REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIEME PERIODE

TOME SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

AP
20
R5
pér. 3
t. 79

20344
8

LA BÊTE

FRAGMENS DE JOURNAL

DEUXIÈME PARTIE (1).

XIII.

20 mars.

Je ne suis plus seul à Mon-Cep. Par un singulier hasard, j'ai racolé un commensal de bel appétit, un de ces gentils compagnons qui ne se font pas prier pour venir chez vous et, une fois installés, ne s'en vont plus. L'amphitryon n'a pas le droit de s'en plaindre; il ne tenait qu'à lui d'être moins aimable, moins invitant.

J'étais allé, la semaine dernière, passer une journée à Rochefort chez Félicien. Les choses anciennes étant d'ordinaire plus gaies que les nouvelles, nous avions pris plaisir, lui et moi, à remuer les cendres de nos vieux souvenirs de jeunesse; il en sort toujours quelque étincelle bleue ou rouge. — Te rappelles-tu ceci?.. te souviens-tu de cela?.. Et Théodule Blandol! quel charmant garçon!

— Charmant tant qu'il te plaira, me disait Félicien; je ne l'ai jamais aimé. Il était trop personnel; il ne donnait rien et il aurait cru se déshonorer en rendant ce qu'on lui avait prêté.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

— Bah! lui dis-je, il avait ses bons momens. Je le vois d'ici, ce blondin au teint rosé, aux manières dégagées, cachant des passions assez vives sous des airs froids et languissans. Son indolente paresse, qu'il cultivait avec amour, était sujette à s'exalter; de temps à autre, il lui prenait des flambées d'enthousiasme et des fureurs de discussion. Tour à tour lyrique, chipoteur ou somnolent, il n'avait de goût que pour les mauvais livres, pour la flûte, dont il jouait assez bien, et pour l'étude de l'anglais, qu'il regardait comme une langue distinguée, et il était né avec l'amour du distingué. Son père, épicier droguiste, qui parlait peu, lui disait une fois la semaine : « Théodule, je n'aime pas les garçons qui perdent leur temps. » Il m'emmenait souvent passer le dimanche chez ses parens. Quand nous faisions trop de bruit, son terrible père, apparaissant soudain, le saisissait d'une main puissante, lui administrait deux ou trois claques, et disait en le posant à terre : « Théodule, mon fils unique, voilà ce qui arrive aux jolis garçons qui perdent leur temps. » Ce beau fils m'entraînait quelquefois dans un magasin de modes où il avait ses entrées. Je rougissais devant ces demoiselles ; les yeux à terre, la langue nouée, je me disais : « Parle, animal! » Pauvre esprit! rien ne me venait. Théodule avait la parole en main, riait, plaisantait, débitait des fadeurs, prenait des libertés dont on ne s'offusquait point; j'enviais cet insolent petit drôle à qui tout était permis. Le jour où il eut seize ans, son père le retira du lycée pour l'employer dans sa droguerie. Mais la flûte et les modistes l'occupaient beaucoup plus que les lettres qu'on le chargeait d'écrire, et de mois en mois s'accroissait le nombre des rues de Bordeaux où il n'osait plus passer, de crainte d'y rencontrer quelque créancier grincheux, si bien que son père, las de payer les dettes de ce bourreau d'argent, lui mit un matin deux billets de mille francs dans la poche et l'embarqua sur un bâtiment de commerce en partance pour San-Francisco, en lui disant : « Théodule, débrouille-toi comme tu pourras. » Depuis lors, plus de nouvelles. Je serais curieux de savoir ce qu'il est devenu.

— Je crains bien, me dit Jalizert, que, paresseux et fou, il ne crève de faim dans quelque endroit perdu.

— Je n'en crois rien, répliquai-je. Les Théodule se tirent toujours d'affaire.

Deux heures après, je montais dans le train qui devait me ramener à Saintes. Il n'y avait dans le compartiment où je venais d'entrer qu'un monsieur blond, qui dormait étendu sur les coussins. Je m'assieds en face de lui. Il se réveille, se met sur son séant, baille, s'étire les bras, et je pousse un cri.

— Théodule, Théodule Blandol ! Non, je ne rêve pas : c'est bien toi, mon cher ami?

— Eh ! oui, mon cher ami, c'est bien moi. *Ipsissimus !*

— Tu parles latin, mon ami ? S'il m'en souvient, c'est une langue où tu ne mordais guère.

— Eh ! mon ami, que veux-tu ! J'ai couru le monde, on s'instruit en voyageant.

— Ah çà, d'où viens-tu ?

— De très loin.

— Mais encore ?

— Ce serait trop long à dire.

— Peut-on du moins savoir où tu vas ?

— Je cherche un endroit où un homme de bien, las d'avoir trop couru, puisse trouver le vivre, le couvert et le repos à des prix doux dont s'accommodent mes courtes finances.

— Viens passer deux jours chez moi, nous chercherons ensemble.

— Eh ! parbleu, je le veux bien.

— Ah ! quel plaisir de se retrouver, mon cher Théodule !

— Il est très vif, mon cher je ne sais qui. Hâte-toi de me dire ton nom. Du diable si je réussis à en mettre un sur ton visage !

Je me nommai ; mais de ce moment je fus plus modéré dans les effusions de mon amitié : il est toujours mortifiant de n'être pas reconnu. Je me refroidissais, il s'échauffait.

— Le voilà donc, ce cher Sylvain Berjac ! Puis-je me flatter qu'il ait conservé son incomparable candeur du temps jadis ?

— On s'est donné le mot pour m'en guérir, et je ne crois plus que la moitié de ce qu'on me dit.

— C'est encore trop ; il ne faut croire à rien, sauf à l'amitié de Blandol et à ses histoires, qui sont toujours vraies, même lorsqu'elles sont invraisemblables.

Là-dessus, il me conta la sienne. Débarqué depuis quelques jours à San-Francisco, il y battait le pavé, quand sa bonne étoile lui fit rencontrer un Anglais, sir John Almond, qui courait le monde par plaisir et par devoir. Cet Anglais s'était dit : « Je ne suis pas sûr que mon âme soit immortelle, je ne suis pas sûr non plus qu'elle ne le soit pas. C'est une question pendante, il est bon de prendre ses précautions. L'homme se flatte qu'après sa mort il lui poussera des ailes, et il compte s'en servir pour se promener d'astre en astre; mais le souverain juge lui dira : « Mon fils, je t'avais logé sur une misérable petite planète, qui n'a guère plus de quarante mille kilomètres de circonférence, et tu n'as pas même eu la curiosité d'en faire le tour. Là, qu'irais-tu faire dans Jupiter et dans Saturne ? »

Pressé du double désir de s'éloigner de sa femme, qu'il ne pouvait souffrir, et d'assurer les plaisirs de son immortalité, sir John Almond avait résolu de consacrer cinq ou six ans à voir la terre en détail. Le secrétaire qu'il avait emmené de Londres venait de mourir de la fièvre jaune. Sir John aimait la flûte, Théodule s'insinua facilement dans ses bonnes grâces; il lui trouva de l'esprit, de l'agrément. Une semaine après, Théodule était son commis aux écritures, et durant cinq années, on visita ensemble la Chine et le Japon, Madagascar et le cap de Bonne-Espérance, l'Inde et le Canada, les forêts où l'on chasse l'éléphant et les régions austères où l'Esquimau pratique une ouverture dans la glace, pour y attendre pendant des heures, par un froid de trente degrés, le veau marin dont il convoite la graisse.

Quand on eut tout vu, on se sépara. Le premier soin de Théodule fut de se présenter chez son père, qui lui fit fête et lui offrit bénévolement de rentrer dans sa droguerie pour y tenir ses livres. Cette proposition fut mal reçue, Théodule demanda un an pour y penser. Son Anglais lui sert une pension de cent cinquante louis, c'est assez pour vivre petitement; mais Théodule est un de ces hommes qui ont moins peur de la misère que de la pauvreté.

— Il me viendra quelque idée, me disait-il; mais il faut qu'au préalable j'emploie douze bons mois à ne rien faire. Je suis recru de fatigue, sir John m'a surmené. Que le diable l'emporte, lui et ses bottes de sept lieues!

Chemin faisant, j'avais réfléchi. Je regrettais de l'avoir engagé à venir se délasser deux jours à Mon-Cep. L'imagination est une folle : on songe tout à coup à son ami Théodule, on croit se rappeler qu'il était charmant, on donnerait beaucoup pour le revoir, on le revoit et on en a bien vite assez. Au cours de son récit, il lui était échappé quelques plaisanteries qui m'avaient déplu. La contrariété de nos esprits, de nos humeurs, la crainte d'introduire dans ma silencieuse solitude un fâcheux, un questionneur indiscret, le peu de goût qu'a Francine pour les nouveaux visages, tout me faisait désirer qu'il ne donnât point de suite à mon invitation, qu'il semblait avoir oubliée.

Je tâchai de me dégager par un tour d'adresse. Deux minutes avant d'arriver à Saintes, je tendis affectueusement la main à ce bel indolent dont la paresse a fait le tour du monde, et je lui dis avec un sourire agréable:

— Je suis bien charmé de t'avoir revu, Théodule. Si un jour ou l'autre tu venais à passer près de Mon-Cep, souviens-toi...

— Mais comment donc! interrompit-il; j'y passerai tout exprès; j'entends y dîner, y coucher dès ce soir.

Voilà près d'une semaine qu'il y dîne, qu'il y couche. La maison lui paraît bonne; il attendra pour la quitter d'avoir trouvé son

idée, qu'il ne se met pas en peine de chercher. Théodule Blandol est de ces gens qui ne s'en vont pas ; que ne m'en suis-je avisé!

Après tout, grand bien lui fasse! Ce pauvre garçon avait besoin de se refaire. Il mange comme un loup, boit comme une éponge, consacre le reste de ses journées et ses nuits tout entières au long dormir, qui est selon lui un élément essentiel du bonheur. Francine s'en indigne; elle n'admet pas qu'un homme qui se respecte se couche à huit heures du soir et ne se lève qu'à midi.

XIV.

25 mars.

Mon loir commence à se réveiller. Dans les premiers temps, il passait l'après-midi allongé sur mon divan, les pieds plus haut que la tête, les yeux demi-clos, ne sortant de sa torpeur que pour allumer une cigarette. dans la fumée de laquelle il voyait défiler, je pense, des faces de Sioux et de Kamtschadales. Depuis deux jours, sa langueur s'est dégourdie. Il discourt, il pérore, raisonne et déraisonne, et de temps à autre me régale d'un air de flûte.

Il me parle souvent de son sir John Almond, qui est, paraît-il, un original et un grand savant, ancien élève de Cambridge, fort en latin, puissant en grec, au demeurant un parfait égoïste, si j'en juge par son cachet, où il a fait graver, en manière de devise, le mot : *Ipsissimus*. Théodule m'a expliqué que les *ipsissimes*, secte fort répandue dans la Grande-Bretagne, sont des sages qui ont la franchise d'avouer qu'ils considèrent leur nombril comme le centre de l'univers ; c'est le seul point fixe, le reste tourne autour. Je soupçonne Théodule d'appartenir lui-même à cette confrérie. Il s'intéresse vivement à son petit moi, le moi des autres n'en est qu'une dépendance, la ferme destinée à nourrir le château.

Peu s'en est fallu qu'hier au soir je ne rompisse tout net avec lui. Je m'étais promis, juré de ne pas lui souffler mot de mon malheur, je ne sais par quel entraînement je le lui contai tout au long ; il en écoutait le détail avec une attention recueillie et avec une curiosité narquoise. Quand j'eus fini, il siffla un air d'opéra entre ses dents ; sa sifflerie me porta sur les nerfs. Mais à quoi bon se fâcher ? Il faut apprendre à se taire.

Ce que je trouve plaisant, c'est qu'il est fermement persuadé que Mon-Cep lui appartient ; il s'y croit chez lui. Il donne ses ordres à Francine, règle lui-même le menu de nos repas. Il me reçoit, me loge, me nourrit, me fait les honneurs de ma maison et les fait bien. De quoi me plaindrais-je ? Il pratique à merveille les devoirs de l'hospitalité; avant peu je serai rond de graisse.

Prenons notre mal en patience ; on s'accoutume à un soulier qui blesse. D'ailleurs, en bonne foi, ses récits m'amusent et souvent m'instruisent ; supportons quelque temps encore cet *ipsissime*. Je ne suis pas homme à lui dire : « A propos, quand me feras-tu le plaisir de t'en aller ? »

XV.

1er avril.

Journée bénie entre toutes ! Cette femme ne porte plus mon nom, cette femme ne m'est plus de rien. Le bonheur rend bon. Les plus vilains visages me plaisent, les voix les plus rauques sonnent mélodieusement à mon oreille ; je voudrais répandre sur tout le genre humain et jusque sur les volailles de ma basse-cour la joie dont mon cœur déborde.

J'arrivai de là-bas à toutes jambes ; je devais avoir la figure d'un événement, car du plus loin qu'elle m'aperçut, Francine pâlit d'émotion et me cria :

— Monsieur, c'est donc fait ?

— Eh ! oui, c'est fait, lui répondis-je, et si tu veux voir le bonheur, regarde l'homme qui te parle. Après des mois de mortelle attente, il a obtenu un jugement qui ne sera pas frappé d'appel et qui, pour employer les paroles de ces excellens juges, admet le divorce au profit de Sylvain Berjac contre Mme Hermine de Roybaz, sa femme, et l'autorise à se retirer devant l'officier d'état civil pour le faire prononcer.

A ces mots, je la saisis par sa grosse taille carrée, j'obligeai ses vieilles jambes à danser, sauter, baller avec moi, tandis que Théodule s'empressait d'emboucher sa flûte et de nous jouer une gigue endiablée. Cela faisait une scène assez grotesque.

A la fin du dîner, Francine nous présenta deux coupes, accompagnées d'une bouteille de vin d'Aï, dont je fis sauter avec bruit le bouchon.

— Théodule, m'écriai-je, tu peux porter sans crainte à tes lèvres cette coupe nette de toute souillure. A peine la femme qui ne m'est plus de rien avait-elle quitté cette maison, j'ai renouvelé ma vaisselle, ne voulant pas risquer de boire dans un verre où elle avait bu... Théodule, portons un toast au législateur divinement inspiré qui inventa le divorce et pourvut à la protection des honnêtes gens contre les coquines et leurs petits cousins !

Il vida sa coupe d'une seule lampée, alluma une cigarette et me dit :

— Je m'associe à ton allégresse délirante, mon cher Sylvain, car il faut partager les joies de nos amis même quand elles sont déraisonnables. Mais fais-moi la grâce de m'expliquer ce que tu entends par les honnêtes gens.

— Je n'y entends pas finesse, lui répliquai-je. Mon bon père, que je n'ai pas assez aimé, avait la simplicité de croire qu'un honnête homme est celui qui respecte la foi jurée et le bien d'autrui.

Il fit une singulière grimace, prit le temps de se tâter, d'interroger sa conscience, puis il s'écria :

— Dieu me fasse miséricorde ! Ce qui me rassure, c'est que je connais plus d'un pays où il n'est point nécessaire de respecter le bien de son prochain ni surtout sa femme, pour avoir le droit d'être classé parmi les honnêtes gens.

— O la belle chose que les voyages, m'écriai-je à mon tour, pour assouplir une conscience !

— Dis plutôt, Berjac, pour élargir un esprit. Il en va de l'honnête et du malhonnête comme du laid et du joli. Autre nation, autres mœurs, autres goûts ; c'est affaire de latitude, de climat, de race, de préjugés, d'éducation. Dans l'archipel malais, les femmes soigneuses de leur personne se teignent les dents en noir, en rouge ou en bleu, et considèrent comme une honte de les avoir blanches ; c'est bon pour les chiens. Ailleurs, on pense s'embellir en les arrachant, et le chef de Latouka disait à sir Samuel Baker que les Anglaises auraient meilleure grâce si elles consentaient à enlever leurs quatre incisives inférieures et à se trouer la lèvre pour y pendre un cristal à longue pointe. J'ai aimé, fort en courant, il est vrai, des femmes au teint de suie et d'autres du plus beau chocolat, et j'ai connu aussi, pour les avoir rencontrées sur les grandes routes, des morales de toute couleur. Voyage, Berjac; voyage, mon ami ; l'homme qui part et l'homme qui revient sont deux hommes, et, soit dit entre nous, tu reviendras de loin. Va-t'en visiter les Turcomans, et tu ne tarderas pas à t'assurer qu'avant la conquête russe ils tenaient le brigandage en haute estime, qu'ils honoraient comme un grand homme celui d'entre eux qui avait le plus massacré, violé et pillé. Donne un coup de pied jusqu'en Australie; tu y verras des peuplades où le jeune homme qui veut obtenir de la considération doit commencer par tuer quelqu'un. Va-t'en causer avec les Sioux ; ils te diront que chez eux on n'acquiert le droit de porter une plume à son bonnet qu'après avoir commis son premier petit assassinat. Si jamais tu passes à Bornéo, informe-toi de la façon dont certaines tribus pratiquent le mariage : on enlève une femme de force, on s'accouple avec elle dans la forêt; une fois l'enfant sevré, on ne se revoit plus. Si tu rencontres un voyageur qui ait pris langue

avec les Arabes Hassaniyeh, il t'apprendra qu'ils ne connaissent que le mariage aux trois quarts, c'est-à-dire que leurs femmes sont légalement mariées trois jours sur quatre, que le quatrième elles sont libres de faire tout ce qui leur plaît. O le bon pays pour les petits cousins ! Il y avait autrefois dans les îles Sandwich des indigènes qui avaient des droits sur la sœur de leur femme, sur la femme de leur frère, sur la femme du frère de leur femme ; cet usage s'en va, paraît-il, car tout périclite, tout se détériore. Ailleurs, les filles qui se marient épousent tous les frères de leur mari. Si quelque jour tu t'en vas promener ta mélancolie dans l'Afrique australe, tu y trouveras des régions entières où les Sylvain Berjac de l'endroit croiraient manquer au plus saint des devoirs en n'offrant pas Mme Berjac à l'étranger qui passe... Voyage, te dis-je, et tu verras qu'infanticide, inceste, adultère, il n'est pas un crime qui dans plus d'un pays ne soit tenu pour une pratique fort honnête. Cela te rendra plus indulgent pour les coquines et plus sceptique à l'endroit de ta vertu. Mon Anglais, qui est un homme d'esprit, quoiqu'il aime trop à courir, m'a dit plus d'une fois : « Mon cher Théodule, avant de quitter l'Angleterre, je croyais que le plus beau fruit qu'on retire des voyages est de s'assurer que les hommes ont dix mille façons de déraisonner. A la longue, j'ai fini par m'apercevoir que chacun d'eux avait sa façon particulière d'avoir raison, et que le seul être absurde est celui qui s'imagine sottement que la sienne est la seule bonne. » A quoi il ajoutait : « Ne nous scandalisons de rien ; l'indignation est la marque des sots. »

— Disons tout de suite avec ton Anglais que l'honnête et le malhonnête ne sont qu'un, qu'il n'y a point de morale.

— Point de morale ! reprit-il d'un air scandalisé. A quoi penses-tu ? il en est jusqu'à deux. L'une, qui revêt mille formes diverses, qui varie selon les temps et les lieux, est une loi de convention, comme les règles du whist et du piquet. Elle est souvent fort absurde, mais elle a force de loi, il y a des juges commis au soin de la faire observer et de poursuivre les contrevenans. Aussi les gens d'esprit affectent de la respecter beaucoup, car il faut toujours parler la langue du pays qu'on habite. Leur seule ressource est de tricher tant qu'ils peuvent, quand on n'a pas l'œil sur eux. Et, en vérité, du plus au moins, tout le monde triche, et je me fais fort de prouver que toi-même, Sylvain Berjac... Mais je craindrais de t'offenser.

— Ne crains rien, mon cher garçon. J'ai le cœur si gonflé de joie que je suis capable aujourd'hui de tout entendre sans me fâcher... Non, tu ne m'offenses pas, mais tu m'inquiètes. Je ne sais combien de temps encore j'aurai le bonheur de te posséder à Mon-

Cep. Qui me répond que mon hôte, qui s'est élargi l'esprit en causant avec les Sioux, ne m'étranglera pas une nuit dans mon sommeil pour acquérir le droit de mettre une plume à son chapeau?

— Rassure-toi, mon fils. Si je méprise la morale de convention, il en est une autre universelle, invariable et sacrée, que je respecte infiniment. Elle nous commande de chercher notre bien : « Prends-y garde, ne va pas t'y tromper, nous dit-elle ; sois intelligent ; en cherchant son bien, on trouve quelquefois son mal. Et par exemple, ne fais pas la sottise d'étrangler ton ami Sylvain Berjac. Son amitié est un lait pur et nourrissant ; on trait sa vache, on ne la tue pas. »

— A la bonne heure ! et voilà parler... Après quoi, vivent les femmes à réversions ! Comme les bêtes, elles pratiquent religieusement la morale universelle et sacrée ; elles cherchent partout leur bien, et partout elles le trouvent.

Il haussa les épaules et me dit d'un ton dogmatique :

— Je ne sais pas, mon petit vieux, quels sont tes auteurs et où tu prends que l'homme ou la femme s'avilit, se dégrade en retournant à ses origines, en demandant à la bête des leçons et des exemples. Reviens de ton erreur, mon enfant. Le grand sage auquel j'ai eu l'honneur de me frotter et qui veut bien me servir une petite, très petite pension, pour me récompenser d'avoir su profiter à son école, me disait un jour : « Tous les mépris sont bêtes ; mais le plus bête des mépris est le mépris de la bête ! » Ses voyages lui avaient appris à admirer toujours plus l'industrie comme la sagesse des animaux. Ils sont nos maîtres en tout, même en morale. Ils ont sur nous l'inappréciable avantage de discerner spontanément, par une sorte d'inspiration, leur véritable intérêt. Dès les premiers jours de leur existence, ils adoptent sans effort le genre de vie qui leur convient. La nature leur épargne les cruelles méprises qui sont notre triste partage. Elle les a organisés pour trouver le bonheur, les uns dans la fidélité des longues affections, dans la douceur des longues habitudes, dans l'enchantement des souvenirs, les autres dans la promptitude des oublis et des changemens, dans cette curiosité du cœur, qui est une maladie divine, et il n'est pas besoin de moralistes ni de législateurs pour enseigner la constance à l'hirondelle, à la colombe, l'infidélité ou la polyandrie à l'errante femelle du coucou, la loi du caprice et la polygamie à ce sultan ombrageux et superbe qu'on appelle un taureau.

— Sir John Almond, lui demandai-je, marche-t-il quelquefois à quatre pattes?

— Tu déraisonnes, mon fils ; tu fais tort à ce sage qui n'aspire à redevenir un peu bête que pour mieux faire son métier d'homme,

pour mieux remplir ses devoirs envers lui-même et envers le souverain Créateur, de l'existence duquel il n'a jamais douté.

— Et sans doute, pour mériter ses bonnes grâces, dis-je encore, il lui fait chaque matin ses prières en ces termes : « Seigneur Dieu, qui nous ordonnez d'avoir un égoïsme intelligent, je vous promets d'aimer chaque jour davantage sir John Almond et de n'aimer jamais personne autre. »

— Tu es de ces chiens, me dit-il, qui ont la quête trop chaude et perdent la piste par excès d'ardeur. La morale de sir John est plus compliquée que tu ne le penses, et si tu ne me coupais pas le sifflet à chaque instant, tu saurais déjà que suivant lui, l'égoïsme doit être non-seulement intelligent et sagace, mais avenant, communicatif et aimable. Il n'est pas nécessaire de se donner, mais il faut savoir se prêter, et il est bon de joindre à la tendresse qu'on a pour soi-même un peu d'altruisme ; c'est son mot. Nous naissons fort dépendans ; qui que nous soyons, nous avons besoin d'être aimés, et l'amitié exige du retour. La nature y a pourvu ; elle a mis en nous une disposition à goûter les choses dont nous gardons facilement une idée juste et nette, les êtres dont l'image se peint et s'imprime comme d'elle-même dans notre cerveau, sans exiger de nous aucune contention d'esprit. C'est le secret de notre goût, de notre sympathie instinctive pour nos semblables ; nous leur savons gré, comme le disait sir John, du peu de peine que nous avons à les comprendre. Au surplus, ayant la même conformation que nous, ils ont aussi la même destinée, les mêmes ennemis, ils courent les mêmes dangers, les mêmes hasards, et nous voyons en eux des compagnons de fortune, des alliés naturels. En ceci encore les animaux sont dignes de nous servir de modèles ; par une sorte d'attrait irrésistible, ils recherchent la société de leurs congénères. Les grands carnivores, qui trouvent difficilement à se repaître, se cantonnent dans leur solitude, ne connaissent que le sauvage égoïsme de la famille ; mais les mangeurs d'herbe ne sont heureux que rassemblés, et la plupart des singes vivent en peuplades par la seule force de l'instinct social. Ne voit-on pas, soir et matin, les passereaux se réunir en foule à la seule fin de se donner un concert les uns aux autres, sans en retirer d'autre profit que le plaisir de sentir autour d'eux la présence d'êtres semblables à eux? C'est une fête qu'ils donnent à leurs nerfs, après quoi chacun s'envole à la picorée. Souvent même la sympathie va si loin qu'elle l'emporte sur l'intérêt. Un bouvreuil est-il tué par un chasseur, les autres poussent des cris plaintifs, se lamentent sur cette mort, tournent en cercle autour du cadavre, ne l'abandonnent qu'à regret. « Ce sont là de beaux exemples qu'ils nous donnent, » me disait sir John Al-

mond d'une voix émue, avec des larmes dans les yeux, car il avait quelquefois les yeux humides, surtout en sortant de table, et je dois lui rendre le témoignage qu'il est lui-même un égoïste aimable autant qu'intelligent.

— Ne t'attendris pas, Théodule, lui dis-je : pour l'amour de Dieu, ne t'attendris pas et achève. Il me tarde que tu aies fini.

— Un mot encore, et tu connaîtras toute la morale de cet éminent philosophe. Sa jeunesse, paraît-il, fut orageuse, sa santé en souffrit quelque temps. Il en a conclu que le bien se tourne facilement en mal, que toute joie excessive est une douleur commencée, qu'une certaine tempérance est la meilleure ouvrière du bonheur. C'est en cela surtout qu'éclate la sagesse des animaux, qui sont nos maîtres, et qu'apparaît dans tout son jour la folie des Sylvain Berjac, qui se flattent d'expliquer par la réversion nos excès fâcheux, nos immodesties, tous nos déréglemens de sensualité. Les bêtes, comme l'a dit un grand penseur, sont toujours réglées dans leur conduite ; même chez les espèces qui se complaisent le plus dans le changement, le désir ne vient qu'avec le besoin ; le besoin satisfait, le désir cesse : « Elles font tout le contraire, disait-il, de ce que faisait la fille d'Auguste ; elles ne reçoivent plus de passagers quand le navire a sa cargaison. » Seul entre les animaux, l'homme, et qui dit l'homme dit la femme, possède le don fatal du désir illimité... A qui doit-il s'en prendre? A sa maudite imagination, qu'il a trop cultivée et qui lui représente tous les possibles et tous les impossibles, l'amuse de vaines espérances, de chimères, le dégoûte de ses souvenirs en parant les nouveautés de grâces mensongères, tyrannise sa volonté, le pousse à excéder ses forces, à entreprendre au-delà de son pouvoir, lui persuade que l'inconnu lui réserve des joies que le connu lui refuse : « Regarde cette femme qui passe ; avec elle, ce serait tout autre chose. » ...Hélas! une triste expérience nous apprend que celle-ci et celle-là, elles se valent toutes, que plus cela change et plus c'est la même chose. — « Défions-nous de l'intempérance de notre imagination, disait sir John. Il n'est pas un excès, un désordre que le plus honnête homme du monde n'ait commis vingt fois en rêve, et les rêves produisent les besoins factices, qui échauffent le sang, et le sang chaud engendre les chaudes pensées, lesquelles poussent aux chaudes actions. » Il aimait à citer à ce propos le mot de Shakspeare : « L'amour, madame, a ceci de monstrueux que la volonté est infinie et que l'exécution ne l'est pas, que le désir est sans bornes et que l'action est l'esclave de la limite. » Sir John ajoutait : « Nous n'égalerons jamais les animaux, qui n'ont à se repentir de rien ; mais, à défaut de l'instinct, nous avons la prévoyance raisonnée ; qu'elle nous serve à prévoir nos repentirs ! »

En conscience, je suis forcé de convenir que, sur l'article du désir illimité, la démonstration de sir John Almond me parut lumineuse, décisive, que je me sentis ébranlé dans ma foi à la théorie de la réversion. — « Il est certain, me disais-je, qu'à beaucoup d'égards les bêtes entendent mieux le bonheur que nous, et nous gagnerions peut-être à leur ressembler davantage. Il n'est que trop vrai, tout songe est un mensonge, et nous songeons beaucoup. Doublez la puissance d'imagination dont dispose la tourterelle, vous risquerez d'introduire dans son nid le désordre et l'adultère. Donnez à Mme Hermine de Roybaz, qui grâce à Dieu! ne m'est plus de rien, une tranquille cervelle d'oiseau, vous en ferez peut-être une honnête femme, quoique, à la vérité, je n'en voulusse point jurer. » Bref, il m'était venu des scrupules, des embarras d'esprit; je commençais à douter que le docteur Hervier, bon médecin, fût un philosophe infaillible; ses malades lui prennent beaucoup de temps, il ne raisonne qu'à ses momens perdus, et la philosophie passe après son violon. Mais on a son amour-propre, et je ne voulais pas laisser croire à Théodule que son éloquence eût fait quelque impression sur mon pauvre esprit. Je lui dis d'un ton goguenard :

— Un égoïsme intelligent, accompagné de la sagesse qui évite les excès et d'une petite quantité de sympathie altruiste, qu'on dose à volonté, voilà une morale qui a bon air et coûte peu. Mais, soit dit entre nous, je ne voudrais pas que le bonheur ou la conservation de ma vie dépendît de l'altruisme de ton Anglais. La main sur la conscience, serait-il homme à risquer sa peau pour sauver la mienne?

— Cela dépend, c'est selon. Il y a dans ce genre d'examens et d'études toute sorte de distinctions à faire.

— Si le *distinguo* s'en mêle, mon affaire est faite, je suis mort.

— Eh! mon cher, en pareil cas, le *distinguo* a du bon. Je me suis laissé dire qu'un digne, aimable et candide vigneron se jeta un jour à l'eau pour en retirer un petit jeune homme qui lui déplaisait fort. On m'assure qu'il se repentit de sa belle action, que si c'était à recommencer...

— Que sais-je? Je ne réponds pas de moi. J'ai fait ce beau coup par irréflexion, et l'irréflexion est un défaut dont on se corrige difficilement.

— Plus sage est sir John Almond, qui réfléchit toujours. Un matin, cet homme circonspect vit tomber à la mer, dans la rade de Rio-Janeiro, un pauvre diable de matelot espagnol, qui, ainsi qu'il arrive souvent, ne savait pas nager. Sir John est un nageur de première force; mais il commença par s'informer si ce malheureux valait la peine qu'un Anglais, possédant vingt mille livres sterling de rente, risquât sa vie pour le sauver. Ayant obtenu les rensei-

gnemens qu'il désirait et acquis la certitude que le noyé était un brave homme, un honnête père de famille, très nécessaire à ses enfans, il piqua bien vite une tête pour le repêcher. Toutefois, en historien véridique, je dois ajouter que sa petite enquête lui avait pris quelques minutes et qu'il ne ramena à terre qu'un mort, qu'il fut impossible de ressusciter. Ce sont là de petits accidens auxquels les philosophes doivent se résigner... Mais, si belle que soit la morale de sir John, plus remarquable encore est sa théorie du droit naturel et sa vénération toute particulière pour la grande Mylitta, principale divinité de l'antique Babylone. Deux paroles seulement à ce sujet, et je t'obligerai de confesser que le seul tort des coquines est de transporter dans notre siècle les principes et les dévotions d'un autre âge, et qu'en conséquence Mme Hermine Berjac...

A ce nom, je ne pus me contenir.

— Elle ne l'est plus, m'écriai-je ; le tribunal a prononcé, je suis franc et libre, heureux et content. je veux me réjouir tout mon soûl, et je vous envoie tous paître, toi, sir John Almond, sa morale, son droit naturel et sa grande Mylitta, divinité de l'antique Babylone !

Francine nous apporta le café. Je me levai pour prendre dans un buffet, qui me sert de cellier, un flacon de ce très vieux cognac dont j'avais régalé l'abbé Poncel et que je réserve pour les grandes occasions. Théodule le paresseux a des yeux derrière la tête ; il ne regarde rien, il voit tout.

— Qu'est donc ceci ? me cria-t-il.

Et il me montrait du doigt, sur une des tablettes du buffet, une jolie pantoufle de femme, que j'avais ramassée un soir dans mon jardin et serrée à côté de mes bouteilles.

— Passe-moi cette amoureuse relique, me dit-il.

Après l'avoir tournée et retournée dans ses mains, après en avoir frotté les bouffettes roses contre ses deux joues :

— Je ne puis croire que ce soit un souvenir de la femme qui ne t'est plus de rien... Eh ! eh ! mon gaillard, il paraît que notre vertu ne suffit pas à nous consoler ; nous avons nos petites aventures. Ai-je menti tout à l'heure ? nous trichons, nous aussi.

J'avais rougi jusqu'au blanc des yeux. Cela m'arrive toujours quand je découvre en moi une faiblesse, une inconséquence, quelque contradiction qui m'humilie. Je pris le parti de lui raconter tout simplement ce qui s'était passé et l'histoire de cette pantoufle, comment elle se trouvait logée dans un cellier, entre deux bouteilles.

— Je la connais, reprit-il, ta demoiselle Zoé. Je l'ai aperçue de ma fenêtre se glissant comme une belette dans ton jardin pour y dérober quelques fleurs du premier printemps, dont elle entendait parer son corsage. Elle a cherché, elle a trouvé, elle a pris, sans s'aviser que je la guignais de l'œil. Mon petit vieux, je te déclare que dans les cinq continens que j'ai eu l'honneur de visiter, je n'ai pas rencontré plus belle créature que celle-là; c'est ce que nos pères appelaient un morceau de roi. Et ton puritanisme prétendait expulser d'ici cette merveille, dépouiller Mon-Cep de son plus riche ornement! Ma parole, il y avait mieux à faire... Sir John Almond me disait un jour...

— Je m'y attendais, interrompis-je; cet homme a tout dit.

— Ne plaisantons pas, reprit-il, la vie est une chose sérieuse. Donc sir John me disait un jour : « L'homme qui risque de se rompre le cou pour cueillir une rose dans un précipice a sûrement le cerveau fêlé; mais celui qui trouve une rose à portée de sa main et ne la cueille pas ne sera jamais qu'un benêt. »

Et m'ayant regardé sous le nez, il pirouetta sur ses talons, en disant :

— Monsieur Sylvain Berjac, vous n'êtes qu'un benêt.

XVI.

6 avril.

J'ai fait une nouvelle connaissance ; mais cela n'ira pas bien loin. Le chapitre était court, agréable à lire; je l'ai lu, je l'ai savouré, et puis la page s'est tournée d'elle-même, le livre s'est refermé, et je ne tenterai pas de le rouvrir.

Depuis dix-huit mois ou peu s'en faut, un Parisien, M. Richard Havenne, a loué dans un petit endroit nommé Cloville, à deux kilomètres de Mon-Cep, une maison fort rustique, perchée au sommet d'un petit tertre ombragé de quelques vieux chênes verts. Il y vit seul avec sa fille, qu'on appelle dans le pays Mlle Louise. Il a dû se marier tard ; il a soixante-cinq ans sonnés, elle n'en a guère que vingt-quatre. Ils sont aimés des paysans leurs voisins ; on les dit serviables, obligeans. Ils ont l'humeur à la fois donnante et sauvage; il ne voient, ne reçoivent personne, sauf les petites gens qui ont quelque conseil, quelque service à leur demander. Ce sont de grands promeneurs, et comme les routes sont à tout le monde, ils ont eu quelquefois le chagrin de m'y rencontrer. M. Havenne m'avait regardé de travers, en ayant l'air de me dire : « Passe ton

chemin, mon garçon ; nous n'aimons pas les rencontres et tout tiers nous est incommode. » Ce personnage rébarbatif a six pieds de haut, d'énormes épaules, une grosse tête carrée, les traits durs, avec d'épais sourcils en broussailles qui se joignent. On a peine à croire que sa fille soit à lui, tant elle semble fluette et délicate auprès de ce gros homme corpulent. On dirait une gazelle trottant de compagnie avec un éléphant de guerre imparfaitement apprivoisé. Elle a de doux cheveux d'un blond cendré, la taille élégante et fine, l'air distingué. Au demeurant, elle n'est ni laide, ni jolie, ou plutôt elle est jolie ou laide selon les jours, selon que sa mine chiffonnée s'arrange ou ne s'arrange pas. La première fois que je la vis, je trouvai dans ce visage un peu de guingois et quelque chose de fané, de passé ; la seconde fois, elle me parut toute fraîche, toute charmante.

Ces Parisiens sont originaires de Cloville et de la maison même qu'ils habitent, et qu'ils ne possèdent pas. Le docteur Hervier les connaît un peu ; le gros éléphant, qui souffre de rhumatismes, l'a consulté, en se réservant le bénéfice de ne pas suivre ses ordonnances. Le docteur m'a dit que, de père en fils, les Havenne sont dans l'usage de vivre à Paris jusqu'à l'âge de soixante ans ; passé ce terme, on part pour Cloville et la Saintonge ; on a décidé que c'était un endroit bien choisi pour y vieillir, pour y mourir. Comme son père, celui d'aujourd'hui était chef de division dans je ne sais quel ministère. Il avait épousé une Parisienne pur sang, qui le retenait là-bas. Elle est morte, il y a deux ans, et il s'est hâté de prendre sa retraite. Sa femme aimait la dépense, il n'a point fait d'économies ni d'héritage, il a de toutes petites rentes ; mais la retraite est bonne et lui fournit non-seulement de quoi vivre, mais de quoi donner, et si sa maison ne paie pas de mine, on assure qu'elle est fort bien tenue, fort gentiment meublée et qu'on y fait bonne chère. D'ailleurs, puisque un logis de paysan suffit à ces gens-là, je ne sais pas pourquoi je leur souhaiterais un palais. Ils l'aiment tant, ce logis, qu'ils se promettent de l'acheter un jour, jardin, terre et château, quand ils seront riches.

M. Havenne a l'encolure d'un vieux bureaucrate grognon et le goût des répertoires, des catalogues, des boîtes de fiches, des cartons verts. Mais il y a, dit-on, dans ces ministères de Paris, parmi ces chefs de bureau ou de division, des hommes qui font consciencieusement leur métier, sans s'y plaire, et qui se soulagent de leur ennui en cultivant quelque talent, quelque étude où ils trouvent leurs délices, quoiqu'elle ne leur rapporte ni gloire ni profit. L'homme est ainsi fait qu'en toute chose, c'est *l'à-côté* qu'il aime le mieux. M. Havenne a toujours eu la passion de la botanique, des herbiers, et

sa botanique, je ne sais comment, l'a rendu mécréant, positiviste, athée, que sais-je encore? Mlle Louise, au contraire, est une bonne catholique, très pratiquante. Ce père vit avec sa fille sur un pied de complaisances réciproques. Il l'emmène dans ses courses d'herboriste. Pendant qu'il cherche ses petites plantes, elle s'assied au pied d'un arbre, brode ou dessine; on ne s'embarque jamais sans biscuit, on mange un morceau au bord d'une source, et au retour, c'est elle qui porte en bandoulière la boîte aux herbes. Pour l'en récompenser, il l'accompagne chaque dimanche et jour de fête carillonnée jusqu'au seuil de l'église, et c'est lui qui porte le paroissien. Il n'entre pas, il va faire un tour, on se retrouve au sortir de la messe, et on a, paraît-il, beaucoup de plaisir à se revoir. Il ramène de sa course une odeur d'herbe fraîche, elle emporte du saint lieu un parfum d'encens; cela fait un mariage, un mélange agréable.

C'est l'abbé Poncel qui m'a conté ces détails. Cet indiscret a demandé à Mlle Louise s'il n'y aurait pas moyen de convertir son mécréant de père. Elle a répondu :

— Nous avons le temps, rien ne presse. Et d'ailleurs, il est si bien comme il est!

L'abbé me disait à ce propos, en me couvant des yeux :

— Je préfère les hérétiques aux infidèles. Un protestant a cet avantage qu'il ne peut pas être un mauvais catholique.

Hier au soir, entre six et sept heures, je revenais de chez le docteur Hervier, dont j'étais allé réclamer les soins pour Théodule, qui s'est mis à trembler la fièvre et depuis deux jours ne quitte plus son lit. Ces accès le prennent quelquefois et s'en vont, dit-il, comme ils sont venus. Mais je m'inquiète facilement pour la santé des autres et même des gens qui me sont à charge; sir John a raison, je ne serai jamais qu'un benêt.

Je n'avais pas trouvé le docteur, je lui laissai un mot, et je pris pour rentrer chez moi une traverse peu fréquentée, qui abrège d'un demi-quart d'heure. Je doublais le pas, en pensant à mon dîner qui m'attendait, quand j'aperçus à quelque distance une jeune femme arrêtée au milieu du chemin. Je reconnus bientôt Mlle Louise, et je m'avisai en même temps qu'il y avait à ses pieds un homme gisant dans la poussière. Elle parut à la fois un peu embarrassée et très charmée de me voir arriver. Elle m'expliqua que son père étant retenu à Cloville par quelque affaire, elle était sortie seule pour faire un croquis. Elle venait de le commencer, quand elle s'était vu accoster par un homme pris de vin, dont elle avait eu grand'peine à se débarrasser. Comme il s'éloignait en trébuchant, il avait buté contre une pierre, et s'était laissé choir lourdement tout à plat. Sa frayeur se changeant en pitié, elle lui était venue en aide; il

s'était relevé, puis il était retombé et il avait fini par s'endormir d'un sommeil de plomb. Le chemin étroit, dont l'ivrogne occupait toute la largeur, conduit à une carrière qu'on exploite et d'où les carriers ne reviennent souvent avec leurs voitures qu'après la tombée de la nuit. Elle craignait que si l'ivrogne restait là, il ne fût écrasé sous le sabot d'un cheval ou par une roue de chariot. Elle attendait impatiemment l'arrivée d'un passant assez robuste pour soulever le corps inerte et le déposer en sûreté sur l'un des bords du chemin. J'étais ce passant, et sans doute elle regrettait que la Providence ne lui eût pas envoyé à ma place quelque ouvrier de campagne, plus disposé que moi à s'acquitter de la besogne malpropre dont elle me chargeait.

Tout en écoutant son petit discours, j'observais attentivement ses yeux gris clair ; je décidai qu'ils étaient agréables à regarder. Jadis, dans une vallée des Cévennes, où j'étais allé enterrer un oncle de mon père, j'ai vu un rocher de granit au bord d'un ruisseau, qui jour et nuit le lavait de son eau bien courante. Ce rocher avait la même couleur que les yeux de Mlle Louise, et le ruisseau qui le lavait n'était ni plus frais ni plus limpide que son regard.

Après l'avoir bien regardée, je portai ma vue sur l'homme étendu, et je reconnus un nommé Balthazar, vannier de son état, ivrogne de profession, mais avec intermittence. Il ne croirait pas que ce fût la peine de vivre si un jour au moins chaque mois on ne se grisait abominablement. D'ordinaire, il est plus avisé, il prend mieux ses mesures ; il sent venir l'ivresse et ses fumées, il quitte assez tôt le cabaret pour pouvoir regagner sa pauvre maison, où il dort comme un sabot vingt-quatre heures durant. Cette fois l'ivresse l'avait surpris, et il étalait sa turpitude à l'univers. Les feux du couchant ajoutaient à l'enluminure de son affreuse trogne, détachaient en lumière sa tignasse poudreuse, ses joues éraflées et saignantes, répandaient leur pourpre sur sa bouche entr'ouverte, baveuse, agitée d'un mouvement spasmodique, sur son sommeil de brute, qu'une fanfare de trompettes ou une salve d'artillerie n'aurait pas réveillé. Le soleil n'est pas fier, il caresse tout, jusqu'aux immondices et aux ordures.

Je me souvins en cet instant d'avoir lu dans le gros livre qui a remplacé ma Bible que les singes aiment le vin comme nous, mais qu'ils en usent plus modérément : leur arrive-t-il d'en boire avec excès, on ne les y reprend pas. Un singe américain, s'étant grisé d'eau-de-vie, ne pouvait plus supporter la vue de la bouteille où il avait bu la joie qui abrutit ; il s'en écartait avec dégoût. Je crus voir m'apparaître la face ricaneuse d'un gorille, à qui l'ivresse de Balthazar le vannier soulevait le cœur. Il disait : « Pouah ! qui donc

ose prétendre que cette brute et moi descendons du même ancêtre? » — Je lui répondis : « Calme-toi, mon bon cousin, et ne renie pas ton parentage. Faisons-nous des concessions mutuelles; je suis bien près d'avouer, comme un Anglais qui a beaucoup d'esprit, que ce qu'il y a de pire dans l'homme, ce n'est pas la bête, qu'une raison qui s'oublie est sujette à des hontes que ne connaît pas la raison qui s'ignore ou se cherche. »

Je fus tiré de mes réflexions par une voix qui me disait d'un ton de reproche :

— Hé bien! monsieur?

Les voix ont une couleur; celle de Mlle Louise est blonde, d'un blond clair et très doux comme ses cheveux cendrés. Je relevai la tête. Cette jeune personne souriait, et dans ce sourire, qui disait beaucoup de choses, je crus démêler à la fois une grande pitié pour l'ivrogne, un peu de malice moqueuse à l'endroit de Sylvain Berjac, à qui on imposait un devoir désagréable, une vraie corvée, et qui demeurait là, les bras ballans, sans avoir l'air de comprendre ce qu'on lui voulait. Apparemment ce monsieur n'aimait pas les besognes qui salissent les mains. Je revins à mon gorille, je lui dis :

— « Mon cher, si tu méprises tes cousins, que penses-tu de ta cousine? Confesse qu'il y a dans son sourire un mystère qui vous dépasse, toi et ta guenon. C'est un genre de fleurs que vous ne connaissez pas et dont la grâce ne fleurit que sur des lèvres de femme. »

Elle s'impatientait, et accentuant le reproche :

— Monsieur, je vous prie, qu'allons-nous faire?

Elle avait dit : Qu'allons-nous faire? Ce *nous* me charma. Nous étant rencontrés, elle et moi, nous avions une affaire commune à régler ensemble, et elle et moi, cela faisait *nous*. Je lui expliquai qui était l'ivrogne, qu'il se nommait Balthazar; je lui montrai du doigt sa maison à deux ou trois portées de fusil, en lui témoignant mon regret très sincère de ne pouvoir le porter jusque-là : c'était une entreprise au-delà de mes forces, nous n'avions rien de mieux à faire que d'aller prévenir sa famille.

— Et pendant ce temps, me dit-elle, nous laisserons là ce pauvre homme couché en travers du chemin?

Elle avait croisé ses bras sur sa poitrine et me regardait d'un air chagrin. Je lus sur son visage qu'elle avait mieux auguré de moi, qu'elle était déçue dans son attente. Je surmontai ma répugnance, je pris le vannier par la tête et les épaules, en tâchant de ne pas frotter mon habit à sa veste couverte d'immondes souillures, dont l'odeur fétide trahissait l'écœurante origine. Loin de s'aider, ayant recouvré une demi-conscience de lui-même, il protestait par ses balbutiemens, par ses hoquets contre le rustre qui attentait à son

repos. Mlle Louise se débarrassa de son album de croquis, de sa boîte à crayons; puis, elle saisit de ses fines mains gantées les grosses bottes de l'ivrogne récalcitrant, et l'instant d'après, nous l'avions étendu sur un vert gazon, au pied d'un arbre, à l'abri des carriers et des chariots. Alors elle me regarda de nouveau, et il me parut qu'elle était contente de moi, et j'étais si content, moi aussi, que je cherchais des yeux un second et un troisième ivrogne à transporter; mais il n'y en avait qu'un.

Elle avait ramassé ses crayons, ses croquis, et tout en époussetant ses gants de Suède :

— Maintenant, me dit-elle, allons bien vite jusqu'à cette maison que vous m'avez montrée.

Elle aurait pu m'y envoyer seul; mais elle était contente de moi. J'avais droit à une récompense, elle me l'octroyait et nous partîmes ensemble. Mme Balthazar nous reçut d'un air aussi pincé que la fourmi reçut la cigale, nous déclara que son mari était bien où il était, qu'il fallait l'y laisser, que cela lui apprendrait à vivre.

— S'il passe la nuit sous son arbre, répliqua vivement Mlle Havenne, et qu'il attrape une fluxion de poitrine, je ne vois pas trop ce que vous y gagnerez, vous et lui.

Et comme l'autre persistait à nous rabrouer, elle se fâcha, et je me fâchai aussi, non que je donnasse tout à fait tort à Mme Balthazar, mais parce que c'était *nous* et que Mlle Louise Havenne a des yeux gris dont je voulais mériter les bonnes grâces, dont je voulais me faire des amis. Enfin la vieille se résigna : elle appela ses deux fils, qui mangeaient leur soupe. Ils dirent : « Eh bien! oui, on ira; nous avons bien le temps. » Mais Mlle Louise leur déclara qu'il fallait aller tout de suite, et comme elle, je pris un air impérieux, car je voulais tout faire comme elle. Enfin les deux manans tirèrent d'une remise une voiture à bras, se mirent en route, en rechignant, pendant qu'elle me disait à l'oreille :

— Suivons-les ou ils n'iront pas.

Nous les suivîmes; dix minutes plus tard, l'ivrogne était hissé dans la voiture à la force du poignet. Comme j'avais la sottise de fouiller dans ma poche pour y chercher machinalement quelques pièces de monnaie blanche :

— Y pensez-vous, monsieur? murmura-t-elle. On ne donne rien à des fils pour les récompenser de sauver à leur père une fluxion de poitrine.

— Mademoiselle, lui repartis-je, je commence à croire que vous avez toujours raison. Si jamais j'ai quelque embarras de conscience, me permettrez-vous de vous demander conseil?

Elle ne me répondit pas; elle me dit seulement :

— Je me sauve. Mon père doit être inquiet.

Elle prenait congé de moi sans cérémonie. Je lui représentai qu'elle n'arriverait pas à Cloville avant la nuit close, qu'on fait quelquefois de mauvaises rencontres, qu'il y a dans le monde plus d'un Balthazar, bref que je n'étais pas pressé de rentrer chez moi et que j'entendais la reconduire chez elle. Je crois que, dans le fond, elle était de mon avis, que cette grande solitude des champs sur la brune l'inquiétait un peu. Elle fit quelques façons, pas beaucoup ; mais j'obtins plus difficilement qu'elle me laissât porter sa boîte. Elle me la refusait, je voulus la prendre, cela donna lieu à une petite contestation pendant laquelle sa main droite demeura quelques instans comme emprisonnée dans la mienne. Je n'en suis pas bien sûr, ma main croit s'en souvenir.

A quelques pas de là, je la félicitai sur la bonne action qu'elle venait de faire.

— Ah ! me dit-elle en souriant, je suis une parfaite égoïste. Si l'ivrogne était resté au milieu du chemin, j'aurais pensé aux chariots, et j'aime à bien dormir.

Après cela, nous en vînmes à parler... de quoi? Je ne le sais plus très bien ; mais je sais que sa voix blonde me plaisait. J'écoutais la musique, je me souciais peu des paroles. Bientôt nous quittâmes le chemin pour enfiler un sentier où l'on ne pouvait marcher deux de front. Elle allait devant, je suivais à deux pas de distance. Elle ne parlait plus, et je n'avais plus envie qu'elle parlât.

Si raisonnable qu'on soit, on ressent quelque émotion à se trouver aux approches de la nuit, dans un lieu écarté, seul à seule avec une jeune et jolie personne, et dès lors je tenais pour certain, pour démontré que Mlle Louise Havenne est dans ses bons jours une très jolie personne, que ceux qui en doutent ne s'y connaissent pas. Quelques étoiles s'allumaient; un silence de repos s'étendait sur la campagne. Pas d'autre bruit que le cri sourd des feuilles mortes que froissaient nos pieds ou par intervalles un lointain et mystérieux grondement. Notre invisible voisin l'océan s'était pris de querelle avec quelqu'un, et le rugissement de sa colère, le fracas de sa bataille, apportés par le vent, arrivaient jusqu'à nos oreilles par-dessus la crête des collines comme un murmure confus, presque doux.

Quoique d'instant en instant la nuit épaissît sa fumée autour de nous, j'y voyais encore assez pour distinguer nettement, se profilant sur le ciel, cette gracieuse silhouette de femme qui cheminait devant moi, coiffée d'un chapeau rond, la tête bien droite, ses petits coudes pointus ramenés en arrière. J'admirais sa démarche, son pas élastique ; je me demandais si les femmes de Paris avaient toutes cette façon de marcher. A la grâce coquette de ses mouve-

mens se mêlait quelque chose de résolu, de volontaire et comme le sentiment d'un empire agréable à exercer. En battant la terre du pied, elle semblait faire acte de commandement et fêter une victoire. Il me semblait qu'elle était faite pour me conduire, que j'étais fait pour la suivre, que je me trouverais bien dans l'endroit inconnu où elle me menait.

Tout à coup un rêve me brouilla délicieusement l'esprit. Je me figurai qu'elle et moi, nous étions mariés de la veille, que, nous étant oubliés dans notre promenade du soir, nous avions hâte de rentrer chez nous, que notre dîner nous attendait, fumant sur la table, que nous le mangerions assis en face l'un de l'autre, mais que, pour prendre le café, je ferais asseoir sur mes genoux cette jolie petite femme capable de s'intéresser à un ivrogne et qui avait dans le cœur des trésors de miséricorde, qu'une heureuse aventure me l'avait donnée, qu'elle était à moi, que j'en pouvais faire ce que je voulais.

Je fus brusquement troublé dans ma rêverie par un gros chien qui accourait à notre rencontre, en aboyant tour à tour de joie et de rage. Il se jeta sur Mlle Louise avec des hurlemens de tendresse, puis il me montra ses crocs, tâchant de mordre dans mes mollets, et il eût happé le morceau si sa maîtresse ne lui avait dit :

— Paix, mauvais chien !.. Que je vous y prenne !

Se tournant vers moi d'un air grave et digne :

— Puisque vous êtes venu si loin, monsieur, suivez-moi jusqu'au bout, je vous présenterai à mon père.

Le chien et le père gâtaient tout, mon beau songe s'envola. Nous arrivâmes, on finit toujours par arriver, et on regrette quelquefois de n'être pas demeuré en chemin. Une vieille servante, armée d'une lanterne, nous apprit avec de grands gestes que M. Havenne, fort inquiet de ne pas voir rentrer sa fille, était parti à sa recherche. Mais, au même instant, il parut, soufflant comme un bœuf. A peine nous eut-il aperçus, il se précipita sur nous, et je crus qu'il allait manger Mlle Louise, dont il tordait les poignets dans ses grosses mains en fureur. Les gens qui se piquent d'être supérieurs aux émotions se fâchent tout rouge quand on leur en procure.

— Qu'est-ce donc? criait-il. Qu'as-tu fait? Mais qu'est-il arrivé, Louise? Qu'es-tu devenue?

Il n'entendait pas les réponses, la colère lui bouchait les oreilles. En vain elle essayait de lui narrer son histoire, l'ivrogne, la femme de l'ivrogne, les carriers, et de lui présenter Sylvain Berjac, qui ne savait trop quelle contenance faire. Il s'écriait de plus belle :

— Mais parle donc, qu'est-il arrivé?

Il ajouta : — Qui êtes-vous, monsieur? — Ses énormes sourcils,

éclairés par la lanterne, semblaient des buissons ardens, et ses yeux lançaient la foudre sur le malfaiteur qui lui ramenait sa fille, après avoir sans doute projeté de la lui prendre. Je m'empressai de tirer ma révérence à ce brutal et de redescendre le sentier au pas de course, sans que personne s'avisât de me retenir.

J'éprouvais un vif dépit de ma mésaventure ; j'en voulais à Mlle Havenne de m'avoir exposé à cette ridicule algarade. Bientôt je m'en pris à moi-même, à ma chienne d'imagination, qui allait, trottant, galopant, sans savoir où ; je maudissais les songes ineptes qu'elle avait un instant caressés, la folie d'un homme qui, à peine échappé du naufrage, avait pu rêver de reprendre la mer sans penser aux récifs et aux requins : — « L'aimable beau-père que j'aurais là! me disais-je. Et quant à elle... Eh! oui, elle a de jolis yeux, une voix et un teint de blonde, le cœur doux et charitable. Cela prouve-t-il que l'homme assez heureux pour posséder sa gentille personne serait à l'abri de tout accident? On peut s'attendrir sur Balthazar et avoir un petit cousin. »

Et tout en pestant contre mon extravagance, j'arrivai à Mon-Cep. Mon dîner, qui avait trop attendu, sentait le réchauffé. Je le mangeai pourtant de grand appétit, et je pris mon café sans me plaindre de n'avoir pas une femme à faire asseoir sur mes genoux. O ma chère liberté, tu es le bonheur! Si jamais je te perds, si jamais je renonce aux douceurs de ta reposante compagnie et aux voluptés amères de la solitude, quoi qu'il puisse m'arriver, j'aurai mérité mon sort et mes accidens.

XVII.

7 avril.

Sans avoir l'air d'y toucher, Francine est au fait de tous les propos qui circulent dans le pays. On ne peut pas entonner toujours les cantiques de Sion ni passer toute sa vie au sommet du mont Thabor ou dans le séjour des bienheureux. On reprend terre quelquefois, on revient clandestinement en Saintonge, on s'assied sur le pas de sa porte, on questionne les passans, on jase, on commère. Elle me disait tantôt qu'on tient généralement M. Havenne pour un homme de bon conseil et de bon secours, dont la parole vaut de l'or. Mais on l'accuse de refuser sa porte à tout visiteur qui n'est pas vêtu d'un bourgeron, parce qu'il veut garder Mlle Louise pour lui et qu'il n'entend pas qu'on la lui prenne.

Cela explique la rebuffade qu'il m'a faite hier soir. Il m'a trouvé

sans doute la figure d'un prétendant, d'un larron de filles. Calmez-vous, mon bon monsieur : vous pouvez dormir sur vos deux grandes oreilles, on n'en veut pas à votre bien.

C'est égal, un homme sans fortune, qui sacrifie sa fille à ses jalousies de père, est un assez vilain égoïste. Tu ne vivras pas toujours, grand chercheur de petites plantes ; après toi, que deviendra-t-elle ?

XVIII.

13 avril.

... Babylone l'adorait sous le nom de Mylitta, la Phénicie sous le vocable d'Aschera-Astarté. Elle s'appelait Anaït en Cappadoce, Omphale en Lydie, Amma chez les Phrygiens, Derketo chez les Philistins, et, malgré les interdictions de leurs prophètes, malgré les menaces de Jéhovah, le Dieu jaloux, les Israélites la servirent durant des siècles sur les hautes collines, dans les bocages, à l'ombre des arbres toujours verts. Les Grecs, le plus jeune des peuples, en firent leur Aphrodite, la réduisant au rôle de mère des grâces et des jeux, et à leur exemple, Rome ne vit dans sa Vénus que la déesse de la beauté. Les Grecs possédaient l'art d'apprivoiser les dieux ; ils empruntaient à l'Orient ses divinités les plus augustes et les plus terribles, et ils chargeaient leurs poètes de les domestiquer, de leur limer les dents et les griffes, de leur apprendre à rire, afin que les petits enfans pussent les mener en laisse et jouer tranquillement avec elles, toutes les privautés étant permises avec un dieu qui sait rire.

De quelque nom qu'elle s'appelle, Mylitta, que tous les peuples ont connue et que les bêtes adorent sans la nommer, est la grande mère, l'éternelle nourrice, qui préside aux enfantemens et favorise les naissances. A Éphèse, sa statue la représentait les mains ouvertes comme des mains qui donnent, la poitrine chargée d'innombrables mamelles gonflées d'un lait céleste. C'est elle qui fertilise les seins et les semences, qui permet aux entrailles des femmes de devenir fécondes et de faire durer l'univers, qu'a produit un caprice, qu'un caprice pourrait détruire. Baal comme Jéhovah est jaloux de ses créatures, qui le mettent à l'étroit ; il s'indigne par instans que quelque chose existe à côté de lui et lui dispute l'air qu'il respire, et il lui prend comme une démangeaison d'anéantir son ouvrage, de tout ramener à l'antique chaos. O Mylitta ! c'est toi qui retiens le bras de Baal prêt à frapper.

Le Dieu qui détruit est né du feu dévorant; Mylitta est sortie du sein des eaux fécondantes, elle a pour symbole le marais à l'onde grasse et paresseuse, à la verte chevelure. Quand elle s'appelle Dalila, elle dompte l'orgueil de Samson; lorsqu'elle se nomme Omphale, elle soumet à son empire les plus fiers lions, les contraint de s'asseoir à ses pieds, déguisés en femmes, et de filer sa quenouille. Mais cette divinité bienfaisante est sujette à de brusques retours. Elle avait longtemps résisté à l'audacieux qui l'a rendue mère, il dut recourir à la force pour dénouer sa ceinture, et s'étant donnée à regret, elle n'admet pas que personne refuse de se donner. Lui manque-t-on d'obéissance, elle reprend sa première forme, elle redevient la vierge guerrière, déchaînant sur les nations ingrates les fléaux qui tuent. Elle avait à Pédase une prêtresse qui, à la veille d'une catastrophe, prenait subitement de la barbe, signe certain que la déesse irritée était lasse d'enfanter, lasse de nourrir, et les peuples en étaient réduits à attendrir ses refus par des sacrifices de larmes et de sang.

Mylitta, la grande déesse, autorisait tous les êtres vivans à vivre et à jouir, elle leur intimait la défense de rien posséder en propre. S'approprier ce que les dieux ont créé, c'est entreprendre sur leurs droits, c'est usurper leur bien, c'est un crime d'orgueil ou de folie. Tant que Mylitta gouverna les hommes, qui n'avaient pas encore eu la sotte pensée de se distinguer des animaux, aucun n'osa dire : « Ceci est à moi. » Comme chez les bêtes, l'usufruit appartenait à tout le monde, la propriété n'était à personne. On vivait dans l'indivision, les femmes elles-mêmes étaient le bien commun de la tribu. Quiconque essayait d'en garder une pour lui, refusant d'en faire part à son prochain, passait pour un malhonnête homme et encourait les rigueurs de la loi, s'étant rendu coupable de détournement, de larcin et de dol envers la communauté.

— Et c'était la vraie justice, et c'était le vrai bonheur, s'écrie à ce sujet sir John Almond, car l'homme n'atteint jamais au bonheur qu'en se conformant au droit naturel que lui enseignent les bêtes. Mais un jour, sentant sa force et croyant à sa raison, il s'insurgea contre sa vraie destinée. On vit paraître d'audacieux révolutionnaires, qui inventèrent la propriété et le mariage, et je maudirais leur nom si je les connaissais. — Sir John ajoute : « Alors, pour la première fois, Petrucchio put dire à Catherine : « Je veux être le maître de ce qui m'appartient; tu es ma chose, ma maison, mon ameublement, ma grange, mon cheval, mon bœuf, mon âne et mon tout. » Mais alors aussi d'autres Petrucchio ont pu dire à d'autres Catherines : « Vous êtes ma servitude, ma chaîne, ma prison, mon fléau, ma calamité et l'éternel supplice de ma misérable existence. »

En s'exprimant ainsi, sir John pensait évidemment à lady Almond, qui est une femme difficile à vivre, acariâtre, insupportable. Le pauvre homme, ayant demandé son divorce et n'ayant pu l'obtenir, n'avait rien trouvé rien de mieux que de mettre entre sa calamité et lui toute la largeur de la terre.

Depuis que je connais plus exactement son malheur, il m'est devenu plus sympathique. Mais sa théorie du droit naturel, telle qu'il l'expose dans un opuscule inédit, que Théodule a traduit en français, bouleverse toutes mes idées. Je croyais la famille vieille comme le monde et que les premiers hommes avaient vécu patriarcalement, comme Abraham, Isaac et Jacob. Faut-il donc croire que les premières sociétés humaines ne furent que des parcages de troupeaux, que, biens et femmes, on possédait tout en commun et que les enfans ignoraient leur père? Sir John me trouble par son érudition; il a tout lu, il cite Hérodote, Strabon, tous les historiens anciens, qui certifient que les Massagètes, les Agathyrses, les Ausiens, bien d'autres peuples encore, dont je n'avais jamais ouï parler, vivaient dans la promiscuité. Sir John cite aussi des savans modernes et d'illustres voyageurs qui ont retrouvé en plus d'un endroit les traces encore subsistantes du communisme des premiers âges.

L'un d'eux prétend que le mariage, cette institution révolutionnaire, a son origine dans la coutume qu'ont les gouvernemens de récompenser par des faveurs le zèle intéressé de leurs féaux, que tel guerrier, pour s'être distingué dans une expédition, fut autorisé par son chef à se réserver la possession de la belle étrangère qu'il avait capturée. C'est aussi l'opinion de sir John Almond; il voit dans le mariage par capture la source funeste du sacrement qu'il déteste du plus profond de son âme anglaise. Il dit à ce propos :

« Fatale fut l'imprudence des tribus qui décernèrent une prime d'encouragement à leurs Achilles, en leur permettant de garder Briséis pour eux; chacun voulut avoir la sienne. Le mariage, qui ne fut d'abord qu'un privilège de tolérance, entra dans les mœurs, dans le droit commun, et les lois, après avoir garanti la communauté contre les prétentions égoïstes des individus, protégèrent l'égoïsme contre les justes réclamations de la communauté. Elles accordèrent à chacun la faculté de faire son pot à part et lui interdirent de toucher au pot des autres. De ce jour, le monde se corrompit, se gâta. L'homme n'avait connu jusqu'alors que les besoins naturels, qui sont toujours modérés, il apprit à connaître l'amour intempérant et fatal du fruit défendu, car les curiosités comme les désirs s'irritent par la défense, l'imagination s'exalte, s'affole : derrière toute porte fermée elle rêve un paradis. De ce jour également, le cœur de cet animal perverti fut en

proie à une maladie jusqu'alors ignorée, au plus méchant virus qui ait jamais empoisonné notre sang. O jalousie! tu es à la fois la plus inutile de nos passions et celle qui fait le plus souffrir! »

Cette douloureuse exclamation témoigne assez qu'avant de prendre en horreur lady Almond, sir John l'avait beaucoup aimée. Mais il appartient, ce me semble, aux vrais philosophes de rester toujours maîtres de leurs passions, et ils ne devraient jamais penser à leur femme quand ils dissertent sur le droit naturel. J'ai lu, je ne sais où, que dès qu'une femme entre pour quelque chose dans un raisonnement, toutes les idées se brouillent.

Cependant que faisait Mylitta, la grande déesse? Où avait-elle l'esprit? Était-elle absente des choses de la terre, en voyage ou endormie dans quelque étoile perdue? Un geste, un regard lui aurait suffi pour anéantir les impies novateurs qui dérogeaient à sa loi et apprenaient la désobéissance à ses peuples. Mylitta s'est laissé tromper, abuser par l'homme, qui, ainsi que l'enseigne sir John après le docteur Hervier, est le plus artificieux, le plus rusé des animaux. On n'avait garde de la braver, on l'entourait d'hommages, on la courtisait, on la fêtait d'autant plus qu'on était plus infidèle à ses préceptes. Les peuples n'ignoraient pas que l'institution du mariage était une entreprise criminelle, un audacieux attentat à la loi divine; mais ils savaient aussi que les dieux sont sensibles aux flatteries, que lorsqu'on sait les prendre, leur chatouiller l'âme et les oreilles, ils deviennent accommodans et se contentent de peu. De graves historiens attestent qu'en Libye, chez les Nasamons, les nouvelles mariées, durant toute la nuit de leurs noces et jusqu'à ce que le coq eût chanté, appartenaient à tout le monde : c'était la médiocre rançon qu'elles payaient à Mylitta. Les Babyloniennes, comme le racontent Hérodote et Strabon, étaient astreintes à l'obligation de se donner à un étranger une fois dans leur vie. Cela se passait dans le temple de la déesse. Les femmes de grande naissance s'y rendaient en voiture et en grand appareil; les petites bourgeoises arrivaient humblement à pied, s'asseyaient sur un gradin, une corde nouée autour de la tête, en signe de servitude temporaire. Des couloirs avaient été ménagés dans la foule; les étrangers y circulaient à leur aise, promenant de toutes parts leurs yeux et leur convoitise. Quand ils avaient arrêté leur choix, ils jetaient quelques pièces d'argent ou d'or à celle qui leur agréait en lui disant : « J'invoque contre toi la déesse Mylitta! » — Et elle suivait docilement l'homme qui l'appelait, après quoi elle retournait d'un air modeste dans la maison de son mari : — « De ce jour, ajoute Hérodote, quelque somme qu'il te plût de lui offrir, elle ne t'accorderait rien. » Elle était quitte, elle s'était donnée comme jadis Mylitta se donna; elle avait

payé sa dîme, racheté par son sacrifice le péché du mariage, obtenu du ciel le pardon de sa pudeur et le droit d'être chaste jusqu'à la fin de ses jours.

A mesure que les cœurs se resserraient, que le goût de la propriété dégénérait en fureur, que la famille se retranchait plus étroitement dans son égoïsme jaloux et farouche, de tels sacrifices semblèrent trop durs. Une classe spéciale de femmes, libres de tout autre engagement que les vœux d'impudicité qu'elles prononçaient en entrant au service de Mylitta, fut chargée de s'acquitter pour tout le monde. Ces hiérodules, ces courtisanes sacrées, habitaient le temple de la déesse, seul asile du droit naturel; à Comana, on en comptait six mille, et les femmes mariées se trouvèrent ainsi affranchies de tout tribut.

— « Les Grecs y mirent encore moins de façons, continue sir John Almond. Ces casuistes très experts, dont la conscience se tirait de tous les pas difficiles par d'ingénieux stratagèmes, eurent bientôt fait d'inventer de nouveaux dieux qui étaient dans le mouvement et qui leur commandaient de désobéir aux anciens. Ils se fabriquèrent un Olympe tout neuf, ils détrônèrent les vieux rois légitimes du ciel, les remplaçant par une branche cadette qui avait juré fidélité à la révolution et promis de s'assujettir en toute chose aux convenances de leurs peuples. Mylitta se plaignait-elle qu'on abandonnât ses rites et sa loi, ces mauvais plaisans lui répondaient qu'ils étaient désolés de lui manquer de respect, qu'elle devait s'en prendre à leurs nouveaux maîtres, que telle de leurs divinités ordonnait à leurs filles de rester pures, que telle autre considérait la fidélité conjugale comme la première des vertus; telle autre encore, déesse couronnée d'épis, n'avait de goût que pour les héritages bien fermés et enjoignait sous les peines les plus sévères d'entretenir avec soin les bornes des champs, la clôture des jardins. Déchue de ses honneurs, Mylitta passa au rang de divinité subalterne et interlope, de céleste aventurière; on la réduisit à la portion congrue, les grasses victimes n'étaient pas pour elle; quand on lui offrait une couple de maigres colombes, elle devait s'en tenir satisfaite. Avait-on besoin de son secours dans quelque urgente nécessité, on l'amusait par de vaines fictions, par de fallacieuses promesses. Les habitans de la Locride épizéphyrienne avaient placé leur cité sous son invocation. Vivement pressés par les armes de leur cruel ennemi, le tyran de Rhegium, ils firent vœu que, si leur bonne patronne les assistait dans leur détresse, ils lui consacreraient leurs filles pour qu'elle en disposât à son plaisir. Ce ne fut qu'une singerie. Au jour de l'échéance, les magistrats, ayant convoqué toute la jeunesse masculine, obtinrent qu'elle s'engageât sous la foi du serment à s'abste-

nir du fruit défendu, et une fois de plus, Mylitta-Aphrodite-Vénus fut honteusement mystifiée par les hommes.

« Ivres d'orgueil, poursuit sir John, les peuples s'applaudissaient de leur triomphe sur les dieux de leurs pères, sur l'antique superstition. Cependant ils rentraient quelquefois en eux-mêmes; assaillis de vagues remords, de ces inquiétudes d'esprit qui accompagnent les entreprises outrageuses et sont le châtiment des grandes infidélités, ils se prenaient à douter de leur bonheur, où ils se sentaient à l'étroit, et ils regardaient les bêtes avec envie. Au fond de leur cœur dormait le confus souvenir d'un âge d'or, qu'avaient connu leurs premiers ancêtres. Dans ces temps bénis, tout appartenait à tous; les jardins n'avaient pas de clôture, les champs n'avaient pas de bornes; l'assistance mutuelle pourvoyait à tous les besoins; point de maîtres ni de serviteurs, point de riches ni de pauvres; chacun avait le nécessaire, et, libre de toutes les passions qui rongent, on vivait dans l'innocence, au jour le jour, aussi heureux que peut l'être dans sa forêt une peuplade de singes, occupée de subsister et de jouir, insouciante du vain et triste honneur de posséder. Les peuples se souvenaient, et chaque année, à Athènes comme à Rome, on s'essayait pendant quelques jours à faire revivre des temps à jamais disparus. Cela s'appelait les jeux floraux, les fêtes phalliques de Bacchus. La cité, prisonnière morose des lois de convention, sortait brusquement de son cachot pour respirer durant quelques heures l'air libre des premiers âges. Partout régnait la plus bruyante allégresse, on se plongeait avec délices dans une licence effrénée. On se promenait vêtu de peaux de bête, remémorant ainsi des origines depuis longtemps reniées et des liens de parenté dont on regrettait de s'être affranchi. L'esclave traitait avec son maître d'égal à égal. Plus de défenses, plus d'interdictions, plus de police des rues. Toutes les privautés étaient permises envers les femmes qu'on rencontrait; on leur rappelait sans autre façon qu'elles appartenaient à tout le monde et que le mariage est le plus monstrueux des abus.

« Hélas! après le carnaval, le carême. La loi reprenait bientôt son tyrannique empire; le prisonnier réintégrait sa prison. Les hommes recommençaient à vivre sous le régime du tien et du mien, de la tienne et de la mienne. Le législateur leur avait persuadé qu'ainsi le voulaient les nouveaux dieux, que c'était dans l'ordre, tandis que la bête qui est au fond de chacun de nous et qui est, à vrai dire, la meilleure partie de nous-mêmes, leur criait vainement que cet ordre prétendu n'est qu'un affreux désordre... »

A cet endroit de son discours, sir John s'interrompt brusquement. Après quelques lignes de petits points, il s'écrie en forme de conclusion:

« Maris trompés, ne vous plaignez pas de votre sort; votre femme a revendiqué contre vous les antiques traditions du droit naturel. Non, ne vous plaignez pas : Mylitta a vengé sur vous sa vieille injure et ses autels abolis! »

En me mettant à table, je restituai à Théodule, qui ne tremble plus la fièvre, sa précieuse traduction du petit traité inédit de sir John. Il m'avoua qu'il avait cherché inutilement à Bordeaux un éditeur assez aimable pour consentir à la publier, et il m'insinua que je ferais une bonne œuvre en me chargeant des frais d'impression. J'accueillis avec froideur son ouverture.

— A quoi bon? lui dis-je.

Il se piqua et me répondit :

— Ce serait tout au moins une lecture à recommander à toute la race des maris peu philosophes, qui font beaucoup de bruit pour peu de chose.

Sur la fin du dîner, pendant lequel il but plus copieusement que d'habitude, il porta un toast à sainte Mylitta, et il voulut obliger Francine à trinquer avec lui. Francine, qui ne peut le souffrir, lui répliqua sèchement qu'elle était protestante, que les protestans ne fêtent pas les saints, qu'au surplus elle n'avait pas l'usage de boire à la santé des gens qu'elle ne connaissait pas.

XIX.

15 avril.

Ce matin, en ouvrant ma fenêtre, j'ai respiré le printemps à pleins poumons. Depuis plusieurs semaines, les hirondelles sont revenues; les arbres hâtifs sont en pleine sève, tout bourgeonne, tout reverdit, et, comme le cri des hirondelles, les cerisiers fleuris annoncent à l'univers que les dieux jaloux ont leurs jours de clémence, qu'ils ne regrettent point d'avoir créé, qu'aucune catastrophe ne nous menace, que la barbe ne pousse pas encore au menton de la prêtresse de Pédase, que la grande charte ne sera révoquée ni aujourd'hui, ni demain, que bêtes et hommes, toutes les espèces continueront de vivre, que le ciel leur concède un nouvel abonnement à l'existence... O Mylitta! tu oublies l'affront fait à tes autels, nous trouvons grâce devant toi. Le pardon de Mylitta, c'est le printemps.

Je disais tantôt à Francine, qui épluchait sa salade, que la nouvelle saison m'avait toujours paru difficile à passer, que je ne me

sentais pas à mon aise, que j'éprouvais une langueur de fatigue et d'ennui. Elle ne s'arrête jamais à ce qu'on lui dit, elle va plus loin :

— Monsieur! me répondit-elle, il n'est pas bon à l'homme d'être seul.

— Y penses-tu, ma bonne vieille? Tu veux donc me remarier? J'ai bu, je ne boirai plus.

Elle a toujours sa Bible dans l'esprit et à la bouche :

— La femme adultère, reprit-elle, mange et s'essuie les lèvres; puis elle dit : « Je n'ai point commis de mal! » Mais il y a encore dans le monde des filles honnêtes...

— Celles que je pourrais épouser dans ce pays ne te conviendraient point; presque toutes sont catholiques.

— Qu'importe, si elles sont de la religion des braves gens? Les deux fils d'Élimélec épousèrent des Moabites, Horpa et Ruth, et celui qui épousa Ruth eut toujours le cœur en joie; son seul chagrin fut de mourir tout jeune... Madame votre mère, poursuivit-elle, avait coutume de dire que « l'homme qui ne se marie pas, le diable le tente. »

Je n'essayai pas de lui faire comprendre que le mariage est une institution révolutionnaire, que le droit naturel autorise à jouir, interdit de posséder, que sir John Almond l'a déclaré, et que sir John ne se trompe jamais, sans compter qu'il a pour lui Hérodote, Strabon et d'autres grands hommes. Je me contentai de lui dire :

— Francine, sais-tu quelle est cette sainte à la santé de qui tu as refusé de boire?

Elle étendit en croix ses deux bras sur son saladier et me dit :

— Qui donc l'a inventée, celle-là?

— Ma bonne fille, elle est vieille comme le monde : c'est la sainte qui envoie les tentations.

— Aussi n'ai-je pas bu, me répondit-elle en s'applaudissant de sa perspicacité.

Et elle se remit à éplucher sa salade.

C'est un fait exprès, je ne peux plus sortir sans rencontrer près de ma grille Mlle Zoé, qui, sa journée faite, rentre chez ses parens. Chaque fois, elle me jette un regard en coulisse. Je ne désarme pas; la sévérité de mon sourcil la démonte, lui fait baisser les yeux, et elle passe son chemin en me gratifiant d'un petit salut confit en modestie.

Il faudra que je change mes heures de promenade. Cependant le sage d'Albion l'a dit : « Celui qui va chercher la rose au fond d'un précipice est un fou; celui qui l'a sous la main et ne la cueille pas ne sera jamais qu'un benêt. »

XX.

3 mai.

Est-ce l'effet d'une griserie de printemps? ou Mylitta m'a-t-elle jeté un charme?

Aujourd'hui dimanche, j'étais sorti de bonne heure pour donner un coup d'œil à mes vignes. Au retour, j'ai pris le plus long. Le sentier que j'enfilai traverse un taillis de chênes et me conduisit près d'une mare, en forme de cuvette, qu'on appelle la « Mare-aux-Têtards. » Alimentée par des sources secrètes, les saisons les plus sèches ne la tarissent jamais. Je m'adossai contre un arbre, je regardai quelques instans cette eau noire, assez profonde, tachetée par endroits de larges plaques vertes. Un fouillis d'herbes l'enveloppait de tous côtés : la marjolaine, le souchet, s'y mêlaient aux joncs et aux glaïeuls. Je croyais entendre dans ce fouillis des bruissemens, des remuemens étranges : il s'y passait beaucoup de choses : il y avait là des mourans qui ne voulaient pas mourir, des existences usées qui demandaient un répit, et de jeunes vies toutes fraîches, impatientes de les remplacer. Le printemps vaquait à son ouvrage; il employait toutes les dépouilles à engraisser la terre et fabriquait du neuf avec du vieux. Le limon gras fermentait, exhalait à la fois une odeur de pourriture fécondante et de semences, de germes en travail. On devinait sous les épaisseurs de verdure qui le cachaient un grouillement d'êtres rampans ou ailés, éclos d'hier, qui, encore empêchés dans leurs mouvemens, connaissaient déjà les inquiétudes amoureuses, et dont la curiosité agitée s'en allait avec effort de place en place, furetant partout des nouvelles. D'autres, plus avancés en âge comme en science, se livraient à d'ardentes poursuites, sachant bien ce qu'ils cherchaient, certains de le trouver, d'être initiés avant la fin du jour aux délices du grand mystère.

La « Mare-aux-Têtards, » où je me souviens d'avoir pêché des grenouilles dans mon enfance, m'avait toujours paru laide; ce matin, pour la première fois, je la trouvai belle. Tout semble beau quand l'imagination s'en mêle, et, depuis quelques jours, la mienne ne me laisse pas en repos. Je crois vraiment que sir John m'a dérangé l'esprit avec son opuscule. Ne m'avisai-je pas de regarder avec une attention stupide des bulles d'air qui s'élevaient, une à une, du fond de l'eau et venaient crever à la surface? Je me demandai

quel être extraordinaire habitait dans cette bourbe. Il me revint à l'esprit que les marais et les mares sont le séjour favori de Mylitta, et je lui dis à demi-voix :

— Es-tu là?

Un éclat de rire me répondit et me fit tressaillir; mais ce n'était pas le rire d'une déesse. En tournant la tête, j'aperçus à quelque cent pas de moi Mlle Zoé Gabelin, qui, revenant de la messe, s'en allait chez sa tante. Elle aussi avait pris le plus long. Elle n'était pas seule, et le beau garçon qui l'accompagnait, le chapeau sur l'oreille, une fleur de narcisse à sa boutonnière, le nez au vent, ne s'appelait pas Joseph Loubil. Il se nomme Richard; l'abbé Poncel me l'a signalé comme un grand croqueur de poulettes, vrai don Juan de village. De là je conclus que Mlle Zoé avait au moins deux galans : l'un qu'elle recevait à la grille, l'autre qui l'aide à traverser les taillis. On affirme que la femelle du *smynthurus luteus* ne reçoit jamais à la fois les hommages de deux de ses mâles. Dieu bénisse les imaginations engourdies!

On jasait, on plaisantait, on riait. Mais Richard eut trop d'audace, il essaya de prendre sa belle par la taille; elle le repoussa vivement, je dois lui rendre le témoignage qu'elle le menaça d'un soufflet. Je sortis de derrière mon chêne. Tous deux m'aperçurent : l'un battit en retraite, l'autre poursuivit sa marche, et, en atteignant la lisière du bois, elle me trouva juste au bout de son sentier, lui barrant le passage. Elle s'arrêta court; nous restions là sans parler, face à face, nez à nez. Elle semblait fort marrie de son aventure et de cette fâcheuse rencontre. Elle se doutait que l'homme terrible, l'homme massacrant, l'inexorable moraliste, avait tout vu. La tête sur sa poitrine, l'œil morne, les mains croisées comme pour une muette prière, elle attendait avec résignation ma mercuriale et mon sermon, comme on peut attendre une averse quand on n'a pas de parapluie.

L'orage ne crevait pas. Surprise de mon silence, elle releva la tête, affronta les regards de son juge, son étonnement redoubla. Je n'avais l'air ni grondeur, ni farouche, ni puritain. Le visage que je lui montrai lui parut tout nouveau, et la curiosité remplaça la frayeur. Elle essaya de sourire pour voir comment cela serait pris. O miracle! comme elle, l'homme terrible avait un demi-sourire sur les lèvres. Elle n'en revenait pas, elle n'y comprenait plus rien.

— Mademoiselle Zoé, lui dis-je enfin, j'ai fait la nuit dernière un singulier rêve; mais, en y repensant, je le trouve encore plus joli que singulier... J'ai rêvé que j'étais seul un soir dans mon petit salon du rez-de-chaussée. Je m'ennuyais beaucoup, je me disais :

« Dieu! que les heures sont longues!.. » Tout à coup ma porte s'est ouverte, quelqu'un est entré : c'était vous. Je vous ai fait asseoir, et nous nous sommes mis à causer, vous et moi, comme une paire de bons amis... Malheureusement, un maudit coq m'a réveillé, et c'est vraiment dommage!

— Grand dommage! répondit-elle d'un ton demi-grave, demi-plaisant.

Elle se tenait sur la réserve. Mon discours lui semblait si extraordinaire qu'elle ne savait qu'en penser et me soupçonnait de lui tendre un piège. Quand les moineaux viennent à découvrir que l'homme terrible qui défendait une chènevière contre leurs approches pourrait bien n'être qu'un épouvantail, ils ont un reste de défiance, et ils sont quelque temps encore modestes et circonspects.

— Grand dommage! repris-je, mais c'est un dommage qui peut se réparer, et les rêves ne sont pas toujours menteurs. Je me suis laissé dire que le dimanche vous allez voir votre tante et ne rentrez à la ferme qu'entre huit et neuf heures, quand tout le monde dort. Ce soir, je serai seul dans mon salon. Il se trouve que l'ami qui loge chez moi est absent; il est allé passer deux jours à Bordeaux. Voyez comme cela se rencontre! Avant de rentrer chez vous, vous viendrez causer un instant avec moi; j'ai beaucoup de choses à vous dire, et ce sera aussi joli que dans mon rêve.

Cette fois, tous ses doutes étaient levés, sa conviction était faite : non-seulement elle avait humanisé, apprivoisé son juge, elle l'avait rendu amoureux, il lui proposait un rendez-vous. Quel succès! Son visage s'était épanoui; elle jouait de la prunelle, et l'orgueil de sa victoire gonflait ses jolies narines roses.

— Y pensez-vous, monsieur? Qu'en dirait-on?

— Personne n'en dira rien, par la raison que personne n'en saura rien. Quand elle n'a rien à faire, ma vieille Francine se couche comme les poules, il faut crier à pleine tête pour la réveiller; nous ne crierons pas.

Elle me jeta un regard ironique et superbe. Elle ne voyait plus en moi l'imposant propriétaire de Mon-Cep, mais un humble adorateur de sa beauté, et c'en était fait de mon prestige. Sans doute, je n'étais pas le premier venu; elle était fière de sa nouvelle conquête, mais ne l'effrayant plus, j'avais perdu tout droit à sa déférence. Elle ne respecte que ce qui lui fait peur.

— Croyez-vous donc, monsieur, me dit-elle en tortillant entre ses doigts une herbe qu'elle venait de cueillir, croyez-vous par hasard que je sois fille à m'en aller le soir, comme cela, causer avec un monsieur dans sa chambre?

— Apparemment vous n'aimez à causer qu'en plein air... Eh! nous

savons de vos nouvelles, ma belle enfant. Je vous ai surprise un soir à ma grille, et vous n'étiez pas seule.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répliqua-t-elle avec hauteur.

Elle faisait mine de s'en aller; je la retins par le bras :

— Mademoiselle Zoé, ne vous êtes-vous jamais aperçue qu'une de vos pantoufles vous manquait, une charmante petite pantoufle, ornée d'une bouffette rose?

Elle rougit et n'en fut que plus charmante :

— C'est vous, monsieur, qui me l'avez prise?

— Dites plutôt que je l'ai trouvée... Quand on rôde la nuit dans mon jardin, on a des alertes, des paniques, on s'enfuit à toutes jambes, on perd ses pantoufles, je les ramasse et les conserve précieusement dans mes armoires.

— Et vous les rendez?

— Oui, quand on vient les chercher... Viendrez-vous chercher la vôtre? A votre place, je tiendrais à la ravoir. C'est une pièce de conviction, cette pantoufle, et si je la montrais!.. La jalousie rend les hommes méchans... Viendrez-vous?

Elle me fit la même réponse qu'elle avait faite à Joseph Loubil :

— Je viendrai peut-être, mais il faut que vous me promettiez d'être très sage.

Elle attachait sur moi ses grands yeux d'un bleu sombre qui fouillaient hardiment dans les miens. L'audace de son regard me grisa, je ne pus résister à la tentation de couler mon bras autour de sa taille et de caresser du bout de mes lèvres deux joues rondes et fraîches, qui semblaient s'offrir. Elle se dégagea, mais sans colère, sans me menacer d'un soufflet. Reculant de quelques pas, elle me regarda de nouveau, et ses yeux disaient :

— Que j'étais sotte!.. Je l'avais pris pour un homme comme il n'y en a point, et c'est un homme comme les autres, et tous les hommes sont faits de la même pâte, coulés dans le même moule, et tous, jusqu'au dernier, sont amoureux de Mlle Chiffe.

Puis elle partit, se donnant des grâces, piaffant, la tête haute et haut le pied. Avant de disparaître, elle se retourna pour me lancer un sourire où éclatait la vanité, le triomphe, la gloire d'une femme qui a conquis son ennemi.

Viendra-t-elle chercher sa pantoufle? J'en doute; elle voudra se faire désirer. Mais je veux qu'elle vienne, et puisque me voilà embarqué dans cette aventure... Il ne faut jamais faire les choses à demi. J'irai l'attendre, guetter son retour, et de gré ou de force... Le feu est aux étoupes... Je veux que tu viennes; tu viendras... Je ne me suis jamais amusé dans ma vie; il faut pourtant que j'en tâte!

XXI.

Le même jour. 3 heures après midi.

Il est survenu un incident qui contre-carre mes projets, qui me jette dans de cruelles perplexités d'esprit. Je n'ai pas de chance, je n'en ai jamais eu ; quoi que j'entreprenne, il y a toujours un accroc.

J'avais ouvert un livre pour tromper mon impatience, ma fièvre : mais je ne lisais pas, je faisais semblant de lire. Mes yeux, mon attention, glissaient sur le papier, rien ne les fixait. Mon esprit était ailleurs. Tantôt il trottait dans un taillis de chênes, tantôt il s'amusait à régler le cérémonial de la petite fête que je me suis préparée pour ce soir, et je me disais : « Ce qu'il y a de mieux en ce monde, ce sont les bonheurs faciles qui viennent quand on les appelle ; je suis bien dégoûté des autres, je les laisse à qui veut prendre la peine de courir après eux. Ma vie est triste, ma vie est fade, ma vie manque de grâce et de sel ; il y faut un peu d'assaisonnement... Cette belle fille me plaît ; elle m'est entrée dans la chair et dans le sang. Je l'assoierai dans ce fauteuil ; je serai assis en face d'elle. Je lui dirai ceci, elle me répondra cela, et, peu à peu, l'entretien s'animant, s'échauffant... Sans doute, elle fera une belle défense, mais nous finirons bien par nous mettre d'accord, et puis... »

Et puis, Francine vint m'annoncer que Mme Gabelin était à ma porte, demandant à me parler. Jamais visite ne me parut plus intempestive, plus inopportune. Mais on ne se refait pas ; je suis doux, accommodant. Je dis à Francine : « Qu'elle entre! » Et cette fermière loquace entra. Elle était émue, elle avait les yeux humides. A peine assise, elle lâcha la bonde à son éloquence pathétique et m'assassina d'une histoire que je m'efforçais de ne pas écouter et que j'écoutais malgré moi.

S'il faut en croire cette bavarde, sa fille, dont elle me vantait jadis la sagesse, a distingué depuis longtemps Joseph Loubil parmi la foule de ses adorateurs ; c'est le seul qui lui ait inspiré un sentiment sérieux. Elle cause, danse, coquette avec les autres ; mais elle s'est mis en tête d'épouser Joseph. Quoi qu'on lui dise, elle répond : « Lui ou personne! » Malheureusement, son père n'y veut pas entendre. Joseph est un brave garçon, Joseph est un bon travailleur, Joseph ne boit ni ne joue ; mais Joseph n'a pas le sou, il n'a pas encore trouvé à s'établir, et le père Gabelin n'entend pas donner sa fille à un homme sans établissement. Le vieux Nicolas,

notre maréchal ferrant, pense à se retirer, à remettre sa forge et à vendre sa maison ; mais il en demande un gros prix, et Joseph n'a pas plus de crédit que de fonds. Le pauvre diable mérite qu'on le plaigne. Il est amoureux à en perdre l'esprit, il est et se croit aimé. Le voilà bien avancé! Il n'aura ni la forge, ni sa Zoé, quoiqu'elle s'obstine à dire : « Lui ou personne ! »

Hier au soir, le père et la fille se sont violemment querellés à ce sujet. Ils ont l'un et l'autre « la tête près du bonnet. »

— Ote-toi ce garçon de l'idée. Tu ne l'épouseras pas ; je ne marierai jamais ma fille à un va-nu-pieds.

— Soit!.. Bien que je sois majeure, je ne me marierai pas sans votre consentement. Mais puisque vous ne voulez pas que je me marie, puisque vous ne voulez pas que je sois heureuse, je vais m'amuser, oh! m'amuser!.. Je veux devenir une mauvaise fille, on parlera de moi, je vous en ferai voir de toutes les couleurs. Dès demain, je commencerai la danse, et elle sera si belle que vous vous en repentirez!

— Heureusement, me disait Mme Gabelin, il est sourd, il n'a pas entendu la moitié de toutes les folies qu'elle dégoisait ; il l'aurait tuée sur place. Mais je la connais ; comme elle le dit, elle le fera. Nous en aurons bientôt des nouvelles, et s'il en arrive quelque chose aux oreilles du vieux, qui ne plaisante pas sur cet article, que le Seigneur notre Dieu ait pitié de nous!

— Tout cela est fâcheux, lui répliquai-je d'un ton d'humeur. Je vous plains, ma bonne femme, mais je ne puis qu'y faire...

— Vous y pouvez beaucoup, monsieur Berjac.

— Faut-il vous répéter que je n'y puis rien?

— Laissez-moi parler, monsieur Berjac. Son père, sa mère, M. le curé, elle n'écoute personne. Vous êtes le seul homme qui lui fasse peur. Elle m'a confessé un jour qu'elle vous trouvait l'air si vénérable, si sévère, qu'elle ne pouvait passer près de vous sans trembler comme la feuille. Soyez assez bon pour causer avec elle, pour lui expliquer ce que vaut la réputation d'une jeune fille et comme elle a vite fait de la perdre et qu'une fois perdue, c'est bien fini! Vous lui direz d'être sage, de patienter, que tout finira par s'arranger... Je vous jure qu'elle vous écoutera.

— Quelle commission me donnez-vous là! Je n'aime pas à me mêler des affaires des autres.

— Ah! monsieur, il n'y a que vous pour nous aider, pour nous tirer de peine. Et, tenez, ma fille est allée passer son dimanche chez sa tante, qui la sermonnera, comme je l'en ai priée. Mais il n'y a de bons sermons que les vôtres. Elle reviendra sur les huit heures ; permettez-moi de vous l'envoyer. Je lui dirai que vous avez

quelque ouvrage de lingerie à lui commander, que cela presse, et elle viendra, et vous lui parlerez, et elle vous écoutera, et Joseph finira peut-être par s'établir, et on s'épousera, et on vous devra son bonheur.

Je refusai, elle insista. Je me fâchai, elle se mit à pleurer, et pour me débarrasser d'elle et de ses larmes, j'en passai par ce qu'elle voulait. Elle se confondit en remercîmens, en bénédictions. J'enrageais.

— Savez-vous, lui dis-je d'un ton pointu en la reconduisant, savez-vous vraiment que j'admire votre confiance, madame Gabelin, et que le tête-à-tête que vous me ménagez bénévolement me semble fort dangereux?.. Madame Gabelin, vous n'avez pas l'air de vous douter que Mlle Zoé est une superbe fille et que je n'ai que trente-deux ans.

Elle leva les yeux et les bras comme pour prendre les solives du plafond à témoin de l'indignation que lui causait l'énormité de mon propos :

— Ah! que dites-vous donc là, monsieur Berjac? Et qui s'aviserait de se défier d'un homme tel que vous?.. Ressemblez-vous à tout le monde?.. Allez, on vous donnerait le bon Dieu sans confession!

XXII.

Le même jour, 8 heures du soir.

L'autre : — Ce serait une méchante action, une vilenie, un indigne abus de confiance. Trompé plus d'une fois, tu n'as jamais trompé personne, et on ne sort pas ainsi de son caractère.

... Je voudrais bien savoir qui est l'*autre*. On l'appelle vulgairement la conscience. La conscience! c'est un mot. Mais, de quelque nom qu'on l'appelle, l'*autre* est bien gênant. Heureuses les bêtes! Elles ne connaissent pas ce genre d'embarras, à moins toutefois que les hirondelles...

XXIII.

Le même jour, 10 heures du soir.

Huit heures avaient sonné, et j'écrivais le mot : « Hirondelles, » quand elle entra comme un coup de vent, et me dit, en parlant par saccades :

— Ah! monsieur, vous êtes très fort, très malin! Vous avez ob-

tenu que ma mère m'envoyât ici. C'était une ruse inutile. Je voulais venir, je serais venue de moi-même.

Elle était si excitée que je la soupçonnai un instant d'avoir bu pour se donner du cœur. La colère était le vin qui lui chauffait le sang et lui allumait les yeux. Sans doute, les remontrances de sa tante l'avaient exaspérée. C'est une science admirable que la morale, s'il y en a une; mais les gens qui moralisent hors de propos sont le plus souvent les avocats du diable. Sa colère lui allait bien; elle me semblait encore plus belle que le matin dans le bois de chênes, et je fus pris d'un mouvement de fureur contre l'*autre*. J'aurais voulu casser quelque chose, quelque chose de vivant.

Elle devina que j'étais, moi aussi, dans un état violent; une inquiétude lui vint. Parcourant des yeux le salon, elle avisa, derrière une table ronde, un fauteuil qui lui parut un lieu de sûreté, où l'on pouvait soutenir un siège. Ayant attiré la table tout près d'elle et pourvu ainsi à sa défense, elle s'installa dans le fauteuil, attendit l'événement.

Pendant qu'elle se livrait à ce petit travail, j'avais eu le temps de me calmer, et ce fut d'une voix grave et posée que je lui dis :

— Je savais que vous teniez à ravoir votre pantoufle. La voici!

— Ne vous donnez pas la peine de me l'apporter, je la prendrai tout à l'heure, me dit-elle en se retranchant derrière sa table.

Et ses deux bras allongés me tenaient à distance.

— Ce qui m'étonne, monsieur, c'est que vous consentiez si facilement à me la rendre. Elle est bonne à garder, cette pantoufle. C'est un joli souvenir.

— Vous vous trompez bien. Elle me rappelle une soirée fort agréable peut-être pour un certain Joseph, mais assurément fort maussade pour moi.

Elle n'était plus inquiète; elle avait calculé toutes les chances de la bataille, elle se sentait maîtresse de la situation, libre d'accorder ou de refuser. Elle en revint à la coquetterie, qui est le fond de sa nature, et, me narguant du regard :

— Ce pauvre Joseph! vous en êtes jaloux?

— Horriblement jaloux. Je le hais, je l'exècre, et si je pouvais le supprimer...

— Oh! oh! dit-elle en riant aux éclats, cela tourne au tragique.

— Ne riez que du bout des dents; Francine pourrait vous entendre.

Elle fit avec deux de ses doigts un geste qui ressemblait à une chiquenaude et voulait dire : « A présent que me voilà lancée, je me moque du qu'en-dira-t-on, et, s'il y a ici quelqu'un de compromis, ce sera vous. »

— Vous l'aimez donc, ce Joseph ?

— Beaucoup, répliqua-t-elle pour irriter ma jalousie, pour jeter de l'huile sur un feu trop lent à flamber.

— Vous seriez capable de l'épouser ?

— N'en doutez pas.

— Alors, mademoiselle Zoé, m'écriai-je, pourquoi êtes-vous ici ?

Ma question lui parut déplaisante ; elle pinça les lèvres et répondit :

— Je n'aime pas qu'on me mette sur la sellette.

— Vous avez raison, mademoiselle Zoé. Et d'ailleurs, à quoi bon ? Je sais tout. Hier au soir, en passant près de la ferme, j'ai entendu des éclats de voix. On se querellait : il y avait là une jeune personne de ma connaissance qui disait à son père et à sa mère : « Vous ne voulez pas que je l'épouse, vous ne voulez pas que je sois heureuse. Soit ! je m'amuserai. » Voilà un raisonnement que j'approuve. Il est clair, en effet, que, si les gens qui n'ont pas le bonheur n'ont pas l'amusement, ils n'auront rien du tout. Entre nous soit dit, c'est mon cas, et c'est pourquoi je hais ce Joseph... Eh ! parbleu, qu'il se décide, qu'il vous épouse, que cela finisse, ou qu'il aille se faire pendre !

Elle était devenue pensive, elle nous regardait tour à tour, le tapis de la table et moi, étonnée que je fusse si bien informé et s'efforçant de deviner mes intentions. Apparemment elle s'attendait que j'allais lui dire : « Puisque Joseph ne peut pas vous épouser, arrangeons-nous. A défaut du bonheur, je serai pour vous le meilleur des amusemens. » Quelle réponse ferait-elle à cette proposition ? Le cas était grave et valait la peine qu'on y songeât. Elle ne coquetait plus, elle réfléchissait, son cerveau travaillait, et ses yeux bleus étaient presque noirs. Elle finit par me dire :

— Puisque vous écoutez aux portes et que vous savez tout, vous savez que Joseph n'aura jamais sa forge. Point de forge, point de mariage.

J'avais pris sur ma table à écrire et je roulais entre mes doigts un petit cachet en cristal. Je le laissai tomber à terre ; au lieu de le ramasser, d'un coup sec je le broyai sous mon talon. J'avais cassé quelque chose. Maigre soulagement !

— Ah ! oui, repris-je, mais vous n'êtes pas au fait... Joseph aura sa forge.

— Vous qui savez tout, monsieur, vous savez bien qu'il n'a pas le sou.

— Ah ! oui ; mais je connais quelqu'un qui lui avancera tout l'argent nécessaire à un intérêt fort modique. On le dit honnête, travailleur ; ce ne sera pas de l'argent perdu.

— Et qui est ce beau prêteur ? demanda-t-elle vivement.

— Moi, ma belle enfant, lui dis-je, moi, Sylvain Berjac.

Elle se leva tout d'une pièce, et le sourcil froncé, l'œil étincelant :

— A quelle condition, je vous prie? dit-elle sur un ton de défi.

— Sans condition; rassurez-vous. Un intérêt de deux pour cent et le plaisir de faire deux heureux, je ne veux pas d'autre récompense.

Je lui procurais du même coup une mortification d'amour-propre assez poignante et une joie du cœur dans la mesure où son cœur est capable de se réjouir. Elle perdait un adorateur dont elle avait sujet d'être fière; mais elle pouvait épouser Joseph, qui est sinon l'homme qu'elle aime, du moins celui qu'elle préfère. Le mariage impossible devenait possible. Quitter à jamais ses parens, s'appartenir, être chez elle et tourmenter à la journée l'amoureux Joseph,.. que de biens à la fois! et que d'imprévu dans ce bonheur! C'était un événement.

Elle quitta son camp retranché, vint droit à moi.

— Vous parlez sérieusement?

— Je suis toujours sérieux.

— Vous ne reprendrez pas votre parole?

— Je ne la reprends jamais.

— Et dès ce soir je peux annoncer cette nouvelle à ma mère?

— Dès ce soir, et demain vous m'enverrez votre futur pour que nous réglions ensemble nos petites affaires.

A la fois fâchée et contente, elle me tendit brusquement sa main droite, que je gardai un instant dans la mienne. Je lui dis enfin :

— Mademoiselle Zoé, vous êtes une belle fille et Joseph est un brave garçon; tâchez de ne pas le rendre trop malheureux.

Elle ne me répondit pas; elle m'examinait des pieds à la tête. Décidément j'étais un être très bizarre, très divers. Tantôt puritain sauvage, tantôt d'humeur galante, quelques heures plus tard petit manteau bleu... Avait-on jamais vu de si étonnantes, de si soudaines métamorphoses? Elle regrettait de s'en aller sans avoir le mot de l'énigme.

— Et le baiser de ce matin? me demanda-t-elle en hochant la tête et me regardant de travers.

— Ah! bien, ce baiser... Il faut que je vous explique... Mais non, repris-je, c'est trop compliqué, je désespère de me faire comprendre.

Le moyen? J'aurais dû lui parler de *l'autre*, et je veux mourir si elle connaît *l'autre*. La rage au cœur, aussi confus qu'un loup dont on a dérangé le repas et qui se voit ôter le morceau de la bouche, je reconduisis Mlle Zoé Gabelin jusqu'à la porte de la cour, et elle partit avec son étonnement et sa pantoufle.

En rentrant, je me trouvai nez à nez avec Francine, qui sortait

de sa chambre en camisole de nuit, sa lampe allumée à la main, le visage effaré, les yeux pleins de choses qu'elle n'osait pas dire. Nous avions parlé trop haut, nous l'avions réveillée.

— Francine, lui dis-je, tu vois un homme qui vient de faire une bonne action. Je ne me marie pas, mais je marie les autres.

Je lui contai l'histoire, en substance du moins, et en l'accommodant à son goût. A mesure que j'avançais dans mon récit, sa figure allongée se raccourcissait et tout s'y remettait à sa place. L'alerte avait été chaude; elle respirait comme au sortir d'un danger mortel.

— Dieu vous bénira, monsieur, me dit-elle joyeusement. Il y a des filles coquettes qui, lorsqu'elles ont un ménage, des enfans, deviennent d'honnêtes femmes.

Puis, pour soulager sa conscience par la confession volontaire d'un péché dont la honte lui pesait :

— Qu'on est bête quelquefois! et qu'on a bientôt fait d'avoir de mauvaises pensées!.. Que notre Seigneur me pardonne! J'ai failli m'imaginer que monsieur commençait à se déranger.

— J'y renonce, lui répondis-je avec accablement; c'est évidemment un talent qui me manque. Ma bonne vieille, je suis condamné à la vertu à perpétuité.

XXIV.

9 mai.

Je caressais l'espoir que Théodule resterait à Bordeaux, qu'il s'arrangerait avec son père; je me tenais prêt à lui expédier ses malles. On ne perd pas son chien; au vif chagrin de Francine, il est revenu.

Elle me disait :

— Ce joli monsieur nous prend pour une auberge. Quand donc videra-t-il une fois pour toutes le plancher?

L'affaire de la forge est réglée; j'ai traité moi-même avec le vieux maréchal. Mme Gabelin et Joseph m'accablent de leurs protestations d'éternelle gratitude; je les prends pour ce qu'elles valent. En rendant un service, vous contractez l'obligation d'en rendre un autre, et le fond de la reconnaissance n'est pas le souvenir du premier, c'est l'espérance du second. L'homme est ingrat, et le monde est cruellement ennuyeux. Je n'aime que mes vignes, je m'imagine qu'elles m'aiment un peu. C'est la seule illusion qui me reste.

On est venu tantôt m'annoncer que Mlle Zoé irait passer chez sa tante le temps de ses fiançailles; elle y sera plus à l'aise pour confectionner son trousseau. J'en suis ravi; il me tarde de ne plus la voir. Aussi bien Théodule commençait à rôder autour de la ferme, agité d'une convoitise naissante qui triomphe de sa paresse. Ah!

mais non, je m'y oppose. Je n'ai pas mangé, je ne veux pas qu'on mange. Je ne lui ai point conté mes hauts faits; il m'aurait félicité sur ma façon de cueillir les roses.

Je l'ai dit, je le répète, ma vie est fade, ma vie manque de grâce et de sel.

XXV.

12 mai.

...Voilà du nouveau! Les yeux gris que je pensais ne plus revoir,.. eh! oui, je les ai revus, et ma vie n'est plus fade; mais je crains que le souci, le chagrin, ne soit le sel qui l'assaisonne.

Ma sœur, qui n'avait pas mis les pieds à Mon-Cep depuis des années, est venue passer quelques jours avec moi. Elle ne donne rien à son plaisir et ne se dérobe jamais à ses devoirs. Une voix d'en haut lui a intimé l'ordre de s'employer délibérément au grand ouvrage de ma conversion, du salut de mon âme. Ayant appris par de tardives expériences qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, elle s'étudie à me plaire, elle me câline, elle a de l'huile dans les yeux et un parler de miel. Elle remplace la méthode sèche par la méthode suave.

Hier, dans l'après-midi, vers trois heures, j'étais assis devant ma table à écrire, vérifiant, apurant des comptes. Près de moi, Jeanne travaillait à je ne sais quel tricot au crochet, qu'elle destine sans doute à quelque pécheresse convertie. Francine accourt, faisant de grands gestes, et m'annonce M. et Mlle Havenne. Je bondis sur ma chaise. — Qu'ils entrent!

Elle entra la première, gracieuse, souriante, et je constatai sur-le-champ qu'elle était dans un de ses jours de charme et de beauté. Je lui présentai ma sœur, qui l'enveloppa d'un regard de bienveillance onctueuse, de commisération angélique. C'est la nouvelle consigne, et un bon soldat ne connaît que sa consigne.

— Où donc est mon père? dit Mlle Louise en se retournant.

L'homme éléphant s'était attardé à examiner je ne sais quoi dans ma cour. Il apparut enfin pour me dire, sur le ton brusque d'un vieux bureaucrate narquois :

— Monsieur, je suis un manant; il y a près d'un mois que je vous dois des excuses. Un soir, vous avez eu l'extrême obligeance de me ramener ma fille, que vous aviez rencontrée musant dans les chemins. Cette jeune personne, qui me gronde souvent, prétend que je vous ai très mal reçu. C'est possible, il m'arrive parfois d'être désagréable, bourru, malotru, sans m'en apercevoir. Mais je conviens de mes torts et je les répare, pourvu qu'on m'autorise à

y mettre le temps. Voilà des semaines que je me promets de venir vous voir et que je n'en fais rien. Que voulez-vous? J'ai l'humeur solitaire, les visites me coûtent. C'est ce qui s'appelle bouder contre son plaisir, car je vous assure que je suis charmé d'être ici.

Cela dit, il regarda sa fille dans les yeux, comme pour lui demander s'il avait bien parlé, si sa harangue était suffisante ou s'il devait en recommencer une autre.

Je lui fis toutes les grâces qu'on peut faire à un éléphant qu'on désire apprivoiser. La conversation ayant changé de sujet, je découvris que le malotru savait beaucoup de choses et en parlait avec autorité. Pendant qu'il discourait, Mlle Louise laissait vaguer autour d'elle ses yeux subtils de Parisienne. Je fus pris d'inquiétude, je passai furtivement en revue mon parquet, mes carpettes, mes portières, mon tapis de table, la moquette et la passementerie de mes fauteuils; je croyais apercevoir partout de grosses vilaines taches. Théodule a des habitudes de laisser-aller qui font mon désespoir : il crache beaucoup en fumant et ne crache pas toujours dans le foyer. Je m'inquiétais à tort; tout était net, en bon ordre. Selon Francine, rien ne ressemble plus à un péché qu'une tache, et cette bonne femme a le génie du nettoyage.

Par un fâcheux hasard, Mlle Havenne s'était assise dans le fauteuil que Mlle Zoé Gabelin avait occupé une heure durant. Je lui racontais cet événement avec les yeux; je lui disais : « Tout va bien; non-seulement mon parquet est propre, mais il ne s'est rien passé ici qui puisse t'effaroucher. La tentation fut forte : nous n'avons point succombé, nous sommes restés vertueux malgré nous. Tu as le regard interrogeant; cherche, fouille dans mon cœur; cette belle fille n'y est plus, et, à vrai dire, elle n'y entra jamais. La place est libre; la veux-tu? »

J'avais lu la veille dans un livre qui n'est pas un livre de science la parole qu'adressait une sainte à un poète qui l'avait dévotement aimée et depuis s'était dérangé : « Rien qu'en te montrant mes prunelles de jeune fille, je t'ai fait marcher longtemps dans le droit chemin. » Cette sainte avait sans doute des prunelles grises. Le gris est la couleur de la vertu, et la vertu, ma fidèle et déplaisante amie, me plairait tout à fait si Mlle Havenne se chargeait de me la prêcher.

On aime à prendre ses avantages, je désirais qu'elle emportât une bonne impression de Mon-Cep. J'avais décidé qu'elle verrait l'argenterie vieux style que m'a laissée mon père et qu'il respectait trop pour s'en servir jamais. J'entendais surtout qu'elle tâtât de ma cuisine; il se trouvait justement que ce soir-là l'abbé Poncel et le docteur Hervier, que M. Havenne connaît l'un et l'autre,

devaient dîner avec nous; on s'était mis en frais pour les recevoir. Au moment où le gros homme se levait pour partir, je lui déclarai que ses excuses m'avaient paru un peu maigres, que la paix ne serait rétablie entre nous que s'il consentait à manger de mon sel. Il fit la grimace, c'est toujours par là qu'il commence. Comme j'insistais, il se pencha vers sa fille, et, de nouveau, il la regarda dans les yeux. Sa première volonté est bien à lui; mais la dernière, c'est dans les yeux gris qu'il la cherche. Ils répondirent: « Acceptez. » Il accepta.

Cet homme corpulent et massif joint à sa sauvagerie naturelle ou acquise toutes les curiosités, les grandes et les petites; je ne sais comment il s'y prend pour concilier ces deux passions. En attendant le dîner, il voulut visiter en détail mon domaine. J'éprouvai, en le promenant dans mes vignes, la même joie orgueilleuse que ressentit le roi Candaule lorsqu'il montra sa femme à Gygès, histoire que je connais bien pour l'avoir mise en vers dans ma jeunesse. Mais Candaule paya cher son triomphe, il perdit sa couronne, sa tête et sa femme. Mes vignes ne me seront point ôtées. Comme me le disait un jour mon avoué, je suis leur Caïus, elles sont ma Caïa. On ne réussira point à nous démarier.

Instruit de l'événement, Théodule avait fait sa toilette des grands jours. Il nous rejoignit cravaté de rose, pimpant, l'œil en fête. Il aborda sans façons M. Havenne, comme s'il avait mangé avec lui plus d'un minot de sel, et il lui expliqua mes procédés de viticulture comme s'il les avait inventés. M. Havenne le trouvait familier et par instans le toisait avec ironie. Mais on ne peut pas se fâcher contre Théodule : son inconscience et sa gentillesse blondine sauvent tout.

Je m'étais ménagé à plusieurs reprises l'occasion de causer tête à tête avec Mlle Louise. Je l'interrogeais sur ses goûts, je tâchais de découvrir si la Saintonge était pour elle un lieu d'exil, si elle regrettait Paris. Ses réponses étaient courtes sans être brèves, concises sans être sèches. Le docteur Hervier prétend que c'est un art particulier aux Parisiennes, qu'elles ne s'appesantissent sur rien, qu'elles ont le goût des sous-entendus, qu'elles laissent courir leur esprit et leur parole sans que la promptitude dérobe rien à la grâce. Ma sœur gâta mon plaisir en mêlant aux douceurs de notre entretien ses suavités de Canaan et les roses de Saron. Bientôt elle m'enleva Mlle Havenne sous le fallacieux prétexte de lui faire admirer ma basse-cour. Selon toute apparence, elle se proposait de jeter la sonde dans les abîmes de cette jeune âme, en état de perdition.

L'instant d'après survinrent le docteur et le curé. Pendant que

ces dames causaient avec mes poules pattues, les hommes se rassemblèrent sous mon tilleul et s'ouvrirent l'appétit en buvant un verre de madère. Quand on a une idée en tête, on y rapporte tout : deux minutes après nous être assis, nous parlions de l'homme et de la bête.

— Il arrive quelquefois, dis-je à M. Havenne, que des hirondelles, ayant couvé trop tardivement, ne peuvent emmener leur géniture quand vient la saison des départs. Les mères s'en vont et leurs jeunes périssent misérablement dans leur nid. Croyez-vous que, tout en se chauffant au soleil de l'Égypte, les mères ressentent quelque remords de leur criminel abandon?

— Je n'en crois rien, répondit-il. L'instinct de migration est un instinct social, puisqu'on part en bande, et chez les bêtes les instincts sociaux sont presque toujours plus forts que les instincts domestiques. Les hirondelles dont vous parlez ont fait leur devoir en s'en allant, et il est à présumer qu'elles oublient parfaitement leurs petits. La bête a rarement deux idées à la fois, un clou chasse l'autre. L'homme a la dangereuse faculté de combiner des sentimens contraires, sans que le plus fort tue le plus faible; il est le seul être capable de porter en lui et de supporter quelque temps des contradictions inconciliables. Il en souffre souvent; parfois aussi, il en meurt.

— Je ne sais pas si les hirondelles ont une conscience, dit Théodule; mais je sais que la nôtre est une drôle de machine.

— La conscience, s'écria l'abbé Poncel en frappant du poing sur son genou, est la protestation de Dieu contre le diable.

— La conscience, fit le docteur Hervier, est le jugement que porte un cerveau perfectionné sur un corps de bête qui n'est pas perfectible.

— Ah! permettez, lui repartit M. Havenne. Quand notre bête est sage, ce qui lui arrive de temps en temps, notre raison est trop raisonnable pour la mépriser, elle et ses plaisirs.

— La conscience, que j'appelle l'*autre*, lui demandai-je, est-elle en nous quelque chose de naturel ou d'appris?

— C'est quelque chose, me dit-il, qu'on apprend sans savoir comment.

— La conscience, s'écria Théodule, est une montre que chacun règle sur l'horloge de son pays. Un célèbre voyageur portugais, Serpa Pinto, arriva un jour chez une peuplade d'Ambuélas, dont le roi, ou *sova*, était un homme fort aimable, très courtois, qui l'approvisionna de manioc, de haricots, de volailles, et mit le comble à ses bontés en lui envoyant, le soir, une de ses filles, Capéou, pour qu'il en usât à son plaisir. Capéou était une séduisante petite prin-

cesse dans la fraîcheur de ses seize ans, au regard humide et langoureux; elle avait pour tout vêtement une ceinture d'écorce très légère et un collier de *caouris*. Le voyageur portugais la trouva charmante, mais il se fit un scrupule de déshonorer la fille de son hôte. En vain, Capéou lui prodigua ses sourires, il égala Joseph en continence. Elle s'indignait qu'il l'empêchât d'accomplir son devoir. Elle lui disait : « Pourquoi me méprises-tu? Si tu es un *sécoulo*, je suis la fille d'un sova. » Qui décidera entre les principes portugais et les principes africains, entre la conscience de Capéou et celle de Serpa Pinto?

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, répliqua M. Havenne. Cependant je vous prierai d'observer...

— Sir John Almond, poursuivit Théodule, en l'interrompant, me dit un jour : « Ce Portugais s'est fort mal conduit, car un voyageur doit toujours s'accommoder aux mœurs et aux lois des peuples qu'il visite, et si ces peuples vivent encore à l'état sauvage, ils lui procureront l'occasion de conformer une fois au moins sa conduite aux admirables prescriptions du droit naturel. Au surplus, ajoutait-il, l'altruisme bien entendu nous commande de sacrifier quelquefois notre conscience à la conscience d'autrui. »

— L'altruisme! dit l'abbé Poncel, en chiffonnant sa soutane. Vilain mot, vilaine chose, qu'on a inventée pour faire pièce à la charité!

— Il m'en coûte peu de me ranger à votre avis, monsieur le curé, dit aussitôt M. Havenne, qui en voulait à Théodule de lui avoir coupé la parole. Vous avez mille fois raison : leur fameuse sympathie, dont ils nous rebattent les oreilles, est une assez pauvre invention, et je les défie d'en tirer une morale; on ne bâtit pas sur une terre mouvante. Eh! parbleu, la sympathie n'est qu'un sentiment, et c'est peu de chose qu'un sentiment. Elle peut bien me pousser quelquefois à me rendre agréable aux gens qui me plaisent, elle ne me décidera jamais à être juste envers un homme qui me déplaît ou en qui je peux voir un concurrent, et c'est de cela qu'il s'agit. A-t-on besoin de morale pour ne pas désobliger les gens qu'on aime? Monsieur le curé, je suis un grand mécréant, mais je préfère résolument une augustine à un altruiste. Ce qu'elle a fait hier me répond de ce qu'elle fera demain, et quels que soient leurs défauts, je me sens du goût pour les gens sur qui l'on peut compter.

La cloche du dîner interrompit cet entretien, il ne fut plus question de l'homme et de la bête.

Francine s'était surpassée et chacun fit vaillamment son devoir, à l'exception de ma sœur, qui, regardant son assiette avec mépris, pignochait négligemment. Elle semblait dire : « Quand donc revêtirons-nous un corps glorieux? »

En sortant de table, elle se prit de bec avec l'abbé Poncel. Il y a entre eux, depuis le temps où elle demeurait avec moi, une vieille querelle toujours ouverte, toujours prête à se rallumer. Elle lui soutient qu'il n'y a que deux sacremens ; il s'évertue à lui démontrer qu'il y en a sept, que toutes les bonnes choses vont sept à sept, et il cite l'Apocalypse, les sept cornes de l'agneau, les sept sceaux du livre, les sept chandeliers, les sept anges qui environnent le trône du Seigneur. Jeanne, féconde en objections, en raisonnemens captieux, et prompte à la parade, a réponse à tout.

Je causais avec Mlle Louise : elle ne regrette point Paris, elle se plaît en Saintonge. Elle partage son temps entre les soins du ménage, le dessin, la musique, que son père adore, les longues promenades à pied d'où l'on rapporte de petites plantes. Elle s'adonne aussi à l'élève des abeilles et elle est fière de ses ruches. Bref, elle ne s'ennuie pas, elle ne s'ennuiera jamais. Femmes, ne vous ennuyez pas! ce n'est pas la bête, c'est l'imagination et l'ennui qui vous perdent.

Me montrant du doigt ma sœur et l'abbé, et ne sachant pas trop de quoi ils disputaient :

— J'ai bien envie, me dit-elle, de les mettre d'accord en leur faisant un peu de musique.

Mon piano est un beau Pleyel, que j'achetai fort cher quelques jours avant mon mariage. Mme Hermine de Roybaz, qui se donnait pour une virtuose, y jouait de temps à autre, à tour de rôle, une polka et une valse, toujours les mêmes, dont se composait son répertoire. Triste musique ! triste musicienne ! J'avais pris le malheureux instrument en horreur. Il me semblait que cette valse et cette polka y étaient demeurées à jamais emprisonnées, et je le comparais à un possédé en qui habitent deux esprits malins. Le nocturne que joua Mlle Louise, de ses doigts souples et moelleux, détruisit le charme impur. Les esprits malins s'envolèrent et le possédé, heureux de sa délivrance, frémissant d'aise, semblait rendre grâces à cette aimable créature qui chassait les démons.

A peine avait-elle frappé ses premiers accords, M. Havenne, qui fumait sur la terrasse, était accouru, suivi de Théodule, lequel s'empressa d'aller chercher sa flûte et une partition d'opéra. On se distribua les rôles, les parties, et le concert commença. Renversé dans un fauteuil, les jambes allongées, M. Havenne témoignait de sa délectation par des grimaces ; il gonflait ses abajoues, plissait ses lèvres, ses épais sourcils se recourbaient en crochets. Il faut croire que la musique est pour lui une souffrance exquise, le plus régalant des supplices. J'étais moins content que lui : une secrète

jalousie me travaillait le cœur à la façon d'une lime sourde; je maudissais le dieu qui inventa la flûte et protège les jolis garçons qui savent en jouer.

C'était la journée aux surprises. La porte s'ouvre, je vois entrer un grand vieillard bien conservé, de figure noble, engageante, au teint vermeil et fleuri, très haut sur jambes, portant sur de larges épaules une tête étroite, ombragée d'une forêt de cheveux blancs en désordre. Il salue, il se nomme, et sans s'inquiéter de nous et de nos chétives existences, allant droit à Théodule, il lui secoue les deux mains, le tire à part, lui adresse tout d'une haleine un long discours en français, qu'il entrelardait de phrases anglaises pour affirmer son droit et sauvegarder sa dignité.

Cet homme sans cérémonie était sir John Almond, sir John en personne qui, fraîchement arrivé d'Angleterre, se rendait à Pau où sa sœur avait passé l'hiver. Le droit naturel ne défend pas d'aimer sa sœur, il autorise même à l'aimer un peu trop; mais sir John aime fraternellement la sienne, comme il déteste conjugalement sa femme.

Il avait pris son chemin par Mon-Cep, à l'effet d'avertir son fidèle secrétaire qu'il méditait un nouveau voyage, qu'avant peu il l'emmènerait du fond de la Saintonge à Samarcande, de Samarcande au Thibet, d'où l'on reviendrait par la route la plus difficile, la plus dangereuse et la plus longue. Il ne doutait pas que Théodule ne goûtât infiniment sa proposition.

— Mon bel ami, lui disait-il, ou je me trompe bien, ou vous vivez dans une maison trop grasse. Vous vous engourdissez, mon garçon; vous vous êtes considérablement épaissi. Secouez votre torpeur; l'homme est né pour voir et pour courir. Quant à moi, la seule fatigue qui me paraisse insupportable est le repos.

Théodule approuvait du bonnet; sa pension lui tient au cœur. Mais il maugréait intérieurement contre ce terrible trotteur, dont il contemplait à la dérobée, avec consternation, les jambes de cerf, ces longues jambes éternellement inquiètes, qui l'ont tant fait courir et qui le conviaient à de nouveaux exploits.

Alors survint un incident fâcheux, déplorable, désastreux, lequel aura pour moi, je le crains, les plus funestes conséquences. J'avais fait préparer un grog. Ce fut Mlle Louise qui le servit; elle en présenta un verre à sir John, dont les façons cavalières lui semblaient plus originales que déplaisantes. Sir John, la prenant pour la maîtresse de la maison et la trouvant fort à son goût, voulut se montrer galant.

— Chère madame, lui dit-il, je félicite M. Berjac... Eh! Théodule, comment l'appelez-vous donc?.. Oui, c'est bien Berjac...

Je vous disais, chère madame, qu'on ne saurait trop féliciter M. Berjac, dont le nom a failli m'échapper, d'avoir épousé une aussi charmante femme que vous. Si pareille bonne fortune m'était échue, je me serais sûrement réconcilié avec cette misérable institution qu'on appelle le mariage.

Je regardais en ce moment M. Havenne. Il rougit, il pâlit, les yeux lui sortaient de la tête. Indigné qu'on disposât si lestement de son bien, peu s'en fallut que sa jalousie paternelle ne fît éruption, et qu'apostrophant sir John, il ne lui reprochât son impertinente méprise en termes peu courtois. La riposte eût été vive; nous aurions vraiment assisté au combat de l'éléphant et de la baleine. Mais Mlle Louise, qui ne voulait pas qu'on se battît, s'empressa de prendre les devans et d'expliquer à sir John qu'elle n'était pas Mme Berjac.

— Vous vous trompez, monsieur, lui répondit-elle en riant. Telle que me voici, je suis libre, tout à fait libre, et je serais charmée de voir Samarcande.

Modestement inclinée devant lui, dans une attitude pleine de grâce, elle avait l'air de dire : « J'ai le bouquet sur l'oreille ; achetez! »

Sir John parut goûter cette plaisanterie. Il sourit agréablement et répliqua en caressant ses favoris touffus :

— Mademoiselle, excusez mon erreur. Je vous jure que si, moi aussi, j'étais libre, le marché serait bien vite conclu. Hélas! je ne suis pas né pour le bonheur, et je maudis plus que jamais ma chaîne et mes cheveux blancs.

Il avait paré sa boutonnière d'une primevère de jardin en retard. Théodule m'a expliqué que les conservateurs anglais ont choisi la primevère pour emblème, et qu'en sa qualité de champion du droit naturel, sir John se tient pour le conservateur par excellence, pour le représentant du torysme préhistorique. Il offrit sa fleur à Mlle Louise, lui demandant en échange un petit bouquet de violettes qu'elle portait à son corsage. Le troc fut accepté. La primevère était fanée, les violettes étaient toutes fraîches. Les Anglais ont le génie du commerce et des bonnes affaires.

Là-dessus, ayant vidé son verre d'un trait, il regarda sa montre, se leva, fit de grandes courbettes à Mlle Louise, lui baisa le bout des doigts, nous salua, nous autres, fort sommairement, et se hâta de regagner sa voiture, qui l'attendait à la porte pour le conduire à la station voisine.

M. Havenne avait aussi regardé sa montre; il signifia à sa fille qu'il lui tardait de rentrer à Cloville. Je lui proposai de faire atteler le panier : il refusa mon offre tout net, d'un ton sec et cassant. Il n'en voulait plus à sir John, c'était sur moi qu'il rejetait sa mésaventure, l'innocent payait pour le coupable.

— Eh! bon Dieu, me dit-il, j'ai des jambes, ma fille aussi, et les jambes sont faites pour s'en servir.

Oui, tu as des jambes; tu as aussi des défenses; malheur à qui s'y frotte!.. Il partit sans me toucher la main, me saluant du geste et d'un léger hochement de son double menton. J'avais été son gendre pendant une demi-minute : c'est un de ces crimes qui ne se pardonnent pas.

Quand les gens s'en vont, le demeurant des rats, comme on dit, tient chapitre en un coin. On devise, on glose, on épluche, on épilogue; c'est l'usage immémorial.

— La pauvre enfant! dit ma sœur, en poussant un soupir qui sortait des profondeurs de ses entrailles.

— Vraiment, de quoi la plains-tu? lui-demandai-je.

— Je m'entends, reprit-elle, et je dis : La pauvre enfant!

— Pour moi, je la trouve charmante, fit le docteur. J'admire particulièrement le pavillon de ses petites oreilles si finement modelées. J'admire encore plus sa nuque, que ses cheveux retroussés laissent à découvert, et qu'on est tenté de pincer doucement entre son pouce et son index, pour s'assurer que ce joli cou n'est pas trop fragile. Dame! ce n'est pas précisément une beauté. Ce qui plaît en elle, c'est l'élégance, c'est la grâce, c'est Paris.

— Disons tout de suite que cette jeune Louise est une délicieuse, une adorable laide, s'écria Théodule. En bonne foi, je m'en accommoderais sans me faire prier; mais la prendre sans dot, oh! que nenni! Il n'y a pas de pavillon d'oreille qui tienne; foin d'un mariage qui n'est pas une bonne affaire!

— Voilà de vilains sentimens, repartit le docteur, en se barbouillant le nez de tabac. Je dispense Mlle Havenne de m'apporter une dot; où la prendrait-elle? Dans la poche de son père? Ce n'est pas le père aux écus. Eh! qu'importe? je méprise le vil intérêt. Si je n'offre pas à cette mignonne mon cœur et ma main, c'est que j'ai juré de ne jamais convoler. Nous n'avons pas le pied marin, nous avons dit à l'océan et à ses courans perfides un éternel adieu.

— Aussi bien, reprit Théodule, quoi qu'elle en dise, elle n'est plus libre. Sir John Almond, de sa pleine autorité, vient de l'adjuger à l'heureux Berjac; ce grand pontife a tenu lui-même le poêle nuptial et béni les époux... Sylvain, mon petit vieux, attention! ayons l'œil au guet, faisons bonne garde. Les Parisiennes s'entendent à cacher leur jeu; elles ont des dessous inquiétans, et, comme disait Panurge...

— Laissez donc, interrompit l'abbé Poncel, en bien comme en mal, je vous le dis, il y a de tout dans leur Paris.

— Mon frère ne fera pas une seconde fois la folie d'épouser une catholique romaine, dit impérieusement ma sœur Jeanne, qui attendait avec impatience son tour de parler.

— La folie!.. Eh! vous êtes bonne, ma chère demoiselle; où la prenez-vous, cette folie? s'écria l'abbé offensé dans sa foi.

Et il déclara à ma sœur qu'il y avait sans conteste plus de mauvais ménages chez les protestans que chez les catholiques. Elle lui riposta que la statistique prouvait le contraire, et ils se chamaillèrent longtemps sur cet article comme ils s'étaient querellés tantôt sur le nombre des sacremens. Ce sont leurs deux grands sujets de dispute, qu'à l'ordinaire ils greffent adroitement l'un sur l'autre.

— Balivernes que tout cela! dit le curé pour en finir. Je donnerais ma tête à couper que Mlle Louise est une de ces vierges sages dont notre Sauveur louait la discrétion et la prudence, une de ces vierges qui ne laissent jamais s'éteindre leur lampe. Tout ce que j'appréhende, c'est que son mécréant de père ne l'empoisonne de ses doutes, quand il est si facile de ne pas douter!

— La pauvre enfant! répéta ma sœur une fois encore.

Elle en revenait à la note suave, sa voix était mouillée de larmes.

— Je vous en conjure, ne pleurez pas, mademoiselle Jeanne, lui cria Théodule, ou je vais me mettre à pleurer aussi, et je n'aime pas à m'attendrir sans savoir pourquoi.

Cela dit, on se sépara, le patron de la case demeura seul avec ses pensées demi-grises, demi-roses. Serait-il possible qu'un jour?..

Sans être fat, j'ose croire que je ne lui suis pas indifférent; mais je crains bien qu'entre elle et moi tout ne soit fini. Dorénavant, ce père aux sourcils en crochets se fera un devoir de me consigner à sa porte. Il se défie de mes intentions; je suis l'ennemi de ses joies, j'appartiens à la tribu de ces rôdeurs suspects sur qui on lance les chiens de garde.

Il me semble, à d'autres instans, que les grands bonheurs doivent être péniblement conquis, que j'achèterai le mien par de grands chagrins.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

VI[1].

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL CLAUZEL (1835-1836)

MASCARA — TLEMCEN — LA TAFNA — LA SIKAK.

I.

« Avec l'ardeur d'un sous-lieutenant, écrivait vingt années plus tard le général Changarnier, le maréchal Clauzel en avait, à soixante-trois ans, l'imprévoyance. Habile dans le maniement des troupes, ferme en face des difficultés parfois imprudemment provoquées, équitable et bienveillant dans l'exercice du commandement, même à l'égard des hommes qui, dans la vie politique, auraient été ses adversaires, il était aimé des officiers, même des soldats, quoique négligent, non indifférent, il ne donnât pas assez de soins au bien-être de ces généreux instrumens de sa gloire. Incomplet, inégal, mais doué de rares facultés, il est, de tous les hommes de guerre que j'ai vus de près, celui qui m'a le plus instruit par ses défauts comme par ses grandes qualités. »

Profondément troublé par le désastre de la Macta, Alger attendait avec impatience le maréchal Clauzel. Quand il débarqua, le 10 août 1835, sur le quai de la Marine, d'où il était parti, quatre ans et demi

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril et 15 mai 1885.

auparavant, délaissé par la faveur populaire, il fut accueilli par une foule enthousiaste. C'était, pour beaucoup, à la médiocrité de ses prédécesseurs qu'il devait ce regain de popularité; entre eux et lui, la comparaison était toute à son avantage; on le regrettait déjà sous le général Berthezène; sous le comte d'Erlon, on le réclamait à grands cris. Son attitude à la chambre des députés, en face des ennemis de la conquête, avait achevé de rétablir son prestige. Tel on l'avait vu en 1831, tel on le revoyait en 1835. En faveur de ses qualités, qui paraissaient plutôt rajeunies, on oubliait volontiers ses défauts, ou l'on aimait à croire qu'il s'en était corrigé : on se trompait. La confiance excessive en soi-même, la mobilité d'esprit, l'imprévoyance, les illusions étaient toujours aussi grandes. Il en donna tout de suite la preuve dans une proclamation dont l'optimisme promettait bien plus qu'il ne pouvait tenir.

« Habitans de la régence d'Alger, disait-il, ma nomination au gouvernement des possessions françaises dans le nord de l'Afrique est un acte des plus significatifs des intentions du roi des Français. Quelque compliquées que soient en ce moment les affaires, je parviendrai, j'en ai l'espoir, avec l'aide de l'administration et le concours des habitans, à rétablir la paix, après avoir puni les rebelles, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent, à favoriser toutes les entreprises agricoles et commerciales dans une grande étendue de pays, à attirer des cultivateurs européens dans la régence pour fertiliser, par leurs travaux, les terres les plus riches du monde connu et à donner ensuite un grand développement au commerce de la colonie, développement dont le commerce et l'industrie de la métropole ressentiront aussi les heureux effets. Habitans de la régence d'Alger, livrez-vous à l'espérance; elle ne sera pas déçue sous mon administration. Formez et exécutez librement des entreprises dans l'étendue des terres que nous occupons, et vous y recevrez toute la protection de la force qui est à ma disposition; mais sachez aussi que cette force dont je dispose n'est qu'un moyen secondaire; car c'est seulement par l'émigration européenne, le travail des colons et le commerce que nous jetterons ici des racines profondes. Nous formerons, à force de persévérance, un nouveau peuple qui grandira plus vite encore que celui qui commença sa création au-delà de l'Atlantique, il n'y pas un siècle. »

Cette déclaration n'était pas du tout en rapport avec les instructions que le nouveau gouverneur avait reçues du maréchal Maison, ministre de la guerre. Il lui avait été bien recommandé, précisément au sujet des entreprises commerciales, industrielles et agricoles, de prévenir des rêves et des prétentions que le gouvernement ne pouvait admettre et de se garder bien d'encourager prématurément des essais de colonisation dont le résultat, dans les circon-

stances présentes, ne pouvait être pour la métropole qu'une charge onéreuse. Aussi le ministre n'hésita-t-il pas à regretter, sinon à blâmer formellement, les promesses au moins imprudentes du gouverneur-général.

C'était d'abord et surtout le désastre de la Macta que le maréchal Clauzel avait mission de venger; mais, comme les ressources de l'armée d'Afrique n'y pouvaient pas suffire, il avait été convenu que quatre régimens d'infanterie envoyés de France viendraient renforcer la division d'Oran; malheureusement une invasion simultanée du choléra en Algérie et en Provence arrêta soudain et empêcha longtemps le départ de ces troupes; le seul 47e de ligne put arriver à Mers-el-Kébir au commencement du mois de septembre. Pendant quinze jours, du 8 au 21 août, les habitans d'Alger, les juifs surtout, furent cruellement éprouvés par le fléau; du côté des Arabes, Blida, Médéa, Miliana souffrirent bien plus encore. Quand l'épidémie eut à peu près cessé ses ravages, le maréchal, avant de s'engager de fait contre Abd-el-Kader, voulut lui disputer indirectement ses dernières acquisitions en opposant à ses khalifas des représentans indigènes de l'autorité française.

L'inévitable Ben-Omar étant sous sa main, il l'institua, par un arrêté du 9 septembre, bey de Cherchel et de Miliana; l'instituer, c'était facile; mais l'installer, c'était une autre affaire. Ben-Omar, qui avait de l'expérience, Ben-Omar, qui jadis avait été forcé de quitter Médéa et que, tout récemment, Blida même avait refusé de recevoir, n'était pas très pressé de courir au-devant d'un nouveau mécompte. Lorsqu'il fut décidé qu'il serait envoyé par mer à Cherchel, il fallut l'embarquer presque de force. C'était bien lui d'ailleurs qui avait été le prévoyant; arrivé devant la capitale maritime de son beylik, il apprit que, s'il mettait pied à terre, il serait indubitablement massacré. Cédant à ses prières, l'officier qui le conduisait voulut bien consentir à ne pas l'envoyer à la mort, et le bey *in partibus* fut tout heureux de revenir dans sa maison d'Alger jouir en paix de la pension de 6,000 francs que lui faisait la France.

Huit jours après la nomination de Ben-Omar, le maréchal Clauzel s'était donné une seconde satisfaction du même genre. Il y avait un vieux Turc, nommé Mohammed-ben-Hussein, ancien khalifa du beylik de Titteri avant 1830; le gouverneur imagina de l'instituer bey de Médéa, et d'abord le succès de cette fantaisie ne parut pas impossible. Quelques tribus écrivirent au maréchal qu'elles acceptaient son client et qu'une députation d'une quarantaine de cavaliers allait se rendre auprès de lui pour lui faire cortège; mais les gens de la montagne, Mouzaïa et Soumata, qui avaient gardé mauvais souvenir des Turcs, étaient résolus à barrer le passage aux députés. Ceux-ci, contraints de faire un grand détour par l'est, arrivèrent à Alger le 1er octobre.

Le 3, le gouverneur, en grande cérémonie, devant toutes les autorités, en présence des cadis de la ville et des grands de la plaine, donna solennellement l'investiture au nouveau bey, lui mit la gandoura sur les épaules et dans les mains un yatagan au fourreau d'or. Le général Rapatel fut chargé de l'escorter jusqu'au pied de l'Atlas. Dans la nuit du 5 au 6, une colonne de deux mille hommes, réunis au camp d'Erlon, se porta sur Haouch-Mouzaïa, où elle établit son bivouac; quand elle reprit, le lendemain, le chemin du camp, elle fut, comme d'usage, reconduite à coups de fusil par quelques centaines d'Arabes et de Kabyles. Le vieux Mohammed, n'ayant pas jugé prudent de s'engager dans le sentier du Tenia, revint à Boufarik avec la colonne; il se proposait de gagner Médéa sans bruit par quelque chemin plus long, mais moins dangereux. En attendant, le général Rapatel, ne voulant pas laisser impunie l'insolence des Hadjoutes, qui, depuis la nouvelle de la Macta surtout, redoublaient d'audace, envoya contre eux le lieutenant-colonel Marey avec les zouaves, les spahis réguliers et les auxiliaires. S'il n'y avait pas eu la capture d'un marabout, Sidi Yahia, célèbre en ces parages, c'eût été une course inutile, comme tant d'autres: il est vrai qu'avec le marabout on avait pris ses chevaux et son bétail, qui comptait près de neuf cents têtes.

Irrité d'entendre toujours parler de ces Hadjoutes, qui, toujours battus et toujours fuyant, reparaissaient toujours, le gouverneur voulut leur infliger de sa main de maréchal une si bonne leçon qu'elle fût décidément la dernière. Par une heureuse rencontre, il allait avoir la chance de faire coup double, car le khalifa d'Abd-el-Kader à Miliana, Sidi Mbarek-Mahiddine-el-Sghir, venait de descendre en plaine avec des forces considérables. Le 17 octobre, cinq mille hommes de troupes de toutes armes étaient réunis au camp d'Erlon. Le 18, au point du jour, le mouvement commença. Après avoir passé la Chiffa, on aperçut, au-dessus des gorges d'où sortent le Bou-Roumi et l'Oued-Ddjer, flotter les drapeaux rouges de Sidi Mbarek. A gauche, deux escadrons de chasseurs d'Afrique, auxquels s'était joint un peloton de la milice à cheval d'Alger, refoulèrent l'ennemi, que le 3e bataillon d'Afrique acheva de mettre en déroute: à droite, une autre charge, conduite par le général Rapatel en personne et soutenue par le 63e de ligne, eut le même succès. Le lendemain, on ne vit plus personne : Soumata, Mouzaïa, gens de Miliana, gens de la plaine, Hadjoutes même, tout avait disparu. La colonne alla devant elle jusqu'au lac Halloula, brûlant tout, haouchs, gourbis, meules et fourrages. Le 20, elle revint sur ses pas, achevant ce qu'elle n'avait pas détruit la veille; le 21, elle bivouaquait à Boufarik; le 22, elle était dissoute.

Alger était dans l'enthousiasme: c'était le bruit commun par toute la ville que les Hadjoutes avaient été littéralement anéantis; la po-

pulation, précédée du conseil municipal, s'était portée au-devant du gouverneur; l'intendant civil l'avait harangué. Le soir, il y eut des illuminations et des feux de joie. Le lendemain, on apprit avec stupeur que, le 21, pendant que la colonne revenait à Boufarik, la ferme de Baba-Ali, la grande propriété du gouverneur, avait été mise à sac et que les pillards n'étaient ni plus ni moins que des Hadjoutes. Aussitôt, passant d'un extrême à l'autre, les enthousiastes de la veille ne tarirent plus d'épigrammes au sujet de cette expédition dérisoire, et tous ceux qui l'avaient faite, même ces miliciens tout fiers d'avoir chargé au Bou-Roumi, en eurent leur part.

II.

Dans le drame qui avait pour nœud le désastre de la Macta, les affaires d'Alger même n'offraient qu'un intérêt secondaire : c'était la scène d'Oran qui captivait l'attention du public. Il y avait de ce côté-là un entr'acte dont on s'étonnait. Comment Abd-el-Kader n'avait-il pas poursuivi d'abord sa victoire? Comment n'avait-il pas anéanti sous Arzeu les vaincus démoralisés? Comment n'avait-il pas surpris et attaqué, dans cette marche de flanc d'Arzeu à Oran, les escadrons réduits des chasseurs d'Afrique? Comment enfin, pendant deux mois entiers, Oran n'avait-il pas même aperçu ses coureurs? Prudent homme de guerre, l'émir n'avait encore entre les mains qu'un instrument défectueux, fragile, facile à briser par la victoire autant que par la défaite. Était-ce une armée que ce rassemblement de goums sans cohésion, sans discipline, ardens sans doute à combattre, mais à piller bien davantage, lâchant l'ennemi pour le butin dès avant la fin de la bataille, et n'ayant plus d'autre idée que de retourner bien vite à leurs douars, mettre en sûreté leur part de pillage? Abd-el-Kader, le soir de la Macta, s'était trouvé presque réduit à ses réguliers, qui, dans le combat de Mouley-Ismaël, le 26 juin, avaient eux-mêmes beaucoup souffert; il lui fallait du temps pour les rétablir et les renforcer, plus de temps encore pour convoquer de nouveau ce qu'on peut appeler le ban et l'arrière-ban de la féodalité arabe, pour rappeler sous ses drapeaux tous ceux qui lui devaient le service. Voilà pourquoi, du 28 juin au 27 août, les alentours d'Oran furent si calmes que les Douair et les Smela y firent paisiblement leurs récoltes. Le 27 août, les coups de fusil recommencèrent; le 2 septembre, l'arrivée du 47e, le premier des régimens attendus de France, permit à la la garnison d'Oran de se montrer hors de la ligne des blockhaus, où la prudence du général d'Arlanges la tenait confinée depuis deux mois. L'émir, qui s'était avancé jusqu'à Misserghine, se retira d'abord sur le Sig, puis sur l'Habra, et finit par rentrer dans la montagne.

D'après les ordres du maréchal Clauzel, la position de Msoulen ou du Figuier, à 14 kilomètres au sud-est d'Oran, à la pointe orientale de la Grande-Sebkha, devait être occupée d'une façon permanente. Le génie, du 10 au 21 septembre, y construisit un fort étoilé capable de contenir cinq cents hommes. C'était la première étape dans la direction de Mascara, qui était le principal objectif du maréchal. Il y en avait un autre, Tlemcen, où Moustafa ben Ismaïl et les coulouglis, bloqués depuis six ans dans le Méchouar, attendaient enfin de lui leur délivrance. Afin de leur donner courage et d'empêcher en même temps l'introduction des armes et des munitions de guerre que l'émir se faisait envoyer de Gibraltar et de Tanger, le gouverneur fit occuper l'île de Rachgoun, qui commande l'embouchure de la Tafna. C'est un rocher, long de huit à neuf cents mètres, large de trois cents, dont le profil escarpé, de formation volcanique, se dresse à quarante ou cinquante mètres au-dessus de la mer; il n'y a ni une goutte d'eau ni une feuille verte; rien que le roc nu, aride, brûlé par le soleil. Le 30 octobre, au point du jour, un bateau à vapeur y débarqua, non sans peine, une petite colonie militaire. Le chef d'escadron d'état-major Sol, qui en était le chef, avait sous ses ordres un capitaine du génie, un lieutenant d'artillerie, un chirurgien militaire, un agent comptable, un interprète, cent douze hommes du 1er bataillon d'Afrique, vingt-trois sapeurs du génie, dix-huit canonniers gardes-côtes, quatre soldats d'administration, un quartier-maître et quatre matelots. Le matériel se composait de deux bouches à feu, de quatre fusils de rempart, de quarante-cinq mille cartouches d'infanterie, d'outils, de planches, de bois d'œuvre, de ferrures, de tentes, de vivres et d'eau douce pour un mois; enfin, d'un canot; car il était recommandé au chef de la colonie de se mettre en communication avec les tribus de la côte. Sur ce roc inhospitalier, l'installation fut pénible et longue; enfin, à force de patience et d'industrie, des baraques remplacèrent les tentes, et la vie matérielle s'organisa tant bien que mal; mais quelle épreuve pour des hommes habitués à l'action que l'existence passive, inoccupée, de cette sorte de naufragés volontaires! Combien devaient-ils envier le sort des heureux camarades qui, dans ce même temps, sans avoir probablement conscience de leur fortune, faisaient la traversée de France en Algérie, de Port-Vendres à Mers-el-Kébir!

Le 11e de ligne, le 2e et le 17e légers arrivèrent ainsi, mais sans ustensiles de campement, sans bidons ni marmites; on fut obligé d'en faire venir de Metz. En attendant, les troupes furent employées à la construction d'un grand ouvrage que le maréchal Clauzel avait donné l'ordre d'ajouter à la redoute du Figuier. Le 21 novembre, l'artillerie d'Oran salua l'entrée du duc d'Orléans et du gouver-

neur; un demi-bataillon de zouaves et trois compagnies d'élite, empruntées aux régimens d'Alger, leur servaient d'escorte. Le 23, le Turc Ibrahim, l'ancien caïd de Mostaganem, fut nommé par le maréchal bey de Mascara; il ne restait plus qu'à l'installer à la place d'Abd-el-Kader. Mais comment conduire jusqu'à Mascara l'énorme quantité d'approvisionnemens dont l'armée allait être embarrassée pour combattre, et qui lui était indispensable pour vivre? Les moyens de transport adoptés en Europe ne convenaient plus à la guerre d'Afrique; c'était au convoi du général Trézel qu'était dû, pour beaucoup, le désastre qu'on allait venger : l'expérience était faite. Aux prolonges et aux fourgons du train le maréchal Clauzel eut l'idée de substituer, pour une grande part du moins, des chameaux. On en loua sept cents aux Sméla et aux Douair, qui ne mirent pas beaucoup d'empressement à les fournir; aussi, pour être bien sûr de les avoir en temps utile, le gouverneur, dans la nuit du 25 au 26, fit cerner tous les douars et opérer la réquisition par l'intendance. Les troupes étaient prêtes à marcher. Deux cents hommes par régiment, pris parmi les moins valides, les cavaliers démontés, et trois cents marins furent laissés à la garde d'Oran et de Mers-el-Kébir.

Le corps expéditionnaire comprenait quatre brigades et une réserve. La première brigade, sous les ordres du général Oudinot, frère du colonel tué au combat de Mouley-Ismaël, avait la composition suivante : Douair et Sméla, Turcs et coulouglis d'Ibrahim, 2e régiment de chasseurs d'Afrique, quatre compagnie de zouaves, 2e léger, une compagnie de mineurs, une de sapeurs. Les autres brigades se composaient : la deuxième, sous le général Perregaux, des trois compagnies d'élite venues d'Alger, du 17e léger et d'une compagnie de sapeurs; la troisième, sous le général d'Arlanges, du 1er bataillon d'Afrique et du 11e de ligne; la quatrième, sous le colonel Combe, du 47e. Deux obusiers de montagne étaient attachés à chaque brigade. La réserve était formée d'un bataillon du 66e, d'une compagnie de sapeurs, de quatre obusiers de montagne et d'une batterie de campagne. L'effectif dépassait onze mille hommes, dont un millier d'indigènes. Quoique l'emploi des chameaux affectés au transport des approvisionnemens eût permis de réduire le nombre des voitures, il y avait encore neuf cents chevaux d'attelage; c'était beaucoup. Soucieux de ménager les forces du soldat, le maréchal avait fait réduire le paquetage; mais, à la place des effets laissés en magasin, chaque homme emportait des vivres pour deux jours, et, de plus, une double ration de biscuit et de riz dans un sachet cacheté, qui ne devait être ouvert que sur l'ordre des chefs de corps.

Le 26 novembre, toutes les troupes étaient réunies au camp du

Figuier. Le lendemain, la première brigade se porta au camp du Tlelate, qu'elle trouva tel à peu près que le général Trézel l'avait laissé cinq mois plus tôt : c'était une remarque déjà faite ailleurs que les Arabes n'avaient pas l'idée ou ne se donnaient pas la peine de détruire les terrassemens élevés par les Français. Le 29, après avoir traversé, sans rencontrer un seul ennemi, la forêt de Mouley-Ismaël, l'armée descendit dans la plaine du Sig ; à midi, sous un soleil radieux, mais qui n'avait plus ses ardeurs meurtrières, elle marchait allègre, confiante, bien conduite, dans un ordre admirable : en tête, au son des hautbois et des tambourins arabes, les Douair, les Sméla, les Turcs d'Ibrahim, drapeaux flottans, bannières au vent ; puis les quatre brigades dessinant un losange au milieu duquel s'avançait la masse du convoi, surveillé par la réserve. Avant la nuit, elle bivouaquait, en carré, sur la rive gauche du Sig ; les indigènes seuls étaient sur la rive droite. Là, au pied des montagnes qui le séparaient de Mascara, le maréchal reconnut d'abord la difficulté d'engager dans leurs gorges sans routes la batterie de campagne et les autres voitures. Le 30, seize cents travailleurs, relevés de trois heures en trois heures, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, construisirent sur la rive gauche de la rivière un vaste camp retranché capable de contenir, sous la garde d'un millier d'hommes, les parcs de l'artillerie, du génie et de l'intendance. On vit, pendant le travail, des cavaliers rôder, ou plutôt se promener tranquillement aux alentours, quelques-uns même jeter quelques paroles de paix aux gens d'Ibrahim. Le maréchal fit couper court à ces tentatives suspectes : si l'émir voulait négocier, il n'avait qu'à le faire nettement, sinon il fallait combattre.

Pour l'obliger à se déclarer, tout au moins à déployer ses forces, le général Oudinot reçut, dans la matinée du 1er décembre, l'ordre de pousser une reconnaissance vers la gorge du Sig. A midi, deux compagnies de zouaves, trois bataillons sans sacs, deux escadrons de chasseurs d'Afrique et cent cinquante Turcs s'élancèrent à l'attaque des premiers mamelons occupés par l'ennemi ; les avant-postes furent abordés au pas de course, culbutés, mis en déroute ; mais alors, du fond des ravins où ils se tenaient cachés, les Arabes accoururent en foule. La reconnaissance avait atteint son but ; le général Oudinot fit sonner la retraite. Engagés le plus avant au milieu des tentes abattues, les zouaves et les chasseurs d'Afrique n'entendirent pas d'abord ou ne comprirent pas le signal, et, quand ils se décidèrent à reculer, ils ne le firent que lentement. Autour d'eux le flot des assaillans grossissait comme la marée montante ; trois ou quatre volées de mitraille les dégagèrent, et la colonne, reformée en bon ordre, reprit, sans se laisser entamer, la direction du camp. A mi-chemin, elle rencontra trois bataillons que le ma-

réchal amenait en personne à son aide. Dans cette affaire, les forces que l'ennemi démasqua furent évaluées à quatre mille hommes, mais on savait qu'il y avait d'autres rassemblemens échelonnés dans la montagne, entre le Sig et l'Habra.

Deux idées hardies souriaient à l'imagination entreprenante du maréchal Clauzel : laisser d'abord à son adversaire le loisir de réunir tout son monde afin d'en finir avec lui d'un seul coup, puis frapper d'étonnement les Arabes en conduisant jusqu'à Mascara, en dépit de l'Atlas et d'Abd-el-Kader, par-dessus la montagne comme à travers la plaine, le lourd attirail de son artillerie et de son convoi. Joueur audacieux, il lui plaisait de jeter ce défi à la fortune. Le camp du Sig, destiné l'avant-veille à garder la batterie de campagne et les voitures de l'armée, allait rester désert, comme un monument de son passage et comme un lieu d'étape pour les expéditions à venir. Après avoir donné à ses troupes trente-six heures de repos, il les remit en chemin, le 3 décembre, au point du jour. Comme il ne voulait pas, dans cette saison, faire mouiller inutilement les hommes, il avait donné l'ordre d'établir pour l'infanterie, sur le Sig, deux ponts de chevalets ; la cavalerie, l'artillerie et le convoi traversèrent à gué la rivière, qui n'avait que quelques pouces d'eau. Les ponts défaits, la brigade d'arrière-garde, qui avait attendu que le génie eût chargé les chevalets sur ses voitures, se trouva séparée du gros de l'armée. Une masse de cavaliers arabes essaya, mais sans succès, de se jeter dans l'intervalle. Repoussée par le feu du 47e, cette cavalerie se replia d'abord au pied de la montagne, et là, reformée par goums sous les yeux d'Abd-el-Kader, elle s'ébranla de nouveau pour se jeter dans le flanc des colonnes en marche.

A côté du maréchal Clauzel, le duc d'Orléans suivait avec attention les péripéties du combat. Venu en Afrique, disait-il avec une modestie noble, pour apprendre, sous un manœuvrier justement célèbre, l'art de manier les troupes, il n'avait pas voulu de commandement ; c'était en volontaire qu'il faisait campagne. Plus tard, dans un des plus beaux fragmens de ces *Campagnes de l'armée d'Afrique*, œuvre excellente, inachevée par malheur, et dont ses fils ont recueilli pieusement les héroïques récits, voici comment il a esquissé en traits saisissans la leçon de tactique à laquelle il lui avait été donné d'assister, le 3 décembre 1835, dans la plaine du Sig, aux dépens d'Abd-el-Kader : « L'émir s'ébranle avec dix mille cavaliers déployés par goums sur plusieurs lignes, faisant retentir l'air de leurs cris glapissans. Au milieu des étendards et d'un groupe de chefs étincelans, Abd-el-Kader est reconnaissable à l'extrême simplicité de son costume. Cette masse imposante, dont la formation et l'aspect rappellent les armées du moyen âge, s'avance

au grand trot, précédée de nombreux tirailleurs; mais le mouvement des Français est encore plus rapide. Un changement de direction à droite, par brigade, est commandé par le maréchal, qui, ne voulant pas recevoir sur son flanc, de pied ferme, cette attaque, se porte au-devant de l'ennemi avec les première et deuxième brigades, tandis que la troisième et la quatrième couvrent le convoi en arrière et à droite. Cette manœuvre est exécutée avec une précision et une célérité qui eussent été applaudies sur un champ d'exercice. Une batterie de dix pièces de montagne et de campagne ouvre son feu au milieu des tirailleurs de la deuxième brigade, devenue tête de colonne. L'effet en est terrible, surtout autour de l'émir; son secrétaire et son porte-étendard tombent à ses côtés: mais lui-même, fier d'être le but de tous les coups, se promène au petit pas sur son cheval noir et défie, dans son fatalisme confiant, l'adresse des canonniers, obligés d'admirer sa bravoure. Ses cavaliers continuent le combat jusqu'à ce que, débordés sur leur droite par la première brigade, qui les a tournés, ils se retirent en bon ordre dans la montagne, cédant à l'emploi habile des moyens supérieurs de la tactique européenne. Le maréchal ne veut point les y suivre. Un nouveau changement de direction à gauche replace l'armée française dans la route qu'elle avait un instant quittée. Elle redescend tranquillement dans la plaine, sans paraître s'occuper davantage de l'armée arabe, qui a vainement essayé de l'attirer dans la montagne. »

Abd-el-Kader, cependant, ne se tenait pas pour battu. Il savait que, pour trouver de l'eau et un bon bivouac, l'armée française devait nécessairement pousser jusqu'à l'Habra. C'était là qu'il espérait la surprendre et l'accabler, comme au défilé de la Macta naguère. Sans être aussi favorable à son dessein, la disposition du terrain ne laissait pas de lui assurer des avantages. En voici la topographie, telle que le duc d'Orléans l'a tracée : « Une lieue avant d'arriver à l'Habra, la plaine, découverte et unie comme un lac, se resserre entre l'Atlas, à droite, et un bois très touffu, à gauche. La forêt et la montagne vont se rapprochant, et le fond de cette espèce d'entonnoir est fermé perpendiculairement par deux ravins parallèles entre eux, unissant les mamelons escarpés de la droite à la futaie très resserrée de la gauche. Derrière ces ravins, d'un accès difficile, se trouve un cimetière entouré de haies d'aloès et de petits murs, et rempli de pierres tumulaires et d'accidens de terrain qui se prolongent en arrière jusqu'à l'Habra; au centre, on voit quatre marabouts blancs, surmontés d'un croissant, dédiés à Sidi-Embarek, et servant, dans ces vastes solitudes, de point de direction et quelquefois d'asile au voyageur. C'est dans cette posi-

tion que l'émir attend les Français, qui jouent quitte ou double la même partie qu'à la Macta. L'infanterie régulière s'embusque avec intelligence dans les ravins et dans le cimetière, lieu saint marqué par des prophéties qui promettent un miracle aux musulmans. Le bois est occupé par les fantassins irréguliers, soutenus par quelques pelotons de Nizams. Trois petites pièces de canon, qui jusqu'alors n'avaient servi qu'à constater la souveraineté d'Abd-el-Kader, sont pour la première fois mises en batterie contre les chrétiens : du haut d'une colline escarpée elles prendront d'écharpe les colonnes françaises obligées de se resserrer à mesure que la plaine se rétrécit. Toute la cavalerie, sous le commandement d'El-Mezari, se réunit sur les versans de la montagne pour se jeter sur le flanc droit et l'arrière-garde des chrétiens, que l'artillerie et l'infanterie combattront de front et sur le flanc gauche. Telles sont les dispositions, bien appropriées à la nature des lieux et à l'esprit de ses troupes, que l'émir a prises avec promptitude, guidé par son seul instinct, tant il est vrai que l'intelligence du terrain et la connaissance du cœur des hommes sont les premières qualités d'un général, celles auxquelles rien ne supplée, et dont les inspirations peuvent parfois suppléer elles-mêmes au manque d'études et à l'ignorance des règles de l'art! »

De son côté, le maréchal Clauzel, observateur vigilant, avait pénétré le dessein de son adversaire ; en voyant la direction uniformément suivie par les goums, après leur défaite, vers le fond retréci de la plaine, il s'était convaincu qu'Abd-el-Kader l'attendait aux abords de l'Habra. Aussi avait-il resserré son ordre de marche et donné à la première brigade l'ordre de faire halte en attendant les autres. Puis, impatient de reconnaître le terrain qu'il avait devant lui, il s'était avancé avec le duc d'Orléans et l'état-major, précédé seulement de quelques voltigeurs et suivi d'un peloton de chasseurs d'Afrique. Tout à coup, au-delà d'un mamelon qui masquait la position de l'émir, la petite troupe se trouve en présence d'un gros de cavaliers arabes; sans hésitation, — une minute d'incertitude eût tout perdu, — les chasseurs, enlevés par l'état-major, fondent sur l'ennemi, le culbutent, remettent le sabre au fourreau, saisissent le fusil, et, tout en tiraillant de concert avec les voltigeurs, donnent aux compagnies d'avant-garde le temps d'accourir à la rescousse. Cet épisode émouvant sert de prologue à l'action décisive. Appelées aussitôt par le maréchal, les deux premières brigades sont lancées, l'une contre le bois, l'autre contre le cimetière. A peine en mouvement, du taillis, du ravin, de la montagne, de front et de flanc, une violente fusillade, soutenue par le feu lent mais bien dirigé des canons de l'émir, les accueille : rien ne les arrête. A gauche, le bois est envahi, fouillé, déblayé, enlevé ; le

duc d'Orléans, qui s'est mis à la tête d'une compagnie du 17e léger, reçoit une contusion à la jambe. A droite, les zouaves et le 2e léger, franchissant les ravins d'un seul élan, abordent dans le cimetière les réguliers de l'émir, les rompent et les poussent en désordre. Le général Oudinot, atteint d'une balle à la cuisse, remet le commandement de la première brigade au colonel Menne, du 2e léger. Le bataillon de ce régiment qui tenait la droite et couvrait de ce côté le flanc de la brigade, avait laissé en France son commandant, vieil officier d'âge à prendre sa retraite ; c'était un capitaine qui le commandait par ancienneté. Ce capitaine avait quarante-deux ans et douze années de grade : il avait servi dans la garde royale et passait pour légitimiste ; il se nommait Changarnier. « Si le maréchal Clauzel, a-t-il écrit plus tard, eût été près de nous et dans une de ces veines d'inspiration qui n'ont pas été rares dans sa carrière, la batterie de l'émir aurait été prise par le 2e léger. » Mais le colonel Menne n'osa pas user de son commandement intérimaire pour autoriser le mouvement que demandait le capitaine Changarnier, et quand le maréchal, qui s'était porté à l'extrême gauche, fut revenu vers la droite, il n'était plus temps ; la nuit tombait, et les Arabes avaient retiré leurs pièces. Le combat, d'ailleurs, était gagné sur toute la ligne ; à l'arrière-garde, le 47e et les chasseurs d'Afrique avaient vigoureusement repoussé les cavaliers d'El-Mzari. En somme, l'affaire, bien conçue, lestement menée, courte et peu sanglante, faisait beaucoup d'honneur au maréchal et à ses troupes. C'était la revanche de la Macta.

A neuf heures du soir, l'armée bivouaqua sur la rive gauche de l'Habra. Le 4 décembre, à six heures du matin, elle passa la rivière comme elle avait passé le Sig. A la place du général Oudinot blessé, le général Marbot, aide-de-camp du duc d'Orléans, commandait la première brigade. La marche parut d'abord indiquée dans la direction de Mostaganem, où l'on disait que le maréchal voulait déposer ses blessés, peu nombreux d'ailleurs ; mais, au milieu du jour, l'avant-garde reçut l'ordre de tourner brusquement à droite et de s'engager dans la montagne par la gorge de l'Oued-Addad. On allait à Mascara. La gorge, faiblement défendue par l'ennemi, que la défaite de la veille avait découragé, fut occupée facilement. Pour l'armée française, les difficultés n'allaient plus venir des hommes, mais de la nature. Il y avait neuf lieues de montagne à franchir, sans route, par des sentiers de mulet ou de chèvre, coupés de ravins, hérissés d'obstacles, à travers le chaos. Contre une attaque possible de l'émir, les dispositions de marche furent admirablement prises : trois brigades couvraient sur la droite le convoi que la quatrième protégeait à gauche ; mais, encore une fois, les hostilités se bornèrent, pendant tout le voyage, à quelques coups de

feu tirés de loin. Engagé dans les fonds, le convoi se traînait lourdement; on avait beau doubler, tripler les attelages, le génie avait beau travailler jour et nuit, multiplier déblais et remblais pour lui frayer passage, c'était beaucoup s'il avançait de deux lieues en vingt-quatre heures. Le 5 au soir, il n'avait encore atteint qu'à grand'peine le bivouac d'Aïn-Kebira.

Des nouvelles de Mascara, étranges et contradictoires, étaient arrivées au quartier-général. D'une part, on disait qu'Abd-el-Kader s'apprêtait à défendre sa capitale; de l'autre, on affirmait qu'il était au contraire abandonné, maudit par ses anciens sujets. Dans sa propre tribu, des Hachem seraient venus lui enlever brutalement le parasol doré, symbole du pouvoir, et lui auraient dit avec insolence : « Quand tu seras redevenu sultan, nous te le rendrons. » D'autres, plus emportés encore, auraient poursuivi de leurs insultes la femme de l'émir et l'auraient dépouillée de ses bijoux. Impatient de savoir le vrai, et décidé à ne s'en rapporter qu'à lui-même, le maréchal partit, le 6 décembre, dès la pointe du jour, avec le prince, le quartier-général et les deux premières brigades, laissant les deux autres, la réserve et le convoi, sous le commandement du général d'Arlanges, avec ordre d'occuper le col et le village d'El-Bordj et d'y attendre de nouvelles instructions. Ce jour-là, le temps, qui s'était maintenu beau depuis le commencement de l'expédition, devint subitement mauvais. Le maréchal avait hâte d'arriver; précédé des Turcs d'Ibrahim, escorté d'un seul escadron de chasseurs d'Afrique et de vingt-cinq zouaves qui avaient pu suivre le trot des chevaux, il déboucha, le soir, vers cinq heures, devant Mascara. Si l'ennemi eût encore occupé la ville, c'eût été courir au-devant d'un désastre. « Il n'aurait fallu, a dit très judicieusement le capitaine d'état-major Pellissier, l'auteur des *Annales algériennes*, qu'un parti de trois cents chevaux pour l'enlever et conduire à la fois à Abd-el-Kader le général en chef de l'armée française et l'héritier présomptif de la couronne. » Le gros des troupes n'arriva que deux heures plus tard. Heureusement il ne restait dans Mascara, déserté par les hadar, que des juifs. La pluie tombait à torrens; la nuit était noire. Au milieu des ténèbres et de l'inconnu, on se casa tant bien que mal. Le quartier-général, les zouaves et quelques compagnies du 2e léger s'installèrent dans la ville; le surplus de la première brigade occupa Baba-Ali, au nord; la deuxième s'établit à Bab-el-Cheikh, au sud. Quel établissement! « Des maisons délabrées, a dit un des occupans, des meubles brisés, une pluie torrentielle délayant le fumier des rues et le transformant en ruisseaux d'une boue noire et fétide; les clairons sonnant la marche pour rallier les détachemens égarés dans les ténèbres; des querelles sans nombre pour se disputer une

ignoble baraque ou une écurie: au milieu de tout cela, les hurlemens et les aboiemens furieux des chiens arabes, les cris des officiers, qui ne pouvaient se faire entendre ni obéir, et les imprécations des soldats, jurant contre tout le monde et surtout contre le temps. La nuit fut mauvaise; trempés jusqu'aux os, nous n'avions pas de feu pour sécher nos habits. Nous nous serrâmes les uns contre les autres en attendant le jour, qui fut bien lent à paraître. »

Enfin, le jour venu, on put commencer à se reconnaître. Sur le versant méridional du Chareb-er-Rih, Mascara, flanqué de ses faubourgs Argoub-Ismaïl, Aïn-Beïda, Sidi-Bougelal et Baba-Ali, était, en 1835, entouré d'une muraille haute de plus de 8 mètres, avec une kasba et plusieurs mosquées; au dehors s'étendait, comme autour de toutes les villes musulmanes, une ceinture de jardins et de cimetières. En abandonnant la ville, les Arabes l'avaient mise à sac et leur fureur s'était assouvie sur les juifs qui n'avaient pas voulu les suivre; on trouvait les cadavres de leurs victimes dans les rues, dans les maisons, dans les puits. Cependant ils n'avaient ni tout détruit ni tout pillé. Il restait de grandes quantités de blé, d'orge et de paille; les jardins étaient pleins de légumes; des centaines de pigeons voletaient par les rues; pour le soldat c'était l'abondance. De son côté, l'état-major avait fait une bonne prise, l'arsenal, la fabrique d'armes, les magasins d'Abd-el-Kader, vingt-deux pièces de canon, des fusils, des barils de poudre, quatre cents milliers de soufre et ce qui valait mieux que tout, l'obusier de montagne et les caissons naguère enlisés dans le marais de la Macta. Il n'y avait plus qu'à installer le bey Ibrahim; mais, par un de ces reviremens d'idées dont il avait l'habitude, le maréchal Clauzel s'était tout à coup dégoûté de sa conquête; l'âpreté des chemins, la difficulté des communications, la désertion des habitans, la haine dont ils étaient évidemment animés, tous ces faits, toutes ces considérations avaient réagi contre ses résolutions premières; il était décidé maintenant à quitter Mascara sans retard. Des ordres furent donnés pour détruire les canons, les magasins, les approvisionnemens, demanteler la kasba, ouvrir des brèches dans le mur d'enceinte, et livrer aux flammes la ville et les faubourgs. Pendant que la torche, la sape et la mine accomplissaient leur œuvre, le maréchal voulut faire acte de souveraineté dans la capitale d'Abd-el-Kader; un arrêté, daté de Mascara, donnant à la province d'Oran une organisation nouvelle, la divisait en trois beyliks : de Tlemcen, de Mostaganem, du Chélif, et nommait Ibrahim bey de Mostaganem.

Le 9 décembre au matin, après quarante-huit heures d'occupation, les troupes françaises évacuèrent la cité condamnée, au bruit

des fourneaux de mines qui sautaient et sous les nuages d'une fumée nauséabonde et noire dont les épais flocons rampaient lourdement sur le sol humide. Tout ce qu'il y avait de familles juives avaient supplié le maréchal de les prendre sous sa garde et de les emmener avec lui. Rien de plus pitoyable que ce nouvel exode, où les lamentations et les sanglots alternaient avec les chants bibliques. Beaucoup de ces malheureux succombèrent au froid, à la fatigue, à la faim. On vit encore une fois ce qu'on avait déjà vu, ce qu'on verra toujours, tant que se reproduiront ces tristes scènes d'abandon et de retraite, l'humanité, la compassion, le dévoûment du soldat pour ces misères, tout ce qui fut sauvé par lui, de femmes, d'enfans, de vieillards, pendant qu'il souffrait presque autant qu'eux lui-même. La pluie ne cessait pas; le brouillard absorbait le peu de lumière qui filtrait à travers les nuages. Sur les pentes, les sentiers défoncés n'étaient plus que des torrens de boue. Les chameaux dont le pied charnu est fait pour s'étaler largement sur le sol ferme, glissaient dans la vase, tombaient, refusaient de se relever, ou roulaient dans les ravins avec leur charge. C'est ainsi qu'une quantité considérable de vivres fut perdue ou avariée. Quant aux troupes qui étaient restées dans la montagne avec le général d'Arlanges, leur sort, tout aussi lamentable, n'avait pas eu du moins pour compensation la gloriole d'une entrée à Mascara. Après deux jours d'efforts incessans pour faire avancer les pesantes voitures de l'artillerie et de l'intendance, à peine avaient-elles atteint le col d'El-Bordj, qu'un ordre du maréchal leur était venu de rétrograder jusqu'au débouché des gorges de l'Atlas. Dans cette colonne comme dans l'autre, les vivres se faisaient rares ; il n'y avait plus de distributions régulières et les hommes avaient gaspillé comme d'habitude leur approvisionnement de réserve. Ce fut dans ces tristes conditions que les deux fractions de l'armée se rejoignirent, le 10 décembre dans la soirée, auprès des marabouts de Sidi-Ibrahim.

Le lendemain, un jour éclatant dissipant les nuages faisait oublier toutes les misères et ramenait la distraction des coups de fusil. Mal chaussés, mal équipés contre le mauvais temps, les Arabes s'étaient à peine montrés pendant la retraite ; ils reparurent avec le soleil, mais peu nombreux, tiraillant à distance et peu soucieux d'affronter la mitraille. Enfin, le 12, l'armée atteignit Mostaganem. Dans les derniers jours, le soldat n'avait eu pour se nourrir que quelques poignées d'orge et des lambeaux de viande arrachés aux cadavres des chevaux et des chameaux qui jalonnaient la route. Après la fatigue, l'humidité, la mauvaise nourriture, la dysenterie vint naturellement à la suite et peupla les hôpitaux de nombreux malades ; quant aux pertes causées depuis le commencement de

l'expédition par des faits de guerre, elles étaient peu considérables : deux cents hommes hors de combat, dont vingt morts seulement.

Le duc d'Orléans avait été lui-même atteint par la maladie ; le 14 décembre, il s'embarqua sur le *Castor* pour rentrer en France. Il partait emportant l'estime et la sympathie de tous ceux dont il venait de partager la fortune, depuis le maréchal jusqu'au simple soldat. « Le duc d'Orléans s'est très bien conduit dans tout cela, écrivait le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major de la division d'Oran, ne se mêlant ostensiblement de rien, fort poli pour tout le monde et fort brave. » — « Le prince est fort bien, écrivait de son côté La Moricière ; il porte bien l'uniforme, s'exprime facilement, a de l'aplomb, du coup d'œil et des idées. Il est instruit et supérieur à la moyenne de nos officiers généraux. Du reste il a fort bien pris avec l'armée et avec tout le monde sans exception. »

III.

L'expédition de Mascara, que les loustics de régiment et les beaux esprits d'Alger appelaient une *mascarade*, n'avait ni répondu aux grands espoirs du maréchal Clauzel, ni satisfait ses vastes desseins. Dans l'infini de sa confiance imaginative, il embrassait l'Algérie tout entière, envahie sur tous les points à la fois et conquise en deux coups, à supposer qu'une seule campagne n'y eût pas été suffisante. « Et d'abord, dans la province d'Oran, a-t-il dit lui-même, je voulais que nous eussions en notre puissance Mascara, Tlemcen, Oran, et pour compléter ces positions, Mostaganem, Mazagran, un camp à la Tafna et le camp du Sig, avec une colonne mobile de cinq mille hommes. Cela fait, cette province était enveloppée, dominée, soumise. Mascara en notre possession, Abd-el-Kader ou tout autre était rejeté dans le désert ; ce n'était plus qu'un chef d'Arabes errans. Tlemcen dans nos mains, il ne recevait plus ni armes, ni munitions, ni secours d'hommes du Maroc, et tous les efforts de cette puissance jalouse mouraient faute de pouvoir arriver jusqu'aux Arabes. Dans la province d'Alger et de Titteri, je voulais avoir, outre Alger, la ligne de Blida à Coléa, et deux postes avancés au versant du col de Ténia, Médéa et Miliana. Dans la province de Constantine, je voulais avoir Bougie, Bône, La Calle et Constantine. Quarante mille hommes suffisaient pour les deux campagnes, trente mille pour ces occupations et, deux ans après, vingt mille hommes dominaient complètement la régence. Cela fait, les beys nommés, établis, protégés par nous, auraient joint les troupes indigènes à nos troupes ; bientôt on eût senti partout le poids de notre autorité, l'activité de notre surveillance. Alors l'Algérie de-

venait une vraie province française, alors la colonisation n'était plus une affaire de gouvernement; elle venait toute seule. »

Voilà le rêve : voyons la réalité. Le maréchal était allé à Mascara, mais il n'avait pas jugé à propos de s'y établir ; il avait ébranlé le pouvoir de l'émir, mais il savait bien qu'il ne l'avait pas renversé. Il était le premier à le reconnaître : « Au retour de Mascara, Abd-el-Kader était-il soumis, sa puissance anéantie ? Non, quoiqu'il l'eût dit lui-même un moment, quoiqu'il eût renvoyé chez elles les tribus qu'il avait soulevées ; car, quelques jours après, il courait vers l'ouest, il soulevait le pays et se réunissait à son caïd Ben-Nouna, qui tenait Tlemcen assiégé. » Il fallait donc courir au secours de Tlemcen d'abord, après quoi on irait à Constantine. « Si vous ne prenez pas Constantine, si vous abandonnez Tlemcen, l'Afrique est perdue pour nous. Tlemcen est la porte par laquelle le Maroc vous enverra tous les ambitieux qui voudront troubler votre possession ; Constantine est celle par où passeront toutes les tentatives de Tunis suscitées par nos rivaux. Si vous n'occupez pas ces deux Gibraltar de la régence d'Alger, vous n'en serez jamais les maîtres. Il faut à la régence Constantine et Tlemcen, comme il fallait au royaume de France Calais et Bordeaux. Tant que les Anglais ont occupé ces deux villes, ç'a été sur notre terre une guerre d'extermination. »

Parmi ses excès d'imagination, il faut avouer que le maréchal ici voyait juste. Son tort a été, n'ayant pu persuader au gouvernement et aux chambres qu'il avait raison, de s'opiniâtrer dans l'exécution de ses desseins et de s'y jeter à corps perdu, avec des moyens qui n'y pouvaient pas suffire. Réciproquement le tort des pouvoirs publics était qu'avisés des projets du maréchal, sans s'y opposer ni les approuver formellement, ils le laissaient faire, quitte à lui reprocher, en cas d'échec ou seulement de demi-succès, d'avoir agi sans ordres et de son propre chef. Il se plaignait justement de cette molle attitude, qui n'était, à ses yeux, ni digne ni loyale. « Si je pressais le gouvernement de s'expliquer, a-t-il dit, et proposais des plans qui pouvaient conduire à un résultat, on me répondait verbalement d'une manière satisfaisante, et par les dépêches officielles on ne disait ni oui ni non ; on acceptait avec des restrictions, des contradictions, des doutes, etc. Pendant ce temps les choses se faisaient, mais sans ensemble, sans vigueur, sans les moyens nécessaires. Aussitôt une chose faite, au lieu de lui donner de la suite, comme je devais l'espérer, on se plaignait de ce qui avait été fait, on me désavouait, on rappelait les troupes, on ordonnait des réductions dans les dépenses. »

Il en fut ainsi de l'expédition que le maréchal Clauzel avait décidé de faire pour secourir Tlemcen. « J'ai vu, lui écrivait, le

5 janvier 1836, le maréchal Maison, ministre de la guerre, que vous vous disposiez à faire l'expédition de Tlemcen. Si la saison ne contrarie pas vos projets, le moment d'abattre complètement l'influence d'Abd-el-Kader semble, en effet, devoir être celui où vous venez de détruire son pouvoir à Mascara. J'attends avec impatience vos premières dépêches pour savoir le résultat de vos opérations sur Tlemcen. » Mais, dans la même dépêche, le ministre rappelait au gouverneur-général l'obligation de resserrer dans les limites du budget l'effectif de l'armée d'Afrique et lui prescrivait de renvoyer quatre régimens en France. Selon les idées du gouvernement, qui étaient celles de la majorité des chambres, le maréchal Clauzel n'avait été envoyé en Algérie que pour venger l'affront de La Macta, et, l'affront vengé par la destruction de Mascara, il devait restituer, comme un prêt, les troupes qui ne lui avaient été confiées temporairement que pour un objet déterminé. A peine rentré à Oran, le 18 décembre 1835, le gouverneur-général avait paru d'abord disposé à s'exécuter de bonne grâce ; ne gardant avec lui que les compagnies d'élite du 2e léger, il avait fait relever par le gros de ce corps le 10e régiment de même arme qui était désigné pour rentrer le premier d'Alger en France ; mais, sous divers prétextes, il trouva le moyen de retarder de plusieurs mois le départ des trois autres.

Pendant qu'il hâtait à Oran ses préparatifs, la fortune ou plutôt une faute d'Abd-el-Kader lui amena tout à propos un auxiliaire de grande considération. Lorsque le vieux Moustafa-ben-Ismaïl s'était declaré hautement pour les Français contre celui qu'il appelait dédaigneusement le marabout de Mascara, son neveu El-Mzari avait refusé de le suivre et s'était retiré vers Abd-el-Kader avec une fraction des Douair et des Sméla, sur laquelle il exerçait une influence incontestée. Accueilli comme il méritait de l'être, il était devenu l'un des aghas de l'émir ; à La Macta, il avait été blessé ; au combat de l'Habra, c'était lui qui commandait la cavalerie et il avait été blessé encore ; mais peu de temps après, Abd-el-Kader, aigri par la défaite et mécontent d'autrui, s'était laissé aller contre son lieutenant à des marques de suspicion et de défiance. Celui-ci, atteint dans son orgueil et craignant pour sa vie, noua secrètement des relations avec Ibrahim, le bey de Mostaganem, et quand il eut pris avec lui ses sûretés, il lui amena les Douair et les Sméla invariablement dévoués à sa personne. Au premier avis que le maréchal eut de cette importante défection, il fit partir pour Mostaganem le commandant Jusuf, avec de grands complimens pour le chef arabe, qu'il invitait à venir s'entendre avec lui à Oran. El-Mzari s'y rendit, escorté de son goum ; avec lui vint un autre chef d'importance, Kadour el-Morfi, ancien caïd des Bordjia. Le gouverneur-général leur fit grand accueil ; il nomma El-Mzari khalifa du bey de Mostaganem et agha de la

plaine d'Oran. Sous les tentes demeurées fidèles au vieux Moustafa le retour des Douair et Sméla dissidens fut célébré comme celui de l'enfant prodigue ; l'on se promit de faire bientôt payer aux partisans d'Abd-el-Kader la dépense des festins où la réconciliation fut scellée de part et d'autre.

Par El-Mzari le maréchal Clauzel apprit exactement ce qu'était devenu et ce qu'avait fait Abd-el-Kader depuis sa défaite. La destruction de Mascara n'avait pas été si complète qu'on aurait pu croire, la pluie qui avait rendu si pénible la marche de l'armée française ayant suffi pour éteindre la plupart des incendies; une grande partie des hadar étaient rentrés dans la ville et la famille d'Abd-el-Kader s'était établie dans le faubourg d'Aïn-Beïda. Quant à l'émir, avec ce qui lui restait d'infanterie régulière et de cavaliers, il s'était porté chez les Beni-Chougrane, dont la fidélité paraissait douteuse, leur avait imposé, les avait ralliés sans trop de peine à sa cause, et sa petite armée, accrue de leur goum, était venue camper sur l'Habra. On y comptait environ sept cents hommes de pied et deux mille chevaux; mais ce n'était qu'un noyau qui grossissait tous les jours. Le maréchal eut bientôt d'ailleurs plus pertinemment encore de ses nouvelles. Le 28 décembre, les Douair et les Sméla furent tout à coup attaqués dans la plaine de Mléta et perdirent quelques têtes de bétail. Ainsi, trois semaines après sa défaite, Abd-el-Kader tenait la campagne et venait braver jusque sous les murs d'Oran les Français qui n'étaient pas encore en mesure d'en sortir. « Si celui qui a le moins de besoins et qui y pourvoit le plus vite est celui qui fait le mieux la guerre, a dit le duc d'Orléans, peut-être l'émir dut-il croire à sa supériorité sur les Français. » Il était sans doute trop intelligent pour y croire, mais il lui importait que les Arabes eussent de leur chef et d'eux-mêmes cette opinion et cette créance. Ce fut pourtant dans ces conditions toutes favorables à l'émir que le maréchal Clauzel, cédant aux insinuations du juif Ben-Durand, frère de celui qui avait eu sur le comte d'Erlon une si fâcheuse influence, lui permit d'ouvrir avec Abd-el-Kader des pourparlers qui n'avaient aucune chance de succès. De part et d'autre, on cherchait à gagner du temps, du côté du maréchal pour achever les préparatifs de l'expédition, du côté de l'émir, pour la prévenir par un coup de main sur le Méchouar de Tlemcen. En effet, Abd-el-Kader s'y porta rapidement avec toutes ses forces, attira au dehors les coulouglis et leur coupa soixante têtes, puis courut au-devant des Angad du Tell qui venaient au secours des coulouglis et les mit en déroute; mais tous ses efforts échouèrent contre les murs du Méchouar.

Enfin, le 8 janvier 1836, le maréchal Clauzel avait organisé sa colonne d'un effectif de sept mille hommes en trois brigades ainsi constituées : dans la première, sous le général Perregaux, le

17e léger, un bataillon formé des compagnies d'élite du 2e et du 10e léger, les 18e et 63e de ligne, quatre compagnies de zouaves, deux compagnies du génie, le 2e régiment de chasseurs d'Afrique, les Douair et les Sméla; dans la deuxième, sous le général d'Arlanges, le 1er bataillon d'Afrique et le 66e de ligne; dans la troisième, le 11e de ligne seul. A chaque brigade était attachée une section d'obusiers de montagne. Il y avait de plus en réserve six pièces, dont quatre de campagne, une batterie de fusées de guerre, un équipage de pont et deux compagnies du génie. Les parcs et le convoi comprenaient une soixantaine de voitures et deux cents chameaux.

Partie d'Oran le 8 janvier à sept heures du matin, la colonne bivouaqua, le 12 au soir, sur les rives de l'Amighier, petit affluent de l'Isser. Dans cette marche de trente lieues, elle n'avait été retardée ni par les difficultés du terrain, beaucoup moins tourmenté que du côté de Mascara, ni par l'ennemi, qu'elle n'avait point vu : en fait, il n'avait pas été brûlé une amorce. Après le coucher du soleil, on aperçut, à l'est, des feux de bivouac en très grand nombre; à trois heures du matin, arriva un coulougli dépêché par Moustafa-ben-Ismaïl. Les nouvelles qu'il apportait étaient importantes : désespérant d'emporter le Méchouar, Abd-el-Kader, dans la nuit du 11 au 12, avait fait évacuer, de gré ou de force, la ville par tous les hadar, en leur persuadant que les Français n'y feraient pas plus de séjour qu'à Mascara; c'étaient les feux de leurs campemens qu'on voyait briller à deux ou trois lieues de distance. Le 13, après quelques heures de marche à travers un terrain dont la monotone aridité depuis Oran avait commencé, la veille à peine, à s'estomper de verdure, Tlemcen apparut comme une vision magique. Au premier plan, les bois d'oliviers, les vergers, les jardins; au fond la montagne en gradins, les eaux tombant en cascades limpides de ressaut en ressaut dans la plaine, au milieu la ville blanche avec ses mosquées et les murailles crénelées du Mechouar; à gauche Sidi-bou-Médine et Agadir, à droite les ruines et le minaret de Mansoura, tout s'encadrait mieux que dans la plus habile des compositions pittoresques, tout s'arrangeait à souhait pour le plaisir des yeux.

L'avant-garde venait de traverser le ravin d'Ouzidan, quand elle vit approcher une troupe de cavaliers; c'étaient les principaux des coulouglis et les grands des Angad qui venaient, Moustafa-ben-Ismaïl en tête, saluer le général des Français. L'entrevue eut lieu sous les beaux oliviers qui bordent la rive du Safsaf. « Il y a quelques jours, dit au maréchal le vieux défenseur du Mechouar, j'ai perdu soixante de mes plus braves enfans; mais en te voyant j'oublie mes malheurs passés. Depuis six ans, j'ai été souvent sollicité,

je n'ai voulu me fier à personne; aujourd'hui convaincu par ta réputation, je me remets à toi, et avec moi les miens, tout ce que nous avons. Tu seras content de nous. » Puis prenant la tête de la colonne, il la guida vers la ville. A une heure, le maréchal y fit son entrée, au bruit des salves du Mechouar, aux acclamations des Turcs, des coulouglis et des juifs. L'occupation de Tlemcen se fit avec beaucoup d'ordre; des quartiers distincts furent assignés aux brigades et aux services du corps expéditionnaire. Le bataillon d'élite fut placé en grand'garde à Sidi-bou-Medine et le bataillon d'Afrique occupa d'autre part Aïn-el-Hout. Dans les maisons abandonnées par les hadar, on trouva de grandes provisions de grains; il y avait des moulins aux environs, et les jardins étaient remplis de légumes. Le soldat avait largement de quoi vivre.

Le 14, le colonel Duverger, chef d'état-major, passa la revue des Turcs et des coulouglis; il en compta sept cent soixante-quinze; mais sur ce nombre, quatre cent trente-deux seulement étaient armés; les trois cent quarante-trois autres reçurent avec reconnaissance des fusils français. Dès le lendemain, ils furent mis en campagne avec les cavaliers d'El-Mzari et l'infanterie de la première brigade. La mission du général Perregaux était d'essayer de joindre Abd-el-Kader, qui se mit aussitôt en retraite. Entraînés par le commandant Jusuf et le commandant Richepance, une cinquantaine de Douair et de Sméla se jetèrent sur sa piste; pendant cinq lieues d'une poursuite acharnée, l'émir fut plus d'une fois en danger d'être atteint; il perdit ses mules, ses bagages, son étendard, enlevé par le Smela Mohammed-ben-Kadour. Le lendemain, de nombreux groupes de hadar, cernés dans la montagne, et abandonnés par leur caïd Ben-Nouna, se rendirent au général Perregaux, qui les fit ramener sous escorte avec leurs troupeaux à Tlemcen.

Séduit par l'abondance des ressources qu'on découvrait tous les jours dans les maisons et dans les silos des alentours, le maréchal Clauzel s'était décidé non-seulement à prolonger son séjour dans ce beau pays, mais encore à y établir la domination française sous la protection du Méchouar. Pour en former la garnison, il choisit parmi les volontaires qui se présentèrent en foule, cinq cent soixante hommes qu'il constitua en quatre compagnies, avec un détachement d'artilleurs et d'ouvriers du génie, sous le commandement du capitaine du génie Cavaignac. Il n'était pas malaisé d'approvisionner le Méchouar en munitions de guerre et de bouche; mais ce qui manquait, c'était l'argent comptant. Malheureusement le maréchal se laissa persuader qu'il lui serait facile d'en trouver dans la bourse des coulouglis, qui, pendant six ans, s'était arrondie aux dépens des hadar, et chez les juifs, qui, ayant là, comme ailleurs, le monopole du commerce, avaient certainement fait de gros profits à la

fois sur les hadar pillés et sur les coulouglis pillards. Aussitôt et sans s'éclairer davantage, il prit le parti de faire supporter aux coulouglis, aux juifs et même aux hadar rentrés de la veille, les frais de l'expédition qui les mettait, disait-il, à l'abri des extorsions d'Abd-el-Kader, et il leur imposa verbalement une contribution de 150,000 francs. Tout, depuis le principe jusqu'aux moyens d'exécution, devait être irrégulier dans cette affaire. Légalement, toute contribution de guerre doit être levée par les soins de l'intendance; non-seulement, l'intendance n'en fut pas chargée, mais le maréchal prétendit même se faire un mérite de lui en avoir épargné la charge. Il désigna pour collecteurs Moustafa-ben-Ismaïl et douze notables de la ville qui tout de suite se récusèrent; non content de se récuser, Moustafa prit la défense des coulouglis; rien n'y put faire. Le conseiller secret du maréchal, son mauvais génie, un juif d'Oran, nommé Lasry, qui le suivait comme interprète, se fit attribuer les fonctions de collecteur, puis s'adjoignit un Arabe de grande tente, Moustafa-ben-Moukalled, lequel, à son tour, réclama l'adjonction du commandant des spahis Jusuf, déjà destiné, dans la pensée du maréchal, au beylik de Constantine. Ce furent en fait ces trois hommes qui présidèrent à la levée de la contribution. Elle commença le 25 janvier et, dès le premier jour, les vieux procédés turcs furent mis en pratique. De ceux qui s'excusaient de n'avoir pas d'argent monnayé, on exigeait qu'ils apportassent en échange leurs armes de prix, les bijoux de leurs femmes. Cette manière de substitution désapprouvée, interdite, le 26 janvier, par le maréchal, n'en continua pas moins sous une forme à peine déguisée. Au lieu d'être versés directement à la contribution, les bijoux étaient apportés à Lasry, qui les prenait pour son compte et devenait débiteur à la caisse du prix d'estimation qu'il avait taxé lui-même.

Tandis que le maréchal Clauzel employait ou laissait employer ce moyen fâcheux de pourvoir aux besoins de la garnison du Méchouar, il se préoccupait d'établir ses communications avec Oran. Par la route qu'il avait suivie, la distance était grande; il y avait plus de trente lieues; par la vallée de la Tafna, il n'y en aurait eu que dix, le surplus étant voyage de mer. C'est pourquoi, dès son arrivée en Afrique, il avait fait occuper, à l'embouchure de la rivière, le rocher de Rachgoun. Le 23 janvier, une reconnaissance de cavalerie fut poussée sans difficulté jusqu'au confluent de l'Isser et de la Tafna. Le 25, le maréchal quitta Tlemcen, laissé à la garde de la première brigade, avec une colonne forte de deux mille quatre cents hommes d'infanterie, de six pièces d'artillerie, des chasseurs d'Afrique, des cavaliers d'El-Mzari, et de ces mêmes coulouglis qui allaient se battre à côté des Français au nom desquels s'exerçait odieusement contre eux la rapacité de Lasry. Arrivée à l'Isser, sans

avoir rencontré d'opposition, la colonne prit son bivouac; la nuit ne tarda pas à lui révéler, par des feux étagés en grand nombre sur les deux rives de la Tafna, le voisinage de l'ennemi. Sans compter les Hachem et les Beni-Amer, qui étaient restés fidèles à la fortune de l'émir, Ben-Nouna, très influent dans ces parages, avait appelé à lui les Kabyles d'Oulaça et même les montagnards fanatiques du Rif marocain. Ils étaient accourus nombreux, ardens, décidés à barrer aux chrétiens la route de Rachgoun, car ils avaient deviné sans peine le dessein du maréchal. Le 26 au matin, les troupes françaises, sauf le 11e de ligne laissé sur la rive gauche de l'Isser avec les bagages, passèrent la rivière et manœuvrèrent de manière à débusquer l'ennemi des hauteurs et à le rejeter dans la plaine où l'attendaient les chasseurs d'Afrique. Un vigoureux élan des Douair, entraînés par Moustafa-ben-Ismaïl et soutenus par les coulouglis, rompit la ligne d'Abd-el-Kader, dont la gauche isolée disparut du champ de bataille; le centre refoulé dans la plaine, assailli, pris en flanc par les chasseurs, ne fit pas une longue résistance; ses groupes dispersés cherchèrent un abri au-delà des escarpemens de la Tafna: mais le passage était difficile; nombre de Marocains, surpris à ce moment par l'escadron turc du 2e chasseurs, furent sabrés; un des leurs, un porte-drapeau, serré de près, sur le point d'être atteint, lança son cheval par-dessus la berge à pic; le cheval et le cavalier roulèrent morts sur la grève, mais le drapeau, recueilli par un Arabe, ne tomba pas aux mains des infidèles. Pendant l'action, les Kabyles d'Oulaça, conduits par leur caïd Bou-Hamedi, avaient essayé sans succès de se jeter sur les bagages. Le combat fini, le maréchal voulut reconnaître lui-même la position qu'avaient occupée les troupes d'Abd-el-Kader, en avant de la gorge où s'enfonce la Tafna. De là il aperçut la rivière encaissée entre deux murailles de roc, et le chemin qui suit la rive droite constamment dominé des deux bords. Il n'était pas possible d'engager des troupes dans un tel défilé, ni, par conséquent, de relier par cette voie si dangereuse Tlemcen et Rachgoun. Obligé de renoncer à son rêve, le maréchal résolut de se mettre le lendemain en retraite. Le 27, la colonne avait fait demi-tour lorsqu'elle fut assaillie tout à coup et violemment par des bandes nombreuses qui pendant la nuit avaient traversé la Tafna; c'étaient des Marocains et des Kabyles arrivés depuis le combat de la veille. Les coulouglis, qui reçurent leur premier choc, furent rejetés sur le bataillon d'Afrique; les chasseurs eux-mêmes eurent quelque peine à se dégager de la masse des assaillans. Après cette charge furieuse, le maréchal se préparait à prendre l'offensive à son tour, lorsqu'il vit l'ennemi cesser presque subitement son feu et rétrograder précipitamment vers la Tafna. Il eut bientôt l'explication de ce coup de théâtre; c'était l'apparition

du général Perregaux, qui, sur un ordre reçu du maréchal pendant la nuit, était venu de Tlemcen à sa rencontre. Menacé d'être pris entre les deux colonnes, Abd-el-Kader s'était hâté de se retirer. Le camp qu'il avait occupé ensuite dans une forte position défensive n'aurait pu être emporté qu'au prix d'un sanglant effort : après l'avoir reconnu, le maréchal ne jugea pas à propos d'y sacrifier ses troupes. Il rentra, le 28 janvier, à Tlemcen, suivi à distance par un millier de cavaliers qui faisaient parler la poudre en poussant des clameurs de triomphe. En effet, pour les Arabes, Marocains et Kabyles, c'était celui qui se retirait qui était le vaincu, et la retraite de la colonne française leur semblait d'autant mieux une défaite qu'elle avait échoué dans son projet de pousser jusqu'à Rachgoun.

Les huit derniers jours que le maréchal Clauzel passa dans Tlemcen furent employés à réparer les défenses du Mechouar, à compléter son approvisionnement, malheureusement aussi à presser l'affaire de la contribution. A l'intimidation, aux menaces, avaient succédé les peines afflictives, l'emprisonnement, la bastonnade. Cependant les cris des victimes devinrent si violens et les murmures de l'armée si expressifs que le maréchal fut obligé de les entendre. Il commença par suspendre la perception, qui avait produit une valeur de 94,000 francs, partie en numéraire, partie en matières d'or et d'argent. Du numéraire, 29,000 francs furent employés à la solde des troupes, 6,000 versés au lieutenant trésorier de la garnison du Méchouar. Quelques jours après, à la veille de quitter Tlemcen, le maréchal voulut sauver au moins les apparences et couvrir d'une forme régulière ce qu'il s'était permis jusque-là d'arbitraire à la turque. Le 6 juillet, il signa un arrêté qui imposait aux habitans riches de Tlemcen un emprunt forcé de 150,000 francs, remboursables en quatre années, déduction faite des valeurs antérieurement recueillies pour la contribution. Plus tard, quand il eut vu l'indignation gagner la France entière, il fit annoncer dans le *Moniteur algérien* la restitution des sommes qui n'avaient pas été employées encore ; mais il ne lui fut pas accordé de réparer lui-même l'iniquité de ses actes. Ce fut par un vote des chambres françaises que les spoliés reçurent l'équivalent, non de ce qu'ils avaient effectivement payé, mais de ce que les collecteurs déclaraient avoir perçu, au taux d'estimation, en recette.

Le 7 février, la colonne expéditionnaire quitta Tlemcen. Au lieu de regagner Oran par la route directe, le maréchal prit celle de Mascara. Pendant les trois premiers jours, la marche ne fut ralentie que par les accidens du terrain, qui devenaient de plus en plus ardus à mesure qu'on s'élevait plus haut dans les montagnes des Beni-Amer ; grâce aux travaux incessans du génie, ces obstacles furent heureusement tournés. Le 10, au moment où la colonne,

inclinant au nord dans la direction d'Oran, allait s'engager dans une gorge connue sauf le nom de défilé de la Chair, parce que, au siècle dernier, les montagnards y avaient fait un grand carnage d'Espagnols, Abd-el-Kader parut avec quatre ou cinq mille hommes, cavaliers pour la plupart. Le général Perregaux, qui faisait l'arrière-garde, se retourna contre eux et les contint d'abord ; puis, par une savante disposition de son infanterie, à droite et à gauche du défilé, le long des crêtes, le maréchal, présentant alternativement une des deux pointes à l'ennemi, fit sa retraite par échelons, presque sans coup férir. Cette tentative de l'émir contre l'habile manœuvrier fut la dernière ; mais il y eut de ses Arabes qui donnèrent, la nuit suivante, aux soldats français une singulière leçon d'audace. Entièrement nus ou couverts seulement de feuilles de palmier nain, ils se glissèrent en rampant au travers des grand'gardes, non-seulement jusqu'au front de bandière, mais au centre même du camp, près de la tente du maréchal, et se retirèrent, après avoir mis tout le monde en alerte, emportant des fusils volés aux faisceaux d'une compagnie d'élite. Le 12 février, le corps expéditionnaire rentrait à Oran.

Ainsi se termina l'expédition de Tlemcen ; militairement honorable pour le maréchal Clauzel, elle lui fit moralement le plus grand tort. L'armée en eut le ressentiment, et son jugement fut sèvère. Retenu par sa haute situation, le duc d'Orléans n'eut qu'un mot, tristement significatif, sur ce séjour à Tlemcen « qui, malheureusement, ne fut point employé d'une manière utile pour la position morale et la considération de l'autorité française. » Le 17 février 1836, le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major de la division, écrivait d'Oran : « La dernière expédition aurait été très belle et très avantageuse, si le démon de l'argent n'était venu, sous la figure d'un juif d'Oran, souffler au maréchal l'idée que Tlemcen renfermait beaucoup de richesses. Il a frappé une contribution sur les juifs, sur les habitans qui étaient rentrés, et enfin sur les coulouglis et les Turcs, ceux même qui nous avaient appelés. Comme ces malheureux n'avaient pas d'argent, on a pris leurs bijoux, leurs effets, jusqu'à des titres de propriété, en prenant soin d'estimer le tout bien au-dessous de sa valeur. Beaucoup ont été arrêtés, quelques-uns battus ; puis, quand on a eu beaucoup tiré, un ordre du jour est venu annoncer qu'on leur rendait la contribution, et on leur a rendu, non ce qu'ils avaient donné, mais les sommes estimées. Tout a été assorti dans cette affaire : le montant de la contribution n'a jamais été officiellement déclaré ; aucun Européen n'a été admis à voir les objets apportés en paiement et à les acheter au besoin ; ni l'intendant, ni le payeur n'ont été appelés. Cette contribution sur les coulouglis a aliéné ces hommes qui étaient à nous ; et fait éloigner des tribus qui étaient prêtes à se soumettre. Elle a valu beau-

coup d'argent à quatre personnes et en coûtera beaucoup à la France par la fâcheuse impression qu'elle a produite. » Le jugement de La Moricière était encore plus terrible. Voici ce que, vers la fin de l'année 1836, il écrivait à M. Napoléon Duchâtel, officier d'ordonnance du duc d'Orléans et membre de la chambre des députés : « Il est si pénible de voir la honte sous une gloire, l'opprobre à côté du talent, des guenilles sous un manteau d'or, que je ne pouvais me décider à formuler une opinion sur le maréchal. Avec ses antécédens, il s'était arrangé de manière que son nom résumait les idées de colonisation, de développement agricole et industriel, de soumission des populations de l'intérieur, etc. Tremblant, non sans quelque raison, de voir les mauvaises dispositions de la chambre, sachant que nous allions être attaqués, nous nous sommes tous pressés autour de notre chef, comme de bons soldats, ne nous apercevant pas que, parmi nos ennemis, il y en avait qui nous auraient tendu la main, si nous n'avions pas marché dans les rangs de l'armée de Verrès. » Verrès ! quelle comparaison accablante ! Le maréchal Clauzel n'en méritait sans doute pas l'ignominie ; mais c'était déjà trop qu'elle pût venir, sur son compte, à la pensée d'un honnête homme.

IV.

Le maréchal Clauzel, malgré sa déconvenue, n'avait pas renoncé au projet d'ouvrir une communication directe entre Tlemcen et la mer ; comme il n'avait pu y réussir en partant de Tlemcen, il retourna son plan et s'imagina que le succès serait meilleur en partant de Rachgoun. A peine revenu de Mostaganem, il prit la mer à Mers-el-Kébir, le 14 février, avec le général d'Arlanges, le colonel Lemercier, directeur des fortifications, et le directeur de l'artillerie. La reconnaissance qu'il fit de l'embouchure de la Tafna l'ayant confirmé dans son dessein, il donna l'ordre d'y construire le plus tôt possible un poste retranché ; puis, de retour à Oran, comme il voulait inquiéter Abd-el-Kader dans une autre direction, il organisa en colonne mobile le 17e léger, le 11e et le 66e de ligne, le 2e de chasseurs d'Afrique et la cavalerie indigène, avec sept pièces de campagne et de montagne, sous les ordres du général Perregaux, et se hâta de partir pour Alger, d'où il comptait frapper sur les Arabes un coup terrible avant d'être privé du concours des régimens, dont le ministre de la guerre, toujours obsédé par la commission du budget, réclamait impérieusement le renvoi en France. Il emmenait avec lui les zouaves et les bataillons d'élite.

Dès le 23 février, le général Perregaux se mit en mouvement ;

dans cette première sortie, il surprit les Gharaba dans la plaine du Sig et leur enleva des chevaux, des mulets et deux mille bœufs que les gens d'Oran accueillirent avec joie, car depuis quelque temps on y manquait de viande. Du 14 mars au 1er avril, la colonne mobile, habilement dirigée, fit une expédition dont les résultats furent les plus importans qu'on eût obtenus encore dans la province d'Oran, car elle amena, presque sans conflit, la soumission de la plaine et de la montagne au sud-est jusqu'aux abords de Mascara et, fait plus considérable encore, l'adhésion publique et l'assistance militaire de Sidi-el-Aridi, chef de la plus puissante et la plus riche des tribus qui occupaient la vallée du bas Chélif. Quand le général Perregaux parcourait le pays depuis l'Habra jusqu'à la Mina, quatre mille cavaliers des goums lui faisaient cortège et telle était sa popularité parmi les Arabes qu'Abd-el-Kader n'osa pas s'attaquer à lui. Le duc d'Orléans a rendu à la mémoire du général Perregaux ce noble témoignage : « Il réussit, parce qu'il sut employer avec énergie et talent la justice et la persévérance. Ce sont des armes dont on a rarement fait usage en Afrique ; elles exigent, pour être maniées avec succès, d'autres et de plus rares qualités que le courage et l'ambition. La colonne Perregaux était un modèle de bonne organisation : les transports étaient bien entendus, les marches bien réglées ; la nourriture du soldat avait été augmentée et adaptée au climat, par l'usage régulier du sucre, du café et un emploi plus fréquent du riz. En peu de jours et avec bien peu de moyens, le général Perregaux avait créé les élémens d'une puissance rivale de celle de l'émir ; ce n'est qu'après avoir terminé la conquête pacifique d'une contrée où il régnait par sa modération, par la discipline de ses troupes et par son intelligence des besoins du peuple arabe, qu'il rentra à Mostaganem. Son nom lui a survécu dans la province d'Oran comme en Égypte celui de Desaix. »

Dans la province d'Alger, il n'y avait pas lieu d'être aussi satisfait de l'état des affaires. Les Hadjoutes, cette hydre des marais du Mazafran, plus nombreux à mesure qu'on en tuait davantage, parce que de tous les coins de la montagne et de la plaine accouraient vers eux les belliqueux et les gens d'aventure, les Hadjoutes ne cessaient pour ainsi dire pas d'un jour leurs courses et leurs pilleries. Pendant la longue absence du maréchal Clauzel, le général Rapatel, commandant de la division d'Alger, avait envoyé contre eux à diverses reprises des expéditions qui sabraient ceux qu'elles pouvaient atteindre, brûlaient des gourbis, fouillaient le bois des Karésa, ramassaient du bétail qu'elles perdaient en grande partie au retour, parce que, mal guidées, égarées dans les broussailles, arrêtées par les marécages, elles piétinaient sans parvenir à retrouver le bon chemin. Ce fut le cas d'une colonne partie de Boufarik, le 31 décembre

1835 et qui rentra au camp deux jours plus tard, après avoir passé le premier jour de l'an 1836 à errer à travers les débordemens de la Chiffa vingt-quatre heures durant, presque sans halte. Elle était commandée par le général Desmichels, l'auteur de ce déplorable traité dont les suites étaient si funestes ; il avait obtenu d'être renvoyé en Afrique, mais le maréchal Clauzel, par un juste sentiment des convenances, n'avait pas voulu l'employer dans la province d'Oran.

Rentré à Alger, le 19 février, le maréchal y reçut, le 5 mars, une visite qui n'était pas pour lui être agréable. Mécontent de n'avoir pas vu arriver en France les régimens qui devaient quitter l'Afrique, le maréchal Maison, ministre de la guerre, avait dépêché un officier de son état-major, le lieutenant-colonel de La Rue, avec l'ordre de presser l'embarquement des troupes et de ne revenir qu'après avoir vu de ses yeux le dernier détachement en mer. Tout ce que put obtenir le gouverneur-général, ce fut un dernier délai qui lui permît d'entreprendre une opération dont il attendait, pour la province d'Alger, un effet pareil à celui qu'il s'imaginait avoir produit par l'expédition de Tlemcen dans la province d'Oran ; il n'y allait pas de moins que de la soumission de Médéa et de Miliana. Au mois de mars 1836, il lui plaisait de se retrouver sur le même terrain et avec la même confiance qu'au mois de novembre 1830.

Qu'était devenu cependant Mohammed-ben-Hussein, ce vieux Turc qu'il avait naguère, dans son propre palais, avec tant d'appareil, investi du titre de bey de Médéa? De Boufarik, où il s'était d'abord dissimulé prudemment, Mohammed avait réussi par un long détour à travers la montagne, à gagner les environs de sa prétendue capitale ; mais ses sujets ayant refusé de le recevoir, il était allé chercher un asile dans le voisinage, chez les Hacem-ben-Ali, dont le cheikh était le père d'une de ses femmes. Menacé par les gens de Médéa, le malheureux bey ne se crut pas en sûreté sous la tente de son beau-père ; il lui fallut trouver une retraite moins facile à surprendre. On connaît ces greniers souterrains que nous nommons vulgairement *silos*, que les Arabes nomment aussi *matmores* ; ce fut dans une de ces excavations que Mohammed s'enfouit, n'osant pas en sortir de jour, et il y demeura de la sorte pendant cinq mois. Aux alentours, chez ses amis même, il n'était plus désigné que sous le nom du bey *Bou-Matmore*. Averti du rôle misérable et ridicule que jouait ce protégé de la France, le maréchal Clauzel avait résolu de relever, par une démonstration éclatante, son prestige.

Le 29 mars, une forte colonne expéditionnaire se réunit à Boufarik ; elle était composée des zouaves qui venaient d'être portés à deux bataillons, sous les ordres de La Moricière, nommé lieutenant-colonel, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, du 2e léger,

du 13e et du 63e de ligne, des spahis réguliers et irréguliers, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, de deux batteries, dont une de montagne, et de cinq compagnies de sapeurs; l'effectif de ce petit corps d'armée était de 5,000 hommes de pied et de 1,200 chevaux. Le général Rapatel, sous la direction du maréchal, en avait le commandement; les généraux Desmichels et Bro étaient à la tête des brigades. Le 30 mars, l'expédition quitta Boufarik; le lendemain, au point du jour, elle atteignit Haouch-Mouzaïa, la ferme de l'Agha, dont il ne restait plus que l'enclos, les bâtimens d'habitation étant tombés en ruine. Le maréchal y laissa, sous la garde de 400 condamnés militaires, à qui des armes avaient été rendues pour la circonstance, son convoi, son ambulance et la plupart des voitures d'artillerie. Il n'en garda que douze avec deux prolonges du génie; celles-là, il était décidé à les hisser jusqu'au sommet de l'Atlas. Déjà, dans sa marche sur Mascara, il avait voulu, en prouvant que les Français, avec leur encombrant et lourd matériel, pouvaient passer partout, frapper l'imagination des Arabes; mais la démonstration n'avait pas été faite jusqu'au bout, et, malgré les efforts héroïques du génie, canons, caissons, fourgons et prolonges étaient demeurés en route. Après une courte halte, à huit heures du matin, les troupes combattantes s'engagèrent dans la montagne, les zouaves en tête, suivis du 2e léger et du 3e bataillon d'Afrique. La veille, il n'y avait eu qu'un engagement assez vif, mais court, au passage de la Chiffa; ce jour-là, le feu de l'ennemi ne cessa pas jusqu'au soir. Comme les sapeurs avaient fort à faire pour ouvrir sur les rampes une route carrossable, la tête de colonne dut s'arrêter au plateau connu depuis l'expédition de 1830, sous le nom de plateau du *Déjeuner*. Le lendemain, 1er avril, elle reprit sa marche, en se portant sur les hauteurs de gauche. Pour aborder le Tenia-de-Mouzaïa, il n'y avait qu'une seule tactique enseignée par le terrain même. On ne pouvait pas, sans s'exposer à subir des pertes énormes, atteindre directement le col par un sentier qu'un ravin profond comme un abîme côtoyait d'un côté et qu'une suite de pitons boisés commandait de l'autre. C'étaient ces pitons disposés irrégulièrement en arc de cercle qu'il fallait enlever successivement jusqu'au dernier, au pied duquel s'ouvrait l'étroit passage. Au commandement du général Bro, les zouaves et les *zéphyrs* à gauche, le 2e léger un peu plus à droite, se mirent à l'escalade; sur le sentier inférieur, le 13e de ligne suivait le mouvement. Il fallut gagner du terrain pied à pied; la nuit venait; l'avant-garde n'était plus qu'à 300 mètres du col; clairons sonnant, tambours battant, un dernier effort la porta jusqu'au but; le col était conquis. Le maréchal y établit son quartier-général au milieu des troupes d'infanterie qui étaient échelonnées de part et d'autre à la naissance des deux ver-

sans. Elles y soutinrent, deux jours durant, les attaques acharnées des Kabyles; pendant ce temps, au bruit de la fusillade répondaient les coups de pic et les coups de mine ; le génie avançait lentement, luttant contre le roc, comblant les ravines, aplanissant les obstacles, frayant la route à l'artillerie qui s'élevait derrière lui de rampe en rampe. Enfin, le 5 avril, les derniers lacets l'amenèrent au niveau du col. En cinq jours, les sapeurs du colonel Lemercier avaient ouvert dans le flanc de la montagne 15 kilomètres 1/2 de voie carrossable. Le soir, à 960 mètres de hauteur, les pièces de campagne saluèrent l'accomplissement de cette œuvre gigantesque et les échos de l'Atlas en propagèrent jusqu'aux douars les plus éloignés la terrifiante nouvelle. Sur un rocher du Tenia, au bord de la route, on put lire cette inscription gravée par les soldats : *Maréchal Clauzel* (*1830-1836.*)

Quand, à Médéa, on avait appris que les Français étaient maîtres du défilé, les hadar avaient pris peur et quitté la ville ; alors le bey *Matmore*, tiré de sa cave et escorté de quelques amis, y avait été reçu par les coulouglis. Pour faire en sa faveur une démonstration et donner confiance à ses partisans, la lutte ayant cessé, le 4 avril, autour du col, le maréchal avait fait descendre à Médéa, ce jour-là même, le général Desmichels avec toute la cavalerie, le 62e et deux pièces de montagne. Le général fut frappé du triste aspect de cette ville abandonnée, dont les rares habitans, juifs et coulouglis, sombres et craintifs, ne donnèrent, à son arrivée, aucun signe d'allégresse. Mohammed aurait souhaité qu'il demeurât quelques jours auprès de lui ; mais, ses instructions ne lui permettant pas de prolonger son séjour à Médéa, le général Desmichels en repartit, le 5, après avoir donné aux coulouglis six cents fusils et cinquante mille cartouches. Arrivé au bois des Oliviers, il y rencontra le général Rapatel, qui lui apportait l'ordre de châtier la tribu des Ouzra, la plus turbulente de celles qui avaient méconnu et insulté le bey protégé de la France. Le lendemain, de concert avec Mohammed, qui vint accompagné des coulouglis et d'un petit goum de cavaliers arabes, l'exécution fut faite, le feu mis dans les douars, le bétail enlevé. Le 27, le général reprit le chemin du col ; le soir même, toute la colonne expéditionnaire bivouaquait autour de Haouch-Mouzaïa ; le 9, les troupes qui l'avaient composée rentraient dans leurs cantonnemens. Leurs pertes s'élevaient à 300 hommes tués ou blessés.

En fait, quel était le résultat de cette opération de guerre? Pour en bien juger, il faut se reporter à six années en arrière et la comparer à l'expédition de novembre 1830. Alors, comme en 1836, le maréchal Clauzel, parti avec l'espoir de pousser jusqu'à Miliana, n'avait pas étendu son action plus loin que Médéa ; mais, en 1830,

il avait laissé dans Médéa une garnison française, tandis que, en 1836, il abandonnait le bey Mohammed à lui-même ; entre les deux expéditions, presque semblables d'ailleurs, la comparaison était donc plutôt en faveur de la première. Était-ce la faute du maréchal? Non pas tant de lui que du ministre de la guerre et des chambres, qui lui refusaient le temps et les moyens, non pas seulement d'étendre, mais même d'affermir, sur le terrain déjà conquis, la domination française. Pendant que les régimens qu'on lui réclamait avec tant d'âpreté prenaient la mer pour rentrer en France, il s'embarqua lui-même, le 14 avril, laissant au général Rapatel le commandement par intérim. Il allait à Paris soutenir, devant le gouvernement, les chambres et l'opinion publique, la cause de l'Algérie.

V.

Au moment où le maréchal Clauzel quittait Alger, le général d'Arlanges, dans la province d'Oran, était en marche pour l'embouchure de la Tafna. Après l'heureuse expédition du général Perregaux, qui n'avait reçu du maréchal qu'une mission temporaire, le commandant de la division d'Oran était rentré dans la plénitude de ses attributions. Comme il avait reçu l'ordre d'établir le plus promptement possible un poste retranché sur la côte, en face de l'îlot de Rachgoun, il avait hâté ses préparatifs. Le général Perregaux lui avait rendu ses troupes, le 1er avril ; le 7, il était en état de partir. La colonne qu'il avait formée comprenait : deux bataillons du 17e léger, un bataillon du 47e, un bataillon du 66e, le 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, deux compagnies de sapeurs, trois escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, 200 Douair et Sméla, quatre pièces de campagne et quatre de montagne ; mais, comme les effectifs étaient très réduits, l'ensemble ne donnait pas plus de 3,200 hommes. Avec une si faible colonne, il aurait fallu marcher vite, prévenir l'ennemi aux passages difficiles, ne lui pas donner le temps de réunir ses forces ; mais la chaleur commençait à se faire sentir, le général d'Arlanges, très attentif à la santé de ses troupes, voulait les ménager ; il ne fit d'abord que de petites étapes ; il perdit trois jours à ouvrir une route dans les ravins du mont Tessala et à vider les silos des Beni-Amer ; bref, après sept jours de marche, il n'était encore arrivé qu'à l'Oued-Ghazer. Ce fut là qu'il aperçut pour la première fois l'ennemi.

Le général d'Arlanges était, dans toutes les nuances du mot, un très brave homme, allant au feu comme pas un ; il avait été un excellent colonel ; jamais on ne vit régiment mieux administré que le sien. Quand le maréchal Clauzel lui avait enlevé momentanément la

disposition de ses troupes pour les confier au général Perregaux, il avait été très froissé; mais entre les deux, le maréchal, bon juge, avait reconnu que celui-ci possédait mieux l'art de conduire une colonne. Le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major de la division d'Oran, aimait et estimait son général, mais il connaissait bien ses défauts : « Le général d'Arlanges, disait-il, est un brave homme, plein de sens et de jugement, mais qui comprend très lentement, de sorte qu'il est impropre à la bataille, où il faut voir vite. Comme il est très brave et plein d'ardeur, il court alors à droite et à gauche au milieu des balles; mais il ne sait pas faire mouvoir les troupes à propos. Avec beaucoup de droiture et de courage, il est craintif et caporal, n'osant rien prendre sur lui dans une position où il faut beaucoup oser. » Tel était l'homme qui, à dater du 15 avril, allait avoir en face de lui Abd-el-Kader.

Ce jour-là, dès l'aube, la colonne avait quitté le bivouac de l'Oued-Ghazer; elle montait lentement les pentes du Dar-el-Atchoun, quand, vers sept heures, des cavaliers arabes se montrèrent en grand nombre sur sa gauche. Moustafa-ben-Ismaïl, qui avait l'instinct de la guerre et surtout l'expérience de cette guerre-ci, courut au général et le pressa d'engager l'action en lui disant qu'il était dangereux de s'aventurer dans la montagne avant d'avoir infligé une sévère leçon à l'ennemi. Éconduit sans avoir pu se faire écouter, mais de plus en plus assuré du péril prochain, Moustafa ne put pas se contenir; il entraîna ses Douair à la charge; ils n'étaient que 200; l'ennemi, infiniment plus nombreux, les enveloppa. Pouvait-on les laisser périr? Bien malgré lui, le général d'Arlanges envoya pour les dégager les chasseurs d'Afrique; mais ceux-ci eurent besoin d'être soutenus à leur tour; il fallut envoyer le 17e léger, puis le 47e, puis bataillon par bataillon, toute l'infanterie. Encore plus ardens que la cavalerie arabe, les fantassins kabyles se battaient avec rage; ils couraient sur les canons, se jetaient sur les baïonnettes; ils relevaient sous la mitraille leurs blessés et leurs morts. Quand ils s'arrêtèrent enfin, vers midi, épuisés de fatigues, ils s'éloignèrent lentement; ces vaincus ne pensaient qu'à prendre leur revanche, ils n'étaient pas en déroute. Aussi, lorsque le général d'Arlanges, après quelques heures de repos, donna l'ordre de reprendre la marche, Moustafa le supplia d'attendre encore, sur ce champ de bataille dont les détails lui étaient désormais familiers, l'occasion prochaine d'un combat décisif; alors l'ennemi, de nouveau battu, écrasé, serait définitivement réduit à l'impuissance, alors la colonne française pourrait sans inquiétude prendre possession de la Tafna : « Si tu parviens à dompter ici l'ennemi, disait Moustafa, alors seulement tu seras libre de tes mouvemens; si tu ne peux le détruire ici, estime-toi heureux de ne l'avoir pas ren-

contré dans ces défilés qui se refermeront sur toi; » et, joignant l'action à la parole, se jetant à bas de son cheval, le vieux guerrier, que nul au monde n'aurait pu soupçonner de faiblesse, s'étendit en travers du chemin, devant le général. La marche fut reprise sans être inquiétée; les craintes de Moustafa parurent d'abord chimériques; le soir, la colonne bivouaqua au bord de la Tafna; le lendemain, 16, elle suivit la rive droite du cours d'eau jusqu'à l'embouchure. A peine avait-elle commencé à s'y établir qu'elle était déjà bloquée; les prédictions de Moustafa s'accomplissaient; les défilés s'étaient refermés sur elle.

Le général d'Arlanges eut d'abord quelque peine à le reconnaître; cependant il comprit la nécessité de se fortifier au plus vite. Dès le 17 avril, cinq cents hommes furent employés aux terrassemens; le 20, le colonel du génie Lemercier, venu d'Oran par mer, prit la direction des travaux; là où le maréchal Clauzel avait cru qu'il suffirait d'un fossé, d'un parapet et de deux blockhaus, le génie eut à construire un camp fortement retranché, avec tête de pont sur la rive gauche. Il n'y avait plus d'illusion à se faire; le blocus était complet et rigoureux. La cavalerie envoyée, sous la protection d'un bataillon, au fourrage, était inquiétée chaque matin et de plus en plus resserrée dans le champ de ses recherches. Enfin, voulant éprouver la force du cercle qui l'enserrait, le général prit la résolution de faire une reconnaissance sur la rive gauche de la Tafna.

Le 24, à huit heures du soir, quinze cents hommes d'infanterie passèrent la rivière à gué; le 25, à deux heures du matin, le général les rejoignit avec toute la cavalerie et huit pièces de canon, dont les munitions furent partiellement mouillées pendant le passage. La marche, indiquée sur deux colonnes, fut contrariée par l'obscurité de la nuit, il fallut attendre l'aube. On aperçut alors quelques vedettes qui s'enfuirent aux premiers coups de feu dans la direction d'un petit monument qui était le marabout de Sidi-Yacoub. On les suivit; à droite marchaient le 47e et les *zéphyrs*, sous le commandement du colonel Combe; à gauche, le 17e léger et le 66e, sous les ordres du colonel Corbin. Arrivé à la hauteur du marabout, à deux lieues environ de la Tafna, le général d'Arlanges fit battre le terrain en avant des colonnes par les Douair de Moustafa et les spahis du 2e chasseurs; mais ces éclaireurs s'étendirent trop loin, s'éparpillèrent et disparurent bientôt cachés par les accidens du sol. Les trompettes eurent beau rappeler, cinq quarts d'heure s'écoulèrent avant qu'on les vît revenir serrés de près par les cavaliers de l'émir; Abd-el-Kader était là. Pendant ce temps, le pays qui paraissait inhabité deux heures auparavant, s'était insensiblement peuplé; des groupes de Kabyles armés se

montraient autour des colonnes; entre eux et les flanqueurs avait commencé la fusillade.

Le général d'Arlanges ordonna la retraite; les deux colonnes réunies firent demi-tour. A peine s'étaient-elles mises en mouvement que de toutes les gorges, de tous les ravins, s'élancèrent des bandes hurlantes. Du mamelon de Sidi-Yacoub partait un feu nourri. Le général, suspendant la marche, donna l'ordre de le faire occuper par les tirailleurs de l'arrière-garde; ils furent repoussés, les compagnies détachées pour les soutenir furent repoussées à leur tour, un demi-bataillon du 67e réussit à s'élever, la baïonnette en avant, jusqu'au marabout, mais ne parvint pas à s'y maintenir. Les Kabyles, acharnés à sa suite, se précipitèrent sur la pente : ni les obus, ni la mitraille qui trouaient leurs rangs pressés ne les arrêtèrent. Ils étaient déjà sur les pièces, quand une charge des Douair, enlevés par Moustafa, debout sur ses étriers, les fit reculer enfin. Dans ce conflit, le général d'Arlanges, qui était au plus fort de la mêlée, reçut une balle à la tête; le lieutenant-colonel de Maussion, son chef d'état-major, le capitaine de Lagondie, son aide-de-camp, furent blessés à côté de lui. Par droit d'ancienneté, le colonel Combe prit le commandement. A ce moment critique, Moustafa signala, derrière la foule ennemie, un guidon noir de forme triangulaire qui, passant de la droite à la gauche, s'éloignait dans la direction du camp : « C'est, dit-il, au colonel, le drapeau de l'émir; il est là; il veut nous couper la retraite; il n'y a pas un instant à perdre. » Renonçant à tout retour offensif, le colonel Combe fit mettre au bord d'un ravin toutes les pièces en batterie, et, sous la protection de leur feu, la marche en arrière fut reprise; mais bientôt les munitions manquèrent; les gargousses, mouillées au passage de la Tafna, ne pouvaient plus servir. Ce furent les charges de la cavalerie qui suppléèrent à la mitraille. La colonne reculait lentement; elle mit quatre heures à faire les deux lieues qui séparaient du camp le marabout de Sidi-Yacoub. A mesure qu'elle gagnait du terrain, les attaques de l'ennemi redoublaient de violence; plus ardent qu'au combat de Dar-el-Atchoun, plus acharné qu'à la Macta même, c'était le souvenir de cette grande journée qu'il aurait voulu égaler par un aussi éclatant triomphe; et quand il vit près de lui échapper la proie qu'il poursuivait depuis le matin, son dernier effort fut terrible. A travers les lignes rompues des tirailleurs, Arabes et Kabyles se jetèrent sur les baïonnettes; quelques-uns bondirent au milieu de la colonne jusqu'aux pièces de canon, qu'ils saisissaient par l'affût, par les roues, luttant avec les artilleurs corps à corps. De tous ceux qui avaient pénétré dans ce cercle de fer aucun ne sortit vivant. Enfin, à une heure, la colonne atteignit la tête de pont; pendant la lutte opiniâtre qu'elle venait de

soutenir, le camp avait été attaqué, mais avec moins de vigueur. Les troupes françaises avaient éprouvé une grave perte : quarante morts, trois cents blessés. C'était plus que n'avaient coûté les expéditions de Mascara et de Tlemcen ensemble ; les quatre journées de lutte au col de Mouzaïa n'avaient pas coûté davantage.

Les pertes de l'ennemi avaient dû être bien plus grandes ; mais il triomphait, il se proclamait vainqueur, et les têtes des vaincus, promenées parmi les tribus, attestaient sa victoire. L'effet de cette journée sur les imaginations arabes fut immense ; en un moment tous les résultats acquis un mois auparavant par l'habile opération du général Perregaux s'évanouirent. Toute la vallée du Chélif reconnut l'autorité d'Abd-el-Kader ; le bey Ibrahim et son agha El-Mzari furent rejetés de Mazagran dans Mostaganem ; d'Oran au camp du Figuier les communications menacées par les Gharaba n'étaient plus sûres. A la Tafna, le colonel Lemercier multipliait les ouvrages de défense. Le 29 août, le général d'Arlanges reçut d'Ab-el-Kader ce défi hautain : « Le commandant des croyans au général d'Oran : Salut à celui qui doit se convertir. Les menteurs t'ont fait croire qu'il n'y a plus de sultan. Tu es sorti pour gouverner le pays des Arabes : voici le sultan qui se présente pour te combattre, et tu as reculé. Ce n'est pas l'usage chez les rois et c'est une grande honte, car ton armée est réunie et ton camp est établi. C'est une faiblesse de ta part. Vous ne m'avez battu autrefois que par ruse, avant que j'eusse pu réunir mes forces ; cela ne peut passer aux yeux du monde pour une victoire. Maintenant sors pour me combattre et réponds-moi sur tes projets. » Le jour où le général d'Arlanges reçut cette provocation qui demeura sans réponse, les troupes, déjà réduites à la demi-ration, n'avaient plus que pour deux jours de vivres ; depuis plus d'une semaine, la mer furieuse ne permettait plus au camp de communiquer avec Rachgoun ; elle se calma enfin, des approvisionnemens arrivèrent, même du foin pour la cavalerie, car il n'était plus possible d'aller au fourrage. Une nuit, Moustafa voulut s'évader et regagner Oran à travers la montagne, mais il fut arrêté par l'ennemi et forcé de rentrer dans la place ; il fallut embarquer les chevaux des Douair.

Quand les nouvelles du combat de Sidi-Yacoub arrivèrent en France, elles y produisirent l'impression d'une seconde Macta ; ministres et députés, amis ou ennemis de l'Afrique, tous se rencontrèrent dans une pensée commune : la revanche. Ordre fut envoyé, par le télégraphe, aux commandans des divisions militaires riveraines de la Méditerranée, de faire partir au plus vite, le 23e et le 24e de ligne de Port-Vendres, le 62e de Marseille. Le commandement de cette division fut donné au maréchal de camp Bugeaud. Le 6 juin, le général et ses troupes débarquaient à l'embouchure

de la Tafna : le même jour, le général d'Arlanges, relevé de son poste, s'embarquait pour Oran.

VI.

Nouveau venu en Afrique, à l'âge de cinquante-deux ans, le général Bugeaud y apportait deux idées profondément enracinées dans sa tête : l'une, que la prise d'Alger avait été le commencement d'une mauvaise affaire ; l'autre, que la guerre, telle qu'on la faisait en Algérie, était une guerre mal faite. Dès le lendemain de son arrivée, il réunit les chefs de corps et leur tint ce petit discours : « Messieurs, je suis nouveau en Afrique, mais, selon moi, le mode employé jusqu'ici pour poursuivre les Arabes est défectueux. J'ai fait de longues campagnes en Espagne ; or, la guerre que vous faites ici a une grande analogie avec celle que nous avions entreprise, en 1812, contre les guérillas. Vous me permettrez d'utiliser l'expérience que j'ai acquise à cette époque. C'est ainsi que je suis d'avis de supprimer les fortes colonnes et de nous débarrasser de cette artillerie, de ces bagages encombrans qui entravent nos marches et nous empêchent de poursuivre ou de surprendre l'ennemi. Nos soldats, comme les soldats de Rome, doivent être libres de leurs mouvemens et dégagés ; il faut, à tout prix, alléger le poids qui les surcharge. Nos mulets, nos chevaux porteront les vivres et les munitions, et les tentes leur serviront de bâts et de sacs. Alors nous serons à même de traverser les montagnes, les torrens, sans laisser derrière nous les bagages. » C'était le programme d'une nouvelle tactique ; les vieux africains s'en scandalisèrent et chargèrent le colonel Combe de porter au général leurs objections collectives. Quoi ! supprimer l'artillerie, quand il est d'expérience que c'est le canon qui donne confiance au soldat ! Le général écouta le colonel, mais ne se rendit pas à ses raisons. Sauf les batteries de montagne, dont le matériel se porte à dos de mulet ou de chameau, toute l'artillerie fut embarquée avec ses voitures et celles de l'intendance, caissons, fourgons, prolonges, etc. « Le général Bugeaud, écrivait le lieutenant-colonel de Maussion, a de la vigueur et de l'impérieux, ce qui est bien important ici où la douceur du général d'Arlanges et l'indifférence du maréchal Clauzel, pour tout ce qui ne le touche pas personnellement, ont laissé germer bien de l'indiscipline dans les hauts grades. Le général Bugeaud est, d'ailleurs, assez appuyé pour nous débarrasser de quelques officiers supérieurs dont la pusillanimité entrave tout et décourage tous les soldats. On croit dans ce monde que la bravoure est une chose commune et brutale ; on se trompe fort : elle est rare et raisonnée. Il n'y a rien de plus brave qu'un honnête homme. » Duvivier, un

autre bon juge, disait pareillement : « Il y a des officiers qui ne sont jamais braves : ils sont très rares ; d'autres sont braves un jour, et ne le sont pas l'autre : c'est la majeure partie ; d'autres sont braves tous les jours et à toute heure : c'est la minorité, c'est le nerf et la gloire des régimens devant l'ennemi. »

Le camp de la Tafna laissé à la garde du commandant du génie Perraud, avec une garnison de douze cents hommes, composée du bataillon d'Afrique et des malingres des régimens, le général Bugeaud se mit en marche, le 11 juin à onze heures du soir ; il emmenait dix bataillons d'infanterie, d'un effectif total de cinq mille cinq cents baïonnettes, quatre cents sabres, dix obusiers de montagne et trois cents chevaux ou mulets de bât portant six jours de vivres. Comme il était faible en cavalerie, il avait résolu d'aller chercher du renfort à Oran. Abd-el-Kader, qui l'attendait sur la route de Tlemcen, perdit du temps avant d'avoir pu retrouver sa piste, de sorte que, malgré le désordre et la lenteur d'une marche de nuit à travers les accidens et les broussailles d'un terrain mal connu, les coureurs arabes ne rejoignirent que le 12, à neuf heures du matin, les colonnes françaises. L'émir, qui était campé la veille sur l'oued Sinane, parut avec quelque quinze cents cavaliers ; mais l'engagement qui suivit ne passa pas les proportions d'une escarmouche. A partir de ce moment, l'ennemi ne se montra plus ; le 17 juin, sans combat, mais non sans fatigue, la colonne atteignit les environs d'Oran. La chaleur était forte ; à l'exception du 17e léger et du 47e de ligne acclimatés en Algérie, les troupes étaient harassées ; et pourtant les marches avaient été courtes, les haltes fréquentes, les bivouacs bien choisis.

Dans un rapport adressé au ministère de la guerre, le général Bugeaud écrivait : « Il faut, pour commander les régimens, les bataillons et les escadrons en Afrique, des hommes vigoureusement trempés au physique et au moral. Les colonels et les chefs de bataillons un peu âgés, chez qui la vigueur d'esprit et de cœur ne soutient pas les forces physiques, devraient être rappelés en France, leur présence ici est beaucoup plus nuisible qu'utile. Ce qu'il faut aussi pour faire la guerre avec succès, ce sont des brigades de mulets militairement organisés, afin de ne pas dépendre des habitans du pays, de pouvoir se porter partout avec légèreté, et de ne pas charger les soldats comme on le fait, de manière à les rendre impropres au rude métier qui leur est réservé, sur un sol aussi âpre et sous un climat aussi brûlant. Beaucoup succombent sous le poids, et les plus forts ont besoin d'être conduits avec une lenteur telle qu'il est impossible de faire de ces mouvemens rapides qui seuls peuvent donner des succès. Des mulets militairement organisés me paraissent être la meilleure base de la guerre en Afrique ; j'ai calculé qu'il en

faudrait quatre-vingts par mille hommes ; ils porteraient dix mille rations ; les soldats auraient dans de petits sacs une réserve de quatre jours ; ce serait donc quatorze jours de vivres, ce qui est très suffisant pour les campagnes que l'on peut faire dans ce pays, car elles doivent être de courte durée, si l'on ne veut pas perdre tous ses soldats. Si l'on veut continuer l'occupation de l'Afrique, il faut prendre les moyens nécessaires pour réussir, et ce sera faire économie d'hommes et d'argent. Ce sont les demi-moyens qui ruinent. Il faut être forts ou s'en aller. Surtout il faut n'envoyer que des soldats robustes, car tous les faibles périssent, et que ces soldats soient commandés par des officiers jeunes et énergiques. Les régimens qui sont depuis deux ou trois ans dans ce pays commencent à être bons, mais aussi leur effectif est bien réduit : le 17e léger en est là ; entré il y a sept mois en Afrique avec seize cents hommes, il n'en a pas neuf cents dans le rang, mais ces neuf cents sont bons. Les trois beaux régimens que j'ai amenés deviendront bons aussi, mais ce ne sera qu'après avoir perdu deux ou trois cents hommes faibles au physique et au moral. Il faut convenir que l'apprentissage coûte un peu cher. »

Après avoir donné à ses troupes deux jours de repos, le général Bugeaud se remit en campagne, le 19 juin. Sa colonne, accrue de huit cents chevaux des chasseurs d'Afrique et des auxiliaires, escortait un grand convoi de ravitaillement pour Tlemcen, un troupeau de bœufs, cinq cents chameaux et trois cents mulets, chargés de munitions et de vivres. Il n'y eut d'engagement sérieux que le 24, entre l'Amighier et le Safsaf; ce jour-là l'émir attaqua franchement la colonne. Ce fut une belle rencontre de cavalerie ; les chasseurs d'Afrique chargèrent d'abord, puis Moustafa « qui, selon son habitude, dit dans son rapport le général Bugeaud, chassait le sanglier avec ses Douair, est arrivé fort à propos sur le flanc de l'ennemi, pendant que nous le poussions de front. La déroute alors a été complète. » Après ce combat, le capitaine Cavaignac, le bey de Tlemcen Moustafa-ben-el-Moukalled, les chefs des hadar et des juifs vinrent sur le Safsaf au-devant du général. Depuis quatre mois que le capitaine Cavaignac tenait dans le Méchouar, il n'avait pas été sérieusement attaqué, mais la garnison et les habitans de la ville avaient beaucoup souffert du blocus établi autour d'eux par Abd-el-Kader ; il avait fait venir dans la campagne environnante jusqu'à cent vingt mille têtes de bétail qui avaient dévoré toutes les récoltes. Mais si, dans la garnison du Méchouar, les corps étaient amaigris et les visages hâves, il y avait, dans les âmes soutenues par la fermeté stoïque du capitaine Cavaignac, une énergie militaire qui faisait contraste avec certaines défaillances dont la colonne amenée par le général Bugeaud avait donné de fâcheux témoignages. « Nos affaires,

écrivait le lieutenant-colonel de Maussion, chef d'état-major, sont en assez bon train, malgré la triste composition de notre colonne de conscrits commandés par des pleureurs. En faisant de trois à cinq lieues par jour, nous avions toujours en arrière un cinquième de notre monde. »

Dans son rapport au ministre de la guerre, le général Bugeaud était plus explicite : « J'arrive à Tlemcen après cinq jours de marche ; j'ai fait des haltes fréquentes ; partout où il y avait de l'eau, je restais deux heures ou je couchais, et, malgré cela, à deux jours d'Oran, j'ai dû renvoyer près de trois cents hommes qui ne pouvaient plus marcher. Depuis, mes cacolets et mes chameaux se sont encore couverts d'officiers et de soldats. Les nouveaux régimens sont détestables pour faire cette guerre ; le 24e a été celui dont j'ai été le plus mécontent. Il a été très démoralisé : c'était presque du désespoir ; quatre hommes se sont suicidés dans une marche de quatre lieues. Cette maladie venait d'en haut. J'ai réuni les officiers, je les ai harangués en présence des soldats, j'ai discuté leurs plaintes à haute voix, je leur ai prouvé qu'aucune n'était fondée ; enfin quittant le ton de la discussion, je leur ai dit que leurs plaintes sur le sort du soldat dissimulaient mal l'affaissement de leur moral, que les soldats ne se seraient pas plaints si eux-mêmes n'en avaient donné l'exemple. Le lieutenant-colonel a eu la maladresse de me reprocher les fatigues de la journée du 12, qui était un jour de combat. Il me faisait beau jeu ; je lui ai répondu comme il le méritait. Si pareille chose se renouvelait, j'ôterais le commandement aux deux chefs supérieurs, et je le leur ai dit à huis clos. Je suis entré dans ces détails, monsieur le maréchal, pour vous corroborer dans l'opinion que vous avez sans doute déjà, qu'il faut pour l'Afrique des troupes constituées tout exprès et se sentant commandées par de jeunes chefs, ardens et vigoureux. Quelques jeunes gens se sont distingués en Afrique ; si vous conservez cette fâcheuse conquête, il faut les avancer et leur donner le commandement des régimens d'abord, des colonnes plus tard. » Le rapport se terminait par un grand éloge des Douair : « J'en suis extrêmement content : ce sont d'intrépides et habiles cavaliers. Ils sont évidemment supérieurs à notre cavalerie pour éclairer, tirailler et combattre dans les terrains difficiles. Moustafa, leur chef, est un homme respectable et de très bon conseil ; il y a d'autres chefs qui sont aussi fort recommandables par leur bravoure et leur intelligence. Il serait juste et politique de faire un bon traitement à ces hommes qui servent si bien notre cause. »

D'esprit tout positif, le général Bugeaud n'avait pas l'imagination poétique. Tlemcen ne lui parut pas mériter la réputation charmante qu'on avait faite à son site. « Ce pays tant vanté, disait-il, est une

petite oasis qu'on trouve avec plaisir après avoir traversé les trente lieues de désert stérile, incultivable, qui la séparent d'Oran; mais, en même temps, on est étrangement surpris de voir quelque chose de si peu semblable au portrait oriental qu'on nous en avait fait. Tlemcen est un monceau de vilaines ruines; c'est un amas de petites cabanes carrées, dont il ne reste plus que les quatre murailles plus ou moins dégradées; une petite partie est encore debout et n'en est pas plus belle. Elle recèle quatre ou cinq mille Maures, juifs ou coulouglis, qui ont l'air fort misérable et qui sont très malheureux. La contribution a commencé leur ruine, le blocus l'a bien avancée, et, comme ils ne recueillent rien, il faudra bien que leur petite bourse s'épuise. La position de cette ville est agréable; de belles eaux, qui descendent de la montagne voisine, la traversent et vont arroser ses jardins et un bois d'oliviers que je croyais plus vaste, d'après le dire pompeux de nos africains enthousiastes. Je crois être libéral en portant à 200,000 francs le produit des olives de Tlemcen. Après ce bois se trouvent quelques champs de médiocre qualité; quelques pièces d'orge, restes d'Abd-el-Kader, attestent que la récolte était fort chétive; du reste, pas un épi de froment. »

Le général Bugeaud ne séjourna que deux jours à Tlemcen; il en repartit le 26 juin. Les éclopés de la colonne, laissés dans la ville, étaient remplacés par deux cents hommes du Méchouar et trois cents coulouglis sous les ordres du capitaine Cavaignac. La direction était donnée sur le camp de la Tafna. Le général Bugeaud allait-il réussir là où avait échoué le maréchal Clauzel? Arrivé le 27 à dix heures du matin, sur l'Isser, il fit mine de vouloir s'engager dans la gorge qui avait arrêté le maréchal; quand il eut attiré de ce côté toutes les forces d'Abd-el-Kader et tous les Kabyles des environs, il tourna brusquement à droite, se mit à gravir les pentes du Djebel-Tolgoat, haut de 500 mètres, et atteignit sans combat le col de Seba-Chiourk, où il prit son bivouac. La terrible gorge était tournée. Le lendemain, il alla par les hauteurs la reconnaître; il vit une coupure à parois verticales, au fond de laquelle coulait la Tafna; six cents hommes y auraient tenu toute une armée en échec. Le 29 juin, la colonne atteignit le camp retranché. Un second convoi de ravitaillement pour Tlemcen y fut organisé sans retard. A la place du bataillon d'Afrique, qui prit son rang dans la colonne, un bataillon du 47e et quelques compagnies du 23e et du 62e furent détachés pour la garde du camp. Le 4 juillet, à quatre heures du soir, une avant-garde, conduite par le colonel Combe, remonta la rive droite de la rivière dans la direction de la gorge, à l'entrée de laquelle il bivouaqua; au milieu de la nuit, en grand silence, il prit sur sa gauche un sentier qui le conduisit au col de Seba-Chiourk; le gros des troupes et le convoi le rejoignirent; à huit heures du matin, tout

avait passé; à midi, tout était réuni sur la rive gauche de l'Isser. Ainsi, deux fois de suite, Abd-el-Kader s'était laissé décevoir et, sans grands frais d'invention, le général Bugeaud avait deux fois réussi par le même stratagème. Dès lors tout son désir fut d'être attaqué; il en eut l'espoir quand, dans l'après-midi, il vit défiler par la rive droite de l'Isser une grosse colonne de cavalerie qui vint prendre position à une lieue environ sur sa gauche. Le soir, il fit lire aux troupes l'ordre suivant : « Vous serez attaqués demain dans votre marche; vous saurez un temps souffrir les insultes de l'ennemi et vous vous bornerez à le contenir; mais, dès que je pourrai jeter le convoi dans Tlemcen, vous prendrez votre revanche, vous marcherez à lui et vous le précipiterez dans les ravins de l'Isser, de la Sikak ou de la Tafna. » La Sikak, qui est le cours inférieur du ruisseau nommé Safsaf dans son cours supérieur, se réunit à l'Isser à quelque distance du point où l'Isser se réunit à la Tafna; les ravins de ces trois cours d'eau ne sont donc pas éloignés les uns des autres.

Le 6 juillet, à trois heures du matin, le général Bugeaud fit mettre en marche le convoi dont il voulait se débarrasser au plus vite; mais la queue de cette longue file d'animaux n'avait pas encore passé la Sikak, lorsque, entre quatre et cinq heures, on vit cette cavalerie qu'on avait signalée la veille, traverser l'Isser; le général Bugeaud la fit contenir sur la rive droite de la Sikak par les Douair soutenus d'un escadron de chasseurs et d'un bataillon du 24e. En même temps, du côté opposé, on voyait sortir des ravins et s'élever sur le plateau compris entre la Tafna au couchant, l'Isser au nord et la Sikak à l'est, une autre troupe de cavaliers et des masses de Kabyles. Le dessein de l'émir était évident; tandis que le premier groupe de cavalerie, conduit par Ben-Nouna, manœuvrait pour attaquer et retarder l'arrière-garde française, le gros des forces ennemies s'avançait pour gagner la tête de la colonne, lui couper le chemin de Tlemcen et la mettre entre deux feux. L'esprit net et décidé du général Bugeaud eut bientôt arrêté son plan de bataille. Le convoi ayant achevé de passer la Sikak, il déploya contre la cavalerie de Ben-Nouna, parallèlement au ruisseau, mais à quelque distance en-deçà, la moitié du bataillon d'Afrique et le 62e; perpendiculairement à la gauche du 62e, il mit en bataille le 23e et l'autre moitié du bataillon d'Afrique; en avant de cette ligne, un bataillon du 47e et deux du 17e léger étaient formés en colonnes doubles; les chasseurs d'Afrique en colonne par escadron se tenaient prêts à déboucher par les intervalles ménagés entre ces masses d'infanterie. Les Douair et le 24e avaient été rappelés à la suite du convoi qui était parqué dans l'angle dessiné par les deux lignes des troupes, sous la protection spéciale du capitaine Cavaignac et de son bataillon. Cette disposi-

tion en équerre, le général Bugeaud le reconnaissait volontiers, n'eût pas été admissible devant une armée européenne ; mais « avec les Arabes, ajoutait-il, il n'y a pas de mauvais ordre, pourvu que l'on ait de la fermeté et de la résolution. »

A peine les différens corps de la division avaient-ils pris leur poste de combat qu'une masse de trois mille cavaliers arabes, soutenus par un pareil nombre de fantassins kabyles, s'abattit en vociférant sur les bataillons du colonel Combe. Choisis tout exprès par le général Bugeaud pour recevoir le premier choc, accoutumés aux clameurs des Arabes et à leur tactique bruyante, ces vieux africains ne s'étonnèrent pas. Auprès d'eux passèrent les chasseurs d'Afrique ; lancés à fond de train au plus épais de la cohue, ils commencèrent à l'éclaircir à coups de sabre ; mais le feu des Kabyles qui les prenait en flanc les obligea de rétrograder pour se reformer sous la protection de la batterie de montagne. Une seconde fois ils prirent leur élan ; à côté d'eux galopaient les Douair, accourus du bord de la Sikak, ardens à venger leur glorieux chef Moustafa blessé d'une balle qui lui avait fracassé le poignet. Cette charge fut décisive. Les Arabes culbutés s'enfuirent en déroute, qui vers la Tafna, qui vers l'Isser, abandonnant leur infanterie à la fureur des cavaliers de Moustafa. Cependant, à travers des flots de poussière et de fumée, on voyait venir du fond du champ de bataille une troupe d'apparence réglée, marchant en ordre, et derrière ses rangs alignés, quelques groupes de cavalerie se rallier autour d'un guidon bien connu depuis le combat de Sidi-Yacoub. C'était Abd-el-Kader avec son bataillon de réguliers, fort de douze à quinze cents hommes. Malgré la vivacité de son feu, cette brave troupe, abordée par les colonnes du colonel Combe, ne put longtemps tenir.

Pressée, rompue, acculée au ravin abrupt de l'Isser, elle fut précipitée dans l'abîme ; les Douair y poursuivirent ce qui par exception avait échappé à la mort. A force de cris et de coups de plat de sabre, le général Bugeaud parvint à leur arracher vivans cent trente des réguliers ; mais il fallut leur en payer la rançon en quelque sorte. Quant à la cavalerie qui, du côté de la Tafna, faisait mine de se réunir, elle n'attendit pas une seconde attaque ; à l'approche des bataillons français, elle s'empressa de franchir la rivière et disparut. Sur l'autre partie du champ de bataille, le succès n'était pas moins complet. Attirée sur la rive gauche de la Sikak par la retraite apparente de la ligne française, abordée résolument par le 62e et le demi-bataillon d'Afrique, précipitée, elle aussi, dans le ravin au-delà duquel elle s'était compromise, la cavalerie de Ben-Nouna était détruite ou en déroute. Pendant ce temps, le convoi, désormais sans

inquiétude, s'avançait librement vers Tlemcen. A huit heures, tout était fini.

L'affaire, vigoureusement menée, l'avait été presque sans sacrifices. Le général Bugeaud parlait de trente-deux tués et de soixante-dix blessés; au dire du lieutenant colonel de Maussion, son chef d'état-major, c'était deux fois trop; il n'y aurait eu que quinze des uns et trente des autres. Du côté des Arabes, les pertes, qu'on ne pouvait évaluer précisément, étaient évidemment énormes; on en pouvait juger par le nombre des morts et des blessés qu'ils avaient abandonnés, contre leur habitude, sur le plateau et surtout dans les ravins. On avait ramassé sept cents fusils, pris six drapeaux; on savait qu'Abd-el-Kader, qui ne s'était pas ménagé, avait eu un cheval tué sous lui. Afin de bien constater aux yeux des populations de la plaine et de la montagne, sa victoire qui était grande, le général Bugeaud voulut établir son bivouac, à midi, sur le bord de l'Isser, où s'était arrêtée la poursuite ; il voulut y coucher même. Ce ne fut que le lendemain qu'il revint à Tlemcen, au bruit des salves du Méchouar. Le 9 juillet, une colonne légère, suivie de tous les chevaux et de tous les mulets de bât, alla couper les moissons et vider les silos d'une tribu hostile, les Beni-Ornid. Enfin, le 12 juillet, le général reprit la route d'Oran, où il arriva le 19, ayant fait de petites marches et tout brûlé chez les Beni-Amer. Après avoir remis le commandement des troupes qu'il ramenait au général de Létang, successeur du général d'Arlanges, il s'embarqua pour Alger, d'où il rentra en France avec le grade de lieutenant général.

La campagne que venait de faire le vainqueur de la Sikak ne paraissait pas avoir modifié ses préventions contre la terre algérienne. « L'abandon de l'Afrique, écrivait d'Oran, le 19 juillet, le lieutenant-colonel de Maussion, est pour lui le *Delenda Carthago*, et, malheureusement, il professe toute la journée à tout le monde, et d'une voix retentissante, ce système, qui ajoute beaucoup au découragement des troupes, ce dont il ne se doute pas. Je n'ai jamais vu un homme d'une grande capacité, d'un bon jugement, et plein de bonnes intentions, manquer aussi complètement de tact et être aussi absolument privé de toute délicatesse d'esprit; mais c'est un fort brave homme, rude par principe et qui gagne beaucoup à être connu. »

Au moment où le général Bugeaud rapportait d'Alger à Paris ses impressions toujours défavorables et son témoignage qui, dans la chambre des députés, pouvait être d'une grande valeur, le maréchal Clauzel s'apprêtait à rapporter de Paris sur la terre d'Afrique la ténacité de ses illusions et ses excès de confiance.

CAMILLE ROUSSET.

UNE PAGE

DE

L'HISTOIRE DU MEXIQUE

DONA MARINA ET HERNAND CORTÈS.

C'est une tendre, héroïque, séduisante et touchante figure que celle de doña Marina, cette Indienne de race nahuatl à laquelle Hernand Cortes dut, en partie, les victoires qui le rendirent maître du plus puissant des empires du Nouveau-Monde. Dans la rencontre qu'il fit de cette jeune femme dès le début de son aventureuse expédition, dans l'attachement qu'il lui inspira et qu'il partagea, les premiers historiens du héros castillan ont tous voulu voir un fait miraculeux. A notre époque d'incrédulité, où l'intervention d'une providence quelconque dans les événemens du monde ou de la vie d'un homme est considérée comme une superstition, où il est clairement démontré, paraît-il, que tout découle de causes et d'effets mécaniques, l'assertion des écrivains espagnols prête au sourire. Toutefois, il est difficile à un esprit sensé, impartial, de ne pas remarquer dans les faits compliqués qui mirent en présence Cortès et doña Marina et qui eurent de si importantes conséquences politiques, un ensemble de coïncidences ayant le caractère de calculs prémédités. Il est certain que sans doña Marina, sans sa double connaissance de la langue maya et de la langue aztèque, Cortès eût

cheminé en aveugle parmi les différentes nations avec lesquelles il se trouva d'abord en contact. Mais, grâce à l'intelligente femme placée à son côté, il sut, dès ses premiers pas, sur quel terrain favorable à son ambition et à ses desseins il marchait. Ce fut la belle Indienne, d'abord son interprète, puis sa conseillère et enfin son amie, qui lui apprit qu'une rivalité séculaire séparait les Aztèques des indomptables Tlaxcaltèques, et ce fut elle encore qui, par son tact délicat de diplomate féminin, lui donna pour auxiliaires les nombreuses cohortes de ces fiers républicains. Inappréciables services que ceux-là; car, sans la neutralité des Totonaques, maîtres du littoral atlantique, sans l'aide des Tlaxcaltèques et des peuples alliés à leur fortune, Cortès, en dépit de son incontestable génie, en dépit de l'épouvante causée par la vue de ses chevaux ou par le bruit et les effets meurtriers de ses canons, qui le faisaient apparaître aux yeux de ses naïfs adversaires comme disposant de la foudre, n'eût pu avoir raison ni du nombre, ni du fanatique courage des soldats de Moteuczoma. En un mot, ce nom si glorieux d'Hernand Cortès, sans le dévoûment, sans la perspicacité, sans l'habileté de la femme qui préserva celui qui le portait de mainte embûche, ne nous serait probablement connu que par quelque sombre désastre dont le douloureux souvenir tiendrait encore l'Espagne en deuil.

Ce ne put être une femme d'une intelligence ordinaire que celle qui, placée dans les circonstances exceptionnelles où se trouva doña Marina, sut à la fois conquérir la reconnaissance des différentes nations aux prises, nations dont l'une, à la rigueur, pouvait la considérer comme traîtresse à sa race, sinon à sa patrie. Sous la double forme que prit peu à peu le gracieux nom que lui donnèrent les Espagnols le jour où ils la baptisèrent, *doña Marina*, devenue *doña Malina* pour les Aztèques, qui n'ont pas la consonne *R* dans leur alphabet, est demeurée aussi vivante, aussi souriante dans la mémoire des conquérans que dans celle des peuples qu'ils ont asservis. Les historiens espagnols, — j'appuie sur ce fait tout à leur honneur, — n'ont jamais essayé d'amoindrir la part qui revient à doña Marina dans la conquête du Mexique; tous, au contraire, ont loyalement admis cette vérité. D'un autre côté, les Aztèques, — ils ont eu des historiens dès le lendemain de la mort de Moteuczoma, — n'ont jamais parlé d'elle qu'avec une reconnaissance attendrie. C'est un fait acquis, indiscutable, que, si la jeune femme servit avec ardeur les desseins politiques du capitaine dont elle s'éprit et dont elle adopta les croyances religieuses, elle s'opposa toujours avec énergie à ses rudesses, à ses cruautés, en se plaçant entre lui et les vaincus.

En s'instituant l'auxiliaire des Espagnols, il importe de ne pas

l'oublier, doña Marina ne crut jamais travailler à l'asservissement de son pays. Son long séjour chez les Tabasqueños, qui, de même que la plupart des nations établies sur le littoral de l'Atlantique, désapprouvaient les sacrifices humains pratiqués par les Aztèques, avait depuis longtemps modifié les idées religieuses de la jeune femme en lui faisant considérer le culte du féroce *Mexitli* comme une affreuse aberration. Devenue chrétienne, elle seconda les vues de prosélytisme qui animaient Cortès avec l'ardeur que les femmes mettent toujours au service du maître de leur cœur; c'est en annonçant, en promettant la fin des massacres dont le grand temple de Mexico était le théâtre, que la néophyte suppliait ses compatriotes de se ranger sous les lois du Dieu des Espagnols. Bonne, humaine, elle admirait ce Dieu qui, mort pour racheter les hommes au lieu d'être leur meurtrier, ne demandait d'autre hommage que la fumée de l'encens, le murmure des prières ou le parfum des fleurs.

Comment se fait-il que les historiens de la première heure, ceux même qui connurent doña Marina, se soient montrés si sobres de détails sur une personne dont, au passage, ils ne peuvent se défendre de constater le charme souverain, l'intelligence hors ligne, le dévoûment à leur cause? Grâce à leur regrettable réserve, doña Marina, par certains côtés, nous apparaît sous une forme vague, flottante, qui n'est point celle qui lui convient. Tous les chroniqueurs nous montrent le diplomate, l'infatigable auxiliaire de leur capitaine, l'héroïne qui le suivait au milieu des combats pour exciter son courage, qui criait merci aussitôt la victoire conquise; mais aucun de ces soldats, auxquels la beauté, la grâce de la belle Indienne arrachent pourtant à l'improviste un mot admiratif, n'a songé à nous la peindre en pied, à nous la présenter sous un jour essentiellement féminin. Est-ce la position irrégulière de la jeune femme près du chef de l'expédition, qui, sur ce point, a scellé les lèvres et enchaîné les plumes? La chose n'est pas improbable si l'on se souvient que la plupart de ces chroniqueurs tenaient à l'église par quelque lien; que louanger Marina comme femme eût été pour eux, aussi bien que pour les dévots lecteurs auxquels ils s'adressaient, exalter une des œuvres de Satan.

Nous n'avons plus ces scrupules, et c'est une image bien tentante que celle de doña Marina. Mais comment faire renaître, à l'aide des trente ou quarante lignes que lui consacrent au passage les écrivains du XVIe siècle, les doux et brillans côtés de cette femme, qui, née princesse, devenue esclave, puis presque reine, connut de la vie tous les extrêmes? De cette femme qui, brusquement arrachée de la scène du monde par des événemens et des raisons d'un ordre moral qu'elle eut certainement peine à comprendre, dut, nouvelle

La Vallière, mais non par sa volonté, rentrer dans l'ombre, étouffer son amour et cruellement expier, elle aussi, les tendres faiblesses de son cœur?

Encore une fois, où sont les documens à consulter pour faire revivre, surtout dans sa beauté, cette noble et poétique victime de l'amour, puis de l'ambition? Cortès, cela va sans dire, ne parlait pas plus des charmes que de l'aide que lui prêtait sa belle auxiliaire, dans les admirables lettres qu'il adressait à Charles-Quint. Pourtant, si les gracieux traits de cette héroïne de l'une des plus prodigieuses épopées de notre ère sont indécis, on trouve d'elle une trace lumineuse dans tous les lieux où elle a vécu, où elle a même simplement passé. Ici, c'est une fleur à la corolle éclatante ou au doux parfum, là un oiseau à voix mélodieuse ou à plumage brillant, plus loin une source cristalline et plaintive qui portent son nom. Lors de la fête annuelle de nombre de villages qui lui durent sans doute autrefois d'avoir été épargnés par la main brutale des conquérans, une jeune fille, la plus jolie toujours, est chargée de représenter doña Marina, de remercier des bouquets dont on lui fait hommage à la façon dont le faisait autrefois, d'après la tradition, doña Marina elle-même, « par un sourire des lèvres et des yeux. »

Cette belle jeune femme, à la bonté de laquelle on rend ainsi hommage, dont on répète avec reconnaissance le nom après trois siècles et demi, ce n'est pas uniquement dans la poussière des archives qu'il faut chercher trace de son charme, de la tendresse de son cœur. Ce qu'elle a été, il faut le demander à la tradition dans les lieux où elle a passé, laissant à ceux qui la virent un impérissable souvenir de grâce, d'harmonie, de séduction, souvenir qu'ils ont personnifié et qui s'est perpétué, je viens de le dire, ici sous la forme d'un oiseau, là sous celle d'une onde cristalline, d'un arbuste au port élégant ou d'une fleur aux pétales parfumés.

Cette douce figure, qui a souffert pour avoir trop aimé et qui termina sa vie dans l'expiation d'une erreur dont elle était à peine responsable, l'idée de la mettre en lumière, de la rendre à la réalité m'a tenté de bonne heure. A défaut de documens écrits, ce fut bientôt chez moi une conviction que, pour faire revivre et présenter une doña Marina moralement et physiquement vraie, il fallait visiter la contrée où elle est née, parcourir les pays où elle a vécu, ceux qu'elle a traversés et où quelque chose d'elle est resté; qu'il fallait être, en un mot, un voyageur, un chercheur de légendes, un archéologue autant qu'un historien. Lors de mon séjour au Mexique, j'ai, après une attentive lecture des chroniqueurs de la conquête, entrepris cet intéressant pèlerinage, et, peu à peu, l'image de la belle et intelligente maîtresse de Cortès s'est si nettement dessinée dans mon esprit qu'elle m'a obsédé. Je l'ai ressuscitée par l'assemblage des

principaux caractères physiques et moraux de sa race, par ceux que lui donnent les traditions. Or, si l'épreuve que j'ai obtenue n'a pas la précision des modernes photographies, elle a le mérite de rendre l'exacte physionomie de l'héroïne depuis si longtemps endormie. Aussi les érudits, les curieux, voire les curieuses, me sauront-ils gré, peut-être, d'avoir rendu à l'histoire, trop souvent injuste et dédaigneuse pour ceux dont elle eût dû faire ses favoris, ne fût-ce que l'ombre de l'unique femme qui, dans le sanglant tableau de la conquête du Mexique, montre un doux sourire d'amoureuse et représente seule, elle la prétendue sauvage, les droits toujours méconnus aux heures de luttes violentes, de la justice et de l'humanité.

I.

D'après le vaillant et honnête soldat, Bernal Diaz del Castillo, un des compagnons de Cortès dans la conquête du Mexique, et aussi un des historiens de cette merveilleuse épopée, doña Marina, — il tenait ce fait de la jeune femme elle-même, — était née à Païnala, ville de la province de Goatzacoalco, vers l'année 1502 ; sur la foi de manuscrits postérieurs à celui de Bernal Diaz, lequel ne fut publié qu'en 1632, trois historiens espagnols, Gomara, Herrera, puis Torquemada, ont fait naître doña Marina à Xalisco. Il y a là une erreur évidente de copiste ; la ville de Xalisco a été prise pour celle de Xicalanco, bien que plusieurs centaines de lieues séparent les deux cités.

Païnala, pittoresque village aujourd'hui perdu au milieu des forêts séculaires que traverse le beau fleuve Goatzacoalco, était, en 1502, une des limites de l'empire aztèque. Placée sous le patronage de Paynal, dont la mythologie mexicaine fait le frère et le lieutenant du dieu de la guerre, cette ville forteresse, d'où l'on surveillait trois puissans royaumes, avait une grande importance commerciale et militaire. Païnala, ainsi que tous les villages qui l'entouraient, appartenait au père de celle qui devait devenir doña Marina, lequel était un des trente grands feudataires de la couronne alors portée par Moteuczoma II. L'enfant qu'attendait une si étrange destinée naquit donc duchesse, — nous donnons ce titre comme un juste équivalent de celui de *teutli*, — et la servitude à laquelle elle fut réduite n'abaissa jamais les sentimens qu'elle devait à son éducation première.

Élevée dans un centre à la fois militaire et commercial, dans une ville où se donnaient rendez-vous les riches marchands de Tlatelolco, de Chiapas, de Tabasco et du Yucatan, la petite Marina vit de bonne heure autour d'elle des hommes de race, de mœurs, de langues différentes, ce qui était éminemment propre à frapper, à

ouvrir son esprit, vif et pénétrant par nature. Or, l'enfant venait d'atteindre sa septième année environ lorsque son père mourut. Sa mère, s'étant assez vite remariée, eut bientôt un fils de sa nouvelle union et Marina, — il nous faut commettre cet anachronisme de lui donner avant l'heure ce nom espagnol, aucun écrivain ne nous ayant conservé celui qu'elle portait avant son baptême, — Marina devint promptement un sujet de jalousie pour son beau-père, dont le fils ne pouvait prétendre qu'à une faible part d'héritage. Peu à peu entraînée par son mari et aussi par l'amour partial qu'elle portait à son fils, l'ex-veuve consentit à une action qui, si elle n'avait pour garant l'honnête Bernal Diaz, nous arracherait un involontaire sourire, tant elle ressemble à ces banales histoires dont abusent nos modernes romanciers.

Donc, cédant à la préférence qu'elle ressentait pour son fils, la mère de l'orpheline consentit à une substitution; l'enfant d'une esclave ayant succombé, on présenta son corps comme étant celui de Marina, et l'on célébra pompeusement les funérailles de l'héritière du domaine de Païnala. Pendant ce temps, la pauvre petite était emmenée par des marchands de Xicalanco, ville située sur la limite du royaume indépendant de Tabasco. Arrivés au terme de leur voyage, ces marchands cédèrent l'enfant qui leur avait été donnée, peut-être même vendue, à leurs voisins d'au-delà du fleuve, et Marina, conduite dans la ville de Centlan, résidence du roi des Tabasqueños, devint, par la suite, une des esclaves de ce monarque. Dans cette condition fâcheuse, et malgré son extrême jeunesse, elle n'oublia pas sa noble origine. D'une intelligence précoce, elle apprit vite la langue maya, la seule usitée dans le Tabasco et le Yucatan, sans pour cela négliger l'aztèque, qu'elle parla toujours, paraît-il, avec une rare correction: c'est la connaissance de ces deux langues qui, par la suite, devait la mettre en rapport avec Cortès, et ajouter de si étranges chapitres à sa romanesque destinée.

En vérité, il faut le répéter, s'il ne s'agissait de faits ayant bientôt quatre cents ans de date et s'appuyant sur le témoignage du loyal Bernal Diaz del Castillo, on sourirait de cette histoire. Mais Bernal raconte encore et cela sous la foi du serment: « Ce que je dis, je certifie l'avoir vu et entendu. *Amen !* » que, lors du voyage de son général dans le Honduras, en 1524, doña Marina, traversant le pays où elle était née, vit sa mère et son frère se présenter devant Cortès, comme titulaires du domaine de Païnala. Ils furent terrifiés en voyant celle qui avait été autrefois vendue, spoliée, commander, dans leur langue, à ces terribles étrangers devant lesquels chacun se courbait. Convaincus que la jeune femme allait tirer vengeance du passé, ils s'humiliaient d'avance. Doña Marina les accueillit avec bonté, les rassura, les combla de dons et prit soin, dans ses entre-

tiens avec eux, d'écarter tout souvenir fâcheux, « montrant ainsi, a écrit avec justice Clavigero, que sa grandeur d'âme n'était pas inférieure aux autres dons qu'elle devait au ciel. »

A ce propos, il est bon de se souvenir que dans la civilisation déjà très raffinée des Aztèques, l'éducation des filles nobles était l'objet de grands soins. Doña Marina, lors de son expulsion de la maison paternelle, devait avoir appris déjà, en dépit de sa jeunesse, les préceptes que les prêtres et les prêtresses de sa religion se plaisaient à inculquer aux jeunes gens. « Garde-toi du mal, disaient ces préceptes ; il salit et trouble l'âme, comme la boue salit et trouble l'eau. Fuis le vice ; comme une herbe vénéneuse, il donne la mort à ceux qui le goûtent, et il est difficile de l'arracher du cœur dont il a pris possession ; quelle que soit ta condition, sois bon, doux, serviable, modeste ; aime chacun, pour que chacun t'aime. » Ces maximes, sa conversion au christianisme, dans la morale duquel elle les retrouva, ne fit que les ranimer et les renforcer dans l'esprit de doña Marina. Elle sut être bonne, serviable, modeste ; elle sut pardonner, aimer et se faire aimer.

Eut-elle beaucoup à souffrir de sa condition d'esclave ? Physiquement, non ; moralement, oui. Elle était assez âgée pour mesurer la distance qui séparait la position à laquelle on l'avait condamnée de celle dans laquelle elle avait été élevée, et ses souvenirs d'enfance, ses protestations vaines, étaient bien faites pour l'attrister. Toutefois, rappelons-nous que l'esclavage, pas plus au Mexique qu'au Yucatan, ne représentait ni le travail forcé, ni la position infime, ni les occupations dégradantes auxquelles le mot fait songer chez nous. Puis encore, au milieu de la nature luxuriante, souriante du pays où naquit doña Marina, en présence d'un soleil toujours radieux et d'arbres toujours en fleurs, la tristesse n'atteint jamais au désespoir et ne prend jamais les formes sombres qu'elle affecte sous nos rudes climats. En outre, doña Marina possédait un caractère enjoué, heureux, et la résignation aux caprices, aux coups de la fortune, était une des vertus que savaient et savent encore, du reste, pratiquer les femmes de sa caste et de sa nation.

En 1519, à l'heure où Marina atteignait sa dix-septième année, Cortès explorait les côtes du Yucatan et s'approchait de celles du Mexique proprement dit. Il avait, dans un de ses débarquemens, rencontré un diacre espagnol nommé Géronimo Aguilar, lequel, fait prisonnier dix années auparavant par les Indiens, avait appris la langue maya. C'était là un précieux auxiliaire pour le futur conquérant, aussi fut-ce avec des démonstrations de joie qu'il accueillit son compatriote.

Continuant leur route, les navires espagnols atteignirent l'embou-

chure du fleuve Tabasco, découvert l'année précédente par Grijalva et dont Cortès se proposait de remonter le cours. Ses navires n'ayant pu franchir la barre de sable qui défend encore aujourd'hui l'entrée de ce fleuve, le capitaine espagnol fit mettre ses canots à la mer pour débarquer ses soldats. Mais les Tabasqueños qui, l'année précédente, avaient amicalement reçu les navires commandés par Grijalva, se montrèrent cette fois hostiles et méfians. Cortès leur dépêcha Aguilar, pour leur offrir la paix et leur demander des vivres ; ils accordèrent les vivres et déclarèrent qu'ils s'opposeraient à tout débarquement. Plusieurs escarmouches, que suivit bientôt une bataille sanglante, rendirent les Espagnols maîtres de Centlan, alors capitale des Tabasqueños. Sage dans sa victoire, Cortès offrit de nouveau la paix et réussit à ramener dans leurs demeures les habitans de l'importante cité. Un traité d'alliance fut conclu, et, au nom de leur souverain, les Espagnols prirent officiellement la tutelle de la contrée. Les indigènes ne comprirent évidemment rien à cette cérémonie, bien que, formalité qui fait sourire, elle leur eût été solennellement notifiée, à haute voix, en langue espagnole et en pleine place publique, par un notaire royal assermenté !

Le roi de Centlan, afin de montrer à ses nouveaux amis sa bonne volonté, leur envoya, au moment où ils disposaient de son royaume, des provisions de bouche et des présens. En même temps, il leur fit don de vingt jeunes esclaves destinées, selon la coutume indienne qui encore aujourd'hui laisse exclusivement cette tâche aux femmes, à moudre le maïs nécessaire à la préparation du pain de leurs nouveaux maîtres. Cortès ordonna aussitôt d'instruire ces jeunes femmes des vérités de la religion chrétienne, puis de les baptiser. L'exilée de Païnala, qui se trouvait parmi elles, fut convertie par Aguilar et le père Olmedo, baptisée sous le nom de Marina, et placée sur le navire commandé par le capitaine Puerto-Carrero.

Reprenant la mer et continuant à longer les côtes, les Espagnols, après plusieurs jours de navigation, vinrent jeter l'ancre devant la rade d'Ulua. On connaissait déjà, sur ce point, les combats de Tabasco. Une foule immense, non hostile pourtant, suivait du regard les évolutions des navires espagnols et invitait par signes leurs équipages à débarquer. Redoutant quelque traîtrise, Cortès ordonne de ne pas répondre à ces avances. Alors plusieurs canots, se détachant du rivage, se dirigent avec confiance vers le navire du général. Aguilar se présente pour connaître les intentions des visiteurs ; mais, à sa grande stupéfaction, il ne peut ni les comprendre ni se faire comprendre d'eux, la langue aztèque qu'ils parlent n'ayant aucune ressemblance avec celle des mayas.

C'était là une découverte fâcheuse, une sérieuse cause d'embar-

ras présente et future. Les Indiens répètent en vain qu'ils viennent en amis, on ne parvient pas à s'expliquer, même par signes. Tout à coup une des jeunes femmes données par le roi des Tabasqueños s'approche des bords du navire sur lequel elle est embarquée, interpelle les visiteurs, cause couramment avec eux. Elle prévient alors Aguilar que ces Indiens qui, l'année précédente, ont eu d'excellens rapports avec les navires de Grijalva, apportent des fleurs, des fruits, des ornemens d'or, et qu'ils désirent échanger ces objets contre des verroteries. Ce sont des Totonaques, gens d'humeur pacifique, de mœurs douces. Ils ont été récemment vaincus par le grand empereur aztèque Moteuczoma II, lequel réside sur le plateau des montagnes qui, comme de gros nuages, bornent l'horizon vers le couchant. Ces nouvelles sont transmises à Cortès, qui ordonne de bien accueillir les visiteurs. Le lendemain, il débarque avec ses soldats et l'on dresse sa tente sur l'aride plage où quelques jours plus tard il fondera la *villa rica de Veracruz*, cette cité destinée à devenir, sans qu'il s'en doute, la capitale maritime des immenses contrées qu'il va bientôt conquérir.

On apprend que la ville principale des Totonaques se nomme Cempoalla, qu'elle est située à quelques lieues de la mer, que c'est là que réside le gouverneur aztèque, représentant de Moteuczoma. Une entrevue est décidée entre ce grand dignitaire et Cortès qui, pour recevoir cet hôte dont il importe de frapper l'imagination, s'entoure de tout l'apparat qu'il croit de nature à augmenter son prestige. C'est assis sous un dais, au milieu de ses officiers en grand uniforme et paré lui-même de ses vêtemens les plus luxueux, que le capitaine espagnol reçoit le lieutenant du souverain aztèque. Les interprètes, Aguilar et doña Marina, s'avancent, un frémissement remue la grave assemblée.

Marina accomplissait alors sa dix-septième année et, fille d'un climat où la nature est précoce, elle était dans tout l'éclat de sa séduisante beauté. Ceux qui connaissent le type élégant des femmes de son pays, c'est-à-dire de la province de Goatzacoalco, se la représenteront facilement. De taille moyenne, svelte, les extrémités mignonnes, vêtue de la tunique brodée à jour dont se parent encore les habitantes de Téhuantepec, les tresses épaisses de ses longs cheveux semées de perles et de grains de corail, elle s'approche souriante, triomphante, comme une jeune reine, « comme une déesse, » a écrit le Tlaxcalien Carmago, qui put la connaître, et auquel, en tous cas, son père avait dû souvent la décrire.

L'entrevue fut longue et laborieuse. Cortès s'adressait en espagnol au diacre Aguilar, celui-ci répétait en maya les paroles de son chef, et Marina les transmettait en aztèque au représentant de Moteuczoma. Les réponses de ce gouverneur, pour arriver au chef

espagnol, devaient suivre la même filière. Toutefois, si lent, si compliqué que fût ce moyen de communication, il permettait de s'entendre, et c'était là un grand point. Il ne fut naturellement question, dans ce premier entretien, que de protestations d'amitié, que de la puissance du roi d'Espagne et de celle de Moteuczoma. Au fond, le gros événement de cette journée, pour Cortès surtout, que l'élément féminin troublait facilement, ce fut l'apparition, la découverte en quelque sorte inattendue de la belle jeune femme « à la royale prestance » que nul ne semblait avoir vue jusque-là, qui venait de se révéler avec sa beauté radieuse, son charme séducteur et sa voix qui, en prononçant les doux mots de la langue aztèque, semblait chanter et non parler.

A Tustepec, pittoresque village situé non loin de Païnala, je vis un jour pénétrer dans la rustique église où je copiais l'image étrange d'un saint, une Indienne parée, comme pour un jour de fête, d'un *huépil* d'une blancheur éclatante, brodé de fils de couleur. Semées de perles et de brins de corail, les deux nattes épaisses formées par les noirs cheveux de la visiteuse s'enroulaient au-dessus de son front comme une couronne, et son teint, légèrement cuivré, n'enlevait rien à la fraîcheur rosée de sa peau, à l'éclat humide de ses grands yeux doux, à la pourpre de ses lèvres souriantes, entre lesquelles étincelaient des dents nacrées. Elle me regarda avec une curiosité naïve, surprise de ma présence, de mon costume semi-européen, comme je l'étais de sa beauté et de sa grâce. A la fin, mes regards admiratifs la gênant, elle abaissa ses longs cils, s'agenouilla, se signa, couvrit son visage de ses mains mignonnes pour se recueillir, et pria. Au bout d'un instant elle se releva. Alors de cette marche lente, ondulante, féline des femmes de son pays, elle s'éloigna, me saluant d'un « sourire des lèvres et des yeux, » me laissant charmé.

— Qui est cette jeune femme? demandai-je au curé dont j'étais l'hôte.

— La Malina, me répondit-il d'un ton sérieux.

— Est-ce véritablement son nom? m'écriai-je.

— Oui, depuis l'année dernière. C'est elle qui, le jour de la fête du village, a représenté la célèbre « confidente » de Cortès. Savez-vous, señor, que tout le monde, ici, l'a trouvée ressemblante?

Je ne pris pas garde à l'énormité que me disait le curé; car, de même que tout le monde, je trouvais, moi aussi, que la moderne Marina ressemblait à son aînée, dont il n'existe pourtant aucun portrait authentique.

Je suivis longtemps du regard, à travers le porche, la jeune femme à laquelle je devais une illusion que j'ai conservée. Qui de nous, du reste, n'a rencontré dans sa vie une Agnès Sorel, une

Marie Stuart, une des beautés disparues avec les neiges d'antan? La moderne Marina s'évanouit à l'improviste au milieu de palmiers nains, noyée dans l'éblouissante lumière du soleil couchant.

Pensif, je me demandais si ce n'était pas à elle que s'appliquait, en réalité, ce portrait d'une héroïne du XVIIe siècle. « Elle était belle, son port était céleste, son aspect doux et languissant. On ne pouvait rien voir de plus beau ni de plus extraordinaire que ses yeux, où il y avait de l'amour, de la modestie, de la langueur, de l'éclat, de la douceur, un peu de mélancolie qui ne gâtait rien, et, pardessus tout, un charme qui pénétrait le cœur, qui le captivait. »

Mais non, il s'agit ici de Mlle de La Vallière; de Mlle de La Vallière dont, à tant d'égards et tout bien considéré, doña Marina fut une sœur aînée, placée à une autre époque et dans un autre milieu.

L'Indienne, restée pour moi le type vivant de ce que dut être doña Marina aux heures de sa jeunesse, s'évanouit à l'improviste dans la lumière! Ce fut, hélas! dans une ombre profonde que disparut un jour la véritable Marina, l'âme endolorie par l'ingratitude de celui dont son amour avait fait plus qu'un roi.

II.

A l'heure où doña Marina lui apparut pour la première fois, Cortès venait d'atteindre sa trente-troisième année. C'était alors, au dire de ses contemporains, lesquels l'ont peint avec complaisance, un homme d'assez haute taille, aux membres bien proportionnés, très élégant cavalier. Ses traits avaient une expression sévère, mais son regard était d'une grande douceur. Habile écuyer, habile au maniement des armes, il se montrait dans sa tenue, dans ses gestes, et cela à toute heure, à table aussi bien que dans les conseils, distingué, courtois, d'une dignité imposante. Toujours simplement vêtu, et dédaigneux pour lui-même des étoffes de soie, de velours ou des bijoux, il aimait cependant à les voir briller autour de lui. Sa maison, de tout temps, fut luxueuse, bien ordonnée, peuplée d'un nombre considérable de serviteurs. Instruit, quelque peu latiniste, poète à ses heures, Cortès se montrait doux avec ceux qui vivaient près de lui, mais familier avec personne. Maître absolu de sa volonté, il ne se laissait jamais emporter par la colère. En revanche, son entêtement pour mener à bien ce qu'il avait une fois résolu, surtout dans les choses de la guerre, dépassait souvent la mesure de la sagesse. En somme, aussi bien en Espagne qu'à La Havane, où il était venu chercher fortune et où il l'avait trouvée, puisque les navires qu'il commandait lui appartenaient en partie, on le tenait pour un noble seigneur, digne du sort brillant qu'il su-

se préparer et conquérir. Un trait qui nous intéresse, c'est que ce catholique fervent, fanatique même, avait eu, durant son séjour à La Havane, plusieurs bruyantes aventures amoureuses.

Au résumé, Cortès, par ses qualités, par sa bonne mine, à laquelle ne nuisait en aucune façon le prestige qui s'attachait à son titre de commandant, était un cavalier accompli. Il apparut aux Indiens comme un demi-dieu, et doña Marina, elle aussi, fut éblouie, captivée. Avait-elle, avant cet instant, déjà distingué le héros et rêvé de se rapprocher de lui? Ici, nous en sommes réduits aux conjectures. Ce qui est certain, c'est que l'attention de Cortès fut vite attirée par la gracieuse interprète sur les lèvres de laquelle il suivait, curieux, charmé, les phrases qu'elle traduisait. L'aisance, l'intelligence avec lesquelles la jeune femme s'acquittait de ses fonctions improvisées émerveillèrent le capitaine. C'est que, non contente de répéter les paroles du chef aztèque, Marina les commentait, dévoilait ce qu'elles cachaient de faux ou d'astucieux, et dictait en quelque sorte les réponses qu'il convenait de faire. Or Cortès avait lui-même trop d'intelligence pour ne pas remarquer la vivacité d'esprit de la jeune femme, la justesse et la portée de ses réflexions. Il la regardait, il l'écoutait avec une attention de plus en plus intéressée, troublé par sa beauté, séduit par sa grâce. Après le départ du chef aztèque, il la retint et put, avec le secours d'Aguilar, apprendre mille particularités sur la contrée où il venait d'aborder, sur le grand empire mexicain dont il soupçonnait encore à peine l'étendue et la puissance.

Dès cette première entrevue, Marina devint indispensable au conquérant, qui, du reste, ne pouvait communiquer avec les peuples dont il était entouré que par son entremise. Elle eut une tente dressée près de celle du chef, et bientôt des serviteurs et des servantes. La beauté ayant partout et toujours, comme on disait autrefois, l'irrésistible prérogative de bien disposer les âmes et de soumettre les volontés, les lieutenans de Cortès furent vite soumis. Par son charme d'abord, par son dévoûment à leurs intérêts, puis par sa bienfaisante influence sur leur capitaine, Marina acquit vite les sympathies de ces hommes d'élite, et, en dépit de leur rudesse, sut s'attirer leur respect. Tous, dès la première heure, la nommèrent courtoisement doña Marina, et cette particule *doña*, dans leurs bouches accoutumées aux libres propos, fut un hommage rendu à la dignité de celle qui ne cessa jamais de la mériter. Cette qualification respectueuse, que tous les historiens espagnols ont adoptée, est certainement un titre d'honneur pour la belle Indienne.

Bientôt éprise du héros près duquel il lui fallait vivre, doña Marina lui devint également chère. Ne voulant pas d'intermédiaire entre elle et celui qu'elle aimait, la jeune femme se mit avec ar-

deur à l'étude de l'espagnol, et cette belle langue, devenue pour elle celle de l'amour, lui fut vite familière. Aussitôt qu'elle put s'entretenir directement avec son ami, doña Marina épousa ses ambitions, ses espérances, devint son confident, souvent son conseiller, et prit sur l'indomptable caractère du héros un ascendant doux, efficace, salutaire. Elle aussi, elle eut du génie, et, avec une abnégation toute féminine, elle le mit au service de celui qu'elle aimait, dont elle adopta le Dieu, les croyances, et presque la nationalité.

L'empire pris par doña Marina sur Cortès ne fut pas seulement charnel, il eut une plus solide et plus honorable base. Le sentiment, comme il convenait entre deux esprits d'élite, eut là un rôle prépondérant. C'est qu'il faut se garder de voir dans la jeune femme, je l'ai dit déjà, une sauvagesse n'ayant d'autres séductions que ses attraits physiques, que son charme étrange et piquant; il y avait mieux que cela dans doña Marina, il y avait une âme droite, élevée. C'était, comme se plaît à le répéter Bernal Diaz, en affirmant « qu'on le voyait et le sentait, » une fille de sang noble née dans une condition princière. Or les Aztèques du XVIe siècle n'étaient nullement inférieurs, au point de vue moral et intellectuel, à ces Espagnols qui, matériellement mieux armés qu'eux, se disposaient à les conquérir.

On s'y trompe souvent, et les sacrifices sanguinaires qu'ils offraient à leurs dieux ont maintes fois fait prendre le change sur le véritable degré de culture atteint à l'époque de la conquête par la civilisation mexicaine. Dans la vie ordinaire, les Aztèques étaient doux, humains, polis, raffinés même, et, dans les combats héroïques qu'ils livrèrent pour défendre leur pays, leur indépendance et leurs dieux, les cruautés gratuites ne sont pas de leur côté. Aussi, à l'occasion, leurs descendans ne se font guère faute d'opposer ironiquement à nos reproches sur la barbarie de leurs ancêtres, sacrifiant des victimes humaines, les bûchers qui, précisément à la même époque, se dressaient, en Espagne, au nom du vrai Dieu, sur les ordres de l'inquisition.

Baptisée sous le nom de Maria, puis appelée doña Marina par les Espagnols, l'héritière de Païnala, pour les Indiens qui la voyaient sans cesse près de Cortès, devint bientôt, nous l'avons dit, doña Malina. Par la suite, Cortès fut lui-même désigné sous l'étrange nom de Malintzin, — on prononce : *Maline-tzine*, — dont la signification est : le maître de Malina. C'est aujourd'hui encore le nom que donnent volontiers au conquérant les nations qu'il a vaincues, le seul même dont le peuple se souvienne, tant la gloire du héros castillan est étroitement liée à la mémoire de celle qu'il aima, dont il fut si tendrement aimé.

Nous n'avons pas à suivre doña Marina dans son long et impor-

tant rôle politique; à ce point de vue, sa vie, depuis le départ du golfe du Mexique jusqu'à l'arrivée à Mexico, fut celle de Cortès lui-même, dont elle prépara diplomatiquement les victoires. C'est elle qui lui conquit la neutralité bienveillante des Totonaques, qui entama les premiers pourparlers avec les ambassadeurs aztèques, qui, invoquant d'antiques traditions, leur présenta les Espagnols comme les demi-dieux annoncés par d'anciennes prophéties. C'est elle qui, au milieu de la première bataille livrée aux Tlaxcaltèques, et lorsque le chef des Totonaques s'épouvante de voir les sept cents Espagnols comme noyés au milieu des flots renaissans de leurs ennemis, lui dit, tranquille et convaincue : « Sois sans craintes, ils combattent avec leur Dieu, ils vaincront. » D'un autre côté, c'est elle qui, aux heures de découragement, de lassitude, de souffrance, anime, excite, réconforte les Espagnols. « Jamais, dit Bernal Diaz dans son naïf langage, ne fut remarqué en elle défaillance, mais toujours mâle et constant courage : ses paroles nous ranimaient. »

Après la victoire remportée sur les Tlaxcaltèques, c'est elle qui les ramène à des idées de paix et fait d'eux, pour Cortès, des alliés qui résisteront aux coups de la mauvaise fortune. C'est elle encore qui, par sa finesse, découvre le complot formé par les Cholultèques pour l'extermination des Espagnols, et transforme un désastre certain en un décisif triomphe. C'est elle enfin qui, placée en face de Moteuczoma, jette le doute dans l'esprit du malheureux empereur, le fait hésiter, et prépare la dernière et sanglante victoire des Espagnols. Elle est toute à ces terribles soldats, dont elle partage les croyances et les périls, sans cesser un seul instant de protéger les vaincus, qu'elle veut arracher à leurs superstitions sanguinaires. Si les Espagnols ont son admiration, leurs adversaires ont sa sympathie. Elle n'est du côté des puissans que pour protéger les faibles, elle a l'amour des humbles, la pitié pour ceux qui souffrent, la charité sans borne que commande sa nouvelle foi. Elle est femme, bien femme; adorable par tous les côtés de son être fin, délicat, et pourtant énergique, elle n'aura bien su que quatre choses : aimer, se dévouer, souffrir et pardonner.

Et quel cadre merveilleux pour la naissance, pour le développement de cette passion sincère, digne à ses commencemens des temps chevaleresques où elle s'est produite, que les bords vermeils du golfe mexicain! Qu'il serait facile à l'imagination de faire intervenir, dans ce milieu luxuriant, de bienfaisantes fées contrariées, de temps à autre, par des enchanteurs jaloux! Lorsque, après les chaleurs épuisantes du jour, le soleil, abandonnant enfin la Terre-Chaude, disparaissait derrière les crêtes à peine visibles de la Cordillère, quelle poésie devait naître avec la brise qui, parfumée, poussait les vagues languissantes sur le sable fin, tandis que les

oiseaux chanteurs, pressés dans les buissons, entonnaient leur hymne à la nuit! Cortès était poète, a écrit Bernal Diaz. Comme il devait écouter avec ravissement, assis aux pieds de doña Marina, les harmonies mystérieuses qui, aux heures crépusculaires, s'élevaient de la terre et montaient vers le ciel, où son regard s'étonnait de voir des constellations inconnues : lumière, arbres, plantes, fleurs, oiseaux, insectes, cris, gazouillemens, rumeurs, tout ce qui brille, chante et bruit avait des sons, des éclats, des formes étranges sur cette terre nouvelle, où l'ambitieux Espagnol avait trouvé en débarquant, et comme à souhait, « l'être providentiel » qui devait lui permettre, ainsi que le disent les vieux chroniqueurs, « de mener à bien la tâche pour laquelle il était né. »

Ce fut une épopée merveilleuse, en même temps qu'un discret poème d'amour, que la marche du conquérant vers Mexico. Il avait héroïquement brûlé les vaisseaux qui l'avaient amené, afin d'enlever à ses soldats toute velléité de retour, du moins avant que le sol qu'ils foulaient fût devenu leur. On avançait, suivant le cours du soleil, vers les contrées où, d'après les récits des Indiens, l'argent, l'or, les pierreries étaient matières viles, tant elles abondaient. Ce fut par lentes étapes, coupées par des escarmouches, par de longs campemens, de laborieuses négociations et de sanglantes batailles, que la petite armée atteignit enfin le pays montagneux des Tlaxcaltèques, le pays des éternels printemps. Là, plus de chaleurs énervantes ; un climat sain, une température égale, des arbres chargés à la fois de fleurs et de fruits ; une suite de Capoues dont les Espagnols, avides d'or, dédaignèrent les délices pour s'élancer avec audace en avant, pour chercher ce fuyant Eldorado que des aventuriers, — j'en ai rencontré, — cherchent encore dans les déserts de la Sonora.

Quel tableau que celui de la marche aventureuse de cette poignée d'hommes, allant en somme vers l'inconnu ! Mais nous n'avons pas à nous attarder sur la stratégie ; doña Marina seule doit nous occuper. Elle était alors, l'aimable femme, et cela presque autant que Cortès, l'âme de l'héroïque troupe. C'est grâce à elle que la petite armée apprenait le nom, l'histoire, la puissance des peuples dont elle traversait le territoire, qu'elle était, le plus souvent, cordialement accueillie par eux. Marina parlait déjà l'espagnol couramment, et chacun des lieutenans de son « mari » prenait plaisir à causer avec elle, à l'escorter. Elle savait leur nom, celui des soldats auxquels ils commandaient, et connaissait à fond leur caractère. Quel cortège que celui de ces héroïques hidalgos parmi lesquels se pressaient le désintéressé Gonzalo de Sandoval, le fougueux Cristoval de Olid, qui devait devenir traître et mourir par trahison,

le chevaleresque Diego Ordas et l'audacieux Pedro de Alvarado auquel sa chevelure rousse valut, dès son entrée en campagne, le nom de *Tonathiu* (le soleil) que lui donnèrent les Tlaxcaltèques. Puis venaient Velasquez de Léon, Alonzo Hernandez de Puerto-Carrero, Francisco de Morla, le diacre Aguilar, puis les pères Olmedo et Diaz, qui, de concert, continuaient à instruire la jeune femme des vérités du christianisme. Comment, dans cette pléiade, ne pas mentionner le loyal Bernal Diaz del Castillo, le futur chroniqueur, et aussi ce mystérieux *Conquérant anonyme* dont nous connaissons l'œuvre sagace, et dont nul ne saura probablement jamais le nom?

Quelles pages, dans le livre de la vie de Cortès, dans celui de la vie de doña Marina, que ce voyage plein d'heures périlleuses, mais aussi d'enchantemens! En prenant pour date extrême la prise définitive de Mexico, 13 août 1521, cette marche laborieuse, qui souffrit quelques reculs, ne dura pas moins de deux années. Pendant cette période, l'existence et le rôle de doña Marina furent conformes aux désirs de son cœur. Elle ne quitta pas une seule minute le héros qu'elle aimait, le suivant jusque dans les batailles, préparant un à un tous les actes importans de cette partie de sa vie, la plus belle, la plus héroïque et la plus glorieuse, incontestablement. Pour nous, Européens, le conquérant du Mexique, c'est Hernand Cortès; pour les descendans des Aztèques, c'est Malintzin, c'est-à-dire le maître aimé de cette belle, fine, et dévouée doña Malina dont nous ignorons presque l'existence, et qui mérite bien, par le rôle héroïque et bienfaisant qu'elle a joué dans l'histoire, que nous apprenions enfin son doux nom.

L'œuvre est accomplie! Moteuczoma a succombé, involontairement frappé par un de ses sujets; Mexico, abandonné, est repris après trente-six jours de luttes, et le grand temple du féroce, Huitzilipochtli est ruiné. L'énergique Cuauhtémotzin, prisonnier, ne peut plus lutter. Doña Marina, qui s'est interposée pour l'arracher au supplice et qui a réussi, s'interposera en vain plus tard pour sauver la vie de l'héroïque souverain. Cette fois, Cortès passera outre, et ce sang, injustement versé, du plus noble de ses ennemis troublera longtemps les nuits du conquérant. Sa gloire, si brillante, ne voilera pas cette tache sanglante, indélébile, hélas! comme celle qui souillait la petite main de lady Macbeth.

Mais l'heure de ce crime inutile est encore éloignée, et l'œuvre grandiose de Cortès est achevée. Il règne, glorieux, satisfait, sur des millions d'hommes. Doña Marina, elle aussi, est fière de son œuvre. Elle habite un palais; elle a des gardes, des dames d'honneur, des suivantes, des pages, des écuyers. A la pompeuse étiquette de la cour de Moteuczoma, aux élégances raffinées, orien-

tales, des mœurs de sa noblesse, s'est allié le grave cérémonial espagnol. Doña Marina, pour être à sa place au milieu de ce luxe, de ces grandeurs, qui n'enlèvent rien à son affabilité, n'a qu'à se souvenir. Mais son bonheur n'est pas dans cette pompe vaine : il est concentré sur l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, que le conquérant a pris dans ses bras et fait baptiser sous le nom de Martin-Cortès. Comme elle est heureuse, rayonnante, la douce femme, de voir si grand, grâce à sa peine, le père de son fils! L'heure des terribles combats est passée, le sang ne coulera plus ni sur les autels détruits des dieux mexicains, ni sur les champs de bataille toujours hasardeux. La paix va régner dans l'immense empire formé des royaumes de Mexico, de Colhuacan, de Tlacopan, de Méchoacan, des républiques de Tlaxcala, de Chololan, et de Huéxotinco, auxquelles viendront bientôt s'ajouter les Chiapas, le Guatemala, le Yucatan, la Californie, vingt autres provinces.

Doña Marina est heureuse ; les heures sombres de sa jeunesse, de l'esclavage sont loin. Elle a reconquis son rang, elle aime, elle est aimée, elle a un fils! Sa vie, désormais, semble à l'abri des coups de la mauvaise fortune. Elle occupe un point culminant, et comment pourrait-elle choir? La mort, si elle l'eût surprise à cette heure, eût paru l'enlever à une longue félicité. Mais qui donc échappe au malheur, au fumier de Job? Cortès, enivré de gloire, vécut assez longtemps pour se voir méconnu, oublié! Doña Marina, avant lui et par lui, devait voir toutes ses joies se transformer en amertumes, tous ses triomphes en désenchantemens. Son amour, dont elle était orgueilleuse, allait soudain devenir criminel et, pour elle, une cause inattendue de désespérance. Cortès était marié, et doña Marina l'ignorait. Elle apprit brusquement que doña Catalina Juarez, femme légitime de celui qu'elle aimait, venait de débarquer à Veracruz et qu'elle accourait pour réclamer et occuper, près du trône conquis par son époux, la place à laquelle elle avait droit.

III.

Cortès, — il l'avait en quelque sorte oublié lui-même, — était marié. Après la conquête de l'île de Cuba par Diégo Velasquez, conquête durant laquelle il était devenu, grâce à son courage et à son art d'entraîner les soldats, un des principaux lieutenans de son chef, le jeune officier s'était étroitement lié avec une famille originaire de Grenade du nom de Juarez, famille composée d'une veuve, de quatre jeunes filles et d'un jeune homme. Ce dernier, bien que le pompeux Solis ait fait de lui par la suite un hidalgo, n'était, en réalité, qu'un aventurier dont le bon Las Casas, au lan-

gage toujours si modéré, parle pourtant avec un peu de dédain. Quant aux quatre sœurs, elles possédaient une réputation de beauté méritée. Cortès, dont le cœur s'enflammait facilement, s'éprit de l'une de ces jolies personnes, nommée Catalina. Or, sans que l'on sache au juste quel degré d'intimité s'établit entre les deux jeunes gens, tout donne à croire qu'il y eut, de la part de l'amoureux, une promesse formelle de mariage. Les choses traînèrent en longueur, puis le temps, « la raison, » dit un historien peu galant, ayant refroidi et même emporté l'amour, le fiancé montra peu de hâte à tenir sa promesse. Il résista non-seulement aux instances de la famille et des amis de sa fiancée, mais aux impérieuses remontrances de son chef, don Diego Velasquez, qui, devenu à son tour amoureux de l'une des belles Espagnoles, prit très à cœur cette affaire. La résistance de Cortès lui valut l'inimitié redoutable de son protecteur, et une suite de persécutions qui faillirent compromettre son avenir et même lui coûter la vie. A la longue, cédant sans doute à des raisons d'ordre politique, le jeune capitaine se résigna enfin à épouser doña Catalina, ce qui amena sa réconciliation avec Velasquez.

Cette union, qui resta stérile, ne fut pas heureuse. Il y avait incompatibilité d'humeur, surtout d'éducation, entre les deux époux, et l'amour qui, au dire des poètes, comble les distances, était depuis longtemps envolé. On a parlé de haine et, parmi les historiens, le bon père Las Casas, seul, a cru devoir relever et adoucir le propos. « Cortès m'affirma un jour, a-t-il écrit, qu'il vivait aussi heureux avec sa femme que si elle eût été la fille d'une duchesse. » La phrase n'est-elle pas, d'une part, un peu ambiguë, et, de l'autre, ne laisse-t-elle pas, au fond, entrevoir le point douloureux en question? Comment ne pas croire à la présence du feu lorsque ceux qui ont intérêt à le cacher prennent soin de dissimuler la fumée?

Durant les longs mois qui s'écoulèrent entre le départ des Espagnols de Vera-Cruz et leur installation définitive à Mexico, ni Cortès, ni aucun de ses compagnons ne parut se souvenir de l'existence de doña Catalina, et celui qui l'eût nommée eût peut-être été mal venu. Nous le savons, l'éducation de la belle Grenadine laissait à désirer, et la vulgarité de ses façons, voire celle de son langage, blessait à la fois l'orgueil et la distinction native de l'ambitieux auquel elle était unie. Ce fut donc une grosse nouvelle pour tout le monde que celle du débarquement de doña Catalina à Vera-Cruz, nouvelle bientôt suivie de celle de sa marche vers Mexico sous l'escorte de Sandoval, le premier des lieutenans de son mari.

Quels drames intimes durent se passer alors, et quels combats durent se livrer dans l'esprit et dans le cœur de Cortès! L'altier, l'impérieux, le dévot Castillan se trouva brusquement placé dans

une situation que la haute position qu'il occupait rendait singulièrement épineuse, et lui, l'homme des résolutions promptes, irrévocables, dut avoir cette fois de longues hésitations, ne se courber qu'en frémissant. Doña Catalina ne lui était plus seulement indifférente à cette époque, il la haïssait bien réellement, — Bernal Diaz l'affirme, — car il ne pouvait se souvenir sans dépit, et même sans colère, de la contrainte morale à laquelle il avait cédé en l'épousant. En outre, dans l'arrivée si inopinée de sa femme, Cortès, au lieu d'une preuve de tendresse, voyait avec raison une suprême vengeance de son chef, Diego Velasquez, qui, exaspéré d'un côté par les nombreux actes de rébellion de son lieutenant, de l'autre par ses succès inouïs, ne reculait devant aucun moyen pour lui nuire (1). Donc, instrument aveugle du ressentiment de Velasquez, doña Catalina, forte de son titre d'épouse légitime, venait réclamer la place, le rang, les honneurs qui lui appartenaient. Or Cortès, sans s'attirer les colères de l'église, colères que dans sa foi robuste il n'eût osé ni provoquer ni braver, ne pouvait refuser de rendre à doña Catalina la situation dont jouissait indûment, mais avec une sécurité complète, la pauvre Marina. Cette fois, en dépit ou plutôt à cause de sa vive intelligence, la belle Indienne n'allait rien comprendre aux événemens qui se préparaient, au désastre qui allait briser son bonheur et désoler sa vie.

Doña Marina, qui avait reçu le baptême en grande pompe, était une chrétienne convaincue. Toutefois, si sa nouvelle religion la passionnait par sa morale d'essence féminine, c'est-à-dire toute d'abnégation, nombre des dogmes qu'on lui avait expliqués devaient paraître singulièrement obscurs à son esprit. Que savait-elle, au fond, par exemple, du mariage chrétien? Essayons, sur ce point, de nous rendre compte de ses sentimens.

Si la polygamie existait chez les Aztèques, elle n'était permise qu'aux souverains et aux nobles, encore avec certaines restrictions. Ainsi la première femme, et elle seule, avait droit aux cérémonies nuptiales. Celles qui venaient ensuite n'étaient, pour employer l'expression consacrée, que des « concubines légales. » Or, si doña Marina se considérait comme la femme légitime de Cortès, elle savait aussi que, grâce au Dieu des chrétiens, elle n'avait point à re-

(1) Cortès, ne l'oublions pas, relevait hiérarchiquement du gouverneur de Cuba. Nommé par lui chef de la flottille qui devait explorer les côtes du continent américain et tenter d'y fonder un établissement, le futur conquérant, au moment de partir, se vit brusquement révoquer. Au lieu de se soumettre, Cortès, sûr de ses officiers et de ses soldats, se hâta de prendre le large. Velasquez, furieux, envoya plus tard contre le rebelle don Panfilo Narvaez, lequel se fit battre. De là, une haine et une jalousie qui ne s'éteignirent qu'avec la vie du malheureux don Diego.

douter de rivales. N'avait-elle pas vu vingt fois le capitaine, alors que ses alliés lui offraient leurs filles, repousser avec véhémence ces offres, déclarer hautement que son Dieu n'admettait pas qu'un homme pût avoir plusieurs épouses? N'était-ce pas elle qui, heureuse de ces messages, avait été chargée d'expliquer aux ambitieux désireux de s'unir au conquérant l'invincible raison pour laquelle il refusait l'honneur que l'on voulait lui faire? Ces réponses, avec quelle joie intérieure Marina les transmettait aux intéressés, et comme elle l'adorait, ce Christ par lequel l'épouse unique, à jamais unique de Cortès, c'était elle, Marina! car elle se croyait mariée, et comment ne l'eût-elle pas cru?

Le père Olmedo, qui l'avait baptisée, ne la traitait-il pas en toute occasion comme l'épouse de Cortès, et ne blâmait-il pas sans cesse la polygamie? Pendant les deux années employées à cheminer, à combattre, à traiter, que l'on se trouvât dans les plaines, sur les monts ou dans les villes, le zélé missionnaire, chaque matin, avait improvisé un autel et célébré la messe. Or n'était-ce pas elle qui, agenouillée près de Cortès en face de cet autel, avait journellement reçu les bénédictions du prêtre? Ne l'avait-il pas cent fois félicitée de son zèle à lui amener des néophytes? N'était-ce pas lui qui avait baptisé le fils du héros, en lui donnant pour nom et prénom ceux de son père?

Aussi, quel cri désespéré dut sortir de la gorge de la pauvre femme, quelle nuit dut se faire dans son esprit, quel déchirement dut se produire dans son cœur lorsqu'on lui annonça, — et qui eut à remplir cet affreux message? — que Cortès était marié et que sa femme légitime, unique, allait arriver à Mexico! La noble créature ne dut pas croire d'abord à ce qu'elle entendait; elle dut courir à son amant, qui l'évita, puis au prêtre, au *padre* Olmedo. Que put-il lui dire, hélas! qui ne prouvât que jusqu'alors on lui avait menti? Combien elle dut trouver méprisables, elle si confiante, ceux qui l'avaient trompée ou, ce qui revenait au même, laissée dans l'ignorance de la vérité! Quelles lettres touchantes nous lirions aujourd'hui si l'infortunée avait su écrire! Quel récit pathétique nous posséderions si le prêtre aux pieds duquel elle se jeta écrasée par la douleur, eût noté ses plaintes, ses sanglots! Comme on les sent brûlantes, les larmes que versa l'infortunée, et comme, en y songeant, ces larmes feraient aisément couler les nôtres, par la sympathie navrée qu'inspirent les grandes douleurs, alors surtout qu'elles sont imméritées!

Si doux, si tendre que fût au fond le caractère de doña Marina, nous savons que son âme était virile. Aussi, la première surprise, la première explosion de douleur passée, le sentiment de l'amante

atteinte dans son affection, de la mère blessée dans son orgueil, fut-il un sentiment de révolte. Quoi! elle, l'artisan dévoué de la fortune de cet étranger auquel elle avait livré sa beauté, sa jeunesse, son amour, il allait falloir qu'elle se retirât devant une autre femme, subitement apparue? Elle dut savoir que l'autre était détestée, et qu'elle seule, au fond, elle était aimée. Alors pourquoi la condamnait-on à disparaître, et quel rôle jouait donc Cortès dans ce drame? Quoi! il avait su la tromper, et il ne savait pas la défendre! Encore une fois, si intelligente qu'elle fût, il y avait, dans toutes ces aventures, des conséquences, des problèmes tenant à une civilisation que la jeune femme ignorait en partie, et ce qu'on lui disait, loin de la convaincre, ne pouvait que lui paraître faux, inconciliable, irrationnel. Elle eut des heures d'agonie cruelle en voyant se taire autour d'elle tous ses amis et son amant lui-même. Elle vit, sans que personne osât la consoler, crouler son bonheur, qu'elle avait cru inébranlable, et, avec sa fortune, à laquelle elle tenait à cause de son fils, s'effondrer toutes les illusions de son esprit et de son cœur. Dans son désespoir, elle dut croire que le Christ, ce Dieu qu'elle avait adopté avec enthousiasme et au nom duquel on lui parlait, se faisait, lui aussi, le complice des mensonges des hommes.

Mais non; l'idée chrétienne resta puissante et debout dans l'âme de la pauvre désolée, et servit même à l'allégement de son chagrin. Le père Olmedo, peu à peu, eut raison des révoltes de cette âme aimante en invoquant le bonheur de Cortès. Se soumettre, se séparer de lui, c'était l'arracher au péché, lui rendre la paix de sa conscience, l'aider à réparer une faute qui pouvait lui fermer le ciel. On expliqua à la pauvre Indienne comment doña Catalina, bien que détestée, avait droit à ce premier rang qu'elle venait réclamer, et on lui présenta son malheur à elle, Marina, comme une heureuse expiation de ses faiblesses. Une expiation! mais quelle faute avait-elle donc commise en aimant Cortès qu'elle croyait libre comme elle l'était elle-même, en le secondant dans ses entreprises, en l'implorant sans cesse pour les vaincus? Pourquoi venir, si tard, lui parler de vertus, de sentimens, de devoirs qu'on lui avait laissé ignorer, lui présenter d'innocens plaisirs comme des crimes, faire naître des remords d'actions qu'on avait applaudies? Pourquoi Cortes, pourquoi le prêtre qui savait la vérité, la lui avaient-ils dissimulée? Au résumé, la lumière dut avoir peine à éclairer, dans l'esprit de la charmante femme, tous ces points ténebreux. Ce qu'elle comprit, hélas! c'est que Cortès l'abandonnait, que le bonheur de la terre est fuyant, et elle répéta certainement les vers du roi-poète de son pays, qui disent : « Les plaisirs, les grandeurs, les richesses

de cette vie ne sont qu'apparences et ne nous sont que prêtées... Il n'y a sur la terre rien de réel, rien de stable : l'avenir transforme tout. »

Oui, l'avenir transforme tout, et les choses de la terre ne sont que vanités, le poète-roi des Alcolhuas, dans ces strophes célèbres, a pensé et parlé comme le roi hébreu, comme l'Ecclésiaste. Doña Marina avait à peine vingt ans, et, sacrifiée dans son enfance par des ambitieux, de princesse elle était devenue esclave. Maintenant, après quelques sourires de la fortune, voilà qu'elle perdait un sceptre, ce qui lui importait peu, mais du même coup l'homme qu'elle aimait, ce qui faillit lui coûter la vie. La douce femme, après cette épreuve, se tourna vers son fils, reçut l'assurance que le nom qu'il portait ne lui serait pas enlevé, et chercha un adoucissement à son inconsolable peine autour de ce berceau.

Doña Catalina fit une entrée pompeuse à Mexico, et, par politique sans doute, fut bien accueillie par son mari. Installée dans le palais qu'il habitait, ce fut à elle que vinrent aussitôt les hommages qui, la veille encore, s'adressaient à doña Marina. De celle-ci, brisée, délaissée par son ingrat ami, plus un mot chez les historiens espagnols; Bernal Diaz lui-même devient muet. Ce sont les traditions, les légendes qui vont s'emparer de doña Marina, et mainte ballade raconte les douleurs, les désespoirs, les plaintes discrètes de l'abandonnée qui, pouvant briser le trône qu'elle avait élevé, souffrit le mal et ne rendit que le bien.

A l'heure où Cortès cédait à des scrupules auxquels la religion et le devoir, bien que mis en avant, eurent peut-être moins de part au fond que la politique et l'ambition, l'opinion publique, qui est toute avec doña Marina, se dispose à la venger de l'ingratitude de son amant. Doña Catalina, dont la santé est depuis longtemps ébranlée, supporte mal l'air raréfié du grand plateau mexicain, et ne tarde guère à succomber. Cette mort soudaine paraît étrange. On se souvient aussitôt des dissentimens qui ont tenu séparés les deux époux, et la calomnie en tire de perfides conséquences. Cortès est sourdement, puis hautement accusé d'avoir préparé, hâté la mort de sa femme. Il eut connaissance de ces accusations et, les jugeant, avec un noble orgueil, par trop infâmes pour que l'on pût les croire possibles, il les méprisa. Il eut tort, la calomnie passa les mers, motiva une longue enquête, et tous les historiens du héros ont aujourd'hui à le justifier. Ce crime supposé, qui semblait de nature à servir les intérêts de doña Marina, jamais la calomnie n'y mêla, même de loin, le nom de la jeune femme, tant la sympathie et le respect que l'on avait pour sa personne et son caractère étaient grands.

IV.

La mort de doña Catalina, que suivit un long deuil officiel, n'amena aucun rapprochement immédiat entre Cortès et doña Marina. La belle Indienne ne reprit pas la place qu'elle avait si longtemps occupée près du héros et, si les convenances en furent en partie cause, l'humeur volage du conquérant n'y fut pas étrangère. En outre, cette fois encore, l'ambition joua son rôle prépondérant. Saturé de gloire, disposant des revenus d'un grand empire, Cortès se préparait à retourner en Espagne pour y recueillir les applaudissemens et les honneurs auxquels il avait droit, qu'il sentait mériter. Agé de trente-cinq ans, il avait « mené à bien » la conquête de plusieurs royaumes et, selon l'heureuse phrase qui lui est attribuée par Voltaire, donné à sa patrie, sans lui avoir demandé aucune aide, « plus de provinces qu'elle ne possédait de villes avant lui. » Or, à l'heure où le conquérant songeait à s'embarquer, il apprit à l'improviste que Cristoval de Olid, celui de ses lieutenans qu'il avait chargé de soumettre le Honduras, venait, conseillé par le haineux Diego Vélasquez, de se declarer indépendant. C'était là un acte d'audace que son inflexible capitaine, Olid eût dû le savoir, n'était pas homme à laisser impuni.

Convaincu qu'il aurait vite raison de cette rebellion, Cortès se mit en route pour Tabasco et appela doña Marina. Le diacre Aguilar était mort, et le conquérant, comme par le passé, allait avoir besoin des conseils et du savoir de son intelligente interprète, précisément née dans le pays qu'il devait traverser, qui devait lui servir de base d'opérations. Doña Marina accourut; mais, à peine les deux anciens amans étaient-ils en marche qu'une clameur de réprobation s'éleva dans Mexico, et les insinuations, les accusations sur les causes criminelles de la mort de doña Catalina circulèrent avec une nouvelle intensité. Prévenu et voulant rendre muettes la malveillance et la jalousie, Cortès eut recours à un expédient inattendu. Arrivé près d'Orizava, il fit brusquement épouser doña Marina par un de ses officiers, le grave don Juan de Jaramillo, fait imprévu que nous apprend en deux lignes, et sans commentaires, don Bernal Diaz del Castillo.

Ce mariage conclu d'une façon si brusque a naturellement préoccupé les historiens, qui eurent d'abord peine à se l'expliquer. Comment doña Marina, qui aimait tendrement Cortès, put-elle s'y prêter, et comment Juan de Jaramillo, « homme prééminent, » dit Bernal Diaz, et qui occupa plus tard de hauts emplois, put-il, de son côté,

consentir à épouser la maîtresse encore aimée de son capitaine? Gomara parle de surprise; selon lui, on fit boire Jaramillo, et cette assertion fâche don Bernal sans lui arracher la vérité. Cette vérité, elle est aujourd'hui simple, transparente. Doña Catalina était morte subitement, la nuit, près de son mari, et celui-ci avait été dénoncé à l'inquisition comme ayant empoisonné sa femme, dont l'existence l'empêchait d'épouser doña Marina. Une enquête, secrètement conduite, s'instruisait sur ce fait à Mexico par ordre de la cour de Madrid. Don Juan de Jaramillo se dévoua pour son chef, qu'il aimait. Quant à doña Marina, n'était-elle pas toujours prête aux sacrifices? Son mariage imposa silence aux calomniateurs : il rendait la mort de doña Catalina un crime tout à fait gratuit.

L'inutile et folle expédition de Honduras, que Cortès ne s'attendait guère à trouver si laborieuse, ne dura pas moins de deux années. Le bruit que le conquérant avait succombé dans les inextricables forêts de l'isthme de Téhuantepec s'établit si bien à Mexico, où l'on ne recevait aucune nouvelle de sa main, que ses propriétés et celles des officiers qui l'accompagnaient furent vendues. C'est au moment où la petite armée traversa la province de Goatzalcoalco que doña Marina se trouva en face de sa mère et de son frère, convoqués par Cortès à titre de grands feudataires de la couronne. C'est alors qu'elle se vengea du passé en leur faisant assurer les biens et les titres qu'ils lui avaient ravis. C'est aussi pour la dernière fois que don Bernal nous parle d'elle pour nous faire connaître sa grande et noble action.

Au retour de sa stérile campagne, Cortès s'embarqua enfin pour l'Europe et se rendit à Madrid. Là, comblé d'honneurs par Charles-Quint, il épousa doña Juana de Zuniga, nièce du fameux duc de Béjar. Le conquérant, enivré de l'accueil enthousiaste de ses compatriotes, — « il marchait partout suivi, acclamé comme un roi, » — revint bientôt à Mexico en compagnie de sa jeune femme, afin de procéder à de nouvelles conquêtes. Si grande que fût son ambition, si haut que fût son orgueil, il devait être satisfait.

Et doña Marina? La douce femme semble n'être déjà plus de ce monde, et ceux qui étudient la vie de Cortès s'étonnent, s'attristent même, à l'heure du triomphe, de ne plus la voir à son côté. Ne lui doit-il pas en partie la célébrité qu'il a conquise, les honneurs dont il est accablé, la haute fortune à laquelle il est parvenu? Pendant sa vie, qui fut encore longue et qui devait s'achever dans les amertumes de l'oubli, on ne voit jamais le héros se préoccuper de celle qui a fait de lui un grand d'Espagne, et qu'il eût dû, à son tour, honorer ou faire honorer.

Admirable don Quichotte, parfait chevalier errant à tant d'égards, Cortès, il faut bien l'avouer, ne le fut pas en ce qui touche la fidé-

lité à Dulcinée. On le regrette et, sous la rude écorce du guerrier, sous l'affabilité de l'homme de plaisir, sous la ferveur ardente du chrétien, on aimerait à sentir un peu plus de tendresse, de reconnaissance, d'âme! Qui ne trouverait originale, et digne de ses hauts faits, la page qui, par exemple, montrerait le héros se rendant en Espagne conduisant doña Marina? Plus encore que doña Catalina, dira-t-on, la belle Indienne eût été gauche à la cour! Qui sait? Certes, si l'on eût voulu emprisonner son corps souple dans un vertugadin, dans les inflexibles rigidités des étoffes de brocart, — alors de mode, — la grâce féline de doña Marina se fût amoindrie. Mais, hardiment présentée sous les plis harmonieux du pittoresque costume de la province dans laquelle elle était née, quel n'eût pas été le succès de la séduisante Indienne? L'expression voluptueuse de ses yeux, son aimable sourire, sa marche ondulante, cadencée, troublante, lui eussent conquis toutes les volontés. N'oublions pas que, vive, intelligente, vaillante, elle n'était nullement inférieure, du moins comme éducation morale, aux femmes espagnoles de la même époque, et que la langue castillane lui était familière. Encore une fois Cortès, se présentant à la cour de Charles-Quint, fièrement appuyé sur doña Marina, semblerait plus grand encore que marié à la noble nièce du duc de Béjar, et ferait certes meilleure figure dans l'histoire.

Laissons ce rêve. Doña Marina, douloureusement résignée, vit-elle apparaître et régner à Mexico la seconde et brillante femme de Cortès? Vit-elle celui qu'elle ne cessa jamais d'aimer, qu'elle n'accusa jamais, passer près d'elle triomphant sans la reconnaître? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre d'une façon précise. Ce qui est certain, c'est que la jeune femme vécut dans la retraite, loin de la petite cour dont elle avait été un moment la reine, puis qu'elle retourna dans son pays.

On a beau savoir que ceux qui souffrent sont importuns pour les heureux, on voudrait des exceptions, et le complet abandon de Cortès pèse sur sa mémoire. Nul ne pardonne à l'ambitieux qui brisa tant de vies humaines d'avoir désolé ce cœur de femme, de s'être montré ingrat. Tous ses historiens le justifient avec chaleur de la mort de doña Catalina, aucun n'a élevé la voix pour le disculper de l'abandon de doña Marina. Si, pourtant: un d'eux, un seul, a fait une allusion déplaisante au mariage de la jeune femme, que les écrivains mexicains n'ont accepté que comme un sacrifice, puisque les deux époux n'habitèrent jamais ensemble.

D'ailleurs le silence qui s'est fait autour de doña Marina, et qui laisse indécise jusqu'à l'époque de sa mort, est une réponse et prouve dans quelle profonde et modeste retraite elle vécut. Mariée à un

noble écuyer, ayant pour amis tous les officiers de Cortès, lesquels, aussi bien que leur chef, lui devaient en partie leur fortune, le silence ne se serait pas fait d'une façon aussi absolue autour de la belle jeune femme si elle ne l'eût volontairement cherché. J'ai parlé de La Vallière, et c'est véritablement à l'humble sœur Louise de la Miséricorde qu'il faut la comparer dans les dernières années de sa vie, en tenant compte, bien entendu, de la différence des milieux. Les milieux diffèrent, mais le cœur est un; il a partout les mêmes instincts et, en amour, ce sont partout les mêmes blessures qui le font saigner, se désespérer, pâtir.

Au résumé, l'oubli n'a pas plus voulu de la maîtresse du conquérant du Mexique qu'il n'a voulu de La Vallière, et doña Marina est aujourd'hui aussi vivante, plus vivante peut-être que Cortès. Sa beauté, sa grâce, son amour, son humanité, l'ont rendue immortelle. Que de vers espagnols la célèbrent, parlant de ses nobles qualités, de son amour désintéressé, de son héroisme, de son expiation, et combien de légendes indiennes nous la montrent tendre, charitable, dévouée! Son ombre, dans les parties du Mexique qu'elle a traversées, plane au-dessus de toutes les sources, au-dessus de toutes les fontaines, apparaît assise à l'entrée de toutes les grottes, souriante, les mains pleines de fleurs. Elle est fleur elle-même, elle est oiseau, elle est brise, elle est parfum, elle est murmure. Quel Indien, aux heures crépusculaires, ne l'a vue se dessiner au sommet d'une colline, au milieu des rayons du soleil levant ou couchant, ou errer sous l'ombrage des cèdres séculaires qui la virent autrefois passer? C'est une figure aimable, bienfaisante, dont nul ne redoute l'apparition, car elle ne se montre aux heureux que pour leur sourire, aux malheureux que pour les consoler. C'est dans les replis de la Cordillère qu'elle aime à se promener, autour de la haute montagne qui porte son nom.

Elle est, au dire de ceux qui croient l'avoir le mieux vue, toujours parée de son *huépil* blanc brodé de fils rouges qui laisse deviner ses formes pures, et ce sont aussi des orchidées rouges qui se mêlent d'ordinaire aux tresses de sa luxuriante chevelure. Parfois elle se tient assise sur un rocher, effeuillant des roses moussues, — ces fleurs dont tous les Indiens sont amoureux, — au-dessus d'une eau fuyante; parfois elle se tient debout sur un sommet, et ses cheveux dénoués flottent au gré du vent. C'est surtout, je le répète, dans les vapeurs matinales, parmi l'or, la pourpre, la nacre et l'opale qui teignent le ciel à l'heure où le soleil va surgir, ou dans les brumes éblouissantes qui suivent le coucher de l'astre, que la cherchent ceux qui veulent l'implorer. Ce n'est pas une fée, ce n'est pas une ondine, ce n'est pas une dryade; c'est une âme en

peine qui visite les lieux où elle a aimé, où elle a souffert. Elle est la grâce, le charme, la bonté, la poésie, la tendresse, la constance, et ce n'est pas un médiocre éloge pour une Mexicaine que de s'entendre dire, par celui qui l'aime, qu'elle est douce, belle, gracieuse comme le fut doña Malina.

Revenons à la prose, c'est-à-dire à la stricte vérité historique. La belle maîtresse de Cortès est, à coup sûr, aussi bien dans le passé que dans le présent, la plus intéressante figure de femme du Nouveau-Monde, où les héroïnes sont rares. Il y a dans cette fine silhouette, physiquement, sinon moralement, un vague, une demi-teinte, qui, je le répète, tiennent moins au temps écoulé qu'au manque de détails précis. En revanche, le caractère à la fois énergique et doux, tendre et passionné de la séduisante Indienne est nettement accentué. J'ai donné à l'histoire de doña Marina toute la précision compatible avec la vérité; mais le milieu étrange où elle se meut, et surtout le costume peu familier et difficile à décrire dont j'ai dû la laisser vêtue, nuisent peut-être plus qu'ils n'aident à la juste vision de sa grâce et de sa personne, sans qu'il soit possible d'y remédier. Au résumé, si hardie que soit l'œuvre de restauration que j'ai essayé de réaliser, l'heure était venue de la tenter. Le monde marche, transforme, efface de plus en plus le passé. Encore quelques années, et il deviendrait impossible de montrer, dans le fait de la conquête du Mexique, cet élément obligatoire de tous les grands événemens humains, et, dans le cas présent, tout à fait négligé jusqu'ici : la femme.

Le lieu et la date de la mort de doña Marina sont inconnus, mais tout démontre qu'elle mourut jeune. Elle ignora toujours, sans doute, les tristes déceptions de Cortès lors de son second voyage en Espagne, où la cour et la nation s'occupaient de Pizarre et se souvenaient à peine de celui qui lui avait ouvert les voies. En 1562, époque à laquelle don Martin-Cortès fut, avec ses frères de naissance légitime, accusé de vouloir changer la forme du gouvernement de la Nouvelle-Espagne, et soumis à la torture, doña Marina n'apparaît pas. Si elle eût encore vécu à cette date, — elle n'aurait eu que soixante ans, — la noble femme, à défaut de Cortès déjà mort, serait certainement accourue défendre sa chair. Elle eût rappelé aux bourreaux que le sang qui coulait dans les veines de celui qu'ils martyrisaient injustement était le sang de deux êtres qui avaient donné à l'Espagne tout un monde, le sang d'Hernand Cortès et de son héroïque et tendre amie : Doña Malina!

LUCIEN BIART.

LE

COMBAT CONTRE LE VICE

I.

L'INCONDUITE.

La misère est une plaie qui ronge l'organisme des sociétés civilisées. Parmi les causes qui entretiennent cette plaie toujours saignante, il en est sur lesquelles la volonté individuelle n'a que peu ou point d'action. Ce sont les lois de la concurrence économique, lois fatales contre lesquelles, suivant le conseil du sage antique, « il est inutile de se fâcher, car cela ne leur fait rien. » La lutte d'industrie contre industrie, de peuple contre peuple, d'individu contre individu ne saurait aller sans souffrances, et le progrès lui-même s'achète au prix des ruines et des larmes. A ces souffrances la prévoyance, l'association, la charité, entendue au sens le plus large du mot, peuvent apporter certains adoucissemens; mais elles ne les feront point disparaître. Tout système, socialiste ou chrétien, qui laisse espérer l'extinction du paupérisme est duperie ou chimère.

Cependant la misère a encore d'autres causes qui dépendent davantage de l'homme et de son libre arbitre. Si, parmi ceux qui vivent du travail de leurs bras, l'imprévoyance, la prodigalité, la paresse, la débauche, étaient inconnues, leur condition sociale en éprouverait une amélioration sensible. Mais comme, pour être pauvre, on n'est pas nécessairement parfait, ces vices, qui sont communs à

tous les hommes, riches ou pauvres, entretiennent la misère dans les classes populaires, et la misère, à son tour, y engendre ces diverses formes du vice. On n'a donc point envisagé le problème sous toutes ses faces, tant qu'on n'a point étudié cette action réciproque et les moyens de la combattre. C'est ce que je voudrais essayer de faire dans une nouvelle série d'études, que je restreindrai, comme les précédentes, dans un cercle exclusivement parisien. Si j'ai choisi ce champ d'observations, ce n'est pas qu'à mon sens Paris mérite la réputation exceptionnelle de corruption que les étrangers se plaisent à lui faire. Toutes les grandes agglomérations humaines se valent à peu de chose près, et le marquis de Mirabeau avait raison de dire dans son langage énergique : « L'entassement des hommes engendre la pourriture, comme celui des pommes. » Mais, sans compter qu'il est difficile d'étendre au-delà d'un certain rayon des investigations personnelles, Paris présente encore à l'observateur un genre particulier d'intérêt. Nulle part le combat de la vertu contre le vice n'est engagé avec plus d'ardeur, et si, dans certaines villes étrangères, l'armée du bien fait plus de bruit, je ne crois pas qu'elle fasse meilleure besogne.

Ce contraste entre l'étalage bruyant du vice et l'activité silencieuse de la charité apparaît parfois d'une façon saisissante aux yeux de celui qui connaît bien son pavé de Paris. Remontez un soir cette large voie que l'empire a percée au travers de l'ancien quartier des Écoles, de la Seine à l'Observatoire, et qui a conservé, en dépit des temps, le nom clérical de boulevard Saint-Michel. Rien de déplaisant comme l'aspect des cafés et des brasseries qui bordent ce boulevard dans presque toute sa longueur, avec leurs dorures de mauvais goût et leurs peintures criardes. Rien qui présente sous un aspect moins idéal la jeunesse des écoles que l'intérieur de ces cafés et de ces brasseries où se presse une clientèle nombreuse d'étudians trop débraillés et de femmes trop élégantes. C'est la débauche dans toute sa vulgarité, et pour peu que vous ayez été crédule à Murger ou à Musset, vous ne pouvez vous empêcher de regretter le temps des Rodolphe et des Frédéric, des Mimi et des Bernerette, où à l'amour se mêlait. disent ces auteurs, un peu plus de poésie et un peu moins de vénalité. Mais, parvenu à la hauteur du Luxembourg, prenez cette artère nouvelle à laquelle on a donné le nom d'un de nos grands physiciens, et suivez-la jusqu'au coin de la rue Saint-Jacques. Là vos regards seront frappés par un grand bâtiment qui élève dans la nuit ses hautes murailles sombres percées de rares et étroites lucarnes. N'essayez point d'y pénétrer ; votre curiosité indifférente n'en pourrait franchir la clô-

ture; mais qu'à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit une femme en robe de toile ou de soie vienne sonner à la porte et demander protection contre les autres ou contre elle-même, elle y trouvera l'accueil indulgent que la vertu sans tache sait faire à la faiblesse. Continuez votre route, et vis-à-vis d'un bal vulgaire qui se cache dans l'arrière-boutique d'un cabaret, vous trouverez ouverte la porte de l'Asile de nuit pour femmes, dont l'hospitalité passagère a sauvé bien des créatures d'extrémités pires encore que la misère. Faites encore quelques pas : en face des bosquets illuminés d'un jardin où bien des générations successives d'étudians et d'étudiantes se sont donné rendez-vous, vous apercevrez une maison dont la façade moderne et presque riante n'a rien qui trahisse la destination sévère. C'est là, cependant, le refuge et le tombeau volontaire de celles qui étaient descendues à ce degré d'ignominie dont on ne peut se retirer que par la mort au monde et par l'oubli. Ces contrastes qui semblent au premier abord l'effet du hasard ne font que traduire aux yeux le contraste moral qui est le fond de la vie parisienne. De Paris, en effet, il n'y a rien qu'on ne puisse dire en bien comme en mal, ni choses si contraires et si extrêmes qui ne soient cependant la vérité. De même que les vies les plus différentes, celle du travail et celle du plaisir, y trouvent des alimens; de même qu'il y a public pour tout et adeptes pour toutes doctrines, de même on y rencontre les derniers raffinemens du vice et les manifestations les plus hautes de la vertu. En aucun autre lieu du monde, les phénomènes de la vie n'éclatent avec une égale intensité, et il est difficile qu'après avoir pris part à cette existence, toute autre ne vous paraisse pas un peu monotone et décolorée. Certes, c'est une noble conception du devoir social d'emprisonner dans les étroites limites d'un coin de terre, connu et chéri dès l'enfance, l'effort de son activité, la promenade de son imagination et l'ambition de ses rêves. C'est aussi, à certaines heures de l'âme, une tentation irrésistible de venir demander à l'immuable nature l'oubli momentané de ses agitations intérieures et de chercher dans sa beauté, dans son calme, des leçons d'apaisement et de résignation. Mais la contemplation prolongée n'est-elle pas dangereuse pour l'énergie humaine, et à trop s'y complaire, ne court-on pas le risque de glisser sur la pente de cette inertie fataliste qui paralyse les peuples de l'Orient? Un jour que je traversais (il y a déjà de cela plusieurs années) un cimetière musulman, je me souviens d'avoir remarqué trois Arabes, immobiles et graves, qui fumaient assis, les jambes croisées, sur la pierre d'un monument funèbre. En passant, je frôlai le burnous de l'un d'eux : ce fut à peine s'il daigna jeter les yeux sur moi, mais

je lus dans son regard la profondeur de son mépris pour ce voyageur oisif et affairé qui d'un pas distrait foulait aux pieds des tombeaux. Peut-être avait-il raison, et puisque tout aboutit à ce terme fatal, aussi bien l'activité française que l'indolence arabe, puisque le pied de l'enfant y vient heurter comme celui du vieillard, peut-être y aurait-il plus de sagesse à ne pas se consumer en efforts d'un jour et à s'absorber chacun, selon sa croyance, dans la pensée d'une éternité redoutable ou dans l'anticipation de ce néant qui a parfois tant d'attrait pour les âmes fatiguées. Mais pour ceux qui ne sauraient atteindre à cette vertu ou à cette philosophie, le mouvement incessant d'une grande ville offre à l'esprit un intérêt qui rend la vie plus légère, et ceux qui ont, suivant la belle expression d'un romancier moderne, « la religion de la souffrance humaine, » ceux-là peuvent trouver dans la pratique de cette religion le seul emploi des heures d'ici-bas qui ne laisse ni regrets, ni mécomptes. Il n'est donc aucun besoin de notre nature auquel Paris ne réponde, et c'est en ce sens qu'on peut dire avec Montaigne : « Je ne veux pas oublier que je ne me mutine jamais tant contre la France, que je ne regarde Paris de bon œil. Elle a mon cœur dès mon enfance et m'en est advenu comme des choses excellentes. Plus j'ai vu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de celle-ci peut et gagne sur mon affection. Je l'aime par elle-même et plus en son propre être que surchargée de pompe étrangère. Je l'aime tendrement jusques à ses verrues et ses taches. »

I.

Paris est la ville de France où les salaires sont le plus élevés et l'épargne le plus faible. La statistique est formelle sur ce point, et bien qu'à la statistique on ne doive pas toujours se fier, il n'y a pas moyen, en l'espèce, de tirer une autre conclusion des chiffres qu'elle rassemble. C'est ainsi qu'en 1883, dans la petite industrie, le salaire moyen ordinaire (1) s'est élevé à Paris à 5 fr. 84 pour les hommes, à 2 fr. 90 pour les femmes, et, dans les autres chefs-lieux de département, à 3 fr. 43 pour les hommes et à 1 fr. 80 pour les femmes. Dans la grande industrie, l'écart a été sensiblement le même : 5 fr. 33 pour les hommes, 2 fr. 68 pour les femmes, à Paris, ou plutôt dans le département de la Seine ; 3 fr. 55

(1) Le salaire moyen maximum s'est élevé, en 1883, à 6 fr. 83, et, si l'on ne tient compte que des hommes, à 7 fr. 34. Le salaire moyen minimum pour les hommes a été de 4 fr. 97.

pour les hommes, 1 fr. 80 pour les femmes dans les autres départemens. Ces moyennes sont, il est vrai, la résultante de chiffres très variables. Mais comme ces variations se retrouvent dans le reste de la France, bien qu'à un moindre degré, on peut affirmer sans craindre de tomber dans l'inexactitude qu'à Paris l'ouvrier de la petite industrie gagne à peu près le double et celui de la grande industrie à peu près le tiers en sus de son pareil dans le reste de la France. Cherchons maintenant dans quelle proportion il épargne.

La moyenne générale des déposans à la caisse d'épargne rapprochée du nombre des habitans, est, d'après la dernière statistique, de 118 sur 1,000. La Seine fait partie des trente-cinq départemens qui sont au-dessus de cette moyenne, comptant 157 déposans sur 1,000 habitans. Cette proportion paraît, au premier abord, assez élevée et donne une idée plutôt favorable des habitudes économes du Parisien. Mais si l'on pénètre un peu dans le détail des opérations des caisses d'épargne, cette impression ne tarde pas à se dissiper. La moyenne de chaque livret de caisse d'épargne est, dans l'ensemble de la France, de 395 francs. Cette moyenne est sensiblement dépassée dans certains départemens. C'est ainsi, pour n'en citer que deux, qu'elle s'élève à 625 dans le Cantal, à 587 dans le Morbihan. Au contraire, elle n'est plus que de 356 dans le Nord, de 291 dans le Rhône, de 261 dans la Haute-Savoie. Mais c'est le département de la Seine qui tient le dernier rang : la moyenne n'est que de 199 francs par livret. Or, les ouvriers forment à Paris comme ailleurs plus de la moitié de la clientèle de la caisse d'épargne, les dépôts opérés par les domestiques ou les petits bourgeois représentant généralement des sommes assez élevées. Il en faut bien conclure (et la statistique confirme ici la commune renommée) que l'ouvrier parisien, cet aristocrate du travail, est moins économe que l'Auvergnat, le Breton ou le Savoyard, moins que le tisserand de Flandre ou le canut de Lyon. C'est là un fait qui mérite assurément quelque attention. Peut-être n'y a-t-il pas une relation tout à fait directe entre les habitudes d'épargne et la moralité générale d'une population. Mais le département de la Seine, qui tient le dernier rang au point de vue de l'épargne, occupe, au contraire, le premier quant au nombre des naissances illégitimes et des crimes (1). De la prodigalité à l'inconduite, de l'inconduite à la criminalité, la pente est, en effet, rapide. Étudions donc sous ces trois aspects les mœurs de

(1) Depuis quelques années, certains départemens, tels que les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, comptent proportionnellement un plus grand nombre de crimes que le département de la Seine. Mais cela tient au grand nombre des Italiens qui habitent ces départemens et à leurs rixes fréquentes. Au point de vue de la criminalité française, le département de la Seine demeure le premier.

la classe populaire et faisons, puisque le mot comme la chose sont à la mode, un peu de psychologie parisienne, fût-elle parfois un peu morbide.

Le mot de prodigalité peut sembler exagéré, appliqué aux habitudes de l'ouvrier parisien, et cependant ce mot n'est pas trop fort si l'on compare son genre de vie avec celui de l'habitant de la campagne et cela même dans les départemens les plus voisins de Paris. Je sais dans un de ces départemens des paysans qui, de père en fils, possèdent des biens au soleil pour plusieurs milliers de francs. Ils passent les six jours de la semaine, voire la moitié du septième, à labourer leur champ, à faucher leur pré, à bêcher leur jardin. Le dimanche, dans l'après-midi, ils échangent leurs vêtemens de travail contre une blouse bleue bien lavée et ils se rendent au cabaret, où ils jouent au billard leur consommation, c'est-à-dire une bouteille de bière, un verre de vin, ou une tasse de café arrosé d'eau-de-vie. Ajoutez à cela, deux ou trois fois dans leur vie, un voyage d'un jour ou deux à Paris, lorsqu'ils y sont attirés par quelque circonstance exceptionnelle, et vous avez tous leurs plaisirs. Pour moi qui suis, depuis bien des années, témoin de ces laborieuses existences, c'est encore un problème qu'une âme humaine puisse vivre à si peu de frais, si constamment courbée vers la terre, sans un regard tourné vers l'idéal ni vers le ciel. Mais combien cette vie est différente de celle de l'ouvrier parisien, dont, sauf exception, des dépenses superflues ou nuisibles absorbent, peut-être pour un quart ou un tiers, le salaire quotidien. J'ai dit : sauf exception, et c'est là une réserve qu'il faut toujours faire lorsqu'il s'agit de mœurs parisiennes, car, à Paris, on rencontre également des prodiges d'économie et cela chez ceux qui gagnent le moins. C'est ainsi qu'au 31 décembre 1883 il y avait 184,438 déposans à la caisse d'épargne dont le livret ne dépassait pas 20 francs. Combien d'efforts, combien de sacrifices représentent ces modestes épargnes, il est impossible d'y songer sans émotion et sans respect. Mais, à côté de cela, quel gaspillage dans beaucoup d'existences auxquelles tout conseillerait au contraire la sagesse et la parcimonie! Il est impossible d'évaluer les milliers ou plutôt les millions de francs que les ouvriers parisiens dépensent chaque année en ajustemens, en menus plaisirs ou au cabaret. Il y a lieu cependant de distinguer entre ces différens emplois du salaire, car il en est de plus ou moins respectables. Passe pour les ajustemens. Il ne faut pas se montrer trop sévère pour les dépenses parfois superflues que l'ouvrier et surtout l'ouvrière parisienne font en effets de toilette. Une certaine recherche dans la mise est souvent l'indice de la dignité personnelle, et c'est un trait à l'honneur de la misère parisienne de ne pas s'accommoder des haillons sous lesquels la misère de Lon-

dres s'étale complaisamment. Dans un temps où la passion de l'égalité est aussi forte, il n'est pas surprenant que l'ouvrier, par sa mise, cherche à se rapprocher un peu du bourgeois et que l'ouvrière surtout profite du bon marché fabuleux des objets de toilette pour relever sa robe d'un ruban de soie ou pour remplacer son bonnet par un petit chapeau. La légende d'Agnès de Catane (rapportée, il est vrai, par George Sand) assure que sa toilette de nonne était fort recherchée, et comme son confesseur l'en reprenait, elle répondit naïvement qu'elle ne croyait pas pécher « en aimant à se faire brave. » N'exigeons pas de l'ouvrière parisienne plus de vertu que d'Agnès de Catane, abbesse des camaldules.

On en peut dire autant de ce que je désignais tout à l'heure sous cette expression un peu vulgaire : les menus plaisirs. Parce qu'un homme n'a rien, n'est-il pas un peu dur de le condamner à se priver de tout, et croit-on que, pour vivre habituellement d'une vie de souffrances, il soit plus aisé de se passer complètement

De ces plaisirs légers qui font aimer la vie.

Il ne faut donc pas trop se scandaliser de ce qu'une certaine part du budget de l'ouvrier parisien passe en divertissemens, pourvu que cette part ne soit pas trop forte et que ces divertissemens ne soient pas de ceux qui détruisent sa santé et dégradent son âme. Un membre éminent de l'Académie des sciences morales s'est élevé naguère avec éloquence contre ces fêtes foraines qui, depuis les premiers jours du printemps jusqu'à l'entrée de l'automne, attirent hors des murs la population ouvrière. Peut-être M. Passy n'avait-il pas tout à fait tort. Mais quoi! il faut cependant que ces fêtes répondent à un instinct bien puissant de la nature humaine pour que les plus anciennes datent du moyen âge, comme par exemple la foire du lendit, qui se tient à Saint-Denis depuis les premiers Capétiens. Tout n'est pas, d'ailleurs, à blâmer dans le sentiment qui pousse l'homme du peuple et sa femme à mettre, le dimanche, leurs ajustemens les plus propres et à faire revêtir à leur petit garçon sa veste de première communion (quand il l'a faite) pour aller passer avec lui une journée à la campagne, fût-ce à une fête foraine; c'est une forme de l'instinct de la famille, et, si l'on ne veut pas que l'ouvrier travaille le dimanche, il faut bien qu'il passe son temps quelque part. Peut-être cependant y a-t-il eu dans ces dernières années un certain abus de fêtes populaires. C'était bien assez de ces antiques fêtes qui avaient du moins pour elles la tradition, telles que la foire aux jambons ou au pain d'épices, la foire de Neuilly, ou la fête des Loges. Je ne suis pas convaincu qu'on ait rendu très grand service à la population parisienne en livrant pendant des semaines

et des semaines les boulevards extérieurs, l'esplanade des Invalides et même le jardin des Tuileries à des nuées de bateleurs et de marchands de macarons, sous prétexte tantôt de célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille, tantôt de faire marcher le commerce et l'industrie. Encore si des dompteurs d'animaux ou des artistes de cirque attiraient seuls la curiosité publique! Mais que dire de ces exhibitions de figures anatomiques ou de phénomènes vivans, dont l'accès est savamment interdit « aux enfans au-dessous de quinze ans? » Les pouvoirs publics qui autorisent ces exhibitions se sont un peu trop relâchés, dans ces dernières années, de leurs devoirs de surveillance, de même qu'en instituant ces fêtes si fréquentes, ils induisent véritablement le peuple en tentation de prodigalité. Sans doute on peut donner bien des explications de ce fait que d'une année à l'autre les versemens à la caisse d'épargne ont baissé de 1,600,000 francs, mais l'abus de ces fêtes pourrait bien y être pour quelque chose.

Parmi les dépenses superflues qui grèvent encore d'un poids plus ou moins lourd le budget de l'ouvrier parisien, il faut compter les dépenses de théâtre. Le goût du théâtre est, en effet, très répandu dans le peuple, et il en est assurément de plus condamnables. A côté du divertissement fort légitime qu'il y vient chercher, c'est une des formes que prend chez lui l'imagination, la curiosité de l'esprit et, pour tout résumer en deux mots, le goût de l'idéal. Pour nous, le théâtre n'est que la représentation plus ou moins exacte, parfois ennoblie, parfois rabaissée de nous-mêmes, du milieu où nous vivons, des passions que nous avons ressenties. Pour l'homme du peuple, c'est tout autre chose ; c'est la révélation d'un monde inconnu et supérieur dont il devine plutôt qu'il ne connaît l'existence et où il n'a jamais pénétré. C'est l'illusion de vivre, pendant quelques heures, au milieu de grands seigneurs et de grandes dames, dont il croit pour de bon que le ton, les mœurs, les élégances lui sont fidèlement représentées. C'est peut-être aussi la satisfaction donnée à ce besoin de justice terrestre qui le tourmente et qui lui fait applaudir avec transport au cinquième acte la punition du traître et le triomphe de la vertu. Le vieux mélodrame de nos pères, de moins en moins apprécié par nos enfans, conserve toujours, en effet, la prédilection du peuple. Il suffit pour s'en convaincre de regarder comment est composée la foule qui remplit les galeries supérieures de nos grands théâtres des boulevards. Si la blouse n'y domine pas, c'est que la blouse, sauf comme vêtement de travail, est rarement portée, mais le bonnet blanc y triomphe et c'est avec des mouchoirs d'indienne qu'on s'essuie les yeux. Ces théâtres qu'il affectionne ne suffisent cependant pas au peuple de Paris. Il n'est si misérable faubourg qui n'ait le sien : Belleville, Montmartre, Mont-

rouge, les Gobelins. L'opérette et la farce ne s'y montrent guère. C'est le drame qui a les préférences du public, et les procédés les plus usés y produisent encore leur effet. C'est à faire envie d'être applaudi de la sorte, et puisque nous avons aujourd'hui un théâtre populaire subventionné, je me demande comment nos grands auteurs dramatiques ne se laissent pas aller à la tentation d'y faire représenter quelque œuvre nouvelle écrite sur une donnée simple et saine. Les applaudissemens qu'ils ne manqueraient pas d'y recueillir vaudraient, ce me semble, ceux d'un public plus raffiné, mais dont il ne leur est guère possible de réveiller le goût blasé qu'en lui servant des mets épicés. Sans doute, il y a quelque chose d'un peu candide à rêver la moralisation du peuple par le mélodrame. Mais, raillerie à part, le drame est assurément un moyen d'action très puissant sur les classes populaires, et ceux qui ont ce moyen à leur disposition peuvent faire facilement, sinon beaucoup de bien, au moins beaucoup de mal. Ce n'est pas qu'il y ait grand'chose à dire sur la moralité du répertoire qui défraie les théâtres de barrière. Le sens un peu gros des spectateurs ne souffrirait pas une apologie ouverte du vice et n'entendrait rien à un dénoûment qui laisserait le jugement de sa conscience en suspens. Mais trop souvent ces pièces sont écrites pour donner satisfaction à ses plus mauvaises passions politiques ou religieuses. Je me souviens d'avoir entendu applaudir avec frénésie, au théâtre de Montmartre, une pièce dont l'action se passait, si j'ai bonne mémoire, en Flandre et qui représentait un élève des jésuites livrant ses bienfaiteurs hérétiques à la mort pour obéir à ses anciens maîtres. Mais comme le méchant est toujours puni, du moins au théâtre, ce perfide mourait d'une mort ignominieuse au cinquième acte, de sorte que la morale y trouvait en dernier lieu son compte. A tout prendre, il ne faut donc pas trop déplorer un goût populaire qui provient d'un instinct assez noble, et si le théâtre est pour l'ouvrier parisien une occasion de dépense parfois exagérée, ce n'est cependant pas un lieu où il se démoralise et s'abaisse.

On ne saurait dire la même chose d'autres lieux de plaisir, de création relativement moderne, qui font aux théâtres de barrière une redoutable concurrence : je veux parler des cafés-concerts. Au temps que Michelet était professeur au Collège de France, il avait mis ses graves collègues en émoi par certaines leçons sur « les peuples qui chantent et les peuples qui ne chantent pas, » où l'on trouvait qu'il avait vraiment dépassé les bornes de la fantaisie. Et cependant il y a quelque chose de vrai dans la supériorité que Michelet, alors fort entiché de l'Allemagne, accordait aux peuples qui chantent. Les réunions chorales ou instrumentales qui réunissent un grand nombre d'exécutans sont assurément le meilleur

emploi que l'homme habituellement courbé sous la dure loi du travail manuel puisse faire de ses heures de loisir. Mais les Francais sont malheureusement au nombre des peuples qui ne chantent pas. Ils se bornent à écouter ceux qui chantent, et quelles chansons, grands dieux ! Peut-on même appeler ainsi ces refrains idiots ou grossiers que hurlent d'une voix avinée des chanteuses en maillots malpropres ? Comme elle est oubliée, la vieille chanson française, à la fois sentimentale et grivoise, dont l'inspiration n'était pas bien élevée, mais qui du moins ne salissait pas les oreilles et la mémoire ! Et cependant, même aujourd'hui, que les auteurs, toujours inconnus, de ces sottises aient entremêlé à leurs lazzi ordinaires quelque couplet patriotique, ce couplet sera applaudi plus que tous les autres, tant il est vrai que les hommes assemblés ne sauraient mettre toujours en commun leurs sentimens les plus bas ! La mode des cafés-concerts remonte aux dernières années de l'empire, et leur description a fourni à Louis Veuillot quelques-unes des meilleures pages des *Odeurs de Paris*. Mais cette mode s'est singulièrement développée depuis quelques années, et s'il faut tout dire, l'exemple des hautes classes y est bien pour quelque chose. C'est toujours un rôle assez sot de s'ériger en censeur des mœurs de son temps, d'autant que de ces mœurs on est toujours plus ou moins complice. Mais souvent, en regardant cette foule assez déguénillée d'hommes et de femmes du peuple que la curiosité groupe alentour des cafés-concerts des Champs-Élysées, je n'ai pu m'empêcher de me demander quel jugement cette foule portait sur les hommes en habit noir et surtout sur les femmes en toilette élégante qu'elle voit défiler sous ses yeux, et si elle ne faisait pas entre ces femmes de condition très différente des confusions bien excusables. Rien n'est tel que ces complaisances et ces promiscuités pour donner aux classes populaires une idée méprisante des classes élevées et pour les encourager en même temps aux divertissemens les plus vulgaires. Le jour où l'Alcazar d'été et le café des Ambassadeurs auraient fermé leur porte, faute de cliens, je ne crois pas que Ba-ta-clan eût encore de longs jours à vivre. Mais il ne faut cependant pas exagérer le mal que peuvent faire les cafés-concerts. Si trop de jeunes gens et de jeunes filles du peuple viennent au sortir de l'atelier, sinon même de l'école, y chercher un mauvais passe-temps, le nombre de ces établissemens n'est, après tout, pas très grand dans Paris. On en compte vingt-huit, y compris ceux où se plaît une partie de la bonne compagnie, et si c'est assurément vingt-huit de trop ; cependant, répartis sur une aussi grande surface, leur clientèle ne saurait être très nombreuse. Il n'en est pas de même des cabarets. Dans une démocratie pure, la question du cabaret est, au point de vue social et politique, une des plus graves

qui puissent être soulevées. C'est la peine de s'y arrêter quelques instans.

II.

Jusqu'au mois de juillet 1880, la profession de cabaretier était soumise à un régime exceptionnel et assez sévère. Aucun cabaret ne pouvait être ouvert sans une autorisation spéciale, et cette autorisation pouvait toujours été retirée non-seulement pour contravention du fait même du cabaretier, mais encore pour scandale survenu dans son établissement, ce qui intéressait le cabaretier lui-même au maintien du bon ordre. Cette législation a disparu pendant la période de réaction libérale (de courte durée du reste) où ceux qui détenaient le pouvoir semblaient avoir pour unique préoccupation de se désarmer eux-mêmes. Le régime qui remplace aujourd'hui cette législation a été spirituellement défini par un ancien préfet de police : le cabaret libre dans l'état libre. Plus d'autorisation, plus de fermeture administrative. La liberté et le droit commun. Plus heureuse que les associations religieuses, l'association des cabaretiers ou, pour l'appeler de son nom officiel, le syndicat des marchands de vins, ne connaît pas d'autre loi. Estimons-nous heureux que le privilège à grands cris réclamé de vendre du vin falsifié ne lui ait pas encore été accordé. Cette liberté nouvelle n'a point tardé à porter ses fruits. Il y avait à Paris, à la fin de 1880, de onze mille à onze mille cinq cents cabarets. Il y en a aujourd'hui de treize mille à treize mille cinq cents. Mais les cabaretiers proprement dits ne sont pas les seuls industriels qui se disputent la clientèle populaire à l'aide de boissons plus on moins pernicieuses. Il y faut ajouter encore les liquoristes, dont les *assommoirs* ont été si vigoureusement décrits par M. Zola; les limonadiers et les crémiers, qui vendent tout autre chose que de la limonade et surtout de la crème; enfin les traiteurs, qui sont par nécessité débitans de boissons. C'est un chiffre qu'il n'est pas facile de fixer avec exactitude; mais je crois qu'on ne serait pas bien loin de la vérité en évaluant à quinze ou seize mille le nombre des débits de boissons de toute sorte qui s'ouvrent à l'homme du peuple. Que ce nombre soit très exagéré par rapport aux besoins légitimes, cela est hors de doute. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que dans certaines rues on trouve un de ces débits toutes les trois ou quatre portes : dix-sept sur soixante-cinq maisons rue de la Goutte-d'Or, quarante-cinq sur cent soixante-neuf maisons, boulevard de l'Hôpital : soit une proportion de plus du quart dans chacune de ces deux grandes artères populaires, que j'ai choisies au hasard, et qui sont situées

l'une à Montmartre et l'autre aux Gobelins, c'est-à-dire aux deux extrémités de Paris. En revanche, la clientèle se répartit entre eux fort inégalement. Quelques-uns sont toujours pleins; d'autres demeurent à moitié vides et doivent faire d'assez mauvaises affaires. Ce qui attire la clientèle, ce n'est pas la qualité plus ou moins bonne des boissons débitées; toutes se valent à peu près, et nous verrons tout à l'heure leur composition. C'est la mode, qui a ses caprices en bas comme en haut. C'est parfois la réputation d'une maison ancienne ou, au contraire, le hasard d'une enseigne nouvelle et bien choisie. Les propriétaires de ces établissemens ont aussi recours à des moyens moins avouables pour achalander leur établissement. Tout le monde a entendu parler de la taverne du Bagne, dont les murailles étaient décorées de fresques représentant les principales scènes de la vie des déportés à la Nouvelle-Calédonie. Mais cette ingénieuse idée ne paraît pas avoir eu tout le succès dont l'inventeur, un ancien héros de la commune, pouvait se flatter. A ma dernière visite, la taverne du Bagne était vide : les garçons, coiffés d'un bonnet rouge et la chaîne au pied, erraient mélancoliquement autour des tables désertes. Depuis lors, elle a, je crois, fermé ses portes. Plus intelligent des goûts véritables de sa clientèle est assurément certain cabaretier d'une petite rue voisine du faubourg Saint-Antoine, qui a couvert la muraille de son arrière-boutique de peintures représentant les sept péchés capitaux en action. Et cependant il n'y avait pas non plus grand monde dans son établissement et il m'a parlé avec la tristesse d'un génie méconnu, tout en me faisant l'honneur de me raconter ses petites affaires et en m'expliquant que, sa fille ayant fait un très bon mariage, il avait, sur les observations de son gendre, corrigé l'obscénité de quelques-unes de ses fresques.

D'autres vivent de leur complicité avec la prostitution ou avec le vol, prêtant complaisamment leur arrière-boutique aux rendez-vous ou leur salle de comptoir aux conciliabules. C'est ainsi que, dans le voisinage immédiat d'un de nos grands théâtres de boulevard, il existe un petit débit de liqueurs ou se réunissent entre onze heures et minuit des détrousseurs nocturnes qui s'attachent de préférence à la chasse des bons bourgeois rentrant paisiblement du spectacle. Mais, si le désir d'étudier d'un peu plus près ce monde interlope vous pousse à vous glisser furtivement dans les rangs des consommateurs, vous en serez pour vos frais de curiosité. Votre présence déplacée ne tardera pas en effet à mettre en fuite la clientèle habituelle, et vous resterez seul en face du débitant, qui vous regardera naturellement d'assez mauvais œil. Ces désordres, dont la police profite, il est vrai, pour fortifier sa surveillance, ne sont pas l'unique fruit de la liberté du cabaret. Une

autre conséquence plus grave encore est l'augmentation croissante de la consommation des boissons enivrantes. Quelques chiffres vont nous donner l'idée de cette augmentation.

Si nous remontons jusqu'à l'année 1872, nous voyons qu'en cette année, la quantité de vins introduite dans Paris s'est élevée à 3,900,527 hectolitres et celle des alcools et liqueurs de toute nature à 59,659 hectolitres. Depuis cette époque, les entrées n'ont fait que progresser, mais dans des proportions bien différentes.

Pour le vin, la progression n'a rien d'anormal et s'explique parfaitement par l'accroissement de la population. Cette progression avait même subi un certain ralentissement à la suite des ravages causés dans nos vignobles par le phylloxera; mais, les vins étrangers étant venus combler le déficit de la production française, elle a repris son allure régulière. La quantité de vin introduite, en 1884, a été de 4,581,919 hectolitres, présentant ainsi une augmentation de 700,000 hectolitres en chiffres ronds sur les introductions de 1872, soit environ le sixième de la quantité totale. Cet accroissement n'a rien d'excessif. Il n'en est pas de même pour les alcools. La quantité d'alcool introduite, en 1884, a été de 164,835 hectolitres, dépassant ainsi de plus de 100,000 hectolitres les introductions de 1872 ; en un mot, la consommation de l'alcool a presque triplé depuis quatorze ans. Il faut donc reconnaître que le goût des liqueurs fortes s'est développé dans la population de Paris même. Or, ce goût, à entendre les hygiénistes et les moralistes, entraînerait des conséquences beaucoup plus fâcheuses que celui du vin. Hygiénistes et moralistes me paraissent même être devenus aujourd'hui un peu trop indulgens pour l'ivrognerie, qu'il est à la mode de réhabiliter par rapport à l'alcoolisme. Je sais que l'ivresse peut invoquer, pour se défendre, toute une tradition littéraire qui (sans remonter plus haut dans l'antiquité) va depuis Horace jusqu'à Béranger. Mais toute cette poésie, qu'elle tire sa source de l'ode antique ou de la chanson à boire moderne, constitue à mon sens un genre très inférieur, comme la popularité qu'elle peut valoir.

> C'étaient ses chants que disait leur ivresse.
> De son passage est-il un roi qui laisse
> Au pauvre peuple un si doux souvenir?

a dit Béranger en parlant d'Émile Debraux. Mais on peut rêver, fût-on roi, de laisser au pauvre peuple d'autres souvenirs que des refrains d'ivrogne. Quoi qu'il en soit, il faut bien croire les hygié-

nistes lorsqu'ils affirment que l'abus de l'alcool exerce sur l'organisme une action beaucoup plus nuisible que l'abus du vin. L'alcool, par lui-même, est un poison. M. le docteur Dujardin-Beaumetz a établi ce fait d'une façon irréfragable par une série d'expériences bien conduites, qui ont abouti à la mort de deux cent cinquante-huit chiens. Mais la puissance toxique des alcools varie suivant leur nature. Le plus inoffensif est l'alcool qui provient directement du vin, et que les savans appellent alcool éthylique. Malheureusement, depuis la diminution de la production de nos vignobles, l'alcool éthylique, ou, pour parler un langage plus vulgaire, l'eau-de-vie de vin, a complètement disparu de la consommation populaire à cause de son prix élevé. Elle a été remplacée par les eaux-de-vie de marc, de betteraves, de grain, de pommes de terre, dans lesquelles entrent les alcools dits propyliques, butyliques, amyliques, dont la puissance toxique est infiniment plus grande que celle de l'alcool éthylique. Les consommateurs d'eau-de-vie populaire s'exposent donc à un empoisonnement lent. Mais ce n'est pas tout. Ceux là même qui, pour échapper à ce danger, s'abstiendraient soigneusement de toute consommation alcoolique pour s'en tenir à l'usage du vin, ceux-là n'échapperaient pas encore à un empoisonnement inconscient. En effet, depuis que la diminution de notre production vinicole a favorisé en France l'introduction des vins étrangers, l'usage s'est généralisé d'additionner ces vins, préalablement étendus d'eau, d'une certaine quantité d'alcool pour en relever la force et le goût. C'est l'opération qu'on appelle le *vinage*, et qui mériterait d'être appelée autrement. Or, comme ce sont ces vins qui entrent précisément dans la consommation populaire, à cause de leur bon marché, l'homme le plus sobre se trouve, sans le vouloir, exposé à tous les dangers que présente l'ingestion de l'alcool. Aussi l'Académie de médecine, gardienne vigilante de la santé publique, s'est-elle émue de cet état de choses, et à la suite d'un très vigoureux et substantiel rapport de M. le docteur Rochard, qui, lui-même, a traité avec tant d'autorité dans cette *Revue* la question de l'alcool, elle a conclu à l'interdiction presque absolue du vinage. Mais comme l'industrie vinicole déclare, de son côté, le vinage indispensable au transport et à la conservation de certains vins, il est fort douteux que cette opération, légitime en elle-même et dont l'abus seul est nuisible, puisse être supprimée. Les dangers que fait courir le vinage sont au reste beaucoup moins sérieux que ceux qui résultent de la consommation directe des liqueurs dont l'alcool est la base. Quelle est l'action de ces substances sur l'être humain ? C'est ce que la science va nous apprendre.

Il ne faut rien exagérer, même les méfaits de l'alcool. C'est, de notre temps, une tendance habituelle des esprits que de cher-

cher aux phénomènes les plus complexes une explication purement matérielle. Si les naissances diminuent, on assure que c'est la faute de l'alcool. Si les suicides augmentent, c'est la faute de l'alcool. Si la criminalité se développe, c'est encore la faute de l'alcool. L'alcool menacerait aujourd'hui toute une moitié de l'Europe du sort qu'ont subi les races océaniennes détruites autrefois par l'eau de feu de l'Europe. Tel est le sinistre pronostic d'un professeur distingué de science financière, M. Alglave, qui conclut en proposant de constituer au profit de l'état le monopole exclusif de la vente de ce produit dangereux, de sorte qu'en fin de compte ce serait l'état qui, pour refaire ses finances, empoisonnerait ses propres sujets. Si les prémisses sont exactes, il faut convenir que la conclusion est singulière. Mais voici qu'un statisticien éminent s'est levé et a pris la défense de l'alcool. M. Fournier de Flaix a montré, à l'aide de tableaux très intéressans, que, dans les différens pays de l'Europe, il n'y avait aucune corrélation, d'une part, entre la consommation de l'alcool, et, d'autre part, entre le chiffre des naissances, celui des suicides et celui des crimes. C'est ainsi que la Russie et l'Allemagne consomment beaucoup plus d'alcool que la France; le nombre des naissances y est infiniment plus élevé. L'Italie consomme beaucoup moins d'alcool que la Suède et le Danemark; la criminalité y est beaucoup plus forte. L'Autriche et la France consomment à peu près la même quantité d'alcool; le chiffre des suicides est du double en France. Je laisse à M. Fournier de Flaix l'honneur et la responsabilité de ses chiffres, mais sa conclusion ne m'a point surpris. La question du nombre plus ou moins grand des naissances est régie par des raisons de l'ordre moral les plus complexes et les plus délicates. Ce sont également des raisons morales qui influent sur l'augmentation des suicides et des crimes, bien qu'ici la part de l'alcoolisme soit certaine et relativement assez facile à déterminer. C'était donc faire tout à fait fausse route que de chercher à expliquer tous ces phénomènes par l'augmentation dans la consommation de l'alcool; et on s'exposerait à de graves mécomptes en cherchant dans la répression directe ou indirecte de l'alcoolisme le moyen d'augmenter le nombre des naissances, de diminuer celui des suicides et des crimes. Bornons-nous à porter au compte de l'alcool, ce qui est déjà bien assez grave, toute une série de troubles dans l'organisme physique et dans l'équilibre moral que les hygiénistes sont unanimes à lui imputer et qui suffisent parfaitement à faire son procès.

Il faut distinguer l'alcoolisme aigu de l'alcoolisme chronique, c'est-à-dire, pour parler un langage moins scientifique, l'ivresse accidentelle de l'usage habituel des liqueurs fortes. Bien qu'il ne soit pas sans exemple que l'ivresse accidentelle ait amené parfois

la mort, cependant pareille conséquence est, à tout prendre, assez rare. Il faut même dire à ce propos que le spectacle de l'ivresse manifeste et brutale est, somme toute, assez rare dans les rues de Paris. On peut dire que l'ivresse n'est pas, à proprement parler, un vice parisien. Les femmes s'y adonnent beaucoup moins à la boisson que dans telle ou telle autre ville industrielle de France. Une femme ivre ne ferait pas dix pas sur la voie publique sans exciter un véritable scandale. L'homme lui-même conserve jusque dans ses excès cette tenue relative qui, j'en ai fait souvent l'observation, est la marque caractéristique du peuple parisien; et il n'est pas très fréquent qu'on le voie s'avilir jusqu'à l'ivresse bestiale. Il est même à remarquer que la consommation moyenne d'alcool par tête, à Paris, n'est que de six litres, tandis qu'elle est de sept litres à Lille, de huit à Reims, de quinze à Rouen et de seize au Havre. Mais on ne saurait nier que l'alcoolisme chronique, avec toutes ses terribles conséquences directes ou indirectes, ne soit fréquent dans la classe ouvrière de Paris. L'alcoolisme n'est pas seulement la cause immédiate de certaines affections qui affectent plus particulièrement le système nerveux, et qui, suivant le degré, se traduisent par différens symptômes : depuis le tremblement de la main et des jambes jusqu'aux convulsions épileptiformes et aux accès de *delirium tremens*. L'alcoolisme est encore la cause du développement et de l'aggravation de beaucoup de maladies qui font dans les classes populaires de sérieux ravages. C'est ainsi que M. le docteur Lancereaux, dans un savant rapport adressé au congrès international tenu à Paris en 1878 pour la répression de l'alcoolisme, n'hésite pas à attribuer à cette funeste habitude le développement de la tuberculose, qui entre pour une si grande part dans les décès de la population parisienne, soit que cette terrible affection prenne la forme de la méningite, soit qu'elle adopte celle plus fréquente de la phtisie. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui a été, je crois, contestée, il est certain que les habitudes d'intempérance rendent beaucoup plus difficile la guérison de certaines affections et en amènent quelquefois la terminaison fatale. C'est ainsi que j'ai eu occasion de voir, par hasard, à l'hôpital Saint-Louis, un malheureux alcoolique qui y était entré quelque temps auparavant pour une blessure accidentelle à la jambe. La gangrène s'était mise dans la plaie, et les chairs verdâtres se détachaient par lambeaux de l'os, presque entièrement mis à nu. Aucune chance de guérison. Le malheureux était destiné à mourir de pourriture dans ce lit où il n'avait pensé se coucher que pour quelques jours. Et tout cela ne serait rien encore si les alcooliques ne transmettaient à leurs descendans des germes funestes. Les enfans de parens alcoolisés naissent particulièrement chétifs, malingres

et prédisposés à certaines affections, entre autres à la méningite et à l'épilepsie. A un certain moment, sur 83 enfans épileptiques soignés à la Salpêtrière, 60 étaient nés de parens alcooliques. L'influence de l'alcoolisme sur cette terrible maladie n'est pas contestable, non plus que sur le développement de la folie. D'après des relevés très intéressans dressés par M. le docteur Lunier, la proportion des cas de folie ayant pour cause l'alcoolisme varie, suivant les départemens, de 6 à 29 pour 100. A l'époque où ces statistiques ont été dressées par M. le docteur Lunier, la proportion n'était pas des plus élevées dans le département de la Seine; elle ne dépassait pas 13 pour 100; mais, depuis lors, elle a augmenté sensiblement. En 1883, le nombre des cas de folie dus aux excès alcooliques a atteint 562 sur 3,574, soit une proportion de 17 pour 100. Cette progression, rapprochée de la prodigieuse augmentation dans la consommation de l'alcool que nous avons constatée, est assurément des plus frappantes. La proportion est beaucoup plus forte pour les hommes que pour les femmes : 450 contre 112. Quant à la nature de la folie produite par l'alcoolisme, un très habile acteur de mélodrame en donnait, il y a quelques années, une représentation très effrayante, sans grand profit, je crois, pour la moralité des spectateurs. Je ne sais si cette représentation était très exacte, et je crois que ce qui caractérise surtout la folie alcoolique, c'est l'hébétement et la paralysie. Mais, quelle qu'en soit la forme, cette conséquence funeste de l'abus des boissons alcooliques est indéniable, et les hygiénistes ont assurément raison de la signaler.

Faut-il maintenant pousser plus loin le procès contre l'alcool, et lui imputer une part dans l'augmentation du nombre des suicides? Il y a eu 7,572 suicides en 1884, soit 20 pour 100,000 habitans. Si l'on remonte à trente ans en arrière, on voit que le nombre moyen annuel des suicides a été, pendant la période de 1851 à 1885, de 3,639, soit une proportion de 10 suicides pour 100,000 habitans. Le nombre des suicides a donc doublé. Mais, de notre temps (les pessimistes ne me contrediront pas) les raisons ne font guère défaut pour expliquer l'état d'esprit de ceux qui ont pris l'existence en dégoût :

Vitamque perosi
Projecere animas.

Il n'est pas besoin pour cela de recourir à l'augmentation de la consommation alcoolique. Cependant l'alcool a aussi sa part de responsabilité dans le nombre des suicides. Sur les 7,572 suicides

dont je parlais tout à l'heure, il y en a 809 qui sont expliqués par l'alcoolisme, soit 11 pour 100 du chiffre total. En 1849, cette même proportion n'était que de 6 pour 100. C'était peu et ce n'est pas beaucoup encore, sur l'ensemble des suicides, mais cependant, c'est encore un grief à invoquer contre l'alcool.

Il ne faut pas non plus exagérer l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité. Me réservant d'étudier dans la suite de ce travail les causes et les formes diverses de la criminalité, je me bornerai à reproduire ici les chiffres qui, au congrès tenu à Bruxelles en 1880, ont été fournis par M. Yvernès, l'éminent directeur des travaux de statistique au ministère de la justice. D'après ces chiffres, le nombre des individus poursuivis devant les tribunaux correctionnels pour des infractions commises en état d'ivresse s'est élevé en moyenne à 10,052 pendant la période quinquennale de 1874 à 1878 sur 196,000 prévenus. En 1884, le nombre des prévenus traduits en police correctionnelle s'est élevé à 217,960 ; il n'y en a eu que 9,535 qui aient été en même temps poursuivis pour ivresse. Ce n'est pas donc pas à l'alcool qu'il faut attribuer l'augmentation de la petite criminalité. Quant à la grande criminalité, la seule indication que donne la statistique est que sur 100 meurtres, il y en a 10 en moyenne commis dans les cabarets. C'est trop sans doute, comme c'est trop de 9,000 délits occasionnés par l'ivresse sur près de 220,000 poursuites : mais ici encore, comme dans la diminution du nombre des naissances, comme dans l'augmentation des suicides, ce sont les causes morales de toute sorte qui prédominent et l'alcool n'est pas si coupable qu'on veut le faire. Mais ses crimes indéniables sont déjà assez grands pour qu'il vaille assurément la peine, comme on s'en préoccupe fort, de chercher un remède à ce qu'on appelle de ce mot nouveau : l'alcoolisme. C'est ici malheureusement que la question se complique.

Pour être en mesure d'indiquer le meilleur remède aux progrès de l'alcoolisme, il faudrait pouvoir établir avec certitude quelles sont les causes prédominantes de cette passion funeste ; mais ces causes sont complexes. Sans doute il y a dans tous les rangs de la société, et en particulier parmi ceux dont l'origine, l'éducation, les habitudes premières ont épaissi les sens, un nombre plus ou moins grand d'individus qui sont perpétuellement en quête de sensations violentes, grossières, et qui cherchent dans ces sensations un plaisir passager. L'ivresse étant de tous ces plaisirs celui qui se trouve le plus facilement sous leur main, ils s'adonnent à la boisson, et, comme le vin ne produit pas assez rapidement cet état de surexcitation, comme celui qu'ils peuvent boire est d'ailleurs aussi mauvais que cher, ils s'adonnent à l'alcool sous les diverses formes que l'habileté du commerce des boissons sait lui donner. Peu à

peu le goût devient habitude, et l'habitude besoin. Ceux-là sont des alcooliques de parti-pris pour lesquels on ne saurait avoir trop de sévérité. Mais, à côté de ceux-là, combien n'entrent au cabaret que pour demander au stimulant de la boisson un supplément à l'insuffisance de leurs forces? Combien y viennent fuir les préoccupations, les tristesses, parfois un chagrin cuisant, et, se précipitant dans les excès comme d'autres dans les divertissemens, ne cherchent d'abord dans l'ivresse que la distraction? Combien, enfin, sans tomber aussi bas, viennent au cabaret tout simplement comme l'homme du monde va au club, pour y retrouver des amis, pour y lire le journal, et y contractent des habitudes de boisson qui peu à peu deviennent un besoin? Sans doute cela est profondément regrettable, mais faut-il s'en étonner beaucoup? Non, quand on songe au logis que l'ouvrier quitte, à ces chambres sans air, mais non pas sans odeur, glaciales en hiver, brûlantes en été, où des enfans piaillent, où des langes sèchent, où la femme, souvent avec raison, gronde ou gémit. Et ainsi nous nous trouvons ramenés en présence de cette terrible question du logement populaire que, non pas le premier assurément, je soulevais dans cette *Revue* il y a déjà cinq ans. Cette question a depuis lors donné lieu à de bien intéressans travaux, au premier rang desquels il faut citer ceux de mon éminent collaborateur M. Picot, puis ceux de MM. Dumesnil, Delaire, Cheysson, Marjolin, d'autres encore. Mais elle n'a pas encore reçu cette solution « digne de la république » qu'à la tribune du Corps législatif un ministre tombé du pouvoir promettait, un peu pompeusement peut-être, d'apporter. Si encore la faute en était à la république! Mais je crains qu'il ne faille s'en prendre à la question elle-même, qui est si difficilement soluble. Certes, par la création de sociétés instituées sur le modèle des *building societies* anglaises ou américaines, l'initiative privée peut faire davantage qu'elle n'a fait jusqu'à présent. Mais il est certaines espérances qu'il en coûte de ne pouvoir partager, surtout lorsqu'elles sont exprimées avec une émotion éloquente. « Le vice et la misère recherchent les ruelles sales et sombres, disait naguère M. Cheysson dans une remarquable conférence sur les habitations ouvrières; ils se plaisent sur ce terrain qui leur est propice et s'y développent comme le champignon sur le fumier. Mais faites circuler l'air à grands flots dans ces tristes quartiers; ménagez un écoulement souterrain à ces eaux putrides qui transformaient le ruisseau en un égout découvert; disposez de spacieux trottoirs en avant des maisons, plantez-y des arbres; lavez le pavé de la cour; blanchissez les façades, assainissez la maison; aussitôt, comme ces oiseaux de nuit que chasse la clarté du jour, le désordre, la saleté, les épidémies se réfugient dans d'autres cours

des miracles. L'assainissement du ruisseau et du grabat a eu son heureux contre-coup dans l'ordre moral et a réagi sur la tenue des habitations et des habitans. Elle a rendu la dignité à la famille et le charme au foyer, qui sait désormais retenir le père à son retour du travail et le dispute victorieusement au cabaret. »

Sans doute la famille qui demeurera dans cette maison assainie, blanchie, ouvrant sur un trottoir spacieux et planté d'arbres, disputera victorieusement le père au cabaret. Mais sera-ce bien le même père et la même famille? Hélas! non. Celle qui vivait dans la maison noirâtre et dans la ruelle infecte, chassée par un loyer plus élevé, aura été probablement traîner sa misère dans quelque autre cour des miracles, à la porte de laquelle elle trouvera quelque nouveau cabaret. On n'aura fait que déplacer le problème au lieu de le résoudre. Il ne faut donc pas accorder trop de confiance à ce remède un peu lointain : l'amélioration du logement de l'ouvrier. Mais on peut dire cependant que tout lieu de réunion où il peut agréablement passer quelques heures de loisir fait une concurrence efficace au cabaret. De là le bienfait des cercles et des bibliothèques. Il n'est pas jusqu'aux squares plantés d'arbres et jusqu'aux bancs établis sur les promenades publiques qui n'aient aussi leur utilité. C'est un spectacle qui console de l'encombrement des cabarets de voir, par une belle soirée de printemps ou d'été, aux buttes Chaumont ou au square des Arts-et-Métiers un homme et une femme du peuple assis dehors et prenant le frais, tandis que leurs enfans se jouent à leurs pieds. Mais, outre ces remèdes détournés, il en est de plus directs dont l'efficacité a été mise à l'épreuve tant à l'étranger qu'en France et auxquels il vaut la peine de s'arrêter.

On peut distinguer les remèdes contre l'alcoolisme en deux catégories : les remèdes persuasifs et les remèdes répressifs : les uns bénins, administrés en douceur, en prend qui veut; les autres plus énergiques, et sur l'efficacité desquels on ne consulte point l'avis des malades. Les premiers sont peu usités en France. Il existe bien à Paris une société de tempérance composée d'hommes fort distingués, mais son action ne consiste guère qu'à publier un bulletin mensuel où sont rassemblées d'intéressantes observations médicales et autres sur les dangers de l'alcoolisme, publication instructive sans doute, mais à laquelle, je le crains, les alcooliques ne sont pas abonnés en nombre suffisant. Il y a une quinzaine d'années, l'Académie de médecine a pris la peine de rédiger un vigoureux avis, en vingt-neuf articles, contre les dangers de l'alcoolisme; mais cet avis a dû trouver également peu de lecteurs dans les cabarets. Pour combattre l'alcoolisme, on a eu également

recours à l'enluminure. C'est ainsi que, dans certains asiles de nuit (à Genève en particulier), on expose sous les yeux des cliens de l'asile deux gravures en couleurs représentant, l'une, l'estomac ouvert d'un homme sain; l'autre, celui d'un alcoolique. Mais comme l'estomac ouvert, même d'un homme sain, n'est pas très agréable à contempler, je doute que ceux-ci attachent assez longtemps leurs yeux sur ces gravures pour discerner les taches violacées qui marbrent l'estomac de l'alcoolique. Ce sont là des moyens inoffensifs, mais peu efficaces. Beaucoup plus énergiques sont les moyens d'action adoptés par les sociétés de tempérance anglaises ou américaines, mais leurs procédés sont tout autres. Les membres de ces sociétés prêchent d'exemple et s'abstiennent de toute boisson fermentée : vin, eau-de-vie, etc. De là le nom de *teetotallers* qu'on leur donne, parce qu'en fait ils s'abreuvent uniquement de thé, ou encore celui un peu archaïque de *nephalistes*, tiré du breuvage antique appelé *nephalies*, dans la composition duquel il n'entrait point de vin. En France, ces excès de tempérance nous font sourire, mais nous avons tort; car, avant de sourire, il faut comprendre. Les membres des sociétés de tempérance anglaises ou américaines ont à convaincre une population à laquelle l'usage du vin, boisson de luxe, est complètement inconnu, et qui ne consomme que du whiskey ou du gin. L'excuse invoqué par ces consommateurs habituels de liqueurs malsaines, c'est que, pour soutenir leurs forces, ils ne peuvent pas se contenter d'eau claire, et c'est pour répondre à cet argument que les membres des sociétés de tempérance se privent volontairement non-seulement de liqueurs, mais même de vin, et se condamnent à l'eau claire ou au thé, ce qui est à peu près la même chose. Les donneurs d'avis qui s'appliquent leurs conseils à eux-mêmes sont, par tous pays, gens assez rares pour mériter toute sorte de respect, surtout quand il s'agit de conseils donnés par les riches aux pauvres. Mais le procédé en lui-même est-il efficace? Oui, s'il faut en croire une intéressante communication adressée au congrès de Bruxelles, mais surtout pour assurer la longévité de ceux qui sont membres des sociétés de tempérance. C'est ainsi qu'une société anglaise d'assurance sur la vie ayant créé une section spéciale d'assurés néphalistes, il résulterait des tables de mortalité dressées pour cette section que la durée moyenne de la vie, chez les néphalistes, serait assez sensiblement plus longue que chez les assurés ordinaires, et, partant, il serait possible de distribuer tous les ans aux assurés néphalistes un boni de 15 pour 100 plus élevé que celui distribué aux autres assurés. Mais, tel n'étant pas exactement le but des sociétés de tempérance, il y a surtout lieu de se demander si leur action est efficace pour restreindre la consommation de l'alcool et prévenir

l'ivrognerie. Ce point capital est assez difficile à élucider. En Angleterre, tout au moins, malgré le grand nombre des néphalistes, qui s'élèvent à 4,500,000, la consommation de l'alcool ne paraît pas avoir diminué, et elle y demeure plus élevée qu'en France. Mais on peut dire que, sans l'action de ces sociétés, elle serait plus considérable encore. Il est certain, en effet, que, dans les pays où elles sont instituées, ces sociétés exercent une influence et, pour tout dire, une tyrannie morale assez forte. J'en ai eu personnellement une preuve assez curieuse. Assistant un jour, dans une ville importante des États-Unis, à un banquet donné par le gouverneur de l'état, je fus frappé de voir qu'il n'y avait sur la table que des carafes d'eau glacée, et comme je demandais la cause de cette privation inusitée, il me fut répondu que les sociétés de tempérance étaient très fortes dans l'état, et que le gouverneur, ayant besoin de leurs suffrages aux prochaines élections, n'avait pas osé braver leur mécontentement en offrant du vin, même à des étrangers ses hôtes. il est vrai qu'en s'adressant à voix basse aux gens de service, il n'était pas impossible d'obtenir individuellement une petite bouteille, et comme à la fin du repas le nombre des petites bouteilles était assez grand, j'en tirai cette conclusion qu'il existe avec la tempérance des accommodemens. C'est même l'inconvénient de ces remèdes un peu excessifs de n'être pas toujours très sincèrement appliqués et de favoriser un peu l'hypocrisie. Mais, en revanche, les sociétés de tempérance ont l'avantage de préparer l'opinion et de soutenir les courages lorsqu'il s'agit de faire adopter par les pouvoirs publics quelques mesures législatives contre l'alcoolisme. Quoi qu'on en ait, c'est là, en effet qu'il en faut arriver, et l'expérience ne permet pas de méconnaître qu'en cette matière, la répression est infiniment supérieure à la persuasion. Pour excuser cette opinion réactionnaire, je m'empresserai d'abord de m'abriter derriere l'avis publiquement exprimé par l'Académie de médecine. Ce grand corps s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une application plus sévère de la loi contre l'ivresse, et du rétablissement du décret de 1852 sur la profession de marchand de vin. La répression de l'ivresse peut, en effet, s'exercer de deux façons : soit contre les ivrognes, soit contre les cabaretiers. Elle peut aussi n'atteindre bien sérieusement ni les uns ni les autres. Peut-être en France est-ce un peu le cas.

La loi française contre l'ivresse date de 1873. Adoptée après de longs débats, cette loi est fort judicieuse. Elle punit également l'homme qui se met en état d'ivresse manifeste et celui qu'on pourrait appeler son complice, c'est-à-dire le cabaretier qui continue de servir à boire à l'homme déjà ivre. Tout au plus pourrait-on trouver que les pénalités qu'elle prononce sont un peu faibles. La peine n'est que

de 1 à 5 francs d'amende, et ce n'est que dans le cas d'une troisième condamnation, survenant dans les douze mois après la seconde, que la peine peut être portée de six jours à un mois de prison, avec privation de certains droits civils et politiques, et fermeture de l'établissement pour un mois si la peine a été prononcée contre un cabaretier. Cette loi avait reçu, dans les premiers temps qui ont suivi sa promulgation, une application assez énergique. Le chiffre des condamnations prononcées, tant à l'amende qu'à la prison, s'est élevé, en 1875, jusqu'à 91,238. Il est vrai que c'était sous le régime de l'ordre moral. Mais, en 1878, ce chiffre est descendu à 71,985. En 1884, dernière année judiciaire dont les résultats aient été publiés, il n'a été que de 68,087. La consommation de l'alcool ayant sensiblement augmenté, ainsi que le nombre des cabarets, il est bien difficile de ne pas conclure de cette diminution apparente à une plus grande mollesse dans la répression. En Angleterre, les condamnations prononcées pour ivresse avec désordre atteignent près de 300,000 par an, et tout en tenant compte que l'ivresse est un vice plus anglais que français, on ne peut s'empêcher de penser que la répression est plus énergique. Les condamnations prononcées par le tribunal de simple police du département de la Seine se sont élevées à 5,656. C'est le département qui présente le chiffre de condamnations le plus élevé, après celui de la Seine-Inférieure, qui accuse 6,034 condamnations. A Londres, le chiffre des condamnations atteint presque 40,000.

Une indication que la statistique française ne donne pas et qui serait cependant très intéressante, c'est la proportion des condamnations prononcées contre les cabaretiers. Il est à présumer que cette proportion est excessivement faible, à Paris surtout. Le cabaretier est une puissance devant laquelle le sergent de ville se sent bien peu de chose. Mieux vaut de nos jours être débitant de boissons qu'agent de la force publique. Cependant la surveillance et la répression s'exerceraient, j'en suis persuadé, d'une façon beaucoup plus efficace si, au lieu de s'acharner sur les ivrognes, elles s'exerçaient sur les cabaretiers. A ce point de vue et à d'autres encore, l'abrogation du décret de 1852 a été une lourde faute dont on subira longtemps les conséquences. Il est à remarquer que cette tendresse pour les cabaretiers est toute spéciale à la France et constitue une anomalie dans la législation comparée. C'est dans les pays les plus libéraux, les plus démocratiques que sont prises les mesures les plus sévères contre les cabaretiers. Ainsi, dans certains états de la grande confédération américaine, en particulier dans le Maine, un bien petit état, il est vrai, la vente des liqueurs spiritueuses est purement et simplement interdite. En Angleterre, une loi de 1872, qui porte contre les ivrognes des péna-

lités bien autrement sévères que nos lois françaises, soumet à une autorisation préalable la profession de débitant de liqueurs, et impose à leur industrie des restrictions que notre libéralisme français ne supporterait pas, entre autres l'obligation de ne pas ouvrir les dimanches, jours de Noël et vendredi-saint, avant une heure de l'après-midi et de trois à six heures du soir. Encore cette législation ne suffit-elle pas aux sociétés de tempérance, qui réclament sinon l'interdiction complète de la vente des boissons alcooliques, du moins une loi rendant cette interdiction facultative au gré des municipalités. Le mouvement des esprits est dans ce sens, et il est probable que de nouvelles restrictions seront prochainement introduites dans la législation des cabarets. En Suisse, le conseil fédéral élabore en ce moment, pour le soumettre au vote populaire, un projet de loi qui apportera d'importantes restrictions à la vente de l'alcool en gros et soumettra à l'autorisation préalable la vente de l'alcool au détail. La profession de cabaretier est soumise à la réglementation dans presque tous les pays d'Europe. Seule la France se distingue par cette liberté singulière sur laquelle il serait vraiment temps de revenir. La multiplication du nombre des cabarets n'a pas seulement pour conséquence de multiplier les cas d'ivresse : on peut dire avec raison que celui qui a la passion de boire trouvera toujours moyen de satisfaire cette passion. Mais lorsque l'homme qui vit du travail de ses mains rencontre à chacun de ses pas un lieu où il peut dépenser son argent en compagnie de ses camarades, il est impossible que la pensée d'y entrer ne lui vienne pas plus souvent. Ce qui est funeste au peuple de Paris, c'est l'habitude du cabaret, ce sont les visites fréquentes au comptoir du marchand de vin : le matin, avant l'entrée à l'atelier ou au chantier ; dans l'après-midi, après le repas et à la fin de la journée de travail ; le soir, entre le dîner et le coucher. Il n'est pas rare qu'un ouvrier qui se considère lui-même comme sobre et rangé entre au cabaret quatre fois par jour, et cela sans compter les journées entières consacrées parfois aux *tournées*, ou bien les longues heures passées à deviser politique et à réformer la société, en écoutant la lecture de quelque compte-rendu de réunion publique. Demandez son avis à la ménagère : elle vous dira que le cabaretier, c'est l'ennemi, l'ennemi de l'épargne, l'ennemi de la famille. Pendant longtemps les pouvoirs publics l'ont traité un peu comme tel ; aujourd'hui ils le traitent en ami et en allié. Quels que soient les motifs qui les déterminent, n'a-t-on pas le droit de dire que, sur ce point, ils manquent un peu à leur devoir?

III.

Ivrognerie, inconduite, prostitution, toutes ces misères se tiennent dans la vie populaire et l'une conduit bien rapidement à l'autre. Si l'on veut se rendre un compte exact des conditions où vivent les classes pauvres et des tentations qui les assaillent, il faut traiter toutes ces questions, si délicates qu'elles puissent paraître. J'essaierai de le faire avec la réserve que le sujet comporte, mais avec la liberté qui est le droit de toute recherche consciencieuse.

L'année 1884 a donné en France 940,044 naissances. Sur ce nombre, 75,754 étaient des naissances illégitimes. Un chiffre aussi élevé n'avait pas été atteint depuis le commencement du siècle, excepté pendant quelques années, les plus brillantes, disait-on, du second empire. Mais, à cette époque, le chiffre annuel des naissances dépassait un million. Depuis ces années, le chiffre total des naissances a décru continuement; celui des naissances illégitimes, après avoir également décru, a remonté de nouveau, avec une progression lente, mais continue également; 67,329 en 1880, 70,078 en 1881, 71,305 en 1882, 74,213 en 1883, 75,754 en 1884. Au contraire le chiffre des naissances légitimes n'a fait que diminuer. On se trouve donc aujourd'hui en présence d'un double fait : décroissance du nombre total des naissances; augmentation du nombre des naissances illégitimes. C'est là un symptôme fâcheux, qui semble indiquer une diminution à la fois de la vitalité et de la moralité nationales. Les chiffres que je viens d'indiquer donnent pour la France entière une proportion de 9 pour 100. Mais cette proportion se répartit très inégalement sur la surface du territoire. Elle est de 4 pour 100 parmi les populations rurales, de 10 pour 100 parmi les population surbaines, de 26 pour 100 à Paris. Paris présente donc ici une triste supériorité, et c'est encore à Paris que nous trouvons le terrain le plus favorable pour étudier, sous les divers aspects qu'elle présente, la question de l'enfant naturel et de la séduction.

Il y a eu à Paris, en 1884, 17,613 naissances illégitimes sur un chiffre total de 63,640 naissances. Mais ces naissances illégitimes se répartissent très inégalement entre les différens arrondissemens. Les deux arrondissemens qui comptent le moins de naissances illégitimes sont le XIIe (Bel-Air), où il naît 18 enfans naturels sur 100 naissances, et le XVIe (Passy), où il en naît 19. Ces deux arrondissemens, situés aux deux extrémités de Paris, sont habités cependant par une population qui présente certains caractères de ressemblance. Cette population est en partie composée de gens

aisés, petits propriétaires ou rentiers retirés des affaires. Ce ne sont ni des arrondissemens où domine l'élément populaire ni des arrondissemens riches, la proportion des indigens étant de 6 sur 100 habitans pour le XIIe, de 4 pour le XVIe, et la moyenne générale à Paris étant de 5. Les deux arrondissemens qui comptent, au contraire, le plus grand nombre de naissances illégitimes sont le IXe (Opéra) et le VIe (Monnaie) avec 33 naissances illégitimes sur 100. Immédiatement après viennent le Ve avec 31 et le IIe avec 30 naissances illégitimes sur 100. Or, de ces quatre arrondissemens, trois, le IXe, le IIe et le VIe, comptent parmi les moins chargés d'indigens; quant au Ve arrondissement, il est exactement dans la moyenne. En faut-il conclure, ainsi que certains démographes se sont hâtés de le faire, qu'à Paris, les quartiers riches sont le siège de la corruption et les quartiers pauvres celui de la vertu? Ce serait une conclusion un peu précipitée. D'un côté, en effet, il y a certains arrondissemens très pauvres, comme le XIVe (Montrouge), le XVIIIe (La Villette), qui comptent une proportion assez élevée de naissances illégitimes, 29 sur 100 dans le premier des arrondissemens, 27 dans le second, et, d'un autre côté, les deux arrondissemens les plus riches de Paris, le VIIIe (Champs-Élysées) et le VIIe (faubourg Saint-Germain), ne comptent qu'une assez faible proportion de naissances illégitimes (24 sur 100). Toute corrélation qu'on s'efforcerait d'établir entre le degré d'aisance ou de pauvreté de la population d'un arrondissement et la moralité ou l'immoralité de ses mœurs serait donc sans aucun fondement sérieux. Tout au plus pourrait-on se hasarder à dire que, si une certaine classe à Paris est particulièrement relâchée dans ses mœurs, ce n'est ni la classe riche ni la classe pauvre : c'est cette catégorie intermédiaire, qui s'élève un peu au-dessus de la condition populaire par son gain annuel sans atteindre cependant à l'aisance : employés des deux sexes, commis de toute espèce, ouvriers d'élite, etc. C'est cette catégorie qui peuple de préférence les arrondissemens du centre de Paris, tels que celui de l'Opéra, de la Monnaie, du Palais-Royal, où l'on compte un si grand nombre d'enfans naturels. J'ai la conviction que la femme du peuple vaut presque toujours mieux que la demoiselle de magasin et l'ouvrier mieux que le commis. Mais la preuve en est assez difficile à fournir, et si les chiffres que je viens de relever semblent venir à l'appui de cette observation, je reconnais qu'il ne faudrait pas en exagérer la portée.

Cherchons maintenant, autant que cela est possible en si délicate matière, l'explication de cette surabondance d'enfans naturels à Paris. Je laisserai de côté les causes qui sont de tout temps et de tout pays : l'ardeur des passions, la grossièreté de l'homme, la faiblesse

de la femme, et même celles-là qui sont plus spéciales aux classes populaires : la difficulté de la surveillance et une certaine brutalité de mœurs qui, sautant par-dessus les préliminaires, va volontiers droit au fait. Toutes ces causes réunies expliquent que *la faute*, pour parler le langage du peuple, soit beaucoup plus fréquente dans les classes pauvres que dans les classes riches. Les classes riches préfèrent l'adultère, comme tirant à moins d'ennuyeuses conséquences, et il en est ainsi par tout pays. Mais je voudrais m'arrêter un instant à certaines explications qui sont plus particulièrement françaises, et même parisiennes, parce que ces explications soulèvent d'assez graves problèmes de législation et de morale.

Si ces études arides que je poursuis depuis plusieurs années ont conservé quelques fidèles lecteurs, ils pourront se souvenir que, dans un chapitre sur « la Vie et les salaires à Paris, » j'ai signalé combien était difficile la condition d'un grand nombre d'ouvrières parisiennes, de celles-là surtout qui, n'étant pas assez bien douées ou pas assez instruites pour s'adonner à certains métiers privilégiés, vivent exlusivement du travail de leur aiguille ou d'une profession plus modeste encore. Lorsqu'à Paris le salaire d'une femme ne dépasse pas quarante sous par jour, ou descend même, ainsi que cela arrive trop souvent, jusqu'à trente sous, et que, sur ces trente ou quarante sous, elle doit pourvoir à sa nourriture, à son loyer, à sa toilette, à son chauffage, à ses menues dépenses, elle n'y peut assurément parvenir qu'avec des prodiges d'économie et de sagesse, singulièrement contraires à la nature sur l'heure des dix-huit ans. Lorsqu'on a étudié de près ces difficultés, on comprend très bien cette idée répandue dans la classe populaire « qu'une femme ne peut se tirer d'affaire sans un homme. » Chercher cet homme est donc une des premières et des plus naturelles préoccupations de la jeune fille parisienne que sa condition modeste oblige à vivre du travail de ses doigts, et cela sans tenir compte des instincts les plus légitimes de sa nature qui l'y poussent également.

L'homme n'est pas très difficile à trouver, car il ne manque pas non plus à Paris de garçons qui, pour des raisons peut-être un peu différentes, sont de leur côté en quête de filles. Les occasions de se rencontrer ne manquent pas non plus, dans l'escalier de la maison où l'on demeure tous les deux, dans la rue où se trouve le magasin où l'on travaille, le soir sur les bancs de la promenade où l'on va prendre un peu l'air. Sur cette portion des grands boulevards qui s'étend depuis la Bastille jusqu'aux environs de la Porte-Saint-Martin et qui est bordée dans toute sa longueur de quartiers populaires, vous rencontrerez nombre de ces couples qui montent et descendent bras dessus bras dessous, absorbés dans leur conversation

amoureuse. Souvent même je n'ai pu m'empêcher de remarquer que cette portion des boulevards présente un aspect à tout prendre beaucoup plus décent que celle comprise entre le faubourg Saint-Denis et l'Opéra. Mais comment se terminent cependant un trop grand nombre de ces idylles populaires ? Il est rare que la jeune fille ne tende pas au mariage. Si elle est née de parens honnêtes, si elle a reçu quelques principes religieux, si sa nature est droite, c'est l'idéal auquel elle aspire. Mais bien souvent elle viendra se heurter à une première difficulté : à une répugnance systématique contre le mariage chez l'homme auquel elle aura donné son pauvre cœur. Il existe, en effet, sur cette question du mariage un certain état d'esprit qui est spécial au travailleur parisien, à celui-là surtout qui, s'élevant par son intelligence et son salaire au-dessus du métier de simple manœuvre, lit, raisonne, pérore et se façonne sur toutes choses des théories à lui particulières. Il est partisan de ce qu'on appelle dans les réunions publiques : l'union libre. A quoi bon, en effet, la bénédiction de l'église ? Il n'est pas croyant. Et quant à cette comparution de quelques minutes devant le maire de son arrondissement, à quoi sert-elle également ? Il dit fièrement n'en avoir pas besoin pour remplir ses devoirs vis-à-vis de la femme qu'il aura choisie et des enfans qui naîtront de leur rapprochement. Voilà les raisons qu'il donne à haute voix. Mais peut-être se dit-il à voix basse qu'il est bien dangereux d'aliéner trop jeune sa liberté et qu'il sera toujours temps de se marier si la femme qu'il aura prise lui plaît à l'user. Dans cette répugnance, je ne serais pas étonné que les argumens développés avec tant de succès depuis vingt ans par les partisans du divorce entrassent pour quelque chose. Puisque le mariage est un joug qui devient parfois intolérable et qu'il faut pouvoir rompre à tout prix, sa logique lui dit qu'il est bien plus simple de ne pas y engager son cou. Souvent donc l'homme, cet homme auquel aspire la jeune fille, se refuse catégoriquement au mariage ; et comme la vie de la pauvre enfant est difficile, comme la solitude lui pèse, comme son cœur parle, elle finit par s'abandonner, se fiant à l'espérance qu'une fois rendue mère, elle obtiendra d'être épousée. Ainsi se constituent à Paris nombre de ménages irréguliers, et le cas est si fréquent que les statisticiens ont fini par le constater. « En fait, dit M. le docteur Bertillon, chef des travaux de la statistique municipale, il existe à Paris deux degrés d'association des sexes : celle qui est contractée régulièrement, sous l'œil de la loi, indissoluble dans notre pays et dans notre temps, et celle qu'on peut appeler association libre, sorte de *concubinat* régulier, qui s'est spontanément constituée pour échapper aux formalités, aux exigences et aussi aux conséquences de l'association légale. » M. Bertillon n'hé-

site pas, d'après des indications sérieuses, à fixer la proportion de ces ménages irréguliers à 1 sur 10, ce qui donnerait un chiffre énorme. Le nombre des *ménages parisiens*, comme on les appelle dans la langue populaire, est sensiblement plus élevé dans les quartiers populaires que dans les autres. Telle est du moins la conclusion qu'on peut tirer du chiffre des reconnaissances d'enfans. Tandis que le chiffre des reconnaissances par rapport aux naissances d'enfans naturels est très faible dans les arrondissemens riches, tels, par exemple, que les Champs-Élysées et l'Opéra (ce dernier arrondissement présentant même la triste particularité d'être celui où il y a le plus de naissances naturelles et le moins de reconnaissances), au contraire, dans les arrondissemens populaires, tels que La Villette, Belleville, Montrouge, la proportion des reconnaissances d'enfans par rapport aux naissances est toujours très élevée. Cela tend à prouver que, dans les arrondissemens riches, les naissances naturelles sont surtout le fruit de la débauche, tandis que dans les arrondissemens populaires elles sont la conséquence du grand nombre des ménages irréguliers. La reconnaissance des enfans, tel est, en effet, assez fréquemment le devoir que s'impose le père, ou qu'il permet à la mère de remplir. Parfois même, au bout de quelques années, l'habitude ayant fortifié le lien, il consentira à un mariage qui légitimera les enfans; et ces légitimations sont, comme les reconnaissances, beaucoup plus fréquentes dans les quartiers populaires que dans les autres. Mais trop souvent aussi le père, lassé de voir s'accroître sa famille irrégulière, reprendra cette liberté qu'il n'a jamais voulu aliéner, et laissera la mère en proie avec ses enfans à toutes les horreurs de la misère : cruel et dernier châtiment d'une faute qu'elle n'a pas été seule à commettre, mais dont elle demeure seule à porter le poids.

Cette difficulté que je viens d'indiquer et qui est sérieuse, n'est cependant pas, il faut le reconnaître, générale. On trouve encore, dans le peuple, plus d'un brave garçon, disposé à contracter mariage. Mais lorsque garçon et fille seront tombés d'accord sur le dessein de se marier, ils se trouveront en présence d'une autre difficulté dont l'existence m'a été révélée par le mot profond d'un concierge. Il est bon parfois de faire causer les concierges. Celui-ci tenait la loge d'une grande maison presque exclusivement habitée par des *ménages parisiens*, et comme je m'en étonnais : « Voyez-vous, monsieur, me dit-il, le mariage est un luxe pour les classes pauvres. » Oui, cela est vrai. Le mariage est un luxe : luxe de temps, luxe d'argent qui n'est pas à la portée de tous et cela, grâce à qui? J'oserai le dire : grâce aux auteurs du code civil. Je sais

que la témérité de ce langage est de nature à soulever non-seulement les jurisconsultes, mais encore tous ceux qui, considérant le code civil comme la pierre angulaire de la société moderne, traitent volontiers de réactionnaire, de hobereau et de sacristain (ce sont qualifications dont j'ai été parfois honoré) quiconque s'avise de découvrir dans ses articles quelques imperfections. A mon humble avis d'ignorant, le code civil est cependant une œuvre très sujette à discussion, comme toutes les œuvres humaines, très belle assurément dans son ensemble, si on considère la rapidité avec laquelle elle a été élevée, mais dont certaines parties ont cependant vieilli, et dont toutes les innovations n'ont pas été également heureuses. Or, le titre du mariage est un de ceux où les auteurs du code civil ont le plus innové. Notre ancienne législation, dont les dispositions se confondaient en grande partie avec celles du droit canonique, considérait le mariage comme un acte intéressant avant tout les parties en cause. Aussi les laissait-elle agir à leurs risques et périls, en se bornant à exiger le minimum de garantie nécessaire pour que l'acte fût sérieux et public. Pour les mineurs seuls (et encore depuis le concile de Trente) le consentement des parens était exigé. Certains édits avaient été rendus contre les mariages clandestins, mais c'était tout. Le code civil a voulu changer tout cela. Il a voulu tout à la fois protéger l'inexpérience de l'homme contre la séduction de la femme, la crédulité de la femme contre la déloyauté de l'homme, et l'honneur des familles contre les intrigues de tous deux. A cet effet, il a cherché des garanties dans la complication des formalités. Il a d'abord créé pour l'homme une minorité spéciale qui s'étend jusqu'à vingt-cinq ans et pour l'homme et la femme une minorité relative qui dure toute leur vie, puisqu'à aucun âge ils ne peuvent contracter mariage sans avoir demandé le consentement de leurs parens. De peur que le mariage ne soit opéré clandestinement, il a multiplié, en outre, le nombre des publications. Enfin, pour bien s'assurer qu'aucune de ces formalités ne serait oubliée, il a encore frappé de peines sévères l'officier de l'état civil qui en oublierait quelqu'une, de telle sorte qu'il a fait de lui un adversaire du mariage, la crainte qu'il a d'engager sa responsabilité le poussant toujours à susciter des complications inutiles. Quel a été le résultat de toutes ces précautions? C'est qu'en voulant empêcher la bigamie, qui est un cas pendable mais rare, le code favorise le concubinage, qui est un cas moins pendable, mais plus fréquent. C'est que l'union libre a remplacé le mariage clandestin, sans que l'honneur des familles s'en trouve beaucoup mieux pour cela. On ne saurait s'imaginer, en effet, à combien de complications viennent dans la pratique se heurter un garçon et

une fille qui ont conçu cette idée si simple : se marier. Suivons, par exemple, un de ces jeunes couples à la destinée desquels nous nous sommes intéressés depuis que nous les avons rencontrés, bras dessus, bras dessous, sur le boulevard. Le garçon a vingt-quatre ans. Il est ouvrier maçon, originaire d'un village de la Corrèze, et, après avoir passé un an sous les drapeaux, il vient travailler à Paris pendant la belle saison. Il a encore son père et sa mère qui sont au pays. La jeune fille a vingt et un ans; elle est née à Paris, elle a perdu son père et sa mère et il ne lui reste plus que sa vieille grand'mère maternelle qui demeure en province. Voilà une situation dans laquelle assurément il n'y a rien d'anormal. Promesse étant échangée entre eux, ils conviennent de se rendre ensemble à la mairie de leur arrondissement pour se mettre en règle. Il faudra d'abord qu'ils choisissent un jour de semaine, car le bureau des mariages est fermé le dimanche, ce qui leur fera perdre une demi-journée de travail. Il est vrai qu'ils auront la compensation de faire une promenade ensemble. Là, ils communiqueront leur dessein à un employé qui leur répondra la phrase sacramentelle : « Avez-vous vos papiers? — Quels papiers? répondront-ils naturellement, et voici ce qu'on leur expliquera. La jeune fille devra produire : 1° son acte de naissance; 2° un certificat constatant qu'elle a plus de six mois de résidence à Paris; 3° l'acte de décès de son père; 4° l'acte de décès de sa mère; 5° l'acte de décès de son grand-père paternel; 6° l'acte de décès de sa grand'mère paternelle; 7° l'acte de décès de son grand-père maternel; 8° le consentement de sa grand'mère maternelle constaté par un acte notarié. Si elle était encore mineure et qu'elle eût perdu tous ses ascendans, il lui faudrait non-seulement le consentement de son tuteur, mais encore celui de son conseil de famille réuni et délibérant *ad hoc*. Quant au jeune homme, il devra fournir : 1° son acte de naissance; 2° le consentement de son père et celui de sa mère par un acte notarié; 3° ses papiers militaires, c'est-à-dire le consentement du conseil d'administration du régiment auquel il appartient. Est-ce tout? Non. Avant qu'il soit passé outre à la célébration du mariage, il leur faudra encore produire : 1° un certificat de publication dans chacun de leurs arrondissemens respectifs s'ils ne demeurent pas dans le même; 2° un certificat de publication dans la commune où demeurent le père et la mère du garçon; 3° un certificat de publication dans la commune où demeure la grand'mère de la jeune fille. Et qu'on ne s'imagine pas que je complique les choses à plaisir. Il y a telle circonstance et non des plus étranges où six, sept et jusqu'à huit certificats de publication peuvent être nécessaires, de même qu'il y a aussi des cas très ordinaires, — père absent, enfant naturel, — où les forma-

lités de consentement sont bien plus difficiles à remplir encore. Mais en voilà déjà bien assez pour mettre nos jeunes gens dans l'embarras et les jeter dans le découragement. Que de démarches à faire! Que de lettres à écrire à des maires qui ne répondent guère, à des notaires qui répondent encore moins. Et puis tout cela coûte de l'argent; car les notaires ne font rien pour rien, et, de plus, tous ces actes doivent être fournis sur papier timbré. Une loi de 1850 permet bien d'obtenir gratuitement les pièces nécessaires au mariage, mais il faut pour cela présenter un certificat d'indigent délivré par le commissaire, sur certificat du percepteur et visé par le juge de paix. Encore trois démarches; puis, on a beau n'être pas riche, on n'aime pas beaucoup à faire constater ainsi son indigence. Il faut compter aussi avec les frais d'église et avec les frais de toilette. Un mariage à la mairie, c'est bien sec, et la moindre messe coûte de l'argent. Quant aux frais de toilette, le marié aura bien la ressource de s'adresser à une de ces maisons de confection pour hommes dont la spécialité est de louer des vêtemens propres « pour mariages ou pour deuils. » Mais la mariée! C'est bien dur de se marier dans sa robe de tous les jours. On était en blanc lorsqu'on a fait sa première communion. Puis les camarades se moqueraient de vous si on n'avait pas de fleurs d'oranger. Cependant, au milieu de ces démarches, de ces retards, de ces perplexités, le temps s'écoule, la belle saison passe, et la couturière, dont la morte saison a épuisé les ressources, voit arriver avec effroi le moment où le maçon va s'en retourner au village, emportant ses économies de l'année. Qui sait s'il reviendra et s'il n'épousera pas là-bas une de ses paysses? Le courage de la résistance finit par lui manquer, et le dénoûment de cette longue attente sera celui-ci : un soir où le maçon aura ramené la couturière chez elle, il montera jusqu'à sa chambre et elle n'aura pas le courage de le renvoyer. Le lendemain, l'un des deux apportera chez l'autre ses modestes effets personnels, et voilà un ménage parisien constitué. A qui la faute? Au maçon assurément et à la couturière, mais peut-être bien aussi aux auteurs du code civil.

Tout cela est bel et bon, pourra-t-on me dire; mais à quoi concluez-vous? Car enfin toutes ces formalités ont leur raison d'être, et vous ne prétendez pas qu'un jeune homme et une jeune fille puissent contracter mariage à tout âge sans le consentement de leurs parens et sans publication préalable. Assurément non, mais je prétends deux choses : la première, c'est que le mariage étant un acte éminemment moral et social, les auteurs du code auraient dû avoir en vue de le favoriser plutôt que de l'entraver. Or, en multipliant les précautions contre les mariages clandestins, qui sont l'aventure

et l'exception, ils ont rendu singulièrement difficile le mariage au grand jour, qui est la banalité et la règle. La publication à la seule résidence des deux contractans suffirait parfaitement dans la grande majorité des cas, et, quant au danger de la bigamie (quelques histoires réjouissantes en ont dernièrement fait foi) toute la paperasserie prescrite par le code ne suffit pas à l'éviter. La seconde chose que je prétends, c'est que, le mariage intéressant avant tous les deux parties contractantes, c'est de leur libre consentement surtout que cet acte devrait dépendre. A partir de vingt et un ans, le code laisse à un jeune homme et à une jeune fille le droit de faire toute sorte de sottises sans qu'aucune autorité puisse les en empêcher. Pourquoi leur refuser celui de faire un acte qui peut sans doute être une sottise aussi, mais qui, le plus généralement, est à leur honneur? Si toute latitude leur était laissée quant au mariage, on verrait peut-être quelques jeunes gens du monde épouser des femmes qui n'en sont pas (le fait est-il donc déjà sans exemple?) mais, en revanche, on verrait beaucoup moins de braves filles du peuple dans l'impossibilité de trouver un mari. J'admets cependant que cette liberté absolue à partir de vingt et un ans paraisse trop hardie : on pourrait la reculer pour l'homme jusqu'à vingt-cinq ans, mais une fois que le jeune homme et la jeune fille seraient tous deux majeurs quant au mariage, il les faudrait dispenser de ces formalités du consentement ou des actes respectueux qui pèsent sur eux toute leur vie, en ne laissant aux ascendans d'autre droit que celui de former opposition, droit que la loi leur reconnaît aujourd'hui. Il est vrai que ce serait « toucher au code civil. » Mais le code civil n'est pas une arche sainte, et ce fétichisme, qui ne permet pas de porter la main sur lui, n'est pas en honneur dans tous les pays où il règne. C'est ainsi qu'en Belgique un projet sur la réforme du code civil est actuellement pendant devant les chambres, et ce projet apporte précisément des modifications assez sérieuses à la législation sur le mariage en vue de le faciliter. C'est un très savant jurisconsulte belge, M. Laurent, qui est l'auteur de ce projet, et l'on me permettra d'abriter ma hardiesse derrière son autorité.

Il faut que la difficulté de contracter mariage (je parle des grandes villes et de Paris en particulier), soit bien réelle, pour que la charité privée ait senti qu'il lui fallait intervenir. Tout le monde connaît de nom la société de Saint-François-Régis, fondée, en 1826, par M. Gossin et qui a pour but de faciliter le mariage civil et religieux des indigens du diocèse de Paris. Ce qu'on sait moins, c'est que les conférences de Saint-Vincent-de-Paul des diverses paroisses de Paris s'entendent entre elles pour nommer par arrondissement un comité qui s'occupe du mariage des indigens. Il y en a dix-sept

dans Paris. Toutes les fois qu'on trouve la charité aussi active, on peut être assuré qu'elle est aux prises avec un mal sérieux. A Paris, le grand nombre des filles mères lui donne fort à faire. Heureuses, en effet, sont encore celles dont je parlais tout à l'heure, qui, tout en étant dans une situation irrégulière au point de vue de la loi et de la morale, peuvent cependant nommer le père de leurs enfans. Mais combien, si on les interrogeait, feraient cette réponse célèbre : « C'est un monsieur que je ne connais pas! » Leur chute est due à une rencontre, à un caprice, parfois une brutalité. On s'est rapproché pour un jour, pour une heure; on se quitte le lendemain, chacun reprenant sa route sans pensée de se retrouver jamais. Mais tandis que de cette aventure l'homme n'a gardé qu'un fugitif souvenir, pour la femme, c'est le point de départ de toute une série de détresses et de déchéances desquelles elle ne se relèvera peut-être jamais. Lorsque son état devient apparent, la vie de chaque jour est pour elle une succession d'humiliations et de difficultés : ouvrière, elle sera exposée aux lazzi de ses compagnes ; servante, aux reproches de ses maîtres, alors que compagnes lui auront souvent donné l'exemple de l'inconduite et que maîtres seront en partie responsables de sa faute par leur absence de toute sollicitude et surveillance. A Paris, on rencontre en effet parmi les filles mères une quantité prodigieuse de domestiques. Bientôt viendra le moment où, le travail lui étant devenu impossible, elle se verra renvoyée de l'atelier ou de la maison qui l'employait. Avec quelle impatience elle attendra l'époque où la Maternité, ce grand refuge de la faiblesse féminine lui ouvrira ses portes! Mais celles qui ne sont point originaires de Paris n'y sont reçues qu'à la dernière heure, et les Parisiennes elles-mêmes jamais avant le neuvième mois. Que faire cependant jusque-là? Mourir de faim. C'est ici que la charité intervient, discrète, silencieuse, comme honteuse de ce qu'elle fait. Combien y a-t-il de personnes à Paris qui connaissent le nom de l'asile Sainte-Madeleine? Celles-là même qui le dirigent ne veulent pas que la destination en soit trop connue. Mais l'épreuve n'est pas finie, c'est à peine même si elle commence. Le séjour à la Maternité, à moins d'accidens exceptionnels, prend fin au bout d'une dizaine de jours. C'est la règle qu'imposent le petit nombre des lits et le grand nombre des demandes d'admission. A peine a-t-elle recouvré la force nécessaire pour se tenir debout, que la fille mère va se retrouver dans la rue, sans foyer, sans pain, avec un enfant sur les bras. Que va-t-elle faire? J'écarte les tentations criminelles qui peuvent assaillir son esprit : l'infanticide ou le suicide. L'infanticide est le crime de celles qui, après avoir dissimulé leur grossesse, se flattent aussi de dissimuler la naissance de leur enfant. Plus fréquent dans les

campagnes qu'à Paris (toute proportion gardée), et précisément à cause de la difficulté plus grande pour une fille de la campagne de dissimuler sa situation, le crime est presque toujours concomitant à la naissance. Il est infiniment rare qu'une mère se débarrasse d'un enfant auquel elle a donné les premiers soins. Quant au suicide, c'est presque toujours la résolution désespérée qu'inspire à une jeune fille l'infidélité ou l'abandon, et la Seine, ce grand tombeau des amours parisiennes, reçoit plus d'amantes que de mères. Mais, à peine rendue elle-même, une première tentation s'offre à l'esprit et en quelque sorte sous les pas de la fille mère : c'est l'abandon. Je ne parle pas de l'abandon romanesque et légendaire sur les marches d'une église ou sous les arbres d'une promenade, avec un signe de reconnaissance attaché au cou ou fixé aux langes de l'enfant, mais de l'abandon officiel et pour ainsi dire encouragé. A deux pas de la Maternité se trouve l'hospice des Enfans assistés, et si le tour est fermé depuis longtemps, le bureau d'admission est toujours ouvert. Beaucoup de bonnes âmes et quelques bons esprits regrettent la suppression des tours. Je ne saurais partager ces regrets. La suppression des tours augmente, dit-on, le nombre des infanticides. Je l'accorde, bien que cela ne soit nullement prouvé. Mais leur rétablissement augmenterait assurément le nombre des abandons. Or si l'infanticide est un crime, à tout prendre assez rare puisqu'il n'y en a en France que 150 à 200 par an sur plus de 900,000 naissances, l'abandon est un crime aussi, un crime au point de vue moral tout au moins et beaucoup plus fréquent, puisqu'on compte en France de dix à onze mille abandons par an. Dans ce chiffre, Paris entre pour plus du cinquième. Or c'est déjà beaucoup que l'état se rende complice de ce crime en acceptant les enfans qu'il plaît aux mères de lui jeter sur les bras. Encore ne faut-il pas le blâmer si, avant d'accepter ce fardeau de leurs mains et d'endosser cette paternité fictive, il cherche à les rappeler à leurs devoirs maternels et s'il leur fournit les moyens de l'accomplir en faisant ce que devait faire le père véritable, c'est-à-dire en leur allouant des secours. C'est ainsi que fonctionne aujourd'hui le service des enfans assistés, et c'est là un moyen terme entre la trop grande facilité et la trop grande rigueur, qui, dans la pratique, donne de bons résultats et auquel il convient de s'en tenir.

Le chemin du bureau d'admission est bien connu des filles mères à Paris. Sur 2,772 enfans qui ont été abandonnés à Paris en 1883, 1,825 ont été présentés par la mère elle-même et 1,498 ont été apportés dans le mois qui a suivi leur naissance. Cette première période qui suit les relevailles est donc particulièrement dangereuse pour l'enfant comme pour la mère. La perspective des secours qu'elle

peut obtenir de l'Assistance publique ne suffit pas toujours à soutenir son courage. Pour obtenir ce secours, il faut encore du temps, des démarches, et, pendant cette attente, le premier asile fait parfois défaut. La charité privée l'a bien compris et elle est intervenue. Il y a longtemps déjà qu'un homme dont le nom demeure attaché à beaucoup d'idées justes en matière de bienfaisance, M. de Gerando, a fondé un asile spécialement destiné, dit le Manuel des œuvres, « à recevoir les jeunes filles victimes d'une première faute et que leur état d'abandon expose, à la sortie de l'hôpital, à tous les dangers de la corruption et de la misère. » Mais si grand est le nombre de ces malheureuses que cet asile n'était pas suffisant. Les fondateurs de l'asile de nuit pour femmes et enfans s'en sont bien vite aperçus. A peine leur maison de la rue Saint-Jacques était-elle ouverte que les convalescentes de la Maternité y affluaient, heureuses d'y trouver, pour elles et leur enfant, une hospitalité de trois jours, et une soupe matin et soir. Quel moyen cependant de les renvoyer, comme le règlement l'exigeait, après un séjour d'aussi courte durée, alors que quelques-unes d'entre elles auraient eu à peine la force de se traîner dans la rue en quête d'un gîte qu'elles n'auraient pas trouvé? Une première donation a permis à la Société philanthropique de créer dans son asile de la rue Saint-Jacques un petit dortoir spécial où l'on a conservé ces malheureuses aussi longtemps que leur état de faiblesse le commandait; une seconde donation plus libérale encore et un appel heureux à la charité publique l'ont mise en mesure d'ouvrir, cette année même, une maison distincte à l'inauguration de laquelle M. Pasteur n'a pas dédaigné de présider et qui pourra recevoir, dans des conditions meilleures encore, un beaucoup plus grand nombre de femmes. Cette maison a reçu l'appellation heureuse de l'Asile maternel. En effet, c'est bien en mères qu'il faut traiter désormais ces filles. Là est l'espérance, là est le salut, dans le devoir accepté et dans l'amour naissant. Sur ces natures assez généralement douces et molles, les bonnes influences s'exercent aussi facilement que les mauvaises. Accoutumées jusque-là aux rudesses de leurs amans, aux mépris de leurs camarades, elles sont surtout sensibles à la sympathie, aux égards; et rien n'est aisé comme de réveiller en elles, pour un temps du moins, le sens endormi du devoir. On peut prédire qu'il sera fait beaucoup de bien moral dans cette maison par les sœurs qui la dirigent, par les femmes qui la visitent. Pour celles que les hasards de la situation ou de la fortune ont mises à l'abri de certaines tentations, la meilleure des charités est de savoir compatir à celles qui ont été plus faibles ou moins heureuses. Dans ce combat contre le vice, la charité fait donc son devoir. Mais en laissant ainsi la fille mère sans secours et sans

droits la loi fait-elle également le sien? C'est une question à la discussion de laquelle il est impossible de se dérober.

Dans les pages qu'on vient de lire, il a été beaucoup question de la mère, de sa faute et de ses devoirs. Mais le père, où est-il? Ou il est? Ne le demandez pas à ces malheureuses pensionnaires de l'Asile maternel que vous voyez assises sur une chaise de paille, leur enfant sur leurs genoux, affaissées sous le poids non de l'humiliation ou du remords, mais de l'anxiété. Ce n'est pas elles qui pourraient vous le dire. Sur dix de ces femmes, je gage que neuf ne pourraient pas donner l'adresse du père de leur enfant. Et, cependant, ce père, il est quelque part; que ce soit un boutiquier ayant mis à mal sa servante, un domestique ou un employé de magasin ayant séduit sa camarade, un ouvrier ayant contracté liaison avec sa voisine de palier, il vit, de son côté, assez grassement peut-être, et ce que la charité publique et privée font pour la mère de son enfant, lui assurer un asile et des secours momentanés, c'est à lui apparemment qu'il appartiendrait d'y penser. Mais j'avais tort tout à l'heure de dire qu'il est quelque part. Il n'est nulle part, puisqu'il n'existe pas. En droit, l'enfant naturel n'a pas de père. *Prolem sine patre creatam.* En fait, il n'a pour prendre soin de lui que sa mère. On ne saurait s'imaginer, à moins d'avoir vu les choses de près, quelles ont été, dans la vie populaire, les conséquences inattendues de cet axiome du code : La recherche de la paternité est interdite. En posant ce principe nouveau, contraire à celui de l'ancien droit, les auteurs du code ont voulu mettre obstacle à certaines recherches dont ils redoutaient le scandale. Mais ils n'ont point entendu apparemment dispenser l'homme de l'obligation naturelle que lui impose la paternité véritable. L'homme ne l'a point compris ainsi : par cet axiome il s'est cru affranchi de toute responsabilité, de tout devoir. L'enfant, c'est l'affaire de la mère, ce n'est pas la sienne. De quoi vient-on l'ennuyer avec ce marmot? Il n'est pas marié : donc il n'a pas d'enfant. Chose étrange! ces aphorismes monstrueux de l'égoïsme et de la débauche sont si bien devenus maximes courantes dans la morale des grandes villes (dans la campagne, il n'en est point tout à fait ainsi) que les mères elles-mêmes ont fini par les accepter. Ce qui frappe et ce qui émeut le plus quand on provoque leurs confidences, ce ne sont point leurs plaintes, c'est au contraire leur résignation. Elles savent qu'elles n'ont rien à réclamer; elles paraissent trouver cela tout simple, et parlent sans amertume de celui dont elles auraient cependant bien à se plaindre. Cette acceptation si docile par la femme de la condition si dure qui lui est faite par la loi a beaucoup plus contribué à porter la conviction dans mon esprit que les vengeances du revolver ou du vitriol. Il faut que le désordre moral créé par cet axiome du code

soit bien grand, puisque celles-là même qui en souffrent le plus n'en paraissent pas choquées. Cette conviction, qui, dans l'état actuel des esprits, est entachée d'un peu de paradoxe, pour ne pas me servir d'un autre mot, est cependant partagée par des autorités considérables. M. Le Play, le premier, avec l'indépendance de son esprit, a pris le code à partie sur ce point dans son célèbre ouvrage sur *la Réforme sociale*. Ses disciples ont tenu bon, et la revue qui leur sert d'organe publie souvent sur ce sujet de solides études. Mais l'école de la réforme sociale a trouvé un auxiliaire brillant et des plus secourables en M. Alexandre Dumas, qui s'est prononcé en faveur de la recherche de la paternité dans une brochure retentissante. Cependant l'opinion demeure incertaine, et, il en faut convenir, hostile en majorité. Les jurisconsultes sont à peu près unanimes, peut-être par habitude de dire : Ne touchez pas au code civil ! Mais le camp littéraire est divisé, et mon sévère collaborateur, M. Brunetière, a dit ici même leur fait aux filles mères avec sa verve sarcastique. De ces dispositions hostiles on a eu la preuve lorsqu'une proposition bien prudente et bien mesurée pourtant, soutenue devant le sénat par M. Bérenger, avec la double autorité de son nom et de son talent, a dû être retirée par lui. Oserai-je dire que quelques-uns des défenseurs de la thèse l'ont peut-être un peu compromise en compliquant la question, très simple en elle-même, par des considérations qui lui sont étrangères et qui ont trait à la condition de l'enfant naturel dans la société? En voyant dans la recherche de la paternité un moyen d'assurer à l'enfant naturel ce qui lui fait nécessairement défaut, un nom, une famille, et, le cas échéant, une fortune, ils ont indisposé cette partie de l'opinion bourgeoise qui se croit un peu chargée de prendre la défense de la famille. Ces bourgeois, en effet, et je suis du nombre, trouvent que la littérature théâtrale et romanesque fait la part un peu trop belle à l'enfant naturel. A lui toutes les vertus du cœur, tous les dons de l'esprit; au fils légitime toutes les médiocrités et toutes les bassesses. Puisqu'il en est ainsi, qu'on ne le force pas du moins à partager ce qui lui appartient : le nom et la fortune. Je ne suis pas convaincu, d'ailleurs, qu'on rendît à l'enfant naturel un véritable service en le dotant d'un père récalcitrant et d'une famille hostile. La reconnaissance d'un enfant doit demeurer un fait volontaire; dès qu'elle serait judiciaire, elle perdrait pour lui ses principaux bienfaits et créerait même une situation intolérable si elle le faisait entrer de force dans une famille régulièrement constituée. Mais, à côté de l'enfant, il y a la mère. Lorsque la survenance d'un enfant a causé dans la vie d'une femme une détresse peut-être irrémédiable, est-il admissible qu'en vertu d'un

principe du code, l'auteur de cette détresse s'en lave absolument les mains? Là est la question et point ailleurs. La jurisprudence elle-même, plus humaine que le code, ne l'a point toujours pensé. Avec d'infinies précautions et habiletés pour tourner, il faut bien le dire, la prohibition si formelle de l'article 340 du code civil, la jurisprudence a fini par admettre que la séduction suivie de grossesse, et précédée d'une promesse de mariage, pouvait donner lieu à des dommages-intérêts, car elle voit dans l'abandon de la mère et de l'enfant l'inexécution d'une obligation contractée. Mais les devoirs qu'un homme contracte envers la jeune fille qu'il a rendue mère ne peuvent-ils pas être rangés dans la catégorie de ce que le code appelle « les engagemens qui se forment sans convention? » Il ne s'agirait, au fond, que d'élargir l'exception que la loi elle-même a introduite au cas où la survenance d'enfant a coïncidé avec le rapt, et la question serait résolue. Il n'y aurait qu'à maintenir le principe en le tempérant par cette addition : « Néanmoins la séduction suivie de grossesse pourra donner ouverture à une demande d'alimens en faveur de l'enfant » et sans accorder pour cela à l'enfant naturel un droit au nom et à la fortune de son père. Quant à la double objection tirée de l'impossibilité de la preuve et des dangers du scandale, ce sont là des obstacles qui n'ont rien d'insurmontable. Si la preuve physiologique est impossible, la preuve morale est facile : le doute, comme dans toutes les instances, tournerait contre la demanderesse. Quant au danger des actions scandaleuses, je répéterai ici ce que je disais à propos du mariage. De même que le danger de voir des fils de famille épouser des danseuses ne vaut pas l'inconvénient de rendre le mariage trop difficile aux gens qui n'ont ni argent ni loisir, de même l'inconvénient d'exposer quelques débauchés, jeunes ou vieux, à des recherches de paternité calomnieuses, ne vaut pas celui d'encourager l'égoïsme et la débauche des hommes. D'ailleurs, contre ce danger, les précautions sont faciles à prendre. La plus efficace serait le serment préalable imposé à la femme avant l'ouverture d'instance, et la poursuite pour faux témoignage en cas de déclaration calomnieuse. A ce jeu, les coquines regarderaient. Mais qu'un homme puisse venir, en plein tribunal, invoquer un article du code pour s'exonérer d'une obligation morale incontestable, c'est un scandale aussi, et le vieux jurisconsulte Loysel n'avait-il pas raison lorsqu'il posait, dans son langage un peu brutal, ce principe que les auteurs du code ont malheureusement rayé non pas seulement de nos lois, mais de nos mœurs : « Qui fait l'enfant le doit nourrir ! »

IV.

Faut-il descendre encore un degré et mettre le pied dans la fange? Après avoir parlé de la séduction et de la fille mère, faut-il parler de la prostitution et de la fille des rues? Cela peut-être semblera hardi, mais cela est nécessaire, si l'on veut savoir quelles sont dans une grande ville les dernières dégradations de la vie populaire. Je laisse, en effet, au théâtre et au roman, qui ne s'en font pas faute, à parler de la courtisane qui roule carrosse. Je ne m'occupe que de la fille du peuple, servant aux plaisirs du peuple, qui cache sa honte derrière les carreaux dépolis des estaminets de barrière, ou qui l'étale sur les boulevards extérieurs, et je voudrais montrer par quelles causes certaines créatures en arrivent à cette extrémité dernière.

Depuis que mon brillant collaborateur, Eugène-Melchior de Vogüé, a appris à la France le nom un peu rébarbatif de Dostoïewsky, tout le monde a lu *Crime et Châtiment*. Une des scènes les plus dramatiques du roman est celle où la pauvre Sonia, après être descendue dans la rue sur les instances de ses parens qui meurent de faim, rapporte le prix de sa honte qu'elle jette sur la table, puis se couchant sur le lit et, tournant sa figure contre la muraille, passe le reste de la nuit à claquer des dents. Le récit est poignant ; l'histoire est peut-être vraie. Qui peut dire, dans ce monde de boue, que telle ou telle turpitude n'a pas été commise ou ne le sera jamais? Mais, à Paris, du moins le cas est-il fréquent? Est-il vrai, comme on l'entend déclamer dans les réunions publiques, que la condition sociale de l'ouvrière lui impose le choix entre la prostitution et le vol et qu'elle soit souvent obligée de vendre son corps pour avoir du pain? Je ne le crois pas. Je ne crois pas que la misère soit jamais la cause unique et véritable de la prostitution. La cause, nous la connaissons déjà, et nous venons de l'étudier longuement, mais j'aime mieux laisser ici la parole à l'homme qui a écrit sur ces tristes matières avec le plus d'expérience et de cœur : « Interrogez les prostituées, quel qu'en soit le nombre, dit M. Lecour, dans son livre sur la prostitution à Paris, et vous n'en rencontrerez pas une seule qui ne vous raconte, souvent sans amertume et même sans avoir conscience de l'action que ce fait funeste a eue sur sa vie, comment son premier pas dans la débauche a été l'œuvre de quelque séducteur insouciant, s'il n'était pas cruellement égoïste. Chaque fois qu'on se trouve en présence d'une femme tombée dans l'abjection de la débauche vénale, on peut dire avec certitude : Cherchez l'homme. »

Je ne me suis pas contenté de ce témoignage. J'ai assisté à bien des interrogatoires; j'en ai fait passer quelques-uns, voire même dans

des lieux où la nature parle plus librement que dans un bureau de police, et partout, sous des formes et avec des circonstances diverses, je me suis trouvé en présence de cette même réponse. Parmi ces confessions que j'ai provoquées, j'en rapporterai une, dont le drame court et brutal réunit toutes les circonstances qui, dans ces milieux du travail et de la misère, expliquent et excusent la dégradation d'une femme. La malheureuse qui m'a conté son histoire était la fille d'ouvriers rouennais. Le père, paresseux, débauché, ne travaillait que par intervalles et, vivant le plus généralement de droite et de gauche, mangeait au dehors le peu qu'il gagnait. Cependant il rentrait parfois passer quelques mois au logis. A chaque rentrée, la mère devenait grosse ; elle mourut à la peine au neuvième enfant. A seize ans, il avait fallu que la fille aînée commençât la vie d'atelier et enfermât sa jeunesse dans une filature pour un salaire de 30 sous par jour. Point de famille ; la mère morte, le père disparu, les enfans dispersés, l'existence solitairedans un taudis, et, comme unique perspective d'en sortir, le mariage, que son imagination, pleine des souvenirs de son enfance, lui représentait comme un enfer. Elle était ardente, assez jolie; la nature finit par se révolter, et un samedi de paie, elle dépensa son gain de la semaine à prendre un billet pour Paris, où l'appelait un ouvrier rouennais de sa connaissance. Ensemble ils vécurent pendant trois mois d'une vie où le plaisir tenait plus de place que le travail. Un jour, le complice de cette vie sortit et ne rentra point : disparu, introuvable dans ce vaste Paris, il laissait celle qu'il avait appelée sans ressources et sans métier. Pendant quelques mois, elle avait vécu d'une vie d'aventures et de camaraderies successives. Puis, arrêtée un soir sur un banc des boulevards extérieurs, de guerre lasse elle s'était fait inscrire « pour avoir la paix. » Depuis ce jour, elle avait été liée à la débauche sous sa forme la plus asservissante et n'avait guère fait que changer de lieu d'esclavage. Et cependant un jour, à travers cette existence abjecte, un rayon avait lui. Elle s'était attachée de nouveau à un homme, non pas à un de ces vils exploiteurs qui tirent leur subsistance de l'avilissement d'une femme, mais à un ouvrier qui vivait d'un travail régulier. Comment cet attachement avait-il pris naissance entre eux? il ne faut pas demander au cœur l'explication de ses mystères. Pendant un temps assez long, ils avaient caressé ensemble un rêve d'existence honnête et de ménage régulier, à partir du jour où des économies amassées de part et d'autre auraient permis un établissement en commun. Mais la maladie était venue se jeter à la traverse de ces projets. Pour que l'homme qu'elle aimait ne fût pas porté à l'hôpital, la malheureuse créature avait repris sa liberté. Pendant trois mois elle l'avait soigné avec dévoûment jusqu'au jour où la mort avait eu le dessus. Les frais du trai-

tement et d'un enterrement qu'elle avait voulu convenable avaient mangé toutes les économies. Le lendemain elle avait repris sa chaîne qu'elle n'avait pas cessé de porter depuis dix ans, insouciante dans la forme, amère dans le fond, raillant ses amours d'autrefois, et terminant son récit par ces mots gouailleurs : « On est bête, n'est-ce pas, quand on est jeune ? »

Si j'ai rapporté cette histoire, malgré sa crudité, c'est qu'on y trouve rassemblées toutes les circonstances qui, dans les milieux populaires, peuvent entraîner une femme à la chute, la grossièreté de l'éducation première, la difficulté de la vie, les tentations de la jeunesse, la trahison de l'homme. C'est qu'en même temps, dans cette triste existence dont chaque faute a une excuse, on saisit cependant l'instant de la défaillance première, dont toutes les autres ont été la conséquence finale, le moment où la route âpre et droite a été abandonnée pour celle plus facile et plus douce qui a conduit jusqu'à l'abîme. Il ne faut pas, en effet, que la compassion infinie à laquelle ont droit les êtres tombés entraîne à un fatalisme moral qui ferait oublier le principe de la responsabilité. Si l'on pouvait remonter le cours de toutes les existences et pénétrer leurs mystères, on verrait, j'en suis convaincu, qu'à un moment donné tout être humain, homme ou femme, a été le maître de sa vie: qu'il aurait pu ne pas suivre la voie qu'il a suivie, ou remonter la pente qu'il avait descendue. Si le mal au début n'a pu être évité, le mieux a toujours été possible, et le mieux, dans telle existence, n'est-il pas plus méritoire que le bien dans telle autre? Mais, sans pousser plus loin ces considérations philosophiques, je ferai remarquer également que, dans cette histoire que j'ai prise comme type, si la misère ne joue pas le premier rôle, cependant elle a aussi sa part. Ce qui pousse en partie la jeune fille dans les bras de cet homme éternel qu'on rencontre au début de tant d'existences misérables, c'est la difficulté de subvenir seule à ses besoins. En lui elle espère trouver un appui, et elle ne prévoit pas que l'abandon de ce premier homme la mettra tôt ou tard à la merci d'un second et l'abandon du second à la merci d'un troisième jusqu'au jour où, d'amant en amant, elle finira par se donner sans choix, *sine delectu*, comme disait le droit romain dans sa langue précise. Si donc la misère n'est que rarement, et je crois pouvoir dire jamais, la cause unique et première de la prostitution, elle en est souvent la cause seconde, et c'est là une des conséquences de la condition faite aux femmes dans les grandes villes sur laquelle il ne faudrait pas fermer les yeux.

D'autres, cependant, se livrent à l'inconduite par mollesse de nature et horreur de l'effort. A peine ont-elle quitté la famille pour entrer à l'atelier, que le travail les rebute. Au lieu de s'user les yeux

et de se piquer les doigts à coudre des robes de soie, elles rêvent au moyen de s'en procurer. Ce moyen leur est bien connu. Leur enfance n'a pas été environnée, en effet, de toutes les protections dont nous environnons l'innocence de nos filles. Dès l'âge de douze ans elles en ont appris long en rôdant le soir sur les boulevards extérieurs. La corruption qui est entrée dans leur âme par les yeux a continué ensuite son chemin par l'imagination. Les feuilletons des journaux à un sou, qu'elles lisent le soir avec avidité à la lueur d'une chandelle, leur dépeignent une vie de luxe et de débauche facile dont elles ne connaissent pas les revers et dont elles n'entrevoient pas la fin. Les faits divers de ces mêmes journaux leur content avec détails, dans ses moindres épisodes, l'existence de femmes qu'elles savent parties d'aussi bas qu'elles. Pourquoi, à leur tour, ne s'élèveraient-elles pas aussi haut? Elles tentent l'aventure, moitié par laisser-aller et dégoût du travail, moitié par calcul. Pour une dont le triste rêve aura été réalisé, vingt mourront à l'hôpital ou dans un galetas.

D'autres, enfin, sont entraînées par des ardeurs inouïes de plaisir et de perversité précoce. Ceux qui s'indignent, parfois, d'apprendre qu'une mineure a été inscrite sur les registres de la police, ceux-là ne savent pas avec quel cynisme cette inscription a été peut-être réclamée, ou quelles fautes répétées l'ont rendue nécessaire. C'est une triste graine qui pousse sur le pavé des grandes villes que l'enfant dévorée de sensualité, attendant avec impatience l'heure où les hommes voudront d'elle; rebelle à tout, aux corrections comme aux conseils, vouée au vice comme d'autres sont vouées au bien. Celles-là sont des malades d'âme et du corps, issues souvent de parens malades eux-mêmes. Dans d'autres milieux, une hygiène attentive et une éducation sévère auraient peut être dompté ces tempéramens fougueux et redressé ces instincts pervertis. Mais elles ont été élevées à la grosse morale ; les reproches n'y ont rien fait, encore moins les coups. La nature a suivi sa pente et la chute devenait fatale.

Il ne faut donc pas accepter la misère comme l'explication principale de la prostitution populaire; mais il faut cependant reconnaître que dans une certaine mesure elle contribue à l'engendrer. Quant aux misères que la prostitution engendre à son tour, elles sont ineffables. Soit que, faisant en échange du pain assuré le sacrifice de leur liberté, elles acceptent l'esclavage sous sa forme la plus honteuse, soit que, demeurant indépendantes et isolées, elles demandent au hasard des rencontres leur subsistance de chaque jour, ces malheureuses font tôt ou tard une expérience des horreurs du vice qui doit souvent leur faire regretter leurs entraîne-

mens ou leurs calculs; surtout lorsque flétries par l'âge et rebutées par la débauche même la moins difficile, elles sont obligées de descendre à des abaissemens et à des mendicités sans nom. Si telle qui s'engage dans cette voie pouvait apercevoir dans une vision fatidique l'aspect qu'elle aura dans vingt ans, elle reculerait avec épouvante. Beaucoup se prennent en horreur elles-mêmes, et la vie leur devient à charge. « Je ne pense guère à détruire le gouvernement, écrivait l'une d'elles arrêtée sous l'inculpation de cris séditieux. J'ai bien assez de me détruire moi-même. » Une des expressions qui m'a le plus souvent frappé sur leurs figures alors qu'on les surprend à l'improviste et qu'elles n'ont point de raison pour feindre une animation intéressée est une sorte d'abrutissement douloureux. Mais cette expression de leurs traits affaissés n'est pas seulement le stigmate d'une vie dont il est plus facile d'imaginer que de peindre les rudesses. Peut-être trahit-elle aussi chez quelques-unes ce sentiment douloureux de la dégradation intérieure, le plus amer que le cœur humain puisse connaître. Il est, en effet, une question qu'il est impossible de ne pas se poser. L'obscurité morale est-elle complète dans ces âmes? Toute lumière s'est-elle éteinte, ou bien « un lumignon qui fume encore » leur laisse-t-il, dans la nuit où elles vivent, distinguer par intervalle le bien du mal? On pourrait être disposé à en douter. Cependant, si chez certaines natures, la conscience s'engourdit et s'endort, je ne crois pas qu'elle meure jamais complètement : pour ma très petite part d'observation, il m'est arrivé de la trouver inopinément vivante, chez les êtres les plus dégradés. Mais je laisserai d'abord parler M. Lecour. « Chez les femmes qui se livrent à la prostitution, dit M. Lecour, la dépravation est rarement complète. Chez certaines d'entre elles, on trouve sous des apparences vulgaires des élans de tendresse et de sensibilité qui émeuvent. » A cette affirmation d'une longue et sagace expérience j'ajouterai en terminant deux traits que le hasard m'a permis de recueillir et qui témoignent à tout le moins de la complexité de certaines natures.

Un soir que j'accompagnais aux environs de la barrière d'Italie une ronde de police, nous trouvâmes dans une maison soumise à la surveillance une petite fille de cinq ans. Ce fait, monstrueux en lui-même, étant de plus contraire aux règlemens formels sur la matière, la maîtresse du logis fut sommée de fournir des explications. Voici comment elle s'excusa. L'enfant était fille d'un ouvrier de la rue voisine. La mère étant morte et le père chargé de famille, elle avait adopté cette petite, qu'elle élevait dans cet immonde milieu et qui était l'enfant gâtée de la maison. L'affaire n'en resta pas là. Quelques personnes charitables, informées de cette situa-

tion, voulurent recueillir l'enfant. Mais il fut impossible de l'obtenir. Le père véritable ne voulait pas intervenir, et la mère adoptive (s'il est permis de profaner ce nom) ne voulait pas la rendre. Tout ce qu'on put obtenir fut la promesse qu'elle la ferait élever ailleurs. Je gage qu'elle l'aura placée dans une maison religieuse, car lui ayant demandé moi-même comment cet attachement si passionné avait pris naissance, elle me répondit : « Je suis sa marraine. C'est moi qui l'ai tenue au baptême. »

Un autre soir, nous tombâmes dans un autre quartier de Paris, au milieu d'une orgie qui avait mis toute la maison en rumeur et en liesse. Cependant, dans un coin de la salle, une femme, seule vêtue d'une façon décente, sanglotait bruyamment. Nous crûmes d'abord qu'elle était ivre, mais ces sanglots persistans ayant à la fin attiré notre attention, la femme fut interrogée, et voici l'histoire qu'elle nous raconta. Quelques années auparavant, lorsqu'elle vivait libre, elle avait eu un enfant. Cet enfant demeurait avec son père, mais à chacune de ses sorties elle allait le voir et versait entre les mains du père une partie de ses honteux gains. Ce jour même, à sa visite habituelle, elle avait trouvé maison vide. Le père avait déménagé, défendant expressément qu'on donnât à la mère l'adresse de son nouveau logis. De là ce désespoir presque bestial dont l'expression était déchirante. Le chef de la sûreté qui nous accompagnait (pourquoi ne dirais-je pas que c'était alors l'intelligent et humain M. Macé) lui adressa quelques paroles de consolation, tout en lui faisant entrevoir l'espérance que des recherches pourraient être entreprises pour lui faire retrouver son enfant : « Ah ! monsieur, répondit-elle dans un sanglot, vous me dites cela parce que vous êtes bon et que vous voyez que j'ai de la peine. Mais je sais bien ce que je suis, allez ! et que ce n'est pas à une femme comme moi qu'on peut rendre son enfant. » Ce jugement de déchéance porté par une mère sur elle-même, n'est-ce pas le cri de la conscience réveillée, et ce sentiment d'humilité ne vaut-il pas mieux pour le pardon que bien des confessions orgueilleuses? Sans doute, la pauvre créature sera retombée le lendemain dans la fange dont elle avait peut-être espéré sortir. Le train de son immonde vie lui aura fait oublier jusqu'à son désespoir et ses larmes. Mais, pendant une heure, elle avait compris le repentir et accepté la douleur. Qui sait s'il en faut davantage pour racheter une âme?

HAUSSONVILLE.

LA

CRITIQUE MUSICALE

AU SIÈCLE DERNIER [1]

LE SYSTÈME DE GLUCK.

I. G. Desnoiresterres, *Gluck et Piccinni*. Paris, 1875. — II. C.-H. Bitter, *Die Reform der Oper durch Gluck*. Brunswick, 1884.

On connaît le mot de Joseph II à Sacchini, pendant une représentation de gala de Trianon. Comme l'orchestre attaquait les premières mesures d'*Iphigénie en Tauride*, le souverain allemand se tournant vers le musicien, nouveau venu en France, s'informa de lui s'il avait jamais entendu un opéra français. Et, sur sa réponse négative : « Eh bien! reprit l'empereur, vous allez en voir un. » Ainsi, tandis qu'à Paris il n'était bruit que la grande révolution opérée dans la musique par le chevalier Gluck, à Vienne, l'auteur d'*Orphée* passait couramment pour le continuateur de Lulli et de Rameau : toute l'histoire musicale est pleine de quiproquos de cette force. Les Viennois avaient-ils vraiment raison contre nos beaux esprits parisiens? Il serait curieux de le savoir, non pour la gloire

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

de Gluck, qui, de toute manière, est hors de cause, mais pour l'honneur des gluckistes, et un peu pour celui de la musique française. Si Gluck n'était qu'un très grand musicien, on pourrait l'étudier seulement dans son œuvre, sans lui demander compte de ses ambitions et de ses théories. En le présentant comme un chef d'école, mieux encore, comme le fondateur d'une religion nouvelle, ses disciples ont élargi le débat. La question n'est plus si *Armide* et *Iphigénie* sont des chefs-d'œuvre ; — sur ce point, la postérité a prononcé et n'a pas lieu de se dédire ; — mais si ces chefs-d'œuvre ont renouvelé la face du monde musical. C'est au nom d'une doctrine que Gluck a été acclamé à Paris. Que valait cette doctrine et que nous a valu son triomphe? était-elle une révélation pour la France? trouvait-elle dans l'œuvre du maître sa complète et définitive expression? quelle a été, dans son succès, la part des préjugés et celle du génie? Voilà ce que l'on se demande en parcourant les brochures de l'abbé Arnaud et de La Harpe, ce qu'il serait essentiel de dégager une fois pour toutes. Tâche singulièrement ingrate, avec un artiste aussi superficiellement connu qu'il est justement célèbre. Autour de lui, trois générations d'admirateurs se dressent comme un rempart et défendent ses approches. On dirait qu'une fois maître du terrain, le parti gluckiste a voulu s'y retrancher contre un retour offensif; toute tiédeur est devenue criminelle, toute curiosité sacrilège. Burney proclame Gluck, « un des génies les plus extraordinaires de son siècle ou peut-être d'aucun temps et d'aucune nation ; » un autre exalté, Suard, je crois, dit qu'il lui est redevable d'un sixième sens ; l'auteur d'une étude sur les deux *Iphigénies*, M. de Villars, se déclare, dès la cinquième page, à court d'épithètes ; tout est accompli, prodigieux, colossal ; c'est Michel Ange et Corrège en une seule personne. Quant à Berlioz, quiconque demande à réfléchir est traité par lui de « Polonius imbécile. » Nos récentes querelles musicales n'ont pas attiédi cette ferveur. L'école de Bayreuth se réclame de Gluck, ses adversaires le lui opposent, le tout à grand renfort de louanges ; le Dr Brendel, pour qui l'auteur d'*Orphée* n'est que le précurseur de l'auteur de *Tristan* (1), et M. Bitter, qui retrouve toute l'œuvre d'art de l'avenir en germe dans *Telemacco*, s'accordent pour célébrer sa gloire. Le moyen, après cela, de proposer des doutes et de glisser quelques réserves! Il le faut cependant, si l'on veut définir le rôle de Gluck et lui marquer sa place. C'est avec lui, surtout, que l'en-

(1) *Geschichte der Musik*. Leipzig, 1878. Cet historien a de singulières distractions en ce qui concerne l'histoire et la littérature françaises. Il fait de Mme du Barry la maîtresse du dauphin, et prend M. de Pourceaugnac pour un personnage du *Malade imaginaire*.

thousiasme légitime est exposé à faire fausse route. Pour lui rendre pleine justice, il ne suffit pas, comme il le demande dans sa fatuité naïve, de s'abandonner et de se laisser faire ; il faut se raisonner, par momens, même, prendre sur soi. Une semblable étude nous ménage donc bien des surprises. Notre admiration n'en sortira pas amoindrie ; mais elle ira souvent au rebours de l'opinion consacrée. Qu'on nous pardonne cette audace. Ce n'est pas manquer de respect aux grands hommes que d'écarter d'eux les flatteries compromettantes et de vouloir mettre leurs fidèles dans le véritable chemin.

I.

Un siècle seulement nous sépare de Gluck : juste ce qu'il faut à l'histoire pour disposer ses matériaux, la distance d'où elle peut embrasser l'ensemble, sans perdre de vue le detail. Le temps où il a vécu, le monde de cour et de théâtre auquel il s'est trouvé mêlé, ont été explorés, — j'allais dire exploités, — de nos jours, avec une prédilection particulière ; pas une anecdote de cette bienheureuse époque qui n'ait été recueillie et commentée. Pour ce qui le concerne personnellement, de bonne heure, les gazettes ont tenu registre de ses faits et gestes ; les seuls articles relatifs à ses démêlés avec les gens de lettres ont fourni à l'abbé Le Blond la matière d'un volume de mémoires, monument anthologique à la plus grande gloire du maître (1) ; enfin, les copieuses monographies d'Anton Schmid (2), de Marx (3), de M. Desnoiresterres ont éclairci les détails restés obscurs de sa première jeunesse. Nous savons par eux que Christophe Willibald Gluck naquit en 1714 à Weidenvang, dans le haut Palatinat, d'un simple garde-chasse ; qu'il fit ses premières études au collège de Kommotau en Bohême, en même temps qu'il fréquentait chez les jésuites de l'endroit ; comment ceux-ci, mieux inspirés qu'avec Rameau, favorisèrent ses dispositions musicales en lui enseignant le chant, le violon, le clavecin et l'orgue ; avec quelle bienveillance le prince Lobkowitz, au service duquel était son père, lui adoucit les années d'apprentissage ; comment, sur sa recommandation, le comte Melzi attacha Gluck à sa personne, l'emmena à Milan et lui donna pour maître le fameux Sammartini ; comme quoi l'élève jeta la tablature aux orties pour voler de ses propres ailes, dès que son protecteur lui eut obtenu la commande

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par le chevalier Gluck.* Naples, 1781.

(2) *Christoph Willibald Ritter von Gluck.* Leipzig, 1854.

(3) *Gluck und die Oper.* Berlin, 1863.

d'un opéra; et le succès de ce coup d'audace, et les conséquences qu'il eut pour le jeune compositeur en lui ouvrant prématurément la carrière dramatique, et les longues années de manière italienne qui s'ensuivirent, jusqu'au jour où Gluck s'éprit d'un plus haut idéal. L'homme nous est donc familier. Quant à l'œuvre, elle est dans toutes les mains, et les triomphantes reprises d'*Orphée* et d'*Alceste* au Théâtre-Lyrique sont encore présentes à notre mémoire. Avec un pareil ensemble de documens et de souvenirs, rien de plus facile en apparence que d'asseoir un jugement définitif. D'où vient pourtant qu'il est presque impossible de ressaisir et de fixer cette curieuse physionomie; qu'à tout moment, elle se dérobe et nous échappe? Essayons un peu d'appliquer à Gluck les procédés chers à la critique moderne. La philosophie de l'art peut-elle nous dire quelles affinités secrètes orientèrent vers la France ce compatriote de Sébastien Bach formé dans les conservatoires d'Italie, ou, — si l'on préfère renverser la question, — nous expliquera-t-elle quelle bizarrerie du sort avait fait naître au cœur de l'Allemagne ce futur adepte des théories esthétiques de l'*Encyclopédie?* Où trouver ici l'influence du milieu et du temps sur la production de l'œuvre d'art? Veut-on maintenant rattacher Gluck à l'évolution artistique de son époque? Précisément, sa venue coïncide avec une phase décisive de l'histoire musicale : Vienne s'apprête à recueillir l'héritage de Venise, de Leipzig et de Naples; au souffle des brises italiennes, une sève plus douce et plus colorée pénètre le vigoureux organisme de la polyphonie scolastique; c'est le moment où l'art, parvenu à la pleine perfection de sa technique et se relâchant de son austérité première, s'humanise; où le style prend plus d'abandon et d'éclat, l'enjouement dans la grâce, l'effusion dans la tendresse, l'emportement dans la passion. Mais cette transformation capitale se passe à côté et comme en sens inverse de Gluck; après vingt ans de fidélité, il tourne brusquement le dos à l'Italie au moment même où l'Allemagne s'en rapproche. Par la date de sa naissance, il formerait, avec Emmanuel Bach et Haydn, le trait d'union de Jean-Sébastien à Mozart; en fait, ses attaches avec les uns et les autres se bornent, de leur part et de la sienne, à quelques emprunts qui ne tirent guère à conséquence entre musiciens du XVIIIe siècle; voilà du coup la célèbre théorie de M. Taine en déroute sur toute la ligne. Et quand on laisserait de côté les méthodes scientifiques, quand on voudrait seulement appliquer ici un de ces termes généraux qui résument l'impression produite par une œuvre, l'embarras serait le même. Gluck n'a ni la candeur ingénue des primitifs, ni la perfection des classiques, ni la mélancolie inquiète des modernes. Ce révolutionnaire de la musique est surtout

un réfractaire qui résiste à toutes les catégories ; cet apôtre reste isolé entre les deux courans, allemand et italien, qui tendent à se rejoindre. Et même, à le prendre par le détail, ce novateur retardé sur ses devanciers. A deux pas des plus grands stylistes, Hændel, Marcello, Scarlatti, un rien l'embarrasse et le trouble. Sa ligne mélodique est sèche, grêle, indécise, à tout moment rompue ; son harmonie ne pèche pas seulement par la correction, — beaucoup de grands maîtres ont la manche large sur ce chapitre, — elle marche péniblement et butte à chaque pas. Tantôt c'est la basse qui fait avec le chant une suite d'octaves, tantôt c'est l'une des parties qui reste en l'air faute de savoir où prendre pied, ou qui se dégage par une saccade ; tout cela, sans raison apparente, sans but, sans parti-pris ; pur manque de savoir-faire. Longtemps, ces défaillances ont été mises au compte des copistes, à qui l'on convenait pourtant que Gluck, par ses négligences de plume, avait dû rendre la tâche lourde : il me semble entendre Berlioz signaler avec sa verve indignée les mutilations du texte, et jeter le cri d'alarme. A son appel, les éditeurs se sont mis à l'œuvre ; une main pieuse, une main française, a discrètement réparé les outrages du temps, des scribes et des chefs d'orchestre ; voici que, par le dévoûment de Mlle Pelletan, les quatre opéras français, *Alceste*, *Armide*, et les deux *Iphigénies*, sont désormais rétablis dans leur premier état : après quel labeur, quels miracles de sagacité persévérante, M. Camille Saint-Saëns, qui fut quelque temps associé à son entreprise, a pu le dire (1). Qu'est-il sorti de cette recension scrupuleuse ? Une version matériellement correcte, mais d'où n'a pu disparaître ce qui est le fait du compositeur : les fausses relations non sauvées, les dissonances mal résolues, les rythmes qui portent à faux, les périodes boiteuses qui rompent à tout instant l'équilibre. La préface de l'*Iphigénie en Aulide* contient à cet égard un aveu complet. « Il paraît, dit M. Damcke, le collaborateur de Mlle Pelletan, que Gluck pensait avoir suffisamment satisfait aux exigences de l'école, en écrivant correctement les parties vocales, et qu'il ne se souciait guère des incorrections qui pouvaient exister entre les voix et l'orchestre. » Voilà qui donnerait un peu raison à Hændel, dans son appréciation plus que sévère du contre-point de Gluck.

J'entends bien ce que va répondre une certaine école, ce que répondaient, au siècle dernier, Klopstock et Herder en Allemagne, l'abbé Arnaud et Suard en France. Il s'agit bien, en vérité, de contre-point et d'harmonie ! bon pour la symphonie et le style d'église ! Mais la langue d'Eschyle n'est pas celle de Pindare ou

(1) *Harmonie et Mélodie*. Paris, 1885.

d'Isocrate. Gluck écrit pour le théâtre, et, au théâtre, le style est tout dans l'accent dramatique. Qu'importe le plaisir de l'oreille, si l'action languit, si le personnage chante à contresens? Celui-là seul comprend la dignité de l'art, qui subordonne tout le reste à la marche du drame, à la vérité de l'expression, à la couleur locale, à la peinture des caractères. Là est la grandeur de Gluck, la beauté de ses tragédies lyriques. Si ce n'est pas de la musique, tant pis pour la musique; c'est quelque chose de plus, à coup sûr; pensée que Wieland traduisait, d'après Pythagore, en jargon mythologique, lorsqu'il louait le maître d'avoir « préféré les muses aux sirènes. »

Cette théorie a pu avoir cours au XVIIIe siècle; nous l'avons vue, nous la verrons encore, sans doute, se produire; elle ne répond pas à la véritable et moderne notion de l'œuvre d'art. Que le beau musical soit incompatible avec la vérité dramatique et les convenances de la scène, personne ne le soutiendra sérieusement, mais qu'il doive résulter de la seule conformité de la musique avec les situations du drame, c'est une idée qui ne pouvait naître que dans un cerveau d'encyclopédiste. Qu'on veuille bien m'entendre. Il ne s'agit pas de réhabiliter la mélodie quand même, de donner le pas à la roulade sur le récitatif pathétique, de ravaler, en un mot, la musique au métier « d'art de joie, » condamné à toujours plaire, et rien qu'à plaire. Non, encore un coup, son rôle n'est pas borné au charme de l'oreille. Elle peut, elle doit intéresser l'esprit par les rappels, par les développemens ingénieux des thèmes, émouvoir le cœur par la force expressive de la mélodie ou des accords. Mais, qu'elle s'adresse à l'esprit, au cœur ou à l'oreille, n'oublions pas que l'impression qu'elle veut produire est essentiellement liée à certaines conditions de beauté plastique, par lesquelles seulement elle mérite de compter parmi les beaux-arts, sans lesquelles elle n'est rien. La littérature se montre plus accommodante; dans la prose, dans la poésie même, une belle pensée mal rendue garde quelque prix; encore un grand écrivain a-t-il pu dire qu'une phrase mal agencée correspond en général à une idée inexacte. Mais la musique, où l'expression et la pensée, où la forme et le fond ne sont qu'un, ne peut se désintéresser de la forme sans abdiquer. Voilà ce qu'il faut se remettre en mémoire au moment de se trouver en face d'un Diderot ou d'un Jean-Jacques; et, pour en revenir à Gluck, disons-le bien haut: quelque méritoire que soit la vérité au théâtre, s'il n'a que cela pour racheter ses défaillances, il faudra le rayer du nombre des grands maîtres; s'il a dépouillé la musique de ses ornemens frivoles sans lui rien apporter à la place, sa sobriété n'est qu'indigence; s'il a

sacrifié l'intérêt musical à je ne sais quelle conception abstraite du drame lyrique, la raison pourra se déclarer satisfaite, l'art aura le droit de renier ses productions.

Gluck ne serait-il donc qu'un littérateur égaré dans la musique? On pourrait le croire en le voyant tomber à plat dès qu'il n'est plus soutenu par la situation. Et pour justifier cet irrévérencieux paradoxe, j'aurais encore son propre témoignage. N'est-ce pas lui qui se vante qu'au moment de composer un opéra, il cherche avant toute chose à oublier qu'il est musicien? Mais Gluck n'est qu'un fanfaron de littérature qu'il ne faut pas croire sur parole. Voyons s'il n'y a pas dans son œuvre de quoi démentir son langage; un peu d'analyse est nécessaire avec cet homme compliqué qu'on croirait d'abord tout d'une pièce, à son port de tête superbe, à ses allures olympiennes, à l'énergie de son regard.

II.

Les critiques allemands, gens essentiellement méthodiques, ont fait trois parts de la carrière de Gluck : de 1741 à 1762, période italienne ; Gluck compose dans le pur style italien, pour les théâtres de la péninsule ou de Vienne, la série de trente-six opéras, opéras comiques et ballets qui va d'*Artaserse* à *Il Trionfo di Clelia*; sans innover en rien, il commence à réagir contre la tyrannie des chanteurs et contre le mauvais goût de l'époque; — de 1762 à 1774, période viennoise ; *Orphée, Alceste, Pâris et Hélène* inaugurent la révolution musicale ; Gluck conserve la forme italienne, mais en l'animant d'un esprit tout nouveau ; — de 1774 à 1779, période française; il rompt enfin avec les formules traditionnelles et réalise pleinement son idéal dramatique.

Quoique en pareille matière, quoique avec Gluck surtout, les classifications tranchées soient hasardeuses, acceptons celle-ci provisoirement, et voyons ce qu'étaient ces partitions italiennes par lesquelles le maître préludait à ses innovations, si la tendance réformatrice s'y fait sentir en quelque point, et, par la comparaison des débuts avec les œuvres de la maturité, ce que l'art a gagné ou perdu au développement du système. Le *British-Museum* possède un précieux échantillon de sa toute première manière : la partition de l'*Ipermnestra*, représentée à Venise la même année que l'*Artaserse* à Milan. C'est, avec une sélection de six airs tirés d'*Artamène,* tout ce qui nous est parvenu des opéras composés entre 1741 et 1747. J'y pourrais relever, au milieu de pages insignifiantes, des traits d'une grande beauté et d'une excellente fac-

ture, rien cependant qui tranche sur la pratique courante des écoles d'Italie. La *Semiramide riconosciuta*, qui fut donnée à Vienne sept ans plus tard en l'honneur de Marie-Thérèse, est du même style : très inférieure, pour la beauté des airs, aux partitions de Hasse et de Graun, remarquable déjà par le caractère dramatique de plusieurs scènes et par une certaine discrétion dans l'emploi de la roulade. Cette tendance louable mérite qu'on la note en passant ; mais il a fallu toute la bonne volonté des admirateurs de Gluck pour y découvrir l'aurore d'une renaissance musicale. Laissons donc ses premiers essais pour ce qu'ils sont, des œuvres de commençant, de valeur moyenne et de nulle portée. Bien autrement significatif est *Telemacco*, qui suivit *Semiramide* à un an de distance. D'instinct et d'abordée, sans préméditation, sans volonté systématique, Gluck y laisse entrevoir tout ce que sa future théorie renfermera d'idées justes, tout ce qu'elle comportera d'applications heureuses. Télémaque tend la main à Pylade ; Circé est sœur d'Armide, — et même une sœur assez complaisante, à ce que nous verrons par la suite. De *Semiramide* à *Telemacco*, la distance est énorme et le pas décisif ; cette fois, c'est bien la révolution qui commence. Et pourtant un doute me vient à ce sujet. On a beaucoup parlé de la décadence de l'opéra italien à l'époque de Gluck ; on a cité d'écrasans témoignages : Arteaga et le père Martini, Beccaria et le président de Brosses. Certes, à entendre les conseils ironiques de Benedetto Marcello aux jeunes compositeurs, on croirait que les musiciens d'Italie s'étaient donné le mot pour rompre en visière au sens commun : « Le compositeur moderne détruira tant qu'il le pourra le sens des paroles ;.. il ne faut point qu'il s'avise de lire le poème entier avant de le mettre en musique, de crainte d'effaroucher son imagination ; il le composera vers par vers et ne manquera pas d'appliquer aux airs les motifs qu'il aura préparés dans l'année ;.. si un époux se trouve renfermé dans quelque prison avec son épouse, et que l'un d'eux sorte pour aller à la mort, l'autre devra rester pour chanter une ariette où tout exprimera la gaîté ;.. enfin, quand l'entrepreneur se plaindra de la musique, le compositeur protestera que c'est à tort, ayant employé près de trois jours à composer son opéra, et y ayant mis un tiers de plus de notes qu'on n'a coutume de le faire. » Si la peinture est fidèle, les plus médiocres partitions de Gluck étaient dignes d'être saluées comme des merveilles de logique et de goût au milieu de ce débordement d'extravagances. Mais comment la prendre au sérieux, quand on songe que Marcello est le contemporain de Pergolèse ? On n'a pas assez remarqué, peut-être, qu'il faut faire double part dans l'œuvre des plus grands maîtres d'alors : d'un côté, les belles partitions qui ont mérité de survivre ; de l'autre, une foule de productions

informes, jetées en pâture à la curiosité, sans cesse renaissante, d'un public avide de nouveautés. Pour cette besogne quotidienne, tout est de bonne guerre : il est permis au compositeur de faire resservir indéfiniment le même air avec des paroles différentes; souvent, il se dispensera d'en écrire les dernières mesures, pour laisser au chanteur le soin de le terminer à sa guise. Ce procédé sommaire est tout le secret de la fécondité des maîtres italiens. Quand donc Piccinni se vantait devant son rival d'avoir composé plus de cent opéras avant son arrivée en France, on comprend que Gluck avait peine à s'empêcher de sourire. Mais lui-même n'échappe pas à la contagion. En pleine possession de sa gloire, nous le verrons tailler, à coups de ciseaux, dans ses partitions de jeunesse, ou se reposer d'un chef-d'œuvre en mettant en musique de plates bouffonneries. Et puisque, avec tout cela, il n'en est pas moins l'auteur d'*Orphée*, puisqu'il y aurait folie à le vouloir juger sur *les Pèlerins de La Mecque* plutôt que sur *Armide*, nous n'irons pas, pour une boutade de Marcello, faire le procès à tout le répertoire italien. C'était bien l'avis de l'abbé Arnaud, quand il traduisait, en 1760, la spirituelle satire du patricien de Venise. « Il ne faut pas se figurer, dit-il, que tous les opéras en fussent là : Vinci avait introduit dans la mélodie des formes, des figures, des couleurs et des passions nouvelles. La phrase musicale, presque toujours vague jusqu'alors, dut au génie de ce musicien une expression fixe et décidée; il rendit la période de chant plus sensible et plus parfaite; il lia les instrumens à la voix, il les rendit acteurs, et même les chargea de la partie principale, le geste... L'immortel Pergolèse mit encore plus de science et plus d'exactitude dans le dessin, plus d'élévation et plus de fierté dans l'expression, plus de charme et de vérité dans le coloris de la musique. » Nous voici loin de la prétendue décadence; si loin, que nous nous demandons à présent ce qui va rester à Gluck, et comment le même abbé Arnaud pourra un jour lui faire honneur de ces mêmes progrès qu'il attribuait si libéralement à Vinci et à Pergolèse, deux ans avant l'apparition d'*Orphée*.

Venons au secours du judicieux critique, et montrons par où il a raison contre lui-même. Ni le sentiment dramatique, ni l'intelligence de la scène, ni l'heureux emploi des ressources de l'art au service de l'expression n'ont manqué aux compositeurs italiens : la coupe seule de leurs opéras a paralysé tous ces dons. On sait ce que sont les poèmes de Métastase, « selles à tous chevaux » que les compositeurs se repassaient à la ronde. Les situations, les épisodes, l'entrée et la sortie des personnages, tout y est calculé pour amener une succession de monologues dans lesquels l'acteur traduit son état d'âme en redondances symétriques. Les péripéties du

drame se déroulent dans la coulisse; le spectateur n'en est informé que par une sèche psalmodie débitée avec volubilité, sur un ton qui n'est ni le chant, ni la déclamation, ni la parole; peu ou point d'ensembles; le chœur n'intervient que pour roucouler des fadeurs étrangères à l'action. Ainsi immobilisé dans un cadre uniforme, le compositeur emploie tout son talent à construire de beaux airs avec leur cortège obligé de ritournelles et de cadences; toute sa psychologie se dépense en lieux-communs; ce n'est qu'à de rares intervalles que l'*arioso*, — la mélodie libre et sans reprise, — a le droit d'apparaître. L'idée de rattacher les morceaux de chant les uns aux autres par un dialogue musical, pour en former de véritables scènes, cette liaison, ce groupement, ces contrastes que l'opéra italien n'avait pas connus avant Gluck, se montrent pour la première fois dans *Telemacco*. En cela consiste la haute portée de cette œuvre, que M. Bitter considère avec raison comme le point de départ de l'évolution du maître vers une forme rationnelle de musique dramatique.

Gluck a donc trouvé sa voie; il a trente-cinq ans, sa réputation faite; un riche mariage lui assure l'indépendance; le comte Durazzo, l'un de ses nombreux patrons, appelé à la surintendance de l'opéra de Vienne, va bientôt lui en confier la direction. C'est le cas d'entrer en campagne, s'il a vraiment la pensée de réformer le théâtre. Tout au contraire, *la Clemenza di Tito*, la première partition qui succède à *Télémaque*, est un retour pur et simple à l'opéra traditionnel; et, pendant les treize années qui vont suivre, Gluck ne tentera rien pour en sortir. Pourquoi ce recul et cette longue inaction? D'abord, par l'excellente raison que l'agencement du drame lyrique n'est pas l'œuvre du musicien; pour apte qu'il soit à dessiner des caractères, à varier l'intérêt et à faire progresser l'action, encore faut-il que son librettiste lui fournisse des situations et des types. Gluck, aux prises avec les tirades sentencieuses du théâtre à la mode, n'est plus que l'élève médiocre de l'irrégulier Sammartini; il lui faut, pour déployer ses ailes, le conflit des passions, le contraste des sentimens, la lutte de l'amour et du devoir dans le cœur d'Ulysse ou de Renaud, les conjurations et les fureurs de Circé ou d'Armide. Au point de vue de la musique pure, *la Clemenza* renferme d'incontestables beautés; toute la supériorité de *Telemacco* est dans la différence des deux poèmes. M. Bitter les attribue l'un et l'autre à Métastase; la dissemblance est cependant frappante. *La Clemenza* seule est de la plume du célèbre abbé; *Telemacco* appartient à Sigismondo Capece, qui l'avait composé, dès 1718, pour Alessandro Scarlatti. Que Métastase et son école soient ainsi responsables des treize années perdues entre *Telemacco* et *Orphée*, j'y donne volontiers les mains; c'est l'aveu du rôle essentiel des poètes d'*Orphée*

et de *Telemacco* dans les réformes de Gluck. Mais il faut convenir aussi que pour un homme qui porte en tête un plan de réformes, il attend avec une singulière sérénité le collaborateur providentiel. On croit, au moins, qu'en l'attendant il va ceindre ses reins, monter sa lyre, retremper son style. Hélas ! il n'est jamais tombé plus bas que pendant cette phase de sa vie : c'est le moment où il remet en musique, pour le théâtre de Vienne, les opéras comiques de Favart; et Favart déclare que M. le chevalier Gluck excelle dans ce genre de composition. *Le Chinois poli en France*, *l'Ile de Merlin*, *le Cadi dupé*, *le Diable à quatre*, voilà avec quoi il se fait la main. N'avais-je pas raison de dire que ce grand homme est décidément indéchiffrable ?

Pendant qu'il retournait à Métastase ou qu'il se compromettait à des tâches indignes de sa plume, la réaction se dessinait en Italie contre les abus raillés par Marcello. La réputation de Rameau commençait à se répandre hors de France, et l'attention des musiciens étrangers s'était portée depuis longtemps sur ses ouvrages, lorsque Traëtta fut chargé, en 1759, d'arranger *Hippolyte et Aricie* pour le théâtre de Parme. Encouragé par le succès, Traëtta composait la même année une *Iphigénie en Tauride*, visiblement inspirée de *Castor et Pollux*, quoique redevable à *Telemacco* de quelques souvenirs. Le thème du chœur en imitations : *Il crudo ferro*, dont M. Bitter vante justement le caractère tragique, n'est autre que la réponse d'orchestre du chœur funèbre de *Castor : Que tout gémisse*. J'insiste sur ce point, non pour dépriser la partition remarquable du compositeur italien, mais parce qu'à mon sens on n'a pas jusqu'ici suffisamment tenu compte de l'influence de Rameau sur le mouvement musical de son siècle. L'importance croissante de la déclamation dans l'*Iphigénie* et dans la *Sophonisbe*, contemporaine d'*Orphée*, atteste le progrès des idées françaises. Traëtta, de treize ans plus jeune que Gluck, poursuivait ainsi l'œuvre du maître et lui préparait les voies, pour le moment où il lui plairait de la reprendre, en sorte qu'il pourrait être appelé tout à la fois son précurseur et son disciple.

Le public, cependant, qui voyait reparaître, à chaque changement de saison, l'*Allessandro nell' Indie*, *la Clemenza di Tito*, la « divine » *Olympiade* en nouvel équipage musical, délaissait peu à peu son poète favori pour les librettistes de la jeune génération : l'abbé Coltellini, le collaborateur de Traëtta dans l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, Raniero Calzabigi, de Livourne, déjà connu pour avoir publié à Paris une traduction de Métastase, et conseiller à la chambre des comptes des Pays-Bas, en résidence à Vienne. La liaison de ces deux hommes de lettres avec Gluck amena, à sept ans

d'intervalle, deux événemens qui firent époque dans sa vie : Raniero Calzabigi écrivit pour lui le poème d'*Orphée ;* l'abbé Coltellini se chargea de rédiger en son nom la célèbre préface d'*Alceste.*

Gluck, — le chevalier Gluck, comme il se laissait appeler depuis que le pape l'avait décoré de l'éperon d'or, — fut-il l'inspirateur de son librettiste, ou faut-il, au contraire, admettre que ses idées sur l'intime alliance de la poésie et de la musique lui furent suggérées par Calzabigi? Ni l'un ni l'autre. On veut toujours que l'opéra d'*Orphée* ait été la première application d'un programme de dramaturgie nouvelle, préalablement concerté entre les deux collaborateurs. Un programme? Et pourquoi? Le seul choix du sujet,— un véritable trait de génie, — n'avait-il pas écarté, d'un coup, toutes les difficultés du problème? Que pouvait être la légende d'Eurydice au théâtre, sinon, par excellence, un drame musical? Comment le poète aurait-il fait pour oublier un seul instant la musique, et que risquait, dès lors, le compositeur à le suivre? Quelles divergences pouvaient les séparer? Quelles concessions avaient-ils mutuellement à se faire? La marche de l'action, la peinture des sentimens, ne s'imposaient-elles pas à tous deux, d'un point de vue identique? Heureux concours de circonstances qu'on retrouve au berceau de tous les chefs-d'œuvre! Gluck a son but arrêté et pas encore de système ; il ne se pose pas en restaurateur de la tragédie grecque, il ne vise pas à la couleur locale, il ne rêve pas pour chaque personnage un type d'expression physionomique, — toutes les ambitieuses chimères dont les gens de lettres lui peupleront le cerveau. Il réclame seulement le droit de parler à l'âme son langage. Affranchi des entraves de la coupe italienne, libre encore de toute arrière-pensée littéraire, son génie va prendre l'essor et jamais son génie ne l'aura porté si haut. Du milieu de sa création, il apparaît comme grandi et transfiguré, maître, pour cette fois, de sa pensée et de sa main. Ses airs de danse prennent des allures de symphonies; ses chœurs infernaux se meuvent hardiment à travers un monde de tonalités nouvelles. La langue même s'est transformée; elle a des audaces toutes modernes, des pressentimens de Mendelssohn et de Schubert. Le plan le plus simple, des figures largement dessinées, l'intérêt musical progressant avec le drame, un constant bonheur d'expression, ni pompe ni sécheresse, — deux travers dont Gluck ne saura pas toujours se défendre; voilà pour la composition et pour le style. Comme les motifs se développent! comme tout chante! comme l'accent même de la terreur et du désespoir reste mélodique! comme la modulation est naturelle et saisissante! quels radieux horizons, quel air pur, quel nouveau ciel! Pour sentir le prix de ces choses, cherchez ailleurs, chez Gluck, l'expression des mêmes sentimens; l'émotion

n'est-elle pas partout moins profonde? Prenez l'un après l'autre ses personnages antiques, Admète, Alceste, Agamemnon, Pâris, Hélène, et jusqu'à cette touchante Iphigénie : trouvez-vous qu'ils approchent des types immortels d'Eurydice et d'Orphée? Comparez maintenant la descente aux enfers avec les scènes de terreur d'*Iphigénie* ou d'*Armide*, et dites si les fureurs d'Oreste ou les imprécations de la Haine donnent le même frisson ; sans compter ce qu'ajoute à l'effet le contraste du merveilleux paysage musical des « champs Élysées » qui n'a son pendant ni dans l'œuvre de Gluck, ni peut-être au théâtre.

On voudrait s'arrêter devant ces trésors d'inspiration, ce pur jet de source, comme on cherche à retenir l'heure bénie, l'heure unique qu'on sent prête à s'échapper sans retour. Déjà le troisième acte faiblit ; la voix se casse. Même dans l'air à jamais fameux : *J'ai perdu mon Eurydice !* qui couronne le drame, il y a quatre mesures de début où l'on trouverait à la rigueur matière à chicane. Mais je rougis de ces vétilles. Attendons au moins, pour disputer contre Gluck, que lui-même argumente et subtilise, et ne lui cherchons pas querelle au moment où il écrit sous la dictée de son cœur.

A Vienne, où l'*Orfeo* fut représenté pour la première fois, le 5 octobre 1762, le succès se décida presque d'emblée, — le temps, pour le public, de se remettre d'un moment de surprise ; car, avec son étiquette italienne, cette partition est peut-être celle où Gluck se dégage le plus complètement des formules consacrées. Nulle part le chant et la déclamation ne fusionnent plus intimement ; il y a des airs qui n'ont pas de reprise ; plusieurs commencent dans un ton et finissent dans un autre. Pourtant, l'Italie prit feu du premier coup. A Parme, l'infortuné Traëtta faisait jouer son opéra d'*Armide* ; il fallut le retirer de la scène ; le public ne voulait entendre qu'*Orfeo*. De même à Paris, pendant qu'on discutait *Iphigénie* et qu'*Alceste* ne se soutenait que par l'effort de quelques fervens, *Orphée* allait aux nues. Nouvelle preuve que le chef-d'œuvre de Gluck venait à son heure, et que, si le maître rencontra plus tard des résistances, ce n'est pas parce que la hardiesse de ses procédés effarouchait ses auditeurs.

Cinq ans se passent après ce premier triomphe, sans que Gluck fasse un nouveau pas dans la voie qu'il s'est ouverte. On pourrait le croire retombé dans son péché d'habitude, car aussitôt après *Orphée*, c'est *Ezio*, dont Métastase a fourni les paroles, puis *les Pèlerins de La Mecque*, une farce de Le Sage, arrangée en opérette. Mais cette apparente somnolence cachait une haute entreprise. Calzabigi voulant emprunter ses héros à l'antiquité classique, c'est dans les poètes grecs et latins que Gluck devait étudier ses carac-

tères. Ainsi avait-il fait pour *Orphée;* ainsi fit-il pour *Alceste* et *Pâris.* L'idée de se mesurer avec de pareilles modèles enflamma son imagination et son orgueil. Quand il eut, avec un courage héroïque, recommencé ses études de Kommotau, quand il se fut pénétré de Virgile, quand il eut fait connaissance avec Homère et les tragiques grecs (un peu en passant par Racine), il put se croire plus qu'un musicien. Heureux s'il avait pareillement compris que son plan de psychologie musicale demandait une main rompue à tous les secrets de la technique, et qu'il ne fallait pas compter sur un second miracle d'*Orphée?* Encore Orphée est-il moins un caractère qu'un mythe, auquel suffisait l'expression idéale et, pour ainsi dire, anonyme de la douleur et de l'amour. C'était bien autre chose avec les héros d'Eschyle et d'Euripide, dès là qu'on prétendait conformer la musique au caractère traditionnel de chacun d'eux. Gluck se fit-il illusion sur la valeur de ses moyens d'expression? On ne voit pas, dans tous les cas, qu'il se soit préoccupé de renforcer son style; la langue s'appauvrirait plutôt après *Orphée;* jusqu'à la fin, avec ce que les hasards de l'inspiration, — les accidens de génie, — y apporteront d'imprévu, elle restera celle que lui ont montrée ses premiers maîtres, un fond de formules italiennes, mélangé de gallicismes quand il aura fréquenté Lulli et Rameau.

Cette disproportion entre les moyens et le but commence à se faire sentir avec *Alceste.* J.-J. Rousseau, dans la meilleure page de critique musicale qu'il ait donnée, a montré le vice capital du sujet, l'écueil du compositeur : « Je ne connais point, dit-il, d'opéra où les passions soient moins variées; tout y roule presque sur deux seuls sentimens ; l'affliction et l'effroi ; et ces deux sentimens, toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au musicien pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie... Quel était le premier, le plus grand moyen qui se présentait pour cela? C'était de suppléer à ce que n'avait pas fait l'auteur du drame, en graduant tellement sa marche, que la musique augmentât toujours de chaleur en avançant, et devînt enfin d'une véhémence qui transportât l'auditeur. C'est ce que M. Gluck me paraît n'avoir pas fait, puisque son premier acte, aussi fort de musique que le second, l'est beaucoup plus que le troisième, qu'ainsi la véhémence ne va point en croissant ; et, dès les deux premières scènes du second acte, l'auteur ayant épuisé toutes les forces de son art, ne peut plus, dans la suite, que soutenir faiblement les émotions du même genre, qu'il a trop tôt portées au plus haut degré. » C'était toucher juste au point faible. En homme du XVIIIe siècle, Gluck s'exagérait l'austérité du drame antique, et il

avait mis son point d'honneur à rendre par ses côtés les plus sombres la grande figure d'Alceste. Cependant l'héroïne d'Euripide est Grecque et non Romaine; son sacrifice décidé, elle a des retours de faiblesse; elle se prend à pleurer sur ses enfans et sur elle-même; c'est par tout ce qu'il lui coûte de larmes que son dévoûment est sublime. Ce combat de tous les instans, ce drame intérieur, qui donc mieux que le compositeur pouvait en noter les péripéties? Peut-être Gluck a-t-il trop négligé ce puissant moyen de varier les effets et de tenir le spectateur en haleine. Non pas qu'il n'y ait dans la partition des pages touchantes, même dans la version italienne, très inférieure pourtant à la française; mais la note attendrie n'intervient qu'à point nommé, à l'appel du poète, quand on voudrait la trouver répandue à travers tout le drame; en un mot, et pour dire toute ma pensée, il semble que la musique rappelle trop rarement qu'Alceste est jeune et qu'elle est belle. Là, sans doute, est le motif de la froideur avec laquelle la pièce fut partout accueillie. Sans se torturer le cerveau à déduire toutes ces raisons, les dilettantes de Vienne reçurent l'impression d'une œuvre monotone et funèbre. Comme l'honneur d'Euripide était en jeu, il y eut des protestations dans le camp des lettres; la cour, de son côté, fit ses efforts pour soutenir la pièce, mais sans y réussir absolument. On juge si Gluck fut affecté de ce demi-échec. Il en avait encore le ressentissement au cœur lorsqu'un nouvel insuccès vint, deux ans plus tard, raviver ses griefs. *Paride ed Elena*, représenté en 1769, était tombé, même assez lourdement. Mais aussi, Calzabigi ne s'était-il pas avisé de faire d'Hélène la fiancée de Ménélas, et, du berger troyen, un soupirant pour le bon motif! La musique n'était guère moins bizarre : un mélange de banalités et de choses exquises. Jamais Gluck n'a déclamé de façon plus sèche que dans la longue suite de récitatifs qui remplit le deuxième et le troisième acte; jamais il n'a fait revenir avec cette persistance les mêmes formules accablantes, et jamais, en même temps, il n'a plus approché de l'heureux abandon d'un Haydn ou d'un Mozart que dans le sacrifice à Vénus du prologue; tout le rôle de Pâris est d'une charmante couleur; celui d'Hélène, d'une insignifiance rare, sauf le court début du trio du quatrième acte, et le gracieux petit air pompadour du cinquième : *Donzelle semplici*. Dans les chœurs et dans les ballets, dans l'instrumentation et dans le style, mêmes surprises, mêmes disparates, une préoccupation constante d'*Orphée*, des ressouvenirs qui tournent au pastiche. Gluck jouait décidément de malheur. Comme il avait tort, il voulut s'expliquer, donner ses raisons. Déjà, en publiant la partition d'*Alceste*, il avait mis le pied sur ce terrain de la dispute, fatal à tant de musiciens. Trop avisé pour tenir lui-même

la plume à la manière de Rameau, il eut recours à l'abbé Coltellini, comme plus tard, en France, il devait s'adresser à « l'Anonyme de Vaugirard. » La préface, rédigée par l'abbé, sous forme d'épître dédicatoire à Léopold II, alors grand-duc de Toscane, a le ton d'un manifeste. L'apport des deux collaborateurs s'y laisse reconnaître sans trop de peine. La pensée première de Gluck, — la préoccupation de l'exactitude et du développement de l'expression, la réaction contre les abus introduits par la vanité des chanteurs italiens, — y est vigoureusement dessinée. Mais, tout aussitôt, se montre l'esprit dogmatique, un besoin d'ériger en règle ce qu'on a jugé bon une fois. L'ouverture d'*Alceste* répondait à la lugubre couleur du premier acte ; désormais l'ouverture « devra prévenir les spectateurs sur le caractère de l'action qu'on va mettre sous leurs yeux. » C'était singulièrement engager l'avenir. Il semble qu'ici le *teinturier*, — comme on disait alors, — chargé de donner à l'idée du maître le lustre et l'apprêt qu'il faut pour faire figure dans le monde, outre-passe son mandat. Voici maintenant, de son cru, une théorie complète des rapports de la poésie et la musique et tout à l'avantage de la première : « Je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction,.. je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoute à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. »

Nous avions vu Gluck déjà porté par nature à trop attendre du poète, à marcher dans son ombre. Ce qui dans *Alceste* n'était que tendance, sous la plume de l'abbé Coltellini passe à l'état de règle d'esthétique. Le littérateur ne connaît pas d'obstacles ; il découvre dans un tableau ou dans une partition une foule d'intentions philosophiques ; il les signale à l'admiration de la foule, et voilà l'artiste qui s'imagine de bonne foi les y avoir mises, ou qui va se croire tenu de les y mettre, pour l'honneur de toutes les belles choses qu'on en a dites. Le plus souvent ce sont ses défauts dont on lui fait gloire. Les apologistes de *Pâris et Hélène* n'y faillirent pas. On s'était plaint qu'Hélène manquât absolument de charme ; l'officieux porte-parole de Gluck lui fournit la curieuse justification suivante : « J'ai dû chercher la variété des couleurs dans le caractère différent des Phrygiens et des Spartiates, en mettant en parallèle la rudesse et la sauvagerie des uns, avec la délicatesse et la mollesse des autres. » Le plaisant, c'est que J.-J. Rousseau prit pour argent comptant cette explication après coup, et qu'il se donna la peine de la discuter par des raisons historiques. « Je vois bien, disait-il à Corancez, que M. Gluck a mis dans le rôle d'Hélène une

certaine austérité qui ne l'abandonne pas, même dans l'expression de sa passion pour Pâris. Cette différence vient, sans doute, de ce que Pâris était Phrygien, et Hélène Spartiate ; mais il n'a pas songé que Sparte n'a dû la sévérité de ses mœurs qu'à Lycurgue, et Lycurgue est de beaucoup postérieur à Hélène. » Sur quoi, Gluck, qui n'est jamais à court, riposte par l'intermédiaire de leur commun ami : « Dites à M. Rousseau que je le remercie de l'attention qu'il veut bien donner à mes ouvrages. Observez-lui cependant que je n'ai point commis l'anachronisme dont il m'accuse. Si j'ai donné à Hélène un style sévère, ce n'est point parce qu'elle était Spartiate, mais parce qu'Homère lui-même lui donne ce caractère ; dites-lui enfin, pour terminer par un seul mot, qu'elle était estimée d'Hector. » Toute cette érudition, à propos d'une Hélène qui fait des roulades, et qui, sur un air de menuet, met en garde les jeunes personnes contre les pièges des séducteurs !

III.

Paride ed Elena fut le dernier ouvrage que Gluck composa pour l'opéra de Vienne. Il se jugeait méconnu ; il prenait à partie son collaborateur, les interprètes, toute la critique ; il remplissait la cour et la ville des cris de son amour-propre blessé. Son épître dédicatoire de *Pâris et Hélène* n'est qu'une longue philippique contre les gens de goût et les puristes, coupables de froideur pour *Alceste*. La version qui figure dans les mémoires de l'abbé Le Blond dépasse la mesure : « Un de ces délicats amateurs qui ont mis toute leur âme dans leurs oreilles, aura trouvé un air trop âpre, un passage trop ressenti ou mal préparé, sans songer que, dans la situation, cet air, ce passage était *le sublime de l'expression* et formait le plus heureux contraste. » Voilà des choses qu'on ne se dit pas à soi-même. Dans le texte publié par M. Nohl, la phrase est legèrement adoucie, mais il en reste assez pour faire voir l'état d'esprit du chevalier. Quand un artiste de génie croit avoir à se plaindre de ses compatriotes, il est bien près d'aller chercher sa revanche à l'étranger. Depuis quelque temps, Gluck regardait du côté de la France. Il y avait noué déjà des amitiés littéraires ; c'était à l'occasion de ces tristes opéras comiques qu'il composait sur les livrets remaniés de Favart. A ce propos, il était venu faire une seconde apparition à Paris ; (il y avait déjà passé vers 1745, en compagnie du prince Lobkowitz). Chez Favart, qui lui offrit l'hospitalité, il fit la connaissance de quelques gens de lettres, parmi lesquels l'abbé Arnaud, à qui il eut soin d'envoyer, depuis, tous ses ouvrages ; c'était d'un habile homme et qui savait son

monde. Le terrain se trouvait donc préparé lorsque deux Français, M. de Sevelinges et le bailli du Rollet, attaché d'ambassade, insinuèrent à Gluck de travailler pour notre opéra. Du Rollet s'offrait à composer le poème d'une *Iphigénie en Aulide*, d'après la tragédie de Racine; l'idée agréa à Gluck, qui se mit au travail et composa sa partition en deux ans. Elle était terminée vers le milieu de 1772, et Burney, de passage à Vienne à cette époque, raconte qu'il en eut la primeur. Un mois avant, poète et musicien s'étaient mis en campagne pour faire agréer l'ouvrage par Dauvergne, directeur de l'Opéra.

Si la musique de Gluck était assurée de réussir, c'était assurément chez un peuple qui, dans l'œuvre d'art, a toujours regardé plus à la composition qu'à la facture. Par son tempérament, par ses tendances, par ses défauts aussi, le chevalier était depuis longtemps des nôtres quand il mit pour la première fois le pied en France. Diderot, disant de la peinture que l'étude profonde de l'anatomie a plus gâté d'artistes qu'elle n'en a perfectionné, et proclamant la technique musicale bonne pour les tympans, mauvaise pour les entrailles, n'avait-il pas d'avance absous toutes les défaillances de la plume et du pinceau? Les Parisiens auraient été d'ailleurs mal venus à se montrer trop exigeans. La querelle des Bouffons avait arrêté net l'essor de la musique française, sans profiter à la musique italienne. A force de prêter aux opéras italiens les qualités qui leur étaient le plus étrangères, on avait dépité le public. Raynal, dès le début, avait prévu ce résultat, et sa prédiction s'était réalisée à la lettre: « Qu'y aurons-nous gagné? disait-il. C'est qu'il ne nous restera ni opéra français ni opéra italien. » Un homme de génie, un étranger, survenant pendant l'interrègne, avec un plan de musique dramatique fondé sur l'observation des convenances théâtrales, devait rallier tous les suffrages, dans la patrie des trois unités et du paysage historique. Quant à présenter aux Parisiens cette conception de l'opéra comme une révolution, Gluck et son collaborateur n'y pouvaient songer une minute. Aussi, dans la lettre d'envoi qui accompagnait la partition adressée à Dauvergne, le bailli du Rollet ne manquait-il pas de se recommander des grands noms de Lulli et de Rameau. Mais qu'allaient dire les *bouffonistes*, ces terribles philosophes? Qu'allait dire surtout Jean-Jacques, que du Rollet avait eu l'imprudence de prendre directement à partie pour ce qu'il avait dit de la langue française en la déclarant impropre à l'adaptation musicale? Gluck sentit la faute et s'empressa de la réparer. La lettre qu'il fit écrire sous son propre nom au *Mercure de France* est un chef-d'œuvre de palinodie et de modestie feinte. « Quoique je n'aie jamais été, dit-il, dans le cas d'offrir mes ouvrages à aucun théâtre, je ne peux savoir mauvais gré à l'auteur de la lettre, d'avoir proposé mon *Iphigénie* à votre Académie de musique. J'avoue que je

l'aurais produite avec plaisir à Paris, parce que, par son effet, et avec l'aide du fameux M. Rousseau, de Genève, que je me proposais de consulter, nous aurions peut-être ensemble, en cherchant une mélodie noble, sensible et naturelle, et avec une déclamation exacte selon la prosodie et le caractère de chaque peuple, pu fixer le moyen que j'envisage de produire une musique propre à toutes les nations, et de faire disparaître la ridicule distinction des musiques nationales. »

Dauvergne, cependant, se faisait tirer l'oreille ; il exigeait que Gluck s'engageât à écrire six opéras pour Paris, prétextant que l'*Iphigénie* allait tuer tous les opéras français. Gluck se décida à frapper un grand coup. La dauphine Marie-Antoinette avait pris de lui des leçons de clavecin dans son enfance ; on eut recours à elle ; sa fermeté triompha de tous les mauvais vouloirs, et le 19 avril 1774, quelques mois avant son avènement au trône, l'opéra de Gluck paraissait sur la scène de l'Académie royale de musique.

Iphigénie en Aulide est, je pense, le type le plus intéressant, sinon le plus complet, de la troisième manière de Gluck. C'est là qu'il laisse le mieux surprendre les secrets de sa pratique, encore qu'il ait, par la suite, étendu plus loin ses visées. Les deux genres de beautés qui se rencontrent, parfois même se heurtent dans ses ouvrages, — la préoccupation littéraire et le sentiment musical, — sont ici d'intelligence. L'impression générale est celle d'une grande composition, « offrant le même plan, la même gradation d'intérêt qu'une tragédie bien conduite. » Ainsi s'exprime l'auteur lui-même, et sans trop d'exagération cette fois. Toute la première moitié du premier acte, jusqu'à l'arrivée d'Iphigénie, est d'un seul jet. Le librettiste, plus osé que Racine, a écarté les confidens et mis Agamemnon aux prises avec Calchas ; le prêtre qui menace de ses dieux, le père qui leur dispute leur victime, les Grecs qui somment le ciel de s'expliquer, tout ce tumultueux conflit forme une scène magistrale, sur laquelle se détachent deux admirables pages de musique dramatique ; l'*allegro agitato* de Calchas rendant son oracle, et le cri de désespoir d'Agamemnon : « Peuvent-ils ordonner qu'un père?.. »

On pourrait même reprocher à ce beau début qu'il a trop de relief et qu'il va nuire au pathétique des actes suivans. Ni le monologue où l'orgueil et l'amour paternel se livrent un combat furieux dans l'âme du roi, ni les imprécations de Clytemnestre, quand retentit dans la coulisse l'hymne des sacrificateurs, — deux morceaux pourtant du plus grand effet, — n'ont une aussi haute valeur musicale ; l'émotion y a quelque chose de convulsif et de factice qui fait songer à J.-B. Rousseau et à Lebrun-Pindare. Peut-être qu'ici, comme dans *Alceste*, la grada-

tion n'est pas suffisamment ménagée. Mais cette faute de perspective disparaît dans le rayonnement de la poétique figure d'Iphigénie. La rude main du maître a trouvé pour elle d'exquises délicatesses de touche, et sans l'exagération maladroite, toujours pressée d'évoquer en face des créations de Gluck l'idéal de la beauté grecque, nous n'aurions qu'à admirer l'expression de la jeunesse et de la grâce, aussi parfaite que pouvait la concevoir un contemporain de Bouchardon et de Greuze. Les autres rôles ne sont pas, à beaucoup près, du même ordre; on reprendrait avec raison l'insignifiance du caractère d'Achille, le manque d'unité de celui de Clytemnestre, la banalité des chœurs syllabiques, bien des imperfections de détail; en somme, aucune œuvre de cette importance n'avait encore paru au théâtre. Rameau, sans doute, s'était efforcé de grouper les personnages et d'enchaîner les scènes, mais sur un moins vaste plan; il avait su varier les rythmes, mais sans attribuer aux dessins d'accompagnement une signification psychologique; il avait associé l'orchestre aux situations du drame, mais sans établir de relation directe entre le timbre des instrumens et le caractère des personnages. Dans cette constante recherche de l'effet par le dehors, Gluck rencontre des inspirations de génie. Quand il interrompt l'orchestre pour laisser tomber des lèvres de Calchas le décret de Diane, comme lorsqu'il confie aux altos le trouble secret d'Oreste ou d'Armide, qu'il fait prononcer à voix basse par les Euménides la parole vengeresse : « Il a tué sa mère! » il est poète et musicien tout ensemble. Les littérateurs de la critique applaudissaient, et, naturellement, ils renchérirent. C'était bien fait à eux de louer les tendres regrets d'Iphigénie, le cri d'Agamemnon défendant contre Calchas les droits de la nature, et la belle marche harmonique empruntée à Rameau, et l'accompagnement plaintif du basson et du hautbois, — une trouvaille de Gluck. Au fond pourtant, sous l'appareil esthétique du maître allemand on retrouvait la forme dramatique de l'ancien opéra français, étendue et perfectionnée sans doute, mais pas à proportion de ce que la musique avait gagné depuis un quart de siècle. C'était peu pour une révolution musicale. Les fidèles se lancèrent donc à la poursuite des intentions du maître, cherchant dans toutes ses partitions des charades à déchiffrer. Dès l'ouverture, leur imagination commence à se donner carrière. Celle d'*Iphigénie* est bien connue : dix-neuf mesures d'introduction en mode mineur; un thème d'allegro des plus ordinaires, entrecoupé d'un court dialogue de violons et de hautbois, et, pour finir, une chute si gauche que Mozart, Halévy et Richard Wagner ont essayé, tour à tour, d'y substituer une conclusion présentable. Voici ce que la fantaisie de l'abbé Arnaud a su tirer de ce mince travail symphonique : « Prêtez l'oreille à l'ouverture. Voyez comment, après en avoir lié le début

au sujet, non par des rapports vagues, mais par les formes mêmes, le musicien précipite tout à coup tous les instrumens sur une même note; comment après s'être élevés ensemble à l'unisson jusqu'à l'octave de cette note, ces instrumens se divisent et concourent, chacun de son côté, à préparer l'âme à un grand événement; comment, pour conserver le sentiment du rythme, affaibli par la célérité avec laquelle se meuvent les parties supérieures, le compositeur fait frapper aux autres instrumens l'*anapeste*, celui de tous les pieds qui convient le plus aux chants de guerre... Si je m'adressais aux jeunes artistes, je leur parlerais de la netteté du dessin de toutes les parties, de leurs contrastes, de la manière dont les pensées qui se sont emparées les premières de l'oreille se développent et se transforment en dialogue, et je leur ferais sentir ce que peut l'art quand il est au service du génie. »

Les jeunes artistes, qui n'avaient probablement pas soupçonné jusque-là toutes ces merveilleuses propriétés de l'unisson, de la gamme et de l'octave, devaient ouvrir, en effet, de grands yeux en apprenant qu'à chaque fois qu'ils mettaient une noire après deux croches, ils faisaient du grec sans le savoir. La leçon de musique et les anapestes excitèrent en Allemagne une hilarité générale. Forkel releva vertement les logogriphes de l'adepte, — non sans quelques vigoureux coups de patte à l'adresse du maître (1). L'ami d'Emmanuel Bach, l'admirateur passionné de Jean Sébastien, devait sentir mieux que personne les faiblesses du style de Gluck; mais sa sévérité va jusqu'à lui faire méconnaître les beautés dramatiques qui abondent dans son œuvre. Nos gens de lettres, au surplus, n'avaient cure de ces épigrammes. L'éclatant succès d'*Orphée* venait de rallier tous les dissidens. Malgré les changemens apportés au rôle principal, qu'il avait fallu transposer pour la voix de ténor, — l'emploi des « sopranistes » étant inconnu à l'Opéra, — malgré l'addition malheureuse, à la fin du premier acte, d'un air de bravoure de Bertoni, que Gluck s'était approprié pour la circonstance, tout Paris se passionna pour Eurydice. Dans tous les salons retentissait le terrible : « Non ! » des Furies. Il arriva même à ce propos à Jean-Jacques une amusante méprise. Sur ce : « Non ! » formidable, les basses de l'orchestre et le chœur infernal font entendre un *ut* bémol. Comme, sans doute, les choristes de Paris avaient quelque peine à l'entonner, Gluck écrivit, pour plus de facilité, l'*ut* bémol sous forme de *si* naturel à la partie de chant, sans modifier pour cela la basse instrumentale. Sur quoi, Jean-Jacques se demande quelle raison profonde a pu pousser l'auteur à écrire de façon différente ces deux notes qui n'en font

(1) *Musikalisch-Kritische Bibliothek. Ueber die Musik des Ritters von Gluck.*

qu'une; et voici la réponse que lui dicte l'esprit familier dont il feint de n'être que le prête-nom : « Pourquoi ce *si* bécarre, et non pas *ut* bémol, comme à la basse? Parce que ce nouveau son, quoiqu'en vertu de l'enharmonique il entre dans l'accord précédent, n'est pourtant point dans le même ton et en annonce un tout différent. Ains l'âpre discordance du cri des Furies vient de cette duplicité de ton qu'il fait sentir, tout en gardant pourtant, *ce qui est admirable*, une étroite analogie entre les deux tons (1).» Et le philosophe ne soupçonne pas que, si cette duplicité de ton qu'il admire pouvait être rendue par des voix, elle ferait, non pas une dissonance, mais bel et bien une fausse note; et qu'il n'y a là heureusement qu'un artifice d'écriture, destiné précisément à rendre plus aisé l'unisson entre le chœur et l'orchestre. Gluck n'eut garde de détromper l'irascible auteur du *Dictionnaire de musique*, en sorte qu'aujourd'hui encore, le passage « enharmonique » d'*Orphée* est proposé comme exemple, et la dissertation de Rousseau citée comme une merveille de critique musicale.

Jean-Jacques avait été mieux inspiré avec *Alceste*, dont Gluck lui avait communiqué la partition italienne avant de la retravailler pour l'Opéra. C'est certainement sur ses conseils que l'auteur a modifié la fête du second acte et qu'il y a intercalé l'air d'Alceste : « Ah! dieux! soutenez mon courage, » la scène la plus sincèrement émue de la partition, la seule où Gluck approche d'Euripide. Mais, malgré ces heureux remaniemens, l'impression fut la même à Paris qu'à Vienne. Gluck était indigné. « Je conçois, disait-il, qu'une pièce composée purement dans le style musical réussisse on ne réussisse pas; mais que je voie tomber une pièce composée tout entière sur la vérité de la nature, et dans laquelle toutes les passions ont leur véritable accent, j'avoue que cela m'embarrasse. *Alceste* ne doit pas plaire seulement dans sa nouveauté; il n'y a point de temps pour elle. » Sur ce mot d'ordre, tous les amis se mirent en campagne pour ouvrir les yeux au public. Ils le firent avec une intempérance de zèle, un parti-pris dans l'éloge presque agressif. Des effets rudimentaires, un *crescendo*, une gamme deviennent, sous la plume de ces enthousiastes, des prodiges inouïs. Ce qui les émerveille dans la prière du premier acte, c'est que « les voix prennent toute leur douceur, et ensuite, dit l'un d'eux, *je ne sais quel accent suppliant.* » Sitôt que le musicien rencontre un effet juste, dès qu'il se conforme à la situation, les voilà tous en extase. Mais, bonnes gens, pourrait-on leur dire, d'où sortez-vous, et quelle idée vous avait-on donnée de la musique dramatique, que la plus légère preuve de goût vous fait crier au miracle? Est-ce donc à cette toise

(1) *Réponse du petit faiseur à son prête-nom.*

banale qu'il faut mesurer *Iphigénie* et *Alceste?* et dans quel opéra français vit-on jamais hurler la prière ou badiner la douleur? Mêmes dithyrambes puérils à propos de l'adaptation de la mélodie aux paroles : « Ne semble-t-il pas, poursuit notre homme, que ces mots : « Tout m'abandonne, » résonnent dans un lieu désert; et ces autres mots : « Un si pénible effort, » pouvaient-ils être mieux exprimés que par un chant qui ne peut, en effet, se rendre sans effort (1). » On va loin avec de pareils procédés de critique. Au lieu de réagir contre ces partis-pris, Gluck les encourageait par son attitude. Il commentait lui-même ses œuvres avec un luxe incroyable de gloses et de subtilités. Corancez s'étonnait un jour que, dans l'air d'Agamemnon : « Je n'obéirai pas à cet ordre inhumain, » le musicien eût fait la syllabe *je* longue la première fois, et brève à la reprise. « Considérez, lui répond Gluck, que ce prince est entre les deux plus fortes puissances opposées, la nature et la religion; la nature l'emporte enfin, mais avant d'articuler ce mot terrible de désobéissance aux dieux, il doit hésiter. Ma note longue forme l'hésitation; mais, une fois le mot lâché, qu'il le répète tant qu'il le voudra, il n'y a pas lieu à hésitation; ma note longue ne serait donc plus qu'une faute de prosodie. » Voilà qui est bien. Désormais, nous nous tiendrons pour dit que chaque note, chaque syllabe répond à une intention dramatique. Mais alors, — car, avec un pareil casuiste, il est permis d'argumenter, — pourquoi tout le récitatif roule-t-il sur huit accords, qu'il s'agisse d'Agamemnon, de Pâris ou d'Armide? Pourquoi la joie d'Admète rendu à la vie et retrouvant une épouse adorée a-t-elle exactement le même accent que l'inquiétude du même Admète quand, un peu plus loin, il commence à soupçonner le prix de sa guérison? Pourquoi, dans *Iphigénie*, le coup de théâtre du second acte, — la révélation du fatal dessein d'Agamemnon, — n'est-il souligné, ni par une modulation, ni par un changement de rythme, ni par une figure d'accompagnement? Pourquoi... l'on n'en finirait pas de relever tous les manquemens à la règle. Mais voici le plus curieux. C'est au moment même où Gluck inaugure sa troisième manière, où il commence, par conséquent, à déployer ses visées vers l'expression mathématique, qu'il est le plus pressé de dépecer ses anciens opéras au profit des nouveaux. Pour les airs de danse, — presque tous charmans d'ailleurs, — qu'il fait passer et repasser d'une pièce à l'autre comme des figurans de théâtre, ce n'est que péché véniel. Mais que penser de la multitude d'airs *parodiés*, au sens propre du terme, dont ses dernières partitions sont pleines? La liste de ces remplois, déjà si-

(1) *Le Souper des enthousiastes*, dans les Mémoires de l'abbé Le Blond.

gnalés en partie par Coquéau, tient douze pages dans la monographie de M. Bitter. L'*Alceste* française a pris quatre morceaux de chant à *Telemacco*, à *Pâris*, à *Ezio; Iphigénie en Tauride* n'est guère moins bien partagée: *Iphigénie en Aulide* doit un air et un chœur à *Telemacco*, outre les airs de ballet tirés de *Pâris et Hélène;* le fameux duo d'Achille et d'Agamemnon, cause première des discussions de La Harpe et de Suard, vient du *Cadi dupé*. Supposez ce détail connu, le champion de Gluck se fût sans doute moins avancé sur la haute valeur dramatique du morceau, et la querelle des gluckistes avortait. Tout le troisième acte d'*Armide* est fait de pièces de rapport. La scène de la Haine est empruntée, moitié à l'inépuisable *Telemacco,* moitié à *Pâris et Hélène*. Il y avait pourtant, à propos de cette scène et de l'invocation à l'Amour qui y fut ajoutée après coup, tout un petit roman de Castil-Blaze : pendant les répétitions, Gluck consulte le copiste en chef de l'opéra, comme Molière sa servante; le scribe, tout en approuvant, voudrait voir la pauvre Armide réconfortée avant la chute du rideau: là-dessus, le musicien, frappé d'un trait de lumière, reprend son manuscrit, compose quatre vers qui lui manquent et termine l'acte par l'amoureuse prière d'Armide. Que va devenir cette légende? Ce que deviennent les légendes en notre siècle de lumières. Il est à croire que Gluck est allé chercher ses inspirations, non pas précisément au bureau de la copie, mais dans la partition de *Pâris et Hélène*, où un air identique amène une conclusion analogue. Il n'y a d'exact que l'addition des quatre vers et la grande beauté du morceau qui en résulte. On fermerait aisément les yeux sur ces réminiscences, si l'auteur avait toujours la main aussi heureuse; mais le chœur final transporté de *Pâris et Hélène* dans *Iphigénie en Tauride*, mais l'air : O malheureuse Iphigénie, tiré de la *Clémence de Titus*, mais le duo du *Cadi* devenu le duo d'Agamemnon et d'Achille ont-ils autant d'à-propos? On invoque l'usage constant d'autrefois ; Mozart, Haydn et Rossini plus que personne ont usé du privilège; soit : eux du moins n'affichaient aucune prétention à l'expression adéquate et typique. Voilà, en vérité, de terribles inconséquences chez Gluck, et des côtés de charlatan : disons, tout au moins, de metteur en scène, puisque aussi bien il s'agit d'un homme de théâtre.

IV.

Alceste, cependant, s'était relevée peu à peu, par sa vertu propre d'abord, et ensuite par les bons offices du *Journal de Paris*. Gluck était maître à l'Opéra et prétendait y régner seul. Les pièces nou-

velles ne passaient qu'avec son agrément; Cambini n'osait sans sa permission donner au concert sa cantate d'*Armide*; Floquet, ayant réussi avec son ballet *l'Union de l'Amour et des Arts*, voyait tout le parti cabaler contre son opéra d'*Azolan*. On parlait depuis longtemps de faire travailler Piccinni pour l'Opéra; sur le simple bruit de la reprise des pourparlers, Suard et l'abbé Arnaud se mirent à le cribler d'épigrammes. Ce n'était pas le compte de Marmontel, qui devait écrire les paroles de la pièce, et son dépit n'attendit pas beaucoup pour éclater. A quelques jours de là, La Harpe, en annonçant dans son journal la reprise d'*Iphigénie*, se permit certaines restrictions; les fanatiques prirent mal la chose, et voilà la guerre allumée. Cette nouvelle dispute n'eut pas, à beaucoup près, le piquant et la portée de la *Querelle des Bouffons*; plus d'invectives et moins d'esprit, des vérités, mais banales, et qui font regretter les paradoxes de Diderot, tel est le bilan des *Mémoires* de l'abbé Le Blond. On cherche même, par momens, à qui ces gens en ont et où ils veulent en venir; il ne s'agit plus, comme au temps de Rameau, de célébrer les mérites de l'opéra italien; tous l'ont abandonné; il n'est pas question de parallèle entre Gluck et Piccinni : le Napolitain n'a pas encore paru qu'on le sent déjà vaincu d'avance; le génie de Gluck n'est même pas en cause. Rien de plus inoffensif que les premières critiques de La Harpe. Il ne voulait, disait-il, que noter les réserves de ceux qui, tout en rendant justice au chevalier, ne trouvaient pas qu'il fût exempt de défauts ni surtout qu'il eût réuni tous les mérites. Il proclamait *Orphée* un chef-d'œuvre; il en saluait l'auteur comme un harmoniste consommé, initié à toutes les ressources de son art, et rachetant par là ce qui pouvait lui manquer du côté de la mélodie, — car, en France, s'il est entendu que tout musicien savant doit manquer de charme, réciproquement, toute musique qui semble dépourvue de charme est, par ce seul fait, classée comme savante. Mais La Harpe n'entendait pas malice à l'éloge, pas plus que Suard, son adversaire, n'était homme à y voir une épigramme. Quant au reproche, on aurait eu autant de mal à le réfuter qu'à l'établir; qu'est-ce que le charme, en effet, sinon l'indéfinissable? La discussion sur les propriétés constitutives de la mélodie s'étant épuisée rapidement, on passa bientôt aux gros mots. Au fond, on en voulait à l'Allemand de se poser en « réformateur du goût d'une nation vaine et polie. » Lorsque Marmontel porta la question sur ce terrain, il eut pour lui les rieurs. Toute la partie de son *Essai sur les révolutions de la musique*, où il montre la tradition de Rameau reprise purement et simplement par Calzabigi et par Gluck, l'unité de l'ensemble donnée par le plan même de l'opéra français, l'inanité de la prétendue révolution musicale, est excellente. Les

mérites de Gluck n'y sont nullement méconnus; l'auteur demande seulement qu'on veuille bien ne pas exécuter Piccinni sans l'avoir entendu, car « il n'est peut-être pas vrai que M. Gluck soit le seul musicien de l'Europe qui sache exprimer les passions, il n'est peut-être pas vrai, comme on voudrait le faire croire, que la dureté, l'âpreté soit essentielle au style de la bonne musique... La mélodie sans expression est peu de chose; l'expression sans mélodie est quelque chose, mais n'est pas tout. » Que faire alors? Concilier les deux termes : « Que la poésie et la musique soient émules, mais sans se nuire l'une à l'autre, car, dans l'effet général du spectacle qui les rassemble, ni le plaisir de l'âme, ni celui de l'oreille ne doit être sacrifié. »

Rien de plus désirable et rien de moins facile. L'art, comme l'amour, vit de sacrifices, surtout dans ce mariage de raison que la musique et le drame ont contracté à l'Opéra. Du moins faudrait-il que les concessions fussent réciproques. Mais les avocats du chevalier ne l'entendaient pas ainsi. Lorsque La Harpe demande s'il est convenable qu'Achille et Agamemnon se bravent en duo et qu'on les entende tous deux à la fois, dans le feu de la dispute, comme des gens du vulgaire qui se querellent, « l'Anonyme de Vaugirard, » à bout d'argumens, lui répond : « S'il est des situations ou des affections de l'âme qui se refusent à l'expression musicale, c'est la faute de la musique, et il est bien injuste d'en faire un crime au musicien; il faut bien qu'il mette en musique tout ce que le poète a mis en vers. » De toute la fastidieuse polémique de Suard et de La Harpe, retenons seulement cet aveu; il va nous donner le dernier mot de la théorie conçue et développée par les hommes de lettres à l'usage de Gluck.

Pour Diderot, pour Grimm et pour Jean-Jacques, la difficulté du drame lyrique ne consiste qu'à faire chanter la langue et parler la musique; c'est d'une bonne solution de ce problème que dépend toute la théorie de la musique dramatique. Gluck, à son arrivée en France, se plaça sur ce terrain étroit, et s'y cantonna davantage à mesure qu'il fréquenta nos publicistes. Comme, dans la tragédie, c'est le dialogue qui conduit l'action, on crut qu'à l'opéra il en devait être de même, et qu'il n'y avait qu'à perfectionner la déclamation pour créer le drame musical. Exprimer les affections de l'âme, dessiner des caractères, faire progresser l'intérêt, rien de plus simple; un bon poème lyrique devant réunir toutes ces qualités, il va suffire, pour les communiquer à la musique, que le musicien se conforme strictement à la pensée du librettiste « en y ajoutant seulement ce qu'ajoute au dessin la couleur. » Sitôt que cette idée eut pris corps dans le cerveau de Gluck, elle l'envahit

tout entier : ce n'est pas assez pour lui que le sens et la prosodie soient respectés, il s'étudie à donner au dessin mélodique la même énergique précision qui l'a frappé dans la langue française, à rehausser d'un accent musical chaque mot saillant du poème, souvent même, à traduire la métaphore poétique par une inflexion de voix qui fasse image. Ce mot à mot de l'expression une fois admis, il faut convenir que le compositeur en obtient, par momens, de merveilleux effets. Dans le songe d'Armide, le vers : « Je suis tombée aux pieds de ce fatal vainqueur : » dans l'air de Calchas, les mots : « Vous sous qui tout fléchit, fléchissez sous les dieux, » sont rendus comme d'un trait de crayon. Mais au prix de quelle gêne, par-dessus tout ce que coûte au musicien son peu d'habileté technique! Les mètres chancelans, les phrases en lambeaux, les idées qui tournent court, tous ses défauts d'origine vont se développant à la faveur du système. Et c'est là le grand grief des piccinnistes : ils ne lui en veulent pas tant de leur choquer l'oreille par ce qu'ils appellent son harmonie escarpée et raboteuse, que de s'arrêter net au milieu d'une phrase de chant ; ce reproche revient sans cesse sous leur plume. A quoi les gluckistes répondent par leurs tirades sur l'inconvenance de la période au théâtre : la langue dramatique exclut toute symétrie ; ce qu'il faut au drame lyrique, c'est la prose musicale, et la musique de Gluck est cette prose. Sur ce mot, ils croient avoir fermé la bouche à Marmontel. Ils ne voient pas que ni prose ni vers ne peuvent subsister sans une certaine symétrie, plus ou moins apparente, plus ou moins rigoureuse, mais qui est le principe même de toute composition artistique ou littéraire, comme elle est inhérente aux moindres créations de la nature. On a disserté sans fin sur l'imitation de la nature dans la musique ; la seule façon dont la musique imite la nature, c'est qu'elle peut reproduire, dans l'assemblage des sons, les proportions, les analogies, les rapports que le monde physique nous offre dans ses moindres détails. Lors donc que La Harpe réclamait à grands cris le chant périodique, il obéissait, autant que son ouverture d'esprit pouvait le lui permettre, à l'instinct d'une loi fondamentale. Et, dans la formule même de cette loi, Coquéau, l'architecte, qui n'est pas toujours aussi sot qu'on l'a bien voulu dire, se rencontrait avec Lessing. Lessing avait dit : « Sans la relation intime entre toutes les parties, la meilleure musique n'est qu'un monceau de sable qui ne peut garder aucune empreinte. » Et Coquéau disait : « Pourquoi rejeter en musique un principe commun à tous les arts sans exception, l'art des groupes et des grandes masses? s'il est défendu à un peintre de trop isoler ses figures, encore que cette disposition soit quelquefois conforme à la nature,

s'il est défendu au poète de négliger la logique et la liaison des idées, pourquoi M. Gluck voudrait-il nous accoutumer à ces passages subits que ses partisans appellent l'art d'exprimer, et qui n'est que l'art de détruire un effet par un autre? »

Le grand art, en effet, n'est pas de faire succéder deux sentimens opposés, mais de ménager la transition, de maintenir l'équilibre. Cette pondération, cette unité, qui fait de chaque partie une fonction de l'ensemble, les Italiens l'avaient obtenue, à l'état rudimentaire, par le retour périodique des mêmes phrases musicales; l'Allemagne, avec une conception artistique bien autrement élevée, la demandait au développement de l'idée première, fécondée par tous les artifices du contre-point, de l'harmonie, de l'instrumentation et du rythme. Chacune des deux méthodes a ses avantages et ses périls; on peut choisir, les faire alterner ou les fondre, mais la composition musicale n'en connaît pas d'autre. Répétition ou développement du thème, transformation ou rappel de motifs, c'est par là seulement que l'artiste peut donner la cohésion à son œuvre. La répétition périodique, on venait de la proscrire au nom des exigences du théâtre; et quant au développement musical, il rencontrait un obstacle presque insurmontable dans les principes de déclamation lyrique adoptés par Gluck, car le compositeur, en s'attachant à rendre la pensée du poète, se met le plus souvent hors d'état de suivre la sienne propre. Et notez qu'au point de vue de la peinture des sentimens, la théorie n'est pas moins vicieuse; la musique est un art indépendant tirant de soi-même ses moyens d'expression; or les plus énergiques sont précisément ceux que lui fournit le développement, l'évolution d'un motif. Pour n'en citer qu'un exemple, la plus grande beauté du chœur infernal d'*Orphée* ne vient-elle pas de cette transformation du thème, dont le rythme et l'harmonie s'apaisent à mesure qu'opère le charme? Le même procédé avait son emploi tout trouvé dans la tempête d'*Iphigénie en Tauride;* quand l'orage s'éloigne, il est naturel que la prière des prêtresses perde peu à peu son accent suppliant. Mais, le poète n'ayant pas indiqué la nuance, le musicien s'en abstient : à ce moment, il n'exprime plus sa pensée propre, mais celle du librettiste; il a cessé de s'inspirer directement de la nature, il n'est que le traducteur d'une traduction.

Encore si cette subordination du musicien au poète profitait à l'intérêt dramatique! mais ici comme toujours, la théorie des gluckistes va directement à l'encontre de l'objectif de Gluck. L'opéra, qui ne comporte pas les intrigues compliquées, l'opéra, où presque toujours l'action peut remplacer avantageusement le dialogue, n'a besoin du récitatif que pour lier les scènes et non pour conduire

le drame. Écoutons là-dessus le seul, peut-être, des écrivains du XVIIIe siècle qui n'ait pas déraisonné en parlant musique. Chabanon, à qui l'esthétique allemande est redevable de tant d'aperçus ingénieux, a donné sur la question cette page excellente et trop peu connue : « Nous reconnaissons sans peine que, dans le récitatif, les intonations ont quelquefois une convenance heureuse avec les paroles. Tel est le chant de Clytemnestre : « Ah! je succombe à ma douleur mortelle! » Cette phrase, chantée convenablement au sens des paroles, fait descendre la voix par des cordes douces et sensibles et avec une sorte d'affaissement douloureux. Mais est-on assuré que ce même chant, rendu avec moins de langueur, rejetât des mots qui porteraient un sens différent et peut-être contraire? Les tournures du récitatif semblent infiniment bornées; on répète souvent les mêmes. Il n'est point d'auditeur attentif qui n'ait dû s'en apercevoir, et de compositeur de bonne foi qui n'ait dû s'en rendre un compte affligeant... Le sens des mots jette un autre reflet sur les sons, et, dans ce point comme en beaucoup d'autres, l'esprit modifie le jugement des sens. Toute scène vraiment intéressante, quelque récitatif qu'on y mette, attachera le spectateur, si l'exécution en est confiée à des acteurs habiles, tant l'accent, le geste et le visage du déclamateur suppléent à ce qui n'est pas écrit... C'est dans les détails de la musique, plus encore que dans les intonations du récitatif, qu'il faut chercher la cause de ces grands effets que nous avons sentis. » Il est impossible de mieux répondre à ces esprits bornés, qui sous couleur de rendre la musique plus expressive, la réduisaient à sa plus simple expression.

La querelle des Bouffons n'avait été qu'un malentendu entre la musique et la littérature; celle des gluckistes fut l'invasion de la littérature dans la musique. Si le maître avait suivi jusqu'au bout ses disciples, et qu'il eût partout fait école, le drame lyrique était perdu. Par bonheur, il y a pour les artistes de génie une providence spéciale qui les retient au bord de l'abîme. Au moment même où la préoccupation de conformer la déclamation aux paroles entraîne Gluck à rompre le fil mélodique, l'instinct lui suggère de transporter la mélodie à l'orchestre, pour laisser à la déclamation toute liberté. Le principal intérêt de la partition d'*Armide* est dans l'emploi constant de ce procédé; — je parle, bien entendu, des parties originales de cet opéra composite. Les longues tenues, les accords plaqués, les insipides trémolos sont presque partout remplacés par des figures d'accompagnement, par des phrases instrumentales d'un dessin constant, qui tantôt persistent tout le long du morceau, comme dans le duo d'Armide et d'Hidraot, tantôt reparaissent de

distance en distance, comme dans le monologue : « Enfin il est dans ma puissance. » Plus caractéristique encore est l'air de Renaud au deuxième acte, — un véritable andante symphonique sur lequel la voix brode de délicates arabesques. Partout, dans les passages de déclamation comme dans les airs mêmes, c'est l'orchestre qui forme la trame et maintient la consistance. Ce n'est là qu'un expédient, sans doute, et dont l'usage habituel aurait, à la longue, l'inconvénient de déplacer l'intérêt : tel quel, il supplée dans une certaine mesure à ce que l'inexpérience du contre-point ne permet pas au compositeur de réaliser par les ressources du style figuré ; mais il ne suffirait pas à corriger les autres défauts du système. Gluck le comprit probablement; toujours est-il qu'il l'abandonna presque aussitôt. L'accompagnement des récitatifs d'*Iphigénie en Tauride* n'offre plus aucun dessin suivi; le songe et la tempête du premier acte, la grande scène du quatrième ne sont soutenus que par la persistance d'un même rythme à l'orchestre. Sans les airs, plus nombreux peut-être dans cette partition que dans aucune autre de Gluck, l'œuvre musicale croulerait de toutes parts. En plein opéra français, à l'apogée de sa troisième manière, c'est encore et seulement par ce dernier reste de tradition italienne que Gluck est demeuré musicien.

V.

Musicien de grande race, certes, mais non pas de race pure; telle est la conclusion qui se dessine, à mesure qu'on pénètre dans le secret travail de sa pensée. Avec son éducation tronquée et ses hautes facultés musicales, entouré comme il l'était à Vienne des plus grands maîtres du moment, et devant sentir nécessairement son infériorité, deux partis lui restaient : compléter ses études techniques, ou se chercher un point d'appui en dehors de son art. Il choisit le dernier. Quel musicien n'a pas fait ce beau rêve, de traduire dans la langue des sons les plus intimes mouvemens de l'âme? Gluck, homme de théâtre, devina qu'il y avait là pour l'opéra des destinées nouvelles, et pour lui-même de la gloire à conquérir; par la peinture des sentimens, il se rattachait à l'évolution de son époque vers la musique expressive; en introduisant le « sujet » dans la musique, il détournait l'attention de sa facture; on n'allait plus se préoccuper de la couleur et du dessin, mais seulement de la ressemblance et du rendu. Ce fut son coup de maître d'avoir deviné ce que, dans le drame musical, la poésie lui offrait de ressources pour remédier au vague

de l'expression ; son tort fut de trop compter sur elle et de lui laisser le premier rôle. A certain moment de sa carrière, Gluck n'est proprement qu'un littérateur doublé d'un musicien : littérateur de l'école de Gottsched, musicien chez qui la pensée a plus d'essor que la main n'a de ressources. Ses facultés maîtresses, l'imagination, la sensibilité, sont inclinées à une conception purement littéraire de l'opéra ; l'instinct musical fait à peine contrepoids, pendant que la volonté travaille à maintenir l'équilibre. Des deux hommes qui sont en lui, c'est l'artiste qui est aux ordres du poète. Le résultat de ce dualisme, on le devine : des scènes superbes quand le poète et l'artiste tombent d'accord, de cruels tiraillemens quand ils cessent de s'entendre, d'heureuses inconséquences quand le sentiment l'emporte sur la réflexion, la sécheresse et l'ennui quand l'esprit de système prend le dessus, et malgré tout, dans l'ensemble, une œuvre inégale et vigoureuse qui s'impose à distance par sa masse, et se défend de près par des beautés de premier ordre. Ainsi s'expliqueront, peut-être, les contradictions que nous avons rencontrées à chaque pas : le suffrage des littérateurs, la réserve des musiciens, la froideur de l'Allemagne, l'enthousiasme du public français et le désarroi de l'opinion. Elle prit Gluck pour un praticien consommé et Piccinni pour un homme de pur sentiment instinctif ; elle attribua la victoire de l'Allemand sur son rival à la supériorité de sa méthode, au lieu d'en tirer simplement cette conclusion que le talent n'est pas de force à lutter contre le génie. Admirons ce génie qui a défendu Gluck contre son propre système ; passons-lui, — car il a les défauts de tous deux, — ce qu'on pardonne à Corneille et à Shakspeare, l'extrême tension et les faiblesses du style ; n'oublions pas, d'ailleurs, qu'au théâtre ces défauts sont moins sensibles, comme, dans le décor une fois en place, les tons criards se fondent, les fautes de dessin s'atténuent ; enfin, et s'il faut quelque chose de plus pour nous réconcilier avec lui, revenons à ces pages immortelles de pure musique, qui ne doivent à la mise en scène que ce qu'ajoute le cadre au tableau : l'adieu d'Iphigénie, le monologue de Renaud, les airs de Pâris et surtout le merveilleux second acte d'*Orphée*. Mais gardons-nous de proposer Gluck en exemple ; gardons-le lui-même des comparaisons et des parallèles ; laissons-le trôner à l'écart sur la cime escarpée où il a choisi sa place, loin du royaume de Sébastien Bach et de Mozart.

RENÉ DE RECY.

LA

LÉGENDE DE CASPAR HAUSER

L'an de grâce 1838, MM. d'Ennery et Anicet Bourgeois faisaient représenter à l'Ambigu un drame intitulé : *Gaspard Hauser*. La même année, on jouait à la Gaîté *le Pauvre Idiot, ou le Souterrain d'Elberg*, et le pauvre idiot était encore Gaspard ou Caspar Hauser. Il était mort depuis cinq ans et les âmes sensibles continuaient de s'intéresser à cet énigmatique personnage. Il avait rempli le monde de son nom et du bruit de sa mystérieuse aventure; on l'avait surnommé l'enfant de l'Europe. Aujourd'hui nous l'avons presque oublié; mais les Allemands n'ont pas cessé de s'occuper de lui, de chercher le mot d'une énigme qui a fait couler des flots d'encre et donné lieu à de violentes et injurieuses polémiques.

En 1872, le docteur Julius Meyer publiait « des communications authentiques sur Caspar Hauser, » et s'attirait une vive riposte du professeur Daumer, qui publiait à son tour une nouvelle et savante étude sur l'enfant de l'Europe, « sur son innocence, ses souffrances et son origine. » Il y déclarait « que tout bon Allemand était tenu de croire à l'origine princière de Caspar Hauser, qu'on ne pouvait en douter sans faire preuve d'incrédulité rationaliste et satanique. » En 1882, paraissait à Ratisbonne une brochure anonyme destinée à démontrer une fois de plus à l'univers que Caspar était le fils de la grande-duchesse Stéphanie et l'héritier légitime du grand-

duché de Bade (1). Quelques années auparavant, l'empereur Guillaume avait déterminé le grand-duc son gendre à fermer la bouche aux calomniateurs en publiant quelques documens conservés dans les archives de Carlsruhe. Mais l'auteur anonyme prétendait avoir puisé les siens dans d'importans papiers laissés par une personne très haut placée, qui n'était autre que la grande-duchesse Stéphanie elle-même. Fort d'un tel témoignage, il avait entrepris de percer à jour un secret trop longtemps gardé et les mystères d'une ténébreuse et scélérate intrigue.

L'anonyme savait écrire, il savait conter, et nous avons lu dans le temps son opuscule avec autant d'intérêt que de défiance. Saisi de l'affaire, le tribunal de Ratisbonne fit justice du narrateur et de son récit, en déclarant que la fameuse brochure avait été compilée dans des publications antérieures, dénuées de toute autorité, et qu'elle fourmillait d'allégations inexactes ou mensongères, plus d'une fois démenties. L'éditeur, qui en appela, fut condamné aux frais et à retirer son livre du commerce. Une histoire critique, complète et sérieuse du soi-disant idiot de Nuremberg manquait encore; M. Antonius von der Linde vient de l'écrire, et il ne s'est pas piqué d'être bref. Composer deux gros volumes in-octavo pour prouver que Caspar Hauser était un imposteur, c'est peut-être abuser de l'écriture. Mais les deux volumes de M. von der Linde intéresseront quiconque aime à savoir comment les légendes se forment, comment elles se propagent, comment elles s'imposent à l'humaine badauderie, pour qui le merveilleux a d'autant plus de charme qu'il a moins de vraisemblance (2).

Le 26 mai 1828, arrivait à Nuremberg un gros garçon de seize à dix-huit ans, court de taille, rustique d'apparence, aux cheveux châtain clair, aux yeux gris, à la barbe naissante, coiffé d'un grand chapeau de feutre, vêtu d'une jaquette de gros drap gris sombre, d'une culotte de la même étoffe, chaussé de bas bleus et de demi-bottes garnies de clous. Il était muni d'une lettre adressée à M. Frédéric de Wessenig, chef d'escadron au 6e régiment de cavalerie légère. Cette lettre sans signature disait à peu près ceci : « Je vous envoie un enfant qui voudrait servir dans les chevau-légers comme son père. Il m'a été remis par sa mère le 7 octobre 1812. Je suis un pauvre journalier, chargé de famille. Je l'ai élevé dans la religion chrétienne, et je ne l'ai jamais laissé sortir de chez moi, en sorte qu'âme au monde ne sait où il a vécu jusqu'à ce jour. Ne l'interrogez pas à ce sujet, il ne pourrait vous répondre. Pour mieux le dérouter, je l'ai conduit de nuit

(1) *Kaspar Hauser, seine Lebensgeschichte und der Nachweis seiner fürstlichen Herkunft, aus nunmehr zur Veröffentlichung bestimmten Papieren einer hohen Person.* Regensburg, 1882.

(2) *Kaspar Hauser, eine neugeschichtliche Legende,* von Antonius von der Linde, 2 vol. in-8°. Wiesbaden, 1887.

jusqu'à Neumark. Il n'a pas un sou. Si vous ne voulez pas le garder, assommez-le ou pendez-le à la cheminée. » Cette lettre en renfermait une autre, censée plus vieille de seize ans, mais écrite avec la même encre, avec la même orthographe, sur un papier tout semblable et, selon toute apparence, par la même main. Cette seconde lettre disait en substance : « L'enfant est baptisé, il s'appelle Caspar. Quand il aura dix-sept ans, envoyez-le à Nuremberg, au régiment de cavalerie légère. Il est né le 30 avril 1812. Je suis une pauvre fille, je ne peux le nourrir et son père est mort. »

M. de Wessenig interrogea le jeune homme et n'en put rien tirer : il ne savait ni qui il était ni d'où il venait. Cette prodigieuse ignorance parut suspecte au chef d'escadron, qui remit les deux lettres au commissaire de police, en le priant d'aviser. La police considéra tout d'abord Caspar comme un vagabond, il fut mis sous clé. Trois points semblaient établis : il était né le 30 avril 1812, il était le bâtard d'une pauvre fille et d'un chevau-léger, et, comme l'indiquait son dialecte, il était né dans quelque district de la Bavière limitrophe de la Bohême. Au surplus, il avait quelque chose à cacher; il avait dû commettre quelque délit ou quelque fredaine qu'il se souciait peu de confesser à la police, et il s'appliquait à faire perdre sa piste. Quand il vit qu'au lieu de l'enrôler dans la cavalerie légère, on le conduisait en prison, il redoubla d'attention sur lui-même et se fit encore plus simple d'esprit, plus jocrisse qu'il ne l'était. « Si l'on eût recouru aux moyens qu'indiquait le bon sens, dit fort justement M. von der Linde, on eût bientôt éclairci cette affaire; mais on n'eut garde de chercher sur terre, on chercha dans les nuages. »

Cependant le bruit s'était répandu dans Nuremberg que la police venait d'incarcérer un être bizarre, extraordinaire, étrange, qui à toutes les questions qu'on ne cessait de lui adresser répondait : « Je ne sais pas. » Cet innocent devint l'objet d'une vive curiosité, et, bientôt après, d'une tendre compassion. On demandait à le voir, on l'examinait des pieds à la tête, on cherchait à le faire parler. Nuremberg avait alors pour premier bourgmestre un homme fort respectable, d'un cœur excellent et d'une bonne foi facile à surprendre. Il se mit en rapport avec Caspar Hauser, et ce taciturne se décida à raconter beaucoup de choses qu'on lui avait, disait-il, sévèrement interdit de révéler. Dès sa plus tendre enfance, il avait vécu enfermé dans un étroit caveau, percé de deux petites fenêtres qui n'y laissaient pénétrer qu'un jour incertain et blafard. Il y était demeuré de longues années, se traînant sur la terre battue, sans jamais voir le ciel, le soleil et la lune, sans entendre une voix humaine, le chant d'un oiseau, le cri d'un animal ou le bruit d'un pas. On lui apportait sa pitance pendant son sommeil; en se réveillant, il apercevait près de sa paillasse

un quignon de pain noir et une cruche d'eau. Il n'avait pour compagnons de captivité que quelques jouets en bois.

Un matin, il avait vu sa porte s'ouvrir et un homme de taille moyenne, assez pauvrement vêtu, lui avait annoncé qu'un jour il connaîtrait son père, que sa destinée était de devenir cavalier comme lui, mais qu'au préalable il devait apprendre à lire, à écrire et à compter. Tous les cinq jours, l'inconnu reparaissait pour lui montrer l'alphabet. Une nuit enfin, ce même inconnu l'avait pris sur son dos, l'avait emporté hors du caveau, l'avait habillé, lui avait appris à marcher. On avait cheminé ensemble durant plusieurs jours et plusieurs nuits, après quoi « l'homme noir » avait remis à Caspar les deux lettres, en lui donnant ses dernières instructions, et avait disparu comme un songe.

Le bourgmestre se chargea lui-même de raconter à l'Allemagne cette étonnante histoire, et toute l'Allemagne s'en émut. A la vérité, quelques esprits forts refusaient d'y ajouter foi. Ils alléguaient que Caspar Hauser ne ressemblait guère à un jeune homme séquestré, pendant de longues années, dans un étroit et obscur caveau, qu'il n'en avait ni le teint ni le visage, ni l'allure. Il avait un air de santé, le corps bien constitué et la libre disposition de tous ses membres. Était-il vraisemblable, d'ailleurs, que ce prisonnier, qui ne s'était jamais servi de ses jambes, eût accompli une marche de plusieurs jours et de plusieurs nuits sans que la plante de ses pieds portât la marque d'aucune ampoule, de la moindre écorchure?

On croyait remarquer aussi de frappantes contradictions entre ses nouvelles façons de parler et d'agir et l'attitude qu'il avait eue dans les premiers jours. Il était arrivé à Nuremberg chaussé de bottes trop étroites, qui pourtant ne l'empêchaient pas d'aller et de venir avec aisance. On lui en donna d'autres plus larges; il feignit, en les mettant, d'éprouver l'embarras d'un singe qu'on obligerait à se chausser pour la première fois; il ne pouvait ni se tenir debout ni faire un pas. Lorsqu'il s'était présenté chez M. de Wessenig, il avait fait au chef d'escadron l'effet d'un gros lourdaud, assez court d'esprit, mais encore plus sournois que sot. Depuis qu'il s'était décidé à raconter l'histoire du caveau, il affectait des ignorances, des ébahissemens à propos de tout. Le soleil et la lune étaient pour lui de nouvelles connaissances avec lesquelles il avait peine à se familiariser, et la lumière l'incommodait. Il semblait persuadé que les fleurs et les feuilles des arbres avaient été fabriquées par la main des hommes; il disait dans son patois : « Que de temps cela doit leur prendre! A quoi bon se donner tant de mal ? » Il parlait de lui à la troisième personne, il causait avec le pain qu'il mangeait et avec un poêle dont la couleur l'attirait. La première fois qu'il vit une bougie allumée, il demanda qu'on lui

en donnât la flamme, qu'on lui permît de l'emporter pour en orner un cheval de bois sur lequel il aimait à se balancer et qui, prétendait-il, le mordait de temps à autre. Tout cela semblait suspect aux gens avisés ou réfléchis, mais leurs doutes paraissaient impies aux croyans. On avait décidé que la merveilleuse histoire était vraie, et tout Nuremberg y croyait. Il y a des épidémies morales et des temps où rien n'est moins commun que le sens commun.

Caspar Hauser, devenu l'enfant adoptif de toute une ville, n'était plus en prison. Après avoir été recueilli par la famille du geôlier Hiltel, il avait logé chez le professeur Daumer, qui le tenait pour un prodige, puis dans la maison du conseiller municipal Biberbach. Sa renommée s'était répandue partout. On s'occupait de son aventure jusque dans les cours et les chancelleries. On s'épuisait en conjectures pour découvrir ses parens, pour scruter le mystère de sa longue séquestration. On lui faisait raconter ses rêves dans l'espérance d'en tirer quelque lumière. De grands personnages passaient tout exprès par Nuremberg pour le voir et l'interroger. Le comte Stanhope le prit en si vive affection qu'il voulut se charger de son avenir. On lui avait donné des maîtres, on s'efforçait de le dégrossir, de le façonner; on tâchait de lui apprendre le latin. Il l'étudiait depuis des années qu'il écrivait encore : « *Veræ et certæ hos nutios sunt,* » ce qui voulait dire sans doute : « Ces nouvelles sont vraies et certaines. » Paresseux, engourdi comme une marmotte, il se plaignait qu'on lui desséchât l'esprit dans l'étude de tous ces fatras. Son seul goût marqué était pour l'équitation, où il excellait. Il montrait, du reste, peu de reconnaissance des soins et des devoirs qu'on lui rendait. Il avait l'âme basse et grossière, le cœur dur, ingrat, et son insupportable vanité, imprudemment choyée, croissait de jour en jour. Les femmes raffolaient de lui, le comblaient de grâces et de présens, lui contaient des douceurs; on eût dit Titania caressant Bottom et sa tête d'âne. « O Caspar! s'écriait l'une, que tes petites oreilles sont charmantes! « Une autre s'offrait à lui chausser ses éperons. Plusieurs étaient sérieusement éprises de ce butor; dans le cœur d'une Allemande, la pitié s'échauffe, fermente et se convertit bien vite en amour.

Un incident, qui fit beaucoup de bruit, acheva de démontrer aux gens de bonne volonté que Caspar Hauser était un jeune homme de haute lignée et que ses persécuteurs inconnus avaient un grand intérêt à le faire disparaître. Le 17 octobre 1829, pendant qu'il logeait chez le professeur Daumer, il fut surpris dans le cabinet d'aisance par *un homme noir*, qui le frappa au front avec un instrument tranchant et s'éloigna en disant : « Tu mourras avant d'avoir quitté Nuremberg. » Caspar avait reconnu dans cet homme noir celui qui l'avait tiré de son caveau et qui voulait sans doute le punir d'avoir rompu le silence et révélé son

histoire à un bourgmestre bavard. Cet homme noir n'avait été vu que de Caspar; après avoir frappé le jeune homme, il s'était évanoui dans l'air comme une fumée. On multiplia les recherches, les enquêtes pour retrouver ses traces; point de nouvelles. Mais, de ce jour, on s'occupa de protéger l'enfant de l'Europe contre les assassins qui le guettaient; il ne sortait plus qu'escorté de deux gardiens attachés à ses pas.

On se relâcha peu à peu de ces précautions et, à quelque temps de là, Caspar quitta Nuremberg pour s'établir à Ansbach par les soins et aux frais du comte Stanhope. Il devint le pensionnaire du maître d'école Meyer, à qui il causait beaucoup de tracas et de chagrins. Le 14 décembre 1833, comme il se promenait seul dans le jardin public, il fut accosté par un second homme noir qui lui présenta une bourse et, pendant qu'il la prenait, il reçut au côté gauche un grand coup de stylet. La bourse contenait un billet écrit en caractères renversés et ainsi conçu : « Hauser pourra vous dire exactement l'air que j'ai et d'où je suis. Pour lui épargner cette peine, je veux vous le dire moi-même. J'arrive de la frontière de la Bavière. Je vous dirai aussi mon nom : M. L. Ö. » Ce second assassin fut aussi introuvable que l'autre. Malheureusement la blessure était plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord et, le 17 décembre, Caspar expirait après s'être écrié : « Ah ! Dieu ! ah ! Dieu ! faut-il crever ainsi dans la honte et dans l'opprobre ! »

Il y avait alors à Berlin un conseiller de police, nommé Merker, logicien très méthodique, très exact, dont la sagacité se laissait difficilement tromper. Frappé de toutes les invraisemblances accumulées dans les récits de Caspar Hauser, il en avait tiré cette conclusion : « Ou il faut croire aux miracles, ou Caspar est un imposteur. » — « On dira un jour, dans un cours d'histoire universelle, écrivait-il, qu'un jeune homme apparut un soir dans une ville d'Allemagne comme s'il tombait d'une étoile; mais le ciel n'était pas sa patrie, il sortait d'un cachot souterrain et voyait, pour la première fois, la lumière du jour. Un mystérieux inconnu l'avait tiré de son trou, et cet inconnu était à la fois son geôlier, son maître, son instituteur, son libérateur et l'homme chargé de l'assassiner. La police de la ville de Nuremberg trouva du louche dans cette histoire et regarda l'enfant miraculeux comme un vagabond très ordinaire ; mais bientôt on se ravisa. On écrivit des livres et force articles de journaux. L'être extraordinaire devint l'objet de profondes recherches scientifiques. Sa salive, ses urines, ses évacuations furent savamment analysées; on étudia, on commenta comme des affaires d'état toutes ses façons d'agir et ses moindres éternuemens. Quiconque se hasardait à exprimer un doute était honni, conspué, et un événement miraculeux était doctement expliqué par d'autres événemens plus miraculeux encore. »

Ce qui confirmait Merker dans sa défiance et son scepticisme, c'est

que toutes les personnes qui avaient pratiqué Caspar Hauser l'avaient surpris une fois ou l'autre en flagrant délit de mensonge. Mme Biberbach écrivait, le 19 février 1832 : « Que d'heures amères nous a fait passer cet enfant! que de chagrins et de dégoûts il nous a causés par son manque absolu de véracité! Quand on le prenait sur le fait, il affectait le repentir, promettait de se corriger, et nous recommencions à l'aimer; mais le démon du mensonge avait si bien pris possession de lui qu'il retombait sans cesse dans son péché et s'enfonçait de plus en plus dans son vice. Du jour où il se vit démasqué, son cœur s'éloigna de nous. » Le comte Stanhope, qui l'avait aimé comme un père, commençait à se refroidir, à se défier. Après avoir rêvé pour lui la plus brillante carrière, revenu de ses illusions, il ne songeait plus qu'à lui trouver un emploi dans quelque grande écurie. Merker en inférait que l'enfant miraculeux, se sentant déchoir de ses hautes espérances, inquiet sur son avenir, avait éprouvé le besoin de ramener ses bienfaiteurs, de raffermir leur foi chancelante par une nouvelle comédie, qu'une fois encore il avait évoqué le fantôme de l'homme noir auquel le comte Stanhope ne croyait plus qu'à moitié, que l'assassin de Caspar Hauser était Caspar lui-même, qu'il s'était frappé d'un stylet, mais qu'il avait frappé trop fort, qu'il était la victime de sa maladresse, que sa mort était un suicide involontaire.

Les badauds raisonnèrent tout autrement que le méfiant et sagace conseiller de police. Ils crurent plus que jamais à l'homme noir et à la noble origine de Caspar Hauser. Ils avaient fait de lui tour à tour un fils de curé de village ou de chanoine ou d'évêque, ou de baron, ou de comte ou de magnat hongrois. Ils tinrent désormais pour certain qu'il était né dans un palais, que sa mère avait régné quelque part et que des collatéraux sans foi ni loi avaient ravi son héritage à l'enfant de l'Europe. Bientôt les soupçons se portèrent sur la maison de Bade et le grelot fut si bien attaché qu'aujourd'hui encore il tinte au moindre vent d'orage qui vient à souffler sur Carlsruhe.

Le margrave Charles-Frédéric, devenu grand-duc en 1806, s'était marié deux fois. Après la mort de la princesse Caroline de Hesse-Darmstadt, il avait conclu une union morganatique avec Mme Hochberg, comtesse de l'empire, née Geyer de Geyerberg. Il eut pour successeur son petit-fils Charles, lequel épousa Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, élevée par l'empereur Napoléon au rang de princesse impériale de France. Elle eut cinq enfans, dont deux fils, morts l'un peu de jours, l'autre peu de mois après sa naissance. Le premier, né le 29 septembre 1812, était décédé le 16 octobre de la même année; le second vécut du 1er mai 1816 au 8 mai 1817. Par la mort de ces deux princes, la succession passa à Louis Ier, oncle du grand-duc Charles, et, après lui, aux descendans du second lit, à la ligne morganatique

qui règne aujourd'hui à Carlsruhe. Il se trouva quelqu'un pour imaginer et pour affirmer que le prince né en 1812 n'était pas mort, que les gens intéressés à sa disparition l'avaient fait enlever en lui substituant un autre enfant qui n'avait pas tardé à succomber et que le gros garçon qui, le 26 mai 1828, s'était présenté, une lettre à la main, devant le chef d'escadron Frédéric de Wessenig, était le véritable grand-duc héritier de Bade, qu'on avait enfermé sous terre durant seize ans.

Cette légende, renouvelée de l'histoire de Cyrus, de Romulus et d'autres grands hommes, était dure à digérer. Les substitutions d'enfans souffrent quelques difficultés, surtout quand il s'agit d'un enfant royal ou presque royal, d'un héritier ardemment désiré, impatiemment attendu, qu'on couve des yeux. Le 4 octobre 1812, la grand'mère du petit prince, la margrave Amélie de Bade, écrivait en français à sa fille l'impératrice Élisabeth de Russie : « La femme de Charles est accouchée, le 29 septembre, d'un garçon énorme pour la taille de sa mère; aussi a-t-il coûté beaucoup de peines et de souffrances pour venir au monde; cet événement cause beaucoup de joie ici. » La grand'mère avait examiné de près l'enfant, car, le 11 octobre, elle écrit encore à sa fille : « Ici tout est dans la joie sur la naissance d'un héritier; ce qui me fait le plus de plaisir, c'est que je trouve qu'il me rappelle son père à pareille époque. » Hélas! l'allégresse fut courte. Le 18 octobre, à onze heures du matin, la margrave reprenait la plume « pour annoncer la mort du pauvre petit. » — « Il n'a vécu que dix-sept jours, d'une force et d'une santé qui faisait espérer pour sa conservation; il prit tout à coup *ein Stickfluss* avec des convulsions dans la tête... Charles en est très affecté, jamais il ne m'a paru aussi affligé; j'en suis peinée parce que cet enfant avait tant de ressemblance avec la famille de Bade! J'ai été obligée de l'annoncer hier matin à sa mère, qui ne se doutait de rien; personne ne voulait s'en charger. » Elle ajoutait le 25 octobre : « La mort de cet enfant qui m'intéressait par le rapport que je lui trouvais avec la famille de Bade, que j'ai vu expirer... et l'extrême douleur de Charles, tout cela m'a bouleversée. »

La grand'mère avait vu naître l'enfant, elle l'a vu mourir, et le père aussi était là, ainsi que la nourrice. Le corps fut examiné et ouvert en présence du ministre d'état de Berckheim et de neuf médecins. Personne ne s'est douté de la substitution. Faut-il admettre que tout le monde était dans le complot, la grand'mère aussi? Personne n'a osé le soutenir. On a prétendu jadis que l'homme au masque de fer était le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole, en 1683, à l'armée, qu'on enterra à sa place une bûche, à laquelle Louis XIV fit faire un service solennel.

Il est plus facile de croire à cette bûche qu'à la méprise d'une grand'-mère.

Un conte invraisemblable ne fait son chemin dans le monde qu'à la condition d'être patronné par un grand personnage qui a quelque intérêt à l'accréditer. Personne ne contribua plus à propager la légende de Caspar Hauser que le roi Louis Ier de Bavière, qui voulait peu de bien à ses voisins de l'ouest. Son père, Maximilien-Joseph, s'était promis d'annexer à ses états le palatinat badois, et avait conclu à cet effet, en 1815, un accord secret avec l'Autriche. On en veut toujours aux gens qu'on n'a pas réussi à dépouiller. Le roi Louis eût été bien aise de déconsidérer les descendans du second lit, qui étaient montés sur le trône en 1830, dans la personne du grand-duc Léopold Ier. L'occasion lui parut bonne de révoquer en doute la validité de leurs droits, d'insinuer à l'Europe qu'ils étaient arrivés au pouvoir par un abominable complot, que l'héritier légitime était le gros garçon qu'il avait recueilli dans sa bonne ville de Nuremberg. Pour lui plaire, il fallait avaler la légende les yeux fermés, la bouche toute grande ouverte ; les sceptiques, les chicaneurs le désobligeaient sensiblement.

Soit complaisance, soit amour du merveilleux, quelques personnes de haut parage inclinaient à croire au prince Caspar. Le peintre Greil avait fait son portrait au pastel ; il l'avait peint tel qu'il le voyait, c'est-à-dire comme un rustre peu avenant et de physionomie basse. Ce portrait fut gravé et le graveur transforma le rustre en un prince Charmant. La princesse royale de Prusse, qui ne connaissait que la gravure, écrivait, en 1832, à la reine Caroline de Bavière, sœur du grand-duc Charles : « Le portrait de ce pauvre jeune homme m'a vivement intéressée... Je ne sais si c'est l'effet de mon imagination frappée, mais il m'a semblé trouver quelque ressemblance entre les traits de Hauser et ceux de votre pauvre frère... Ce visage m'inquiétait comme un spectre. » Mais c'est la mère surtout, c'est la grande-duchesse Stéphanie qu'il importait de persuader, de gagner à la bonne cause. Très souffrante des suites d'une couche laborieuse, elle avait peu vu son enfant, elle ne l'avait pas vu mourir, et il est bien tentant pour une mère de croire que son fils n'est pas mort. On lui parlait souvent de Caspar Hauser, on l'engageait à le faire venir, dans l'espérance que le cœur lui dirait quelque chose. Elle secouait la tête, elle demeurait incrédule. Le célèbre jurisconsulte Mittermaier, professeur de droit à Heidelberg, eut avec elle un entretien à ce sujet. Elle lui déclara que l'enlèvement de son fils et la substitution d'un autre enfant était « une pure impossibilité. » — « Ma mère, écrivait la duchesse d'Hamilton, n'a jamais cru un mot de cette histoire. Que le roi Louis ait cherché à la persuader, c'est une autre affaire. Quant à moi, j'ai toujours répondu que je m'en tenais au jugement de ma

mère, qui a souvent dit, comme la vieille margrave : « C'est impossible ! »

Mais le roi Louis avait pour complices tous les mécontens du grand-duché. Tel fermier de jeux, qui se plaignait d'un déni de justice, tel solliciteur éconduit vengeait son injure en disant : « Caspar Hauser vous devenait incommode, vous l'avez fait assassiner. » On donnait audacieusement le nom du mystérieux personnage qui avait conduit cette affaire et on accusait le comte Stanhope d'avoir été l'entremetteur du crime. S'agissait-il de fournir des preuves, on battait la campagne. De temps à autre, quelque habile homme, en quête d'argent, mandait à la cour de Carlsruhe qu'il était en possession de papiers secrets où la tragique aventure était contée de point en point. Il demandait une forte somme, on ne lui donnait rien, il publiait ses papiers, et les gens qui avaient du flair et de la lecture reconnaissaient dans son opuscule des chapitres entiers de vieux factums, tombés dans l'oubli, et des scènes tirées d'un roman de Seybold que personne ne lisait plus. Telle est, selon M. von der Linde, l'histoire de la fameuse brochure de 1882, dont le tribunal de Ratisbonne a fait justice.

Merker avait réduit la question à ces termes : nous ne savons rien sur Caspar Hauser que ce qu'il lui a plu de nous dire lui-même, et personne n'a passé huit jours avec lui sans le surprendre plus d'une fois à mentir. Quelle créance mérite une légende fondée sur le témoignage d'un fieffé menteur ? — Mais, objectaient les croyans, est-il possible d'admettre qu'un jeune homme d'esprit inculte et très court ait possédé le génie d'invention, et qu'il ait soutenu son imposture jusqu'au bout, sans jamais se trahir, sans jamais sortir de son rôle ? — A cela les incrédules répondaient qu'on s'était bénévolement appliqué à lui faciliter sa tâche, qu'on lui avait ouvert les chemins, qu'il n'avait pas eu la peine de les frayer. Quelqu'un a dit qu'en France le premier jour est pour l'engouement, le second pour la critique, le troisième pour l'indifférence. Les engouemens des bourgeois de Nuremberg sont, paraît-il, plus durables que les nôtres : le jour de la critique et de l'indifférence n'est jamais venu pour Caspar Hauser.

Il y a deux sortes de ruses. L'une, qui a quelquefois du génie, concerte, combine d'avance un grand plan, y conforme toute sa conduite et prépare de loin à ses adversaires des pièges aussi imprévus qu'inévitables. C'est la ruse du prudent Ulysse et de tous les grands politiques. Caspar Hauser n'eut jamais que la ruse passive du caméléon qui change de couleur selon les objets qui l'entourent. Il s'accommodait aux circonstances, il se prêtait avec une complaisance infinie aux désirs et aux préjugés de ses bienfaiteurs, il exploitait leurs préventions et leurs crédulités candides. Le maître d'école Meyer l'a représenté comme un homme robuste de corps, adroit de ses mains et plus souple d'es-

prit qu'on ne le pensait, devinant assez vite à qui il avait affaire et réglant là-dessus sa contenance et son langage. Il était arrivé à Nuremberg sans autre intention que celle de devenir *Schwolisch* ou chevau-léger. Il trouva des gens disposés à croire qu'il était un héros de roman et la victime d'une noire conspiration. Il entra dans leur idée, il inventa l'histoire très enfantine du caveau. On le regardait comme un innocent, on parlait librement devant lui ; il faisait son profit de tout ce qu'il entendait et il fut tout ce qu'on voulait qu'il fût. L'habileté relative avec laquelle il joua son personnage s'expliquerait plus facilement encore si l'on admettait avec Merker qu'il s'était échappé de quelque cirque ambulant, où il avait acquis quelques lumières sur l'art de monter à cheval et le talent de composer son visage pour divertir les badauds dans les intermèdes. On assure que, dans les derniers mois de sa vie, il avait conçu le projet de faire son tour d'Europe, de s'en aller de ville en ville, se montrant pour de l'argent dans une baraque. Cette façon de gagner son pain lui souriait beaucoup plus que les emplois que lui proposait le comte Stanhope. C'était l'homme naturel qui reparaissait et triomphait du rôle appris : tôt ou tard il laisse passer le bout de l'oreille.

Les honnêtes gens qui s'étaient laissé prendre à l'histoire du caveau n'en voulurent jamais démordre ; elle fut pour eux jusqu'à la fin parole d'évangile. Il est dur de décroire et d'avouer qu'on a été dupe. On a vu à Paris un mathématicien de grand mérite tenir pour authentiques des lettres où Pascal enseignait l'attraction avant Newton et continuer de croire à ces lettres quand personne n'y croyait plus. On a vu en Prusse un illustre égyptologue recommander à l'Académie des sciences de Berlin comme un ouvrage d'un prix inestimable un manuscrit grec fabriqué par un faussaire, où il trouvait la confirmation de quelques-unes de ses conjectures les plus hasardeuses ; on eut bien de la peine à lui arracher l'aveu de son erreur. L'éminent criminaliste Anselme Feuerbach, qui joignait à une âme chaude, à une vive imagination le goût des raisonnemens subtils et l'art de déchiffrer le secret des cœurs, ne sut pas déchiffrer Caspar Hauser. Dès le premier jour, il l'avait considéré comme un miracle, et l'ayant dit une fois, il ne fallait pas lui demander de s'en dédire. « Ce cher enfant trouvé, écrivait-il à un ami en 1830, est depuis des années le principal objet de mes études, de mes recherches et de mes soins. Un habitant de Saturne tombant une nuit dans la ville impériale de Nuremberg ne serait pas enveloppé de plus de mystère. » Il finit par décider que Caspar était un prince badois, et jusqu'à sa mort, il fut avec le roi Louis le plus zélé champion de la légende.

De leur côté, les physiologistes et les moralistes, convaincus qu'un jeune homme qui avait passé seize années dans la solitude d'un caveau

pouvait fournir de précieux renseignemens sur les lois primordiales de la nature humaine, l'étudiaient avec une religieuse attention. Les uns croyaient découvrir en lui tous les symptômes « de l'homme animal, » et les notaient avec soin. D'autres, persuadés avec Rousseau que nous naissons bons et purs, que la société nous pervertit, s'extasiaient « devant la miraculeuse innocence de cet adolescent paradisiaque, image d'Adam avant la chute. » Un médecin homéopathe, le docteur Preu, découvrit que les dilutions infinitésimales produisaient sur cet être primitif des effets prodigieux ; il lui suffisait d'ouvrir sa trousse ou de déboucher un de ses petits flacons pour que le complaisant Caspar tombât en syncope, et Hahnemann, informé de l'événement, déclarait que l'enfant de l'Europe était la démonstration vivante de l'homéopathie et la confusion de ses ennemis. Ce même docteur Preu, posant en axiome « que dans un homme qui a passé sa jeunesse dans un souterrain le principe tellurique doit prévaloir sur le principe solaire, » employa des jours et des semaines à étudier l'action des métaux et des minéraux sur le système nerveux de Caspar. Il constata que le jaspe lui refroidissait le bras jusqu'au coude, que la calcédoine le congelait jusqu'à l'épaule. Caspar se prêtait obligeamment à ces expériences variées. On lui disait : « Tu dois sentir ceci, tu dois sentir cela. » Il répondait : « Je le sens. » Et le docteur Preu enregistrait précieusement ses observations et ses analyses, comme des documens dignes de passer à la postérité la plus éloignée. Que l'imposteur fût démasqué, homéopathes, moralistes, philosophes, théologiens, jurisconsultes eussent été couverts d'un ineffaçable ridicule. Quand ils montaient la garde autour de la légende, c'était leur amour-propre qu'ils protégeaient contre les rieurs.

M. von der Linde a surabondamment prouvé que Caspar Hauser n'était pas un grand-duc. Il ressort aussi de son livre que de tous les aventuriers qui se sont imposés quelque temps à l'attention du monde et l'ont contraint à apprendre leur nom, de tous les héros de contrebande frauduleusement célèbres, de tous les intrus de la renommée, Caspar fut le moins intéressant et le plus dénué de tout prestige comme de tout charme et de toute grâce. La plus grande marque de sagesse qu'il ait donnée fut de mourir à vingt ans. S'il avait vécu, on n'eût pas tardé à renvoyer à son tourne-broche ce Laridon que Feuerbach croyait de la race des Césars. Lui consacrer deux volumes in-octavo, c'est vraiment lui faire trop d'honneur.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

JULES SANDEAU.

Serait-ce donc vraiment une erreur de conduite, lorsque l'on fait métier d'écrire, que de cacher imprudemment sa vie? une sottise, que d'être modeste? une duperie que de confier à ses œuvres le soin de sa réputation littéraire? et la moitié du talent serait-elle enfin faite de charlatanisme? C'est l'importune question dont on ne pouvait se défendre en écoutant l'autre jour, 16 décembre, à l'Académie française, les discours de M. Léon Say, sénateur, et de M. Edmond Rousse, naguère encore bâtonnier de l'ordre des avocats. Eh oui! sans doute, l'un et l'autre, l'homme politique et l'avocat, ils louaient décemment Sandeau, spirituellement même, s'ils le veulent, et non pas toujours sans justesse; mais, comme l'on sentait que leur pensée à tous deux était loin, bien loin de là, loin des lettres et loin de l'art, plus loin encore de l'honnête et aimable romancier qui n'avait jamais été ni voulu être que romancier! Songeaient-ils seulement à rappeler que ce fut lui pourtant, Sandeau, qui triompha le premier des préjugés de l'Académie et de l'opinion contre le roman? lui qui ouvrit la brèche par où les Feuillet, depuis lors, et les Cherbuliez ont passé? Mais, en revanche, quelle place ils faisaient l'un et l'autre à About, puisqu'on le louait le

même jour, About, journaliste, publiciste, économiste, homme à projets, remueur d'affaires autant ou plus que romancier, et député, sénateur aussi lui, ministre, ambassadeur, tout ce que l'on eût voulu, — si d'autres qu'About l'eussent voulu. Et, à mesure que les discours avançaient vers leur fin, l'image de Sandeau, à peine indiquée, reculait, pâlissait, s'effaçait encore, et rentrait timidement dans cette ombre d'où l'on ne l'avait tirée une heure ou deux que pour la plus grande gloire d'About, de M. Léon Say et de M. Rousse. *I nunc;* allez maintenant, et croyez, ô romanciers, que vous laisserez après vous quelque chose de vous-même, et qu'entre deux plaidoiries ou deux discours d'affaires on se souciera de relire *Mademoiselle de la Seiglière* ou *la Maison de Penarvan!* En vérité, Sandeau n'avait-il pas mieux mérité que cela?

Ce n'est pas qu'à notre tour, pour le facile plaisir de contredire un ancien ministre et un ancien bâtonnier, nous voulions enfler ici la voix et surfaire Jules Sandeau. Dans ces intéressantes *Études littéraires sur le XIXe siècle* que nous signalions tout récemment aux lecteurs de la *Revue*, le nom même de Jules Sandeau ne se rencontrait point, et nous ne songions pas à nous en étonner; et si M. Émile Faguet avait seulement parlé de Sandeau comme de Balzac ou de George Sand, c'est justement alors que nous lui en aurions marqué quelque surprise. Il faut, en effet, observer les distances. Jules Sandeau n'a point exercé d'influence, ou si discrète et si faible qu'il ne vaut pas la peine d'en parler; non-seulement ses leçons, puisqu'il n'en a point donné, mais ses exemples, qui ne prêchaient point assez éloquemment, ni d'assez haut, ni rien d'assez nouveau, ne lui ont pas fait de disciples ou d'imitateurs; et l'on peut écrire sans lui l'histoire des idées littéraires au XIXe siècle, parce qu'il ne fut rien moins qu'un inventeur. Le nom de Jules Sandeau n'est attaché qu'à ses œuvres. Mais elles n'en valent pas moins pour cela... L'influence est une chose, la valeur des œuvres en est une autre; et la première n'emporte pas plus la seconde, que la seconde ne mesure la première. C'est ainsi qu'un Voltaire en son temps a exercé une bien autre influence, bien autrement profonde, bien autrement étendue qu'un Regnard ou qu'un Prévost; — et cependant, avec tout son génie, il n'a laissé ni un roman qui vaille *Manon Lescaut*, ni une comédie que l'on puisse comparer au *Légataire universel*. Et je n'irai pas jusqu'à dire que les longs et durables oublis soient l'habituelle rançon des grandes influences; mais il est assez fréquent que les petits chefs-d'œuvre survivent aux grandes influences; et ne serait-ce pas pour cela qu'on les appelle de petits chefs-d'œuvre, parce qu'ils survivent à de plus gros, mais surtout à de plus ambitieux? On ne saurait nier que nous en devions un ou deux à Sandeau.

N'étant pas inventeur, il était naturel, et même nécessaire, que sa veine ou inspiration fût rare et difficile. Je crois bien qu'il était paresseux, je l'ai du moins entendu dire, mais il l'était sans délices, et il convient donc de l'en plaindre plutôt que le lui reprocher. Une preuve assez claire de son infécondité, c'est de le voir lui-même se copier sans scrupule, reproduire, dans *Valcreuse*, une page entière de *Mademoiselle de Kèrouare*, par exemple, et dans *la Maison de Penarvan* une page entière de *Valcreuse*, à son tour. Une autre preuve encore, c'est que, dans la collection de la *Revue des Deux Mondes*, il est, je pense, le seul romancier dont les romans aient dû subir une interruption de publication : les lecteurs devaient pester contre lui, mais, lui, combien plus contre lui-même! D'ailleurs, je ne dis rien du petit nombre de personnages qu'il a su faire vivre, toujours un peu les mêmes, et, trop souvent, engagés dans une fable très simple, mais qui ne différait pas assez des précédentes. Cela lui a du moins servi, en y revenant avec conscience, avec amour, avec acharnement, à réaliser enfin deux ou trois figures inoubliables, d'une vérité singulière et d'une grande valeur historique, puisque c'est de quoi surtout nous savons gré,—pour quelque temps sans doute encore, — à nos romanciers. Quelques coins de la France, quelques traits de la société contemporaine, quelques *momens* du siècle, Sandeau les a presque mieux vus, plus habilement et mieux rendus que Balzac; et ce n'est pas peu dire.

Marianna, qui parut en 1839, est le premier roman de Sandeau qui ait fixé l'attention; et plusieurs bons juges y voient encore aujourd'hui son chef-d'œuvre. C'est une espèce de confession, comme tout le monde sait; et, pour cette raison, quand elle serait la seule, *Marianna* conservera toujours un réel intérêt: parce que Sandeau y en confesse d'autres en même temps que lui. Le portrait de Marianna, par exemple, vivra sans doute aussi longtemps que l'on se souviendra d'elle, et du bruit qu'elle a fait en passant dans le monde. « Élevée aux champs, qu'elle désertait pour la première fois, ses manières offraient un singulier mélange de hardiesse et de timidité; parfois même elles affectaient je ne sais quelle brusquerie pétulante qui venait d'une secrète inquiétude et d'une ardeur inoccupée. Familière et presque virile, son intimité était d'un facile accès; mais sa fière chasteté et son instinctive noblesse mêlaient au laisser-aller de toute sa personne des airs de vierge et de duchesse qui contrastaient d'une étrange façon avec son mépris des convenances et son ignorance du monde... Tout révélait en elle une nature luxuriante qui s'agitait impatiemment sous le poids de ses richesses inactives. On eût dit que la vie circulait, frémissante, entre les boucles de son épaisse et noire chevelure. On sentait comme un feu caché sous cette peau brune, fine et transparente. Son front net et pur disait bien que les orages de la passion n'avaient point grondé

sur cette noble tête; mais l'expression de ses yeux, brûlante, fatiguée, maladive, accusait des luttes intérieures terribles, incessantes, inavouées. » Il y a plusieurs portraits de Marianna dans le roman de Sandeau, mais celui-ci est le plus large, et, avec la marque du temps, de la plus belle touche. Je ne saurais oublier de signaler aussi de jolis, très jolis paysages, gracieux et poétiques, mais cependant réels, réellement vus, et tous ou presque tous rendus avec autant de discrétion que de justesse et de sincérité. Peintre habile, Sandeau n'a jamais abusé de la description, et il faut lui en savoir gré, parce qu'en effet il l'eût pu, s'il l'eût voulu.

Mais il y a autre chose encore dans *Marianna*, quelque chose de plus et de mieux. Et d'abord la peinture la plus ressemblante ou du moins la plus sincère que je sache, de cette façon forcenée d'aimer qui fut celle de toute la génération romantique. Tout le monde n'aime pas de la même manière, et chacun a la sienne; mais les romantiques ont aimé comme personne, avant eux, n'avait fait, ni depuis; et Sandeau, qui en avait souffert, y a su compatir. Certes, *Indiana*, *Valentine*, *Lélia* même et *Jacques* sont de curieuses peintures de l'amour romantique; cependant relisez-les, ni pour la justesse du trait, ni pour la profondeur de l'observation, ni pour la vérité de l'impression elles ne valent *Marianna*. George Sand, selon son instinct, n'a pris dans la réalité qu'un point de départ ou d'appui, qu'elle quitte aussitôt, pour en revenir au rêve intérieur de son imagination. Sandeau s'est contenté de rassembler ses souvenirs, de les éclairer les uns par les autres, et de mettre dans le récit cette logique, cette suite, cette gradation que ne donne point la réalité. C'est pourquoi *Marianna* est la fidèle image de ce mal d'amour romantique dont Flaubert, vingt ans plus tard, devait donner la caricature dans *Madame Bovary*. C'est en même temps aussi, puisque le mot est toujours à la mode, une belle étude psychologique, un beau cas de passion, savamment et impitoyablement démontré. Je rappelais tout à l'heure *Indiana*, *Valentine*, *Jacques*; comparez maintenant *le Lys dans la vallée*; c'est encore à Sandeau que la supériorité demeure, et le bonhomme, ainsi que nos jeunes gens l'appellent, a mieux vu que leur grand analyste. Oserai-je le dire, — et quoique l'autre jour encore j'entendisse vanter le charme séducteur de *Marianna*, — c'est un des beaux livres que l'on ait faits contre l'amour, et pour en inspirer, sans le vouloir peut-être, mais non pas toutefois sans y songer un peu, l'épouvante ou même le dégoût; un livre de l'espèce ou de la famille d'*Adolphe*, plus ironique et plus cruel au fond qu'il n'en a l'air. Quel chef-d'œuvre ce serait, s'il était écrit seulement d'un autre style, dans la langue algébrique de Stendhal, par exemple! Car, de même qu'il y avait en Sandeau un observateur plus subtil et plus pénétrant qu'on

ne veut bien le croire, il y avait un philosophe aussi, un philosophe sans prétentions, mais revenu d'assez loin, et désabusé de plus de choses que ne laissaient deviner son allure nonchalante et son œil pacifique, et qui savait juger l'amour et le reste à leur prix.

C'est bien le style, malheureusement, qui gâte *Marianna*, d'autant plus insoutenable qu'il est plus apprêté. Dans cette langue étrange, on ne fume pas une cigarette, « on brûle une pincée de maryland roulée dans du papier d'Espagne ; » les lampes ne *filent* point, mais « leur flamme franchit sa prison de verre ; » et les ennuis ou les remords, comme au XVIIIe siècle, s'y appellent toujours « les tristes enfans de l'expérience. » C'est la phraséologie de *Bélisaire* et du *Poème des Jardins*. Les dialogues ont de quoi nous étonner encore davantage. « Notre amour a donné toutes ses fleurs, dit le héros de l'aventure, tranchons-le dans le vif, avant qu'il rapporte des fruits trop amers. Réservons pour nos vieux ans un banc de mousse où nous pourrons nous retrouver amis, et échanger de tendres paroles ; préparons un champ sans ivraie à la fleur de nos souvenirs. » Et Marianna lui répond : « Ah ! sais-tu, malheureux, dans combien de remords et de larmes s'est roulé ce cœur navré, après sa chute ? Sais-tu les ombres vengeresses qui ont assailli ma solitude ? les voix accusatrices que m'a fait entendre le vent de la nuit ? T'ai-je offert de partager avec moi la colère du ciel ? Les cris de ma conscience ont-ils troublé ton repos ! » Et ce qui passe enfin tout, c'est quand Sandeau lui-même prend pour lui la parole : « Chacune de ses lettres fut une perle qu'elle détacha de son âme pour en parer le front de son amant ; » ou bien encore : « Elle ignorait combien la passion est ingénieuse à se caresser avec les verges destinées à la corriger ; » ou encore : « Il se forma bientôt des orages où les mots sillonnaient l'air et frappaient comme la foudre. On a beau les renier ensuite, ce sont des bombes qui dorment dans le sein où elles sont enfouies, et qui, tôt ou tard, éclatent, l'illuminent et le déchirent. » Il nous est déjà difficile, et je crains que dans quelque vingt ans il ne soit tout à fait impossible de lire quatre cents pages de ce style. Sandeau n'écrit pas ce qui s'appelle mal, mais trop bien au contraire, avec une préoccupation constante et malheureuse de l'effet littéraire. Il y a du précieux en lui, beaucoup de précieux ; on n'a jamais mieux équilibré sa phrase, on n'a jamais soutenu ses substantifs de plus harmonieux adjectifs, surtout on n'a jamais mieux suivi ses métaphores : c'est le calligraphe du romantisme.

La même préoccupation du « bien écrire » n'est pas plus visible dans *le Docteur Herbeau* que dans *Marianna*, mais elle y est plus agaçante, parce que Sandeau s'y essaie dans le genre pour lequel il était assurément le moins fait : celui de la plaisanterie. Les romantiques n'ont pas connu la bonne plaisanterie : ni Chateaubriand, ni Lamar-

tine, ni Vigny, ni Hugo, ni Balzac, ni George Sand. Mais je ne veux pas insister sur *le Docteur Herbeau*, que l'on ne lit plus guère, j'imagine, et qu'ainsi j'aurais l'air de me venger d'avoir dû relire. Sandeau n'avait pas encore trouvé sa vraie voie. Un heureux hasard la lui indiqua. Romantique repentant, il était demeuré romanesque, et s'il ne voulait plus de *passions* ni d'*orages*, cependant il lui fallait encore du rare et de l'exceptionnel. Pour en chercher, il quitta son Limousin, dans lequel il avait jusqu'alors encadré ses récits, et n'étant pas ami des longs voyages, il s'arrêta en Vendée. Il y trouvait un pays qui portait alors encore, en 1840, les marques de la guerre civile; des vieillards qui se souvenaient d'avoir suivi Charette et La Rochejacquelein, et, dans des châteaux en ruines, des mœurs pures, des convictions obstinées, des vaincus plus fiers que des vainqueurs. Il comprit que c'était là justement le cadre qui convenait à la nature de son imagination, que le Bocage était la contrée qu'il était né pour peindre; qu'à son goût du romanesque, et au besoin de l'héroïque, les guerres de Vendée lui présentaient l'occasion de mêler son goût de la réalité; qu'on s'était montré là, de 1793 à 1800 et même plus tard, en 1832, ardent et passionné dans une autre cause que celle de ses amours, comme nos romantiques; et c'est alors qu'il écrivit successivement *Mademoiselle de Kérouare*, *Valcreuse*, *Mademoiselle de La Seiglière*, et, plus tard enfin, son chef-d'œuvre peut-être : *la Maison de Penarvan*.

Il semble bien qu'à l'Académie française, l'autre jour, on en ait aperçu quelque chose. Du moins M. Léon Say, si je l'ai bien compris, a-t-il félicité Sandeau de ses bonnes intentions politiques, et l'a-t-il loué, depuis *Marianna*, d'avoir fait comme qui dirait du roman selon la charte. Ce serait une allégorie que *Mademoiselle de La Seiglière*, et un symbole que *Sacs et Parchemins*. Le marquis de la Seiglière refusait de donner sa fille à Bernard Stamply, mais le bonhomme Poirier jetait la sienne dans les bras du marquis de Presles : tout un programme à quatre. En France, depuis Richelieu, les hommes d'état ont leur façon à eux de comprendre et d'aimer les lettres. Mais, en réalité, l'honnête Sandeau n'y mit point, pour lui, tant de malice ni des intentions à si longue portée. Il vit seulement, comme tout le monde, qu'entre 1815 et 1850 les préjugés, alors encore vivaces, de l'ancien régime, se heurtaient tous les jours aux préjugés, plus récens mais non moins étroits, du nouveau. Sa bonne fortune voulut qu'il observât cette lutte précisément dans celle de nos provinces où l'ancien régime s'est le plus longtemps continué dans les mœurs, tellement qu'en cherchant bien, vous en découvririez encore de faibles vestiges. On lui montra le marquis de La Seiglière, on le présenta peut-être à Mlle Renée de Penarvan, ou plutôt à Mlle Armantine de Valcreuse. Et

comme ce spectacle intéressait vivement sa curiosité d'artiste, comme il sentait qu'il y avait là un *moment* fugitif du siècle à fixer en quelques traits, il s'empara bonnement du sujet qui passait, pour ainsi dire, à portée de son art. C'est ce que j'appelais tout à l'heure la valeur historique de deux ou trois au moins des romans de Jules Sandeau. Ne fût-ce qu'à titre de documens, comme le *Waverley* de Walter Scott, par exemple, ou son *Rob Roy*, *Mademoiselle de La Seiglière* et *la Maison de Penarvan* sont des récits assurés de vivre. Mais ils ont aussi d'autres qualités.

Si l'on veut se faire une juste idée du talent de Sandeau, c'est peut-être aujourd'hui *la Maison de Penarvan* qu'il faut lire. Je n'essaierai pas de l'analyser. Après trente ans, la valeur d'un roman, comme aussi bien d'un drame, est pour ainsi dire partout ailleurs que dans ce que l'analyse en peut exprimer. Rien ne vieillit comme une intrigue, parce rien ne dépend plus de la mode que le choix qu'on en fait. Comme elle a son jargon, chaque génération a ses fables, qu'elle impose à ses romanciers comme à ses auteurs dramatiques. Il y a donc dans *la Maison de Penarvan* toute une partie romanesque et sentimentale qui a aujourd'hui étrangement vieilli, mais quoi! n'y en a-t-il pas une aussi qui n'est plus jeune, dans *Valentine* ou dans *la Cousine Bette?* Ce qui est encore jeune et vivant dans le roman de Sandeau, ce sont les caractères, c'est le personnage de Mlle de Penarvan elle-même et de son cousin et mari, le marquis Paul de Penarvan. Celui-ci surtout est vraiment un chef-d'œuvre d'observation délicate et fine. Mais, allant plus loin, j'ajouterai qu'aucun romancier peut-être n'a mieux fait comprendre que Sandeau, dans le personnage de Mlle de Penarvan, ce que c'est que ce sentiment ou cette passion de l'honneur aristocratique dont son héroïne est l'incarnation. Car, de nous dire que cet honneur, comme une autre passion, sacrifierait tout à ses exigences ou à ses préjugés, ce n'est pas là le point; et j'en dirais bien autant. Mais il faut savoir nous intéresser nous-mêmes à ces préjugés, nous les faire trouver légitimes, puisqu'ils ont eu leurs raisons d'être, nous rendre complices de leurs plus cruelles exigences, et cela sans plaider, sans même, comme l'on dit, avoir l'air d'y toucher, par le seul progrès des événemens, par la seule nécessité des situations; et, dans *la Maison de Penarvan*, c'est ce que Sandeau a su faire. Il n'y était pas arrivé tout d'abord. *Mademoiselle de Kérouare* n'était qu'une esquisse, et une esquisse mal datée, de l'affaire de La Pénissière, au lieu de l'être du temps de la grande guerre. *Valcreuse* n'était qu'une transposition et une amplification de *Mademoiselle de Kérouare*. Mais, dans *la Maison de Penarvan*, tout concordait, tout s'accordait, tout était en sa place, et tout s'aidait à se faire valoir.

Il convient en effet d'ajouter que, comme du moment historique et

comme des personnages, Sandeau avait pris possession du pays. Dans la littérature contemporaine, où la description aura tenu tant de place, presque autant que dans la peinture, le Bocage vendéen appartient à Sandeau, comme à George Sand le Berri, ou plus près de nous, comme la Provence à l'auteur de *Numa Roumestan*, comme la Bretagne à l'auteur de *Mon Frère Yves* et de *Pêcheur d'Islande*. Ce n'est pas à dire que Sandeau ait procédé comme eux, ni non plus comme George Sand. S'il n'avait pas de la première la manière large, facile et poétique, cette abondance de mots et ce flux éloquent de style, il n'avait pas non plus de ceux qui l'ont suivi l'observation minutieuse, la notation précise, l'impression ou la vision intense. Même on ne peut pas dire qu'il s'attarde beaucoup à décrire; il indique, il dessine plutôt qu'il ne peint. Mais il n'est pas moins vrai que, chez lui, dans ses bons romans, dans ses romans vendéens, l'accord parfait des lieux avec les personnages et des situations extérieures avec les sentimens suscite aux yeux le paysage, de telle sorte qu'une ou deux touches, délicates ou fortes, suffisent alors pour en donner la sensation et, comme on dit, l'hallucination vraie. Et l'on peut, certes, en préférer d'autres, mais on peut aimer aussi cette façon de décrire, discrète et contenue, quoique non pas moins savante; on peut l'aimer; et on doit reconnaître qu'elle a contribué pour sa part à donner aux petits chefs-d'œuvre de Sandeau la perfection de leur genre.

C'était en 1857 qu'il avait écrit *la Maison de Penarvan*, et, jugeant apparemment qu'il avait assez fait pour sa gloire en conquérant lui seul toute une grande province, il se reposa. Car je ne saurais goûter beaucoup ses derniers récits : *un Début dans la magistrature*, *le Château de Montsabrey*, *le Colonel Évrard*, *Jean de Thommeray*, quelques autres encore. Disons seulement des deux derniers qu'ils sont assez émouvans. Le don précieux de l'émotion, si rare de nos jours, Sandeau l'a eu et, jusque dans *Jean de Thommeray*, on le retrouve encore. Mais on peut prendre occasion du *Colonel Évrard*, une courte nouvelle, qui serait assez insignifiante si Sandeau n'en était l'auteur, pour achever de préciser quelques traits de sa physionomie. Les œuvres, en effet, ne sont pas seulement ce qu'elles sont, mais elles servent encore à s'éclairer les unes les autres, et souvent la moins connue, la moins digne de l'être, n'est pourtant pas la moins révélatrice ou la moins significative. C'est un peu le cas du *Colonel Évrard* pour l'auteur de *la Maison de Penarvan* et de *Marianna*. Volontairement ou involontairement, Sandeau y a mis son secret, il l'y a laissé passer du moins, et peut-être ce secret n'est-il pas celui que l'on croit.

Sous la placidité de son apparence et en dépit de sa bonhomie, j'oserai donc dire qu'il avait le goût du grand et de l'héroïque. Pierre Corneille l'a bien eu, qui était un autre *bonhomme*. Coups d'épée, grands

dénoûmens, morts glorieuses, nobles et simples sacrifices, Sandeau évidemment a rêvé de tout cela, et ses romans en sont pleins. Son procédé familier, dans *Mademoiselle de Kérouare*, dans *Valcreuse*, dans *Mademoiselle de La Seiglière*, dans *la Maison de Penarvan*, dans *le Colonel Évrard*, c'est d'opposer la religion de l'honneur ou de l'orgueil aux impulsions de la nature. Mais presque toujours, quoi qu'en dise M. Léon Say, c'est du côté de l'honneur qu'il incline ses personnages, ou, quand il les fait enfin pencher du côté de la nature, comme dans *la Maison de Penarvan*, ce n'est jamais qu'après de longues indignations, de tumultueux remords, et de cruelles épreuves. Au fond, ses sympathies sont d'un aristocrate. Il aime à peindre cet orgueil de la race et du nom qui fait l'âme de ses héros, il leur sait gré de représenter quelque chose qui ne s'achète point, et il rend justice à M. Poirier, mais il en tient pour le marquis de Presles. Il aime encore à finir mal, c'est-à-dire dans la tragédie, et cette raison est une autre explication du choix de ses sujets. Si jadis, à l'heure où l'on est à peu près maître encore de la direction de ses destinées, la vie du soldat lui eût souri presque autant que celle de l'homme de lettres, je n'en serais pas étonné. Mais, en homme de goût, il s'en cacha soigneusement, parce qu'il y a toujours quelque ridicule, au coin de son feu, les pieds dans ses pantoufles, à célébrer les beautés de la guerre; et il n'en garda que cette complaisance littéraire pour les morts nobles et sanglantes. Dans cette pacifique enveloppe, une ironie de la nature avait-elle donc logé une âme belliqueuse?

Non; et *le Colonel Évrard*, si l'on le rapproche de *Marianna*, nous donnera le mot de l'énigme. C'est que Sandeau, comme Évrard, ne s'est jamais complètement remis d'une première blessure, et encore moins du trouble qu'une première passion avait jeté dans sa vie. Relisez *Marianna*, pardonnez-en le style, pour quelques heures, au goût de 1839, aux modèles de l'époque, à l'inexpérience de l'écrivain; je l'ai dit et je le répète, on n'a jamais maudit plus sincèrement l'amour, et si l'expression y valait la pensée, ne parlons plus de Stendhal, mais disons que *les Nuits* mêmes ne seraient pas une plus belle imprécation de désespoir et de colère. Sandeau ne s'est pas tué, comme son héros; mais il est resté l'homme de son livre. Et, à dater de ce jour, désenchanté de son rêve, ayant d'ailleurs compris qu'il était la victime d'une loi vieille comme le monde, il a passé à travers la vie, s'y rattachant comme il pouvait, et ne se reprenant guère qu'aux devoirs dont il faut bien s'acquitter, puisque l'on continue de vivre. C'est une forme obscure de l'héroïsme, après tout, et c'est ce que j'ai appelé la philosophie de Sandeau. Oh! une très petite philosophie, la philosophie de l'expérience, mais qui conduit insensiblement à mettre le plus grand prix de la vie dans la manière de la perdre. Ellè ne fait pas de

nous des héros, si nous ne sommes pas nés pour en être, elle nous apprend du moins à les admirer et à reconnaître en eux ce qu'il y a de meilleur parmi nous. Ce fut, je crois, le cas de Sandeau. Et puisque ses lecteurs l'ont aimé pour la générosité, pour la noblesse de ses fictions, il est juste qu'ils sachent d'où procédait en lui cette noblesse et cette générosité même; non pas d'ici, non pas de là, comme on nous l'a dit depuis une quinzaine de jours, mais de l'expérience, ou, plus ambitieusement, d'une conception personnelle de la vie.

De là aussi cette probité, cette bonté que ses romans respirent. « Ah! misère, s'écrie encore son colonel Évrard; il vient donc fatalement une heure où l'on ne se souvient plus de sa jeunesse que pour la renier et pour l'outrager! Jeune, on se brise contre l'obstacle, et, plus tard, on devient soi-même l'écueil où se brise à son tour la génération qui nous suit. Elle ne finira donc jamais, cette éternelle et lamentable histoire! Ce sera donc toujours et toujours à recommencer. » Voilà le principe de son indulgence, et, — je conviens qu'il parle mal, le pauvre colonel, mais il pense bien, — et voilà la source de sa bonté. Il nous la découvre encore un peu plus loin, et il dit bien mieux quand il dit : « Je voudrais que l'expérience eût une âme, et qu'elle se souvînt des larmes qu'elle a coûtées. » Ceci n'est point banal et l'achève de peindre. Il est bon parce qu'il a souffert : c'est le contraire dans la plupart des hommes. Il n'est point mort de son chagrin, parcequ'il en a vécu. Et s'il a jamais rêvé de réconcilier quelque chose ou quelqu'un, ce n'est point le marquis de Presles avec le bonhomme Poirier, c'est l'expérience avec la jeunesse, et le cœur avec la raison. L'entreprise, à la vérité, n'en est pas beaucoup moins chimérique, et le colonel Évrard arrêterait plutôt la machine du monde. Mais ce que l'illusion en a d'honnête et de naïf ensemble ne laisse pas de faire une partie du charme et de la séduction persuasive des romans de Sandeau. Oui; je ne dis pas le contraire, il y a du romanesque dans les romans de Sandeau : pourquoi n'y en aurait-il pas? et où mettrons-nous le romanesque si nous l'expulsons du roman? Dans les mathématiques, peut-être? Ce sont aussi des romans honnêtes : et pourquoi ne le seraient-ils point? Mais la question est de savoir si le romanesque, ainsi qu'à tant d'autres, ne lui a pas servi pour se dédommager du réel, et l'illusion de l'honnête, comme cela s'est vu, pour se consoler de l'improbité de la vie?

Je tenais à dire tout cela, parce qu'en vérité, depuis que l'on en a reparlé, c'est à qui nous représentera Sandeau sous les traits de je ne sais quel Berquin ou quel Bouilly romantique. J'ai tâché de montrer que l'on se trompait, qu'il ne faut pas se fier aux apparences, et, comme aussi bien le rudiment l'enseigne, qu'un homme bon n'est pas un bonhomme. Passe encore si Sandeau n'était l'auteur que du *Colonel Évrard*

ou du *Docteur Herbeau*, mais on eût dû relire *Marianna*. Oubliez donc aussi l'auteur de *Valentine* et de *Lélia*, pour me parler de George Sand, et ne m'en montrez que *la Petite Fadette* avec *la Mare au diable!* C'est ainsi que *Marianna* fait de Sandeau un personnage tout différent des portraits que l'on nous en donne, *Marianna* toute seule, et si je n'oserais dire que cet homme fût tout à fait le vrai, c'est du moins le plus ressemblant. Non! ce n'est pas l'homme en Sandeau qui fut simple ou naïf, c'est l'écrivain qui manqua toujours de hardiesse et de décision, qui ne fut jamais assez naïf, qui ne put jamais être parfaitement simple. Il a bien moins péché par la conception, toujours claire et facile chez lui, ou par l'idée, souvent haute, que par le style, toujours gêné dans son apprêt même, et par l'exécution, rarement franche et définitive. Ajouterai-je qu'il savait son défaut, ce qui peut être est la pire condition pour écrire, attendu qu'en ce cas l'effort même que l'on fait pour se dégager de soi vous y renfonce de plus belle? Si bien, qu'à mesure qu'il tâchait d'être plus naturel, plus simple et plus uni, au contraire il l'était moins, et les fleurs naissaient sous sa plume, mais quelles fleurs! et de quelle rhétorique! Est-ce peut-être pour cette raison, — parce qu'il se connaissait bien lui-même, et qu'il n'écrivait rien qui le satisfît entièrement, — qu'il a vécu si modeste? Toujours est-il qu'il a ignoré le grand art de se faire valoir, celui d'occuper le public de sa personne, celui de tenir l'opinion en haleine, et si je puis ainsi parler, de l'agiter avant de s'en servir. Mais c'était aussi un grand indifférent, qui tenait surtout à sa tranquillité, ou, pour mieux dire, à la liberté de ses rêves et de ses méditations.

Avec une expérience assez étendue de la vie, et plus de profondeur que l'on n'en n'a voulu voir sous cette égale et paisible surface, Jules Sandeau n'aura pas moins été, non pas l'une des plus vives, mais sans doute l'une des plus aimables imaginations de ce temps. Il restera de lui trois ou quatre romans : *Marianna*, que l'on citera, comme on le fait déjà, mais que l'on ne lira point; *Mademoiselle de La Seiglière*, *la Maison de Penarvan*, que l'on lira, comme nous l'avons fait nous-mêmes, au collège, une première fois, et de loin en loin, après cela, quand on voudra, par hasard, se rafraîchir l'imagination. En ce temps-là lira-t-on beaucoup *la Grèce contemporaine* ou *le Roman d'un brave homme?* A Dieu ne plaise que je veuille prédire les malheurs de si loin! Mais enfin, il se pourrait que Sandeau survécût à quelques-uns de ses contemporains plus bruyans, et même, qui sait? un jour, que *la Maison de Penarvan* surpassât *Madelon* en nombre de mille, — puisque c'est ainsi que l'on compte maintenant à l'Académie française.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

C'est l'invariable loi, les années s'enfuient et se pressent comme les feuilles chassées dans les tourbillons d'hiver. Elles s'en vont chargées de leurs œuvres, de leurs misères ou de leurs frivolités, dans ce siècle, qui lui-même court de plus en plus à son déclin, et toutes les fois que revient cette heure de décembre qui rappelle aux plus oublieux la fuite rapide des choses, on se retrouve devant le problème à double face : problème du passé irréparable, problème de l'avenir plein de mystères et peut-être d'épreuves nouvelles.

Qu'en sera-t-il de cet avenir qui est devant nous, que nous ne connaissons pas et qui déjà nous presse? Qu'en sera-t-il pour la France, pour l'Europe, pour toutes les nations qui mettent leur confiance dans la paix et dans le travail, qui ne demandent à leurs gouvernemens que de savoir les conduire et leur épargner les crises mortelles, crises intérieures ou extérieures? Il est certain qu'on n'aborde pas aujourd'hui cet avenir sans se sentir ému d'une vague et indéfinissable inquiétude, sans se demander avec une secrète anxiété ce que réserve au monde cette année qui va s'ouvrir. On est réduit à interroger assez fiévreusement les signes, les augures, et on serait peut-être un peu moins inquiet du lendemain si on se sentait un peu plus rassuré par ce passé d'hier, qui, en s'en allant, nous laisse son héritage de fautes accumulées, de mécomptes, d'agitations stériles. Le fait est que, sans avoir été marquée par des catastrophes, par ces événemens exceptionnels qui s'appellent des guerres ou des révolutions, cette année qui finit n'aura eu rien de brillant, ni même de bien rassurant. Elle aura été

pour l'Europe une période d'attente, d'observation, de menées mystérieuses, de relations changeantes et peu sûres, de contradictions perpétuelles entre la volonté, le désir de la paix qui est partout, et la conjuration des élémens suspects. Elle n'a pas vu, il est vrai, la paix troublée, elle ne l'a pas vue non plus raffermie et assurée. Pour la France, qui est certainement intéressée, elle aussi, à la destinée commune de l'Europe, qui nous touche avant tout, elle aura été le règne continué et aggravé d'une politique qui a mis le déficit dans les finances, la violence et le trouble dans la vie morale du pays, l'anarchie dans le parlement, l'impuissance dans le gouvernement; elle aura commencé par une crise ministérielle pour finir par une crise ministérielle de plus, après avoir offert le spectacle d'une déperdition croissante de toutes les forces publiques. Pauvre règne! pauvre année, qui aura passé sans laisser même au pays un budget régulier, et surtout sans éclairer ceux qui ont conduit la France à ce point où elle sent qu'il n'y a d'autre progrès que celui d'une certaine désorganisation, que plus les ministères changent, moins elle est dirigée et gouvernée! On aura franchi l'étape tant bien que mal, on aura vécu sans trouble, sinon sans malaise : c'est tout ce qu'on peut dire de mieux.

Non certes, en dépit de ses apparences paisibles, cette année qui s'achève aujourd'hui n'aura pas été des plus heureuses; elle n'aura donné au pays ni la sécurité ni la confiance. Lorsqu'elle en était encore à ses premières heures, M. le président de la république venait d'être réélu, d'obtenir pour sa part son second septennat, et en même temps naissait un nouveau ministère, celui-là même qui a été renversé, qui a tout au moins perdu son chef dans la bagarre parlementaire il y a quelques jours. C'était le ministère présidé par M. de Freycinet, qui succédait à un ministère présidé par M. Brisson, lequel avait succédé à un ministère présidé par M. Jules Ferry. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : les noms sont différens, c'est toujours à peu près la même politique, dont l'unique secret est de chercher à faire un gouvernement avec des instincts anarchiques, avec des passions qui ont pour essence l'indiscipline agitée et agitatrice. M. de Freycinet est sans doute de ceux qui se flattent de jouer le même air et de le jouer mieux; il l'a essayé une fois de plus. Il croyait évidemment, en revenant à la direction des affaires il y a un an, avoir plus que tout autre l'art de manier les radicaux, de les ramener à sa majorité, à sa concentration républicaine, et il ne leur a certes ménagé ni les portefeuilles ni les fonctions de toute sorte, ni les concessions, ni les promesses, ni les avances doucereuses, ni les satisfactions violentes. Il a fait, pour plaire à leurs passions vindicatives, l'expulsion des princes. Il a laissé son collègue de l'instruction publique poursuivre le cours de ses vexations religieuses, aller jusqu'au bout de cette loi scolaire qui est la violation organisée de toute liberté. Et avec toutes ses connivences, avec ces

tactiques équivoques, à quoi ce savant équilibriste a-t-il réussi? Il a duré moins d'un an! Il a tout livré, tout épuisé, pour tomber bientôt dans une échauffourée vulgaire à propos de quelques sous-préfets, laissant après lui quelques violences de plus, la prétendue majorité républicaine plus incohérente que jamais, le gouvernement plus affaibli et plus difficile à reconstituer.

Un autre cabinet s'est formé pour prendre la suite des affaires de M. Freycinet, et que représente-t-il? Qu'est-ce que ce ministère péniblement rajusté pour la circonstance, pour une fin d'année? C'est bien encore évidemment la même politique, puisque c'est le ministre de l'instruction publique qui est devenu le nouveau président du conseil et qu'il n'y a que deux ou trois changemens parmi les autres ministres... Seulement, c'est le dernier ministère diminué, reprenant ou continuant la même politique dans des conditions plus altérées, après une série d'échecs devant le parlement. Que fera t-il dans cette situation certainement assez bizarre? Le nouveau président du conseil, à la vérité, ne paraît pas décidé à se montrer bien entreprenant et n'a que des prétentions conformes à sa position. Il ne fera rien ou il fera le moins possible. Il ne proposera que ce que lui dictera la majorité, il attendra que la majorité ait une opinion et se prononce sur les réformes qu'elle désire. — Mais, « c'est le contraire de l'idéal parlementaire! » a dit justement M. Léon Say à M. le président du conseil. C'est, en effet, le régime parlementaire complètement dénaturé par la confusion de tous les rôles. Le gouvernement, pour prendre une initiative, attend que la majorité déclare ses volontés; la majorité, pour se constituer, attend que le gouvernement lui donne une impulsion et une direction. « C'est un cercle vicieux! » comme on l'a dit encore. Nous voilà bien avancés! Voilà des institutions parlementaires bien entendues, utilement pratiquées et un ministère vraisemblablement promis à une longue vie! Heureusement, pour tout guérir, pour remettre l'ordre partout, M. le président du conseil a trouvé ou est peut-être obligé de subir un collègue plus entreprenant, un ministre de la guerre qui paraît assez disposé, quant à lui, à avoir une opinion sur tout ce qu'on voudra, sur la diplomatie aussi bien que sur les affaires militaires, même au besoin, sans doute, sur la manière de conduire un parlement. En réalité, c'est M. le ministre de la guerre qui est le vrai et imperturbable président du conseil, le *leader* du jour, — et ce n'est pas le trait le moins caractéristique de cette ère où nous entrons.

Au fond, ce qu'il y a de malheureusement trop clair, c'est qu'à force d'abuser de tout, on finit par tout confondre, par n'avoir plus même une idée des plus simples conditions de gouvernement, pas plus qu'on n'a le sentiment des plus simples garanties libérales. On parlait l'autre jour devant le sénat d'une altération des mœurs parlementaires qui rend tout impossible. Assurément, ces mœurs sont altérées, comme

toutes les idées sont altérées. On ne peut se faire illusion, l'éducation politique n'est pas précisément en progrès, et les républicains y ont certes singulièrement contribué. Depuis qu'ils sont au pouvoir, ils semblent n'avoir eu d'autre préoccupation que d'organiser leur règne, un règne exclusif et jaloux. Ils ont trouvé tout simple de s'approprier les moyens discrétionnaires les plus discrédités, de remettre en honneur l'arbitraire administratif et la raison d'état, de disposer des ressources publiques sans tenir compte des garanties et des règles les plus invariables de l'ordre financier. Ils ont avoué, ils avouent encore cette arrogante pensée de « refaire l'âme de la France, » au mépris des droits des familles et des libertés municipales. Ils n'ont pas vu qu'avec ces procédés et ces abus de domination, avec ces tyrannies à l'égard des minorités et ces dédains du droit, des garanties publiques, on prépare quelquefois les dictatures, on ne fait pas des gouvernemens. On finit, au contraire, par rendre tout impossible, ou, si l'on veut, tout possible, excepté un gouvernement sérieux fait pour relever la confiance du pays. C'est justement ce qui arrive aujourd'hui sous ce ministère qui vient de naître ou de renaître, qui, à parler franchement, ne représente rien, si ce n'est peut-être une trêve de quelques jours dans une crise indéfinie. C'est le résultat d'une série de déviations dans notre vie publique, et si cette année finit assez tristement pour nos affaires intérieures, on ne peut pas dire qu'elle finisse d'une manière bien plus favorable pour les rapports généraux des peuples, sans en excepter la France, pour l'Europe, récemment réveillée en sursaut par toute sorte de mauvais bruits, agitée tout à coup de vagues inquiétudes comme si elle avait été à la veille de nouveaux conflits.

A quoi attribuer cette épidémie de rumeurs et d'alarmes qui a un instant gagné presque tous les pays? Dans quelle mesure cette crise a-t-elle pu être sérieuse? Quelle est la part des exagérations irréfléchies, des excitations factices? C'est bien assez des dangers qui peuvent être réels sans y ajouter à tout propos les rêves d'imaginations effarées. Qu'il y ait en Europe des difficultés, des antagonismes, des causes intimes et profondes de malaise, on le sait bien. Sans doute il y a toujours l'Orient, où s'est allumé plus d'un conflit; il y a cette éternelle affaire bulgare qui a remis en présence quelques-unes des principales puissances, la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, et les délégués du petit état des Balkans qui ont été envoyés en Europe à la recherche d'un dénoûment, c'est-à-dire d'un prince, ne paraissent pas jusqu'ici avoir trouvé le moyen de tout concilier en apaisant le tsar : la question reste encore en suspens. Sans doute aussi, au centre du continent, il y a entre deux grandes nations comme la France et l'Allemagne des relations qui peuvent être délicates, qu'un incident imprévu peut toujours envenimer ou aggraver. S'ensuit-il qu'à tout instant on soit à la veille d'un de ces chocs redoutables devant lesquels les plus fermes

esprits reculent jusqu'à la dernière extrémité, que les nations, les gouvernemens eux-mêmes soient aussi impatiens que ceux qui les poussent si légèrement au combat?

On n'en est heureusement pas là entre la France et l'Allemagne. Il ne s'agit pas, bien entendu, de savoir ce qui arriverait le jour où l'un des deux peuples se sentirait atteint dans sa dignité ou dans son indépendance. Personne n'ignore que, ce jour-là, les armées seraient prêtes comme les courages, que le choc serait inévitable et certainement redoutable. C'est un cas extrême et désespéré qui ne s'est pas produit récemment que nous sachions. La vérité est, jusque-là, à voir froidement ces choses, que la guerre n'est ni dans la situation, ni dans les intérêts, ni dans la volonté des deux nations, qu'on représente toutoujours comme prêtes à s'entre-choquer. La France, pour sa part, ne désire sûrement pas la guerre, elle ne fera rien pour la provoquer, et se serait une étrange méprise d'aller chercher les signes des passions belliqueuses du pays dans les saillies d'un patriotisme bruyant ou dans quelques paroles imprudentes, fût-ce les paroles d'un ministre. La France a sans doute ses souvenirs comme elle peut garder sa foi dans ses destinées; elle perdrait sa dignité de grande nation si elle cessait d'éprouver ces sentimens, si elle n'avait la constante préoccupation de proportionner ses forces à sa position dans le monde, si elle ne mettait sa fierté à avoir une armée digne d'elle. Au fond, pour le moment, elle a un immense besoin de la paix, qu'elle veut sans défaillance, cela va sans dire, mais qu'elle souhaite sans déguisement, sans affectation; elle la désire par raison, par l'instinct d'une nation laborieuse. Le dernier président du conseil, avant de tomber, traçait, il y a quelques semaines, le programme de tous les travaux qui resteraient à réaliser dans l'intérêt du pays et de la république, qu'il n'oubliait pas. Il aurait pu ajouter à ce programme une autre partie essentielle qui consisterait précisément à refaire aujourd'hui un gouvernement, à reconstituer une force de direction, à relever les finances, sans lesquelles on ne tente pas les grandes entreprises, à réparer tout ce qu'une politique d'imprévoyance a ruiné ou compromis. C'est essentiellement une œuvre de paix, — et voilà pourquoi la France n'appelle sûrement pas la guerre, ne peut pas songer à la provoquer; elle peut y être forcée, elle n'y est entraînée ni par une passion publique ni par ses intérêts.

Serait-ce que l'Allemagne, de son côté, appellerait la guerre plus que la France et serait plus qu'elle impatiente de se jeter dans une de ces aventures dont on peut toujours dire qu'on sait comment elles commencent, qu'on ne sait pas comment elles finissent? On peut invoquer sans doute, et cette hâte que le gouvernement de Berlin met à augmenter ses armemens et les discours de M. de Moltke et les demi-révélations du ministre de la guerre et cette forfanterie de victorieux qui, au-delà du Rhin, prend toujours un certain ton de brutalité mena-

çante. Il resterait à savoir si, en dehors de l'augmentation des effectifs qui dans tous les cas est très réelle, manifestations et discours ne sont pas un moyen de circonstance pour enlever le septennat militaire, dont le vote est encore incertain, que le chancelier lui-même sera peut-être obligé d'aller appuyer de sa parole devant le Reichstag. Toutes les fois qu'une question de ce genre s'élève à Berlin, c'est entendu, on reprend le vieux thème, — l'ennemi héréditaire, la « guerre en perspective! » En réalité, quelque soin qu'elle mette à rester puissamment armée, l'Allemagne n'est pas plus pressée que la France de chercher les conflits. Elle répète sans cesse qu'elle ne veut que la paix du continent, qu'elle n'a qu'une politique pacifique, et elle est vraisemblablement sincère, puisqu'elle y est intéressée. Nous ne disons pas qu'elle a, elle aussi, ses embarras intérieurs, ses socialistes, ses révolutionnaires, contre lesquels elle se croit obligée de s'armer de l'état de siège : ce n'est pas ce qui arrêterait les résolutions d'un gouvernement comme celui de l'empereur Guillaume et de son chancelier, qui a plus d'une fois bravé les partis et le parlement lui-même. On réduirait les partis au silence, on se passerait du parlement et ce serait tout. C'est dans sa situation même au centre de l'Europe que l'Allemagne peut puiser des conseils de paix.

Il faut voir les choses dans leur vérité. Ceux qui conduisent l'Allemagne sont assez habiles et assez clairvoyans pour ne pas se risquer légèrement, sans raison sérieuse, sans provocation. Cet empire qu'ils ont fait, à la tête duquel est aujourd'hui un vieux souverain de quatre-vingt-dix ans jaloux de mourir dans sa gloire, cet empire existe. Il n'est ni contesté ni menacé; il a la puissance et l'influence, ses conseils ont un immense poids dans toutes les affaires de l'Europe. Quel intérêt aurait l'Allemagne à sortir de cette situation acquise et assurée, pour se jeter de nouveau dans des conflits dont l'issue est toujours incertaine? L'armée allemande, nous ne l'ignorons pas, est un puissant instrument. Elle a tout ce qu'il lui faut, l'organisation et l'armement, le nombre et la discipline; elle a de plus l'orgueil de ses succès, qu'elle se flatterait sans nul doute de renouveler, c'est possible; mais après tout, ses chefs eux-mêmes savent bien qu'ils auraient à soutenir une redoutable lutte où ils rencontreraient une armée résolue à tenir tête jusqu'au bout, à défendre la France. On a beau avoir eu des victoires, la guerre est toujours la guerre; la fortune peut changer de camp, cela s'est vu, — et, à la première défaite des Allemands, d'un seul coup, tout ce qui a été créé pourrait se trouver singulièrement compromis. C'est, on en conviendra, un autre côté de la question! M. de Bismarck a été un audacieux joueur qui a tenté des parties de ce genre jusqu'en 1870. Depuis quinze ans, il a mis le plus patient génie à consolider, par la diplomatie et par la paix, ce qu'il a édifié par l'audace et par la guerre, à garantir son œuvre contre toutes les éventualités hasardeuses.

Quelle apparence qu'il voulût subitement, sans plus de raison, reprendre son rôle de joueur, livrer de nouveau tout ce qu'il a fait à ce coup de dé du destin dont il parlait un jour? Il est probablement d'autant moins porté à ces résolutions extrêmes qu'il connaît l'Europe. Il sait que, vaincu, il pourrait tout perdre, et que, victorieux, il serait aussitôt entouré des défiances des autres puissances, inquiètes d'un agrandissement qui ne laisserait qu'une suprématie debout sur le continent. M. de Bismarck ne s'y méprend pas, et voilà pourquoi il est vraisemblablement sincère dans les intentions pacifiques qu'il n'a cessé de témoigner jusqu'ici, dans le soin qu'il met à garder toutes les apparences de bonnes relations avec la France.

De quelque côté qu'on regarde, rien de visible, de saisissable ne conspire donc pour une guerre prochaine entre la France et l'Allemagne. Tout conspirerait plutôt pour la paix, les intérêts, les vœux des peuples comme la volonté des gouvernemens; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que, si la guerre n'est pas précisément dans la situation, dans les faits, les journaux de tous les pays ont bien fait ce qu'ils ont pu depuis quelque temps pour la mettre dans les esprits, dans les imaginations. Il s'est trouvé en France des journaux, surtout des journaux radicaux, qui se sont fait un jeu de recueillir et de propager les bruits les plus inquiétans, de reprendre le ton belliqueux en compromettant même quelquefois le nom de M. le ministre de la guerre dans leurs polémiques injurieuses et irritantes. Les journaux allemands, à leur tour, moitié par habitude, moitié pour soutenir et justifier le septennat, n'ont pas manqué de s'emparer de quelques incidens futiles, de paroles ou de polémiques sans importance en les représentant comme l'expression manifeste, menaçante, des passions guerrières et agressives de la France. Chose plus étrange! les journaux anglais, en bons apôtres, se sont hâtés de se mettre de la partie, non pour apaiser la querelle, comme on pourrait le croire, mais au contraire pour tout aggraver, pour tout envenimer par leurs excitations et leurs commentaires. Ils ont cru peut-être servir les rancunes et les intérêts anglais en Égypte en prenant l'honorable rôle de dénonciateurs de notre pays, en signalant les agitations belliqueuses, les armemens, les préparatifs de revanche de la France. Ils ont, en vérité, rivalisé de perfidie et d'acrimonieuse violence dans leurs délations, et pendant quelques jours il a été avéré qu'on était en pleine conspiration de guerre, à la veille d'une formidable conflagration. Belle campagne dont les journaux anglais peuvent revendiquer le principal honneur!

C'est là ce qu'il y a de factice dans cette récente crise de mauvais bruits et d'alarmes. Ce qui reste de réel, c'est une situation où, de toutes parts, on a certainement besoin de mettre la prudence dans la conduite, la mesure dans les paroles autant que dans les actions. Le

danger n'est pas précisément dans une guerre immédiate, directe entre l'Allemagne et la France, qui n'ont eu aucun démêlé sérieux dans ces derniers temps; il est dans les Balkans, où la politique russe est trop engagée pour reculer. Il est sûr que, si la guerre éclatait en Orient, entraînant l'Autriche dans son tourbillon, elle aurait d'inévitables contre-coups dans l'Occident; mais cette guerre elle-même n'est-elle pas devenue moins vraisemblable depuis que M. de Bismarck s'est rapproché du cabinet de Saint-Pétersbourg et que les envoyés bulgares ont pu s'assurer qu'ils trouveraient plus de bonnes paroles que d'appui réel dans leurs affaires avec la Russie? L'an dernier, l'Europe a fait une coalition, oui vraiment, une coalition, pour imposer la paix à la Grèce. Laisserait-on aujourd'hui l'allumette bulgare mettre le feu au monde?

Ces nuages, qui ont quelque peu assombri ces derniers jours, passeront, il faut le croire, comme d'autres nuages semblables ont déjà passé plus d'une fois. On ne peut pas dire, dans tous les cas, que l'année finisse d'une manière bien heureuse pour l'Europe, et s'il y a d'obscurs problèmes, de périlleuses questions de paix générale qui pèsent sur tout le monde, qui affectent toutes les politiques, il y a aussi des difficultés dans les affaires intérieures de plus d'un pays. L'Angleterre elle-même, qui se croit toujours plus en sûreté que toutes les nations, qui, avec son égoïsme superbe, se complaît trop souvent au spectacle des embarras des autres, l'Angleterre n'est point sans avoir eu pour sa fin d'année une surprise quelque peu importune. Pendant que ses journaux étaient si occupés tout récemment des affaires de l'Europe, ils ne regardaient pas dans leurs propres affaires et ils n'ont pas vu le danger qui est venu pour leur gouvernement du côté où on l'attendait le moins. Comme si ce n'était pas assez pour l'Angleterre de retrouver sans cesse devant elle l'éternelle et douloureuse question irlandaise, de se voir ramenée à une politique de répression et de force, qui est devenue peut-être nécessaire et qui ne sera pas moins impuissante, une crise ministérielle est venue tout compliquer à l'improviste. Le jeune et bouillant chancelier de l'échiquier, lord Randolph Churchill, par un de ces coups de tête qui lui sont familiers, a donné ou plutôt jeté sa démission à la reine et à ses collègues; sans prévenir personne, au risque de mettre la dislocation dans le gouvernement et la confusion dans les partis. Avant que décembre soit achevé, six mois après les élections qui ont renversé M. Gladstone et ramené les tories au pouvoir, l'Angleterre, elle aussi, a tout l'air d'avoir son commencement de gâchis ministériel et parlementaire.

Ce n'est qu'un ministre de moins, ce n'est qu'un chancelier de l'échiquier à remplacer, peut-on dire. Si ce n'était que cela, s'il n'y avait qu'une crise partielle et accidentelle provoquée par le caprice d'une jeune et remuante ambition, ce ne serait rien, en effet. Malheu-

reusement c'est peut-être quelque chose de plus. Lord Randolph Churchill, par son humeur batailleuse et entreprenante, comme aussi par son talent, s'est fait depuis quelques années, dans son parti, dans le parti conservateur, une position qui a forcé lord Salisbury à compter avec lui. Il a enlevé de haute lutte, il y a six mois, le poste de chef de la majorité, de *leader* du gouvernement dans la chambre des communes. Il était bon gré, mal gré, une des têtes du ministère, et depuis qu'il est au pouvoir, il a presque affecté de garder dans ses discours une sorte d'indépendance d'attitude et de langage à côté du premier ministre. Il paraît avoir pris, au dernier moment, pour prétexte de sa retraite, un excès de dépenses de la guerre et de la marine dont il n'a pas voulu assumer la responsabilité. C'est le prétexte ostensible et officiel. En réalité, le dissentiment est sans doute plus profond et tient à plus d'une cause. Lord Randolph Churchill, avec des emportemens dont il n'est pas toujours maître, a ses idées et sa politique. Sans cesser d'être conservateur par ses traditions, il se sent entraîné par ses instincts, par l'audace propre à son tempérament, vers un certain radicalisme qui dépasse le vieux libéralisme. Il a l'ambition de rajeunir son parti par ce qu'on pourrait appeler une infusion de démocratie. Il vise à représenter un torysme démocratique qui deviendra ce qu'il pourra, dont il se fait, en attendant, l'orateur et le porte-drapeau. Il s'est séparé de lord Salisbury pour des dépenses militaires qu'il n'accepte pas, peut-être aussi pour une direction de politique extérieure à laquelle il ne veut pas s'associer : c'est possible. Il n'est pas plus d'accord avec le ministère sur bien d'autres points, sur la politique à suivre à l'égard de l'Irlande, sur les réformes qu'on se propose d'introduire dans le système de gouvernement local de toutes les parties du royaume-uni. Il est entré au pouvoir, il y a six mois, sans cacher son drapeau, il en sort aujourd'hui avec son programme plus ou moins réalisable, et comme il n'est pas homme à rester longtemps silencieux ou inactif dans sa retraite, comme il peut avoir ses partisans ou ses alliés, sa démission prend aussitôt une tout autre signification, une tout autre importance que celle du premier venu. Elle crée, dans tous les ces, une situation assez difficile au ministère qu'il abandonne, qui se trouve d'un seul coup désemparé et peut-être menacé d'une dissolution plus complète. C'est là le point grave.

La première difficulté, pour lord Salisbury, était de reconstituer son ministère. Il pouvait sans doute chercher et même trouver aisément dans son propre parti un chancelier de l'échiquier, un nouveau *leader* pour la chambre des communes : c'était la combinaison la plus simple peut-être en apparence, et assurément la moins efficace en réalité. Lord Salisbury pouvait aussi saisir l'occasion de sceller plus intimement cette alliance avec les libéraux unionistes à l'aide de laquelle il a eu jusqu'ici une majorité, et c'est la pensée qu'il paraît avoir eue en

s'adressant aussitôt à lord Hartington. Il n'aurait même point hésité, dit-on, à offrir au chef des libéraux unionistes ou dissidens, comme on voudra les appeler, le poste de premier ministre, en s'effaçant au besoin complètement ou en gardant simplement pour lui la direction du *foreign office*. Lord Hartington, qui était à Rome pour son plaisir au moment où la crise a éclaté, a été au plus vite rappelé à Londres, et il est certain qu'il revient, comme on dit, maître de la situation. Lord Hartington est un homme plein de réserve, fidèle aux traditions du parti. Il n'a cessé d'assurer, il assurait récemment encore son appui au gouvernement contre les agitations révolutionnaires de l'Irlande; il a cependant refusé, il y a six mois, d'entrer avec les tories au pouvoir, et les conditions ne sont point évidemment plus faciles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a six mois. Un ministère Hartington ou un ministère Hartington-Salisbury serait-il bien certain de trouver une majorité dans la chambre des communes telle qu'elle existe? C'est précisément la question que soulève cette étrange et soudaine retraite de lord Randolph Churchill. Jusqu'ici, M. Chamberlain et ses amis les radicaux, qui se sont séparés de M. Gladstone dans les affaires d'Irlande, avaient semblé assez disposés à partager la fortune des libéraux dissidens, à soutenir le gouvernement; depuis la disparition du chancelier de l'échiquier, dont la présence au pouvoir était pour eux, à ce qu'il paraît, une garantie, M. Chamberlain et les radicaux semblent s'être singulièrement refroidis, et, par le fait, un cabinet, quel qu'il soit, est plus que jamais exposé à se trouver en face des coalitions les plus imprévues. Tout s'est compliqué, de sorte que cette fugue de lord Randolph Churchill, loin d'être un incident insignifiant, aura eu pour effet de rendre tous les ministères plus difficiles, d'ajouter à la confusion des partis et de préparer peut-être une dissolution nouvelle du parlement. De quelque façon que la crise se termine aujourd'hui, elle ne peut guère avoir qu'un dénoûment provisoire jusqu'à la session prochaine, et l'Angleterre, qui fait si souvent la leçon aux autres, pourrait voir, par sa propre expérience, que l'ère des difficultés comme l'ère des périls est ouverte pour tout le monde.

Cette année qui finit par des crises dans quelques pays, elle vient de finir pour l'Espagne par des discours qui, heureusement pour cette fois, n'ont été qu'une série d'explications entre les partis dans une situation pacifiée. Cette session, qui vient d'occuper quelques semaines à Madrid, aurait pu sans doute être mieux employée; elle aurait pu être consacrée aux affaires sérieuses, aux finances, à la réorganisation des forces nationales, à des lois d'utilité pratique qui intéressent plus directement le pays. Elle n'a été, en réalité, qu'un long débat tout politique qui a duré plus de quinze jours, où près de cent discours ont été prononcés.

Si démesuré, si prolixe qu'il ait pu paraître, ce long débat avait du

moins l'avantage d'être pour le gouvernement, comme pour ses adversaires ou ses alliés, la première occasion de s'expliquer après cette triste échauffourée militaire qui a un instant troublé Madrid au courant du dernier automne. Quelle était la position réelle du ministère que continue à présider M. Sagasta et qui s'est un peu modifié précisément à la suite de l'insurrection du 19 septembre? Quelles étaient les dispositions des partis qui allaient se rencontrer de nouveau dans les cortès? On ne le savait pas encore. Cette discussion qui vient de se dérouler à propos du message de la reine, à laquelle ont pris part successivement et M. Canovas del Castillo comme représentant des conservateurs, et M. Castelar comme l'orateur toujours séduisant d'une république libérale, et le leader des républicains avancés, M. Salmeron, et le chef de la gauche dynastique le général Lopez Dominguez, et les ministres eux-même, M. Sagasta, M. Moret, M. Léon y Castillo, — cette discussion a jeté un jour assez vif sur la situation vraie de l'Espagne. Elle a mis en présence toutes les opinions, même toutes les passions ou toutes les ambitions, — et ce qui se dégage d'abord le plus clairement de ces longs débats, c'est que, dans cette première année de régence, la monarchie n'a fait que s'affermir au-delà des Pyrénées. Représentée comme elle l'est aujourd'hui par un enfant et par une femme, elle est peut-être plus respectée, plus populaire qu'elle ne l'a jamais été. La reine régente, par son tact, par sa droiture, par ses sentimens généreux, a visiblement désarmé toutes les hostilités, toutes les défiances. On a pu discuter aussi librement que possible, dans les cortès, on s'est incliné devant la monarchie comme devant la personnification souveraine de la paix publique en Espagne. Le ministère lui-même est sorti à peu près intact, plutôt fortifié qu'affaibli de ces longues discussions. Il a gardé sa position; il est toujours libéral, il n'est pas moins conservateur, il l'est peut-être encore plus après les dernières conspirations militaires, et sans abandonner le programme de réformes libérales avec lequel il est arrivé au pouvoir, il semble assez résolu à ne point dépasser les limites au-delà desquelles on retomberait dans les aventures révolutionnaires; les principaux ministres, M. Sagasta, M. Moret, M. Gamazo, n'ont point hésité à se faire les défenseurs de toutes les garanties conservatrices.

Au fond, on peut aisément le distinguer, les dernières tentatives de sédition militaire ont laissé dans les esprits une assez vive impression, et ce qui domine dans ces récens débats, c'est le sentiment de la nécessité de la paix, c'est le besoin de voir les institutions sauvegardées, la loi respectée, la discipline maintenue dans l'armée. Les républicains les plus avancés, comme M. Salmeron, se sont crus obligés de ménager ce sentiment. Le chef de la gauche dynastique, le général Lopez Dominguez, n'a pas trouvé de plus sévère reproche à adresser au ministère que de n'avoir pas réprimé avec assez d'énergie le mou-

vement du 19 septembre; mais ce qu'il y a peut-être de plus frappant, de plus significatif dans cette discussion, c'est le langage tout patriotique de deux des plus éminens orateurs, M. Canovas del Castillo et M. Castelar, qui, dans des positions bien différentes, ont su mettre l'intérêt national de la paix, de la sécurité de l'Espagne au-dessus de leurs préoccupations de parti. Ce n'est point sans doute que le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, ait abdiqué ses opinions, qu'il ait même renoncé à combattre quelques-unes des réformes que propose le gouvernement; il réserve ses droits en désavouant d'avance toute pensée d'opposition systématique. Il cédait spontanément le pouvoir il y a un an au chef des libéraux, à M. Sagasta; il se déclare encore tout prêt à soutenir le ministère, à éviter de lui créer des embarras, à tout subordonner à l'intérêt supérieur du pays. Et M. Castelar, à son tour, est resté assurément ce qu'il était, il garde son idéa de république; mais, en même temps, il a désavoué avec éclat toute solidarité avec les révolutionnaires de son parti en montrant l'étrange contradiction où tombent ces conspirateurs qui parlent toujours de l volonté nationale et ne rêvent que violences. M. Castelar ne parle des institutions, de la reine régente qu'avec respect. Il est conservateur, modéré, il ne s'en cache pas; il ne voit même d'autre république possible qu'une république, modérée, libérale, si elle doit venir, et en attendant il accepte ce qu'un ministère de bonne volonté peut lui donner. Conservateur royaliste et républicain conservateur, M. Canovas del Castillo et M. Castelar montrent ainsi comment des esprits supérieurs, inspirés par le patriotisme, savent au besoin mettre au-dessus de tout la paix, l'unité, l'honneur, l'existence même de leur pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mouvement de hausse, qui paraissait si vigoureusement lancé dans la première moitié de décembre, a été arrêté brusquement le jour de la liquidation de quinzaine par l'annonce de la suspension de paiemens d'un agent de change. La situation périlleuse dans laquelle cet agent était placé n'était pas ignorée de la plupart de ses collègues,

et le public financier s'est ému du fait que la chambre syndicale n'eût pas cru devoir prendre depuis longtemps déjà les mesures nécessaires. Les valeurs sur lesquelles les engagemens restant en souffrance avaient le plus d'importance sont l'Italien, l'Extérieure et la Franco-Algérienne, de très grosses opérations de report avaient été faites hors marché sur des stocks de ces divers titres. La chambre syndicale s'est décidée à couvrir les opérations régulières de la charge de l'agent dont les embarras venaient de se révéler au grand jour, mais elle a décliné toute responsabilité en ce qui concerne les opérations sortant du cadre régulier et professionnel.

Ce regrettable incident de Bourse a coïncidé avec l'éclosion dans la presse anglaise et allemande de toutes sortes de bruits plus ou moins précis, présentant comme imminente une guerre entre l'Allemagne et la France. Où ces bruits avaient-ils pris naissance? Sur quels motifs plausibles étaient-ils fondés? Nul ne le pouvait dire. Ils n'en ont pas moins causé une impression assez vive sur le marché pour déterminer à de nombreuses réalisations les spéculateurs haussiers que les incidens de la liquidation venaient de jeter déjà dans l'inquiétude.

Il s'est donc produit une réaction importante sur les cours cotés au milieu du mois. La rente 3 pour 100, sur laquelle a été détaché, le 16 un coupon trimestriel, a perdu une unité pleine, tombant de 83.25 à 82.25. L'emprunt, sur lequel le dernier versement va être effectué en janvier, et dont les titres seront alors complètement assimilés à ceux de la rente ancienne, a reculé de 83.75 à 82.80; l'amortissable, moins atteint, n'a perdu que 0 fr. 50 à 86.15; le 4 1/2 est en réaction de 0 fr. 60 à 109.85.

La chute a été encore plus forte sur quelques fonds étrangers et sur les diverses valeurs que la spéculation avait le plus vivement poussées depuis le mois de septembre dernier. L'Extérieure a baissé de deux unités à 66 1/4, le Hongrois de 1 1/2 à 85 1/2, le Turc de 0 fr. 50 à 14.70, l'Italien de 0 fr. 65 à 101.65, l'Unifiée égyptienne de 5 francs à 378, la Banque ottomane de 15 francs à 522. Les fonds russes, à peu près seuls, n'ont pas été atteints. Il est vrai que leur marché est surtout à Berlin, où jusqu'ici une spéculation très forte réussit à les maintenir aux plus hauts cours.

Les titres de quelques établissemens de crédit ont été atteints dans une proportion qui démontre trop clairement combien les capitaux de placement avaient eu encore peu de part dans la hausse dont ces valeurs avaient été l'objet. La Banque de Paris a fléchi de 807 à 770; la Banque d'escompte, de 552 à 515; le Crédit lyonnais, de 597 à 575; le Crédit foncier, de 1,442 à 1,425; le Crédit mobilier, de 338 à 312; la Banque parisienne, de 480 à 460; la Banque des Pays-Autrichiens, de 516 à 495.

Parmi les valeurs industrielles, le Suez a reculé de 2,110 à 2,075; le Gaz, de 1,470 à 1,460; les Omnibus, de 1,225 à 1,200; les Voitures, de 700 à 685; la Compagnie franco-algérienne, de 140 à 110. Les actions des chemins français et étrangers ont été entraînées dans le mouvement général en arrière: le Nord, de 1,611 à 1,590; le Lyon, de 1,257 à 1,243; l'Orléans, de 1,335 à 1,322; le Midi, de 1,180 à 1,172; le Nord de l'Espagne, de 392 à 375; le Saragosse, de 336 à 328; les Méridionaux, de 805 à 790; les Lombards, de 226 à 220; les Andalous, de 440 à 420; les Portugais, de 576 à 550.

La réaction aurait été moins profonde sans aucun doute, malgré les ventes forcées qui se sont succédé pendant plusieurs jours comme conséquence de la suspension de paiemens annoncée le jour de la liquidation, si une crise d'une intensité extraordinaire, quoique très fugitive, n'avait éclaté à New-York, au milieu du mois, sur le marché des actions de chemins de fer américains. En une seule séance, les cours avaient fléchi de 10 à 20 pour 100 sur des titres qu'une spéculation à outrance faisait monter sans raison depuis trois mois. La crise avait été déterminée par l'impossibilité où s'étaient trouvés la plupart des spéculateurs d'obtenir des banques de nouvelles avances pour continuer leurs opérations. L'argent avait fait défaut subitement, le taux des prêts avait atteint des hauteurs fantastiques.

Le contre-coup s'était fait sentir immédiatement à Londres, où la Banque d'Angleterre, obligée de défendre son stock d'or, déjà très réduit, contre les expéditions à destination d'Amérique, a élevé le taux de son escompte à 5 pour 100. Pendant quelques jours, on a craint que les retraits d'espèces, en se continuant, n'obligeassent la Banque à recourir au taux de 6 pour 100. Cette crainte est restée vaine, heureusement pour notre marché, qui aurait peut-être fini par perdre toute force de résistance contre tant de causes d'affaiblissement.

La Banque de France, que l'on sait fort désireuse de garder intact son stock d'or, a cru devoir, vu le caractère critique des circonstances, se départir de sa rigueur habituelle, et a laissé sortir une vingtaine de millions. Ce secours est venu à point. La crise de New-York s'est apaisée, la Banque d'Angleterre a vu s'arrêter le drainage de son encaisse, et le taux de 5 pour 100 a pu être maintenu.

La question des reports est restée la seule préoccupation du marché. Les rumeurs belliqueuses se sont dissipées, au moins provisoirement, la crise monétaire est stationnaire, et l'on estime que les liquidations anticipées ont dégagé, dans une certaine mesure, les positions les plus compromises. On peut donc espérer que le règlement des comptes de fin d'année ne se heurtera pas à de trop gros obstacles, à la condition que les reports ne se tendent pas outre mesure. Les premières opérations, traitées par avance, se sont faites à 0 fr. 23 sur le 3 pour 100, à 0 fr. 30 sur le 4 1/2. Les nouvelles arrivées à Paris de la liqui-

dation au Stock-Exchange, nouvelles transmises par la poste, toutes communications télégraphiques étant interrompues, présentent cette liquidation comme très laborieuse. La fermeté des places de Vienne et de Berlin a servi de correctif à l'impression qui pouvait résulter pour notre place des embarras du Stock-Exchange.

Si l'on se reporte à la cote des derniers jours de l'année précédente, on est frappé de l'importance et de l'étendue des changemens que l'année 1886 a amenés dans les prix des valeurs mobilières. Il y a un an, la situation politique générale semblait contenir plus d'encouragemens à l'optimisme que l'état actuel des choses. Nous étions en pleine crise ministérielle ; mais un débat solennel venait de fixer la politique coloniale; M. Grévy était réélu pour sept ans président de la république, et M. de Freycinet procédait à la formation d'un cabinet de concentration républicaine auquel ses amis prédisaient volontiers une longue durée. Le Tonkin était définitivement pacifié ; la guerre entre la Serbie et la Bulgarie venait de prendre fin. Aujourd'hui nous sortons à peine d'une nouvelle crise ministérielle, et personne n'ose parler de la durée du cabinet qui en est sorti ; nous nous trouvons en plein gâchis budgétaire: la question bulgare est moins résolue que jamais, et toute l'Europe retentit du bruit des armemens.

Cette différence remarquable dans la situation politique se reflète exactement dans la comparaison des tendances du marché financier aux deux époques. A la fin de 1885, les cours des rentes et des valeurs étaient encore relativement bas; la spéculation haussière avait un argument irrésistible et un appui précieux dans le bon marché de l'argent. On cotait du déport ou un report insignifiant sur les fonds publics. On avait confiance dans la possibilité d'une amélioration générale, bien justifiée après une stagnation si prolongée. Aujourd'hui il ne saurait être question, au moins pour l'instant, de bon marché extrême des capitaux, les reports élevés ont fait place au déport, il y a une liquidation laborieuse à franchir, et le lendemain apparaît incertain. Enfin la hausse attendue, espérée il y a un an, s'est produite, les valeurs ont pour la plupart très largement progressé, la rente 3 pour 100 est de deux points plus haut qu'il y a douze mois.

Parmi les fonds d'états étrangers quelques-uns ont fait, sur le chemin de la hausse, des bonds prodigieux. L'Extérieure, sous le gouvernement de la régente, a été portée de 55 à 66, amélioration extraordinaire de crédit, due en partie à de grands et intelligens efforts de spéculation, mais pour une bonne part aussi à la transformation qui s'est opérée dans les dispositions des partis politiques de la péninsule, et à la force du sentiment dynastique dans toute l'étendue du pays. Le 3 pour 100 portugais avait également attiré l'attention de spéculateurs français et allemands par le bas prix auquel il se tenait depuis

si longtemps. A la faveur de l'émission d'un emprunt, ce fonds a été porté de 46 à 55. Les obligations helléniques ont aussi beaucoup remonté, le 6 pour 100 de 340 à 370, et le 5 pour 100 de 1884 de 271 à 320. Le 3 pour 100 roumain a gagné quatre points à 92. Enfin, l'Obligation unifiée d'Égypte s'est élevée de 325 à 378 francs.

L'Italien et le Hongrois ont monté plus raisonnablement, le premier de 98 à 101.65, le second de 82 1/2 à 85 1/4. Les fonds russes, le 4 pour 100 consolidé turc, les obligations privilégiées ottomanes se retrouvent aux mêmes cours à un an d'intervalle.

Les deux plus grosses valeurs de la cote, l'action de la Banque de France et celle de Suez, ont fortement baissé en 1886, pour la même cause; d'ailleurs, réduction sensible des bénéfices, et, partant, du dividende. La Banque de France a reculé de 400 francs à 4,275; le Suez de 150 francs à 2,070.

Quelques autres valeurs ont fléchi : le Gaz de 20 francs à 1,465, les Messageries maritimes de 12 francs à 552, les Chemins autrichiens de 45 francs à 515, les Lombards de 60 francs à 220, le Nord de l'Espagne de 12 francs à 375, la Compagnie franco-algérienne de 30 francs à 110, le Midi de 12 francs à 1,172, l'Orléans de 20 francs à 1,321, les Docks de Marseille de 15 francs à 410, les Obligations du Crédit foncier de Russie de 30 francs environ.

Sur la plupart des titres des établissemens de crédit, la hausse a été considérable. Voici la plus-value acquise sur les principales : Crédit foncier 90 francs, Banque de Paris 150, Comptoir d'escompte 20, Banque d'escompte 65, Crédit lyonnais 50, Franco-Égyptienne 60, Banque parisienne 135, Crédit mobilier 75, Société générale 25, Banque transatlantique 50, Compagnie foncière de France 50, Banque russe et française 100, Banque ottomane 20, Foncier d'Autriche 50, Mobilier espagnol 45.

Le Nord est en hausse de 40 francs, les Allumettes de 60, la Compagnie transatlantique de 30, les Omnibus de 165, les Voitures de 100, les Chemins méridionaux de 70, le Saragosse de 20, les Chemins portugais de 120.

Les Obligations de la Ville de Paris sont restées sans changement; les Obligations des compagnies de chemins de fer étrangères (Autriche et Espagne) ont progressé de 15 à 20 francs en moyenne; celles de nos grandes compagnies de 5 à 10 francs. Presque toutes les obligations du Crédit foncier sont en hausse, les Foncières 3 pour 100 et les Communales 3 pour 100 1879, d'environ 25 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA BÊTE

FRAGMENS DE JOURNAL

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXVI.

16 mai.

Enfin ma sœur est partie, je n'en suis pas fâché. Je respecte ses intentions, mais ses procédés me semblent indiscrets. J'étais sa mouche, et cette pieuse araignée travaillait matin et soir à m'envelopper de ses fils : « Sylvain, ton âme est-elle en état de grâce?.. Sylvain, ne sens-tu pas en toi la présence du péché?.. Sylvain, qu'est-ce que ce peu d'années qui passent, au prix d'une éternité de joie ou de douleur? » Si serrée que fût sa toile, il s'y trouvait toujours quelque maille un peu lâche par où la mouche s'envolait.

Elle ne doute de rien, elle avait entrepris par surcroît de convertir Théodule. Il se tirait d'affaire en l'assassinant de complimens sur ses grands yeux sombres, pleins, disait-il, d'une nuit divine, et qu'il comparait à des diamans noirs. Ma sœur serait une assez belle personne si elle n'avait le teint bis, s'il ne manquait à ce visage le rayon de soleil et la fleur du sourire. C'est une admirable

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre et du 1er janvier.

chose que la nuit divine; mais les enfans des hommes ont un goût naturel pour les clartés du jour, pour ce qui réjouit les yeux.

Elle affectait de se scandaliser des complimens de Théodule; elle ne laissait pas d'en savourer secrètement la douceur. Je l'ai surprise plus d'une fois à caresser du regard ce joli blondin, qui ne demanderait pas mieux que d'épouser une fille riche pour échapper à sir John et se dispenser de retourner dans l'Asie centrale. Mais Jeanne a du caractère. Elle exigera qu'au préalable on se convertisse, et Théodule est inconvertible.

Plus je vais, plus j'admire les contradictions des hommes. Théodule, grand apôtre du droit naturel, songe sérieusement à se marier. Ma sœur, cette sainte, a des indulgences coupables pour les pécheurs, quand ils sont jolis garçons. L'abbé Poncel, qui a l'horreur du diable, ne se fait pas conscience de dîner chez lui, pour peu que la table soit bonne; je sais par Francine qu'il dînait avant-hier à Cloville. Notre ami le docteur, à qui son corps de bête imperfectible fait pitié, ne se donne aucune peine pour l'embellir, pour sauver les apparences; je l'ai rencontré l'autre matin, il avait une barbe de huit jours. Quant à M. Havenne, il célèbre les augustines et n'a pas d'autre règle de conduite que les calculs de son parfait égoïsme. Et moi-même,.. oui, moi-même, je me félicite d'avoir reconquis ma chère liberté, et mon cœur soupire obstinément après les délices d'une nouvelle servitude. Hier, j'ai employé ma soirée à écrire des vers. Je n'en avais pas fait depuis dix ans...

Quand donc oublieras-tu cette Louise? Il y a cent mille Louises dans le monde, et toutes les femmes se valent, et ces roseaux, qui plient à tous les vents, percent la main qui s'y appuie.

XXVII.

25 mai.

M. Havenne est un homme étrange; je renonce à m'expliquer sa conduite. Je le croyais résolu à me tenir à distance; il me recherche, il m'appelle, il m'ouvre sa porte à deux battans. Je m'étais vanté à lui d'être un assez bon arpenteur. Il est venu me voir un matin et m'a fait part de son désir d'acheter Cloville. On a envie de vendre, on lui donnerait de grandes facilités de paiement; mais auparavant il voudrait connaître l'exacte contenance du clos; le propriétaire n'en répond qu'à quelques décamètres près, et, en sa qualité de vieil administrateur, M. Havenne déteste les à-peu-près.

— Avez-vous du loisir? me demanda-t-il avec sa brusquerie accoutumée. On aime à exercer ses talens: venez nous arpenter.

J'y ai consenti de grand cœur. Depuis une semaine, de deux

jours l'un, je me rends dès le matin à Cloville. Mlle Louise m'aide dans mon travail, que je m'applique à faire durer. Elle tient de sa main gantée l'une des poignées de la chaîne, et j'éprouve un singulier plaisir à nous sentir ainsi liés l'un à l'autre par de solides chaînons de cuivre. Le gros jaloux ne trouble que rarement nos tête-à-tête. Le plus souvent, assis dans l'herbe, il nous regarde de loin, en souriant d'un air paterne, et je me figure parfois que je suis chez Laban, que je travaille à son service pour mériter Rachel.

On pousse l'obligeance jusqu'à me retenir à déjeuner. Leur cuisine est simple, mais soignée; la nappe sent la lavande. Cette maison me plaît; il y a dans tous les coins des jardinières richement fleuries, et chats ou chiens, pigeons, poules ou dindons, tout le monde semble aimable et content, jusqu'aux abeilles, qui entrent à leur aise par les fenêtres toujours ouvertes, jusqu'à un gros corbeau apprivoisé, qui s'amuse à becqueter mes bottes et dont les yeux prophétiques m'annoncent des bonheurs invraisemblables. L'autre jour, il a grimpé sur mes genoux et il prenait de grandes familiarités avec mes boutons d'habit; nous en sommes à tu et à toi.

Non, cette maison n'est pas comme les autres. Les murs qui enferment de toutes parts le potager ne ressemblent pas à tous les murs, ni ce jardin si bien gardé à tous les jardins. Le sable des allées est doux au pied. Je suis tenté de croire qu'à Cloville le soleil n'est pas comme ailleurs, que l'air qu'on y respire a une odeur particulière. Mais il faut me défier de mon imagination.

Ah! je m'en dédis, il n'y a pas cent mille Louises dans le monde. Cherchez, vous n'en trouverez qu'une. Elle est toujours active, sans être jamais agitée, toujours en mouvement et toujours en repos. Tout lui est facile; elle unit la justesse à la légèreté, rien ne lui pèse, elle ne pèse sur rien. Posséder dans sa maison, avoir à soi cette élégante créature! c'est bien cela qui donnerait à toutes les affaires de la vie la grâce et le sel qui leur manquent. Mais elle est trop élégante pour moi; elle n'est pas faite pour être la femme d'un campagnard, d'un vigneron. Par momens, il me semble qu'elle est à portée de ma main, que je n'aurais qu'à allonger le bras pour la prendre; l'instant d'après, je la vois dans un éloignement qui m'effraie, me serre le cœur; il y a la terre entre nous.

M. Havenne est un vilain sournois. Il s'est dit : « Ce garçon a la fatuité de croire qu'il me fait peur; je lui prouverai qu'il n'est pas dangereux. Viens, mon ami, entre, furète, tourne autour de mon bien; tu t'en iras avec ta courte honte. »

Et pourtant... ce matin, quand je suis arrivé, elle se promenait sur la terrasse, seule avec son corbeau. Au bruit de mon pas, elle s'est retournée et elle a rougi. Oui, je l'ai vue rougir... Je donnerais une de mes vignes pour en être sûr.

XXVIII.

30 mai.

C'en est fait, je ne raisonne plus. Je veux l'avoir, il me la faut, je l'aurai. Sylvain Berjac est doux, mais têtu.

J'ai fini mon arpentage; je n'ai plus rien à faire à Cloville. J'y suis allé tantôt; mes pieds ont appris ce chemin et ne veulent plus le désapprendre. Pendant le déjeuner, Mlle Louise représenta à son père que le temps était doux, gris, et comme fait exprès pour aller herboriser dans la campagne. Elle avait raison : ni pluie, ni vent, ni soleil, un vrai temps de demoiselle. Cet homme désolant, au noir sourire, en convint, et m'offrit gracieusement de me mettre de la partie. Jamais proposition ne me fut plus agréable, je l'aurais volontiers embrassé. Il me semblait écrit au ciel que, pendant qu'il s'occuperait à chercher ses petites plantes, je trouverais plus d'une fois l'occasion de causer seul à seule avec Mlle Louise; je comptais sur l'excitation de la marche, sur le grand air libre des champs pour dénouer ma langue, pour m'inspirer de l'audace; j'étais résolu à parler, à m'expliquer, à tout oser. Je crois que ce maudit homme lit dans ma tête. Il décida dans son cœur qu'il n'en serait rien, que je n'aurais pas cette joie, qu'on n'herboriserait point, qu'il mettrait ma patience à une dure épreuve.

En sortant de table, il m'emmena au fond d'une tonnelle où il aime à prendre son café. Il s'installa le plus commodément qu'il put dans une sorte de chaise longue ou de dormeuse, qu'il pensa faire chavirer en s'y allongeant, et que j'entendis plus d'une fois gémir sous cette masse de plomb qui l'écrasait. Puis il bourra sa pipe d'écume, l'alluma et me dit :

— Monsieur Berjac, j'ai découvert avec plaisir que vous avez le goût des recherches philosophiques, des questions abstruses. C'est la marque d'un esprit solide; *macte nova virtute, puer!* Il est bon de savoir ce qu'on est, d'où l'on vient, où l'on ira, ce qu'on deviendra. Mais, je vous prie, ne croyez pas aveuglément aux almanachs de votre ami, M. Blandol; défiez-vous de son droit naturel et de sa déesse Mylitta. Cela pourrait vous mener loin, et votre réputation en souffrirait.

Je me hâtai de l'interrompre, de lui protester chaleureusement que Théodule ne m'avait point converti au culte de la grande déesse, que j'avais une façon beaucoup plus bourgeoise d'entendre la vie, que j'envisageais le mariage comme la plus respectable des institutions.

— A la bonne heure! me dit-il, me voilà rassuré. Le mariage et

les idées bourgeoises ont du bon. Ce n'est pas au moins que tout soit faux dans les théories de votre Anglais, de votre sir John, que le diable emporte! Les lunatiques ont quelquefois des clartés, et j'incline à penser comme lui que les premières sociétés humaines ressemblaient singulièrement à des troupeaux. Mais qu'il ne me vante pas les délices de son âge d'or; c'était l'âge de la peur, de l'antique épouvante. Tout était en proie, on avait guerre avec tout le monde, on ne connaissait d'autre loi qu'une loi de sang et de rigueur. Le gorille, assez puissamment armé pour suffire à sa défense, vit en famille; il se sent de force à se faire respecter. Les singes de moindre taille, suppléant à leur faiblesse par leur prudence, vivent en peuplades; qui attaque le plus petit d'entre eux se met toute la bande sur les bras. Représentez-vous un primate plus faible que tous les autres et doué d'un cerveau beaucoup plus actif. Aux ennemis, aux dangers réels qui le menacent ajoutez ceux que lui peint sa chienne d'imagination, qui est la faculté de voir tout ce qu'on pense. Sa raison sommeille encore, il ignore les effets et les causes, l'univers ne lui a pas dit son secret. Il sent rôder dans la nuit qui enveloppe ses pensées des puissances malfaisantes, dont il déjoue les complots par des abracadabras, des manitous et des fétiches. Les morts eux-mêmes sortent de leurs tombeaux pour le tourmenter dans ses rêves; il dispute sa vie à ses ennemis et son âme à ses fantômes. L'homme primitif avait peur de tout; on peut dire de lui, comme du lièvre de la fable, que cet animal était triste, que la crainte le rongeait :

Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.

Monsieur Berjac, passez-moi l'expression, le meilleur remède à la peur est de se mettre en tas, et c'est l'origine des sociétés. Si vous voulez voir clair dans les choses de ce monde, posez en principe que toutes les origines sont basses, que tous les commencemens sont humbles et petits, que tout papillon a sa chenille, qu'il faut ramper longtemps pour acquérir le droit d'avoir des ailes. Monsieur Berjac, vous avez appris le latin : *Omnis origo pudenda.* L'homme primitif, poltron comme un lézard, chercha sa sûreté dans l'association, dans la vie en commun avec d'autres êtres semblables à lui, exposés aux mêmes périls, sujets aux mêmes hasards, et, sacrifiant ses aises à son besoin, il fit à la communauté qui le protégeait l'entier abandon de sa personne. Simple usufruitier, il ne possédait rien : terres, femmes, enfans, tout appartenait à la tribu. Mais, à mesure qu'il se remettait de ses effaremens, il lui parut que la prime d'assurance qu'il s'engageait à payer était trop forte et hors de proportion avec les risques à courir; il demanda du

rabais. Sa curiosité s'était éveillée, il avait démêlé certains effets et certaines causes, il commençait à raisonner, et la raison, c'est le calme. Après avoir adoré les astres, dieux nomades, agités et vagabonds, qui, lui imposant leur loi, lui commandaient d'errer comme eux sans jamais reposer sa vie, il s'était fait des dieux tranquilles et assis, qui l'autorisaient à s'asseoir. Il avait profité de ses premiers loisirs pour réduire en servitude quelques-unes des forces de la nature, pour contraindre le vent, le feu à travailler pour lui. Le jour où il inventa l'outil, il conçut une haute idée de son destin ; l'esclave avait passé maître. Dès lors, l'inquiétude du désir et de la fierté prévalut sur la peur. Sans rompre les liens qui l'unissaient à ses compagnons de fortune, il les relâcha, il allongea sa laisse, il voulut s'appartenir un peu plus, jouir de lui-même, sentir sa liberté et procurer à son cœur l'orgueilleux plaisir de posséder ce qu'il aimait. Dorénavant, comme l'a dit un vieux poète grec, chaque homme eut sa maison, son bœuf et sa femme. La propriété est le signe visible de la personne. Il ne nous suffit pas d'exister ; nous avons besoin de démontrer notre existence aux autres et à nous-mêmes, et il nous semble que qui n'a rien n'est rien. Si on ôtait à M. Berjac ses vignes dont il est si fier, M. Berjac se sentirait fort diminué, fort amoindri ; il se plaindrait qu'il n'a plus sa place au soleil, et du même coup on le priverait de plusieurs de ses vertus, car il en faut pour conserver ce qu'on a.

— Vous parlez d'or, cher monsieur, lui dis-je ; mais, si je ne me trompe, Mlle votre fille est sous les armes.

Debout à l'entrée de la tonnelle, son ombrelle à la main, elle semblait attendre avec une impatience presque égale à la mienne la fin d'un discours qui ne finissait pas.

— Partons-nous? demanda-t-elle.

— Tout à l'heure, ma chère enfant, lui répondit son insupportable père. Je me sens en veine d'éloquence, et M. Berjac paraît m'écouter avec un extrême plaisir... Mais ne reste pas là, ma mignonne, tu nous causerais des distractions, tu nous dérangerais. Les femmes, comme il le disait tantôt, sont des êtres dérangeans.

— Je vous prie de croire, mademoiselle, m'écriai-je, que ce n'est pas moi qui le dis.

— Ou fort troublans, si vous l'aimez mieux, reprit-il de sa voix de fausset, aussi aiguë qu'une pointe d'aiguille.

Elle s'éloigna. Je m'étais levé, mon tyran m'obligea de me rasseoir, et, après avoir rallumé sa pipe :

— Où en étais-je? Je vous disais que science, religion, art, industrie, société, c'est la peur qui a tout créé. J'ajoute qu'ayant créé la société, elle a du même coup créé la morale ; car, pour avoir une morale, il faut avoir des relations et des liens de droit.

Otez Vendredi à Robinson, et Robinson ne sera plus tenu à rien qu'à s'entretenir frais et gras, et l'embonpoint n'est pas une vertu; tout au plus aura-t-il envers son perroquet des devoirs de fantaisie. L'homme ne devient un être moral que lorsqu'il fait partie d'un tout, dont il dépend et dont il partage les destinées. Jusqu'à ce jour, il ne connaissait que ses besoins, ses appétits; il disait : moi, il commence à dire : nous, et il doit accommoder son bien propre au bien commun. Le bonheur de tous ne s'accorde pas toujours avec mon bonheur personnel. Pour que la communauté prospère, il faut que les individus qui la composent refusent quelque chose à leurs passions; il faut même qu'ils soient prêts à sacrifier, dans l'occasion, leur vie à cet être abstrait qu'ils appellent leur tribu ou leur pays et qui est leur grand moi. Les Achille s'exécutent de grand cœur, mais tout le monde n'est pas Achille. Pour avoir raison des réfractaires, la communauté institue des peines; elle contraint, elle châtie. Je vous l'ai dit, monsieur Berjac, toutes les origines sont basses. La crainte du châtiment a été le commencement de la sagesse, et c'est encore la peur qui a développé dans l'homme la plus noble des habitudes qu'il puisse contracter, l'obéissance volontaire à une règle qu'il n'a pas faite. Mais n'oubliez point qu'en nous imposant des obligations, la société nous confère des droits, qu'elle établit notre compte par doit et avoir. Le respect du droit d'autrui s'appelle la justice; l'attachement passionné à son propre droit s'appelle l'honneur, et l'honneur et la justice, la justice et l'honneur, voilà toute la morale.

Je me gardais de l'interrompre, ne voulant lui fournir aucun prétexte d'allonger son discours.

— Vous n'avez point d'objections à me faire? me dit-il.

— Pas la moindre, me hâtai-je de lui répondre.

— Permettez, reprit-il. Si l'honneur, pourriez-vous me dire, ne consiste qu'à aimer et à défendre son droit, comment devient-il un principe de vertu?.. Voici ma réponse, et je vous prie d'en peser tous les termes : l'honneur nous pousse à faire plus que notre devoir pour accroître nos droits et surtout pour acquérir le plus précieux de tous, le droit au respect. Du moment que l'homme vit en société, il se sent regardé, et les yeux des témoins de ses actions sont des miroirs où il aime à se voir en beau. Pascal l'a dit, « nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, et cette vie imaginaire, nous travaillons incessamment à la conserver et à l'embellir. » A la crainte du châtiment l'homme social joint la crainte du reproche, la peur du mépris. Il s'exerce à la pratique des vertus que la communauté honore parce qu'elle y trouve son profit. Après les avoir aimées pour la gloire qu'elles lui rapportent, il finit par les aimer pour elles-mêmes, comme nous

aimons les endroits où il nous est arrivé quelque chose d'agréable, et l'honneur, qui n'était d'abord qu'un ardent désir d'être honoré, devient bientôt un besoin impérieux de s'honorer soi-même. Ma fille n'aimait pas la musique; elle a appris le piano pour me faire plaisir, elle en joue aujourd'hui parce qu'elle y trouve sa joie. C'est l'histoire de l'honneur.

Je ne sais ce qu'il ajouta. J'eus une absence. L'être troublant se promenait aux abords de la tonnelle; j'écoutais le bruit léger de ses pas, le frôlement de sa robe contre le mur de verdure qui nous séparait. M. Havenne me tira de ma rêverie en me criant du haut de sa tête :

— Monsieur Berjac, s'il est permis de connaître vos goûts, laquelle préférez-vous de toutes les vertus?

Je fus tenté de lui répondre : « Les vertus que je préfère sont les vertus aimables que vous n'avez pas. » Mais les Jacob ménagent toujours beaucoup les Laban.

— Mon père, lui dis-je, avait une maxime. Il disait souvent : « Paie à chacun son dû et fais toujours le dû de ton office; si tu as du temps de reste, donne-le aux vertus brillantes, mais tout ce qui brille n'est pas or. »

— Votre père, monsieur Berjac, était un homme d'un grand sens. La vertu consiste à faire, sans trop de répugnance, des choses désagréables, et, de toutes les vertus, la plus désagréable à pratiquer est assurément la justice. Les grands dévoûmens que l'honneur inspire, la libéralité, la bravoure des preux, trouvent leur récompense dans l'admiration et dans les regards du monde. Le juste n'est admiré de personne; on ne lui fera point d'épitaphe. On se contente de dire : « C'est un bon garçon qui fait son devoir. » Cela ne s'écrit pas sur un tombeau... Eh! messieurs, vous en parlez à votre aise. Pour être juste une fois seulement dans sa vie, il faut mortifier sa nature et ses membres mortels, et ce n'est pas un ouvrage facile. Tel homme au cœur généreux et aux mains donnantes est incapable de payer ses dettes, fraude ses créanciers ou le fisc; tel autre, qui est un incomparable ami, traite tous ses ennemis de vils coquins, et vous ne lui persuaderez jamais qu'ils aient quelquefois raison contre lui. La justice est la vertu humble, ingrate et amère, la vertu sans gloire comme sans volupté, et cependant, qu'elle vienne à manquer, tout manque. C'est le roc où les sociétés assoient leurs fondemens, et si le roc se crevasse, la maison s'écroule... Votre jeune ami le blondin, qui joue si bien de la flûte, se moquerait de nous. Il nous dirait : « Belle vertu que votre justice, qui varie d'âge en âge! » Eh! oui, j'en conviens, elle a revêtu dans ce monde d'étranges figures. Avant qu'on eût inventé le mariage, j'en tombe d'accord, le voleur n'était pas l'homme qui enlevait la femme de son voisin,

mais le voisin qui prétendait retirer sa femme de la circulation, la garder frauduleusement pour lui, au préjudice de la communauté. L'honneur aussi a souffert bien des changemens. La gentille princesse Capéou a le sien, qui consiste à regarder la retenue, la modestie, la pudeur comme un manque de bonne grâce, comme un tort qu'on fait à l'étranger qui passe. Achille était aussi jaloux de son honneur qu'a pu l'être aucun baron féodal; mais il aurait cru se déshonorer en prêtant foi et hommage à Briséis, en combattant et en mourant pour sa dame. Un poète persan a dit: « Frapper du pied celui qui est à terre n'est pas d'un homme; si tu prends sa main, tu es un homme. » Il fut un temps où prendre la main d'un ennemi passait pour un crime de lèse-patrie; on le tuait, on lui mangeait le cœur pour s'incorporer son courage et le mettre au service du grand moi. Eh! vraiment oui, la morale a souvent changé de visage. Modifiez le régime de la propriété et de la famille, vous modifiez tout le système de nos devoirs. Si M. Berjac, contrairement à ses expresses déclarations, violait le vœu qu'il a fait de ne jamais se remarier...

Je me sentis rougir; je ne m'attendais pas à cette botte.

— Monsieur, lui dis-je tout interloqué, où prenez-vous que j'aie fait le vœu?.. Il ne me souvient pas...

— Le docteur Hervier est un indiscret, poursuivit-il. Mais ne nous écartons pas de la question. Je vous disais, par manière d'hypothèse, que si jamais M. Berjac faisait la sottise, l'insigne sottise de se remarier, il aurait envers la seconde Mme Berjac d'autres devoirs qu'un Turc polygame envers son harem. Monsieur Berjac, mettez-vous dans la tête que la morale est l'esprit des institutions, et que les institutions évoluant sans cesse, la morale les accompagne dans leurs métamorphoses. Mais, dans tous les temps, l'homme a reconnu une justice; toutes les sociétés, même sauvages, ont eu leur code de l'honneur, toutes ont établi la grande distinction du licite et de l'illicite, de l'honnête et du malhonnête, et infligé des flétrissures à l'homme incapable de règle. J'en conclus que l'homme est né pour l'ordre, qui est la loi naturelle de la vie... Vous direz cela de ma part à votre blondin; il y trouvera peut-être quelque réponse, entre deux airs de flûte.

En cet instant, Mlle Louise reparut à l'entrée de la tonnelle.

— Il se fait tard, dit-elle; décidément, nous ne partons pas?

— Tu es insupportable, ma chère; tu vois comme nous sommes occupés... Ma mignonne, continua-t-il en changeant de voix, la partie n'est que remise. Nous irons demain chercher nos plantes, toi et moi, tête à tête, bien gentiment. Ce jeune homme nous gênerait beaucoup; la botanique ne l'intéresse guère. A-t-il jamais examiné à la loupe une glumelle de graminée?

— Soit! dit-elle en s'inclinant d'un air de résignation mélancolique.

Je la vis s'éloigner lentement le long de l'allée et rentrer à la maison pour y déposer son chapeau, son ombrelle, sa boîte de ferblanc. Un instant, je l'aperçus à la fenêtre de sa chambre; elle regardait les nuages, sans doute pour les prendre à témoin des mécomptes que lui causait le capricieux despotisme d'un père. Peu après, elle redescendit au jardin, nu-tête, et se dirigea de notre côté. Tout à coup elle s'arrêta, leva les yeux, sembla considérer avec une attention soutenue je ne sais quoi qui se passait entre ciel et terre. Sa figure devint grave; elle s'interrogeait, tenait conseil avec elle-même, puis elle tourna les talons et disparut.

Pendant tout ce temps, je n'avais pas saisi un mot du nouveau discours que venait d'entamer M. Havenne. Quand je revins à moi, je l'entendis s'écrier :

— Le docteur Hervier et votre gros Anglais, au teint vermeil, s'abusent tous les deux, chacun à sa manière. *Omnis origo pudenda.* La bête est le commencement de l'homme tout entier, y compris ce qu'il a de meilleur aussi bien que ce qu'il a de pire, et sages ou fous, héros ou libertins, nous retrouvons en elle la première ébauche, le rudiment de toutes nos vertus comme de toutes nos passions, de toutes nos grandeurs comme de toutes nos misères.

Je lui en voulais; il m'avait privé méchamment d'une promenade dont je me promettais de vifs plaisirs. J'étais résolu désormais à le contredire en tout et sur tout.

— Vous croyez donc à la vertu des bêtes? lui dis-je sur un ton d'ironie. Grand bien vous fasse! Sans doute vous allez me vanter les délicatesses de cœur des escargots, l'exquise sensibilité des araignées. C'est un beau thème à développer, et je sais des gens qui ne s'en privent pas. Tirez, tirez; rengainez. Je n'ai jamais observé à la loupe une glumelle de graminée; mais j'ai du bon sens, je me défie des contes de ma mère l'Oie, et je n'aime pas qu'on m'en fasse accroire. Un illustre naturaliste prétend avoir vu des corbeaux indiens occupés à nourrir à leurs dépens deux ou trois de leurs compagnons aveugles. A beau mentir qui vient de loin. Tirez, vous dis-je, les yeux de Sylvain Berjac en valent d'autres, et je vous jure que quand deux canards se battent et que le plus faible vient à saigner, toute la bande accourt pour le manger : c'est une petite fête que ces palmipèdes sont heureux de donner à leur cœur très sensible.

Il riait sous cape, ravi de m'avoir vexé, chagriné.

— Ne vous fâchez pas, me dit-il avec un accent débonnaire; de grâce, monsieur Berjac, calmez-vous; on n'en veut pas à votre bourse, ni à votre vie... Monsieur Berjac, je vous prie, ne roulez

pas ainsi les yeux, vous me faites peur. Je suis un homme accommodant, je ne vous vanterai pas la sensibilité du canard ni d'aucun animal. C'est un article qu'il ne tient pas dans sa boutique; l'animal est cruel, et ce qui reste en nous d'inhumain nous vient de lui... Voyons, suis-je gentil?.. Il m'en coûte peu de vous avouer que la compassion, la pitié, la sainte miséricorde est le plus jeune, le plus moderne de nos sentimens et demande, pour se développer, une sûreté dans les relations, une douceur de mœurs qui, je le dis à regret, ne va pas sans quelque affaiblissement des caractères. Il faut aussi que la religion et la philosophie s'en mêlent, l'une persuadant aux hommes que l'humanité est une famille, que l'étranger est un parent et le malheureux un être sacré, l'autre leur enseignant la solidarité de toutes les destinées. L'animal, qui n'a ni religion ni philosophie, est dur à lui-même, dur à ses semblables. Mais concédez-moi, en revanche, que la dureté de l'âme n'empêche pas d'être juste et d'avoir de l'honneur. Vous êtes convenu que, pour avoir une morale, il faut vivre en société. Examinez, s'il vous plaît, les sociétés d'animaux. Vous vous défiez des voyageurs; ils ne mentent pas tous, et les plus dignes de foi s'accordent à reconnaître qu'un babouin, chef de bande, est capable d'exposer sa vie pour défendre contre les chiens qui les traquent les femelles et les jeunes confiés à sa garde. Cela ne prouve-t-il pas que, sans être un paladin de la Table-Ronde, un babouin peut avoir de l'honneur? Mais surtout, puisque M. Berjac a de bons yeux, qu'il daigne s'en servir pour observer un peu ce qui se passe dans une fourmilière. Où trouvera-t-il une plus exacte distribution des services et des droits, une discipline plus rigoureuse, une fidélité plus inviolable aux devoirs les plus rebutans, une pratique plus assidue de toutes les vertus qui ont une saveur austère, un sacrifice plus généreux de l'individu au bonheur de la chose publique?.. M. Berjac m'objectera peut-être que les fourmis sont vertueuses sans le savoir et sans le vouloir. Eh! oui, les animaux sont de grands innocens qui ne savent pas ce qu'ils font; ils ont l'amour irraisonné de la raison ou de l'ordre. Ils ont pris pour leur devise : « Je veux parce que je ne puis autrement. » S'ils parlaient latin, ils diraient : *Coactus volui*. Mais pourquoi ne pas admirer les vertus involontaires, fruit d'une destinée ou d'une grâce divine? Rien n'est plus admirable que la beauté, et personne ne s'est donné le visage qu'il a.

Et en parlant ainsi, il se penchait vers moi, comme pour me faire admirer dans son plein sa large face de mastodonte.

Il ajouta : — Monsieur Sylvain Berjac, l'homme qui n'aspire pas à devenir supérieur à la bête, par intervalles du moins, n'est pas un homme. Mais celui qui prétend ne pas la sentir en lui est un in-

conscient, et celui qui la méprise est un hypocrite. Pour moi, mon opinion bien arrêtée...

Je ne saurai jamais quelle est son opinion bien arrêtée; il ne put achever sa phrase. Il avait tressailli et quitté brusquement sa dormeuse. On entendait au bout du jardin comme un bruit de tam-tam. Nous sortîmes de la tonnelle. A quelque cinquante pas de nous, Mlle Louise, debout au pied d'un tilleul, agitait de sa main droite une grosse clé et en frappait de petits coups réguliers contre un arrosoir, qu'elle tenait de sa main gauche.

— Sacrée petite fille! murmura M. Havenne, qui pâlit d'effroi. Elle ne doute de rien. Un essaim de ses abeilles a déménagé, elle a entrepris de les ramener dans leur ruche.

— Entreprise fort dangereuse! lui dis-je, il faut bien vite l'en prévenir.

— Il est trop tard, me répliqua-t-il, m'arrêtant dans mon élan.

Et comme il se mêle toujours un peu de colère à toutes ses émotions, il me serra si fortement le bras que j'entendis craquer mes os.

Cependant Mlle Louise continuait sa musique, et le sortilège commençait à opérer. Une à une, puis en troupe, les abeilles descendaient des hautes branches où elles s'étaient réfugiées. Elles venaient se poser sur la tête de la charmeresse et bientôt se suspendirent en grappes à ses cheveux. D'autres, qui résistaient encore et que poursuivait le regret de leur Mont-Aventin, irritées de la violence qu'elle leur faisait, tournoyaient, promenaient leur inquiétude autour de son visage et de ses épaules, remplissaient l'air d'un aigre bourdonnement où se révélait le tourment d'une obéissance forcée, incertaine et chagrine. Lorsqu'elle se flatta d'avoir dompté ces fiertés indociles et rassemblé tout l'essaim, elle se mit en route avec sa charge, à petits pas, ne remuant ni les bras ni les yeux, sa taille mince et un peu raide légèrement penchée en avant. Elle passa près de nous, sérieuse, attentive comme un chef d'état qui répond de la destinée d'un peuple. Jamais cette jeune reine ne m'avait paru si charmante, et je verrai toute ma vie passer et repasser dans mes rêves cette tête blonde, couronnée d'abeilles qui l'enveloppaient de leur bruissement.

Nous la suivîmes de loin, sans dire un mot, sans faire un geste. Arrivée devant la ruche, elle inclina son front sévère et demeura immobile. Quand elle se redressa quelques minutes après, les fugitives étaient toutes rentrées dans leur maison. Elle nous rejoignit aussitôt; elle avait aux lèvres le sourire de sa victoire.

— Tu es absurde, lui dit son père.

Ce fut tout le compliment qu'elle en tira.

— Regardez, répondit-elle, je n'ai pas une piqûre.

— Oh ! bien, monsieur Berjac, fit-il, croirez-vous désormais que les abeilles ont toutes les vertus, y compris les vertus tendres ?

— Je croirai plutôt à la puissance magique de certain magnétisme, qui triomphe de tout, même de la colère d'un essaim. Le secret de ce miracle, c'est la grâce.

— Avec beaucoup de volonté dessous, reprit-il d'un ton hargneux.

— Eh ! oui, lui dis-je pour tout arranger, mais une volonté douce.

— Une volonté enveloppée de douceur, ce qui n'est pas la même chose, répliqua-t-il, en martelant ses mots et me jetant un regard féroce.

... Tu ne réussiras pas à m'inquiéter, Laban aux noirs sourires, et coûte que coûte, j'aurai ta Rachel !

XXIX.

6 juin.

J'ai eu ma revanche. Elle était seule dans son petit salon ; son père était sorti. Elle me dit de l'attendre, qu'il ne tarderait pas à rentrer. Me voilà assis en face d'elle. Nous parlâmes de beaucoup de choses, de beaucoup de gens, et en dernier lieu de Balthasar le vannier.

— J'aime cet ivrogne, lui dis-je ; il est cause que j'ai fait la connaissance d'une personne qui,.. d'une personne que...

Je cherchais la suite. je ne la trouvais pas. Mlle Louise semblait bien aise de me voir si timide, si gauche, si empêtré.

— Achevez donc.

— Non, je n'achèverai pas. Si je disais que cette personne me plaît beaucoup, j'en dirais trop peu, et si j'en disais davantage, je craindrais de la fâcher.

Je vis le rouge lui monter aux joues, mais en même temps je m'aperçus qu'elle souriait : il y avait de la malice dans ce sourire, et je ne sus plus que penser.

— En effet, dit-elle, la personne dont vous parlez se fâche quelquefois. Il faut être prudent.

De plus en plus embarrassé, je m'accoudai sur la table ronde qui nous séparait, et comme rien ne me venait, j'ouvris machinalement un album relié en peau de chagrin, doré sur tranche. C'était un recueil d'autographes, vers et prose, et dans le nombre plusieurs étaient signés de noms connus et même célèbres.

— Voilà une belle page blanche, me dit-elle. Écrivez-y quelques lignes. L'abbé Poncel m'assure que vous faisiez autrefois beaucoup de vers.

Je m'en défendis fort. Je lui représentai qu'une pareille proposition effarouchait ma modestie, que ma méchante écriture se sentirait fort dépaysée dans un si bel album, que mon pauvre nom très obscur était indigne de figurer à la suite de tel et tel, bref, tout ce que l'on peut dire dans un vilain cas. Elle insista.

— Ainsi soit-il! je vais griffonner ici les derniers vers que j'aie composés.

— Peut-on savoir la date?

— Ils ne sont vieux que de quinze jours.

En fin de compte, après avoir tergiversé quelque temps encore, j'écrivis d'une main tremblante ce qui suit :

UN CŒUR TROP BIEN GARDÉ.

Je connais ici-bas un paradis caché
Dont un ange a la garde et qu'un mur emprisonne.
En rêve un pèlerin l'avait longtemps cherché;
Mais il lut sur la porte : Il n'entre ici personne.

Au mur, à l'ange, au vent, il contait ses douleurs :
« Ouvre-toi, porte sourde et qu'en vain je supplie!
O doux jardin fermé, qui cueillera vos fleurs?
O fontaine scellée, où boira ma folie? »

L'ange avait des pitiés de femme. Il s'attendrit,
Et le pèlerin vit sa peine consolée.
A son désir enfin le doux jardin s'ouvrit,
Et sa folie a bu dans la source scellée.

Debout, derrière moi, elle lisait par-dessus mon épaule.

— Joli, très joli, dit-elle. Mais je ne comprends pas.

— Si vous ne voulez pas comprendre, lui répondis-je d'une voix qui se mourait dans mon gosier, arrachons le feuillet.

— Oh! point du tout, je comprendrai peut-être un jour; j'ai l'esprit lent.

Elle ne put rien ajouter, ni moi non plus. L'homme terrible apparut. Il nous regardait, son chapeau sur la tête, immobile sur le seuil; du premier coup il avait compris qu'il se passait quelque chose : il n'a pas l'esprit lent. Elle avait vivement refermé l'album. Elle le mit sous son bras et traversa la chambre pour sortir. En arrivant près du monstre, elle se haussa sur la pointe de ses pieds et lui planta sur la joue gauche un baiser très sonore. En vérité, il s'était passé quelque chose, elle implorait son pardon.

Avant huit jours, je prendrai mon courage à deux mains, et au risque de m'étrangler, je prononcerai ces paroles : « Je l'aime, donnez-la-moi. »

XXX.

12 juin.

A quoi tiennent les résolutions! Mais aussi qui pouvait prévoir cet incident?

Je m'étais rendu tantôt à Cloville, avec le ferme propos de rompre la glace. La femme de charge m'apprit que la maison était vide, qu'on courait les champs, et je me sentis à la fois déçu, chagriné et soulagé d'un grand poids. Les poltrons sont toujours bien aises qu'on leur accorde un sursis; ils se flattent que le lendemain le courage leur viendra.

Au moment où je rentrais chez moi, je vois Francine traverser rapidement la cour, se précipiter à ma rencontre, la bouche ouverte, l'épouvante dans les yeux.

— Eh quoi! qu'est-ce donc? As tu mis le feu à ta cheminée?

— Ah! monsieur, quel événement! Elle a osé venir, elle est là.

— Mais qui donc?

— Elle, vous dis-je. Je refusais de la recevoir, c'est M. Blando! qui l'a fait entrer. Il ne faut pas que vous la voyiez; allez-vous-en bien vite.

Elle essayait de me barrer le passage; je l'écartai de mon chemin. En ouvrant la porte du salon, j'aperçus l'aimable figure de Théodule, qui, renversé dans un fauteuil, causait sur un ton de familiarité enjouée avec une personne dont je ne voyais que la nuque et le chapeau en forme de casque, décoré d'un fouillis de rubans, de plumes, de dentelles, de fleurs, de feuilles et de fruits que becquetait un oiseau-mouche. Elle tourna la tête; Francine n'avait pas menti, c'était bien elle. Je demeurai comme stupide; à la stupeur succéda l'indignation, à l'indignation le violent désir d'expulser incontinent de chez moi la chaste créature qui fut ma femme trois longues années durant. Mais je me dis : « Grâce à Dieu et aux tribunaux, elle n'est plus ma femme; c'est une étrangère, soyons poli pour l'étrangère. » Je me contins, je fus poli; je ne la mis pas à la porte, elle et ses fanfreluches.

Mon ahurissement causait un prodigieux plaisir à Théodule, qui, se levant, nous dit de son air pince-sans-rire :

— Monsieur et madame, dois-je vous présenter l'un à l'autre?

— Je crois, dit-elle, que ce serait une formalité inutile.

— En ce cas, reprit-il, je me retire pour ne point déranger indiscrètement votre entretien.

Il s'inclina devant Mme Hermine de Roybaz, et comme Mme Hermine de Roybaz lui tendait la main, il la serra presque tendrement

dans la sienne, sur quoi il sortit, après m'avoir jeté un regard où pétillait toute sa facétieuse malice.

Cette femme qui ne sait pas rougir quitta la chaise basse où elle s'était assise. Elle s'étala sur mon sopha, prenant ses aises, déployant ses grâces et son orgueil, faisant bouffer sa jupe autour d'elle, la face tournée vers une fenêtre dont elle semblait appeler toute la lumière sur son visage peint et plâtré, avide de grand jour. Y avait-il dans le monde assez de soleil pour éclairer sa glorieuse impudeur?

— On dirait vraiment, mon cher monsieur, que vous avez de la peine à me reconnaître.

— Ah! madame, comment pouvez-vous croire?.. Il y a des figures qu'on n'oublie point.

Elle s'inclina en signe de remercîment. Le sang me bouillait dans les veines.

— Puis-je savoir, madame, ce qui me procure l'honneur de votre visite?

Elle me répondit, d'un ton nonchalant, qu'elle allait voir des parens à Angoulême, que, passant dans le voisinage de Mon-Cep, elle n'avait pu résister au désir de venir prendre de mes nouvelles et de me donner, par la même occasion, l'assurance qu'elle ne me gardait pas rancune, qu'elle avait une âme exempte de vengeance et de ressentiment.

— Mon Dieu, oui, pour peu que vous y mettiez du vôtre, il ne tient qu'à nous de rester bons amis... Mais, à propos, quel est donc le charmant jeune homme qui causait avec moi tout à l'heure?

— C'est un fils unique de grande espérance. Je veux dire que son père est un riche droguiste de petite santé, et que pour une femme qui se contenterait provisoirement d'espérer, M. Théodule Blandol est un beau parti.

— Merci du renseignement, j'en prends note dans mon carnet.

— Mais en vérité, madame, vous n'êtes pas étonnée d'être ici?

— Pourquoi donc? Ce qui m'étonne, c'est de n'y plus être chez moi. Votre fameuse loi du divorce produit de singuliers effets, crée des situations bien fausses. Il me semblait tantôt que rien ne s'était passé, que cette maison était mienne, que j'avais encore dans ma poche les clés de toutes ces armoires, que votre cuisinière, mal embouchée, venait me demander mes ordres pour le dîner, et que ce soir nous aurions le plaisir, vous et moi, de jouer ensemble quelques bonnes petites parties de bésigue.

— On rêve, lui dis-je, et on se réveille.

Elle me lança un regard agaçant et coquet.

— Convenez que vous vous faites plus méchant que vous n'êtes, que vous vous surprenez quelquefois, de loin en loin, à me regretter.

— Je suis désolé de vous ôter l'une après l'autre toutes vos illusions; mais je vous jure...

— Ne jurez pas. Vous juriez souvent autrefois; je me flattais de vous avoir débarrassé de cette mauvaise habitude, car vous avouerez bien que je vous ai rendu plus d'un service, que j'ai travaillé assidûment à faire votre éducation...

Je n'y tenais plus; ma patience était à bout.

— Croyez, madame, lui repartis-je, que je n'oublierai jamais aucune des obligations que je puis vous avoir; mais je pense que nous avons tout dit. Souffrez que j'aille à mes affaires et que je vous envoie, pour me remplacer auprès de vous, un jeune homme qui vous paraît charmant et à qui sans doute vous plaisez beaucoup.

Elle changea de visage. Ses yeux verts, ses yeux de chatte mauvaise, sortirent leurs griffes, que je reconnus bien; elles m'avaient fait jadis plus d'une estafilade. Le ciel soit loué! je ne les crains plus; je me retirai indemne de cette aventure.

— Je ne sais, monsieur, quelles affaires vous appellent; mais j'en ai une à régler avec vous. Je suis venue vous demander compte de certains papiers que la plus vulgaire discrétion vous obligeait à me rendre, à moins que vous n'ayez mieux aimé les détruire, auquel cas j'ai le droit de le savoir.

Il n'est pas de supplice plus cruel pour l'honnêteté que d'avoir à rougir devant l'effronterie. Je ne pouvais me dissimuler que sur un point ma conduite n'était pas sans reproche. Ces lettres que je n'avais eu garde de produire devant le tribunal, j'aurais dû me hâter de les restituer ou de les brûler après le jugement; je n'avais fait ni l'un ni l'autre, je les conservais sottement comme des armes qui pouvaient encore servir après que le débat était clos et la querelle vidée.

— Je confesse, lui dis-je, qu'une fois dans ma vie, madame, j'ai eu des torts envers vous.

J'allai prendre une clé dans mon secrétaire, j'ouvris une armoire, j'en tirai un carton soigneusement ficelé, cacheté, que je déposai dans ses mains, sans les toucher, en lui disant :

— Veuillez vous assurer que la liasse est au complet.

— C'est inutile; j'ai douté quelquefois de votre délicatesse, jamais de votre bonne foi.

Elle s'était levée. Elle déficela le carton, l'ouvrit, et l'on eût dit qu'elle contemplait d'un œil gourmand une bonbonnière bien garnie. Puis elle sortit les lettres, et je crois, ma parole! que par bravade elle se disposait à les feuilleter.

— Ah! madame, m'écriai-je, ne remuez pas cette boue.

Elle haussa les épaules et me répliqua sur un ton de hautain défi :

— Vous êtes un pédant!

Je la saluai jusqu'à terre en disant : — Je serai tout ce qu'il vous plaira!

— Oui, vous êtes un pédant, et c'est la cause unique de toutes les petites difficultés qui ont pu survenir entre nous. Je ne demandais pas mieux que de vous aimer; je m'y suis appliquée, la grâce m'a fait défaut. Mi-rustre, mi-bourgeois, des commencemens sans suite, une éducation manquée, quelque étude, quelque littérature, mais point de monde, voilà l'homme que j'avais épousé. Mon Dieu! je ne nie pas vos qualités, vos bonnes intentions, et j'ajoute que quand vous vous soignez, tel que vous voici, vous êtes un assez beau garçon. Mais qu'y avait-il dessous? Un paysan mal décrassé, et il faut bien qu'une fois ou l'autre une femme trouve à employer son cœur... Eh! vraiment, si vous aviez pris les choses en homme du monde, en homme de tact, si, évitant l'éclat, l'esclandre, les sots tapages, vous aviez montré quelque indulgence pour un entraînement passager, irréfléchi et qui fut bien court, touchée de votre générosité, je vous appartenais pour la vie.

Elle parlait avec une extrême animation, en se trémoussant; je croyais voir les dentelles de son chapeau se hérisser et son oiseau-mouche danser éperdument sur sa tête.

— Je suis ainsi faite, reprit-elle de sa plus belle voix de perruche acariâtre, que mon cœur n'a jamais su résister aux procédés d'un galant homme. Je vous le dis, je vous le répète, ce sont vos colères de paysan qui ont tout gâté.

— Excusez-moi. Je suis d'une famille où l'on n'est pas fait à certain genre d'accidens, et mon père avait négligé de m'apprendre la philosophie des Dandins. Je confesse que dans cette affaire je ne me suis point conduit en galant homme, si toutefois le devoir d'un galant homme est de prendre facilement son parti d'avoir épousé une femme galante.

— Peste! fit-elle, vous vous formez, vous avez de la réplique, de la repartie; je commence à croire que vous fréquentez depuis peu des gens d'esprit, que vous finirez par en avoir... Mais qu'est donc ceci? ajouta-t-elle en tirant du fond du carton un petit écrin que j'y avais fourré par mégarde.

Cet écrin, dont elle fit sauter le couvercle dans sa hâte, renfermait un portrait en miniature qu'on avait fait d'elle à l'âge de douze ans, en costume de communiante. Je ne sais si le peintre avait représenté ce qu'il voyait ou ce qu'il croyait voir : ce frais visage annonçait l'innocence d'une colombe, l'angélique candeur d'une âme de vierge sans tache, plus blanche que sa robe blanche et que la mousseline immaculée de son voile.

— Ce portrait a-t-il jamais été ressemblant? lui demandai-je.

— Il l'est encore. N'est-il pas joli?

Et, pour me le faire mieux voir, elle se pencha vers moi : je sentis son souffle courir sur ma joue, je reculai de deux pas.

— Puis-je l'emporter? dit-elle. Tenez-vous à le garder?

— Madame, emportez-le ; il faut savoir faire des sacrifices à ses amis.

Elle glissa l'écrin dans sa poche ; puis elle s'approcha de la cheminée, s'accroupit devant le foyer, défit le paquet de lettres, les déplia pour qu'elles se consumassent plus vite, les disposa artistement par étages, prit une allumette, la frotta, mit le feu à son petit bûcher, souffla, attisa, et, en peu de temps, ces merveilles de littérature érotique ne furent plus que cendre et que fumée. La fumée s'échappa par la cheminée et s'en alla rejoindre le vent ; la cendre me resta, mais il y a des balais à Mon-Cep.

Après s'être relevée, elle se planta devant la glace pour faire à sa toilette quelques retouches. Je la regardais ; elle se persuada qu'après une longue résistance, je m'étais laissé reprendre, que j'éprouvais un repentir accompagné d'un commencement d'extase.

— Ma robe vous plaît?.. Elle est fort bien, n'est-ce pas? La mode, cette année, est au foulard de l'Inde. C'est l'étoffe d'été par excellence, ne se chiffonnant pas et ne se tachant pas à l'eau. Aimez-vous cette nuance gris feux-follets?

— Elle vous sied à ravir.

— Et mon chapeau, qu'en pensez-vous?

— A ne vous rien cacher, il me semble un peu trop chargé.

— Vous préférez un bonnet à la paysanne?.. Allons, soyez de bonne foi : vous ne me regrettez pas?

— Madame, en partant, vous me laissez un poignard dans le cœur ; mais le paysan mal décrassé est devenu très philosophe.

Elle reconnut son erreur et que la place était imprenable. A mon vif soulagement, elle se dirigea vers la porte à pas comptés. Avant de l'ouvrir, elle se retourna.

— Il faut que vous en preniez votre parti, cette maison me sera toujours de quelque chose. Je l'appellerai jusqu'à la fin : « Notre maison. »

— C'est vraiment trop d'honneur que vous lui faites.

— Quand vous remariez-vous?

— Je ne sais trop. Vous êtes une femme si difficile à remplacer!

— Consultez-moi ; vous savez que dans les grandes circonstances je suis de bon conseil.

Elle parcourait du regard mon salon, qui était encore son salon, comme pour lui faire ses derniers et suprêmes adieux.

— Dès le lendemain de notre mariage, dit-elle toujours, je vous

avais prié de changer ce papier jaune à petits bouquets, qui serait bon tout au plus pour une salle d'auberge. Me permettez-vous de vous envoyer d'Angoulême une jolie tenture à mon goût?

— Ne prenez pas cette peine. Je suis certain d'avance que votre goût ne serait pas le mien.

Elle avait perdu son pari, échoué dans son audacieuse entreprise; elle se décida enfin à vider les lieux. Je la reconduisis jusqu'à la première marche du perron. Alors, haussant assez la voix pour être entendue non-seulement de mon coq et de mes poules qui la regardaient à travers le treillage de leur poulailler, mais de mes lapins, de mes pigeons, de mon chien, de ma chatte, d'un ouvrier bourrelier occupé à rapetasser un harnais et de Francine, la biblique, laquelle, réfugiée sous un hangar et se serrant contre la muraille, écarquillait les yeux pour tâcher de découvrir comment sont bâtis les pieds d'une créature perverse que possède l'esprit malin :

— J'en suis pour ce que j'ai dit, s'écria-t-elle. Mon cher, vous n'êtes qu'un pédant!

Et elle traversa la cour, le front sourcilleux, l'œil superbe, se carrant dans son impériale majesté, écrasant de son mépris les êtres infimes qui l'entouraient et qu'elle entrevoyait vaguement du haut de sa gloire et de trente-deux années d'incorruptible vertu.

L'instant d'après, Francine me rejoignait au salon, armée d'une énorme pelle, qu'elle avait fait rougir au feu et abondamment saupoudrée de sucre pilé.

— Qui pourrait croire que cette créature ose appeler monsieur : « Mon cher! » s'écriait la bonne vieille. Le tribunal le lui a-t-il permis? C'est donc écrit dans le jugement!.. Oh! ces juges!

Elle promenait sa pelle et son sucre dans tous les coins pour désinfecter une maison que Mme Hermine de Roybaz avait imprégnée, disait-elle, d'une odeur de soufre et de diable. Je crois en vérité que Mme Hermine de Roybaz n'avait laissé derrière elle qu'une forte et pénétrante odeur de musc et de benjoin. Sa passion déréglée pour les parfums m'a procuré jadis plus d'une migraine.

Sur ces entrefaites, survint Théodule, qui ne s'est jamais fait conscience d'écouter aux portes :

— En toute sincérité, me dit-il, elle n'est pas belle; mais elle a le don de fascination, d'ensorcellement, beaucoup de *conjungo* dans l'œil et cette fièvre du regard qui promet à ceux qui s'y connaissent toutes les délices du septième ciel.

— Qu'à cela ne tienne, mon ami! Libre à toi de l'épouser, tu as fait sa conquête. O le joli couple! je veux être votre témoin.

— Eh! qui parle d'épouser, pédant incorrigible?

XXXI.

13 juin.

La visite de cette femme m'a laissé une sinistre et ineffaçable impression. Pourquoi donc est-elle venue, cette corneille de malheur? Tous mes souvenirs se sont réveillés, j'ai la tête pleine de revenans. Oui, je l'ai revue; j'ai coudoyé cette audace, cette effronterie s'est assise sur mon sopha, cette impudence m'a parlé, j'ai senti son haleine courir sur ma joue. Je cherche à n'y plus penser, j'y pense toujours. Belle invention que celle de Francine! A quoi m'ont servi sa pelle et son sucre? L'odeur de cette femme est restée dans ma maison; je respire et j'emporte partout avec moi le parfum de son musc et de sa chair, et je ne puis arracher son visage de mes yeux. Quel visage? Le plus répugnant de tous et le plus redoutable, celui d'une bête qui a de l'imagination.

Je ne sais vraiment plus où j'en suis. Hommes, femmes et choses, tout me semble douteux... Qui me délivrera de ces doutes cruels qui me mangent?.. Assurément, les colombes ne ressemblent pas aux corneilles. Mais, dans sa première jeunesse, lorsqu'on fit son portrait en miniature, Mlle de Roybaz était une colombe, et, le jour de mon mariage, je pensais épouser une vertu.

Je ne sais pas déchiffrer les figures, je n'entends finesse à rien... Non, mille fois non! je ne connais pas Mlle Louise Havenne. J'en suis très amoureux, elle est charmante, elle apprivoise les abeilles. Cela prouve-t-il qu'elle n'est pas rusée, personnelle, artificieuse, intéressée?.. Ne serait-ce point à mes vignes qu'elle en a?

« Une volonté enveloppée de douceur! » disait son père sur le ton d'un sage qui donne un avertissement à un fou. Soumettre sa vie aux hasards d'une volonté de femme, c'est jouer son va-tout.

Je suis encore maître de ma décision. Je me croyais lié par les vers que j'ai écrits dans son album; son refus de comprendre m'a délié. Je dois éviter à tout prix de la revoir... Je veux réfléchir, me remettre de cette secousse. Il faut que je m'éloigne quelque temps.

Pourquoi cette horrible femme est-elle venue? Son visage se mêle à toutes mes pensées pour les souiller et les salir.

XXXII.

14 juin.

Pour la première fois de ma vie, les circonstances me viennent en aide. Un congrès régional de viticulture s'ouvrira dans huit jours à Bordeaux. On me pressait de m'y rendre; j'avais refusé, j'accepte. C'est un prétexte bien trouvé. J'ai écrit un mot à M. Havenne; je

lui annonce mon départ; je lui donne à entendre que mon absence se prolongera.

J'espérais profiter de cette occasion pour me délivrer de l'indiscret Théodule, qui s'enracine chez moi et compte, je crois, y finir ses jours.

— Va-t'en à tes affaires, m'a-t-il dit. Ne te gêne pas, ne te fais aucun scrupule à mon sujet; je ne crains pas la solitude. Tu laisses ici ta cuisinière? c'est l'essentiel. Pars, mon petit vieux; je resterai pour garder ta maison; ce sont là des services qu'on se rend volontiers entre amis.

— Je lui en ferai tant, me disait Francine, que ce pique-assiette finira bien par déloger.

— Ménage-le, lui ai-je répondu; sois patiente, débonnaire. Plus j'avance dans la vie, plus je me convainc que nous ne sommes pas dans ce monde pour nous y amuser.

Oui, je pars, je m'en vais, je m'enfuis, je renonce à celle que j'aime... Maudite créature, tu m'as bien fait souffrir, mais jamais autant qu'aujourd'hui!

XXXIII.

Libourne, 16 juin.

J'ai bien fait de partir. Grâce aux distractions forcées du voyage, au mouvement, au changement d'air, à la nouveauté des lieux, des objets et des figures, je me sens mieux; je serai bientôt en état de raisonner. Dans la précipitation du départ, je m'étais trompé sur la date du congrès; je viens d'apprendre qu'il ne s'ouvrira que dans deux semaines. J'irai me promener dans la vallée de la Dordogne, et je prendrai le chemin de l'école pour arriver à Bordeaux. Je passerai par Cahors, par Agen, en m'arrêtant partout. Un homme qui a son problème à creuser ne craint pas les longs circuits.

XXXIV.

Bergerac, 18 juin.

Le probable et le certain! Il est certain que deux et deux font quatre, que l'eau mouille, que le feu brûle. Il est probable que Jalizert me rendra un jour mon argent, dont il ne me sert qu'un intérêt de trois pour cent. Il est probable que le cultivateur qui améliore sa terre par des amendemens et des fumures en augmentera le rapport. Il est probable que, cette année, mes vignes... Mais si la grêle survient, adieu la récolte! Cela ne m'empêche pas de les soigner, comme si j'étais certain qu'elles me récompenseront de mes peines et de mes dépenses. Ma sœur se condamne à une vie fort

ennuyeuse dans l'espérance de travailler ainsi à sa félicité éternelle. Elle se croit assurée que les gens qui s'ennuient volontairement ici-bas seront parfaitement heureux dans un autre monde ; dans le fond, elle n'en est qu'à peu près sûre, et dès qu'il y a de l'à-peu-près, il n'y a plus de certitude. Le certain est rare, et les trois quarts de nos actions bonnes ou mauvaises sont fondées sur le calcul des probabilités et des chances. Ne cherchons pas à démontrer l'indémontrable ; exiger des certitudes, c'est se condamner à ne rien faire, et l'homme est né pour agir, pour oser, pour hasarder quelque chose.

XXXV.

Cahors, 21 juin.

Il faut savoir profiter de ce qu'on entend et de ce qu'on lit. Si la morale, pour parler comme M. Havenne, est l'esprit des institutions et d'âge en âge se transforme à leur ressemblance, ne peut-on pas concevoir que chaque génération produise en plus ou moins grand nombre des êtres mal conformés, des monstres au sens scientifique du mot, qui par un mystère d'hérédité ou d'atavisme, ont l'esprit des institutions d'autrefois et dont la morale retarde de quelques milliers d'années sur la nôtre? Certains enfans semblent venir au monde avec le génie et la fureur du vol ; quoique nés dans ce siècle, ils datent d'une époque où l'on ne distinguait pas le tien du mien. Certaines femmes se donnent au premier venu, elles aiment tous les hommes, bruns ou blonds, sauf leur mari ; elles représentent par leurs instincts une société disparue, qui ne connaissait que le mariage à terme.

Les éleveurs font peu de cas du mouton noir et de sa laine ; ils l'empêchent de se reproduire, ils se donnent des peines infinies pour l'éliminer, pour le faire à jamais disparaître. Un retour fatal vers le passé, souvent plus fort que la loi du progrès, rend leurs tentatives inutiles. Le mouton noir reparaît toujours, chaque troupeau a le sien.

C'est un mouton noir que l'enfant qui ne peut s'empêcher de voler ; c'est une brebis noire que Mme Hermine de Roybaz ; et Sylvain Berjac est un imbécile qui brouille toutes les couleurs et ne sait pas distinguer le noir du blanc.

XXXVI.

Agen, 29 juin.

J'ai honte de moi-même, honte de ma conduite, de mon départ précipité, de ma lâcheté imprudente. A quelle inspiration ai-je

donc obéi? Mes nerfs étaient malades, j'étais comme affolé. J'avais revu cette femme, revu l'instrument de mon long supplice, et au souvenir de ce que j'avais souffert, j'ai perdu la tête, je me suis sauvé, je me suis caché... Mme Hermine de Roybaz ne ment pas toujours; elle m'accuse avec raison d'être un rustre mal décrassé. Je n'ai pas de monde, je mêle tout, je suis sujet à de misérables et humiliantes confusions. Mlle Havenne pourrait-elle jamais me pardonner si elle venait à connaître le secret de ma fuite, mes soudaines, mes stupides défiances, mes soupçons outrageux? Heureusement, elle n'aura rien à me pardonner, car elle ne saura rien... Quel vilain tour m'a joué mon imagination de paysan! Un souffle impur avait terni le miroir; on ne s'y reconnaissait plus, toutes les figures dansaient, grimaçaient. Le voilà net, sans tache; la douce et chère image s'y reflète tout entière. Mlle Louise m'apparaît sans cesse avec ses abeilles, la joue en fleur, le visage un peu grave, le reproche sur les lèvres, mais le printemps et le pardon dans les yeux; je l'entends me dire : « O paysan, éternel paysan, c'est donc ainsi que tu fuis ton bonheur! »

Je n'irai pas à leur congrès; ils tueront bien le phylloxera sans moi, si les paroles tuent. Je ne ferai que toucher barres à Bordeaux, et, avant deux jours, je serai à Mon-Cep. Mais je passerai par Cloville; je veux m'y présenter tout poudreux de mon voyage, et je dirai : — « Mes pauvres vers! vous en souvient-il? Vous m'aviez dit que vous tâcheriez de comprendre, qu'il vous fallait du temps pour cela. Je suis parti pour vous en donner. Avez-vous compris? Je viens chercher votre réponse. »

XXXVII.

Bordeaux, 3 juillet.

Je siège au congrès, j'y siégerai jusqu'au bout. J'avais trouvé en arrivant ici une lettre qui m'attendait depuis dix jours. Francine, qui n'est pas une grande écriveuse, avait « mis la main à la plume, » comme elle dit, pour me rendre compte d'une petite affaire dont je l'avais chargée. Elle me donnait en *post-scriptum* des nouvelles de mes poules et de ma chatte, qu'elle aime, et de Théodule, qu'elle n'aime pas. Mais la plus grosse de ses nouvelles, qu'elle avait réservée pour la fin, était celle-ci : le surlendemain de mon départ, M. et Mlle Havenne se sont mis en route pour Paris, où ils allaient enterrer un vieil oncle.

Du moment que cette maison est vide, du moment qu'il n'y a plus personne en Saintonge, autant vaut rester ici. Les paroles ne tuent pas le phylloxera, mais les congrès aident à tuer le temps. Je bois, je mange, j'écoute, je parle, je disserte comme un autre,

sans jamais rester court. La moindre jupe m'intimide plus que toutes les barbes de l'univers. On semble curieux de connaître mes petites idées ; je les explique de mon mieux. Mais à toutes mes petites idées il s'en mêle une autre qui tour à tour me rafraîchit ou me brûle le sang.

XXXVIII.

Royan, 9 juillet.

Me voici bien près de chez moi ; le cheval a hâte de se retrouver dans son écurie. Je comptais ne m'arrêter ici que peu d'instans pour causer avec quelqu'un qui me propose une affaire. Je ne pourrai le voir que demain, j'ai dû reculer mon départ de vingt-quatre heures. J'en ai pris mon parti, j'ai passé une après-midi fort agréable. J'avais l'esprit tranquille, l'humeur calme et sereine ; je voyais l'avenir en beau. Il me semblait infiniment probable et je tenais presque pour certain que tout finirait par s'arranger à mes souhaits, que mon bonheur était écrit au ciel. Je me promenai longtemps sur la lisière des forêts de pins qui s'étendent jusqu'au fort de Susac. Quand je me sentis las, je m'assis dans l'herbe. La falaise s'abaissait à mes pieds en pente abrupte. L'océan n'était que faiblement agité ; j'entendais le clapotis de ses ondes courtes, déferlant avec douceur sur la grève. En face de moi, à quelque cent brasses du rivage, se dressait un écueil que les vagues les plus fortes recouvraient entièrement ; celles qui les suivaient ne pouvaient atteindre si haut, et, dans le mouvement de leur ressac, elles se creusaient autour de la pierre noire, qu'elles fouettaient de leur écume.

Après avoir regardé l'eau, je regardai le gazon. J'aperçus à deux pas de moi une longue colonne de fourmis en marche. Je les observai, je les étudiai. Je remarquai que les plus petites en portaient de plus grosses, couchées en travers entre leurs mandibules. Je crus d'abord qu'on revenait d'une expédition heureuse, qu'on avait pillé le voisin, qu'on emmenait les vaincus en captivité. Mais elles témoignaient tant d'égards à leurs prisonniers que je changeai bientôt d'idée. On ne s'était pas battu, on émigrait, et les plus petites, simples manœuvres, transportaient les plus grosses, qui appartenaient à la caste des guerriers, parce qu'ainsi le veulent les lois et les observances consacrées de temps immémorial dans les républiques de fourmis.

Le terrain était inégal, raboteux. Quand on est fourmi, la moindre taupinière vous paraît une montagne, un brin d'herbe est un arbre. Ces infatigables porteuses gravissaient les hauteurs, traversaient les forêts, tournaient tous les obstacles, sans se rebuter un instant de leur travail fiévreux. Je m'attachai quelque temps à en suivre

une dans ses tours et détours. Armé d'une aiguille de pin, je lui barrais le passage ; elle se fâchait, dressait vers moi ses antennes frémissantes. Je l'obligeai de déposer son fardeau. Elle eut peur, s'éloigna ; puis le repentir la prit, l'idée et l'inquiétude du devoir lui revinrent, elle retourna sur ses pas, n'eut pas de cesse qu'elle n'eût retrouvé et ressaisi sa pesante charge, et vaillamment elle se remit en chemin. Nous n'avons pas comme elles l'inquiétude du devoir, il nous laisse souvent bien tranquilles. J'ai lu dans mon gros livre que ces infimes bestioles ont des ganglions cérébraux qui n'atteignent pas à la grosseur du quart de la tête d'une petite épingle ; j'en conclus avec l'auteur que le cerveau d'une fourmi est un des plus merveilleux atomes de matière qui se puisse concevoir.

C'est une existence ascétique que celle d'une fourmi neutre, d'une fourmi ouvrière ; les mortifications n'y laissent guère de place au délassement et au plaisir. Remuer des terres, creuser des galeries, élargir ou rétrécir des portes, emmagasiner des graines, les sortir quelquefois du nid et les étendre au soleil pour les empêcher de germer, ces travaux ont leur gloire et la gloire a ses douceurs. Mais faire le métier de nourrice sans connaître les joies de l'amour ni l'orgueil de la maternité, soigner les petits des autres comme on soignerait les siens... vraiment, M. Havenne ne m'a rien appris, j'ai toujours admiré leur vertu. Un naturaliste a décrit en détail l'appareil dont elles se servent pour dégorger les sucs nourriciers aux larves confiées à leurs soins. Il a reconnu dans leur canal intestinal une partie antérieure qui ne sert qu'à la communauté ; elles ne se réservent que ce qui est rigoureusement nécessaire à leur subsistance. Se dévouent-elles par tendresse de cœur? Certes non. Elles suivent inviolablement une règle qu'elles ont prise hors d'elles-mêmes, elles obéissent à l'obsession d'une idée fixe, qui les réduit en servitude. Les fourmis ouvrières ont, sans le savoir, prononcé les trois vœux monastiques : elles sont pauvres, elles sont chastes, elles portent jusqu'à la perfection le don et la pratique des aveugles obéissances.

Si tous les animaux étaient des moines, le monde finirait, et le monde ne veut pas finir. Mais ils contractent tous dès leur naissance de périlleux engagemens, et tous y font honneur, aucun d'eux n'a jamais retiré sa parole. Les jouissances amoureuses sont de bien courte durée, le plus souvent ce sont des nuits sans matin. Les uns s'engagent à payer de leur vie une extase d'un instant ; l'amour les tue ; ils se donnent, se reproduisent et disparaissent. Les autres, à qui l'avarice des dieux octroie des jours un peu plus longs, expient leurs joies menteuses par de dures pénitences ; s'oubliant eux-mêmes, ils sont désormais rongés du souci de défendre

leur progéniture contre les intempéries, contre les attaques, contre les embûches, contre les complots du rôdeur qui épie son moment et l'absence du gendarme. Ils auraient le droit de se plaindre, de crier : Trahison ! trahison ! Ils cherchaient le plaisir, ils ont trouvé le devoir austère, et les voluptés enfantent des vertus. Philosophe de Cloville, la vérité a parlé par ta bouche ! Dans les profondeurs de la mer comme dans le nid chantant des oiseaux et dans le nid silencieux de l'insecte, il y a partout des dévoûmens qui veillent, des renoncemens qui font le guet, des inquiétudes qui ne s'endorment jamais, et partout l'individu s'immole à l'espèce. Qu'une seule de ces vertus se dérobe, qu'un seul de ces devoirs reste inaccompli, des races entières mourront. Mais on peut se rassurer ; les animaux sont, comme ma sœur, des justes à qui la grâce n'a jamais manqué.

Mylitta, j'ai pénétré le secret de ta double nature. Je comprends maintenant pourquoi tes adorateurs te représentaient tour à tour avec un visage de courtisane et un visage de vierge, avec des yeux humides et des yeux farouches, avec des mains pleines de roses et des doigts qui lançaient des flèches. Tu es la déesse de la licence et de la retenue, la déesse des abandons et des refus. Tu nous dis : « Jouissez ; je vous y invite. » Tu nous dis aussi : « Abstenez-vous, je vous le commande : on ne mérite ma faveur que par la souffrance volontaire. » Que t'importent, ô Mylitta, nos joies ou nos chagrins ? Tu n'as à cœur que le bien-être de la grande communauté. Si nous n'avions point de désirs, le monde périrait, il périrait si nous n'avions pas de vertus. Divinité perfide, nous nous croyons notre propre fin, nous ne sommes que tes instrumens. Tu te sers de nos illusions pour nous employer à ton ouvrage mystérieux. Tes moindres créatures sont tourmentées du besoin d'étendre, d'agrandir leur être, et sans qu'elles le veuillent, sans qu'elles le sachent, le principal profit qu'elles retirent de leur laborieux effort est d'aider au perfectionnement indéfini de l'espèce... Si tendre que soit l'amour que chacun de nous se porte à lui-même, nous ne travaillons que pour toi. En vérité, le sage de Cloville est plus versé dans ces matières que sir John et que le docteur Hervier. La bête nous enseigne autre chose que l'ivresse brutale du plaisir, autre chose que les attentions et les ruses d'un égoïsme avisé ; elle nous prêche l'ordre, la règle. Cet univers est une grande maison de correction où, bon gré, mal gré, l'homme étudie sous une discipline inexorable la loi divine du sacrifice.

Pendant que je méditais ainsi, le soir était venu. L'océan se taisait, je ne me souvenais pas de l'avoir vu si tranquille. Il était par endroits aussi lisse que la peau d'un serpent, et le reflet des nuages le tachetait de pourpre et de carmin. Il attendait pour se ranimer

l'heure de sa marée et que l'ordre lui fût donné d'envahir ses rivages; il a, lui aussi, beaucoup de choses à faire. Le soleil déclinait rapidement vers l'horizon. Comme le maître d'un champ parcourt avant la nuit ses sillons et constate que les bœufs et les charrues ont bien travaillé, il abaissait un dernier regard sur notre hémisphère pour s'assurer que, dans l'eau et sur les grèves, dans les champs et dans les bois, tous ses ouvriers avaient terminé leur tâche, que personne n'irait se coucher sans avoir mérité son sommeil. Il rendait justice aux plantes et aux fourmis, qui étaient toutes sans reproche. Il était moins content de certains primates, moins velus que des gorilles, mais plus indisciplinés, lesquels, soit négligence, soit emportement d'humeur, avaient oublié leurs devoirs, déserté leur service.

Substance éternelle, dont nous sommes les accidens passagers et fortuits, les hasards sont vos obéissans serviteurs et les volontés les plus rebelles finissent par se plier à vos lois! Souveraine raison des choses, je ne crains pas de te montrer mon cœur, que sollicite le désir du mieux. Je ne suis qu'un infiniment petit, mais les infiniment petits sont tes ouvriers préférés. Les grands progrès qui s'accomplissent dans ce monde se font par de très petites causes, et quand la fourmilière est bien bâtie, bien gouvernée, il n'est point de fourmi qui ne puisse dire : Je suis pour quelque chose dans cette affaire.

J'avais eu l'insolence de regarder le soleil en face, je fus pris d'un éblouissement. Je cachai ma figure dans mes mains, je fermai les yeux.

Une vapeur rouge enveloppait mes paupières, et dans ce rouge, j'aperçus une tache qui grandissait de seconde en seconde. J'y distinguai tous les traits d'un visage, des yeux gris, d'une douceur limpide, une bouche qui souriait. Je reconnus ce sourire, mon cœur salua cette jeune fille aux cheveux cendrés qui me sera sûrement donnée en récompense de mon bon vouloir, et je pensai à tout le bien que peuvent faire ici-bas un honnête homme et une honnête femme qui s'aiment, une honnête femme et un honnête homme qui ont l'un comme l'autre l'amour du mieux.

XXXIX.

Royan, 10 juillet.

Comme j'avais eu l'honneur de le dire à Mme Hermine de Roybaz, on rêve et puis on se réveille. On emploie ainsi sa vie, après quoi on est mangé des vers, et le dernier acte de la pièce est encore le meilleur.

Il y a quelques instans, je déjeunais à table d'hôte. J'avais pour

vis-à-vis deux Parisiens, dont l'un, m'a-t-on dit, est un inspecteur des finances en tournée. Il causait avec son voisin ; je me souciais peu de ce qu'ils pouvaient se dire. Tout à coup j'ai dressé l'oreille : l'inspecteur avait prononcé le nom de M. Havenne.

— Le voilà riche, lui dit l'autre.

— Non pas lui, reprit-il, mais sa fille, qui est aujourd'hui un beau parti. Il paraît que le vieil oncle était un grand amasseur d'écus et que l'héritage est de conséquence.

Là-dessus, ils passèrent à un autre sujet. Il en va toujours ainsi: les choses importantes, on les expédie en deux mots, on n'a pas assez de paroles pour conter des balivernes. Ils ne se doutaient guère de la poignante émotion que m'avait causée leur nouvelle. Ils avaient jeté cela à trois dés, sans deviner que le sort d'un homme assis devant eux et qui les regardait fixement était en jeu. Ce sont presque toujours les indifférens qui nous annoncent nos malheurs.

S'il est vrai que l'héritage soit de conséquence, elle est perdue pour moi, et malheureusement cet inspecteur a la figure d'un homme bien informé. Il y a des gens comme cela, qui savent tout sans s'intéresser à rien... Elle est perdue pour moi. J'avais une honnête aisance à lui offrir ; c'était le seul avantage que j'eusse sur elle, pour compenser tous ceux qu'elle a sur l'éternel paysan, éducation, grâce, élégance d'esprit, finesse des manières, et tout ce qu'on apprend à Paris et tout ce qu'on n'a pas besoin d'apprendre quand on est la filleule d'une bonne fée.

Qu'avais-je affaire de m'en aller ? La lettre par laquelle j'annonçais mon départ à M. Havenne et dont je vois d'ici les points, les virgules, était écrite d'un style tendu, contraint, embarrassé, et les embarras du style trahissent les détresses de la conscience. Il y avait là-dedans du louche, de l'amphigouri. Le père et la fille ont dû se dire : « Cet homme de sentiment sait calculer ; il a fait ses réflexions ; après une courte effervescence, son imagination s'est refroidie, et c'est le bon sens qui a le dernier mot. Pur prétexte, pure défaite que ce congrès ! Il se repent de s'être trop avancé, il se prépare une savante retraite. »

Imbécile ! il fallait te déclarer quand elle était pauvre. Aujourd'hui qu'elle est riche, je te défie d'expliquer convenablement tes tergiversations et de demander sa main en termes honnêtes. Elle t'accusera de t'être ravisé deux fois, la première parce qu'elle n'avait pas de dot, la seconde parce qu'une fortune lui est tombée du ciel, et la fille comme le père te riront au nez.

XL.

Mon-Cep, 11 juillet.

En effet, l'inspecteur est un homme bien informé ; je commence, paraît-il, à me connaître en physionomies. L'héritage est considérable ; on ne s'occupe d'autre chose dans tous les lavoirs des environs, où Francine la sainte et la commère prend langue et se renseigne. C'est l'événement du jour. La nouvelle a couru bien vite de clocher en clocher ; peu s'en est fallu que les cloches ne se missent en branle. A quoi monte le magot ? L'abbé Poncel parle d'un million. Pourquoi pas deux ? pourquoi pas trois ? Quand ils s'y mettent, les écus font des petits.

J'étais arrivé hier dans la soirée. Point de Théodule.

— Où est-il donc ?

— Où il est tous les soirs, monsieur, à Cloville. Depuis huit jours que les Havenne sont revenus de Paris, le pique-assiette est sans cesse fourré chez eux. Il a avancé l'heure de son dîner, il met les morceaux doubles, et qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il tonne, il part à pied ou à cheval pour ne rentrer qu'après minuit. Il paraît qu'on joue aux cartes et qu'on fait un peu de musique, mais pas beaucoup, parce qu'on se souvient qu'on est en deuil. Le plus plaisant, c'est que M. le docteur est de la partie. On ne le reconnaît plus ; il est habillé de neuf, les cordons de ses bas ne lui pendent plus sur les talons. Il n'y a que Mlle Louise qui n'ait pas changé. Je l'ai rencontrée l'autre matin. Elle était en robe de soie noire, garnie de toutes petites dentelles, et elle avait son air de tous les jours.

— Tu t'imagines donc que les héritières ont des robes lamées d'or et d'argent ? On porte son héritage dans ses yeux ; tu n'as pas regardé les siens d'assez près.

Je voulus connaître mon sort tout de suite ; la fièvre n'attend pas, et il semble parfois que l'homme ait faim et soif de souffrir. J'arrivai vers neuf heures dans un petit salon assez brillamment éclairé, j'y trouvai quatre personnes qui jouaient un whist. Ce fut à peine si l'on interrompit un instant la partie pour me saluer, pour s'informer rapidement de mes nouvelles. Assis un peu à l'écart, j'étudiais les figures ; j'admirais les airs de tête des deux prétendans, leurs petites manœuvres, leurs empressemens, leurs simagrées. L'un, le disciple de sir John, ne s'occupait que de l'héritière ; c'est dans les bonnes grâces du père que l'autre tâchait de s'insinuer. Chacun a sa méthode. Ils m'étonnaient l'un et l'autre. Coiffé en coup de vent, Théodule était sombre et ténébreux ; il avait l'œil profond, des regards qui semblaient sortir d'un gouffre. Le doc-

teur Hervier, rasé de frais, cravaté de blanc, les ongles irréprochables, paraissait rajeuni de dix ans. Plus maître de lui que son rival, il dissimulait mieux ses intentions ; il n'aime pas les attaques risquées, il attend pour monter à l'assaut que la sape ait achevé son travail, que la brèche soit praticable. Sa situation était délicate ; il avait le dangereux honneur d'être le partenaire de M. Havenne, et M. Havenne, qui perdait, s'en prenait à son second, le maltraitait de paroles. Le docteur recevait ces rebuffades avec la contrition d'un chien qu'on fouette. Que les hommes sont misérablement petits !

Dès qu'on eut quitté la table de jeu, je m'approchai de Mlle Louise, je lui dis je ne sais quoi ; elle me répondit d'un air glacial, et bientôt Théodule me la reprit. Je me tournai vers le père, qui me questionna d'un ton gouailleur sur les diverses péripéties de mon voyage. Mon affaire est réglée : inutile d'en appeler.

Nous partîmes au coup d'onze heures. Chemin faisant, Théodule plaisanta le docteur sur la réforme qu'il a introduite dans son costume, sur la blancheur de son linge, sur les soins minutieux et tout nouveaux qu'il prend de sa personne. Le docteur répondait à ces turlupinades par des aigreurs. Au moment où il nous quittait pour rentrer chez lui, il me dit :

— Je vous plains, mon cher Berjac : à votre place, je ne souffrirais pas que ce plaisantin s'éternisât chez moi.

— Ce pauvre cher docteur ! repartit Théodule. Il est gêné dans ses escarpins neufs ; pardonnons-lui d'avoir de l'humeur.

Nous continuâmes notre route. Je ne desserrais pas les dents ; Théodule sifflotait une romance. En arrivant à Mon-Cep, comme nous allumions nos bougeoirs pour gagner chacun notre chambre :

— Bonne nuit, me dit-il, en me tendant la main, et sans rancune.

— Que veux-tu dire avec ta rancune ?

— Tu n'avais pas d'intentions sérieuses sur Mlle Havenne ?

— Pas la moindre.

— A la bonne heure ! tu me mets la conscience en paix.

— As-tu donc oublié, lui dis-je, que la conscience est un préjugé ?

— Que veux-tu, mon cher ? reprit-il. Elle est délicieuse, cette créature, et j'en suis fou. On ne résiste pas à tant de grâces.

— Il y a quelques semaines, ses grâces te laissaient fort tranquille.

— Ne me reproche pas mes inconséquences, mon petit vieux ; c'est ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. Sir John me disait un jour qu'il n'y a que Dieu et les imbéciles qui ne changent pas, et

encore, ajoutait-il, j'en suis moins sûr pour Dieu que pour les imbéciles.

— Et tu te flattes d'avoir de l'avance sur le docteur Hervier?

— C'est au sac qu'il fait les yeux doux; notre jeune personne s'en doute, et elle entend qu'on l'aime pour elle-même. Il aura contentement, ce cher docteur; on lui donnera son sac... et ses quilles.

Cela dit, il alla se coucher. Théodule est un vrai Gascon; je ne croirai jamais qu'il ait touché le cœur de Mlle Havenne. Aujourd'hui qu'elle peut choisir, elle se réserve sans doute pour un plus gros personnage, et je ne pense pas qu'un cynique soit son fait. Après cela, les femmes sont capables de tout... Ce qui me paraît le plus probable, c'est qu'on ne restera pas en Saintonge; la Charente-Inférieure est désormais un bien petit théâtre pour y déployer ses grâces. On se mariera à Paris, si l'on se marie. Mais je ne comprends rien à la conduite incohérente de ce père. Comment se fait-il qu'un sauvage devienne tout à coup le plus accueillant, le plus hospitalier des hommes? Les assiduités de ces prétendans amusent peut-être son ironie; il prend plaisir à voir les mouches accourir et s'engluer au miel.

Le chagrin d'avoir manqué mon bonheur par ma faute m'empoisonne le sang. Je me suis réveillé ce matin la bouche amère, tourmenté par la soif, et j'éprouve une douleur assez vive au côté droit. Il me semble que je couve une maladie.

XLI.

12 août.

Depuis plus d'un mois, je n'ai pas écrit une ligne dans ce journal. La maladie que je couvais m'a tenu alité trois semaines. Des douleurs aiguës, une fièvre brûlante, un lit qui me semblait dur, où je me tordais sans trouver la place que je cherchais, des alternatives d'agitation et d'anéantissement, des sangsues et des sinapismes que m'appliquait le docteur Hervier, des orangeades, des tasses de petit-lait que Théodule me présentait de sa main blanche, un visage jaune comme un coing, qu'on me montra dans un miroir et qui me fit peur, une nuit de délire pendant laquelle, assise à mon chevet, une femme aux yeux verdâtres, vêtue d'une robe de foulard gris feux-follets, dardait sur moi des regards de désir et de colère, en me disant : « Tu m'appartiens, je ne te lâche plus! » — tout cela se mêle confusément dans mon souvenir.

Le docteur m'a savamment expliqué que j'avais souffert d'une affection ictérique, qui s'était tournée en hépatite. Je ne lui ferai

pas l'injure d'en douter, je reconnais qu'il m'a soigné avec beaucoup de zèle, de sollicitude. Dans mes heures de prostration, il me reprochait de trop m'abandonner : « Vous êtes bon enfant avec la maladie comme avec les hommes. Eh! que diable, défendez-vous ou cela finira mal. » Je conviens que, par momens, j'étais disposé à prendre ma maladie en goût; c'était une solution qui me dispensait d'en chercher une autre. Je lui savais gré d'émousser en moi la faculté pensante. Il y a des cas où notre pensée est notre plus grande ennemie ; c'est un rat qui court et trotte dans la maison, un de ces rats de grenier, à la dent rongeante, nés pour faire du bruit, du dégât, des ravages et empêcher les gens de dormir.

Je dois rendre justice à l'altruisme de Théodule. Les altruistes se croient tenus quelquefois de coucher dans la chambre de leur ami malade, et quand ils ont la main et le pied aussi légers que le cœur, on se trouve bien d'être veillé par eux.

Mais la garde-malade par excellence est ma vieille Francine. Tu es capable de tous les dévoûmens, pauvre bonne créature, et tu as toutes les divinations du cœur!.. Elle savait aussi bien que moi où le bât m'avait blessé. Quand nous étions tête à tête, elle s'en expliquait à mots couverts, et mettant mon doigt sur ma bouche, je lui disais : « Chut ! il y a des choses dont on ne parle pas. »

Elle s'approcha un soir de mon lit, l'œil luisant comme braise.

— Qu'a-t-il bien pu t'arriver ? lui dis-je.

— Monsieur, en allant chercher de la moutarde au village, j'ai rencontré Mlle Louise, qui s'est informée de vous.

— Et que lui as-tu répondu ? demandai-je avec inquiétude.

— Rassurez-vous, monsieur; je lui ai répondu tout simplement que vous souffriez d'une hépatologie.

— Francine, le docteur Hervier t'apprendra qu'une hépatologie est un traité sur le foie et qu'un traité n'est pas une maladie. Mais je fais plus de cas d'une femme qui sait tenir sa langue que d'une femme qui sait le grec.

Je ne suis plus jaune comme un coing, je suis jaune clair, et on me fait espérer que je reprendrai mon teint naturel, que les forces me reviendront sous peu. On est robuste dans ma famille. Les maladies de mon père étaient violentes et le réduisaient à la dernière extrémité ; mais, selon son expression, il remontait sur sa bête aussi vite qu'il en était tombé. Je suis le fils de mon père, et puis j'ai tant raisonné, tant réfléchi dans ces derniers mois que je suis résolu à faire bonne contenance devant le chagrin. Les gens qui fréquentent les rois s'observent beaucoup en leur présence, et dans quelque état d'esprit qu'ils se trouvent, l'étiquette des cours leur est sacrée. Nous autres, petites gens, à force de philosopher,

accoutumons nos joies et nos douleurs à ne jamais se montrer devant notre sagesse, qui est notre reine, dans une attitude ou un costume inconvenans. La philosophie ne guérit de rien, la philosophie n'est pas un remède, mais la philosophie est une pudeur.

XLII.

19 août.

Les forces me sont revenues. Je vais, je viens, je me remue ou m'agite, je m'occupe activement de mes affaires, j'en invente pour me dissiper le cœur et l'esprit.

Hier, j'avais fait une longue promenade à la seule fin d'essayer mes jambes. Quand on se promène, on s'expose aux rencontres. A l'un des détours du chemin, je tombai inopinément sur M. Havenne, qui s'en allait je ne sais où. Il m'obligea de lui conter point par point mon ictère et mon hépatite, et il affecta de s'y intéresser beaucoup. Je dois convenir cependant qu'il était venu plus d'une fois chercher de mes nouvelles.

— Je vous croyais reparti depuis peu pour Paris, lui dis-je.

— J'ai été forcé bien à regret d'y passer de nouveau huit jours. J'en suis revenu hier matin, et à peine arrivé, j'ai reçu deux lettres qui me causent quelque tracas... Tenez, je suis bien aise de vous rencontrer. Il faut que je vous narre une histoire et que je vous demande un service. Les hommes les plus circonspects font souvent des imprudences. J'aime le whist et la musique d'ensemble. Le docteur Hervier racle assez agréablement du violon ; votre ami M. Blandol a quelque talent pour la flûte, et tous les deux jouent le whist, pitoyablement, il est vrai, mais dans ce monde chacun fait ce qu'il peut. Bref, j'ai attiré ces deux messieurs à Cloville ; ils ont fini par y venir plus souvent que je ne voudrais et je les soupçonne d'être tombés l'un et l'autre amoureux de ma fille. Comme s'ils s'étaient donné le mot, ils m'ont écrit, chacun de son côté, qu'ils se présenteraient chez moi demain dans l'après-midi, qu'ils désiraient m'entretenir d'une importante affaire. Je crois savoir de quoi il retourne ; je les écouterai, je serai aimable, gracieux, mais j'entends rester neutre dans la question, remplir l'office de simple rapporteur. Le tribunal appréciera.

— L'un d'eux a-t-il quelque chance d'être agréé? demandai-je en m'armant d'une héroïque indifférence.

— Qui peut le savoir? Les petites filles sont si sournoises ! Entre nous soit dit, j'incline à croire qu'ils seront l'un et l'autre refusés tout à plat, renvoyés dos à dos. M. Blandol est un charmant garçon, autant que peut l'être un fat et un écervelé. Notre brave docteur est un de ces hommes qui offrent de sérieuses garanties aux pères

de famille, mais on lui reprochera peut-être de manquer d'agrément. Au surplus, vous savez sans doute qu'on a hérité; on a toujours été fière, désormais on est difficile et défiante. Ces messieurs se sont mis un peu tard en campagne, ce grand amour qu'ils nous portent ne s'est pas levé assez matin; ils risquent qu'on les prenne pour des coureurs de dot.

La décharge m'atteignit en pleine poitrine; je ne bronchai pas. Je demandai tranquillement à mon bourreau quel service il attendait de moi.

— J'ai voulu, reprit-il, en finir tout à la fois avec nos deux prétendans. Je les ai convoqués pour la même heure, en les priant de venir au préalable déjeuner avec moi. Mais j'ai fait après coup la réflexion que pendant que je m'enfermerais dans mon cabinet pour causer avec l'un d'eux, l'autre resterait seul avec ma fille, ce qui serait peu convenable. Je compte sur votre amitié pour me tirer d'embarras. Un tiers inoffensif est dans certaines rencontres un précieux auxiliaire; faites-moi la grâce d'accepter, vous aussi, mon déjeuner.

Mon Dieu! que cet homme est déplaisant! J'ai cependant accepté; je veux la revoir... J'aime le poison, j'en veux prendre, j'en prendrai.

XLIII.

20 août.

En rentrant tout à l'heure à Mon-Cep, tout éperdu, j'ai dit à Francine :

— Bonne femme, donnez-moi, je vous prie, un grand soufflet sur la joue droite, pour bien me prouver que je ne rêve pas.

Elle me prit les deux mains, les baisa et me répondit en balbutiant :

— Monsieur, excusez-moi. Le jour que je l'avais rencontrée en allant chercher ma moutarde, je lui avais dit que vous étiez malade d'un amour contrarié.

— Francine, Francine, m'écriai-je, tu as abusé de ma confiance, tu m'as indignement trahi. Si je deviens fou, je ne m'en prendrai qu'à toi... Mais bah! puisque ton Dieu te pardonne, il faut bien que je te pardonne aussi.

Et je m'enfuis dans ma chambre; j'avais hâte d'être seul, tout seul avec ma folie. J'ai fermé ma porte à double tour; assis devant mon écritoire, je tâche d'écrire. Il est difficile de tenir, de conduire sa plume quand la main tremble, que la tête est en feu et que le pouls bat la campagne.

Ce matin, vers onze heures, Théodule vint m'avertir qu'il n'aurait pas le plaisir de déjeuner avec moi.

— Tu te trompes, lui dis-je. Comme toi, je déjeune à Cloville.

— Ah ! fit-il, sans rien ajouter.

Il m'arrive comme à tout le monde de dire : Ah ! — mais sur un autre ton que Théodule. Quand Théodule dit : Ah ! — cela signifie : « Vous m'étonnez et même vous me contrariez un peu ; mais il en sera de cette affaire ce qu'il vous plaira. Théodule Blandol n'est pas homme à s'émouvoir de rien ; serviteur aux événemens ! »

Je fis atteler le panier, nous voilà partis. Chemin faisant, il m'expliqua sans ambages ni circonlocutions quelle affaire il allait traiter à Cloville.

— Je suis sûr de la petite ; c'est le père qui m'inquiète. L'as-tu vu dernièrement ? t'a-t-il parlé de moi ?

— Il te trouve charmant, quoique écervelé et un peu fat.

— A merveille ! ma grâce est la plus forte.

Et cette fois, il ne poussa pas un ah ! — mais un eh ! eh ! très expressif, qui signifiait clairement : « L'affaire est dans le sac. » Il en était à sa troisième cigarette quand nous rattrapons le docteur Hervier, qui, tiré à quatre épingles, mais à l'étroit dans ses bottines vernies, semblait marcher sur des œufs, s'abritant du soleil sous une ombrelle d'une éclatante blancheur.

— Où allez-vous de ce pas, docteur ?

— A Cloville. Et vous ?

— A Cloville.

— Tout l'univers déjeune donc aujourd'hui à Cloville !

Les visages s'allongent ; on n'était pas content. Nous offrons une place au docteur, il refuse, et nous recommençons à trotter. Après une pause de quelques minutes :

— Je commence à croire, me dit Théodule, que ce père est un mauvais plaisant. Laisse-moi faire, je lui riverai son clou.

Nous arrivons. M. Havenne avait sa figure de tous les jours, il promenait sur nous son œil contemplatif de pachyderme pacifique et rusé. Mlle Louise avait le teint brouillé, de l'inquiétude dans le regard. Elle me fit bon visage ; j'avais été malade, elle n'était plus de glace ; que pouvais-je demander de plus ? Enfin le docteur arrive à son tour, tellement quellement, et on se met à table. Du commencement à la fin du repas, il ne fut parlé ni des anthropoïdes, ni du droit naturel, ni du désir illimité, ni de Mylitta, ni des origines de la morale, ni des réversions, ni de sir John Almond et de son torysme antédiluvien. On sentait dans l'air comme la pesanteur d'un événement. M. Havenne contait des histoires de Paris. Le docteur l'écoutait dans un silence d'adoration. Théodule cherchait à lire sa destinée sur le front de l'héritière. Quand il rencontrait

le regard de son rival, c'étaient deux fers qui se croisaient. Je les observais du coin de l'œil, et j'étais presque tenté de bénir mon destin. J'étais sorti du jeu, je n'avais plus rien à espérer, plus rien à craindre. Le désespoir a son repos; j'étais tranquille dans mon néant.

On prit le café sous la fameuse tonnelle, où Corax, le moins discret et le plus fêté des corbeaux, ne tarda pas à nous rejoindre. Du banc où il s'était posé, il braquait sur moi des yeux étincelans, pleins de secrets et d'oracles. Je lui disais en moi-même : « Qu'ai-je affaire de tes prophéties? J'ai perdu mon procès et je ne vais pas en appel. » M. Havenne voulut nous prouver que Corax avait le génie du négoce. Il lui dit : « Veux-tu faire un marché? » Aussitôt Corax sauta à terre, prit dans son bec un petit caillou, qu'il déposa dans la main de son maître. Il reçut en échange un bouton de jais et l'emporta dans une cachette. Cela fait, il revint en sautillant picoter les bottines du docteur. Le cher homme ménage beaucoup ses chaussures et déteste cordialement les corbeaux et leur bec. Il ne laissait pas de faire bonne mine à cet insolent, qu'il traitait de délicieux passereau. Il se sentit fort soulagé quand Mlle Louise appela Corax, qui lui grimpa sur l'épaule et lui mordilla la joue. Elle le laissait faire. C'est un jeu que son père lui interdit, mais son père nous avait quittés pour aller chercher sa pipe d'écume.

— Au nom du ciel, mademoiselle, s'écria le docteur, prenez garde à vos yeux. Les corbeaux piquent tout ce qui brille.

— Seigneur Corax, dit Théodule, je te pardonne sans peine d'avoir du goût pour deux adorables yeux gris. Mais n'y touche pas, ou malheur à toi! Ils m'appartiennent.

Elle ne le prend pas au sérieux; elle lui dit sans se fâcher :

— Qui vous les a donnés?

— Si quelqu'un s'avisait de me les disputer, s'écria-t-il d'un air de capitan, je le préviens que je fais mouche à trente pas un coup sur deux.

Elle se tourna vers moi et me dit :

— Aimez-vous les fous, monsieur Berjac?

— Je les supporte quand ils sont gais.

— Moi, dit-elle, je ne les aime que lorsqu'ils jouent de la flûte, parce que, dans ces momens-là, ils ne parlent pas.

Et à ces mots, elle s'en alla, emportant son corbeau.

— Soyez fier de votre ouvrage, monsieur Blandol, dit aigrement le docteur : vous la faites fuir.

— Docteur de mon âme, riposta Théodule, ne m'échauffez pas les oreilles ; je suis aujourd'hui d'humeur batailleuse.

En ce moment, M. Havenne revenait, sa pipe à la bouche, et M. Hervier lui dit :

— Engagez donc votre charmante fille à se défier de son corbeau. Il suffit d'un malheureux coup de bec, et voilà un œil crevé.

— Engagez-la! engagez-la!.. Vous êtes bon, docteur. Croyez-vous qu'elle m'écoute? Elle n'en fait qu'à sa tête. Comme je le disais un jour à M. Berjac, c'est une volonté enveloppée de douceur.

— Ah! monsieur, que dites-vous là? s'écria le docteur de l'air effarouché d'un dévot entendant proférer un blasphème.

— Notre ami Hervier, fit Théodule, a la fureur de défendre les gens qu'on n'attaque pas. Une volonté enveloppée de douceur! C'est la perfection, c'est l'idéal.

— Non, monsieur, ce n'est pas l'idéal, ce n'est pas la perfection. Loin de moi la pensée de faire l'éloge de ma fille! Tout récemment encore, elle m'a chagriné, désolé par sa déplorable obstination, et si je ne craignais de vous ennuyer...

— Parlez, parlez donc, s'écrièrent-ils l'un et l'autre tout d'une voix.

— Au fait, puisque nous sommes entre amis, je ne vois pas ce qui me retiendrait de vous conter mon anecdote; les confidences soulagent le cœur... Vous savez ou vous ne savez pas que ma fille a hérité d'un grand-oncle, il y a quelques semaines. Peut-être en aviez-vous entendu parler.

— Fort en courant, dit le docteur, et je ne savais trop qu'en penser. Je me suis toujours défié des propos de commères.

— Moi, dit Théodule, j'ai appris la chose... de qui donc?.. Eh! parbleu, de vous-même, docteur, et je vous disais : Ne vous montez pas la tête; quoi qu'on vous dise, rabattez-en toujours les trois quarts.

— A votre aise, messieurs. Je trouve, quant à moi, qu'il s'agit d'un assez gros denier.

— Peut-on connaître le chiffre? demanda imprudemment le docteur.

— Eh! qu'importe? fit Théodule sur le ton méprisant d'un philosophe qui compte comme un pur néant tous les biens de la terre, meubles et immeubles.

— Il s'agit, messieurs, d'un beau million net et clair, sec et liquide.

Il se fit un silence, pendant lequel on entendait marcher les fourmis. Le docteur ouvrait une énorme bouche, on pouvait croire qu'il était en train d'avaler le magot. Théodule dissimula son trouble en vidant d'une seule gorgée son verre de cognac.

— Il faut vous dire, messieurs, que mon oncle Christophe était une grande et glorieuse exception dans la famille des Havenne, que seul entre tous, il avait le génie des affaires, comme Corax. Il devint le directeur d'une entreprise de camionnage, où il s'enrichit.

Il savait gagner, il savait placer ce qu'il gagnait, et il n'a jamais pu voir une épingle à terre sans la ramasser, ni une bougie qui brûlait inutilement sans souffler dessus. Il faut vous dire aussi que j'ai un frère cadet, nommé Étienne, professeur dans un des lycées de Paris. C'est à mon sentiment le plus beau des états et le dernier des métiers. Comme moi, mon frère s'est marié, mais tandis que je n'ai qu'une fille, il en a cinq, les Havenne n'étant bons, paraît-il, qu'à faire des filles. L'oncle Christophe était resté garçon. Il aimait que ses neveux et ses petites nièces lui rendissent des soins, et en même temps, chaque fois que nous allions le voir, il trouvait un plaisir extrême à nous insinuer que nos attentions couvraient des vues intéressées, que nous couchions l'héritage en joue. Quoique je me pique d'entendre la plaisanterie, celle-ci me plaisait peu, et je finis par ne plus me montrer que deux fois l'an. Mon frère, lui aussi, a l'encolure un peu raide ; c'est un défaut de famille ; mais quand on a cinq filles à élever et à caser, on assouplit son humeur. Il en résulta que l'oncle Christophe fit un testament par lequel il destinait toute sa fortune à ses cinq petites nièces de la branche cadette, ne laissant à la branche aînée que sa bibliothèque, composée de cinquante volumes dépareillés, achetés sur les quais et depuis longtemps relégués dans un grenier, où les rats les mangeaient. A peu de temps de là, il songea sérieusement à épouser sa gouvernante. Il se trouva quelqu'un pour lui aller dire que mon frère Étienne avait mal pris la chose. Ils eurent à ce sujet une vive altercation, suivie d'une rupture en forme. Mon oncle n'épousa pas sa gouvernante ; mais il fit un second testament par lequel il déshéritait la branche cadette et instituait ma fille son unique héritière.

Il s'interrompit un instant pour rallumer sa pipe, qui s'éteint souvent.

— Et après? demanda Théodule d'un ton aigre et glapissant.

— Et après? demanda le docteur de sa grosse voix de basse-taille, qui ronflait comme un orgue.

— Messieurs, il arriva que, peu après, mon oncle Christophe mourut d'une hémorragie pulmonaire ; mais avant de mourir, il eut le temps de témoigner à son valet de chambre, vieux serviteur dont la parole fait foi, son intention bien arrêtée de faire un troisième testament par lequel il rétablirait la branche cadette dans ses droits. Il ne vécut pas assez pour exécuter son dessein.

— La camarde, fit Théodule, se comporte parfois en femme d'esprit.

— Assurément; mais quand les filles s'entêtent, se butent, tout s'embrouille et tout se gâte. Croiriez-vous que la mienne s'avisa de mettre en doute la validité du testament qui l'enrichissait? Mon notaire lui répétait sur tous les tons, car il aime à se répéter, que

cet acte très authentique était absolument inattaquable, au-dessus de toute chicane, qu'ayant été rédigé par un homme sain et lucide d'esprit et plus d'un an après la brouille avec mon frère Étienne, ce n'était pas un testament *ab irato*, mais l'expression d'une volonté réfléchie et persévérante. La malheureuse lui répliquait que, la mort seule ayant empêché son grand-oncle de le reviser ou de le refaire, elle devait le tenir pour nul et non avenu. Je lui représentai qu'elle déraisonnait, qu'elle radotait, je me donnai une peine incroyable pour lever ses scrupules. Elle s'obstina à me répondre que je n'avais pas attendu qu'elle portât des robes longues pour lui prêcher la justice comme la première des vertus, que cette fortune acquise injustement et contre la véritable volonté du testateur ne lui procurerait aucune joie, qu'elle aurait des remords qui l'empêcheraient de dormir, qu'elle préférait le sommeil du juste et ses douceurs à tous les millions de la terre. Et voilà, messieurs, comme on est puni d'avoir prêché la justice à ses enfans; les principes que vous leur avez donnés se retournent contre vous. Si les filles sont têtues, les pères sont quelquefois bien imprudens. Après avoir argumenté en forme, je me fâchai, m'emportai...

— Et sans doute elle a fini par entendre raison? interrompit M. Hervier.

— Vous oubliez le point de départ de cette conversation, reprit M. Havenne. Vous m'aviez dit : « Engagez votre charmante fille à se défier de son corbeau. » Je vous ai répondu : « Ma fille est charmante, mais son obstination fait mon désespoir. » Elle a jeté le testament au panier, l'héritage s'en est allé à vau l'eau.

— Et les petites cousines, à qui on n'a pas prêché la justice, ont tout empoché ! s'écria Théodule d'un air lugubre.

— A vau l'eau, répéta le narrateur d'une bouche sépulcrale.

Il se fit encore un grand silence ; on se serait cru dans la chambre d'un mort, et de nouveau on entendit marcher les fourmis. M. Havenne regardait mélancoliquement les fumées de sa pipe monter dans l'air et s'y dissiper comme s'évanouissent les successions et les espérances. Enfin il dit :

— Laissons là cette fâcheuse histoire. Si je ne me trompe, mon cher docteur, vous m'aviez témoigné le désir de causer avec moi d'une affaire importante. Je suis prêt à vous écouter. Voulez-vous que nous passions dans mon cabinet?

Le docteur se redressa brusquement.

— Mon cher monsieur, dit-il, ma visite est désormais sans objet. Un de mes amis, qui s'occupe de fonder une société en commandite, m'avait chargé de lui trouver quelques bailleurs de fonds. Il avait eu vent de l'héritage ; vous n'avez pas hérité, il est inutile que je vous dise son nom, je m'empresserai de l'avertir.

Ce disant, il regarda sa montre, se plaignit qu'on s'oubliait à Cloville, qu'on y sacrifiait ses devoirs à ses plaisirs, qu'il avait un malade à saigner et, si gêné qu'il fût dans ses bottines vernies, il partit d'un bon pas pour aller faire sa saignée.

Après une nouvelle pause :

— S'il m'en souvient, reprit M. Havenne, il y a encore un jeune homme par ici qui avait quelque chose d'important à me dire.

— Cher monsieur, ne m'emmenez pas dans votre cabinet, repartit Théodule d'un ton net et résolu. Je serai de meilleure foi que le docteur Hervier, dont les finesses et les sociétés en commandite sont vraiment cousues de trop gros fil. Je vous avouerai en toute franchise que j'étais venu ici dans le dessein formel de vous demander la main de Mlle votre fille. Du premier jour où je l'ai vue, les grâces de sa figure et de son esprit ont fait sur moi la plus vive impression. Mais la petite histoire que vous nous contiez tout à l'heure me donne beaucoup à penser. Sir John Almond avait coutume de dire et de répéter, — car il aime à se répéter, comme votre notaire, — que la vertu maîtresse d'une femme, c'est le bon sens. Lady Almond en est déplorablement dépourvue, et sir John attribuait tous ses malheurs conjugaux à cette regrettable lacune. Monsieur, j'ai le chagrin de vous déclarer que, dans toute cette affaire d'héritage, votre charmante et adorable fille n'a pas eu le sens commun. Veuillez m'excuser si je me retire, en vous priant de me mettre à ses pieds.

— Eh quoi! dit M. Havenne, j'apprendrai donc à la fois que j'ai failli avoir le bonheur de vous posséder pour gendre et que j'y dois renoncer à jamais! C'est cruel pour moi.

— Heureusement vous êtes philosophe.

— Je tâcherai de l'être, monsieur.

— Aussi bien Mlle Louise a pris en mauvaise part une petite déclaration que je m'étais permis de hasarder tantôt. J'en conclus que je n'ai pas trouvé grâce devant ce jeune cœur.

— Vous êtes précipité dans vos jugemens, monsieur Blandol.

— Monsieur Havenne, si Mlle votre fille acquérait la certitude qu'elle ne peut m'épouser qu'à la condition d'étrangler son corbeau, consentirait-elle à me le sacrifier?

— Je suis confus de l'avouer, monsieur Blandol, mais dans ce grand conflit d'affections, tout compte fait, je parierais pour Corax.

— Ce qui prouve une fois de plus, monsieur Havenne, qu'à ses charmes et à ses mérites Mlle votre fille ne joint pas ce bon sens qui, selon sir John, est la qualité maîtresse des femmes et la sûreté des ménages.

Et après s'être incliné profondément, il prit le large à son tour.

J'étais hors de moi, et tantôt j'avais froid, tantôt j'avais chaud

Les oreilles me bourdonnaient; je n'entendais pas sonner les cloches, mais j'entendais comme un gazouillis d'oiseau, et les oiseaux se taisent au mois d'août. C'était sans doute mon cœur qui chantait, en dansant dans ma poitrine, et il me grisait de sa musique. Je fis effort sur mon étourdissement, j'appelai tout mon courage à mon aide, et je dis :

— Monsieur Havenne, j'aime Mlle votre fille, je l'aime depuis longtemps, je l'aime encore plus depuis un petit quart d'heure, et j'ose vous demander sa main.

Il me lança un regard farouche, fit une affreuse grimace.

— Je m'y attendais, me répondit-il; mais les malheurs qu'on prévoit sont aussi désagréables que ceux qui surprennent. Comme j'ai eu l'honneur de vous l'expliquer, ma fille est à la fois têtue et sournoise. Elle ne m'a point révélé ses sentimens à votre égard, c'est tout au plus si je les devine. Nous allons la faire venir; elle se confessera elle-même devant vous. Mais, au préalable, j'ai deux mots à vous dire. Vous êtes, je crois, un de ces hommes qui ne sont contens de leur figure que lorsqu'ils ajustent un bout de plumet à leur casque, qui n'est qu'une casquette, et vous vous flattez sans doute de faire un acte de haute chevalerie en offrant vos rentes et vos vignes à une jeune personne sans dot. Désabusez-vous, je vous prie; nous ne sommes pas si gueux que vous le pensez. L'oncle Christophe s'était arrêté en dernier lieu à une idée un peu plus sensée que les autres; ce sont les idées raisonnables qui viennent presque toujours les dernières. Il se proposait de partager également sa fortune entre ses six petites nièces, et nous avons décidé à l'amiable, en conseil de famille, que cet arrangement était le bon, qu'il fallait s'y tenir. Ma fille, qui ne se pique que d'être juste, n'a pas fait difficulté, vous le pensez bien, d'accepter sa part, et si elle se marie, elle apportera pour soutenir les charges du ménage une dot de cent cinquante mille francs au bas mot. A bas le plumet, mon cher monsieur! vous n'êtes pas un chevalier.

Après m'avoir adressé ce discours bien raisonné et bien senti, il tira de la poche de sa vareuse un tout petit cornet de postillon, dans lequel il souffla. C'est sa façon la plus ordinaire de faire venir sa fille; quand il ne la corne pas, il la siffle. Elle apparut bientôt, nu-tête, décoiffée par le vent qui avait subitement fraîchi, portant de sa main droite son chapeau de campagne dont elle froissait les brides entre ses doigts, l'œil interrogeant et anxieux, une joue pâle, l'autre rouge. Elle savait évidemment ce qui l'attendait. Son père la fit asseoir près de lui.

— Mademoiselle Louise, Louisette ou Louison, causons tête à tête, comme si nous étions seuls. M. Sylvain Berjac ici présent, que je condamne au silence, a eu l'effronterie de me demander ta main,

oui, tout bonnement, sans autre formalité, sans le moindre préambule, comme il m'aurait demandé une cigarette ou un verre d'eau. Il y a des choses qui lui paraissent toutes simples et qui me paraissent énormes... Louise la sournoise, veux-tu te marier?

— Je ferai ce que vous voudrez.

— Es-tu heureuse telle que te voici?

— Très heureuse.

— Il ne te manque rien?

— Rien.

— Vous voyez, monsieur, que je ne le lui fais pas dire... A ce compte, s'il me plaît que tu ne te maries pas?..

— Je ne me marierai pas.

— Et si je désire que tu te maries...

— Je me marierai, mais à la condition de ne pas vous quitter.

— Ah! mademoiselle, m'écriai-je, je vous jure que, si jamais j'ai le bonheur...

— Taisez-vous, dit-il; personne ne vous demande votre avis... M. Sylvain Berjac te plaît-il?

Elle répondit avec un peu d'hésitation : — Il ne me déplaît pas.

— Disons tout de suite qu'il t'est parfaitement indifférent.

— Ah! fit-elle, il y a une nuance.

— Vous entendez, monsieur, une simple nuance. Il prétend, lui, qu'il t'aime éperdument, qu'il t'adore. Le savais-tu?

— Il me l'a dit en vers.

— Il rime, ce monsieur! Il se permet tout... Eh bien! pour être franc, ce vigneron-poète ne me revient qu'à moitié. Il appartient à une classe d'hommes toute nouvelle en France, qu'on appelle les divorcés. Je suis philosophe, je n'ai pas de préjugés. Mais toi, Louison, tu es une bonne catholique. Tu tiens cela de ta mère, comme tu tiens de ton père un certain respect pour la saine et droite raison. Je ne sais pas comment cela s'arrange dans ta tête, les têtes de femme arrangent tout. Le fait est que tu ne te croirais point mariée si tu ne te mariais pas à l'église, et si tu épouses M. Sylvain Berjac le divorcé, tu ne trouveras pas un prêtre pour bénir votre mariage.

— Vous vous trompez, dit-elle vivement. Quand un premier mariage n'a pas été béni par le prêtre, l'église le tient pour nul et ne refuse pas de bénir le second.

— Peste! quelle fille savante!.. Qui a rendu cet oracle?

— L'abbé Poncel, répondit-elle avec moins de vivacité.

— Tu confesses donc qu'au mépris de toute pudeur, de toute vergogne, tu es allée trouver l'abbé Poncel tout exprès pour lui demander?..

— Pas tout exprès, oh! non, pas tout exprès... J'étais allée lui

parler de tout autre chose, et c'est lui qui, à propos de je ne sais quoi...

Confuse de s'être laissé prendre, elle enfouit son visage dans le gilet de son père, et du même coup, son peigne se détachant de son chignon, sa douce et soyeuse chevelure cendrée se déroula par petites ondes le long de son dos, jusqu'à sa ceinture.

— Elle a toutes les ruses, tous les artifices. Monsieur Berjac, elle veut vous faire admirer la finesse et l'abondance de ses cheveux clair de lune.

Elle se redressa, passa sa main sur son dos, constata l'accident, le désordre, et sa confusion redoubla. Il y a des cas extrêmes auxquels on cherche vainement un remède. Elle n'en trouva pas d'autre que de s'enfuir comme une ombre. Tenant son peigne d'une main, ses cheveux de l'autre, elle disparut dans la feuillée, et il me sembla que j'avais fait un rêve, et je me disais : Si je dors, dormons toujours.

M. Havenne s'était levé.

— Monsieur, me dit-il, vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance. Êtes-vous sorcier? ne l'êtes-vous pas? Ma fille a le goût difficile; comment vous y êtes-vous pris pour lui jeter un charme? Vous êtes assez bien fait de votre personne; convenez-en pourtant, vous n'avez rien d'extraordinaire ni dans la figure ni dans l'esprit. Mais voilà! il paraît que vous avez une façon toute particulière et vraiment enchanteresse de cueillir les ivrognes dans les grands chemins. Du jour où vous avez exercé votre joli talent devant ma fille, elle a senti pour vous une sympathie qui a fini par produire les beaux résultats que nous voyons. Je vous ai tenu à distance; j'ai vu s'amasser de temps à autre sur son front un petit nuage... Ce n'était rien, presque rien, c'était beaucoup pour moi, et je vous donnais au diable. J'ai changé de méthode; je vous ai fait venir pour mesurer mon enclos, dont je me soucie comme d'un patard et que je n'achèterai jamais. Je me flattais qu'après vous avoir vu deux jours de suite, étant moqueuse de son naturel, elle découvrirait en vous quelque petit ridicule. Elle n'a eu garde, elle n'a rien découvert. Quand vous avez eu l'heureuse idée de vous en aller à Bordeaux, je me suis cru sauvé. Elle est fière, et ce voyage ressemblait à une fuite. Mais vous êtes tombé malade, elle a tout pardonné. Je pensais qu'elle menait une vie trop solitaire, que l'ennui la rongeait, qu'elle avait besoin d'un peu plus de remuement autour d'elle, qu'il fallait inventer quelque amusement pour la distraire de sa chienne d'idée. Elle aime le whist, elle aime la musique; j'accueillis chez moi à bras ouverts les deux ostrogots qui sortent d'ici. Rien n'y faisait, le petit nuage était toujours là,.. je vous montre l'endroit,.. là, entre les deux sourcils...

Il ôta sa pipe de sa bouche et la jeta sur la table avec une telle violence qu'il la mit en miettes. Puis, me serrant le cou de ses deux mains osseuses :

— Vous êtes un voleur !.. Puisqu'elle vous aime, prenez-la.

Il ajouta après avoir lâché prise : — J'ai fait mon sacrifice, mais il m'en coûte une pipe d'écume.

— Sans compter, m'écriai-je en rajustant mon nœud de cravate, que vous avez presque étranglé un homme en qui vous trouverez désormais,.. oui, monsieur, je vous le jure, un homme qui...

— Un homme qui ne sait pas finir ses phrases, dit-il en haussant les épaules; c'est jusqu'aujourd'hui le seul mérite bien évident que je vous reconnaisse.

XLIV.

23 août.

Les grands bonheurs en amènent de petits à leur suite; c'est une frégate accompagnée de sa mouche. Me voilà débarrassé de Théodule. Il s'amusait de son aventure, elle lui semblait drôle; en apprenant que Mlle Louise m'apporte sept mille francs de rente, il s'est rembruni subitement. Il avait cru se moquer de M. Havenne, M. Havenne s'était moqué de lui, et il m'en voulait d'avoir été témoin de la scène. Les hommes les plus légers, les plus disposés à plaisanter de tout, à traiter par-dessous la jambe toutes les choses de ce monde, prennent au tragique le moindre accident qui survient à leur amour-propre; c'est le côté sérieux de la vie. Mon homme est parti dare dare sans me dire où il allait. Francine respire.

L'abbé Poncel m'a apporté ses très cordiales félicitations. Ses beaux jours vont revenir, il y aura à Mon-Cep le jour du curé. On l'attendra à dîner une fois chaque semaine, et il va rentrer en possession de son rond de serviette. Plus de hasards à courir! Ce sera une affaire réglée, et il aime que les maisons où l'on dîne soient soumises à la règle comme les couvens. Il a profité de l'occasion pour se plaindre que son église avait grand besoin de réparation, que son autel était misérable. Il lui suffirait de douze mille francs pour rendre la maison moins indigne de celui qui l'habite et de celui qui y dit la messe; la commune ne veut rien faire, rien donner. Il me regardait de côté; cela voulait dire : « Il en coûte peu d'être généreux quand on est content. » Je ne sonnais mot. Il aborda la grosse question, la question brûlante, me rappela les engagemens que je devais prendre si je voulais qu'il bénît mon mariage.

— Je ne prendrai point d'engagemens, mon cher curé, lui répondis-je; c'est pour moi une question d'honneur. Je m'en remettrai pour cette affaire aux décisions de ma femme, qui a l'âme droite

comme un jonc; je sais d'avance qu'elle ne voudra que ce qui est juste. Je tiens beaucoup à votre bénédiction; quand je l'aurai reçue et qu'on ne pourra plus me la reprendre, vous aurez vos douze mille francs, douze billets de banque bien gentils, qu'on fourrera dans votre rond de serviette la première fois que vous viendrez dîner à Mon-Cep; mais jusque-là, serviteur! Point d'engagemens, mon cher curé.

Il se gratta l'oreille, me dit qu'il chercherait un biais. Il le trouvera, il est grand clerc en matière de biais, et la transaction est le fond de la vie.

M. Havenne transige, lui aussi; il renonce à bouder. Il s'était mis en tête de demeurer tout seul à Cloville; il n'y passera que le temps qui reste à courir jusqu'à la fin de son bail, c'est-à-dire six mois. Il viendra ensuite habiter mon pavillon neuf, qu'on arrangera à sa guise et dont il entend me payer le loyer. Il sera comme un coq en pâte et à la fois chez lui et chez nous. Il est résolu à garder sa cuisinière, à faire son petit ménage à part. Libre à lui; mais il n'est voisin qui ne voisine, et il nous cornera souvent.

XLV.

12 octobre.

— Vous auriez honte, me disait-il en arpentant avec moi la terrasse, de les élever avec moins de sollicitude que vous n'en mettez à garantir vos vignes du phylloxera, de la pyrale et du gribouri. L'éducation n'est pas toute-puissante, elle ne fait pas de miracles, elle n'a pas toujours raison des fatalités, des accidens; mais sans l'éducation, que serions-nous? Les uns prétendent que l'enfant naît pourri du péché originel, les autres qu'il naît gracieux et bon, que ses instincts sont aimables, comme parlait Rousseau. La vérité est qu'il n'est ni bon ni mauvais. On n'est l'un ou l'autre que lorsqu'on a une règle qu'on observe ou qu'on transgresse. Nous venons au monde avec des penchans, des inclinations, des aptitudes qui proviennent d'hérédité directe ou indirecte ou en retour; mais la règle n'est pas une chose dont on hérite, elle s'apprend. Non, l'enfant n'est pas aimable; il est insolemment personnel, il croit que tout lui est dû et qu'il ne doit rien, que ses droits vont aussi loin que vont ses désirs, que l'univers lui appartient, et il se fâche contre le mur qui l'arrête, contre la table à laquelle il se cogne. C'est à vous de lui enseigner à n'être pas son tout à lui-même, c'est à vous de lui faire connaître et aimer ses assujettissemens. Partez du principe qu'il est sans conscience : il faut lui en donner une et qu'elle soit conforme à ce qu'il y a de meilleur dans la société où la destinée l'a fait naître. Au reste, ce que vous lui direz l'instruira moins que ce qu'il verra. Si vous voulez qu'il se respecte, respectez-vous.

Si vos actes et vos discours se contredisent, il se persuadera bientôt que la contradiction est une loi du pays qu'il habite et qu'il y a deux morales, celle qu'on enseigne et celle qu'on pratique.

Il me disait encore : — Ne vous faites point d'illusions. Vous n'obtiendrez rien au début que par la force, par l'ascendant d'une autorité qui s'impose. J'ai fouetté plusieurs fois Louise; demandez-lui si elle s'en est mal trouvée. *Omnis origo pudenda*; c'est ma devise; que ce soit la vôtre ! L'obéissance de contrainte prépare et produit à la longue l'obéissance de volonté et d'amour. Un philosophe anglais s'imagine qu'un jour viendra où, par l'accroissement graduel des heureuses hérédités, il n'y aura plus de conflit possible entre nos désirs et nos devoirs, où tout le monde sera vertueux par goût, par plaisir. Il nous la baille bonne. De toutes les choses qui ne nous procurent qu'un médiocre plaisir, la vertu sera toujours la plus désagréable à la nature. L'histoire du genre humain recommence avec chaque enfant qui vient au monde. Il y a dans chacun d'eux un sauvage qu'il faut apprivoiser. Nous traversons tous l'âge de la peur, pendant lequel tout visage inconnu nous inquiète, l'âge des appétits sans règle, des désirs sans bornes, l'âge des imaginations absurdes et décevantes. Si une exacte discipline et l'habitude des obéissances forcées ne favorisent en nous l'amour de l'ordre, nous risquons de ne l'aimer jamais. La raison vient la dernière; il faut lui préparer son logis; qu'à son arrivée elle le trouve bien tenu, sinon elle n'entrera pas.

— Je prêche, je bavarde, poursuivit-il, c'est pour tromper mon ennui, car vous ne prétendez pas, je pense, qu'en un jour tel que celui-ci j'aie le cœur en fête... Un mot encore : nous vivons dans un siècle où l'homme se fait une haute idée de lui-même et de son espèce. Il est bon d'accoutumer l'enfant à se regarder de bonne heure comme un être dont le progrès est la loi et d'ouvrir son cœur à toutes les fières espérances. Mais qu'il apprenne aussi à ne rien mépriser, à ne pas répudier ses ancêtres et ses origines, à se considérer sans rougir comme un animal perfectionné, à se sentir solidaire non-seulement des plus humbles créatures humaines, mais de la bête elle-même, dont il descend et que nous retrouvons en nous toutes les fois que nous pénétrons dans notre fond. Saint François d'Assise, qui n'aimait pas les fats, appelait les hirondelles ses sœurs. Platon disait que les animaux nous offrent plus d'un exemple digne d'être imité, et je vous avoue que je ne rencontre jamais des bœufs de labour sans admirer la patience de leurs grands yeux tranquilles, ombragés de cils blancs et pleins de cette sagesse qui ne pense pas... J'ai peu de goût pour un certain spiritualisme religieux aussi superbe que prude, dont la morale est si austère ou si sublime qu'il ne la peut pratiquer, qu'il en est réduit à cacher ses plaisirs pour

échapper à sa honte. Les inconséquences engendrent les hypocrisies, et l'hypocrisie corrompt toute vertu. Quelqu'un a dit que la matière n'est que de l'esprit caillé; ce mot me plaît. Savons-nous où la matière finit, où l'esprit commence? L'histoire de l'univers, autant que nous l'entrevoyons, nous révèle d'époque en époque un immense effort, le dur labeur d'une force toujours agissante, préparant de loin l'enfantement d'un bipède sans plume, capable de connaissance et de pensée. Que ce bipède soit fier de connaître, fier de penser, n'en déplaise à son orgueil, les êtres qui accomplissent leur destinée en l'ignorant ont quelque chose à lui apprendre, et il gagne souvent à leur ressembler. Ce qui nous enchante dans les grands poètes, ce sont des beautés qu'ils n'ont point cherchées, naïves autant que peuvent l'être des grâces de gazelle, d'une inspiration aussi simple, aussi limpide que les sentimens qui agitent le cœur d'un rossignol. Voyez les grands hommes d'action : ils discernent comme par une vue intérieure la fin pour laquelle ils sont nés et le chemin qui les y mènera. Sûrs de leur idée, ils nous étonnent par la hardiesse et la promptitude de leurs choix. Quelques-uns, aussi précoces que le perdreau qui court en sortant de sa coquille, acquièrent dès leur enfance un sentiment si net de leur destinée que rien ne peut les en détourner; les impérieuses certitudes de l'instinct leur épargnent la fatigue des réflexions, les tâtonnemens, les dégoûts du repentir. C'est là vraiment la marque du génie; il unit à la puissance des combinaisons la candeur de la bête... Je doute que vos enfans aient du génie, mais je leur souhaite le génie du bien. Lorsqu'ils auront violé la règle, puissent-ils se sentir aussi malheureux que la fourmi qu'on oblige de manquer à sa consigne! Il y a dans le véritable honnête homme, dans celui qu'on a bien élevé, une sainte bêtise, et si elle venait à disparaître des sociétés, religion, philosophie ou gendarmes, rien ne pourrait la remplacer. Malheur à ma créance, si mon débiteur est un monsieur qui ait besoin de réfléchir longtemps avant de me payer mon dû! Les vrais honnêtes gens font le bien par une sorte d'entraînement fatal, comme l'oiseau chante, comme le castor bâtit, et ils veillent sur leurs devoirs comme l'abeille soigne son couvain.

Il me dit enfin : — La discipline! la discipline!.. Quand elle s'en va d'un pays, tout s'en va, et s'il nous en reste, nous en sommes redevables à la bête comme de tout ce qui est inconscient et machinal en nous. Les machines n'ont pas besoin de savoir l'arithmétique pour compter juste et, croyez-moi, il y a un peu de machine dans tout ce qui est grand, dans tout ce qui est fort, dans le travail mystérieux du génie, dans l'esprit militaire, dans les ordres religieux et dans tout ce qui leur ressemble, dans les dévoûmens héroïques, dans la vie réglée de l'homme de bien comme dans la course

silencieuse des astres autour d'un centre invisible. Rome était une ruche, Sparte était une fourmilière... Donnons à notre bête un cœur et un visage humains ; malavisé qui la tuerait! Que gagnerait-on à nous priver en même temps de beaucoup de joies aussi savoureuses qu'innocentes et de la garantie de notre vertu?.. Admirez la fleur, respirez ses parfums ; mais ne méprisez pas ses racines parce qu'elles vivent dans la terre et se nourrissent de fumier. Qu'est-ce qu'une plante sans racines? Notre racine, c'est la bête.

Il discourait ainsi avec feu et de son air le plus bureaucratique, quand sa fille vint l'avertir que les bouts de sa cravate blanche pendaient. Elle se dressa sur la pointe du pied pour lui refaire son nœud. Dès qu'elle eut fini, s'éloignant de quelques pas et nous regardant tour à tour, elle et moi, il nous dit :

— Je comprends pourquoi vous vous aimez, quel est le trait d'union entre vous : l'un comme l'autre, vous êtes un peu bêtes, dans la sainte acception du mot.

Nous étions mariés et bien mariés. En vingt-quatre heures, on nous avait unis jusqu'à trois fois, d'abord à la mairie, puis au temple le plus proche, où ma sœur, qui me boude, n'avait point paru, et enfin, dans l'église mal entretenue où l'abbé Poncel dit la messe. Oui, dans le même jour, on me l'avait donnée trois fois, elle était bien à moi.

Je me sentais las et heureux ; ma lassitude m'enchantait. Nous avions déjeuné à Cloville, nous étions venus dîner à Mon-Cep. De chaque fenêtre de ma maison sortaient des bourdonnemens de voix, des rires et une odeur de liesse et de ripaille. On célébrait en même temps la fête de mes amours et celle de mes vendanges, terminées de la veille. Le vin nouveau remplissait mon pressoir de ses chaudes vapeurs ; quelques cuves regorgeaient encore de raisins foulés, qui les blanchissaient de leur écume, et il y avait aussi dans mon cœur comme une écume de joie, qui, sans doute, montait jusqu'à mes yeux. Je pensai plus d'une fois à Théodule, à la parole d'un poète grec qu'il avait apprise de sir John Almond et qu'il aimait à citer : « Une douce violence sort de la coupe, et le cœur est ébranlé par l'attente de l'amour que Dionysos-Bacchus mêle à ses dons. » Je voulais tant de bien à tout l'univers que je regrettais l'absence de ce disciple de sir John, parti pour l'Asie et occupé peut-être, en cet instant, à courtiser quelque belle Tongouse qui adore le Dalaï-Lama.

Selon la coutume, pour célébrer le dieu des vendanges, changé d'aventure ce jour-là en un dieu qui bénit les unions légitimes, on devait danser toute la nuit dans ma grande cour dallée, dont je suis fier, et que j'ai baptisée du nom pompeux de cour des fêtes.

Les hangars en arcades qui la bordent dans sa longueur, ainsi que le puits couvert qui en occupe le centre, étaient habillés de feuillages et de pampres; des guirlandes de fleurs couraient de porte en porte, depuis le pressoir jusqu'aux chais. A peine étions-nous sortis de table, on alluma d'énormes torches de résine fixées à quatre piliers : vendangeurs et vendangeuses se prirent les mains et le bal s'ouvrit.

Nous avions prié à nos noces toute la branche cadette, et M. Étienne Havenne, sa femme, ses cinq filles, semblaient goûter notre fête nocturne et rustique, en bonnes gens de Paris qui trouvent du plaisir dans ce qui les étonne. Félicien, qui m'avait servi de témoin, était fort excité ; Mme Jalizert le surveillait de l'œil soupçonneux et sévère d'une coquette repentie. L'abbé Poncel paraissait content de sa journée; il avait gagné le matin, à peu de frais, douze billets de mille francs. Le docteur Hervier, rentré dans son naturel, dans ses habitudes, promenait de place en place son gilet déboutonné, ses bas pendans, sa gaîté débraillée et de silencieux regrets qui se trahissaient de temps à autre par de vagues soupirs. M. Richard Havenne, mon beau-père, avait pris le parti de se dérider, de prouver au monde que les éléphans savent rire. La reine du bal était la grande Zoé, qu'on appelle maintenant Mme Joseph. On la recherchait beaucoup; l'air digne, enveloppée de majesté, elle traitait de haut en bas ses adorateurs et semblait se dire : « Ayons de la tenue, amusons-nous sans qu'il y paraisse. » Balthazar, l'ivrogne, était, selon son ordinaire, entre deux vins; il faisait bonne contenance, on ne pouvait deviner encore de quel côté il tomberait, et je souhaitai qu'en tombant il ne se fît point de mal. N'était-ce pas lui qui, avant tout le monde, nous avait mariés?

Le petit Jalizert, à peine âgé de cinq ans, s'étant hasardé dans un quadrille, fut bousculé, renversé; il geignit, pleura, il fallut l'emporter. Ce fut le signal du départ pour ses parens, que suivirent de près le docteur et le curé. Dix minutes plus tard, M. Havenne partit aussi, emmenant la branche cadette à Cloville, où elle passera quelques jours.

Après la retraite de ces témoins incommodes, qui tenaient les gaîtés en respect, les danses, d'abord graves, mesurées, presque tristes, s'animèrent par degrés, et bientôt on ne dansa plus, on sautait, on cabriolait. Je dis à Louise :

— Nous ferions bien de nous en aller.

Elle cherchait à gagner du temps; elle me répondit : — Restons encore, je m'amuse.

Le vin coulait à flots. Non, le dieu des vendanges n'est pas le dieu des unions légitimes; il est le grand libérateur qui ramène

l'âge d'or et ses franchises. Les ébats tumulteux qui ébranlaient les dalles de ma cour rappelaient les antiques bacchanales, destinées à faire revivre, durant quelques heures, la beauté du droit naturel et les délices de ces anciens jours où tous les hommes étaient égaux, ne connaissant ni le tien ni le mien. Mes torches de résine répandaient sur les visages des clartés rougeâtres; les danseurs se transformaient en satyres aux pieds de boucs, en silènes licencieux et obèses, aux oreilles velues. La grande Zoé avait perdu toute modestie : échevelée, étincelante, elle se démenait, se déhanchait, bondissait comme une ménade, et, en passant près de moi, ses yeux flambans cherchaient les miens pour leur raconter une histoire. Les plus réservés, les plus tranquilles de mes ouvriers, comme émus d'une sourde concupiscence, regardaient ma femme de trop près ou la lorgnaient de loin avec une indiscrète et persistante attention. Elle entendait prononcer autour d'elle des propos gras ou salés. Elle fut saisie de frayeur; cette fois ce fut elle qui me dit : « Allons-nous-en! » Je la pris par la taille, je l'emmenai bien vite. Que sir John me le pardonne, je ne m'étais jamais senti si propriétaire dans l'âme; je n'entendais partager mon bien ni avec les yeux ni avec les désirs de mon prochain.

Dès que j'eus franchi le seuil de ma maison, dont je tirai soigneusement le triple verrou, j'enlevai ma Louise dans mes bras, et l'y tenant couchée, je gravis l'escalier, m'arrêtant à toutes les marches pour la regarder, pour m'assurer que c'était elle, et à chaque marche m'étonnant que mon bonheur fût léger comme une plume. L'instant d'après, elle était assise dans un fauteuil; accroupi à ses pieds, je contemplais ses yeux gris, que l'attente d'un mystère remplissait d'effarement, et je leur disais, sans parler :

— Aujourd'hui, vous êtes mon plaisir et ma proie; demain, vous serez ma sagesse, mon conseil, mon gouvernement.

De la cour des fêtes montait jusqu'à nous un bruit confus de violons grinçans, de clarinette enrouée, de piétinemens sauvages, de chansons et de joies vineuses, et, par intervalles, je croyais entendre des cris de colère accompagnés d'insolentes menaces. Que pouvais-je craindre? Mes verrous étaient solides, et la femme que j'aimais était à moi tout seul, elle était à moi tout entière.

Dès six heures, j'étais debout. Elle dormait du plus profond sommeil; mes lèvres cherchèrent un petit signe noir qu'elle a au-dessus du sein gauche et s'y collèrent doucement, sans la réveiller; puis je sortis à pas de loup. Je lui ménageais une surprise. La veille, en me quittant, son père m'avait dit de son ton le plus bourru : « Je suis discret, je sais vivre; je ne viendrai pas demain. » Je voulais annoncer à ce jaloux que son gendre et sa fille

l'attendaient à déjeuner, lui et ses hôtes, et le convaincre ainsi que les grands bonheurs ne sont pas toujours égoïstes.

Comme je passais devant l'office, dont la porte était entr'ouverte, j'aperçus Francine, qui s'était levée aussi matin que moi. Ses lunettes sur le nez, les mains jointes, elle lisait dans sa grande Bible avant de vaquer à sa besogne.

— Francine, lui dis-je, si ma pauvre mère vivait encore, elle m'aurait lu ce matin une épître ou un psaume. En souvenir d'elle, lis-moi tout haut ce que tu lisais.

Elle me récita de sa voix chevrotante le verset que voici : — « Alors, Adam prononça cette parole : Celle-ci est la moelle de mes os, la chair de ma chair. »

— Voilà qui est bien dit. Oui, celle qui dort là-haut est la chair de ma chair, et que bénie soit la chair quand elle est habitée par un esprit droit et pur!.. Tu m'as mis en goût; tourne quelques pages, lis-moi encore un verset.

Elle tomba sur celui-ci : — « Dieu dit à Abraham : Quant à Sarah, ta femme, elle te donnera un fils, et des rois de peuples sortiront d'elle. »

— Oh! bien, je ne prétends pas fournir le monde de rois ou d'empereurs, mais un fils ne me suffirait point. Je veux en avoir au moins trois, accompagnés de trois filles, et tous, tant qu'ils seront, nous les élèverons dans le culte de la sainte bêtise.

Elle me regardait avec ahurissement. Elle ne comprenait pas; mais quand elle ne comprend pas, elle n'a garde de questionner; elle demeure dans son ignorance, ce qui ne l'empêche ni de boire, ni de manger, ni de dormir.

— Monsieur, me dit-elle dans son style biblique, que Dieu vous bénisse à jamais et qu'il bénisse le ventre d'où sortiront vos trois fils et vos trois filles, ainsi que les mamelles qui les allaiteront!

— Puisse ton Dieu, repris-je, nous faire aussi la grâce que, parmi les six petits Berjac, il n'y ait point de mouton qui ne soit blanc comme neige et surtout point de brebis noire!

Cette fois, la curiosité fut la plus forte et l'emporta sur la discrétion.

— Qu'est-ce qu'une brebis noire? demanda-t-elle en essuyant avec son mouchoir à carreaux les verres un peu troubles de ses lunettes.

— Ma bonne vieille, lui dis-je, il en est une que tu connais bien. La dernière fois qu'elle est venue ici, elle y a laissé une maudite odeur de musc, et c'est d'hier soir seulement que ma maison sent bon.

VICTOR CHERBULIEZ.

LA

POLITIQUE RELIGIEUSE

DU

PARTI RÉPUBLICAIN

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Tous les gouvernemens ont des devoirs semblables, portion commune de leur charge. Chacun d'eux reçoit en outre, des circonstances, de ses origines, ou de sa volonté, une mission qui le distingue des autres, attire le regard des contemporains et fixe le ugement de l'histoire. Celle-ci place au premier rang les pouvoirs qui, nés dans des conjonctures difficiles, acceptent d'elles leur vocation et, héritiers de grandes fautes, se consacrent à les réparer; elle tient plus de rigueur aux pouvoirs qui choisissent leur tâche, si pour l'accomplir ils négligent des œuvres préparées à leur zèle par les événemens; elle est impitoyable pour les pouvoirs qui, dans ce choix, se trompent et sacrifient à un but chimérique ou mauvais les devoirs ordinaires et permanens de leur fonction.

La troisième république, née après un désastre militaire, tenait des malheurs publics la mission de rendre à la France la force. Consacrée par le suffrage populaire, elle tenait de ses origines la mission d'organiser le gouvernement de la multitude. Tandis que

le sort lui imposait ce double devoir, elle s'est senti entraîner vers un autre par une vocation imprévue et toute-puissante. Elle a mis son patriotisme et sa démocratie à changer les rapports de l'église et de l'état.

Ces rapports étaient, depuis le commencement du siècle, fixés par le concordat, et le concordat était fait de deux idées. L'état avait considéré que l'église est, par son but, utile à la société, et que l'église peut, par son action, devenir incommode aux gouvernemens. D'une part, il lui assurait des avantages, l'existence publique du culte, un clergé et un budget; d'autre part, il prenait contre elle des garanties, lui refusait le droit de posséder, de nommer aux dignités ecclésiastiques et, sous prétexte de police, s'était réservé le moyen d'exercer sur elle une surveillance arbitraire. Sous les régimes les plus divers, ce contrat avait été maintenu et avait maintenu la paix. A l'avènement des républicains, la paix est devenue suspecte. Au concordat a été opposée la séparation entre l'église et l'état. Cette réforme, d'abord demandée par quelques-uns, a vu croître sans cesse le nombre de ses adhérens; elle a aujourd'hui la majorité dans les commissions parlementaires, elle peut avoir demain la majorité dans la chambre et quand la chambre veut, l'indépendance du sénat n'est plus, on le sait, que de la lenteur à obéir. Il est donc temps de savoir quel but la réforme poursuit et quels résultats la suivront.

I.

Il y a une théorie classique de la séparation : elle règne dans les livres et dans les discours. A les croire, tout régime a des institutions nécessaires. Sous l'ancien régime, l'autorité religieuse sacrait le pouvoir politique, et le pouvoir politique maintenait l'unité des croyances religieuses : de cette alliance entre la royauté et l'église était née la religion d'état. Mais la conquête la plus précieuse du monde moderne est d'avoir enlevé à l'état et restitué à la raison de chacun le droit de fixer ce que l'homme doit penser ou croire. Dans cette société nouvelle, toute mesure prise par l'autorité publique, soit pour favoriser, soit pour restreindre l'empire que l'église doit obtenir par la libre adhésion des fidèles est un excès de pouvoir. Le concordat assure la vie de l'église et limite sa puissance : mélange de privilège et de servitude, il est une double usurpation. De toute usurpation naît un avenir de guerre, et, comme l'un et l'autre contractant estime peu ce qu'il obtient, beaucoup ce qu'il concède et se croit dupe, le traité fait pour cimenter l'union se rompt dans la haine. L'ordre violé par cet échange de sacrifices où l'état et l'église se donnent chacun ce qui ne leur appartient pas,

sera rétabli le jour où la séparation laissera à chacun ses droits. Supprimer les points de contact, c'est supprimer les causes de querelle; le terrible embarras de s'aimer ou de se haïr est épargné à ceux qui s'ignorent. L'état se borne à statuer sur les intérêts nationaux que la majorité a droit de régler au nom de tous, et devient étranger aux affaires religieuses, que tout homme doit décider seul et pour soi seul. L'église devient ce que la font ses fidèles, forte ou faible, sans que nul artifice l'empêche de parvenir par la force à la domination ou par la faiblesse à la mort.

Rien de plus logique, de plus équitable, de plus facile en apparence. Mais cette réforme semble simple parce qu'elle suppose résolues deux questions les moins simples du monde : la loi doit-elle et la loi peut-elle être neutre? Le prétendre, c'est décréter une révolution dans les principes même, de gouvernement. Le premier devoir des hommes publics est de favoriser ce qui est utile et de combattre ce qui est nuisible à la société : en matière religieuse, mettront-ils leur conscience à ne pas seconder ce qu'ils jugent bon, à ne pas affaiblir ce qu'ils jugent mauvais ? Ailleurs le dernier mot de la sagesse politique est de prévoir : serait-il ici d'ignorer ? Si les chefs ont la passion du bien public, choisiront-ils pour l'abandonner à elle-même la force la plus capable de troubler et de transformer les peuples? Si, pour mieux laisser les événemens au hasard, ils se sont livrés eux-mêmes au doute et se sont rendus incapables de savoir ce qu'il faut souhaiter ou craindre, quel titre, après être devenus moins hommes, gardent-ils à gouverner les hommes? Car l'homme n'habite pas les sommets glacés de l'indifférence, il vit sur les versans qui penchent vers l'amour ou la haine. Il est fait de passion plus que de pensée, et rien n'offre moins de prise à sa raison et n'émeut davantage son cœur que la foi. Qui donc emploie son esprit à étouffer en soi tout sentiment pour ou contre la religion, et qui, sans disserter, ne conclut pas d'instinct au triomphe ou à la ruine de l'église? Une loi neutre serait donc une violence à la croyance de la majorité et aux convictions de tous. Un régime contraire au sentiment de ceux pour qui il est fait et de ceux qui le font est-il logique ? Un régime qui vit de sacrifices imposés à tout le monde est-il durable?

Voilà quels problèmes se soulèveront le jour où des hommes d'état voudraient réaliser le rêve fait par quelques philosophes et raconté par quelques rhéteurs. Mais cette tentative est encore à naître. La séparation de l'église et de l'état existe chez plus d'un peuple, l'indifférence de l'état pour l'église n'existe nulle part.

Les premiers qui aient voulu la séparation furent les colons américains. Là elle s'établit comme une conséquence de leur culte et de leur caractère. Avec eux s'était répandue sur le sol l'inépui-

sable fécondité des sectes : où le protestantisme l'emporte, il n'y a pas une religion qui triomphe, mais une religion qui se divise. Unis dans cette discorde par la croyance commune que chaque homme est l'interprète souverain de l'Écriture, ils n'auraient pu, sans offenser la foi de tous, adopter au nom de l'état une de ces confessions rivales. Favoriser celle-là était offenser les autres, condamner d'avance les sectes inconnues dont l'avenir tient en réserve les droits également légitimes, doter de privilèges au nom de la majorité la religion d'une minorité. Les soutenir toutes sans examen était compromettre l'autorité publique dans une complicité avec des cultes très contradictoires, quelques-uns peut-être ridicules ou dangereux. Enfin les fondateurs des États-Unis avaient souffert des maux que peut causer la confusion de l'église et de l'état ; venus pour acheter au prix de l'exil la liberté religieuse et la liberté politique, ils avaient conçu une société où l'initiative des individus devint la grande force ; ils ne demandaient à la puissance publique, restreinte en ses attributions, que de n'être pas un obstacle : pour maintenir leur culte, comme pour créer leur richesse, ils ne comptaient que sur eux-mêmes. Voilà pourquoi l'état en Amérique n'a pas le droit de rien faire « pour établir une religion ou pour en prohiber une (1). » Mais ainsi séparé des églises, il ne se désintéresse pas de leur avenir. Sa législation non-seulement assure leur indépendance, mais favorise leurs progrès ; il respecte leurs ministres, il considère leur influence comme utile, nécessaire, et le proclame. Il demeure étranger seulement aux divergences qui séparent les cultes ; il fait adhésion publique aux croyances communes à tous. Le repos légal du dimanche, les jeûnes fédéraux, la prière mêlée à tous les actes de la vie publique attestent la foi du peuple à un Dieu, à une vie future, à la nécessité d'expier le mal. L'église peut être séparée de l'état, le christianisme demeure inséparable de la société.

Ce régime n'est pas particulier au nouveau monde et aux sociétés nouvelles. Celle qui met son orgueil à se dire la vieille Angleterre a accompli ou prépare la séparation de ses églises et de l'état. L'état pourtant y avait créé un culte auquel il donna le nom même de la patrie, pour mieux attester l'union du pouvoir politique et du pouvoir religieux. A cette époque, toute église était dominante ou proscrite, l'anglicanisme défendit longtemps contre toute dissidence sa cruelle orthodoxie. Mais peu à peu la certitude se fit que ces rigueurs ne ramenaient pas les esprits à l'unité, et qu'à interdire les cultes rebelles l'état servait seulement la cause de l'indifférence. L'Angleterre pensait que le plus grand malheur d'un

(1) Constitution des États-Unis, premier amendement.

peuple n'est pas que les croyances soient divisées, mais qu'elles soient absentes, elle mit l'intérêt de la religion avant l'intérêt de 'anglicanisme. Celui-ci garda les honneurs, les richesses et la dépendance qu'un peuple peut préparer à une foi nationale. Mais les autres communions chrétiennes ont reçu, en ce siècle, le droit de célébrer leur culte, de l'étendre par leur propagande, de le perpétuer par leurs fondations. C'est un sentiment religieux qui a substitué en leur faveur à un régime de tyrannie le régime de la séparation.

Appliquée d'abord aux sectes dissidentes, la séparation s'est étendue à l'église anglicane elle-même. Au moment où l'Angleterre rompit avec Rome, l'Irlande, fidèle à son passé, avait fait un suprême effort pour sauvegarder à la fois son indépendance nationale et son indépendance religieuse. Vaincue, elle devint un territoire du royaume-uni, et par ce changement les catholiques, seule population de l'île, ne furent plus qu'une minorité dans un peuple protestant. Sous ce prétexte, l'église anglicane, apportée dans les fourgons des vainqueurs, devint sur ce sol comme sur tout sol anglais l'église établie, seule légitime, et reçut les dépouilles du culte condamné. Mais quand, après plus de deux siècles, le culte condamné obtint la licence de vivre, le sophisme que les catholiques étaient une minorité tomba devant l'évidence. Dans l'Irlande, aussi divisée du reste du monde par la race que par la nature, et malgré les efforts de l'état pour y attirer les Anglais par des places et des terres, les fidèles de l'église anglicane ne formaient pas le huitième de la population : là, c'est l'anglicanisme qui était une minorité. Il usurpait donc en Irlande les prérogatives de l'église nationale. La loyauté du peuple anglais a accepté la conséquence ; il y a seize ans, le *disestablishment* s'est accompli. La propriété ecclésiastique a été sécularisée, les dîmes supprimées, tous les anciens liens entre l'état et cette église rompus. Mais, en cessant de la traiter comme sienne, l'état n'a pas cessé de la tenir pour utile. Il ne s'est pas cru le droit de se détacher d'elle sans lui reconnaître les libertés les plus étendues, il ne s'est pas même cru le droit de la livrer sans aide aux premières difficultés de vivre. Tous les ecclésiastiques pourvus d'emplois au moment de la réforme ont eu leur traitement assuré pour la vie, l'église séparée a gardé ses temples, ses écoles, ses cimetières, et reçu une dotation de 125 millions (1).

Établie en Irlande, la séparation devait tôt ou tard s'étendre à tout l'empire et par la logique des mêmes causes. Là non-seulement le catholicisme, mais l'innombrable variété des religions protes-

(1) *Act to put an end to the establishment of the church of Ireland* (32 and 33 vict., c. 42).

tantes et les conquêtes toutes nouvelles de la libre pensée réduisent sans cesse le troupeau fidèle à l'église anglicane. Elle a déjà perdu la majorité dans l'Écosse, le pays de Galles, et c'est une question de savoir si elle la possède encore dans le reste de l'Angleterre. Question si souvent agitée devant le peuple qu'elle agite le peuple à son tour, et que le *disestablishment* de l'église anglicane est devenu la plate-forme des élections générales en 1885. Ni les candidats ni les sociétés puissantes qui soutenaient la réforme ne l'ont réclamée en déniant à l'état le droit de favoriser un culte; ils ont dénié à un culte suspect de n'avoir plus d'autorité sur la moitié des citoyens le droit de garder le caractère d'une institution d'état. Ils songeaient si peu à décréter l'indifférence religieuse que ces séparatistes promettaient de maintenir la lecture de la Bible dans les écoles, le serment religieux dans les cours de justice, les prières publiques dans les usages, l'obligation du repos dominical dans les lois. Ils avaient si peu de tiédeur pour l'église même dont ils détruisaient le privilège qu'ils proposaient de lui abandonner tous les édifices du culte et de lui constituer en dotation un minimum de quinze cents millions. Enfin si le vote du pays fut défavorable à ces mesures, c'est par crainte de ne pas donner des sûretés suffisantes à cette église. Le jour où cette crainte aura disparu, la séparation sera faite.

Ce ne sont pas seulement les nations protestantes qui vivent sous ce régime. Dans un pays catholique il existe, fondé par le parti catholique. La plus factice des créations improvisées par les traités de 1815 fut le royaume des Pays-Bas. Sous ce nom, l'Europe avait confondu deux peuples inégaux par le nombre, séparés par la race, la langue, l'histoire et la religion. L'égalité de droits leur était promise, mais les Belges pénétraient en nouveau-venus dans une nation ancienne; la famille royale, qui entre les deux peuples aurait dû servir d'arbitre, appartenait par le sang et la gloire à la Hollande; il était inévitable que la Hollande dominât la Belgique. Du premier jour, les partis se trouvèrent formés par les races. Pour garder la prééminence, les Hollandais, maîtres du pouvoir, employèrent la force de l'état à soutenir leur langue et leur religion, c'est-à-dire les principaux élémens de leur nationalité, contre la religion et la langue de la nationalité rivale. Durant quinze années, les Belges, à leur tour, s'accoutumèrent à ne voir dans l'état qu'un ennemi et à ne compter pour la défense de leur droit que sur eux-mêmes. Quand la révolution de 1830 leur donna un gouvernement national, les catholiques, adversaires les plus constans de la Hollande, devenaient les chefs des vainqueurs. Leur âme ne changea pas avec la fortune. Cette fortune même attestait quelle puissance la religion, sans l'aide et malgré l'effort de l'autorité publique, peut atteindre

quand ses fidèles savent vouloir. Maîtres d'assurer le sort de l'église par un accord avec l'état, ils redoutaient et les inconstances de ce pouvoir et la mollesse des fidèles qui, se fiant sur lui de veiller sur leur foi, deviendraient peut-être incapables de la défendre. Ce n'est pas à l'état, c'est à chaque citoyen qu'ils résolurent de confier leurs intérêts les plus chers. Les libertés de réunion, d'association, d'enseignement, proclamées comme le droit commun du nouveau royaume, donnèrent à l'église le moyen de constituer sa hiérarchie, de répandre ses doctrines, d'assurer ses ressources. Elle n'avait pas besoin d'acheter par un traité avec le gouvernement des avantages que lui offrait sans conditions la générosité des lois. Ainsi l'église se trouva séparée de l'état. On ne voulut pas que l'une des puissances dépendît de l'autre, mais le souci était moindre d'empêcher l'invasion de l'église dans l'état que celle de l'état dans l'église. Et ce régime était si peu de la part du pouvoir politique un système d'indifférence et d'abandon que nulle part les destinées nationales n'ont semblé plus unies aux destinées religieuses. L'état, représentant du peuple, s'est cru le droit et le devoir de professer pour l'église les mêmes sentimens que le peuple; l'état, responsable de la paix et intéressé à la grandeur du pays, ne s'est pas interdit de penser que le développement des croyances est utile et leur déclin funeste à l'ordre. Peu importe que l'église soit une société particulière : une société particulière peut être d'utilité générale, et l'état en doute si peu, qu'il favorise le recrutement du sacerdoce par la dispense du service militaire et assure la vie du clergé par des allocations puisées dans le trésor.

En résumé, où elle s'est établie, la séparation a eu pour causes soit la multitude des sectes entre lesquelles l'état ne pouvait choisir, et dont aucune n'était le culte de la majorité, soit un développement tel des libertés que l'initiative des fidèles suffisait à assurer ce culte et ne laissait plus rien à faire à la puissance publique. La séparation a eu pour but d'assurer avec l'indépendance la vie des églises. La séparation a eu pour auteurs des hommes faits à l'image du peuple, c'est-à-dire, comme lui, pénétrés du sentiment religieux.

II.

La France est un pays d'unité. L'unité religieuse, gardée jusqu'à la révolution par les lois, s'est en tout temps maintenue par les mœurs : le catholicisme y domine à ce point que les autres cultes sont tous ensemble comme perdus dans la puissance de celui-là. L'unité politique s'est faite par la ruine des anciennes franchises et la constance de despotismes qui ont détruit les lois, les mœurs,

l'intelligence de la liberté. La France est à la fois le pays où l'état a le moins de prétextes pour retirer au catholicisme son appui, et les catholiques le moins de ressources pour se passer de l'état. Les causes qui justifient, ailleurs, la séparation, n'existent pas ici.

Que veulent donc en France les partisans de cette mesure? Sont-ils des politiques résolus à poursuivre, dans les rapports entre l'église et l'état, l'application d'une réforme générale qui dépouille le pouvoir de ses attributs excessifs, accroisse les prérogatives des citoyens, contraigne les Français à défendre leurs intérêts, à exercer leurs droits, à vivre, enfin? Toute leur activité s'emploie, au contraire, à accroître les droits de l'état. Ils le substituent à toutes les autorités, aux communes, aux familles, aux individus ; ils lui livrent, non-seulement les intérêts généraux, mais les particuliers; ils entendent qu'il intervienne dans les conflits entre les ouvriers et les patrons, qu'il fixe le temps du travail, le taux des salaires, ils le proclament maître, non-seulement des intérêts matériels, mais de la morale, de la philosophie ; ils préparent le jour où il envahira la conscience elle-même par le monopole de l'enseignement. Ils ont recueilli l'ancienne dictature comme un héritage qu'ils augmentent, et la dictature, au service de la démocratie, a pour terme fatal le socialisme, c'est-à-dire un régime où chaque homme devient l'esclave de tous. De tels politiques sont les derniers que troublerait un scrupule sur les usurpations du pouvoir, et il y aurait une étrange contradiction, de leur part, à proclamer, en matière religieuse, l'incompétence de l'état.

Sont-ils des philosophes indifférens envers tous les cultes, et résolus à faire passer cette indifférence dans la loi? Les connaître si mal serait les offenser. Ils tiennent la religion funeste à la république, dégradante pour l'espèce humaine. Ils haïssent l'église. Cette haine est leur foi, leur vertu, leur plaisir, leur gloire, leur profession, le titre unique de la plupart au mandat qu'ils ont reçu.

La haine n'étouffe pas toujours la justice. Cette justice vit-elle dans leurs desseins, imposent-ils silence à leurs passions pour se souvenir qu'au pouvoir ils ne représentent pas eux seuls, et, s'il leur répugne de demeurer protecteurs d'un culte condamné par leur raison, préparent-ils un régime loyal où l'église n'ait pas plus à craindre qu'à espérer du gouvernement? La grande vertu de la réforme à leurs yeux est de tourner contre la religion la force du pouvoir. Dans un pays où tous les intérêts publics sont confiés à l'état, la suppression de tout rapport entre l'état et les églises doit attester à tous que le maintien de la religion n'est pas un intérêt public. Les catholiques demeureront accablés par le poids tout à coup tombé sur leurs épaules, et leur zèle inexpérimenté succombera à la tâche

de soutenir, sur toute la surface de la France, l'édifice élevé par la lenteur du temps.

Ce passé était, il est vrai, si solide que ses ruines suffiraient à abriter le présent. La séparation ne détruira pas les immenses richesses consacrées par la piété des siècles à la foi catholique. De quelque nom qu'on veuille appeler les droits de l'église sur ces biens, c'est à elle qu'ils étaient destinés. La révolution ne les lui a pris qu'en lui promettant une indemnité. Cette indemnité est le budget des cultes. A défaut de budget, l'église doit recouvrer ses droits primitifs ou recevoir un autre dédommagement. Les amis de la réforme ont-ils la probité de ne pas nier la dette? La reconnaître serait laisser à l'église les moyens de se soutenir et, si l'église reste assurée de vivre, la séparation perd son objet. Pour acquérir à la nation les biens de l'église, les hommes de 1789 avaient promis une indemnité; pour ne pas payer l'indemnité, les hommes d'aujourd'hui proclament que ces biens ont toujours appartenu à la nation. Sous ce prétexte, ils suppriment le budget des cultes, et se réjouissent d'enrichir le peuple par une mesure qui est à la fois une faillite et une confiscation. Encore tout ce qui semble bon à prendre n'est-il pas utile à garder; laisseront-ils du moins aux fidèles les édifices créés pour le culte, impropres à tout autre usage et qui, nécessaires à l'église, sont sans valeur pour l'état? Il les gardera comme les autres, ces biens auront enfin trouvé leur destination si, stériles aux mains des libres penseurs, ils demeurent soustraits aux catholiques par qui et pour qui ils ont été faits.

Spoliés de leurs droits anciens, ces catholiques recueilleront-ils dans la réforme des droits nouveaux et l'espoir même incertain de rétablir leur culte? Il faut à une religion des prêtres. Nul ne sera empêché par la loi d'embrasser le sacerdoce. Mais il faut à la patrie des soldats, et le jour où le culte cessera d'être un service public, la loi appellera dans l'armée ceux que leur vocation attirait au sacerdoce. Si l'un des recrutemens supprime l'autre, ce sera par la force irresponsable des choses; si le clergé devient peu nombreux, il sera plus parfait; si l'on n'y pénètre que dégagé du service militaire, et déjà sur le déclin de la vie, on reviendra aux mœurs de la primitive église : prêtre, ne signifie-t-il pas vieillard? Il faut à une religion des ressources. Sera-t-il permis aux catholiques de fonder, par leurs libéralités, un patrimoine à l'église? Si elle obtient le droit d'acquérir, le flot continu des libéralités pieuses enflera sans cesse sa fortune et, comme elle garde ce qu'elle reçoit, une masse sans cesse croissante de richesse sera soustraite à la circulation : sous peine de rétablir la main-morte, il faut restreindre la quantité de biens que l'église pourra recevoir. Si cette église, avide encore du sol qu'elle a possédé si longtemps, consacrait ses ressources à acquérir des im-

meubles, la nation, avec le temps, se trouverait expropriée de son propre territoire : il faut limiter la nature des biens que l'église possédera (1). Si cette église assemble en une seule société tous les catholiques de France, en un seul trésor toutes leurs ressources, en une seule action tous leurs efforts, un état est constitué dans l'état avec tous les moyens de mettre en échec la puissance publique : il faut briser cette unité dangereuse. Elle n'est pas indispensable aux fidèles, la nation n'est pas un centre d'autorité religieuse. L'unité de la foi confond en un seul tous les peuples catholiques, l'exercice du culte divise chacun d'eux en un grand nombre de familles : c'est en ces familles spirituelles, groupées par le même pasteur autour du même autel, qu'habite la vie religieuse, et il suffit que chaque fidèle, uni à ses frères les plus proches, ait le droit d'entretenir le foyer où ils exercent ensemble leur culte. La paroisse, tout au plus le diocèse, peuvent prétendre à une existence légale (2).

(1) Proposition de M. Boysset et d'un grand nombre de ses collègues sur l'abrogation du concordat, prise en considération par la chambre le 13 mai 1882.— Proposition de MM. Yves Guyot et cinquante-huit de ses collègues sur la séparation facultative des cultes et de l'état, présentée le 27 mai 1886.— Proposition de MM. Planteau et Michelin sur l'abrogation de la loi du 6 germinal an x. — Proposition de M. Jules Roche et quarante de ses collègues sur la séparation de l'église et de l'état, prise en considération par la chambre, le 15 mai 1882, article 2 : « La république française ne salarie ni ne subventionne aucun culte; elle ne fournit aucun local pour l'exercice des cultes, ni pour le logement de leurs ministres; » article 3 : « A partir de la promulgation de la présente loi, l'état, les départemens, les communes rentreront immédiatement en pleine possession et jouissance de leurs immeubles actuellement affectés au service des cultes ou aux logemens de leurs ministres ou des congrégations religieuses.

(2) Rapport de M. Paul Bert sur le concordat et la séparation des églises et de l'état, 31 mai 1883, p. 32 : « Ici les embarras sont grands et bien variées les solutions d'un aussi difficile problème. Les uns s'efforcent de trouver les mesures protectrices dans l'ordre matériel et de limiter la possibilité d'acquérir même pour les biens meubles... Enfin, des hommes politiques importans déclarent qu'il faut, pour ramener définitivement la paix dans les esprits, faire que la liberté de l'église ne soit pas un vain mot : « Il faut, dit M. Bonghi, que les lois civiles permettent aux cultes d'exister, non d'une manière précaire et au jour le jour; il faut que chacun d'eux puisse se déployer dans les formes diverses propres à sa nature... A l'association religieuse on ne peut refuser la faculté de se constituer, selon son caractère propre et d'une manière durable. » On ne peut donc supprimer les corporations monastiques, ni les fondations pieuses perpétuelles. Mais l'église catholique étant une association qui s'étend au-delà de la juridiction territoriale de l'état, celui-ci ne peut, tout en la reconnaissant comme association, lui donner la personnalité civile et le droit d'acquérir. Ce droit ne doit être accordé qu'aux associations partielles, comme les paroisses, les diocèses, les fondations. » — Proposition de M. Jules Roche précitée, article 15 : « Dans le cas d'association légalement reconnue, aucune de ces associations faites dans un but religieux ne pourra acquérir, recevoir, ni posséder, ni directement, ni par personne interposée, aucun autre immeuble que ceux strictement nécessaires à l'exercice du culte et dont la contenance est déterminée au maximum à un hectare. Lesdites associations ne pourront en aucun cas, ni sous aucune forme,.. se syndiquer entre elles sous peine de dissolution immédiate. »

Ces paroisses, il est vrai, ont des populations et des ressources fort inégales; tantôt le zèle tarit, tantôt il déborde; dans les villes, le culte sera doté du superflu; dans les campagnes, il manquera du nécessaire; le seul moyen d'assurer partout l'ordre est de recueillir en un fonds commun les dévouemens que la foi inspire et de les distribuer partout selon les services. Encore ce régime, que les catholiques dénoncent comme une iniquité, est-il accusé de privilège par les partisans de la séparation. Juristes, ils ont des scrupules. Les droits d'acquérir, de s'obliger, de gérer un patrimoine sont des attributs naturels de la personne humaine : où l'individu existe, la loi n'a qu'à les reconnaître; mais pour qu'une association possède les mêmes droits, il faut qu'elle aussi devienne une personne distincte des individus qui la composent ; cette personnalité, que la nature n'a pas faite, doit être constituée par la loi, et ici la loi ne la reconnaît pas, elle la crée. La grande société, qui est la nation, ne donne pas au hasard la vie aux associations particulières, elle réserve cette faveur à qui la mérite. Y ont droit les entreprises de commerce, parce que le développement de la richesse est un intérêt général, et, parmi les autres, celles qui après examen paraissent à l'état rendre un service public. La religion de celui qui chassa les marchands du temple ne saurait être une société de lucre, et elle ne peut être déclarée utile par un état où gouvernent les adversaires de toute religion : ni paroisses, ni diocèses n'auront d'existence légale. Quel serait leur objet principal? Recueillir et transmettre les libéralités de ceux qui donnent à ceux qui doivent recevoir. C'est affaire de particuliers ; qu'ils se cherchent et se trouvent eux-mêmes, leurs droits d'individus suffisent pour assurer l'exécution de leurs volontés. Chacun peut donner aux prêtres, aux séminaristes, aux pauvres de son choix, bâtir une église pour le culte et la transmettre à un chrétien pieux comme lui. Tout est licite, pourvu que la propriété trouve toujours une tête où se fixer (1). Rien, par suite, ne sera fondé à perpétuelle demeure, il faudra, pour assurer la permanence des services religieux, que la générosité des fidèles se transmette sans déshérence de génération en génération: aucune d'elle, ne travaillera que pour elle-même, et l'église ne vivra jamais que de ressources fragiles

(1) Proposition Jules Roche, article 15 : « Les Français peuvent s'associer librement dans un but religieux... Dans le cas d'association de fait, les associés ne peuvent procéder que conformément aux règles des articles 815 et suivans du code civil sans qu'il puisse en aucune manière être fait application des dispositions du même code sur le contrat de société. » L'article 815 est ainsi conçu : « Nul ne peut être contraint de demeurer dans l'indivision, et le partage peut toujours être provoqué, nonobstant prohibitions et conventions contraires. On peut cependant convenir de suspendre le partage pendant un temps limité : cette convention ne peut être obligatoire au-delà de cinq ans, mais elle peut être renouvelée. »

comme le zèle et fugitives comme la vie. Mais c'est le mérite souverain de la séparation qu'elle tienne sans cesse l'église à la merci de fidèles, et la piété des morts n'a pas à perpétuer un culte que ne soutiendrait pas la piété des vivans.

Les catholiques du moins exerceront-ils sans obstacle ces droits individuels qu'on déclare sacrés (1)? Leur sera-t-il permis de se réunir dans le secret de leurs demeures autour de leurs prêtres et de rassembler chaque jour l'aumône à laquelle sera réduit un culte mendiant? A l'heure présente, célébrer les cérémonies religieuses dans une chapelle même privée est défendu par une loi (2), se réunir à des intervalles réguliers ou non pour s'occuper d'objets religieux, même dans une maison particulière, même entre amis, toujours les mêmes, est défendu par une loi (3). Le concordat abrogé, vingt et un catholiques ne pourraient sans délit prier en commun. Ces lois sont-elles de ces textes morts que le passé a légués au présent, mais que la loyauté du pouvoir se refuserait à invoquer? Hier des gendarmes escortés par la police et conduits par un sous-préfet enfonçaient les portes d'une demeure close, faisaient feu sur les habitans, blessaient ou tuaient plusieurs personnes. Quel était le crime des coupables? D'entendre la messe dans une chapelle sans l'aveu du gouvernement. Quels ont été, au milieu du scandale public, les approbateurs les plus déterminés de cet acte sauvage? Les partisans de la séparation. Pour la liberté de s'associer, réclamée sous tous les régimes avec une impatience indignée par le parti démocratique, elle a disparu des programmes le jour où ce parti a réclamé la rupture entre l'église et l'état. Il y a six ans, on a chassé de leurs demeures les religieux. De quel délit étaient-ils accusés? De vivre réunis sous une règle religieuse. Qu'ont fait alors les partisans de la séparation? Sommé le gouvernement d'appliquer les lois existantes. On a proclamé que le droit d'association ne luira jamais sur tout le monde : fait pour accroître par leur union la force des individus, il n'est pas destiné à ceux qui abdiquent leur personnalité dans une soumission sans limite et vouent cette obéissance à un chef étranger (4). Pour préparer la séparation, le plus urgent n'est

(1) Rapport de M. Paul Bert, p. 48 : « Les fidèles de l'église catholique auront-ils le droit de se réunir comme bon leur semblera, leurs ministres celui d'enseigner et de prêcher sans autres restrictions que celles qui sont imposées à tous les citoyens?.. Aucun membre de la commission ne s'est fait l'interprète de cette thèse logique. »

(2) Art. 44 de la loi du 26 messidor an IX.

(3) Art. 261 du code pénal.

(4) M. Madier de Montjau, discours du 7 juillet 1879 : « Au lieu d'être le développement de l'homme par l'union libre, la congrégation est l'anéantissement de l'homme par l'asservissement de tous à un ou à quelques-uns, l'exploitation de la masse par une autocratie ou une aristocratie concentrée... Vœu de chasteté, vœu négatif de la socia-

pas d'accroître les libertés existantes, mais de les restreindre. Avant tout il faut dissoudre les ordres religieux qui vivent sans l'autorisation de l'état (1). Non-seulement la France ne doit pas donner son or pour payer le culte, elle doit mettre la main sur la richesse accumulée par ces sociétés contraires à l'ordre public ; au budge des cultes succède la confiscation (2). Cette violence ne frappe nommément que les membres des ordres monastiques. Mais si le législateur s'arroge l'arbitraire de choisir à qui il accordera et à qui il refusera une liberté, quel catholique n'est pas menacé? Les accusations portées contre les moines ne frappent-elles pas le clergé séculier (3) et les laïques? Tous n'ont-ils pas par leur foi abdiqué leur indépendance? Tous n'obéissent-ils pas au pape? C'est l'art des persécuteurs d'employer d'abord contre les personnes odieuses des griefs généraux qui, par la seule force de la logique, atteignent peu à peu tout le monde.

A quoi bon démontrer par de plus longues preuves un dessein dont l'impudeur s'élève à la sincérité? Par la religion d'état, la puissance publique avait été employée à soutenir le culte ; par la séparation, elle sera employée à la détruire. Aucun prétexte n'est interdit, aucune contradiction déshonorante, aucun moyen misérable qui fera l'église misérable, déshonorée, interdite. Ce n'est pas un genre de vie que la réforme prépare à l'église, c'est un genre de mort.

Un projet si public ne peut être ignoré de ceux qu'il menace. Pense-t-on que les catholiques se résignent à une pareille fin? Plus ils seraient ce qu'on les accuse d'être, ambitieux et fanatiques, moins on les trouvera prêts à se laisser exclure du monde qu'ils

bilité même ; vœu de pauvreté et vœu d'obéissance, atteintes flagrantes au bonheur, à la liberté, à la dignité de l'homme, tous vous êtes autant de coups portés à sa vie, à ses droits... »

(1) Proposition de M. Gatineau pour l'abrogation des lois sur le rétablissement des congrégations et de mainmorte. (Session de 1881.)

(2) M. Henri Brisson, discours du 9 décembre 1880 : « Comme la société non autorisée ne peut acquérir, comme elle n'a pu prescrire, comme les biens en question sont devenus des biens sans maître, ils appartiennent à l'état. » — Proposition Jules Roche, article 9 : « La loi ne reconnaît ni vœux, ni aucun engagement contraire aux droits naturels de l'homme. Elle ne permet aucune association ayant pour objet d'aliéner la personne humaine. » Article 10 : « En conséquence, les autorisations accordées à des congrégations religieuses sont révoquées et toutes les congrégations religieuses sont éteintes et supprimées. » Article 11 : « Les biens détenus par les congrégations et communautés non autorisées appartiennent à l'état, qui en prendra possession immédiate. »

(3) M. Madier de Montjau, discours cité : « J'applique sans plus d'hésitation au clergé séculier le même droit applicable déjà aux congrégations non autorisées... Ce que je vous conseille, faites-le vite si vous voulez que nous soyons ce que nous devons être, la république vraie, la république française du XIXe siècle. »

prétendent conduire. Plus ils seraient doux de cœur et étrangers à l'esprit de domination, plus leur volonté sera inflexible à exiger le seul bien qu'ils attendent du monde : le respect de leur foi. Offensés par les doctrines de l'état, menacés par ses actes, contraints à contribuer par l'impôt à l'impiété publique et obligés de subvenir par des dons aux dépenses de leur culte, traversés dans cet effort même, atteints sans cesse et à la fois dans leur croyance, leur honneur, leur repos, leur fortune, ils vivront enfermés dans les lois comme dans ces cages de fer que Louis XI avait inventées pour ses ennemis. Tout mouvement leur sera une souffrance ; mais la perpétuelle nouveauté de ces souffrances empêchera que le sommeil de la résignation les assoupisse, et la douleur qui veille cherche ses causes. Chaque humiliation, chaque sacrifice, fera remonter leur pensée vers la source de leur mal. Ils songeront que, sous tous les gouvernemens, un seul excepté, ils ont joui de la paix, que leurs difficultés sont nées, ont grandi avec une faction et disparaîtraient avec elle. La haine attire la haine : ils en viendront à souhaiter, d'un désir violent comme la situation où ils se trouvent, que la fin du régime amène la délivrance de l'épreuve. Leur zèle pour l'église se transformera en colère contre l'état.

Ainsi, dans l'étrange confusion qui suivra la rupture, tout le monde sera jeté hors de sa place, et la séparation entre l'état et l'église inaugurera une guerre où la puissance politique aura pour but de ruiner la croyance religieuse, où la société religieuse s'efforcera de détruire le pouvoir politique.

III.

Cette guerre sera-t-elle plus funeste à l'église ou à l'état?

Il est trop vite fait de dire que la force ne peut rien contre les idées. Si cette doctrine était exacte, la tyrannie ne compterait pas de victoires. Les faits sont moins consolans. Ils montrent dans la force une légitimité mystérieuse qui parfois dompte les intelligences et les volontés. On a vu dans tout le cours de l'histoire les traditions, l'indépendance, la patrie même peu à peu effacées et leur souvenir même aboli par la contrainte. On a vu, comme une flamme monte ou s'abaisse selon la quantité d'air qui l'alimente, les doctrines les plus diverses s'élever et s'éteindre selon la liberté que leur laissait le pouvoir. Les amis de la séparation supposent qu'il en est ainsi du sentiment religieux. Mais en cela, à leur tour, ils concluent trop tôt. Il y a entre les libertés religieuses et toutes les autres une différence fondamentale : faute de la connaître, on n'a qu'une théorie incomplète sur l'emploi de la force à la destruction des idées.

L'homme, à travers l'inconstance apparente de ses désirs, poursuit une volonté unique : être heureux. Les droits qu'il revendique sont des moyens qu'il prend pour atteindre ce but. Tous, à l'exception de la liberté religieuse, sont destinés à assurer le bonheur de la vie terrestre, de l'heure présente. Si la puissance publique prescrit un de ces droits auxquels l'homme a attaché l'espoir de son bonheur dans sa famille, dans la cité, dans l'état, une protestation unanime s'élèvera d'abord. Que le pouvoir la brave sans paraître affaibli, certains s'obstineront, raidis dans l'orgueil de ne pas céder, ou, soutenus par le désintéressement d'une paternité mystique, se sacrifieront au profit des générations futures. Mais ces belles constances sont rares et deviendront plus rares à mesure que se prolongera l'attente. Le temps manque pour ajourner les avantages d'une vie qui toujours s'écoule et déjà va finir : là, tout ce qui est retardé est perdu. Plus l'exercice d'un droit sera difficile, plus sa légitimité semblera douteuse, il suffit qu'il ne triomphe pas dans les faits pour être ébranlé jusque dans les esprits. L'homme a peur d'être dupe. A poursuivre les biens qu'on lui refuse ne court-il pas risque de perdre par surcroît ceux qu'on lui laisse? A défaut d'indépendance l'ordre, à défaut de justice la richesse, à défaut de victoire la paix, sont des biens, et, quand on ne peut ce qu'on voudrait, il reste à vouloir ce qu'on peut. Dans la lutte obscure que chaque être livre aux difficultés de l'existence, il finit par renoncer à ce qu'il désespère d'atteindre ; et la plus grande différence entre la jeunesse et la maturité, c'est que l'une appelle songes ce que l'autre nomme espérances. Il n'en est pas autrement dans les luttes qui mettent en conflit les volontés particulières et la puissance publique. Ces volontés abdiquent le jour où l'état leur a ôté la confiance qu'elles triompheront de lui.

La force nécessaire à l'état pour obtenir ce résultat varie selon le caractère et l'âge du peuple. Si le peuple est dans sa première vigueur, et par nature indocile au joug, il ne renoncera à rester maître de sa vie et à dresser le plan de son bonheur qu'après de longues luttes et de sévères leçons. S'il a au contraire une éducation d'obéissance, si la liberté pour lui n'est qu'une récente révolte contre un long esclavage, son âme comme son corps a gardé la meurtrissure de ses fers, la place reste préparée pour de nouvelles chaînes, la docilité héréditaire dispense le pouvoir des grandes rigueurs. Enfin, si ce peuple a atteint la décadence, si, après avoir réclamé le droit au travail, il n'est plus jaloux que du droit au plaisir, pour le dépouiller des prérogatives les plus essentielles à une nation, il suffit de soumettre leur exercice à quelques complications et à quelque gêne. Un certain degré de lâcheté ou de mollesse rend insupportable la pensée, non-seulement d'un

danger, mais d'un effort. La vie peut donc paraître plus heureuse à l'homme par certains abandons que par certaines rèsistances, et, même en renonçant à ses droits, il choisit sa part de bonheur.

Mais que la foi religieuse s'empare de cet homme, tout se transforme. Du jour où Christophe Colomb eut deviné un nouveau monde, l'ancien monde changea d'aspect et d'importance à ses yeux. Captif dans la patrie qui l'exilait de son rêve, il ne demanda plus à sa terre natale que les moyens de se rendre vers les contrées révélées à sa foi. Les pouvoirs du temps par leurs longs refus n'usèrent pas sa constance et s'ils lui avaient offert les trésors et les honneurs d'Espagne et d'Italie, sous la condition qu'il renonçât à chercher des contrées douteuses à travers l'inconnu des mers, ils l'eussent dépouillé de toute sa richesse, ils lui auraient demandé le seul sacrifice que ce sujet si fidèle ne pût leur consentir. Ainsi tout chrétien porte en son âme la découverte d'un monde nouveau. Par-delà la vie présente et les étroites bornes de ses joies et de sa durée, ce monde étend l'espace infini de son avenir et de ses espoirs. Pour le posséder, il faut le conquérir. La même certitude qui révèle au chrétien une existence future lui impose ici-bas des règles impérieuses de conduite. Elles le condamnent à vivre d'un continuel renoncement à ses désirs, et cette difficile patience, garantie de l'ordre en ce monde, trouve dans l'autre la récompense d'une félicité sans fin. Tel est le miracle de la foi : en échange d'un droit à venir, elle établit des devoirs immédiats, elle grandit et éloigne à la fois la volonté d'être heureux, rend l'homme capable de souffrir au nom de son bonheur même, et dans le plus égoïste des amours a fait germer l'oubli et le sacrifice de soi-même.

Que des hommes animés de cette foi soient atteints dans leur liberté civile ou politique, ils seront plus disposés que d'autres à le souffrir. Mais que le pouvoir touche à leur liberté religieuse, il leur demande de préférer un maître qui passe au maître qui dure, le repos d'un jour à une vocation immortelle. Cette pensée ne leur laisserait même pas goûter la paix achetée si cher, ils n'auraient pas choisi leur bonheur, ils y auraient renoncé. Le même besoin d'être heureux qui, s'il s'agissait d'un avantage humain, les inclinerait à la soumission, les oblige donc à la résistance.

Contre cette résistance quelle force sera efficace? Il n'y a plus ici à calculer la contrainte d'après le caractère et l'âge du peuple. Le scepticisme des esprits et la corruption des mœurs affaiblissent sans doute la religion, mais ils n'abaissent pas tous les croyans, ils les divisent. Les uns subissent l'influence du siècle et vivent presque détachés de l'église, les autres, confirmés dans le bien par le spectacle du mal, gardent au milieu de la corruption générale la pureté de leur zèle et le courage de leur foi. Il se peut que les premiers

cèdent aux moindres violences : encore la crainte n'abolira-t-elle pas leurs remords et ils ne pardonneront pas au pouvoir le mépris d'eux-mêmes où il les aura réduits. Mais que fera ce pouvoir contre les seconds? Rendra-t-il leur vie douloureuse? Ce n'est pas en cette vie qu'est placé leur espoir. Appesantira-t-il l'épreuve? Ils savent que souffrir est un gain et que souffrir pour sa religion est le moyen le plus parfait de la pratiquer. Par quelles armes investir des assiégés qui reçoivent sans cesse leur secours d'en haut? La menace agit sur la foi comme l'insulte sur l'honneur, mais avec une tout autre puissance : elle émeut dans le chrétien les plus hautes ambitions qu'il puisse concevoir; elle souffle un esprit héroïque et révolté, le plus dangereux qui soit pour la paix des états. Le jour où une partie de la nation tient que son premier devoir est de désobéir aux lois, la puissance publique est contrainte de capituler ou de vaincre par des rigueurs croissantes ; l'on parvient vite aux dernières répressions. Mais de telles mesures ne sauraient être générales : on frappe quelques-uns pour l'exemple. L'exemple est efficace quand un conflit s'élève entre l'état et un rebelle ordinaire; si l'état supprime son adversaire, il supprime le conflit même; si le vaincu avait des complices, son sort les instruit qu'il faut opter entre l'espoir de modifier le monde et l'espoir d'y vivre. Dans une guerre religieuse, les plus terribles châtimens n'ont pas cet effet d'exemple, ou plutôt l'exemple a une vertu toute contraire. La mort même ne résout rien : entre l'homme qui succombe et l'état, le conflit n'était pas sur l'existence présente mais sur l'existence future. L'état, loin d'enlever à sa victime le sort qu'elle veut, le lui assure et l'envoie au Dieu auquel il a appelé. Le supplice élève ceux qui le contemplent à un état d'âme où le présent semble presque le passé, l'avenir déjà le présent : ne laissant plus entre ce monde et l'autre que l'épaisseur de la hache, il donne à juger la vie à la lumière de la mort. Le persécuteur célèbre, pontife involontaire, un sacrifice religieux où le juste est immolé pour le salut de tous; le sang qui tombe ainsi n'enseigne jamais la lâcheté et l'on s'agenouille quand il coule sur les échafauds devenus des autels. Ainsi l'état n'a pas de prise sur les croyans. La violence a raison de ceux-là seuls qu'elle frappe; il faut dans chacun de ces rebelles étouffer la révolte en tuant la pensée. Il n'y a qu'un moyen d'en finir avec un culte, supprimer tous ses adhérens.

Quand la force n'a pas voulu ou pas pu achever cette œuvre, qu'a-t-elle produit? L'histoire, pleine des persécutions religieuses, raconte surtout leur vanité. Le plus ancien des cultes est celui qui a le plus longtemps souffert : aux jours où les juifs formaient un peuple, ce peuple perdant sans cesse, non-seulement l'indépendance, mais la patrie, transmis de maître en maître et de pays en pays, jeté

d'Égypte aux fleuves de Babylone, connut toutes les sortes de despotisme, et sa croyance au Dieu unique subit le choc de toutes les idolâtries. Vint l'épreuve suprême : c'est trop peu que cette race émigre de territoire en territoire, elle est dispersée entre toutes les nations. Durant des siècles, le régime appliqué aux juifs est la seule loi commune du monde. Elle leur assigne leur demeure, leur costume, leur métier, et par cela seul, ce costume, ces demeures, ces professions deviennent infâmes. Elle emprisonne les juifs dans la honte, mais elle leur laisse la vie, et c'est assez pour que rien ne meure, ni la religion, ni la race. Peu à peu les barrières des lois tombent ; celles plus indestructibles des préjugés s'abaissent ; aujourd'hui le juif est l'égal, parfois le maître de ceux qui l'ont opprimé. Quand les chrétiens parurent, ils offensèrent la jalousie romaine, et Rome était alors l'univers. Mais bien que leur sang ait coulé trois siècles, tous ne furent pas frappés comme ils devaient vaincre, la conversion de Constantin témoigna que la puissance politique renonçait à dépeupler l'empire. Le sang des protestans fut aussi répandu : après la réforme, la première monarchie du monde, la catholique Espagne, avait une seule province entachée d'hérésie. Philippe II se résolut de rétablir dans les Flandres l'unité et la foi. La force ne fit pas défaut dans cette exécution d'un peuple. Les bourreaux étaient les plus grands capitaines de l'Espagne et les champs de supplice ressemblaient à des champs de bataille, tant les victimes y tombaient nombreuses. Tant de sang répandu n'était pas néanmoins tout le sang des Flandres : elles gardèrent leur foi, et la violence, au lieu de les rattacher à l'église, n'eut d'autre résultat que de les séparer de l'Espagne. La révolution française tourna la même fureur contre le catholicisme, cette fureur ne détruisit pas la foi à l'église, mais la foi à la révolution, et après huit années de luttes, la France acclama l'homme qui lui rendait son culte et lui prenait ses libertés. Durant ce long état de guerre où toutes les religions tour à tour ont été victimes, laquelle a disparu? Une seule, celle des albigeois. Celle-là, elle est détruite, parce que, pour l'écraser, l'Europe entière fournit des hommes, et que le jour où ils se reposèrent, il ne restait plus sur le sol condamné une mère pour transmettre l'hérésie à son enfant, pas un enfant pour l'apprendre de sa mère. Et cette barbarie à son tour fut possible, parce que les adversaires des albigeois obéissaient eux-mêmes à une foi alors dans toute son ardeur. Soldats et chefs s'étaient volontairement levés pour la croisade et se croyaient armés par Dieu même ; le fanatisme, ranimant leur bras las de tuer, leur présentait comme la plus haute vertu le triomphe remporté par eux sur les révoltes de leur pitié et les élevait à une cruauté surhumaine ; la force suprême, la force religieuse accomplissait là un double miracle en mettant aux

prises des hommes qui ne se lassaient pas, les uns de recevoir la mort et les autres de la donner.

Les adversaires actuels de l'église sont-ils capables de renouveler les exploits accomplis par Simon de Montfort? Ont-ils hérité l'art des persécutions que possédaient les Césars? Appesantiraient-ils sur le peuple la lourde main que le duc d'Albe étendit sur ses intimes? Sont-ils seulement, ces familiers de l'expulsion, capables de chasser du territoire les catholiques comme Louis XIV chassa les réformés? Les catholiques sont-ils, comme les chrétiens à Rome ou les protestans en France, une minorité en révolte contre les opinions régnantes, comme les juifs, une race partout exilée et suppliante au foyer d'une race victorieuse, comme les albigeois, une secte provinciale enclavée dans l'orthodoxie de la nation? Les catholiques en France sont le nombre, dans un pays généreux même aux minorités, dans un siècle qui, même dans l'injustice, veut certaine douceur. Si, à d'autres heures, une politique d'extermination a été un crime, elle ne serait plus qu'une folie. Dès lors, que peuvent les persécuteurs incapables de grandes guerres? Multiplier les petites, incommoder les catholiques, désoler leur patience. Ce sont là des épreuves que l'église a cent fois souffertes; la puissance de ses adversaires se borne à ce qui ne peut la tuer. Ainsi, dans les procédures criminelles d'autrefois, la hiérarchie des tourmenteurs avait ses degrés. L'exécuteur des hautes œuvres seul maniait l'arme noble du supplice, l'épée. Donner la mort était un privilège et une dignité. Le soin de faire souffrir était remis à d'autres, valets du bourreau : leurs mains viles maniaient les instrumens de basse torture, mais n'avaient pas le droit de toucher à la vie.

IV.

Cette persécution impuissante à détruire l'église offre-t-elle des avantages à l'état?

Les plus ardens à la lutte admettent que l'église survive : leur cœur s'en console pourvu qu'elle souffre, et leur courage se persuade que l'entreprise est sans périls. Ils considèrent que tous les régimes ont fait campagne contre le catholicisme : l'auteur du concordat est devenu le geôlier du pape, la restauration a fini par lutter contre l'influence ecclésiastique, la monarchie de juillet a tenu le clergé en une défaveur de dix-huit ans, le second empire a ruiné le pouvoir temporel de l'église. Quels embarras cette politique a-t-elle suscités? Quelques protestations ont épuisé l'ardeur des plus zélés sans émouvoir même les autres. Pas un coup n'a été

rendu aux gouvernemens qui les portaient. Tout le courage des catholiques est passif et ne leur apprend qu'à tendre l'autre joue.

Ceux qui se fient pour réaliser leurs mauvais desseins sur la résignation désarmée des catholiques oublient une seule chose : que, durant le cours du siècle, cette résignation a eu pour cause l'existence du concordat. Cet acte a été sans cesse invoqué par tous les pouvoirs et leur donnait le droit de se prétendre les amis et les protecteurs de la religion. Ils avaient soin de soutenir, sous Napoléon, que résister à un pape n'était pas attaquer l'église ; sous la royauté parlementaire, que défendre l'état contre l'ambition du clergé n'était pas mettre le clergé en servitude ; sous le second empire, que la souveraineté d'un territoire n'était pas essentielle au catholicisme, et que la religion du Christ, après avoir apporté la liberté aux hommes, se contredisait à maintenir la servitude d'un peuple. Ces conflits, si graves fussent-ils, ne mettaient en effet en question ni le dogme, ni le culte. Tandis qu'on luttait à Paris et à Rome, dans chaque commune de France, l'église et le prêtre, entretenus par le trésor public, demeuraient les témoins du respect gardé aux choses divines, et la preuve de la paix demeurait où le bruit même de la guerre n'avait pas pénétré. C'est sur le concordat que s'émoussait l'effort tenté par les chefs des catholiques, contre des mesures mêmes funestes à la religion. Aux yeux du peuple, les mécontens possédaient les droits essentiels et combattaient pour des avantages superflus, ils lui devenaient facilement suspects d'ambition, et cette ambition lui semblait une ingratitude contre le pouvoir dont ils avaient tant reçu. Voilà pourquoi les querelles s'agitaient sans l'émouvoir : son calme était fait de sa sécurité.

Même quand cette sécurité était excessive, le gardien naturel des intérêts religieux, l'autorité faite pour signaler aux fidèles les périls, le sacerdoce, calmait plus qu'il n'excitait les esprits. Comme le peuple, plus que le peuple, il comparait aux avantages compromis par la politique d'un jour les avantages assurés d'une façon permanente par le concordat. Sa conscience partagée ne prononçait pas de condamnation sans réserves. Son intérêt lui défendait de mettre en question, par une rupture avec l'état, la part faite à l'église dans l'éducation nationale, les privilèges accordés au clergé pour son recrutement, et le budget des cultes, c'est-à-dire le pain quotidien du prêtre.

Enfin, si à certaines heures les conseils de la colère semblaient près de l'emporter, le pape, arbitre suprême, veillait sur les destinées de l'église universelle. Il savait qu'il est toujours important pour elle de garder la paix et parfois nécessaire de faire équilibre par l'amitié de certains états à la malveillance de certains autres ; il

n'ignorait pas davantage que son protecteur le plus ancien, le plus intéressé, le plus généreux était la France. Il était le plus disposé à conseiller les concessions, comme il était le plus fort pour vaincre les scrupules qu'elles auraient soulevés.

Or cet édifice pacifique a pour clé de voûte le concordat. Grâce à lui, le sort de l'église est fixé par deux maîtres : celui de la société politique et celui de la société religieuse. Indépendans de tous, ils ont réglé les droits et les devoirs de tous, et chaque autorité établie par leur ordre se trouve dépendante d'eux et indépendante de ceux à qui elle doit commander : l'évêque ne tient des prêtres, le prêtre ne tient des fidèles ni ses pouvoirs spirituels, ni son existence matérielle. La vocation de ceux qui ont reçu cette autorité, les qualités qu'ils acquièrent en l'exerçant, la prudence que donne la responsabilité, le calme des hauteurs où ils vivent, leur respect envers ceux qui embrassent la vérité d'un regard plus étendu et la proclament d'une voix plus certaine encore, tout concourt à remettre les destinées de la religion aux plus sages, aux plus patiens, aux plus pacifiques, et dans cette chaîne de subordination qui maintient l'unité, la sagesse du peuple est une obéissance à la sagesse du clergé, la sagesse du clergé une obéissance à la sagesse du pape, et il suffirait de la raison d'un homme pour imposer la raison à tous.

Que le concordat disparaisse, tout change et surtout les hommes.

Ce ne seront plus les mêmes catholiques. L'apparence qui permettait au gouvernement de nier ses attaques et au peuple de ne pas les voir tombera. La rupture du traité sera une déclaration solennelle de guerre, elle obligera les fidèles à renier leur culte ou à le soutenir seuls. Dans tous les pays où les catholiques ne peuvent compter sur le secours de l'état, le souci des intérêts qui reposent sur eux les éveille : ils se groupent, réunissent leurs ressources, associent leurs efforts et apprennent le secret de puissance caché dans l'union des faibles. Dans un pays où l'état s'emploiera à les combattre, leur puissance se tournera contre l'état. Il ne les trouvera alors que trop guéris de leur torpeur. Les mêmes vertus, en effet, qui leur sont nécessaires pour former leur société religieuse, l'initiative, la persévérance, la générosité, le courage, leur permettent d'exercer une action politique. L'habitude d'affronter les obstacles, qui donne le goût de la lutte, un désir naturel de représailles, une irritation que chaque incident accroîtra, les porteront à disputer le pouvoir partout où ils auront à s'en plaindre, et, comme ils vivent sous un régime où le pouvoir étend partout sa main, ils essaieront de prendre le gouvernement des communes, des départemens, de l'état : premier résultat d'un changement qui les obligera à devenir maîtres pour être libres.

Ce ne sera plus le même sacerdoce. Au clergé, qui, indépendant des fidèles et dépendant de l'état, a autorité pour imposer silence aux excès et porte, au milieu des conflits, un désir constant d'accord avec la société civile, aura succédé un clergé sans lien avec l'état et qui attendra des fidèles seuls sa subsistance. Sans doute, il ne laisserait pas corrompre même au prix de la vie la pureté de sa doctrine : mais les devoirs de conduite ne sont pas aussi précis que les formules de dogme, et dans les questions obscures de la politique il est difficile de donner tort à celui dont on reçoit le pain. D'ailleurs, la conscience du prêtre ne sera-t-elle pas complice des colères soulevées dans toute âme chrétienne par les iniquités de la persécution? qui à son égal sentira la misère du sort fait à l'église, à ses œuvres, à ses ministres, et l'impatience d'y échapper? S'élèvera-t-il au-dessus de lui-même pour calmer les emportemens des luttes religieuses? bravera-t-il le danger de glacer le zèle dans des cœurs simples et de devenir lui-même la pierre de scandale, quand le plus tiède dans la défense des droits de l'église sera le ministre de Dieu? Ne songera-t-il pas que, sous le régime de la séparation, l'impopularité du prêtre peut être la ruine du culte? Et si sa fierté supporte avec peine l'obligation où il est réduit de complaire à ceux qu'il devrait conduire, cette humiliation n'est-elle pas un grief de plus contre un pouvoir qui l'atteint non-seulement dans la vie, mais dans l'honneur? La modération aura cessé d'être un titre aux dignités ecclésiastiques : n'étant plus conférées par le choix de l'état, il faudra qu'elles le soient par l'avis du clergé et le vœu des fidèles : pour ceux-ci, la vertu sacerdotale semblera avoir pour mesure l'ardeur déployée contre les ennemis de l'église. Les prêtres les plus inflexibles de caractère, peut-être les plus intempérans d'humeur, se trouveront portés par la violence de la situation aux postes les plus élevés. Loin de calmer les esprits, le clergé consacrera et rendra plus intraitables les passions excitées par la guerre.

Ce ne sera plus enfin la même papauté, et sa sagesse ne saurait suppléer désormais à celle des clercs ni des laïques. Les laïques ont cessé d'être le troupeau dont l'intelligence se borne à connaître le pasteur et à le suivre : le culte ne se soutient que par leur effort volontaire, et les hommes réclament toujours en influence ce qu'ils donnent en dévoûment. Les clercs attachés par leur foi à la chaire de Saint-Pierre appartiennent, par toutes les forces de leur raison humaine et de leur intérêt, aux idées et aux passions dominantes de leur peuple. Si les conseils venus de Rome heurtaient ces sentimens et recommandaient de faire des concessions au pouvoir politique, l'obéissance deviendrait plus douloureuse aux prêtres, et si, après s'être vaincus, ils tentaient de vaincre l'opinion générale, ils auraient surtout chance de la mécontenter. Du méconten-

tement naît l'inaction, et il suffirait d'une diminution dans les aumônes pour compromettre l'existence du culte. Une autorité soucieuse de son prestige n'ordonne que sûre d'être obéie : une autorité soucieuse de sa responsabilité ne s'expose pas à s'affaiblir par les ordres qu'elle donne. La même prudence qui dispose le saint-siège à céder beaucoup aux gouvernemens dans les pays de concordat, l'oblige à ménager fort les fidèles dans les pays où l'église est séparée de l'état. Il ne pourrait plus, pour mieux servir les intérêts généraux de l'église, imposer des sacrifices à l'opinion des catholiques français : il devrait faire à leur opinion les sacrifices nécessaires pour que ces catholiques continuassent à soutenir, en soutenant le culte en France, un des plus essentiels intérêts de l'église. Pourquoi, d'ailleurs, se mettrait-il en opposition avec le sentiment de ceux qui sont unis à sa cause? Pour épargner un état qui ne veut avoir rien de commun avec la religion? Le pape pousserait-il l'amour de la concorde jusqu'à faire la guerre à ses amis les plus résolus et ne se mettre en paix qu'avec ses adversaires? Le souci de l'avenir lui commande de hâter la ruine d'un gouvernement persécuteur et l'avènement des catholiques seuls capables de rendre à l'église le repos.

La rupture du concordat aura donc pour conséquence de rendre prépondérante l'influence des laïques dans la politique religieuse. Et, parmi les laïques, lesquels, saisissant l'autorité, dirigeront les autres? Ceux qui auront déployé le plus d'ardeur et fait le plus de sacrifices à la cause commune. Or les hommes enflammés par le zèle religieux seront les plus intraitables dans leur haine contre un gouvernement impie. Ainsi la hiérarchie naturelle de l'église sera en quelque manière renversée. Les pouvoirs modérateurs, expérimentés, réguliers, perdront leur crédit, la direction de l'église, dans ses rapports avec la société civile, tombera aux mains les plus passionnées, les plus irresponsables, les plus incompétentes. Quand ceux qui sont constitués pour commander seront réduits à suivre ceux qu'ils devraient conduire, les passions humaines se mêleront aux vertus chrétiennes, un souffle de colère emportera tout le monde, et la force religieuse, tournée en esprit de parti, s'élancera d'un assaut furieux contre l'état qui l'aura bravée.

V.

Dans cette guerre, les catholiques ont le choix entre deux conduites.

Ils vivent dans un pays où, depuis un siècle, on proclame que le but suprême du gouvernement est de respecter et d'accroître la liberté humaine, ils vivent sous une république établie comme le

régime le plus propre à assurer cette liberté. Ils peuvent accepter les principes proclamés par ce régime et en réclamer le bénéfice. La preuve sera trop facile à fournir que les promesses sont violées par les actes. Empêchés de se réunir, de s'associer, de posséder, d'exercer leur culte, ils prendront le pouvoir en flagrant délit de contradiction avec lui-même. L'état, pour priver de ces droits l'église, les refusera-t-il à tous les citoyens? les catholiques deviendront les défenseurs de tout le monde et leur intérêt se confondra avec l'intérêt public. L'état excluera-t-il de ces droits les seuls catholiques? il lui faudra justifier l'exception. Tant que le concordat existe, l'équivoque est facile : on excite la jalousie populaire contre les privilèges accordés à l'église et, sous ce prétexte, on refuse à l'église part aux libertés communes; quoi qu'on entreprenne contre elle, on semble rétablir l'égalité. Mais, quand toute faveur aura été refusée aux catholiques, leur interdire par surcroît les libertés établies pour tous les citoyens deviendra une violation manifeste de la légalité. Sous quel prétexte? Il faudra soutenir à la face du pays que l'état, au nom de l'intérêt public, est maître de rendre les citoyens inégaux en droits, il faudra déclarer les catholiques suspects, ou parce que leur triomphe menace la république, ou parce que leur doctrine offense la vérité, c'est-à-dire proclamer que la liberté n'est pas due à l'erreur, pas même à la contradiction. Pour enlever à de certaines prétentions leur force, il suffit de leur enlever leur masque. Combien il sera facile aux catholiques de l'arracher! Ils invoqueront à leur tour l'œuvre de 1789 contre les indignes héritiers qui la déshonorent. Il faudra leur répondre si la liberté proclamée par nos pères devait être un privilège accordé seulement à ceux qui auraient fait un pacte avec elle ou une loi commune destinée à gouverner tout le monde, même ses ennemis. Il faudra leur répondre si un gouvernement a le droit de tenir pour ennemis des hommes qu'il n'accuse ni de complot, ni de violence contre les puissances de ce monde, mais seulement d'erreur sur l'existence du monde futur. Il faudra leur répondre enfin au nom de quelle infaillibilité ce gouvernement accuse d'imposture des croyances religieuses. Ils établiront que la réforme fondamentale de la révolution est d'avoir soustrait à la compétence de l'état le jugement de la pensée, que la noblesse du régime nouveau est d'avoir ouvert à toutes les doctrines accès au tribunal de la raison humaine, et de s'être fié, pour assurer le triomphe des unes et la défaite des autres, à la supériorité de la vérité sur l'erreur; que tourner la puissance de l'état contre une opinion, c'est renier toute foi en l'ascendant naturel de la vérité; que persécuter une opinion religieuse, c'est appliquer la contrainte où elle est le plus illégitime; que le gouvernement agit contre les croyans comme avant la révolution il agissait contre les incrédules, et que sa prétention

rétablit l'ancien régime. Ils prouveront surtout qu'ils ne sont pas seuls menacés, que la révolution française, dont le pouvoir actuel se réclame, après avoir proclamé ses principes, se laissa persuader de les suspendre contre l'église catholique, mais que le jour où il n'y eut plus de droits pour l'église, il n'y en eut pour personne, que la violence introduite dans l'état en devint bientôt l'unique moteur. Ils diront la leçon de ce mal : qu'il fut l'œuvre d'un petit nombre ; qu'il se trouve, à toutes les époques et dans tous les peuples, des hommes tourmentés par le soupçon, la jalousie, la haine : que le danger permanent de toute société est de leur abandonner le pouvoir; que tout essai de violence excite leur esprit et leurs forces comme la fureur endormie des fauves se réveille à lécher le sang ; qu'ainsi il y a un siècle, la France modérée, sage, avide seulement de réformes, fut surprise, déchirée par le parti jacobin, que ce parti n'est pas mort, qu'il survit dans les républicains aujourd'hui maîtres du pouvoir; que, s'ils semblent aujourd'hui moins néfastes, il ne faut pas confondre une conversion avec une décadence et prendre pour un retour au bien leur vigueur amoindrie dans le mal. La nature, le but sont les mêmes, et l'on revoit dans ses traits distinctifs le parti qui emploie toujours la loi à mettre hors la loi ses adversaires, et écrit toute l'histoire sur des tables de proscription.

Ce n'est pas assez qu'ils convainquent leurs adversaires d'être les ennemis de la liberté, ils prouveront qu'eux-mêmes, présentés comme les ennemis de la liberté, en sont les plus loyaux, les plus anciens défenseurs. Ils rétabliront la vérité altérée par une tradition de mensonges. Ils rappelleront qu'ils ont dès l'origine pris parti pour les réformes nécessaires, que le clergé, par son alliance avec le tiers, a donné à la révolution la légalité ; par le sacrifice de ses biens, a donné à la révolution ses ressources; que même aux jours où les catholiques luttaient contre la Terreur et périssaient sous ses coups, ils servaient encore la révolution, puisqu'ils défendaient la plus précieuse de ses conquêtes, la liberté de conscience. Ils rappelleront que cet esprit a survécu sous les divers régimes, qu'à certaines heures ils ont été les seuls gardiens de la dignité humaine; que, sous Napoléon, quand les anciens conventionnels continuaient à adorer sous une autre forme le despotisme, l'obéissance des catholiques seuls a eu des bornes; que, maîtres du pouvoir sous la restauration, ils ont instauré non-seulement en paroles, mais en actes, la liberté politique dans notre pays ; que les assemblées où ils dominaient en 1848, en 1871 ont été, à leur origine, hardies dans l'entreprise de rendre au peuple le gouvernement de lui-même, et que si, à certaines heures de trouble, ils ont, eux aussi, abaissé leur espoir jusqu'à souhaiter l'arbitraire ou subir la dictature, leur faute a été celle de la nation elle-même, sans préméditation, sans hypocrisie, et

qu'ils n'ont jamais montré dans le despotisme la science, la ruse, la ténacité, le mensonge familier aux jacobins.

Pour peu que la France ait encore la volonté de demeurer maîtresse d'elle-même, de telles vérités ne seront pas stériles. Le jour où le peuple aura compris que la guerre faite à la religion est faite à la liberté, il condamnera la guerre. Le jour où, pour l'apaiser, il voudra détruire une politique oppressive des consciences, il enlèvera le pouvoir à ceux qui auront créé cette tyrannie, pour le remettre à ceux qui l'auront dénoncée. On a vu cela il y a une année en Belgique ; pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas en France les mêmes effets? La lutte aura alors donné aux catholiques une double victoire : la liberté religieuse et la suprématie politique.

Il se peut que le résultat soit plus considérable encore. L'œuvre de la révolution française a été longtemps placée par la piété publique au-dessus de toute controverse : la légende s'établit toujours avant l'histoire, parce que l'enthousiasme ou la haine n'attendent pas la justice. Mais, à mesure que le temps, juge des systèmes, s'écoule, la foi s'ébranle et le doute grandit. Les historiens qui racontent les actes de la révolution, les philosophes qui étudient ses doctrines, les politiques témoins de ses conséquences travaillent à une même œuvre de désenchantement. L'ancien régime n'avait établi une société forte qu'en sacrifiant les droits de l'individu ; le régime nouveau, pour assurer les droits de l'individu, a brisé les forces sociales. Beaucoup pensent que de ces deux erreurs la plus funeste est la dernière : que mettre l'individu au-dessus de la société, c'est préférer l'homme aux hommes, subordonner le principal à l'accessoire, et que ce principal n'est pas l'indépendance de l'individu, mais la vie de la nation. Un assemblage d'êtres où chacun veut rester son maître ne produit que l'anarchie. Il faut que des idées et des aspirations communes les unissent, et s'unir c'est se soumettre. La puissance publique a pour tâche de discerner les intérêts collectifs et permanens de la société, de leur assurer protection et d'empêcher que des esprits aveugles ou éclairés de fausses lueurs ne troublent cet ordre établi dans l'intérêt de tous. C'est cette tutelle nécessaire que détruit l'émancipation des volontés individuelles. La société moderne vacille et menace ruine parce qu'elle est vide d'autorité ; beaucoup le disent, plus encore le pensent et cherchent l'homme ou le parti qui la saura restaurer.

La persécution fournit aux catholiques le moyen d'être ce parti. Traités sans pitié, sans loyauté par ceux qui se disent les représentans de la révolution française, accusés d'être ses irréconciliables ennemis, ils auront peut-être, au lieu de nier, l'audace de demander ce que la révolution a fait de la France, si la nation est plus calme

au dedans, si elle est plus grande au dehors; ils oseront peut-être dire que des abus ont disparu, mais qu'ils ont été remplacés par d'autres et non moins visibles; que le peuple autrefois le plus uni de l'Europe, le plus capable de suite dans ses desseins, est devenu le plus divisé d'idées, le plus inconstant, le plus inquiet; que son gouvernement représente ces contradictions et ces impuissances; que la valeur des hommes va se proportionnant à la tâche où il est réduit; que, par une sélection régulière et comme fatale, l'intelligence, le caractère, sont éliminés des fonctions publiques, et ces fonctions de plus en plus abaissées par l'indignité des occupans; que si la faveur des mauvais est précaire, l'impopularité des bons est durable, et, qu'à changer, le peuple ajoute seulement à ses autres maux celui de l'instabilité. Ils oseront conclure que des principes justes ne sauraient produire des résultats funestes; que si la liberté, avant 1789, manquait aux individus, elle fait défaut aujourd'hui au pouvoir, qu'à son tour il est devenu serf, qu'il faut lui rendre l'indépendance, la dignité, la responsabilité, lui restituer un patrimoine dont chacun détient aujourd'hui un lambeau; et qu'il est temps de faire, au nom de l'autorité, une contre-révolution.

Quelle force ne donnera pas à cette politique la conduite des républicains! Dans la palinodie commune à ces fils de la révolution si insatiables de liberté pour devenir populaires, si pressés quand ils deviennent nos maîtres d'imposer d'autorité leurs opinions, leur morale, leur philosophie, le parti catholique signalera une nécessité plus forte que les convictions anciennes et les engagemens de partis. Il ne reprochera plus à ses adversaires de ne pas tenir ce qu'ils avaient promis, mais bien d'avoir promis ce qu'ils ne pouvaient tenir. Il montrera comment, si peu préparés soient-ils au pouvoir, les démagogues eux-mêmes, quand ils y parviennent, sentent le péril de leur doctrine, voient la nation se dissoudre faute des liens que crée la communauté des croyances, et si légers soient-ils à porter les responsabilités, sont entraînnés par le bon sens et le patriotisme à rétablir dans la nation une discipline, dans l'état une tutelle; comment même, sous un gouvernement détestable, la société garde l'instinct de la conservation et tend à substituer à l'anarchie, où elle périrait, des principes dirigeans.

Mais après avoir recueilli cette contradiction des jacobins comme l'aveu, décisif dans leur bouche, que le premier besoin de la société est un pouvoir fort, le parti catholique établira que cette contradiction empêche à jamais les jacobins de créer un tel pouvoir. L'autorité n'appartient pas à quiconque rêve de l'exercer, on ne s'en saisit pas comme d'une conquête, elle est une vertu morale; et la première condition pour atteindre à la force est d'inspirer le res-

pect. Ne se jugent-ils pas eux-mêmes, les hommes qui, après avoir systématiquement combattu et détruit dans la nation les traditions, les croyances, le trésor de son unité morale, avouent l'urgence de tout rétablir? Par quoi prétendent-ils le remplacer et sur quelles idées sont-ils d'accord eux-mêmes? Quiconque aspire à gouverner les hommes doit connaître et leur dire le but de la vie : c'est de leur destinée que découlent leurs devoirs. Les fils de la révolution, après avoir rejeté les hypothèses religieuses et borné leur regard à ce monde, ont-ils trouvé le moyen de justifier la société, ses inégalités et ses misères? Ont-ils trouvé le moyen de la changer? Rien égale-t-il la contradiction de leurs systèmes et de leurs remèdes, sinon leur commune impuissance? Est-il enfin un ridicule comparable à celui de politiciens qui, après avoir organisé l'instabilité de tous les pouvoirs et leur soumission aux caprices populaires, s'imaginent de régler en maîtres le présent et s'inquiètent de l'avenir, sortis par un hasard de la foule dans laquelle ils seront replongés demain, veulent former les générations successives sur un plan conçu par eux, négateurs de l'âme se croient charge d'âmes, et s'arrogent une sorte de droit divin pour supprimer Dieu ?

A cette tentative misérable les catholiques opposeront la puissance de leur organisation. Unis dans une foi commune, soumis à une forte hiérarchie, eux du moins échappent à l'anarchie des idées. Leur croyance en un monde futur explique le monde présent, rend ses iniquités supportables, puisqu'elles ne semblent plus un défi, mais un retard de la justice, donne aux favorisés la pensée qu'ils détiennent une part du bonheur des autres, aux malheureux l'espoir qu'ils épuisent leur part de douleurs, et par suite légitime l'ordre social, que nul jamais n'a pu changer.

Oserait-on affirmer que le jour ne viendra jamais où la France, lassée d'aimer la liberté sans l'avoir obtenue jamais, livrée par l'impuissance du pouvoir aux expériences de la démagogie, aspirera à retrouver des traditions, des croyances, une autorité puissante, et, comme Israël, cherchera des chefs pour fuir le désert de ses libertés et trouver, sous leur conduite, la terre promise? Ce jour-là, elle ne choisira pas ceux qui l'auront instruite dans l'erreur, trompée sans cesse, dont elle aura éprouvé l'indifférence pour ses maux, la lâcheté devant tous les périls, l'ineptie dans le conseil. Elle portera sa confiance à ceux qui n'auront pas été complices de ses longues fautes, auront gardé les principes les plus sûrs, la hiérarchie la plus solide, le sentiment le plus profond de l'autorité, et seront les plus capables d'inspirer au pouvoir le respect du peuple et au peuple le respect du pouvoir.

La rupture entre l'église et l'état prépare une réaction catholique. Libérale, cette réaction menace le pouvoir du parti républi-

cain, conservatrice, l'œuvre de la révolution. Sont-ce là des hasards que des amis de la révolution et de la république aient le droit de provoquer? Et quand l'indifférence générale, ou même les progrès de la haine contre l'église tiendraient attachés à un régime persécuteur la majorité des Français, on ne niera pas que les catholiques, trop peu nombreux pour dominer l'état, ne soient assez nombreux pour le troubler. Est-ce un avantage pour un gouvernement d'avoir l'hostilité irréconciliable d'un grand parti? Est-ce un faible danger pour un pouvoir fragile comme l'opinion publique, et toujours à la merci d'un incident, d'engager la lutte contre une association disciplinée, ardente et sûre de durer? Est-ce un progrès vers l'accord des esprits et le rétablissement de l'unité nationale, que d'exclure à jamais de l'entente une partie de la nation?

VI.

Toute politique de nature à affaiblir la France au dedans la compromet au dehors. Plus que toutes les autres, les fautes commises dans les affaires religieuses s'étendent par-delà ses frontières.

Le pouvoir a trois origines : il se conquiert par la force, par les intérêts, ou par les idées. Ces trois sources unies ont longtemps alimenté la fortune de la France : elle a eu à la fois la prépondérance des armes, la grandeur du commerce, la dictature des idées. Depuis, deux de ces sources semblent tarir pour nous et coulent pour d'autres. Un peuple s'est élevé au milieu de l'Europe comme la statue colossale de la guerre. Un autre peuple, maître de la mer et uni par elle à des colonies étendues comme des empires, a accaparé les échanges et ne laisse à toutes les autres nations que le superflu de sa richesse. Pas une de ces nations n'a été victime de ces changemens à l'égal de la France. C'est à elle que l'Allemagne a enlevé la primauté des armes, à elle que l'Angleterre a enlevé la primauté du commerce; les dépouilles d'un peuple ont fondé la grandeur de deux autres. Une seule puissance nous reste. Tandis que les uns conquièrent par le soldat et les autres par le marchand, la France conquiert encore par l'apôtre.

Que l'on ne considère pas comme méprisable cette dernière supériorité que nous ait laissée la fortune. La plus haute ambition qui puisse tenter un pouvoir n'est pas de retenir les hommes ou les peuples par l'intérêt ou par la force. La force laisse les esprits rebelles, l'intérêt les laisse calculateurs; une puissance fondée sur la crainte ou l'égoïsme est à la merci du premier revers. Il n'y a de durables, de vraiment supérieures aux hasards, que les auto-

rités conquérantes des âmes; celles-là seules sont maîtresses des volontés, obéies par devoir, respectées dans l'infortune et peuvent obtenir des sacrifices. Tel est le caractère de la puissance religieuse, la plus absolue de toutes; c'est à elle que les peuples les plus belliqueux ou les plus riches aspirent quand ils ont l'intelligence véritable de l'ambition. L'Angleterre s'est faite, dans l'univers entier, le champion du protestantisme; la Russie appelle autour d'elle les multitudes slaves au nom de la foi orthodoxe; le protectorat qu'elles revendiquent sur leur culte, la France le possède sur les catholiques depuis plus de temps, avec plus d'autorité, avec plus de droits.

La France, en effet, n'a pas été seulement une nation catholique, mais la nation catholique dans le monde. Chaque race a ses vertus, la nôtre a le don de l'apostolat. Son histoire est une propagande; elle semble faire, moins pour elle que pour les autres, ses révolutions et ses idées. Les idées furent longtemps des croyances. La France se forma parce qu'une peuplade conquit au nom de la foi catholique ses voisines hérétiques ou païennes. A peine constituée, elle poursuivit sa mission par les croisades. Elle était si visiblement l'inspiratrice de ce mouvement où elle entraîna l'Europe qu'elle sembla seule: pour les Orientaux, les guerriers eurent un seul nom, les Francs, et la vaillance de toute l'Europe n'accrut que notre renommée. Peu à peu la preuve a été faite que la violence n'ouvre pas le chemin à la foi; la France, la première, comprit alors la parole de l'évangile, qui promet aux doux la victoire, et elle lança sur le monde de nouveaux soldats de la croix. Ceux-ci n'ont pas le droit de répandre le sang, sinon le leur; avec ce sang, ce n'est pas une ville qu'ils prétendent racheter, c'est le monde infidèle; le tombeau qu'ils veulent conquérir est chaque âme dans laquelle le Christ n'est pas encore ressuscité. Étendues, purifiées, les croisades sont devenues les missions. Comme elle avait commencé les unes, la France a commencé les autres, plusieurs nations ont suivi son exemple, mais aucune n'a recruté ni ne renouvelle une armée aussi nombreuse, aussi héroïque, aussi conquérante.

Or on peut discuter si les missionnaires sont les messagers d'une vérité divine, on ne saurait nier qu'ils soient les ambassadeurs de la civilisation humaine. Ils dressent leurs autels sur les ruines des cultes cruels ou barbares, ils apportent avec eux des arts, des sciences, révèlent à chaque contrée ses richesses et la font connaître au monde, surtout ils apprennent à la barbarie la loi de la fraternité, dans des sociétés où les races, les castes, les individus s'oppriment et se méprisent, ils introduisent la réforme mère de toutes les autres, l'amour et le respect de la personne humaine. Heu-

reux les peuples que de tels imposteurs découvrent et transforment ! Heureux aussi le peuple qui produit de tels imposteurs ! Leurs bienfaits fondent leur influence, ils rendent populaire non-seulement la foi qu'ils professent, mais la langue dans laquelle ils l'enseignent et la patrie d'où ils viennent. Cette patrie, grâce à eux, possède sans un effort une influence morale que la conquête ne lui aurait pas donnée, et si elle veut obtenir des avantages plus tangibles, la route est ouverte à son commerce et à la diplomatie.

Voilà ce que de tout temps la France a compris. La religion d'état avait établi entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux communauté de croyances ; l'état sous ce régime devait son appui aux missions comme à la propagande de la vérité. Le concordat avait laissé entre les deux pouvoirs une alliance d'intérêts ; sous ce régime, l'état avait à cœur de soutenir l'œuvre comme utile. Qu'il servît la foi ou se servît d'elle, il tenait pour son office de la développer. Ses faveurs entouraient les missionnaires et rendaient leur vocation plus facile, la vigilance les suivait partout où ils exerçaient leur ministère, son intervention diplomatique et parfois sa force militaire contraignaient les nations infidèles à respecter la vie et l'œuvre des missionnaires, à réparer les offenses, à expier les attentats commis contre eux. Il a toujours traité ces hommes comme s'ils remplissaient une fonction publique, il a voulu qu'ils fussent accueillis comme les envoyés de la nation. Il tenait si bien toute conquête religieuse pour une victoire nationale qu'il a protégé les missionnaires étrangers comme les siens, et qu'il a osé réclamer et obtenir des souverains infidèles le droit de protéger contre eux-mêmes leurs sujets devenus chrétiens. Il savait que la religion, victorieuse de la race, faisait serviteurs et amis de la France tous ceux qui prêchaient ou recevaient l'évangile. C'est cette puissance légitimement usurpée par le dévoûment de la France et consacrée par la souveraineté spirituelle, que les divers peuples de l'Europe ont été contraints de reconnaître. Au milieu de nos humiliations, l'éclat de notre apostolat demeurait intact, et, dans son dernier congrès, l'Europe reconnaissait nos droits.

La séparation accomplie entre l'état et l'église, que reste-t-il de cette primauté ? Sans doute la fertilité de la France chrétienne ne s'épuisera pas parce que le gouvernement dédaignera de recueillir la moisson. Ce n'est pas la faveur des ministres qui suscite les apôtres. Mais la puissance publique peut accroître ou diminuer les obstacles que de telles vocations trouvent toujours dans les faits. Le jour où l'état aura rompu toute communauté entre lui et l'église, ses lois deviendront le premier, peut-être le plus grand obstacle à notre propagande. Ceux qui se seront formés sans son concours

devront travailler sans son appui ; les diplomates ni les soldats ne sont au service des aventuriers qu'attire au dehors le soin d'intérêts étrangers à leur nation et suspects chez elle. Par cela seul que la puissance publique de leur pays cessera de les protéger, la puissance publique des contrées où ils pénètrent, et qui révère seulement les messagers de la force, fera tomber sur ces violateurs du culte, des usages, des vices nationaux le poids d'une haine sans péril. Aux martyres qui terminent tant d'apostolats, aux destructions sauvages qui ruinent tant de chrétientés, malgré la protection de nos armes et la certitude du châtiment, on peut mesurer ce qui restera des prêtres et de la propagande catholique le jour où le fanatisme des gouvernemens infidèles n'aura plus rien à redouter.

S'il se trouve des politiques disposés à croire que, pour maintenir l'ancien ordre des choses, il suffira d'une contradiction et que le même état pourra être au dedans le destructeur et au dehors le patron du catholicisme, ils se trompent. Non-seulement il se sera enlevé les moyens de maintenir son protectorat, il sera déchu de son droit à l'exercer. Ce droit est une délégation de l'autorité religieuse. La papauté a pu se reposer d'intérêts religieux dont elle a charge sur la France quand la France tenait à honneur son nom de puissance catholique, maintenant avec Rome une alliance séculaire, des rapports continus. Mais, du jour où la France aura répudié ce passé, où l'irréligion des lois, la dénonciation du concordat, la rupture des rapports diplomatiques, auront entre les deux puissances supprimé l'unité de vues, les engagemens et jusqu'à la parole, sous quel prétexte la papauté laisserait-elle le droit de représenter le catholicisme au pouvoir qui veut être étranger au catholicisme? A-t-elle, en conscience, le droit de se fier pour la protection des chrétiens à qui médite ouvertement la ruine du christianisme? Ne serait-ce pas une faiblesse coupable de maintenir ses dignités à cette fille aînée de l'église qui renie sa mère? Et les autres filles, toujours jalouses et demeurées fidèles, les autres puissances de l'Europe supporteront-elles plus longtemps un patronage qui, même justifié, coûtait à leurs intérêts, à leur orgueil? S'imagine-t-on qu'elles consentent à laisser le soin de gouverner leurs communautés chrétiennes, dans les pays infidèles, à une nation qui aura abandonné au hasard sur son propre sol, comme chose vile, les destinées de l'église? La séparation leur fournira le prétexte qu'elles cherchent. Elles revendiqueront le droit de protéger leurs nationaux. Comment le saint-siège leur refuserait-il une faculté naturelle, et qu'elles sont prêtes à exercer dans l'intérêt de l'église, pour nous maintenir un privilège que justifiait seule la supériorité de notre zèle désormais tari? Et

quand Rome aura cessé de nous reconnaître le rang que sa patience nous garde encore, comment nous maintiendrons-nous et ferons-nous la guerre aux puissances catholiques de l'Europe pour protéger leurs nationaux malgré elles? Heureux si nos propres missionnaires, condamnés par notre politique à un abandon qui est la ruine de leur œuvre, ne sont pas réduits à accepter eux-mêmes, pour eux et pour leurs fidèles, la tutelle d'un de ces états catholiques, aujourd'hui encore nos cliens, et si les conquêtes de vertus françaises et d'un sang français ne viennent pas accroître l'influence de nos rivaux!

VII.

Une seule raison légitimerait l'abandon par la France de son rôle traditionnel. Les religions, parfois, déclinent et disparaissent. Si le catholicisme est une religion morte ou mourante, les politiques ont le droit de se séparer d'elle. Mais qu'ils jettent un regard sur le monde et qu'ils disent quelle religion occupe une plus grande place dans la politique des états.

Le rang que la France va abandonner, peut-être, est disputé déjà par l'Autriche et par l'Italie. La première, où qu'elle porte ses regards, constate l'importance de son union avec le catholicisme. Si l'espoir secret de reprendre sa place en Allemagne la tentait jamais, elle se souviendrait que les divergences confessionnelles demeurent comme une cause latente de conflits, entre la Prusse et les états catholiques de l'Allemagne nouvelle. Si l'Autriche laisse détourner vers l'Orient le cours définitif de ses destinées, les peuples slaves se présentent à sa tutelle, mais disputés par d'autres protecteurs. La péninsule des Balkans a tour à tour appartenu à tant de maîtres, les races diverses y sont à ce point mêlées, que les nationalités ne s'y distinguent plus par le sang, mais par la foi. A l'influence orthodoxe l'Autriche oppose l'influence catholique. Les Slaves de cette religion font, pour la plupart, partie de son empire, elle agit par eux sur ceux qui sont hors de ses frontières, et, pour assurer une base solide à sa propagande et des gages à ses futurs desseins, a assis son protectorat sur les communautés catholiques répandues comme des îles dans la vaste mer du monde orthodoxe. Elle se tient prête à étendre la main sur les communautés, autrement florissantes, dont la piété française a semé l'Asie-Mineure; elle sait quelle puissance elle aurait acquise le jour où, en face de la Russie, elle s'établirait à Constantinople comme la mandataire de la religion catholique.

Plus catholique encore dans le passé, l'Italie a, pour devenir

une, emprunté à la révolution ses soldats et sa méthode. Sans capitale, sans ressources, elle a pris à la papauté ses biens et Rome. La papauté n'a pas cessé depuis ce jour d'élever la voix : la spoliation, l'unité accomplie grâce à elle, la famille royale qui recueillait le fruit de l'iniquité, ont été ensemble condamnées par l'église. Quels prétextes pour en finir avec une religion qui, là, se déclare l'ennemie de l'état et se dresse comme irréconciable avec le sentiment national ! Mais le génie italien est trop pénétrant pour ne pas comprendre que de pareilles luttes sont sans victoires. Autant il a été résolu dans les destructions nécessaires à son dessein, autant il a été attentif à n'aggraver par aucune blessure inutile les ruptures commencées. Il a couvert la spoliation du nom de la patrie, mais, la patrie faite, s'est souvenu qu'elle a une population catholique à satisfaire au dedans et aussi une clientèle catholique à assurer au dehors. Libre de chasser le pape, et forcée de le faire si elle voulait paraître vraiment maîtresse de Rome, l'Italie a reconnu à son irréconciliable adversaire le caractère souverain, elle a voulu garder sur son sol, et peupler d'Italiens, toujours attachés à leur race, ce gouvernement religieux qui étend dans le monde entier son action ; elle dispense du service militaire pour les donner à l'armée des missions les jeunes hommes que tente ce ministère, elle les envoie nombreux sur les rives de la Méditerranée, dans les pays même où nous exerçons notre protectorat, à Tunis, en Syrie, en Palestine ; elle rêve, car elle a toutes les audaces dans toutes les souplesses, de faire reconnaître son zèle par la papauté même, de recevoir des priviléges de la main qu'elle a dépouillée. Si le souvenir de ses attentats ne nous protégeait pas, elle nous aurait supplantés, mais elle est patiente, elle compte que la grandeur de nos fautes fera oublier les siennes, et elle ne tiendra son unité pour achevée que le jour où elle héritera de nous.

Même les nations étrangères au catholicisme, même celles qui, passionnées pour une autre religion, auraient le droit de le haïr et ont tenté de le détruire, reconnaissent sa puissance et se résolvent à vivre en accord avec lui. Nulle part peut-être « l'idolâtrie papiste » n'a excité plus de haines qu'en Angleterre, nulle part des mesures plus rigoureuses n'ont été prises contre les catholiques. Sur aucun point du territoire ils n'étaient traités en citoyens ; en Irlande, ils n'étaient même pas traités en hommes. La persécution qui devait assurer son repos l'a seulement troublé : elle a fini par reconnaître que la justice était la forme nécessaire de l'ordre. Elle a appris à respecter dans le catholicisme un élément de cet ordre, elle ne croit plus qu'il la menace, mais qu'il l'aide, elle tolère ses évêques, elle a noué des rapports avec le saint-siège; dans les jours sanglans

qui la menacent, elle sera peut-être heureuse de le trouver pour médiateur, car si une puissance au monde est capable d'incliner à la patience l'âme de l'Irlande exaspérée par une iniquité de trois siècles, c'est la voix respectée de ses prêtres.

Ce qu'est l'Irlande pour l'Angleterre, la Pologne l'est pour la Russie. En vain la Russie a tenté d'en finir avec ce peuple partagé dont les lambeaux s'obstinaient à vivre. Elle avait discerné que la foi catholique perpétue en lui la patrie : elle avait entrepris contre la religion une guerre comme la savent conduire ceux qui, en supprimant un danger, espèrent tuer un remords. Mais même où elle a fait la solitude elle n'a pas trouvé la paix, et pour obtenir cette paix sur le sol gardé par ses armes, elle a dû la demander au chef du culte proscrit. Des négociations sans cesse rompues et toujours reprises entre elle et le saint-siège témoignent qu'elle n'a plus foi dans la violence, et sa fierté qui se révolte encore contre les conditions nécessaires d'un accord durable imitera tôt ou tard l'exemple donné par le grand peuple son voisin.

Ce peuple, le plus orgueilleux de sa force matérielle, l'Allemagne, après avoir rétabli l'empire, a songé à rouvrir la vieille querelle de l'empire et du sacerdoce. Cette fois, les catholiques sont dans le corps germanique une minorité, le protestantisme a ceint la couronne et tient l'épée, l'homme qui a fait l'empire espère achever contre l'église le cours non interrompu de ses victoires. La Pologne encore, l'Alsace, la Bavière sont les pierres branlantes dans l'édifice élevé par son génie. Partout où sont ses adversaires ou ses amis moins sûrs, les catholiques dominent. Le chancelier se propose de plier l'indépendance trop fière que leur religion leur enseigne, et les veut moins bons catholiques pour qu'ils soient meilleurs Allemands. Leurs prêtres leur soufflent la révolte qu'ils apprennent eux-mêmes de Rome. Il suffira que le gouvernement ferme les séminaires, instruise le clergé dans ses propres écoles, lui enseigne la mission providentielle de la force et l'infaillibilité de l'état, et choisisse pour gouverner les paroisses et les diocèses les hommes dont il aura éprouvé la souplesse ou le dévoûment. A la vérité, ces séminaires, ces paroisses et ces diocèses ont des titulaires dont on ne saurait espérer la retraite volontaire, ni attendre la mort. Mais un pouvoir qui a détrôné des rois saura chasser des évêques ; des soldats qui ont abattu d'un coup l'Autriche et six mois tenu la France sous leurs talons n'ont devant eux qu'une armée d'écoliers et de vieillards. La lutte s'engage, elle dure huit années, et à mesure qu'elle se prolonge l'agitation des consciences s'accroît, le mécontentement public s'affirme, un parti se forme pour combattre la persécution religieuse, et devient assez puissant pour faire échec

au chancelier. Faible obstacle, il est vrai, que l'opinion pour un tel homme; il sait la faire, non la subir, et aucun parlement ne l'empêcherait d'accomplir une tâche qu'il jugerait utile à l'empire; mais il a contre lui sa propre conscience. Il voit clairement qu'à persécuter l'église il n'a fortifié ni le protestantisme, ni la couronne, ni lui-même, qu'il use sans profit ses forces et compromet le repos du pays. Et dès qu'il est éclairé il est résolu. L'homme qui excelle aux œuvres de fer et de sang, que ni scrupules, ni respects n'arrêtent, montre son génie sous une face nouvelle : il ose se déclarer vaincu. Ni la colère d'un échec, le premier qu'il ait essuyé, ni la mauvaise honte de reconnaître son erreur, ne suspendent sa marche. Il va à Canossa malgré sa parole, plus grand peut-être le jour où il assure, en sachant se contredire, la paix religieuse à son pays, que le jour où, poursuivant ses guerres heureuses, il plaçait sur la tête de son maître la première couronne de l'univers.

Au moment où la sagesse de tous les peuples donne les mêmes leçons, met fin aux luttes confessionnelles et partout recherche l'alliance du catholicisme, sur un seul point du monde, des hommes qui se croient politiques et se disent patriotes préparent une guerre entre l'église et la société. Le pays choisi par eux pour cette expérience est celui où les catholiques forment une population plus nombreuse et moins divisée, où le catholicisme, aussi ancien que la nation, a pénétré dès les origines, dominé l'histoire, formé les mœurs, inspiré le génie. Ils veulent cette lutte après une révolution qui a réformé les abus anciens de l'église, dépouillé le sacerdoce de ses richesses, de son autorité politique, près de cent ans après un traité qui a mis le clergé dans la dépendance du pouvoir civil, donné les charges ecclésiastiques à des hommes nés du peuple, formé des prêtres réguliers de mœurs, charitables, dévoués à leur patrie. Ils ont commencé les hostilités le jour où dans la nation mutilée par la guerre étrangère toute discorde devenait sacrilège, où dans les provinces perdues le clergé catholique demeurait l'âme de la protestation contre la conquête et de la fidélité à la patrie. Ils vont consommer la rupture le jour où la France, isolée par la forme de son gouvernement, suspecte par les fautes de ses chefs, a dans la papauté son dernier ami, et dans le protectorat catholique sa plus puissante influence au dehors. Ils continuent par leurs lois le mal que l'envahisseur avait commencé par ses armes. Leur crime est d'enlever durant la paix à leur patrie les forces que la guerre même avait respectées. Ces hommes, consciens ou non, sont les ennemis de la France.

ÉTIENNE LAMY.

LES DERNIERS TEMPS

DE LA

FAMILLE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

EN PROVENCE

I. *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, recueillies et annotées par M. Monmerqué, édition publiée sous la direction de M. Ad. Regnier. — II. *Les Rues d'Aix, ou Recherches historiques sur l'ancienne capitale de la Provence*, par Roux-Alphéran. Aix; Aubin, 1848. — III. Dépôt des Archives du ministère de la guerre, vol. 902-903 et 2041-2043, extr. par H. Forneron. — IV. *Archives de la Bastille, documens inédits*, par F. Ravaisson. — V. Archives particulières des familles d'Olivary, de Saporta, etc.

Les souvenirs historiques, en s'éloignant, tendent à subir une transformation, pour ainsi dire, inévitable. Ils font place, au bout d'un certain temps, à une formule qui les résume, à un cadre restreint, dans lequel l'effet général survit presque seul, substitué aux contrastes, aux traits successifs, à cette longue suite d'accidens et d'alternatives, à travers lesquels se fondent les renommées, jusqu'au moment où la postérité, instruite ou désabusée, prononce enfin son jugement sans appel. — Avant le Molière que nous admirons sans limite, il y a eu un Molière très différent, au talent contesté, suspect d'impiété et de mœurs douteuses, dont la tombe dut être obtenue « par prière. » Le fabuliste par excellence fut doublé

d'un personnage équivoque, sorte de faux bonhomme, férocement égoïste et ami des plaisirs faciles, qui passait aux yeux de Tallemant des Réaux pour un original amusant, plutôt que pour un écrivain de génie. Plus tard, on connut un Lafontaine s'exerçant à devenir dévot, taciturne et ennuyé, comme le furent de nos jours Chateaubriand et Lamartine. Celui-ci traverse sous nos yeux une crise, sans doute momentanée, qui n'en contraste pas moins avec l'éclat et le bruit dont il fut si longtemps entouré. Aucun génie n'entre de plain-pied dans sa gloire ou, s'il le fait, c'est pour éprouver plus tard un retour par lequel il expie ce triomphe prématuré. Il en fut ainsi de Voltaire, et Victor Hugo, dont on s'est hâté de célébrer l'apothéose, n'échappera pas à une règle presque sans exception.

Ces sortes de vicissitudes varient du reste dans une mesure impossible à déterminer. Flottantes comme l'opinion, elles tiennent aux circonstances autant qu'aux hommes, et, parmi les morts qui attendent leur classement, les uns tombent rapidement avec l'engouement qui les avait soutenus, tandis que d'autres arrivent sans peine à obtenir le rang qu'ils doivent conserver. D'autres encore, ballottés en tous sens, demeurent longtemps controversés et luttent avant de s'y arrêter. Mme de Sévigné se place à égale distance de ces extrémités du sort. Elle s'identifie, dans notre pensée, avec la société et le règne de Louis XIV ; nous ne la séparons ni des siens dont les mobiles, les intérêts et les passions remplissent ses lettres, ni des personnages qu'elle sut faire agir. Sa renommée se confond avec celle de ces derniers ; nous ne devons pas oublier cependant qu'il n'en fut pas toujours ainsi, et que l'auréole de l'écrivain a été pour elle postérieure de près d'un demi-siècle à l'influence restreinte, quoique réelle et des plus légitimes, exercée de son vivant par la femme d'esprit. A la fin du XVIIe siècle, alors que Mme de Sévigné terminait sa carrière au château de Grignan, laissant son gendre cordon bleu, son petit-fils richement établi, sa petite Pauline mariée selon ses goûts, nul n'aurait pu prévoir les événemens sur le point de se dérouler : d'une part, la ruine prochaine d'une maison dans tout son éclat et, de l'autre, la gloire future de la charmante épistolière. C'est, cependant, à la suite d'une longue éclipse, après la disparition successive de la plupart de ceux qu'avait connus et aimés la vieille marquise, et non sans contradiction ni scandale, qu'eut lieu la publication de ses lettres ; et comment se fit-elle, sinon par une fausse porte, à la suite d'éditions clandestines et altérées, contre le gré de la famille, au milieu des plaintes, des récriminations, des désaveux? Et encore si l'on s'en était tenu là, si l'officieux Perrin n'était pas survenu pour arracher à Mme de Simiane une combinaison qu'elle regretta presque aussitôt, que fût-il advenu? — Le re-

cueil des lettres de Mme de Sévigné à sa fille et les réponses de celle-ci, déposés entre les mains de Mme de Simiane, auraient été transmis à la famille de Vence, dont les archives demeurées intactes jusqu'en 1843 furent à cette date l'objet d'une vente publique. Aurait-on attendu jusque-là avant de publier la correspondance de Mme de Sévigné? Ce n'est guère probable ; mais tôt ou tard, la publication se serait faite, non pas incomplète ni mutilée, et suivie de la destruction des originaux, mais avec le respect qui lui aurait été dû. Il est vrai que le chevalier de Perrin aurait perdu une occasion unique de passer du coup bel esprit et de parader dans les salons de Paris ; mais ce malheur, assurément très grand, n'eût pas été sans compensation, et nous sommes excusables de regretter égoïstement qu'il n'en ait pas été affligé.

La raison d'être de la fortune, bonne ou mauvaise, attachée aux lettres de Mme de Sévigné, de la chance qu'elles ont courue et du sort qu'elles subirent se trouve ainsi tout entière dans les circonstances, les passions et les incidens de la période, assez peu étudiée jusqu'ici, qui s'étend de la mort de l'aïeule à celle de la petite-fille et qui comprend une quarantaine d'années (1696-1737). C'est elle que nous allons interroger en insistant sur certains traits plus particulièrement caractéristiques. — Dans cette revue rapide, nous ne quitterons guère la Provence. C'est là que vécurent, en effet, les personnes qui, tenant de plus près à Mme de Sévigné et aux Grignan, restèrent attachés à sa mémoire. C'est là et non pas ailleurs que se déroula le petit drame qui, d'acte en acte, conduit jusqu'au dénoûment final, nous voulons dire jusqu'à l'édition de 1754, qui suit de si peu la mort du chevalier de Perrin, de même que celle de Mme de Simiane avait coïncidé plusieurs années auparavant avec l'apparition des deux derniers volumes de l'édition précédente.

Alors, seulement, la scène demeure vide par la disparition du dernier des personnages qui avaient joué un rôle dans la pièce, pièce dont la bouffonnerie n'est pas exclue, comme nous le verrons, comique par bien des côtés et pourtant douloureuse à d'autres égards, semée de ruines, d'angoisses, d'amertumes à peine voilées par la force d'âme de certaines figures, avant tout de celle de Mme de Simiane, en qui une sorte de grâce touchante, associée à la résignation et non exempte de fermeté, rappelle parfois la fatalité antique et fait songer à Antigone. — Ce n'est pas un tableau que nous essaierons de tracer, nous n'y parviendrions pas, mais une simple esquisse, et, même dans ces conditions, nous aurions hésité à l'entreprendre, si un heureux hasard n'eût mis à notre portée un certain nombre de documens inédits, quelques-uns trop significatifs pour ne pas nous engager à les faire connaître, tellement ils sont

de nature à jeter du jour sur la question que nous venons de poser.

I. — M. DE GRIGNAN ET LES MILICES DE PROVENCE.

Le souvenir de Mme de Sévigné est resté vivant en Provence, particulièrement à Aix, où une sorte de tradition parlait naguère encore de sa bonne grâce et du charme de ses manières, comme ayant servi de correctif à l'impression que produisaient la dignité un peu raide, le ton froid, et la tournure hautaine de sa fille. On redoutait l'esprit mordant de Mme de Grignan, qui passait pour ne pas épargner les petits ridicules de la société d'alors, dont les airs empruntés et les façons gauches lui arrachaient des réflexions, colportées ensuite par ses détracteurs. Mme de Sévigné qui n'en pensait pas moins, plus sûre d'elle-même, mesurait mieux ses paroles et adoucissait ces blessures de l'amour-propre. Plus gaie, plus vive, plus aimable, elle gagnait en appel, et pour le compte de sa fille, bien des procès perdus en première instance. Ce sont là des impressions dont il faut tenir compte, sans vouloir en outrer le sens. Trop haut placée pour ne pas être adulée, trop maîtresse dans son intérieur pour ne pas être redoutée, exerçant à Grignan une hospitalité fastueuse, en contact par sa situation avec une hiérarchie de personnages influens qu'elle doit nécessairement ménager, Mme de Grignan avait des liaisons et des amitiés assurément très nombreuses. Il en reste un témoignage dans ses portraits, dont il existe des exemplaires répétés et qu'elle-même avait donnés aux personnes qu'elle distinguait ou envers lesquelles elle contractait des obligations. Sauf la différence des temps et des procédés, on serait tenté d'assimiler ces portraits aux photographies de nos jours par l'usage qu'on en faisait. Plusieurs ont dû se perdre ou quitter le pays, mais nous reconnaissons dans ceux qui existent de simples imitations de celui qui figure en tête du tome v de la première édition de Perrin, ainsi que dans l'album de la grande édition de M. Regnier. Il est singulier que ces portraits aient été souvent attribués à tort à Mme de Sévigné. Les familles rattachées aux Grignan par les liens du sang n'ont pas été exemptes de cette confusion. Les portraits de Mme de Sévigné sont, au contraire, extrêmement rares en Provence, où elle ne résidait qu'à titre de voyageuse. Nous n'en connaissons qu'un seul, qui sert de pendant à celui de sa fille. Très médiocrement peint, mais certainement authentique, il existe au château de La Barben et appartient à la marquise de Forbin, arrière-petite-fille par son père de Mme de Vence, fille aînée de Mme de Simiane. C'est

donc un portrait de famille. Il représente Mme de Sévigné visiblement âgée, avec le même bijou de corsage et la même coiffure, moins étalée, cependant, qui figurent dans le plus connu de ses portraits. Le visage est aussi moins large, les traits sont plus fatigués, l'expression moins vivante; il est difficile de décider si c'est à l'âge du modèle ou à l'insuffisance de l'artiste que sont dues ces nuances, qui n'empêchent pas l'observateur de reconnaître au premier coup d'œil la personne peinte.

Les dix ans qui précèdent la mort de Mme de Sévigné furent pour le comte de Grignan des années d'activité qui mirent à l'épreuve la trempe énergique, quoique toujours contenue, de son caractère. A partir de 1685, les événemens se heurtent, s'accumulent, et pourtant il semble qu'il ait toujours été à la hauteur de sa tâche. — C'est d'abord la révocation de l'édit de Nantes, dont les conséquences furent si sérieuses pour le midi de la France. Des instructions et des édits qui tantôt aggravent, tantôt expliquent ou atténuent la première mesure se succèdent dans le cours de 1686, tandis qu'au dehors se forme la ligue d'Augsbourg, puis éclate (1687) la querelle avec le pape, suivie de l'occupation d'Avignon (7 octobre 1688). La promotion du comte de Grignan à l'ordre du Saint-Esprit, l'organisation des milices, enfin la guerre générale rendue imminente par la révolution d'Angleterre, tout cela s'accomplit avant la fin de la même année. Avignon, dont M. de Grignan avait été nommé gouverneur avec 20,000 livres d'appointemens, fut rendu à l'avènement d'Alexandre VIII et la paix religieuse conclue au bout de deux années. Il y avait, en effet, inconséquence flagrante à vouloir écraser les hérétiques sur les lieux où l'on venait d'encourir soi-même l'excommunication en ne reculant pas devant le schisme. La conduite de Louis XIV redevint logique après la restitution du Comtat; mais que dire du sang répandu et des complications dangereuses sorties de la révocation de l'édit de Nantes, au moment où il fallait résister à l'Europe coalisée tout entière contre la grandeur de la France? On aurait tort cependant, si l'on veut être équitable au point de vue historique, de ne pas tenir compte de la disposition des esprits en France et des tendances générales de l'époque. Il eût été, sans doute, digne du sens droit que possédait naturellement Louis XIV, quand l'orgueil ou la passion ne l'emportaient pas, de voir plus haut et plus loin que ses contemporains et de sauvegarder la tolérance établie en France depuis près d'un siècle, comme une supériorité acquise à notre nation vis-à-vis de toutes les autres. La tolérance, il est juste pourtant de le rappeler, sauf en Hollande et non sans restriction, n'existait alors nulle part. Vainement l'aurait-on demandée aux protestans, dont les lois oppressives ne laissaient à la

minorité catholique d'autre alternative que d'abjurer ou de fuir, à moins de vivre sous la menace d'une pénalité toujours dure, souvent atroce. Notre pays se fût honoré en se bornant à des mesures de police, suffisantes pour assurer la sécurité nationale, sans atteindre les droits de la conscience, ni interdire le culte de la fraction dissidente; mais, comme l'a observé fort justement l'historien des *Secrétaires d'état*, M. de Luçay, « l'impulsion partit plutôt de la circonférence, en sorte que l'on peut dire que, dans cette époque de centralisation, la révocation de l'édit de Nantes est une de ces rares affaires ou plutôt la seule qui n'ait pas suivi la direction exclusive des chefs du gouvernement, qu'elle leur a souvent échappé et qu'en plus d'une circonstance ils ont subi l'action de leurs propres agens. — Ce n'était pas de Paris, ajoute l'auteur, ou de Versailles, que le courant descendait aux provinces, c'est du fond des provinces que le flot montait à Paris. » Dans cette affaire, en réalité, ainsi qu'il est arrivé pour tant d'autres entreprises où les passions humaines, une fois mises en jeu, trompent les prévisions et échappent à l'analyse, les calculs faits d'avance, bien que fondés sur des apparences probables, se trouvèrent déjoués. On n'avait prévu ni le départ de la classe aisée et industrieuse qui, surtout dans l'ouest, émigra en masse, ni la fuite des officiers et des soldats qui allèrent grossir les rangs de l'étranger, ni enfin l'importance de l'insurrection cévenole. Louis XIV, tout le premier, aurait reculé devant ces résultats néfastes, puisqu'il n'hésita pas, lorsqu'il les vit se produire, à chercher à les arrêter. Dès octobre 1686, il fait défendre aux gouverneurs et intendans de forcer les nouveaux convertis à fréquenter les églises, et il leur est prescrit de fermer les yeux sur les refus de l'extrême-onction. D'autres tempéramens, entr'autres la remise d'une partie des revenus, puis la restitution conditionnelle des biens confisqués, enfin une certaine tolérance tacite, attestent ces dispositions. — De leur côté, les étrangers coalisés, tout en n'ayant pas l'idée d'imposer au roi de France un traitement envers les dissidens auquel n'avaient pas droit ceux de leurs propres états, comptaient pourtant sur un soulèvement général des protestans, surtout de ceux qui touchaient aux frontières; mais là encore, la déception fut complète. Les populations du Dauphiné, appelées à la révolte par des manifestes, agirent en sens contraire de ce qu'on avait présumé et se levèrent pour repousser l'agresseur.

En Provence, surtout dans la partie haute de la contrée et sur la rive droite de la Durance, on comptait approximativement huit mille protestans au moment de la révocation. Ce fut à contenir ceux-ci, connus sous la dénomination de « nouveaux convertis, » et à tenir éloignés d'eux les ministres et prédicans, frappés de bannissement, que

furent employées les milices nouvellement convoquées. — Le corps des milices, destiné à remplacer le ban et l'arrière-ban, dont l'insuffisance avait été reconnue, véritable armée ou réserve territoriale, avait été créé par Louis XIV, sous la menace d'une invasion de l'Europe coalisée, par un édit du 9 décembre 1688. La levée entière fut de vingt-cinq mille hommes et la Provence dut fournir un régiment de vingt compagnies, dont le commandement fut donné au marquis de Bacons. Le comte de Grignan apporta la plus grande ardeur à l'organisation de ce corps, qui devait lui être d'une utilité immédiate pour la répression des troubles suscités, moins en Provence que dans les provinces limitrophes, par la mesure de la révocation. Il avait à lutter contre l'opposition des communautés, qui avaient à leur charge les frais d'habillement, de chaussures et d'armement, proportionnellement au nombre d'hommes fournis par elles, et aussi contre le mauvais vouloir des militaires de profession, qui dépréciaient systématiquement les milices et affectaient de dire qu'il était impossible d'en tirer parti. M. de Grignan ne partageait pas ces idées; le côté pratique de l'institution, qui, d'ailleurs, sous différens noms, avait toujours existé en Provence, ne lui échappait pas et, dès le 6 mars 1689, il informe Louvois (1) que les officiers des dix compagnies (2) de milices « que la Provence met sur pied » sont choisis; ils ont été convoqués à Aix pour y recevoir « leurs commissions et les ordres et instructions nécessaires; chacun d'eux partira demain pour son département,.. » et l'on fera en sorte « que les cinq cents hommes de milice soient en état de marcher le vingtième de ce mois, comme Sa Majesté l'ordonne. » La lettre suivante, du 23 mars, annonce que les ordres ont été donnés pour faire « assembler le régiment de milices, dont M. le marquis de Bacons a le commandement, et réunir à Salon les compagnies dudit régiment. Elles commenceront d'y arriver dans deux jours,.. on ne perdra pas un moment de temps. »

Cette date critique de 1689 coïncide avec l'invasion et le sac du Palatinat, date rapprochée de celle du traité qui constitue la coalition contre la France. Tandis que Luxembourg gagne, en Belgique, la bataille de Fleurus, Catinat, envoyé sur les Alpes, lutte pour refouler les Vaudois ou Barbets, que le duc de Savoie, sur le point de faire

(1) Extrait du *Recueil des lettres, mémoires et états originaux écrits à M. de Louvois concernant la levée des milices, la convocation de l'arrière-ban, les nouveaux convertis et autres matières du dedans du royaume*, vol. 903 et 904 de la série du Dépôt de la guerre. — Nous devons la connaissance de ces documens et de ceux relatifs au siège de Toulon à l'historien des Guises, de Philippe II et de l'émigration, M. H. Forneron.

(2) On voit qu'au lieu des vingt compagnies réglementaires on s'était contenté, pour le début, d'en mettre sur pied la moitié.

défection, favorise sous main. Bientôt, les Barbets forcent le passage du Mont-Cenis ; ils occupent la vallée de Saint-Martin, harcèlent Pignerol et tiennent en force la position presque inaccessible des Quatre-Dents, que Catinat, demeuré seul, finit par emporter d'assaut. Il marche ensuite sur Turin, où le duc de Savoie vient de se déclarer, en mettant en liberté les Barbets, arrêtant l'ambassadeur et tous les Français.

Par contre-coup, une vive fermentation remuait alors les protestans français, excités par la guerre générale. Le fanatisme des populations montagnardes des Cévennes, du Vivarais et du Dauphiné s'exaltait à l'appel des ministres proscrits, des prédicans et voyans extatiques de l'un et l'autre sexe. Un livre de Jurieu, lancé de l'exil en 1686, annonçait la délivrance de l'église et la ruine de la Babylone papiste. Ce premier soulèvement fut pourtant bientôt comprimé, grâce aux mesures, aussi habilement calculées qu'inexorables, de l'intendant Basville. Le comte de Grignan n'était pas resté inactif de son côté. Il devait surtout s'opposer à ce que les protestans soulevés du Vivarais pussent donner la main à ceux du Dauphiné et de la Haute-Provence. Dans sa correspondance avec Louvois, en 1689, il insiste sur la dispersion d'une assemblée de nouveaux convertis, tenue à La Charce (1), sur la ruine de cette communauté, sur l'arrestation des prophètes et prophétesses, à qui on fait leur procès, enfin sur la punition infligée au sieur de Poissac, capitaine de milices, qui « oste les anciens catholiques de sa compagnie, pour la remplir de nouveaux convertis, dans le dessein de se jeter avec eux chez les ennemis (2). »

Cependant le danger allait devenir plus pressant. Catinat, après une marche rapide, s'était emparé de Nice au printemps de 1691 et, de là, il était entré en Piémont, en s'avançant jusqu'à Coni, devant lequel il avait échoué. Refoulé ensuite vers les Alpes par le duc, qui avait reçu des renforts, il repasse en Dauphiné, puis en Savoie, où il prend Montmélian et borne son effort, en 1692, à couvrir Pignerol et Suze. Le duc de Savoie, de son côté, par un mouvement contraire et à la tête de soixante mille hommes, pénètre en Dauphiné par les cols du Var, de Mirabeau, de L'Argentière ; guidé par les Barbets à travers les passages, ayant avec lui le duc de Leinster, Schomberg et un corps de quatre mille réfugiés ou Vaudois, il est précédé d'une proclamation de Guillaume d'Orange, qui provoque les Fran-

(1) Ancienne paroisse du comté de Forcalquier, située à 7 lieues de Gap. — C'était, au point de vue féodal, une seigneurie de quelque importance, dont une branche des La Tour-du-Pin porte encore aujourd'hui le nom (note communiquée avec d'autres renseignemens par M. de Berlue-Pérussis).

(2) Lettre du 1er mars 1689.

çais à la révolte. L'invasion débouche par la vallée du Queiran et la Haute-Durance. Embrun est assiégé le 5 août et se rend, faute de munitions, le 19. Gap est occupé et incendié ; mais c'est là le terme des succès du duc, qui tombe malade. Les nouveaux convertis, contenus par les milices, n'ont pas remué. Les populations du Dauphiné, levées contre l'étranger, le harcèlent et secondent Catinat ; enfin le duc, menacé sur ses derrières, bat en retraite : il quitte Embrun le 16 septembre 1692 pour rentrer en Piémont. L'année suivante, il évacue même Barcelonnette, et la bataille de Marsaille l'oblige à négocier la paix. Ce court exposé va faire comprendre les mouvemens défensifs et les actes militaires du comte de Grignan en face d'une situation menaçante. L'invasion de la Provence était attendue non-seulement du côté des Alpes, mais par la mer, où la flotte ennemie, commandée par l'amiral Russell et postée à Barcelone, semblait prête à tenter une descente sur quelque point de la côte. Mme de Sévigné, qui venait faire justement son avant-dernier séjour en Provence, à son arrivée sur les bords du Rhône, en 1692, trouve son gendre revenu d'une petite expédition. Au mois de juillet, elle écrit à M. de Coulanges qu'il est vers Nice, avec un gros de troupes, prêt à repousser la flotte, si elle se présente. Ce moment correspond avec l'annonce du siège puis de la prise d'Embrun. Le comte de Grignan, ne pouvant suffire à tout, sentit la nécessité d'avoir quelqu'un qui, possédant sa confiance, commandât sous lui et mît en mouvement les milices puisque enfin on ne songeait pas à les employer réunies en corps de régiment ; il jeta les yeux sur un brave officier, capitaine depuis 1679 aux dragons de Languedoc, M. de Châteauneuf-Saporte (1), qu'il envoya successivement commander en son nom sur les points les plus menacés, avec des instructions reçues de lui et plein pouvoir vis-à-vis des consuls et des communautés. M. de Châteauneuf-Saporte reçoit ainsi, le 6 août 1692 à Brignoles, des ordres complétés à Aix le 6 septembre suivant « pour la garde nécessaire dans la ville et comté de Sault, dans la viguerie d'Apt et en divers passages de Provence en Dauphiné, comme aussi pour veiller sur la conduite des nouveaux convertis de ces quartiers-là. » Ces divers ordres, contresignés par Anfossy, le secrétaire bien connu du comte de Grignan, sont accompagnés de lettres explicatives (2) qui font ressortir les

(1) Le vrai nom est Saporta, dont la terminaison était francisée selon l'usage du temps : Pierre-Joseph de Saporta, seigneur de Châteauneuf-les-Moustiers, né en 1657, était fils de François-Abel, qui avait servi dans les mousquetaires, et de Jeanne de Gérard de Beaurepos, et petit-fils d'Étienne de Saporta, président au siège présidial de Montpellier. Il avait deux frères, officiers de mérite et chevaliers de Saint-Louis, et une sœur, Françoise de Saporta, mariée au marquis de Crillon.

(2) Ces lettres témoignent de l'exquise politesse et du ton gracieux qui présidaient

sentimens d'affectueuse sympathie qui unissaient le jeune capitaine de dragons au lieutenant-général-gouverneur, malgré la différence d'âge et de situation.

En septembre, la petite ville de Sault, qui commande au pied du Ventoux d'importans défilés, ouvrant un double accès vers le Bas-Dauphiné et la Haute-Provence, est mise en état de défense sous la direction de Châteauneuf-Saporte. Au 20 septembre, nouvel ordre. On vient d'apprendre la retraite du duc de Savoie, et M. de Saporta reçoit l'avis, par Anfossy, de se rendre à Aix, d'où, quatre jours après, il est envoyé « pour commander dans l'étendue du golfe de la Napoule, » en prévision de l'apparition de la flotte ennemie. Mais, dès le 27 septembre, il est averti par le comte de Grignan que, si la flotte n'a pas paru, il peut revenir à Aix. C'était la fin de la campagne, et le journal de Dangeau nous apprend effectivement qu'à cette date, don Pedro Corbet, commandant les vaisseaux d'Espagne, stationnés à Gênes, sur le refus des Génois de fournir des quartiers d'hiver pour vingt mille hommes et de déclarer la guerre à la France, avait dû finalement se retirer. Il nous apprend aussi que le comte d'Estrées, avec l'escadre française, était arrivé aux îles d'Hyères, et qu'enfin le roi avait accordé 12,000 livres de gratification au comte de Grignan, « qui avait très bien servi cette année. » Quant au commandant des milices, par une disposition de l'ordre du 6 septembre, ses appointemens avaient été fixés à 100 livres par mois. Il faut bien reconnaître que le pays était alors servi avec autant d'activité que d'économie, et que le succès même ne faisait pas défaut à tant d'efforts. M. de Saporta garda le commandement du golfe de la Napoule (1) au moins jusque dans l'été de 1693, puisqu'à la date du 21 juin M. de Grignan lui mande d'Aix son départ pour Digne, ou il va rejoindre le duc de Vendôme, et qu'arrivé à Digne, il l'avertit le 30 juin qu'il a donné des ordres à Antibes « pour en tirer des canons et des munitions qui doivent être portés à Colmars, Guillaumes et Entrevaux. » Il ne faut pas oublier que le duc de Vendôme était gouverneur titulaire de Provence, où il résidait peu, il est vrai. L'armement de la frontière coïncidait ici avec l'entrée en Piémont de Catinat

alors aux rapports entre gentilshommes, de supérieur à inférieur, et dans les lettres mêmes concernant le service et transmettant des ordres. — Nous remarquons, dans une lettre du 21 août 1695, cette phrase : « J'ai cru devoir vous prier de vous y employer avec vostre zèle ordinaire pour le service de Sa Majesté et avec l'amitié que vous avez pour moy. » Et cette autre, du 29 juillet 1703 : « Je compte sur vostre zèle pour le service du roy en cette occasion, et je ne laisse pas de penser que vostre amitié pour moy y entrera pour quelque chose. »

(1) Il devait y être encore en juin 1695, époque où nous savons, par une lettre de Mme de Sévigné à M. de Coulanges, que M. de Grignan était allé faire une tournée vers les côtes.

et le début d'une campagne heureuse qui força le duc de Savoie à accepter la paix.

Ainsi, en dépit d'un effort considérable, après avoir mis en avant les Barbets et fait marcher des corps entiers de réfugiés, malgré l'incendie de Gap et la dévastation du territoire, les coalisés, selon l'expression de Dangeau, « eurent la mortification de voir que, pendant leur séjour en Dauphiné, pas un religionnaire n'a branlé. » — Une lettre du comte de Grignan, écrite de Marseille le 21 août 1695, fait voir cependant que les mêmes fermens remuaient toujours ceux que l'on s'obstinait d'appeler « les nouveaux convertis » et que, sur les confins de la Haute-Provence et Dauphiné, certaines vallées devaient être surveillées et la population contenue par la crainte des archers.

Le séjour à Marseille de M. de Grignan tenait à la nécessité de combiner avec le maréchal de Tourville les mesures à prendre dans le cas où l'amiral Russell aurait voulu débarquer. Ce séjour est mentionné par Mme de Sévigné, alors à Grignan, qu'elle ne devait plus quitter : à la date du 20 septembre, elle attend son gendre, qui ne peut tarder à revenir, dit-elle, la mer étant redevenue libre. La teneur de la lettre du comte de Grignan fait voir qu'au moins, à la fin d'août, il ne songeait pas à quitter Marseille. En chargeant M. de Saporta de l'exécution de ses ordres en divers lieux de Provence et de la principauté d'Orange, il lui recommande de se rendre immédiatement à Grignan, où il recevra de plus amples instructions et des lettres, tandis qu'il continuera d'adresser les siennes à Marseille. Il s'agissait au total de se concerter avec les deux prévôts du Dauphiné et de Provence pour faire poursuivre ceux des « nouveaux convertis » qui avaient pris part à des assemblées tenues dans quelques vallées des Alpes et parmi lesquels un officier des troupes du roi s'était trouvé, disait-on. A la longueur de l'exposé, on comprend à quel point ceux qui détenaient le pouvoir se préoccupaient alors des moindres incidens de ce genre et en redoutaient les suites. Une lutte sourde et renaissant d'elle-même, sans être ouvertement engagée, existait entre les protestans opprimés et les catholiques persécuteurs. L'insurrection des Cévennes, considérée comme imminente, troublait les esprits, et l'on pensait, à force de rigueurs et de surveillance, écarter un calice amer, qu'il fallut boire pourtant. Il est vrai que la Provence n'y prit aucune part ; les dissidens y étaient trop disséminés et comme submergés, au milieu des catholiques, pour être tentés d'entreprendre quelque mouvement décisif.

Le jeune marquis de Grignan, objet de tant de soins et tant d'espérances, venait alors d'épouser (2 janvier 1695) Mlle de

Saint-Amans (1) : elle était fille du financier Arnaud de Saint-Amans, qui avait tenu à Marseille la commission des vivres et avait été ensuite trésorier des états du Languedoc. Il était fermier-général et possédait, à Paris, une belle maison, montée sur un assez grand train. Il n'est pas inutile d'ajouter que M. de Saint-Amans retira chez lui le jeune ménage plutôt qu'on ne l'avait d'abord réglé et à la suite de quelques démêlés que Mme de Sévigné cherche à expliquer et à atténuer dans une lettre à son fils du 20 septembre 1695. Peut-être le propos célèbre attribué à Mme de Grignan par Saint-Simon n'était-il pas étranger à l'attitude maussade et aux exigences subites du financier. Il est certain au moins que la jeune marquise avait quitté Grignan avec son père, lorsque fut célébré, le 29 novembre, le mariage de Pauline, la petite-fille chérie de Mme de Sévigné, avec Louis de Simiane, marquis d'Esparron. Peu de mois s'écoulèrent après ces événemens de famille, déjà mêlés d'une part de tristesse et de désappointement, et la mort de Mme de Sévigné vint y joindre le surcroît d'une profonde douleur. Cette mort inaugura pour les Grignan une série de malchances qui acheva de les accabler ; ils brillèrent pourtant d'un dernier éclat à l'occasion de l'arrivée et du séjour en Provence des princes qui venaient d'accompagner Philippe V jusqu'à la frontière d'Espagne. A ce moment unique peut-être dans l'histoire de France, l'orgueil national pleinement satisfait vibrait à l'unisson de celui du souverain, qui voyait dans l'avènement de son petit-fils au trône d'Espagne le couronnement de ses desseins, longtemps poursuivis avec une habileté et une sagesse sanctionnées par le résultat. Les sacrifices consentis à la paix de Ryswik se trouvaient justifiés. La France unie à l'Espagne

(1) Saint-*Amans*, au lieu de Saint-*Amant* ou *Amand*, est conforme à l'orthographe suivie dans l'acte de mariage donné par l'historien du *Marquis de Grignan*, M. Frédéric Masson (Paris, 1882, p. 184). L'auteur entre dans de curieux détails à propos des embarras d'argent des Grignan, mais nous croyons qu'il se trompe dans son appréciation des circonstances mêmes du mariage; il fait, selon nous, fausse route, lorsqu'il entrevoit dans l'absence de « coucher, » dans la liberté laissée aux mariés et l'abstention des jovialités gauloises du lendemain, « un de ces drames intimes que les contemporains ne font que pressentir et que la postérité ignore. » — Loin de là, Mme de Sévigné, qui assiste pour la première fois à un mariage provençal, compare les usages du pays à ceux du nord et surtout de Bretagne, et cette comparaison, dans son idée, est favorable à la Provence. Là, effectivement, sous le plus humble toit, comme dans le monde le plus élevé, il n'y a jamais eu aucune de ces coutumes gaillardes, alors si répandues ailleurs. De nos jours encore, la jeune mariée villageoise, confiée uniquement à son mari, se retire avec lui de bonne heure. Elle agit de point en point comme le dit Mme de Sévigné. Celle-ci, en s'écriant : « Hélas ! que vous êtes grossier ! » rend exactement sa pensée, et, en s'excusant de ne pouvoir satisfaire la curiosité de M. de Coulanges, elle fait par cela même ressortir le côté honnête et le bon naturel des mœurs provençales.

semblait maîtresse des destinées de l'Europe et le règne se terminait par une ère de grandeur sereine que rien ne semblait pouvoir ébranler. Ces calculs, certains en apparence, dont se flattaient les esprits et qui suscitaient un enthousiasme universel, furent bientôt démentis. Le déclin et les malheurs vinrent frapper le vieux monarque en même temps que le vieux gouverneur, mais l'un et l'autre surent se raidir contre l'adversité et se montrer jusqu'à la fin supérieurs à la mauvaise fortune.

Le jeune marquis de Grignan, colonel, puis maître-de-camp d'un régiment de cavalerie, avait été nommé brigadier en 1702. L'avenir s'ouvrait sans doute fort beau devant lui, bien qu'il n'eût pas d'enfans de son mariage et en dépit des difficultés pécuniaires, de jour en jour plus inexorables, avec lesquelles sa famille était forcée de se débattre. En 1704, il commandait une brigade de cavalerie dans l'armée de Villeroy et il se distingua à la funeste bataille d'Hochstaedt. C'est dans la retraite désastreuse qui suivit cette défaite que le marquis de Grignan mourut, le 10 octobre, de la petite vérole, à Thionville, où sa femme était accourue pour le soigner. La pauvre mère écrasée mourut à Mazargues, près de Marseille, le 16 août 1705, du même mal que son fils et Mme de Sévigné. Ce fut une de ces ruines qui ne laissent que des débris épars et quelques pans de murs. Le comte de Grignan survivait dans l'isolement, en face de Pauline de Simiane (1). Malgré tant de blessures, il lutta encore, apportant aux devoirs de sa charge la même activité, le même esprit juste et ferme qu'auparavant.

II. — L'INVASION AUTRICHIENNE ET LE SIÈGE DE TOULON.

L'affaire principale des dernières années de M. de Grignan, celle qui atteste le mieux ses qualités essentielles, demeurées intactes jusque dans un âge très avancé; qui l'associe, au terme de sa carrière, à l'une des belles pages de notre histoire nationale; c'est à coup sûr la part qu'il prit, en 1707, à la défense de Toulon assiégé par les Austro-Piémontais, aidés d'une flotte anglaise. Non-seulement cette flotte devait appuyer les opérations de l'armée de terre et forcer l'entrée du port de Toulon, mais elle était encore destinée à débarquer, vers le Bas-Rhône, des armes, des munitions et des

(1) Il avait pourtant une autre fille d'un premier mariage; elle avait épousé, malgré lui et sa belle-mère, le marquis de Vibraye et survécut à son père. Son fils, Paul-Maximilien Hurault de Vibraye, selon le témoignage de M. Frédéric Masson (*le Marquis de Grignan*, p. 304), porta le titre de comte de Grignan.

hommes pour rallumer la guerre religieuse à peine étouffée par Villars.

L'insurrection du massif central des Cévennes, après avoir longtemps couvé chez des montagnards simples et passionnés pour leur croyance jusqu'à l'extase, avait trouvé un aliment dans les cruautés mêmes, au moyen desquelles l'intendant Basville avait cru la contenir et l'écraser. Surexcitant les haines contraires des catholiques, il les avait armés et réunis en imprimant à la lutte, devenue implacable, tous les caractères d'une guerre civile. A la suppression et au massacre des assemblées nocturnes, au supplice des prédicans et des voyans, dont beaucoup n'étaient que des enfans exaltés ou des filles mystiques, les protestans avaient répondu par la destruction des églises et presbytères, par l'extermination des prêtres et des collecteurs de dîmes. Ils avaient mis à leur tête, comme le firent plus tard les Vendéens, des chefs aussi jeunes que pleins d'énergie, dont les deux principaux, Rolland et Cavalier, se firent estimer de Villars lui-même par leur courage indomptable, uni à de vrais talens militaires. Cette guerre, toute de surprises, d'escarmouches, de marches et de contremarches, qui échappait aux règles de la stratégie ordinaire, était dans toute sa force en 1703. Elle s'étendait alors de Mende à la mer et pouvait être secourue de ce côté. Les Camisards refusèrent l'amnistie qu'on leur offrait et le maréchal de Montrevel, exaspéré, se mit à dévaster le pays, frappant d'amendes des paroisses entières et déportant en masse les populations. Les catholiques, de leur côté, s'étaient soulevés sous le nom de « camisards-blancs, » tandis que Cavalier, après avoir réussi à faire une trouée vers Anduze, livrait sans désavantage un combat acharné aux portes mêmes de Nîmes. C'est ce moment critique qu'avait choisi le duc de Savoie pour se joindre à l'empereur et trahir à la fois Louis XIV et ses deux filles. Rolland venait d'être tué et Cavalier, reconnu colonel, autorisé à lever parmi ses compagnons un régiment avec le libre exercice du culte, à l'exemple des régimens étrangers à la solde de la France. Soumis en apparence, Cavalier parut à Versailles; il alla ensuite en Alsace, mais pour passer en Suisse et de là en Piémont et y rejoindre les Vaudois et les réfugiés. Il y eut effectivement, dès 1705 et, par suite du dépit des alliés, de n'avoir pas secouru à temps les Camisards, des tentatives auprès de leurs chefs réfugiés à Genève pour leur persuader de recommencer la guerre, soulever jusqu'aux catholiques par des promesses de liberté religieuse et d'abolition d'impôts, enlever Basville, saisir le duc de Berwick, les évêques et les gouverneurs, sous la promesse d'être soutenus par une flotte anglo-batave qui aurait occupé Cette; mais la conspiration, promptement décou-

verte, n'aboutît qu'à de nouveaux supplices, et si nous la mentionnons ici, c'est pour expliquer ce qui va suivre et la présence de Cavalier dans l'armée qui passa le Var, en 1707, et marcha sur Toulon.

Le duc de Savoie avait fait, en 1703, une défection audacieuse. Il avait joué gros jeu en rompant avec Louis XIV, sans autre motif avouable que l'ambition ; il en fut d'abord puni par l'occupation de la Savoie, par celle de Nice, dont la citadelle se rendit le 4 janvier 1706, enfin par la perte immédiate d'une partie de ses états en-deçà des Alpes et le siège de Turin. Mais la défaite de l'armée française d'Italie, suivie d'une retraite précipitée sur Pignerol et finalement d'une capitulation générale des points restés au pouvoir des Franco-Espagnols, consentie en mars 1707, ouvrait le chemin à une invasion austro-piémontaise; elle devint imminente par la concentration des forces ennemies vers les cols qui donnent passage du Piémont dans le comté de Nice, évacué aussitôt par le corps français ramené sur le Var. Le succès de la résistance, impossible au premier abord, tellement le Midi se trouvait dégarni, dépendait uniquement d'une rapide réunion de toutes les forces disponibles judicieusement employées, de façon à ne rien compromettre par précipitation, tout en usant des moyens les plus propres à entraver la marche de l'ennemi jusqu'au moment où l'on se trouverait en mesure de le faire reculer en lui imposant une retraite désastreuse. Catinat fut consulté le premier et consigna ses idées dans un mémoire qui existe au dépôt de la guerre (1). Il craint qu'on n'éparpille les troupes, afin de couvrir Grenoble et Lyon ; mais il conseille, au contraire, de faire marcher vers le Midi tout ce qu'on a sous la main, et, avant tout, de fortifier Toulon en faisant entrer dans la place une partie des milices du pays et de sauver Marseille, dont le commerce, si cette ville était pillée, irait à Gênes et à Livourne sans jamais plus y retourner ; car, ajoute-t-il, « il suit beaucoup plus la liberté, le nombre et l'opulence des négocians que la situation des lieux. » Catinat, en mettant le doigt sur Toulon, avait eu un trait de génie. Chacun le comprit ; mais encore fallait-il rendre Toulon tenable jusqu'à l'arrivée des renforts. C'est à cela que fut employé fiévreusement le mois de juillet, il n'était que temps : le duc de Savoie et le prince Eugène, avec ses 30,000 hommes d'infanterie et 6,000 chevaux, suivis d'une flotte 47 vaisseaux, sous l'amiral Showell, étaient devant Nice, le 9 juillet, et, le 11, ils passaient le Var, en dépit d'un semblant de résistance que leur avait opposée le marquis de Sailly, à la tête de sept bataillons et de quelques milliers d'hommes incomplètement armés.

(1) Dépôt de la guerre, vol. 2041.

Le 17, les ennemis étaient entre Grasse et Cannes, et leur flotte au mouillage des îles d'Hyères.

Les acteurs principaux du drame qui va se jouer sont d'abord le maréchal de Tessé qui commande l'armée et dont le quartier-général était en Dauphiné au commencement de la campagne. Il a sous lui, pour lieutenans-généraux, Goësbriant, Bezons et Dillon, enfin Médavy, qui vient de ramener en France le corps d'occupation du Milanais, aux termes d'une suspension d'armes, négociée avec le prince Eugène, par M. de Saint-Pater, lieutenant-général. Celui-ci est gouverneur de Toulon et le marquis de Langeron commande la flotte. Vauvré est à la tête de l'artillerie et Lozières d'Astier, envoyé d'Antibes, est le chef du génie. Le Bret est à la fois premier président et intendant de Provence et le comte de Grignan, lieutenant du roi et gouverneur. Tous concourent au même but et s'accordent sur le plan adopté; mais ce sont des récriminations sur ce que rien n'est prêt et que tout reste à faire. Chamillart est assourdi de tant de plaintes, et, dans celles de Tessé, il est difficile de ne pas voir percer l'intention de rapporter à lui seul tout le résultat et de déprimer le comte de Grignan, qui, lui, demeuré plus calme, n'exagère rien, expose au ministre le véritable état des choses, et, en fin de compte, réussit à garder sa confiance. Il la mérite, d'ailleurs, par la droiture de ses idées, son activité réfléchie et sa résolution d'utiliser les élémens dont il dispose, tout en les appréciant à leur juste valeur. Le comte de Médavy est de tous le plus mal disposé : il écrit de Grenoble à Pontchartrain pour se plaindre de l'insuffisance des généraux et des complaisances dont M. de Grignan a été l'objet de la part du roi ; mais Pontchartrain réplique durement : il lui rappelle ses propres erreurs et considère M. de Grignan comme plein de bonne volonté et capable plus que personne de profiter des conseils qu'on lui aura donnés.

Une lettre postérieure de Dillon nous apprend que Tessé, qui commandait l'armée le long des frontières du Dauphiné et de la Savoie, en était parti le 4 juillet avec Angervilliers pour intendant. Médavy, invoquant des prétextes, est encore en Savoie ; il est aigri, mécontent, il se dit malade ; au fond, il hait Grignan et veut éviter le roulement, c'est-à-dire l'éventualité de lui obéir à titre de plus ancien. Médavy est cependant mis expressément à la disposition de Tessé; après de nouveaux retards, il quitte Grenoble le 22 juillet; il est encore en marche au commencement d'août, amenant des renforts; il arrive enfin le 5 au camp de Roquevaire (1). Nous le retrouvons le 12 au camp de Seillon, près de Saint-Maximin, poste

(1) Petite ville à 15 kilomètres de Marseille, sur la route de Toulon.

qui rappelle la bataille de Marius et qui barre une des routes par où l'ennemi aurait pu pénétrer jusqu'à Aix. Il a été envoyé là par Tessé avec toute la cavalerie. Il est visible qu'en confiant ainsi un commandement séparé et non sans importance au comte de Médavy, Tessé a voulu épargner à celui-ci des frottemens trop directs avec M. de Grignan. Un autre lieutenant-général, Bezons, gardait le Rhône de Genève à Lyon. Tessé n'a donc amené avec lui et laissé à Toulon, outre le marquis de Goëbriant, heureusement très sympathique à Saint-Pater, que Dillon, désiré, dit-il, de toute l'infanterie et même de la marine, et qui plus est s'accordant très bien avec Goëbriant, entente qui présage et assure le succès. Il y avait encore, vers les Alpes, Chamarande avec un petit corps, tenant les vallées de Peyrousse et de Saint-Martin, et, plus près de l'ennemi, le chevalier de Mianne, à qui la garde de la Haute-Provence avait été confiée, et qui parvint, à force de peine, à réunir douze cents hommes de milices employés sur le Verdon. Lors de la retraite, le chevalier de Mianne contribua à conserver Trans et plusieurs villages des environs de Draguignan ; mais il est temps de dire ce qu'avait fait Tessé dans Toulon et les mesures que Grignan et lui avaient arrêtées pour sauver le pays.

Au commencement de juillet, Tessé, d'accord en cela avec Lozière d'Astiers, officier du génie, déclarait Toulon intenable, tellement ses fortifications étaient imparfaites et délabrées, tellement le temps paraissait court et les bras faisaient défaut pour les réparer. Le 10 au soir, Tessé écrit de Toulon qu'il a « le couteau dans le cœur de voir dans le désordre et l'abandon une place de cette importance ; il faut des miracles pour la sauver. » Il se complaît, du reste, non sans calcul peut-être, à déprécier d'avance les élémens de défense dont il dispose : on ne saurait compter ni sur la noblesse, ni sur l'esprit de la population. Les paysans désertent au bout de deux jours ; d'ailleurs, on n'a pas d'armes à leur distribuer. — Le comte de Broglie a vu à Marseille, il est vrai, quatre mille hommes de milices, des mieux armés et des plus beaux du monde, mais il paraît difficile de les tirer de leur pays et de les pousser vers Toulon. On va même jusqu'à craindre que Marseille se révolte, et l'absence de subordination, l'idée dominante du repos et de l'indépendance, le mélange de nations qui forme le peuple marseillais, permettent de redouter que tout ne soit perdu si l'ennemi se rapprochait. Tessé insiste encore, le 31, sur l'illusion des ministres qui comptent sur les milices : « C'est compter sur une chimère, » et celles de Marseille, les seules qui soient armées, fuiraient au premier coup de canon !

Toulon est assis et resserré entre le rocher de Faron (1), trop escarpé pour être facilement accessible, et la rade au fond de laquelle son port est abrité. Ses fortifications se relient à l'est à la position de Lamalgue, qui couvre la rade, et elles commandent, au nord, la route conduisant à Marseille, qui passe au pied du Faron. En arrivant par Cuers et Solliès, puis débouchant par La Valette, comme faisaient les Austro-Piémontais, on rencontre des hauteurs qu'il est nécessaire d'enlever avant de pouvoir forcer le passage et investir la place, seul moyen qu'eût l'armée alliée de poursuivre sa marche. C'est d'abord Sainte-Catherine et, en arrière, le plateau de Dardennes qui domine la vallée de ce nom, dont les eaux alimentent Toulon, et au-dessus de laquelle s'élève le Faron. Le travail de Tessé, continué sans relâche à partir du 10 juillet et achevé en quinze jours, consista à réparer et à fortifier l'enceinte, à rétablir et à prolonger le chemin couvert, enfin, à asseoir contre les glacis un camp retranché, garni de canons et palissadé, avec quarante bataillons appelés en hâte et de toutes parts, provenant soit des milices, soit des garnisons capitulées retirées de Lombardie. Les premiers bataillons paraissent le 22, les autres suivent; les treize derniers arrivent le 25. Il n'était que temps, puisque l'avant-garde du duc de Savoie campait ce jour-là à Cuers; elle s'avançait vers Solliès, c'est-à-dire qu'elle touchait à Toulon.

L'effarement des premiers jours est maintenant calmé, et le contentement perce. Tessé est de retour à Aix le 26; il rend compte de tout au roi : la garnison proprement dite, sous M. de Saint-Pater, comprend quatre bataillons des vaisseaux, des gardes-marines, deux bataillons du régiment de Flandre; le chemin couvert sera soutenu par M. de Catryeux, excellent brigadier; le camp aura deux lieutenans-généraux, que nous connaissons, et trois maréchaux de camp, dont « M. Caraccioli, qui est un homme ferme, et le comte de Villars; » enfin, M. Le Guerchois s'est chargé de la conservation des postes avancés et des escarpemens que l'assaillant doit enlever avant tout. Tout est prêt, l'ennemi peut venir : plus de quinze cents officiers, de la meilleure volonté du monde, sont dans la place; si tout cela ne peut la sauver et avec elle la marine, « il ne faut plus aller à la guerre, ni croire que ce que l'on a cru jusqu'à présent possible le soit encore... (2). » — Tessé a risqué, pour ne rien laisser à l'imprévu, de demeurer enfermé dans Toulon; maintenant

(1) On disait alors la Croix-Faron.

(2) Ce sont les propres paroles du maréchal de Tessé, écrivant d'Aix à Louis XIV, le 26.

il va se rapprocher du Verdon, inspecter les ponts de la Durance, attirer à lui ce qui lui reste d'armée. Il la réunit entre Toulon et Marseille, d'Aubagne au Beausset; il va marcher avec elle; que le roi lui envoie des forces suffisantes et il se charge alors de courir à l'ennemi la main haute.

Ce sont là de fières paroles, mais le comte de Grignan, en sa qualité de gouverneur, avait secondé le maréchal de tout son pouvoir, non sans garder et défendre au besoin ses idées propres. Moins tranchant et surtout moins personnel, il portait un jugement plus modéré sur les hommes et les choses, cherchant à tirer parti des élémens de résistance mis à sa portée, sans dédain comme sans illusion. Lui non plus ne croyait pas qu'on dût attendre des milices la solidité des troupes exercées; mais il voulait les utiliser selon les lieux et les circonstances, tantôt pour garder certaines vallées et passages livrés à eux-mêmes, tantôt pour aider l'armée régulière, tantôt, enfin, pour accroître les garnisons et grossir les effectifs en incorporant une partie des miliciens dans les bataillons actifs. Les milices avaient été convoquées dès le premier moment. Celles des localités entre Marseille et Toulon; celles du littoral, assujetties au service des gardes-côtes, sous l'autorité des capitaines généraux, chacun à la tête d'une circonscription territoriale, furent rassemblées à Toulon. On y rappela également les débris du corps qui, envoyé à l'origine pour défendre la ligne du Var, avait dû se replier en désordre sur l'Estérel. En définitive, ce mouvement de distribution des milices était fort avancé le 20 juillet, et, après avoir fait un choix parmi les hommes appelés et les avoir incorporés dans l'armée, on renvoyait le reste, qu'on n'aurait su comment nourrir. La difficulté venait toujours, non pas de la pénurie de soldats, mais du manque d'armes et de vivres à leur fournir. — Dès le 15 juillet, M. de Grignan avait exprimé l'idée de ne pas déplacer les milices le long de la frontière, ni surtout celles des vigueries voisines de la Durance, tant en raison de l'importance de cette rivière, comme ligne de retraite éventuelle, que pour surveiller les populations protestantes de la rive droite, dont le soulèvement, à un moment donné, aurait été fatal pour l'armée, si elle avait été forcée de reculer. Deux motifs tirés de l'ordre politique, deux préoccupations du moment rendaient cette garde encore plus nécessaire : d'une part, c'était Cavalier, le chef cévenol, dont la présence auprès du duc de Savoie était signalée. Il ne cachait pas son espoir de provoquer un nouveau soulèvement, et de fournir aux dissidens l'appui d'un corps de réfugiés et d'Anglais qui s'établirait dans la Camargue. L'évêque de Fréjus, le futur ministre de Louis XV, qui venait d'arriver, après s'être sauvé de sa ville épiscopale, l'avait fait

parler et apportait de curieux détails : Cavalier, à peine guéri d'un d'un coup de sabre reçu à Almanza, était accouru joindre M. de Savoie, qui le traitait en favori et l'admettait à sa table. C'était un réfugié du nom de Belcastel qui devait commander le débarquement, muni d'une patente de la reine Anne, et, une fois campés entre la mer, le Rhône et la Durance, les protestans, approvisionnés largement, ne seraient pas faciles à débusquer. L'autre préoccupation semble étrange au premier abord; elle était cependant fondée : il s'agissait de l'archevêque et du vice-légat d'Avignon, soupçonnés d'entente avec l'ennemi; le premier, à titre de Piémontais, le second parce qu'il était gouverné par une créature de la maison d'Autriche; tous deux suspects de ne reculer devant rien, jusqu'à faciliter le passage de Cavalier en Languedoc et à soulever le Comtat derrière l'armée française pour la cerner en cas d'échec. Tessé aurait d'abord voulu qu'on se saisît d'Avignon; il désignait le comte de Grignan comme l'homme le plus propre à cette expédition, « le plus agréable par mille raisons au peuple et à la noblesse de ce pays. » Le roi partageait cet avis; il était informé des mauvais discours de l'archevêque et des relations qu'il entretenait avec le duc de Savoie. Il demandait au comte de Grignan de se concerter avec le maréchal pour occuper Avignon et renvoyer l'archevêque dans son pays; mais Tessé, quel que fût son mobile, changea d'avis au dernier moment, et Avignon ne fut pas saisi. Ce qui précède fait suffisamment ressortir l'importance de la ligne de la Durance. Le commandement de sa garde et des milices sur l'une et l'autre rive, de Pertuis à Barbentane, fut confié, par le comte de Grignan, au chevalier de Saporte (1), dont il avait éprouvé le zèle et l'activité.

Tout va se précipiter maintenant : l'arrivée de l'ennemi devant Toulon est du 26 juillet. Les premières escarmouches font replier les avant-postes. La position culminante du Faron, la position avancée de Sainte-Catherine, celle-ci à la suite d'un combat d'artillerie, sont emportées. M. Le Guerchois, dont la bravoure était incontestable, est accusé d'avoir faibli. Ce fut un instant d'alarme et un sujet de récriminations, fort peu justifiées au fond, puisque l'essentiel était de tenir jusqu'à l'heure décisive, et de ne pas s'user avant l'arrivée des derniers renforts. Les troupes françaises conservaient du reste leur ardeur et leur gaîté, à laquelle contribuait le bas prix du vin. A l'occasion, on dansait le soir au son du flageolet et du

(1) L'ordre donné à Aix est en date du 30 juillet; la qualification de chevalier tient sans doute à ce que Pierre-Joseph de Saporta avait alors reçu la croix de Saint-Louis.

tambourin ; les amusemens ne nuisaient pas, loin de là, aux succès des sorties de nuit contre les travaux de l'ennemi ; celui-ci occupait déjà les hauteurs au-dessus de Sainte-Catherine, celles de Dardennes et même la colline de Lamalgue. Il avait ouvert la tranchée et poussait aux fortifications. L'attaque générale était commencée ; le fort Saint-Louis, battu en brèche, tenait à peine, et la flotte anglaise allait prendre l'offensive. L'apparition de Tessé, qui leva enfin le camp d'Aubagne pour joindre Toulon avec seize bataillons, changea heureusement la face des choses.

Tessé avait d'autant plus raison de se hâter, que le roi venait de prendre la résolution d'envoyer en Provence le duc de Bourgogne et d'adjoindre à Tessé, sous les ordres du prince, le maréchal de Berwick, détaché momentanément de l'armée d'Espagne. Cette détermination de placer l'héritier de la couronne à la tête d'une armée disputant à l'ennemi le sol national et destinée, selon l'expression de Louis XIV, à rétablir son autorité au dedans du royaume (1), était des mieux justifiées ; mais le maréchal ne dut être que plus impatient d'achever seul une opération habilement préparée par lui et dont il risquait de partager le mérite avec un général déjà célèbre par la victoire d'Almanza. Aussi, l'action s'engage à Toulon, le 15 août, dès la pointe du jour. Dillon et Le Guerchois prennent l'offensive. Ils ont gravi toute la nuit, par des sentiers de chèvres, pour reprendre la Croix-Faron. Au signal convenu, annonçant l'occupation du sommet, les Français se précipitent, conduits par le marquis de Goëbriant ; les bataillons allemands sont culbutés, leur camp emporté avec le bagage et les tentes ; Sainte-Catherine est enlevée, ainsi que le plateau de Dardennes et la poudrière ; le duc de Saxe-Gotha reste couché sur le champ de bataille. C'était un grand succès et la levée du siège rendue inévitable. Le bombardement de Toulon et du port, inutile démonstration de la flotte anglaise, n'empêcha pas l'évacuation des derniers postes occupés. Deux vaisseaux sur cinquante-cinq que contenait le port, furent seuls perdus par les bombes, et l'armée alliée, forcée de remettre avec précipitation sur la flotte son artillerie, ses blessés et le reste de ses munitions, dut reprendre le chemin du Var, qu'elle repassa, non sans pertes, le premier jour de septembre.

Le comte de Grignan, simple volontaire, puisque, en qualité de gouverneur, il ne pouvait exercer un commandement effectif, avait donné un bel exemple d'intrépidité à l'âge de soixante-dix-huit ans. Bravant les fatigues, comme les dangers, il avait assisté à toutes les affaires et, ne quittant pas Tessé, il était resté à cheval un jour

(1) Lettre de Louis XIV au maréchal de Tessé, du 14 août 1707.

entier. Il dit lui-même à Chamillart (1) que, voulant faire comme le maréchal et se trouver partout avec lui, du commencement jusqu'à la fin, il a eu de la peine à le suivre, mais que sa satisfaction a été grande de voir avec quel ordre, quel courage et quel succès les officiers de tout rang se sont comportés! — N'est-il pas permis à un vieillard aussi jeune de cœur, aussi solide de corps, de se vanter ainsi, tout en prononçant l'éloge des autres?

Tessé voit maintenant tout en beau. Il oublie jusqu'à ses propres paroles et, dans sa joie, il blâme ceux qui auraient voulu rencontrer dans les paysans et les villageois « une perfection de courage et d'esprit qu'ils ne sauraient avoir (2). » Il ajoute encore que « si l'on a mis en doute la fidélité des Provençaux, c'est une visée toute pure, et jamais peuples n'ont été ni plus fidèles ni plus soumis. » Le maréchal ne perdit pas un instant pour informer le roi de la levée du siège (3) et, pour mieux faire, il envoya son fils à Versailles. Mais le marquis de Langeron, commandant de la flotte, en fit autant de son côté, et M. de Beaucaire, expédié par lui très en hâte, aurait devancé le fils du maréchal, si un accident ne l'eût arrêté en route, *inde iræ!* et malgré les excuses ironiques que lui adresse Langeron, jusqu'à se déclarer ravi de la chute de son messager, Tessé ne put se retenir d'écrire à Chamillart ce *post-scriptum* autographe, que nous reproduisons, tellement il traduit sa rancune et répond à la démangeaison de donner un coup de griffe : « M. le maréchal de Gramont disait communément que l'animal de tous qui ressembloit le plus à l'homme, c'estoit le suisse, et moy je dis que le marin à terre ne ressemble à rien; car à commencer par la valeur jusques aux moindres choses, tenez-les toujours à la mer et jamais à terre; ils ne pensent point comme les aultres... *Est gens* (4). »

Le comte de Grignan obtint que les consuls d'Aix, procureurs du pays, en reconnaissance de leur zèle à pourvoir l'armée, fussent continués dans leur charge jusqu'à l'année suivante. Il y avait des exemples de cette prorogation. Grignan et Tessé eurent encore à s'entendre pour obtenir un certain nombre de récompenses. Les unes consistaient en des gratifications variant de 300 à 600 livres

(1) Grignan à Chamillart, le 16 août 1707.

(2) Lettre de Tessé au roi, du camp de Cagnes, 1er septembre 1707.

(3) Tessé au roi, le 22 août 1707.

(4) Tessé à Chamillart, le 4 septembre 1707. *Est gens*, c'est-à-dire c'est une race à part. Ce jugement résume sans doute, à l'aide d'une boutade, une suite de tiraillemens que la ténacité bien connue des marins et une sorte de raideur qu'ils apportent parfois dans les rapports de service expliquent suffisamment.

accordées surtout à d'anciens militaires (1) qui avaient repris du service à l'occasion du siège. Un sens honorifique était certainement attaché au don d'aussi faibles sommes, qui représentaient des indemnités de déplacement. Une catégorie plus élevée et plus restreinte comprenait quelques personnes qui s'étaient principalement distinguées, jugées dignes par M. de Grignan de recevoir une lettre du ministre, exprimant la satisfaction du roi à leur égard. Un mémoire à ce sujet, apostillé par M. de Grignan, fut remis par lui au maréchal de Tessé, qui le transmit à Chamillart, à la date du 8 octobre, non sans l'avoir lui-même apostillé. Toutes ces grâces furent accordées et, un mois plus tard, Chamillart annonce à M. de Grignan le départ des lettres écrites par l'ordre du roi au baron d'Hugues, au chevalier de Saporte, aux comtes de Vintimille et de Sabran-Canjeurs, au marquis d'Oribeau. Adressées au maréchal de Tessé, ces lettres furent remises par lui à chaque destinataire. Une d'elles existe encore dans la famille du chevalier de Saporte (2) : elle exprime la grande satisfaction du roi auquel le maréchal de Tessé et le comte de Grignan ont rendu compte de la manière distinguée dont le chevalier a servi en Provence, à la tête du régiment des milices dont il avait le commandement.

Les fonctions du chevalier ne cessèrent pas avec l'invasion. Le 24 juillet de l'année suivante, M. de Grignan l'envoya dans les vigueries de Forcalquier et d'Apt, sans doute en prévision du mou-

(1) A la suite des noms de Bernard, — de Mérindol, — du Vernègues, chevalier de Malte, etc., on remarque celui de Ricousse, juge à Cannes, qui représente seul l'ordre civil ou la robe, comme on disait alors. — Cannes avait été fort maltraité lors de la retraite, Le Cannet brûlé et Mouans pillé; Biot et dix-sept villages des environs étaient entièrement ruinés. Les Allemands excitaient les plus fortes plaintes : à Vallauris, près de Cannes, les habitans, réunis par ordre dans l'église, furent massacrés avec des raffinemens de cruauté par les soldats de Hesse. Les Anglais et les Hollandais avaient été beaucoup plus humains. (Lettre de M. de Gourdon, président de Nice, à Chamillart, du 7 septembre 1707.)

(2) La suscription de l'enveloppe présente cette singularité de donner au chevalier de Saporte la qualification de capitaine de grenadiers du régiment de Vosje (*sic*); mais cette singularité a sa raison d'être dans ce fait que Pierre-Joseph de Saporta avait effectivement un frère puiné, capitaine au régiment de Vosje. Un certificat du marquis de la Floride atteste qu'il faisait partie, en 1706, de la garnison du château de Milan. Comme tous les officiers capitulés des troupes françaises de Lombardie, il dut grossir l'armée de Toulon et assister au siège. Dès lors, l'erreur s'explique d'elle-même, et tandis que le comte de Grignan inscrivait dans son mémoire le nom du commandant des milices de la Durance, le maréchal de Tessé, frappé de ce nom, et peut-être impressionné par quelque trait de courage du capitaine de grenadiers, n'avait pas manqué de le désigner au ministre en apostillant le mémoire, et d'établir ainsi, entre l'un et l'autre frère, une confusion à coup sûr honorable pour tous deux.

vement offensif du duc de Savoie qui amena la prise des forts d'Exil et de Fénestrelle. — En 1709, ce fut le grand hiver, suivi de la famine. Les procureurs du pays, réunis à Aix à la fin de juin, y attendaient le comte de Grignan pour recevoir de lui des ordres et centraliser les avis reçus de partout sur l'état du pays et les mesures à prendre pour assurer l'alimentation publique. C'est du moins ce qu'annonce une lettre d'Anfossy du 25 juin, et un peu plus tard, en août, M. de Grignan recommande le maintien de l'ordre, la prohibition des transports de blés, la sévère punition de ceux qui s'y emploieraient directement ou indirectement. En même temps, les bruits relatifs à une nouvelle tentative de Cavalier, cherchant à s'introduire par la Savoie et le Dauphiné, reprenaient de la consistance; c'est ce qu'apprend une assez longue lettre du comte de Grignan, adressée de Marseille, le 17 août, à M. de Saporta. « Il se pourrait, écrit-il, que le chef des Camisards voulût retourner dans les Cévennes ou le Vivarais et qu'après avoir traversé le Dauphiné, il descendît en Provence. Il faut donc garder soigneusement les passages et examiner ceux qui se présenteront; arrêter les suspects; la récompense serait grande pour celui qui ferait le coup de mettre la main sur un pareil homme. » Et là-dessus, on envoie deux signalemens ou portraits, qui ne s'accordent qu'imparfaitement.

D'après l'un des portraits, Jean Cavalier, âgé d'environ vingt-six ans, est de petite taille, avec les épaules larges et hautes, les cheveux châtain clair, mais cachés sous une perruque, par suite des coups de sabre qu'il a reçus. Selon l'autre portrait, il est âgé de trente-cinq à quarante ans, de petite taille, assez pleine; il a la tête enfoncée dans les épaules, la mine basse, le regard pourtant assez hardi. Inutile d'ajouter que Cavalier ne se fit pas prendre; mais on voit à quel point le spectre de la guerre civile hantait les imaginations. D'ailleurs, le Vivarais avait eu réellement cette année quelques mouvemens précurseurs de la tentative plus sérieuse de 1710. Celle-ci n'échoua que par la rapidité du maréchal de Noailles accouru de Catalogne pour reprendre Cette et Agde aux Anglais, qui s'en étaient emparés, tandis que Berwick repoussait les Piémontais descendus dans la vallée de Barcelonnette. En Provence, des achats de chairs salées avaient attiré l'attention et donné lieu à des recherches sur la demande du duc de Roquelaure et de M. de Basville. — Ainsi, jusqu'à la fin, toujours en mouvement, voilant peut-être, à force d'activité, le vide de ses derniers jours, le comte de Grignan luttait encore contre la vieillesse et la dominait. Courant de Marseille à Grignan et de Grignan à Aix ou à Lambesc, siège de l'assemblée des communautés qui tenait la place des

anciens états, il mourut inopinément dans ce dernier endroit, à l'hôtellerie, dans la nuit du 30 au 31 décembre 1714. Il était âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans et gouvernait la Provence depuis quarante-cinq ans. Il laissait une lourde charge à sa fille, Mme de Simiane, qui usa sa vie à poursuivre la liquidation de ses affaires.

M. de Simiane dut à la faveur du régent, dont il était premier gentilhomme, de succéder à son beau-père en qualité de lieutenant-général du roi en Provence. Sa nomination est du mois d'octobre 1715; mais il mourut trois ans après, âgé seulement de quarante-sept ans, et emporta dans sa tombe l'avenir déjà compromis de la famille. — Mme de Simiane est désormais seule, en face d'une situation des plus difficiles. Elle ne songe pas à s'éloigner de la Provence, où la retiennent tant d'intérêts matériels, soutenue qu'elle est par l'espoir de conserver, à force de soins, le château de Grignan, où sont gravés pour elle de si précieux souvenirs. Sans doute à ce moment de sa vie, déjà marquée de tant d'étapes douloureuses, elle fut souvent ramenée en arrière par la pensée; elle chercha à revoir le passé, et elle dut feuilleter bien des fois cette correspondance où revivaient tant d'êtres déjà disparus et qui l'avaient aimée. Cette correspondance même sortira bientôt de ses mains; nous allons voir dans quelles circonstances et par quels moyens.

III. — Mme DE SIMIANE ET LE CHEVALIER DE PERRIN.

Le portrait de Mme de Simiane n'est plus à faire; les contemporains ont parlé de son charme pénétrant, de l'éclat de son esprit, de la fermeté de sa raison, de la sûreté de son commerce, qui lui valut des amis dévoués. Élevée par Mme de Sévigné et Parisienne dès l'enfance, plus tard dame de la duchesse d'Orléans et appréciée à la cour, elle n'occupa le rang qu'avait tenu sa mère en Provence que pour le perdre presque aussitôt et se vouer ensuite à une vie relativement effacée. Figure discrète, à demi voilée, estompée par le malheur, fuyant l'éclat et renfermée dans un cercle limité, elle demeure pourtant grande dame; attachée aux idées de sa famille, elle a comme elle ses préférences et ses éloignemens. Résignée à la vie un peu étroite de la province, elle n'oublie pas cependant qu'elle était destinée à en mener une autre et que les circonstances seules la lui ont enlevée.

Mme de Simiane avait marié sa fille aînée avec le baron de Villeneuve-Vence, en 1723, et la cadette au marquis de Castellane-

Esparron ; elle passa les années qui suivirent dans des alternatives d'affaires, qui se prolongèrent dix ans et entraînèrent de nombreux procès, avant d'aboutir à la vente de Grignan, en 1732. C'est à ce moment que, perdant tout espoir de retour à Paris, réduite à une fortune médiocre, elle se décida à s'installer à Aix, où elle acheta, de Marc-Antoine d'Albert Saint-Hippolyte (1), non pas un hôtel, mais une maison d'assez belle apparence, encore debout au coin de la rue Saint-Michel. Cette maison était alors presque neuve, puisqu'elle avait été bâtie après le commencement du siècle par le père de Marc-Antoine, François d'Albert, un des consuls prorogés de 1707. Elle a depuis été constamment transmise par héritage et offre cette particularité de conserver intacts l'aménagement et la décoration des appartemens de Mme de Simiane. Les travaux d'ornementation intérieure tiennent une grande place dans sa correspondance avec le marquis de Caumont, érudit et homme de goût, qui la conseille et lui envoie d'Avignon des dessins, des artistes et jusqu'au jeune Vernet, débutant encore inconnu. — Le salon principal n'a pas été touché : Mme de Simiane y retrouverait jusqu'à la tenture rouge qu'elle y fit poser, accompagnée des mêmes panneaux sculptés sur bois et dorés dont elle parle (2) et dont le motif du milieu fut d'abord un trophée trouvé trop lourd. Elle lui substitua un panneau « d'une simplicité infinie » que l'on peut voir en place « entre les deux pilastres. » Les dessus de portes de Joseph Vernet, dont l'un représente la Fontaine de Vaucluse et l'autre les Arènes d'Arles, sont encore là, ainsi que « les portes cintrées d'encoignures » et les corniches chargées de chimères, exécutées d'après les dessins de Lainé (3). La chambre dépouillée, il est vrai, de la tapisserie du Passage du Rubicon, qui plaisait tant à Mme de Simiane, laisse voir au pied du lit cette porte rase qu'elle aurait voulue plus large et qui était le passage de tous ceux qui avaient affaire à elle, de sept heures à midi, jusqu'à l'heure où son salon s'ouvrait au beau monde. Elle avoue quelque part avoir dépensé 50,000 livres a la décoration de cette maison, dont la valeur n'est que de vingt. Il arrive un moment où elle en veut bannir les inutilités et pourtant elle est charmée de l'œuvre de Vernet ; elle trouve ses dessus de portes admirables. Enfin, au printemps de 1732, elle déclare que sa maison est un vrai bijou que les visiteurs admirent, et elle jouit de cette admiration en attendant le plaisir de l'habiter (4). Elle vante

(1) *Les Rues d'Aix*, II, p. 426.
(2) Mme de Simiane au marquis de Caumont, lettre du 20 février 1732.
(3) Lettre du 19 février 1731.
(4) Lettre du 2 mai 1732.

aussi Belombre, sa bastide de Marseille, qu'elle vient d'embellir et où elle cherche à attirer ses amis. Elle semble heureuse, et cependant cette année est celle où elle passe l'acte de vente de Grignan, et puis elle-même jouira si peu de cette maison et de la verdure intense de Belombre! l'avenir est court devant elle, le terme bien rapproché. Sans doute, à cette heure, elle songe et on la pousse déjà à publier les lettres de sa grand'mère. Cette grande affaire va prendre ses dernières années ; elle ne verra pas même la fin de l'entreprise. Elle en aura toutes les angoisses ; un autre plus avisé en tirera la gloriole et les profits. On voit que nous parlons du chevalier de Perrin, celui auquel, après beaucoup d'hésitations, Mme de Simiane confia le dépôt, jusqu'alors intact entre ses mains, des lettres de Mme de Sévigné et des réponses de Mme de Grignan.

A l'époque où Mme de Simiane prenait possession de sa maison de la rue Saint-Michel, trois éditions clandestines, c'est-à-dire désavouées par la famille et imprimées d'après des copies plus ou moins exactes, avaient paru coup sur coup. C'était, en empruntant ces détails à la notice bibliographique de M. Regnier : l'édition de Troyes, la première en date, 1725 ; celle de Rouen en 1726 ; enfin, celle de La Haye, aussi de 1726. Les deux dernières avaient eu des contrefaçons, dont la plus récente, sans nom de lieu, date de 1733. Les plaintes des intéressés, les réclamations de la parenté, Mme de Simiane blessée au vif et s'épuisant en démarches inutiles auprès du surveillant de la librairie, tout cela est trop connu pour que nous ayons à y insister. Dans ces lettres, les uns admiraient le charme du style, le naturel, la vivacité d'esprit ; mais d'autres recherchaient le côté mordant, les anecdotes, le ridicule jeté sur certains personnages, jadis puissans, maintenant dépréciés comme ayant appartenu à un autre temps et à un régime tombé. Seulement, en l'absence des originaux restés, pour la plupart, aux mains de Mme de Simiane, il est évident que les passages prêtant à la malignité perdaient beaucoup de leur portée, puisqu'on avait la ressource de les tenir pour interpolés. Ce fut justement le jeu et l'adroite manœuvre du chevalier de Perrin, en éveillant et poussant à l'excès les scrupules de Mme de Simiane, de lui suggérer une résolution directement contraire, par les effets qu'elle allait produire, au but qu'elle se proposait avant tout.

Homme très nouveau, fils de Louis Perrin (1), gros marchand, récemment anobli, le chevalier Denis-Marius de Perrin était ainsi nommé parce qu'étant capitaine au régiment de Péquigny, il avait

(1) En se retirant des affaires, il avait acquis un office de secrétaire du roi, qui donnait la noblesse, après avoir bâti, vers 1650, dans le quartier neuf, le long du cours d'Aix, une des premières maisons qui y aient été élevées. (Voir *les Rues d'Aix*, II, p. 173.)

été décoré de la croix de Saint-Louis. Répandu d'ailleurs et bien vu dans la meilleure société, littérateur et bel esprit, il avait su acquérir l'estime et la confiance de Mme de Simiane. Il venait d'atteindre la cinquantaine, et ses relations avec le plus haut monde, ses prétentions de poète, son affectation même d'un titre jusqu'alors réservé aux seuls gentilshommes, contrastant avec l'humilité de son origine, avaient dû lui créer des envieux, même des ennemis dans la classe des anciens égaux de son père. Son ambition, justifiée d'ailleurs par les liaisons qu'il avait su se créer, était alors d'aller à Paris briller sur un plus grand théâtre, de s'y pousser à la suite de quelque illustre personnage, enfin de faire partie de ce monde du XVIIIe siècle, alors dans sa fleur, surabondant de vie, d'élégance et de mouvement.

C'est à ce résultat souhaité que devait le conduire la publication authentique et pour la première fois autorisée des lettres de Mme de Sévigné, s'il obtenait que les originaux lui fussent remis. Il n'épargna rien pour y parvenir et se servit de cet argument spécieux, qu'à des éditions fautives, à un texte défiguré, de nature à porter injure à la mémoire de son aïeule et à faire douter de son esprit, Mme de Simiane n'avait qu'à opposer les lettres véritables, revues par lui, imprimées sous sa direction et purgées de toutes les négligences prétendues, échappées au courant de la plume. On sait que le chevalier réussit dans son entreprise et que de là sortirent les quatre volumes de l'édition de 1734. Les passages blessans pour quelques grands personnages furent, en effet, supprimés ou adoucis ; mais il en resta d'autres qui échappèrent à l'éditeur ou dont celui-ci ne saisit pas tout d'abord la portée. Homme de lettres prétentieux, mais non sans talent, il amputa ou alourdit en toute sûreté de conscience une foule de passages qui ne seront jamais rétablis. — Dans sa préface, il insiste sur les incorrections de l'édition de La Haye, et l'on est surpris de reconnaître par ses citations qu'elles se réduisent uniquement à des étourderies de copiste ou à des erreurs de ponctuation et ne tiennent jamais à des suppressions calculées ni même à des altérations. C'est en homme de goût que le chevalier de Perrin présente au public les lettres de Mme de Sévigné, dont il a revu avec soin le texte original. Il glisse sur les retranchemens qu'il a opérés, comme ayant trait seulement à des détails domestiques peu intéressans pour le public. Il est certain cependant qu'en dépit de ces précautions Mme de Simiane fut assaillie de plaintes, qu'elle eut des regrets profonds de ce qu'elle avait fait et qu'elle voulut même retirer au dernier moment, c'est-à-dire après l'apparition des quatre premiers volumes, l'autorisation de continuer.

Une lettre d'Anfossy au marquis de Caumont, écrite de Paris le

16 février 1736, nous met au fait de la situation et de l'embarras du chevalier de Perrin, dont Mme de Simiane exigeait un désaveu formel, à défaut des épreuves qu'elle (1) aurait voulu avoir entre les mains. Anfossy, dans cette lettre, trace une peinture des plus vives du désespoir de Mme de Simiane, qu'il montre « la tristesse dans le cœur, le reproche au bout de la plume ; » elle est « la plus malheureuse des femmes, tous ses soins sont trahis, tout conspire à l'humilier ; » d'autre part, « le chevalier est trop engagé, et cette suite lui est nécessaire pour écouler les restes de l'édition des premiers volumes, qui ne lui ont pas rendu, à beaucoup près, ce qu'on pourrait s'imaginer. » — Anfossy attribue au contraste entre les histoires galantes de la grand'mère et la dévotion dont elle faisait parade les regrets de sa petite-fille ; on a de même fait honneur aux scrupules religieux de Mme de Simiane, et Roux-Alphéran l'a répété de nos jours (2), du sacrifice qu'elle fit des réponses de sa mère, anéanties à cette occasion, en même temps que les originaux de Mme de Sévigné (3). Mais il est un autre mobile, négligé jusqu'ici, qui peut avoir dirigé Mme de Simiane et dont le document qui va être signalé révèle toute l'importance, c'est l'influence du mécontentement local ; ce sont les cris des gens d'Aix ou des Provençaux qui se crurent atteints, soit directement, soit par allusion. Mme de Simiane cependant résidait au milieu d'eux et il n'était ni dans son intérêt ni dans ses désirs de les blesser, ne serait-ce que par des traits plaisans. Il est certain qu'à ce dernier égard les lettres de Mme de Grignan, toujours écrites de Provence, pleines de ses démêlés, semées d'historiettes et d'appréciations mordantes, avec les noms de tous ceux qui lui avaient déplu, n'auraient pu être publiées sans soulever une foule d'inimitiés ; et voilà, selon nous, la vraie raison du refus obtiné de Mme de Simiane et de sa détermination, après de longues hésitations, d'anéantir ces lettres. Un seul exemple suffira pour servir de preuve, et le paragraphe suivant, textuellement extrait du tome III de l'édition de 1734, fera comprendre ce que contenait de moqueries le passage d'une lettre de sa fille, à laquelle Mme de Sévigné réplique dans ces termes (4) : « Mon Dieu, ma fille, que votre lettre d'Aix est plaisante ! Au moins reli-

(1) Édition de M. Regnier, tome XI, p. 10.

(2) *Rues d'Aix*, II, p. 173.

(3) Une phrase de la préface, placée en tête du cinquième volume de la première édition de Perrin, fait évidemment allusion à cette destruction, en disant que toutes les recherches qu'on a pu faire pour retrouver les réponses de la fille à la mère « ont été vaines et ne laissent aucune espérance pour l'avenir. »

(4) Aux Rochers, le mercredi 30 octobre 1675. — Édition de 1734, t. III, p. 69, lettre CCXXIX.

sez vos lettres, avant que de les envoyer ; laissez-vous surprendre à leur agrément, et consolez-vous par ce plaisir de la peine que vous avez d'en tant écrire. Vous avez donc baisé toute la Provence : il n'y aurait pas de satisfaction à baiser toute la Bretagne, à moins que l'on n'aimât à sentir le vin... Je comprends vos *pétoffes* admirablement ; il me semble que j'y suis encore. » Ce qui veut dire que les dames d'Aix, dont Mme de Grignan venait de passer le défilé en revue, étaient pour la plupart fort ridicules, qu'elles sentaient l'ail au moins autant que celles de Bretagne sentaient le vin et qu'en définitive la lettre de Mme de Grignan en traçait un tableau des plus risibles. Avouons qu'il était difficile à Mme de Simiane, habitant la ville même où ces pétoffes avaient été recueillies de les livrer au public, sous le nom de sa mère. — Au reste, quand elle se débattait ainsi dans un dernier effort et qu'elle sollicitait de bien des côtés, sans doute, pour arrêter le chevalier, elle-même touchait à sa fin. Les volumes complémentaires parurent en janvier 1737, et Mme de Simiane mourut à Aix le 3 juillet de la même année.

Le chevalier de Perrin avait donc agi contre le gré et les intentions de Mme de Simiane, et, finalement, sous le coup d'une sorte de désaveu ; il est tout simple que ce soit à lui, éditeur responsable, correcteur attitré de lettres dont il avait en main les originaux, que soient venus s'en prendre ceux qui se crurent offensés par leur publication. Nul doute qu'il n'ait reçu bien des réclamations de ce genre ; mais comme il n'avait aucun intérêt à les divulguer, nous serions réduits à en soupçonner l'existence, si un heureux hasard ne nous avait livré un de ces documens, d'autant plus curieux qu'il est plus agressif à l'égard du chevalier de Perrin, plus comminatoire et appuyé d'argumens de nature à l'impressionner vivement.

Ce document (1), sur papier très jauni, est intitulé : « Lettre du sieur ***, advocat au parlement de Provence, à M. le chevalier Perin, correcteur des *Lettres* de Mme de Sévigné. » La suscription porte : *A Monsieur le marquis d'Olivary, près*

(1) Il a été trouvé dans les papiers de famille du marquis d'Olivary, ancien émigré, chevalier de Saint-Louis, propre fils de celui à qui il fut adressé : Henri-Honoré d'Olivary, né à Aix le 7 septembre 1712, marié en premières noces, le 14 janvier 1741, avec Mariane de Lévêque ; remarié, le 9 juillet 1771, avec Paule-Marie-Christine de Raffelis de Roquesante ; mort le 24 août 1789. Sa veuve lui survécut cinquante ans, et son fils unique est mort plus de soixante-quinze ans après le décès de son père. Sa petite-fille avait épousé le comte Raynardi de Sainte-Marguerite, d'une ancienne famille de Nice, avec laquelle le chevalier de Perrin avait noué des relations lors de l'occupation française de 1746. De là les deux lettres relatées plus loin. — Nous devons ces détails et la connaissance des documens eux-mêmes à M. Paul de Faucher, arrière-petit-gendre du dernier marquis d'Olivary.

la place Saint-Honoré, à Aix. La maison que mentionne l'adresse ayant été vendue par M. d'Olivary à l'occasion de son mariage, en 1741, l'envoi du document en question est forcément antérieur à cette date. C'est une copie fort lisible, mais très mal orthographiée. En voici le début : « Il me semble qu'un éditeur de rapsodies, comme vous, aurait dû ménager un compilateur de bons arrêts, comme moi. » Nous savons déjà que l'auteur de la lettre est un arrêtiste, retenons ce point qui nous permettra de trouver son nom. « En effet, continue-t-il, si la lettre injurieuse contre M. Autrement, mon beau-père, que vous donnez au public sous le nom de Mme de Sévigné, est sortie de la plume de cette dame, pourquoi ne l'avez-vous pas supprimée, ou si vous vous êtes fait une loi de rendre publiques toutes celles qu'elle a composées, pourquoi supprimer celle que je vous envoie sous cette enveloppe? » Le dilemme est pressant, et nous voilà au courant de l'affaire : l'arrêtiste est le gendre d'un M. Autrement, et celui-ci est injurié dans une des lettres publiées. — Mais poursuivons notre lecture : « Vous n'avez pas sans doute fabriqué la première (1) pour donner une idée de votre style épistolaire, (car) c'est une des plus plates de vos quatre volumes. » Les deux derniers n'avaient donc pas encore paru et nous sommes reportés à 1736, au plus tard. — L'arrêtiste revient ensuite à la seconde lettre, celle qu'il soupçonne Perrin d'avoir supprimée. Si c'est l'absence de date qui l'a déterminé à cette suppression, pourquoi, dans son « assommante préface, » s'est-il vanté d'avoir si bien réussi à les rétablir? Il le raille, non sans raison, de s'être escrimé à des changemens de mots, trop insignifians pour ne pas être un témoignage de la vigueur extrême de son imagination. Mais alors, reprend l'arrêtiste, « pourquoi vous en prendre à M. Autrement? C'était un pauvre gentilhomme allemand qui, au su de tout le monde, avait été gouverneur et non valet de M. le marquis de Grignan. » — Pareil en cela à ceux qui, ayant la jaunisse, voient tout en jaune, M. le chevalier correcteur aperçoit partout des valets, parce que son aïeul Perrin était celui de M. Artus d'Olivary (2). Mais ce n'est pas tout, et voici, « tel qu'on le débite dans notre ville, le vrai motif de votre haine et de votre vanité contre ce pauvre gentilhomme. » Selon l'arrêtiste, que nous

(1) Celle où il est question d'Autrement; c'est la 328e de la première édition de Perrin, t. IV, p. 19; elle est datée de Livry, mercredi 7 octobre 1676. — Cette lettre débute par une plaisanterie à propos d'une locution provençale dont Mme de Sévigné affecte de se servir, et que le prudent chevalier avait eu soin d'enlever.

(2) Henri-Honoré d'Olivary, à qui le document en question avait été adressé, était arrière-petit-fils de Pierre Olivary, conseiller au parlement, dont le frère aîné, Artus, possesseur d'un remarquable cabinet d'antiquités, mourut à Aix, sans enfans, en 1652

abrégeons, M. Autrement avait dû déposer devant le lieutenant-criminel au Châtelet de Paris, à la requête de M. Fromentin, directeur des postes de Provence, assignant pour fait d'usure et de concussion Perrin, marchand, d'Aix, et père du chevalier. Il s'en était suivi une condamnation à 50,000 écus de restitution par un jugement *qui couvrait Perrin d'infamie*. La lettre, demeurée inédite, de Mme Sévigné donne une légère idée de cette cause célèbre, et le jurisconsulte la réserve pour un prochain volume d'*Arrêts* qu'il publiera incessamment, et, tandis qu'il vengera la mémoire de son beau-père comme un auteur peut le faire, ses deux beaux-frères, MM. Autrement, officiers dans les troupes palatines, « sauront trouver leur temps pour châtier, en gentilhommes, un auteur satirique qui les a offensés mal à propos. — Sur ce, je prie Dieu de conserver les côtes de votre chevaleureuse (*sic*) personne... » — Est-ce assez insultant et outrecuidant! Mais ces assertions répétées de rapsodies et de platitudes, cette accusation de haine et de vanité cherchant une occasion de se satisfaire, ne résument-elles pas clairement les critiques formulées, par la masse intéressée ou non du public, contre le recueil des lettres de la marquise? Ce ne sont plus les véritables lettres, disait-on; c'est Perrin substituant sa glose et ses tournures au texte défiguré de l'auteur. Nous avons évidemment ici un écho naïf, grossi, si l'on veut, de ce qui se disait couramment à Aix et un peu partout au moment de la publication. Mais quelle était cette lettre manquant au recueil imprimé et qu'on défiait Perrin de reproduire? La voici tout au long; elle est assez courte pour pouvoir être mise sous les yeux du lecteur, qui jugera ainsi de sa valeur :

Lettre de Madame de Sévigné a Madame de Grignan, sa fille (1).

Madame de La Fayette meurt d'envie de vous voir; son espérance sera-t-elle trompée? En vérité, mon enfant, mes sentimens semblent avoir passé dans son cœur sans être sortis du mien. M. l'abbé de Pontcarré parle toujours d'un voyage à Rome; il est parfaitement raccommodé avec son frère, et c'est une joie pour tous leurs amis communs; je suis persuadée que vous la partagerez avec nous. Notre ami Fromentin a fait placarder et crier par tous les coins et carrefours un monitoire fort drôle, quoiqu'en style de palais, contre Perrin, marchand de votre capitale, qu'il accuse d'usure et de concussion. Tout le monde plaint le pauvre Fromentin, mais tout le monde le blâme d'avoir refusé vingt

(1) Dans le manuscrit, on lit, à la suite : « à laquelle M. le chevalier correcteur Perrin ne manquera pas, sans doute, de restituer sa date. »

mille écus d'accommodement que l'usurier lui offrait et l'on craint qu'après avoir bien plaidé, notre ami ne prouvera rien, tant Perrin est habile dans son métier et en état de donner de la tablature à tous les juifs des halles.

M. de Coulanges est resté à Sens, où il s'est prodigieusement ennuyé; mais l'ennui, ma chère fille, ne porte pas toujours sur la santé, et il me le mande. Ainsi, adieu, ma chère enfant, je vais courir pour vous!

La lettre que nous venons de reproduire est-elle inventée ou seulement remaniée, ou bien serait-elle authentique? — Il paraît difficile de le dire à première vue : les personnages dont on parle sont vrais; les sentimens et les actes qu'on leur prête n'ont rien que de naturel. Une lettre pareille aurait pu à la rigueur être écrite vers 1676, à l'époque où le cardinal de Retz séjourna à Rome, à l'occasion d'un conclave, et où, par conséquent, son ami l'abbé de Pontcarré aurait eu la pensée de le rejoindre; il était frère d'un conseiller au parlement de Paris avec lequel il peut avoir eu quelque démêlé. Mais à cette date, Autrement, nous le verrons bientôt, entrait à peine au service de Mme de Sévigné; il y a peu d'apparence qu'il ait comparu presque aussitôt devant le Châtelet, en qualité de témoin, dans une affaire concernant quelqu'un d'Aix. Plus tard, il est vrai, on rencontre la trace d'un autre séjour d'Autrement à Paris, qui se prolonge jusqu'après le retour en Provence de Mme de Grignan. A ce moment, il est question à plusieurs reprises de Mme de La Fayette, une fois aussi de l'abbé de Pontcarré, que Mme de Sévigné nomme cependant toujours le *gros abbé*; elle emploie même, en écrivant à sa fille, cette expression « qu'elle lui donne de la tablature, » expression que l'on remarque justement dans la lettre controversée. Mais, d'autre part, ce monitoire placardé, ces termes d'usure et de concussion qui sentent le légiste, la profession de marchand appliquée à Perrin comme à point nommé, enfin, la longueur relative de l'épisode tout entier sont faits pour donner l'éveil. Dans tout cela on sent percer le calcul, et l'artifice se devine. D'ailleurs, que la lettre fût fabriquée ou véritable, l'essentiel pour l'arrêtiste était de frapper fort, en jetant au chevalier la menace d'une révélation scandaleuse. Par là, de toutes façons, il lui était possible de l'atteindre et de le faire reculer.

Mais quel était l'arrêtiste et Autrement, son beau-père? — Point de doute à concevoir à leur endroit. Un érudit (1), que nous avons

(1) M. le marquis de Boisgelin, dont les recherches sur l'exacte filiation d'un très grand nombre de familles provençales sont dirigées par une méthode des plus rigoureuses.

consulté, a bien voulu dresser à notre intention l'état civil et établir la filiation du premier. Quant au second, nous n'avons eu qu'à ouvrir les lettres de Mme de Sévigné, le jeu de mots que son nom lui a inspiré reste aisément gravé dans la mémoire. — Joseph Bonnet, né à Brignoles vers 1660, docteur en droit et avocat, avait épousé à Aix, le 24 septembre 1724, Marie-Andrée Holterman, fille de Jean-Pierre et de feue Françoise-Bénigne Guynet. Il avait publié, en 1733 et 1734, deux recueils d'arrêts du parlement de Provence et en préparait un troisième plus important, paru en 1737 (1), au moment où il adressait au chevalier de Perrin l'injurieux factum analysé plus haut. Il mourut probablement l'année suivante. Tout concourt ainsi à attester la réalité du document en notre possession et l'usage qui en fut fait.

En ce qui concerne Autrement ou Holterman (2), son histoire est trop curieuse pour ne pas en dire quelques mots : le passage qui choquait si vivement l'avocat Bonnet se lit au tome IV, page 23, de l'édition de 1734. Mme de Sévigné y parle d'un petit Allemand extrêmement adroit, beau comme un ange, doux et honnête comme une pucelle, qui va répéter son allemand chez M. de Strasbourg, c'est-à-dire chez le prince de Furstenberg ; puis, elle ajoute ce très innocent calembour : « Je vous défie de deviner son nom, quoi que vous puissiez dire, je vous dirai toujours, c'est autrement ; c'est qu'il s'appelle *Autrement :* ma chère, j'ai trouvé ce nom admirable ; je lui apprends à nouer des rubans : en un mot, je crois que vous vous en trouverez fort bien. » C'est tout, et le mot de valet n'est pas prononcé ; mais il paraîtrait que nouer des rubans, ces rubans que portait Alceste, l'homme aux rubans verts, et qui ornaient les épaules, la ceinture et les genoux des gens du bel air, impliquait un office de domesticité. Autrement était bien valet de chambre du petit marquis, alors âgé de cinq ans, mais peut-être par vanité lui laissait-on prendre des allures de gouverneur et en affichait-il les prétentions. N'avons-nous pas maintenant des bonnes allemandes qui posent pour institutrices? et Autrement, dont la pauvreté est alléguée par son gendre, pouvait sortir de quelque famille d'obcure noblesse. Quoi qu'il en soit, lorsque, après avoir séjourné près de deux ans à Paris et y avoir fait amener son fils en 1679, Mme de Grignan retourne en Provence le 15 septembre de cette année, elle laisse derrière elle Autrement, qui ne part pas avant la fin de novembre, puisque, le 30 de ce mois, il écrit de Lyon où il compte

(1) *Recueil d'arrêts notables du parlement de Provence*, par M. Joseph Bonnet, avocat au même parlement; Aix, chez Claude Pâquet, 1737, in-4°.

(2) Voyez l'édition Regnier, tome V, p. 92, en note. — M. Regnier suppose que la forme allemande du nom a dû être *Otterman* ou *Osterman*.

s'embarquer pour le midi. Il semble que dans ce voyage il ait suivi les gens de Mme d'Oppède (1), et Mme de Sévigné le traite bien comme un domestique, puisqu'elle ajoute : « Il est un peu rude sur la dépense ; il ne parlait pas de moins d'un écu par jour ; nous nous moquâmes de lui ; nous croyons que, si vous lui donnez 25 ou 30 sols, à cause de sa maladie qui le rend délicat, c'est le bout du monde. Nous vous compterons sa garde, ses bouillons ; mais depuis notre retour à Livry, qu'il était pêle-mêle avec nos gens, assurément, vous n'en entendrez plus parler. » Il n'en faut pas douter, à ce moment du moins et aux yeux de tous, Autrement est tenu pour un vrai domestique. Ce passage, bien plus significatif que l'autre, avait été cependant supprimé par le chevalier de Perrin dès 1734 ; il a été depuis rétabli d'après une ancienne copie (2). Que n'aurait pas dit l'avocat Bonnet s'il avait été imprimé comme l'autre vers la fin du même volume ? Mais aussi ne peut-on pas admettre que cette suppression faite, non sous le coup de la menace, mais avant qu'elle lui eût été adressée, a dû servir de justification au chevalier de Perrin, en même temps que le passage, connu de lui, était entre ses mains une arme précieuse pour fermer la bouche à l'arrêtiste et l'empêcher de pousser plus loin sa vengeance ? De là une sorte de transaction, peut-être tacite, intervenue entre les deux camps : Ne réveillez pas le souvenir du procès d'usure ni de la basse origine de mon aïeul, et moi j'effacerai le plus possible ce qui blesse la famille de votre beau-père ; donnant, donnant : — c'était assez dans le caractère et les allures du chevalier de Perrin. Disons, pour n'avoir plus à y revenir, que dans l'édition de 1754, préparée par le chevalier, bien que posthume en réalité, il n'est plus question des nœuds de rubans, et la fin de l'alinéa incriminé se trouve modifié de la façon suivante : « C'est qu'il s'appelle *Autrement* ; n'est-ce pas un nom bien propre à ouvrir l'esprit à des pointilleries continuelles ! » La phrase substituée est assurément lourde ; mais les réclamans eurent pleine satisfaction, et cette querelle qui devait aboutir à rompre les côtes de Perrin, s'apaisa sans bruit sur sa tombe.

« Autrement » ne manquait, à ce qu'il semble, ni de savoir-faire, ni

(1) Marie-Charlotte Marin, fille de Denis Marin, seigneur de la Châtaignerie, intendant des finances, et de Marguerite Colbert du Terron ; elle était nièce du grand Colbert et avait épousé, en 1674, Jean-Baptiste de Forbin-Maynier, marquis d'Oppède, premier président au parlement de Provence et ambassadeur de France en Portugal en 1681 ; elle mourut en 1737.

(2) Voyez l'édition Regnier, tome VI, p. 129, en note. — Pour s'assurer de la suppression, on n'a qu'à comparer la lettre 760 de l'édition Regnier à la lettre correspondante CCCXCI de l'édition de 1734. Tout l'alinéa commençant par ces mots : « Beaulieu a reçu une lettre de Lyon, d'Autrement, etc. » a été retranché.

de ténacité d'esprit. Il était encore auprès du marquis de Grignan, ou du moins sous sa protection, lors du mariage de celui-ci avec Mlle de Saint-Amans. Le marquis le recommanda à son beau-père, et ce dernier le fit entrer dans les fermes où il fut employé en qualité de commis. Il était, en 1702, préposé à la recette des droits sur les marchandises qui entraient dans Paris, au bureau des Porcherons, du côté de Montmartre, lorsqu'il fut dénoncé à d'Argenson et par lui à Pontchartrain comme « nouvelliste, » c'est-à-dire comme faisant commerce de gazettes à la main. Il employait des scribes gagés par lui à en écrire « jusqu'à cent-cinquante copies par ordinaires. » Il était même soupçonné, en sa qualité d'Allemand, d'en envoyer à l'étranger, et, sur l'autorisation expresse de Pontchartrain, il fut arrêté le 1er juillet et envoyé à la Bastille. Il fut fait en même temps une perquisition dans sa chambre en présence de M. de Saint-Amans, dont les attenances avec le prévenu n'étaient pas ignorées du ministre.

Cette fois son nom, exposé à tant de changemens, est écrit « Altremand, » mais c'est bien lui. Il fut même considéré tout d'abord, dans une note destinée au gouverneur de la Bastille, comme un criminel dangereux. M. de Junca, qui tenait le journal des entrées, relate sa nationalité allemande et mentionne qu'il a servi le comte d'Aubigny. On l'interroge le 12 juillet, d'après des instructions transmises de Marly à M. d'Argenson, lieutenant de police, par Pontchartrain. Mais la note est déjà singulièrement adoucie, et peut-être l'intervention du marquis de Grignan (1) n'y a-t-elle pas été étrangère. — Il y a à Paris bien d'autres personnes que lui se mêlant d'écrire de pareilles gazettes et les répandent mystérieusement sans les remplir d'autres nouvelles que celles qu'ils copient dans les feuilles imprimées. Les aides d'Altremand ont été mis les premiers en liberté ; en ce qui le concerne lui-même, il faut vérifier au plus tôt s'il est coupable et lui rendre justice. En parlant ainsi, au nom du roi, le 19 juillet, Pontchartrain semble jeter un blâme sur d'Argenson d'avoir agi aussi rigoureusement dans une occasion de minime importance. D'après d'Argenson, qui tient pour la sévérité, Altermand aurait entrepris, depuis cinq ou six ans, un commerce public de nouvelles ; il enverra incessamment son interrogatoire. — Enfin, un rapport du 2 décembre 1702, à la suite du quel Altremand est remis en liberté, nous apprend qu'Allemand d'origine et valet de chambre du marquis de Grignan, puis employé dans les fermes par M. de Saint-Amans, il tirait de son commerce

(1) Il était alors brigadier de cavalerie et faisait campagne en Belgique, sous le commandement du duc de Bourgogne. (*Le Marquis de Grignan*, p. 270 et suiv.)

de gazettes à la main plus de 2,000 livres par an; sans qu'il soit avéré cependant qu'il en ait fait passer à l'étranger. Il a été assez puni de sa faute par cinq mois de prison et la perte de son emploi, et cependant il faut pour l'exemple le reléguer hors de Paris; afin, ajoute le rapport, d'en imposer aux écrivains de la même espèce, à qui « ce bannissement est plus insupportable que toute autre peine. » On voit que, si les procédés ne sont plus les mêmes, les idées et les mobiles qui constituent le fond de la vie parisienne n'ont guère changé depuis bientôt deux siècles.

Autrement ou Halterman, chassé de Paris, se retira sans doute en Provence, où l'attendait le patronage de comte de Grignan. Économe et patient à la façon des Allemands, il dut y revenir avec une fortune assez ronde pour établir honorablement sa fille Andrée en lui faisant épouser l'arrêtiste Joseph Bonnet, en 1724. Le marié, avocat bien posé, était du reste, à cette date, très loin de la jeunesse, puisque, né à Brignoles vers 1660, il avait atteint sinon dépassé la soixantaine. Les fils d'Autrement, nous l'avons vu, officiers dans les troupes de l'électeur palatin, passaient, quoi qu'il en fût, pour de bons gentilshommes.

Il nous reste, avant d'avoir achevé cette modeste étude, à prendre congé du chevalier de Perrin, dernier survivant de ceux que nous venons de mettre en scène. Jusqu'ici, on savait seulement qu'il était resté à Paris, fort apprécié du beau monde et qu'il avait consacré la fin de sa vie à préparer une nouvelle édition des Lettres de Mme de Sévigné, celle qui parut en 1754. C'est surtout dans cette édition qu'il encourut le reproche d'avoir remanié par purisme et pédanterie le style de Mme de Sévigné. Mais, en dehors de ces fonctions d'éditeur et de correcteur, le chevalier en avait-il d'autres qui le retinssent à Paris? Plusieurs documens nous ont révélé tout récemment qu'en 1746 et peut-être auparavant il était attaché au maréchal de Belle-Isle et lui servait de secrétaire. Il est certain qu'il l'accompagna en Provence lors de l'invasion des Austro-Sardes, que le maréchal repoussa victorieusement. Cette invasion fut en tout la répétition de celle de 1707. La marche des ennemis, Grasse mis au pillage, Toulon menacé, le pays rançonné du Var à la Durance, présentent le même tableau. La résistance fut organisée sur le même plan et avec le même succès. Pour compléter le parallèle, c'était le fils du chevalier de Saporte, Jean-Étienne de Saporta, à qui le maréchal, par une commission contresignée de Perrin, confia la garde du Verdon et le commandement supérieur des milices de la Haute-Provence. Les Autrichiens défaits repassèrent le Var et Nice fut occupée. Le chevalier de Perrin y reçut l'hospitalité du comte Raynardi, membre du sénat. De là des relations qui survécurent à l'occupa-

tion, attestées par deux lettres de 1740, l'une de Paris, l'autre de Metz, et qui nous mettent au fait de la vie menée alors par le chevalier. Il écrit, le 24 avril, qu'il court incessamment de Paris à Versailles et de la cour à Paris. Accablé par les affaires de son état et par les siennes propres, il vit dans un tourbillon et n'espère pas en sortir avant l'hiver prochain. Il va suivre le maréchal en Normandie et ensuite dans son gouvernement de Metz. C'est là que Perrin a son département propre, qu'il a établi sa famille, dont il vient de recevoir des nouvelles rassurantes. A l'heure présente, il réside à l'hôtel de Belle-Isle, qui au milieu de tant de courses, est le centre de ses divers mouvemens. Le 22 août de la même année, il est à Metz et il ira inspecter la frontière jusqu'à la fin de septembre, en compagnie du comte de Gisors; puis il retournera à la cour pour tout l'hiver.

Le chevalier de Perrin, par un sort absolument contraire à celui de Mme de Simiane, a donc fini sa carrière dans un milieu brillant après avoir eu d'obscurs commencemens. Ses instincts de vanité eurent jusqu'au bout de quoi se satisfaire. Subalterne chez un grand seigneur, dont l'affabilité envers ses inférieurs était bien connue, le suivant à la cour, il gravitait dans l'orbite d'un astre parvenu à son apogée et participait à son rayonnement. Il fut heureux jusqu'au terme. Recherché de tous côtés, forcé de se prodiguer, convive assidu, on peut dire qu'il resta sur le champ de bataille, puisque, d'après une note relevée par M. Monmerqué dans un manuscrit du temps, il mourut d'une indigestion, à l'âge de soixante-dix ans, le 7 février 1754. A cette date, l'édition nouvelle préparée par lui va paraître, et Mme de Sévigné, dont la gloire n'est plus contestée, dont les lettres ne soulèvent plus de réclamations, a pris place parmi nos grands écrivains : elle est devenue classique. Perrin garde l'honneur d'avoir présidé à cette évolution, de l'avoir devinée, de l'avoir poursuivie à tout prix. Il est vrai que ce prix est cher, puisque, sans lui, nous aurions eu vraisemblablement tôt ou tard la correspondance de Mme de Sévigné complétée par celle de sa fille, en conservant les originaux et avec ceux-ci la possibilité de rétablir le vrai texte. Mais, dans ce monde, on ne saurait tout avoir, et Perrin, s'il était là, nous répondrait : « Êtes-vous bien sûr que, sans moi, vous n'eussiez pas tout perdu? J'ai cru bien agir; que celui de vous qui, à ma place, n'en eût pas fait autant me jette la première pierre! »

G. DE SAPORTA.

SOUVENIRS

D'UN

VOYAGE EN PERSE

L'ARABISTAN ET LA MONTAGNE DES BAKHTYARIS.

En mai 1885, la mission archéologique de Susiane, dirigée par M. Dieulafoy, avait terminé sa première campagne de fouilles. J'étais attaché comme naturaliste à cette mission. Avec l'été qui approchait, la chaleur, augmentant chaque jour, était devenue insupportable à Suse. Les travaux étaient suspendus sur les chantiers ; il fallait quitter le pays jusqu'au prochain hiver. M. et Mme Dieulafoy se dirigeaient sur Bassorah, emportant en France les produits des premières fouilles. Pendant ce temps, M. Dieulafoy nous avait chargés, M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées et moi, de prendre les photographies des bas-reliefs et des inscriptions de Malamir ; puis il nous avait tracé un itinéraire par Chiraz et Ispahan et nous avait marqué différentes étapes archéologiques : Persépolis, Nakhch-y-Roustem, Méched-y-Maurghàb. La région que nous avons parcourue de Chouster à Chiraz, dans la montagne des Bakhtyaris et dans les plaines de Ram-Hormuz, est assez peu connue pour qu'il puisse être intéressant de retracer les principaux traits de notre voyage.

Dans le pays que nous avons visité, nous avons vu des popula-

tions qui appartiennent à des races très différentes : Arabes, Susiens, Loris, Bakhtyaris, Farsis. Ces tribus ne se mélangent pas, alors même qu'elles mènent une vie toute pareille. Chacune d'elles peut être ou nomade ou sédentaire ; les conditions de son existence sont déterminées par la nature du sol où elle habite ; car si, dans tous les lieux du monde, la terre exerce une action sur les hommes qu'elle porte, il n'est pas une contrée où cette influence soit plus immédiate et plus sensible qu'en Perse.

Partis de Suze le 17 mai, nous nous sommes dirigés sur Dizfoul et Chouster. De là nous sommes entrés dans la montagne, montant toujours de plateau en plateau jusqu'à Malamir, où nous avons séjourné quatre jours. Nous avons redescendu ces gradins par une autre voie et nous avons atteint Ram-Hormuz, Bebahan, puis Bender-Dilem, sur les bords du Golfe-Persique. Après avoir longé la côte jusqu'à Bender-Rig, nous avons retrouvé à Daliki la route de Bender-Bouchir à Chiraz, que les caravanes parcourent dans toute la belle saison. Il ne nous restait plus désormais qu'à suivre les lacets que les pieds des mulets laissent aux flancs de la montagne ; nous n'avions plus la préoccupation de rechercher dans les hautes herbes séchées une piste à peine tracée, comme nous étions obligés de le faire depuis notre départ de Chouster. La partie la plus difficile de notre voyage était alors terminée.

I.

Le nom de Perse, embrassant tous les pays compris entre le Golfe-Persique, la Turquie d'Asie, la Russie, l'Afghanistan et le Beloutchistan, n'est qu'une désignation politique ; c'est le territoire, dont les habitans obéissent, ou, pour mieux dire, paient l'impôt au chah de Téheran. Au point de vue de la géographie physique, il faudrait y distinguer quatre zones. La première est formée par les provinces montagneuses et forestières du Mazenderan et du Ghilan, qui prolongent la région du Caucase. Les trois autres zones à distinguer sont : 1° le plateau de l'Iran ; 2° les gradins successifs qui conduisent des hauts plateaux à la plaine de l'Arabistan ; 3° la plaine de l'Arabistan, qui s'étend du pied des montagnes aux bords du Golfe-Persique.

De ces trois parties, la plus étendue, la plus peuplée, la plus riche en villes et en villages, quoique la moins favorisée par la nature, est celle des hauts plateaux. M. Dieulafoy a déjà appelé l'attention sur ce fait, que cette partie de la Perse ne possède point d'eau de surface. A part le Zende-Roud, qui traverse Ispahan et qui, d'ailleurs, se perd dans le sol, il serait impossible d'y trouver un fleuve de quelque importance. Les seuls arbres que l'on y voie

sont ceux que l'industrie de l'homme fait croître dans les jardins. L'eau est amenée aux villes et aux villages par des canaux souterrains, quelquefois très longs, que l'on nomme des *kanots*. Ils vont chercher l'eau au pied des montagnes qui bordent chaque plateau. L'eau des pluies ou de la fonte des neiges glisse sans s'arrêter sur la pente très raide de ces montagnes, traverse la première couche formée de cailloux siliceux pris dans une gangue marneuse, et ne s'arrête qu'en arrivant au niveau d'une couche de marne imperméable. Il se produit ainsi une nappe souterraine qui se répand de gradins en gradins jusqu'au versant du Golfe-Persique. C'est sur cette nappe que l'homme des hauts plateaux prélève, en l'arrachant aux entrailles de la terre, les eaux dont il a besoin pour fertiliser son jardin ou son champ.

Cette disposition résulte de la manière dont se sont formés les plateaux persans; en tous cas, elle a eu un curieux effet, il s'est passé pour ces pays l'inverse de ce que l'on est accoutumé à voir. Ailleurs, les villes se sont élevées sur le bord de cours d'eau préexistans; ici l'homme est venu avant l'eau et a été contraint d'entreprendre de grands travaux dès le jour où il a voulu se fixer dans l'Iran. Il a dû construire et entretenir incessamment tous ces *kanots* qui lui permettent d'avoir des arbres fruitiers, du blé, du riz, du coton, du tabac, de l'opium supérieurs à ceux que produisent d'autres pays plus favorisés. Ces *kanots* exigent une surveillance continuelle. Elle s'exerce par des puits creusés de 20 mètres en 20 mètres, qui ont, d'ailleurs, servi au percement du *kanot*.

Un jour, frappés de l'état de décadence d'un enclos où les arbres flétris semblaient devoir prochainement mourir, nous avons demandé la raison du dépérissement de ce jardin : « Oh! nous répondit-on, son maître est mort! » Mot qui peint bien exactement l'état de la Perse; si les hommes partaient, les arbres mourraient.

Quand on est sorti du petit territoire cultivé qui entoure un village, on parcourt 40 kilomètres, souvent le double, sur des plateaux pierreux, bordés de chaque côté par la même montagne. Il n'y croît que de rares touffes d'herbes. Point d'êtres vivans autres que des troupeaux de gazelles, auxquelles leur agilité permet de parcourir très vite ces grands espaces nus : un silence que rien ne trouble, rien qui attire particulièrement l'œil; toujours le gris du sol sous l'immuable bleu du ciel, et cela jusqu'au prochain endroit où les hommes se sont groupés et ont amené l'eau.

Enfin, pour achever l'histoire de ces plateaux, il y règne une sécheresse extrême. La température y subit des variations considérables. Deux ou trois mois dans l'année, ils sont couverts de neige et l'été la chaleur est accablante, toujours supérieure à 40°

à l'ombre à midi, et cependant même en cette saison les nuits sont très fraîches. C'est dans cette région que se trouvent les villes de Koumicha, Ispahan, Koum, Kachan, Téhéran, Hamadan.

La seconde zone, comprenant le Fars, les montagnes des Bakhtyaris, le Luristan, ne possède pas d'autre ville importante que Chiraz. En négligeant les accidens de détail, on peut comparer cette partie de la Perse à un immense escalier d'environ 2,500 mètres de hauteur et dont la longueur dépasse 1,000 kilomètres du nord-ouest au sud-est. Il est formé d'une dizaine de gradins environ, présentant ainsi au voyageur qui se rend du Golfe-Persique dans l'Iran une série de plateaux de plus en plus élevés. Pour passer de l'un sur l'autre, il faut gravir des rampes très raides que les gens du pays appellent des *kotals*.

A l'inverse de ce qui existe pour les hauts plateaux, l'eau de surface, douce ou saumâtre suivant l'altitude, est très abondante par suite de plusieurs causes. D'abord, une couche imperméable est presque partout au niveau du fond des vallées. Puis les hauts sommets de ces montagnes qui font face au Golfe-Persique, et, par suite, arrêtent les vents humides de la mer, sont couverts de neige de la fin de novembre au commencement de juin. Cette neige, en fondant, entretient sur le flanc de la montagne des lacs, des torrens, des ruisseaux qui donnent dans les vallées la fraîcheur et la verdure, et se réunissent pour former les grands fleuves de l'Arabistan. Aussi trouve-t-on dans ces régions des arbres, presque toujours le noyer ou le chêne à grandes feuilles. Ils sont même par endroits réunis d'une façon assez dense pour mériter le nom de forêts.

La partie méridionale de cette chaîne : le Fars possède une petite ville sur chaque plateau depuis Bender-Bouchire jusqu'à Chiraz. Vers le nord, la montagne est habitée par les Bakhtyaris et les Loris, qui vivent sous des tentes et promènent leurs troupeaux dans les hautes vallées.

Une grande plaine, qui descend en pente douce du pied des montagnes au rivage du Golfe-Persique, forme la quatrième partie de la Perse. On y trouve deux villes assez considérables : Chouster et Dizfoul; Bebahan, Ram-Hormuz, Havizeh, Ahwaz, sont de moindre importance : il y a encore quelques villages au long des cours d'eau. Le reste du pays est parcouru par des tribus d'Arabes qui promènent d'endroit en endroit leurs tentes de laine noire en poussant devant eux leurs troupeaux de chameaux, de moutons et de bœufs; ils ont des buffles si les terres, qui leur sont louées moyennant impôt, sont parcourues par une rivière. Cette plaine est arrosée par de très grands fleuves : le Karkhah, le Karoun, l'Allar, le Kurdistan et d'autres rivières de moindre importance. Très favorisée par la nature, elle n'a contre elle que la prodigieuse chaleur

de son été, qui ne permet pas aux Européens d'y vivre en cette saison. Les habitans du pays eux-mêmes sont contraints d'y échapper et se réfugient pendant tout l'été dans des caves, souvent très profondes, creusées dans un poudingue très compact. Quittant le pays vers le 20 mai, nous avons constaté 49 degrés à l'ombre, et c'était loin d'être le maximum de l'année.

Il existe, en janvier, une saison des pluies qui dure environ un mois. Pendant ce temps, l'eau du ciel se déverse à torrens. La plaine, toute nue, à peine couverte çà et là d'herbes sèches, revêt alors une légère teinte verte. Là, point de plantes vivaces : la végétation accomplit son cycle entier de janvier à la fin d'avril. En mai, tout est mort ou brûlé par les Arabes. Grâce à l'extrême sécheresse, ils incendient d'immenses espaces, tantôt sous prétexte de brûler les chardons et d'avoir, pour l'année suivante, de meilleurs pâturages, d'autres fois pour détruire dans la graine les pâturages d'une tribu ennemie, d'autres fois encore pour rien, par insouciance. Un tison qui roule donne lieu à des incendies qui se propagent sur des kilomètres carrés, laissant derrière eux un sol noir où les bêtes de caravane, percevant un phénomène qu'elles ne comprennent pas, n'avancent qu'avec la plus extrême défiance.

A la fin de janvier, et pour donner seulement les grands traits du paysage, cette plaine immense, barrée par la montagne d'un bleu léger, aux crêtes blanches de neige, est toute verdoyante de l'herbe nouvelle. Bientôt, sur ce fonds de graminées, apparaissent çà et là des anémones aux fleurs d'un rouge pourpré. Dans les parties sableuses particulièrement, où le gazon n'atteint qu'une faible taille, ces anémones couvrent de larges espaces et donnent à la plaine un ton sanglant. Dans ces régions, il ne croît rien d'autre à l'exception de quelques chicorées sauvages et des iris, dont la fleur bleue attire l'œil çà et là. Mais dans les parties à sol marneux, comme la Susiane ou la plaine de Ram-Hormuz, la végétation croît activement. Une lutte intense s'établit. Des plantes nouvelles naissent, qui ne tardent pas à étouffer sous elles les premières venues. C'est d'abord une crucifère à fleurs blanches qui émaille la plaine ; mais elle dure peu. Elle ne tarde pas à céder la place à un *sinapis*, dont les fleurs jaunes couvrent bientôt tout le sol, étendant partout leurs tons d'or et ne laissant verte que la faible étendue réservée par les Arabes pour leur blé ou leur orge. Ces céréales croissent et mûrissent presque sans culture ; les nomades se contentent de temps à autre d'ouvrir ou de fermer avec une bêche les petits fossés qui amènent l'eau tirée du fleuve voisin par un canal plus grand, ou *djough*.

Cependant les graminées plus faibles, mais plus nombreuses, grandissent : au commencement de mars, l'herbe atteint le genou, tandis

que ces hautes crucifères touchent l'épaule du promeneur. Mais, par-dessous germent des plantes plus armées, des chardons à fleur rouge qui, en moins de quinze jours, atteignent la taille d'un homme ; quinze jours après, ils dépassent par place la tête d'un cavalier. Plus tardivement encore une nouvelle espèce de chardons se fait jour : ses fleurs jaunes sont à cette époque les seules couleurs un peu vives de la plaine. C'est le milieu d'avril, l'herbe déjà se dessèche ; huit ou dix jours encore il sera impossible de circuler à pied ou même à cheval. Ces plantes épineuses, dans lesquelles montures et cavaliers disparaissent font aux jambes de cruelles piqûres, et les bêtes refusent d'avancer. Puis ces chardons eux-mêmes se dessèchent ; tout est jaune et désolé jusqu'aux dernières limites de l'horizon. La chaleur du jour est suffocante, les moustiques troublent le repos des nuits ; le pays est devenu inhabitable même pour ceux qui ont le moins de souci du confort.

Dans cette rapide esquisse, j'ai nécessairement négligé les plantes plus timides que l'observateur découvre en écartant les plus encombrantes : myosotis, véroniques délicates enfouies sous la fougueuse montée des autres plantes, roses trémières aux larges fleurs toutes blanches, comme anémiées et décolorées par la grande chaleur. Et ceci n'est pas simplement une figure, j'ai bien souvent observé dans les hautes vallées où l'air est plus frais, ou dans les jardins de Ram-Hormuz sous l'ombre épaisse des palmiers et des grenadiers, les mêmes plantes produisant des fleurs roses comme dans nos climats tempérés.

C'est au résumé une végétation violente mais monotone ; il n'y a aucune plante qui séduise l'œil par l'élégance de sa forme, aucune fleur qui se fasse remarquer par la beauté de ses couleurs ou la finesse de son parfum. Trop peu d'espèces ont pu prospérer dans des conditions de climat si spéciales.

Les arbres spontanés que l'on rencontre sont peu nombreux. Au long des fleuves règnent des forêts de saules et tamaris ; mais elles ne s'étendent pas loin de la rive. Dans les parties un peu pierreuses de la plaine, en approchant du pied des montagnes, on trouve épars ou groupés en bouquets un arbre que les Persans appellent le *konar*.

Par les soins de l'homme prospèrent dans les parties cultivées : les dattiers, les grenadiers, les orangers et les citronniers.

Dans ce désert herbeux vit tout un monde d'animaux. Comme pour les plantes, il y a peu d'espèces différentes, mais beaucoup d'individus. C'est un fait fort curieux que, sous ce ciel brûlant, on ne trouve aucun de ces insectes aux mille couleurs, dont le corps porte les dessins les plus compliqués et les nuances les plus vives ou les plus délicates. Par suite de la faible quantité de fleurs, par

suite de la courte saison où le feu du ciel laisse pousser et fructifier les plantes, on ne rencontre que quelques coléoptères à la robe sombre et modeste. En revanche, les moustiques et les mouches pullulent. C'est certainement un des plus grands ennuis pour l'Européen, auquel ces hôtes incommodes ne permettent ni jour ni nuit un complet sommeil.

Les arachnides : scorpions, solifuges, tarentules, atteignent une grande taille, sont fort nombreux et peuvent être la source de réels dangers.

Je passe sous silence les insectes aptères. Nous avions beau lutter contre leur invasion ; nos voisins les Arabes, à chaque visite qu'ils nous faisaient, avaient soin de renouveler notre provision.

Les oiseaux présentent des couleurs plus gaies. Dès la fin de février arrivent les geais bleus, dont le plumage d'azur attire l'œil et dont les cris incessans troublent le silence des chaudes journées ; des serins à ventre brun, des hirondelles à poitrine grise et tête rouge : toute une population volante et emplumée. J'allais oublier ceux qui résident en toute saison : francolins, perdrix, bécassines, sarcelles, qui, pour ne pas promener un aussi brillant bouquet de plumes, n'en étaient pas moins fort appréciés par les voyageurs, grâce à la saveur de leur chair.

Les souris et les rats forment, dans les parties de la plaine où le sol est sableux, de grandes colonies. La terre est percée comme un crible par leurs habitations. Chaque jour, nous rencontrions des sangliers, parfois en bandes de six ou sept. Ils fouissent le sol particulièrement dans le blé au milieu duquel croissent des iris dont ils prisent fort le bulbe. Les lièvres sont extraordinairement rares ; c'est peut-être grâce au prodigieux développement de la gent canine, car les chacals et les loups sont très abondans. Tous les soirs, dès le soleil couché, ils nous fatiguaient de leurs lugubres hurlemens.

Les lions mêmes ne font pas défaut. Ils trouvent un refuge dans les forêts de saules et de tamaris qui bordent les fleuves ; ils en sortent la nuit pour désoler les troupeaux des Arabes, que rien ne protège contre leurs incursions. Grâce à cette vie facile, ils n'attaquent que rarement l'homme. A maintes reprises nous avons vu les larges traces de leurs pas sur la berge humide des fleuves. Je me souviendrai toujours d'un concert nocturne qu'ils nous donnèrent sur l'Ab-Dizfoul. Descendant le fleuve sur de frêles barques, nous nous sentions cependant à l'abri, sachant que les lions ne seraient pas volontiers entrés dans l'eau. Le soleil venait de se coucher; les tourterelles et les ramiers, qui tout le jour avaient empli le bois de leurs roucoulemens, s'étaient tus. Tout à coup les branches craquent sous un pas puissant, un cri rauque répété de minute en minute nous

fait involontairement tressaillir. Sur chaque rive, à 30 mètres de nous, marche un lion, dont nous entendons la forte respiration qui fait vibrer l'air calme de la nuit. Les bateliers arabes sont muets; car, ainsi que les Algériens, ils ont la superstition bizarre de croire que l'on détermine le lion à l'attaque en prononçant son nom. Pendant toute la nuit, ce fut un imposant concert où se fondaient la voix forte du lion, le doux murmure du fleuve, et le chant des rossignols innombrables que le bois recélait dans ses profondeurs.

Telles sont dans leur ensemble les régions que M. Babin et moi avions mission de parcourir.

II.

Nous sommes partis de Dizfoul le 21 mai, après avoir eu les plus grandes difficultés pour trouver des bêtes de charge. Les muletiers dizfouli sont loin d'être héroïques et ils se souciaient fort peu de nous accompagner dans ces parages où ne vont point les caravanes. Enfin nous parvînmes à nous procurer trois mulets pour les bagages, deux chevaux pour nous et deux muletiers. Un d'eux, d'ailleurs, s'enfuit au bout de quelques jours, aimant mieux abandonner son salaire que de s'engager à notre suite dans la plaine de Ram-Hormuz.

Sur les ordres de Mozaffer-el-Molk, gouverneur de l'Arabistan, le khan de Konak, petit village situé entre Dizfoul et Chouster, nous avait donné deux cavaliers Bakhtyaris pour nous accompagner jusqu'à Malamir. Nous n'eûmes qu'à nous louer de leurs services, comme cela nous est arrivé bien rarement en Perse, il faut se hâter de le constater. La tournure de ces hommes n'avait cependant rien d'engageant. Avec leurs longs cheveux plats et raides tombant sur les épaules des deux côtés de la tête, car le milieu était rasé avec soin, leurs barbes incultes, leurs vêtemens sordides, ils avaient l'air très dur, quoique leur figure fût belle et régulière. Le front très développé, trop large peut-être, les pommettes saillantes, enlevaient à la face le bel ovale que l'on retrouve chez le pur Persan, surtout dans le Fars. Ces Bakhtyaris sont braves entre tous les Persans. Nos guides avaient sur le dos un long fusil, deux sabres passés sous la selle du côté gauche, et quelques pistolets à la ceinture. Ils étaient vêtus d'un pantalon de coton tombant jusqu'aux pieds, et d'une largeur à le faire prendre pour une robe, d'une courte chemise de coton ouverte sur le côté et à manches démesurément longues et largues; par-dessus une tunique serrée à la taille et un *aba* ou ample manteau de laine brune; sur la tête, une calotte demi-sphérique en feutre. Le costume varie très peu dans toute

l'étendue de la Perse, tandis que le type des habitans est très différent suivant les régions.

C'est sous la conduite de ces deux guides que nous quittons Chouster à onze heures du soir. Les jours précédens, nous avons cruellement souffert de la chaleur, et il nous paraît délicieux de chevaucher par cette fraîche nuit. La ville est endormie ; nous circulons dans un dédale de rues étroites et tortueuses. La lune, qui brille à cette heure, n'arrive pas à éclairer les profondeurs mystérieuses de ces petites ruelles barrées çà et là par une maison en ruines récemment écroulée, traversées en d'autres endroits par l'ogive des porches. De temps en temps le bruit de nos chevaux réveille un dormeur qui se penche hors de sa terrasse. Après bien des glissades dans les rues très inclinées qui conduisent vers le Karoun, nous arrivons à la porte que des gardes à demi endormis nous ouvrent; nous traversons le fleuve et nous nous trouvons hors de la ville.

Nous éprouvons alors une grande sensation de liberté; c'est le continuel déplacement qui commence. Désormais nous dormirons rarement deux jours de suite à la même place. Jusqu'à Chiraz, nous avons eu les gîtes les plus variés; souvent un arbre dont nous étions bien heureux de trouver l'ombre grêle, tantôt une tente de nomades, d'autres fois, quand on rencontrait des villages, la chambre des étrangers réservée sous l'entrée de la maison des chefs. Les meilleurs étaient encore les gîtes en plein air; car, dans les autres, il fallait satisfaire l'inépuisable curiosité de nos hôtes, curiosité bienveillante le plus souvent, mais qui nous empêchait de prendre le repos auquel nous avions bien droit après une nuit de marche.

De Chouster à Malamir, il y a quatre étapes dont la longueur est déterminée par la position de l'eau douce; mais quelles terribles étapes! La plus courte comporte dix heures de cheval en montagne. Une surtout est très fatigante; partis à onze heures du soir, nous n'étions pas encore arrivés le lendemain soir au coucher du soleil et nous avions marché tout le temps, à l'exception d'un arrêt de trois heures au milieu du jour. Il est impossible de couper ces étapes : par suite de la nature du sol dans les parties inférieures de la montagne, l'eau douce ne s'y rencontre qu'en de rares endroits, tandis que l'eau saumâtre forme partout de larges et quelquefois profondes rivières.

Cette montagne présente, en effet, la succession suivante dans les terrains qui la forment, en partant de la partie inférieure. Reposant sur le poudingue de Dizfoul et de Chouster, une couche de marnes coupées de bancs de grès, puis une puissante formation de gypse au-dessus de laquelle se trouve une nouvelle couche de marnes avec des bancs de grès intercalés, au-dessus encore, une forte assise d'un calcaire siliceux très compacte.

Tous ces sédimens sont extraordinairement puissans. Leur épaisseur varie de 400 à 600 mètres. Tant qu'on n'a pas atteint le niveau du calcaire, l'eau douce est rare.

Ces roches étant extrêmement faciles à détruire par l'eau, on ne rencontre que des vallées d'érosion. Aussi ces montagnes n'offrent-elles point l'aspect déchiqueté de celles où des masses éruptives ont soulevé les couches sédimentées, se sont répandues au travers d'elles, et fixées en des formes capricieuses. Toutes les hauteurs qui nous environnent offrent une série de lignes droites peu heurtées, de mamelons arrondis; quelquefois ce sont des gorges étroites et profondes à parois verticales, mais dont le sommet offre une ligne toute droite.

Dans l'assise inférieure composée de marnes, renfermant des bancs de grès, les vallées présentent toutes à peu près le même aspect. Au fur et à mesure que l'érosion détruit les marnes, les bancs de grès se trouvent surplomber sur le fond de la vallée. Quand le poids de la partie ainsi laissée sans appui devient trop considérable pour la force de cohésion du grès, elle se rompt, se brise dans sa chute, et ses débris forment des amoncellemens souvent très pittoresques le long des deux collines qui bordent la vallée. Quelquefois un banc de grès a pivoté sans se fracasser, suivant toujours le niveau de la marne, qui baisse constamment. Il forme alors un revêtement très incliné aux flancs des collines et, lorsqu'il faut sortir d'une vallée, en gravissant une table de cette sorte, ce n'est qu'au prix de bien des chutes pour les malheureux chevaux, qui dans ces passages nous étaient bien plus une gêne qu'un secours.

Les vallées de cette partie de la chaîne étaient très fraîches à l'époque de notre passage. L'herbe croissait épaisse, émaillée, par places, de scabieuses, de roses trémières, d'anémones. D'endroit en endroit, un konar, arbre bien moins que buisson, barrait l'étroit sentier. Cependant on ne voyait aucune trace d'homme; le pays est inhabitable en effet; l'eau qui le parcourt est chargée de plâtre et de sel. Les premiers jours, tourmentés par la soif, nous n'avions pu résister, malgré les avis de nos guides, au désir de nous rafraîchir avec cette eau claire comme du cristal. Son goût fade et désagréable nous avait empêchés de pousser l'expérience bien loin. Pour notre malheur, nous en avions cependant assez bu. Au bout de cinq minutes, la gorge et la bouche devenaient brûlantes et tellement desséchées qu'il était impossible de prononcer une parole sans de cruelles souffrances. La soif dont nous nous plaignions avant nous paraissait un état enviable comparé à celui dans lequel nous nous trouvions. Nos chevaux et nos mulets avaient été plus avisés; ils aimaient mieux faire cette longue étape sans boire que de plonger leurs lèvres dans cette eau d'une limpidité trompeuse. Il

est d'ailleurs impossible de rien voir de plus joli que les bords de ces ruisseaux saumâtres. Ils sont très peuplés; des bandes de poissons agiles circulent rapidement, de gros crabes bleus nous regardent curieusement passer, puis, tout à coup effrayés, se retirent sous la rive. Tout au long du ruisseau, c'est une véritable forêt de roseaux verts, de tamaris à l'élégant feuillage, de lauriers roses couverts de fleurs, emplissant le fond de ces vallées de leur gaie couleur et de leur doux et pénétrant parfum. C'était une compensation bien due; la vue de ce riche décor nous faisait oublier la soif qu'il était impossible d'étancher.

En nous élevant plus haut, nous fûmes moins heureux encore; car si l'eau était tout aussi rare, le paysage était plus désolé. Le terrain est constitué par du gypse cristallisé en fer de lance; l'atmosphère est, dans cette partie, d'une sécheresse absolue, la végétation presque nulle; les rares flaques d'eau sont encombrées d'algues vertes qui y forment un épais limon. Au printemps, l'eau de la fonte des neiges, qui coule sur ces pentes, dissout la roche, en émousse les contours. Là, moins que partout ailleurs, pas de lignes heurtées, rien que des mamelons arrondis qui éblouissent l'œil par leur éclatante blancheur où scintillent les cristaux du gypse.

Après avoir toute une nuit marché sur un plateau de grès coupé de vallées peu profondes, nous arrivons au pied de cette masse de pierre à plâtre. Il faut s'y élever de cinq cents mètres, en tenant les chevaux par la bride; les pentes sont trop raides pour qu'on puisse rester en selle. Le jour naissant fait paraître les sommets environnans d'un rose léger, formant contraste avec la tache verte des marnes qui surmontent le gypse, et que l'on aperçoit sur les flancs d'une chaîne plus haute. De grandes touffes de genêts couvrent seules en de rares endroits ce sol ingrat. Enfin, nous sommes arrivés sur le plateau; là il n'y a point d'eau, même saumâtre, il n'y croît aucune plante : on n'a d'autre sensation que celle d'une chaleur suffocante et d'un air implacablement sec.

Lorsqu'on regarde cette formation d'un sommet assez élevé pour qu'on puisse découvrir un large horizon, on voit une série d'ondulations et de sommets arrondis. On dirait, par places, une mer violemment agitée par l'ouragan et dont toutes les vagues se seraient immobilisées. Mais ce n'est pas la mer et son mouvement perpétuel; on ressent une tout autre impression au milieu de ces masses qui ne peuvent rien porter de vivant, où règne un éternel silence, que l'homme traverse d'un pas rapide et où il ne s'arrête point.

C'est une loi presque absolue, en géologie, que les formations de plâtre se trouvent comprises entre deux couches imperméables. Le gypse est en effet si facile à détruire par l'érosion, que rien ne

serait demeuré jusqu'à nous de ces masses énormes si l'eau avait pu les attaquer en toute liberté. La montagne des Bakhtyaris ne fait pas exception à cette règle. On rencontre, en s'élevant, une couche très épaisse de marnes à bancs de grès présentant les caractères des vallées inférieures de la montagne. La présence de cette formation n'est pas toujours facile à vérifier, presque partout elle est recouverte par les éboulemens du calcaire siliceux de la couche supérieure. L'eau a miné et raviné les marnes et le gypse : le calcaire, n'étant plus soutenu, s'est brisé. C'est le phénomène que j'ai décrit à propos des bancs de grès ; mais il a pris ici des proportions considérables. Une assise de plus de quatre-vingts mètres d'épaisseur s'est rompue, des blocs énormes ont roulé et se sont entassés sur les parois de la couche inférieure. Les plus petits fragmens ont été entraînés jusqu'au fond des vallées, et là, pris dans la boue provenant de la destruction des marnes, ils ont donné lieu à une couche de remaniement perméable à l'eau. Peu épaisse sur le flanc de la montagne, par suite de la pente, cette couche atteint sur les hauts plateaux huit ou neuf mètres d'épaisseur, et c'est grâce à sa présence que le sol de l'Iran se trouve complètement drainé.

Depuis le départ de Chouster, les guides ne cessent de nous répéter : « Plus haut, c'est l'eau douce, l'eau fraîche, l'eau de neige. » Nous arrivons enfin à cette terre promise où la soif n'existe plus. Le pays est en effet très frais et très pittoresque ; mais il est habité. Et si, dans cette partie de notre voyage, la nature n'a eu pour nous que des sourires, les hommes, en revanche, nous ont partout témoigné l'hostilité la moins dissimulée.

Nous laissons derrière nous une succession d'étroites vallées très verdoyantes. Au-dessus de l'herbe s'élancent les tiges d'une plante qu'à mon grand étonnement je reconnais être du blé sauvage. L'épi est peut-être plus grêle, le grain moins nourri que dans nos cultures ; mais il présente exactement les mêmes caractères. Nous passons d'une vallée dans l'autre en franchissant les petites chaînes à parois fort glissantes qui les séparent. Puis ce sont de vastes plateaux étagés, celui de Kaleh-y-Toul, celui de Malamir. On accède de l'un à l'autre par une longue rampe en pente très douce. Sa largeur, fort régulière, est d'environ un kilomètre.

Vallées, rampes ou plateaux sont bordés par une montagne de quatre-vingts à cent mètres de hauteur, dont les parois sont le plus souvent verticales et où l'on distingue les bancs du calcaire puissamment assis les uns au-dessus des autres. Dans ces conditions, on est emprisonné dans la vallée ; il n'y a d'autre issue possible que par les extrémités : telle est la rampe qui va de Kaleh-y-Toul à Malamir. Dans d'autres cas, les éboulis s'entassent jusqu'au som-

met de la chaîne et permettent de la franchir si l'on connaît très bien le passage. C'est la difficulté de circuler dans ces montagnes qui fait l'indépendance des Bakhtyaris et qui leur a permis si longtemps de rançonner impunément les villages de l'Iran.

Partout l'eau circule en abondance : tantôt ce sont des ruisseaux ramifiés à l'infini au milieu d'une forêt de roseaux de plus de quatre mètres de hauteur; on est perdu dans la verdure, il faut s'y frayer un chemin à la force des jarrets du cheval. Ailleurs le ruisseau s'étale, ses bords deviennent marécageux et sont couverts de renoncules aquatiques dont les fleurs blanches sortent gaîment de la verdure, comme les pâquerettes de nos prairies. Dans d'autres endroits, l'eau se précipite avec violence; son fracas est assourdissant, la rapidité de sa course cause le vertige quand il faut la traverser. On ne sait plus si l'on avance, si l'on recule ou si l'on dérive.

Un jour, près de Bagh-Melek, nous pûmes apprécier la force de ces courans. C'était cependant un tout petit ruisseau; sa largeur n'excédait pas quatre mètres, et il n'avait pas un mètre de profondeur. Un des guides y entra. Arrivé au milieu, son cheval fut-il effrayé? fit-il un faux pas? toujours est-il qu'il tomba avec son cavalier. Le courant les traîna sur les galets pendant plus de cent mètres; ils s'épuisaient en gestes désespérés, faisant des efforts impuissans pour reprendre pied. Ils se seraient noyés, sans nul doute, si un banc ne se fût trouvé qui les arrêta. Homme et cheval regagnèrent la rive et en furent quittes pour de fortes contusions.

Dans les vallées, sur les montagnes même, quand leurs flancs ne sont pas trop abrupts, les noyers et les chênes croissent avec vigueur. La vue de tous ces arbres, à tête arrondie, rappelle les vergers normands. Dans les lieux bien abrités, on voit aussi quelques figuiers. Les fleurs sont devenues rares; la plus fréquente est celle du *delphinium* (pied d'alouette). Très bleue d'abord, elle devient, à mesure que l'altitude augmente, un peu plus pâle, puis rosée, enfin tout à fait rose.

Les Bakhtyaris possèdent plus de quinze cents tentes sur le plateau de Malamir. Ils y cultivent le blé, l'orge et le riz. Au mois de juin, la température n'étant que de 30 degrés à l'ombre, les récoltes étaient à peu près au même degré de maturité que celles de France à cette époque. Nos manipulations photographiques nocturnes, nos fréquentes visites aux talismans de la montagne (c'est ainsi que les indigènes appelaient les bas-reliefs et les inscriptions), n'étaient pas de nature à nous attirer leur confiance et leur estime. En présence de leur attitude de plus en plus hostile, notre mission étant d'ailleurs terminée, nous prîmes congé de ces hôtes peu bienveillans en souhaitant de ne jamais les revoir.

Nous retrouvons à la descente, et en ordre inverse, la succession des paysages qui se sont déroulés devant nous pendant l'ascension. Nous gagnons la plaine en suivant le cours de l'Allar. Très large dans les parties où le peu de résistance de la roche lui permet d'étendre indéfiniment son lit, cette rivière est partout guéable. A la base de la montagne, formée d'un poudingue très dur, elle s'étrangle brusquement; son lit se creuse, la rapidité de sa course s'accroît, c'est un véritable torrent. Nous éprouvons, pour la traverser, les plus grandes difficultés, accrues encore par le mauvais vouloir d'une étrange tribu qui campait sur ses bords.

La rivière franchie, après avoir circulé encore une heure dans un entassement pittoresque de bancs de grès et de blocs de poudingue, nous apercevons tout à coup la plaine de Ram-Hormuz. Jamais panorama plus féerique n'avait frappé nos regards. Ce n'est pourtant rien autre chose qu'une plaine immense semée de quelques oasis de palmiers. Mais sur ce maigre dessin quelle incroyable richesse de couleurs! Le soleil va se coucher, la montagne est bleue, et chacun de ses mille plissemens est relevé d'un trait d'ombre; au bout de la plaine rose la grêle silhouette des palmiers se profile sur le ciel, qui présente une infinie variété de nuances depuis le vert jusqu'au rouge le plus violent. L'herbe haute est entièrement grillée par le soleil. On y entend un crépitement singulier produit par des millions de gigantesques sauterelles. Elles s'envolent sous les pieds des chevaux et nous marchons entourés d'un véritable essaim.

Ayant été obligés de passer la nuit en rase campagne, après nous être égarés, nous n'atteignîmes Ram-Hormuz que le lendemain dans la matinée.

C'est une petite ville, dont toutes les maisons sont construites de briques séchées au soleil. Autrefois prospère, elle est aujourd'hui ruinée et à demi dépeuplée. Le pays compris entre Ram-Hormuz et la vallée du Karoun appartient à un chef arabe: émir Abdoullah, homme très puissant et payant exactement l'impôt. Suivant en cela sa tactique ordinaire de diviser pour régner, le gouvernement persan lui vendit le territoire de Ram-Hormuz s'il pouvait le prendre aux Bakhtyaris. Pendant trois ans la guerre dura avec des alternatives diverses, les habitans effrayés s'enfuirent. Au moment de notre passage, les Arabes venaient d'occuper ce qui restait de la ville. Le fils de l'émir vainqueur mit à notre disposition une maison depuis longtemps inhabitée. Malgré l'incroyable quantité de scorpions qui y avaient élu domicile, nous étions fort aises de trouver cet asile. D'ailleurs nous y restions peu, préférant chercher un abri dans les beaux jardins, sans maîtres maintenant, qui témoignent encore de la richesse de Ram-Hormuz.

En quittant un bout de plaine, où dès huit heures du matin l'ardeur du soleil était intolérable, on pénétrait dans une allée bordée de gigantesques orangers. A quelle époque ont-ils été plantés pour atteindre ainsi la taille des grands arbres? Il eût fait bon s'arrêter là longtemps; mais une odeur désagréable coupait court à l'admiration. D'innombrables oiseaux avaient depuis bien longtemps choisi pour demeure ce feuillage touffu et le remplissaient de leur joyeux babil. Mais les oiseaux ne peuvent pas toujours chanter, la nature a ses droits ; aussi le sol était-il couvert d'une couche épaisse de guano. Plus loin dans les jardins, c'étaient de véritables fourrés, où se mélangeaient, étroitement pressés, des orangers, des figuiers, des grenadiers aux fleurs éclatantes : des vignes s'élançaient follement d'un arbre à l'autre avec leurs grappes presque mûres. Au milieu de ces massifs, montaient comme des colonnes les tiges des palmiers dont les feuilles formaient un nouvel étage de verdure. Au bout de deux jours de repos sous ces frais ombrages, les fatigues de la montagne étaient oubliées, et nous étions prêts à continuer notre route.

III.

La population du royaume de Perse est formée des races les plus diverses. Depuis la frontière russe jusqu'à Koum, ville située entre Téhéran et Ispahan, la langue du peuple est le turc : dans les villages, les femmes et même beaucoup d'hommes n'entendent point le persan. Les habitans présentent d'ailleurs le type turcoman fortement accusé. Plus avant dans le sud, depuis Koum jusqu'à Dehbid et Surmeck, où le Sassanide Bahrem avait construit des châteaux fortifiés pour s'opposer aux invasions touranienes, la race se modifie. La face est moins large, le nez, quoique relativement court, est mince et de dessin régulier. C'est par le mélange des élémens turcs et persans que s'est constituée cette race. Ces métis se distinguent eux-mêmes par le nom d'*Hadjemi*. On en rencontre dans toutes les parties du royaume ; car le pouvoir est entre leurs mains. C'est parmi eux que se recrutent les gouverneurs, les fonctionnaires avec leur cortège de cliens, et presque tous les soldats de l'armée. Ils s'établissent dans les provinces et vivent aux dépens de la population : les soldats volent au bazar ; les gouvernans, par intimidation et par tous les moyens que leur suggère une imagination prodigieusement féconde en intrigues, s'approprient la fortune de ceux qu'ils ont mission d'administrer.

Plus au sud encore, surtout lorsqu'on a dépassé Meched-y-Maurghab et atteint Persépolis, on se trouve en plein pays aryen. Les hommes, coiffés de la haute mitre de feutre, sont moins trapus que

dans le nord, leur taille est plus élancée. La tête est moins courte, le nez long et droit, les yeux ovales et largement fendus. Dans le nord les habitans se rasent en partie la barbe ou la taillent au ciseau; dans le Fars, ils la portent entière; elle est longue et touffue. Les Farsis sont en majorité châtains, quelques-uns sont blonds et ont les yeux bleus.

Une autre famille d'Aryens, les Loris, occupe les parties de la montagne voisine du Kurdistan. Très intimement reliés aux Farsis par tous leurs caractères, on les en distingue cependant assez vite. Leur taille est généralement plus haute, ils sont fort robustes. La barbe et les cheveux sont abondans et extrêmement noirs. On rencontre peu de blonds, mais il y a parmi eux beaucoup d'individus présentant ce caractère si commun dans le sud de la Bretagne, d'une chevelure et d'une barbe noires avec des yeux bleus.

Il existe encore d'autres races; plus intéressantes peut-être, c'est surtout au milieu d'elles que nous avons vécu pendant notre séjour en Perse. Ce sont les Susiens, les Arabes et les Bakhtyaris.

L'équilibre, établi aujourd'hui entre ces populations, concorde à peu près avec la division physique de la Perse en zones. Aux Turcomans et aux Hadjemi, les hauts plateaux. Les flancs des montagnes sont occupés par les Loris, Bakhtyaris, Farsis. Ces derniers possèdent en outre les rivages du Golfe-Persique. Dans la plaine, les Arabes, et au milieu d'eux quelques groupes de Susiens, derniers vestiges d'une race autrefois souveraine.

Les Susiens diffèrent des autres Persans par de nombreux caractères. Aucun n'est à leur avantage. Ils sont trapus, le buste est long et les jambes relativement courtes. La tête est large et courte, le front très peu élevé est déprimé, le nez, gros et court, est souvent épaté, la bouche large, les mâchoires très fortes. Dans l'ensemble, ils présentent un type négroïde très accusé.

Si l'on veut rechercher les origines d'un peuple et ses affinités anthropologiques, ce sont surtout les enfans qu'il faut étudier. Les caractères des ancêtres sont imprimés sur leur face et s'atténuent peu à peu lorsqu'ils grandissent; devenus adultes, ils présentent les traits nouveaux que leur race a acquis par l'effet de croisemens successifs ou de ces changemens de vie et d'habitudes qui agissent à la longue sur l'organisme. Les enfans de Dizfoul sont prodigieusement laids, le bas de la figure a un développement exagéré. N'était la couleur de leur peau, on les prendrait pour de petits nègres, et non pas des races supérieures.

Dans l'Arabistan on rencontre un certain nombre de nègres amenés de Zanzibar, ils sont vendus comme esclaves et font tous les travaux domestiques; ils sont d'ailleurs fort bien traités. J'ai vu plusieurs métis de ces nègres et de Dizfoulis; mais ces mulâtres

sont tout aussi nègres que leurs ascendans noirs, tant par la couleur que par les traits. Il semble que les populations susiennes soient le produit d'un mélange d'élémens blancs difficiles à déterminer avec une race noire occupant antérieurement le sol. Le type mal fixé disparaît entièrement chez les mulâtres. D'ailleurs les habitans de Dizfoul ont la peau très brune, même dans les parties habituellement recouvertes par les vêtemens.

Indépendamment des indications historiques et archéologiques, on ne peut se défendre, lorsqu'on vit au milieu de ces peuples, de comparaisons avec les Négritos. M. de Quatrefages, en plusieurs occasions, a insisté sur le développement ancien de cette race noire. Aujourd'hui encore, elle peuple une partie de la Mélanésie; la présence de quelques-uns de ses représentans a été constatée dans les régions montagneuses de l'Inde, où, parias des parias, ils mènent une vie vagabonde et misérable, derniers vestiges des peuples noirs que les races blanches ont partout remplacés; on en a retrouvé des tribus dans la presqu'île de Malacca et jusque dans les districts montagneux qui bordent à l'est le bassin du Mé-Kong. Il n'est pas douteux que l'extension de ces peuplades sur le continent n'ait été considérable. Peut-être même ont-elles contribué dans une forte proportion à la formation des races jaunes.

La population des environs de Dizfoul qui ne se rattache par aucun trait aux autres habitans de la Perse, paraît bien être une petite colonie de métis chez lesquels les caractères des ancêtres nègres ont prévalu à travers les siècles.

Amoindris, humiliés par les conquérans successifs du sol, ils sont à la dernière période de leur décadence. Ils supportent moins bien que les nomades la terrible chaleur de l'été. Confinés dans leurs caves pour échapper aux ardeurs du soleil, ils s'étiolent et s'anémient. A la fin de la saison chaude, amaigris et fatigués, ils sont méconnaissables.

Dans les entretiens que nous avions avec eux, la conversation tombait souvent sur l'inclémence du climat. Alors que nous commencions à être incommodés par la chaleur, ils nous disaient : « Il fait frais maintenant; mais dans un mois nous serons frappés par le feu. » Alors commençaient des récits où, sous une fantastique exagération, se dégageait une impression de pays changé en fournaise.

En été, disaient-ils, les mouches et les moustiques sont tués ; il est impossible d'en trouver un seul, une balle de plomb se liquéfie si on la place sur le sable. En présence de nos sourires incrédules, ils insistaient, sobres de gestes, mais avec des mouvemens d'yeux très expressifs et les jeux de physionomie les plus variés.

Leurs yeux sont très beaux et très grands, malheureusement ils

les ont presque toujours malades, bien plus encore que les Arabes qui supportent le même soleil éclatant.

Le caractère craintif des Dizfoulis, leur lâcheté, montrent bien qu'ils sont depuis longtemps subjugués et accoutumés à subir toutes les vexations. Le mot de peur est certainement celui qui revient le plus souvent dans leurs discours.

Dans la ville, la population est d'une densité exceptionnelle. Dans tout l'Orient, une famille habite une maison entière, petite ou grande, suivant ses ressources. A Dizfoul, chaque maison abrite deux ou trois familles. Il en résulte que la femme est encore plus étroitement cloîtrée. Son *enderoun*, l'endroit où elle peut enlever son voile, est une étroite chambre. Je ne parle ici que des gens du peuple, car les riches ont un confort relatif. C'est uniquement la peur qui les fait ainsi s'entasser et se blottir les uns sur les autres ; car ce n'est pas l'espace qui manque autour de la ville.

Ce sont surtout les Arabes que redoutent les Dizfoulis. A la vérité, ils ont de bonnes raisons pour cela. Lorsque la nécessité les oblige à s'écarter de la ville d'une vingtaine de kilomètres, ils sont à peu près certains d'être dépouillés s'ils rencontrent un Arabe, et non-seulement l'idée de se défendre ne leur vient pas, mais ils n'ont même pas le courage de fuir. Ils supposent sans doute que, s'ils étaient rejoints, ils auraient encore plus de coups à recevoir. C'est une réelle fascination qui s'exerce là, nous en avons vu de très nombreux exemples.

Un soir, nous étions campés non loin de Suse. Un Dizfouli était occupé à cuire son pain. Après avoir boulangé d'une façon rudimentaire dans une cuvette de cuivre, il prenait une poignée de pâte, et la faisant rapidement passer d'un poing sur l'autre, il préparait les galettes qui composent exclusivement la nourriture des gens du peuple. Ensuite, il les appliquait sur la paroi de son four, simple trou qu'il venait de creuser dans la terre. La nuit était assez obscure. A la faveur des ténèbres, un Arabe, qui rôdait en quête de quelque vol, s'approche de lui, lui prend dans les mains le pain qu'il avait cuit, ainsi que sa provision de farine, et disparaît. Lorsque le boulanger pétrifié, fasciné, fut en état d'appeler au secours, le voleur était déjà hors de vue.

Chaque jour, on nous rapportait quelque histoire de Dizfouli volé. Il est impossible de rendre la stupéfaction et l'air de terreur rétrospective avec lesquels ils nous regardaient quand nous leur demandions : « Mais pourquoi ne t'es-tu pas défendu ? » Ils ne se battent jamais qu'entre eux, le plus souvent avec des pierres qu'ils lancent fort habilement à l'aide de longues frondes.

Il leur semble naturel d'être ainsi maltraités par tous leurs voisins. Lorsqu'ils ont à traverser un endroit qu'ils considèrent comme

particulièrement dangereux, ils ne prennent pas d'armes de peur de se les faire voler. Parmi les mille détails qui accusent le mépris dans lequel sont tenus les Dizfoulis, il en est un assez curieux. Lorsqu'un homme se marie, il verse à son beau-père, pour l'indemniser, une certaine somme, qui, chez les nomades, peut s'élever jusqu'à 1,000 francs, ce qui est beaucoup dans ce pays où l'argent est rare ; à Dizfoul, elle n'est jamais supérieure à 18 ou 20 francs.

Alors que les autres Persans s'habillent de couleurs assez discrètes, les Susiens ne trouvent rien de trop éclatant. Leurs tuniques, très longues, presque des robes, sont bleues, jaunes, vertes, orange ou rouges. Les jours de leurs fêtes, c'est un curieux spectacle de les voir se livrer à une danse enragée, courant en rond les uns derrière les autres, sautant en l'air et poussant des cris assourdissans. Le soleil inonde de clarté les couleurs criardes de leurs vêtemens, fait sortir des éclairs des sabres nus qui tournoient ; des coups de fusils éclatent au milieu du groupe. Et la bande saute, trépigne jusqu'à complet épuisement des forces.

Ils sont grands amateurs de tapage et, pour eux, il n'est point de bonne fête qui ne comporte de longues séances de cris, pendant lesquelles ils ne cessent de se frapper violemment la poitrine. Ils se procurent ainsi une véritable ivresse. Ils sont très fiers de leurs talens dans ce genre d'exercice.

Ces goûts assez grossiers, en somme, sont fort étranges, comparés à l'enjouement plein de mesure des Persans et à leur courtoisie ; chez ceux-ci la politesse est très raffinée et si compliquée que, pour marquer sa mauvaise humeur à quelqu'un dont on est mécontent, il suffit de ne pas lui faire les complimens ordinaires. Les Susiens sont tout différens ; ils sont querelleurs, et sans leur lâcheté, ils seraient très batailleurs. Entre eux, ils ont toujours l'injure à la bouche et se reprochent avec une libéralité excessive d'avoir un père damné ou une mère peu estimable.

Les mœurs du peuple sont fort relâchées ; l'ivresse même, en dépit du Prophète, ne leur est pas inconnue. L'honneur des maris, si jalousement gardé dans tout l'Orient, subit à Dizfoul de rudes atteintes. Il y a cependant de bien graves inconvéniens pour l'homme qui se laisse ainsi tromper. Voici de quelle façon ceci nous fut révélé.

Un homme s'était endormi sur l'herbe ; et pendant son sommeil il avait été mordu ou piqué au pied. Il vint me trouver. Sur son pied, très enflé, on voyait deux petits points blancs, je le pansai en lui prescrivant de revenir le lendemain. Un de ses amis, qui était resté près de moi, me dit :

— Vous avez bien fait de ne pas lui dire qu'il allait mourir !

— Pourquoi veux-tu qu'il meure? Son pied va pourrir, on crèvera l'abcès, et, le pus sorti, il marchera comme avant.

— Ne croyez pas cela, il mourra demain ou après demain.

— Pourquoi donc?

— Comprenez. Il a été trompé par sa femme et il est devenu impur, voilà ce que signifient les deux points blancs que vous avez aperçus, et si celui qui l'a trompé les voyait, il mourrait aussi.

— Allah Kérim !

C'est tout ce que je pus trouver à répondre à ce singulier discours.

Dans toute l'étendue de la Perse, il y a peu de patois, les quelques modifications de langage sont faibles et n'embarrassent même pas les étrangers. A Dizfoul, il n'en est plus de même. Lorsqu'on a appris le persan, tel qu'il se parle à Téhéran ou à Chiraz, on a les plus grandes peines à comprendre les habitans. Outre les déformations qu'ils font subir à tous les mots persans et auxquelles on s'habitue assez vite, ils emploient un grand nombre de mots originaux qui ne sont ni arabes ni persans.

Au résumé, tout concourt à faire des Susiens un petit groupe très spécial au milieu de l'empire persan. Leur véritable centre est Dizfoul. A Chouster, le type est beaucoup moins apparent, la population est plutôt Bakhtyari. Les tribus arabes des environs de Suze offrent un grand nombre de sujets fortement marqués du caractère négroïde, mais jamais dans la famille des cheikhs, qui semblent avoir eu à cœur de conserver sans mélange le sang sémite. Le même fait se produit à Malamir, où l'on retrouve quelques Susiens au milieu des Bakhtyaris, jamais parmi les chefs.

D'autre petits groupes ont subsisté : à Ram Hormuz et au long de la côte du Golfe-Persique, dans la partie voisine du Beloutchistan, en particulier à Bender Abbas et Lingeh.

En pénétrant dans la montagne, nous nous sommes trouvés, dès les premiers contreforts franchis, au milieu des Bakhtyaris. Entre tous les Persans ils se distinguent au premier coup d'œil. De petite taille, mais très bien constitués, on les reconnaît surtout à leur extrême brachycéphalie. Le diamètre de la tête d'avant en arrière est très court, tandis que le diamètre transverse est très long. Le front est extrêmement large, le menton assez pointu, en sorte que la figure d'un Bakhtyari, sans barbe, présente tout à fait la forme d'un triangle renversé. Ils ont le nez assez court, très fin, souvent aquilin, leurs yeux bruns ou gris regardent droit et ferme.

Ils sont excellens cavaliers et lancent au galop leurs petits chevaux de montagne sur des pentes où un cheval de plaine pourrait à peine marcher au pas. Peuple énergique et fier, leur insolent

orgueil s'affirme jusque dans le nom qu'ils ont choisi : « Les Heureux » (*Bakht*, bonheur). Habitant les hautes vallées inaccessibles lorsque la neige a abandonné le sol, redescendant un peu plus bas pendant l'hiver, ils sont absolument indépendans. Chaque tribu n'obéit qu'à son khan, qui relève directement d'un chef suprême : l'*Il Khani*. Celui-ci, à son tour, ne dépend du chah que d'une façon toute nominale.

Les Bakhtyaris des hautes vallées sont nomades. Ils déplacent leurs campemens au long des cours d'eau ; ils vivent en grande partie du lait de leurs troupeaux, mais en même temps ils cultivent le blé, l'orge et le riz. Ils reviennent au lieu où ils ont semé lorsqu'arrive le moment de faire la récolte. Mais la vie nomade est tout à fait incompatible avec la nature du sol des parties inférieures de la montagne. Il n'y a pas d'eau douce pour boire ni pour abreuver les troupeaux. Dans les rares endroits où existe une petite source, une petite mare formée par l'eau des pluies, il y a toujours un village. Obligés de devenir sédentaires pour rester près de l'eau, les Bakhtyaris, en ces points, ont abandonné leurs tentes et se sont construit des cabanes de terre pour l'hiver, de branchages pour l'été. Il y a toujours ainsi deux petits villages côte à côte. Les huttes de terres sont inhabitables l'été, non pas à cause de la chaleur, il y fait plus frais que sous les branchages, mais parce que les puces deviennent en cette saison si nombreuses que les habitans doivent leur échapper en abandonnant les cabanes.

Après une longue étape, nous étions bien heureux de trouver un abri de cette nature pour échapper au soleil et de nous asseoir pêle-mêle avec l'hôte, ses femmes, ses enfans, ses poules et ses petits veaux trop jeunes pour affronter la chaleur du jour. Mais nous devions payer cette hospitalité. Il était évident que, venant de si loin, nous devions savoir guérir tous les maux, et il fallait distribuer d'inoffensifs remèdes pour rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets. Tous les invalides de la tribu défilaient sous nos yeux.

Et les questions se pressaient sans fin. Combien un homme doit-il donner d'argent dans notre pays pour se marier ? Combien avons-nous de femmes chacun ? Comment enterrons-nous nos morts ? En France, vit-on sous des tentes ou sous des huttes de terre ? Avons-nous un roi ou une reine ? etc... Et il fallait répondre à tout. Quand, à la fin, fatigués, nous nous laissions aller au sommeil, ils ne disaient plus rien ; mais ils restaient à nous regarder dormir. Heureux peuples, auxquels leurs occupations laissent tant de loisirs !

Leur ignorance n'a d'égale que leur défiance. Dans ces petites tribus, ils ne voulaient recevoir en paiement que des sous, de la mon-

naie noire, comme ils disent, par crainte que nous n'abusions de leur simplicité pour leur glisser de la fausse monnaie.

En parcourant les vallées solitaires de la montagne, nous avons traversé plusieurs cimetières bakhtyaris. Jusque dans ces dernières années, ils y élevaient des monumens dont le caractère les sépare de tous les autres peuples musulmans. Le plus souvent, sur la tombe d'un guerrier, se dresse une informe bête de pierre : c'est un lion qu'ils ont voulu représenter. Sur ces flancs sont gravées en relief toutes les armes du mort : fusil, sabres, pistolets, poignards. Sur d'autres tombes sont placées des stèles de pierre où le défunt lui-même est représenté soit à cheval, soit à pied. Aucun de ces monumens ne nous parut nouvellement érigé. Les habitans nous dirent d'ailleurs que, depuis une cinquantaine d'années, cette coutume avait disparu et que l'on se contentait aujourd'hui de placer une simple petite pierre sans inscriptions, sans ornemens.

Les rares voyageurs qui ont pénétré chez les Bakhtyaris se sont loués de leur hospitalité et de leur bon accueil. Ils sont loin de nous avoir produit une aussi favorable impression. A la vérité, ils n'avaient point encore vu de photographes; le soin que nous mettions à préserver nos châssis de la lumière, notre rapidité à les cacher sans vouloir les leur montrer : tout cela leur semblait autant de pratiques mystérieuses et coupables.

Les 1,500 tentes de Malamir reconnaissaient une sorte de suzeraineté à un vieillard nommé Mollah Abbas. Le premier jour, nous fûmes bien traités; son fils lui-même nous servit de guide dans nos excursions; mais lorsqu'il eut vu à quoi nous passions notre temps, il ne voulut plus revenir et nous laissa seuls retrouver notre chemin à travers un marais de plus d'un kilomètre de large et où les chevaux avaient de l'eau jusqu'au poitrail. Son attitude ne tarda pas à devenir tout à fait hostile. Il chercha querelle à notre domestique persan, et, violent comme un sauvage, il voulait le tuer, ce qui nous eût obligés à intervenir. La dernière journée de notre séjour se passa en orageuses disputes, et notre sortie du plateau de Malamir eut tous les caractères d'une expulsion.

Nous arrivons enfin à Kaleh-y-Toul, sorte de burg féodal qui défend de ce côté l'entrée de la montagne. Au bout d'un long plateau, sur un tumulus se dresse coquettement ce petit château blanc avec ses murs à créneaux et ses tours carrées; au pied, un village de cabanes. L'intérieur du château est rempli de serviteurs armés; c'est une véritable petite place de guerre. Nous entrons dans la grande salle où doit nous recevoir Darâb-Khan, le maître de céans. Tous les hommes du khan s'entassent dans la pièce et les questions habituelles vont leur train. Ils nous interrogent sur les talis

mans que nous employons contre les maladies, et, par un échange de bons procédés, ils nous indiquent quelques recettes dans le genre de celle-ci : « On prend un œil de loup, on le fait dessécher ; puis, au moment de s'en servir, on fait bouillir dans du lait et on boit. Après cela, on est certain de ne pas s'endormir tant que l'ennemi est dans le voisinage. »

Au moment où nous allons partir, une des femmes de Darâb-Khan nous envoie demander un talisman pour ramener à elle le cœur de son seigneur et maître. Il vient de prendre deux femmes plus jeunes qu'elle et, depuis ce jour, il s'est tout à fait refroidi à son endroit. Le domestique chargé du message nous présente en même temps le collier de la châtelaine en nous disant de choisir parmi les pierres qui le composent celles qui nous conviendront. Il y en a deux qui portent des inscriptions antiques. Nous répondons que si elle veut vendre ces deux pierres, nous les lui paierons et nous lui donnerons un talisman d'une efficacité extraordinaire. Mais elle voudrait avoir le talisman et ne point réduire son collier. Il est impossible de s'entendre. Le messager fait la navette entre elle et nous. Nous nous montrons impitoyables. Elle veut garder ses pierres. Eh bien ! nous garderons notre talisman. Une fois en selle, je songe malgré moi à cette dédaignée qui va continuer à promener dans l'enderoun silencieux sa tristesse et son abandon, côte à côte, dans une vie commune, avec ses deux rivales heureuses, qui seront à leur tour délaissées quand elles auront vieilli, ce qui arrive vite aux femmes d'Orient.

A mesure que nous avancions, les tribus devenaient plus sauvages, plus âpres au gain, les hommes regardaient nos bagages avec plus de convoitise. A chaque campement, au milieu des observations que suggérait notre arrivée, nous entendions cette phrase : « Le khan les envoie pour que nous les tuions, » ou bien : « Il faut les tuer. » Il est juste de dire que toujours quelqu'un de mieux informé imposait le silence. Leur défiance s'atténuait un peu au bout de quelques instans de conversation et tout se passait en petits vols, habilement exécutés, de sucre, de thé ou de menus objets.

Leur indiscrétion ne nous incommodait guère ; car nous étions depuis longtemps habitués à prendre nos repas et à faire notre toilette devant une galerie de deux ou trois cents personnes. Ce spectacle leur causait d'ailleurs une telle joie qu'il eût été cruel de les en priver, si nous en avions eu les moyens.

Le jour où nous sommes sortis de la montagne fut particulièrement fécond en incidens. Partis un peu avant le lever du soleil, nous descendions le long d'un fleuve, l'Allar, au fond de la vallée d'abord, puis à travers la montagne, quand le cours d'eau devint trop encaissé. La chaleur ne tarda pas à devenir accablante. Pas de sen-

tier, un paysage désolé, rien que des pierres incendiées par un soleil de feu. Autour de nous des amoncellemens de roches éboulées, dont les contours paraissent taillés à l'emporte-pièce dans le bleu du ciel. La chaleur qui monte du sol nous étouffe. Vers midi nous arrivons tout à coup au milieu d'un misérable campement, d'une cinquantaine de personnes groupées par familles sous quelques arbres qui se trouvent là. Ils sont trop pauvres pour avoir des tentes. On nous fait place sous un arbre. En vingt minutes, un poulet est saisi, tué, cuit et mangé. Il souffle maintenant un vent chaud qui dessèche la peau et y produit de douloureux picotemens.

Les gens de cette tribu parlent un langage que nous ne comprenons pas, ni nous ni les domestiques persans. Heureusement parmi eux se trouve un Bagdadien, probablement un juif; il sait à la fois le persan et leur dialecte, et il sert d'interprète. Nous leur demandons de nous montrer le gué pour passer l'eau. Mais ils veulent absolument nous faire rester la nuit au milieu d'eux. Nous discutons à ce sujet pendant assez longtemps.

Leur chef nous prie d'ouvrir nos caisses; puis il nous demande ce que nous ferions s'ils voulaient nous voler. A quoi nous répondons que cela leur coûterait cher, car, avec nos armes perfectionnées, il nous faudrait peu de temps pour tuer beaucoup de monde et, en même temps, nous leur en montrons le mécanisme; il en résulte une amélioration immédiate dans leur tenue.

Cependant ils reviennent toujours à leur idée fixe de nous garder pendant la nuit. Bref, voyant que rien n'aboutissait, au bout de deux heures, nous partons pour tenter le passage seuls. Un de nos serviteurs entre dans l'eau à plusieurs reprises. Au bout de quelques pas, il perd pied et le courant l'emporte comme une paille, quoiqu'il soit très vigoureux nageur. Nous commencions à nous inquiéter en voyant le soleil baisser. Enfin cinq ou six hommes de la tribu viennent nous rejoindre, décidés à nous faire passer le fleuve. Nous descendons encore plus d'un kilomètre. Ils causent entre eux d'un air très excité et baissent la voix quand nous approchons, précaution surperflue, car nous ne comprenons pas un mot de ce qu'ils disent. La route à suivre était manifestement le bord de l'eau; néanmoins les guides font entrer les bêtes de charge dans un inextricable fourré de gigantesques roseaux et de lauriers-roses. Nous les poursuivons, M. Babin et moi, guidés par le son des clochettes des mulets, car on ne voit pas à deux mètres. Nous avançons assez vite, la figure douloureusement cinglée par les branches. Tout à coup le bruit des sonnettes ne se fait plus entendre. Nous croyons le dénoûment proche, presque en même temps le fourré cesse, et nous apercevons nos mulets arrêtés au bord de l'eau et les guides nus auprès d'eux. Ils n'ont pas osé.

Ces hommes sont vraiment superbes. Grands, très élancés, la peau remarquablement blanche ; leur chef surtout, qui d'ailleurs est d'un blond très franc. Ils n'ont point le type bakhtyari ; ils ressemblent plutôt aux Farsis, avec quelque chose de beaucoup plus fin dans les traits. Ils se mettent trois pour appuyer chaque cheval et l'empêcher de se laisser renverser par l'eau.

Au bout d'un moment, je suis plongé jusqu'aux cuisses dans une eau glacée, ne me rendant plus compte si mon cheval marche encore, étourdi par la vertigineuse rapidité de l'eau qui passe autour de notre groupe. Je perçois une violente secousse. C'est un des guides qui veut m'arracher mon fusil. Mes mains, inconsciemment crispées, ne lâchent pas prise. Enfin, après un temps impossible à évaluer, nous voilà tous les deux, M. Babin et moi, sur l'autre rive. Les guides repassent la rivière, déchargent les mulets et, désormais débarrassés de nous, se partagent les bagages. Notre domestique, armé de son couteau de cuisine, lutte tant qu'il peut. Mais ils remarquent que nous les couchons en joue avec ces fusils dont ils admiraient tout à l'heure la longue portée. Ils rechargent les bêtes et se décident à les faire passer. Convaincus désormais que la violence ne leur réussirait pas, ils demandent humblement le prix du service qu'ils nous ont rendu. Ce qui les tente par-dessus le reste, c'est notre batterie de cuisine; nous leur donnons une cuvette de cuivre, et nous nous quittons les meilleurs amis du monde.

Un d'eux nous conduit même jusque dans la plaine de Ram-Hormuz; mais rien ne peut le décider à venir plus loin. Il nous montre une lointaine oasis et retourne dans la montagne.

Le soleil se couche, le crépuscule est court et la route à faire encore longue. La nuit est venue, nous sommes perdus. N'ayant aucune raison d'aller dans une direction plutôt que dans une autre, nous nous arrêtons. Pas d'eau, rien à boire, et nous sommes très altérés. Au bout d'un instant, nous ressentons aux bras, aux jambes, partout, de violentes piqûres, fortes comme des coups de lancette. La fortune, qui nous guide depuis ce matin, vient de nous faire asseoir sur une fourmilière.

Nous allions nous endormir jusqu'au jour, qui nous permettrait de retrouver le chemin lorsqu'un galop de plusieurs chevaux se dirigeant sur nous, nous fait craindre une attaque des rôdeurs arabes. Ce sont nos propres bêtes, qui paissaient aux environs et que le passage de quelque fauve a subitement effrayées ; et maintenant emportées dans une course folle, le bruit de leur pas va en s'éteignant et cesse tout à fait. Mais ceci ne nous regarde pas ; c'est l'affaire du muletier. Nous reprenons notre sommeil interrompu, et, le lendemain matin, nous arrivions à Ram-Hormuz.

FRÉDÉRIC HOUSSAY.

L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE

EN 1886

II[1].

LES ÉLECTIONS DE 1886. — LE « PLAN DE CAMPAGNE » IRLANDAIS ET LE GOUVERNEMENT TORY.

VIII.

Le parlement élu en décembre 1885 avait vécu. On ne mettait pas en doute que M. Gladstone ne fût résolu à faire appel au verdict suprême du pays de la condamnation que la chambre des communes venait de prononcer contre sa politique irlandaise. Aucune autre issue ne semblait possible. Le marquis de Salisbury refusait de prendre le pouvoir dans les conditions créées par le vote du 7 juin, et lord Hartington, à qui la reine fit demander s'il se chargerait de former un cabinet, répondit qu'il ne pouvait accepter qu'à la condition que les électeurs fussent immédiatement appelés à nommer une nouvelle chambre des communes.

La chambre elle-même, après les émotions des trois derniers mois, n'aurait pu se remettre utilement à la routine des travaux parlementaires habituels. Son activité avait été purement négative. Aucune partie du programme en vue duquel elle avait été élue n'était et ne pouvait être réalisée. Toutes les traditions de la politique an-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1886.

glaise avaient été bouleversées par l'introduction de plans révolutionnaires impliquant jusqu'à l'existence même de la constitution britannique. Il était indispensable que la nation fît connaître clairement son sentiment et sa volonté sur des projets dont elle n'avait pas eu connaissance aux dernières élections et sur lesquels elle n'avait pas été consultée. C'était, certes, une lourde responsabilité que M. Gladstone assumait en demandant à la souveraine la dissolution d'une chambre qui n'avait pas siégé six mois ; il ne pouvait pas ne pas l'assumer. Le 10 juin, il vint annoncer aux communes que le parlement serait dissous aussitôt que les crédits indispensables pour la marche des services publics auraient été votés. Il espérait que la séparation pourrait avoir lieu du 20 au 25. Les élections générales suivraient aussitôt et le nouveau parlement serait convoqué dès que les résultats des opérations électorales auraient été officiellement établis.

En Irlande, on accueillit avec calme le vote du 7 juin et avec plaisir l'annonce de la dissolution. Le pays avait surtout hâte de sortir d'un état d'incertitude qui ne pouvait, en se prolongeant, que produire l'épuisement et la ruine. Le rejet du bill Gladstone avait causé plus de désappointement que d'indignation. On comptait sur une revanche électorale. Le *Freeman's Journal* s'écriait fièrement que le projet spécial du cabinet libéral avait pu être repoussé, mais que le principe du *home rule* n'en avait pas moins triomphé, puisque les *home rulers*, qui, aux dernières élections, étaient 86, se trouvaient maintenant 311 au palais de Westminster. Dans les comtés séparatistes de l'Ulster, l'allégresse était générale et, malheureusement, n'alla pas sans violence. MM. Gladstone et Parnell furent brûlés en effigie. Des manifestations et des contre-manifestations s'organisèrent ; on prit les armes ; il se livra à Belfast une véritable bataille rangée entre catholiques et protestans, puis entre chacun des deux clans et la police; il y eut des tués et des blessés en grand nombre. C'était le début d'une longue période de désordres et de tumultes sanglans, le prologue de la guerre civile prédite par lord Randolph Churchill.

M. Gladstone a-t-il eu tort ou raison de croire qu'il servirait mieux les intérêts de la Grande-Bretagne en cherchant à la délivrer du souci de gouverner l'Irlande qu'en s'épuisant en efforts pour amadouer ou paralyser, par des palliatifs et des alternatives de douceur et de sévérité, l'énergie sans cesse croissante d'une opposition irréconciliable ? Est-il certain que, si ses projets avaient été adoptés, l'unité de l'empire eût été rompue et la sécurité de l'Angleterre menacée, sans même que l'Irlande eût été au moins satisfaite, comme l'ont affirmé tant d'hommes éminens, adversaires politiques ou anciens amis de M. Gladstone ? Le projet pour l'établissement

d'un gouvernement autonome pour l'Irlande et le projet de rachat des terres étaient-ils réellement fondés sur des bases si peu pratiques, si contraires aux bons principes économiques, si incompatibles avec les mœurs, les habitudes et la tournure d'esprit et de sentiment des Irlandais, que l'épreuve, au cas où une application en aurait pu être tentée, fût vouée fatalement au plus lamentable insuccès? Nous ne nous hasarderons pas ici à faire suivre de réponses plus ou moins hypothétiques ces points d'interrogation. Ce que l'on peut dire, c'est que les projets de M. Gladstone, lorsqu'il les développait, étaient bien séduisans, et, lorsqu'on les attaquait, paraissaient bien peu sensés. Ce qui est certain, c'est que, pour avoir voulu les imposer à son parti et au parlement, il venait de briser en trois tronçons ce grand parti libéral qu'il avait si glorieusement dirigé depuis tant d'années, c'est que, malgré son ascendant personnel si puissant, malgré son immense popularité, il venait de subir sur le terrain parlementaire un échec décisif, et que le pays, qu'il avait hâte de consulter, allait bientôt lui en infliger un autre plus décisif encore.

La campagne électorale devait être de bien courte durée; un délai de vingt jours seulement séparait l'annonce faite par M. Gladstone de la dissolution prochaine du parlement et les élections elles-mêmes (10 juin-1er juillet). Aussi les chefs de parti se mirent-ils promptement à l'œuvre, secondés par toute l'armée des politiciens, auxquels il n'avait jamais été demandé un service aussi actif que depuis douze à quinze mois.

En quelques jours, M. Chamberlain eut constitué une *Union radicale* et lord Hartington une *Union libérale*, et ces deux sociétés combinèrent aussitôt leurs efforts avec l'*Union loyale et patriotique irlandaise*. Il s'agissait d'organiser l'assaut, en Irlande et en Angleterre, contre les places-fortes des libéraux gladstoniens. En même temps se succédaient les entrevues entre les *leaders* du parti tory et les représentans des deux fractions libérales sécessionnistes. Il fut rapidement convenu que l'on ferait campagne en commun sous le drapeau de l'union, que de part et d'autre on respecterait les positions occupées déjà dans les circonscriptions électorales, et que, sur tous les points, on se prêterait un concours mutuel.

Du côté du gouvernement, l'activité n'était pas moindre. Les éclaireurs du parti ministériel avaient déjà cependant signalé toutes les difficultés de la situation, le manque de fonds et aussi le manque de bons candidats, la désorganisation causée dans un grand nombre de districts par la rupture avec les radicaux. Mais M. Gladstone, en lutteur qui ne se laisse pas aisément décourager, se lança dans l'arène avec une telle fougue et une telle assurance que, tout d'abord, il parut avoir sérieusement déconcerté l'ennemi. Son manifeste parut le

12 juin, sous forme d'adresse aux électeurs du Mid-Lothian. Évitant toute défense de ses actes, de sa conduite, de ses intentions, il attaquait corps à corps le chef même du parti conservateur, rappelant sa fameuse phrase sur les vingt années de gouvernement fort pour l'Irlande. « Le peuple a à décider, dit-il, non pas entre le *home rule* et tel ou tel plan de gouvernement local de M. Chamberlain, de M. Trevelyan ou de lord Hartington, mais entre le *home rule* et la coercition systématique. Il faut choisir entre le plan des libéraux, qui éteint les revendications de l'Irlande, soulage ses souffrances, enlève tout prétexte à ses plaintes et assure entre elle et la Grande-Bretagne la véritable union, celle des esprits et des cœurs, et le plan des tories, qui est la coercition pendant vingt années, après quoi il serait temps pour le parlement d'examiner quel régime pourrait convenir aux Irlandais. Je sais bien que les conservateurs évitent le mot de coercition et le remplacent par quelque expression plus honnête, par exemple un gouvernement ferme. Mais le sens est le même : lois d'exception, justice sommaire, restriction à la liberté individuelle, application vigoureuse de tous les procédés qu'abhorrent les Irlandais, le tout pour maintenir cette union sur le papier dont on jouit depuis près d'un siècle, dont les merveilleux fruits s'étalent devant tous les yeux et qui, de son vrai nom, s'appelle la haine ! »

Ainsi le chef des libéraux partait en guerre en lançant aux électeurs ce cri : « Gladstone et conciliation ou Salisbury et coercition ! » et le chef des conservateurs se trouvait du premier coup réduit à la défensive, obligé de protester contre une fausse interprétation de ses paroles, de présenter une apologie, d'expliquer que ce n'est pas la coercition qu'il veut pour l'Irlande, mais une politique simple, ferme, conséquente avec elle-même, fondée sur le respect de la loi. M. Gladstone ne fut pas moins heureux dans ses efforts pour embarrasser dès leurs premiers pas ses deux alliés de la veille, ses adversaires du jour, lord Hartington et M. Chamberlain. A quoi bon discuter les clauses d'un bill qui n'existait plus, mort avec le parlement auquel il avait été offert et qui l'avait rejeté? Les électeurs n'avaient pas à s'occuper de controverses subtiles sur les détails d'un arrangement avec l'Irlande. Ils avaient à décider un seul point : l'Irlande doit-elle avoir une législature séparée et convient-il au peuple de la Grande-Bretagne que M. Gladstone soit chargé de préparer une nouvelle mesure en ce sens?

Mais il ne s'agissait pas seulement d'écrire, il fallait payer de sa personne, et M. Gladstone songea, moins que jamais, en dépit de ses soixante-dix-sept ans, à se soustraire à ce devoir. Il quitta Londres le 17 juin, se rendant en Écosse. Si, dans les classes éclairées, dans l'aristocratie, on ne parlait plus qu'avec dégoût de M. Glad-

stone comme du plus dangereux démagogue, le petit peuple, au contraire, avait pour ce vieillard si ardent, si âpre dans la lutte politique, une sorte d'adoration. Son voyage fut un triomphe continuel ; à toutes les stations l'attendait une réception enthousiaste, à toutes les stations il remerciait par un discours. Le thème était invariable : lord Salisbury écrasait l'Irlande sous l'oppression ; lord Carnarvon avait promis l'indépendance législative à M. Parnell ; lord Salisbury connaissait parfaitement les engagemens pris par son lieutenant ; lui-même, M. Gladstone, avait offert son appui aux conservateurs s'ils voulaient se montrer justes, humains pour l'Irlande ; mais le 26 janvier dernier, lord Salisbury avait décidément opté pour l'emploi de la force, et c'est alors que M. Gladstone avait préparé son bill de conciliation. Vainement lord Carnarvon et lord Salisbury, dans la presse ou dans les réunions d'électeurs, démentaient ces affirmations de M. Gladstone. Celui-ci ne prenait aucun souci de leurs dénégations, continuant à promener par toute l'Angleterre ces imputations personnelles qui lui tenaient si commodément lieu d'argumens plus techniques. A Édimbourg, toute la population l'attendait à la gare ou sur le chemin de l'hôtel. Il prononça un grand discours le 18, un discours non moins grand le 21 ; le 22, il alla porter l'évangile du libéralisme gladstonien à Glascow. Le 25, rentré en Angleterre, le jour même où le parlement était officiellement dissous, il harangua les électeurs de Manchester. Là, une pensée triste l'obsède, il est au milieu des électeurs de son vieil ami, M. Bright, qui l'avait abandonné, lui aussi. Aucune perte, dit-il à ses auditeurs, ne lui avait été plus sensible : « Jamais je ne me ferai le critique de John Bright, dont je révère l'intégrité, dont j'aime le caractère et qui a rendu à son pays des services qui ne peuvent être oubliés. » M. Bright répondit mal à ces témoignages d'affection. Il ne pouvait pardonner à M. Gladstone d'avoir mis en péril l'unité de la patrie, et il en voulait à toute cette foule de partisans aveugles qui suivaient leur chef sans se permettre une réflexion. Parlant lui-même quelques jours plus tard à Manchester, il comparait les libéraux gladstoniens aux touristes que l'agence Cook promène par monts et par vaux, et qui se sentent si heureux d'être personnellement conduits, de n'avoir à s'occuper de rien. Le 28, M. Gladstone était à Liverpool. C'est là qu'il lança une phrase malheureuse, qui lui fit tort auprès des classes moyennes et des esprits modérés, par le grand retentissement qu'elle eut au début même de la période électorale : « Je sais, dit-il, que dans cette question du *home rule*, j'ai contre moi les classes, mais je sais aussi que j'ai pour moi les masses. D'un côté, les ducs, les *squires*, les ministres de l'église établie, les gens en place, les *landlords*, etc. ; de l'autre, le peuple et aussi des personnes appar-

tenant à des professions libérales, médecins et gens de loi. Partout où la vérité, la justice et l'humanité sont en jeu, les masses ont raison, et les classes ont tort. » C'est sur cette assertion vraiment démagogique que M. Gladstone termina la campagne et rentra à Londres. L'événement allait lui démontrer que, dans la question des concessions à l'Irlande tout au moins, il n'avait pas pour lui les masses autant qu'il se plaisait à le croire.

Tandis que M. Gladstone répandait ainsi à tous les vents les trésors de son éloquence, et que ses partisans répétaient fidèlement partout ses plaidoyers et ses attaques personnelles contre les chefs des partis opposans, ceux-ci triomphaient des difficultés amoncelées sous leurs pas et réussissaient en usant d'un seul argument, la nécessité de préserver l'unité de l'empire, à grouper sur les noms de leurs candidats la majorité des suffrages. Ils avaient, eux aussi, obtenu quelques triomphes oratoires. On parlait beaucoup de la fête magnifique donnée le 12 juin, à Hatfield-Park, aux associations conservatrices et aux ligues *primrose* (sociétés Beaconsfield) du Hertfordshire, par lord et lady Salisbury. Une foule énorme avait envahi le parc, où des jeux de toute sorte l'attendaient. Puis le noble lord avait adressé à cette foule un discours frénétiquement applaudi. M. Chamberlain avait aussi remporté un succès à Birmingham, et un succès d'autant plus décisif qu'un grand nombre des électeurs de cette grande cité lui en voulaient sérieusement d'avoir trahi son chef et de préparer probablement la rentrée du parti conservateur au pouvoir. C'est le 19 juin qu'il était venu expliquer, encore une fois, ses votes devant des juges prévenus en sa faveur, mais tenus pourtant par les liens si forts de l'idolâtrie gladstonienne. Il leur dit ses anxiétés, son chagrin d'avoir vu s'éloigner tout espoir de réalisation de ses projets favoris, des projets pour l'accomplissement desquels il était entré dans la vie publique alors que ses concitoyens l'avaient élu maire de Birmingham. Un parnelliste, M. Sexton, lui avait jeté récemment à la face que cette situation municipale était tout juste à la hauteur de ses capacités; cette raillerie ne l'avait point blessé, car il était très fier d'avoir été maire de Birmingham, c'est là qu'il avait puisé son goût si vif pour le *self-government* local. Il se glorifiait, en ce qui touche la question irlandaise, d'avoir toujours été un *home ruler*; il l'était aux dernières élections générales, quand la grande majorité du parti libéral n'avait pas assez de sarcasmes contre le *home rule*. Mais il avait plu à M. Parnell de faire, en août 1885, un discours-manifeste où il disait que l'Irlande ne pouvait plus se passer d'un parlement indépendant siégeant à Dublin, et qu'il était parfaitement assuré de l'obtenir, en moins d'une année, de l'un ou de l'autre des deux grands partis anglais. Dès lors, lui, Chamberlain, avait résolu qu'il

ne ferait pas à M. Parnell cette concession de briser l'unité de l'empire et d'installer, sur les flancs de l'Angleterre, une puissance étrangère, bientôt une puissance ennemie. Aux élections de 1885, on n'eut pas à se prononcer pour ou contre le *home rule*, et, d'ailleurs, les Irlandais votèrent alors contre les libéraux ; on les voyait d'accord avec les conservateurs. Un ministère libéral fut formé ; il en fit lui-même partie. M. Gladstone lui avait offert le poste de premier lord de l'amirauté, une place brillante, avec un beau traitement et une résidence officielle, au moins 5,000 livres par an. Il avait refusé, pourtant, préférant la position la plus modeste du cabinet, la présidence du bureau du gouvernement local, où il espérait pouvoir préparer le triomphe de quelques-uns des principes auxquels il avait consacré sa vie. En devenant un des collaborateurs de M. Gladstone, il ne lui avait pas dissimulé sa ferme résolution de ne pas souffrir que l'unité de l'empire pût être compromise. Le jour où il avait eu communication complète des projets de M. Gladstone, qui, selon lui, exposaient cette unité aux plus grands périls, il s'était séparé, non sans regret, mais sans hésitation, d'un chef vénéré. Il appartenait maintenant à ses électeurs de juger sa conduite. Le ton de ce discours apologétique ne rappelait guère celui des harangues enflammées et des déclamations radicales qui, dans les premiers mois de 1885, avaient causé une si grande sensation et mis en émoi la bourgeoisie et l'aristocratie britanniques. Le diable se faisait ermite, précaution utile dans une campagne faite en commun avec les conservateurs.

IX.

Les élections eurent lieu pendant la première quinzaine de juillet. Les efforts combinés des gladstoniens et des parnellistes ne purent empêcher lord Hartington d'être élu avec une grande majorité à Rossendale dans le Lancashire. Birmingham resta fidèle à M Chamberlain et nomma des unionistes. Dans l'Angleterre même, les coalisés antigladstoniens furent complètement vainqueurs. Mais M. Gladstone n'avait pas compté vainement sur l'Écosse, où des associations pour la réalisation de son programme et le succès de la politique *home ruler* avaient été fondées par lord Rosebery, et la campagne en faveur de l'indépendance législative pour l'Irlande menée avec une extrême énergie. Là, les unionistes subirent des pertes sensibles. MM. Trevelyan et Goschen restèrent sur le carreau, victimes de l'indignation populaire causée par leur révolte contre la domination de M. Gladstone (1).

(1) Un exemple peut donner une idée des sentimens auxquels bon nombre de libéraux dissidens se heurtèrent à leur première rencontre avec leurs électeurs après le

Le résultat des élections donnait définitivement tort à M. Gladstone. Non-seulement presque tous les dissidens du parti libéral étaient réélus, mais les tories gagnaient près de soixante-dix sièges à cette protestation soulevée dans tout le pays contre des projets pouvant aboutir à un démembrement de l'empire.

Les chiffres exacts étaient : conservateurs, 316 ; libéraux unionistes (des deux nuances), 73 ; gladstoniens, 194 ; parnellistes, 85. Le bataillon des autonomistes revenait aussi compact qu'au mois de décembre de l'année précédente, à deux sièges près, enlevés, l'un (Londonderry) à M. Justin Mac Carthy, par un conservateur ; l'autre (Tyrone) par un unioniste à M. O'Brien, éditeur de l'organe parnelliste, *United Ireland*. Malgré le triomphe personnel des autonomistes sur leur propre terrain en Irlande, la cause du *home rule* était enveloppée dans la défaite décisive de M. Gladstone, non seulement parce que les projets de ce dernier étaient condamnés sans appel, au moins pour quelque temps, mais parce que M. Parnell ne pouvait plus prétendre au rôle de Warwick parlementaire et tenir comme naguère la balance entre les deux partis. Il était rivé à l'alliance de M. Gladstone, et, même réunies, leurs forces (85 et 194) ne constituaient qu'une minorité en face de la grande armée conservatrice. L'adjonction des 73 libéraux dissidens, ou seulement de 30 à 40 d'entre eux, pourrait seule rendre à M. Gladstone une majorité dans ce parlement. Mais quelle apparence, après un vote comme celui du 7 juin et les incidens de la dernière campagne électorale, qu'une telle évolution pût se produire, au moins immédiatement? La balance du pouvoir appartenait désormais aux libéraux dissidens (whigs et radicaux), et M. Chamberlain avait raison en déclarant que les vrais vainqueurs dans les élections étaient les unionistes, bien que, des quatre partis dont allait se composer le parlement (conservateurs, gladstoniens, parnellistes, unionistes), ce dernier fût justement le moins nombreux.

vote du 7 juin. Un M. Rylands représentait depuis onze ans les libéraux de Burnley. Il avait été élu en novembre 1885 sur le programme du manifeste du Mid-Lothian. Puis il avait voté contre M. Gladstone. Il se présenta, dès le lendemain, devant un groupe libéral de sa circonscription. Il avait agi, dit-il, suivant sa conscience et voté en bonne compagnie avec des hommes tels que MM. Bright, Chamberlain... Mais plus il citait de noms, plus s'accentuaient les grognemens de l'auditoire. Quelqu'un cria : « Gladstone les vaut tous ! » et M. Rylands de répondre : « Je veux bien que nous ayons de pauvres et faibles intelligences ; encore doit-on nous reconnaître le droit de nous former une opinion sur les affaires publiques. » Il raconta ses efforts pour arriver à un compromis. Que M. Gladstone proposât un nouveau *bill* donnant le *self-government* local à toutes les parties de l'Angleterre comme à l'Irlande sous les trois conditions suivantes : maintien de l'unité de l'empire, suprématie du parlement, protection de la minorité, et il voterait ce *bill* avec enthousiasme. Le plaidoyer fini, on passa au vote sur cette question : Êtes-vous content de M. Rylands ? 67 voix dirent oui et 203 dirent non. Ce qui ne l'empêcha pas, trois semaines plus tard, d'être réélu.

Le 20 juillet, M. Gladstone présenta à la reine la démission du cabinet, et le 26, lord Salisbury, qui revenait d'un court séjour à Royat, accepta la mission de composer un ministère. Depuis quelque temps déjà, il avait fait à lord Hartington des ouvertures en vue de la formation d'un cabinet de coalition. Il lui offrait quatre sièges, avec la direction de la chambre et un programme dont les articles principaux seraient : 1° une mesure tendant à l'établissement ou à l'extension d'un régime de *self-government* local en Angleterre, en Écosse, dans le pays de Galles et en Irlande (ce que M. John Morley, le principal lieutenant de M. Gladstone, appelait ironiquement l'autonomie du gaz et de l'égout); 2° un bill pour faciliter aux travailleurs ruraux l'acquisition de petites parcelles de terre; 3° un autre pour la construction de logemens d'ouvriers agricoles; 4° un autre enfin pour réduire les frais de négociation et de transfert des biens fonciers. Lord Hartington crut devoir repousser ces offres, craignant, dit-on, de compromettre ses chances de succéder un jour à M. Gladstone comme *leader* du parti libéral. Mais dans une entrevue qu'il eut le 24 juillet avec lord Salisbury, il promit formellement à celui-ci son concours, hors du cabinet, pour un programme tel que celui qui venait de lui être exposé.

Il fallut donc constituer un ministère entièrement conservateur, ce qui fut achevé fin juillet, non sans que le résultat fût vivement critiqué dans les rangs mêmes du parti. Les choix étaient loin de paraître tous également judicieux et heureux ; l'ensemble était taxé de faiblesse ; on estimait que prendre sept ministres dans la chambre des lords sur quatorze, c'était dépasser la juste mesure. Mais quel cabinet put jamais se former sans offrir matière à la critique? Lord Salisbury, dont la santé laissait à désirer, renonça, pour éviter un excès de fatigue, à cumuler la direction des affaires étrangères avec les fonctions de premier ministre, et, prenant le poste de premier lord de la trésorerie, il donna le *foreign office* à lord Iddesleigh. Sir Michael Hicks-Beach, dont le caractère, les talens étaient tenus en haute estime dans le parti conservateur, assuma la charge, si importante dans les circonstances actuelles, de secrétaire pour l'Irlande. Lord Randolph Churchill, — qui l'eût cru il y a quelques années? — était fait chancelier de l'échiquier et *leader* de la chambre des communes! Une nomination qui ne causa pas peu de surprise fut celle de M. H. Matthews à l'intérieur. Ce nouveau venu dans le haut personnel gouvernemental était un homme de loi fort distingué, mais de peu de notoriété hors d'un cercle restreint, sauf pour sa participation dans le bruyant procès de sir Charles Dilke. M. Matthews fut introduit dans le cabinet sur la demande de lord Churchill, qui le connaissait pour un *debater* de première force, d'un sang-froid imperturbable, toujours prêt, et le destinait à recevoir

et à parer la plupart des coups que M. Gladstone ne manquerait pas de porter au gouvernement.

Bien que les whigs et les radicaux se fussent engagés à donner leur appui aux conservateurs en tout ce qui se rapportait au traitement de la question irlandaise, ils n'entendaient nullement enchaîner leur liberté d'action sur toutes les autres questions de politique générale. Dans une conférence des deux groupes tenue chez lord Hartington, à Devonshire-house, le matin même du jour où se réunissait le nouveau parlement (5 août), on délibéra sur la ligne de conduite et sur l'attitude qu'il convenait d'adopter. M. Chamberlain déclara qu'après tout ce qui s'était passé avant et depuis le vote du 7 juin, après tout ce qui s'était dit pendant la période électorale, il considérait comme un devoir de ne s'associer à aucun vote pouvant frayer à M. Gladstone le retour au pouvoir, aussi longtemps que celui-ci persisterait à réclamer l'autonomie législative pour l'Irlande dans les conditions posées par ses deux bills du mois d'avril. C'était s'engager beaucoup, et les circonstances pouvaient exposer cette résolution à de rudes épreuves; rien ne garantissait qu'aucune question, mettant son radicalisme aux prises avec la politique conservatrice, ne serait jamais soulevée. Aussi était-il tout disposé, parfaitement d'accord en ce point avec lord Hartington, à reconnaître que la scission du parti libéral ne devait pas se prolonger indéfiniment et à travailler lui-même pour sa part à le reconstituer. Lord Hartington insista sur la nécessité d'abandonner toute attitude hostile contre les membres du gouvernement précédent; il importait de bien faire comprendre à M. Gladstone et à ses adhérens séparatistes que les unionistes ne désiraient rien tant que de voir rendue possible la prompte terminaison du plus pénible conflit. Afin qu'aucun malentendu ne pût exister à cet égard, il fut arrêté que whigs et radicaux iraient siéger à côté des libéraux gladstoniens, et que ceux d'entre eux que leur qualité d'ex-ministres faisait membres du conseil privé useraient de leur droit de prendre place à côté de leurs anciens collègues sur le banc de l'opposition. Le soir même, à la chambre, M. Chamberlain vint donc prendre place près de M. Gladstone, qui se leva aussitôt pour lui serrer la main et s'entretint quelques instans sur un ton amical avec son autre voisin lord Hartington.

Il est vrai que le gros de l'armée gladstonienne ne parut pas animé de dispositions aussi conciliantes. Les libéraux séparatistes, furieux de la défaite de leur chef et leurs alliés les parnellistes, non moins irrités de la ruine de leurs aspirations au *home rule*, affectèrent d'abord de traiter avec un souverain mépris les dissidens, ces transfuges, ces traîtres. Il fallait excommunier en masse *harting-*

toniens et *chamberlainistes*, les chasser comme indignes de l'église libérale. Mais les colères étaient encore plus vives contre lord Randolph Churchill, auquel les amis de M. Gladstone ne pouvaient pardonner les injures dont il n'avait pas craint de couvrir le grand homme. Les Irlandais le considéraient comme un ennemi personnel, et M. Gladstone l'avait plus d'une fois dénoncé comme l'instigateur responsable, par ses discours enflammés et ses excitations violentes de l'été dernier, des déplorables émeutes qui ne cessaient d'ensanglanter la ville de Belfast. On s'indignait d'avoir à subir dans les débats de la chambre la direction du plus hautain des tories. Quelques-uns déclaraient qu'il fallait le *boycotter*.

X.

Heureusement, la chambre des communes, s'étant ajournée aussitôt après l'élection du *speaker* pour ne plus se réunir que le 19 août, les premières émotions avaient eu le temps de se calmer. Le discours de la reine informa en quelques mots les représentans du pays qu'ils n'avaient été convoqués à cette époque incommode de l'année que pour achever le vote des crédits, interrompu dans le précédent parlement par la dissolution, et pour assurer le fonctionnement des services publics. A cette tâche se bornerait l'effort demandé à la chambre dans la session actuelle. Rien autre n'était urgent, le pays ayant confirmé avec éclat le verdict du onzième parlement, et toute proposition de législation était ajournée à la session suivante.

Il appartenait à lord Churchill, comme *leader* de la chambre, de compléter ces indications sommaires et d'exposer au moins dans ses grandes lignes la politique du cabinet. Il s'en tira fort habilement, s'exprimant, non plus en tribun, mais en homme d'état, cherchant et réussissant à se contenir, révélant un Churchill tout nouveau. Le gouvernement considérait comme son premier devoir de rétablir et de maintenir en Irlande le règne des lois, de restaurer l'ordre social profondément troublé par une agitation à laquelle une politique, irrévocablement condamnée par le pays, n'avait donné que trop d'aliment. Il ne lui semblait pas nécessaire pour cela de recourir, au moins pour l'instant, à des mesures coercitives. Le cabinet, voulant mettre un terme aux désordres et aux *outrages* qui désolaient deux comtés (Kerry et Clare), avait résolu d'envoyer dans cette région un officier énergique, le général Redvers Buller, en qualité de magistrat spécial, muni de pouvoirs suffisans pour imprimer aux forces de police une direction efficace; si des mesures plus graves devenaient nécessaires, il serait fait appel à la chambre des com-

munes. Le gouvernement n'était point préparé à présenter dans cette session un projet quelconque d'organisation politique concernant l'Irlande. Lorsqu'il viendrait à traiter cette question, c'est-à-dire dans la session prochaine, il proposerait une solution impliquant de sérieuses réformes dans le sens du *self-government* local, mais applicables au Royaume-Uni tout entier, à l'Irlande au même titre qu'aux autres sections du pays. Touchant le problème agraire, le cabinet avait l'intention de considérer la loi foncière de 1881 comme un règlement final. Il n'admettait pas, comme on s'efforçait maintenant de le faire croire à la population britannique, que les rentes judiciaires fixées conformément aux stipulations de cette loi, eussent été rendues trop élevées par l'avilissement des prix des produits agricoles, et que le paiement de ces rentes fût devenu réellement impossible. Toutefois, le cabinet avait décidé de nommer une commission royale (ici les parnellistes rirent aux éclats), chargée de faire cet hiver une enquête pour établir dans quelle proportion l'impossibilité, alléguée par les fermiers, de payer leurs fermages, pouvait être due à l'avilissement des prix ou simplement à une pression exercée par la Ligue nationale. Une autre commission aurait pour tâche d'éclairer le gouvernement sur la situation industrielle en Irlande, sur les moyens de développer les ressources naturelles de ce pays, sur les améliorations et travaux publics dont il convenait de le doter. Toute la politique irlandaise du gouvernement était et resterait fondée sur le verdict du pays, verdict définitif rendu en faveur du maintien de l'union.

Les parnellistes, cherchant dans les déclarations du gouvernement le défaut de la cuirasse, crurent le trouver dans ce luxe de commissions dont s'entouraient les nouveaux ministres. Commission pour les taux des fermages, commission de l'industrie irlandaise, commission des troubles de Belfast, sans compter les commissions déjà instituées pour des questions purement anglaises ! Quel fond d'ignorance se cachait donc sous ce besoin de réunir tant de matériaux d'étude ! Et les gladstoniens de couvrir de sarcasmes ce « gouvernement par enquêtes » qui en prenait bien à son aise, comme si l'Irlande avait le loisir d'attendre que lord Salisbury eût fini d'observer et de s'informer ! Pendant ce temps, les souffrances devenaient intolérables en Irlande et une crise terrible allait éclater à l'entrée de l'hiver. Puisque le gouvernement prétendait ne rien proposer, ne rien faire, M. Parnell n'avait plus qu'à s'adresser à la chambre, et il déposa un amendement à l'adresse, portant qu'il était nécessaire, par un acte législatif, d'empêcher les *landlords* de procéder à des évictions en masse contre leurs fermiers et de réduire le peuple irlandais à la plus affreuse misère. M. Gladstone appuya l'amendement, se por-

tant garant de la sincérité et de l'exactitude du tableau navrant que M. Parnell venait de présenter de la situation économique de l'Irlande. La proposition fut repoussée par 304 voix contre 181, et l'adresse votée le 3 septembre.

M. Parnell ne voulut pas s'en tenir là. Sur une nouvelle déclaration de lord Churchill que le gouvernement ne pouvait faire, sans enquête préalable, aucune proposition touchant la question agraire, l'agitateur irlandais déposa un *bill* en bonne forme et invita le gouvernement à fixer le jour où il pourrait venir en discussion : « Aussitôt après le budget, » répondit lord Churchill, qui n'avait aucun désir d'esquiver le débat. Le vote des crédits eût dû n'être qu'une simple formalité ; peu de jours auraient pu y suffire : on était en pleine saison des vacances, de la chasse, des voyages ; chacun avait hâte de s'éloigner. Mais justement M. Parnell disparut pour une de ces absences mystérieuses qui lui sont habituelles, et M. Gladstone était parti dès la fin d'août, se rendant chez lord Acton, au château de Tegernsee, dans les montagnes de la Bavière. Les seconds rôles restaient seuls en scène, MM. Dillon et O'Connor pour l'Irlande, sir William Harcourt pour les libéraux séparatistes. Pendant quinze longs jours, la minorité employa tous les moyens d'obstruction que tolère la procédure parlementaire anglaise, extraordinairement perfectionnés par une longue pratique. Les comparses auxquels était dévolue cette tâche l'accomplirent avec une cruauté raffinée. Ils forçaient presque constamment la chambre de siéger jusqu'à quatre heures du matin, soulevaient de fastidieux et interminables débats sur les points les plus insignifians. Il s'agissait de prolonger la discussion des crédits et d'exaspérer la patience de la majorité pendant l'absence des premiers sujets. Le 19 septembre, changement à vue. L'obstruction cesse et le budget est voté comme par enchantement : MM. Gladstone et Parnell étaient de retour ; on allait passer aux choses sérieuses, au *bill sur la réduction des fermages.*

XI.

Les élections étaient à peine terminées que le journal des autonomistes, *United Ireland*, avait tracé l'esquisse d'un nouveau plan de compagne : « Depuis un an, le peuple irlandais s'est soumis aux plus amères privations avec une patience admirable. Les rentes judiciaires deviennent de jour en jour plus impossibles à payer par les fermiers. Il n'y a plus rien à espérer d'un parlement anglais, et on ne pourra pas empêcher les fermiers irlandais de

s'aider eux-mêmes. Les *landlords* combattront pour leurs rentes avec le fer et le feu et obligeront Salisbury à demander au parlement de leur venir en aide par quelque bonne loi de coercition. Alors ce sera la guerre! »

Le *bill* de M. Parnell était fondé sur ces idées et reposait sur l'argumentation dont il s'était déjà servi dans le débat sur l'adresse. On avait découvert tout à coup depuis le rejet de la grande proposition gladstonienne que les rentes fixées par décision judiciaire, conformément à la loi de 1881, étaient devenues beaucoup trop élevées par suite de la baisse des prix de toutes les productions agricoles; le plus grand nombre des tenanciers seraient incapables à l'échéance prochaine de payer leurs fermages. Il fallait donc s'attendre aux plus sombres catastrophes cet hiver si les *landlords*, encouragés par l'échec des tentatives de législation libérale et par l'avènement du parti conservateur au pouvoir, étaient laissés libres d'user dans toute leur rigueur des procédés légaux. Le *bill* proposait en substance que les procédures d'éviction fussent suspendues toutes les fois qu'un fermier offrirait de payer 50 pour 100 de la rente due, jusqu'à ce que les tribunaux compétens eussent reconnu s'il était sincère en affirmant l'impossibilité de payer davantage. M. Parnell aurait voulu que la réduction allât jusqu'à 75 pour 100; sur les conseils de M. John Morley, il s'était cependant contenté d'une diminution de moitié.

M. Parnell comptait sur l'intervention de M. Gladstone dans le débat. Le grand homme oserait-il cependant donner l'appui de sa merveilleuse éloquence à des argumens qu'il devait trouver détestables au double point de vue politique et économique? Il l'osa, l'ayant promis à son allié, et défendit le projet aussi chaudement qu'il eût attaqué toute mesure analogue proposée par le gouvernement conservateur.

Vainement on lui opposa que tout son système de rachat des terres, repoussé en juin, était fondé sur le taux des rentes fixées de 1881 à 1884 par décision judiciaire, que ni lui ni aucun nationaliste ne s'étaient avisés de trouver alors ce taux trop élevé, que les prix des productions agricoles n'avaient pas commencé à s'avilir depuis trois mois, mais depuis deux années, que, loin de s'accentuer, cet avilissement commençait au contraire à faire place à une reprise, que non-seulement l'Irlande n'était pas appauvrie au point qu'on le voulait prétendre, mais qu'encore elle s'était plutôt enrichie dans les dernières années, comme le démontrait l'augmentation considérable constatée par les statistiques dans le nombre des têtes de bétail, dans le total de la production des pommes de terre et des céréales, dans la consommation de l'alcool, dans les dépenses gé-

nérales de la classe des fermiers, dans le montant de leurs dépôts dans les banques.

M. Gladstone passait outre à toutes ces objections et affirmait que le gouvernement, en instituant une commission d'enquête sur les effets de la loi de 1881, avait reconnu par cela même comme bien fondées les assertions de M. Parnell. Il avoua ingénument que bien peu des détails du projet de loi lui agréaient, pris à part, mais qu'il en aimait l'ensemble et qu'il était décidé à voter pour le bill, le considérant comme indispensable au bien-être de l'Irlande et à la sécurité de l'Angleterre.

Le soir du second jour, après une réplique vigoureuse de M. Hicks Beach, le bill fut rejeté par 346 voix contre 250 (1).

Une courte période de calme suivit la séparation des chambres. Le cabinet conservateur put espérer que ses succès répétés devant le pays et dans le parlement tiendraient en échec les promoteurs patentés de l'agitation irlandaise, que la fermeté de ses déclarations, le bon sens de la population, et cette lassitude même des choses qui suit les grandes crises, démentiraient les prévisions sinistres de M. Parnell. Dans les derniers jours de septembre, ministres et hommes d'état prirent donc leur volée dans toutes les directions, en quête de distractions trop longtemps retardées. Le marquis de Salisbury n'alla pas plus loin que Dieppe; mais M. Chamberlain s'en fut étudier à Constantinople les mystères de la question d'Orient; lord Randolph Churchill se transforma en un certain M. Spencer dont les pérégrinations à Berlin, en Saxe, en Autriche et à Paris déroutèrent les plus fins limiers du reportage. M. Gladstone, retiré à Hawarden-Castle, se plongea dans l'étude des origines les plus reculées du conflit anglo-irlandais, s'appliquant à dresser, pour l'édification du monde civilisé, la liste séculaire des méfaits de la nation britannique et de ses gouvernemens envers l'île sœur. Quant aux parnellistes, dont les desseins politiques semblaient ruinés pour longtemps, ils rentrèrent en Irlande pour y provoquer cette guerre agraire dont leur chef avait menacé le marquis de Salisbury.

Ils trouvèrent, d'ailleurs, un terrain bien préparé. Il y avait sans doute une part sérieuse de vérité dans les souffrances dont la peinture avait été faite au parlement par les représentans de l'Irlande, car une campagne s'organisait déjà pour la résistance aux préten-

(1) Avec le groupe compact des 318 conservateurs ont voté, le 22 septembre, une trentaine de libéraux unionistes. Le groupe radical s'est abstenu. Les noms de MM. Chamberlain, Bright, Rylands, Collings, etc. ne figurent point parmi les votans. Leur abstention même, par suite de la répartition des forces dans le parlement, était encore un concours donné au gouvernement.

tions des *landlords* qui ne consentiraient point à réduire largement le montant des fermages.

Peut-être cependant M. Parnell n'aurait-il pas été fâché de laisser les choses suivre un cours plus paisible. On le voit quelques jours après la fin de la session, dans une lettre à M. Fitzgerald, président de la Ligue nationale irlandaise aux États-Unis, solliciter l'appui pécuniaire des compatriotes américains en faveur des fermiers d'Irlande menacés d'éviction. Il s'adresse à ces comités de New-York et de Chicago d'où viennent les mots d'ordre impératifs auxquels il faut bien que se soumettent les chefs de l'agitation en Europe. Aussi leur parle-t-il le langage qu'il sait leur convenir : « Le rejet du *bill* de secours aux fermiers, les menaces à peine voilées du secrétaire pour l'Irlande, l'augmentation alarmante du nombre des évictions, indiquent clairement le commencement d'exécution d'*un plan d'extermination combiné entre le gouvernement anglais et les landlords irlandais contre les tenanciers.* » Mais la demande de fonds se termine par un éloge de la méthode expectante si chère à M. Parnell : « En nous envoyant cette assistance morale et matérielle qui ne nous a jamais fait défaut de votre côté de l'Atlantique, vous encouragerez les faibles à résister à l'oppression, et vous allégerez dans les cœurs des malheureux expulsés ces sentimens de désespoir qui ont si souvent poussé ces victimes à recourir à la sauvage justice de la vengeance. Vous aiderez à conserver à notre mouvement *ce caractère pacifique* qui lui a permis de remporter son plus récent et presque décisif triomphe (la conversion de M. Gladstone au *home rule*), tandis que vous le fortifierez contre la tyrannie et soutiendrez le courage de notre peuple jusqu'à ce que nous ayons définitivement conquis notre indépendance législative. »

D'autres conseils n'allaient pas tarder à prévaloir. Il fallait à tout prix que le mouvement ne conservât pas ce caractère pacifique, dont le maintien eût entièrement comblé les vœux du ministère anglais et justifié la condamnation parlementaire des propositions de MM. Gladstone et Parnell. Celui-ci, sachant que les méthodes constitutionnelles n'auraient rien à voir dans ce qui se préparait, prit le sage parti de disparaître provisoirement de la scène politique. Depuis sa lettre à M. Fitzgerald, on n'a plus entendu parler de lui. En revanche, ses lieutenans, et surtout MM. John Dillon et William O'Brien, ont terriblement fait parler d'eux. Dès le commencement d'octobre, on les voit parcourir l'Irlande dans tous les sens, convoquant des meetings, haranguant les paysans, les engageant à ne rien payer si leurs propriétaires ne veulent donner pleine quittance contre versement de la moitié des sommes dues,

excitant la population à narguer les faibles armes de la loi, déversant le mépris sur les hôtes du château de Dublin, ces étrangers stipendiés qui osent prétendre au gouvernement de l'Irlande, exaltant au contraire les mérites, la puissance, les bienfaits de la Ligue nationale.

La campagne qu'entreprenaient MM. Dillon et O'Brien avait été décidée, le 31 août, à New-York, dans un conseil secret auquel ce dernier avait pris part avec deux autres délégués du parnellisme, MM. Michael Davitt et John Redmond, et les chefs du parti irlando-américain de l'action par la dynamite, MM. Patrick Egan, Alexander Sullivan et Patrick Ford. Il est aisé de deviner ce qui avait pu être arrêté dans ce conciliabule par le langage que tenait, quelques jours plus tard, le journal de Ford, *the Irish World:* « C'est une folie de compter exclusivement sur l'agitation parlementaire pour le redressement des griefs de l'Irlande. Il faut choisir entre une *guerre agraire* ou la famine. En Amérique, nous donnerons nos applaudissemens, nos encouragemens, notre concours au grand assaut contre le *landlordism*. Il ne faut pas se contenter d'un déploiement de terrorisme intermittent, il faut une guerre réelle, organisée, systématique, mortelle... Il n'y a pas assez de fusils en Irlande pour une guerre d'indépendance, mais il y a assez d'armes pour une guerre agraire. »

Le rapprochement des dates est ici très instructif. On voit que la guerre était décidée par les comités américains avant même que le dernier mot eût été prononcé dans le parlement. Le scénario était réglé à l'avance et les rôles distribués. MM. Dillon et O'Brien n'avaient attendu, pour opérer leur entrée, que la disparition prévue, calculée, de M. Parnell. Cependant, les deux tribuns, malgré leur activité extraordinaire, une énergie infatigable, une faconde toujours nouvelle, un ton de plus en plus violent contre les autorités, les landlords, la loi et tout l'ordre social, n'obtenaient aucun résultat sérieux. Le gouvernement avait habilement profité de son succès parlementaire pour exercer une pression morale sur la classe des propriétaires fonciers en Irlande et obtenir du plus grand nombre d'entre eux qu'ils fissent aux circonstances les plus larges sacrifices. Les agens de la Ligue voyaient avec désespoir que presque partout l'entente s'établissait entre les landlords et leurs fermiers, les premiers consentant à réduire les fermages de 10, 15, 20 pour 100. Si les choses se continuaient de la sorte, et si les paysans s'habituaient au respect de la loi et des contrats, il n'y avait plus de guerre agraire en perspective, la Ligue nationale allait se trouver sans clientèle.

Il fallait un coup de théâtre pour frapper l'opinion. Le 21 oc-

tobre parut dans le journal de M. O'Brien, *United Ireland*, le fameux *plan de campagne* qui a mis en émoi l'Irlande et l'Angleterre et qui forcera peut-être le gouvernement conservateur à faire ce qu'il tenait tant à éviter, à rentrer dans le régime des lois d'exception. Ce plan de campagne, exposé et développé dans les plus minutieux détails par l'organe officiel de la Ligue, enseignait aux paysans irlandais le moyen de refuser sans crainte le paiement des rentes, sauf aux conditions qu'il leur plairait à eux-mêmes de déterminer et que les landlords devraient accepter sous peine de ne plus toucher un penny de leur revenu. Tous les tenanciers d'un même domaine devaient s'entendre pour ne traiter qu'en commun avec le landlord. Après avoir fixé le montant de la réduction qu'ils croyaient devoir réclamer, et qui pouvait varier de 35 à 50 pour 100, ils se rendraient devant le propriétaire ou son agent, prêts à remettre les fonds immédiatement si la réduction demandée était concédée. En cas de refus, les tenanciers rompraient tous pourparlers et remporteraient leur argent pour le déposer entre les mains de fidéicommissaires choisis par eux (généralement le prêtre de la paroisse ou l'agent local de la ligue). Les fonds ainsi déposés serviraient à indemniser ceux des tenanciers qui pourraient se trouver victimes d'une éviction, à supposer que le landlord eût l'audace de tenter une opération de ce genre en face de la réprobation universelle à laquelle il devait s'attendre. La ligue répondait de la gestion des fonds par les fidéicommissaires et s'engageait à soutenir, par des subsides réguliers, tous les fermiers chassés de leur demeure.

Les merveilleux effets que les auteurs du *plan de campagne* se promettaient de leur ingénieuse invention se firent encore quelque temps attendre. Les fermiers étaient surpris et charmés plutôt que convaincus. La tentation était grande, mais grande aussi pouvait être la responsabilité. En vain M. Dillon promenait son évangile agraire de village en village. On n'osait se décider, attendant que l'exemple fût donné par un voisin. Enfin, vers le milieu de novembre, le plan de campagne commença à être appliqué sur quelques grands domaines où les tenanciers se comptent par centaines, même par milliers. D'ailleurs, la ligue appelait à l'œuvre le ban et l'arrière-ban de ses adhérens. Le clergé catholique s'était prononcé, dès le début, pour la guerre aux landlords; presque tous les meetings étaient présidés par des curés de village; c'est sous la conduite de leur curé que les fermiers allaient en corps imposer des conditions au propriétaire ou à son agent. MM. Dillon et O'Brien furent en outre assistés de quelques-uns de leurs collègues du parlement. On vit descendre successivement dans l'arène MM. Abraham, Harris, Finucane, Sexton, Macdonald, Deasy et Harrington, le se-

crétaire général de la Ligue. Mais la palme de la violence était toujours à M. Dillon. Le 21 novembre, il parut à Burroe, dans le comté de Limerick, entouré d'un état-major de députés parnellistes, devant un nombreux meeting de tenanciers de lord Cloncurry, qu'il s'agissait de convertir au plan de campagne. « Si toute l'Irlande apprenait que les tenanciers de lord Cloncurry ont suivi l'exemple des fermiers de lord Clanricarde, tous les fermiers évincés seraient bientôt rétablis en possession de leurs biens. Que le peuple montre du courage, et lord Cloncurry sera dompté avant un an. » Aux fermiers de Bullaghderin, il dit nettement : « Si vous obtenez 20 pour 100 cette année en adoptant le plan de campagne, vous obtiendrez ce que vous voudrez l'année prochaine. »

Le mouvement était lancé, et les fermiers s'enhardissaient à la résistance par l'attrait des premiers succès obtenus. D'ailleurs le gouvernement ne disait rien, ou, s'il parlait, c'était pour conseiller aux landlords et à leurs agens une extrême modération. Le plan de campagne ne pouvait être immoral puisqu'il était approuvé par le clergé, et d'ailleurs, comment le ministère n'osait-il frapper un coup s'il croyait vraiment l'ordre social troublé?

Le gouvernement finit par s'émouvoir, et M. Dillon, le 30 novembre, fut cité par-devant la cour du banc de la reine, comme coupable d'exciter à la rupture de la paix publique et à la violation des lois. Après quinze jours de procédure, la cour l'a condamné à fournir caution pour sa bonne conduite à l'avenir. Or, jamais il ne fut plus violent, plus sarcastique, plus injurieux, contre les landlords et le gouvernement que depuis sa citation. Quant à son collègue O'Brien, voici dans quels termes il félicitait le 4 décembre les tenanciers de Killeagh d'avoir privé de tout revenu leur landlord, M. Ponsonby. « Nous sommes maintenant portés par la marée montante de la victoire. Nous combattons le *landlordism* avec une arme que notre grand archevêque déclare parfaitement morale (1). Vos enfans et les enfans de vos enfans se souviendront avec orgueil que dans ce grand combat final contre le *landlordism*, dans cette bataille victorieuse, les premiers au feu, les premiers à l'assaut ont été les Faugh-à-Ballaghe de Killeagh! On peut mettre sous clé John

(1) Mgr Walsh, dans une lettre au *Freeman's Journal* : « Le pays tombe rapidement dans un état voisin de la désorganisation sociale. Comment tout cela finira-t-il? Toute la police et tous les soldats du pays devront-ils être mis en réquisition pour chasser les fermiers de leurs demeures à la pointe de la baïonnette? Quand commencera à s'exercer la *médiation* promise par le gouvernement? et, jusqu'à ce qu'elle s'exerce, quel autre moyen de se protéger contre des landlords déraisonnables reste à la portée des fermiers, en dehors de cette combinaison ingénieuse que l'on appelle le plan de campagne? »

Dillon, mais quel profit en retirera M. Ponsonby si ses rentes sont aussi sous clé? Vous pouvez être sûrs que vous ne serez pas abandonnés, aussi longtemps qu'il y aura une livre sterling dans la caisse de la Ligue nationale, un dollar dans les poches de nos amis d'Amérique. Nous sommes encore dans l'enfance du mouvement, mais l'enfant promet. Nous avons trouvé une arme à laquelle le *landlordism* féodal ne peut pas plus résister qu'une armure du moyen âge à l'artillerie moderne. Nous marcherons, épaule contre épaule, de victoire en victoire, jusqu'à ce que nous ayons délivré cette terre des deux fléaux, le *landlordism* et la domination anglaise, qui ont empoisonné la vie de notre peuple et voué à la misère une terre que la main toute-puissante de Dieu avait désignée pour être un séjour de bonheur, d'abondance et de liberté. »

XII.

L'Irlande présente donc en ce moment le spectacle d'une audacieuse tentative de quelques révolutionnaires pour soulever toute la population des campagnes contre l'ordre social établi, et ameuter la masse des fermiers contre la classe des landlords. La spoliation pure et simple, tel est le but de cette campagne. Le plan publié le 21 octobre par le *United Ireland* n'est qu'un plan de pillage (*a plan of plunder*), tel a été le jugement sévère porté par toutes les nuances de l'opinion publique en Angleterre sur l'entreprise de MM. Dillon, O'Brien et consorts. Offrir aux paysans irlandais les moyens de violer leurs engagemens sans se compromettre, de ne plus rien payer sans avoir à redouter les évictions, de confisquer impunément à leur profit exclusif ces terres sur lesquelles ils ont des droits, mais qui appartiennent aussi à autrui, mettre la main, au bénéfice de la Ligue nationale et de ses visées politiques, sur les revenus destinés aux landlords et à leurs familles, arrêter au passage cet argent dont tant de femmes, veuves et filles en Irlande, en faveur desquelles les domaines ont été successivement *encombrés* de charges, attendent leur subsistance, et qui, s'il vient à manquer, n'ont plus d'autre asile que la maison des pauvres; qu'est-ce autre chose que du pur et simple brigandage?

Il semblait donc que le devoir du gouvernement fût tout tracé; il avait déclaré qu'il comptait, pour le rétablissement de l'ordre social en Irlande, sur l'application ferme et régulière de la loi. Or, cette application de la loi devenait chaque jour plus difficile, pour ne pas dire impossible, si on laissait les tribuns de la Ligue continuer contre le *landlordism* et contre les autorités légales leurs déclamations incendiaires. M. Dillon avait dit cent fois aux paysans,

en couvrant de railleries et d'injures les fonctionnaires anglais de Dublin, qu'il n'y avait qu'un gouvernement régulier et légal en Angleterre, celui de la Ligue nationale, et qu'ils n'avaient rien à craindre désormais de la bande exotique qui avait prétendu jusqu'alors entraver l'action de ce gouvernement, qu'avant un an M. Parnell serait premier ministre de l'Irlande, que la police serait alors à ses ordres, et qu'on se souviendrait des landlords et de leurs agens qui avaient obligé leurs tenanciers, en refusant de consentir aux réductions demandées, d'appliquer le plan de campagne.

Nous avons dit que le cabinet Salisbury, après plusieurs conseils tenus à la fin de novembre, s'était décidé à agir. M. Dillon est poursuivi, M. O'Brien le sera sans doute aussi, des meetings ont été interdits ; à Cork, il y a eu bagarre entre la foule et la police. Mais l'action de la loi régulière est lente en Irlande, et le jury prononce, on le sait, les acquittemens les plus scandaleux. Bien que le mal fait par les prédications antisociales des chefs de la Ligue n'ait pas encore pris les proportions que l'on pouvait redouter, bien que l'Irlande soit encore assez tranquille en général, et que le non-paiement des rentes n'y apparaisse jusqu'à présent qu'à l'état d'exception sur quelque grands domaines, le gouvernement conservateur aura, dans quelques semaines, à décider s'il lui faut ou non recourir à de nouvelles lois d'exception (1). C'est là ce que veulent les chefs de la ligue. C'est là aussi ce qu'espèrent les libéraux qui ont suivi M. Gladstone dans son évolution vers le *home-rule*. Ils n'osent pas se prononcer sur le caractère du mouvement qui se développe en Irlande, mais ils n'ont pas assez de railleries pour ce gouvernement tory qui prétendait se faire radical afin de mieux tromper son monde et promettait de maintenir l'ordre en Irlande avec les lois ordinaires. Les libéraux gladstoniens triompheront si le gouvernement est réduit à demander au parlement des mesures spéciales pour l'Irlande, mais leur triomphe sera tout platonique, si l'on doit prendre au sérieux l'imposante manifestation, qui a eu lieu le 7 décembre, des sentimens des libéraux unionistes au sujet de la situation en Irlande et des devoirs du nouveau groupe à l'égard du gouvernement tory qu'il a aidé à constituer.

Le 7 décembre, en effet, se sont réunis en grand nombre à

(1) Le 16 décembre, MM. Dillon et O'Brien ont été arrêtés au moment où ils recevaient eux-mêmes les fermages des tenanciers de lord Clanricarde. La *Gazette officielle* de Dublin a publié, le 18, une proclamation du gouvernement de l'Irlande déclarant que le mouvement agraire, appelé « plan de campagne, » est une conspiration illégale et criminelle et que quiconque y prendra part s'exposera à des poursuites. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre quelques-uns des membres irlandais de la chambre des communes. Le gouvernement anglais paraît donc décidé à engager résolument la lutte sans attendre la réunion du parlement.

Willis's Room, les adhérens du parti libéral unioniste, qui compte soixante-treize représentans aux parlemens et dont les deux chefs sont toujours lord Hartington et M. Chamberlain. Ce dernier n'était pas encore rentré de son excursion sur le continent. Mais il a fait savoir à la réunion, par un télégramme, qu'il n'accepterait aucune réconciliation avec M. Gladstone aussi longtemps que cet ancien chef du parti libéral serait décidé à rompre l'unité de la Grande-Bretagne par la concession à l'Irlande de l'indépendance législative. M. Bright avait envoyé une lettre d'excuse, dont la lecture a été reçue par la réunion comme un réquisitoire accablant contre son ancien ami, traître aux véritables traditions du parti libéral. Lord Hartington a défini et expliqué en termes dont la netteté ne cédait en rien à l'énergie, la situation faite au parti libéral unioniste par les événemens scandaleux dont l'Irlande était le théâtre. Cette situation ne prête à aucune équivoque. Il n'y a pas de rapprochement possible sur la question irlandaise avec les gladstoniens. Il faut donc que les unionistes, tout en conservant leur liberté d'action sur tous les points du programme libéral, dont ils n'ont rien à retrancher, agissent complètement d'accord avec le gouvernement tory pour les mesures à adopter et la politique à suivre en vue du rétablissement de l'ordre en Irlande. Le soir, au grand banquet qui a clos la conférence, M. Goschen a encore accentué la résolution des libéraux unionistes de ne pactiser à aucun degré avec les révolutionnaires irlandais ou avec leurs amis en Angleterre : « M. Gladstone nous a invités à nous joindre de nouveau à lui, à retourner à notre ancienne allégeance. Mais à qui veut-on que nous nous joignions maintenant? A l'ancien parti libéral? Non, car c'est nous qui sommes l'ancien parti libéral. On nous demande de nous joindre à la coalition Gladstone-Parnell-Labouchère-Dillon-O'Brien. Cela, nous ne le ferons jamais. Lorsque nous avons engagé le combat aux élections contre les libéraux gladstoniens, nous avions à défendre l'unité de l'empire. Aujourd'hui notre tâche s'est agrandie ; nous avons en outre l'ordre social à défendre. »

Le marquis de Salisbury ne pouvait attendre de ses alliés du parti libéral unioniste une plus formelle déclaration d'appui et de concours pour la session qui allait s'ouvrir le mois suivant. La question paraissait définitivement tranchée contre M. Gladstone. Celui-ci cependant n'était pas plus disposé après le 7 décembre qu'auparavant, soit à se résigner à sa défaite, soit à renoncer, pour se rapprocher du pouvoir, à cette politique de *home rule*, qu'il considère comme seule capable de désarmer l'Irlande et de la réconcilier avec le régime de la loi. On ne saurait l'accuser de suivre d'un regard complaisant la campagne de spoliation de MM. Dillon, O'Brien et Cie. Ce serait lui faire gratuitement injure, mais il n'a

rien perdu de ses espérances, et il communique sa confiance en un prochain retour de fortune à ses lieutenans fidèles, MM. John Morley et William Harcourt. Après avoir eu ses cent jours de février à mai 1886, M. Gladstone a eu son Waterloo le 7 juin, un Waterloo dont il compte bien se relever. Quelques jours après la fin de la dernière session, le château de Hawarden fut à cet égard le théâtre d'une scène bien caractéristique.

Le 4 octobre, arrivaient au château les députations des quatre municipalités irlandaises de Cork, Limerick, Waterford et Clonmel, venant lui offrir le titre de bourgeois de ces villes. Douze calèches découvertes traversèrent le parc au milieu d'une foule de deux ou trois mille curieux amenés par des trains de plaisir des localités voisines et déposèrent les délégués devant le perron d'honneur. A la tête du cortège se trouvait le maire de Dublin, accompagné de la *mayoress*, qui présenta aux hôtes de Hawarden une adresse couverte des signatures de quatre cent mille dames d'Irlande. De magnifiques coffrets de chêne, avec ciselures d'argent, renfermant les titres de bourgeoisie, furent présentés à M. Gladstone, tandis que le maire de Cork l'avisait que les mêmes honneurs avaient été décernés avant lui à d'illustres patriotes, tels que William O'Brien, sir John Pope Hennessy, John Dillon, Edmund Dwyer Gray, et surtout « le grand tribun de la race irlandaise dans le monde entier, Charles Stewart Parnell ! » M. Gladstone remercia d'un ton ému les délégués, les assura que justice serait faite, tôt ou tard, à l'Irlande, et qu'il s'y emploierait de son mieux, malgré son insuccès récent. Rappelant avec quelque amertume la défection des radicaux et des wighs, qu'il accusait d'être les seuls auteurs de sa défaite, il se félicita que des hommes comme MM. Goschen et Trevelyan eussent succombé dans l'élection, et regretta presque que M. Chamberlain et lord Hartington n'eussent pas éprouvé le même sort. « Ils s'appellent unionistes, dit-il, comme s'ils entendaient quelque chose à la véritable union, celle de l'esprit et du cœur, entre l'Irlande et l'Angleterre. Ils m'ont battu ; je dois reconnaître qu'ils l'ont fait avec une grande habileté et une énergie extraordinaire. Ils disent qu'ils ont pour devoir de me tenir loin du ministère. C'est sans doute là un très noble devoir ; mais quand ils se vantent de tenir la balance du pouvoir dans le parlement, ils ne songent pas qu'ils ne sont que 73 et que les conservateurs sont au nombre de 316, et je dis que ces prétendus unionistes, qui ne sont pour moi que des libéraux hérétiques, que ces personnages distingués qui se vantent d'un libéralisme de première marque seront obligés de soutenir, sur tous les points, la politique conservatrice et ne sont rien autre chose que la queue du parti tory. Quant à notre cause, je ne crains rien pour elle, je crois à son prochain triomphe. Elle est à présent adoptée formel-

lement et inscrite comme un article fondamental dans le *Credo* du parti libéral, et, si vous lisez attentivement l'histoire des cinquante dernières années, vous trouverez que cette adoption a toujours été, pour chaque grande question, l'annonce et le prélude du triomphe définitif. »

M. Gladstone doit pourtant reconnaître aujourd'hui qu'il s'était fait illusion sur les sentimens de ses concitoyens, et qu'il les avait pris, avec sa solution du problème irlandais, par trop à l'improviste. Sa conversion aux doctrines de M. Parnell avait été soudaine. Avec l'ardeur d'un néophyte qui voit une lumière éclatante là où tout à l'heure pour lui tout était ténèbres, il a prétendu que toute l'Angleterre se convertît en même temps que lui. L'élection des 86 députés d'Irlande résolus à demander ce que demandait M. Parnell, à voter avec lui, muets et immobiles, sur un simple signe du chef, avait violemment frappé son imagination. Il s'était dit qu'il y avait là une force irrésistible contre laquelle se briserait toute l'énergie de la Grande-Bretagne, et que le seul moyen de résoudre l'effrayant problème de la haine séculaire de l'Irlande contre l'Angleterre était de transformer cette haine en amour par un coup d'éclat, de magnétiser en quelque sorte l'Irlande, de bouleverser ses sentimens en lui offrant brusquement, au sortir du régime des lois de coercition, la réalisation même de son rêve, l'indépendance législative.

C'était une tentative d'une hardiesse folle. Mais M. Gladstone est un tel charmeur des âmes populaires qu'il avait presque réussi. Avec un peu plus d'habileté et de souplesse dans sa façon de manier quelques-uns de ses collègues, notamment le froid et élégant Hartington et le rigide Chamberlain, peut-être eût-il évité la débâcle du parti libéral et forcé la victoire. Avec les Irlandais, le succès avait été complet. M. Gladstone était devenu l'idole des fermiers de l'île sœur. Résultat plus curieux encore, il avait atténué, presque éteint l'horreur des Irlandais pour le nom même de l'Angleterre. Depuis que ceux-ci ont vu que plus d'un million d'électeurs anglais prenaient fait et cause pour leurs éternelles doléances, pour leurs griefs nationaux, et parlaient d'effacer les odieux souvenirs de la conquête afin d'inaugurer une politique de réparation et de justice, il sont sortis de leur désespérance traditionnelle, et pour un temps ont cessé de haïr. Ils distingueront désormais, ce qu'ils ne faisaient guère jusqu'alors, entre l'Anglais et le tory, entre l'empire britannique et l'un des partis appelés à le gouverner tour à tour. A ce seul point de vue, est-il déraisonnable de penser que M. Gladstone, avec son projet de *home rule*, pouvait rendre un grand service à son pays (1)?

(1) On a bien vu, il y a quelques semaines, à quel point l'entreprise aventureuse de M. Gladstone avait retourné les esprits en Irlande. Le comte d'Aberdeen, qu'il avait

Mais M. Gladstone ne se contentera pas d'avoir séduit l'Irlande. Il espère encore séduire l'Angleterre, la rallier à ses projets, auxquels il reste attaché avec une ténacité que rien n'affaiblit. A la fin d'août dernier, au moment où il partait pour la Bavière, il laissait derrière lui une grosse brochure sur l'état passé et présent de la question. Les conclusions de ce pamphlet, et des commentaires récens qui sont venus en accentuer encore la signifiation, attestent que le grand *old man* compte sérieusement sur une revanche. On y voit établi, avec une grande précision de détails, que les électeurs d'Écosse ont, aux élections de juillet, approuvé le *home rule* par 3 contre 2, ceux d'Irlande par 4 1/2 contre 1, ceux du pays de Galles par 5 contre 1. Des quatre nationalités dont se compose la Grande-Bretagne, 3 se sont donc prononcés pour la politique gladstonienne. En Angleterre, il y a eu 129 élections pour le *home rule* et 336 contre; mais la minorité appartient aux régions les plus intelligentes du royaume, Yorkshire et Northumberland (1). A considérer l'ensemble des résultats électoraux, la majorité dans la chambre des communes est actuellement de 110 voix contre le *home rule*. « Le marquis de Salisbury, dit M. Gladstone, déclare que ce verdict du scrutin est définitif, irrévocable. Qu'il ne néglige pas les leçons de l'histoire. En août 1841, les élections donnèrent naissance à une chambre engagée, par 91 voix de majorité, au maintien de la législation sur les céréales. Dans la même chambre, cinq ans plus tard (15 mai 1846), une majorité de 98 voix abrogeait cette même législation. »

M. Gladstone verrait-il sa prédiction se réaliser beaucoup plus tôt qu'il ne le pouvait lui-même espérer? Dans les derniers jours de 1886, le parti conservateur, si confiant après l'acte solennel d'adhésion des unionistes, a subi un choc aussi sérieux qu'inat-

envoyé à Dublin comme lord-lieutenant, conquit rapidement une extrême popularité, et la comtesse ne se fit pas moins aimer. Le vice-roi et sa femme se conduisaient en parfaits démagogues, dans le bon sens du mot, en séducteurs du peuple; ils charmaient la foule irlandaise. La haute société boudait ce couple aristocratique, qui ne se refusait point aux poignées de main d'un Michael Davitt. Le lord-lieutenant était moralement *boycotté* par les conservateurs. Il s'en consolait en recevant les adresses que lui apportaient les corporations des villes les plus mal notées d'Irlande. Lorsque après la chute de M. Gladstone, le comte et la comtesse d'Aberdeen durent quitter Dublin, le peuple leur fit une magnifique ovation. Il y eut une procession monstre où, spectacle inouï, des sociétés affiliées à la Ligue nationale arborèrent le drapeau britannique, tandis que des corps de musique entonnaient pour la première fois le *God save the Queen*.

(1) Appréciation peu flatteuse pour le centre et le sud-est, et surtout pour Londres. Mais M. Gladstone a toujours estimé que la population de la capitale n'avait pas le sens politique. Londres, aux dernières élections générales, a élu 48 unionistes ou conservateurs et 11 gladstoniens.

tendu. Le jeune et brillant chancelier de l'échiquier, lord Randolph Churchill, s'est séparé avec éclat de ses collègues du ministère et a donné sa démission pour des raisons si mystérieuses que les plus perspicaces des Calchas politiques ont dû renoncer à en expliquer le sens aux simples mortels. Les tories ont été tout désorientés de ce coup imprévu. Au spectacle du désarroi qui s'est mis dans les rangs de cette armée naguère si compacte, si disciplinée, l'opinion publique a failli perdre toute confiance dans les garanties d'ordre et de stabilité que les vainqueurs du scrutin de juillet s'étaient vantés de pouvoir seuls offrir à la nation britannique. Lord Salisbury a eu quelque peine à calmer cet émoi, à rappeler ses troupes au respect d'elles-mêmes, son parti au sentiment de la dignité. Tout n'était pas perdu parce qu'un enfant terrible du torysme se fâchait tout rouge de ne pouvoir présenter, à l'ouverture du parlement, un budget à sensation. Le ministère n'était pas disloqué parce qu'un de ses membres, le plus capable peut-être, le plus compromettant à coup sûr, désertait son poste la veille de la bataille. Qu'une dissidence sérieuse eût éclaté entre lord Randolph Churchill et ses collègues au sujet de l'Irlande ou sur la question des dépenses de la guerre et de la marine, ou enfin sur la politique extérieure de la Grande-Bretagne, en quoi cet incident pouvait-il affecter la situation respective des partis et surtout l'alliance intime contractée entre les conservateurs et les unionistes? Quelques bonnes raisons que le premier ministre eût à faire valoir pour rassurer les timorés de son parti, il ne pouvait que trop clairement constater les fâcheux résultats du coup de tête de lord Churchill. Il a trouvé moins de difficulté à apaiser l'effarement des conservateurs qu'à fermer la crise ministérielle. Cette crise dure encore au moment où nous écrivons. Cependant, la situation se dessine, et on peut dès maintenant prévoir que le cabinet tory reconstitué ne présentera pas un mauvais front de combat à l'opposition qui se prépare à l'assaillir à la fin du mois.

Lord Salisbury a renoncé, dès le début de la crise, est-ce politique pure ou défiance? à chercher, dans la réserve disponible de son propre parti un homme d'état qui pût prendre la place de lord Churchill à la fois comme chancelier de l'échiquier et comme *leader* de la chambre des communes. Il a fait revenir en toute hâte lord Hartington d'Italie pour lui offrir le partage du pouvoir et même le poste de premier ministre. Lord Hartington a refusé pour les mêmes motifs qui lui avaient fait une première fois repousser une offre analogue au lendemain des élections. Il est et entend rester chef des whigs, et ne peut en aucun cas faire partie d'un cabinet conservateur, fût-ce pour le diriger, car il se considère et se réserve

comme le successeur désigné de M. Gladstone au *leadership* du parti libéral. Comme le marquis de Salisbury tenait essentiellement à emprunter un homme aux libéraux unionistes, lord Hartington a consenti à lui prêter M. Goschen, qui unit à l'avantage d'être un financier émérite celui d'avoir toujours été un solitaire, de n'appartenir à aucun parti. M. Goschen a pu ainsi devenir chancelier de l'échiquier sous une administration tory, sans que les gladstoniens soient autorisés à l'accuser d'aspostasie, sans que les conservateurs, d'autre part, aient le droit d'exiger de lui, comme d'un nouveau converti, quelque témoignage exagéré de zèle ou le moindre démenti à ses doctrines et à ses opinions passées.

L'entrée de M. Goschen dans le cabinet tory ne donne à celui-ci aucun accroissement réel de force. Elle ne l'affaiblit point cependant, et, dans une certaine mesure, augmente sa respectabilité. M. Goschen est un administrateur sérieux, un orateur grave, que M. Gladstone lui-même devra traiter sérieusement. Les autres remaniemens effectués dans le cabinet sont sans importance. Le point essentiel pour le marquis de Salisbury est le maintien de son accord avec lord Hartington, qui s'est de nouveau engagé à lui donner l'appui des unionistes. Il est vrai qu'un nouveau danger menace le gouvernement conservateur, la défection probable de M. Chamberlain. M. Gladstone a offert son pardon à l'enfant prodigue. Des conférences vont s'ouvrir où doivent être discutées les conditions de la rentrée en grâce du radical repentant. M. Chamberlain a pris bien des engagemens solennels contre les projets *home-rulers* de M. Gladstone. Il a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne consentirait jamais à accorder à l'Irlande l'indépendance législative. Reprendra-t-il sa parole? ou M. Gladstone modifiera-t-il assez profondément ses vues pour jeter un pont sur le fossé qui le sépare des libéraux dissidens? Il nous semble toutefois que ce n'est pas le résultat de ces tentatives de rapprochement (elles se seraient produites en tous cas) que le gouvernement conservateur a le plus à redouter après le choc qu'il vient de subir, c'est du sentiment qu'il conserverait de sa propre faiblesse que naîtrait pour lui le péril le plus sérieux. Il y a un mois, le cabinet tory se préparait à aborder avec toutes chances de succès la solution conservatrice du problème irlandais. Il a perdu depuis lord Randolph Churchill; c'est quelque chose; mais il est à craindre qu'il n'ait perdu aussi la confiance en ses propres forces, et c'est beaucoup.

A. Moireau.

LE

BOSQUET DU ROI

— Pardon, jeune homme, pourriez-vous m'indiquer le chemin du Bosquet du roi? demanda un jour, avec un accent anglais très prononcé, un cavalier âgé d'environ quarante-cinq ans, dont l'extérieur austère et la prononciation saccadée, dénotaient à la fois un Anglais et un clergyman.

La question s'adressait à un jeune campagnard, qui gravissait à cheval l'interminable côte qui mène de Villepreux à Saint-Nom.

— Si vous voulez bien, monsieur, nous ferons route ensemble, répondit-il; une démonstration vaut toujours mieux qu'une explication.

Le touriste portait une longue redingote noire boutonnée jusqu'au menton, laissant seulement dépasser la ligne blanche d'un faux col. Près de lui se tenait sa fille. Tous deux montaient des chevaux de sang, fins et élégans, contrastant du tout au tout, avec le lourd et vigoureux cheval normand que le cultivateur montait à poil, les jambes pendantes, un long fouet passé autour du cou. Les traits en corde du harnachement étaient relevés sur la croupe bien doublée du cheval, qu'attendait dans une prairie voisine une charrette chargée d'hivernache.

Huit heures sonnent lentement à l'église du village de Villepreux; d'autres horloges y font écho; la matinée est calme et pure. Le soleil, déjà haut, éclaire le paysage d'une lumière transparente. A droite, s'abaisse en pente douce, jusqu'au fond de la plaine, le versant d'une colline dont les cultures, de couleurs bien tranchées, offrent à l'œil des bandes de terre étroites et longues, mollement ondulées, sans clôture et sans fossé; on dirait une immense pièce

d'étoffe rayée déroulée devant soi. A gauche, s'étendent des prairies verdoyantes, égayées par des bouquets d'arbres; une haie d'épines, d'un mètre d'épaisseur, les entoure. Au fond du tableau se déploie un ruban vert à larges festons : c'est la forêt de Marly.

Le campagnard que l'Anglais venait d'accoster paraissait n'avoir guère plus de vingt et un ans; il rappelait le beau type des moissonneurs de Léopold Robert; comme eux, il était grand et bien découplé, comme eux il avait la grâce, complément de la force, le teint basané, les yeux bleu foncé fendus en amandes et frangés de longs cils noirs comme sa chevelure, coupée en brosse; le nez légèrement aquilin et la bouche cachée sous une fine moustache. Un chapeau de paille à larges bords, posé en arrière, une veste et une culotte de treillis, des jambières en cuir achevaient de lui donner un air agreste et des plus pittoresques.

Les trois cavaliers se mettent en ligne. Un petit groom, guindé et à cheval aussi, les suit à distance respectueuse; il est chargé du banc articulé, du plaid, du portefeuille et de la boîte à couleurs de miss Ethel.

Tout en chevauchant, M. Elsewhere interroge le cultivateur sur l'industrie agricole du pays, où il ne voit pas un pouce de terrain perdu.

Sa fille, miss Ethel, a tiré une lorgnette de l'étui qu'elle porte en bandoulière; elle cherche à s'orienter. Légèrement levée sur son étrier, elle demande à son tour si le bâtiment dont les murs blancs contrastent avec les remblais de sable rouge du chemin de fer et qui se trouvent à droite sont Marly ou Saint-Cyr? Bien qu'elle ait consulté la carte de son *Guide*, elle ne parvient pas à s'en rendre compte.

La question que miss Ethel vient d'adresser au fermier, met celui-ci tout à l'aise pour regarder le joli visage de son interlocutrice.

— D'ici, mademoiselle, on ne peut découvrir Marly; les grandes constructions que vous voyez sont celles de l'École militaire de Saint-Cyr. L'entrée en est rigoureusement interdite au public, mais les élèves manœuvrent parfois dans la plaine.

— Cette école, Ethel, équivaut à peu de chose près à notre Sandhurst; c'est la pépinière des officiers français, reprit M. Elsewhere. En France, de même qu'en Angleterre, la jeunesse apprend, comme l'a dit saint Paul, « que la tribulation produit la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'espérance. »

Pendant cet échange de paroles, un grand saint-germain de race très pure, bondit, jappe, gambade, et, s'arrêtant droit devant les étrangers, semble décidé à défendre *mordicus* par ses aboiemens le territoire de son maître, qui, visiblement embarrassé pour le

maintenir à ses côtés, s'écrie vainement : « Tout beau ! A bas ! Ici ! » Mais l'animal n'entend à rien.

— Quelle belle bête ! dit l'Anglais.

— Comment se nomme-t-elle? demanda la jeune amazone.

— Mis... tral ! répondit crânement le campagnard. Pour rien au monde il n'eût osé avouer qu'elle s'appelait Miss ! Une fois tiré de difficulté par cette supercherie, il s'efforça, en appelant sa chienne, d'élider la désinence du nouveau nom qu'il venait d'inventer.

Tout en devisant ainsi, on arriva au sommet de la longue côte. Didier, indiquant du geste une ouverture pratiquée dans la haie, dit :

— C'est ici qu'il faut faire entrer vos chevaux ; vous suivrez ensuite le sentier à chariot à bœufs. Les arbres que vous apercevez là-bas abritent la fontaine où, sous Louis XV, on venait chaque jour de Versailles chercher de l'eau pour la table de *Mesdames*. Louis XVI donna la préférence à la fontaine Berthe, sur la commune de Saint-Nom. Si notre pays est dépourvu de cours d'eau, il est, en revanche, très riche en sources.

— Non pas en sources seulement, mais en souvenirs historiques et en sites pittoresques d'aspects variés, reprit M. Elsewhere. Ma fille a entrepris de faire les croquis des monumens et des points de vue les plus remarquables de Seine-et-Oise ; nous y aurons consacré près de deux mois et nous sommes loin de tout connaître. De vos côtés, il nous reste à visiter l'École de Grignon et Marly. Aujourd'hui, notre plan est de nous arrêter au Bosquet du roi. Merci, jeune homme ! Adieu !

On se sépara ; mais le fermier ne quitta des yeux la gracieuse amazone que lorsqu'un pli de terrain la déroba définitivement à ses regards. Peu après, M. Elsewhere et sa fille pénètrent dans une prairie à l'herbe haute, fine et lustrée ; Miss Ethel saute légèrement à bas de son cheval, s'approche de la fontaine, ôte son long gant de peau de Suède, présente à la source jaillissante la paume de sa main blanche, y trempe ses lèvres vermeilles, comme un joli oiseau plonge délicatement son bec dans une vasque.

— *Delicious ! exquisite !* s'écrie-t-elle.

M. Elsewhere ne paraît pas entendre les exclamations de sa fille. Il a tiré de sa poche le nouveau livre de l'archbishop Trench, où il cherche des textes pour ses sermons de l'Avent. Il le lit paragraphe par paragraphe, le ferme, le médite, allant et venant comme s'il eût appartenu à l'école des péripatéticiens.

Les peupliers cotonneux, aux feuilles d'argent, que la moindre brise fait frissonner, contrastent avec l'épaisse et sombre ramure d'un vieux noyer. Des saules noueux, mutilés chaque année par la serpe de l'élagueur, bordent la prairie. Ces estropiés sylvains, condamnés à rester petits, sont, comme on sait, l'une des caractéris-

tiques de la végétation française dans l'ouest. Cependant, M. Elsewhere n'est pas si absorbé par sa lecture, qu'il en oublie les études artistiques de sa fille. De temps à autre, il s'arrête pour en suivre les progrès, un doigt entre les pages de son livre à demi fermé; tout à coup il s'écrie :

— Cette fontaine primitive, ce calme profond, ce ciel bleu intense, ce beau soleil, ne vous rappellent-ils pas, Ethel, ce passage de la Genèse où Abraham, ayant fait venir son intendant, l'avertit qu'un ange le conduira et lui fera trouver sur son chemin une femme pour Isaac?

Le dean savait par cœur toute la Bible en grec; aussi les citations revenaient-elles sans cesse sur ses lèvres. Cadet d'une famille titrée, son érudition, ses manières distinguées, eussent suffi pour le mettre partout en évidence; il possédait en outre, une fortune considérable que lui avait léguée un sien cousin.

Veuf depuis dix ans et n'ayant jamais voulu se séparer de sa fille, il lui avait donné une institutrice suisse. Il passait dix mois sur douze à Peterborough, siège de son doyenné; quant à ses vacances, il les consacrait, ainsi qu'il est de bon ton de le faire en Angleterre, à voyager sur le continent. Depuis vingt ans, visiter les cathédrales était le but qu'il poursuivait avec acharnement; il en connaissait déjà plus de quatre cents! Pendant plusieurs années, miss Ethel s'associa inconsciemment aux goûts de son père; mais un beau jour, elle déclara qu'il lui paraissait non moins fastidieux de monter dans les tours et les clochers, que de descendre dans les cryptes et les caveaux.

Au rebours de sa fille, la passion du dean pour les basiliques datait de sa première jeunesse, à telle enseigne que ce fut même au sommet de la tour centrale de Saint-Nicolas, à Aberdeen, datant de 1352, et dont la plus célèbre des neuf cloches a quatre pieds de diamètre, qu'il fit, au son d'un formidable carillon, sa délaration à la jeune fille qui devait être plus tard Mrs Elsewhere.

Les beautés de la nature charmaient plus miss Ethel que les chefs-d'œuvre de pierre. Elle se consacrait avec passion à l'étude du paysage, se rappelant, pour soutenir sa persévérance, qu'un grand maître se targuait d'avoir mis trente ans à savoir dessiner une feuille.

Cette année-là, M. Elsewhere et sa fille établirent à Versailles leur quartier général. Ils pouvaient d'autant plus facilement rayonner aux alentours, qu'ils s'étaient fait suivre de leurs chevaux de selle.

Après une halte de trois heures environ au Bosquet du roi, le père et la fille reprennent, pour s'en aller, le chemin qu'ils avaient suivi pour venir. De loin, ils aperçoivent dans une pièce de terre une douzaine de journaliers en train de déjeuner; parmi eux ils

reconnaissent le jeune homme qui leur a indiqué le chemin du Bosquet du roi. A la vue des touristes, il se lève, les salue, tout en cherchant à apaiser les démonstrations de Mistral. Miss Ethel, en voyant les efforts du cultivateur, paraît reconnaissante de son empressement à lui éviter les ennuis d'un cheval excité qui hennit, piaffe et creuse le sol en signe d'impatience. Elle soulève ses paupières câlines, un sourire aimable et malicieux entr'ouvre ses lèvres roses; d'une gracieuse inclination de tête, elle fait un signe de remercîment au beau campagnard.

En ce moment, le brûlant soleil des premiers jours du mois d'août enveloppe miss Ethel d'un nuage d'or; le jeune cultivateur, la main posée en forme d'abat-jour au-dessus de ses yeux, semble ébloui par cette apparition rayonnante.

Pendant que les ouvriers font la sieste, leur maître n'ayant nulle envie de clore l'œil, se rend à la source du Bosquet, où il s'imagine, à tort, être attiré par la soif. Arrivé là, il aperçoit, sous une touffe d'herbes, un petit album en toile grise; le nom d'Éthel est écrit dessus à l'encre rouge. Il ne saurait donc avoir de doute sur la propriétaire de cet objet. Piqué par la curiosité, il l'ouvre et continue ses investigations jusqu'à une pochette intérieure, d'où s'échappe la photographie de la ravissante Anglaise; au-dessous du portrait est cette signature : « Ethel Elsewhere. Peterborough. » En contemplant cette charmante image, il se félicite de ne pouvoir la restituer à qui de droit, met l'album dans sa poche, va rejoindre ses gens, et, plein d'ardeur, les yeux brillans, il leur aide à charger la charrette qui s'enfaîte à vue d'œil.

A la tombée du crépuscule, il donne le signal du retour et cingle l'air de vigoureux coups de fouet, qui retentissent dans la plaine comme la décharge d'un fusil *à magasin*.

Au bout d'un quart d'heure de marche, on arrive à la Muleterie, vieux bâtiment construit en pierres de Chavenay sur lesquelles les siècles ont laissé leur patine grise et sévère. Suivant la coutume des temps passés, les murs sont épais et très élevés. Quelques rares ouvertures étroites, protégées par des barreaux de fer, y ont été pratiquées sans régularité aucune; les fenêtres et les portes qui donnent sur une vaste cour intérieure, ne sont pas moins incohérentes. Ce grand corps de ferme datait évidemment d'une époque où, inversement à la nôtre, on n'avait nul souci de la façade. La porte charretière, haute de vingt pieds environ, donne issue à un porche long comme un petit tunnel; des générations de hiboux et d'hirondelles s'y perpétuent d'année en année. A la vue d'un intrus, celles-ci tournent effarées sous ce passage voûté et sombre; des araignées géantes ont tissé là leurs toiles grises, que le vent coulis gonfle et balance comme les voiles de petites barques.

La cour quadrangulaire, mesurant au bas mot un demi-hectare, est entourée de constructions sans la moindre unité, où hommes, animaux et moissons trouvent un abri. A gauche, on entre dans la ferme par une petite porte basse. Le rez-de-chaussée est consacré aux besoins de l'exploitation. Un escalier en colimaçon aux marches de pierre creusées par l'usure, conduit au premier étage, composé de grandes pièces, dont le mobilier n'est ni assez ancien pour avoir acquis de la valeur, ni assez moderne pour être élégant et confortable.

Aujourd'hui, la propriétaire de la Muleterie est Mlle d'Aumel, ayant au moins la cinquantaine ; elle a passé là toute sa vie avec M. d'Aumel, son oncle et son parrain tout à la fois. Celui-ci poussait jusqu'à l'invraisemblance l'art de faire des économies de bouts de chandelles et cela sans métaphore, car, protestant contre les inventions modernes, on ne se servait chez lui ni de lampe, ni de bougie. En somme, il finit par atteindre son but : à savoir, arrondir son domaine jusqu'à en faire une propriété d'un seul tenant, rapportant, bon an mal an, 25,000 livres de rente.

Mlle d'Aumel hérita, non-seulement de la fortune territoriale de son parrain, mais aussi de ses goûts agronomiques. Briguant les récompenses au comice agricole du département, comme une coquette ambitionne les succès du monde, elle ne cédait à personne l'honneur de présenter ses élèves au jury, ni le plaisir d'entendre primer ses belles génisses désarmées (sans cornes).

Tous les ans, au mois d'août, sa vie si régulière et passablement monotone, était égayée par l'arrivée du fils de son frère, mort depuis des années. Didier avait l'habitude de venir passer ses vacances à la Muleterie. Tout en ayant fait les études universitaires les plus brillantes, tout en obtenant de grands succès à l'École de droit, il prétendait n'être qu'un agriculteur en herbe. Après dix mois passés à pâlir sur les textes de Dumoulin, Cujas et autres jurisconsultes, le manque d'air respirable et d'exercice l'assoiffait d'oxygène et de liberté. Quand il quittait Paris, il avait l'air d'un prisonnier qui vient d'obtenir son élargissement. Il déclarait à qui voulait l'entendre, même à ses illustres professeurs, que conduire la charrue était pour lui l'idéal de l'existence.

Mlle d'Aumel se flattait qu'avec le temps les goûts agronomiques de son neveu, finiraient par l'emporter sur les attraits du droit romain et les séductions du droit civil.

S'autorisant, comme il arrive souvent à la nature humaine, des goûts d'autrui pour flatter les siens propres, et gagnée d'ailleurs aux idées modernes, elle ménageait tous les ans à Didier quelque surprise sous forme d'instrument aratoire, mû par le manège ou la vapeur, de charrues bisocs pour labours ordinaires, etc. Ses voisins,

à qui elle en faisait volontiers le prêt, avaient à la fois pour elle gratitude et attachement. Ces sentimens se reportaient de la tante sur le neveu, en sorte que celui-ci se trouvait au milieu de ces braves gens aussi heureux qu'un roi sans sujets!

Ce soir-là, contre son habitude, Didier se montra taciturne et rêveur; par exception, son appétit ne fut pas à la hauteur du dîner à trois services de sa tante; tout en ayant l'extérieur un peu masculin, Mlle d'Aumel n'en était pas moins pourvue de ce don de finesse et de perspicacité, que Dieu semble avoir donné à la femme comme compensation à la force qu'il lui a refusée. De suite, elle s'aperçut que Didier « n'était pas dans son assiette, » comme on dit familièrement. Pour le faire sortir de son mutisme, elle lui parla de la crise agricole que l'Europe traversait en ce moment, la France en général et le département de Seine-et-Oise en particulier; crise qu'elle attribuait surtout aux importations de blé américain. En outre, elle prédit que, dans un temps donné, le libre échange ruinerait fatalement les propriétaires ruraux et finit par dire : « Là encore, nous avons été joués par la perfide Albion!

— Je m'étonne, en vérité, qu'une femme aussi intelligente que vous, ma tante, puisse être anglophobe et protectionniste à ce point. L'Angleterre était dans une grande prospérité bien avant le libre échange. J'ai étudié à fond son histoire et sa législation. J'en suis arrivé à cette conclusion : c'est que la richesse et la force de la Grande-Bretagne tiennent uniquement au droit d'aînesse; par lui se conservent intacts, à travers les siècles, le nom, la fortune et les droits de la famille. Chez nous, la loi, en assurant une part égale aux enfans, au lieu de faire la richesse de tous, ne fait le plus souvent que la pauvreté de chacun. Par ce morcellement légal de la propriété mobilière et immobilière, on a devancé les théories des *partageux*, lesquelles aboutiront tôt ou tard à émietter le pays comme une miche de bon pain qu'on jetterait aux oiseaux.

— Étant fils unique, il me semble, mon cher enfant, qu'en pareille matière tu es juge récusable.

— Fils unique ou non, je ne comprendrai jamais qu'on tienne à partager un brin d'herbe entre plusieurs fourmis. Au fait, il faut que je vous raconte que ce matin même, en allant chercher l'hivernache, le hasard m'a fait rencontrer un Anglais, un pasteur, j'imagine; il m'a abordé en me priant de lui indiquer la célèbre fontaine du Bosquet-du-Roi; tout en causant, j'ai constaté combien nos voisins d'outre Manche ont le respect, je dirai même le culte des traditions et des souvenirs.

— Je n'y contredis pas. Sous ce rapport, ils nous sont bien supérieurs, mais sous beaucoup d'autres, ah! que nenni! Ce n'est pas moi, certes, à qui un de ces gros enflés d'Anglais aurait pu faire

tourner la tête! D'ailleurs, d'après ce que j'en ai vu, le beau sexe, chez eux, n'est pas plus séduisant que l'autre. Les femmes, grandes et raides comme des cent-gardes, ont l'air d'avoir deux bras gauches, comme disait je ne sais qui...

— Rivarol! repartit vivement Didier non moins ferré sur les lettres que sur le droit. Ah! s'il vous avait été donné d'admirer avec moi, ce matin, la ravissante jeune miss qui a traversé vos champs comme l'aurore chantée par les poètes, vous conviendriez que cette beauté dément complètement l'assertion de Rivarol. Figurez-vous des cheveux d'un blond doré, s'échappant en boucles soyeuses d'un chapeau de feutre mou, orné d'une plume de faisan; des yeux bleus sourians et aimables, une arcade sourcilière noire et allongée, une bouche aux lèvres vermeilles laissant voir en parlant des dents blanches, petites et brillantes comme celles d'un enfant. Une taille de nymphe, une fleur à peine éclose, seize à dix-sept printemps!

— Peste! quel portrait enchanteur. O jeunesse! le don de voir tout en rose, tout en beau, n'est pas un de tes moindres privilèges. Si, éclairée par mes dix lustres bien sonnés, j'avais rencontré ces touristes, j'aurais trouvé que cette Anglaise avait les cheveux roux, les yeux verts, la lèvre supérieure trop courte, les dents trop longues, la peau d'un concombre et des taches de rousseur par-dessus le marché.

— Eh bien! jugez-en vous-même, ma tante; voilà sa photographie!

— Bonté divine, sa photographie! Comme tu y vas!

— Où est le mal?

— Belle demande! Ceci dépasse tout ce que je sais du laisser-aller des jeunes Anglaises. Ce gage de souvenir ne fait qu'aggraver la situation.

— La situation? elle est toute simple : une jeune Anglaise voyage avec son père; elle peint d'après nature et *fait* en ce moment le département de Seine-et-Oise. Son groom a eu la maladresse de ne pas relever un petit album qu'elle a laissé tomber à terre. Dès que les touristes se sont éloignés, je reviens à l'endroit qu'ils ont quitté; les broussailles, l'eau qui murmure, les blaireaux à la queue en panache, les arbres, les oiseaux qui ramagent, la fauvette qui fredonne, la mésange qui titinne, les insectes qui bourdonnent, l'herbe verte, le ciel bleu, les gentianes roses, les boutons d'or, les myosotis, semblent causer entre eux de la gracieuse apparition qui a embelli leur retraite agreste. Je les écoute, je fais chorus avec eux, le temps s'écoule, à qui pourrais-je restituer mon trésor?

— A ton âge, ce sont des malheurs dont on bénit le sort.

— Loin de moi aussi l'idée de m'en plaindre!

— O folie!

— « Les plus sages sont les fous, » dirai-je avec Hamlet. Tenez,

ma tante, examinez un peu cette écriture; prenez votre binocle, poursuivit-il en mettant la signature de miss Ethel sous les yeux de Mlle d'Aumel; étudions-en ensemble les signes graphologiques. Moi, j'y vois la sensibilité, la constance, la force d'âme! Et vous?

— Pour ma part, je n'y vois rien de tout cela; mais je reconnais que l'écriture est harmonique et élégante.

La tante et le neveu se chamaillèrent encore pendant quelque temps, puis la pendule, en sonnant neuf heures, fit sursauter Mlle d'Aumel.

— Comment, déjà si tard! fait-elle en se levant, et l'arrachage de mes pommes de terre tardives auquel tu dois vaquer demain matin dans la pièce du *Chêne-Capitaine?*

— Soyez tranquille, ma déesse, sur le sort de vos solanées. Il est probable que je ne fermerai pas l'œil de la nuit; celui qui fait le guet n'est jamais pris.

— Crois moi, tu feras mieux de dormir; je préfère que tu rêves endormi plutôt qu'éveillé. Bonsoir, grand écervelé. Bonne nuit!

II.

Le surlendemain, vers quatre heures de l'après-midi, nous retrouvons les journaliers assis sur le revers d'un fossé, parlant, buvant, mangeant; ils causent de l'événement qui les a tenus sur pied toute la nuit. Bientôt ils signalent à leur maître, débouchant sur la route qui côtoie la forêt de Marly, les Anglais de l'avant-veille. Mais Didier les avait aperçus le premier et il les suivait de l'œil depuis quelque temps déjà. Peu après, miss Ethel fait sauter à son cheval la barrière qui sert de clôture au champ du Chêne-Capitaine. Son père pique des deux et la suit, puis ils ralentissent l'allure et s'approchent du groupe de paysans. A ce moment, on entend la fanfare d'un régiment de cavalerie qui traverse le village de La Bretêche.

Didier, chapeau bas, s'avance vers les touristes, il leur dit avec une cordialité remplie de déférence :

— Voudriez-vous me faire l'honneur de partager notre repas champêtre? La provende est modeste, mais j'offre ce que j'ai.

Le dean, après avoir consulté sa fille du regard, accepte sans faire de façons.

— Selon l'écriture, dit-il, il vaut mieux être invité avec une affection sincère à manger des herbes, que le veau gras lorsqu'on est haï.

— J'ai des fruits, j'ai du lait, reprend Didier, bien qu'embarrassé pour en offrir aux promeneurs, car les travaux des champs ne sauraient expliquer ni la teinte noire ni les meurtrissures de ses

bras et de ses mains. Il se trouve donc ainsi dans l'obligation de raconter qu'au milieu de la nuit tout le pays a été sinistrement réveillé par le tocsin. L'horizon rougeoie, l'air apporte des flammèches, la clarté blême d'un incendie enveloppe une chaumière dont les poutres lentement carbonisées ont fini par s'embraser. Sous ce toit, prêt à s'effondrer, habitait seule une pauvre vieille femme infirme, abandonnée par ses enfans, faute d'avoir pu la dépouiller de son dernier lopin de terre.

— Toute maison divisée contre elle-même ne peut subsister! dit le dean en interrompant Didier.

— De grâce, continuez! reprit Ethel, en s'adressant au jeune campagnard et visiblement émue. Je suis tout oreille.

— Dieu merci! on s'est mis promptement à l'œuvre, et après deux heures d'efforts, le feu était éteint et la pauvre femme hors de danger.

— Auriez-vous la bonté de lui remettre cette pièce d'or? demande miss Ethel à Didier.

— Très volontiers, mademoiselle. J'irai la voir tout à l'heure; nous avons dû transporter la mère Trouillis dans une cabane à une centaine de mètres d'ici. Ah! quelle consolation ce serait pour elle si vous consentiez à venir en personne lui porter cette offrande! Votre compassion la toucherait plus encore que votre générosité.

— Allez, ma fille, allez; n'oubliez pas que la charité est la plus excellente des vertus, comme l'a dit saint Paul. Je vous attendrai ici.

M. Elsewhere glisse alors quelques louis dans la main de sa fille.

Didier et Ethel s'éloignent en marchant d'un bon pas. La jeune miss cueille par-ci par-là une pâquerette, un coquelicot, une nielle; elle demande à Didier le nom français de cette dernière fleur. A mon avis, poursuit-elle, rien ne vaut les fleurs des champs.

— Que devez-vous penser, mademoiselle, de l'agriculteur qui ne songe qu'à les détruire? Homme positif et terre à terre, il admire seulement les épis dorés lorsqu'ils sont changés en argent.

— Quoi! les jolis épis barbus du seigle et du froment ne représentent à vos yeux que des quintaux de farine? Je me figurais, au contraire, que tout agriculteur devait puiser dans l'intimité de la nature, dans la vue du ciel, des sentimens élevés et religieux; évidemment, je me suis trompée. Puis, apercevant des bleuets qui poussent insolemment dans un sillon, Ethel pénètre dans le haut blé en écartant de la main les épis, comme une ondine qui se fraie un chemin à travers les vagues. Pendant ce temps Didier murmure les strophes si connues :

Allez, allez, ô jeunes filles,
Cueillir des bleuets dans les blés.

— Tenez, voyez mes richesses! dit Ethel chargée d'une brassée de fleurs et en se rapprochant de Didier.

Il garde le silence, pensant sans doute que la plus jolie fleur n'est pas dans le bouquet; une certaine rougeur monte au visage d'Ethel; on dirait qu'elle a deviné la pensée de celui qui la regarde.

— Ah! j'aperçois là-haut ma fleur favorite, c'est la clématite sauvage. Quel dommage qu'elle soit hors d'atteinte!

— En effet, quiconque tenterait d'escalader ce vieux pan de mur en ruines risquerait fort de se casser le cou.

Tout en causant, ils arrivent à l'huis branlant de la chaumine. Ethel entre la première et voit une pauvre vieille, à la petite figure racornie, qui pleure sur ses malheurs.

— Eh bien! mère Trouillis, voyez si je ne pense pas à vous! Je vous amène une belle demoiselle anglaise qui vient prendre elle-même de vos nouvelles.

— Par Jésus, qu'elle soit bénie!

Sur une question d'Ethel, la brave femme commence son récit et ne déparle plus. Didier se doute que sa modestie aura trop à en souffrir et, malgré le plaisir certain qui se mêle à ce genre de souffrance, il quitte furtivement la pièce.

La mère Trouillis raconte effectivement que, lorsque personne n'osait approcher de son grabat pour l'arracher aux flammes, Didier, au risque d'être suffoqué par la fumée, vole à son secours, pénètre résolûment jusqu'à elle, la saisit et l'emporte comme une plume. « Bonté divine! ajoute-t-elle, v'là un jeune homme comme il n'y en a pas épais sur terre! C'est bon, c'est courageux, c'est travailleur. Tandis que les gars d'aujourd'hui, c'est des *feignans* et des *noceurs*. »

A ce moment, Didier, le teint animé, pantelant, entre en tenant une jonchée de clématites qu'il dépose aux pieds d'Ethel.

— Que vois-je! est-ce possible? Si j'admire le courage qui fait que l'on risque sa vie pour sauver celle d'autrui, je suis tentée de me fâcher de la folie que vous venez de faire pour satisfaire un de mes caprices.

— Oubliez la folie, mademoiselle, et gardez seulement le souvenir du fou!

Ethel lève les yeux vers lui, puis ses longs cils s'abaissent comme un voile sur ses prunelles. Se penchant vers la mère Trouillis, elle serre ses mains décharnées dans les siennes, l'exhorte à la patience, à la confiance en Dieu et finalement lui remet plusieurs pièces d'or.

— Merci, ange de bonté! que le ciel vous récompense, répète la vieille d'une voix débile.

Comme ils s'en revenaient vers le champ du Chêne-Capitaine, Di-

dier et Ethel échangent peu de paroles, mais de temps en temps des sourires. On dirait que tous deux ont peur de trahir un secret ou de perdre un trésor. A dessein ils marchent lentement comme pour retarder le temps et le moment de la séparation.

La première, Ethel rompit le silence :

— Quelques jours encore, dit-elle, et nous aurons quitté la France; les devoirs de mon père le rappellent à son doyenné. Qui sait si nous reviendrons jamais dans votre beau pays?

— Ce que femme veut, Dieu le veut! dit le proverbe français.

— Eh bien! moi, je puis dire : Ce que fille désire, père le veut!

Avant qu'elle eût eu le temps d'ajouter un mot, le dean, qui était à portée de voix, reprend :

— Vous n'avez jamais dit plus vrai, Ethel, et je n'attends que votre agrément pour demander les chevaux.

En faisant à son père un signe de tête affirmatif, le visage d'Ethel change de couleur. Le moment du départ est arrivé.

Après avoir adressé d'aimables remercîmens à Didier, le père et la fille remontent à cheval. Ethel charge le groom de sa brassée de fleurs, mais le jeune cultivateur n'est pas sans avoir remarqué que la belle amazone en a détaché des brins de clématites qu'elle a passés dans une boutonnière de son corsage.

De nouveau, les cavaliers franchissent la barrière; bientôt ils disparaissent derrière un rideau d'arbres. Grave et pensif, Didier tient son regard attaché sur le chemin qu'a suivi miss Ethel, comme le navigateur sur l'étoile qui décide de sa destinée.

A ce moment, le soleil descend majestueusement au fond de la plaine; les nuages donnent une teinte rose à la cime de la forêt de Marly; on entend le chalumeau du pâtre, le grelot des vaches, le chant des oiseaux, ces hôtes mélodieux des bois; de distance en distance, les travailleurs marchent d'un pas lent et lourd; celui-ci une pioche sur l'épaule, celui-là un croc; un autre une pelle. Ils suivent à la file la charrette chargée de pommes de terre conduite par Didier. Le soleil strie le sol de longues raies minces, pendant que le souvenir de miss Ethel pénètre comme un trait d'or dans le cœur du campagnard; de son côté, la jeune miss anglaise chevauche silencieuse et rêveuse; elle se dit intérieurement : Rien dans la vie d'une femme ne vaut peut-être un sentiment caché et mystérieux, d'autant plus inaltérable qu'il ne se dépense pas au dehors, de même qu'un parfum précieux, renfermé dans un vase, conserve sa force et résiste à l'action du temps.

III.

Au commencement du mois de novembre, l'ouverture des cours de l'École de droit ramène Didier à Paris, et le campagnard se trouve

désormais métamorphosé en étudiant. Il habite avec sa mère, rue Palatine, un appartement dans un de ces vieux hôtels que la pioche impitoyable du maçon n'a pas encore sacrifié au tracé d'une voie nouvelle. La santé de Mme d'Aumel, fort chancelante depuis longtemps, la rend forcément sédentaire ; ses sorties se bornent à traverser la rue pour aller à Saint-Sulpice, où elle passe la meilleure partie de ses journées en oraison. Uniquement occupée de son salut et de l'avenir de son fils, elle répète sans cesse à Didier que le mérite seul d'un jeune homme ne suffit pas à lui assurer une belle position, mais qu'il faut encore avoir des amis et se créer des relations, levier sans lequel les plus intelligens ne sauraient atteindre le sommet de l'échelle sociale.

L'une des maisons où il se montre le plus assidu, est celle d'un de ses anciens professeurs. M. et Mme Devrage donnent des soirées hebdomadaires où la causerie, la musique et la comédie mettent tour à tour à contribution l'entrain, l'esprit et les talens des invités. Le jeune d'Aumel devient promptement la coqueluche de ce cercle choisi ; mais il n'est pas de troupeau sans *blackshcep*. C'est ainsi que s'est faufilée chez le professeur la vicomtesse Dolbeska, d'origine polonaise, disait-on, veuve probablement, chanoinesse peut-être, intrigante sûrement, comédienne toujours ! Constamment à l'affut de nouvelles connaissances, c'était une de ces mondaines qu'on rencontre partout où il y a intérêt à voir et surtout à être vue ; une fidèle des cours du Collège de France, de la chambre des députés, du sénat et de l'Institut ; l'empressement des huissiers à la conduire à sa place, devait faire supposer qu'elle avait des tenans et des aboutissans près de toutes les célébrités du moment. Prise de la haute ambition d'obtenir une récompense à l'Académie, elle imagina d'adresser à M. Devrage, membre de l'Institut, une étude sur les entités métaphysiques, étude où abondaient les citations de Schopenhauer, Mathieu Arnold et Renan. Sans jeter un jour nouveau sur la sociologie ou la psychologie, ce travail synthétique témoignait cependant d'une grande intelligence, et M. Devrage adressa à l'auteur une lettre des plus flatteuses. La vicomtesse s'empressa de venir en personne en exprimer sa reconnaissance à l'illustre professeur et fit si bien, qu'on la compta bientôt au nombre des habitués, triés sur le volet, de ce salon universitaire. La vicomtesse avait beaucoup lu, beaucoup voyagé et beaucoup retenu. Sa conversation était substantielle et spirituelle tout à la fois. Ayant l'art de se composer au plus haut point, elle écoutait en femme aguerrie, tout en faisant des minauderies pudiques, les récits des scandales mondains, sans se priver elle-même de chiffonner un peu la morale.

Les hommes expérimentés ne se laissaient pas prendre à ses manèges ; il leur semblait que c'était une de ces femmes faciles

dont la vertu est compatible avec un peu de vice ; d'un caractère adroit, liant, astucieux, elle donnait à chacun des coups d'encensoir, sans oublier le principe que charité bien ordonnée commence par soi-même. Parlant volontiers politique, à l'en croire, elle recevait chaque jour de tous les coins de l'Europe des dépêches chiffrées du plus haut intérêt. Bref, elle avait, comme on dit, un doigt dans tous les pâtés. Elle se targuait aussi d'être au mieux avec le haut clergé et citait à tout bout de champ monsignor X et le cardinal Z, prétendant même que du Vatican on lui faisait l'honneur de la consulter au sujet des ouvrages à mettre à l'index. Habile comme l'oiseleur qui prend les alouettes au miroir, elle faisait briller aux yeux des pères de famille son intimité avec tel ministre, son influence sur tel sénateur, sur maint député et sur les secrétaires d'état. Chacun de croire que c'était rendre le plus grand service à ses enfans de les placer sous la protection de cette haute et puissante dame.

Il y avait dans sa tournure, dans son attitude, une élégance exquise et toute personnelle ; les traits de son visage n'étaient pas d'une régularité parfaite, mais l'ensemble avait une grande séduction. Ses yeux, selon l'expression d'un romancier célèbre, semblaient incendier ses sourcils. Il se pouvait qu'elle eût trente-cinq ans, tout en paraissant n'en avoir que vingt-cinq. Elle jeta bien vite le grappin sur Didier d'Aumel, de même qu'un pirate le jette sur le rivage qu'il va dévaster ; à force de cajoleries, elle sut s'en faire suivre partout comme d'un chien. Sa candeur l'amusait ! Il paraissait chaque jour aux *five o'clock teas* de la vicomtesse, où le charme félin de la maîtresse de maison, ses reparties ironiques, l'éclat phosphorescent de son regard, l'étrangeté de sa personne, expliquaient plus encore que le thé à l'ambre et les sandwichs au caviar l'empressement des hommes à venir chez elle. Souvent elle réclamait le bras de Didier pour assister à une répétition générale ou à une première représentation, ou à quelque procès scandaleux ou criminel.

Nous avons omis de dire que la vicomtesse faisait à Paris le feuilleton musical d'un journal fondé depuis peu par un politicien progressiste, lequel, ne voyant dans le passé que décadence, professait un enthousiasme sans mesure pour les sublimités de la musique de l'avenir. En sa qualité de critique, la vicomtesse dut se rendre à Bayreuth pour assister à l'audition de la trilogie de Wagner, comme les fidèles se rendent à Rome pendant la semaine sainte pour entendre les chants de la chapelle Sixtine. La surveille de son départ, elle fit à Didier la question suivante, en relevant ses yeux en l'air :

— Devinez où vous serez en trois jours.

— Où voulez-vous que je sois ?

— A Bayreuth avec moi.

— Avez-vous résolu de me rendre tout à fait fou? demanda-t-il en changeant de couleur.

— Voulez-vous dire par là, dit-elle avec un sourire ironique, que la musique de Wagner soit propre à faire perdre la raison?

— Non, mais la musique de vos intonations, l'harmonie de vos sourires, l'expression de vos regards, suffisent à me faire extravaguer. Partir ensemble! dites-vous; c'est ouvrir devant mes yeux...

— Répondez-moi par oui ou par non, fit-elle en l'interrompant.

— Oui, mille fois oui, s'écria-t-il en se précipitant à ses pieds; une faveur si inespérée suffit à ensoleiller toute une vie; enfin je puis vous dire tout ce que je sens pour vous, tout ce que je veux être pour vous, mon adorée! poursuivit-il en la pressant d'une longue étreinte, et en couvrant de baisers le front qui s'était rapproché de ses lèvres.

— Patience! qui sait si quelque intervention ne modifiera pas votre résolution? dit la vicomtesse.

— A quelle heure partons-nous?

— Après-demain matin par le rapide. Mais je vous attends ce soir.

Didier sort de chez la vicomtesse comme un homme dont la raison bat la chamade; il traverse le jardin du Luxembourg poussant tout haut malgré lui des exclamations incohérentes, marchant comme si la vitesse de son allure devait accourcir le temps. Il eût voulu partir sur l'heure; Didier entre dans l'allée des Platanes, et son pas rapide, plein d'allégresse, fait craquer le gravier; il lui faut le grand air, mais l'air ne le rafraîchit ni ne le calme; il va et vient, comme un papillon que chaque fleur détourne de son chemin, tantôt attiré par la grenade rouge, tantôt par le jasmin blanc. Qui sait si la brise embaumée ne lui apporte pas un ressouvenir?

Il ne devait pas tarder à recevoir de la main même de l'enchanteresse le poison et le contre-poison, car, dans la coupe de toute volupté, se trouve la goutte amère qui dissipe l'ivresse.

Le soir, quand il arriva rue d'Astorg, on l'introduisit pour la première fois dans la bibliothèque, éclairée simplement par une lampe dont l'abat-jour en dentelle sur un transparent rose, répandait dans la pièce une lumière atténuée. La vicomtesse était assise devant un bureau surchargé de liasses de papiers attachées par des courroies; sur les divans, on voyait une litière de journaux français et étrangers; à sa droite, était un porte-allumette, un cendrier, un plateau en bois d'olivier et deux tasses d'argent niellé; à sa gauche, crépitait un samowar. De ses doigts couverts de bagues, elle tenait à distance une cigarette de latakieh; de ses lèvres roses s'échappaient de légères spirales de fumée qui l'enveloppaient d'un nuage vaporeux, son épaisse chevelure blonde, dégageant bien la

nuque, était retenue sur le sommet de sa tête, par une flèche d'or. Sur l'épaule, une agrafe indienne, deux griffes de tigre formant croissant, retenaient les amples plis d'une robe de chambre en cachemire rouge blason; elle balançait nerveusement son petit pied dans une mule de velours noir brodée de paillettes.

— Mon cher Didier, dit-elle, en coulant sur lui un long regard, Il faut que j'aie en vous une immense confiance pour vous demander de me rendre le service suivant, voilà de quoi il s'agit : comme une autre Mme des Ursins, je recueille, sans en avoir l'air, toutes les informations utiles aux intérêts qui me sont confiés, j'ai pensé à vous faire rédiger ce soir un rapport sur la politique intérieure de la France et sur l'effectif de l'armée. Un étranger de mes amis désire avoir par moi ces renseignemens confidentiels.

En entendant ces paroles, une sueur froide coule du front de Didier; ses jambes flageolent sous lui, il blémit à vue d'œil; d'une voix étranglée par la colère, il s'écrie :

— Mais le cerveau le plus obtus sentirait que c'est une infamie que vous me proposez là, madame. Je suis confondu de votre perversité cachée sous tant de grâce!.. Ah! le piège a été habilement tendu : après avoir fait de moi votre esclave, vous vouliez en faire votre complice. L'amour bas et vil peut se prêter à tout; sans doute vous n'en connaissez pas d'autre, mais chez moi le mépris tue l'amour, comme chez d'autres le remords tue le sommeil. A partir de ce moment, je vous hais; brisons là.

La vicomtesse n'était pas femme à désarmer pour si peu; son regard de chatte semble jeter un défi à Didier. Elle se penche vers lui ainsi que lady Macbeth vers son époux, quand elle veut lui insuffler ses perfides conseils avec ses doux baisers, d'un mouvement souple comme celui de la couleuvre, elle jette son bras autour du cou de Didier et lui met la plume à la main. Se dégageant de son étreinte par un geste brutal, il prend l'offensive, se redresse de toute sa hauteur et s'écrie en la repoussant de la longueur de ses deux bras :

— Ah! vous espérez avoir raison de mon patriotisme et de ma conscience par la force de vos séductions! Voilà le marché que vous me proposiez! Ne savez-vous donc pas qu'une paille dans un anneau de fer suffit pour rompre une chaîne qui semblait indestructible? Le devoir, la fierté, l'orgueil, me chassent à jamais de votre pandémonium, il y a quelques instans encore le paradis pour moi! Adieu, madame! — Là-dessus, il prit son chapeau et s'éloigna.

Après le départ de Didier, la vicomtesse va et vient dans la pièce comme une hyène dans sa cage. Puis elle s'arrêta, hocha la tête, fit la moue, et s'écria : « Peuh! avec moi on n'a pas si facilement le dernier! » En ce moment, son visage est bouleversé et un pli

menaçant s'est formé entre ses deux sourcils. Elle se rassied, prend dans son pupitre une feuille de papier, d'où émane un parfum capiteux, et écrit les mots suivans : « Vous n'êtes qu'un grand enfant ; j'ai tout oublié. La politique sera désormais exclue de nos entretiens, je compte sur vous demain. »

Elle met ce pli dans une enveloppe qu'elle cachette en cire rouge.

A la vue de cette missive contaminée, Didier n'hésite pas à frapper un grand coup ; sans l'ouvrir, il la glisse dans une autre enveloppe sur laquelle il écrit simplement l'adresse de la vicomtesse.

Le lendemain à cinq heures et demie du soir, Mme Dolbeska, vêtue d'une robe de velours noir, debout près d'une table, sert une tasse de thé à l'un de ses habitués ; au même instant, on remet un pli à la maîtresse de maison ; elle reconnaît l'écriture de Didier et croit savoir ce que le billet renferme. O joie ! ô bonheur ! la victoire est gagnée ! Le lion, évidemment, ne demande qu'à venir de nouveau se faire rogner les griffes. Sans ouvrir l'enveloppe, elle la met dans la ceinture russe qui enserre sa taille svelte et élégante, souple comme un jonc ! Aussitôt après le départ de son dernier visiteur, elle s'empresse de déchirer l'enveloppe ; la difficulté qu'elle rencontre à retirer le contenu la surprend. Soudain elle pâlit, elle tressaille ; ses yeux restent démesurément ouverts. C'est sa propre lettre que Didier lui retourne sans en avoir rompu le cachet ! Cet affront fait monter une rage froide au cœur de la vicomtesse ; elle se jure à elle-même de se venger de M. d'Aumel ; en le poursuivant de ses calomnies acharnées, elle donnera à leur rupture un motif tout contraire à la vérité ; elle l'humiliera, le bafouera, le persécutera sans pitié ; la lime a bien raison du fer, l'eau finit bien par entamer le marbre !

L'occasion d'exercer sa vengeance ne tarda pas à s'offrir à Mme Dolbeska ; un de ses amis vint un jour la trouver et abordant sans ambages l'objet de sa visite, il s'expliqua en ces termes :

— Chère vicomtesse, j'ai à vous entretenir d'une affaire qui m'intéresse au plus haut point. L'un de mes amis, M. Devrage, s'est mis en tête de marier ma fille à M. d'Aumel ; sur le front de ce jeune homme sont peints l'honneur et l'intelligence ; mais le bonheur dépend de beaucoup d'autres choses encore, en premier lieu du caractère. Dites-moi, je vous prie, ce que vous savez du sien. Quel est-il ?

— Charmant.

— Son genre de vie, ses goûts ?

— Ses succès à l'école de droit témoignent d'un esprit sérieux et donnent à croire qu'il ne songe qu'au travail et au devoir ; mais puisque vous me le demandez, le mien est de vous dire, que malgré les apparences, la femme qui l'épousera jouera gros jeu.

— Est-il Dieu possible!

— Celui que vous prenez pour un sage, mon cher ami, est un pilier du foyer de l'Opéra, et la pente, comme vous savez, en est glissante. Ah! que de remontrances ne lui ai-je pas faites à ce sujet! Une fois même, ayant gaspillé son pécule, il a voulu m'emprunter quatre mille francs, destinés à payer des bonbons, des bibelots, des petits singes et des soupers fins aux baladines. Là-dessus, je l'ai sermonné si vertement, que depuis lors, il n'a pas remis les pieds chez moi. Dans l'avenir, Didier se rangera peut-être; en attendant, le présent est loin d'être rassurant. Une fois le bras pris dans cet engrenage, tout le corps y passe.

— Ai-je la berlue? est-ce bien de Didier d'Aumel que nous parlons?

— De lui-même!

— Je suis stupéfait. Vertu de ma vie! sans vous, chère vicomtesse, quel sort je faisais à ma pauvre Zénobie! Je ne sais comment vous remercier de m'avoir ouvert les yeux à temps. — Puis, baisant respectueusement la main de celle qui venait de le dauber avec tant d'impudence, il court chez son ami Devrage, où il arrive tout essoufflé (car il était un peu poussif), tombe sur un fauteuil, essuyant la sueur qui roule en perles sur son front.

— Ah! dans quel guêpier tu allais nous fourrer! Je viens d'en apprendre de belles sur le compte de ton protégé! s'écrie-t-il.

— Allons donc! je réponds de lui comme de moi-même.

— Dieu merci, tu ne te fais pas de compliment! vrai, comme te voilà, tu n'es qu'un niais de croire que ce marjolet passe sa vie courbé sur ses livres à feuilleter le Digeste et à apprendre par cœur le code et ses authentiques! Non, mon ami, non, il n'est pas l'esclave si soumis de Thémis qu'il ne sacrifie à Terpsichore. (Ce brave homme avait le faible de la métaphore.) Afin que tu n'en ignores, je te dirai qu'il est un des piliers du foyer de l'Opéra : entré dans ce temple comme un agneau dans un repaire de renards, il s'y est fait tondre de la belle façon. Que l'on ait pu se jouer ainsi de ta crédulité, que tu te sois laissé berner à ce point, cela me surpasse! Tu as beau faire tes grands bras, ce que tu viens d'entendre est la vérité pure; maintenant, tu sais à quoi t'en tenir, moi aussi : n'en parlons plus.

— Je suis abasourdi; après tout, admettons que je n'aie rien dit. J'aurais mis ma main au feu que ce mariage devait faire le bonheur de ta fille, mais au fait, dis-moi, à quelle porte as-tu frappé pour avoir ces renseignemens?

— Tu sais qu'en pareille conjoncture il est d'usage d'en céler l'origine. Tout ce que je puis te dire, c'est que je les tiens d'une femme.

— Ta, ta, ta! les femmes! Pardieu! elles disent ce qu'elles veulent, mais leurs propos ne résistent pas plus au frottement d'un examen sérieux, qu'une étoffe mal teinte aux rayons du soleil. Tiens! je n'en reste pas moins convaincu que si on allait au fond des choses, Didier en sortirait indemne. Ah! je devine! je donnerais ma tête à couper que c'est ta belle amie, la vicomtesse Dolbeska, l'austère chanoinesse, l'astucieuse politicienne, le bas bleu renforcé, qui se sera vengée de l'indifférence de Didier, en dévidant devant toi le fil noir et retors de ses calomnies. Depuis que je sais à quoi m'en tenir sur le compte de cette aventurière, je m'efforce de la tenir à distance par tous les moyens prophylactiques. Tu me disais tout à l'heure que je n'étais qu'un niais, mais :

Le plus sot des deux n'est pas celui qu'on pense.

Il messied toujours à un homme de compromettre la réputation d'une femme; toutefois, puisque les choses en sont là, je dirai en m'adressant à ton honneur : C'est une coquine; et à ton patriotisme : C'est une espionne. Tout est mensonge dans cette femme, à commencer par son nom : fille d'un cordon bleu, trop attaché à un agent consulaire, mort depuis longtemps, on s'est aperçu aux affaires étrangères qu'elle mangeait à plusieurs râteliers, demandant ici des secours sur les fonds secrets, et à l'étranger des sommes considérables pour divulguer ce qu'elle sait des affaires de notre pays; mais elle a fini par marcher sur sa longe, ses mensonges ont été percés à jour, si bien qu'il est question de l'inviter à passer la frontière au plus vite!

— Bah! s'écria-t-il, en gonflant ses abajoues à les faire déchirer... Ah! mon fi, que la vie est une vilaine cuisine!

— Sans t'en douter, tu cites là mon auteur favori. Ce n'est ni plus ni moins que de l'Alfred de Musset.

— Ah! je m'en soucie comme d'une guigne de ton Alfred de Musset; ce qui m'occupe c'est ma fille; et quoi que tu dises, quoi que tu fasses, retiens bien ceci : tu peux lâcher ton coq, mais je serre ma poule.

Là-dessus les deux vieux camarades se séparèrent non moins amis après qu'avant!

IV.

A la suite cette aventure, Mme Dolbeska ne fit pas long feu à Paris; car, bien que Montaigne ait dit « que la police féminine a un train mystérieux, » on ne tarda pas démêler le faux d'avec le vrai et, sur un avis officieux du ministère des affaires étrangères, elle

dut quitter la place sans tambour ni trompette. Cet hiver-là, Didier fut d'autant plus absorbé dans son travail, qu'il avait l'esprit moins partagé. Le mépris que lui inspirait la susdite vicomtesse avait fini par la chasser irrémissiblement de sa mémoire, à l'arracher pour toujours de son cœur; aussi se sentait-il renaître! Repris avec frénésie de ses aspirations champêtres vers la fin de juillet, il disait, comme un vieux général à la veille d'avoir l'oreille fendue, qu'il ne rêvait que d'aller planter ses choux!

Le jour de son arrivée à La Muleterie, sa tante, dès qu'elle l'aperçut, s'écria, comme dans le conte du Petit Poucet :

— Ah! comme te voilà changé!

— Que voulez-vous, ma tante! Quand on est coiffé du bonnet de docteur, il faut renoncer à porter les cheveux en brosse et la moustache en croc du sous-lieutenant.

Une fois arrivé dans ce milieu paisible, la mémoire de Didier se réveilla; une attraction irrésistible l'entraînait vers les lieux embellis par la présence de miss Elsewhere, vers l'endroit où ils s'étaient parlé pour la première fois, vers le sentier bordé de fleurs qu'ils avaient parcouru ensemble, vers le champ où ils s'étaient dit adieu; tout cela flottait devant ses yeux comme un nuage rose et, peu à peu, la plaine et les bois, le ciel lumineux et la brise embaumée l'enflammèrent de plus belle pour la gracieuse apparition, dont le souvenir renfermait pour lui des trésors de bonheur.

Didier était à La Muleterie depuis trois semaines à peine, quand il reçut une lettre de son meilleur ami, le comte Arthur d'Antac, secrétaire d'ambassade à Londres, qui lui rappelait la promesse d'assister à son mariage, fixé au 1er septembre. La fiancée portait un des plus beaux noms du faubourg Saint-Germain; son père, malgré ses dix-huit quartiers de noblesse, n'en servait pas moins la république en qualité de ministre plénipotentiaire, habitué qu'il était et quoi qu'il arrivât, à tourner dans le cercle de la diplomatie, comme un cheval de manège.

A l'occasion du mariage de sa fille, il donna un *garden party* dans son hôtel de la rue de Varennes; une enfilade de cinq salons ouvrait de plain-pied sur un vaste jardin; un orchestre de Tziganes, installé sur la pelouse, jouait, avec une fougue entraînante et un archet endiablé, des czardas et des marches.

M. d'Antac présente son ami M. d'Aumel d'abord à sa fiancée et ensuite à un essaim de jeunes miss, au milieu desquelles trône, par droit de beauté et de grâce, la jolie Anglaise du Bosquet du roi. A sa vue, Didier a peine à réprimer l'émotion qu'il éprouve. Ses artères battent avec violence.

Ethel porte une robe de mousseline blanche, molle, brodée de fleurettes. Un bouquet de clématites est passé dans sa ceinture de

satin bleu pâle et rose, aux bouts longs et flottans. On dirait un modèle de Kate Greenaway.

Bientôt l'orchestre fait entendre les premières mesures de la Marche des fiançailles de Mendelssohn ; jeunes gens et jeunes filles sont invités à former un cortège aux fiancés. Didier s'empresse d'offrir la main à miss Ethel, qui ne reconnaît aucunement en son élégant partner le campagnard de Seine-et-Oise. Après avoir parcouru en cadence les allées sinueuses, on fait une halte au buffet, où, sous prétexte de réfection, on reste un moment à causer, à flirter et à rire. Sans avoir l'air d'y toucher, Didier amène adroitement la conversation sur les voyages et demande à miss Ethel quel est, des pays qu'elle a parcourus, celui qu'elle préfère.

— C'est la France! répond-elle.

— Qu'est-ce qui vous en plaît le plus, mademoiselle? Les montagnes ou les forêts?

— Les forêts. Déjà nous avons passé une année dans les Ardennes; si beaux qu'en soient les bois, je reproche à leurs nébuleuses profondeurs l'uniformité des teintes. Il en est d'autres à l'aspect plus riant, moins sombre, que je préfère.

— Lesquels, par exemple?

— Ceux de Fontainebleau, de Saint-Germain et, par-dessus tout, la forêt de Marly.

— Ah! vraiment?

— Chateaubriand, que je comparerais volontiers à notre Ruskin, en a fait des descriptions qui, depuis longtemps, me donnaient un vif désir d'en connaître les beautés. C'est seulement l'an dernier que nous avons pu réaliser ce projet.

— La réalité a-t-elle justifié vos espérances?

— Elle les a même dépassées; en outre, le pays est si joli! J'ai fait là de nombreux croquis; à Marly-le-Roi, j'ai dessiné ce qui reste du château aux douze pavillons; à l'Étoile royale, la table de pierre, ombragée de chênes séculaires, qui servait de rendez-vous aux chasses royales.

— Quoi encore?

— Des sites charmans qui se détachent comme un détail minuscule, mais non sans importance, du grand tableau de la nature; entre autres, la fontaine du Bosquet du roi; j'en ai fait d'abord un dessin, puis un fusain et, enfin, une aquarelle, que je regarde toujours avec plaisir, toujours avec regret!

— Entre-t-il dans vos projets d'y retourner cette année? demanda-t-il d'une voix légèrement émue.

— Hélas! non. Après la cérémonie du mariage de M. d'Antac, nous partons pour le canton d'Appenzel, où mon père doit faire une cure de lait.

En ramenant miss Ethel à sa place, Didier salue M. Elsewhere, aux yeux de qui il reste aussi parfaitement inconnu qu'à ceux de sa fille. Comment ce jeune Parisien, aux manières distinguées, aurait-il pu leur rappeler un rustique cultivateur, vaquant aux travaux des champs? Comment croire que c'est un même individu, rendu méconnaissable par le port de la barbe, par une élégante chevelure et aussi par le nom d'Aumel, que le dean et Ethel venaient d'entendre pour la première fois! Sans doute, il en est d'autres qui l'eussent reconnu à la voix, car, de ce côté, la fatalité de la personnalité est invincible; mais les étrangers ne peuvent être frappés, comme nous, des intonations particulières à chacun.

Pendant une huitaine, les prolégomènes du mariage offrent à Didier d'Aumel et à miss Elsewhere l'occasion de se voir souvent. Arthur d'Antac prie même celle-ci de quêter avec M. d'Aumel à Sainte-Clotilde. Heureux et fier de l'honneur qui lui incombe, Didier commande pour le grand jour, chez Roseau, un bouquet composé de gardenias et de clématites. En le recevant, Ethel sent que son visage s'empourpre légèrement. Puis, au moment où chacun prend congé des nouveaux mariés, miss Elsewhere salue gracieusement Didier et, tout en lui réitérant ses remercîmens, elle ajoute, en fixant sur lui ses yeux veloutés:

— On dirait vraiment, monsieur, que vous avez deviné que la clématite est ma fleur favorite!

V.

De retour d'Appenzel, c'est-à-dire vers la mi-octobre, M. Elsewhere et sa fille retrouvent à Paris M. et Mme d'Antac, à qui ils ont donné rendez-vous pour faire la traversée de Calais à Douvres. Le comte et la comtesse conduisent Ethel au Théâtre-Français, car, si le dean ne se permet aucun spectacle, il ne les interdit pas à sa fille.

Avant de quitter Paris, Mme d'Antac, gaie comme on l'est à vingt ans, demande à son mari de la conduire au *Monde où l'on s'ennuie*; élevée par une mère très collet monté, qui avait refusé avec une sainte obstination ce plaisir à sa fille, celle-ci s'était bien promis de prendre sa revanche plus tard.

M. d'Aumel est à l'orchestre; pendant un entr'acte, les deux amis se rencontrent; Arthur dit qu'il est dans une avant-scène du rez-de-chaussée avec sa femme et miss Elsewhere. M. d'Aumel s'empresse d'aller saluer ces dames, qui lui font le meilleur accueil. On parle de la pièce, des acteurs; Ethel s'amuse surtout de la façon dont Mlle Broisat tient le rôle de l'institutrice anglaise. Dans la loge il y a une place inoccupée; on l'offre à Didier, qui l'accepte avec empressement.

Venu au théâtre pour se distraire, il est bientôt si distrait du théâtre par la présence de miss Ethel, que, lorsque Mme d'Antac lui demande comment il trouve Mlle Reichemberg, il répond :

— C'est en Angleterre qu'il faut l'aller chercher.

— Qu'est-ce que vous nous racontez là? s'écrie Mme d'Antac en poussant de petits éclats de rire. Dites-nous donc, je vous prie, ce qu'il faut aller chercher en Angleterre?

— Le bonheur! murmura-t-il tout bas, mais non pas si bas qu'Ethel ne l'ait entendu.

— Vous ne répondez toujours pas à ma demande? reprend la comtesse d'un ton de léger persiflage.

Ethel, s'apercevant que Didier cherche en vain un faux-fuyant, s'empresse à venir à sa rescousse en disant :

— Des aiguilles de Leeds; de la coutellerie de Sheffield.

— Sans le chercher, on y trouve aussi le brouillard, riposte Arthur d'Antac.

— Ah! mon cher, l'homme n'est-il pas partout enveloppé du brouillard de ses illusions? Elles l'entourent tantôt de leurs ailes noires, tantôt de leurs ailes roses, manteau chamarré de craintes et d'espérances, tissu de lin ou de pourpre, ayant ou la pesanteur de la cotte de maille, ou la légèreté de l'aile du papillon?

— Diantre! comme te voilà en veine de poésie! je ne t'ai jamais connu cette disposition d'esprit.

— Moi-même je ne me reconnais pas. C'est à la muse qu'il faut s'en prendre; le charme s'exerce à votre insu, vous ne vous appartenez plus. Sous son influence, le philosophe devient rêveur, le prosateur devient poète, l'homme de loi devient fou.

— J'en connais, en effet, qui m'ont tout l'air de battre la campagne, reprit malicieusement Mme d'Antac, s'amusant plus encore de la petite scène qui se passait dans sa loge, que de celle qui se jouait sur le théâtre. Bientôt le rideau se lève, le silence se rétablit; puis, la pièce finie et au moment de se séparer, Didier demande à miss Ethel la permission d'aller lui présenter ses hommages avant son départ.

Il rentre rue Palatine. A l'idée de quitter celle qu'il aime, il prend la résolution de lui avouer son amour et de demander sa main. Il arrive, le lendemain, à l'hôtel Meurice, sous le coup de la plus grande surexcitation. A l'air troublé, à la pâleur du visiteur, miss Elsewhere s'avance vers lui à pas pressés en disant :

— Seriez-vous souffrant, monsieur d'Aumel? Prenez ce siège-là, près de moi, et causons. Mais qu'avez-vous donc? Vous aurais-je fait de la peine hier soir, sans m'en douter. Vous ai-je froissé par quelque parole étourdie et involontaire? Bien sûr, vous avez quelque ennui,

et je crains d'en être la cause. Quoi! vous ne me répondez pas? De grâce, expliquez-vous, dit-elle en le regardant droit dans les yeux d'un air doux et interrogateur.

— Je ne vous ferai pas de longs discours, miss Ethel; mais je ne puis vous laisser partir sans vous ouvrir mon cœur, sans vous dire que je vous aime, que je vous adore; que vous voir est le bonheur de mes yeux; que vous entendre est la joie de mes oreilles. Que sais-je encore? Avant de vous connaître, j'étais un homme sérieux, et je ne puis plus ouvrir un livre; j'avais une nature calme et je suis en proie à une exaltation fiévreuse; tout ce qui est beau me semble réfléchir votre beauté: le lis dans sa pureté, l'étoile dans sa blancheur!

— Monsieur Didier!.. Monsieur Didier!

— Étant aussi bonne que belle, vous me pardonnerez, j'espère, d'oser m'élever jusqu'à vous en vous demandant votre main.

— Ah! vous me mettez dans le plus cruel embarras; les choses que vous venez de me dire me font à la fois plaisir et peine; peine, parce que je ne puis agréer vos vœux; plaisir, parce qu'il m'est doux de voir que vous m'aimez. Votre démarche, tout inutile qu'elle soit, ne m'en touche pas moins profondément. A ma sympathie qui vous est acquise depuis longtemps, vient s'ajouter ma reconnaissance.

— Ah! que je suis malheureux! Ce que je souffre, disiez-vous tout à l'heure vous fait pitié et pourtant vous venez de me briser le cœur. J'avais cru que vous me regardiez avec bonté, j'avais cru hier soir, en vous quittant, que votre main tremblait dans la mienne, j'avais cru... mais je ne suis qu'un homme en démence que votre beauté a ébloui jusqu'à lui faire perdre la raison. Je vous aime plus que ma vie et je ne compte pour rien dans votre existence! Pardonnez-moi ce rêve d'un jour, qui emporte avec lui la gaîté de ma jeunesse, l'espoir de mon avenir, le repos de mes jours!

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de M. Elsewhere; il s'excusa de n'avoir pu rentrer plus tôt, ayant eu un surcroît d'affaires, ainsi qu'il arrive toujours au moment d'un départ. De son côté, Didier, blême comme un spectre, exprime au dean le regret de ne pouvoir rester plus longtemps et prend congé du père et de la fille.

— Que M. d'Aumel est pâle et abattu! dit le dean d'un ton étonné. N'en avez-vous pas fait comme moi la remarque, Ethel?

— Oui, mon père.

— J'aurais voulu lui demander des nouvelles de sa santé, mais il ne m'en a pas donné le temps. Est-il malade?

— Il ne m'en a rien dit.

— Pauvre garçon ! comme il a l'air malheureux !

— N'ayant jamais rien eu de caché pour vous, mon père, sachez que c'est moi qu'il faut rendre responsable du chagrin et de l'émotion de M. d'Aumel.

— Comment cela ?

— Il a demandé ma main et j'ai repoussé ses vœux.

— Est-ce possible ? il ne vous plaît donc pas ?

— Si, il me plaît beaucoup.

— Sa nationalité serait-elle une objection ?

— Je ne dis pas cela.

— Auriez-vous déjà engagé votre parole ?

— Non, mon père.

— Votre cœur est encore libre ?

— Je mentirais si je disais qu'il l'est.

— Puis-je connaître le nom de celui que vous aimez ?

— Pour cela il faudrait le savoir et je ne le sais pas.

— En conscience, si la chose n'était aussi sérieuse, je croirais que vous plaisantez. Expliquez-vous, Ethel, je vous en conjure.

— A quoi bon, mon père ? Il est probable que celui que j'aime ne m'aime pas, et il est sûr que vous n'approuveriez pas mon choix.

— Ciel ! que voulez-vous dire ? S'agit-il d'un israélite, d'un histrion, d'un Zoulou ou d'un chimpanzé ?

— Rien de tout cela, mais d'un simple paysan. Vous rappelez-vous le beau cultivateur que nous avons vu l'an dernier en allant au Bosquet du roi ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! puisque vous voulez le savoir, c'est lui que j'aime, que j'aimerai toujours.

— Vrai ! est-ce possible ?

— Oui !

— C'est pour cette raison que vous avez refusé M. Didier d'Aumel ?

— Uniquement ; et peut-être même n'aurais-je pas été insensible à ses vœux, si je l'avais connu avant de rencontrer le beau fermier de Seine-et-Oise ; les circonstances étant données, je resterai fidèle à l'inconnu que j'aime ; telle est, mon père, la vérité. Ce soir, je me sens un peu fatiguée ; je vous demande à me retirer de bonne heure dans ma chambre. Adieu, mon père ! à demain.

Pour achever sa soirée, M. Elsewhere dirige ses pas vers la terrasse du bord de l'eau ; la première personne qu'il y rencontre fut Didier d'Aumel. Le dean l'abordant avec bonté lui dit :

— Jeune homme, je sais maintenant la cause de vos chagrins ; je sais l'honneur que vous avez fait à ma fille ; par elle, j'ai appris qu'elle avait repoussé vos vœux, je le regrette, mais je n'y puis

rien, absolument rien, car elle en aime un autre. Voilà ce que je viens d'apprendre, et je ne vous cache pas que j'en suis consterné. Il y a un an, étant en France, nous avons rencontré en Seine-et-Oise un campagnard jeune, beau et bien fait. Il gravissait lentement un ravin; il s'en allait comme en rêvant; lui ayant demandé le chemin du Bosquet du roi, il nous offrit de nous y conduire; son physique remarquable, ses manières séduisantes, son amabilité, firent de prime abord une grande impression sur ma fille. De plus, Ethel ayant appris par l'effet du hasard, comment, au risque de sa vie, il avait arraché aux flammes une pauvre vieille femme, cette circonstance acheva d'enflammer le cœur de ma fille. Vous savez que l'héroïsme est le meilleur talisman pour gagner le cœur d'une femme? Bref, elle l'aime, et c'est pourquoi elle refuse d'agréer vos vœux.

A ces mots, Didier se précipite dans les bras de M. Elsewhere et s'écrie :

— Vous ne sauriez deviner ce qui se passe en moi, mon front est en feu, ma tête éclate!

— Calmez-vous, jeune homme, votre état m'effraie!

— Au nom de tout ce que vous avez de plus cher, au nom de miss Ethel, ne me refusez pas la dernière chance de salut qui se présente à mon esprit. Depuis un an, que de choses ont pu se produire! Qui sait si mon rival, le fermier de Seine-et-Oise, n'a pas été pris par le service militaire? Qui sait s'il n'est pas parti pour le Tonkin et mort sous les drapeaux? Qui sait encore s'il n'est pas heureux époux et père de famille? Au cas qu'il en fût ainsi, miss Ethel ne se laisserait-elle pas fléchir et ne consentirait-elle pas à revenir sur sa décision?

— Pour ma part, je serais heureux qu'il en fût ainsi. Que faire?

— Si vous voulez m'en croire, la chose est bien simple, l'épreuve est facile à tenter. Voici ce que je vous conseillerais : allez avec miss Ethel vous enquérir si celui qui a eu l'heur de lui plaire est encore de ce monde; à cet effet, il faudrait vous rendre au Bosquet du roi, où la première personne que vous rencontrerez sur la route ne saurait manquer de vous donner les renseignemens que vous désirez avoir. On a toujours raison de s'expliquer de vive voix.

— J'espère que ma fille ne fera pas opposition à ce plan, et dès demain matin, nous partirons pour Versailles à midi, de façon à pouvoir reprendre le soir le train de marée.

— Je compte sur une lettre de vous, monsieur, pour me communiquer mon arrêt de vie ou de mort.

— En attendant, jeune homme, prenez patience et armez-vous de force, comme disait David à Salomon.

Le dean quitta Didier après avoir serré ses deux mains dans les siennes comme deux noix que l'on veut casser.

VI.

Ethel acquiesça avec joie au plan de son père ; elle accepta de tenter l'épreuve du Bosquet du roi, comme jadis on subissait celle du feu et de l'eau pour éprouver la foi.

Un train express les transporta à Versailles ; blottie dans le coin du wagon, Ethel est assise contre le vent ; son grand œil bleu reste rêveur et fixe. Elle ne regarde ni Paris formidable et radieux, où brille comme un *fungus* d'or le dôme des Invalides ; ni le pêle-mêle des bois et des maisons, ni le vallon qui se creuse, ni le coteau qui surgit.

A Versailles, M. Elsewhere hêle le cocher d'une calèche ouverte et entre en arrangement pour se faire conduire à Villepreux. Le véhicule au cheval cornard, est l'une de ces vieilles pataches dont Versailles, ce gardien jaloux de toutes les vétustés, semble avoir le monopole. Le cocher, homme d'âge, gros et gras, au triple menton qui ballotte, à la face rubiconde, a vieilli sous le harnais. Il se vante d'avoir été le cocher de *Charles X !* croyant, sans doute, provoquer par là, la générosité de la pratique.

En effet, un cocher qui a su rester plus longtemps sur son siège qu'un roi sur son trône, a bien droit à un bon pourboire !

Chemin faisant, M. Elsewhere recommande à son automédon de prendre au plus court, car il est pressé par l'heure.

La voiture aux ressorts fatigués, en roulant sur la route pavée, sonne la ferraille et fait sauter les voyageurs sur les coussins, comme des pois sur un tambour.

Or, toute conversation est ainsi rendue impossible entre le père et la fille.

Tous deux gravissent à pied la longue route montueuse qui mène de Villepreux à Saint-Nom. La journée est belle et calme ; le ciel et le soleil sourient à la terre ; la campagne est solitaire ; une faible brise agite légèrement les feuilles. Devant eux, du côté qui descend, arrive un campagnard assis sur un cheval normand, un grand fouet passé autour du cou ; un beau saint-germain jappe et gambade autour de son maître. O stupéfaction ! ô joie suprême ! Ethel pousse un cri, elle a reconnu Didier d'Aumel ! Il saute à bas de son cheval, ses yeux brillent, sa physionomie rayonne de bonheur ; il se jette aux genoux de miss Elsewhere, saisit ses deux mains, qu'elle abandonne sans résistance à ses baisers.

— Comment! c'est vous M. Didier?

— Moi-même; campagnard l'été, Parisien l'hiver, n'ayant à eux deux qu'un cœur pour vous aimer!

A ce spectacle, le dean, qui tirait de chaque chapitre des saintes Écritures une morale réconfortante, dit en s'adressant aux jeunes gens :

— Le sage nous apprend que Dieu même préside au sort, et que ce qui paraît le plus un effet du hasard est conduit par la Providence et réglé par sa volonté. Réjouissons-nous donc dans le Seigneur!

— Vous ne me refuserez pas, j'espère, reprend Didier, de venir fêter dans notre *home* cet heureux jour et de célébrer nos fiançailles sous les yeux de ma mère et de ma tante réunies en ce moment dans notre rustique maison. Elles seront trop heureuses, je le sais, de ratifier mon choix.

Désormais, tous les obstacles sont écartés, toutes les difficultés sont vaincues, tous les doutes sont levés, Ethel et Didier n'ont plus qu'à se laisser aller à l'expansion de leur joie. Tout brille autour d'eux, tout chante dans leur âme : c'est l'ivresse, c'est l'amour!

On arrive à La Muleterie, où se font les présentations. Des larmes de joie perlent aux cils de la mère et de la tante. Tout s'explique.

Mlle d'Aumel, avec son entrain accoutumé, somme son neveu de produire la photographie qu'il garde si précieusement sur son cœur. A la stupéfaction générale, Didier tire de sa poche l'album en toile grise; inutile d'ajouter que cet abus de confiance lui est bientôt pardonné. Mlle d'Aumel propose au dean de rompre le pain ensemble et invite ses hôtes à passer dans la salle à manger.

La table est chargée de fruits et de fleurs; pendant le goûter le vin de Champagne, l'esprit et la gaîté pétillent à l'envi. Puis tous, d'un commun accord, se dirigent vers le Bosquet du roi. La joie des fiancés déborde comme un torrent qui a fini par renverser ses digues.

En voyant de loin Ethel au bras de Didier, qui penché à son oreille semble chuchoter à sa fiancée de doux propos, Mlle d'Aumel dit en s'adressant au dean :

— Quand on pense que le bonheur de ces deux enfans n'a tenu qu'à l'épaisseur d'un cheveu!

HEPHELL.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Patrie!* opéra en cinq actes et six tableaux, paroles de MM. Victorien Sardou et L. Gallet, musique de M. Paladilhe.

Si le *moi* n'était haïssable, nous aimerions, en abordant l'œuvre de M. Paladilhe, témoigner à l'auteur une sympathie particulière, et nous réjouir personnellement de son succès. C'est un peu à lui que nous devons d'aimer la musique et d'oser parler d'elle. Quand l'élève avait à peine l'âge du Passant, il ne se doutait pas qu'un jour il lui faudrait juger *Patrie!* S'il a ici le devoir délicat de critiquer son maître, il a du moins, et s'en réjouit, le bonheur de pouvoir le louer.

Paladilhe! un joli nom de musicien, ailé comme une chanson de printemps, comme ce refrain de mandoline, rayon du soleil italien, que l'auteur du *Passant* rapporta de là-bas avec sa vingtième année. En 1872, M. Paladilhe ajouta de la musique à l'harmonieuse idylle de M. Coppée. Fleur sur fleur, ainsi que dit la reine Gertrude, semant de roses le cercueil d'Ophélie. C'était bien une double fleur, cette rêverie aux étoiles du ciel toscan, dialogue sentimental entre la belle donneuse d'amour et le gai chanteur d'avril. Il y avait çà et là dans *le Passant* de charmantes choses, entre autres, une vue lointaine et vaporeuse de Florence endormie au clair de lune; partout la grâce de l'adolescence. Cette musique était la fille encore très jeune d'une autre musique illustre et féconde : déjà la terrasse de Silvia touchait au balcon de Marguerite et de Juliette. Jamais depuis *le Passant;* ni dans *l'Amour africain*, tué par un livret extraordinaire; ni dans le mélodieux opéra comique de *Suzanne*, une fine gravure anglaise; ni dans ses *lieder* les plus délicats ou les plus pathétiques : *le Rouet, la Chanson du Pêcheur, les Papillons*, jamais M. Paladilhe n'a perdu de vue les grands maîtres, surtout le dernier de tous, son maître à lui, M. Gounod.

Patrie! encore, l'œuvre longtemps méditée et passionnément chérie, *Patrie!* qui vient de faire franchir au talent et à la renommée de M. Paladilhe un pas décisif, a subi le prestige du passé et la magie des souvenirs. Échappez-lui donc, à cette magie, vous tous qui venez « trop tard dans un monde trop vieux; » maîtres éminens, qui chaque jour charmez, touchez nos âmes, mais sans les surprendre; étouffez les voix familières qui chantent en vous depuis votre enfance d'écoliers, faites le silence dans votre mémoire! — Vous n'y parvenez guère, et vous continuez d'entendre les hôtesses accoutumées. Notre siècle est peut-être au bout de ses chants; mais ses chants par bonheur ont été si beaux, que les échos seuls en paraissent encore glorieux et nous donnent la patience d'attendre le verbe nouveau.

Aussi bien, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre, et notre pays, pour parler de lui seulement, n'a jamais langui trop longtemps après la parole de vie. C'est à lui qu'a parlé le Rossini de *Guillaume Tell*, à lui le Meyerbeer de cette admirable *tétralogie*, qu'on sacrifie trop à une autre; à lui encore, il y a trente ans à peine, un vivant qu'on peut nommer après de tels morts, M. Gounod, et enfin, le dernier de tous, un mort qu'on peut nommer après ce vivant, Bizet. Depuis *Carmen*, il y a comme une halte, je ne dis pas dans notre talent, mais dans notre génie, et déjà nous sommes pressés de repartir. Dès qu'un nouvel ouvrage est annoncé, le cœur nous bat. Je ne connais que trop cette inquiète attente du chef-d'œuvre désiré, de la voix inconnue, le frisson de Samuel : « Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute! » Nous croyons tant à l'avenir, nous espérons tant de lui, que nous voudrions hâter sa marche et lui arracher d'un seul coup la longue confidence de ses secrets. Hélas! il en est aussi jaloux que nous en sommes curieux. *Patrie!* n'est pas une révélation, mais la tradition très dignement conservée de beautés déjà connues et toujours aimées; hommage à de nobles dépouilles, salut à des drapeaux qui restent les nôtres et que, selon nous, personne encore n'a déchirés.

La musique de M. Paladilhe manque surtout d'originalité. Il faut lui faire ce reproche, et le lui faire tout de suite : l'éloge en sera plus libre après. *Patrie!* est comme une synthèse de chefs-d'œuvre; les souvenirs y abondent, et presque les citations; on y voudrait parfois des guillemets. Trop souvent au cours de l'ouvrage reparaissent des idées connues, des harmonies familières, la pensée d'un maître, le procédé d'un autre. La conception générale est celle de Meyerbeer; Rossini sourirait malicieusement à plus d'un passage; certaines beautés pathétiques reviennent de droit à M. Verdi; quant à M. Gounod, il est là, comme presque partout aujourd'hui, la source de toute tendresse. Sans multiplier les exemples de réminiscences, il est assez curieux d'en prendre quelques-uns, à l'aventure. Au premier acte, l'ensemble de l'*Ave Maria*, très bien construit d'ailleurs, rappelle fidèlement la

phrase de Marguerite éperdue : *Seigneur, accueillez la prière des cœurs malheureux!* Au second, le complot de Rysoor et de ses amis est fait tout entier avec deux motifs d'une autre conjuration, celle de *Guillaume Tell :* même dessin de violoncelles, ou à peu de chose près, qu'à l'entrée du canton d'Uri; même réponse des chœurs que sur ces paroles : *Guillaume, tu le vois!* Aux dernières pages du ballet de *Patrie!* comme de celui de *Faust*, on attend l'apparition de Phryné. Au quatrième acte enfin, le cri de Sapho sur son rocher couronne le beau lamento de Rysoor trahi. Le hasard est parfois un merveilleux ouvrier : il a des raffinemens mnémoniques dont une habileté volontaire n'égalerait jamais l'ingéniosité. Il amène des retours imprévus, presque des quiproquo de musique, qui dans *Patrie!* ne tiennent pas seulement l'attention, mais la mémoire en éveil.

Le défaut est grave, et il atténue sans doute la valeur d'une œuvre, ou plutôt le mérite d'un auteur. Le mérite! un mot toujours gros de querelles. Que nous fait le mérite? et faut-il au fond se tant soucier de l'origine des choses? Qu'importe, après tout, quand le souffle passe, s'il a déjà passé sur des cimes? Pourquoi, devant des souvenirs involontaires, inconsciens, se défendre et leur dire : « Je vous connais et je ne vous aime plus. » — Pourquoi? Parce que nous avons le goût et le besoin de la personnalité, de l'individualité, du verre qui n'est pas grand, mais qui est notre verre. Admettons un instant qu'un chef-d'œuvre posthume de Beethoven se retrouve demain, on crierait : « Bravo! » Mais que de ce chef-d'œuvre acclamé notre voisin se déclare et se démontre le père, alors c'est peut-être : « Haro! » que l'on criera. Notre admiration esthétique se refuse à l'hommage collectif ou anonyme. Nous aimerions être certains de devoir l'*Iliade* à un seul Homère, et si d'aucuns s'inquiètent tant du paradoxe baconien, c'est apparemment qu'ils tiennent à l'unité de Shakspeare, voire même à son nom.

En écoutant *Patrie!* on se dit tout cela. A chaque instant, l'on prend la musique en flagrant délit d'imitation, et... toujours on lui pardonne. La probité de notre admiration s'inquiète; notre plaisir n'est pas sans scrupules, mais il est assez vif pour que nous lui trouvions des excuses. L'excuse de M. Paladilhe, elle est un peu dans ses facultés mêmes, dans sa mémoire d'enfant prodige qui autrefois, dit-on, possédait *le Clavecin bien tempéré* tout entier. Mais elle est ailleurs encore : dans le respect et l'amour du musicien pour ses grands devanciers, dans quelque modestie et quelque défiance de soi. Effrayé de sa tâche, quand le poids était trop lourd, il a crié vers ceux qui ne faiblissent pas, et ses maîtres l'ont secouru.

La vive sympathie que nous inspire l'opéra de M. Paladilhe a plus que ses excuses; elle a ses raisons : des raisons du cœur, les meil-

leures peut-être. Oui, *Patrie!* est une œuvre de cœur encore plus que de tête. L'admirable drame, le plus beau de tous les livrets depuis *les Huguenots*, a séduit le musicien. Il l'a pris et porté à des hauteurs où sans lui un charmant talent risquait de ne jamais atteindre. On pouvait moins espérer de M. Paladilhe, ne pas attendre de lui l'instinct du théâtre, la constante élévation de la pensée, l'entente des grandes scènes, la force de remuer les masses, de traiter les situations; tous ces dons, il les a révélés. Son inspiration est vigoureuse, sans petitesse ni miévrerie. Jamais elle ne s'arrête ni ne dévie; elle marche ferme et droit. Avec le mouvement, peut-être sa qualité maîtresse, M. Paladilhe possède aussi le sentiment des proportions et des oppositions; il sait disposer les plans et ménager les contrastes. Il n'a pas manqué une seule des situations qui lui étaient offertes. De cette longue partition de *Patrie!* l'homogénéité, la cohésion est remarquable; elle n'a pas de trous. Rien n'y choque, rien n'y ennuie, et ce dernier mérite n'est pas mince aujourd'hui.

Examinons l'œuvre de près; elle en vaut la peine. Elle commence par un chœur franchement rythmé, puis par un air de La Trémouille, hors-d'œuvre qui prend trop de place au seuil du drame et, musicalement, ne vaut ni la jolie ritournelle d'orchestre, ni les récitatifs dégagés qui le précèdent. Le dialogue de Rysoor et du jeune marquis traîne un peu; mais la scène de Jonas est des mieux venues. Après un chœur bien mené, l'air du sonneur nous plaît par son accompagnement pittoresque, par son double caractère de bonhomie et de vaillance plébéienne, par sa joyeuse humeur, si vite et si tristement retenue. Elle est à la fois humble et fière, la chanson des cloches bavardes hier, aujourd'hui muettes; elle ressemble à leur gardien, qui tremble, mais qui saura mourir. Cette page annonce bien un des aspects du drame, son côté populaire et touchant. Un charmant passage encore de ce premier acte, c'est l'entrée de Rafaële. Décidément, M. Paladilhe a le secret des ritournelles : celle-ci est exquise. Elle apaise toute menace, toute plainte, et sur le murmure voilé des hautbois, des flûtes, quand plane un cor mystérieux, on écoute ce demi-silence et l'on se redit tout bas le proverbe des jeunes filles : C'est un ange qui passe. A la fin du premier acte, le drame se noue : Rysoor apprend qu'un homme était chez lui la nuit passée. Ici la musique s'attache à l'action, la pousse, la précipite : l'orchestre s'émeut; des sursauts d'angoisse le font se débattre, protester contre les tranquilles affirmations de Rincon, et, tout à coup, Rysoor éclate. Le mouvement est vraiment très beau. La nuit vient, faisant dans la ville opprimée la solitude et le silence. La retraite sonne et les patrouilles passent : « Tendez les chaînes! » crient de loin en loin les sentinelles. Rysoor est toujours là, qui pleure son honneur et son amour, qui sent se resserrer l'étreinte de l'horrible vérité. La voilà pour la première fois, cette

musique sincère dont nous parlions plus haut; musique de cœur qu'on ne peut se défendre d'aimer et que sa cordialité même ferait absoudre de plus d'un reproche.

Au second acte, Dolorès paraît, et sa belle phrase d'entrée : « *J'ai prié tout le jour*, » pourrait bien être la plus colorée de tout son rôle. Le personnage musical de la comtesse de Rysoor a trop peu de relief dans ce second acte, et d'ailleurs elle et Karloo manquent généralement de physionomie. M. Paladilhe, qui parfois ajoute aux situations, ajoute moins aux caractères; sa musique est plus d'action que de sentiment. Essentiellement théâtrale, elle perd à la lecture, parce qu'elle s'est livrée du premier coup. Elle n'a pas de ces eaux profondes où l'on peut toujours descendre; mais à vrai dire quelques chefs-d'œuvre seuls ont de ces profondeurs infinies. Sauf un bel éclat de Karloo, éperdu de remords et de honte, et une suave cantilène de Dolorès qui vient après, sauf un brillant petit chœur de carnaval, le premier tableau du second acte offre peu d'intérêt, encore moins de nouveauté. Le drame domestique est un peu sacrifié à l'autre, et M. Paladilhe traite mieux les faits que les âmes. Le ballet chez le duc d'Albe a de l'éclat, trop d'éclat parfois. Les cornets à pistons, trop chers au compositeur, y prennent des libertés vulgaires, un peu foraines; mais la clarinette et la harpe s'y unissent ingénieusement pour suivre le vol de la charmante Mlle Subra. Citons encore une belle effusion de violoncelles pendant que Mlle Torri, noble héritière de Mlle Marquet, organise le divertissement et prend le ciel à témoin de ce qui va se passer. Très galant est le madrigal de La Trémouille avec ses fines harmonies, et tout à fait exquise, avec un soupçon de mélancolie, la pavane chantée à bouches tour à tour ouvertes ou closes.

Maintenant va se révéler chez M. Paladilhe un tempérament que nous ne lui connaissions pas. De nos compositeurs, jeunes encore ou déjà mûrs, je ne vois que M. Saint-Saëns, qui puisse ainsi bâtir trois actes de grand opéra. Le maître d'*Henri VIII* l'a fait et le refera encore : avec plus d'originalité que l'auteur de *Patrie!* avec une science autrement assurée, des procédés plus habiles et des artifices plus heureux, mais sans plus de vérité dans le sentiment ni de justesse dans l'expression. Si au troisième acte de *Patrie!* le trio de Karloo, du duc d'Albe et de Rafaële ne vaut rien, si la rodomontade du ténor surtout n'est qu'un vulgaire *ran-plan-plan*, tous les récits d'Albe méritent l'attention, et la douce plainte de Rafaële : *Hélas! j'espérais tant!* mérite l'émotion. Voilà de ces traits rapides, et personnels ceux-là, qui font beaucoup pour la silhouette d'un personnage. Enfin, la grande scène de la dénonciation est une des mieux conduites que, depuis longtemps, on ait entendues à l'Opéra. Sans dévier, sans faiblir, avec des modulations heureuses, des rythmes variés, toujours naturels et presque nécessaires, avec de courtes pauses, où se reprennent de nouveaux

élans, la scène marche, court à l'explosion finale. Elle commence par l'irruption de Dolorès chez le duc et l'apostrophe hardie : *Êtes-vous sûr de voir encor demain, Monseigneur?* La suite est dure, résolue comme la haine de cette femme, tantôt avec des reprises de trouble et d'angoisse, bien rendus en cette phrase : *Ah! je sais quel mépris vous allez concevoir à m'entendre!* tantôt avec des redoublemens de fureur. Tous ces récits sont d'un maître. Dès le premier aveu, l'épouvante saisit Dolorès; un cri de remords lui échappe, un de ces cris que ne renierait pas M. Verdi. Il est trop tard; Albe et ses officiers pressent la misérable et lui arrachent, haletans, les détails, les preuves du complot. Ici, même l'orchestration de M. Paladilhe est éloquente : le saxophone et les trombones se répondent, et l'opposition de cette menace sinistre et de ces éclats cuivrés renforce l'opposition des voix et la puissance de l'émotion. De nouveau, la phrase éperdue interrompt les confidences scélérates; elle encore reparaît à l'orchestre, mais plaintive, mais vaincue cette fois, pleurant tout bas la patrie livrée, humble comme le pauvre sonneur qu'elle semble n'avoir pu défendre. Enfin la phrase obstinée se redresse avec Dolorès au nom de Karloo; furieuse, elle brise le cercle de fer qui l'enserrait, et, sur le plus haut sommet de cette magnifique scène, elle allume le dernier rayon et la dernière flamme. Si M. Sardou, comme on le raconte, a voulu dans l'opéra garder toujours la première place, ici au moins elle lui a été ôtée.

Le musicien l'a conquise encore dans le quatrième acte, le plus beau. Les Flamands sont réunis à l'hôtel de ville, dans l'asile désert, dans le sanctuaire profané de leur liberté. Ils arrivent, annoncés par une mélancolique ritournelle de cor, et Rysoor leur parle. Ah! la superbe harangue! Après la page la plus dramatique de *Patrie!* en voici la plus musicale. Une pareille inspiration est de celles qui brusquement élèvent le niveau d'une œuvre; c'est la montagne d'où l'on découvre les royaumes. Jouissons un peu de l'horizon : jusqu'à la fin de ce quatrième acte, nous sommes sur les cimes. Rysoor, le seul caractère créé par M. Paladilhe, se dresse ici de toute sa taille. Qu'il était périlleux, cet air, et quelle crainte nous avions de la bravoure trop ordinaire aux patriotes en musique! Quelle surprise d'entendre de nobles accords, de suivre, après un récitatif auguste, une magnifique expansion de sentiment et de mélodie! Les harpes vibrent, et sur leurs ailes monte la voix incomparable de M. Lassalle; les trombones maintenant accompagnent de leur chant solennel les prophétiques visions, et, par leurs bouches de cuivre, chante l'âme de la patrie. Pour notre honneur et notre joie, plus d'un opéra contemporain touche, ne fût-ce qu'une minute, au génie. *Patrie!* fait plus qu'y toucher par cet hymne admirable d'espérance et de liberté.

Le duo suivant entre Rysoor et Karloo renferme une plainte émouvante : *Ah! malheureux que j'aimais tant!* elle s'achève par une rémi-

niscence que nous lui avons déjà reprochée. Dans l'appel de Karloo à ses compagnons, encore des réminiscences, de *Guillaume Tell* cette fois, et des effets de hautbois un peu minces, mais du mouvement et de la chaleur. La scène du combat est supérieurement traitée. Partie de rien, et faite de presque rien : de quelques tambours et clairons, d'appels au dehors et de réponses d'orchestre, c'est une irrésistible progression de rythme et de sonorité. Vraiment ce quatrième acte est complet. Voici la scène du sonneur et l'appel de tous les Flamands à l'héroïsme d'un seul. Leur supplique est déchirante, surtout quand l'unisson des masses chorales pèse de tout son poids sur la faiblesse du pauvre Jonas. Dans l'attente du signal, sous les menaces du duc d'Albe, une seule prière jaillit de mille cœurs, si spontanée et si ardente, qu'on ne s'inquiète plus ici des réminiscences. Nous ne nous souvenons plus de nos souvenirs; le souffle de cette inspiration les a tous emportés.

Jonas n'a pas défailli : le glas tinte lentement. Sur ses notes funèbres, Karloo lance une apostrophe de triomphe. *Tuez, tuez l'homme!* hurle le duc d'Albe; un coup de feu retentit et les meurtriers apportent le cadavre du sauveur de la patrie. Alors les martyrs de l'heure prochaine s'agenouillent devant le martyr de la première heure, et Rysoor, au nom de tous, le salue et le remercie. Admirable sérénité, aussi voisine du génie que l'enthousiasme de tout à l'heure. Décidément, nous restons sur les sommets, et après un acte de cette envergure, M. Paladilhe a, comme ses héros, bien mérité de son pays.

Au début du cinquième acte, l'air de Dolorès a infiniment de charme; mais il n'est peut-être pas à la taille du personnage, de cette âme farouche, qui doit aimer, comme elle hait, démesurément. Par contre, le duo final grandit singulièrement Karloo. Les premiers récits du jeune homme disent avec gravité son repentir et sa résolution. Mais à son adieu, Dolorès répond par une provocation d'amour, et pour le reconquérir il suffit d'une phrase, exquise et tout originale, celle-là : *Viens, nos maux sont finis, mon cher amour. Ah! viens, je t'aime!* Un roulement de tambours annonce l'arrivée des condamnés; les prêtres chantent l'office des morts. Presque toute la scène est bâtie sur le *Dies iræ* tour à tour psalmodié dans la coulisse et paraphrasé par l'orchestre; voilà une véritable trouvaille. Au-dessus des rumeurs lointaines, dans cette maison déserte, le duo prend un relief étonnant. La déclamation en est vibrante et toute semée d'éclairs; elle s'emporte en invectives, surtout à ces mots de Karloo, qui commencent un *crescendo* foudroyant : *Je frapperai l'auteur de ce forfait.* La péroraison est plus saisissante encore et traversée par un suprême appel de Dolorès à la pitié de son amant. Au *Dies iræ* succède un beau chant des héros marchant au supplice. Karloo d'abord jette ses imprécations au milieu de l'hymne stoïque; mais bientôt il l'entonne à son tour, et dans une

hallucination de patriotisme, il tue, et va mourir. Ce duo est une des plus grandes pages de la partition ; c'est finir glorieusement que de finir ainsi.

Telle est l'œuvre de M. Paladilhe : œuvre forte, sincère, élevée, à laquelle manque seulement un peu de personnalité pour être une très grande œuvre. Après en avoir dit les faiblesses et les beautés, nous souhaitons que le public soit plus sensible à celles-ci, et qu'il leur fasse avec nous la première place.

Patrie! est montée avec un goût et un soin dont nous avons plaisir à féliciter MM. Ritt et Gailhard. L'ouvrage était particulièrement difficile à mettre en scène, et les privilégiés qui assistent aux répétitions de l'Opéra savent quelle activité, quelle science et quelle conscience les conduit.

M. Duc chante avec toute sa voix, et Mme Krauss avec tout son cœur. *Ultimum moriens*, disent, je crois, les physiologistes en parlant du cœur ; c'est lui qui mourra le dernier chez l'illustre artiste. Partout on retrouve encore la physionomie, les attitudes de la grande tragédienne et le style de la grande cantatrice. Nulle autre que Mme Krauss ne pouvait créer Dolorès. — Mme Bosman, qui chantait l'an dernier l'infante du *Cid*, chante cette année Rafaële, une autre princesse également bienfaisante. Elle remplit à souhait ces rôles de charité. Aurait-elle deviné que chez les Grecs charité voulait dire grâce?

Le talent de M. Édouard de Reszké et le rôle du duc d'Albe ne se conviennent qu'à demi. Cette admirable voix ne pourra jamais se durcir ni laisser percer le fer sous les flots de son velours. Mais l'excellent artiste garde partout sa belle tenue, et le rôle avec lui gagne encore plus en noblesse qu'il ne perd en cruauté. M. Muratet est un fort agréable La Trémouille : il dit avec distinction le madrigal du second acte. MM. Berardi, Sentein, et Dubulle surtout, sont beaucoup plus que convenables, et M. Sapin brûle d'un zèle toujours plus ardent.

Quant à M. Lassalle, d'un bout à l'autre de son rôle de Rysoor, il est simplement admirable, et, ce qui vaut mieux encore, admirable simplement. Il chante comme un violoncelle, disait-on derrière nous; c'est comme douze violoncelles, qu'il faudrait dire. Sa voix, son style, son jeu, tout est noble, tout est calme surtout, et en art la beauté suprême est peut-être dans le calme. Il chante le premier air du quatrième acte avec un enthousiasme et cependant une possession de lui-même; il dit l'oraison funèbre du sonneur avec une sérénité, un détachement de la vie, qui se sentent profondément, mais ne s'analysent guère. Il ne suffit pas de féliciter un artiste qui nous donne de pareilles joies; il faut le remercier, et nous le faisons ici de toute notre âme.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Michel Pauper*. — *Le Lion amoureux*.

L'Odéon, en un mois, nous a donné de l'extraordinaire et de l'ordinaire : *Michel Pauper* et *le Lion amoureux*.

Qu'un homme du peuple, élevé par son intelligence et par son travail au-dessus de sa condition, devenu inventeur et chef d'usine, épouse une fille du monde ; que celle-ci, avant le mariage, ait appartenu à un gentilhomme ; que, le soir même des noces, une explication éclate et le couple se sépare ; que le mari, rejeté par le chagrin dans l'alcoolisme, expire, après quelques mois, sous les yeux de la femme repentante, rien de tout cela n'est extraordinaire sur le théâtre ; et cette action, pourtant, n'est pas celle du *Lion amoureux*, mais de *Michel Pauper*. Si cet ouvrage, un des premiers de M. Becque, n'offrait rien de plus rare que cette suite d'événemens, on s'étonnerait que l'auteur, après plus de seize années, eût mis sa coquetterie à le faire reprendre ; on s'étonnerait même qu'il eût produit naguère une pareille fable, alors qu'il n'était pas tenté par ces exemples de succès, par tel morceau applaudi du *Maître de forges*, ou du *Prince Zilah*, ou de *l'Assommoir*. Aussi bien, pas plus en 1886 qu'en 1870, ce ne serait là un objet d'indignation ni d'enthousiasme : on aurait peine à croire que le public, en l'une et l'autre épreuve, eût été ballotté par des passions si fortes ; qu'hier comme jadis il eût regimbé, ricané, grogné, au deuxième et au troisième acte ; que, dompté au quatrième, il eût acclamé frénétiquement son dompteur ; que, d'un bout à l'autre de la pièce, — tantôt captivé, tantôt défiant, puis révolté, puis repris de main de maître et comme enivré de sa défaite, et, à la fin, attentif même à un spectacle pénible, — il eût gardé le sentiment qu'il écoutait une œuvre peu vulgaire : voilà pourtant ce que nous avons vu, et nous disons que l'instinct du public ne s'est pas trompé.

Non, ce n'était pas, malgré les apparences de l'action, un mélodrame bourgeois. Et d'abord, à je ne sais quelle grandeur épique des personnages, on se doutait que l'auteur avait eu dessein de faire autre chose. Le héros, sous ce nom de Pauper, n'avait-il pas la valeur symbolique de quelque Dêmos moderne, non pas bonhomme, celui-ci, mais rude homme de peine et de pensée? Il s'efforçait vers la science, vers l'impersonnel; et, trahi par la beauté, par le réel, il tombait en chemin et mourait. A ses côtés, le représentant d'une aristocratie finissante déclarait ses vices avec la crudité d'un type; et, d'autre part, une sorte de chorège, issu de vieille race et tourné vers les idées neuves, essayant de consommer l'alliance de l'ancienne loi et de la nouvelle, se montrait impuissant et bafoué. Celui-ci et celui-là, en certaine rencontre, étaient suspects de déclamation; mais, déclamatoire ou grande, cette œuvre de jeunesse n'était nulle part banale. Une âme agitait ce drame, qui était encore l'âme d'un poète, préoccupé de philosophie sociale, et déjà celle d'un pessimiste, implacable en ses conclusions sur la vie quoique pitoyable à l'homme.

Ce qui n'était pas non plus d'un mélodrame, c'était la simplicité, la naïveté même de la facture. Une exposition faite en trois scènes, dont la dernière, au moins, dialoguée par un maître; un quatrième acte formé presque entier d'une seule scène, qui élevait l'ouvrage, avec une singulière puissance, jusqu'à son point culminant. Cette ingénuité de l'auteur n'avait-elle que de bons effets? Il semblait que, par endroits, elle pût se nommer gaucherie. Pour quatre personnes, au deuxième acte, trois monologues : la mère d'abord, et puis la fille, et enfin le père usaient sans scrupule de ce moyen de s'épancher. Pour amener un nouveau personnage, et justement le plus difficile à introduire, le procédé le plus élémentaire suffisait. La mère sortie, la fille restée seule, comment faire paraître l'amant? « Adèle, disait la fille à sa femme de chambre, courez chez M. de Rivailles. Vous lui direz que je suis seule et que j'ai désiré le voir. — Bien, mademoiselle, » répondait Adèle; et, un moment après, elle rouvrait la porte : « Voici M. le comte. » Posées à si peu de frais l'une auprès de l'autre, plusieurs scènes, avec une belle carrure, avaient un air d'incohérence : au moins la cohésion de toutes ensemble n'était que celle de blocs cyclopéens. Une telle architecture, antérieure à l'architecture, imposait ici le respect par ses beautés naturelles, et ailleurs déconcertait et inquiétait l'esprit par son manque de façons. Rien ne ressemblait moins à cette œuvre d'artifice et à ce chef-d'œuvre d'ajustage, à la charpente d'un mélodrame.

Mais s'il y a, dans le mélodrame, quelque chose de bien fait pour ne pas étonner, c'est les fantômes de caractères qu'un auteur y met en jeu. Aucun n'est vrai, mais tous, pour la durée du spectacle, sont vraisemblables. Tous les personnages sentent, agissent, parlent selon

les mêmes conventions : leur concert est comme un orchestre où tous les instrumens, d'accord, joueraient faux. Or, chez M. Becque, c'était justement le contraire. On s'apercevait, on aurait juré, sur la foi de l'évidence, que ces deux caractères, ceux du père et de la mère, n'étaient pas seulement vraisemblables, mais vrais ; vrai encore, malgré le souffle allégorique dont il était enflé, celui de Michel Pauper ; et de même celui du vieillard bien intentionné, mais prolixe, et que l'écrivain n'eût pas imaginé ainsi pour le plaisir. Oui, tous ces personnages étaient vrais ; ils sentaient, ils agissaient selon la nature : et, chacun ayant son langage aussi bien que sa voix, ils parlaient à l'ordinaire dans un même ton, qui se trouvait celui de la comédie bourgeoise : comment leur refuser attention ou sympathie ? Mais voici que deux caractères, et d'une importance capitale, celui de la jeune fille et de l'amant, étaient invraisemblables, aussi bien que leurs actions ; et voici que l'une s'exprimait en lyrique, et l'autre en cynique ! Ce qu'on trouvait d'odieux à leurs sentimens, et d'absurde à leur conduite, et de plus ou moins détonnant à leurs discours, on estimait que l'auteur le leur avait gratuitement prêté, on en restituait le fâcheux honneur à sa fantaisie, et la restitution ne se faisait pas sans colère ni tumulte. Non, une telle jeune fille, un tel jeune homme n'avait pas existé ; aucune créature humaine ne s'était comportée ainsi ; jamais, en un pareil milieu, n'avaient résonné ces paroles. Tout cela n'était qu'une invention méchante de l'auteur, soudainement égaré : on lui faisait bien entendre, et par des murmures et par des rires, qu'on n'y croyait pas et qu'on en rejetait sur lui seul toute l'abomination. Comment de cette parfaite vérité avait-il passé à ce parfait mensonge ? Pendant le deuxième acte et le troisième, où ces singulières amours occupaient une grande place, on lui tenait rigueur. Après quoi, détournée de cette passion, l'héroïne rentrait dans le naturel, tandis que ce scandaleux héros était mis à l'écart. Devenue la femme de Michel Pauper, elle écoutait avec les sentimens qu'il fallait sa déclaration nuptiale ; comme il convenait aussi, elle y répondait par l'aveu de sa honte. Lui, cependant, c'est par un juste progrès qu'il s'était peu à peu monté au lyrisme, et ses accens avaient touché d'abord, puis ravi tous les cœurs ; éclatant comme elle le devait et au sommet de l'ouvrage, la foudre de sa colère ébranlait toutes les âmes. L'émotion, après ce coup, se calmait à peine pour le cinquième acte, où l'on assistait, avec une curiosité respectueuse, à son agonie. Non, décidément, ce n'était pas là un mélodrame ordinaire !

Voilà les sensations du public et le compte qu'il s'en est rendu ; il a éprouvé ces étonnemens divers, il s'en est donné ces raisons. Cependant ces raisons, étaient-ce bien les véritables ? On s'indigne, on admire, c'est un fait ; mais sur les causes de cette admiration ou de cette indignation, sur quelques-unes au moins, à l'heure même où l'on subit ce trouble, on peut se tromper. Ici, l'espèce même de la faute qu'on

impute à l'auteur fait que ce reproche est un peu suspect. On l'accuse, en effet, d'une absolue contradiction : il aurait interrompu la nature, qu'il laissait parler toute seule, pour faire parler sa pure fantaisie.

Or, le secret de ces vicissitudes, au rebours de ce qu'on a cru d'abord, c'est précisément que M. Becque, dans son œuvre dramatique, ne veut rien mettre du sien. A côté du vrai s'il place l'invraisemblable, c'est que l'invraisemblable était vrai, et qu'il n'a pas consenti à l'orner pour le rendre vraisemblable.

L'an dernier dans une conférence, M. Becque nous expliquait *l'École des femmes* : « Ah ! s'écriait-il, ne demandez pas à Molière qu'il vous donne cette explication. Molière n'est pas homme à parlementer avec son public. Ce n'est pas lui qui a inventé ce personnage de nos comédies modernes qui est chargé de nous présenter et d'étiqueter tous ses camarades... Il ne connaît ni les petits moyens ni les procédés vulgaires, il jette sur la scène des caractères, et ce sont ces caractères qui s'expliquent eux-mêmes devant nous. » M. Becque assurait que Molière « se borne à prendre des personnages dans le monde » et à les transporter au théâtre, et qu'il néglige ou dédaigne d'éclairer le public sur « l'esprit » et « la direction » de ses ouvrages.

Si ce portrait ressemble exactement à Molière, nous n'avons pas à le dire aujourd'hui ; mais c'est le portrait du peintre. Oui, le voilà bien, ce terrible homme qui refuse de « parlementer avec son public : » — il tire dessus, bien plutôt, sans sommation préalable ; à ses risques et périls ! Tant pis si le public riposte ! Et, non-seulement, il n'use pas du « Desgenais, » de ce commode compère qui passe aujourd'hui tant de revues, non-seulement il rejette ce « petit moyen, » mais il se dispense de tous les moyens, petits et grands, pour aller droit à sa fin : entendez que cette fin est la représentation de la vie, et non le succès de cette représentation. Il ne connaît pas « les procédés vulgaires, » ni les autres : par principe, il manque de procédés. Vous en êtes ravi ? C'est bon ! Vous vous en fâchez ? A votre aise ! Ce système, ou plutôt cette absence de système, dont M. Becque fait profession, sous le patronage de Molière, en 1886, déjà en 1870 il en donnait un exemple. Il transportait des caractères, tels quels, du monde sur le théâtre : si les effets de ce sans-gêne étaient heureux ou malheureux, si le vrai paraissait vraisemblable ou invraisemblable, s'il paraît encore l'un ou l'autre après ce délai d'appel, c'est selon chacun de ces caractères.

Il n'est guère possible d'avoir des dessous plus solides que ces deux figures, peintes en pendant l'une de l'autre : le père et la mère de l'héroïne, M. et Mme de la Roseraye. Dès le premier acte, on aperçoit leurs différentes complexions : la femme, en causant avec le vieux baron von der Holweck, et le mari, en répondant à Michel Pauper, se découvrent à nous. Au second, c'est toute l'histoire de leur vie com-

mune qui se trahit dans leur unique entretien : le dialogue de cette scène est peut-être un peu compact, et j'imagine que M. Becque, plus tard, l'eût aéré davantage; mais que la matière morale en est bonne et abondante! Balzac approuverait cette substance de roman. Mme de la Roseraye honnête, douce, soumise, résignée; intelligence et volonté bornées par la modestie, par la tendresse, par une mélancolie habituelle; vertu imprévoyante et faible, inutile à elle-même et à autrui, car elle n'a de sursaut d'énergie que sous la menace du malheur, alors qu'il est trop tard pour en parer le coup. La Roseraye, esprit alerte, souple et brillant, probité précaire, bravoure persistante. Il a engagé, sur le tapis vert de l'industrie moderne, une partie dont la vie et l'honneur, d'une part, la fortune, d'autre part, sont les enjeux. A mesure que l'homme, dans la lutte sociale, se débarrassait de ses scrupules, la femme, au foyer domestique, se laissait opprimer davantage. La poule n'a pas chanté devant le coq; et le coq, après avoir combattu le bon combat, s'est risqué dans les pires aventures. Un jour, enfin, elle jette un cri d'alarme : vain avertissement, ce n'est plus qu'un signal de mort. Mme de la Roseraye, avec mansuétude, avec charité, avec amour encore, invite son mari à établir le bilan de leur existence conjugale en même temps que celui de ses affaires, à s'arrêter, à se retirer dans la sagesse et dans la paix. Mais, la veille déjà, il a choisi entre une chance de salut et l'honneur : appelé par sa femme à un examen de conscience, il ne peut plus que la consulter comme si ce choix était encore à faire. C'est l'honneur qu'elle lui recommande : d'un seul mot, de ce mot vertueux, elle le tue. Ne l'a-t-elle pas, sans le savoir, jugé, condamné? Il s'exécute. Il tourne un pistolet contre sa poitrine : « Crève, gredin! » Cette exhortation qu'il s'adresse devient son oraison funèbre. La pauvre femme survit à cette catastrophe. Elle adjure sa fille de se presser plus étroitement contre elle; et, comme cette fille ne s'accommode guère à son affection, elle reporte sur un ami, son gendre bientôt, l'épargne de ses tendresses. Quand son gendre reste seul, — on sait par quel autre malheur, — elle le chérit plus encore et le soigne comme un fils. Elle défend que sa fille reparaisse devant elle, et même qu'on lui en parle : « Je l'ai pleurée vivante, dit-elle, plus que je ne la pleurerai morte. » A ce moment, l'exilée se dresse sur le seuil; la mère se précipite, les bras ouverts : « Mon enfant! » C'est que son cœur est demeuré le même, et non-seulement son cœur, mais tout son caractère. Celui-ci, non plus que celui de La Roseraye, n'a étonné personne : ni cette variété d'honnête femme, ni cette variété de « gredin » n'est rare; si déterminés que soient les individus, il suffit qu'ils se présentent pour qu'on les reconnaisse; si vrais qu'ils soient, oserai-je dire, ces caractères sont vraisemblables. D'ailleurs,

les actions et les paroles de ces personnages sont telles que les commandent leur naturel et leurs mœurs. Voilà donc qui va bien, et qui va tout seul : sans intervention de l'auteur, on s'intéresse au roman de ce ménage, au drame qui l'achève, et à cette suite qui est l'histoire d'une veuve.

Michel aussi est un être vivant, qui « s'explique lui-même, » et dont l'explication s'admet aisément. Un ouvrier qui a un grain de génie et qui veut le faire lever, dans ce siècle où les Arts et Métiers sont rois ; qui rêve la gloire des découvertes scientifiques, et qui d'abord se distrait de ses mécomptes et des duretés de la vie par un peu de vin ; qui pose la bouteille et redouble d'efforts, se purifie, s'élève et s'ennoblit par la grâce de l'amour et pour mériter une femme ; qui, trahi par cette femme, la chasse ; qui, pour se consoler de l'amour, reprend le pèlerinage de la science, mais, chemin faisant, retombe dans son vieux péché ; pour tout dire en trois mots, un fils du peuple, intelligent et passionné, est-ce un monstre ? Non, c'est un homme. Cet homme se comporte, en des circonstances qui n'ont rien de merveilleux, suivant son tempérament et sa condition ; il s'exprime avec la même convenance, il hausse et rabaisse son langage selon ses habitudes et sa passion de l'heure présente. On s'attache à lui dès qu'il paraît, on ne l'abandonne que mort.

Le baron von der Holweck, gentilhomme de race et savant par vocation, vieillard léger d'écus et chargé de manies, cerveau chimérique, plein d'honneur et de billevesées, est-il besoin qu'on certifie et qu'on excuse son existence ? Nous l'avons vu cent fois sur les quais, devant l'étalage d'un bouquiniste : à un seul pli de sa vaste redingote, à une mèche de ses cheveux gris tombant sur le collet, nous retrouvons notre bonhomme. Il agit peu et il parle beaucoup : c'est le contraire qui nous surprendrait ; mais il agit et il parle comme il lui appartient de le faire. D'abord quémandeur, mais non sans dignité, un moment vient où il essaie de faire aumône du seul bien qu'il ait gardé : il offre à la jeune fille perdue par son neveu la protection d'un nom pur. La démarche est chevaleresque et naïve : elle ne messied pas au personnage. La moindre de ses phrases convient à ses qualités de noble étranger, « naturalisé citoyen français, ancien franc-maçon, auteur d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences, etc. : » — que dire des plus longues ? Aussi l'écoute-t-on avec complaisance : il est ainsi parce qu'il est, et l'on ne peut douter qu'il soit.

La Roseraye, sa femme, Michel Pauper et le baron, voilà donc quatre caractères jetés sur la scène, qui se meuvent et s'expriment sans guide ni truchement. Ils seraient ainsi partout ailleurs, et nous le savons. Ils resteraient les mêmes s'il n'y avait pas d'auteur derrière le décor et si nous n'étions pas dans la salle : nous en sommes convaincus sans

que l'auteur ait eu la peine de nous persuader. D'ailleurs, sans qu'il ait soufflé une réplique, sans que personne de nous ait pensé tout haut, nous connaissons bien son jugement sur eux et nous connaissons le nôtre; c'est le même : nous sommes assurés que c'est le seul possible. Il n'est pas deux degrés de pitié pour Michel Pauper ni de blâme pour La Roseraye : il n'en est qu'un dans toutes les consciences, et l'on voit assez lequel ; et, de même, pour Mme de La Roseraye, un seul degré de sympathie. A peine si, devant le baron, le sentiment public pourrait hésiter : on se met d'accord pour sourire de lui et lui sourire. Nous regardons, nous écoutons ces gens-là comme il est naturel de regarder et d'écouter son prochain; nous prenons part à leur bonheur et à leur malheur dans une mesure qui est la seule juste, — nous n'avons pas d'inquiétude là-dessus.

A présent, une question : admettez-vous qu'il existe, hors du théâtre, une jeune fille romanesque, un jeune homme brutal? Oui, sans doute; il en peut même exister plusieurs, et de plusieurs sortes. La jeune fille dont je parle serait née d'un père aventureux et d'une mère honnête; elle tiendrait de l'un plus que de l'autre; elle aurait de l'imagination et de l'énergie plutôt qu'une morale assurée. Tandis que son père, financier de profession et homme de plaisir, irait à ses rapines de civilisé ou chez ses maîtresses, tandis que sa mère, bourgeoise douce et quelque peu inerte, irait causer de ses chagrins au cimetière avec de chers morts, la jeune fille s'affolerait en de fébriles rêveries. D'autre part, le jeune homme en question serait noble de naissance, grossier en ses appétits, ne se souviendrait des traditions de sa race que pour mépriser « un siècle de bavards et d'écrivassiers, » et se donnerait tout à l'action : courageux en temps de guerre, effronté en temps de paix, il n'aurait ni la peur des hommes, ni le respect des femmes. Un misanthrope sans vertu, un barbare dans le monde, et par goût et par raisonnement, voilà ce qu'il serait. S'il pensait au mariage, il se réserverait d'épouser, sur le tard, pour faire souche, quelque paysanne de ses terres, animal qui lui inspirerait confiance; jusque-là, vivant de la vie des villes, tout ce qu'il trouverait sous sa main, il le prendrait pour instrument de son caprice. Or, s'il arrivait que cette jeune fille rencontrât ce jeune homme, elle serait dominée, en esprit d'abord, par sa force; elle le choisirait, en pensée du moins, pour son maître. Il lui paraîtrait supérieur à tout ce qu'il méprise, à tout ce qu'il brave, c'est-à-dire à l'humanité; il deviendrait le héros de son roman, l'idole de l'autel élevé dans ses méditations à un dieu inconnu. Lui, cependant, la regarderait comme une occasion de volupté qui s'offre : et toute résistance qu'elle opposerait, il n'y verrait qu'une hypocrisie, une coquetterie. A sa défense il répondrait par des quolibets, même par des injures : autant de signes de puissance, pour la malheureuse qui l'ado-

rerait. N'y a-t-il pas des femmes qui aiment à être battues, au moins par une certaine main? Au moral, ce serait le cas de cette jeune fille. Elle reculerait, pourtant, lorsque son vainqueur voudrait tout de bon la saisir. Et lui, après une feinte retraite, s'animant au jeu, se rapprocherait de sa proie, ferait patte de velours et soudain, d'un coup de griffe, abattrait la victime. A demi séduite, à demi violée, entièrement perdue, elle repousserait avec horreur l'offre d'une vie de luxe et de vanités; ce qu'elle eût espéré, l'amour de cet homme consacré par son nom, il le lui refuserait. Il ne prendrait au sérieux ni ses exigences ni sa douleur; et si, un moment, il était tenté d'y croire, il en conclurait seulement : « Elle doit être une maîtresse moins agréable que je n'avais supposé. » Ayant renoncé au bonheur, elle penserait revenir à l'honneur et trouver une expiation en épousant un autre homme, un homme qu'elle n'aimerait pas : une austère existence, toute dévouée au devoir, c'est le nouveau roman qu'elle s'imaginerait. Mais ce beau sophisme de sa conscience ne tiendrait pas contre l'explosion inattendue de la passion de cet époux : le cri de son indignité s'échapperait de ses lèvres. Chassée alors, rejetée du devoir comme de l'amour, elle se rabattrait sur le plaisir : elle irait le demander à celui qui tout à l'heure ne lui offrait que cela. Mais le plaisir n'a qu'un temps, et ce temps est bref, plus que partout ailleurs, où les seuls apports sont la brutalité de l'homme et le désenchantement de la femme. Maltraitée, repentante, l'instable créature se retournerait bientôt vers son mari, — bientôt, mais trop tard, si celui-ci l'avait aimée à en mourir!

Oui, ce caractère d'homme, ce caractère de femme, peuvent exister; et ces façons d'agir seront les leurs; et cette jeune fille, en ses oraisons de vierge folle, aura les élancemens lyriques d'Emma Bovary à l'âge où elle se nourrissait de romans; et ce Camors de caserne la cinglera de mots cyniques, aussi résolument qu'il frappera une jeune bête, pour la dresser, d'une lourde cravache de manège. Ces caractères sont rares, compliqués, odieux et, en certaines conjonctures, ridicules; mais ils sont: — un auteur peut-il les transporter sur la scène?

Des exemples nous viennent d'abord à l'esprit : M. Alphonse et le duc de Septmonts ne sont pas des caractères communs, ni simples, ni d'une beauté recommandable, ni d'une dignité tragique; la femme qui, jeune fille, a cédé à M. Alphonse et a eu de lui un enfant, et qui s'est mariée sans rien dire de cette aventure à son mari, celle-là, pour ne citer qu'elle, n'a même pas eu la loyauté d'Hélène de la Roseraye. Il est vrai que M. Dumas a noyé cette faute dans la nuit du passé : il ne fait connaître au public Raymonde de Montaiglin que purifiée par dix années de vertu, de remords et de cette double torture, supplice d'une femme et supplice d'une mère. Il est vrai que, cet Alphonse, il

ne le montre que prudemment, discrètement : on raconte que le comédien chargé de ce rôle, les premiers soirs, tournait le dos à la salle, par honte et par pudeur; de même, au figuré, on peut dire que l'auteur a présenté le personnage de dos, tout au plus de trois quarts. D'ailleurs, il a corrigé la tristesse de la situation par la jovialité de cette commère, Mme Guichard. Enfin, il a donné mission à Montaiglin, à Raymonde elle-même et à Mme Guichard de juger perpétuellement ce pauvre sire; l'opinion sévère qu'ils ont de lui et qu'ils expriment, c'est évidemment celle de M. Dumas, et le public s'y range volontiers : pas d'incertitude, pas de malaise de conscience. Mêmes précautions dans *l'Étrangère* : la vilenie morale de Septmonts est sauvée par l'élégance et par l'esprit; et tous les personnages, sans relâche, commentent ses actions et ses paroles au nom de l'auteur et pour la satisfaction de l'auditoire. C'est ainsi que de semblables héros paraissent des hommes et non pas des monstres, et que le spectateur, sans se plaindre, en supporte la vue.

Mais, chez M. Becque, c'est une autre affaire. Des caractères de cette sorte, il les lâche sur la scène et ne s'en occupe plus. Il permet qu'ils apparaissent de face, en pleine lumière, sans voile ni parure, sans reflet de la gaîté ni de la morale d'autrui. Ces gens-là nous affrontent, ils font librement ce qu'ils ont à faire, ils disent tout de gò ce qu'ils ont sur le cœur; et ni leur allure, ni le tour de leurs paroles, ni le commentaire d'aucun autre personnage ne nous signifie au fur et à mesure ce que l'auteur pense d'eux et ce que nous en devons penser. A peine entrée, cette jeune fille envoie chercher un jeune homme; et, toute seule, elle s'écrie : « Viens, viens, mon gentilhomme, mon guerrier !... » Ce gentilhomme paraît, et voici le début de l'entretien : « Dites-moi ce que vous faisiez lorsque vous avez reçu mon message. — J'étais en train de voir un cheval que j'achèterai probablement. — Et comment l'appellerez-vous, ce cheval? — Mais il a déjà un nom : Cadet-Roussel! Voulez-vous que je le débaptise pour lui donner le vôtre? » Sans doute, un cavalier appartenant à une de nos meilleures écuries a pu faire cette galante réplique; et, de même, une liseuse de romans a pu improviser cette ode au guerrier. Mais quand le public, à la première approche des personnages, reçoit de telles bordées, il fait : « Oh! oh! » et puis : « Ah! ah! » Il se révolte, il ricane.

Ce jeune homme dit à cette jeune fille : « Je n'ai qu'une proposition à vous faire; si le fond ne vous en déplaît pas, je lui donnerai la forme que vous voudrez. » Eh bien! ni lui ni elle, avec un fond véritable de sentimens humains, ne leur donnent la forme que voudrait le public. Et ce n'est pas seulement leurs paroles qui l'étonnent, mais leurs actions. Toute la conduite de l'héroïne, si l'on y réfléchit à loisir, on la

comprendra (nous avons vu plus haut que des personnes réelles pourraient la tenir et par quelles raisons;) cela n'empêche pas que sa femme de chambre, dans un tableau supprimé pour cette reprise, s'écriait naguère : « En v'là une qui ne sait pas ce qu'elle veut! » Le public fait comme la bonne.— Celle-ci ajoutait : « On peut dire tout ce qu'on voudra de madame, qu'elle n'a pas deux idées de suite, mais elle n'est pas grimacière. » C'est justement parce qu'elle n'est pas grimacière qu'elle paraît n'avoir pas deux idées de suite : elle ne fait pas la grimace qu'il faudrait pour en indiquer la liaison. A la lumière de la rampe, le caractère ne se tient donc pas. Le public a peine à croire que de pareils personnages existent; il les soupçonne d'être inventés. Et, comme l'auteur ne montre pas qu'il les trouve vilains ni ridicules, plus de doute : ce sont ses créatures. Il a imaginé ces monstres pour calomnier l'humanité : oh! le méchant projet! Il leur a soufflé ces discours emphatiques ou cyniques : oh! le vilain style! Et voilà comment M. Becque, pour n'avoir mis à la scène que des caractères vrais, tels que la nature les a pu fournir, en a mis d'invraisemblables; et comment, par une suite de son parti-pris de ne pas intervenir dans le drame, c'est contre lui que le public se fâche!

Après le deuxième et le troisième acte, où ces causes produisent leurs pires effets, pour que le quatrième ait triomphé d'une rancune presque générale, ne faut-il pas qu'il soit beau? Un juste progrès de sentimens, poussé jusqu'aux extrêmes avec une rare puissance, et, pour traduire les mouvemens de deux âmes, tantôt des mots simples, tantôt des phrases éloquentes, ce ne sont pas de piètres mérites. Cet épithalame du mari, cette confession de la femme, ont une grandeur tragique. Il s'approche, tendre et empressé; elle, par un scrupule instinctif, l'éloigne d'abord; par une avantageuse subtilité, elle veut que leur union soit, de part et d'autre, un acte de raison, et non un entraînement du cœur ni des sens : elle veut être prise, non pour les perfections qu'elle n'a pas, mais pour ces bienfaits du mariage qu'elle croit pouvoir donner et recevoir encore. Il célèbre, en paroles naïves et brûlantes, cette innocence qu'il s'excusera de profaner : elle essaie de détourner sa louange. Il la juge trop modeste et redouble d'éloges; fascinée alors par l'idée plus présente de son indignité, elle murmure je ne sais quoi d'ambigu, où paraît se trahir l'embarras d'une conscience trop délicate. Enfantillage, sans doute! « Confesse-toi, » dit Michel en souriant. Et elle, tout bas : « Je voudrais le pouvoir. » Il croit la deviner, il l'absout du tort qu'il suppose : ne l'a-t-elle pas méconnu naguère ? Et, en retraçant l'histoire de son stage amoureux, il s'anime encore, et sa reconnaissance grossit et déborde en véritable hymne nuptial. « Honte! honte! » balbutie Hélène. Il s'étonne de son trouble, il l'interroge; elle s'accorde un répit, puis un autre :

« Est-il vrai, demande-t-elle, qu'en me perdant vous vous perdriez vous-même ? — Je te le jure ! » Et elle résout d'entrer dans cette chambre vers laquelle il l'entraîne. Sur le seuil, pourtant, elle s'arrête : « Pardonnez-moi ! » Il pardonne, quoi ? Les négligences, les menues erreurs dont il a l'idée. Elle tombe à genoux et répète : « Pardonnez-moi ! » Alors un atroce éclair illumine l'esprit de cet homme ; il tord les poignets de cette femme, il la frappe, il la renverse, il l'injurie : une colère d'ouvrier remonte à ses lèvres en même temps que sa force d'ouvrier dans son bras. Il saisit un couteau, il le lève sur cette poitrine coupable ; au moment de l'enfoncer, il hésite ; il s'enfuit en poussant des cris sauvages.

Cette scène pathétique a eu les honneurs du triomphe ; quelques amateurs, pourtant, garderont une préférence pour la seconde partie du premier acte. « M. de la Roseraye est une canaille, et je suis venu ici pour le lui dire : » c'est sur ces paroles de Michel que La Roseraye est entré ; il l'a entendu ; il lui tend la main : « Bonjour, cher ami, vous avez à me parler. » Le bouillonnement de l'homme du peuple, d'abord, tombe devant le sang-froid du *monsieur*. Puis la grossièreté reprend le dessus : « Vous me volez ! » Et, de nouveau, l'ascendant de l'adversaire la domine. Michel se radoucit, et La Roseraye s'explique : « Si je voulais voler quelqu'un, je ne vous choisirais pas. — Je ne sais pas ce que vous faites avec les autres. — Les autres sont des hommes considérables et beaucoup mieux élevés que vous. » L'entretien se développe, tour à tour *diminuendo* et *crescendo*, et, commencé par cette dissonance, il s'achève à l'unisson. Venu en créancier, Michel sort en ami. Voilà le mouvement de la comédie, et d'une comédie naturelle. Voilà aussi de quelle main M. Becque, une douzaine d'années avant *les Corbeaux*, une quinzaine avant *la Parisienne*, excelle à noter le langage des hommes : on reconnaît la netteté de son écriture.

M. Paul Mounet, dans le rôle de Michel Pauper, s'est fait justement applaudir : il a les intonations, les gestes et l'âme qu'il faut sous la jaquette de l'artisan parisien et de l'inventeur crotté, sous la redingote du patron, sous la chemise brodée du marié de faubourg. Au premier acte, allumé d'un peu de vin, il garde une curieuse mesure ; au quatrième, passionnément épris et ensuite forcené, il est magnifique et terrible. Au dernier, son agonie d'alcoolique me touche et ne me dégoûte pas : je le dispenserais, pourtant, de sa culbute finale. Piquer une tête sur les planches, assurent les docteurs, est le dernier trait d'un ivrogne : c'est aussi un tour qui m'émerveille plutôt qu'il ne m'apitoie ou me terrifie. Mme Segond-Weber, qui fait l'héroïne, a trop de sécheresse et de dureté : elle a mimé, toutefois, et déclamé en bonne actrice de drame la difficile scène de la confession. Mme Favart donne au personnage de la mère la langueur, la tendresse et la dignité convenables. M. Albert

Lambert joue La Roseraye : ce « gredin » a de la tenue. M. Dumény en a trop : on peut être le « gentilhomme, » le « guerrier » que nous savons, sans cette constante raideur d'insolent au port d'armes. J'ai là deux dessins (1) qui représentent M. Dumény en deux scènes différentes : il a la même cambrure; trop de hanche! Inquiet, sans doute, sur l'accueil que ferait le public à un pareil héros, ce bon comédien a exagéré la bravade; un peu plus d'aisance, au contraire, eût peut-être séduit quelques récalcitrans.

J'ai donné à *Michel Pauper*, dans cette revue, la part du lion, et même celle du *Lion amoureux :* c'est que l'extraordinaire, à étudier, est plus amusant que l'ordinaire. Non, décidément, ce n'est rien de mieux, cette poésie dramatique de Ponsard : du « grand ordinaire, » comme disent les sommeliers, soit; mais du nectar, non pas! On s'en est régalé, je le sais, en 1866 : c'est qu'on avait trop de plaisir, sous l'empire, à entendre parler de république. Et l'empire lui-même, issu de la révolution, applaudissait la tirade du conventionnel Humbert. Quelques-uns, cependant, jugèrent l'ouvrage à sa valeur : Saint-Victor, éclairé sur les faiblesses de Ponsard par le soleil de Hugo; Saint-René Taillandier, par la pure lumière d'une haute raison. Ici même, Saint-René Taillandier démêlait, dans l'auteur du *Lion amoureux*, un historien de la révolution, un moraliste annonçant la fin des partis, un écrivain dramatique; et, avec justice, il préférait les deux premiers au troisième. L'historien, aujourd'hui que nous sommes un peu déniaisés sur cette matière, nous paraît trop naïf; le moraliste, hélas! nous paraît chimérique; reste la moindre personne de cette trinité : elle n'a rien gagné en vingt ans. La pièce offre encore le même intérêt, un intérêt modéré; le style, les vers sont ce qu'ils étaient : l'éloquence alterne avec la platitude et la fermeté avec la mollesse. Il sera toujours malséant de parler de cet ouvrage sans respect; il est impossible aujourd'hui d'en parler avec enthousiasme. Le principal attrait de cette reprise est le charme honnête d'une nouvelle comédienne, Mlle Panot : elle a une jolie voix, de la grâce et de la distinction; elle joue finement la marquise de Maupas; elle jouera mieux encore, s'il plaît au destin, la marquise de Presles.

LOUIS GANDERAX.

(1) *Les Premières illustrées* (sixième année). M. de Brünhoff, directeur; Piaget, éditeur. Paris, 1887.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Allons, en attendant la fin qui en décidera, avec une variante du vieux proverbe, tout est bien qui commence bien. Si ce n'est tout, c'est du moins quelque chose d'entrer dans l'année nouvelle sans ce triste et assourdissant cortège de mauvais bruits, de fausses rumeurs et de menaçans pronostics qui ont mis un instant l'Europe en émoi. C'est déjà quelque chose de pouvoir recueillir quelques paroles plus réconfortantes ou moins alarmantes, d'entendre parler de la paix et de ses bienfaits par ceux qui ont autorité dans les conseils des peuples.

Le monde est un peu comme ce personnage de comédie qui n'aimait pas à entendre la lecture d'un contrat de mariage, où il n'était question que de sa mort. Le monde n'aime pas non plus les discours et les polémiques où il n'est question que des catastrophes et des guerres qui vont éclater. Il trouve, non sans raison, que c'est un régime malsain; il préfère être tranquillisé et il a eu un peu partout, pour commencer l'année, des déclarations, des paroles qui ont pu le rassurer ou tout au moins lui permettre de respirer après ses récentes paniques. Il y a quelques jours à peine à Berlin, avant le retour retentissant de M. de Bismarck, il y a eu une cérémonie certainement unique, destinée à célébrer le quatre-vingtième anniversaire de l'entrée de l'empereur Guillaume dans l'armée prussienne, et le prince impérial a parlé de la paix maintenue depuis quinze ans en homme qui souhaite qu'elle ne soit pas troublée. Le premier jour de l'an à Paris, M. le président de la république, en recevant la diplomatie étrangère, s'est plu, lui aussi, à rap-

peler cette période de paix faite pour marquer dans la vie d'une génération : il a même improvisé une citation de Tacite, *quindecim annos*, etc., en témoignant la confiance que « ce temps se prolongera par la sagesse des gouvernemens et pour le bonheur des nations. » Avant le chef de l'état, M. le président du conseil, pour sa part, dans ses réceptions, avait déclaré que, dans les rapports de la France avec les puissances étrangères, « avec toutes les puissances, » le gouvernement ne voyait rien, ne connaissait rien qui pût justifier les préoccupations inquiètes de l'opinion. Cela n'excluait pas, bien entendu, dans la pensée du chef du ministère, le soin patriotique que la France devait toujours mettre à veiller sur les forces gardiennes de sa sécurité nationale, à maintenir l'intégrité de sa puissance militaire. Il n'est pas jusqu'à M. le président de la chambre des députés qui, en reprenant encore une fois, pas plus tard qu'hier, possession de son siège, n'ait cru devoir défendre la France de tout ce qui ressemblerait à « une fièvre d'inquiétude et d'impatience. » M. Floquet, lui aussi, a débuté dans sa nouvelle présidence en rendant témoignage de son attachement pour la paix.

Tout cela veut dire que, s'il y a de mauvais présages, il y aussi des signes plus favorables, et que chez ceux qui répondent de la position de la France dans le monde, il y a au moins le sentiment de la gravité des choses, la bonne volonté de se défendre des témérités périlleuses, des vaines excitations. Voilà qui est au mieux pour un commencement d'année, et ce qui vaudrait mieux encore, ce serait qu'avec la session nouvelle ministres et politiques de parlement en vinssent à comprendre que la meilleure garantie de la paix extérieure serait d'avoir un gouvernement intérieur, — un vrai gouvernement sensé, mesuré, sachant ce qu'il veut, s'inspirant des intérêts essentiels et permanens du pays, non des versatiles et anarchiques passions de parti.

Ce n'est pas qu'ici même, dans les affaires intérieures de la France, les bonnes paroles aient manqué à ces premiers jours de l'année nouvelle. Il y a eu de bonnes paroles et même parfois des apparences de bonnes résolutions. Assurément, à ne considérer que ce que M. le président du conseil a dit dans ses réceptions du jour de l'an, dans les entretiens qu'il a eus avec tous ceux qui sont allés lui porter leurs complimens, leurs avis ou leurs doléances, on pourrait croire qu'il y a une sorte de velléité renaissante de gouvernement. M. le président du conseil, dans ses allocutions assez nombreuses, dans sa réponse au préfet de police, dans ses encouragemens aux gardiens de la sécurité publique, ne manque pas sans doute de mêler les réactionnaires et les révolutionnaires : c'est un thème connu et banal qu'il reprend à son usage. Il n'a pas moins tenu un langage assez net, en se montrant

décidé à réprimer tout ce qui serait une atteinte à l'ordre public, tout ce qui ressemblerait à une manifestation d'anarchie. Il paraît assez résolu à défendre la préfecture de police contre les tentatives de désorganisation dont elle est sans cesse menacée. Lorsqu'il a eu à s'expliquer avec le préfet de la Seine, avec les représentans de l'édilité parisienne, au sujet de la réorganisation municipale de Paris, il n'a point hésité à se prononcer contre les prétentions et les projets des autonomistes. Il a déclaré sans détour que la situation exceptionnelle de Paris ne cesserait pas de sitôt, qu'il n'entreprendrait que ce qui lui semblait réalisable. Décidément, avec lui, la mairie centrale a peu de chance d'être proposée au parlement, qui lui-même, d'ailleurs, ne serait probablement pas disposé à la voter. Quand tout récemment des députés radicaux pleins de bonne volonté, à ce qu'ils assurent, pour le gouvernement, sont allés avec une solennité comique trouver M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, pour lui imposer des conditions ou lui demander des engagemens au sujet de l'emploi des fonds secrets, M. Goblet s'est redressé et n'a voulu rien entendre. Il n'a pas admis cette plaisante prétention de livrer les fonds secrets à toutes les indiscrétions, — sans doute pour qu'ils gardent mieux leur destination et qu'ils restent plus sûrement secrets. Il a maintenu son droit de disposer sous sa responsabilité d'un moyen plus ou moins équivoque, dans tous les cas nécessaire, dont tous les gouvernemens ont usé. Et les députés radicaux, accoutumés, à ce qu'il paraît, depuis longtemps à faire tout ce qu'ils veulent, à pénétrer partout dans les ministères, ont paru tout surpris de la résistance insolite que M. le ministre de l'intérieur leur a opposée, en leur donnant rendez-vous au scrutin où il demandera un vote de confiance !

Évidemment M. le président du conseil n'a fait que maintenir dans cette circonstance bien simple les traditions et les règles les plus naturelles, les plus légitimes d'un gouvernement qui se respecte. Il n'a fait que ce qu'il devait faire et n'a dit que ce qu'il devait dire lorsqu'il a refusé son adhésion à cette autocratie révolutionnaire déguisée sous le nom de mairie centrale, ou lorsqu'il s'est efforcé de relever la confiance des serviteurs aussi courageux que modestes de l'ordre public. Jusque-là c'est fort bien. Ce serait bien mieux encore si c'était l'expression d'une volonté raisonnée et réfléchie, d'un système coordonné de politique. Malheureusement c'est là la question, et M. le président du conseil avec son ministère incohérent, avec les divisions de la chambre, avec ses liens de parti et ses propres précédens qui sont pour lui une difficulté de plus, M. le président du conseil en est ou en sera pour quelques actes de bonne volonté inutiles, pour quelques manifestations sans suite et sans résultat. Il peut entrevoir certaines nécessités de gouvernement qu'il cherche à sauvegarder, c'est possible.

Il résiste sur quelques points où les concessions seraient trop criantes, soit; mais, en définitive, il n'a pas, il ne peut avoir sérieusement une politique, parce qu'on ne fait pas une politique sérieuse avec des impatiences intermittentes d'autorité, avec des velléités inévitablement suivies de défaillances ou de capitulations. A vrai dire, il n'est sûr de rien, pas même de pouvoir maintenir le lendemain ce qu'il aura dit la veille. Il est réduit à vivre d'expédiens, à essayer de ressaisir une majorité en l'occupant ou en l'amusant.

Que fait-il pour le moment? Il s'est figuré, à ce qu'il semble, apaiser ou gagner la chambre en allant au-devant d'une de ses fantaisies d'économie, en lui livrant quelques malheureux sous-préfets qu'on supprimerait pour faire honneur à un vote de hasard : c'est la grande réforme sur laquelle il paraît compter! Le chef du cabinet ne demanderait pas mieux, on le sent bien, que de préserver l'institution, et il croit la sauver en sacrifiant un certain nombre de sous-préfectures : il ne réussira qu'à désorganiser un peu plus l'administration sans réaliser une économie, et peut-être même sans désarmer la chambre, qui, après avoir voté contre les sous-préfets, pourrait bien maintenant voter contre une réforme d'un médiocre intérêt. Et ce que M. le président du conseil fait dans l'administration, M. le ministre des finances le fait à son tour avec son budget, qui est le cinquième ou le sixième présenté depuis quelques mois et qui est encore moins sérieux que les autres, qui enveloppe de petits artifices des emprunts et des impôts qu'on n'ose avouer, sans toucher à la vraie question. Ce n'est pas M. le ministre des finances, on peut d'avance le dire, qui sauvera le cabinet. En réalité, M. le président du conseil, par sa position entre les conservateurs qu'il s'est depuis longtemps aliénés et les radicaux qu'il a blessés, qu'il irrite, s'est créé une impossibilité de gouverner. C'est là sa faiblesse; c'est ce qui le met à la merci du premier scrutin venu. C'est ce qui fait enfin que l'opinion sceptique et curieuse qui ne croit pas à sa durée, lui cherche déjà des successeurs et voit peut-être plus d'importance qu'il ne faudrait dans ces rencontres de deux anciens présidens du conseil, de M. de Freycinet et de M. Jules Ferry à l'Élysée.

Eh bien! soit, M. de Freycinet et M. Jules Ferry se sont rencontrés avec M. le président de la république autour d'une table d'échecs ou dans un salon de l'Élysée, voilà qui est entendu, qui a été enregistré par les historiographes! Ils n'ont pas comploté une crise ministérielle, c'est vraisemblable, M. le président de la république ne se serait point sans doute prêté à ce jeu. Ils se sont du moins entretenus de la situation, des difficultés parlementaires, de l'éternelle nécessité de réunir toutes les forces républicaines pour former une majorité sans laquelle rien n'est possible. C'est fort bien, et après? En est-on plus avancé,

parce que quelques augures se sont rencontrés et ont lié conversation à l'Élysée? Que le ministère qui existe aujourd'hui soit faible, toujours menacé, c'est bien évident. Quel secret ont les augures pour remédier à cette situation? Quelle force de plus M. de Freycinet et M. Jules Ferry porteraient-ils au gouvernement? Ils ont été ensemble au pouvoir, ils y ont été séparément. Ils ont eu le sort commun; ils sont tombés, ils ont disparu comme peut disparaître à son tour M. Goblet, par les mêmes causes, par la même faiblesse, parce que les uns et les autres ont l'étrange prétention de faire un gouvernement en dehors de toutes les conditions sérieuses de gouvernement. Aujourd'hui encore, quelle est l'idée fixe au camp des républicains, même de ceux qui se disent modérés? Le mot d'ordre est qu'il ne faut rien faire qu'entre républicains, qu'il faut surtout se garder de toute alliance avec les conservateurs. — Ces conservateurs qu'on veut exclure, cependant ils représentent plus de trois millions de voix, près de la moitié du pays. Ce qu'on prétend donc encore, c'est perpétuer un règne de parti obstiné à ne tenir compte ni des vœux, ni des sentimens, ni des intérêts d'une partie considérable du pays. S'il y a pourtant une politique sérieuse, utile, c'est celle qui rallierait toutes les forces modérées, et c'est parce qu'on méconnaît cette politique qu'on ne fait rien, qu'on ne fait pas surtout un gouvernement. On se condamne à vivre avec des pouvoirs précaires qui livrent à toutes les influences anarchiques les intérêts moraux du pays et qui, à tout instant, même avec de la bonne volonté, risquent de ne pas suffire à la protection des intérêts extérieurs de la France.

Il faut bien s'y résigner, les affaires de l'Europe passent en tout temps, mais surtout au temps où nous vivons, par d'étranges alternatives selon les incidens qui se produisent, selon les influences qui règnent et le vent qui souffle. Un jour tout est à la paix, pour laquelle conspirent tous les intérêts des peuples et même la raison des gouvernemens; un autre jour une vague inquiétude se répand tout à coup sans qu'on sache toujours pourquoi. Que faut-il le plus souvent? La moindre circonstance suffit pour mettre les esprits en campagne, pour raviver le sentiment d'une situation où l'instabilité des relations est l'éternel péril, où tout peut devenir occasion de conflits.

Assurément les affaires de la Bulgarie n'étaient pas par elles-mêmes au premier abord de celles qui paraissent destinées à agiter le monde. Elles ont eu cependant cela de grave qu'elles ont mis en jeu toutes les susceptibilités de la politique russe, qu'en provoquant l'intervention de la Russie, elles ont appelé l'attention inquiète des politiques également intéressées à tout ce qui se passe en Orient, et elles ont fini par réveiller bien d'autres questions plus périlleuses. Le jour où l'on s'est aperçu que cela menaçait d'aller trop loin, on s'est arrêté,

la Bulgarie a été en définitive la victime d'une crise dont elle n'avait été que le prétexte. Les délégués bulgares qui viennent de parcourir l'Europe, en ont fait la décourageante expérience par l'accueil qu'ils ont reçu un peu partout. Ils étaient probablement partis avec le bon espoir de trouver aide et protection dans les cours de l'Occident, de gagner des sympathies à leur cause, d'être traités tout au moins comme les représentans d'une petite nationalité indépendante à la recherche d'un prince; ils ont été traités comme des trouble-fêtes, comme des voyageurs sans titre et sans mandat. Ils sont allés à Vienne, où on leur a donné plus de bonnes paroles que de promesses sérieuses. Ils sont allés à Berlin où ils ont été à peine reçus, où on leur a dit sans marchander que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de s'entendre avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, de se soumettre à la volonté ou au désir du tsar. Ils ont continué leur voyage par l'Angleterre, comptant peut-être trouver quelque appui dans un pays dont les agens ne leur ont pas ménagé depuis un an les excitations et les encouragemens dans leur résistance à la Russie : on les a comblés de politesses, d'invitations et de festins sans leur rien dire. Ils sont venus à Paris, ils y étaient encore ces jours derniers, et le ministre des affaires étrangères de France, dans un entretien tout privé, leur a parlé comme tous les autres gouvernemens, les renvoyant poliment à la Russie leur protectrice et à la Turquie leur suzeraine. Ils iront demain à Rome, où ils entendront le même langage. Ce voyage inutile des envoyés de la Bulgarie n'a eu d'autre signification et d'autre résultat que de bien montrer que personne n'a la volonté ou n'est en mesure d'aller soutenir un conflit dans les Balkans, et que le prince qui sera proposé par la Russie, prince de Mingrélie ou duc de Leuchtenberg, sera vraisemblablement accepté par les autres puissances. Les malheureux Bulgares avaient évidemment choisi une mauvaise heure; ils sont tombés dans une Europe qui avait pour le moment d'autres préoccupations, qui en était à se demander si, de cette obscure et médiocre affaire des Balkans, n'allaient pas naître de dangereux changemens d'alliances et de redoutables complications, si, dans les conseils du continent, les passions de la guerre allaient l'emporter sur tous les intérêts de la paix.

C'est là, en effet, la vraie question, et, depuis quelques semaines, on ne s'est fait faute de chercher le secret de cette situation. Les commentaires n'ont pas manqué sur ce qu'on voyait ou ce qu'on croyait deviner, sur une modification récente des relations de l'Allemagne et de l'Autriche, sur le rapprochement soudain et énigmatique de Berlin et de Pétersbourg, sur la crise de l'alliance des trois empereurs, sur la tension croissante des rapports entre l'empire allemand et la France. Tout cela s'est trouvé mêlé et confondu. Qu'en est-il réelle-

ment? Il est assez vraisemblable qu'il n'y a rien de sensiblement changé dans la situation générale ou dans les grandes alliances, et que s'il y a eu des mouvemens diplomatiques, ils ont eu pour objet d'atténuer les conséquences ou les contre-coups des affaires orientales, non de précipiter dans l'Occident des événemens que personne ne désire. On peut, sans doute, ne se fier qu'à demi aux déclarations officielles, aux discours de cérémonie ou aux harangues du jour de l'an, qui dans tous les cas se bornent le plus souvent à des assurances vagues et n'ont rien de décisif. Il y a un homme dont le témoignage a une bien autre importance et est toujours attendu, qui a le privilège d'éclaircir les situations confuses : c'est le chancelier de Berlin, c'est M. de Bismarck ! Celui-là ne parle que rarement, mais il ne parle pas pour rien. Il ne dit sûrement que ce qu'il veut dire, il le dit avec cette apparence de franchise superbe qui est aussi une habileté, sans craindre d'aborder les questions les plus graves ou les plus délicates, sans reculer devant les difficultés. Il était à peu près inévitable qu'il intervînt dans la discussion qui est engagée depuis quelques jours devant le Reichstag sur le septennat militaire, et en intervenant pour arracher au parlement le vote du budget permanent de l'armée, d'une augmentation des forces de l'Allemagne, il ne pouvait se dispenser de justifier ses propositions par un exposé de l'état de l'Europe. Il est entré aussitôt, selon sa coutume, dans le vif des choses, allant droit aux points essentiels, au rôle et aux rapports de l'Allemagne, à sa position surtout vis-à-vis de la France, aux périls dont ne la défend pas sa grandeur. Qu'en faut-il conclure à l'heure où nous sommes, dans l'ordre des préoccupations présentes de l'Europe?

Il y a deux parties dans le discours ou dans les discours par lesquels M. de Bismarck vient de signaler sa réapparition sur la scène parlementaire. Il y a une partie, et ce n'est peut-être pas la plus claire, où le terrible chancelier s'évertue à expliquer la position de l'Allemagne entre les deux autres puissances impériales dont elle est l'alliée. A l'en croire, rien n'est changé ; l'alliance des trois empires n'a jamais été en doute, elle subsiste aujourd'hui, et s'il s'est rapproché récemment de la Russie dans une question où l'Allemagne n'a aucun intérêt, il n'a signé aucun pacte nouveau ou particulier, il ne s'est nullement séparé de l'Autriche. Au fond évidemment, M. de Bismarck, par sa diplomatie depuis quelques mois, met tout en œuvre pour rester un médiateur efficace entre ses deux alliés dans les affaires d'Orient, et, sans abandonner l'Autriche, il tient surtout à satisfaire la Russie, à la retenir dans son alliance pour garder la disposition de ses forces dans l'Occident. L'autre partie des discours du chancelier, la plus importante, la seule importante sans doute dans sa pensée, la plus décisive dans tous les cas, est celle qui a trait à la France, et ici, il faut l'avouer, M. de Bismarck est un tacticien de première force. Il met un art singulier à

ne rien déguiser et à ne rien compromettre, à ne pas prononcer un mot qui puisse être menaçant ou offensant pour la France, et à démontrer comment, dans l'intérêt même de la paix, l'Allemagne doit se hérisser d'armemens pour se défendre contre une attaque imprévue, qu'il n'appelle pas, dont il envisage avec sang-froid les redoutables chances.

Cet étrange et puissant esprit est aussi habile qu'audacieux, et, dans son rôle d'adversaire jaloux de préserver sa victoire, il sait même garder une sorte d'impartialité supérieure. Dans tout ce qu'il fait, c'est évident, il n'a en vue que la France. Ce n'est pas, cependant, qu'il accuse la France, qu'il se laisse aller à des jugemens trop acerbes ou à de vulgaires déclamations contre elle, qu'il lui suppose des intentions systématiquement agressives. Il croit plutôt aux sentimens pacifiques de la masse de la nation française. Il est persuadé que les ministères qui se succèdent sont favorables à la paix, que le président du conseil d'aujourd'hui désire la maintenir comme ses prédécesseurs M. de Freycinet ou M. Jules Ferry. Lui non plus, dans les rapports des gouvernemens, dans les relations des deux pays, il ne voit rien qui puisse justifier des craintes sérieuses. Oui, c'est ainsi; mais il paraît que, dans l'esprit du chancelier, la France n'est pas une nation comme les autres, qu'elle veut la paix aujourd'hui et qu'elle peut vouloir la guerre demain, qu'une minorité violente peut toujours dominer et entraîner le gouvernement, les pouvoirs publics. Qui prédirait ce qui peut arriver dans dix jours comme dans dix ans? quelle politique un ministère imprévu peut porter au pouvoir? L'Allemagne n'attaquera jamais la France, le chancelier l'assure; mais la France, surprise ou entraînée, peut attaquer l'Allemagne, — et voilà pourquoi il faut se hâter de voter le septennat militaire, voilà pourquoi l'Allemagne doit se tenir toujours sous les armes! Et si on objecte au chancelier qu'il propose des mesures extrêmes et onéreuses pour faire face à des dangers peut-être chimériques, il se met aussitôt à dérouler devant les esprits allemands le tableau de ce qui arriverait si la France, nation puissante et brave, venait à être victorieuse; il représente les Français comme déjà conquérans en pleine Allemagne, rançonnant les populations, campant à Berlin, disposant du Hanovre, — et même de la Pologne! — C'est peut-être aller un peu vite et forcer un peu les couleurs pour la circonstance. Maintenant qu'arrivera-t-il? Que le septennat soit voté ou qu'il ne soit pas voté, c'est surtout une affaire entre M. de Bismarck et son parlement; mais ce qu'il faut d'abord dégager des discours du chancelier, c'est que l'Allemagne ne veut pas attaquer la France, — et comme la France, quoi qu'on en dise à Berlin, n'est pas disposée à aller chercher l'Allemagne chez elle, il y a encore place pour la paix.

On pourrait se demander ce que veut l'Angleterre, ce qu'elle pour-

suit avec ses agitations et ses contradictions dans cette phase aussi obscure que laborieuse des affaires européennes. Certainement elle n'a point été étrangère à tout ce qui s'est passé depuis quelque temps en Orient et en Europe à propos de l'Orient. Elle a encouragé la révolution bulgare tant qu'elle a cru y voir un intérêt, un moyen de combattre ou de neutraliser l'influence russe. Elle a pris le rôle singulier d'une puissance inquiète et remuante, poussant en avant la Turquie et l'Autriche, excitant l'Allemagne contre la France, cherchant à mettre le trouble partout. Elle s'est agitée sans profit, sans résultat ; elle n'a fait, dans tous les cas, qu'une campagne assez stérile pour se retrouver au bout avec un certain mécontentement d'elle-même, et de plus avec une crise ministérielle qui n'était pas faite pour simplifier ses affaires. L'Angleterre ressaisira sans doute, un jour ou l'autre, le fil de la politique extérieure, — elle est, en attendant, occupée, depuis deux semaines, à sortir de cette crise intérieure dont la brusque démission de lord Randolph Churchill a donné le signal, et qui est peut-être plus profonde, qui s'est trouvée plus compliquée encore qu'on ne le croyait au premier abord.

Cette crise anglaise, elle a cela de particulier, en effet, qu'elle a été certainement imprévue et qu'elle a dévoilé tout à coup l'incohérence de la situation de l'Angleterre, la confusion des partis, la faiblesse du ministère conservateur. Pourquoi lord Randolph Churchill, l'enfant terrible du torysme, a-t-il donné sa démission sans respecter les plus simples usages, sans regarder derrière lui? On ne le sait pas même encore exactement, on ne le saura que lorsque le jeune et impétueux chancelier de l'échiquier d'hier aura donné, devant le parlement, dont la réunion a été ajournée à la fin du mois, les explications qu'il a promises, qu'il tient en réserve. On sent seulement que si sa résolution a eu toutes les apparences d'un coup de tête, elle a dû ou elle a pu aussi tenir à des causes plus sérieuses, à des raisons de politique extérieure et intérieure. Ce qu'il y a pour le moment de certain, c'est que la retraite de lord Randolph Churchill a créé immédiatement les plus étranges embarras au cabinet, qui s'est vu réduit à un remaniement presque complet après avoir été sur le point de se dissoudre. Si on est arrivé à un dénoûment tel quel, ce n'est pas sans efforts. Lord Salisbury a eu toutes les peines du monde à concilier, dans ses laborieuses négociations, les exigences des conservateurs et les nécessités d'une situation parlementaire où il ne peut avoir une majorité qu'avec l'appui des libéraux unionistes.

Il a certes agi en chef de gouvernement aussi désintéressé que sérieux en offrant à lord Hartington de lui céder le pouvoir ou de lui faire une place proportionnée à son importance dans le cabinet. Première difficulté, premier mécompte! Lord Hartington, rappelé de Rome par

la crise ministérielle, ne s'est pas laissé tenter; il a résisté aux séductions du pouvoir dans des conditions si peu précises et, on pourrait dire, si équivoques. Lord Hartington est un homme d'une droiture simple, d'une correction presque méticuleuse, qui, en se séparant de M. Gladstone, est resté un vieux libéral, un vieux whig, fidèle aux traditions de parti et ne veut pas aller se confondre dans un torysme d'une nouvelle espèce. Il a visiblement tenu à garder l'indépendance de sa position personnelle, tout en continuant d'ailleurs à assurer son appui, son alliance au ministère dans les affaires d'Irlande et en engageant même ses amis à faire ce qu'il ne fait pas, à entrer dans le gouvernement. Lord Salisbury, sans se décourager, s'est adressé à d'autres libéraux, au marquis de Lansdowne, gouverneur du Canada, à lord Northbrook, qui ont refusé à leur tour une place dans le ministère. Il a été plus heureux avec M. Goschen, qui a accepté d'être chancelier de l'échiquier, et qui, par ses talens, par son expérience, est certes mieux fait que lord Randolph Churchill pour conduire les finances de l'Angleterre. Seulement M. Goschen est un ancien libéral dissident depuis longtemps, qui est assez isolé entre les partis, qui ne représente que lui-même, et, de plus, il a été vaincu aux élections dernières; il a son siège à reconquérir au parlement, il l'aura vraisemblablement à Liverpool, où il est candidat aujourd'hui, il ne l'a pas encore. Le nouveau chancelier de l'échiquier est le libéral du ministère remanié et, pour ne pas trop mécontenter les conservateurs, on a donné la moitié de l'héritage de lord Randolph Churchill, la direction de la Chambre des communes, à M. Smith, ministre de la guerre, qui, du même coup, devient premier lord de la trésorerie. Lord Salisbury, pour sa part, cède le premier poste traditionnel; il passe au *foreign office*, à la place de lord Iddesleigh, l'ancien leader conservateur sous le nom de sir Stafford Northcote, qui vient justement de s'éteindre au lendemain du jour où il avait cru devoir quitter les affaires.

Voilà bien des changemens et des déplacemens! C'est encore le même ministère, si l'on veut, et ce n'est plus le même ministère. La question est de savoir si le cabinet, ainsi remanié et recomposé, sort fortifié de cette crise, ou si toutes ces laborieuses métamorphoses ne le laissent pas au contraire dans des conditions plus incertaines et plus affaiblies. Il a sans doute conquis chemin faisant un homme supérieur, un orateur habile, M. Goschen, qui est fait pour être la force d'une administration, et par M. Goschen, il s'est mieux assuré l'appui persévérant des amis de lord Hartington. La situation ne reste pas moins singulièrement difficile et critique pour le ministère Salisbury-Goschen, qui peut se trouver à l'improviste exposé de toutes parts, abandonné ou mollement soutenu par les uns, menacé et assailli par les autres. D'un côté, lord Randolph Churchill, avec son tempérament agitateur, avec son ambition de régénérer le torysme, n'est pas homme

à rester inactif après sa récente rupture. D'un autre côté, il y a un évident travail de réconciliation entre les libéraux si violemment divisés dans les affaires d'Irlande. Si lord Hartington soutient personnellement le ministère, M. Chamberlain et ses amis tendent visiblement, depuis quelques jours, à se rapprocher de M. Gladstone. Il y a eu des négociations assez sérieusement engagées pour préparer une conférence de conciliation, à laquelle des amis mêmes de lord Hartington comme lord Herschell, M. Trevelyan, n'ont pas refusé de prendre part. On fait tout ce qu'on peut pour reconstituer l'armée libérale, pour la rallier et la ramener au combat. Le résultat est une situation parlementaire assez épineuse, d'autant plus grave peut-être que l'état même de l'Irlande n'est rien moins que rassurant, que la répression s'use à vaincre des résistances sans cesse renaissantes. Pour faire face à des complications qui peuvent toujours se produire, il faudrait sans nul doute un gouvernement uni, résolu; mais c'est là précisément la question. Ce ministère qui vient de se reconstituer non sans peine, qui n'est pas trop sûr d'un lendemain, est-il le gouvernement dont l'Angleterre, elle aussi, aurait besoin pour ses affaires irlandaises et pour toutes les autres affaires qu'elle a aujourd'hui ou qu'elle se crée dans le monde?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin décembre a été difficile à Paris comme elle l'avait été peu de jours avant à Londres et à Berlin. Les rumeurs belliqueuses avaient pesé sur la place pendant toute la seconde quinzaine de décembre. Mais la spéculation avait eu de plus à subir l'influence des deux gros incidens qui avaient surgi au milieu du mois, la suspension de paiemens d'un agent de change à Paris et la débâcle subite des valeurs de chemins de fer à New-York.

Le premier de ces incidens a amené la chambre syndicale des agens de change à porter son attention sur les exagérations de spéculation

commises dans les derniers temps et sur la pratique des reports effectués hors de la Bourse, pratique qui a contribué dans une si large mesure à encourager les entreprises des haussiers, en faussant les conditions du loyer de l'argent.

De ce fait seul on devait donc s'attendre à un relèvement sensible des taux de report, à des exigences plus grandes des capitaux qui trouvent leur emploi à court terme sur le marché. Le second incident que nous venons de rappeler ci-dessus a eu pour résultat, en provoquant une petite crise monétaire à Londres et en contraignant la Banque d'Angleterre à porter le taux de son escompte à 5 pour 100, d'accentuer encore cette tendance à la cherté des capitaux. Il a fallu envoyer de l'or en Amérique, et si la Banque de France n'avait pas laissé opérer une brèche de quelques dixaines de millions dans son stock d'or, le taux de l'escompte aurait dû être porté à 6 pour 100.

Malgré ce concours de circonstances défavorables, la liquidation s'est encore mieux passée qu'on n'était en droit de l'espérer. Les banquiers et les institutions de crédit qui ont un si grand intérêt, en vue des affaires dans lesquelles ils sont engagés ou de celles qu'ils ont en préparation, au maintien des cours atteints par nos fonds publics et par la plupart des valeurs, ont fait tous leurs efforts pour faciliter à la spéculation le passage d'une année à l'autre. Les reports ont été élevés, mais sans exagérations, et la fixation des cours de compensation n'a pas infligé de pertes bien sensibles aux acheteurs.

Le 3 pour 100 a été compensé à 82.50; l'amortissable, à 85.40, coupon détaché; le 4 1/2, à 110.10. Si l'on ajoute à ces prix les taux moyens de report, on obtient pour les trois fonds, fin janvier, 82.76, 85.66 et 110.42. Après quinze jours écoulés, nous trouvons le premier de nos fonds ramené à 82.20, le second à 84.70, le dernier à 110.05. Il s'est donc produit, dans cette première moitié de janvier, une réaction d'une certaine importance, et cette réaction de nos rentes a été accompagnée d'un mouvement de recul encore plus vif sur les valeurs et rentes étrangères, ainsi que sur quelques-uns de nos titres nationaux dans lesquels la spéculation était plus spécialement engagée.

Les intermédiaires ont fait évidemment des efforts pour dégager la place restée très chargée à la hausse. Ce travail s'est poursuivi depuis les premiers jours du mois et n'est sans doute pas encore terminé. Des crédits ont été limités, il y a eu des liquidations importantes, les unes volontaires, les autres forcées. La position de l'agent de change, en suspension de paiemens, a continué à peser sur le marché par une série de ventes qui n'ont pas toujours trouvé aisément leur contre-partie. Enfin, la spéculation a eu à tenir compte de considérations politiques se rattachant d'une part à la discussion de la loi militaire au Reichstag allemand, de l'autre à l'ouverture de la session de 1887 des chambres françaises.

Les discours prononcés par M. de Bismarck au parlement germanique ont été interprétés pacifiquement chez nous, à Vienne, en Italie et à Saint-Pétersbourg, un peu moins à Berlin même, beaucoup moins en Angleterre. En général, les places financières ne se sont nullement émues des déclarations du chancelier de l'empire d'Allemagne. L'impression dominante est que, malgré la fièvre des armemens, la tranquillité de l'Europe ne sera troublée par aucun conflit armé, et que les puissances continueront seulement à s'observer avec une sollicitude méfiante, en augmentant leurs forces défensives. Les relations paraissent même moins tendues entre l'Autriche et la Russie, et la question bulgare ne préoccupe plus outre mesure les spéculateurs de Berlin et de Vienne.

Cependant, les fonds étrangers ont baissé, l'Extérieure, d'une unité (ex-coupon d'un franc); le Hongrois, d'une unité également (ex-coupon de 2 francs); l'Italien, de 0 fr. 60 (ex-coupon de 2 fr. 17); le Turc, de 0 fr. 25; l'Unifiée égyptienne, de 4 francs. La Banque ottomane, l'Obligation ottomane privilégiée et l'Obligation douane ont également reculé. Sur ce terrain encore, la réaction a été le résultat de réalisations forcées, la position de l'agent de change en défaut étant, on le sait, très chargée en Italien et en Extérieure.

Entre la liquidation de fin décembre et celle du 15 janvier se détachent des coupons sur un grand nombre de valeurs, fonds d'états, obligations et actions, titres cotés au comptant et à terme ou au comptant seulement. Dans les périodes de confiance et d'entrain, ces coupons sont regagnés très vite en tout ou en partie. Il n'en a pas été de même cette fois, sauf pour les obligations de chemins de fer et autres titres analogues.

Il y a tout lieu d'espérer qu'une partie des fonds provenant de ces paiemens de coupons reprendra le chemin de la Bourse pour s'employer en valeurs et en inscriptions de rente, et que la reprise des cours, si les événemens permettent qu'elle se produise, en sera d'autant facilitée.

L'épargne est d'ailleurs guettée avec soin, à son passage vers le marché des valeurs mobilières, par les établissemens de crédit qui ont des opérations financières à mener à bon terme, principalement pour le compte des gouvernemens étrangers. Deux grands états de l'Amérique du Sud sont venus faire appel aux capitaux français depuis le 1er janvier.

La république argentine veut poursuivre activement son réseau de voies ferrées. C'est un pays neuf, en plein essor d'activité et de développement. Son crédit est très bon en Angleterre et s'acclimate chez nous. Le dernier emprunt s'est présenté sous les auspices de la maison Baring à Londres et de la Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris.

On offrait 214,000 obligations à 433 francs rapportant 25 francs. Les souscripteurs n'ont pu obtenir que 10 pour 100 de leurs demandes.

Le gouvernement brésilien avait donné une garantie d'intérêt à la compagnie des Chemins de fer brésiliens, qui a émis en France, grâce à cette garantie, deux séries d'obligations 5 pour 100 en 1880 et 1884. Ces titres ayant subi une hausse considérable et dépassé le pair, la compagnie émet un nouvel emprunt en titres 4 1/2 pour convertir ou rembourser les anciens titres.

Les préoccupations relatives à nos affaires intérieures sont une cause sérieuse d'entrave pour un réveil d'activité sur le marché. Le ministère vient de présenter à la chambre le budget de 1887, ce malheureux budget qui a déjà causé la chute d'un cabinet et qui a été l'objet de tant de remaniemens. M. Goblet a promis, au nom de ses collègues, en prenant le pouvoir il n'y a pas plus d'un mois, que le gouvernement donnerait satisfaction au désir si vivement exprimé par la chambre que l'équilibre budgétaire fût obtenu par des économies, sans emprunt, sans impôt nouveau. C'est pour cela sans doute que M. Goblet et M. Dauphin proposent maintenant : 1° d'établir une surtaxe de 20 pour 100 sur le sucre; 2° de créer et d'émettre, jusqu'à concurrence d'une somme de 380 à 400 millions de francs, des obligations rapportant 15 francs et remboursables à 500 francs en 66 ans. C'est exactement de la rente 3 pour 100 amortissable, avec cette unique différence que celle-ci se négocie à terme, tandis que les nouvelles obligations, qui ne donneront point lieu à une souscription publique et seront vendues aux guichets du Trésor, au fur et à mesure des besoins, ne se négocieront qu'au comptant.

L'annonce formelle de cette proposition d'emprunt de 400 millions de francs devait peser sur nos fonds publics, mais principalement sur la rente amortissable. Celle-ci a fléchi, en effet, de 0 fr. 70 depuis la liquidation, tandis que le 3 pour 100 n'a perdu que 0 fr. 30 et le 4 1/2 0 fr. 05.

Les conditions nouvelles du loyer de l'argent ont fait monter les actions de la Banque de France de 4,210 à 4,275. Les titres des établissemens de crédit ont tous fléchi plus ou moins depuis la fixation du cours de compensation et le détachement des coupons. Les prix des actions des chemins de fer français et étrangers et des valeurs industrielles ont très peu varié.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

AU

PARADIS DES ENFANS

PREMIÈRE PARTIE.

I.

La maison était située à l'une des extrémités du pont, sur la rive droite de l'Ornain, du côté où commence le faubourg de Couchot. Basse d'étage, n'ayant que deux pièces au rez-de-chaussée et deux au premier, avec un faux grenier régnant sur le tout, elle s'élevait en encorbellement, et, soutenue par une charpente compliquée, surplombait en partie au-dessus de la rivière. On y était bercé jour et nuit par le bouillonnement de l'eau sous les arches. Une des fenêtres du premier s'ouvrait sur la rue; les deux autres, unies par un balcon, donnaient sur l'Ornain. On avait de là une vue très étendue et très riante : — d'abord, la petite chapelle de la Vierge, posée comme une échauguette sur la pile du milieu; puis la grande maison d'angle, bâtie à l'autre bout du pont, — la maison du banquier Lauverjat, large, confortable, construite dans le goût moderne, en belle pierre blanche de Savonnière et couverte en ardoises. Par-delà cette toiture d'un bleu violacé, en face de soi et au loin dans l'enfilade de la rue du Bourg, on apercevait les jardins en terrasse de la ville haute et les vignobles de Corotte fermant l'horizon : — en amont de la rivière, le regard embrassait

la perspective lumineuse de l'Ornain roulant son eau lente et bleuâtre entre des quais bordés de peupliers d'Italie. L'eau reflétait l'architecture des ponts qui l'enjambaient de loin en loin; les lignes parallèles des peupliers s'échelonnaient frissonnantes, découpant sur le ciel un espace étroit, jusqu'à ce qu'elles se confondissent tout au bout dans un fouillis de verdure. Ces fuyantes files de peupliers, cette rivière murmurante et cette ample étendue de ciel étaient la gaîté de la petite maison, au-dessous de laquelle un mince jardinet étalait ses banquettes de fleurs et ses plates-bandes de fraisiers, le long d'une langue de terre en talus sur l'Ornain.

Du côté de la rue, le rez-de-chaussée était entièrement occupé par une boutique, dont la devanture vitrée supportait une enseigne où on lisait en lettres bleues sur fond gris : LABRÈCHE. — *Au Paradis des Enfans.* — Au temps où je fréquentais le catéchisme, je ne manquais jamais, en allant à l'église Notre-Dame, de stationner devant les vitrines ornées, du haut en bas, d'objets qui me semblaient plus précieux et plus désirables que tous les trésors découverts par Aladin. — Lanternes magiques, boîtes de jeux, théâtres avec leurs décors et leurs marionnettes suspendues à des fils d'archal, sébiles remplies de billes multicolores, cerfs-volans semés d'étoiles d'or et d'argent; — il y avait là des tentations pour tous les goûts et tous les âges. J'y entrevoyais un confus assortiment de choses attrayantes et chatoyantes qui me suggéraient des après-midi de joueries variées à l'infini. Les petits canons de cuivre étincelaient, les soldats de plomb alignaient leurs silhouettes métalliques; les paillons des robes de poupées, la dorure des carquois garnis de flèches, l'acier des carabines de salon, les dragonnes des sabres, émergeaient çà et là de la pénombre et allumaient dans mon cœur des désirs, hélas! rarement assouvis.

A travers les polichinelles et les chevaux de carton peint, on distinguait le profil de la petite Francine Labrèche, qui avait passé quatorze ans, et qui, assise de l'autre côté de la vitrine, était très affairée à coudre des robes de poupées. Elle était charmante avec sa robe grise et sa figure rose encadrée de bandeaux châtains. Sa taille commençait à se faire; ses yeux bleus sous les cils bruns avaient cette couleur foncée, cette flamme humide, qui sont l'indice d'une nature sensible et passionnée.

Le père Labrèche ne se montrait guère dans la boutique. C'était un vieux *dur à cuire* de cinquante-huit ans passés, trapu et moustachu, au visage couleur brique, aux yeux colériques, luisant sous d'épais sourcils en broussailles. Il avait servi dans la gendarmerie, puis il était entré comme garde dans l'administration fo-

restière et y était devenu brigadier. Vers la fin de sa carrière administrative, il avait pris femme, et de ce mariage était née la petite Francine. Mme Labrèche avait apporté en dot à son mari le magasin de jouets d'enfans avec un vieux fonds de cabinet de lecture, qu'on ne renouvelait plus et qu'on reléguait dans l'arrière-boutique. Elle était morte quand la petite comptait huit ans à peine, et le brigadier Labrèche s'était trouvé d'abord fort empêché en se voyant chargé d'élever une fille et d'exploiter un commerce auquel il n'entendait rien. Il avait pris prématurément sa retraite afin de se consacrer entièrement à ses nouvelles occupations et, en somme, les choses avaient mieux marché qu'il ne l'espérait. Francine avait été élevée à la fois tendrement et sévèrement, et le magasin de jouets n'avait pas périclité; au contraire, il était plus achalandé que jamais. Les dames de la ville lui donnaient leur clientèle; les gens de la campagne y venaient faire leurs emplettes, — peu coûteuses, il est vrai, — les jours de foire ou de marché. Aux environs de la saint Nicolas et du jour de l'an, la boutique ne désemplissait pas. Dès sa douzième année, Francine s'était mise à la tenue des livres et à la correspondance. Elle était bonne vendeuse et, comme elle avait du goût, elle confectionnait pour les poupées des toilettes dont l'élégance émerveillait les petites filles de Juvigny. Peu à peu, le père Labrèche s'était doucement habitué à se reposer sur elle de tous les détails du commerce des jouets.

L'ancien garde avait la réputation d'être fort bourru. Rude de mine et de façons, à cheval sur la discipline et le devoir, il ne se détendait un peu qu'avec la petite Francine qu'il adorait en raison directe des peines qu'il s'était données pour l'élever. Cet homme à la parole brève, au caractère autoritaire, n'avait que deux faiblesses : son amour pour sa fille et le regret de son ancien métier. Au milieu des monotones besognes de sa casanière existence de boutiquier, il souffrait de la nostalgie de la forêt. A mesure qu'il sentait sa présence moins nécessaire au logis, il se laissait peu à peu reprendre par ses goûts de vieux forestier. Un jour, ayant su qu'un petit terrain jouxtant les bois domaniaux du Juré était à vendre, il ne put résister à la tentation et se décida à l'acheter. — Il y avait là, expliqua-t-il à Francine, une précieuse ressource pour le ménage : on y planterait des pommes de terre, et, grâce au *terrain*, la maison serait abondamment approvisionnée de légumes et de fruits.

En fait de légumes, ce sol argileux et froid ne produisait guère que des chicorées sauvages ; quant aux arbres fruitiers, ils consistaient en deux cerisiers-guigniers et en quelques pommiers moussus, dont les pâtureaux du voisinage pillaient les fruits aigres avant même qu'ils fussent mûrs. Le plus bel ornement de ce domaine consistait en une rangée de mûriers blancs, plantés par le pré-

cédent propriétaire et qui donnaient un peu d'ombre à une cabane en planches, construite au beau milieu de la friche improductive. Mais le principal et le véritable attrait du « terrain » pour M. Labrèche, c'était la forêt qui en bordait l'un des côtés et qui étendait au loin ses taillis de hêtres et de chênes. L'ancien forestier n'avait que quelques pas à faire pour se trouver sous bois et se croire encore dans l'exercice de ses fonctions. Aussi, en toute saison, il inventait d'ingénieux prétextes pour monter au *terrain*.

Francine n'était pas dupe des innocens mensonges élaborés par son père pour motiver ses fréquentes sorties, mais elle se prêtait affectueusement à ses manies et feignait de croire aux travaux nécessités par la mise en culture de ce fameux *terrain*, dont jamais un produit n'était entré à la maison.

Alors Labrèche, après s'être fait un peu prier, boutonnait sur ses jambes ses houseaux de toile bise, passait sa blouse, garnissait son carnier d'un morceau de pain, d'une tranche de jambon et d'une demi-bouteille de vin, et partait tout guilleret pour le bois. Arrivé là-haut, sa première occupation consistait à déjeuner sur le seuil de la cabane. Cette besogne une fois dépêchée, il allumait sa pipe ; puis, enfilant une des tranchées de la forêt, il cheminait lentement dans le taillis, l'œil éveillé, l'oreille au guet, attentif au moindre mouvement des feuilles dans le fourré, percevant au loin le plus léger bruit de branches cassées et tressaillant à l'idée de surprendre un délinquant, comme s'il eût encore exercé son ancien métier.

Cela durait jusqu'au crépuscule. Il rentrait au logis, les jambes cassées, rapportant à Francine un bouquet de pervenches, un panier de fraises des bois ou une provision de noisettes, selon la saison ; et, tout en se débarrassant de son carnier, il murmurait : — Ouf! je suis *hodé* (fatigué), mais je n'ai pas perdu mon temps... Ça marche là-haut, ça marche!.. Les légumes poussent et les mûriers sont magnifiques.

Pendant les fréquentes absences de son père, Francine se tenait dans la boutique, derrière l'étalage de la devanture, occupée à coudre ou à répondre aux cliens. Mais il y avait des momens où elle trouvait les heures un peu longues. Le ménage était tôt fait, la couture ne donnait pas toujours, et souvent on restait des journées sans voir un seul acheteur. Alors, désœuvrée et prise d'une langueur d'ennui, Francine entrait dans l'arrière-boutique où on avait installé sur des rayons le vieux fonds du cabinet de lecture. Cette collection de volumes dépareillés contenait surtout des romans du XVIIIe siècle, du premier Empire et du commencement de la Restauration. Sur les dos reliés en toile grise et ornés d'une étiquette manuscrite, on lisait des noms maintenant déjà submergés dans l'oubli : « Mme Cottin, le vicomte d'Arlincourt, Ducray-Duminil, Mme de Souza, Mme de

Genlis... » La petite fille regardait avec un mélange d'effarement et de convoitise ces bouquins poudreux, rangés sans ordre le long de la muraille assombrie et contre lesquels la réverbération d'un rayon de soleil dans l'eau courante de l'Ornain faisait danser de vagues reflets dorés. Elle était fortement tentée d'occuper ses loisirs en lisant ces antiques volumes; mais un scrupule la retenait.

Elle avait une fois en confession révélé l'existence de ce cabinet de lecture au curé de Notre-Dame, et celui-ci lui avait sévèrement défendu d'ouvrir un seul de ces livres sans sa permission, en ajoutant qu'ils renfermaient « une nourriture empoisonnée. » Un jour cependant qu'elle s'ennuyait plus fort, elle avait succombé aux tentations du fruit défendu et elle avait pris un des volumes à portée de sa main. Il y a une Providence pour les enfans, et un bienheureux hasard permit qu'elle tombât sur un des tomes de *Don Quichotte*. Cette lecture enchanta d'autant plus Francine qu'elle prit le héros au sérieux et qu'il l'emporta à sa suite dans un monde de merveilleuses aventures. Son imagination, jusque-là endormie, s'éveilla; elle ne rêva plus que de chevalerie et de princesses enchantées et fut férue d'un romanesque amour pour ce valeureux don Quichotte, s'exaltant quand il sortait victorieux d'une de ses étonnantes prouesses et se désolant lorsqu'il recevait des coups de bâton. Alléchée par cette première expérience, elle se promettait de puiser de nouveau dans la bibliothèque de l'arrière-boutique, et, cette fois, elle fût peut-être tombée sur quelque volume moins inoffensif, quand un incident tout à fait inattendu vint la détourner de ses lectures.

Un soir de mai, alors qu'elle se préparait à aller au salut du mois de Marie, la sonnette de la porte du magasin tinta et Francine, descendant précipitamment de sa chambre, faillit se jeter, au milieu de l'obscurité déjà plus grande de l'arrière-boutique, dans les bras d'un long individu qui marmotta de vagues et cérémonieuses excuses; en même temps elle entendit le père Labrèche crier : — C'est moi, Francine, je t'amène une visite!.. Donne-nous de la lumière!.. Asseyez-vous, monsieur Onésime Aubriot...

Francine était allée dans la cuisine allumer une petite lampe; lorsqu'elle rentra, la sombre arrière-boutique où ne régnait plus que la faible lueur du crépuscule, s'éclaira brusquement et la fillette put examiner le visiteur annoncé par son père. Elle le reconnut pour l'avoir vu passer le dimanche dans la rue, lorsqu'il se rendait à la grand'messe, et pour avoir plus d'une fois remarqué son étrange tournure.

M. Onésime Aubriot était en effet un type. Il avait environ trente-neuf ans, mais il paraissait beaucoup plus vieux que son âge. Il était long, mince et, comme s'il eût été embarrassé de sa haute taille, il baissait la tête et gardait, soit en marche, soit au repos, ses yeux

invariablement fixés sur ses pieds ornés de demi-guêtres couleur nankin. Tout le reste de son costume était noir, mais d'un noir fripé, délustré et râpé. Son pantalon faisait des plis ridicules, son ample redingote flottait sur ses épaules voûtées et ses hanches maigres, comme si elle eût été accrochée à un porte-manteau; sa cravate roulée en corde laissait pendre ses bouts recroquevillés sur une chemise de toile rousse. Ses cheveux, d'un blond terne, encadraient çà et là de leurs mèches plates, en saule pleureur, une figure rasée, étroite, oblongue, dont les traits marquans étaient un nez en éteignoir, une bouche aux lèvres tombantes et des yeux gris mélancoliques et ingénus. Il y avait dans la physionomie, comme dans la toilette de ce grand garçon, quelque chose d'hétéroclite, de naïf et d'archaïque qui lui donnait l'air d'un vieil enfant. La voix était hésitante, le geste indécis, le regard craintif. M. Aubriot rougissait comme une jeune fille en dépit de sa gravité vieillotte et il montrait une timidité touchante. Il roulait péniblement sous ses doigts son chapeau haut de forme, aux bords blanchis par l'usage, tandis que M. Labrèche expliquait à Francine surprise la façon dont il avait fait connaissance avec ce singulier visiteur :

— M. Aubriot est un délinquant, Francinette... Je l'ai pris en flagrant délit... Je vais te conter cela...

— Oh! monsieur Labrèche, bredouilla Onésime, est-ce bien nécessaire?.. Croyez-vous utile de revenir là-dessus?

— Utile?.. Dites indispensable!.. Je n'ai point de secret pour Francine, de même qu'elle n'en a point pour moi...

Alors, l'ancien garde apprit à Francine que, depuis quelque temps déjà, il remarquait qu'une main étrangère effeuillait les jeunes pousses des mûriers de son *terrain :* il avait fait le guet, et, un soir, il avait surpris M. Aubriot en train d'ébourgeonner tranquillement les mûriers...

— C'était pour mes vers à soie! interrompit en rougissant M. Onésime Aubriot, qui crut de son devoir de se disculper devant la petite Francine; l'homme qui m'approvisionnait m'avait fait faux bond, les vers pâtissaient, les feuilles de salade ne leur réussissaient pas... Alors, je songeai aux mûriers du petit Juré... Je supposais que ce terrain n'appartenait à personne, car il était absolument en friche...

— Comment, en friche? s'écria Francine en riant sournoisement et en jetant un regard malicieux sur son père. Eh bien! et tout ce que tu avais semé, papa?

— M. Aubriot a de mauvais yeux, répliqua Labrèche, un peu interloqué, sans quoi il aurait vu mes plants de pomme de terre... Mais la question n'est pas là...

Il reprit sa narration. — Il s'était précipité sur le maraudeur et une explication assez vive s'en était suivie. Au cours de la discus-

sion, le délinquant avait décliné son nom et sa profession... Avocat. Justement M. Labrèche était en procès avec un camionneur qui lui avait détérioré une grosse de soldats de plomb et il cherchait quelqu'un qui plaidât pour lui devant le tribunal. Saisissant la balle au bond, il avait proposé à M. Aubriot de se charger de l'affaire, à condition que ses honoraires lui seraient payés en feuilles de mûrier,.. et le délinquant avait accepté.

— J'ai accepté, reprit ingénument M. Onésime, parce que votre réclamation est juste... Je me suis fait une loi de conscience de ne plaider que des causes justes... Si votre demande eût été mal fondée, j'aurais refusé de me charger de vos intérêts, bien que les feuilles de mûrier soient rares dans le pays et que mes vers à soie dussent en pâtir...

La petite Francine ne put réprimer une envie de rire. L'idée de ce vieux garçon mélancolique, s'occupant d'élever des vers à soie, ni plus ni moins qu'un écolier, lui semblait tout à fait comique.

— Affaire entendue, alors! s'écria M. Labrèche, demain matin, j'irai vous porter toutes les pièces de mon dossier; mais, en attendant, vous allez nous faire l'amitié de souper avec nous, n'est-ce pas? Sans façon?

— Excusez-moi, répondit M. Aubriot en rougissant et en tournant entre ses doigts son antique chapeau, je suis très flatté de votre invitation, mais ce sera pour une autre fois.

— Vous refusez? murmura M. Labrèche, vexé, n'en parlons plus! Vous n'auriez pas mangé dans de l'argenterie comme chez les richards d'en face, continua-t-il en désignant la maison des Lauverjat à l'autre bout du pont, mais c'était offert de bon cœur...

— Non, non, ce n'est pas cela, bredouilla Onésime Aubriot, rougissant davantage à la pensée qu'on le soupçonnait de faire fi de la modeste table du marchand de jouets, je serais honoré,.. je serais heureux de souper avec vous et votre charmante fille, mais je ne puis pas... Je n'ai pas prévenu papa et maman... Ils m'attendraient et seraient inquiets.

Il parlait de « papa et maman » avec la même candide simplicité que s'il avait eu l'âge de Francine, et la fillette sourit de nouveau, tout en se sentant sympathiquement attirée vers ce célibataire de trente-neuf ans, qui était resté enfant par tant de côtés.

— C'est différent, dit M. Labrèche, subitement apaisé, il faut à tout âge avoir de la déférence pour les vieux... Un autre jour, je l'espère, vous tâterez de notre cuisine... Nous ne vous retenons plus, monsieur Aubriot.. N'oubliez pas vos feuilles de mûrier!

Les deux hommes se serrèrent la main, Francine prit la lampe et reconduisit jusqu'au seuil de la boutique M. Onésime, qui s'éloigna en balbutiant.

II.

M. Onésime Aubriot habitait avec « papa et maman, » à l'extrémité de la rue des Capucins, une maison basse, composée seulement d'un rez-de-chaussée élevé au-dessus du sous-sol, et auquel on accédait par un perron. Les pièces, hautes de plafond, lambrissées de chêne ou tendues de vieilles tapisseries, avaient conservé leur ameublement datant de la fin du XVIIIe siècle. Dans ce logis contemporain de Louis XVI, les fenêtres à petits carreaux verdâtres, la cuisine carrelée de briques, avec son tournebroche, sa fontaine ventrue, ses rideaux rouges quadrillés, ses bassins et ses chaudrons de cuivre jaune, tout rappelait l'époque où le grand-père d'Onésime, juge de paix à Juvigny, s'y était installé en se mariant. Derrière la maison, il y avait une cour aux murs tapissés d'aristoloches, puis un jardin herbeux et humide, qui étendait jusqu'à la rivière un fouillis de verdure, où les framboisiers, les roses-trémières, les lis, croissaient pêle-mêle sous l'ombre de plus en plus envahissante de quelques cytises échevelés et de gros tilleuls engaînés de mousse.

Onésime Aubriot était né dans cette maison et ne l'avait guère quittée que pour faire son droit à Paris. Son père, Nicolas Aubriot, était un homme froid, méthodique et autoritaire, partageant son temps entre ses devoirs de juge et la culture de ses vignes. Il s'était marié tard et n'avait eu qu'un enfant. Mme Aubriot, douce, soumise, dévote, excellente femme de ménage à l'intelligence bornée, tremblait devant son mari et avait moins d'initiative que Zabeth, une servante mûre et grêlée, entrée fort jeune dans la maison et qui y travaillait comme un cheval. Onésime, timide et simple comme sa mère, avait été élevé à obéir au doigt et à l'œil. Après son baccalauréat, quand il avait dû s'en aller à Paris étudier le droit, sa mère, craignant pour son fils unique les dangers de la capitale, s'était embarquée avec lui dans la diligence Laffitte et Caillard ; elle l'avait installé rue du Canivet, à l'ombre des tours de Saint-Sulpice, dans une sorte de pension tenue par des ecclésiastiques, où le jeune Onésime avait vécu chastement et claustralement pendant trois années. Il était revenu à Juvigny, pourvu de son diplôme de licencié, mais timide comme devant, et M. et Mme Aubriot ainsi que Zabeth, s'étaient remis à le traiter en collégien. Pour eux, il était toujours « le petit. » — Économes, vivant peu au dehors, enfoncés dans leur égoïsme casanier, le père, la mère et la servante n'avaient pas l'air de se douter que le temps et les habitudes eussent changé, ni que les convenances sociales exigeassent pour ce grand garçon de vingt-deux ans un traite-

ment différent de celui dont on usait quand il était écolier. Onésime ne sortait qu'avec sa mère, et, quand par hasard il restait seul dehors, M. Aubriot père tenait la main à ce qu'il rentrât au premier coup de la cloche de neuf heures. A un âge où les jeunes gens ont des goûts d'élégance et se préoccupent de leur toilette, le jeune Aubriot n'avait, comme jadis, d'autre tailleur qu'une ouvrière à la journée qui lui coupait et lui confectionnait ses habits sur des patrons empruntés à la garde-robe de son père.

Ainsi accoutré et tenu en lisière, il ne pouvait échapper au ridicule et il n'y échappa point. Quand il passait dans les rues pour se rendre au tribunal, vêtu d'une redingote à la propriétaire, les yeux baissés sur des guêtres jaunes, les petites ouvrières et les demoiselles de magasin riaient sous cape, et le pis était qu'il ne s'en apercevait point. L'habitude de l'obéissance passive, l'atmosphère assoupissante de cette vieille maison où rien n'avait bougé depuis un demi-siècle, la discipline routinière appliquée depuis l'enfance à un esprit foncièrement timide, lui faisaient trouver ce régime tout naturel. Son âme avait pris, comme ses vêtemens, des plis vieillots et fanés. La vie des jeunes gens de Juvigny lui apparaissait comme le comble du désordre et de la dissipation; élevé dans des idées religieuses très étroites, le train du monde lui faisait horreur; les cafés et même le cercle où se réunissaient les notables, étaient pour lui des lieux de perdition; quant aux femmes, il osait à peine les regarder, et si l'une d'elles lui adressait la parole, il bredouillait et s'esquivait en rougissant jusqu'aux yeux. De mauvais plaisans racontaient qu'une fois, dans les vignes, une des vendangeuses de son père, une luronne, avait essayé de le déniaiser, et qu'Onésime s'était enfui, en poussant des cris terribles, comme si on eût attenté à ses jours.

M. et Mme Aubriot néanmoins n'avaient pas poussé l'égoïsme jusqu'à vouloir condamner leur fils à un perpétuel célibat. Ils avaient cherché par deux fois à le marier, et deux fois ils avaient échoué. On voulait tenter une troisième entreprise. Ce fut Onésime, profondément mortifié, qui s'y refusa, en déclarant qu'il préférait rester célibataire.

Les efforts qu'il fit pour se créer une situation au barreau ne réussirent guère mieux. Il était un juriste passable, mais un médiocre orateur. En outre, ainsi qu'il l'avait déclaré à M. Labrèche, il avait des scrupules de conscience : par exemple, dès qu'il était persuadé du bon droit de son client, il s'imaginait, dans la simplicité de son cœur, qu'il lui suffisait d'affirmer l'honnêteté de sa partie, pour faire passer sa conviction dans l'esprit des juges. Son argumentation dénotait une âme candide, mais touchait peu le tribunal, qui, à la grande stupéfaction d'Onésime, donnait le plus sou-

vent gain de cause à son adversaire. Il eut bientôt la réputation de perdre tous ses procès, et il dut se résigner à ne plaider qu'en correctionnelle, à titre de défenseur d'office, quand un prévenu refusait de choisir un avocat.

Tous ces déboires eussent aigri une âme moins chrétienne, mais il n'y avait pas une goutte d'amertume dans le cœur d'Onésime. De même qu'il s'était soumis aux exigences de son père, de même il se soumettait aux rebuffades du sort. S'il souffrait de sa solitude, il ne s'en plaignait point. Ce n'était pas qu'il fût impassible ou indifférent, il y avait au contraire en lui des trésors de sensibilité, et il les dépensait à sa façon, candidement, enfantinement. Toute la tendresse qu'il n'avait pu offrir à une femme, à cause de son excessive timidité, il la répandait au profit des créatures inférieures, avec lesquelles il se sentait mieux en communion d'idées. Il était la providence des petits enfans de son voisinage, l'ami des bêtes et des plantes. Il eût volontiers, comme saint François d'Assise, conversé avec les oiseaux. Il y avait toujours, dans quelque coin de la maison, un chien boiteux, un chat à demi sauvage ou une couple de ramiers, avec lesquels il vivait fraternellement; même un jour il avait rapporté du bois un hérisson qu'il avait arraché à la gueule des chiens et qui était devenu un des hôtes familiers du logis, malgré les protestations de Zabeth, dont il dévastait les salades.

Et ainsi les années s'envolèrent sans couleur, presque sans bruit, semblables dans leur vol lent à ces papillons crépusculaires dont les ailes grises et laineuses se meuvent mollement dans la nuit. Les vieux parens d'Onésime couraient vers leurs quatre-vingts ans, lui-même prenait de l'âge et s'approchait de la quarantaine. Zabeth s'alourdissait et se cassait un peu plus chaque jour ; la maison s'envieillissait quant et quant : — le bois des charpentes, troué par des milliers de vers, s'émiettait par place, les pierres de la façade s'effritaient après chaque hiver, les cadres des trumeaux se dédoraient un peu plus, les panneaux des lambris se disjoignaient avec de mystérieux craquemens. Mais pour les hôtes du logis, rien ne semblait s'être modifié, eux-mêmes ayant inconsciemment décliné, et d'exactes proportions ayant toujours maintenu des rapports semblables entre ces êtres vieillissans et ces choses décrépites. Pour M. et Mme Aubriot, de même que pour Zabeth, Onésime était toujours resté le garçonnet d'autrefois, et quand le soir, à l'heure du souper, M. Aubriot demandait en entrant dans la salle à manger : « Le *petit* est-il rentré? » La servante ne marquait aucun étonnement et répondait en haussant les épaules : — « Ne m'en parlez pas!.. Il se sera encore amusé à vagabonder devant les boutiques!.. »

Non-seulement Onésime était resté un enfant pour son entou-

rage, mais, lui-même, s'étant à peine aperçu des années écoulées, gardait en son par-dedans toute la fraîcheur de ses illusions. Voyant à chaque printemps les tulipes fleurir aux places accoutumées, la même famille de fauvettes à tête noire nicher dans les tilleuls ; — constatant à chaque retour de saison les mêmes changemens et les mêmes reprises d'habitude : les lessives à Pâques, les confitures en juillet, l'allumage du premier feu le 15 octobre; — entendant invariablement chaque matin et chaque soir, à des heures précises, les mêmes mélodieuses sonneries de cloches, les mêmes cris familiers de la rue, il se figurait parfois être encore au temps de sa première communion ; et de fait il était, dans le fond, très enfant pour beaucoup de choses.

On comprend qu'avec ces habitudes et cette tournure d'esprit, Onésyme se sentit très vite attiré vers les hôtes du *Paradis des Enfans*. Au milieu de ces marchandises naïves, destinées à l'amusement du petit monde, il se trouvait à l'aise. Les bergeries l'intéressaient avec leurs arbres aux frisures vertes, les bêtes en bois peint, le parc à moutons et la maison du berger ; il se plaisait à de longues contemplations devant des ménages de poupées, dont toute la batterie de cuisine et toute la vaisselle tenaient dans une boîte de sapin ; — mais, ce qui surtout l'attirait dans la boutique du pont Notre-Dame, c'était la petite Francine. La modestie, l'esprit enjoué et la tendresse filiale de cette enfant le charmaient. Il vint d'abord assez fréquemment chez Labrèche pour causer du procès intenté au commissionnaire de roulage ; puis quand il eut la satisfaction d'avoir arrangé l'affaire à l'amiable, sans être obligé de plaider, il revint en ami chez l'ancien garde et finit par prendre la douce habitude de passer quelques heures chaque jour dans le magasin de jouets. Ce fut une agréable distraction pour Francine. Les goûts enfantins et la timidité d'Onésime diminuaient la distance que mettait entre eux la différence d'âge, et elle se sentait, peu à peu, prise d'une tendre sympathie pour ce vieux garçon, dont elle apercevait moins les côtés ridicules, à mesure qu'il se montrait plus affectueux et plus expansif.

Le père Labrèche aussi était flatté d'avoir fait connaissance avec *le fils Aubriot*, bien qu'il le trouvât un peu jeune pour son âge. Ces visites quotidiennes lui permettaient de multiplier avec moins de scrupules ses fugues en forêt. Maintenant il ne se gênait plus pour jouer, presque chaque jour, la comédie des « travaux urgens » à exécuter au *terrain*. Quand, vers une heure de l'après-midi, Onésime poussait la porte du magasin et s'avançait gauchement vers l'arrière-boutique, M. Labrèche, après l'avoir prié de s'asseoir, passait sa blouse, décrochait sournoisement son carnier, et filait en forêt.

Francine et Onésime restaient en tête-à-tête dans le fond du magasin, d'où l'on entendait le frais bouillonnement de l'Ornain sous les arches du pont ; la petite, après avoir enlevé le couvert, reprenait sa couture, s'asseyait, et regardant câlinement le vieux garçon lui disait :

— Maintenant, contez-moi une histoire, monsieur Aubriot!

Onésime avait été promu aux fonctions de conteur ordinaire de Mlle Francine. S'il avait l'esprit peu pratique, en revanche, sa mémoire était farcie de contes populaires, dont la vieille Zabeth avait bercé son enfance. Ces candides histoires, qui eussent fait hausser les épaules aux gens graves, égayaient Francine, comme elles avaient égayé Onésime ; et, en les contant, ce célibataire de trente-neuf ans, s'amusait autant que cette fillette qui courait maintenant sur sa quinzième année. Cela mettait un même niveau sur leurs deux personnalités et les appariait toutes deux. — Les enfans ne sont si bien en communion familière avec les insectes et les plantes des jardins, que parce qu'ils vivent sans cesse penchés vers la terre ; de même, pour être compris des enfans et les comprendre, il faut se rapetisser à leur taille et pencher, pour ainsi dire, son esprit vers leur intelligence en herbe. Onésime Aubriot était merveilleusement organisé pour ces enfantines amitiés ; aussi Francine, qui l'avait d'abord trouvé un peu « original, » avait-elle fini par l'aimer comme un camarade. Ils étaient heureux ensemble et leur amitié croissante exerçait sur tous deux une bénigne influence : Onésime pouvait sans crainte épancher sur la fillette les trésors de tendresse qu'il avait jusque-là timidement renfermés au plus profond de son cœur ; et cette paternelle amitié maintenait l'âme de l'adolescente dans un état de candeur et d'innocente incuriosité.

Les deux amis ne restaient pas toujours reclus dans l'obscure arrière-boutique du pont. Parfois, dans les soirs d'été, et surtout les dimanches à la sortie des vêpres, Onésime allait prendre la petite et l'emmenait en promenade sur les pentes des vignobles qui montent derrière l'église Notre-Dame.

Tout en devisant, on atteignait le plateau de la côte Sainte-Catherine. De cet endroit, on a à ses pieds la vallée de l'Ornain, et, en face de soi, la ville en amphithéâtre. La vallée, obliquement éclairée par le soleil couchant, semblait tout imprégnée de la joie calme des dimanches de province. La paix du soir n'était interrompue que par des cris d'enfans, des rappels de grives dans les vignes et quelques sonneries de cloches. — Des bourgeois endimanchés se promenaient lentement sous les platanes du canal, dont les eaux unies comme une glace s'empourpraient çà et là. Les maisons dont les toits fumaient déjà, s'étageaient sur la colline opposée, au sommet de laquelle les vitres du couvent des Dominicaines étaient incen-

diées des rougeurs du couchant, — et au loin, du fond de quelque carrefour, montait le chant d'un orgue de Barbarie. — Francine, suivant la double rangée de peupliers qui indique le cours de la rivière, s'amusait à chercher, dans ce fouillis de maisons, la place qu'occupait la modeste boutique du *Paradis des enfans*. Elle la retrouvait bientôt, grâce à un facile point de repère : le grand toit d'ardoise de la maison du banquier Lauverjat, qui s'élevait orgueilleusement et tranchait au-dessus des humbles toitures de tuile du voisinage...

— Ils sont très riches, n'est-ce pas, les Lauverjat? demandait-elle tout à coup à Onésime.

— Oui, millionnaires.

— Je voudrais être riche! s'écriait-elle.

Et comme Onésime la regardait, étonné de cette réflexion inattendue :

— Oh! pas à cause de l'argent, ajoutait-elle, mais parce que je pourrais faire des voyages comme les Lauverjat... Tous les ans, aux vacances, ils partent... Ils vont au bord de la mer ou dans les montagnes... Avez-vous beaucoup voyagé, monsieur Aubriot?

— Non, répondait Onésime, qui, depuis son droit, n'avait pas bougé de Juvigny, non, et je n'en ai pas envie.

— Moi, si... Je voudrais voyager, voir du nouveau, aller bien loin, en Italie, en Espagne...

Onésime, stupéfait de constater chez cette adolescente, ce besoin de nouveauté et de changement, qui lui semblait presque un péché, prenait l'air effaré d'un canard domestique qui voit tout à coup une bande d'oies sauvages s'envoler à grand bruit d'ailes et disparaître à l'horizon.

— Petite! disait-il en hochant le menton, il ne faut pas vous mettre ces idées en tête... Ce sont des tentations de l'esprit malin... Il n'y a pas de plus grand bonheur que de vivre en son logis, en paix avec soi et avec les autres.

En même temps il lançait un regard courroucé au grand toit d'ardoise des Lauverjat, comme s'il l'eût rendu responsable des idées ambitieuses qui venaient de germer dans le cerveau de Francine...

III.

Tandis que cette amitié, toujours plus vivace, se nouait entre Francine et Onésime, les mois d'été se succédaient doucement et l'automne arrivait; les vignes des coteaux de Juvigny s'empourpraient, et, dans les brumes d'octobre, commençaient les vendanges; puis les vents d'ouest balayaient les feuilles jaunes tom-

bées des peupliers pendant les nuits plus froides, et tout à coup, sous le pâle soleil de novembre, le premier givre blanchissait les chemins durcis ; on allumait du feu dans la cheminée de l'arrière-boutique et on se remettait à veiller en écoutant le bouillonnement de l'Ornain, grossi par les pluies d'arrière-saison.

On approchait de la Sainte-Catherine, cette fête des filles qu'on célèbre bruyamment et longuement dans nos provinces de l'Est. A cette époque surtout, il existait à Juvigny un usage, qui s'est perdu depuis : — l'exhibition de la *Sainte-Catherine*. — On habille de blanc et on pare de fleurs artificielles une petite fille qui est censée représenter la sainte, et, pendant les soirées de novembre, on la promène, ainsi attifée, dans les maisons, où elle débite une sorte de légende rimée, tandis que ses compagnes font une collecte dont le produit est destiné à souper grassement le soir de la fête. Cette année-là, les *saintes Catherines* étaient nombreuses dans le faubourg Notre-Dame, et, à chaque veillée, la sonnette du *Paradis des Enfans* était secouée par une bande de fillettes poussant dans l'obscurité une blanche apparition, qui débitait la légende, tout en grelottant sous sa robe de mousseline trop mince.

Un soir, aux environs du 25 novembre, la sonnette de la boutique tinta pour la troisième fois, et le père Labrèche, agacé, s'élançait déjà dans l'ombre en criant :

— Non, non, assez de *saintes Catherines* pour aujourd'hui !.. quand il fut interrompu par une voix bredouillante, qui murmura :

— Excusez, vous faites erreur, monsieur Labrèche !.. C'est moi qui apporte mon cadeau de fête à Mlle Francine.

— Ah ! c'est vous, monsieur l'avocat, reprit Labrèche en se radoucissant ; — puis, du fond de la boutique élevant de nouveau la voix : — Francinette, c'est M. Aubriot qui t'apporte ta *sainte Catherine !*

— Voyons !.. Montrez vite ! s'exclama Francine, qui se leva précipitamment de dessus sa chaise.

— Chut !.. un instant ! répliqua mystérieusement Onésime en maintenant la porte de communication étroitement entrebâillée.

Toujours dans l'obscurité, il se baissa, déposa à terre quelque chose de vivant qu'on entendit piétiner et flairer dans l'ombre ; puis, ouvrant la porte toute grande, il ajouta avec une intonation triomphante :

— Attention !.. Voici ma *sainte Catherine !*

Et au même instant, dans l'arrière-boutique éclairée par une lampe quinquet, se précipita tournant, roulant, se relevant avec des jappemens fous, un tout jeune chien fauve, vif comme un salpêtre et frisé comme un mouton.

— Oh ! un caniche !.. dit Francine en battant des mains.

— Non, ce n'est pas un caniche, interrompit gravement Onésime, c'est tout autre chose!

— La bête tiendrait plutôt du *spitz*, opina Labrèche d'un air de connaisseur. elle a le museau fin et pointu comme celui du renard.

— Vous y êtes, monsieur Labrèche, vous avez mis le doigt dessus avec une sagacité admirable... La bête tient du renard. et il n'y a rien de bien étonnant... Figurez-vous que sa mère, qui est toute noire, a été perdue pendant quinze jours dans la forêt de Massonge, et, quand elle est revenue, elle était pleine. Il y a là un problème d'histoire naturelle assez curieux : le chien peut-il s'accoupler au renard?..

— Hum!.. Pourquoi pas? reprit Labrèche, pendant que j'étais en activité, j'ai vu des choses encore plus étonnantes.

Cette dissertation n'intéressait guère Francine; elle se préoccupait uniquement de son nouvel hôte, qui commençait à se familiariser avec elle.

La chienne appartenait à l'espèce des chiens-loups. Son poil mouflu tirait sur le fauve avec des vergetures noires et un jabot blanc; sa queue, bien fournie, s'étalait en panache; ses pattes avaient la finesse de celles du chevreuil; ses oreilles mobiles, son museau pointu et fureteur étaient extraordinairement expressifs. De l'ensemble de la face, toute couverte d'un poil jaune et soyeux, trois points noirs seuls se détachaient: — les yeux luisans, intelligens et bons, et le bout du nez, grenu comme une truffe. La bête avait des mouvemens souples et vifs comme ceux de l'écureuil; elle se tortillait et se recourbait de façon que sa queue et son museau se touchaient à chaque instant, et, tout à travers ses *gibleries*, elle lançait des jappemens aigus qui tenaient un peu, en effet, du glapissement du renard.

La première chose que fit Francine, après l'avoir bien caressée et lui avoir donné à souper, fut de lui chercher un nom. Les discussions recommencèrent. Onésime proposa « Zémire, » qui n'eut aucun succès; M. Labrèche inclinait pour « Tambelle, » ayant connu jadis une chienne de ce nom qui appartenait à son garde général. A la fin, après de laborieuses recherches, on s'arrêta à un nom moins prétentieux, et il fut convenu que la nouvelle venue serait baptisée tout simplement « la Loute. » — Immédiatement on fit l'essai du nom et on cria : Loute! — La petite chienne s'arrêta au milieu de ses joueries, s'assit sur ses pattes de derrière, rapprocha ses oreilles en crochet, et tout d'un coup bondit vers Francine, qui l'avait interpellée. Ce fut décisif et on ne discuta plus.

Au même moment, le couvre-feu sonna à la Tour de l'Horloge,

et Onésime, en toute hâte, prit congé de ses amis, afin de ne pas inquiéter « papa et maman, » qui se couchaient invariablement au coup de neuf heures.

Le lendemain, quand il revint au *Paradis des Enfans*, il trouva la Loute complètement installée et déjà très apprivoisée. Francine lui avait acheté un panier rond d'osier, qu'elle avait garni d'un petit matelas et d'une couverture; — à droite du panier, on voyait l'écuelle pour l'eau, et, à gauche, l'assiette à la pâtée. La Loute, roulée en boule sous sa couverture, se prélassait, ne laissant passer que son fin museau, au-dessus duquel deux yeux noirs étaient toujours en éveil. A l'entrée d'Onésime, elle daigna quitter son lit douillet pour se précipiter vers lui en se tortillant et en se roulant jusqu'à ses pieds.

— Elle m'a reconnu! s'exclama fièrement l'avocat; décidément cette bête est intelligente... On ne peut pas dire qu'elle soit jolie dans l'entière acception du mot; elle manque peut-être de distinction, mais elle a de la race;.. elle a mieux que cela encore, elle a du cœur...

La Loute prouva non-seulement qu'elle avait du cœur, mais qu'elle était douée, en outre, d'un caractère très original. Elle n'était point banale et ne prodiguait pas ses caresses à tout le monde; même elle avait de vives antipathies. Ainsi, dès les premiers jours, elle prit en grippe un chien blanc qui passait à des heures régulières devant la boutique de Labrèche. Elle le sentait venir et distinguait de loin son aboiement. Sitôt qu'il approchait de la maison, elle s'élançait hors de son panier avec de furibonds jappemens, et, si la porte était ouverte, elle se précipitait dans la rue à la poursuite de « l'ennemi. » Dans son langage, elle l'accablait d'injures retentissantes jusqu'à ce qu'il fût hors de vue; puis, le poil hérissé, la queue en l'air, elle rentrait, mâchant encore entre ses crocs un dernier grognement à l'adresse du caniche détesté. — Au contraire, quand les gens lui agréaient, il n'y avait sorte de caresses qu'elle ne leur prodiguât; dès qu'un de ses amis arrivait, elle manifestait sa tendresse par de joyeux tortillemens ; elle allait dénicher dans quelque coin un vieux soulier ou une pantoufle qu'elle déposait aux pieds du visiteur sympathique, en guise de bienvenue.

Son amitié avait des nuances : elle était craintive et soumise avec le père Labrèche, dont la grosse voix rude lui imposait; — câline et expansive avec Onésime; — tendrement passionnée avec Francine, à laquelle elle réservait le meilleur de son affection. Mais si la Loute avait les exquises qualités des personnes aimantes, elle en avait aussi toutes les exigences. Elle était jalouse avec excès. Se donnant tout entière, elle voulait qu'on l'aimât exclusivement.

Si Francine s'avisait de caresser devant elle un enfant ou un chien du voisinage, c'était fini ; elle s'en allait très vexée bouder, pendant des heures entières, au fond de son panier. Sa rancune tenace était plus forte que sa gourmandise, et Francine avait beau lui offrir un morceau de sucre pour rentrer en grâce, la Loute baissait le nez, détournait la tête, en lançant de côté un regard attristé où on lisait un violent combat entre sa sensualité surexcitée et sa dignité mortifiée. Ses rancunes, cependant, ne tenaient pas contre une parole attendrie ; dès qu'elle voyait sa maîtresse affligée de cette trop longue bouderie, elle sautait sur les genoux de Francine, et alors c'étaient des raccommodemens délicieux, des frôlemens de dos, des lèchemens de main interminables.

— Drôle de bête! disait Onésime, il y a des momens où on croirait presque que c'est une personne.

A partir du jour de l'installation de la Loute dans la maison du pont Notre-Dame, Francine ne s'ennuya plus et le père Labrèche put se livrer tout à son aise à sa passion pour les courses en forêt, sans que la fillette se plaignît de sa solitude. L'ancien garde avait eu, dans les commencemens, l'intention d'accaparer la chienne pour en faire sa compagne de promenade, mais la Loute manifesta énergiquement son désir de rester au logis, du moment où Francine n'en bougeait pas. Obéissant en apparence aux injonctions de Labrèche, elle le suivait hypocritement jusqu'au premier carrefour ; puis, dès qu'il tournait l'angle de la rue, elle lui faussait compagnie et s'en revenait à toutes jambes gratter à la porte de la boutique. Elle ne goûtait vraiment le plaisir de la promenade qu'avec Francine et Onésime, mais alors c'étaient des joies poussées jusqu'à la frénésie. Dès que la jeune fille disait tout bas à M. Aubriot : — Prenez le collier et la laisse! — la Loute, eût-elle été profondément endormie, ouvrait les yeux, rejetait sa couverture et se roulait aux pieds de ses deux amis avec de petits cris de bonheur. Une fois dans la rue, elle marquait son contentement par des jappemens qui mettaient en rumeur tout le quartier. Elle ne se calmait que lorsqu'on avait gagné la campagne. Alors elle trottinait aimablement en avant de ses compagnons, une oreille levée, l'autre couchée ; puis, de temps à autre, se retournait vers eux, avec un jappement étouffé, comme pour leur dire : — Vous savez, je suis heureuse d'être avec vous! — Au retour, à la nuit tombante, elle cheminait derrière leurs talons, presque entre eux deux, se frottant tantôt à la jambe de l'un, tantôt à la jupe de l'autre ; elle ne les quittait que pour aller mâcher une touffe de chiendent et revenait docilement se placer derrière leurs jambes, comme si elle n'eût trouvé que là une pleine sécurité.

Après le souper, elle montait au premier étage, où elle couchait dans la chambre de Francine. Assise sur ses pattes de derrière et les oreilles dressées, elle regardait l'adolescente se déshabiller, se coiffer pour la nuit, aller et venir par la chambre. Dès que Francine était couchée, et avant que la lumière fût éteinte, la Loute se rapprochait en tapinois, grattait d'un coup de patte significatif le bois de la couchette, en ajoutant parfois un grognement d'impatience, avec l'air de dire : « J'attends ! » Francine n'avait qu'à murmurer : — Allons, monte !

Aussitôt elle bondissait, se roulait en boule au pied du lit, sous l'édredon, et y dormait profondément jusqu'au petit jour...

Dans cette étroite intimité, des mois et des années se passèrent. Francine, grandissante, devenait une jolie fille, et la Loute embellissait à vue d'œil. Son poil bourru s'allongeait et ondulait, les vergetures noires du dos s'accentuaient, les oreilles mouflues étaient maintenant bordées d'un mince liséré noir qui ajoutait encore à leur expression espiègle. Sa queue touffue s'agitait comme un glorieux panache; ses fauves pattes de chevreuil, marquetées de blanc aux extrémités, gagnaient encore en finesse et en agilité. — De même que son poil, ses qualités et ses défauts se développaient et se nuançaient davantage. Sa gourmandise, ses roublardises insignes, quand il s'agissait de nourriture; ses entêtemens, quand elle voulait faire triompher sa volonté, tout cela poussait comme des bourgeons et s'épanouissait. En même temps, sa sensibilité nerveuse, son affection pour les gens de son entourage, prenaient des proportions de plus en plus étonnantes.

Un penchant, qu'elle tenait sans doute de l'un de ses ancêtres de la forêt, grandissait également avec ses jeunes années : — c'était un goût violent pour les volailles et, sitôt qu'elle voyait une poule, un irrésistible désir de lui tordre le cou. Dans les rues du faubourg de Couchot, aux heures de promenade, Onésime était obligé de la surveiller de très près, de peur qu'elle n'assassinât quelqu'une des volailles qui vagabondaient devant les portes. — A la maison, dans le jardinet qui longeait l'Ornain, le père Labrèche avait construit un poulailler grillé où il élevait une demi-douzaine de poules de Cochinchine avec leur coq. La Loute, sous l'influence des sauvages poussées du sang paternel, passait des heures en arrêt devant le grillage de ce poulailler, — le poil soulevé, les oreilles couchées, les yeux flambans. — Elle se berçait de l'espoir qu'à un certain moment la porte s'ouvrirait ou que le grillage tomberait, et qu'alors elle pourrait se ruer en plein sur les malheureuses poules, déjà à demi fascinées par son regard où couraient des flammes rouges. Sous le feu de ce diabolique regard, elles allaient et venaient, gloussant longuement, avec anxiété, tandis que le coq,

dressé sur ses ergots, la crête en bataille, agitait belliqueusement sa tête.

La Loute suivait attentivement tout ce remue-ménage intérieur, et des cris étouffés, des tremblemens nerveux marquaient la violence de ses désirs, la montée ou la chute de ses espérances : — car, par un contraste qui constituait l'originalité de son caractère, elle était à la fois rouée et naïve, astucieuse et candide, et elle attendait toujours innocemment que le grillage tombât.

Onésime ayant assisté à ce manège en fut profondément choqué.

— Cette bête a des instincts sanguinaires, dit-il à Francine : je commence à regretter de vous l'avoir amenée.

Et comme la jeune fille riait des scrupules de son ami : — Il n'y a pas de quoi rire, ajouta-t-il, je n'aime pas à voir cette perversité chez un jeune chien... La Loute vous attirera des désagrémens et vous verrez que cela finira mal !

IV.

Par une claire après-midi de juin, Onésime et Francine se promenaient dans l'unique allée du jardinet du bord de l'eau. Aussitôt après le dîner, le père Labrèche, ayant bouclé ses guêtres, était parti pour « le terrain. » Le vieux garçon et la jeune fille prenaient un moment le frais avant de retourner à leurs occupations respectives. La Loute, toujours en tiers dans leurs distractions, flânait autour d'eux, tantôt s'arrêtant pour observer un *carabe doré* qui courait parmi les fraisiers, tantôt mâchillonnant un brin d'herbe, tantôt aboyant aux lézards. Ayant constaté l'inutilité de ses stations devant le poulailler, elle y avait renoncé, et toute son attention se concentrait maintenant sur ce qui se passait au fil de l'eau. La fuite du courant, le glouglou de la rivière contre les pierres des talus, les sauts brusques d'un poisson pirouettant tout à coup au soleil pour happer une mouche, intriguaient singulièrement la chienne. Parfois, assise sur son arrière-train, le cou tendu, les oreilles en crochet, elle penchait sa tête au-dessus du talus et suivait de l'œil tout ce qui flottait à la dérive.

L'Ornain était argenté par la lumière du soleil filtrant à travers un moutonnement de blancs nuages ; les files de peupliers du quai y étendaient une bande d'ombre bleue, où, çà et là, éclatait le rose vif ou le blanc laiteux d'une fleur aquatique ; tandis que dans les parties ensoleillées, des nuées de moucherons dansaient au-dessus du courant. En face du jardinet, la large façade du logis Lauverjat éblouissait les yeux de son aveuglante blancheur. Descendant gravement le talus voisin de l'habitation du banquier, une

demi-douzaine de canards de Barbarie se mettaient à l'eau avec un bruyant trémoussement d'ailes et, sur une seule file, traversaient obliquement la rivière. Tantôt ils plongeaient le cou dans le courant, puis le relevaient avec un voluptueux claquement de bec; tantôt ils nageaient, la queue frétillante, le cou ramassé dans les épaules, leur bec jaune, leur dos d'un vert lustré reluisant au soleil. Ils exécutaient de lentes circonvolutions, passaient d'une rive à l'autre et parfois frôlaient la berge du jardinet où la Loute, en arrêt, les suivait d'un œil allumé, penchant le cou et retroussant les coins noirs de sa bouche, de façon à montrer ses crocs aigus et blancs.

Les canards n'en avaient cure. Ils continuaient leur baignade ou poursuivaient leurs perquisitions gourmandes au bord du talus herbeux; de temps à autre, ils lançaient tous en chœur leurs voix nazillardes comme pour narguer la chienne affairée, qui allait et venait fiévreusement le long de l'extrême bord de la terrasse. Pendant ce temps, Onésime et Francine étaient occupés à émonder les tiges des roses paysannes, autour desquelles bourdonnait un vol de mouches à miel. Tout à coup un plouf! bruyant leur fit tourner la tête... C'était la chienne qui venait de se jeter au beau milieu de la troupe effarée et nasillante des canards.

— Loute! Loute! s'écria Onésime effrayé.

Mais il était trop tard. La bête nageant avec ardeur donnait la chasse à l'un des canards et le serrait déjà de très près. L'infortuné avait beau ramer avec toute l'agilité de ses pattes palmées, la chienne redoublait de vitesse et le poussait plus vigoureusement. Elle s'acharnait à cette chasse avec une rage dont on ne l'eût pas crue capable. Francine joignait les mains, partagée entre une violente envie de rire à la vue de l'émoi d'Onésime et un sentiment de crainte pour la sécurité de la Loute, qui se mettait à l'eau pour la première fois.

— Loute! criait Onésime indigné, carogne!.. Veux-tu bien venir, bête scélérate!

— Loute! objurguait à son tour Francine d'une voix moitié tendre et moitié courroucée, comme une mère qui gronde son enfant. Qu'est-ce que cela signifie? Ici, tout de suite, mademoiselle!

Mais la Loute, emportée par sa passion, n'écoutait pas plus les prières que les invectives. Acharnée à la poursuite de son canard, elle le poussait vicieusement vers une encoignure du talus, afin de lui couper la retraite. Elle battait l'eau nerveusement et gonflait ses joues. Le bout pointu de son museau effleurait déjà la queue du canard, qui se débattait d'avance. A la fin, elle le bloqua entre deux racines de saule. Alors il essaya de plonger pour échapper à son ennemie, mais la Loute, plus enragée encore, se mit à nager entre deux eaux et, cognant sa proie contre le saule, lui enfonça ses crocs dans le cou...

Onésime furieux avait sauté dans la rivière jusqu'à mi-jambes. Il saisit la Loute par son collier, prit par les ailes le canard pantelant et les jeta tous deux sur la berge du jardinet, aux pieds de Francine, qui commençait à être dans les transes.

Le canard demi-asphyxié, demi-étranglé, eut un dernier tressaillement et ne bougea plus. La Loute, pendant ce temps, se secouait insoucieusement, éparpillant une pluie de gouttelettes au soleil. Loin d'être confuse et repentante, elle semblait fière de son exploit et regardait ses deux amis d'un air vainqueur, en exécutant une sorte de danse sauvage autour de sa victime.

— Misérable! s'exclama Onésime suffoqué, veux-tu te sauver!.. N'as-tu pas honte?.. Elle l'a tué, ajouta-t-il en ramassant le canard, dont le cou pendait piteusement, nous voilà avec une affaire sur les bras! Que vont dire les maîtres de cette malheureuse bête?

En même temps, il examinait anxieusement le corps du délit, dont le soyeux plumage vert tout ébouriffé portait la trace des crocs de la Loute.

— C'était un canard exotique, continua-t-il, une espèce rare à laquelle le propriétaire devait attacher du prix... Savez-vous, Francine, à qui ses canards appartiennent?

— Je crois, répondit Francine, qui était devenue pâle, je crois... que c'est à M. Lauverjat.

— Les canards du banquier!.. Seigneur, mon Dieu! nous allons être dans de beaux draps!.. Les Lauverjat ne sont pas endurans.

— Pourvu que mon père n'en sache rien! reprit Francine, il serait capable de battre la Loute et peut-être de la chasser de chez nous...

— Elle le mériterait, l'infernale bête, et c'est ce qui lui pend au nez!.. Comment cacher cette catastrophe à M. Labrèche?.. Il faudra toujours bien que quelqu'un aille chez le banquier rapporter le canard et faire des excuses.

— Eh bien! allons-y!

— Chez les Lauverjat? murmura Onésime en bredouillant, je n'oserai jamais!

— J'irai avec vous, insista Francine... Les Lauverjat ne nous mangeront pas... D'ailleurs, pour épargner une correction à la Loute, moi, j'irais partout, même chez le préfet!

— Ah! j'ai été mal inspiré quand je vous ai donné ce chien! soupira Onésime, qui sentit toutes ses timidités lui remonter au gosier, à la seule idée d'affronter les Lauverjat.

Pourtant il consentit à accompagner Francine. On enferma la coupable Loute dans la boutique, puis tous deux traversèrent lentement le pont, Francine tenant le canard mort enveloppé dans un journal, et ils allèrent sonner à la porte du banquier.

— Mme Lauverjat est-elle chez elle? demanda la jeune fille au domestique à livrée qui vint ouvrir. — Elle s'efforçait de raffermir sa voix, mais en dedans son cœur battait à grands coups. Quant à Onésime Aubriot, il avait la bouche sèche, et se trouvant incapable d'articuler un mot, il se bornait à admirer l'aplomb de cette petite fille.

Le valet de chambre toisa dédaigneusement Mlle Labrèche, qui était tête nue, et Onésime, dont le pantalon mouillé ruisselait encore, puis il répondit assez sèchement que monsieur et madame achevaient de déjeuner.

Francine se nomma et ajouta qu'elle venait pour une affaire urgente; le domestique consentit à les laisser pénétrer dans le vestibule, en face d'une large baie ouverte sur une cour ornée de caisses de lauriers-roses, puis il alla s'acquitter du message près de ses maîtres. Il reparut au bout de cinq minutes et pria Mlle Labrèche de le suivre.

Il gravit un large escalier de pierre blanche à rampe de fer forgé et Francine emboîta le pas derrière lui. Elle était si émue qu'elle ne remarqua même pas qu'Onésime restait en arrière. Celui-ci, n'ayant pas été invité à monter par le valet de chambre, avait pris le parti de s'abstenir. Cela arrangeait mieux sa timidité, d'autant que son pantalon ruisselant eût singulièrement compromis la propreté de cet escalier éclatant de blancheur. Il faussa donc compagnie à la jeune fille et s'assit humblement sur une des banquettes du vestibule. Quand Francine entra dans l'antichambre, elle s'aperçut qu'elle était seule. Mais il n'y avait plus à reculer; le domestique avait poussé le battant d'une porte et lui indiquait du geste qu'elle devait le suivre. Alors elle pénétra dans une spacieuse salle à manger, très claire, lambrissée de panneaux de chêne encadrant des peintures et décorée d'un lustre hollandais, dont les boules de cuivre étincelaient au-dessus d'une table couverte d'un service de dessert.

M. et Mme Lauverjat prenaient le café. Mme Lauverjat était une femme de trente ans, avec des traits un peu gros et un commencement d'embonpoint; elle avait de beaux yeux noirs, d'abondans cheveux bruns, le teint épais, les lèvres fortes, le menton massif; l'ensemble de la physionomie donnait l'idée d'une personne fantasque et passablement hautaine. Sa toilette du matin, très élégante, faisait ressortir les contours déjà opulens de ses épaules et de son buste. Avec sa natte bien fournie et ramenée en couronne au-dessus de ses bandeaux, elle ressemblait assez à une Cérès antique. M. Jules Lauverjat avait quarante ans, il était brun, de taille moyenne, robuste et svelte à la fois. Des cheveux coupés en brosse, une barbe fourchue semée de quelques fils d'argent, accompa-

gnaient une figure prudente et distinguée d'homme d'affaires intelligent et mondain ; ses lèvres fines souriaient discrètement sous la moustache frisée, les longs cils voilant ses yeux bleus laissaient passer un regard pénétrant et caressant. — Les deux époux avaient déjeuné en tête-à-tête. C'était un ménage sans enfans ; Mme Lauverjat, après une couche malheureuse, ayant dû renoncer à tout espoir de maternité.

— Approchez, ma petite ! dit cette dernière d'un ton légèrement protecteur et contez-nous ce qui vous amène.

Francine hasarda quelques pas en serrant convulsivement entre ses mains le journal qui contenait la dépouille du canard, puis elle tourna la tête vers la porte. Le valet de chambre avait disparu en laissant retomber derrière lui les portières qui masquaient les battans. La jeune fille se trouva seule avec les Lauverjat ; elle ne les avait jamais vus de si près, et sa confusion redoubla. Elle devint rouge comme une guigne, baissa les yeux et sentit tout son courage l'abandonner :

— Oh ! madame ! balbutia-t-elle, je n'oserai jamais !

M. Lauverjat, étonné, releva la tête. Ayant toujours l'esprit occupé de questions d'argent, il soupçonna d'abord que les Labrèche étaient mal dans leurs affaires et que la petite était chargée de solliciter un emprunt. Il posa sur la table la tasse qu'il était en train de vider, reprit son masque impassible de banquier et examina froidement Francine.

La jeune fille lui parut très jolie avec ses deux mains ramenées en avant et tenant gauchement le papier qui enveloppait le canard. Sa robe de coutil gris moulait étroitement ses épaules et sa poitrine déjà harmonieusement arrondie. Ses cheveux châtains aux nattes entrecroisées au-dessus de la nuque dessinaient à merveille sa tête petite et mignonnement modelée ; ses yeux couleur pervenche luisaient modestement sous les cils ; l'émotion qui la secouait gonflait ses narines mobiles et faisait frémir ses lèvres très rouges. Il se dégageait de toute sa personne un charme naïf, quelque chose de très pur et de très séduisant. Cela fondit sans doute la froideur du banquier, car sa figure se détendit et, d'une voix encourageante, il dit à Francine en lui montrant une chaise :

— Remettez-vous, mademoiselle, et asseyez-vous !.. De quoi s'agit-il donc ?

— Oh ! monsieur, reprit-elle avec un sanglot au fond de la gorge, il est arrivé un malheur à l'un de vos canards... Tenez, le voici !

En même temps, elle dépliait le journal et exhibait aux yeux des deux époux le corps ébouriffé de la victime de la Loute.

— C'est un de nos *Barbaries*, et le plus joli ! s'écria Mme Lauverjat ; a-t-on idée d'une chose pareille ?.. Comment a-t-on pu s'attaquer méchamment à cette pauvre bête ?

— On ne l'a pas fait méchamment! protesta Francine avec des larmes... La Loute n'a pas de méchanceté... Elle est très bonne, au contraire, mais elle a eu un moment de folie et je suis sûre qu'elle s'en repent déjà!..

— Qu'est-ce que c'est que la Loute? demanda Mme Lauverjat, intriguée.

— C'est ma chienne, madame!

— Oh! s'exclama en riant le banquier, votre chienne!.. Je n'y étais pas du tout... Vous en parliez comme d'une personne.

— C'est que la Loute a autant d'esprit qu'une personne... Elle est tendre, caressante et si futée!.. Nous nous aimons comme deux amis et nous ne pourrions plus nous séparer... Quand elle a eu tué votre canard, j'ai pris peur... Si mon père venait à savoir ce qu'elle a fait, il serait si en colère qu'il chasserait la Loute!.. C'est pourquoi j'ai préféré venir tout de suite vous trouver, monsieur et madame, pour vous supplier de nous pardonner... Si je pouvais vous dédommager en quelque manière de l'ennui que nous vous avons causé, disposez de moi... Je me mettrai en quatre... Pourvu seulement que papa ne sache rien, car il se vengerait sur la Loute et j'en mourrais de chagrin!..

Le banquier et sa femme avaient écouté avec un sourire indulgent le discours ému de Francine. Elle les avait amusés et sa cause était gagnée.

— Elle est tout à fait gentille! murmura Mme Lauverjat en quittant ses airs de grande dame et en lançant un regard de côté à son mari... Ne vous désolez pas, mon enfant, dit-elle à Francine, c'est un petit malheur, et votre père n'en saura rien. Maintenant, asseyez-vous et prenez un doigt de liqueur pour vous remettre... Jules, offre-lui de l'anisette.

— Grand merci, madame, vous êtes trop bonne, répondit Francine confuse, il faut que je parte... M. Onésime m'attend en bas et je suis sûre qu'il s'impatiente.

— Qui ça, M. Onésime? demanda le banquier.

— M. Onésime Aubriot.

— Ah! le fils du juge de paix, s'écria M. Lauverjat avec un sourire légèrement moqueur.

— Oui, c'est notre meilleur ami... C'est lui qui m'a donné la Loute; bien qu'en ce moment il soit très irrité contre elle, à cause du canard, il l'aime beaucoup, au fond, et il faut que j'aille le rassurer...

Mme Lauverjat ne voulait plus laisser partir Mlle Labrèche. La jeune fille l'intéressait. Dans sa grande maison sans enfans, elle était sevrée de distractions et, en dehors des visites de cérémonie qu'elle échangeait avec les dames de la société de Juvigny, elle

n'avait pas d'intimité. Elle arrivait à cet âge où les femmes qui n'ont pas les préoccupations et les plaisirs de la maternité, éprouvent le besoin de protéger quelqu'un, de remplacer par un faux-semblant quelconque les affections naturelles dont elles ont été frustrées. La naïveté de Francine lui plaisait. Elle la questionnait curieusement sur son genre de vie, sur ses occupations, sur ses goûts. Les réponses ingénûment spirituelles de Mlle Labrèche l'amusèrent; elle s'étonna de ne l'avoir pas remarquée auparavant, la complimenta sur sa bonne grâce et sa gentillesse, bref elle finit par l'engager à la venir voir en voisine.

— Oui, ajouta M. Lauverjat en se levant pour retourner à ses affaires, et vous nous amènerez la Loute!.. Il est juste que nous fassions connaissance avec cette remarquable personne, qui force les canards à la nage...

Quand Francine redescendit l'escalier, elle avait la mine épanouie et triomphante.

Elle trouva Onésime, qui trompait son ennui en séchant ses jambes au soleil, devant les lauriers roses de la cour du banquier.

— Eh bien! dit-il, j'ai cru que vous ne redescendriez pas et que les Lauverjat vous avaient gardée comme otage!.. Comment cela s'est-il passé?

— Très bien, répondit Francine, j'ai plaidé la cause de la Loute et je l'ai gagnée.

Dès qu'ils eurent quitté le logis du banquier, elle conta en détail à M. Aubriot toute sa conversation avec M. et Mme Lauverjat. Elle ne tarissait pas sur l'amabilité du mari et de la femme, sur l'accueil qu'elle avait reçu et sur les avances qu'on lui avait faites.

— Ce sont d'excellentes gens, dit-elle en terminant, et j'ai promis de leur amener la Loute...

Onésime secoua la tête d'un air mécontent.

— Il y a un auteur, je ne sais plus lequel, murmura-t-il, qui a dit qu'on n'attrape rien de bon à fréquenter chez les grands... C'est le pot de terre et le pot de fer... Si vous voisinez avec eux, vous n'en aurez que des désagrémens.

Francine le regarda de travers, en se demandant s'il était sincère et si la jalousie ne lui inspirait pas ces préventions malveillantes. Néanmoins, il fut convenu entre eux qu'on tairait au père Labrèche l'histoire du canard. Lorsque l'ancien garde revint de sa tournée quotidienne, on se borna à lui conter que Mme Lauverjat, ayant été témoin des gentillesses de la Loute, s'était prise d'un caprice pour la chienne et avait engagé Francine à la lui amener.

M. Labrèche trouva cela tout naturel. Au rebours d'Onésime, il fut enchanté de voir des relations s'établir entre sa fille et les

richards du bout de pont; sa vanité en fut flattée; il poussa très fort Francine à cultiver la connaissance des Lauverjat et, pour lui en faciliter les moyens, il s'offrit même à garder la boutique, pendant que la jeune fille irait rendre visite à la femme du banquier.

Quelques jours après, Francine présenta à Mme Lauverjat la Loute, dont la drôlerie obtint un franc succès et qui fut admise à partager la faveur dont jouissait sa maîtresse. — Comme toutes les femmes désœuvrées et qui trouvent les journées longues, Mme Lauverjat était sujette à de prompts engouemens. Le naturel et la naïveté de Francine, l'originalité de la chienne, l'enchantèrent tellement que bientôt elle laissa à peine passer deux jours sans envoyer chercher la jeune fille, qu'elle gardait chaque fois à dîner. — La Loute, qui était toujours de la fête, s'habitua très vite à cette façon de vivre. La maison lui semblait bonne et elle ne demandait qu'à y retourner. Elle en connaissait très bien le chemin, et, quand sonnait l'heure à laquelle on se rendait d'habitude chez les Lauverjat, elle était toujours prête la première. Plantée devant Francine, elle lui montrait la porte d'un signe de tête et aboyait impatiemment, ayant l'air de dire : « Mais dépêche-toi donc, tu sais bien qu'on nous attend là-bas !.. »

Ce fut ainsi que, peu à peu, l'intimité s'établit entre Mlle Labrèche et la maison du banquier. On ne voyait guère M. Lauverjat qu'à l'heure du dîner, mais lui-même paraissait très satisfait du nouvel ordre de choses. Sans trop s'en rendre compte, il trouvait que, depuis l'introduction de Francine, la maison avait un air de gaîté qui ne lui était pas habituel. La présence de la jeune fille rompait la monotonie du tête-à-tête conjugal et, au fond, il n'en était pas fâché. — Dans la ville, il avait la réputation d'être un excellent mari, vivant beaucoup en famille, se dérangeant rarement, fréquentant fort peu le cercle et s'occupant entièrement de sa banque. Mais si pénétré qu'il fût de ses devoirs conjugaux, il n'était pas insensible aux grâces d'une jolie figure. La jeunesse de Francine mettait un rayon de soleil dans l'atmosphère un peu grise de cet intérieur, et, insensiblement, M. Lauverjat en arrivait à trouver que quelque chose manquait au confort du dîner, quand Mlle Labrèche n'y assistait pas. — Les jours où elle devait venir, il quittait son cabinet de travail plus tôt et avec plus d'empressement ; il faisait un brin de toilette avant de monter, et se surprenait à fredonner gaîment, en entrant dans le petit salon où Francine et sa femme travaillaient ou jasaient en attendant l'heure de se mettre à table. — Si cependant quelqu'un lui eût dit qu'il s'exposait à un danger quelconque en se laissant aller à la douce habitude de vivre dans le voisinage d'une très jolie fille de dix-huit ans, il se serait fâché

tout net, car il se piquait d'avoir des principes très corrects et il n'admettait pas qu'on plaisantât en matière de fidélité conjugale.

Un soir d'automne où Francine dînait chez le banquier, au moment où l'on achevait le dessert, Mme Lauverjat, dont les parens habitaient Juvigny, fut brusquement appelée près de sa mère qui se trouvait indisposée. Elle se leva de table précipitamment en priant Francine de tenir compagnie à M. Lauverjat jusqu'à son retour, car elle comptait être revenue à la maison avant la nuit.

Le valet de chambre s'était retiré après avoir servi le café et les liqueurs. Mlle Labrèche et le banquier demeuraient pour la première fois en tête-à-tête. Pendant le dîner, la conversation avait été fort animée ; elle tomba subitement. M. Lauverjat intimidait toujours un peu la jeune fille, et lui-même se sentait presque embarrassé de trouver un sujet d'entretien. Il s'était levé et fumait, appuyé contre la barre de la fenêtre ouverte. A l'autre bout de la piece, Francine jouait avec la Loute, qu'elle tantalisait en la forçant de contempler longuement, sans y toucher, un morceau de sucre posé à l'extrême bord de la table. De temps à autre, elle lançait un coup d'œil espiègle dans la direction du banquier, comme pour le prendre à témoin de la gourmandise éhontée de la chienne. Celui-ci souriait, attentif aux moindres gestes de la jeune fille. Sa silhouette élégante et svelte se découpait sur le ciel dont l'azur commençait à verdir, et, tout en le regardant, Francine se disait à part soi que M. Lauverjat ne paraissait certainement pas avoir quarante ans ; — il était presque du même âge qu'Onésime et cependant il avait l'air bien plus jeune...

Tandis qu'elle se livrait à cette comparaison mentale, le banquier continuait à l'examiner à travers la fumée bleue de son cigare. Il subissait inconsciemment le charme des mouvemens gracieux et des mines espiègles de la jeune fille. Ses yeux s'arrêtaient avec complaisance sur les lignes souples du corsage, sur les inflexions du cou et le mignon profil de Francine. Il en éprouvait une sorte de griserie et finissait à son tour par être tantalisé devant cette jeunesse fraîchement épanouie, comme la Loute l'était devant le sucre. Il était pris du désir de se rapprocher d'elle, d'effleurer de la main les nattes brunes et les bras ronds de Mlle Labrèche ; puis il se reprochait sévèrement cette fantaisie doublement coupable, de la part d'un homme marié, à l'égard d'une jeune fille confiée à sa garde.

Le crépuscule tombait peu à peu par les larges baies des fenêtres ; le silence de la salle à manger n'était interrompu que par la sonnerie lente d'une cloche de couvent, par les rires étouffés de Francine et les aboiemens secs de la Loute. Celle-ci, assise sur une chaise, le cou en avant, les oreilles couchées, ne quittait pas des

yeux le morceau de sucre et ébauchait de comiques grimaces, en passant à chaque instant sa langue sur son nez humide de sensualité.

— Vous êtes cruelle avec la Loute, dit tout à coup M. Lauverjat en jetant son cigare et en s'approchant de Mlle Labrèche; vous lui faites subir un supplice dont vous n'avez pas idée!

Il était maintenant à côté de Francine et, s'emparant du sucre, il le présentait à la chienne; mais, soit que celle-ci se défiât de l'offre d'un étranger, soit que l'odeur du cigare dont les doigts de M. Lauverjat étaient imprégnés, lui fût particulièrement désagréable, elle détournait la tête avec des mines boudeuses.

— Ah! s'écria Francine en riant, la Loute est capricieuse, elle ne veut rien de vous... Donnez-moi le sucre et vous verrez comme elle le prendra sans se faire prier.

Elle voulut ressaisir le morceau de sucre, mais M. Lauverjat le levait en l'air à mesure qu'elle tendait le bras pour s'en emparer. On eût dit qu'il cherchait à la pousser à une sorte de lutte pour le reconquérir. En effet, les deux mains de Francine enveloppèrent un moment celle que le banquier tenait levée; il rapprocha à son tour son autre main et, pendant quelques secondes, les doigts de la jeune fille furent emprisonnés dans les siens. Puis soudain, comme s'il eût craint de succomber à une secrète tentation, M. Lauverjat laissa tomber le sucre et se recula. En même temps, leurs regards se rencontrèrent et Francine se sentit gênée par l'intensité de l'éclat des yeux du banquier. Elle jeta le morceau de sucre à la Loute; puis, s'éloignant de la table:

— Voici la nuit, murmura-t-elle, et mon père doit trouver le temps long après moi; il faut que je m'en aille... Au revoir, monsieur, souhaitez le bonsoir de ma part à Mme Lauverjat.

Elle passa dans le petit salon, se coiffa et, prenant une dernière fois congé de son hôte, elle partit avec la Loute sur ses talons.

Resté seul, M. Lauverjat alluma un second cigare et s'accouda à la fenêtre. Il était un peu honteux de s'être laissé aller à un acte, innocent en soi, mais auquel la préméditation donnait un caractère vaguement illicite; — et, en même temps, il éprouvait une volupté trouble et très douce, en sentant encore sur ses doigts l'impression des petites mains de Francine.

André Theuriet.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

VII[1].

LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

I.

Lorsque, dans le second mois de l'année 1836, le ministère dit du 22 février avait été constitué sous la présidence de M. Thiers, les amis de l'Algérie s'étaient inquiétés d'y voir M. Hippolyte Passy, le chef des économistes opposés à la conquête ; leur inquiétude avait redoublé lorsqu'avait été nommée la commission du budget en majorité hostile à leur espoir ; ils touchèrent au découragement quand le rapporteur de la commission, M. Baude, proposa, le 20 mai, de réduire à 19,320 hommes (indigènes compris) l'effectif des troupes entretenues en Afrique ; le gouvernement demandait 22,920 hommes : l'année précédente, la chambre en avait accordé 21,000. Il paraissait évident que, n'osant pas réclamer directement l'abandon qui avait été repoussé en principe, la commission se proposait d'y revenir par un détour, en diminuant progressivement, une année après l'autre, les allocations et les contingens, l'argent et les hommes.

La discussion s'ouvrit le 9 juin. L'événement de cette première séance fut le discours de M. Thiers : « Je le déclare au nom du

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 15 mai 1885 et 1er janvier 1887.

cabinet, dit le président du conseil, l'opinion du gouvernement est formelle; le gouvernement persiste à regarder l'occupation d'Alger comme une chose grande, comme une chose utile pour la France et à laquelle il serait non-seulement malheureux, mais déshonorant de renoncer. Pour ma part, j'ai été parfaitement libre sur la question d'Alger, car jamais à cette tribune je n'ai eu l'honneur de porter la parole sur cette question. Eh bien! je me suis sérieusement, sincèrement examiné; c'est avec une profonde conviction que je viens soutenir devant mon pays qu'il doit faire des efforts persévérans pour s'assurer cette belle possession. Certainement si Alger était à conquérir, oh! je ne le conseillerais pas à la France, mais enfin nous y sommes. Lorsque l'expédition d'Alger fut résolue sous la restauration, je fus du nombre de ceux qui la blâmèrent, et je crois que je rendrai le véritable sentiment de la France à cette époque, lorsque je dirai que tout le monde y vit avec effroi l'intention d'aller y forger des armes pour les reporter sur le continent français et attenter à nos institutions. Voilà le sentiment qui nous animait tous alors contre l'expédition d'Alger; et cependant, lorsque j'appris que l'expédition avait réussi, je fus saisi d'une joie involontaire; moi, l'ennemi déclaré de ce gouvernement, je m'associai à son triomphe avec une joie pleine et entière et j'applaudis au résultat, quoique j'eusse blâmé l'entreprise. Messieurs, les sentimens que j'éprouvai étaient ceux de toute la France et le sont encore. Il y a un instinct profond que je défie les ennemis les plus acharnés de l'occupation de venir braver à la tribune; je les défie de venir dire : « Abandonnez Alger! » A cette déclaration qu'ils n'espéraient guère, qu'ils n'attendaient pas du moins si explicite, les amis de l'Algérie applaudirent avec transport, et leur enthousiasme ne se contint plus quand le président du conseil, élargissant la question, en vint à s'écrier : « L'occupation restreinte, l'occupation réduite est un non-sens. »

Dès lors, pour couvrir sa retraite, la commission, battue, en désarroi, essaya de récriminer contre le passé; la contribution de Tlemcen lui donnait beau jeu; elle ne manqua pas de s'en faire un thème. En consentant à la suivre dans cette diversion, M. Laurence, dans un discours très bien fait, donna des éclaircissemens curieux au sujet de la bastonnade, employée comme châtiment légal : « L'indigène, le musulman, dit-il, ne connaît que sa loi, il l'invoque et la réclame; elle lui est chère, à tort ou à raison, peu importe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il la réclame, et moi, magistrat au nom de la France, chargé d'administrer ou de faire administrer la justice, j'ai entendu des Arabes donner la préférence au châtiment du cadi sur le châtiment français. J'ai vu des Arabes venir me dire à moi-même que nos lois étaient insensées et

qu'ils en trouvaient, quant à eux, l'application injuste, car, disaient-ils, quand j'ai quitté le tribunal du cadi, qui m'a puni, je rentre dans ma famille; je peux cultiver mon champ et donner du pain à mes enfans, tandis que, toi, tu m'arrêtes avant de me juger, tu me retiens après m'avoir jugé, et, pendant que je languis dans l'ombre, mangeant ton pain dans la prison, ma femme et mes enfans n'en ont pas. Voilà la logique des Arabes. S'il m'avait été permis de considérer les peines dans leurs rapports avec ceux qui doivent les subir, j'aurais dû faire droit à leurs réclamations et les renvoyer au cadi. »

Du menu détail où elle était descendue, la discussion se releva et reprit son ampleur avec M. Guizot. Il appuya les demandes du gouvernement, il combattit, comme M. Thiers, l'occupation restreinte; mais en recommandant une politique prudente, lente, pacifique, ne faisant la guerre qu'en cas d'absolue nécessité, il signala le danger d'une politique différente, agitée, guerroyante, jalouse d'aller vite, d'aller loin, d'étendre brusquement, par la ruse ou par la force, la domination française sur tout le territoire de l'ancienne régence : « Il faut, ajouta-t-il, que la chambre soutienne et contienne; il faut qu'elle soit très large et très ferme en même temps. Il n'y a encore aucun parti fâcheux irrévocablement pris, aucune faute décisive; mais nous sommes sur une périlleuse pente; nous pourrions y être entraînés. » M. Thiers, que cette comparaison des deux politiques mettait évidemment en cause, protesta contre avec vivacité : « Si c'est, répliqua-t-il, le système de la guerre qu'on appelle le système inquiet et agité, il n'est pas l'ouvrage du nouveau cabinet, il est l'ouvrage des circonstances antérieures, forcées, fatales en quelque sorte. » Système pour système, l'un n'agréait guère plus à la commission que l'autre : aucune des réductions qu'elle proposait ne fut adoptée; la chambre lui donna tort sur tous les points; ce fut une déroute. La discussion aurait-elle pris un autre tour si le général Bugeaud, qui guerroyait alors en Afrique, y avait pris part? La majorité aurait hésité peut-être, mais elle eût cédé sans aucun doute à l'ascendant de M. Thiers. Quant au maréchal Clauzel, ce fut à peine s'il intervint dans le débat; qu'aurait-il pu dire après ce qu'avait dit avec plus de force et d'autorité le président du conseil? Il vit M. Thiers; il acheva dans ses conversations de le persuader et de le convaincre; il eut raison par lui de la froideur et des objections du ministre de la guerre.

Comme il voulait, en s'engageant à l'est contre le bey de Constantine, être libre de toute inquiétude à l'ouest du côté d'Oran, il obtint l'envoi d'une mission moitié politique, moitié militaire, au Maroc pour menacer le sultan-chérif de la colère de la France s'il favorisait directement ou indirectement, de quelque façon que ce

fût, la résistance d'Abd-el-Kader, s'il permettait notamment à ses sujets du Rif de violer la frontière et d'aller se joindre aux partisans de l'émir. Ce fut un aide-de-camp du ministre de la guerre, le lieutenant-colonel de La Rue, qui fut chargé de cette mission. Il se montra menaçant, impérieux, inflexible; après deux mois de séjour au Maroc, il en revint avec les plus belles promesses de neutralité et les plus humbles protestations de respect et de considération pour la France.

Pendant ce temps, le maréchal Clauzel n'avait pas cessé de négocier avec le ministre de la guerre. Il demandait, tant pour l'expédition de Constantine que pour la sécurité de toute l'Algérie, 30,000 hommes de troupes françaises, 5,000 réguliers indigènes et 4,000 irréguliers soldés seulement pour le temps de l'expédition. Le maréchal Maison lui accorda 30,000 hommes, mais en y comprenant les zouaves et les spahis réguliers, considérés comme troupes françaises; quant aux irréguliers, il parut disposé à lui en concéder 4 ou 5,000. Là-dessus, et s'exagérant encore l'effet des dispositions favorables du ministère, le gouverneur s'empressa d'adresser de Paris, le 2 août, au général Rapatel, une longue dépêche qui était tout un programme d'action militante et immédiate : « Général, disait-il, un système de domination absolue de l'ex-régence est, sur ma proposition, définitivement arrêté par le gouvernement. Les opérations qui devront avoir lieu dans chaque province se feront simultanément et de manière à ce que la campagne qui va s'ouvrir atteigne le but définitif que l'on se propose : occuper toutes les villes importantes du pays; y placer des garnisons; établir des camps et postes retranchés au centre de chaque province et aux divers points militaires qui doivent être occupés d'une manière permanente; masser sur un point central, dans chaque province, des troupes destinées à former une colonne mobile. Voilà mon plan d'occupation; il s'agit maintenant d'une exécution prompte, vigoureuse, complète. »

Pendant l'absence du maréchal Clauzel, un fait grave, désastreux pour le prestige de l'autorité française, s'était produit à Médéa. Cinq semaines après son installation effective et la visite que le général Desmichels lui avait faite, le vieux bey Mohammed-ben-Hussein avait été attaqué par Sidi-Mbarek-el-Sghir et par toutes les tribus du voisinage. Réduit à ses coulouglis, trahi par les hadar, qui livrèrent aux assiégeans une porte de la ville, forcé dans la kasba, il avait été fait prisonnier et conduit enchaîné dans l'ouest. Qu'était-il devenu? On le sut plus tard. « Concevez-vous, écrivait au mois de décembre 1836 le lieutenant-colonel de La Moricière, concevez-vous quelque chose de plus humiliant pour la France que la prise de notre bey de Médéa? Vous figurez-vous ce malheureux qu'on nomme par-

tout le bey *Bou-Matmore*, parce qu'il est resté quatre mois caché dans un matmore et qui, cinq semaines après son installation, a été conduit, pieds et poings liés, de Médéa à Miliana, de là au camp d'Abd-el-Kader sur la Tafna et enfin à Fez, à Mequinez et à Maroc, qui, les cheveux longs, la barbe et la moustache rasées, a été promené dans tout le pays sur un âne, la tête tournée du côté de la queue, emblème vivant de notre humiliation? A quoi donc a servi l'ambassade de M. de La Rue? Pourquoi n'a-t-il pas réclamé ce personnage? Quel poids voulez-vous que les paroles d'un gouverneur aient en Afrique, si vous oubliez de semblables choses? En Europe, on les ignore, mais les Arabes les savent, s'en souviennent, vous les jettent au visage et vous y font monter le sang. »

Pour venger cet outrage, il fallait reprendre Médéa et s'y établir; c'était la première occupation que le maréchal Clauzel avait résolu de faire. En attendant son retour et d'après ses instructions du 2 août, le général Rapatel donna au général de Brossard l'ordre de se porter avec une colonne de 2,000 hommes sur la Chiffa et d'y construire un camp retranché. Ce camp devait servir de base à l'opération projetée sur Médéa; mais comme de Boufarik à la Chiffa la sûreté des communications était douteuse, on décida de relier les deux stations par des postes intermédiaires. Tandis qu'on était en train de faire les terrassemens, le maréchal revint à Alger, le 28 août. Ce système de petits postes qui avait pour conséquence l'éparpillement des troupes, ne lui plut pas; il ordonna de suspendre le travail et d'évacuer même le camp ébauché de la Chiffa. Sur ces entrefaites, les nouvelles les plus graves lui arrivèrent de Paris, apportées par le commandant de Rancé, membre comme lui de la chambre des députés et son premier aide-de-camp. Sur la question d'une intervention française en Espagne, un désaccord avait éclaté entre le roi Louis-Philippe et M. Thiers; le cabinet du 22 février était en disssolution; le maréchal Maison, près de quitter le ministère, inquiet des engagemens pris avec le gouverneur, avait arrêté le départ des renforts annoncés. Quelque diligence que M. de Rancé eût mise à son voyage, la crise avait marché encore plus rapidement que lui. Quand il était arrivé à Alger, le 8 septembre, il y avait déjà deux jours qu'un nouveau cabinet était constitué sous la présidence du comte Molé; le général Bernard avait le portefeuille de la guerre. Immédiatement le maréchal Clauzel fit repartir pour Paris son aide-de-camp. Le ministère ne lui était pas favorable, et, pour comble de disgrâce, le rapporteur de la commission du budget, M. Baude, venait de débarquer en Algérie, chargé officiellement de faire une enquête sur les indemnités dues aux indigènes dépossédés, depuis 1830, par l'autorité française, mais

préoccupé personnellement de recueillir des griefs contre l'administration du maréchal. Celui-ci écrivait à un ami, le 16 septembre : « Si le gouvernement nouveau ne fait pas pour moi ce que m'a promis l'ancien, je me fais laboureur dans ma ferme de l'Agha. Baude *instrumente* contre moi. La chambre veut, la chambre ordonne, la chambre entend que, etc. Le roi n'est rien, il n'y a que la chambre. »

A Paris, le commandant de Rancé soutenait énergiquement la cause de son chef; il s'avança même jusqu'à laisser entendre que, si le gouverneur n'obtenait pas l'exécution des promesses qui lui avaient été faites, il quitterait la place à d'autres. Autorisée ou non, la menace était imprudente; le ministère, qui n'aurait pas osé rappeler le maréchal, saisit la balle au bond et fit partir pour Alger le général de Damrémont avec les pouvoirs nécessaires pour recevoir la démission du gouverneur et le remplacer. Dans ce même temps, le ministre de la guerre donnait aux troisièmes bataillons des régimens employés en Algérie l'ordre de rejoindre leurs corps. Avec la finesse d'un homme du Midi, le maréchal Clauzel, relevant de son côté la balle, s'empara de cet ordre comme d'un commencement de satisfaction, et, quand le général de Damrémont arriva, il lui fit très bon accueil, puis l'éconduisit presque aussitôt avec force politesses en lui disant qu'il n'avait jamais eu la pensée de mettre le marché à la main au gouvernement et que, s'il regrettait de n'avoir pas tout ce qu'il aurait souhaité, il n'en essaierait pas moins de se tirer d'affaire.

On était au mois d'octobre; le temps pressait. Une partie des troupes qui devaient concourir à l'expédition de Constantine étaient encore en opération dans les provinces d'Alger et d'Oran. Dans la première, sur les instances du colonel Lemercier, directeur des fortifications, la construction du camp de la Chiffa avait été reprise et achevée, non sans coups de fusil, mais on n'y avait pas laissé de garnison. Dans la province d'Oran, le général de Létang avait essayé de refaire la belle campagne du général Perregaux. Ancien colonel du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, bon officier de cavalerie, connaissant bien le pays, ce qui lui manquait, c'était l'art de conduire les troupes de pied. Déjà, au mois d'août, pendant les fortes chaleurs, il leur avait imposé de cruelles fatigues. Au mois d'octobre, il les avait fait sortir de nouveau, s'était porté sur l'Habra, puis avait tenté de gagner la vallée du Chélif; mais Abd-el-Kader, qui manœuvrait mieux que lui, s'était mis en travers de sa route, de sorte que la colonne française, à bout de vivres et de forces, avait été contrainte de rentrer à Mostaganem après quinze jours de marches et de contremarches inutiles. Là, le général de Létang avait trouvé des ordres du maréchal, qui lui prescrivait d'envoyer sans retard à Bône les corps désignés pour l'expédition de Constantine.

Dans ces derniers jours, il y avait eu entre le gouvernement et le maréchal Clauzel un échange de récriminations un peu mesquines, une vraie chicane de mots. Le maréchal, qui était décidé à l'expédition, voulait qu'elle lui eût été ordonnée; le ministre de la guerre répliquait aigrement qu'elle était seulement autorisée. « Je vous ai dit formellement, écrivait-il au gouverneur, que, comme vous n'êtes qu'autorisé à faire l'expédition, vous pouvez vous dispenser de la faire, qu'il dépend de vous seul de prendre à cet égard une détermination selon que vous trouverez les moyens à votre disposition suffisans ou insuffisans. Il est donc bien évident que le gouvernement du roi n'a point ordonné l'expédition de Constantine. » Etrange contradiction : pendant que le ministre de la guerre désavouait ainsi par avance et, pour ainsi dire, par précaution, l'aventure, on y hasardait le second fils du roi, le duc de Nemours, et c'était l'auteur de la diatribe qu'on vient de lire qui écrivait, le 22 octobre, au maréchal : « Je vous ai fait connaître, par ma dépêche télégraphique d'hier, que j'ai appris avec satisfaction que vous entrepreniez l'expédition de Constantine et que vous n'étiez pas inquiet des résultats. L'intention de Sa Majesté est que mon seigneur le duc de Nemours assiste à l'expédition comme le prince royal a assisté à celle de Mascara. C'est une preuve de l'intérêt que prend Sa Majesté au succès de l'expédition de Constantine. » Le 28 octobre, le maréchal Clauzel s'embarquait dans le port d'Alger pour Bône. La foule qui venait d'assister à son départ pouvait se dire, en voyant disparaître au-delà du cap Matifou le navire qui l'emportait : *Alea jacta est.*

II.

La province de Bône, ou ce qu'on désignait ainsi, c'est-à-dire la ville de Bône et sa banlieue, avait eu pour commandant, depuis le 15 mai 1832 jusqu'au mois de mars 1833, le général d'Uzer. A la fois ferme et conciliant avec les indigènes, il avait, pendant ces quatre années, obtenu des résultats considérables; en dépit du bey de Constantine Ahmed, de ses intrigues et de ses menaces, les tribus voisines, dans un demi-cercle de plus de quinze lieues de rayon, avaient reconnu l'autorité française. Elles savaient, par expérience, que, si le général de Bône ne se laissait pas braver impunément, il ne tolérait, de la part des colons européens, aucune injustice contre les Arabes soumis et paisibles; mais parmi les colons, cabaretiers, cantiniers, *mercanti* pour la plupart, le général était loin d'être aussi populaire; on lui faisait un crime de sa bienveillance pour les indigènes. Il y avait encore d'autres griefs tout aussi misérables qu'on faisait valoir à son désavantage. Bône était pourvu,

depuis l'année 1834, de quelques fonctionnaires civils; comme ils avaient peu de chose à faire, ils étaient pointilleux, agressifs, entreprenans, au-delà du cercle de leurs attributions; de là, comme à Bougie, des conflits répétés avec l'autorité militaire. Enfin, le général avait fait dans le pays des acquisitions de terres, et ses ennemis ne manquaient pas de dire que, dans ces transactions, il avait abusé de son pouvoir.

Parmi ceux qui acceptaient sans contrôle cette fâcheuse imputation, le général d'Uzer avait eu le chagrin de rencontrer un de ses subordonnés, un officier de grande valeur, le lieutenant-colonel Duvivier. Rentré en France, à la suite de son différend avec le commissaire civil de Bougie, renvoyé, quelque temps après, à la disposition du maréchal Clauzel, Duvivier avait reçu, au mois d'octobre 1835, le commandement des spahis réguliers et irréguliers de Bône. On a déjà pu voir qu'avec de très grandes qualités morales et militaires, il était un subordonné difficultueux et peu docile; à plusieurs reprises, le général d'Uzer fut obligé de lui rappeler et de lui marquer nettement la limite de ses droits. Duvivier en conçut une vive irritation; le 15 décembre, il écrivit au maréchal Clauzel la lettre suivante : « Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous demander, comme une grâce, de me rappeler immédiatement à Alger. Les désagrémens, bien pénibles, que j'ai éprouvés à Bône en sont la cause. Depuis que je suis en Afrique, j'ai souvent payé de ma personne comme simple soldat; j'ai eu quelques beaux faits d'armes et j'ai commandé dix-huit mois à Bougie d'une manière honorable; j'ai fait abnégation complète de mes intérêts personnels, dépensant une partie de mon propre avoir, non pour mes plaisirs, mais pour le service, négligeant tout moyen, toute acquisition facile et favorable, ne pensant jamais à occuper d'autre terre que quelque six pieds dans une gorge de montagne. » L'allusion était claire et d'autant plus blessante qu'elle devait régulièrement passer sous les yeux du général d'Uzer. Avec une modération bien méritoire, celui-ci se contenta de renvoyer la pièce à son auteur, en y joignant cette simple apostille : « M. le lieutenant-colonel Duvivier a oublié qu'il devait s'adresser à M. le lieutenant-général Rapatel, et je l'engage à lui écrire une lettre plus convenable, s'il veut que je la transmette. » Duvivier ne fut rappelé qu'au mois de mars 1836; du mois de mai au mois d'août, il exerça par intérim, en l'absence du lieutenant-colonel Marey, les fonctions d'agha des Arabes dans la province d'Alger.

Presque en même temps que Duvivier, le général d'Uzer avait quitté Bône. Parmi les indigènes qu'il employait le plus souvent dans ses relations avec les Arabes, deux surtout, Moustafa ben Kérim et le cadi de la ville, étaient en butte à l'animosité des colons; on les

accusait de malversations, de manœuvres frauduleuses, et les malveillans insinuaient que le général pouvait bien y avoir eu part. Une plainte fut adressée au maréchal Clauzel, qui se trouvait alors dans la province d'Oran, entre l'expédition de Mascara et celle de Tlemcen. Sans y regarder de plus près, il invita le procureur-général, M. Réalier Dumas, à se rendre à Bône pour y faire une enquête sur les faits dénoncés, et il informa de cette mission le ministre de la guerre. L'enquête détruisit la plus grosse part des imputations alléguées contre les deux Maures, et mit tout à fait à néant celles qui visaient indirectement le général ; la probité de sa conduite et la loyauté des acquisitions qu'il avait faites furent, au contraire, reconnues et proclamées avec éclat, à la confusion de ses calomniateurs. Malheureusement le ministre de la guerre n'avait pas attendu le résultat de l'enquête ; sur la seule vue de la lettre du maréchal Clauzel, il avait décidé la mise en disponibilité du commandant de Bône. Cette brusque décision, dont l'exécution appartenait au gouverneur général, le surprit et le désola sincèrement. « La sévérité de cette mesure, s'empressa-t-il d'écrire d'Alger au maréchal Maison, le 11 mars, me fait un devoir d'entrer dans quelques explications que je regrette vivement de ne vous avoir pas soumises dans ma lettre, écrite d'Oran, peu de temps après mon retour de Mascara. Cette lettre avait surtout pour objet de vous prévenir de la mission du procureur général. Je pensais que vous voudriez en connaître le résultat, avant de prendre aucune mesure à l'égard du général d'Uzer, qui n'était pas personnellement attaqué. Il faut reconnaître que, sous les rapports politiques et militaires, cet officier général n'a mérité que des éloges ; il a maintenu avec habileté la tranquillité et la paix dans le pays confié à son commandement ; il a vigoureusement châtié, quand il l'a jugé nécessaire, les tribus qui se montraient hostiles, et, jusqu'à une assez grande distance de Bône, elles sont toutes dans un état de soumission très favorable à nos projets sur Constantine. Sa réputation de capacité et d'habileté ne peut recevoir aucune atteinte, et je serais désolé d'avoir pu, sans aucune intention, lui nuire en portant à votre connaissance l'objet de la mission de M. le procureur général à Bône. Le général d'Uzer commandait sous mes ordres, en 1830, une brigade en Afrique ; mes sentimens d'estime pour lui n'ont point changé depuis lors, et je regarde comme un devoir d'en renouveler l'expression dans un moment où il est l'objet d'une mesure sévère. » Ce fut au tour du ministre d'être embarrassé. « Il paraît, écrivit-il en apostille sur la lettre du gouverneur, que le maréchal Clauzel n'a pas assez réfléchi quand il a porté une accusation qui ne laissait au ministre d'autre parti à prendre que celui qu'il a pris. » Ce fut le général d'Uzer qui aida

ministre et gouverneur à se tirer de cet imbroglio; fatigué des mauvaises chicanes qu'on lui faisait, il avait demandé lui-même sa mise en disponibilité et son rappel en France, de sorte que la décision qui avait été prise contre lui demeura lettre morte et que peut-être n'en eut-il même pas connaissance.

Le colonel Duverger, chef d'état-major général de l'armée d'Afrique, avait été nommé commandant provisoire de la province de Bône; il prit possession du commandement le 2 avril. Quelques jours auparavant était arrivé, au bruit du canon, — tel était l'ordre du maréchal Clauzel, — le commandant Jusuf, que, par un arrêté pris à Tlemcen, le 21 janvier 1836, il avait créé bey de Constantine, Jusuf, « un des hommes les plus intrépides et les plus intelligens qu'il connût. » C'était en ces termes qu'il recommandait au ministre de la guerre sa créature et son favori. « Le maréchal, disait un de ses compagnons d'armes, a pour lui cette complaisance, presque ce respect qu'a l'ouvrier pour l'instrument dont il espère un bon service. En somme, Jusuf est un vaillant conducteur de bandes arabes, fort beau dans le combat, lorsqu'il galope en avant, chamarré d'or et de pourpre, le fusil sur l'épaule et la tête fièrement redressée sur son large cou. Il est homme, je pense, à se jeter sur Constantine et à s'y tenir quelque temps à force de serres et de griffes. Pour le présent, il veut, de toute sa volonté d'aventurier, se trouver seul sur la route, ou tout au moins, s'il ne peut pas faire lâcher au maréchal sa proie de Constantine, sur laquelle celui-ci a non moins résolument posé son ongle de lion, il veut être dans l'armée française le premier en ligne pour diriger, informer, instruire et marcher. » A ceux qui lui conseillaient d'employer de préférence le lieutenant-colonel Duvivier : « Vous vous faites illusion, répondait le maréchal, si vous pensez qu'il peut réussir mieux que Jusuf. Il n'est pas Turc, et c'est un obstacle; jamais un chrétien ne parviendrait à débaucher les troupes du bey Ahmed. Jusuf réussira moitié par ruse, moitié par force. » Cette dévolution du beylik avait choqué d'abord le ministre de la guerre; mais enfin, le fait étant public, il y avait donné son assentiment.

La situation de Jusuf, à la fois chef d'escadrons dans l'armée française et bey de Constantine, ne laissait pas d'être ambiguë : à titre de chef d'escadrons, il avait pris, après le départ de Duvivier, le commandement des spahis réguliers et irréguliers; à titre de bey, il était autorisé à lever, à ses dépens et pour son compte personnel, un corps de mille Turcs, Maures ou coulouglis; l'artillerie lui confiait deux obusiers de montagne. Enfin le commandant supérieur de Bône recevait l'ordre de favoriser par tous les moyens l'établissement de ce « pouvoir naissant, mais tout dévoué à notre cause. » Il est bien vrai qu'en ces premiers temps d'infatuation,

Jusuf s'était persuadé qu'il lui était possible d'arriver à Constantine avec l'aide seule des indigènes, sans le concours des troupes françaises, et, chose plus étrange, il avait presque réussi à faire partager au maréchal cette folle confiance. Comme noyau de son futur bataillon, il avait amené d'Alger deux cent quatre vingts coulouglis ; pour recruter le surplus, il comptait sur son nom et sur son prestige. N'était-il pas un des héros de la surprise de Bône ? N'était-il pas populaire ? N'avait-il pas bonne mine sous son riche costume ? Et ses spahis, et ses coulouglis n'avaient-ils pas également bon air ? En dépit de la popularité, du costume et de la bonne mine, le recrutement languissait ; afin de l'activer, le bey envoya ses chaouchs dans les cafés, dans les boutiques, dans les carrefours, faire la presse et racoler des volontaires. Aussitôt il n'y eut qu'un cri parmi les indigènes : Jusuf était-il donc bey de Bône? Ils coururent aux magistrats, au commissaire civil, qui leur donnèrent raison. Jusuf fut contraint de relâcher sa capture ; avec elle disparut aussi sa popularité dans la ville. Il essaya de se revancher au dehors. Une proclamation qui sommait les cheikhs de venir rendre hommage à sa dignité fut répandue dans les tribus environnantes ; les plus rapprochées obéirent ; les plus éloignées hésitèrent, demandèrent à réfléchir ou s'excusèrent. Au nombre de celles-ci étaient les Ouled Radjeta ; le bey résolut de faire sur eux un exemple qut déciderait les autres. A la tête de ses coulouglis, il surprit quelques-uns de leurs douars et s'en revint avec sept cents bœufs et mille moutons ; un peu après, il renouvela l'exemple sur les Ouled Attia. Quelques jours plus tard, on apprit que Ouled Radjeta et Ouled Attia avaient plié leurs tentes et décampé pour aller s'établir loin du bey français, hors de ses atteintes. C'était tout le contraire de ce qu'obtenait jadis le général d'Uzer ; mais aussi les procédés de Jusuf étaient tout le contraire des siens.

Un mois à peine après son arrivée, il était bien déchu dans l'estime publique. « Joseph, écrivait à cette époque un correspondant de Duvivier, Joseph est ici, encore plus qu'à Alger, couvert d'or et de diamans ; il a à sa porte deux chaouchs ; mais l'idée que le maréchal lui a promis plus qu'il ne voulait et pouvait tenir, l'arrêt mis au recrutement de son corps, et surtout la gêne où des emprunts répétés le réduiront incessamment, ôtent à sa figure cette expression de sérénité, ou plutôt de vanité satisfaite. L'enthousiasme général s'est calmé ; l'opinion publique, devenue silencieuse, laisse percer les haines et les jalousies particulières ; Dieu sait si Joseph en a amassé sur son passage à Oran et pendant son séjour ici ! Les chasseurs d'Afrique et le colonel en particulier sont fort mal avec lui, surtout depuis que sa politique envers les Arabes le fait recevoir un peu froidement et peu rechercher dans la société des offi-

ciers français. » La situation du colonel Duverger n'était pas moins fausse ; il était le supérieur hiérarchique de Jusuf et cependant il paraissait n'être que son adjoint. « Il semble, ajoutait le correspondant de Duvivier, que par un pacte secret il se soit engagé à ne commander qu'en apparence et à n'être en réalité que le bras droit de Joseph. »

Un moment, la bonne chance parut revenir au favori du maréchal. Le colonel Duverger avait ordre d'établir sur le chemin de Constantine une série de postes-étapes, de manière à réduire d'autant la distance que l'expédition aurait à parcourir sans moyens de ravitaillement. A cinq lieues et demie de Bône, le plateau de Dréan parut convenir à la création d'un camp retranché qui fut construit aussitôt et reçut le nom de camp Clauzel. Cette prise de possession imposa d'abord aux indigènes. Une des plus puissantes tribus de la province, établie à vingt lieues au sud-est sur la frontière de Tunis, les Hanencha, était divisée par la rivalité de deux grands chefs, El-Hasnaoui et Resghi, en deux factions ou *sof*. Le dernier tenant le parti d'Ahmed, l'autre se déclara pour Jusuf et lui amena cinq cents cavaliers, grand succès dont celui-ci ne manqua pas, très justement d'ailleurs, de se faire gloire auprès du maréchal. Il profita de ce renfort pour rayonner de plus en plus loin autour de Bône, étendant malheureusement beaucoup moins sa protection que ses rigueurs, pillant les insoumis en faveur des auxiliaires, n'usant que de la force et n'ayant que la menace à la bouche. Enivré de sa fortune, il ne souffrait plus de contradiction ; avec les indigènes il agissait en pacha turc. Son secrétaire Khalil, ancien cadi de Bône, soupçonné par lui d'avoir voulu l'empoisonner, à l'instigation d'Ahmed, fut, un soir du mois de juillet, au camp Clauzel, saisi dans sa tente et décapité tout de suite, à l'insu même de l'officier supérieur qui commandait le camp. Cette exécution sommaire fit un prodigieux effet, non-seulement en Afrique, mais à Paris. Le maréchal Clauzel demandait en ce temps-là pour Jusuf le grade de lieutenant-colonel et l'appuyait chaleureusement : « Tout cela, écrivait en marge de la demande le maréchal Maison, ministre de la guerre, tout cela ne fait pas que Jusuf doive continuer à *brigander*. »

Parmi les Arabes, le meurtre de Khalil était vivement commenté. Ahmed n'eût fait ni mieux ni pis. « On dit, écrivait à Duvivier un de ses correspondans de Bône, on dit que Jusuf fait le bey tout aussi bien qu'Ahmed. Il porte comme lui un chapelet à la main, il a de plus beaux habits que lui, il lève des contributions comme lui, fait comme lui distribuer des coups de bâton, et comme lui couper des têtes sans en demander la permission à qui que ce soit. On dit qu'il en est, parmi les Arabes, qui se permettent de regretter

le régime du général d'Uzer, si paternel pour eux. On assure d'ailleurs que tout va bien, que nous marchons, progressons à pas de géant et que l'avenir nous appartient. » En réalité, c'était Ahmed qui recueillait le fruit des fautes de Jusuf. Beaucoup de dissidens revenaient chaque jour à lui, non par sympathie, mais par haine et crainte de son adversaire. Le meilleur pour eux était le moins mauvais, celui dont ils attendaient le moindre mal. « Turc pour Turc, disait l'un d'eux, au témoignage de La Moricière, mieux vaut Ahmed que Jusuf; car le premier est *gras*, le second est *maigre* et il nous forcera à l'*engraisser*. » Les conséquences de ce revirement ne se firent pas attendre. Au mois d'août, Ahmed sortit de Constantine et se mit en campagne, animant les tribus contre les Français. Au mois de septembre, le colonel Duverger poussa une reconnaissance jusqu'à seize lieues de Bône, à Ghelma, où le maréchal aurait voulu avoir un camp; mais le colonel n'avait pas assez de monde pour s'y établir; les renforts attendus de France n'étaient point arrivés.

Peu de temps après, Bône vit débarquer un nouveau commandant supérieur; c'était le général Trézel, qui avait enfin obtenu d'être renvoyé en Afrique. L'agitation gagnait la plaine même de la Seybouse; entre Dréan et Bône les communications n'étaient plus sûres. Le 9 octobre, le camp Clauzel fut inquiété par un parti de cavalerie arabe; il fut attaqué plus sérieusement le 24; l'ennemi était plus nombreux. C'étaient les goums de presque toutes les tribus qui naguère faisaient hommage au bey Jusuf. El-Hasnaoui l'avait lui-même abandonné; sans se déclarer pour Ahmed, il attendait les événemens dans une neutralité suspecte. Si générale et si évidente était la défection des indigènes qu'il n'y avait pas moyen de la nier. Jusuf n'essaya pas de le faire, mais il en rejeta le grief sur autrui, sur le retard de l'expédition, et il sut encore une fois si bien persuader le maréchal que celui-ci, l'année suivante, soutenait encore cette thèse. « Tandis que nous perdions le temps, écrivait-il alors, Ahmed le mettait à profit; il marchait sur Bône, venait attaquer le camp de Dréan, châtiait les tribus qui s'étaient compromises pour nous, leur apprenait qu'il n'y a aucun fond à faire sur nos promesses, nous déconsidérait dans un pays où l'action de combattre suit immédiatement la menace qu'on en fait, et nous perdions à la fois notre position militaire et notre position morale. » Mais il importe beaucoup de faire observer qu'au mois d'octobre 1836, ni le maréchal ni Jusuf ne mettaient en doute qu'aussitôt l'armée en mouvement, la plus grande partie des tribus, sinon toutes, ne vinssent lui faire amende honorable et marcher avec elle.

III.

Privé des renforts sur lesquels il avait pu compter, réduit aux seules ressources de l'armée d'Afrique, le maréchal Clauzel avait dû appeler à Bône des troupes d'Oran, d'Alger, de Bougie même. D'Oran étaient venus le 17e léger et le 62e; d'Alger le 63e; de Bougie la compagnie franche du 2e bataillon d'Afrique. A ces corps il faut ajouter le troisième bataillon du 2e léger qui vint un peu après. « Envoyez-moi par le retour de la frégate, avait écrit le maréchal au général Rapatel, le bataillon du commandant Changarnier, cet officier que j'ai remarqué dans l'expédition de Mascara. » Changarnier était chef de bataillon depuis le 31 décembre 1835. Toutes ces troupes avaient eu des traversées longues et tourmentées; quand les hommes qui venaient de passer tant de jours et tant de nuits serrés sur le pont des navires, mouillés par la pluie, mouillés par la mer, avaient été mis à terre non sans peine, car les moyens de débarquement étaient aussi incomplets que tout le reste, ils étaient entassés dans les taudis malsains d'une ville qui était tristement fameuse par son insalubrité. Cette année-là en particulier, la saison était excessivement pluvieuse. Le casernement et les services hospitaliers, agencés pour les besoins ordinaires de la garnison, ne pouvaient plus suffire; en une semaine, sur huit mille hommes, plus de deux mille tombèrent atterrés par la fièvre de Bône. Combien de victimes n'avait-elle pas faites depuis quatre ans, cette fièvre de Bône? Cependant, grâce à l'heureuse initiative d'un jeune médecin militaire, le docteur Maillot, qui pratiquait et recommandait l'emploi du sulfate de quinine à haute dose, elle devenait de moins en moins meurtrière.

Tel était le prologue de l'expédition de Constantine, quand le maréchal Clauzel débarqua sur le quai de Bône, le 31 octobre. Deux jours auparavant, le duc de Nemours y était arrivé de Toulon; le lieutenant-général de Colbert, son aide-de-camp, les généraux ducs de Mortemart et de Caraman, qui avaient des fils dans l'armée d'Afrique, étaient venus à la suite du prince et, comme lui, à titre de volontaires; deux membres de la chambre des députés, MM. de Chasseloup et Baude, étaient arrivés d'Alger, au même titre. Le maréchal Clauzel avait hâte de quitter Bône, ce foyer d'infection; mais, d'une part, toutes les troupes attendues n'étaient pas débarquées encore, et de l'autre les moyens de transport étaient loin de répondre aux besoins les plus urgens du corps expéditionnaire. Le colonel Lemercier, commandant du génie, le colonel de Tournemine, commandant de l'artillerie l'intendant militaire Melcion

d'Arc, insistaient pour retarder le départ de la colonne qui n'était, selon la saisissante expression du duc d'Orléans, que l'ébauche d'une armée. Les trois services, qui demandaient ensemble quinze cents mulets, n'avaient pu en réunir que quatre cent soixante-quinze, pas même le tiers.

En dépit de toutes les remontrances, le maréchal Clauzel mit son avant-garde en mouvement, le 8 novembre, sur Ghelma. Cette avant-garde, commandée par le général de Rigny, avait la composition suivante : un millier de spahis réguliers et auxiliaires ; le bataillon turc de Jusuf qu'il n'avait jamais pu mettre à plus de 300 hommes ; 500 chevaux du 3e régiment de chasseurs d'Afrique ; 860 hommes du 1er bataillon d'Afrique et de la compagnie franche du 2e, sous les ordres du lieutenant-colonel Duvivier ; l'effectif total était de 2,700 hommes. Le gros du corps expéditionnaire, sous le commandement du général Trézel, comprenait : le bataillon du 2e léger qui ne comptait que 375 baïonnettes, le 17e léger, le 59e, le 62e et le 63e de ligne, au total 4,650 hommes. En ajoutant 550 artilleurs, 510 sapeurs et mineurs, et 300 hommes environ des services administratifs, on trouvera le nombre de 7,400 Français et de 1,350 indigènes, relevé sur l'état de situation du 12 novembre. L'artillerie emmenait six pièces de campagne et dix de montagne, approvisionnées toutes ensemble, les premières à sept cent soixante-dix coups, les secondes à six cent soixante, trente-six fusils de rempart, ayant chacun deux mille coups à tirer, deux cents fusées de guerre, cinq cent mille cartouches et 200 kilogrammes de poudre de mine. Ce matériel était traîné ou porté par trois cent vingt-huit chevaux et mulets. Le service des subsistances avait chargé trois cent douze mulets de bât et treize prolonges ; un troupeau suivait qui pouvait fournir cent quarante mille rations de viande fraîche. Outre les approvisionnemens charriés, chaque soldat était pourvu de sept jours de vivres portés dans le sac. Le total des chevaux de selle et des animaux de bât et de trait s'élevait au chiffre de 2,274.

L'avant-garde atteignit, le 10 novembre, le plateau de Ghelma. Elle y installa son bivouac, en arrière d'un ravin escarpé, près des ruines de l'ancienne Calama. Au moyen d'une coupure on réduisit de moitié l'immense espace embrassé par l'enceinte qui existait encore, flanquée de tours carrées, mais ouverte çà et là par des brèches qu'une végétation vigoureuse avait envahies ; à l'intérieur, parmi les broussailles et les hautes herbes, gisaient des pierres de taille, quelques-unes couvertes d'inscriptions, des tronçons de colonne, des chapiteaux, débris et témoins de cette grandeur romaine dont le maréchal Clauzel aimait tant à invoquer le glorieux souvenir. Le 13, il quitta Bône, avec le duc de Nemours, le quartier-général et le gros de l'armée. Quoique le temps se fût

amélioré, cette première journée de marche ne se fit pas sans lenteur ni désordre ; le soir, la colonne s'arrêta sur le bord de l'Oued-bou-Eufra ; dans la nuit, un orage diluvien inonda le bivouac ; le troupeau effrayé se dispersa ; un grand nombre de bêtes disparurent et on eut beaucoup de peine à rattraper les autres. Le 14, on coucha à Mou-el-Fa ; le 15, le convoi ne franchit le col d'Aouara qu'après avoir été allégé, c'est-à-dire après avoir abandonné sur le bord du chemin la plupart des engins du génie, les échelles d'assaut entre autres, et, ce qui était au moins aussi grave, une grande partie de l'orge destinée aux chevaux. Arrivé à la hauteur de Ghelma, le maréchal laissa la colonne bivouaquer sur la rive gauche de la Seybouse et s'en alla visiter les travaux exécutés par l'avant-garde. Il s'en montra satisfait et donna au général de Rigny ses instructions pour la marche du lendemain. En cinq jours la brigade n'avait pas eu moins de quatre-vingt-cinq malades ; le maréchal voulait qu'on les emmenât en disant qu'ils seraient mieux soignés à Constantine ; mais comment les emmener, quand l'ambulance de l'avant-garde ne disposait que de huit paires de cacolets et de huit brancards, c'est-à-dire de vingt quatre places en tout ? Lorsqu'au départ de Bône le chirurgien-major de l'ambulance s'était étonné d'avoir si peu de ressources, on lui avait répondu que, l'armée ne devant pas se battre, ces ressources étaient parfaitement suffisantes. Pour comble d'embarras, un certain nombre de muletiers arabes avaient déserté la nuit avec leurs bêtes. Ordre fut donc donné de laisser à Ghelma les malades et aussi, les moyens de transport ne suffisant plus, cent cinquante mille cartouches, plus du quart de l'approvisionnement, malades et munitions sous la garde d'un détachement d'infanterie. Le lendemain, les troupes étant déjà en mouvement, l'intendant Melcion d'Arc, qui était venu inspecter l'hôpital improvisé du camp de Ghelma, chercha vainement cette infanterie ; on avait oublié de l'y mettre. Il fallut y envoyer cent cinquante hommes du 59e, qui furent, quelques jours après, renforcés par le troisième bataillon du 62e, arrivé à Bône après le départ de l'expédition.

L'armée marchait en deux colonnes parallèles, la brigade de Rigny sur la rive droite de la Seybouse, la brigade Trézel sur la rive gauche ; elles devaient se réunir à Mjez-Ahmar. Comme les berges de la rivière étaient fort escarpées, les sapeurs travaillèrent pendant la nuit afin d'y ménager des rampes. Le 17 au matin, la colonne principale rejoignit l'avant-garde sur l'autre bord. Depuis deux jours, on voyait s'élever de plus en plus à l'horizon du sud une haute montagne que les guides disaient être difficile à franchir. Ils ajoutaient que, de l'autre côté, le pays, jusque-là verdoyant et boisé, changeait subitement d'aspect ; que, de cette montagne à Constantine, s'étendait un vaste plateau d'une terre argileuse bonne pour la charrue,

mais uniformément nue et triste, sans un seul arbre, sans un seul arbuste, peuplée seulement dans les friches d'un fouillis de grands chardons. Alors chaque homme reçut l'ordre de faire un fagot qu'il porterait au-dessus de son sac et de couper dans le taillis un brin de 2 mètres qu'il tiendrait comme un bâton de pèlerin. L'état-major avait calculé qu'employée aux feux de bivouac, cette provision de bois suffirait aux besoins de la troupe jusqu'à Constantine. « Si du moins, ajoute le témoin à qui nous devons ce détail, la gourde pleine avait été attachée à ces bâtons, elle aurait donné du courage à nos pauvres soldats qui faisaient déjà peine à voir, chargés comme de vrais baudets et marchant sur un sol où l'on enfonçait jusqu'à la cheville. » Après la halte que nécessita cette petite opération, l'armée alla bivouaquer aux ruines d'Announa, au pied du Djebel-Sada, le mont difficile à franchir. Au sommet s'ouvre le col de Ras-el-Akba, que les Arabes nomment aussi le Coupe-gorge. A force de travail et d'énergie, à grands renforts d'attelages, l'artillerie et le convoi purent, en vingt-quatre heures, s'élever jusqu'au col. L'autre versant, moins abrupt, conduisit l'avant-garde au bord de l'Oued-Zenati, qui n'avait qu'un filet d'eau. Le 19, elle établit son bivouac auprès du marabout de Sidi-Tamtam, un des lieux saints vénérés des Arabes. Le maréchal donna les ordres les plus sévères pour qu'il fût respecté religieusement.

Jusque-là on n'avait rencontré ni amis ni ennemis; on avait entrevu, çà et là, quelques douars, quelques troupeaux, dont les gardiens impassibles regardaient d'un œil indifférent passer la colonne. En vain le brillant Jusuf caracolait devant eux, à la tête de sa troupe aux burnous flottans, aux bannières déployées; en vain le rythme étrange de ses hautbois aigus et de ses tambourins ronflans envoyait à tous les échos cette sorte de psalmodie bizarre, dont la répétition monotone a tant de charme pour les oreilles arabes; il ne voyait rien venir des alliés attendus. Tout s'accordait dans cette abstention suspecte: les hommes sans expression, la terre sans verdure, le ciel sans sérénité. Le moment approchait où les hommes, la terre, le ciel, allaient cesser d'être neutres. Le 19, dans la soirée, des coups de feu furent tirés sur l'arrière-garde; le capitaine de Prébois, qui faisait un levé topograpique, faillit être enlevé. Pendant la nuit, un vent glacé se mit à souffler violemment du nord; la pluie tomba serrée, mêlée de grêle, puis de neige, par rafales; elle ne cessa pas de tout le jour suivant ni de toute la nuit suivante. La terre grasse, pénétrée d'eau, s'enfonçait sous le pied des hommes, sous le sabot des chevaux, sous les roues des voitures: après bien des haltes et des arrêts dans la boue, il fallut laissser le convoi se traîner péniblement en arrière. Le jour tirait à sa fin quand la tête de colonne atteignit le plateau de Somma. Là se dressait, solitaire et imposant dans sa ruine, un mo-

nument romain, dont la silhouette puissante se détachait sur un fond de nuages; mais ni le temps ni la circonstance ne se prêtaient guère aux jouissances des archéologues. Cette nuit du 20 au 21 novembre fut horrible. Les hommes, imprévoyans comme d'habitude, avaient gaspillé ou jeté sur la route leur provision de bois; mourant de faim et de froid, enfoncés dans la fange glacée jusqu'à mi-jambe, ils essayaient de dormir debout, serrés, appuyés les uns contre les autres; ceux qui perdaient l'équilibre ne se relevaient pas; on les entendait quelque temps geindre, puis on ne les entendait plus; on pensait qu'ils avaient succombé au sommeil : ils avaient succombé à la mort. A l'aube grisâtre du lendemain, on eut à mettre en terre une vingtaine de cadavres.

Cependant, toujours optimiste, toujours confiant, le maréchal Clauzel faisait lire aux troupes un ordre du jour qui débutait ainsi : « Aujourd'hui, le corps expéditionnaire entrera dans Constantine; » la ville était divisée en quartiers assignés aux divers élémens de l'armée; le général Trézel, nommé commandant de place, et le chef d'état-major étaient chargés d'asseoir les logemens, l'intendant Melcion d'Arc de faire les réquisitions nécessaires, etc. En vertu de cet ordre, le colonel Duverger, accompagné d'un officier de chaque corps, fut envoyé en avant pour en assurer l'exécution; deux heures après, on vit le détachement revenir; il n'avait pu franchir l'Oued-Akmimine, ruisseau sans importance l'avant-veille, devenu torrent ce jour-là. Attendre la baisse des eaux était impossible; le maréchal commanda de passer à tout prix. Les premiers cavaliers qui s'aventurèrent dans les eaux fougueuses y perdirent leurs chevaux et furent sauvés eux-mêmes à grand'peine; enfin des nageurs, pris dans les compagnies du génie, réussirent à gagner l'autre bord; en sondant, ils reconnurent un gué; des cinquenelles furent tendues d'une rive à l'autre; mais, comme il n'y avait pas d'arbres au tronc des quels on pût les attacher, ce furent des groupes d'hommes qui se suspendirent aux deux extrémités, de manière à donner au cordage une tension suffisante. Les hommes passèrent ainsi à la file, plongés dans ce torrent de neige fondue jusqu'aux aisselles, quelques-uns accrochés à la queue des chevaux; les blessés et malades furent transportés à dos de cheval ou de mulet. La traversée dura plusieurs heures; malheureusement des cantines d'ambulance, des caisses de médicamens et de vivres furent perdues ou avariées.

Pendant ce temps, le maréchal s'était porté au galop avec une faible escorte vers Constantine, comme il avait couru l'année précédente vers Mascara; mais la fortune ne lui voulut pas accorder deux fois la même faveur. De la hauteur de Sidi-Mabrouk, il dévora des yeux la cité mystérieuse, qui ne se révélait à lui que par son site étrange. Séparée du Mansoura par un précipice dont il ne pouvait

pas voir le fond, mais d'où montait un grondement d'eaux furieuses, elle occupait, au sommet d'un rocher à pic, un plateau relevé au nord et s'abaissant vers le sud par une pente rapide. Les angles du trapèze, dont elle présentait la figure, avaient une orientation à peu près normale; le maréchal, qui avait devant lui la face sud-est, la plus allongée, ne voyait la face nord-est qu'en raccourci; du point où il était, il ne pouvait pas deviner l'exacte direction des deux autres; mais l'inclinaison du plateau lui permettait de relever les principaux détails du plan qui se développait devant lui. A l'angle nord et bordant presque toute la face nord-ouest, s'étageaient les immenses constructions de la kasba; au centre, le palais du bey s'élevait au-dessus des maisons aux toitures de tuiles brunes, aux murs grisâtres, d'aspect sombre et sévère, et dont les mosquées aux coupoles écrasées, aux minarets d'un rouge terne, n'étaient pas faites pour égayer l'attristante monotonie. Malgré tout, le tableau ne manquait pas de grandeur, et le cadre qui l'entourait contribuait à l'agrandir encore. A sa droite, au sommet de l'angle formé par la rencontre des faces nord-est et sud-est, le maréchal apercevait, jeté hardiment sur l'abîme, un pont que soutenaient deux rangs d'arcades, d'un travail romain, soutenues elles-mêmes par une arche naturelle, œuvre du torrent qui s'était ouvert un passage à travers le roc. Ce pont, El-Kantara, débouchait à l'issue d'un ravin qui séparait le Mansoura des hauteurs dominantes de Sidi-Mecid et dont les berges, couvertes d'aloès en quinconce, semblaient à distance être plantées de vignes. A gauche, presque au bas de la pente, au-delà des eaux, encore tranquilles, que le Roummel allait précipiter dans le gouffre creusé entre le Mansoura et Constantine, on voyait le grand bâtiment des écuries du bey, le Bardo, et plus loin, dans la même direction, mais à un niveau beaucoup plus élevé, la hauteur de Coudiat-Aty, devant laquelle se développait la face sud-ouest de la ville, dont aucun obstacle ne la séparait. A gauche encore, plus en arrière, par-delà les replis sinueux d'un affluent du Roummel, le Bou-Merzoug, tout au pied des hauteurs qui venaient mourir au confluent des deux cours d'eau, se dressaient des arcades monumentales, derniers restes d'un aqueduc romain.

IV.

Tandis que le maréchal Clauzel faisait cette reconnaissance attentive, l'armée avait commencé à gravir la pente du Mansoura, quand l'avant-garde, renforcée du 17e léger, reçut l'ordre de redescendre et de pousser jusqu'au Coudiat-Aty, dont l'occupation allait être d'une grande importance, si Constantine ne prévenait pas le danger qui la menaçait par une soumission dont le maréchal Clauzel ne désespé-

rait pas encore. Le Roummel ayant trop de profondeur au-dessous du confluent, le général de Rigny fit chercher un gué au-dessus; tandis que les éclaireurs passaient le Bou-Merzoug qu'il fallait traverser d'abord, un coup de canon partit de la ville. Ce premier coup fit sensation; au gré de quelques optimistes, c'était le commencement d'une salve de bienvenue; un second coup retentit, les pessimistes affirmèrent avoir entendu un sifflement sinistre; au troisième coup, un fourrier du 17e léger eut la tête emportée par le boulet. Plus de doute possible, c'était la guerre. Au même instant, le drapeau rouge fut hissé au sommet de la kasba, et les pentes du Coudiat-Aty se couvrirent d'hommes armés qui se précipitaient pour défendre le passage du Roummel. Les tirailleurs de l'avant-garde les tinrent à distance, mais la rivière ne fut pas facile à franchir; on dut renoncer à faire passer sur l'autre bord les pièces de campagne affectées à la brigade de Rigny; il fallut leur faire rebrousser chemin et les renvoyer au Mansoura, de sorte qu'en fait d'artillerie, l'avant-garde se trouva réduite à deux obusiers de montagne, à quatre fusils de rempart et à deux tubes de fusées. Le jour baissait, assombri par d'épaisses nuées d'où tombait la neige. Le Roummel passé, trois compagnies du bataillon d'Afrique, déployées en tirailleurs et protégées à gauche par la cavalerie, eurent bientôt refoulé l'ennemi, qui s'enfuit en grand désordre et rentra précipitamment dans la ville. Ce fut encore pour les optimistes l'occasion, la dernière, d'assurer que, si on avait suivi les fuyards, on serait entré pêle-mêle avec eux dans Constantine; à quoi les pessimistes répondaient qu'on y serait entré peut-être, mais qu'on n'en serait certainement pas sorti, la tête sur les épaules. Le sommet du Coudiat-Aty était occupé par quelques tombeaux de marabouts, entourés de nombreuses pierres tumulaires; c'était le grand cimetière musulman de la ville. L'artillerie s'établit seule sur la crête avec son petit matériel; le bivouac des troupes, un peu en arrière, était ainsi disposé, de droite à gauche : le quartier-général, l'ambulance installée dans un marabout et couverte du côté de la campagne par les chasseurs d'Afrique, le bataillon d'Afrique, le 17e léger. Les spahis, le bataillon turc de Jusuf et la compagnie franche avaient été retenus en-deçà du Roummel par le maréchal.

Pendant ce temps, les corps de la brigade Trézel avaient pris sur le Mansoura les emplacemens indiqués par l'état-major. Au bord du plateau, le petit bataillon du 2e léger suivait du regard les mouvemens de la brigade de Rigny, lorsque le maréchal fit appeler le commandant Changarnier. « Vous voyez, lui dit-il en montrant le Bardo, ce grand bâtiment isolé; si nous pouvions y faire flotter notre drapeau, cela produirait peut-être quelque effet sur la ville. Je ne sais si l'ennemi est disposé à le défendre. Voulez-

vous essayer de l'occuper? » Les armes aussitôt prises, le commandant descendit au Roummel, qui grossissait à vue d'œil. Les hommes le traversèrent à la file en se tenant par la main; l'eau leur montait jusqu'à la poitrine. Quand ils eurent passé, la nuit était faite; la neige, qui ne cessait pas de tomber, amortissait le bruit de leurs pas. Arrivés au Bardo, ils le trouvèrent vide; il n'y restait qu'un bœuf, qui fit les frais du souper; des solives enlevées au toit entretinrent le feu sous les marmites. Le lendemain, au point du jour, le drapeau français hissé, selon l'ordre du maréchal, au plus haut de l'édifice, n'eut d'autre effet que de servir de cible aux canonniers turcs. Peu de temps après, un bruit de combat attira l'attention du commandant; le bataillon, qui, bien abrité, avait pu mettre ses armes en état pendant la nuit, gravit rapidement la pente du Coudiat-Aty et déboucha fort à propos sur le flanc d'une sortie à laquelle les troupes du général de Rigny, dont les fusils mouillés ne pouvaient pas faire feu, n'avaient à opposer que leurs baïonnettes; l'intervention du 2e léger fut imprévue, rapide et décisive. De la terrasse du Mansoura, le maréchal, attiré lui aussi par le bruit de l'engagement, en avait suivi le détail; on le vit faire et répéter longtemps le geste d'un homme qui applaudit. Séparé de sa brigade par la crue des eaux, le commandant Changarnier se mit à la disposition du général de Rigny. Le bataillon du 2e léger fut placé à droite du quartier général.

Du côté du Mansoura, la nuit du 21 au 22 novembre avait été marquée par un douloureux incident. Après avoir traversé la veille à grand'peine le Bou-Akmimine, les prolonges de l'administration, chargées de vivres, étaient restées embourbées jusqu'au moyeu dans une fondrière; aucun effort n'avait pu les en faire sortir. C'était le 62e qui leur servait d'escorte. De tous côtés, on voyait surgir des bandes d'Arabes; le colonel envoya prévenir le quartier général et demander du renfort. « Rien de mieux, répondit ironiquement le maréchal; s'il en est ainsi, je vais conduire l'armée où est le convoi, puisque le convoi ne peut pas venir où est l'armée. Dites à votre colonel, ajouta-t-il en changeant de ton, qu'il faut qu'il tienne, me comprenez-vous? et qu'il m'amène les voitures. » Un peu après, nouveau message; le 62e, disait-on, n'avait plus que trois cents hommes. « Trois cents hommes! s'écria le maréchal; qu'avez-vous fait des autres? La pluie les a-t-elle fondus? ou bien en avez-vous eu sept cents hors de combat? Je n'ai pas de renforts à donner. » Cependant il fit partir Jusuf et sa cavalerie. Les spahis arrivèrent trop tard. Les voitures étaient abandonnées; les Arabes achevaient de faire main basse sur ce que les hommes d'escorte avaient eu la funeste idée de mettre d'abord au

pillage. Ils s'étaient jetés sur des barils d'eau-de-vie, les avaient défoncés, s'étaient gorgés de boisson; puis, trébuchant dans la boue, incapables de résistance, ivres-morts, ils étaient tombés sous les coups d'un ennemi impitoyable. Des avant-postes on pouvait entendre les clameurs de joie qui saluaient leurs têtes sanglantes promenées dans Constantine. Il en avait péri cent seize de cette fin horrible.

Ainsi décimé, le 62e prit place sur le Mansoura, non loin du marabout de Sidi-Mabrouk, où était le campement du quartier général; tout près de là se trouvait aussi le parc des vivres, déjà bien réduit et privé de ses dernières ressources par cette déplorable aventure. L'ambulance, d'abord installée derrière le marabout, venait d'être transportée plus près des troupes dans des grottes que les spahis avaient découvertes sur le flanc escarpé du plateau et d'où Jusuf lui-même avait eu de la peine à les faire déguerpir. Son bataillon de Turcs et son artillerie occupaient l'extrémité gauche de la terrasse, le long de laquelle étaient répartis par section les chevalets de fusées; à l'extrême droite, deux batteries de pièces de campagne étaient braquées sur le pont et sur la porte nommée Bab-el-Kantara. De l'autre côté du ravin, sur les pentes de Sidi-Mecid, des tirailleurs détachés du 59e et du 63e surveillaient le débouché du pont. Les deux régimens auxquels ils appartenaient avaient leurs bivouacs sur le Mansoura, le 63e en avant, couverts l'un et l'autre vers le ravin par la compagnie franche du capitaine Blangini.

Dans Constantine, la défense était conduite par Ben-Aïssa; il avait sous ses ordres les janissaires que le bey n'avait pas cessé de recruter à Constantinople, à Smyrne et même à Tunis, les habitans de la ville en âge de porter les armes et un gros contingent de Kabyles qu'il avait fait venir des montagnes depuis Bougie jusqu'à Sétif. Kabyle de naissance, Ben-Aïssa exerçait sur ses sauvages compatriotes une influence irrésistible. Quant au bey Ahmed, il avait jugé prudent de sortir de sa capitale, sous le prétexte d'ailleurs assez plausible de rassembler et de mener contre les Français les Arabes de la plaine.

Pendant toute la journée du 22, un combat d'artillerie s'était soutenu entre les batteries turques qui défendaient Bab-el-Kantara, et les batteries françaises qui l'attaquaient; en même temps, les fuséens avaient lancé sans succès leurs projectiles, qui n'avaient allumé aucun incendie dans la ville. Le soir venu, le maréchal voulut connaître l'effet qu'avait produit la canonnade. A minuit, le capitaine du génie Hackett, suivi de quelques sapeurs d'élite, descendit par le ravin jusqu'au pont. A peine s'y était-il engagé que, par une brusque éclaircie, les rayons de la lune répandirent

sur la petite troupe l'éclat d'une lumière perfide. Bien loin de reculer, les braves gens prirent le pas de course sous une grêle de balles; ceux qui ne furent pas touchés arrivèrent jusqu'à la porte, dont la voûte leur servit d'abri. Ils trouvèrent les vantaux traversés par les boulets, arrachés de leurs gonds, inclinés, mais retenus par une saillie du mur; au-delà, un passage oblique était fermé par une seconde porte, parfaitement intacte, parce que les canons français ne pouvaient pas avoir de vue sur elle. Après le rapport que lui fit, au retour de cette périlleuse reconnaissance, le capitaine Hackett, le maréchal décida pour le lendemain soir une attaque de vive force. Le lendemain, l'intendance allait faire sa dernière distribution; l'artillerie allait lancer ses derniers boulets; il ne lui resterait plus qu'un petit nombre d'obus et de boîtes à mitraille. Si la tentative échouait, c'était peut-être un désastre; c'était fatalement, au moins, la retraite.

Le 23, tandis que la canonnade recommençait au Mansoura dès le point du jour, la brigade du Coudiat-Aty avait à repousser en même temps une sortie de Ben-Aïssa et une attaque de la cavalerie d'Ahmed sur le revers de la position. Celle-ci fut la plus sérieuse; il fallut engager contre elle toutes les troupes, moins le bataillon d'Afrique, dont les tirailleurs, embusqués derrière de petits parapets en pierre sèche, suffirent à repousser la sortie. Les cavaliers arabes, plus tenaces, ne cédèrent, longtemps après, qu'à une charge décisive des chasseurs. Rentrés au bivouac, les soldats reçurent une maigre ration de riz et d'eau-de-vie; c'était le seul envoi qui leur eût été fait depuis trois jours; il n'y en eut plus d'autre; on vivait des chevaux morts et de ce qui pouvait rester au fond des sachets de réserve portés depuis Bône dans les sacs. Le beau temps était revenu; le Roummel commençait à décroître. Vers trois heures, un carabinier du 2e léger, dont la compagnie avait été rappelée sur le Mansoura, traversa la rivière à la nage, apportant au général de Rigny, dans un morceau de toile goudronnée roulé autour de sa tête, l'ordre d'attaquer à minuit la porte de Coudiat-Aty, pendant qu'à la même heure le maréchal ferait attaquer la porte d'El-Kantara. En fait, le seul front accessible qui se développait en face du Coudiat-Aty n'avait pas moins de trois portes: Bab-el-Djedid, Bab-el-Raïba et Bab-el-Djabia; c'était la seconde que l'assaillant avait particulièrement pour objectif. Le commandant Changarnier, à qui le général de Rigny confia d'abord l'opération, se mit en devoir de reconnaître d'aussi près et aussi exactement que possible les abords de la place. Bab-el-Raïba était précédée d'un faubourg ou plutôt d'une rue bordée de ces petites boutiques arabes qui n'ont pas plus de trois ou quatre pieds de profondeur. Les maisons dans lesquelles étaient ménagées ces

niches étaient au nombre de seize d'un côté, de treize de l'autre; une mosquée s'intercalait dans la série de droite, un grand fondouk dans la série de gauche. Le terrain reconnu, le commandant Changarnier fit ses dispositions en conséquence.

Au Mansoura, ce fut le général Trézel qui eut la direction de l'attaque. Un détachement de sapeurs, conduit par le colonel Lemercier et le capitaine Hackett, devait faire sauter successivement les deux portes; à défaut de pétards, ils entasseraient contre les vantaux des sacs de poudre chargés de sacs à terre; dès que la double explosion aurait fait son œuvre, la compagnie franche du capitaine Blangini, suivie du 59e et du 63e, se jetterait dans la place et l'occuperait coûte que coûte. La nuit vint; dans un ciel splendide, sans nuages, la lune éclairait encore mieux que la veille la porte et ses abords. Quand, à minuit, dans l'étroit défilé du pont qui n'avait pas huit pieds de large, les sapeurs s'élancèrent, un feu terrible les accueillit; beaucoup tombèrent, morts ou blessés, obstruant la voie, les sacs de poudre roulant confondus avec les sacs à terre. Sur un ordre mal compris, la compagnie franche vint augmenter l'encombrement et le désordre. Dans cette foule confuse et compacte, pas un coup de feu n'était perdu; le général Trézel eut le cou traversé par une balle. A s'obstiner dans cette échauffourée, on eût sacrifié sans aucun espoir tout ce qui survivait sur ce pont de malheur. Le colonel Lemercier ordonna la retraite; les blessés ne purent être relevés qu'au prix d'autres morts et de nouvelles blessures.

Au Coudiat-Aty, au même instant, c'était le même carnage. Vers sept heures, un officier d'état-major, qui avait pu traverser le Roummel à cheval, avait apporté au général de Rigny les instructions détaillées du maréchal Clauzel. D'après ces instructions, l'attaque devait être faite par le lieutenant-colonel Duvivier, à la tête du bataillon d'Afrique. Le commandant Changarnier, que le général avait désigné d'abord, réclama vainement contre cette substitution; l'ordre était formel. Un peu avant minuit, le bataillon d'Afrique se mit en marche, précédé d'un détachement de treize sapeurs portant des pioches, des haches, un sac de poudre, sous les ordres du capitaine du génie Grand, et suivi de deux obusiers de montagne amenés par le lieutenant d'artillerie Bertrand. Arrivé au faubourg, Duvivier posta son infanterie à droite et à gauche, derrière la mosquée, le long des maisons, dans les boutiques; puis il fit avancer, jusqu'à trente pas de la porte, les deux obusiers, qui ne purent tirer qu'une seule salve. La rue, balayée par les balles et la mitraille, se jonchait de blessés et de morts. Le sac de poudre, dont le porteur avait été tué sans doute, ne put pas être retrouvé; ceux qui avaient couru jusqu'à la porte, avec le lieutenant-colonel et le

capitaine Grand, réclamaient à grands cris les haches; on ne les retrouva pas davantage. Dix minutes se passèrent ainsi; le capitaine Grand, le commandant Richepance, étaient blessés mortellement; de quinze officiers du bataillon d'Afrique, cinq étaient atteints; Duvivier ordonna la retraite. Les mulets de l'artillerie avaient été tués; le lieutenant Bertrand et ce qu'il y avait encore de canonniers furent obligés de s'atteler aux pièces. A la hauteur de la mosquée, les hommes se rallièrent; les plus courageux se dévouèrent à la recherche des camarades qui manquaient; quand on crut les avoir ramenés ou relevés tous, on reprit lentement le chemin du bivouac, et, dès qu'on fut arrivé, on se compta: il y avait trente-trois morts et près de cent blessés.

V.

Au marabout, qui servait d'ambulance, l'intérieur du petit monument, la galerie à jour qui l'entourait, la cour même, tout était encombré, jonché de corps sanglans; les chirurgiens, malgré tout leur zèle, ne pouvaient suffire à tous ces malheureux qui les appelaient. Entre trois et quatre heures du matin, le docteur Bonnafont, chirurgien-major de l'ambulance, venait d'achever une amputation, lorsque l'aide-de-camp du général accourut l'avertir qu'il fallait se préparer au départ; l'ordre de retraite arrivait du Mansoura à l'instant même. Sur la réclamation du chirurgien, dont tous les moyens de transport se réduisaient à vingt-quatre places de cacolet ou de brancard, le général donna l'ordre de mettre à sa disposition les chevaux des chasseurs et autant d'hommes d'infanterie qu'il en faudrait pour porter sur des couvertures les blessés plus grièvement atteints. La longue colonne de douleur commença de descendre au Roummel. Il y avait déjà longtemps qu'elle défilait, le jour commençait à poindre, et des coups de fusil se faisaient entendre. Quatre malheureux, les derniers, gisaient encore à l'ambulance; tout à coup Duvivier parut, et, s'adressant aux chirurgiens, leur donna l'ordre de partir au plus vite: les Kabyles étaient sur ses pas, il n'y avait plus moyen de les contenir. « Et ces blessés? lui demanda-t-on. — Je ne réponds plus de vous. » Ce fut sa seule réponse; il courut à sa troupe, les chirurgiens se jetèrent sur leurs chevaux, et les quatre blessés demeurèrent. Dix secondes après, arrivaient les Kabyles.

A cinq heures du matin, le général de Rigny avait réuni les chefs de corps et leur avait donné ses ordres: la brigade devait repasser le Roummel avant le jour et faire sa jonction avec la colonne descendue du Mansoura; le 2e léger était chargé de couvrir la retraite. Le général partit le premier avec le 17e léger, les chasseurs d'Afrique

en partie démontés et l'artillerie. Le bataillon d'Afrique n'attendait que le départ de l'ambulance pour la suivre. Pendant le défilé de la colonne, le commandant Changarnier avait fait recueillir quelques sachets de riz, de biscuit, de sucre et de café oubliés dans les bivouacs, et vider les gibernes des blessés et des malades; il s'était composé de la sorte une réserve de deux mille cartouches. L'évacuation du Coudiat-Aty était beaucoup plus lente que ne l'avait prévu le général; quand le 2e léger, réduit à deux cent soixante hommes, se mit à son tour en retraite, le soleil était à l'horizon, les assaillans étaient nombreux et la fusillade était vive. Déjà le bataillon se trouvait à couvert du canon de la place, quand au milieu des hurlemens de Kabyles on crut entendre des appels désespérés, des voix françaises. Le commandant remonta vivement la pente et aperçut une trentaine de soldats courant éperdus sous les coups de fusil et de yatagan; c'était un poste oublié par le bataillon d'Afrique. Enlevé par son chef, au son de la charge, le 2e léger s'élança au secours de ces infortunés camarades; la moitié put être sauvée; le reste fut massacré sans merci. Après ce retour offensif, le commandant Changarnier put descendre au Roummel et le franchir sous la protection du bataillon d'Afrique déployé sur la rive droite. La traversée de l'ambulance venait d'être attristée par une catastrophe déplorable. Ceux des blessés qui avaient pu trouver place sur les chevaux des chasseurs, sur les cacolets, sur les brancards, étaient passés sans trop de peine; mais, parmi les malheureux que portaient à bras, sur des couvertures, des hommes épuisés de fatigue, qui n'avaient plus la force de soulever leur charge, beaucoup de ceux-là plongés dans l'eau, à demi noyés, avaient fait, en se débattant, lâcher prise aux mains glacées des porteurs; ils avaient disparu, emportés dans le courant rapide.

Sur le Mansoura la retraite avait été retardée par le désarmement des batteries; les pièces ne purent cependant pas être emmenées toutes; les deux obusiers confiés à Jusuf restèrent entre les mains des Arabes avec ses tentes, ses bagages et sa musique. Il fallut aussi abandonner le matériel du génie. Le départ de l'ambulance, moins précipité qu'au Coudiat-Aty, avec des moyens de transport mieux appropriés, se fit avec plus d'ordre; on ne laissa dans les grottes que trois mourans, un soldat du 62e et deux indigènes absolument hors d'état d'être emmenés. Il y avait encore dans ces abris un certain nombre d'hommes qui s'y étaient glissés en cachette; ne sachant pas ce qui se passait au dehors, ils y restèrent et furent bientôt surpris par les Kabyles. Il était déjà plus de dix heures quand le Mansoura fut évacué.

Dégagé enfin des illusions qui l'avaient troublé trop longtemps, l'esprit du maréchal Clauzel avait repris toute sa lucidité; l'homme

de guerre se retrouvait sans défaillance. « Le maréchal, a dit Duvivier, leva le siège avec la même sérénité de visage que s'il sortait de chez lui pour se promener; il fut admirable dans toute la retraite. » L'attitude du duc de Nemours ne fut pas moins digne et, dans ce moment de crise, d'un excellent exemple. Pendant ces trois jours, longs comme des années, qu'il venait de passer devant Constantine, sa conduite avait été parfaite; il était venu plusieurs fois au Coudiat-Aty; il s'était porté sans affectation jusqu'à l'extrême ligne des tirailleurs dans le plus vif du feu, et y avait été, suivant un mot heureux de Duvivier, « comme il y devait être, comme un homme qui ne s'en aperçoit pas. » Tout le monde n'avait pas le sang-froid du maréchal Clauzel et du duc de Nemours. Les corps se hâtaient de quitter le plateau avec des formations de marche très différentes; l'ordre assigné par l'état-major n'était pas observé; lorsqu'un aide-de-camp du maréchal essaya d'arrêter le 63e, qui devait faire l'arrière-garde, le colonel lui répondit : « J'ai toute l'Arabie sur les bras, » et passa outre. Il est vrai que de Bab-el-Kantara, comme des portes voisines du Coudiat-Aty, les défenseurs triomphans de Constantine étaient sortis en foule, et que dans l'angle formé par le confluent du Roummel et du Bou-Merzoug une grosse masse de cavalerie s'apprêtait à fondre sur la colonne française.

D'un mamelon, où il avait fait halte après avoir passé la rivière, le commandant Changarnier, qui avait été rejoint par sa compagnie de carabiniers, observait la situation. Le bataillon d'Afrique avait rejoint les troupes en marche; le 2e léger restait seul. Par un mouvement court et rapide, le commandant refoula de l'autre côté du Roummel les groupes ennemis qui l'avaient passé à sa suite et les contraignit à chercher un autre gué, puis, pendant ce moment de répit, il prit position en arrière d'un pli de terrain d'où il ouvrit sur les bandes qui descendaient du Mansoura un feu de deux rangs dont l'effet imprévu les arrêta court. En rétrogradant de proche en proche, il était arrivé au-dessous de Sidi-Mabrouk. « Commandant, lui cria le chef d'état-major général, qui passait rapidement escorté d'une trentaine de chasseurs d'Afrique, c'est vous qui couvrez la retraite. — Je m'en aperçois bien, » répliqua Changarnier d'un ton de bonne humeur. La réplique fit rire ses hommes et rehaussa leur confiance. Elle allait tout de suite être mise à l'épreuve. La cavalerie arabe avait passé le Bou-Merzoug et s'avançait avec de grands gestes et de grands cris. Arrivée à distance de charge, elle s'arrêta; les goums s'alignèrent, les étendards passèrent au premier rang, et les chefs galopèrent sur le front en donnant des ordres, puis la masse s'ébranla de nouveau. Au signal du clairon, les tirailleurs du 2e léger rentrèrent dans le rang, puis le chef de bataillon commanda : « Formez le carré! » Le carré fut-il formé

selon toutes les prescriptions de la théorie? Le commandement : A droite et à gauche en bataille! fut-il régulièrement donné? Ce fut plus tard l'affaire des épilogueurs de soulever ces graves questions. Au moment critique le carré fut formé tellement quellement; c'était l'essentiel. L'essentiel encore était d'empêcher les hommes de tirer trop tôt; déjà les armes s'inclinaient. « Attention! soldats, à mon commandement! Vive le roi! — Vive le roi! vive le commandant! » répondirent les soldats, et les armes se redressèrent. A quarante pas du bataillon, les premiers rangs de la cavalerie arabe, étonnés de son attitude, ralentirent leur allure; il en résulta parmi ceux qui les suivaient un à-coup. Changarnier saisit l'instant : « Commencez le feu! » Au bout de quelques minutes, l'ennemi se retira en désordre et ne se rallia qu'à très grande distance. En avant, autour du bataillon, la terre était jonchée de cadavres d'hommes et de chevaux; mais le succès avait coûté cher : un officier et seize hommes tués, quarante blessés; le commandant, pour sa part, avait eu la clavicule droite labourée par une balle. Les blessés relevés, chargés sur les cacolets, envoyés à l'ambulance, le bataillon se remit en marche, sans être inquiété davantage. « Mes amis, disait le commandant à ses soldats radieux, nous ne sommes que trois cents et ils sont six mille; eh bien! ils ne sont pas encore assez nombreux pour nous! » Quand le bataillon arriva, vers une heure, à la halte où l'attendait l'armée, témoin de son exploit, des acclamations et des bravos l'accueillirent; le maréchal vint à la rencontre du commandant et le félicita chaudement de son habile et vigoureuse conduite. En un quart d'heure, le nom de Changarnier était devenu célèbre, et c'était justice. L'exemple donné par cette poignée d'hommes bien commandés eut sur les troupes un effet subit; partout dans tous les rangs, dans tous les corps, il réveilla l'énergie morale.

Quand la marche fut reprise, les Arabes reparurent plus nombreux; mais un ordre bien réglé s'était établi dans la colonne protégée par le feu des tirailleurs et par les charges répétées des chasseurs d'Afrique. Il était bon que le moral des troupes eût été relevé, car elles avaient encore bien des épreuves et de tristes spectacles à subir. Deux prolonges vides se trouvaient sur le bord du chemin; il n'y avait pas d'attelages pour les emmener; néanmoins une vingtaine d'éclopés ou de malingres s'y jetèrent. On eut beau leur donner vingt fois l'ordre de descendre; on eut beau les prévenir qu'ils allaient être abandonnés s'ils ne suivaient pas le mouvement; rien n'y put faire. Cependant l'armée ne pouvait pas être arrêtée par l'aveugle obstination de vingt hommes; cinq minutes après que l'extrême arrière-garde les eut dépassés, on entendit les hurlemens des Arabes et les derniers cris de leurs vic-

times. Un peu plus loin l'armée longea la fondrière où s'étaient enlisées, le 21 novembre, les voitures de l'intendance; tout autour, ensevelis à moitié dans la fange, presque nus, dans toutes les attitudes de l'agonie, gisaient des cadavres hachés à coup de yatagan et sans tête; c'étaient les malheureux soldats du 62e que l'ivresse avait livrés à la mort. Le soir, le bivouac fut établi sur la hauteur de Somma, à quatre lieues seulement de Constantine, triste bivouac, sans feux de cuisine, car il n'y avait plus rien à faire bouillir dans les marmites. Un seul trait peut suffire à peindre la détresse générale : au début de la retraite, le docteur Bonnafont rencontre le capitaine Rewbell, officier d'ordonnance du maréchal; tout en causant, il voit l'officier regarder à terre, descendre de cheval précipitamment, ramasser dans la boue quelque chose de jaunâtre et l'essuyer; c'était un biscuit de campagne. A la vue de ce trésor, les yeux du docteur s'ouvrent tout grands. « Cher docteur, vous avez faim, » lui dit l'officier, et il part au galop en lui laissant le bénéfice de sa trouvaille.

La nuit venue, le maréchal, après avoir fait le tour du bivouac, s'était arrêté auprès du 2e léger; le commandant n'avait d'autre siège à lui offrir qu'une de ses cantines; il s'y assit, fit asseoir le commandant sur l'autre, puis, après avoir parlé de la pluie et du beau temps, sujet qui n'avait rien de banal dans l'état où se trouvait l'armée, il engagea, en baissant la voix, le dialogue suivant : « Et la Seybouse, comment la passerons-nous au-dessous de Ras-el-Akba? Ahmed y aura sûrement envoyé ses Kabyles. — A sa place, monsieur le maréchal, vous n'y manqueriez pas. — Votre bataillon est admirable; mais combien lui reste-t-il? — Trois cents hommes disposés à faire leur devoir jusqu'au bout. — Les autres régimens le vaudraient s'ils étaient aussi bien commandés. Je placerai sous vos ordres leurs compagnies d'élite, et vous en tirerez bon parti. » Après ces derniers mots, il y eut un moment de silence; puis, changeant tout à coup de sujet, le maréchal se mit à s'extasier sur la fertilité du pays, sur la beauté des collines verdoyantes qu'il avait admirées en venant de Bone à Mjez-Ahmar. « L'année prochaine, disait-il, je ferai venir d'Europe cinq ou six mille paysans pour les cultiver. Dans peu d'années le gouvernement gagnera des députés en leur donnant des villas dans ce beau pays. » Après quoi, ayant donné le bonsoir au commandant, le maréchal regagna sa tente.

VI.

Le 25, de bonne heure, l'armée se remit en mouvement; elle avait tout à fait repris l'allure militaire. Suivant l'ordre réglé par l'état-major, les spahis réguliers, les auxiliaires bien diminués par

la désertion et le bataillon turc de Jusuf ouvraient la marche; puis venaient l'artillerie, les voitures et l'ambulance, encadrés, à droite, à gauche, en arrière, entre les troupes d'infanterie en colonne double à distance de peloton; des lignes de tirailleurs, soutenus par les escadrons de chasseurs d'Afrique, flanquaient les faces de ce parallélogramme. Jamais on n'abandonnait une position sans en avoir au préalable occupé une autre qui empêchât l'ennemi de s'établir sur la première; jamais les tirailleurs ne restaient en prise sur le sommet des mamelons; ils étaient toujours embusqués sur le revers. Ainsi conduite, l'armée pouvait défier les attaques de la cavalerie d'Ahmed, qui faisait beaucoup de bruit, se donnait beaucoup de mouvement, tirait beaucoup, mais de loin, et ne s'engageait jamais à fond. La journée s'écoulait ainsi, avec des haltes fréquentes, lorsque, vers le soir, se produisit un fâcheux incident qui eut des conséquences plus fâcheuses encore.

Le soin de recueillir les éclopés et les traînards, dont le nombre s'était naturellement accru d'heure en heure, avait attardé l'arrière-garde; les colonnes s'étaient allongées; l'avant-garde qui marchait plus vite et se hâtait pour arriver au bivouac, avait laissé derrière elle un intervalle à découvert. Le feu, d'ailleurs, avait à peu près cessé; les Arabes s'étaient retirés sur la droite; on ne les voyait plus; mais il y avait des gens qui s'imaginaient les voir encore; il se produisait dans leur esprit une sorte d'hallucination qui n'est pas rare. L'heure y prêtait; on sait que, du fond des vallées, au coucher du soleil, les objets dont les silhouettes se dessinent en noir sur l'horizon apparaissent grandis dans des proportions excessives. On peut lire dans les *Mémoires* de Commines un chapitre qui a pour titre : *Comment les Bourguignons, attendant la bataille, cuidèrent de grands chardons qu'ils virent de loin, que ce fussent lances debout.* Dans la soirée du 25 novembre 1836, l'erreur fut exactement la même, si ce n'est que les grands chardons qui couronnaient les collines sur la droite de l'armée en retraite furent pris, non plus pour des lances, mais pour les longs fusils des Arabes. Le général de Rigny, qui commandait l'arrière-garde fut-il personnellement dupe de cette hallucination ou se laissa-t-il seulement impressionner par les gens qui lui affirmaient avoir vu ce qu'ils s'étaient figuré voir? Toujours est-il qu'en proie à une vive émotion et redoutant une attaque imminente, il se mit à galoper à la recherche du maréchal. Celui-ci, devançant de quelques centaines de mètres la tête de la colonne, était allé reconnaître l'emplacement du prochain bivouac; en revenant sur ses pas, il avait envoyé le capitaine Napoléon Bertrand, un de ses officiers d'ordonnance, porter des ordres au commandant de l'arrière-garde. L'officier rencontra le général à la hauteur de l'ambulance : « Des ordres! s'écria M. de Rigny ; commencez

par écouter les miens; mon arrière-garde est en péril; j'ai sur mon flanc droit une forte colonne d'Arabes qui n'attend que le moment favorable pour nous couper; le maréchal ne se soucie que de son avant-garde; il faut qu'il l'arrête. » Le capitaine Bertrand se hâta de retourner au maréchal, qui, surpris de cette étrange communication, se mit au galop avec le duc de Nemours et l'état-major. Sur son ordre, les premières troupes s'arrêtèrent; à peu de distance de là, il vit accourir le général de Rigny : « Qu'y a-t-il donc, général? — Il y a du désordre dans la colonne; nous laissons beaucoup trop de monde en arrière. » Puis, d'un ton animé, le général répéta ce qu'il avait dit au capitaine sur l'imminence d'une attaque; il ajouta même : « Ahmed seul sait faire la guerre. » Quelques minutes après, devant un groupe d'officiers dont était le capitaine de Mac Mahon, il dit encore : « M. le maréchal, au lieu de s'en aller je ne sais où, aurait dû rester à l'arrière-garde. Je ferai connaître sa conduite à la France. » En poussant plus loin, le maréchal croisa tous les corps qui marchaient en bon ordre; on n'entendait pas un seul coup de feu; néanmoins, arrivé à la hauteur des derniers pelotons, il commanda halte, face en arrière, et fit mettre du canon en batterie. Des officiers furent envoyés au lieutenant-colonel Duvivier, au commandant Changarnier, pour savoir d'eux quelles étaient les causes de cette sorte de panique dont avait été saisi leur général; ils répondirent l'un et l'autre qu'ils n'y comprenaient rien, que depuis longtemps tout était calme, et que les dernières heures de la journée n'avaient pas été plus particulièrement troublées que les précédentes. Après avoir attendu quelques momens encore, le maréchal fit reprendre la marche aux troupes étonnées de ce temps d'arrêt.

Au bout d'une demi-heure, la colonne s'arrêtait au bivouac de l'Oued-Talaga; les gens de Jusuf y découvrirent, par bonheur, des silos qui furent promptement vidés; les chevaux reçurent une bonne ration d'orge et de fèves; les soldats se jetèrent sur le blé, qu'ils furent réduits à manger en nature, leurs dents faisant office de meule; le bois manquait pour le faire griller ou bouillir. Une ou deux heures après l'arrivée au bivouac, le duc de Mortemart, l'intendant Melcion d'Arc, le commandant Saint-Hypolite et le capitaine de Drée, officier d'ordonnance du maréchal, vinrent trouver le commandant Changarnier et lui racontèrent ce que le maréchal venait de leur dire, peu d'instans auparavant, dans sa tente : « Si je recevais une blessure, je me hâterais de mettre aux arrêts tous les officiers supérieurs en grade à Changarnier ou plus anciens que lui. Si je suis tué, ma foi, dépêchez-vous de vous insurger et de décerner le commandement à Changarnier, sinon vous êtes tous... perdus! »

La journée du 26 novembre s'annonça mal; la matinée fut attris-

tée par un douloureux sacrifice : l'ambulance n'avait reçu que tardivement son ordre de marche ; les cacolets, les brancards, les chevaux, les mulets, les voitures dont elle pouvait disposer, tout venait de partir surchargé de blessés et de malades ; il en restait encore une vingtaine. Comme au Coudiat-Aty, les troupes étaient déjà loin et les Arabes tout près ; les chirurgiens avaient perdu ou donné leurs chevaux pour le service ; à peine eurent-ils le temps de prendre leur course et de rejoindre l'extrême arrière-garde. Une heure après le départ, les rangs recommencèrent à s'éclaircir : les hommes, exténués de fatigue et de faim, ne pouvaient plus suivre ; l'un d'eux, un soldat du 17e léger, était tombé sur le bord du chemin ; pendant que le docteur Bonnafont essayait, par une goutte d'eau-de-vie, de ranimer ses forces, le duc de Caraman passa : c'était un vieillard de soixante-quinze ans ; il mit pied à terre, aida le chirurgien à hisser le malade en selle et conduisit le cheval par la bride jusqu'au lieu de halte. « Docteur, disait-il en cheminant, il y a, au-dessus de tous ces malheureux événemens, une chose qui m'étonne et qui fait mon admiration, c'est la résignation avec laquelle le soldat supporte ses misères : il n'a ni à boire ni à manger, il se bat du matin au soir ; s'il peut se coucher, c'est dans la boue ; pas une plainte ne sort de sa bouche, c'est admirable. »

Dans la journée, la poursuite des Arabes ne fut plus aussi pressante ; cependant il paraissait y avoir moins de calme parmi les troupes ; les propos regrettables tenus la veille par le général de Rigny et qu'un petit nombre d'auditeurs avaient rapportés, étaient commentés dans les rangs et d'autant plus grossis qu'ils étaient répétés davantage. On en causait encore quand on arriva au bivouac de Sidi-Tamtam. Le tombeau du marabout, qui avait été respecté à l'aller, ne le fut plus au retour : il fut jeté bas, et le bois qu'on retira des décombres servit à faire bouillir la soupe au blé des escouades. Le maréchal avait été informé de l'effet de plus en plus fâcheux que produisait dans l'armée l'incartade du général de Rigny. Le soir, tous les chefs de corps et de service reçurent l'ordre de se rendre, à huit heures, dans la tente du maréchal ; après leur avoir demandé si, la veille, ils avaient aperçu du désordre dans la colonne, et sur leur réponse négative, il leur fit donner lecture d'un ordre du jour d'où ressortait, en relief, la phrase suivante : « Je vous félicite d'avoir méprisé les insinuations perfides, les conseils coupables d'un chef peu propre à vous commander, puisqu'il ne sait pas souffrir comme vous, comme nous. Je rends ce chef au ministre de la guerre. » Le cercle était rompu depuis une demi-heure quand le général de Rigny se présenta ; le maréchal lui dit d'aller prendre connaissance de l'ordre du jour à l'état-major. Il

revint, quelques minutes après, atterré. Que se passa-t-il entre le maréchal et lui, tous deux seuls dans la tente? Selon le maréchal, il aurait dit, avec l'accent du désespoir : « Vous voulez donc déshonorer un père de famille? Faites-moi fusiller plutôt, il ne faut que quatre balles pour cela; mais donnez-moi du temps; je me jette à vos genoux, que cet ordre du jour ne paraisse pas! » Selon le général, il se serait borné à protester contre l'imputation qui lui était faite et à réclamer un conseil d'enquête. D'autre part, le commandant de Rancé, aide-de-camp du maréchal, les capitaines Napoléon Bertrand et de Drée, ses officiers d'ordonnance, ont toujours affirmé qu'étant couchés dans leurs manteaux, contre les parois de la tente, ils avaient entendu les supplications de M. de Rigny. Quoi qu'il en soit, le fait est que le maréchal consentit à supprimer son ordre du jour, et qu'après avoir retiré au général son commandement en lui infligeant les arrêts de rigueur, il le lui rendit le lendemain matin, sur les instances du colonel Duverger.

Dans cette matinée du 27, au moment où la colonne venait de se mettre en marche, des bandes d'Arabes et de Kabyles s'abattirent sur le bivouac qu'elle abandonnait, à la recherche du butin, — quel butin! — Ces misérables ne valaient pas mieux que les chacals et les vautours qui se disputaient les charognes du voisinage; comme eux, ils s'enfuirent et prirent chasse à grands cris devant le capitaine Morris et son escadron d'arrière-garde. Ces pillards n'appartenaient d'ailleurs pas aux troupes de Constantine; depuis la veille, Ahmed avait cessé la poursuite. Quelques Kabyles essayèrent de barrer la route au col de Ras-el-Akba; il suffit des spahis et des Turcs de Jusuf pour les disperser. La colonne passa la Seybouse et vint coucher à Mjez-Ahmar. Le 28 enfin, elle atteignit de bonne heure Hammam-Berda; son temps de misère était fini. Ghelma, qui était tout proche, reçut ses malades et lui envoya des vivres; le soldat, affamé par tant de jours de jeûne, ne pouvait pas se rassasier. Il y eut au camp de la Seybouse, comme dernier épisode de la guerre, une scène qui ne manqua pas de grandeur. Quelques Kabyles avaient été faits prisonniers au Ras-el-Akba; comme ils s'attendaient à la mort, ils furent tout surpris de n'être pas maltraités même; quand leurs blessés eurent été pansés, on les amena tous au quartier-général, et là, au nom du duc de Nemours, le maréchal Clauzel les renvoya libres, sous la condition d'annoncer à leurs compatriotes qu'une récompense de cent francs serait donnée à tout Arabe ou Kabyle qui ramènerait un soldat français.

Avant de partir directement pour Bône avec le prince, le maréchal prit congé de ses troupes par un ordre du jour qui fut publié le lendemain matin, 29 novembre. « C'est avec une émotion profonde et une vive satifaction, y était-il dit, que le maréchal gouverneur-

général félicite les braves troupes sous ses ordres du courage et de la résignation qu'elles ont montrés dans leur mouvement sur Constantine, en supportant avec une admirable constance les souffrances les plus cruelles de la guerre. Honneur soit rendu à leur caractère! Un seul a montré de la faiblesse; mais on a eu le bon esprit de faire justice de propos imprudens on coupables, qui n'auraient jamais dû sortir de sa bouche. » Sans être aussi écrasant que celui du 26, cet ordre du jour pesait lourdement sur le général de Rigny. Le 1er décembre, il écrivit de Bône au ministre de la guerre pour demander un conseil d'enquête. Après avoir vu le rapport du maréchal et visé la loi du 21 brumaire an v, par laquelle « est réputé coupable de trahison tout individu qui, en présence de l'ennemi, sera convaincu de s'être permis des clameurs tendant à jeter l'épouvante et le désordre dans les rangs, » le ministre de la guerre déféra le général de Rigny au jugement du conseil de guerre séant à Marseille. Les débats remplirent trois audiences; le général fut acquitté; s'il eût été déclaré coupable, c'était la mort.

Parmi les tristes récriminations qui faisaient un si fâcheux épilogue à l'expédition de Constantine, et pour en finir avec elles, il suffira d'indiquer une protestation des officiers du 62e contre les termes d'un dernier ordre du jour signé par le maréchal, au moment où il allait s'embarquer, avec le duc de Nemours, pour Alger, le 4 décembre. Après de nouveaux remercîmens aux troupes : « Ces paroles, ajoutait l'ordre, ne s'adressent pas à ceux qui, après avoir abandonné ou pillé le convoi de vivres, ont mis le corps expéditionnaire dans l'impossibilité d'atteindre le but qu'il se proposait. Victimes de leur intempérance, ils ont été cruellement punis de leur faute, et leur exemple trouvera peu d'imitateurs dans l'armée. Tout soldat digne de ce nom sait qu'à la guerre l'énergie des hommes fermes, de ceux qui fixent la victoire, s'accroît en raison des obstacles qui lui sont opposés, et que le courage n'est rien sans ordre ni discipline. » Au tort de protester contre le général en chef, les officiers du 62e avaient ajouté celui de publier leur protestation dans les journaux; à la suite d'une enquête dont le ministre avait chargé spécialement le général Bugeaud, treize d'entre eux furent mis en retrait d'emploi.

VII.

Rentrée à Bône le 1er décembre, la colonne expéditionnaire, qui en était partie du 8 au 13 novembre, avait été dissoute. En trois semaines, elle avait perdu plus de sept cents hommes par le feu ou par la misère; sur ce nombre onze officiers et quatre cent quarante-trois soldats avaient été tués à l'ennemi. Les hôpitaux de Bône reçurent

cent soixante-seize blessés et cent cinq atteints de congélation, sans compter les autres malades, dont le nombre, accru par la période de réaction qui suit toujours les grandes crises, s'éleva rapidement à trois mille, pour décroître bientôt et bien malheureusement, car ce ne furent pas des guérisons qui firent du vide dans les salles, ce furent les ravages du typhus. Parmi ces victimes, mourant pour ainsi dire après coup, le colonel Lemercier doit être porté au compte de l'expédition de Constantine. Il convient d'ajouter que tous les blessés et tous les malades n'étaient pas compris dans l'énormité des chiffres qu'on vient de lire; le commandant Changarnier, notamment, avait ramené tous les siens à Alger, et il est probable que les autres corps étrangers à la province de Bône avaient suivi son exemple. Pour combler tous ces vides, le ministre de la guerre, dès qu'il eut entre les mains le rapport du maréchal Clauzel, prescrivit, le 17 décembre, l'envoi immédiat à Bône du bataillon de tirailleurs d'Afrique, composé de volontaires sortis des régimens de France, du bataillon de la légion étrangère, qui commençait à se reformer sur le modèle de l'ancienne légion, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, rappelé de Corse, de trois compagnies de sapeurs et de mineurs, d'une batterie de campagne et de tous les détachemens que pouvaient fournir les dépôts des corps employés dans la province.

On eût dit que le malheur s'acharnait après les derniers restes de l'expédition de Constantine. Le 30 janvier 1837, la poudrière de la kasba de Bône sauta; le 17e léger eut à lui seul soixante-six tués ou disparus, cent onze blessés; le bataillon d'Afrique vingt et un tués, quarante et un blessés; en somme, cette catastrophe, d'un effet si désastreux, coûta la vie à cent cinq hommes et en envoya cent quatre-vingt-douze à l'hôpital. Dix mètres de parapet étaient ruinés sur les faces nord et sud; 1 million de cartouches, 7,000 kilogrammes de poudre avaient fait explosion.

En quittant Bône, le maréchal Clauzel avait laissé au général Trézel, dont la blessure n'avait pas eu les suites fatales qu'on avait redoutées d'abord, des instructions qui lui prescrivaient d'envoyer à Ghelma le lieutenant-colonel Duvivier et le capitaine du génie Hackett, avec cent cinquante hommes du 1er bataillon d'Afrique, deux cent vingt-cinq spahis, soixante sapeurs et vingt canonniers; il s'y trouvait déjà cinq cents hommes du 17e léger. Assurément Ghelma était un poste d'une grande importance; mais lorsque le maréchal Clauzel, dans une dépêche du 3 décembre au ministre de la guerre, écrivait que l'expédition de Constantine « s'était transformée en une véritable et forte reconnaissance à la suite de laquelle il avait occupé Ghelma, » il y avait, dans cette façon de présenter les choses, un tel renversement des faits et une telle exagération, que

tout ce qu'il y avait d'hommes intelligens en France et en Algérie en sentit et en déplora le ridicule. Duvivier, qui fut bientôt après nommé colonel au 12e léger et maintenu en Afrique, était arrivé à Ghelma le 12 décembre. Jusuf, bien déchu de ses grandeurs et redevu simple commandant de spahis, aurait dû l'y suivre; mais il était retenu à Bône par une maladie qu'il était tout disposé, disait malicieusement le général Trézel, « à traîner en longueur, pour ne pas aller se mettre sous la verge de Duvivier. » L'irritation dans l'armée contre lui était grande; c'était lui, non le maréchal Clauzel, qu'on rendait responsable des malheurs qu'avait entraînés l'expédition de Constantine.

Dès son arrivée, Duvivier se mit à l'œuvre avec une grande énergie. Le camp ébauché au mois de novembre prit une forme régulière; un ancien puits retrouvé sous les décombres fut remis en état; une rigole bien conduite amena les eaux d'une source captée à 1,400 mètres de distance; il y eut des baraques pour les hôpitaux, pour les magasins; on construisit des fours en maçonnerie; la première distribution de pain fut saluée comme une fête par les troupes, qui, depuis longtemps, ne connaissaient plus que le biscuit. En même temps, les progrès moraux ne le cédaient pas aux progrès matériels. Duvivier, qu'on avait accusé à Bougie d'être intraitable avec les Kabyles, se montra tout le contraire à Ghelma, tout le contraire surtout de ce qu'avait été Jusuf. Il fit annoncer dans les tribus qu'il empêcherait toute exaction, toute injustice, toute atteinte aux droits des indigènes. Insensiblement ils se rapprochèrent; bientôt ils vinrent trouver le commandant pour qu'il décidât de leurs contestations entre eux : « Tu es le sultan, lui disaient-ils; tu nous dois la justice. » Comme il parlait l'arabe et connaissait assez bien le Coran, ses jugemens étaient généralement approuvés et respectés. Sa parole inspirait une si grande confiance que, dans un moment où l'argent lui manquait, des vendeurs de grains acceptèrent en garantie de leur créance un billet signé de sa main.

Lorsque, vers la fin de janvier 1837, le lieutenant-colonel Foy, envoyé en mission par le ministre de la guerre, vit Ghelma, il fut surpris de tout ce qui avait été fait en six semaines. La muraille d'enceinte, dont les brèches étaient fermées, avait 2 mètres 1/2 de hauteur et 1 mètre d'épaisseur sur 1,100 mètres de développement. Trois grandes baraques en pierre, pouvant contenir chacune 150 hommes, étaient achevées, d'autres étaient en construction. « L'occupation de Ghelma, écrivait le lieutenant-colonel Foy, a été une bonne opération de guerre; elle a maintenu les tribus; elle a changé la nature de notre retraite en faisant voir à l'ennemi que notre armée n'avait cédé qu'à la rigueur du climat; elle maintient et effraie les populations jusqu'au Ras-el-Akba; sans cette occu-

pation, nous n'étions plus à l'abri des incursions des cavaliers d'Ahmed-Bey. » Néanmoins, tout pesé, tout examiné, on commençait à reconnaître que le camp de Ghelma, excellent comme centre d'approvisionnement, comme place de dépôt, n'avait pas les qualités offensives qu'on lui avait d'abord attribuées. La vraie position stratégique se trouvait quatre lieues plus loin, sur le bord de la Seybouse, à Mjez-Ahmar. C'était de là que devrait partir un jour l'expédition nouvelle qui s'en irait à Constantine venger l'échec de la première.

VIII.

Pendant que le maréchal Clauzel portait la guerre dans la province de Bône, de petites opérations de peu d'importance étaient faites par ses lieutenans dans les provinces d'Oran et d'Alger. D'Oran le général de Létang était allé ravitailler Tlemcen dans les derniers jours de novembre. Aux environs d'Alger, c'étaient toujours les incursions des Hadjoutes chez les Français et des Français chez les Hadjoutes. Le 8 novembre, un parti de cavalerie, conduit par le neveu de Sidi-Mbarek, bey de Miliana, était venu insulter le block-haus d'Ouled-Aïcha; le général de Brossard, qui était à Boufarik, fit monter à cheval, pour lui donner la chasse, une centaine de spahis réguliers. Attirés par la fuite de l'ennemi dans le ravin de Beni-Mered, les spahis se trouvèrent cernés tout à coup par plus de 1,000 cavaliers; quand ils furent parvenus à sortir de cette étreinte, ils laissèrent sur le terrain 3 officiers et 14 hommes. L'auteur de ce guet-apens était un de leurs anciens brigadiers, un déserteur nommé Moncel; de la pointe de son flissa, ce misérable avait gravé son nom en lettres sanglantes sur la poitrine de celui des officiers à qui il en voulait davantage; l'année suivante, il fut pris par des Arabes soumis dont il pillait le douar, livré à l'autorité française et fusillé. Le lendemain de la catastrophe, le général Rapatel sortit d'Alger avec tout ce qu'il put réunir, parcourut la partie moyenne de la Métidja, envoya dans Blida quelques boulets, reçut de loin la fusillade des Hadjoutes sans les pouvoir atteindre, et, le 12 novembre, après quatre journées de patrouille sans effet utile, ramena les troupes à Boufarik.

Arrivé de Bône, le 6 décembre, à Alger, le maréchal Clauzel n'y fit pas un long séjour; il en partit pour France, le 11 janvier 1837, aissant, comme d'habitude, l'intérim du gouvernement au général Rapatel. Cet intérim ne dura guère moins de trois mois, mais non pas au lieu et place du même titulaire; le maréchal Clauzel avait cessé d'être gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. C'était un dissentiment sur la conduite générale des

affaires algériennes et non l'échec de Constantine qui, d'après ce qu'affectait de répéter le ministère, était la cause de cette disgrâce. Le général de Damrémont, qui avait dû recueillir une première fois la succession du maréchal, en fut saisi le 12 février 1837, mais il n'entra en possession qu'au mois d'avril.

Dans la séance du 19 janvier, la discussion de l'adresse à la chambre des députés avait abordé la question d'Afrique. Le général Bugeaud fit un discours qui n'était pas pour déplaire au maréchal Clauzel, car tout en raillant les partisans de la conquête, il était d'accord avec lui sur l'urgence d'en finir. « Il importe d'avoir une solution, disait-il ; il n'y a pas de système moyen. Le système mixte dont on a parlé, qui consiste dans la clémence, dans les bons procédés, dans la justice, n'existe pas. Cela est bon à appliquer en temps de paix. On ne fait pas une demi-guerre : il faut la paix ou la guerre avec toutes ses conséquences. On dit qu'on ne veut pas de la retraite : il faut donc savoir organiser la victoire. Pour arriver à un bon résultat, il ne faut pas que l'expédition de Constantine soit un fait isolé ; il faut qu'il se rattache à un plan général. Il ne faut pas affaiblir Oran et Alger pour faire cette expédition ; il faut se montrer forts partout pour frapper le moral des Arabes. Et n'allez pas croire qu'il suffit pour cela d'un petit effectif de vingt à trente mille hommes.

Une voix. — Combien donc ?

Le Général. — Il faut au moins quarante-cinq mille hommes. (*Mouvement prolongé.*) Je ne suis pas guerroyant, mais je parle des Arabes, et avec les Arabes il faut savoir guerroyer, et guerroyer vite, pour être dispensé de le faire longtemps.

M. de Rancé (*aide-de-camp du maréchal Clauzel*). — C'est le seul moyen d'avoir la paix.

Le Général. — On a dit que la restauration a conquis l'Afrique et que le gouvernement de juillet ne sait ni la conserver ni l'administrer. Messieurs, c'est que la conquête n'a pas encore été faite ; elle est encore à faire. La restauration n'a pris qu'Alger ; nous avons bien depuis pris plusieurs villes, et nous n'en sommes guère plus avancés ; mais, quand la France voudra faire cette conquête, quand elle le voudra sérieusement, elle la fera. »

Le général Bugeaud n'était déjà plus aussi hostile à l'Algérie qu'il lui convenait parfois encore de le paraître ; au fond il y avait pris goût, et selon l'expression de Kléber, « préparait ses facultés » pour y commander en chef. Le 28 décembre 1836, il écrivait de Paris à Duvivier : « Je viens de plaider une cause facile à gagner : vous allez être fait colonel. Étudiez bien les hommes et les choses pour vous et *pour moi peut-être.* »

Camille Rousset.

LA

GRÈCE EN 1886

I.

SON ÉTAT MATÉRIEL.

Comme toutes les nations de l'Europe, la Grèce moderne a commencé par une période *héroïque*. Les noms des héros de l'indépendance, qui ont retenti en Occident de 1821 à 1830, sont encore dans toutes les bouches. Le titre même de *héros* est celui qu'on leur donne dans leur patrie; la lutte qu'ils ont soutenue est appelée le « saint combat. » Il s'est formé autour de chacun d'eux des récits de hauts faits, parfois merveilleux et impossibles, qui leur font de véritables légendes et créent une sorte de mythologie. On croirait ce passé déjà ancien; il ne l'est pas, puisqu'il ne date que d'un demi-siècle; nous avons connu personnellement plusieurs de ces héros légendaires : Canaris, qui est mort tout récemment, vivait retiré près d'Athènes; c'était l'homme du monde le plus simple et le moins préoccupé de sa gloire. Dans les derniers temps, comme les partis politiques ne pouvaient se mettre d'accord, on le tira de sa retraite et sa seule présence, à la tête d'un ministère hétérogène, y créa l'unité de vues dont la cause nationale avait besoin. Cela rappelait une scène d'Homère où, les dieux étant divisés et prêts à en venir aux mains, le titan Briarée paraît au milieu d'eux et, sans mot dire, d'un seul regard, y rétablit la paix. La femme

du grand Canaris lui a survécu ; nous l'avons connue ; elle était plus modeste encore que le héros ; elle passait souvent une partie de ses journées assise avec les gardiens, retraités militaires, dans le vestibule de l'acropole : on y redisait les choses de la guerre sacrée. J'ai ouï dire que presque tous les autres héros du même temps, j'entends les vrais, ceux qui n'avaient pas trempé dans la politique, avaient eu les mœurs simples et douces que nous avons constatées chez les derniers survivans.

A la période héroïque a succédé, dès la fin de la guerre, celle des politiciens ; je ne veux pas dire des hommes politiques ; car de ceux-ci le nombre est toujours rare en tout pays, même en Grèce, pays où la politique a été inventée. Solon, Thémistocle, Clisthènes, Périclès, Démosthènes, sont les noms des créateurs de la politique, et ces hommes, en politique, sont restés les instituteurs du genre humain. Les politiciens grecs, à partir de 1830, n'ont point ressemblé à ces grands hommes. Les puissances, qui avaient fait la Grèce, avaient pris le titre de puissances protectrices ; elles n'en remplissaient guère le rôle. Chacune d'elles prétendait exercer une influence prépondérante, sinon exclusive, dans cet état nouvellement né. La Russie eut Capo d'Istria, qui fut tué. L'Angleterre eut la fâcheuse affaire du juif Pacifico. La race allemande prétendit s'implanter en Grèce avec le roi mineur Othon et une régence dilapidatrice. Les Grecs arrivant aux affaires y trouvaient la lutte entre les puissances et ne pouvaient guère exercer ni garder le pouvoir sans s'appuyer sur l'une d'elles. Aucun état de choses n'était plus fait pour corrompre les mœurs politiques d'une nation, surtout d'une nation à peine sortie de la servitude. On vit donc des compétitions derrière lesquelles s'abritait l'antagonisme des nations européennes. Celles-ci se découvraient même quelquefois, se subsituaient ostensiblement aux ministres hellènes derrière lesquels elles s'étaient cachées.

Comme c'est là un passé déjà lointain, nous n'avons pas à y revenir en ce moment. Disons seulement qu'une déconsidération rapide était le résultat inévitable d'une corruption politique dont la source n'était pourtant pas dans le pays. On n'en cherchait pas la cause, on n'en regardait que les effets. En Occident, on se demandait si c'était pour d'aussi pauvres résultats qu'on avait pris en main la cause des Hellènes et fait pour eux tant d'efforts et de sacrifices. La réaction ne tarda pas, et de l'enthousiasme pour les héros de la lutte, on passa au dénigrement. Il y eut, à Athènes même, un Anglais de savoir qui dit tout le mal possible de ses hôtes ; un Allemand voulut prouver que les Grecs modernes étaient des Slaves et non des descendans des anciens Hellènes. Chez nous, le point culminant de la réaction fut marqué par les publications mordantes de M. About,

où le vrai et le faux, le juste et l'injuste, riant l'un de l'autre, se donnaient malicieusement la main.

On n'alla pas plus loin dans cette voie : on vit enfin que l'esprit ne suffit pas pour apprécier une nation selon son mérite, que des faits isolés, même vrais, ne doivent pas être généralisés ni retomber, s'ils sont blâmables, sur un peuple tout entier. On pensa qu'il fallait s'enquérir. On fit cette enquête, et la *Revue des Deux Mondes* eut l'honneur de présenter la Grèce sous son aspect véritable, dans des études dont la Grèce lui a su gré. Il est certain que les intrigues politiques qu'on lui avait tant reprochées ne se passaient que dans un monde très restreint, mais très en vue. Quand on pénétra plus avant, au cœur même de la nation, on découvrit une société active, intelligente, paisible, en progrès rapide et faisant les plus louables efforts pour se mettre au niveau des sociétés européennes.

Il y a de cela une quinzaine d'années. Aujourd'hui, de grands changemens peuvent être constatés : pour peu qu'on y regarde, on a devant soi une société régulièrement organisée, sur le modèle des sociétés occidentales les plus avancées en civilisation. Si l'on veut pénétrer plus avant dans son mécanisme, elle-même vous en offre les moyens ; car elle a pris soin, depuis un certain nombre d'années, de dresser des statistiques et d'en publier officiellement les chiffres. Ces statistiques sont très bien tenues et d'autant plus exactes qu'elles servent de base et de texte aux projets de loi dans la chambre et de règle aux mesures administratives dans tout le royaume. Ainsi nos lecteurs seront d'accord avec nous que le temps des jugemens passionnés est écoulé : il n'y a plus de héros suscitant notre enthousiasme ; d'autre part, la nation grecque, en se fortifiant et en vivant de sa propre vie, s'est affranchie des compétitions diplomatiques. Si nous voulons donner d'elle une image sincère et ressemblante, ce n'est point sur la poésie ou le roman, mais sur les faits réels que nous devons appuyer nos jugemens. C'est ce que nous allons tenter.

I.

En 1830, après que l'armée française eut débarrassé le Péloponèse des derniers soldats musulmans et rendu la Grèce à elle-même, le sol était inculte et dévasté ; les villes, si ce nom est applicable ici, les villages, les maisons isolées, étaient ravagés. Sous les Turcs on n'avait point exécuté de travaux publics. Les ports, garnis de beaux quais, de cales et de magasins par les anciens Grecs, étaient redevenus des plages naturelles ; le service des bateaux s'y faisait au moyen de petites jetées en bois mal entretenues. En 1847 et

dans les années suivantes, époque où fut créée notre école d'Athènes, j'ai fait à cheval de quinze à dix-huit cents lieues dans toutes les parties du royaume : je n'y ai pas vu un seul édifice ayant laissé un souvenir dans mon esprit. Il n'y avait de routes nulle part, sauf celle d'Athènes au Pirée; pas de ponts, on passait à gué les rivières; il y avait pourtant sur l'Eurotas un pont turc, dont l'arcade du milieu était si haute, qu'il fallait descendre de cheval pour la gravir. Le pont sur le Crathis, au littoral d'Achaïe, composé d'arches en accolade, était rompu; ses deux fragmens avaient été rejoints par quelques poutres; on osait à peine y passer. Le pont de Caryténa s'élevait en dos d'âne sur le lit encaissé de l'Alphée. Quant aux routes, il n'y en a pas encore beaucoup aujourd'hui, mais en 1847 il n'y en avait pas du tout. Les Turcs, ou leurs prédécesseurs, avaient pavé certains sentiers de deux mètres à peine; les bachis de toute fonction avaient chevauché là-dessus avec leurs bruyans harnais et leurs costumes dorés; mais ces chaussées n'avaient pas été entretenues et, quand nous en rencontrions quelqu'une, nous passions soigneusement à côté.

Il n'y avait pas en Grèce une seule grande église. Le peuple hellène, conservateur zélé de sa religion, avait dû se contenter de petites chapelles, à la vérité très nombreuses, mais dont beaucoup tombaient en ruines. Aujourd'hui encore le sol de ce pays en est couvert; un grand nombre servent d'abri à des bergers et à leurs troupeaux. Les églises fréquentées étaient bien pauvres : à Mégares, qui comptait plusieurs mille habitans, j'ai vu sonner la cloche, qui consistait en un fragment de jante de roue; à l'intérieur de l'église, on avait pour flambeaux des tronçons de branche d'arbre formant une triple fourche; cette fourche était le pied du flambeau. Je laisse à penser ce qu'était le mobilier des maisons. A cette époque, je n'ai vu de lit que dans un très petit nombre de ménages; le plus souvent on couchait à terre sur quelque natte et tout habillé; peu de meubles, une grosse malle pour les vêtemens, un berceau, sorte de huche d'une seule pièce. Point de vitres aux fenêtres. Je me souviens d'une certaine nuit passée à Lala, ville totalement détruite, au pied de l'Érymanthe; nous avions pour gîte la maison ruinée qu'avait occupée le pacha d'Arcadie; c'était une longue et vaste chambre, garnie de volets branlans et où les trous d'échafaud des maçons s'étaient rouverts. Le vent soufflait avec rage sur ces hauts plateaux, il traversait la chambre comme un grillage, et les pauvres habitans, pour nous bien recevoir, passèrent une bonne partie de la nuit à boucher les ouvertures avec leurs vêtemens.

Si j'entre dans ces détails, ce n'est point par amour du pitto-

resque, mais pour faire sentir dans quel état de dénûment la conquête de l'indépendance avait laissé le pays. On n'y trouvait rien de ce qui chez nous rend la vie, je ne dirai pas agréable ni même facile, mais seulement viable. Tel était l'état du royaume; Athènes seule commençait à se rebâtir. Comme les capitaux manquaient, puisque la longue guerre les avait absorbés, ce fut des étrangers ou des Hellènes habitant à l'étranger qui firent les premières constructions. Le palais du roi n'appartenait pas à la Grèce; on en payait le loyer, et ce n'est que plus tard et par des acomptes successifs qu'il fut racheté. Le grand ministre Coletti était assez pauvrement logé près des ruines de Jupiter olympien; le héros Tzavellas habitait, dans la ville turque, une véritable bicoque. Mais la vieille duchesse de Plaisance construisait, sur les bords de l'Ilissus, un palais qui est devenu une caserne; des Grecs de Trieste ou de Constantinople commençaient à élever en plein champ des maisons élégantes comprises aujourd'hui dans la ville nouvelle, ou Néapolis. Un Grec de Russie, Arsace, donna les premiers fonds pour l'institut des jeunes filles; les frères Rizari, pour la fondation de l'école ecclésiastique; le roi Othon contribua à la construction de l'Université. On pourrait citer d'autres exemples de libéralité; mais une nation ne vit pas de cadeaux. C'est par son travail général qu'elle se fonde, s'enrichit et se développe. Il ne faudrait pas attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent aux donations qui ont embelli la ville d'Athènes: elles ont pu répondre à certains besoins, encourager certaines industries, certains arts; mais l'œuvre nationale, celle à laquelle tout le monde contribue, est d'une tout autre valeur. C'est sur elle que nous devons fixer notre attention.

Refaire la population fut le premier besoin du pays, car un grand nombre de jeunes hommes avaient péri à la guerre, et le nombre des filles dépassait notablement celui des garçons. Comme il arrive toujours quand une société tourmentée retrouve des jours paisibles, les naissances se multiplièrent; les familles de cinq ou six enfans étaient communes, parce que ces enfans n'étaient plus voués à la servitude. Les mœurs grecques favorisèrent ce mouvement de la population; les membres d'une famille se soutenant entre eux, les frères aidant les sœurs à s'établir, et les mariages se faisant presque toujours suivant l'ordre de primogéniture. Ces coutumes existent encore aujourd'hui généralement et ne contribuent pas peu à l'unité de la nation hellène. La paix ramena aussi du dehors des nationaux que la guerre et ses misères avaient exilés. Plus tard, l'Angleterre jugea que les îles ioniennes ne lui étaient pas utiles, puisqu'elle possédait Malte et Gibraltar et que la question des détroits était réglée; elle rendit ces îles à la Grèce, à laquelle elles furent réunies en 1864. Enfin, il y a cinq ans, le

royaume s'accrut de la Thessalie et d'une portion de l'Épire. Aujourd'hui, par toutes ces causes réunies, la population du royaume hellénique est à peu près égale à celle de Paris. Mais, pour apprécier l'œuvre qu'elle accomplit, on ne doit pas pousser plus loin la comparaison, car la population parisienne est entièrement urbaine et l'enceinte de Paris ne renferme qu'une très petite proportion de jardins maraîchers et de champs cultivés à la charrue : elle abrite surtout des industriels et des marchands, des gens de lettres et de science, des financiers, des avocats, des artistes, des politiques et des riches occupés de leurs plaisirs. Toutes ces personnes, riches ou pauvres, ne produisent à peu près rien de ce qui les nourrit; elles transforment et consomment. Les deux millions et demi d'Hellènes sont dispersés dans les plaines et les montagnes, sur les rivages et sur la mer; on ne peut donc pas exiger d'eux les mêmes choses qu'on est en droit de demander à la population d'une grande capitale. A chacun suffit son rôle : Paris ne fournirait pas les trente mille marins que le royaume de Grèce a sur la Méditerranée.

En Grèce, comme ailleurs, les centres de population se sont accrus et grandissent chaque jour aux dépens surtout de la population rurale. Plusieurs causes favorisent cet accroisement des villes, et en particulier d'Athènes. Beaucoup de gens sont attirés vers la capitale par l'espoir d'y trouver un emploi, par les moyens d'étude qu'elle fournit, par l'étendue et la diversité de ses négoces, par le désir de spéculer avec bénéfice et par l'amour du plaisir. Quand je vis Athènes pour la première fois, il y a quarante ans, c'était une ville d'à peu près 27,000 âmes; elle en compte aujourd'hui environ 100,000, cela donne un accroissement moyen de plus de 1,800 habitans chaque année. Le Pirée, à 6 kilomètres d'Athènes, en comptait 3,000; il en compte aujourd'hui 35,000 et croît sans interruption. Sa population était agglomérée le long du port; ses longues rues, garnies d'élégantes maisons, couvrent maintenant les collines de Phalère et de Munychie. Elle a des jardins, des places spacieuses, une belle promenade qui fait le tour des collines le long de la mer et ne le cède en rien à celle du Pausilipe de Naples. Le Pirée a un théâtre, une bourse de commerce, de vastes réservoirs pleins d'eau de source, des quais bien construits et parcourus d'un bout à l'autre par un chemin de fer. Il compte plus de trente usines à vapeur, une foule de commerces et de métiers. C'est une ville entièrement européenne.

Quant à la ville d'Athènes, j'ai sous les yeux une notice faite par M. Sp. Lampros sur ce qu'elle était avant la création du royaume. En 1674, la ville paraît avoir contenu de 8 à 9,000 âmes, et vers la fin du siècle environ 15,000, y compris 1,000 ou 1,200 Turcs. En 1813, d'après le voyageur Holländer, il n'y en avait plus que

12,000. Une inscription provenant de la petite métropole, et retrouvée il y a deux ans, donne par paroisse ou mahalas le nombre des maisons. Il y avait 35 paroisses et 1,235 maisons en octobre 1822, ce qui permet d'évaluer à 6,845 le nombre des habitans. C'est cette année même, c'est-à-dire dès le commencement de la guerre, que furent créées les éparchies ou arrondissemens pour toute la Grèce et que l'on commença à se préoccuper de la statistique; l'éparque d'Athènes était alors Michel Soutzo, celui qu'on appelait communément Mikhal-Voda. De la même époque, à peu près, je possède la copie exacte d'un grand panorama d'Athènes, dont l'original appartenait à mon collègue, feu le professeur Lacroix. Il représente la ville vue du nord-est, avec l'acropole et la mer au fond. On y suit tout le développement de la muraille turque, et on remarque qu'il n'y avait aucune maison hors de l'enceinte. Athènes était donc très petite et répondait à ce qu'on appelle aujourd'hui encore « la vieille ville. »

Le plan de la future Athènes fut dressé peu après la fondation du royaume sous l'administration bavaroise; il a été publié en petit par Aldenhoven et reproduit sur la grande carte de Grèce de notre état-major. Depuis cette époque, il a été modifié sur plusieurs points et notablement étendu. On ne prévoyait pas l'extension que la capitale devait prendre. Devant le palais du roi, construit dans la partie haute de la ville, on ouvrit une longue et étroite rue, la rue d'Hermès, et une autre à angle droit avec elle, la rue d'Éole. Elles devaient être les deux grandes artères de la circulation; elles n'ont pas tardé à être dans Athènes aussi étroites que la rue Saint-Denis et la rue du Roi-de-Sicile dans Paris. La ville nouvelle a donc été s'éloignant de l'ancienne et de l'acropole. Une loi défendit de construire sur le sol de l'antique Athènes, qui, selon Thucydide, dessinait un cercle autour de la citadelle; ainsi les nouvelles rues furent tracées au nord et à l'est de l'enceinte musulmane, s'étendirent dans la plaine et gravirent les pentes du Lycabette.

Telle est l'origine raisonnée de la nouvelle Athènes. Le lecteur sera bien aise de savoir comment s'y sont aménagés les 100,000 habitans qui ont succédé aux 6 ou 7,000 de 1822. Eh bien! il faut le reconnaître, Athènes est maintenant une des plus jolies villes de l'Europe. C'est une ville de marbre, blanche et fraîche, que la fumée et les brouillards ne ternissent pas et qui prendra à la longue la nuance dorée du Parthénon. Elle a des rues droites et larges, plantées d'arbres et garnies de spacieux trottoirs de marbre blanc. On y abat la poussière avec de l'eau, qu'un système de tuyaux souterrains amène dans tous les quartiers. Cette eau, de qualité excellente, manquait encore de mon temps; on venait de découvrir

un réservoir romain; on le réparait, ainsi que l'aqueduc, dont on ne connaissait pas encore le point de départ; des industriels français établissaient les conduits souterrains. Depuis lors on a construit un second réservoir; on a capté d'autres sources à quatre ou cinq lieues de distance et la ville se trouve abondamment pourvue. Des égouts et des tombereaux emmènent au loin les immondices.

Devant le palais est un jardin d'orangers avec un jet d'eau, puis une place entourée d'hôtels. C'était naguère la plus fréquentée de la ville; quand je quittai Athènes, en 1875, on en nivelait une autre dans le quartier inférieur; elle portait déjà le nom de place de la Concorde. Elle ne ressemble pas à celle de Paris, quoique l'avenue de Patissia ait quelque analogie de rôle avec nos Champs-Élysées. Elle est entourée de fort belles maisons et d'hôtels; on y remarque un café d'un luxe éblouissant, tout à la française, servi par des garçons élégamment vêtus, et pourvu de journaux du monde entier. La place elle-même est un bosquet d'arbres toujours verts, autour desquels s'épanouissent des fleurs parfumées. Des orchestres y donnent des concerts. Ainsi tous les sens sont satisfaits. C'est là maintenant que les Hellènes et les étrangers viennent chaque soir se reposer.

On a construit dans Athènes un grand nombre d'établissemens publics. Nous en pourrions donner la liste complète, dont le chiffre étonnerait sûrement les lecteurs et même les Athéniens. Disons seulement que les plus beaux édifices se rapportent à l'instruction publique et aux œuvres de bienfaisance. Plusieurs d'entre eux ont été construits et dotés par des particuliers; l'état s'est ainsi trouvé déchargé de dépenses considérables et que, sans doute, il n'aurait pas faites. Sans aucun doute il n'aurait pas consacré, comme M. Sina, plusieurs millions à l'élégant édifice de marbre, orné de colonnes, de peintures et de frontons sculptés, qui porte le nom d'Académie. Jusqu'à ce jour, cette somptueuse imitation de l'antique reste sans destination certaine et à peu près sans emploi; un pays qui a des routes à faire ne s'amuse pas à ces jeux de la richesse et de la vanité. C'est le jugement que j'ai souvent surpris dans la bouche des Athéniens; mais enfin cette Académie est un ornement de la nouvelle Athènes et pourra servir un jour.

Le rapide accroissement de la capitale a eu, comme en tous pays, pour conséquence immédiate la plus-value des terrains et l'augmentation des loyers. J'ai vu de nouveaux arrivans fort embarrassés pour se loger et restant à l'hôtel; j'ai vu aussi, près du palais du roi, des terrains à 0 fr. 60 le mètre, qui, plus tard, se sont vendus 200 fr. Cet enchérissement s'est propagé de proche en proche : de riches Hellènes, venus de Constantinople ou d'ailleurs, se sont construit de belles maisons dans des quartiers éloignés du centre, sur des ter-

rains de peu de valeur : en bâtissant, ils en ont fait monter les prix. Quand l'état grec donna à la France le terrain sur lequel l'École française fut élevée, le sol pouvait bien valoir 2 francs le mètre ; on ne l'aurait pas aujourd'hui pour 40 ; la ville s'est portée de ce côté sur la pente du mont Lycabette jusqu'au bois de pins aux épais ombrages, qui alors venait d'être semé. Beaucoup de fortunes dans Athènes n'ont pas d'autre origine que la plus-value des terrains et des loyers. Elle a été d'autant plus sensible que, par suite de la reconstitution de la richesse privée et du retour des Hellènes du dehors, le luxe s'est attaché aux constructions nouvelles ; on a eu besoin d'architectes là où trente ans plus tôt on se serait contenté d'un maçon. La vie intérieure a dû marcher de pair avec l'art de bâtir : ces petits palais se sont garnis de beaux meubles et d'objets de luxe, achetés d'abord à l'étranger, puis fabriqués dans le pays. La Grèce n'a pas fait mauvaise figure à l'exposition de 1878 ; mais on verra mieux dans deux ans les progrès qu'elle aura accomplis.

On dira : « Ce n'est que le vernis de la civilisation. » C'est ce que nous verrons dans la suite de cette étude. Constatons seulement que ce vernis s'étend peu à peu des classes riches aux classes pauvres et que toute la société grecque se transfigure dans le même sens. Car je n'ai parlé que d'Athènes et du Pirée ; mais le même mouvement se produit dans toutes les autres villes, à Syra, à Patras, à Nauplie, à Chalcis, partout où les fortunes privées se reconstituent et où pénètre l'influence occidentale. Cette influence est surtout française. Sous Capo d'Istria, la Grèce eût pu tourner au russe. La régence bavaroise et le règne d'Othon l'ont bien menacée de la germaniser ; l'influence allemande n'a pas dépassé l'université athénienne, dont la forme s'est modelée sur celle des établissemens analogues de l'Allemagne. L'esprit grec a fort heureusement des tendances, des aptitudes et des besoins qui le portent vers l'esprit français. Aussi, dans la vie privée comme dans la vie publique, c'est du goût français que les Hellènes se rapprochent et non du goût allemand ou anglais. Voici un fait dont j'ai été témoin : pendant la guerre de 1870, la France, envahie par les Prussiens, ne fournissait plus au commerce grec ses approvisionnemens ordinaires ; c'est l'Allemagne qui remplissait les magasins athéniens de ses produits, de ses étoffes, de ses meubles, de ses objets de luxe, de ses parures de femme. On maugréait dans Athènes, mais on se soumettait à la nécessité. A peine la paix fut-elle signée et le commerce redevenu libre que les Grecs revinrent aux objets français ; les produits allemands furent vendus au rabais ou restèrent dans les magasins. On peut dire d'une manière générale que la vie des Hellènes s'aménage de plus en plus dans le goût français et que les villes grecques deviennent chaque année plus semblables à des villes françaises.

Pour les Parisiens, il y a deux manières d'aller en Grèce : on peut traverser des pays allemands, descendre le Danube, gagner Constantinople et de là le Pirée; on peut aussi descendre par Marseille et prendre la mer ou mieux parcourir l'Italie sur toute sa longueur jusqu'à Brindisi et se diriger vers le Pirée par Corfou, le golfe et l'isthme de Corinthe. Dans le premier cas, on voit, dès l'entrée en pays allemand, les villes et les humains changer d'aspect; sur le Danube, l'image de la France s'éloigne dans la région des souvenirs; à Constantinople, on trouve l'Asie et un monde où tout se fait et se pense au rebours du nôtre. Mais quand ensuite on passe du Bosphore au Pirée et à Athènes, on se retrouve subitement en France; on n'est dépaysé que par les enseignes des marchands qui sont généralement en grec classique, assez souvent pourtant en français. Une autre chose déconcerte un peu le voyageur, c'est que le service des boutiques est fait par des hommes; les femmes vivent encore retirées, elles ne viennent pas chaque matin comme chez nous faire l'ornement des magasins. On dit qu'elles ne tarderont pas à y venir et que, si une belle dame athénienne a besoin d'un mètre de ruban, elle cessera bientôt d'être servie par les grosses mains d'un homme barbu. Quand ce changement s'accomplira, c'est la dernière trace de l'islamisme qui aura disparu.

II.

Tel est l'aspect extérieur des villes grecques, où quelques-uns ne voient qu'une peinture superficielle et sans fond; ils disent que les Grecs sont des Orientaux paresseux, distribuant leur vie entre les fêtes, le far-niente et l'agiotage. Il est certain que beaucoup d'entre eux sont négocians et financiers comme leurs ancêtres, que leur religion, comme les cultes antiques, multiplie dans l'année outre mesure les jours de chômage; il est sûr que le Grec donne beaucoup de temps au tabac, au café et au raki (c'est l'absinthe des Orientaux), qu'il fait le kief en été comme les musulmans et qu'il discourt beaucoup, passionnément et sans profit sur la politique de M. Tricoupis et de M. Deliyannis. Nous ne devons pas être trop sévères sur tous ces points : car, sauf les fêtes religieuses bien déchues chez nous, nous avons les équivalens dans nos mœurs. Mais comme il y a chez nous autre chose que ces futilités d'apparence trompeuse, il y a autre chose aussi chez les Hellènes.

D'abord l'agriculture. Les voyageurs qui ont fait le tour de la Grèce en bateau et qui en ont vu les promontoires brûlés par le soleil et par les vents de la mer, sont incrédules quand on leur parle des forêts de l'intérieur. J'en ai parcouru de fort belles; la

forêt de chênes du Pholoé en Arcadie n'a guère moins de dix ou douze lieues de longueur. Il y a des forêts de cèdres et de sapins sur les montagnes du lac de Phénéos et dans beaucoup d'autres massifs. Les pins occupent une région plus basse et fournissent du bois et de la résine. Sur les bords des rivières, le platane acquiert de grandes dimensions ; j'en ai vu un fort vieux sur la rive de la Néda ; il était creux et mesurait à l'intérieur 4 mètres de diamètre ; il servait d'abri à un berger et à son troupeau. Dans le Taygète, non loin de Sparte, nous étions sept personnes se touchant par le bout du doigt pour embrasser le tronc d'un cyprès ; il restait encore plus d'un demi-mètre pour compléter le cercle à la hauteur d'un homme. Je cite ces faits pour montrer par des exemples la vigueur de la végétation en Grèce ; je pourrais les multiplier à l'infini. Mais on n'y verrait que des faits isolés. Je dois dire pourtant que, si les bois ne sont pas rares dans le Péloponèse, ils le sont dans la Grèce du nord, où les troupeaux de chèvres et les incendies volontaires les détruisent depuis tant de siècles. En outre, le paysan grec ne s'est pas encore rendu compte de l'importance des forêts en agriculture, et si quelques lois ont été faites pour les conserver et les repeupler, ces lois n'ont guère été appliquées jusqu'à ce jour. Néanmoins, la statistique du bureau des forêts pour l'année 1884 (celle de 1885 n'est pas encore sous nos yeux) a donné les résultats suivans en chiffres ronds : bois de construction maritime et de charpente exploité, valeur 1,891,000 francs, rendant à l'état 307,000 fr. ; — charbon et bois à brûler, 1,850,000 francs ; — impôt, 240,000 fr. ; — résines, 1,145,000 francs ; — impôt, 172,000 francs. Avec les autres articles qu'il est inutile d'énumérer ici, l'exploitation forestière a produit environ 6 millions de francs, sur lesquels l'état en a perçu 836,000. Il y a donc, en Grèce, une exploitation forestière importante qui n'existait pas en 1830 et qui se multipliera par 4 ou par 5, quand les forêts seront soumises à un aménagement raisonné, à des procédés suivis et judicieux de culture locale, à une protection effective. Nous savons que depuis plusieurs années les pouvoirs publics s'occupent de ce difficile problème.

Voici une culture artificielle, puisque la plante est étrangère, et dont tout le produit est dû au travail de l'homme. Pour les forêts, le travail du cultivateur grec s'est borné jusqu'à ce jour à couper les arbres et à les emporter ; cependant la fabrication du charbon et l'extraction de la résine sont des industries qui exigent de lui une certaine main-d'œuvre. On peut dire que la main-d'œuvre est tout dans la production du tabac. En 1885, avant qu'il fût question d'un impôt sur cette matière, la Grèce en a produit 4,856,000 kilogrammes, sur lesquels la Thessalie compte pour 1,730,000. Les provinces qui viennent après celle-là sont celles d'Argos et de

Corinthe, d'Acarnanie et d'Étolie; les dernières sont les Cyclades et la haute région d'Arcadie, mais les Cyclades produisent du vin, des navires et des marins; l'Arcadie, des céréales et du bois. La culture du tabac est moins difficile en Grèce que chez nous, parce que le climat est plus favorable. En outre, elle n'est pas soumise à la surveillance incommode d'une régie; elle est libre; le laboureur espace et dirige sa culture comme il l'entend et selon la nature de son terrain; le produit est plus abondant. Jusqu'à présent, l'impôt sur le tabac ne paraît pas avoir fonctionné régulièrement; la loi qui l'établit est sujette à des fluctuations liées à la politique des ministères. Tout porte à croire que la perception d'un droit finira par entrer dans les mœurs. La plus grande partie du tabac est consommée dans le pays; son bas prix fait que tout le monde fume, au café, dans la rue, dans les maisons privées, dans les établissemens publics. C'est un trait particulier des mœurs grecques; c'est le plus choquant pour les étrangers. Comme cette habitude se transforme, dit-on, en un besoin invincible, l'état pourra tirer d'un impôt bien assis un revenu important. Cela n'aura pas d'inconvénient appréciable : nous avons vu chez nous que les énormes droits qui pèsent sur le tabac n'en ont pas diminué la consommation; quand les fumeurs grecs paieront le tabac 5 francs au lieu de 4, ils ne brûleront pas une cigarette de moins. L'exportation étant compensée par l'importation du tabac de Turquie, l'argent des fumeurs ne sort pas du pays; cette fumée bleuâtre et séduisante est un véhicule qui le fait passer de mains en mains; l'état en retirerait quelques écus pour les besoins généraux de la contrée, où serait le mal? Ce revenu irait en augmentant comme la culture; car, au lieu de 4,856,000 kilogrammes produits en 1885, la Grèce n'en avait produit que 2,700,000 dix ans auparavant.

Le cultivateur grec ne cesse de planter des arbres fruitiers et de repeupler ainsi les vergers dévastés par la guerre. Les figuiers occupent aujourd'hui plus de 7,000 hectares; les mûriers, plus de 6,000 avec une production de soie de plus d'un million de francs. Les oliviers croissent lentement; comme ils se trouvent à l'état sauvage sur beaucoup de points du pays, c'est un des premiers arbres qu'on ait replantés dès 1830, en même temps qu'on rétablissait les vieux pieds négligés ou endommagés durant la guerre. Aujourd'hui, cette culture occupe au moins 200,000 hectares, contre 170,000 qu'elle occupait en 1875; elle produit plus de 120 millions de kilogrammes d'huile; l'exportation a monté en quinze ans de 4 millions de kilos à 15 millions.

J'entre dans ces détails arides, mais positifs, pour montrer que le peuple grec ne se compose pas seulement d'orateurs politiques et de spéculateurs financiers. Si l'on y regarde de plus près, on

verra que l'état social comporte encore d'autres classes de personnes, plus nombreuses, plus actives et plus utiles. On discourt sur la place de la Concorde et on y résout le problème de la paix et de la guerre européenne; sur le golfe de Corinthe, on travaille. Avant la guerre de l'indépendance, la Grèce produisait à peu près 5 millions de livres vénitiennes de raisin de Corinthe; après la guerre, sa production paraît être tombée à 300,000. A peine rendu à lui-même, le cultivateur replanta ses vignes, mit en culture de nouveaux champs, de sorte qu'en 1860, c'est-à-dire après trente ans, la production avait atteint 12 millions de livres. Ce mouvement de croissance alla s'accélérant et prit un essor extraordinaire pour compenser les effets de la maladie des vignobles français. En 1877, la Grèce produisait 130 millions de livres de raisins secs; 190 millions en 1882; aujourd'hui, m'assure-t-on, 200 millions de livres représentés par 80 millions de francs.

Un fait analogue s'est produit pour le coton. Nous nous souvenons encore de la hausse énorme qui se produisit sur cette matière lors de la guerre de sécession des États-Unis. On cherchait du coton de tous côtés; le monde musulman vendait aux manufactures de l'Europe ses vieux matelas et ses couvertures usées; tout cela était blanchi, cardé et filé. Le paysan grec produisit d'abord 500 kilos de coton, qui, en peu de temps, devinrent 500,000. La culture lui en donne aujourd'hui plus de 7 millions.

Laissons ces suites de chiffres un peu sèches et posons le problème sous une autre forme; demandons-nous quelle est la quantité de travail représentée par cet accroissement de la production. Il est impossible de l'évaluer en chiffres; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que chiffre a cru plus vite que celui de la population; et puisque d'autre part beaucoup de gens ont quitté la campagne pour grossir la population des villes, nous voyons clairement que le travail de ceux qui sont restés aux champs a grandi dans une proportion énorme. Il ne faudrait pas supposer que le cultivateur ait délaissé certaines cultures au profit de cultures plus lucratives. Les statistiques tenues au ministère par M. Mansolas, directeur de ce bureau, ont démontré que toutes les cultures ont progressé simultanément. Les qualités aussi se sont améliorées : à l'exposition de 1878, le grand prix pour la culture du blé tendre a été décerné à la commune de Mégares.

Ce qui manque aujourd'hui en Grèce, ou du moins ce qui va bientôt y manquer, c'est la terre. Pays de montagnes entrecoupées de petites vallées au fond desquelles s'est rassemblée la terre végétale, elle s'est dénudée dans toutes les parties rocheuses où la végétation n'a pas modéré l'action érosive des pluies. Il y a çà et là des vallées intérieures, sans issue vers la mer; ces vallées se

sont remplies d'alluvions horizontales, très fertiles. Plusieurs se sont changées en marais, quelques-unes en lacs. Les vallées ouvertes sur la mer sont devenues des plaines en pente douce, parcourues par une ou par deux rivières. Ainsi le centre du Péloponèse est occupé par les plaines sans issue de Tégée et de Mantinée, celles de Soudéna et de Phénéos en Arcadie sont devenues des lacs; la vallée béotienne est occupée en grande partie par le lac Copaïs. Au contraire les vallées d'Athènes, d'Argos, de Sparte, de Messène, d'Olympie et les vastes plaines de la Thessalie sont parcourues par des rivières qui se jettent à la mer. On comprend que les paysans grecs aient d'abord cultivé les plaines, abandonnant aux forêts et aux bergers les pentes plus ou moins abruptes des montagnes. Avec le temps la population s'est accrue, les instrumens de culture se sont améliorés, le travail personnel du cultivateur a décuplé. Aujourd'hui les plaines sont presque toutes en rapport. Je pourrais donner ici des chiffres; je me contenterai d'un fait entre mille. En 1848, j'ai parcouru sur une grande partie de sa longueur le rivage peloponésien du golfe de Corinthe; on n'y voyait alors que quelques vignes, groupées çà et là autour d'assez pauvres hameaux; les grandes plaines de l'Élide, en face de Zante, étaient incultes et garnies d'une petite végétation sauvage; aujourd'hui ce long espace accidenté qui va de Corinthe à Pyrgos est un vignoble continu et florissant; c'est lui qui fournit presque tout le petit raisin sec consommé surtout en France et en Angleterre. La culture gravit maintenant les terrains montagneux partout où le sol peut être travaillé. Quand on passe au sud de l'Italie et que par le détroit de Messine on remonte vers Naples, on voit des montagnes divisées en carrés de culture de la base au sommet. La Grèce tend à prendre cet aspect; mais elle ne le prendra pas, attendu que ses montagnes sont presque toutes rocheuses et n'admettent pas une culture superficielle. Sur les côtes de Calabre, entre Ancône et Brindisi, le cultivateur italien a miné la roche, y a disposé de petits bassins, dans chacun desquels il a mis un olivier, un figuier ou un caroubier; ce sont aujourd'hui de beaux arbres, et ce rivage stérile est devenu productif. Le paysan grec a commencé à faire de même. A Athènes, le bois de pins du Lycabette, maintenant grand et fort, a été semé de cette manière en 1873 par feu le colonel Manitakis, autrefois directeur des travaux publics et ancien élève de nos écoles.

Mais enfin, quand le laboureur en vient à tirer parti des rochers après avoir utilisé la plaine, on peut dire que la marche de la culture en superficie touche à sa limite. C'est en cela surtout que, malgré l'annexion de la Thessalie, les Hellènes peuvent dire : Nous étouffons dans nos étroites frontières. Cependant la culture appelée

chez nous intensive, c'est-à-dire fondée sur la succession raisonnée des végétaux cultivés et sur l'usage des engrais, cette culture en Grèce est encore dans l'enfance, parce que le pays n'élève pas assez de bestiaux, a pour vaches des chèvres malfaisantes et laisse perdre les produits animaux. C'est pourquoi on a accueilli avec enthousiasme l'idée de dessécher les marais, de jeter les eaux des lacs à la mer et de récupérer pour l'agriculture la partie des plaines occupées par les eaux. La Thessalie donnera de grands espaces, en ce moment marécageux et perdus. L'Acarnanie, l'Étolie et plus tard Jannina en donneront aussi. Mais la plus importante et la plus prochaine entreprise de ce genre sera le desséchement et la mise en rapport du lac Copaïs.

Ce lac a 6 mètres dans sa plus grande profondeur; il est à 90 mètres au-dessus de la mer et sa superficie rendrait à l'agriculture de 24 à 28,000 hectares de terres de qualité excellente. Une société agricole, honnête et expérimentée, qui entreprendrait l'œuvre du desséchement pourrait imprimer un essor nouveau à toute l'agriculture de la péninsule et servir de modèle aux contrées environnantes, en Asie et en Europe. Il y a quelques années, une société de philhellènes français offrait de se charger de ce travail dans les conditions de la loi grecque ; elle en avait les moyens ; elle était prête à se mettre à l'œuvre. Par un revirement subit et mal expliqué, M. Tricoupis, alors ministre, évinça la compagnie française et donna la concession à des banquiers grecs. Ceux-ci établirent leur société à Paris suivant la loi française, compliquèrent le projet, très simple en lui-même et émirent des actions. Jusqu'à présent on n'a presque rien fait.

Le peuple grec est essentiellement agriculteur ; ce n'est pas l'opinion que beaucoup de personnes ont de lui, mais c'est la vérité ; car avant l'annexion de la Thessalie, plus du tiers des habitans s'occupait de la culture de la terre ; depuis l'annexion, cette proportion s'est notablement accrue, la Thessalie étant un pays agricole par excellence. Le nombre des personnes possédant plus de 100 hectares est très petit ; le plus grand nombre en possèdent de 5 à 10. Dans les îles, beaucoup de propriétés sont faites de petits morceaux de terre dispersés, dont la superficie est de 1/2 à 1 hectare. Ainsi la grande culture est à peu près inconnue dans le royaume ; la petite est le système dominant. La valeur des terres arables varie de 400 à 1,000 francs l'hectare ; mais il y a des points privilégiés. Ainsi près de l'ancienne Tégée, non loin de Tripolitza, existe une petite plaine submergée à la fonte des neiges et fertilisée d'alluvions, comme l'Egypte ; le prix de l'hectare de terre en cet endroit atteint 12,000 francs.

Malgré le système des jachères et l'absence de culture intensive, le paysan grec n'est pas pauvre. L'exportation de ses produits dépasse l'importation de plus d'un quart; le principal est consommé sur place. D'ailleurs la nature lui est plus favorable qu'à nous. Il n'a presque jamais à se plaindre des froids excessifs : pendant les onze années que j'ai passées en Grèce, je n'ai vu de dommages causés par la gelée qu'une seule fois. Les orages ont lieu en hiver, à une époque où les cultures n'ont pas souvent à en souffrir; ceux d'été, qui sont rares, sont seuls redoutés des propriétaires de vignes, parce que la dessiccation du raisin de Corinthe se fait en plein air. En somme, le paysan grec a peu de besoins; il est heureux dans sa condition et je pense qu'il faut attribuer en grande partie à la douceur du climat le caractère paisible et les mœurs hospitalières de cette population rurale. Ceux qui ont prétendu que le paysan grec et le berger qui vit au-dessus de lui dans la montagne sont des spéculateurs de bourse, ont fait un tableau de fantaisie, sur lequel il est temps de passer l'éponge. Ce paysan suspend son travail pour chômer les nombreuses fêtes religieuses ou nationales de l'année; alors il danse et il chante à perdre haleine; les femmes dansent aussi, sur la place publique du village ou dans quelque lieu traditionnel. C'est un écho charmant de l'antiquité. A Pâques on tire avec fureur des coups de fusil pour fêter la résurrection; cette nuit-là, personne ne ferme l'œil ni aux champs ni dans les villes. La police fait savoir chaque année qu'elle interdit ce « tapage nocturne; » que peut la police contre les mœurs? Elle ne saurait non plus calmer l'effervescence des esprits en temps d'élection : dans ces jours-là il n'y a plus de paysans, tous sont devenus des hommes politiques; on se passionne pour tel ou tel candidat, on se querelle, on se bat et parfois on s'estropie ou l'on se tue. Le temps adoucira ces procédés électoraux, quand les campagnards auront senti par expérience que les hommes changent et que les choses restent.

III.

L'industrie n'a pas marché du même pas que l'agriculture. Elle exige des connaissances scientifiques qui ne s'acquièrent pas en quelques jours. Cet apprentissage se fait dans les écoles, où l'on doit trouver des professeurs tout formés et des collections d'instrumens. On peut appeler les professeurs du dehors, mais ils ne sont pas familiarisés avec la langue du pays, et cette langue ne fournit pas les termes scientifiques; il faut les créer. Cela fait, quand de la théorie on passe à la pratique, on se trouve dénué d'ouvriers et

d'outils pour établir une usine, la faire fonctionner économiquement. L'usine fonctionne; alors les produits fabriqués se trouvent sur le marché en concurrence avec des produits semblables sortis d'usines étrangères depuis longtemps existantes et qui ont réalisé tous les progrès. La question des matières premières occupe d'ailleurs une place prépondérante, car si le coton grec rendu au Pirée y coûte plus cher, à qualité égale, que le coton venu d'Amérique, l'industrie de la filature emploiera au Pirée le coton américain et le paysan grec cessera d'en cultiver. De même, si le minerai de Sériphos, traité sur place, donne le fer à un prix supérieur à celui des usines européennes, on ne pourra pas créer une forge ou un haut fourneau à Sériphos, et ce minerai sera transporté brut aux usines européennes. Ainsi l'industrie a rencontré en Grèce des problèmes que n'a pas soulevés l'agriculture.

Avant la création ou du moins l'énorme progrès de la mécanique industrielle, les Grecs avaient organisé en Thessalie une fabrication, dont l'étude jette un grand jour sur le caractère même et l'esprit des populations helléniques. Ambélakia, nom qui signifie les vignes, était un riant village de la célèbre vallée de Tempé; il abondait en sources d'eaux vives qui par leurs propriétés donnaient à la teinture rouge du coton une solidité et un éclat particuliers. En 1795, il s'y forma pour la fabrication de ce fil une association disposant de 100,000 francs. Peu à peu la société s'étendit à vingt-deux villages thessaliens. Tous les habitans, jeunes et vieux, en faisaient partie; elle était à la fois agricole, industrielle, commerciale. Les femmes et les enfans blanchissaient et teignaient le coton, cultivé par les hommes. Ceux-ci transportaient aussi les paquets à Salonique. Des commissions nommées par les habitans administraient l'association; des correspondans, eux-mêmes associés, résidaient dans les principales villes de l'Europe, surtout en Autriche et en Allemagne. La vente des cotons d'Ambélakia prenait une extension croissante; la société jouissait sur les places de l'Europe d'un immense crédit; son papier était accepté partout. En 1810, quinze ans après sa fondation, son capital de 100,000 francs avait fructifié au point d'être devenu 20 millions. Les revenus de cette vaste entreprise, après avoir payé l'achat du blé pour les ouvriers, les baksich aux Turcs, les impôts, les frais de bureau, d'agences, de bibliothèques, d'imprimerie, d'hôpitaux, et les intérêts du capital à raison de 15 pour 100, étaient partagés entre les membres de l'association, proportionnellement à la valeur de leur travail fixée d'avance. Ce genre d'association, ne comprenant que des membres actifs et producteurs, ne ressemblait en rien à nos sociétés d'actionnaires, souvent oisifs et intéressés uniquement par leurs capitaux. C'est

cela même, on le comprend, qui fit à la fois l'énergie et le succès d'Ambélakia. Deux causes détruisirent cette œuvre étonnante pour l'époque et dans un pays comme la Turquie : la grande banqueroute autrichienne de 1811, qui fit perdre plus de 10 millions aux associés, et la haine jalouse d'Ali-Pacha ; ce personnage, presque indépendant du sultan, lança ses Arnautes contre les villages désarmés ; tout fut saccagé. A présent Ambélakia n'est plus qu'une vaste ruine.

Des associations analogues où pas un membre n'était inactif existaient sur plusieurs points du monde grec, à Chio pour la culture et le travail de la soie, à Psara, à Spetzia, à Hydra pour les constructions et les transports maritimes. L'existence de ces compagnies explique la fureur des musulmans dans les massacres de Chio et de Psara et le rôle joué sur mer par les héros hydriotes et spetziotes. Le système qui avait fait leur fortune s'est perpétué après la guerre et règne encore aujourd'hui dans un assez grand nombre d'associations helléniques. Mais, depuis quelques années, le système des sociétés par actions tend à le remplacer. Cette substitution est due surtout à la reconstitution des capitaux privés. Beaucoup d'Hellènes, après s'être enrichis dans quelque commerce et se trouvant possesseurs de sommes plus ou moins importantes, cherchent des placemens avantageux qui leur permettent de se reposer et de léguer une vie facile à leurs enfans. La banque et les industries locales leur en fournissent, mais leur causent souvent aussi des déceptions.

Vers 1872, les grands bénéfices faits par la société franco-italienne du Laurium avaient surexcité les esprits ; quand l'exploitation passa aux mains des Grecs, les actions montèrent à des prix surprenans qui ne purent se soutenir. Dans le même temps chacun voulait devenir propriétaire de mines. Un nombre infini de concessions furent accordées pour toutes sortes de métaux ; leur superficie dépassa 200,000 hectares. Un très petit nombre seulement sont exploitées, soit par l'absence de tout métal, soit à cause de leur situation dans des montagnes impraticables, soit par le manque de fonds. Au Laurium, on exploite le zinc et le plomb ; il y a deux exploitations, la française et la grecque, sans compter la société Nicias, qui extrait du minerai de fer, et celle du Sunium. A Milo et à Siphnos, on extrait du plomb et du zinc, du zinc à Antiparos. Le minerai de fer de Sériphos, un des meilleurs qu'on possède, est expédié à l'étranger. Outre les métaux, la Grèce fournit différentes substances minérales, des lignites exploités à Coumi en Eubée, du soufre à Milo, des pierres meulières et du plâtre dans cette même île ; l'émeri de Naxos est connu dans tous les pays.

Tous ces établissemens réunis ne permettent pas de dire que la grande industrie existe en Grèce, ni que les Grecs soient jusqu'à présent un peuple industriel. On voit au Pirée, à Volo et ailleurs des usines à vapeur ; mais ni un moulin à vapeur, ni une petite papeterie, ni une fabrique de meubles ne peuvent être tenus pour de grands établissemens industriels. C'est là la moyenne industrie, où la force utilisée est petite. Les fabriques d'Ambélakia n'employaient que la force humaine ; toute la filature s'y faisait à la main ; il y avait là néanmoins une grande industrie. Seulement, il est vrai de dire que, lors même qu'elle eût échappé à la faillite autrichienne et aux fureurs d'Ali-Pacha, elle n'aurait pas pu tenir devant les mule-jenny et les autres métiers à filer inventés un peu plus tard en Occident. Nous ne pouvons pas au surplus assimiler l'état grec à la France, à l'Angleterre ou à l'empire d'Allemagne. Les industries grecques n'ont pas pour but de fournir de leurs produits le monde entier, mais plutôt de répondre à des besoins locaux et de soustraire le pays à de nombreux tributs qu'il paie à l'étranger. Pour tous les ouvrages qui dépassent son outillage actuel, il les commande au dehors.

Pour activer ces efforts, on vient de construire à Athènes, près des ruines du temple de Jupiter Olympien, un palais pour les expositions industrielles. Cet édifice, élevé aux frais d'un riche Hellène, M. Zappas, peut servir à différens usages ; tous les quatre ans, l'exposition des produits du pays y est faite et permet d'apprécier les progrès accomplis dans chaque genre ; elle sert, en même temps, de préparation aux envois qui sont faits à l'étranger, quand on y ouvre quelque exposition universelle. Mais il est clair que ni l'agriculture, ni les industries locales ne pourront prospérer, tant qu'un réseau de communications ne sera pas établi. Le Pirée a vu se créer des usines à vapeur, parce que le Pirée est une assez grande ville et un port de mer ; les minerais du Laurium et de quelques îles ont pu donner lieu à une exploitation, parce que le rivage est à proximité. Mais, en compensation, nous avons vu dans l'intérieur du Péloponnèse, le vin à un centime la bouteille et le raisin laissé sur la vigne parce qu'on ne pouvait pas l'exporter. Depuis lors on a fait quelques routes et les prix se sont relevés. Mais il y a dans l'intérieur de nombreuses et puissantes forces motrices perdues faute d'emploi et des richesses minérales dont le transport est impossible quant à présent.

Les Grecs ont bien le sentiment de ces nécessités. Ils ont créé depuis quelques années au budget de l'état un fonds spécial pour les routes. Mais on m'assure que cette dotation ne fonctionne pas très régulièrement ; des besoins d'un ordre supérieur ont fait pas-

ser aux armemens les fonds disponibles. Il est certain qu'avec une population peu nombreuse et clair-semée, il est difficile de construire des chemins ; un kilomètre de route coûte tant ; ce chiffre, même réduit au minimum, produit une somme importante, si on le multiplie seulement par 100 kilomètres, c'est-à-dire par la distance du Pirée à Corinthe. On a eu la pensée de concéder les routes et d'y établir un péage ; mais je ne crois pas que ce projet ait eu aucune suite. Lorsqu'on a songé à établir des chemins de fer, la difficulté de les construire en régie aux frais de l'état s'est montrée bien plus grande encore. Celui du Pirée à Athènes avait coûté 5 millions ; celui de Corinthe exigeait un capital cinq fois plus fort. Un gouvernement dont le budget total atteignait à peu près 60 millions était manifestement hors d'état de le construire, à moins de contracter de nouveaux emprunts. On prit donc enfin, par nécessité, le sage parti de susciter des compagnies étrangères, qui fournirent les fonds, les œuvres d'art, et, en général, tout ce qui dans un chemin de fer, provient de la grande industrie.

Voici quels sont les chemins de fer déjà exécutés, sans compter celui du Pirée à Athènes, qui date de 1869, et qui, passant par Phalère, n'a que 10 kilomètres de longueur. Le réseau thessalien sur une longueur de 206 kilomètres fonctionne depuis le commencement de 1884 ; sa principale ligne va de Larissa à Volo ; il met toute la plaine en communication avec la mer ; ses trains peuvent, au besoin, transporter 5,000 hommes ; son capital est de 23 millions. — Le chemin de fer d'Athènes au Péloponnèse est le commencement d'un réseau qui doit s'étendre dans la péninsule. Son capital comprend des actions pour 25 millions à peu près et pour 7 millions environ d'obligations à 6 pour 100. La ligne du Pirée à Corinthe par Eleusis et Mégares est ouverte depuis le mois d'avril 1885. Quelques mois plus tard on a ouvert une section de son prolongement vers Patras ; et en 1886, la ligne et le réseau d'Argolide, allant de Corinthe à Argos, à Nauplie et jusqu'à Myli, l'ancien marais de Lerne. Là, le réseau s'arrête et devra traverser de grandes montagnes pour atteindre Tripolitza, ville centrale du Péloponèse. Quand la ligne de Patras sera terminée, l'ensemble aura un développement total de 304 kilomètres. Un troisième réseau porte le nom de chemins de fer de l'Attique ; il a pour but de desservir les environs du Pentélique, où les familles riches d'Athènes et du Pirée passent les étés, et surtout les nombreuses exploitations métallurgiques du Laurium et de ses environs. Son point le plus éloigné, les ateliers du Laurium, se trouve à 65 kilomètres d'Athènes. — Je passe sous silence le petit chemin de fer de Pyrgos à la mer, qui a en tout 13 kilomètres de longueur.

Tous ces chemins sont à voie étroite, les courbes à faible rayon; en général, toute la construction est économique. Aucune section ne pourrait se souder comme partie ou comme prolongement, à un des chemins de fer européens. C'est un grand défaut, que l'avenir saura faire apparaître et qui nécessitera de coûteuses reconstructions. Les compagnies ne consentiront pas à ces nouvelles dépenses et, comme elles auront le privilège, on ne pourra pas les évincer. Ainsi la Grèce se trouvera liée à un état de choses qui la condamnera à l'infériorité. Le ministre, j'ignore lequel, qui a concédé les lignes dans ces conditions, a agi sans tenir compte de l'expérience acquise en Europe; il a compromis l'avenir des chemins de fer dans son pays. D'un autre côté, si l'on avait exigé des voies larges et des courbes à grand rayon, peut-être n'eût-on pas trouvé de compagnies disposées à se charger d'un si gros passif.

Quoi qu'il en soit, il est visible que l'on a construit des tramways à vapeur plutôt que des chemins de fer.

Leur plus grande vitesse atteint difficilement sept lieues à l'heure; elle est ordinairement de cinq lieues; on va en quatre heures d'Athènes à Corinthe, par conséquent, un peu plus vite que le bateau. L'avantage est dans la multiplicité des départs et dans le nombre des stations; car, si le réseau de l'Attique dessert presque tout le département, la ligne de Corinthe met les centres importans d'Eleusis et de Mégares à la porte d'Athènes, la ligne de Patras parcourt sur sa longueur le rivage qui produit le raisin de Corinthe. Mais toutes ces conditions réunies sont celles de nos petits chemins de fer départementaux, qui ne comportent pas la grande circulation. Ce que l'on a construit, ce sont des chemins de fer exclusivement grecs, qui peuvent suppléer des routes, mais qui ne tirent pas la contrée de son isolement.

Deux lignes seulement peuvent rattacher la Grèce au reste de l'Europe, celle de l'Adriatique et celle de la mer Égée. Celle-ci a déjà été plusieurs fois l'objet d'études qui se sont trouvées à peu près d'accord. Partant du Pirée, elle traverse la Béotie, la Phocide, la Thessalie jusqu'à Larissa. Sa continuation devra parcourir la vallée de Tempé, tourner l'Olympe et gagner Salonique. Tous nos lecteurs savent que Salonique sera bientôt en communication avec l'Autriche et l'Allemagne par les chemins de fer du Danube. La voie d'Athènes à Salonique mettra donc la Grèce, je ne dis pas sous la dépendance, mais sous l'action non interrompue des états germaniques, états fort envahissans. Par un autre bras, un courant s'établira par Salonique du Pirée à Constantinople. On peut donc appeler la voie de Larissa et Salonique la voie turco-allemande. Plusieurs sociétés en sollicitent la concession; on dit qu'elle sera donnée au

Comptoir d'escompte de Paris. — La ligne de l'Adriatique aurait un caractère international moins exclusif. Pouvant partir d'un point extrême du Péloponèse, traverser cette presqu'île et gagner Arta et Jannina, elle viendrait aboutir en face de Brindisi et ne laisserait plus entre Paris et Athènes que quatre ou cinq heures de mer ; elle servirait à toute l'Italie et à la France et abrégerait la route des Indes de plus de vingt heures, grand bénéfice pour l'Angleterre. En outre, un bras qui suivrait l'Adriatique atteindrait les chemins de fer autrichiens vers Cattaro. — Telles sont les deux et seules voies par lesquelles la Grèce pourra s'unir effectivement au reste de l'Europe : mais cela même à cette condition, que les véhicules européens puissent circuler sur ces voies, construites d'après le modèle de nos grands chemins de fer et non sur celui des tramways.

Je n'entrerai pas dans plus de détails sur ces voies de communication, dont le réseau s'exécute en ce moment. Il faut seulement rassurer ceux qui craignent de voir la Grèce perdre le prestige de ses souvenirs. L'épreuve a-t-elle été défavorable à l'Italie, à l'Égypte, à l'Inde ; les lieux et les antiquités sont-ils moins intéressans parce qu'on s'y transporte en quelques heures et facilement au lieu de dépenser pour les atteindre beaucoup de temps et beaucoup de fatigue? Que peut faire contre le pittoresque un ruban de quelques mètres, qui se perd à tout instant sous les arbres, dans les ravins et sous des voûtes ténébreuses? Nous mettions au moins une semaine pour aller d'Athènes à Sparte; chacun de nous avait son cheval de selle et nous étions suivis d'autant de chevaux de bagage, conduits par des hommes à pied et chargés de lits, de batterie de cuisine, avec un cuisinier et un guide. Par ces chemins de fer, même tels qu'ils sont, nous eussions fait la même route en huit heures, libres de cet attirail qu'on traîne avec soi en pays vierge. L'aspect imposant du Taygète et les lauriers roses de l'Eurotas n'y eussent rien perdu. D'ailleurs il faut que la civilisation marche et que l'homme prenne possession de sa planète avec ou sans ses vieux souvenirs.

Nous ne pouvons donc que féliciter les Hélènes de ne pas trop regretter les trirèmes de leurs ancêtres et de les avoir remplacées par de grands et beaux navires à vapeur. Quand je quittai Athènes, il y a dix ou onze ans, il n'y avait en Grèce qu'une compagnie de bateaux à vapeur ; ces bateaux étaient assez nombreux, mais petits et pauvrement aménagés ; ils marchaient sûrement, mais lentement, allaient d'île en île et de port en port comme des caboteurs. C'était sur mer à peu près ce que sont sur terre les petits chemins de fer de l'Attique et de Corinthe. Mais, en Grèce, la navigation aura toujours de l'avance

sur la locomotion terrestre, parce que la mer est l'élément naturel des Grecs. Ils ont donc commencé à établir des services internationaux avec de grands et beaux navires. J'en pourrais citer une trentaine, appartenant à quatre ou cinq compagnies dont deux seulement sont anonymes, d'autres portent les noms de leurs chefs, MM. Goudis, Vallianos, Théophilatos. Deux de ces navires sont de 1,200 tonnes, un de 1,000, d'autres de plus de 900. Un service rapide est fait par navire grec entre Brindisi et Corfou ; il permet de se rendre de Paris à Athènes en moins de quatre jours, si le voyage n'est pas troublé par des quarantaines. Quand j'allai en Grèce pour la première fois, on descendait de Paris à Marseille par les diligences et les bateaux du Rhône. L'état faisait alors le service des postes sur la Méditerranée ; ses bateaux touchaient à tous les ports pour y «faire du charbon. » On passait à Messine, on stoppait dans le port de Malte. Toute une nuit notre vapeur lutta contre le vent du nord au cap Malée, sans pouvoir le franchir ; la lame balayait le pont ; les bottes, les chapeaux et les malles nageaient dans l'entrepont de cabine en cabine. Le dixième jour on arrivait au Pirée. Faute de grandes industries, ce ne sont pas les Hellènes qui ont perfectionné les machines et les bateaux ; mais ils ont profité des perfectionnemens ; avec ces puissans engins, ils manient mieux la mer aujourd'hui que les Français d'alors.

Un nouvel élan sera donné à la navigation hellénique par l'ouverture du canal de Corinthe. Les premières études qui ont préparé cette entreprise ont été faites en 1869 par un membre de l'école française, M. Gorceix, directeur de l'école des mines d'Orto, au Brésil. Les travaux ont commencé en 1882 et ont mollement avancé pendant trois ans ; l'année dernière et cette année, on y a mis plus d'activité ; ils seront terminés, dit-on, à la fin de l'année prochaine. Cela fera un laps de cinq à six ans pour exécuter une œuvre de faibles dimensions. La tranchée n'a que 6,000 mètres de long ; le canal, à voie simple, n'a que 22 mètres de large sur une profondeur de 8 mètres. Il est vrai que le point culminant de l'isthme est à 80 mètres au-dessus de la mer et que le cube des déblais est évalué à près de 8,000,000 de mètres. Le capital a été fixé à 33 millions de francs ; il est évident que la construction du canal est loin d'atteindre un chiffre aussi élevé et qu'une notable portion du capital répond à des dépenses acccessoires. Beaucoup de personnes, même des marins, prétendent que le canal de Corinthe ne sera utile qu'aux bateaux grecs et qu'il rentrera, comme les chemins de fer, dans la classe des industries locales. Si l'on veut ouvrir un atlas, on verra qu'une ligne étant tracée du cap Spartivento au Matapan et du Matapan à Smyrne, toute la navigation des ports situés au nord de cette ligne prendra la

route du canal. Il est aisé de voir que la plupart de ces ports, sans compter les ports grecs, sont ceux d'Italie, d'Autriche et de Turquie. Les navires français et les russes utiliseront aussi cette voie pour éviter les longueurs et les mauvais temps des caps. Il faut donc compter le canal de Corinthe parmi les grandes communications qui uniront la Grèce aux autres pays.

Avec une dépense moindre, des revenus immédiats et un personnel promptement formé, le peuple grec s'est mis au niveau des grandes nations dans l'échange et le transport des correspondances. La Turquie n'a pas encore su organiser chez elle le service des postes; en Grèce, il existe sur tous les points du royaume. Sur mer, le transport est fait par les vapeurs des diverses compagnies. Sur terre, il est fait par les chemins de fer là où il en existe, par 267 courriers à cheval ou à pied et par 230 facteurs communaux. La régularité est parfaite; les prix et le classement des objets acceptés par la poste sont à peu près les mêmes que chez nous. La Grèce est comprise dans la convention postale universelle, qui s'étend à plus de quarante états sur toute la surface du globe. — L'usage du télégraphe a commencé en Grèce dès l'année 1869; les fils atteignent aujourd'hui tous les points importans du territoire, notamment toutes les préfectures et sous-préfectures. La direction centrale fait partie du ministère de l'intérieur. C'est l'état qui construit et entretient les lignes par ses employés; les câbles submergés sont le plus souvent fabriqués et conservés par une société anglaise. En 1885, le nombre des dépêches envoyées ou reçues était de 735,000 et les recettes de plus d'un million.

Dans les pages qu'on vient de lire, je crois avoir fait un exposé exact de la situation matérielle de la Grèce en 1886. On aurait pu fournir plus de détails statistiques, plus de chiffres; nous avons donné les plus essentiels, qui sont en même temps les plus instructifs. Ce qui ressort de leur examen, ce sont des efforts non interrompus et judicieusement dirigés dans le sens de la prospérité publique et privée et de la civilisation. Le désert d'il y a cinquante ans a fait place à la culture; les exportations de produits agricoles, presque nulles en 1830, ont lieu pour toutes les régions de la terre. A l'intérieur, les petits métiers, qu'on voit encore exercés à la fenêtre des boutiques dans les villes musulmanes, étaient les seuls qui existassent en Grèce au sortir de la guerre sacrée; avec la vapeur et d'autres forces motrices naturelles, les Grecs ont installé chez eux la moyenne industrie. Ils n'auraient pas pu le faire en 1830, ni même en 1850, parce que les capitaux n'étaient pas encore reconstitués dans le pays et que l'argent est le nerf de l'industrie aussi bien que de la guerre.

C'est à l'étranger que ces capitaux ont été pour la plupart recueil-

lis, dans le commerce, les transports et la banque. Pendant beaucoup d'années, ils n'entraient pas dans le pays et continuaient de grossir, en France, en Angleterre, en Turquie, en Égypte. On faisait des donations, on créait des établissemens utiles, à Athènes, au Pirée ou ailleurs; mais les donateurs tiraient ces présens de leur superflu. La Grèce en général n'a sérieusement profité de ces fortunes acquises au dehors que du jour où les riches Hellènes ont commencé à rentrer dans leur patrie et à y dépenser leurs revenus. Jusque-là, c'est le travail du paysan et du marin qui a dû faire presque à lui seul les frais de l'administration du royaume et des créations de toute sorte opérées par la loi. On ne doit donc pas s'étonner si le budget hellénique a dû recourir souvent à des emprunts et à des emprunts onéreux.

Le plus lourd a été celui de 1824, contracté au nom de toutes les provinces insurgées et resté, après la guerre, à la charge du petit royaume que l'on venait de fonder. A cause de son origine commune, la Grèce n'avait pas voulu le reconnaître ou s'en charger à elle seule. Les titres étaient tombés très bas et avaient pour la plupart été acquis par des Hollandais. La Grèce les a rachetés pour faire taire les plaintes et au grand bénéfice de ces détenteurs. Les nouveaux emprunts sont échelonnés sur une vingtaine d'années comprises entre 1863 et 1885, une partie a déjà été remboursée par des tirages réguliers. Ils formaient un total de 473 millions, auxquels il faut ajouter des obligations foncières de la banque nationale avec tirage de lots. Ces emprunts, émis à un prix fort au-dessous de leur valeur de remboursement, sont loin d'avoir produit la somme ci-dessus. En outre, ils portent un intérêt de 5, 6, de 8 et jusqu'à 9 pour 100. Ils sont donc une charge écrasante pour le budget. Les Hellènes enrichis au dehors et qui, rentrés dans le pays, y achètent des propriétés ou y créent des industries, font doublement acte de patriotisme; car, par les impôts qu'ils payent, les dépenses qu'ils font et les tributs dont ils affranchissent la contrée, ils soulagent d'autant le budget de l'état. Malheureusement, les événemens de Bulgarie, en rompant l'équilibre entre les populations de l'Europe orientale, ont poussé les Grecs à des préparatifs militaires énormes pour eux et par suite à de nouveaux engagemens. En 1886, les dépenses de ce chef ont grossi de 63 millions : cette somme vient en déficit s'ajouter à l'insuffisance des recettes déjà constatée. En effet, le budget voté, pour 1886, avait présenté en recette un chiffre de 88,324,000 francs, et en dépenses 89,074.634; c'était déjà un déficit de plus de 750,000 francs qui, dans notre budget de 3 milliards et 1/2, équivaudrait à un déficit de 300 millions.

Au moment du blocus, au moins inutile, infligé par l'Angleterre au petit royaume de Grèce, quand les Hellènes ont vu, d'une part, le vide ouvert devant eux par les dépenses militaires, et de l'autre, le terrible ralentissement d'affaires dont ils souffrent comme nous, ils ont été littéralement consternés ; on ne parlait plus que de désorganisation publique et de banqueroute de l'état. Or, il n'est pas probable que cet état cesse de faire honneur à ses engagemens, en supposant même que son crédit à l'étranger soit mort. Ses deux Amalthées, l'agriculture et la marine, sont florissantes. Les dernières récoltes ont été bonnes ; celle du raisin de Corinthe a surpassé toutes les précédentes. Quant à la marine grecque, elle n'a presque rien perdu dans la crise industrielle dont l'Europe et l'Amérique viennent de souffrir. En moyenne, le Grec paye 36 francs à l'état, tandis que nous payons à peu près 100 francs. Ceux qui prétendent à Athènes que le budget ne peut pas être augmenté se trompent ; non-seulement il peut l'être, mais il peut l'être assez pour amortir la dette publique aussi vite que les États-Unis ont amorti la leur. Il faudra seulement peut-être modifier ou agrandir l'assiette de l'impôt.

D'ailleurs, il y a en Grèce des banques qui peuvent adoucir la transition entre les difficultés présentes et un état normal et prochain. A leur tête sont les trois banques qu'on pourrait qualifier de banques d'état, et qui sont la banque nationale, la banque ionienne et la banque privilégiée d'Épire et Thessalie. Le crédit de ces établissemens est très solide ; elles sont fort bien administrées. Tout traité, même gratuit, avec l'état donne à une banque nationale une force morale et un point d'appui meilleur qu'un grand nombre d'affaires privées lucratives. Ainsi la Grèce ne fera pas banqueroute, et les difficultés qu'elle traverse n'auront servi en réalité qu'à la rendre plus prévoyante. On verra dans la suite de cette étude que ces difficultés ne touchent pas encore à leur terme, et que la Grèce aura à faire de nouveaux sacrifices. Il n'y a aucun doute qu'elle les fera ; un peuple qui, par son travail et au milieu d'obstacles de tout genre, a su, en soixante années, améliorer son état matériel dans la mesure que nous venons de dire, et de rien faire quelque chose, ce peuple saura faire le reste quand il le faudra. Car tout ce progrès est fait en vue d'un autre auquel les Hellènes attachent le plus grand prix, le progrès moral et politique, dont il nous reste à parler.

ÉMILE BURNOUF.

LE ROMAN

AU

TEMPS DE SHAKSPEARE

Les libraires de Londres publient, chaque année, la statistique des ouvrages parus en Angleterre. On devine bien que le chiffre le plus élevé est atteint par les sermons et les livres de théologie ; nous sommes encore en présence de cette même Angleterre biblique chez qui, au moment de la réforme, parurent trois cent vingt-six éditions des Écritures en moins d'un siècle, et dont la littérature religieuse est si abondante que le catalogue du *British Museum* compte, en ce moment, vingt-huit volumes in-folio, au seul mot Bible. Mais, immédiatement après la théologie, dont la priorité est assurée pour longtemps sinon pour toujours, les chiffres qu'on rencontre sur cette liste publiée dans la patrie de Shakspeare, de Bacon et de Newton ne se rapportent ni au théâtre, ni à la philosophie, ni à la science, mais bien aux romans. Sans parler des contes pour les enfans, il a paru en Angleterre six cent quatre-vingt-quinze romans en 1885 : si bien que le critique consciencieux qui voudrait tout connaître devrait lire deux romans par jour, et n'aurait, pour se reposer, qu'un dimanche par quinzaine.

Cette passion pour le roman, qu'on ne trouve au même degré chez aucun peuple, n'a pris, en Angleterre, toute sa force qu'au XVIIIe siècle. A ce moment, les romans anglais firent, en Europe, l'effet d'une révélation ; on les porta aux nues, on les copia, on les imita, et l'on vit diminuer, pour un temps, la faveur dont jouis-

saient avant eux la *Princesse de Clèves*, *Marianne*, *Gil Blas* et *le Sopha*. « Je dis que l'anglicisme nous gagne, écrivait d'Argenson ; après *Gulliver* et *Pamela*, voilà qu'on se passionne pour *Tom Jones*. Qui nous eût dit, il y a quatre-vingts ans, que les Anglais feraient des romans et meilleurs que les nôtres? Cette nation va bien loin, à force de liberté en tout. »

La société moderne trouvait enfin le genre littéraire qui convient le plus parfaitement pour la peindre. En Angleterre, elle avait figuré sur le théâtre avec les comiques de l'école bourgeoise, et dans l'essai avec Steele et Addison ; mais, dans ces représentations, les portraits étaient incomplets. Les nécessités théâtrales, la brièveté obligée des essais, avaient empêché que l'infinie complexité des sujets fût suffisamment exprimée. Le roman régénéré par Fielding et Richardson permettait de produire sur la scène littéraire ces hommes et ces femmes d'intelligence et de cœur qui, depuis des siècles, s'occupaient principalement d'autrui et désiraient ardemment, sans le dire, qu'enfin on s'occupât principalement d'eux. L'époque n'est point chevaleresque ; le temps des Arthur et des Tristan est passé ; on ne saurait chanter une société semblable ; mais on peut très bien la décrire en prose.

Le roman prend ainsi dans le monde, comme Fielding l'a observé, la place de l'épopée antique ; on pense aux Harlowe comme jadis on rêvait des Atrides et, d'année en année, à mesure que l'humanité s'attache davantage aux sciences et aux vérités démontrées, on voit croître côte à côte, en importance et en honneur, les genres tout d'observation de l'histoire et du roman. Quant aux récits consacrés à Tristan et à « l'empereur magne, » comprenant bien que leur âge est fini, on se retourne vers eux avec la tendresse particulière qu'inspirent les morts, le passé à jamais évanoui, les lignées pour toujours éteintes, les songes d'enfance chèrement caressés à la lumière du premier soleil entrevu. C'est ainsi que l'avènement des Harlowe et des Jones a coïncidé avec un retour attendri des poètes vers le passé médiéval avec Chatterton, et que le goût simultané pour l'histoire, l'archéologie et la peinture de la vie réelle a fini par produire une école spéciale de roman, l'école romantique avec Walter Scott.

Peut-être y a-t-il autre chose que de la poésie à chercher dans ce passé. Les mouvemens de la pensée humaine ont bien rarement la soudaineté que parfois on leur suppose ; si l'on observe de près les innovations littéraires les plus brusques, on trouve presque toujours qu'elles ont été préparées par un travail imperceptible et séculaire. On fait habituellement commencer l'histoire du roman anglais à Defoe ou à Richardson ; mais n'y eut-il donc rien avant eux

en Angleterre et durent-ils tout inventer, sujets et procédés? Ce n'est pas assez de dire que le don d'observation et d'analyse était dans la race ainsi que l'avaient montré depuis longtemps déjà les dramaturges et les philosophes. Ce don ne s'était-il pas manifesté déjà dans le roman?

La vérité est que le roman jeta un premier éclat au temps d'Élisabeth; seulement la gloire de Shakspeare a fait oublier, en les plongeant dans une ombre relative, la multitude des auteurs moindres de son époque et, avec les autres, ces premiers romanciers. De leur vivant, cependant, ils eurent un rôle à jouer, qui ne fut pas médiocre; ils sont aujourd'hui si parfaitement oubliés qu'on n'apprendra peut-être pas sans surprise qu'ils étaient féconds, très applaudis et passablement nombreux; que leurs livres avaient beaucoup d'éditions pour l'époque, beaucoup plus que la plupart des pièces de Shakspeare, et qu'on les traduisait en français alors que le nom même du grand dramaturge était totalement ignoré parmi nous. L'*Euphuès* de Lyly, par exemple, eut cinq éditions en cinq ans; *Hamlet* en eut seulement trois dans le même nombre d'années, *Roméo et Juliette* seulement deux. Parmi ces romanciers, de même qu'aujourd'hui, les uns s'occupaient principalement de l'analyse des sentimens passionnés et délicats, et les autres surtout d'observations minutieuses de la vie réelle, s'appliquant à montrer suffisamment bien le dehors de leurs personnages pour que le dedans pût être deviné du lecteur. Enfin, déjà à ce moment, il commençait à se former en Angleterre une littérature destinée principalement aux femmes, ce qui est un trait de plus rattachant ces auteurs aux romanciers modernes. Des liens plus étroits qu'on ne pense pourraient donc bien réunir ces vieux écrivains perdus dans l'ombre à ceux dont les livres cent fois réimprimés se trouvent aujourd'hui sur toutes les « liseuses, » et dans toutes les mains.

Nous laisserons de côté les recueils de nouvelles simplement traduites, par les Paynter et les Whetstone, de l'italien ou du français, bien qu'ils aient été familiers à Shakspeare et lui aient fourni plusieurs de ses données; nous négligerons de même, malgré leur charme, les simples récits populaires, très abondans aussi, les histoires de Robin Hood, de Tom-a-Lincoln, de frère Bacon, histoires, comme dit le titre de l'une d'elles, « très joyeuses et plaisantes, pas mal profitables à lire, aucunement nuisibles et bien faites pour charmer l'ennui des longues soirées d'hiver. » Mais leur trace dans la littérature a été faible. Nous ne voulons nous occuper ici que des ancêtres, de ceux qui méritent une sympathie spéciale par la raison que leurs petits-neveux et leurs petites-nièces vivent parmi nous et nous sont chers. On nous permettra toutefois de remonter d'abord

très haut dans le passé, presque au déluge : c'est le procédé de beaucoup de romanciers ; que leur exemple nous serve d'excuse.

I.

On a fait de très savantes recherches sur les origines du drame ; jamais les origines du roman n'ont tenté les archéologues littéraires. Le roman a longtemps passé pour un genre secondaire ; jusqu'à notre époque même les critiques se faisaient scrupule d'en parler. Arrivant à Richardson, dans ses cours sur le XVIIIe siècle, M. Villemain éprouvait encore quelque embarras, et ce n'était pas sans précautions oratoires, et une appréhension particulière ressemblant à de la pudeur, qu'il osait annoncer des leçons sur Clarisse et sur Grandison. Il ne lui fallait pas une moins bonne justification que la nécessité de rechercher la trace d'une influence spéciale venue d'Angleterre, « celle de l'imagination jointe à la morale dans une prose éloquente. » Cet oubli, il est vrai, pourrait s'expliquer par une meilleure raison encore : si l'on peut fixer, dans le cours des siècles, l'époque où le drame a commencé, il n'en est pas de même du roman ; aussi loin qu'on remonte, on trouve ses ramifications ténues, et l'on peut dire, à la lettre, que c'est un genre vieux comme le monde. L'enfance du monde, en effet, comme celle des hommes, n'a-t-elle pas été bercée par des contes et des récits? Les uns étaient franchement merveilleux ; les autres ont été appelés historiques, mais bien souvent, malgré la dignité de leur nom, les « histoires » n'étaient rien que des recueils de traditions, de légendes, de fictions, une manière de romans. Cette haute antiquité eût pu sans doute être invoquée comme excuse supplémentaire devant l'auditoire de M. Villemain et confirmer les raisons tirées de la « morale » et de « l'éloquence » des romans, raisons qui avaient chance de restreindre un peu le sujet.

En Angleterre, autant et même plus que chez aucun peuple moderne, les romanciers peuvent s'énorgueillir d'une longue suite d'aïeux. Ils peuvent, sans abuser des licences permises aux généalogistes, remonter jusqu'au temps où les Anglais n'habitaient pas l'Angleterre, où Londres était peuplé, comme Paris, par des Celtes latinisés, où les ancêtres des puritains sacrifiaient au dieu Thor, et montrer, en un mot, que leur histoire se perd dans la nuit des temps. Ils peuvent rappeler que les Anglo-Saxons, lorsqu'ils vinrent habiter l'île de Bretagne, apportèrent avec eux des chants et des légendes d'où est sorti l'étrange poème de *Beowulf*, la première épopée, la plus ancienne histoire et le plus vieux roman d'Angleterre. La vérité s'y mêle à la fiction ; à côté des exploits fabuleux du héros

destructeur de monstres, il y est question d'une grande bataille mentionnée par Grégoire de Tours où les futurs Français taillèrent en pièces les futurs Anglais, premier acte de la sanglante tragédie continuée, depuis, à Hastings, Crécy, Fontenoy et Waterloo.

Hastings, qui soumit pour un temps toute l'Angleterre aux Français, eut encore pour résultat de transformer complètement la littérature des habitans germaniques de l'île. Les lettres anglo-saxonnes avaient eu un moment d'éclat sous Alfred, puis sous saint Dunstan, mais elles tombaient en décadence. En y cherchant bien, on y pourrait découvrir des accens joyeux, mais d'un caractère étrange, comme il en faut attendre d'un peuple qui associait à l'image du corbeau des idées de joie; dans son ensemble, toutefois, cette littérature était triste; un nuage de mélancolie l'enveloppait, pareil à ces fins brouillards observés par Pytheas et les plus anciens voyageurs, qui s'élevaient des marécages de l'île et voilaient le contour de ses impénétrables forêts. Mais les conquérans venus de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, de toutes les provinces de la France étaient de bonne humeur; ils étaient heureux : tout leur réussissait. Ils apportaient avec eux la gaîté, l'esprit, le soleil du midi, joignant l'entrain du Gascon à la ténacité du Normand. Bruyans et grands parleurs, maîtres du pays, ils éteignent d'abord la littérature déjà mourante des vaincus et mettent la leur à la place. A Dieu ne plaise qu'ils écoutent les lamentations du marin ou du voyageur anglo-saxon! ils n'ont que faire de ces déplorables complaintes : « Vive le Christ qui aime les Francs! » Jusque dans les lois et la religion du peuple de France, il fallait qu'on vît paraître par momens les marques de son irrépressible entrain : que ne trouvera-t-on pas dans ses fabliaux!

Les nouveau-venus aiment des récits de deux sortes. D'abord ils se délectent dans les histoires chevaleresques, où ils trouvent de prodigieux exploits peu différens des leurs. Quand on avait vu le fils d'une tanneuse de Falaise conquérir un royaume à la suite d'une bataille pendant laquelle le souci de vaincre ne l'avait pas empêché de faire des jeux de mots, on pouvait bien, lorsqu'on écrivait un roman, attribuer des aventures peu ordinaires et un rare sang-froid à Lancelot et au roi Arthur : le bâtard de Normandie avait pris soin d'empêcher qu'on ne taxât facilement leurs exploits d'invraisemblance. De plus, ils adorent les contes, les petits récits tendres ou facétieux, où un mot fera rire et un mot rendra pensif, mais où il n'y aura ni tirade, ni emphase, ni lugubre déclamation, ni rêverie nuageuse, genre littéraire parfaitement inconnu de leurs nouveaux sujets et fort antipathique à leur génie. Rentrant le soir dans leurs grosses tours imprenables, en parfaite sécurité et en belle humeur,

ils se font raconter en prose, dès le second siècle après la conquête, des histoires qui nous sont parvenues et qu'on ne lira jamais sans plaisir, celle de Floire et Blanchefleur, ou peut être même celle de cet Aucassin qui préfère « sa douce amie » au paradis, avec plus de désinvolture encore que s'il s'agissait seulement de la grand'-ville du roi Henri, et où le Tout-Puissant n'intervient pas à la façon du Jehovah de la Bible ; mais bien en « Dieu qui les amans aime. »

De la fusion de ces deux genres de récits, l'épopée-roman et le conte, devait naître, dans tous les pays d'Europe, le roman tel que nous le connaissons aujourd'hui. Le premier devait donner au roman son ampleur, sa richesse d'incidens, sa grande allure ; le second sa finesse d'observation, son habileté dans l'expression du détail, ses traits de nature, son réalisme : et, si l'on veut bien les examiner, on trouvera, dans la plupart de ces tragi-comédies familières qui sont nos romans d'aujourd'hui, la trace visible de leur double et lointaine origine.

Après s'être tus pendant longtemps, les Anglo-Saxons essayèrent d'imiter dans leur langue cette nouvelle littérature et, de préférence, d'abord les poèmes épiques, moins contraires que les autres récits à leur esprit national. A leur tour, ils chantèrent Arthur ; ils adoptèrent de bonne foi sa gloire, comme si c'était celle d'un ancêtre, et tel d'entre eux, Layamon par exemple, consacra trente-deux mille vers au héros celtique sans s'arrêter le moins du monde à la pensée que les victoires d'Arthur étaient des défaites anglaises. Puis vinrent d'innombrables poèmes sur Charlemagne et Roland, Gauvain et le chevalier Vert, Beuve de Hanstone, Percival, Octavien et la guerre de Troie ; à la longue le vers fit place à la prose, et ce fut un pas de plus dans la direction du roman moderne.

Le plus fameux de ces ouvrages en prose anglaise fut celui de sir Thomas Malory, dont l'apparition marque une grande époque dans l'histoire des lettres chez nos voisins : la fin du moyen âge et le commencement de la renaissance. Ce fut un des premiers livres imprimés en Angleterre. Il y avait peu de temps que Caxton, aussi émerveillé de son art que ses contemporains eux-mêmes, avait fait observer pour la première fois aux lecteurs de ses livres cette grande curiosité « que les plumes et l'encre n'avaient pas servi à en former l'écriture, » lorsque sortit de ses presses de Westminster le recueil de sir Thomas, appelé vulgairement la *Mort d'Arthur*. Pourquoi cette publication, alors que tant d'ouvrages fameux se disputaient la préférence et les soins de l'imprimeur ? Caxton s'en explique très nettement : d'abord, pour lui comme pour Layamon, Arthur est un personnage national, et les Anglais doivent être fiers de lui ; ensuite il est un des neuf héros, *nine worthies*, de l'huma-

nité. Ces neuf héros étaient, comme on sait, trois païens, Hector, Alexandre, César; trois juifs, Josué, David et Judas Machabée; trois chrétiens, Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon. Enfin Caxton trouve que son entreprise est justifiée par les grandes leçons qui se dégagent de l'exemple d'Arthur : « Conformément au manuscrit, écrit-il, j'ai mis en imprimé ces histoires, afin que les gentilshommes puissent voir et apprendre les nobles faits de chevalerie, les actes vertueux et courtois dont certains chevaliers de ce temps étaient coutumiers, par lesquels actes ils acquirent de l'honneur. On verra, en revanche, comment les chevaliers pervers étaient châtiés et honnis. Et je supplie humblement tous les nobles seigneurs et dames et tous autres, quels que soient leurs rang et situation, qui verront et liront ce livre, de graver dans leur mémoire les bonnes et honnêtes actions pour les imiter... Ils y pourront apercevoir de grands exemples de chevalerie, courtoisie, humanité, amitié, valeur, amour, affection, couardise, vengeance, haine, vertu et péché. Imitez le bien et laissez le mal; vous y gagnerez une bonne réputation. »

Il y a de tout, en effet, dans le livre de Malory, de tout, excepté de ces traits de caractères qui transforment les personnages, de types incertains en individus vivans; excepté de ces analyses des sentimens qui sont aujourd'hui pour nous la vraie raison d'être et forment presque tout l'intérêt des romans. Le livre du vieux chevalier est une vaste compilation dans laquelle ont été fondus et reliés ensemble une multitude de récits sur Arthur, Lancelot, Gauvain, Galahad, Percival et toute la Table-Ronde. Une infinie quantité de petits chapitres, écrits d'un style clair et tranquille, sans autre charme que sa naïveté, retracent les amours et les batailles de ces personnages fameux. Jamais Malory ne fait d'effort pour atteindre le haut style; il n'imagine pas qu'il puisse y avoir d'autre manière d'écrire que de mettre sur le papier et sans préparation ce qui vient à l'esprit. Comme il n'est pas doué d'un tempérament fougueux ni d'une imagination vagabonde, c'est sans la moindre émotion qu'il raconte les événemens les plus considérables de ses histoires, et jusqu'à la disparition de son héros, emmené par les fées dans l'île d'Avalon. Aux âmes sensibles de pleurer ces malheurs s'il leur convient. Pour lui, il va son chemin, contant toujours, contant inexorablement, de sa même voix claire et sans inflexions, aussi éloigné que possible de nous faire des confidences et de nous ouvrir son cœur.

Une seule fois, dans tout le cours de son vaste ouvrage, il lui arrive de donner, sur une question d'importance, son opinion personnelle : c'est au vingt-cinquième chapitre de son dix-huitième livre. Le chapitre est intitulé : « Comment le vrai amour ressemble

à l'été, » et Malory oublie sa réserve ordinaire au point d'avouer ce qu'il pense de l'amour : c'est le premier essai d'analyse des sentimens que compte en Angleterre la littérature des romans en prose. Malory veut qu'on aime Dieu d'abord et ensuite sa dame ; et pourvu qu'on aime Dieu d'abord, l'autre amour lui semble non-seulement permis, mais recommandable : c'est une vertu. Aujourd'hui, il est vrai, dit le bon chevalier, qui ne se doute pas que son grief est de tous les temps, les hommes ne savent plus aimer huit jours de suite : « Tel n'était pas l'amour au temps passé ; hommes et femmes pouvaient s'aimer sept ans, » sans qu'aucun désir matériel vînt se mêler à leur pure tendresse. « Voilà, ajoute-t-il, oubliant que son Lancelot et son Tristan attendirent beaucoup moins de sept ans, comment on s'aimait du temps du roi Arthur ! » On voit que son analyse de l'amour n'est pas très compliquée ; il y avait infiniment mieux que cela dans Chaucer, mais Chaucer était un poète et non un romancier.

Personne ne s'aperçut de la froideur des récits de Malory ; il écrivait pour un peuple jeune et enthousiaste ; c'était l'époque du renouveau par toute l'Europe, du printemps de la littérature moderne, l'époque de la renaissance. Il n'était pas besoin de dépeindre au naturel les passions et les mouvemens du cœur pour exciter l'émotion du lecteur ; il suffisait de lui raconter les événemens ; son imagination faisait le reste et brodait indéfiniment, sur le canevas monochrome, des visions de toutes couleurs. Le livre eut tout le succès que Caxton pouvait attendre ; il fut constamment réimprimé pendant le XVIe siècle, et ravit les contemporains de Surrey, d'Élisabeth et de Shakspeare. Le grave Ascham eut beau le condamner ; il survécut à la condamnation, comme les fêtes de Robin Hood aux prédications de Latimer. Quand la nation devint plus réfléchie ou plus difficile en matière d'analyse, elle négligea le vieux livre. Après 1634, deux cents ans se passent sans qu'on le réimprime ; dans notre siècle, il a eu un regain de succès, non pas seulement auprès des curieux, mais auprès d'une classe de lecteurs qui ne sont pas plus exigeans que n'étaient les conseillers de Caxton, et qui s'intéressent plus aux faits qu'aux sentimens. Cette classe de lecteurs est celle des enfans ; de notre temps, le livre de Malory a été maintes fois réédité pour eux, et c'est à sir Thomas que beaucoup d'Anglais d'aujourd'hui doivent la première connaissance qu'ils aient eue d'Arthur et de la Table-Ronde.

Le conte en prose fut beaucoup plus difficile à acclimater en Angleterre. Il y faut une langue et un esprit extrêmement vifs et souples, et le seul Anglais qui eût ces qualités, savoir Chaucer, les employa seulement en poésie. Pendant des siècles, il semble être resté chez nos voisins, du fait de la conquête, un certain discrédit sur la

langue indigène. Longtemps après qu'il s'est formé une nation anglaise riche en gloires de toute sorte, on trouve chez elle des lettrés hésitant à employer l'idiome national. Ce phénomène est marquant surtout pour la prose, où l'emploi d'une langue étrangère est moins gênant qu'en poésie. Au commencement du XVIe siècle, la prose est moins cultivée en Angleterre que chez nous au XIIIe; au moment de la renaissance, sir Thomas More, l'Anglais le plus spirituel de son temps, qui maniait admirablement et de plus aimait la langue de son pays, ayant à écrire un roman allégorique, *l'Utopie*, le compose en latin. Bacon, cent ans plus tard, après s'être illustré par ses essais et ses traités anglais, se sent pris d'inquiétude, retient à sa solde des secrétaires et, de concert avec eux, met en latin toutes ses œuvres pour être plus sûr de leur durée.

Aussi chercherait-on bien vainement, en Angleterre, rien d'analogue à nos contes du XIIIe siècle, si charmans avec leur franc langage, leur allure légère et ces grâces simples où l'on peut trouver comme un avant-goût de la prose de Le Sage et de Voltaire; rien de comparable, même de loin, aux récits de notre Froissart qui, il est vrai, appliqua à l'histoire son génie de pur romancier; rien, enfin, qui approche du *Petit Jehan de Saintré* ou des *Cent Nouvelles*. Pour trouver des contes anglais en prose de cette époque, il faut fouiller les manuscrits pieux où ils figurent à titre d'exemples édifians. La recherche est laborieuse mais non toujours vaine; plusieurs méritent d'être comptés parmi les plus jolies légendes médiévales. Pour en donner une idée, je citerai comme spécimen l'histoire d'un étudiant de Paris que raconte, au XIVe siècle, d'après Césaire, mais en la perfectionnant beaucoup, le saint ermite Rolle de Hampole. Elle est très brève et peu connue; la voici :

« Un écolier à Paris avait commis beaucoup de péchés et il avait honte de s'en confesser. A la fin, le grand remords qu'il avait dans l'âme triompha de sa honte. Mais, comme il commençait sa confession au prieur de Saint-Victor, si vive fut la contrition de son cœur, si nombreux furent les soupirs dans sa poitrine et les sanglots dans sa gorge, qu'il lui fut impossible de prononcer un mot.

« Alors le prieur lui dit : « Va, et écris tes péchés. »

« Il fit ainsi et revint au prieur et lui donna ce qu'il avait écrit, car il continuait à ne pouvoir se confesser par paroles. Le prieur vit des péchés si grands, qu'avec l'assentiment de l'écolier, il alla chez l'abbé prendre son conseil.

« L'abbé reçut le papier où les péchés étaient écrits et y jeta les yeux. Il n'y trouva aucune écriture et dit au prieur : « Que peut-on lire là où rien n'est écrit? » Le prieur le vit et s'émerveilla grandement et dit : « Sachez que ses péchés étaient écrits là, et je les ai lus : mais je vois maintenant que Dieu a connu son repentir

et les lui pardonne tous. » L'abbé et le prieur avertirent l'écolier, et lui, dans une grande joie, remercia Dieu. »

Mais les exemples de ce genre ne présentent pas ces traits de gaîté et d'observation satirique dont les contes français sont remplis et qui sont un élément important du roman. Les uns sont mystiques; les autres, dans lesquels figure le diable, à qui les saints jouent les meilleurs tours du monde, sont faits pour exciter le gros rire; on est également loin de la vie réelle dans les deux cas. Il est donc difficile, au moment où se termine le moyen âge anglais, d'entrevoir l'époque où quelque chose d'analogue au roman actuel pourra naître; à la différence de la France, ce moment paraît extrêmement éloigné. Il était proche, pourtant, dans la réalité, et le grand âge de la littérature anglaise, l'époque d'Élisabeth et de Shakspeare, allait fournir, en Angleterre, les premiers spécimens du vrai roman.

II.

Un des effets les plus remarquables de la Renaissance fut le réveil des curiosités assoupies. Le régime médiéval venait de prendre fin; ses ressorts étaient usés, ses mystérieuses causes d'influence dévoilées, ses épouvantails raillés. Les armures commençaient à paraître incommodes; les tours des châteaux-forts, obscures et trop fermées aux joies de la vie; les raisonnemens scolastiques étaient vieillis; la foi aveugle démodée; un monde finissait et tout ce qui s'affaissait avec lui paraissait, aux yeux de la jeune génération, hors de saison et « ennuyeux comme un conte deux fois raconté. » Entre le moyen âge et l'âge moderne, la rupture fut complète dans certains pays, partielle dans d'autres, et la renaissance eut, par suite, des résultats bien différens chez les divers peuples d'Europe. Mais chez tous le même symptôme caractéristique d'une ardente curiosité fraîchement éveillée se manifeste; il ne s'agit plus de continuer, mais de comparer et de découvrir. Que disaient les anciens Grecs et les vieux Romains? Que pensent nos voisins? Quelles sont leurs formes de style, leurs inventions récentes? L'Angleterre rivalise avec la France dans ses curiosités juvéniles et ses poètes, et ses voyageurs mettent au pillage non-seulement Athènes et Rome, mais Florence, Paris, Venise et toutes les villes lettrées de France, d'Italie et d'Espagne.

Dans les diverses branches des connaissances et de l'activité humaines, cette curiosité pousse les Anglais en avant. Avec une audace digne des vikings scandinaves, après avoir détruit l'Armada, ils vont brûler à Cadix la flotte espagnole, découvrir en Amérique de nouvelles terres et leur donner le nom de « Virginie » en l'honneur de leur reine et tenter l'impossible tâche de découvrir à tra-

vers les glaces du pôle le chemin de la Chine. Les beaux cavaliers et les beaux esprits et même la bohème littéraire sans sou ni maille, passent la Manche, les Alpes, les Pyrénées, cherchant, eux aussi, des mines d'or à exploiter, recueillant des pensées, écoutant des histoires, notant les récentes découvertes et souvent s'appropriant les vices élégans et les mœurs faciles des peuples du Midi. « Un Anglais italianisé est un diable incarné, » disait un proverbe populaire que ne se lassaient point de répéter les hommes tranquilles demeurés à la maison.

Mais les voyageurs affluaient vers le Midi. Aucune éducation n'était complète sans un séjour sur le continent; c'était une ardeur de voir et de s'instruire qu'aucun spectacle et aucune science ne pouvaient rassasier; on apprenait le grec, le latin, l'italien, le français à Oxford et à Cambridge, les seigneurs faisaient parade de leur savoir, à l'exemple d'Henri VIII et de ses enfans; l'ignorance était démodée comme les vieilles tours sans fenêtres, et le grave Erasme annonçait au monde, en des lettres enthousiastes, que « l'âge d'or » allait renaître dans cette île fortunée. La fermentation des esprits dura plus d'un siècle; souvent les vies en furent écourtées, mais elles avaient été doublement remplies. De cette curiosité inquiète viennent ces caractères si frappans d'omniscience, d'universalité, cette prodigieuse richesse en images, allusions et idées de toute sorte qu'on retrouve, du petit au grand, chez presque tous les auteurs de ce temps et qui unit d'un lien commun Rabelais et Shakspeare, et Cervantès et Sidney, et le « maître des charmeurs de l'oreille, » Ronsard.

Quand les armures, plus rarement portées, commencèrent à se rouiller dans les grand'salles et que les seigneurs sortant de leurs cuirasses comme des papillons de leurs chrysalides se montrèrent tout chatoyans de soie, des perles aux oreilles, la tête pleine de madrigaux italiens et de comparaisons mythologiques, on vit se former une société nouvelle, s'organiser des sortes de salons, grandir le rôle des femmes. Sans doute, le moyen âge anglais ne leur avait pas été avare de complimens. Mais entre célébrer en vers les blanches dames au long col et écrire des livres exprès pour elles, il y a une grande différence, et c'était là justement une de celles qui se séparaient au moyen âge et jusqu'au milieu du XVIe siècle l'Angleterre des peuples du midi. Aucune dame Oisille n'y avait assemblé autour d'elle, au fond des vertes vallées, des conteurs d'histoires amoureuses; aucun parc aux fins ombrages n'y avait vu des Fiammetta ou des Philomène oublier, en écoutant des récits multicolores, les dures misères de l'humanité. Le seul groupe de conteurs réunis par la fantaisie d'un artiste avait chevauché en plein soleil sur la grand'route de Cantorbéry, sous la gouverne d'Harry Bailey, le

jovial tavernier de Southwark, dictateur bruyant à la face rougeaude, qui avait réglé le pas des montures et fait taire les narrateurs ennuyeux, très différent en toutes choses de Fiammetta et de dame Oisille.

Sous l'influence de l'Italie, de la France et de la mythologie, l'Angleterre d'Élisabeth change tout cela; les femmes paraissent au premier plan : un mouvement de curiosité générale entraînait le siècle ; elles s'y associent sans effort. Elles se feront savantes, s'il faut, plutôt que de rester dans la pénombre, et, une fois mises en bonne lumière, elles ne se contenteront plus qu'on leur permette la lecture des livres écrits pour leurs pères, frères, amans ou époux; il faudra qu'on en écrive spécialement à leur intention en consultant leurs préférences et caprices personnels, et elles ont beau jeu pour commander : l'une d'elles est sur le trône.

Les premiers essais de romans dans le goût moderne furent le résultat de ces exigences. Ne soyons pas surpris cependant si ces ouvrages sont trop enrubannés à notre fantaisie : les toilettes d'alors étaient moins sobres que celles d'aujourd'hui; de même, la littérature. Or, en toutes choses, Élisabeth, qui était fort de son temps et en partageait jusqu'aux manies, aima et encouragea la parure. Tout ce qui était décor et travestissement avait sa faveur; malgré les affaires, elle resta toute sa vie la plus féminine des femmes; sur ses habits, dans ses châteaux, chez ses poètes, elle voulut trouver des ornemens et des fleurs à profusion. La savante reine qui lisait Plutarque en grec, ce que ne put jamais faire Shakspeare, et traduisait Boèce en anglais, trouvait, malgré sa philosophie, un plaisir extrême à se faire peindre en des costumes de fantaisie, sa sèche personne enserrée dans un fourreau de soie, couvert d'une gaze légère où couraient des oiseaux. Autour d'elle, c'est un camp du drap d'or perpétuel, et les seigneurs vendent leurs terres pour paraître à la cour suffisamment brodés. L'architecture, comme les costumes, se couvre d'ornemens, et les hommes graves s'en affligent : « Il ne manque pas, écrit Harrison, de belles et bonnes demeures dans plus d'un endroit en cette île, mais elles semblent plutôt faites pour plaire au regard curieux avec leur aspect de papier découpé que pour durer, grâce à une solide structure. »

Le roman, qui reçoit à ce moment une nouvelle vie et renaît avec tous les autres genres littéraires, a, la plupart du temps, beaucoup de traits communs avec cette architecture et ces costumes. Que nous importe, pensait-on, ce qui est pratique, commode ou confortable? nous ne voulons rien que ce qui est éclatant, inattendu, extraordinaire. A quoi bon mettre par écrit les incidens des vies communes? ne nous sont-ils pas suffisamment connus? leur trivialité ne nous afflige-t-elle pas assez tous les jours? Si l'on nous raconte des vies

imaginaires, qu'elles soient du moins dissemblables des nôtres; qu'elles offrent des incidens imprévus : libre à l'auteur de s'écarter du réel, pourvu qu'il sorte du trivial et de l'ordinaire. Qu'il nous mène à Vérone, à Athènes, en Arcadie, où il voudra, mais le plus loin possible de Fleet street! Et si, par malheur, il met les pieds dans Fleet street, qu'il y parle du moins le langage de l'Arcadie!

Les auteurs trouvaient ces conseils excellens et se gardaient bien de se livrer à la difficile recherche de la simple vérité. Le public qui donnait ces lois, ce public féminin si exigeant qui lisait Plutarque et Platon, qui jugeait du mérite des grands hommes aussi doctement que de la coupe des collerettes, trouva à point nommé le lettré qui devait lui plaire en la personne d'un romancier, le fameux Lyly. A vingt-cinq ans, Lyly composa son *Euphuès*, ouvrage d'un genre nouveau devant lequel on s'extasia. D'abord, il était écrit spécialement pour les dames, et non-seulement l'auteur ne s'en cachait pas, mais même il le proclamait bien haut. Leur jugement seul l'intéresse, celui des critiques lui est indifférent : « J'aime mieux, disait-il, savoir *Euphuès* fermé dans le coffret d'une dame qu'ouvert sur la table d'un savant... Vous le lirez seulement, mesdames, aux momens que vous consacrez à jouer avec vos petits chiens; encore ne vous demanderai-je pas de vous priver de ce plaisir; vos chiens peuvent très bien demeurer sur vos genoux, tandis qu'*Euphuès* sera dans vos mains, et quand vous serez fatiguées de l'un, vous pourrez jouer avec l'autre. »

Il n'y a donc pas à s'y tromper : avec Lyly commence en Angleterre la littérature de salons, celle dont on parle en visite et dont les produits, qui ont bien changé il est vrai, n'ont pas cessé d'occuper une place favorite sur les petites tables des boudoirs. Aussi il faut voir le mal que se donne Lyly pour faire réussir son innovation et plaire à ses protectrices, et comme il décore ses pensées et enguirlande ses discours, comme il s'inspire savamment des anciens et des étrangers et quelle peine il se donne pour renchérir sur les plus savans et les plus fleuris. Ses soins ne furent pas perdus. Il fut gâté, choyé, caressé par les dames; elles étendirent à l'auteur, d'un cœur égal, la faveur qu'elles accordaient au livre et à leurs petits chiens. Il fut proclamé roi des lettres par ses admiratrices et devint, du fait, le roi des précieux. Il fit école, et le nom de son héros servit à baptiser toute une littérature; on appela *euphuisme* ce genre particulier de mauvais goût.

L'euphuisme lui doit son nom et sa diffusion en Angleterre; mais non pas, bien qu'on le dise habituellement, sa naissance. Cet étrange langage, ainsi que l'a très bien montré M. Landmann, était d'importation espagnole. Un livre de Guevara, traduit par lord Berners en

1532 et de nouveau par North en 1537, avait acclimaté en Grande-Bretagne ce style extraordinaire. Comme ce n'est pas un produit naturel, mais le simple résultat d'ingénieux artifices, rien n'est plus facile que de le réduire à ses parties essentielles, de le démonter pour ainsi dire. Il consiste dans un usage immodéré, prodigieux, monstrueux, des comparaisons et dans l'emploi de l'allitération, c'est-à-dire de répétitions des mêmes lettres au commencement des mots importans pour mieux marquer le balancement des phrases à effet. Enfin, l'espèce même des comparaisons a quelque chose de particulier : elles sont, pour la plupart, empruntées à une histoire ancienne imaginaire et à une histoire naturelle fantastique, une sorte de mythologie des plantes et des pierres, auxquelles les vertus les plus extraordinaires sont attribuées.

Dans les parties importantes, lorsqu'il entend user du style noble, Lyly ne peut raconter le plus petit incident sans établir des parallèles entre les sentimens de ses personnages et les vertus des crapauds, des serpens, des licornes, des scorpions et de tous les fantastiques animaux des bestiaires du moyen âge. Jamais une seule comparaison érudite ou scientifique ne suffit à Lyly ; il en a toujours dans les mains un long collier qu'il égrène complaisamment : « Le crapaud hideux, dit-il, a une belle pierre dans la tête, l'or fin se trouve dans la terre boueuse, la douce amande dans la coque dure et la vertu dans le cœur de l'homme que ses semblables tiennent souvent pour difforme... Ne voyez-vous pas que dans les vases peints se trouve habituellement caché le plus terrible poison; dans le gazon le plus vert, le serpent le plus grand; dans l'eau la plus claire, le crapaud le plus laid?.. » et quatre ou cinq comparaisons suivent encore. Harcelé d'exemples, criblé de similitudes, la colère aujourd'hui gagne le lecteur aventureux qui se hasarde à lire *Euphuès*. On voudrait protester, se défendre, dire qu'il en a menti, cet imperturbable naturaliste, que dans les coques les plus dures se trouvent justement les amandes amères, que les vases peints contiennent souvent autre chose que du poison et que, si les crapauds paraissent moins laids en eau trouble, c'est peut-être qu'on ne les voit pas. Mais qu'importe à Lyly ? Il écrit pour un cénacle choisi, et quand on écrit pour un cénacle, les protestations des mécontens, des envieux, hélas! celles du bon sens aussi, n'ont guère de conséquence. Que le vulgaire s'égosille donc à la porte de Lyly, elle est bien close, il n'entendra rien et il n'a cure de savoir si parmi ce « vulgaire » ne figurerait pas Shakspeare. Il est heureux; Euphuès, en compagnie des petits chiens, froisse la soie sur les genoux des dames aux grandes collerettes dentelées.

Mais, si important que soit le style, il n'est pas tout dans une œuvre littéraire. Il faut reconnaître que le succès de Lyly, s'il ne

fait pas l'éloge du goût de ses contemporaines, est tout à l'honneur de leur moralité et de leur sérieux. Par la forme de ses phrases, Lyly est espagnol; il surpasse les plus ampoulés et pourrait rendre des points à cet auteur dont parle Louis Racine, qui, découvrant sa maîtresse étendue sous un arbre, s'écriait : « Venez voir le soleil couché à l'ombre! » Mais, par le fond de son caractère, il est un pur Anglais, il est bien du même pays que Richardson et appartient de cœur à cette race dont Tacite disait qu'elle ne savait pas « rire des vices, » témoignage que plus tard Rousseau rendait sur elle presque dans les mêmes termes. Dès le temps de Lyly et jusqu'à nos jours, le roman anglais est resté non-seulement moral, mais moralisateur; l'auteur s'y prend de mille façons adroites et engageantes et vous conduit par la main à travers toute sorte de sentiers fleuris; mais n'importe la manière, c'est constamment au prêche qu'il nous mène, sans le dire. Malheureusement pour Lyly, ce qui faisait autrefois l'attrait d'*Euphuès* et cachait l'amertume du sermon en fait aujourd'hui le ridicule et même l'odieux, c'est le style. Oublions donc pour un moment ses licornes et ses scorpions; pris en lui-même, son héros mérite l'attention, parce qu'il est l'ancêtre en ligne directe de Grandison, de lord Orville, de lord Colambre et de tous les lords prêcheurs que valut à l'Angleterre le succès de Richardson.

Euphuès est un jeune Athénien contemporain, non pas de Périclès, mais bien de Lyly, qui vient à Naples, puis en Angleterre, étudier les hommes et les gouvernemens. Grave de la gravité spéciale aux prédicateurs laïques, instruit de toute chose et même de son propre mérite, assuré par sa conscience qu'en faisant part aux hommes de ses lumières il assurera leur salut, il adresse à ses semblables des épîtres morales pour les guider à travers la vie. Omniscient comme les héritiers de sa veine que nous avons entendus depuis, il enseigne au monde la vérité sur le mariage, l'éducation des enfans, les voyages, la religion. Il émet, par avance, sur la noblesse, les idées philosophiques de « milord Edouard; » il traite de l'amour avec la sagesse de Grandison et de l'éducation des enfans avec l'expérience de Paméla.

Dans la seconde partie de son roman, qui parut en 1580, Lyly donne des sortes de Lettres persanes, mais des Lettres persanes à rebours, Montesquieu se servant de son étranger pour satiriser la France, et Lyly du sien pour louer sa patrie. Euphuès vient en Angleterre avec son camarade Philautus, et, le long de la route, comme il sait tout, il fait la leçon à son ami. Il le met en garde contre le vin, le jeu, la débauche, lui enseigne la géographie et lui signale ce qui vaut la peine d'être vu. Philautus ne lui répond pas qu'il est un pédant, ce qui prouve qu'il a très bon caractère et qu'il

est le modèle des compagnons de voyage. Les deux amis sont enchantés du pays; Philautus s'y marie et Euphuès, que son humeur sauvage empêche d'en faire autant, emporte dans sa patrie le souvenir d'une reine « plus belle que Vénus et plus chaste que Vesta » et d'une contrée « qui n'est pas inférieure au Paradis. »

Au point de vue spécial de l'histoire du roman anglais, Lyly, avec tous ses ridicules, eut encore un mérite dont il faut lui tenir compte. On sort avec lui des histoires épiques et chevaleresques pour approcher du roman de mœurs. Il n'est plus là question d'Arthur et de ses prodigieux compagnons, mais bien d'hommes contemporains, qui ne sont pas, malgré les colifichets oratoires, sans ressemblance avec la réalité. Des conversations sont rapportées où l'on retrouve le ton des gens bien nés de l'époque. Lyly prend soin d'être fort précis quant aux dates; après avoir annoncé, à la fin de son premier volume, qu'Euphuès allait partir pour l'Angleterre, il avertit au début du deuxième, paru en 1580, que l'embarquement eut lieu le 1er décembre 1579. Pour un peu, il ferait graver le portrait de son héros, comme on devait voir plus tard, en tête d'un livre destiné à faire quelque bruit dans le monde, l'image du « capitaine Lemuel Gulliver, de Redriff. » Sans doute, ses jugemens sur les hommes et sur la vie, ses analyses des sentimens sont bien mal fondus avec le récit et se ressentent de la gaucherie d'un premier essai; mais il y eut toutefois du mérite à le tenter, et il n'est pas impossible de découvrir de loin en loin sous la croûte pédante quelque passage assez bien tourné, ayant même une sorte d'*humour*. C'est ainsi qu'il se dégage une assez bonne leçon de l'aventure de Philautus, qui, éperdument épris d'une jeune dame de Londres, va consulter un sorcier pour obtenir un breuvage propre à inspirer l'amour. C'était là une excellente occasion de parler des serpens et des crapauds, et le magicien n'y manque pas. Mais après une très longue énumération des os, des pierres et des foies d'animaux qui font aimer, l'alchimiste, pressé par Philautus, finit par avouer que la meilleure sorcellerie de toutes pour gagner les doux regards d'une femme, c'est d'être beau, spirituel et charmant.

Par ses défauts et par ses qualités, sa sagesse, sa bonne grâce et aussi son mauvais goût, Lyly ne pouvait manquer de plaire. Pendant dix ou douze ans, tout ce qui se piqua d'élégance parla son langage précieux et apprit dans ses livres la mythologie des plantes. Devenu le favori des dames, bien vu à la cour, il composa, toujours à l'intention de ses protectrices, des drames mythologiques ou historiques dont la représentation était confiée à des enfans et avait lieu en présence de la reine. Les esprits sages avaient beau gronder, il trouva toujours des femmes pour l'applaudir. Vainement Nash se moquait, douze ans après l'apparition d'*Euphuès*, de l'en-

thousiasme avec lequel il avait lu ce livre quand il était « un petit singe à Cambridge; » vainement Shakspeare montrait le cas qu'il faisait de ce style en le prêtant à Falstaff (comme si celui-ci eût été un contemporain), lorsque le digne chevalier veut admonester le prince Henri dans le style des cours. Vieilli dans sa taverne, Falstaff ne se doute pas que ces gentillesses, à la mode du temps qu'il était mince comme son page, sont maintenant la risée de la jeune génération. Assez de gens toutefois, à qui le livre rappelait sans doute le souvenir de leur printemps, partageaient la naïveté de Falstaff et restaient fidèles à Lyly; si parmi les lettrés on cessa vite de l'imiter, son livre fut longtemps d'une lecture courante et l'on continua jusque sous le règne de Charles Ier à le réimprimer. Quant à la période d'imitation, ce le de la grande gloire de l'euphuisme, elle ne dura guère que dix ou quinze ans, mais elle vit naître des ouvrages qui ne sont pas sans importance pour l'histoire des origines du roman.

III.

Les deux plus illustres élèves de Lyly furent Thomas Lodge et Robert Greene, romanciers et dramaturges comme lui. Doués d'un tempérament moins tranquille et moins sociable que leur modèle, ils eurent une existence accidentée bien caractéristique de leur époque. Lodge était fils d'un riche épicier de Londres qui avait été lord-maire. Né vers 1557, il avait connu Lyly à Oxford, avait étudié le droit; puis, cédant à ces envies de batailler et de voir le monde qui poussaient au dehors la jeunesse anglaise de son époque, il avait fermé pour un temps ses livres et s'était fait corsaire, visitant les Canaries, le Brésil et la Patagonie. Il rapporta de ses expéditions, en guise de butin, des romans qu'il avait écrits en mer pour se distraire des ennuis de la traversée et de la préoccupation des tempêtes : l'un s'appelait la *Marguerite américaine;* un autre *Rosalynde.* Ce dernier tomba entre les mains de Shakspeare et lui plut; il en tira la donnée de *Comme il vous plaira.* C'est un récit pastoral; on y voit les bergers de la forêt des Ardennes roucouler mélodieusement aux pieds de leurs bergères; celles-ci sont aussi cruelles que jolies, et ceux-là aussi éloquens que malheureux. Tous ont reçu une si bonne éducation, que l'anglais et le français leur sont également familiers; un berger bien né sait, dans ces romans, demander en français au dieu d'amour que le cœur de sa belle ne soit pas « de glace, bien qu'elle ait de neige le sein. » Tout cela est fort doux assurément, mais Lodge n'oublie pas tout à fait son métier de corsaire et il prend soin, pour ôter aux critiques l'envie de rire, de brandir de temps en temps sa rapière et d'écrire des

préfaces à faire dresser les cheveux : « Place pour un soldat et un marin qui vous donne le fruit de ses travaux mis par écrit en plein océan ! » crie-t-il au lecteur au début de sa *Rosalynde*, et que les envieux fassent silence, sans quoi il les jettera par-dessus bord « pour engraisser les morues. »

Après un tel avertissement il n'y a sans doute qu'à se taire, et il suffira d'ajouter qu'ayant publié encore des satires et des épîtres imitées d'Horace, des églogues, quelques autres nouvelles ou romans, deux ou trois drames incohérens dans l'un desquels une baleine vient, sans façon, vomir sur la scène le prophète Jonas, Lodge changea encore une fois de carrière, abandonna l'épée pour la lancette, se fit médecin, gagna une fortune et mourut tranquille, comme un riche bourgeois, en 1625.

Avec son ami Robert Greene, nous sommes en pleine bohème, non pas celle que Mürger a racontée et qui meurt à l'hôpital. L'hôpital correspond encore à des idées d'ordre et de règle ; on restait, sous Élisabeth, irrégulier jusqu'à la fin ; les gens de lettres qui n'étaient pas médecins comme Lodge, ou actionnaires d'un théâtre comme Shakspeare, ou subventionnés par la cour comme Jonson, mouraient de faim dans le ruisseau ou d'indigestion chez le voisin, ou d'un coup de poignard à la taverne. C'est là une des particularités de l'époque, elle distingue la bohème d'Élisabeth des autres bohèmes célèbres, celle de Grub street, qu'a connue le docteur Johnson, et celle du quartier Latin, qu'a décrite Mürger. Parmi les malheureux qui essayèrent, du temps d'Élisabeth, de vivre de leur plume, Greene fut un des spécimens les plus originaux de sa classe ; il se fit remarquer autant par ses extravagances de conduite que par son talent très supérieur à celui de ses camarades ; et ceux-ci avaient si bien le sentiment de coudoyer en lui un homme à part, un représentant curieux d'une race faite pour disparaître, qu'ils ont tracé, pour l'instruction de la postérité, son portrait moral et physique. « Il avait reçu de la nature, écrivait Nash, plus de vertus que de vices, et, en outre, une gaillarde barbe rouge, pointue comme un clocher d'église, qu'il entretenait amoureusement sans la couper, et à laquelle on aurait très bien pu accrocher un médaillon, tant elle était longue et pendante... Quel bon garçon c'était ! » Ce bon garçon pouvait, toujours d'après Nash, écrire en un jour et une nuit un roman comme *Ménaphon*, qui est sa meilleure œuvre : « Il lui était bien indifférent de gagner de la réputation par ses écrits... Son unique souci était seulement d'avoir toujours dans sa poche de ces amulettes qui permettent de faire apparaître à tout instant, si l'on veut, un bon verre de vin. »

Ancien élève de Cambridge, ayant voyagé en France, en Espagne et en Italie, où il avait appris, disait-il, « toutes les sortes de vile-

nies qui sont sous le ciel, » il était, avec ses travers et ses vices et sa vénération pour la bouteille, grand adorateur des muses, et cela vaut bien quelque indulgence. Tout ce qu'il composait, il l'écrivait avec une passion exubérante ; romans, drames, chansons et confessions, tout ce qui sortit de sa plume en sortit alertement et sans efforts, et s'en alla par le monde tout couvert de fleurs, tout grisé de vin, tout entouré de musique.

Il ne faut pas demander beaucoup d'ordre à cette tête romanesque ; il n'en met pas plus dans ses romans que dans sa vie. Sans avoir un cœur haineux, il abandonne, après un an de mariage, sa jeune femme et son enfant qui venait de naître. Un sermon qu'il entend dans l'église Saint-André de Norwich le plonge tout à coup dans une de ces stupeurs mornes accompagnées de remords déchirans qui donnent déjà comme le pressentiment des grandes conversions de l'époque puritaine : seulement la sienne ne dura pas. Il mourut d'indigestion, le 3 septembre 1592, chez un pauvre cordonnier qui l'avait recueilli par charité. De son lit de mort, il écrivit à sa femme, qu'il n'avait pas revue depuis six ans : « Doll, je t'en prie, par l'amour de notre enfant, pour le repos de mon âme, vois que ce pauvre homme soit payé ; car, si lui et sa femme n'étaient pas venus à mon secours, je serais mort dans la rue. »

Greene, romancier, se rattache directement lui-même au cycle euphuistique et il en adopte le style. Il rappelle volontiers, dans le titre de ses romans, le nom d'Euphuès pour leur assurer la bienvenue auprès des élégantes. L'un d'eux, par exemple, s'appelle *Euphuès et son avis critique à Philautus*, 1587 ; un autre, *Ménaphon, ou l'éveil donné par Camille à Euphuès qui sommeillait dans sa grotte de Silexédra*, 1589. Comme Lyly, dont il continue la tradition, il a toujours un but sérieux ; et, lointain précurseur, lui aussi, de Richardson et de miss Edgeworth, il se donne la tâche de répandre dans le monde, à défaut de bons exemples, de sages conseils. Ainsi, sans parler du but que signale malicieusement son ami Nash, il écrit son *Mamillia* pour mettre les femmes en garde contre les dangers de l'amour ; sa *Broderie de Pénélope*, pour faire connaître les vrais caractères de la perfection féminine. Son *Pandosto, ou le Triomphe du temps* montre que la vérité, si longtemps qu'elle reste cachée, finit sûrement, à la longue, par paraître au grand jour ; *Palamède le forgeron* apprend à s'occuper l'esprit d'une manière utile et agréable, etc. Ces intentions morales affirmées dès la première page, dans le titre même du roman, comme on devait le voir plus tard pour *Clarisse* et pour *Paméla*, n'effrayaient pas du tout le lecteur, bien au contraire, et le lecteur n'était pas toujours un amateur quelconque de fictions, un désœuvré sans im-

portance. *Pandosto, ou le Triomphe du temps*, autrement dit encore *Dorastus et Fawnia*, eut treize éditions et plut tellement à Shakspeare qu'il en tira la donnée de son *Conte d'hiver*, sans du reste prendre la peine de corriger l'histoire et la géographie fantaisiste de Greene, qui place la Bohême au bord de la mer.

Greene est un vrai poète ; aussi se distingue-t-il de Lyly par de lumineuses échappées, mais aussi par la plus profonde insouciance pour les réalités. Ses histoires se passent on ne sait quand, on ne sait où, chez des hommes tels qu'on n'en a jamais rencontré nulle part. Quant au style, il est du plus pur euphuisme, surtout lorsque les personnages sont d'un rang élevé. Son roman de *Philomèle, ou le Rossignol de lady Fitzwaters*, qui se déroule dans une Italie aussi imaginaire que la Bohême de *Pandosto*, n'est qu'une suite ininterrompue de comparaisons. « Plus les feuilles du maceron sont vertes, plus sa sève est amère, se dit Philippe, le mari jaloux ; plus la salamandre est loin du feu, plus elle a chaud... » Donc sa femme pourrait bien être d'autant plus perverse qu'elle paraît plus sage. Il charge son ami Lutesio de la tenter, par manière d'expérience. « Lutesio, répond la dame à la déclaration du jeune homme, je vois bien que le chêne le plus robuste a de la moelle et des vers et que dans le plus beau frêne les corbeaux vont nicher... »

Ces observations paraissent sans réplique à Lutesio, et le mari partagerait sa conviction s'il ne réfléchissait que « l'onyx est d'autant plus froid au dedans qu'il est plus chaud au dehors. » Il faut recommencer l'épreuve, et l'ami revient à la charge : « Madame, quand on a été mordu par un scorpion, on ne peut être guéri que par un scorpion. »

« Je vois bien maintenant, répond la dame à ce compliment, que la ciguë, où qu'on la plante, est un poison, et que le serpent qui a les écailles les plus brillantes a le venin le plus terrible. » Quoi de plus certain? Mais cela empêche-t-il que l'alcyon couve quand la mer est calme et que le phénix ouvre ses ailes lorsque le soleil luit sur son nid? Voilà ce qu'observe le mari, et, se guidant d'après l'onyx, le maceron, etc., il renvoie sa femme après un semblant de procès.

Qu'en pense le peuple? Il en pense « que tout ce qui brille n'est pas d'or et que l'agate la plus blanche a des veines noires au dedans. » Pendant ce temps, Philomèle, l'épouse chassée, se retire à Palerme, où ses connaissances en histoire naturelle lui permettent d'observer que plus on marche sur la camomille et plus elle pousse. A peine séparé d'elle, son mari perd sa confiance dans l'onyx et le maceron et part à sa recherche. Il ne connaît pas sa retraite ; par bonheur, entre tous les chemins possibles, il choisit précisément celui de

Palerme. Il retrouve sa femme, et sa joie est si grande qu'il en étouffe et meurt : juste châtiment de sa confiance dans la botanique de Lyly.

L'histoire de Ménaphon n'est guère plus vraisemblable, mais elle se passe au pays d'Arcadie, ce qui prédispose à l'indulgence pour les écarts de raison ; de plus, elle renferme des touches de vraie poésie et on y trouve un peu moins de camomille, d'onyx et de maceron. Tout le monde néanmoins parle, dans ce roman, avec une grâce et une politesse infinies. Le berger Ménaphon, se présentant à la princesse Séphestia et à son enfant jetés à la côte par un naufrage, leur dit : « Étrangers, votre rang m'est inconnu ; pardonnez-moi donc si je vous salue en termes moins révérens que votre qualité ne mérite... » Et, tombant éperdûment amoureux de la belle jeune femme, qui se donne pour une nommée Saméla, de l'île de Chypre, il lui décrit avec chaleur et non sans grâce la vie pastorale qu'il voudrait mener avec elle : « Sache-le bien, charmante nymphe, ces plaines que tu vois s'étendre vers le sud sont des pâturages appartenant à Ménaphon ; la quintefeuille, la jacinthe, la primevère, la violette y poussent, et mes troupeaux les épargneront pour que je t'en fasse des guirlandes. Le lait de mes brebis sera la nourriture de ton gentil bambin ; la laine des gros béliers, aussi fine que la toison rapportée par Jason de Colchos, sera tissée en étoffes pour vêtir Saméla. Le sommet des montagnes verra tes promenades matinales et l'ombre des vallées abritera ton repos du soir ; tout ce que possède Ménaphon sera le bien de Saméla, si elle veut vivre avec Ménaphon. »

Le roman se poursuit, semé, comme les récits de Lodge, de chansons à refrains aux mètres variés et harmonieux d'un son charmant. Deux seigneurs, à la fin, Mélicerte et Pleusidippe, épris de la même femme que Ménaphon, se battent en duel ; on les sépare. Le roi du pays intervient, et, ne comprenant rien à ces amours embrouillées, il allait faire couper la tête à tout le monde quand on reconnaît que Mélicerte est le mari, longtemps perdu, de Séphestia ; l'autre duelliste est le petit enfant de la naufragée, lequel, au cours du roman, lui a été volé sur le rivage et a grandi secrètement. On s'embrasse ; et, quant à Ménaphon, dont l'amie se trouve ainsi pourvue d'un mari et d'un fils suffisamment passionnés, il revient à ses anciennes amours, Pesana, qui avait eu la patience de l'attendre, sans vieillir sans doute, car, dans ces romans, on ne vieillit pas. Pleusidippe a pu devenir homme sans que sa mère ait changé de visage ; elle est restée aussi belle qu'à la première page du roman, et, selon l'apparence, elle a toujours vingt ans.

IV.

A voir nos bergers d'aujourd'hui couverts de leurs longs manteaux bruns, suivre silencieusement les grand'routes au milieu d'une étouffante poussière qui semble se dégager de leurs moutons, on a peine à s'expliquer l'engoûment qui a fait prêter de si beaux discours et de si jolies aventures à cette race de muets. Les Grecs, les Romains, les Italiens, les Espagnols, les Français, les Anglais ont différé en une multitude de points, mais tous se sont délectés dans les bergeries. Aucune classe de héros dans l'histoire ni dans la fable n'a débité tant de vers ni de prose que les gardeurs de moutons. Ni Ajax fils de Télamon, ni le sage roi d'Ithaque, ni Merlin, Lancelot ou Charlemagne, ni même l'intarissable Grandison, ne peuvent supporter la moindre comparaison avec Tityre. Il est facile d'en donner quantité de raisons, mais le phénomène n'en demeure pas moins singulier. La meilleure explication est peut-être que le prétexte pastoral est un des plus commodes qui soient pour exposer ce qu'on serait embarrassé de dire autrement. Pour beaucoup l'églogue est comme une toile à essayer leurs couleurs et essuyer leurs pinceaux. Plusieurs ne l'avoueraient pas volontiers, et Pope eût voué une haine mortelle à quiconque eût donné cette explication de ses églogues, mais il vaut mieux pour sa gloire croire, sans approfondir, qu'il eut une aussi bonne raison de les écrire. Pour quelques-uns, la pastorale est une allégorie, où l'on peut, si l'on veut, donner place à Cinthia « reine de la mer, » c'est-à-dire à Élisabeth et à un « berger de l'océan » qui est Walter Raleigh ; elle permet de parler aux rois, de quêter discrètement auprès d'eux et de les remercier.

En Angleterre, au temps de Shakspeare, on raffolait du pays d'Arcadie, principalement parce qu'il n'existait nulle part. On pouvait inventer à son aise, supposer de prodigieuses rencontres et des amours inouïes ; personne n'étant allé en Arcadie, on eût été mal venu à protester que les choses s'y passaient différemment. Nous jugeons aujourd'hui d'une façon exactement opposée ; il faut qu'on nous parle de faits bien vérifiés et de pays parfaitement connus, de péripéties garanties, certifiées et contrôlables sur-le-champ. C'est pourquoi, bien loin de nous transporter en Arcadie, nos romans se déroulent souvent dans nos cuisines et nos escaliers de service. Ce n'est plus du tout comme au temps de Robert Greene.

Aussi ne s'est-on guère demandé si d'aventure quelqu'une de ces « Arcadies » si chéries de nos pères n'auraient pas contenu leur part de beautés durables et si leur long succès ne s'expliquerait

pas autrement que par leurs invraisemblances et leurs fleurs en papier jauni. Il se pourrait pourtant que l'étude fût profitable, car il faut bien songer que les lecteurs de ces romans allaient dans l'après-midi au *Globe* voir Shakspeare jouer ses propres pièces et que, étant donnée leur passion pour de tels drames, — où, sans parler d'autres mérites, les cuisines sont parfois le lieu de la scène, — il serait surprenant de ne trouver que de pures fadaises dans toute la collection de leurs romans préférés. Que ces présomptions nous justifient, au besoin, d'examiner encore une Arcadie : elle n'est pas du reste du premier venu, d'un bohème à mourir de faim ; c'est celle de sir Philippe Sidney, le modèle de la perfection chevaleresque sous Élisabeth. Sa vie n'est pas, en son genre, moins caractéristique du temps que celle du famélique Robert Greene ou de Thomas Lodge le corsaire.

Né en 1554, il passe une partie de son enfance dans ce château de Ludlow où devait se jouer plus tard le *Comus* de Milton ; il est célèbre, dès le collège, par son élégance et le charme de sa personne. Il est en France pendant l'année terrible 1572, et, caché dans la maison de sir Francis Walsingham, ambassadeur d'Angleterre, échappe à la Saint-Barthélemy. Il parcourt l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, se lie étroitement avec Hubert Languet et revient, en 1575, à vingt et un ans, briller à la cour, où son oncle Leicester, favori de la reine, devait lui rendre toutes choses faciles.

Il assiste, cette année-là, aux fêtes données à Élisabeth à Kenilworth et à Chartley, et ces solennités marquent une grande époque dans son existence. Tandis que la reine écoutait les complimens d'Hercule et de la sibylle, Sidney avait les yeux fixés sur une enfant ; un sentiment dont il ne se rendait pas compte naissait dans son cœur pour Pénélope Devereux, fille du comte d'Essex, qui avait douze ans et qui était belle comme la Béatrice de Dante. Plus tard seulement, lorsque Pénélope devint lady Rich et que la passion de Sidney se trouva sans issue, il comprit ce qu'il avait ressenti et ce qu'il avait perdu ; il chanta Pénélope sous le nom de Stella.

Le reste de sa courte vie fut bien rempli ; il fut ambassadeur à Vienne en 1577 et membre du parlement en 1581 ; il faillit accompagner Drake en Amérique et devint gouverneur de Flesselles aux Pays-Bas. Il mourut à trente-et-un ans, en 1586, d'une blessure reçue à Zutphen, mort prématurée qui acheva de le rendre sympathique et de le faire aimer : toute l'Angleterre le pleura. Aujourd'hui encore, il est difficile de penser à cette existence si bien remplie qui se termine à la veille des grands triomphes de la patrie, de songer à ce vaillant homme qui expire le regard tourné vers l'ennemi sans savoir que, derrière lui, la victoire va se déclarer pour les

siens : deux ans après sa mort, l'Armada était détruite ; trois ans plus tard, la *Reine des fées* avait paru et Juliette, les yeux en pleurs, venait s'accouder sur son balcon.

Ses œuvres sont dignes de sa vie ; il eut le temps, dans ce peu d'années, d'embrasser d'un clair et bienveillant regard, toutes les beautés antiques, modernes ou lointaines, qui firent battre les cœurs de ses contemporains et il est, pour cela, le plus digne peut-être des précurseurs immédiats de Shakspeare. L'éclat des Espagnols l'enchante, et il traduit des fragmens de Montemayor ; les fêtes de Kenilworth l'amusent, et il compose une mascarade, *la Dame de mai*, pour servir à des fêtes semblables ; chrétien sincère, il traduit les Psaumes de David ; cœur tendre et passionné, il rime les sonnets d'Astrophel à Stella ; épris de chevalerie et de hauts faits, il écrit, au courant de la plume, son *Arcadie ;* amoureux de belle littérature, il défend l'art des poètes dans un plaidoyer charmant de jeunesse, vibrant d'enthousiasme, qui tient dans la littérature anglaise la place remplie par la *Lettre à l'Académie* dans la nôtre. Cet ouvrage a une grande importance pour le sujet qui nous occupe, non-seulement parce que Sidney y donne son sentiment sur les ouvrages de fiction en général ; mais parce que voici enfin un spécimen de prose alerte, vive, coulante, sans fleurs excessives ni impédimenta savans, un spécimen de la prose alerte qui convient précisément pour les romans et que personne, sauf Roger Ascham, n'avait pratiquée jusque-là en Angleterre.

Peut-être, écrit-il tout au début de son ouvrage, avec la désinvolture élégante d'un jeune seigneur qui sait bien faire tout ce qu'il fait, trouvera-t-on que je pousse l'apologie à l'excès ; mais cela est excusable : écoutez ce que disait Pietro Pugliano, mon maître d'équitation à la cour de l'empereur. « Il disait que les soldats étaient la partie la plus noble de l'humanité, et les cavaliers les plus nobles des soldats. Il disait qu'ils étaient les maîtres de la guerre et les ornemens de la paix, rapides dans leurs courses autant qu'infatigables, les premiers dans les camps et dans les cours. » Aucune perfection n'était comparable chez un prince à celle d'être bon cavalier ; « l'art de bien gouverner n'était auprès que pédanterie. » Là-dessus il ajoutait d'autres éloges appliqués au cheval lui-même, cette bête sans pareille, le seul courtisan utile, étant le seul qui ne sût pas flatter, l'animal le plus beau, le plus fidèle, le plus courageux ; tant et si bien que, si je n'avais pas eu déjà quelque teinture de logique, j'aurais fini, sur ses discours, par regretter de n'être pas moi-même un cheval. Mais tout son langage, qui n'était pas fort bref, m'enseigna du moins ceci qu'aucune dorure ne vaut l'amour-propre pour faire paraître éclatant ce en quoi nous sommes intéressés. Et si l'attachement

passionné de Pugliano pour son art et ses mauvais argumens ne vous paraissent pas, sur ce point, convaincans, je vous apporte, par mon propre exemple, une preuve moins lointaine, moi qui, je ne sais par quelle malchance, n'étant encore ni bien vieux, ni très inoccupé, me suis vu affubler du titre de poète et me trouve amené à vous dire quelque chose pour la défense de cette vocation que je ne me suis point choisie. »

Mis à l'aise par l'exemple de Pugliano, qui semble avoir eu pour le cheval la même vénération que son compatriote le Vinci, Philippe Sidney entame son plaidoyer et ne se gène pas pour le faire excessif. La poésie est supérieure à l'histoire, à la philosophie, supérieure à tout. Il lui fait, il est vrai, un domaine immense : tout ce qui est poétique ou même simplement œuvre d'imagination est poésie pour lui : « Il y a beaucoup de poètes excellens qui n'ont jamais versifié, et nous avons maintenant une surabondance de faiseurs de vers qui ne mériteront jamais le nom de poète. » Pour lui, le roman de *Théagène et Chariclée* est un « poème ; » le *Cyrus* de Xénophon est un « poème héroïque. » Il eût vu, certainement, à la grande joie de leur auteur, une épopée dans les *Martyrs*. « La rime ne fait pas plus le poète que la robe ne fait l'avocat. Il plaiderait en armure que ce serait toujours un avocat, jamais un soldat. »

Malgré son goût pour les anciens, dont il approuve fort les unités et le *nuntius*, il reste, au fond, bien anglais ; il adore les vieux souvenirs de sa patrie et il ne connaît pas mieux Virgile que les chansons populaires fredonnées par le passant, le long des routes. Les ballades de Robin Hood lui sont familières ; la chanson militaire de Douglas, répétée au coin d'une rue par un ménétrier aveugle, le fait tressaillir comme un son de trompette. Mais ses plus étroites sympathies demeurent réservées aux récits poétiques ; il n'imagine rien de plus enchanteur ni de plus puissant : « Ils détournent un enfant de ses jeux et arrachent un vieillard du coin de sa cheminée. » Leur charme a quelque chose de supérieur, de divin ; car, ajoute-t-il, avec une profondeur d'émotion toute moderne, pour les meilleures choses, nous restons enfans, — enfans jusqu'au moment de dormir dans notre dernier berceau, le cercueil.

Il termine par une conclusion spirituelle et charmante, un souhait aux ennemis endurcis de la poésie : « Voici toute la malédiction qu'il me faut vous envoyer ; je vous la donne au nom de tous les poètes : puissiez-vous, aussi longtemps que vous vivrez, vivre amoureux et ne jamais obtenir aucune faveur, faute de savoir écrire un sonnet, et quand vous mourrez, puisse votre mémoire s'effacer de la terre, faute d'une épitaphe pour la rappeler ! »

Ni les épitaphes ne manquèrent à Sidney, car tous les poètes le pleurèrent ; ni sans doute les faveurs féminines qu'un sonnet peut

gagner, car il rima les plus passionnés qu'on eût vus en Angleterre avant ceux de Shakspeare. Ils sont, comme *l'Apologie*, touchans par leur jeunesse et leur sincérité, ils viennent du cœur : « Aimant en vérité et désireux d'expliquer en vers mon amour, — pour qu'elle, elle si chère, pût du moins tirer du plaisir de ma peine... — je cherchais des mots pour peindre la face sombre du désespoir, — essayant par d'élégantes inventions de plaire à son esprit, — tournant les feuillets d'autrui, pour voir si de là tomberait, — une fraîche rosée féconde sur mon cerveau desséché. — Mais les mots venaient haletans... — je mordais ma plume insoumise; je me frappais de dépit : — Fou, dit la muse, regarde en ton cœur et écris. »

Malheureusement quand Sidney prit la plume pour composer son *Arcadie*, ce ne fut plus dans son cœur qu'il regarda ; il donna les rênes à son imagination et, sans se soucier de la postérité sévère à qui le livre n'était pas destiné, il ne voulut rien faire qu'un roman pour les dames, comme Lyly, ou plutôt pour une seule dame, la comtesse de Pembroke sa sœur. Il lui envoyait ses pages à mesure qu'il les avait noircies, à charge par elle de les détruire, ce qu'elle ne fit pas. Sidney ne voyait là qu'un jeu ; il écrivait, dit-il, « pour se décharger la cervelle, » et il donnait libre cours à son goût pour la prose poétique. Son *Apologie* fut peut-être, par son style, plus utile au développement du roman que *l'Arcadie*, mais celle-ci toutefois, malgré ses énormes défauts de goût et de composition, y servit aussi, et il n'est pas importance de noter que son influence durait encore au temps de Richardson.

Le roman de Sidney n'est pas, comme on pourrait croire, une énorme bergerie pseudo-grecque, à la manière des églogues de Pope. Les héros sont tous des princes ou des filles de rois. Leurs aventures se déroulent en Arcadie, sans doute, et parmi des bergers savans, mais les grands rôles restent aux seigneurs et les distances sont bien marquées. Si spirituels et bien élevés que soient les gardeurs de moutons, ils ne sont là que pour le décor et l'ornement, pour amuser les princes par leurs chansons et les tirer de l'eau quand ils se noient. Il y a de l'Amadis et du Palmerin dans l'ouvrage de Sidney. Amadis est venu vivre parmi les bergers, mais il reste Amadis, aussi vaillant et aussi prêt que jamais à tirer l'épée. Sidney mêle ainsi, pour mieux plaire à sa lectrice, les deux sortes de raffinemens à la mode, le raffinement pastoral et le raffinement chevaleresque. Les héros, le prince Musidorus et le prince Pyroclès, ce dernier déguisé en femme sous le nom de l'amazone Zelmane, sont épris des princesses Paméla et Philocléa, filles du roi d'Arcadie. Quantité de traverses s'opposent au bonheur des amans. Ils ont à tirer l'épée et à gagner des batailles contre des îlotes, des

lions, des ours, des ennemis venus de Corinthe. Ils se perdent, se retrouvent, se racontent leur histoire. L'amazone masculine surtout fait des prodiges, car elle n'a pas à lutter seulement par le fer, mais encore par le raisonnement. Elle se trouve si jolie sous ce costume de femme que le vieux roi Basilius, jusque-là sage et vertueux, devient éperdument amoureux d'elle, aussi imprudent que Fleur-d'Épine, dans l'Arioste ; tandis que la reine, qui n'est pas dupe de la transformation, sent naître en son cœur une intense passion pour la fausse amazone et une terrible jalousie à l'endroit de sa propre fille, Philocléa.

Il va sans dire que Sidney n'a voulu peindre qu'une seule passion : l'amour ; il la décrit telle qu'on la connaissait et pratiquait alors. La plupart des héros de *l'Arcadie* parlent comme Surrey, Wyatt, Watson et tous les « amouristes » du siècle, comme Sidney lui-même quand il s'adressait à quelque autre que Stella. La retenue de ces personnages est égale à leur tendresse ; vaillans comme des lions devant l'ennemi, ils tremblent comme la feuille devant leur maîtresse ; ils se nourrissent de sourires et de doux regards. Pyroclès-Zelmane assistant, en sa fausse qualité de femme, au bain de sa maîtresse dans le Ladon, est sur le point de s'évanouir d'admiration.

Pourtant, il ne faudrait pas croire que Sidney ne peignît que des amours fades et que cette âme de feu ne sût rendre, en dehors des sonnets à Stella, que des sentimens quintessenciés. Il a créé un personnage qui donne un intérêt permanent à ce roman trop oublié ; c'est cette reine Gynécia que dévore un amour coupable et qui est la digne contemporaine des héros aux fortes passions du théâtre de Marlowe. Avec elle, et pour la première fois, la puissance dramatique du génie anglais quitte le théâtre et se fait jour dans le roman : elle était destinée à y passer tout entière. Gynécia ne se laisse aveugler par aucun subterfuge ; l'amour l'a envahie ; les règles du monde, les lois du sang, les préceptes de la vertu qu'elle a observés toute sa vie se sont obscurcis ; elle ne voit plus rien que ce qu'elle aime et elle est prête, comme la Phèdre antique, à tout fouler aux pieds, tout oublier, foyer domestique, enfant, époux : et il est fort intéressant de voir, dès l'époque de Shakspeare, ce caractère purement dramatique se développer dans un roman.

« O vertu ! s'écrie-t-elle en son tourment, où te retrouverai-je ? Quel monstrueux fantôme t'a éclipsée à mes regards ? Serait-ce vrai que tu ne fus jamais qu'un vain nom et n'eus jamais d'existence réelle, toi qui abandonnes ainsi ta servante jurée, lorsqu'elle a le plus besoin de ta présence chérie ? Douloureuse imperfection de notre raison qui peut seulement prévoir ce qu'elle ne peut prévenir ! Hélas ! hélas ! si j'avais seulement une espérance dans toutes

mes peines, une excuse pour tous mes crimes! Mais, malheureuse, mon tourment est sans remède et mes fautes sont pires encore que ma fortune. C'est donc pour cette catastrophe que mon mari a pris l'étrange résolution de vivre dans la solitude et que les vents ont poussé vers mon pays cet hôte inattendu! Les destinées ont ménagé ma vie jusque-là, pour que je devienne, infortunée, mon propre tourment et la honte de l'humanité!

« Pourtant, si mes désirs, si injustes qu'ils soient, étaient satisfaits, quand même j'en devrais souffrir mille morts et mille fois mille hontes, je ne descendrais pas dans mon sépulcre sans y emporter un souvenir de bonheur. Mais, hélas! si sûre que je sois que Zelmane pourrait répondre à mon amour, je ne puis douter que ce déguisement ne cache quelque projet longtemps préparé. Où donc trouverais-tu, misérable Gynécia, quelque cause d'espoir? Non, non; c'est Philocléa qu'il aime, et je ne l'ai conçue que pour me supplanter. Ah! s'il en est ainsi, ingrate Philocléa, je t'arracherai de mes propres mains la vie que je t'ai donnée plutôt que laisser au fruit de mes entrailles la joie de me ravir ce qui fait ma passion! »

On voit si c'est avec raison que l'*Arcadie* est généralement classée dans la catégorie des bergeries enrubannées, où le lecteur en est réduit à regretter l'absence d'un « petit loup, » et si Gynécia, malgré l'oubli qui s'est fait autour d'elle, ne mérite pas une place à côté des héroïnes farouches de Marlowe et de Webster plutôt que dans la galerie des personnages à la Watteau. Sidney, qui ne veut peindre d'autre passion que l'amour, a aussi le mérite, unique à ce moment parmi les prosateurs, de varier son sujet en distinguant les nuances et de présenter dans son roman diverses sortes d'amour. C'est un talent que d'Urfé devait montrer chez nous, aussi dans une pastorale chevaleresque, mais que Sidney eut avant lui. Ainsi, à côté de la passion de Gynécia, il s'est attaché à peindre l'amour d'un homme d'âge chez Basilius, l'amour du jeune homme chez Pyroclès, l'amour de la jeune fille chez Paméla. Cette dernière étude l'amena à tracer une scène qui devait être reprise par un des grands romanciers du XVIIIe siècle. Richardson emprunta à Sidney, avec le nom de Paméla, l'idée de l'aventure qui la montre prisonnière de ses ennemis, implorant le ciel pour que sa vertu soit préservée. La méchante Cécropia, qui la tient enfermée, rit de bon cœur de ses invocations : « Croire, dit-elle, que Dieu s'occupe tant de nous, c'est comme si les mouches se figuraient que l'unique occupation des hommes est de savoir laquelle d'entre elles bourdonne le mieux ou vole le plus agilement! » Paméla répond par des discours qui ne le cèdent en rien, ni pour la longueur ni pour la dignité, à ceux de sa future sœur, et qui sont suivis, comme chez Richardson, d'une délivrance inattendue.

On ne retrouve pas malheureusement, dans l'*Arcadie*, le style

charmant de la *Défense de la poésie*. Sidney a voulu rester fidèle à ses théories et il a cru possible d'écrire un poème en prose. Çà et là, quelque discours enflammé comme celui de Gynécia, quelque repartie vive, quelques observations d'un charme exquis, sont des beautés durables, toujours à leur place dans toutes les sortes d'écrits. Ainsi, on retrouve le Sidney railleur de l'*Apologie* dans la description d'un épagneul sortant de la rivière, qui secoue l'eau de ses poils « comme les puissans savent faire pour se débarrasser de leurs amis; » le Sidney poète et amoureux, dans sa description de Philocléa entrant dans l'eau avec un frisson, « pareil au scintillement d'une étoile, » ou dans ce mot à propos des cheveux blonds d'une de ses héroïnes : « ses cheveux, je voudrais pouvoir dire : ses *rayons !* » Il a aussi un jeune berger jouant de la flûte d'aussi bon cœur « que s'il ne devait jamais vieillir. »

Mais, à côté de ces fleurs gracieuses, combien d'autres sont fanées! que de concessions au goût contemporain pour le colifichet et la parure à outrance! Il oublie les règles du beau éternel et, avec cette excuse qu'il ne sera jamais imprimé, il ne cherche qu'à plaire à son unique lectrice. Or, pour charmer la comtesse sa sœur, comme pour la plupart des femmes du temps, il fallait mettre ses phrases en grande toilette, passer des collerettes à ses périodes et les faire marcher d'après les règles des maîtres de danse. Lorsque, malgré le vœu de Sidney, son livre fut imprimé après sa mort, on s'extasia sur ses phrases si ingénieusement costumées. Lyly pouvait frémir d'envie, sans avoir pourtant droit de se plaindre, car Sidney ne l'imitait pas. Son style est tout aussi factice et, partant, les règles en sont aussi aisées à découvrir que lorsqu'il s'agissait du premier euphuiste, mais elles sont différentes. Elles consistent d'abord dans la répétition antithétique et cadencée des mêmes mots dans les phrases à effet, ensuite dans l'attribution persistante de la vie et du sentiment aux objets inanimés. Un seul exemple de ce style, que Sydney n'emploie heureusement que dans les grandes occasions, permettra de le juger et montrera combien il était difficile au temps de Shakspeare, même aux plus instruits et aux plus sages, de rester dans les limites du bon goût et de la raison.

Sidney décrit ainsi des épaves flottant sur l'eau à la suite d'une bataille en mer : « Au milieu de tous [ces coffres et débris précieux] flottaient une quantité de cadavres, qui montraient non-seulement la violence des élémens, mais encore que la principale violence venait de l'inhumanité humaine. Car ces corps étaient couverts d'horribles blessures et leur sang avait, pour ainsi dire, rempli les rides du visage de la mer, et il semblait que celle-ci ne voulût pas le laver, afin que ce sang témoignât qu'elle n'est pas toujours en faute lorsque nous condamnons sa cruauté. » Il y a bien, dans notre littérature, un poi-

gnard célèbre pour avoir « rougi, le traître ! » mais, pour continuer l'image, ne doit-il point pâlir à la pensée de cette mer qui ne veut pas se laver ?

Ces idées extraordinaires ne nuisirent pas, bien au contraire, au succès de l'*Arcadie*; elle fut sans cesse réimprimée au XVIIe siècle, et jusqu'au temps où le pratique Defoe opéra sa grande réforme, la langue du roman demeura encombrée d'images, de rapprochemens, d'épithètes et de traits inattendus. En France, l'ouvrage de Sidney reçut un hommage bien extraordinaire pour l'époque : il fut traduit. Baudoin, qui l'avait mis dans notre langue, le publia à Paris en 1624, en le faisant précéder de cette remarque flatteuse : « Le seul désir que j'ay eu d'entendre un si rare livre m'a fait passer en Angleterre, où j'ay demeuré deux ans pour en avoir l'intelligence. » Aucun Baudoin n'accorda le même honneur à Shakspeare, et un siècle devait s'écouler avant seulement que son nom figurât dans un livre imprimé en France.

V.

« Nous avons assez d'histoires tragiques qui ne font que nous attrister. Il en faut maintenant voir une qui soit toute comique et qui puisse apporter de la délectation aux esprits les plus ennuyés. » Ainsi parle Charles Sorel au début de son roman de *Francion*. La « délectation » qu'avait recherchée le noble Sidney était d'un ordre tout différent. Il y avait sans doute dans l'*Arcadie* une partie comique, mais elle était faible. Pour Sidney, le comique est un genre bas ; c'est à peine s'il hasarde quelques railleries, un portrait de paysan poltron ou de mari trompé. Son meilleur essai en ce genre est un personnage de sa mascarade de *la Dame de mai*, le pédant Rombus, qui fait des citations toujours à faux et, comme l'écolier de Rabelais, qui appartenait à « l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce, » a soin de n'employer que des mots à racine latine. Pour dire qu'il a été roué de coups par des bergers, il déclare que « la pulchritude de ses vertus ne l'a pas protégé contre les mains contaminantes de ces plébéiens ; car venant, *solummodo*, pour mettre fin à leur sanguinolente querelle, ils n'ont pas eu pour lui plus de révérence que s'il avait été quelque *pecorius asinus*. » Mais c'est là un comique bien facile et, même à cette époque, peu nouveau ; Sidney n'eut jamais l'envie d'aller plus avant dans l'étude des ridicules des hommes ordinaires.

L'essai fut tenté par son contemporain Thomas Nash, dont le roman, la *Vie de Jack Wilton*, tombé dans un injuste oubli, est un des plus curieux spécimens du genre appelé *picaresque*. Ce genre fut, comme le genre pastoral, importé de l'étranger en Angle-

terre; il brillait, au XVIe siècle, d'un vif éclat en Espagne. Les guerres incessantes de ce vaste empire, sur les frontières duquel le soleil ne se couchait pas, avaient favorisé la multiplication des aventuriers, aujourd'hui grands seigneurs, demain mendians; beaucoup étaient dignes de haine; un plus grand nombre, de ridicule. C'est le beau temps du coquin, du fripon, du *picaro*, des déclassés divers que l'aventure a laissés pauvres et non calmés, qui fondent, « pour vivre sur le commun, de mendicité et de friponneries, la grande association de la gueuserie et de la fainéantise (1). » Toute une littérature fut consacrée à décrire les fortunes de ces singulières gens; l'Espagne lui a donné son nom de « picaresque » et l'a répandue dans le monde, mais ne l'a pas inventée de toutes pièces. Le coquin, faiseur de tours pendables, avait déjà rempli et égayé bien des récits en plusieurs langues. C'est quelque chose comme un picaro que maître Renard dans le roman médiéval dont il est le héros; c'en est un autre que Til Ulespiegle, dont les aventures, contées en allemand, fournirent, en 1519, le sujet d'un livre très populaire. Panurge même pourrait, au besoin, se ranger dans cette grande famille. Seulement, avec maître Renard, nous vivons dans le monde des animaux et le roman est allégorique; avec Til Ulespiegle, nous ne trouvons aucune vérité, aucune vraisemblance, mais seulement la farce pour la farce, et combien elle est grossière! Avec Panurge, nous sommes distraits du picaro par toutes les digressions philosophiques ou fantastiques d'une ample fiction dont il n'est pas le principal héros. Mais, chez les Espagnols, avec Lazarille de Tormes, Guzman d'Alfarache et tous les autres, le picaro prend dans la littérature une place qui est bien à lui. Sans foi ni conscience, sinon sans gaîté, jouet de la fortune, tour à tour valet, seigneur, mendiant, courtisan, voleur, il nous conduit à sa suite dans tous les milieux, et, du bouge au palais, passant devant, ouvre les portes et présente les personnages. Aucune donnée plus souple ni plus simple, aucune qui se prête mieux à l'étude des mœurs, des abus et des travers sociaux. Le seul défaut est que, pour s'abandonner avec le bon vouloir nécessaire aux caprices du sort et pouvoir pénétrer partout, le héros a forcément peu de conscience, partant peu de cœur: d'où la sécheresse de la plupart des romans picaresques et le faible rôle, tout épisodique, réservé dans ces œuvres au sentiment.

Le succès de ces romans espagnols fut immédiat et très durable dans toute l'Europe. *Lazarille* et *Guzman* eurent plusieurs traductions françaises et furent très appréciés. « Comment! monsieur, dit

(1) Morel Fatio, *Lazarille de Tormes*, Introduction. Paris, 1886.

le seigneur bourguignon du *Francion*, est-ce ainsi que vous me privez cruellement du récit de vos plus plaisantes aventures? Ignorez-vous que ces actions basses sont infiniment agréables et que nous prenons même du contentement à ouïr celles des gueux et des faquins, comme de Guzman d'Alfarache et de Lazarille de Tormes? » Le Sage, qui fut un des traducteurs de *Guzman*, rajeunit et doubla la popularité du genre en publiant son *Gil Blas*. En Allemagne, Grimmelshausen écrivit, d'après le même procédé, son *Simplicissimus*. En Angleterre, où le sort du roman picaresque a été examiné de moins près, *Lazarille* eut, en moyenne, une édition tous les dix ans pendant deux siècles, et des romans originaux de cette sorte furent publiés au XVIe siècle par Nash; au XVIIe, par Richard Head; au XVIIIe, par Defoe et par Smollett. L'initiative de Nash fut d'autant plus importante et méritoire qu'avant lui l'élément comique manquait à peu près totalement en Angleterre au roman en prose; les contes à la française n'avaient pas trouvé d'imitateurs; les auteurs d'Arcadies s'étaient préoccupés surtout de peindre les sentimens nobles, et le don d'observation que possédait la race anglaise courait risque de ne pas s'exercer de longtemps ailleurs qu'au théâtre ou dans les contes en vers ou les essais moraux.

Nash faisait partie de ce groupe de jeunes gens pleins de verve, d'entrain et d'imagination qui illustrèrent la première moitié du règne d'Élisabeth, se figurèrent pouvoir vivre de leur plume et moururent tous vite et misérablement. Il avait environ trente-cinq ans à sa mort; Marlowe en avait vingt-neuf; Peele, trente; Greene, trente-deux. Nash écrivit sur toute sorte de sujets, « aussi vite, disait-il, que sa main pouvait trotter; » il publia des pamphlets sans nombre, soutint une rude guerre contre Gabriel Harvey, se lança joyeusement dans la controverse de Martin Marprelate, composa une dissertation de philosophie sociale, *l'Anatomie de l'absurdité;* une sorte d'autobiographie, *la Supplication au diable de Pierre Sans-le-sou*; une mascarade, *le Testament et les Dernières Volontés de l'été;* un *Écrit pour le carême, suivi d'un Éloge du hareng-saur;* un roman, *le Voyageur malheureux, ou la Vie de Jack Wilton*, qui, fort injustement, est demeuré jusqu'ici son ouvrage le moins connu.

Nash a, comme Sidney, entre autres mérites, un amour passionné pour les lettres anglaises. Esprit lucide, satirique, gai, ennemi des excès et des fanfaronnades, il se rend très bien compte que Marlowe et ses émules passent la mesure, eux qu'on voit, dans leurs hyperboles téméraires, « prendre Borée par la barbe et le taureau du zodiaque par les fanons; » mais il sait discerner la vraie poésie et il l'adore; il est indulgent pour les poètes, qui ont « pu-

rifié la langue de sa barbarie et ont obligé le vulgaire même, le vulgaire de Londres,.. d'aspirer à une pureté de langage plus grande que celle du commun peuple d'aucune nation sous le soleil. » Il ne doute pas, lui, que l'anglais soit susceptible de devenir une langue classique. « S'il reste quelque part, dit-il ailleurs, au plus profond des poitrines humaines, une dernière étincelle des perfections qu'Adam connut dans le paradis, certainement c'est dans les poitrines des poètes que Dieu a placé cette étincelle, image la plus pure qui soit de lui. » A la différence du chancelier Bacon et de quelques graves dignitaires de la littérature, il a foi dans ce groupe d'artistes, au premier rang desquels il plaçait Shakspeare et Spenser, le « divin Spenser, » qui peut supporter la comparaison avec n'importe quel auteur de France, d'Italie ou d'Espagne; « encore n'est-il pas la seule hirondelle de notre été. »

Son roman, rédigé en forme de mémoires, selon la règle usuelle des picaresques, est dédié au comte de Southampton, sous le patronage duquel Shakspeare avait déjà placé sa *Vénus*. Il a le défaut de tous les romans du temps, aussi bien en Angleterre qu'ailleurs : il est incohérent et mal composé. Mais il présente des fragmens excellens, deux ou trois bons portraits de gens bien observés et quelques scènes, comme les aventures de Gynécia, habilement construites, qui permettent de prévoir qu'un jour la puissance dramatique du génie anglais, exténuée sans doute par une trop longue carrière sur le théâtre, pourra, au lieu de s'éteindre, revivre dans le roman. La fiction de Nash, d'après le procédé employé déjà par More dans son *Utopie*, et depuis, avec l'éclat qu'on sait, par Walter Scott, est mêlée de personnages historiques. Le page Jack Wilton, héros de l'histoire, un peu supérieur par son rang au *picaro* ordinaire, ayant, comme Gil Blas, peu d'argent en poche et quelques bribes de latin en tête, assiste d'abord, avec la cour royale d'Angleterre, au siège de Tournay, sous Henri VIII. « Le crédit que j'avais à cette cour, quantité de mes créanciers que j'ai plantés là sans les payer en peuvent témoigner. » Il vit des ressources de son esprit, jouant aux honnêtes gens bornés des tours fouettables quand ils ne sont pas pendables. Sa plus notable victime est le fournisseur de boissons du camp, ventru, couard, fier de sa prétendue noblesse, un Falstaff vieilli dont l'esprit se serait émoussé, et qui, ayant fini par épouser mistress Quickly, serait devenu lui-même aubergiste en sa société : il buvait à crédit jadis; c'est lui qu'on berne aujourd'hui. Ainsi finissent, avec tous les Falstaff, tous les Scapins. « Ce grand seigneur, ce digne seigneur, raconte le méchant page, n'était point humilié (Dieu me pardonne!) d'avoir ses vastes culottes de velours toute vergetées du délicieux cidre qu'il vendait. C'était pourtant

un vieux serviteur de l'état, un cavalier d'ancienne race, — comme en témoignaient les armes de ses ancêtres, gentiment dessinées à la craie au revers de la porte de sa tente. »

La scène entre le gros hôtelier rouge, béant, l'œil humide, et le mince page tout frétillant, qui se délecte dans ses ruses et enguirlande sa victime de complimens railleurs est extrêmement bien retracée : « Parbleu ! vous êtes l'ami de tous. Il n'y a pas de visiteur (pourvu qu'il soit soldat et bon garçon) à qui vous ne consentiez à servir de vis-à-vis et à tenir compagnie, et vous êtes tout aussi content de vous entendre dire, en termes familiers : — Mon hôte, à la vôtre ! — que si l'on vous saluait par tous les titres de votre baronnie. Ces considérations, dis-je, que le monde laisse s'écouler inaperçues dans le canal de l'indifférence, ont excité en moi un zèle ardent pour votre bien, et m'ont poussé à vous avertir de certains dangers qui vous menacent, vous et vos barils.

« Au mot de danger, il tressauta et frappa si fort sur la table, que son garçon de comptoir l'entendant, cria : « Voilà ! voilà ! on y va, on y va ! » et, entrant avec un salut, demanda ce qu'il lui fallait. Mon hôte aurait voulu le battre pour l'interrompre au cours d'un récit dont la conclusion l'intéressait si fort ; mais, crainte de me déplaire, il contint sa rage ; et se contentant de lui commander une nouvelle pinte de cidre, l'envoya au diable, avec ordre de veiller au comptoir et de ne revenir que s'il était appelé.

« Enfin, sur ses instantes demandes, après m'être de nouveau humecté les lèvres pour mieux faire glisser mon mensonge jusqu'à la fin de sa course, je repris... » Et le bon apôtre s'arrête encore ; c'est pour lui le meilleur moment, il ne voudrait pas que le jeu finît trop vite ; le cidre et ses propres paroles l'ont ému ; il est un peu gris, l'hôte aussi ; ils pleurent tous les deux. Le tavernier est prêt à tout croire, et à ce moment, qui est le bon, le page se décide enfin à lui apprendre que, dans une assemblée où il était, il a entendu accuser le marchand de boissons de connivence avec l'ennemi : il renseigne les assiégés au moyen de lettres cachées dans ses barils vides ; il est soupçonné de haute trahison ! Comment dissiper ces bruits dangereux ? Il n'y a qu'un moyen, devenir populaire dans l'armée, très populaire, se faire aimer de tous, et pour cela distribuer le cidre libéralement et supprimer dans sa boutique l'usage de payer.

L'aubergiste suit le conseil, mais bientôt la ruse est découverte ; le page est fouetté d'importance, ce qui ne diminue en rien son entrain de franc picaro : « Permettez que je m'arrête un peu pour triompher et ruminer, l'espace d'une ligne ou deux, sur l'excellence de mon esprit ! » Shakspeare, deux ans plus tard, fondait ces deux

personnages en un ; il faisait entrer dans la tête du gros homme l'esprit du page et le mélange, vivifié par son génie, formait l'incomparable client de la *Taverne du sanglier*.

Après diverses aventures, Wilton revient à Londres et se pavane sous de beaux habits dont il décrit l'originalité avec une amusante prestesse de langage : « J'avais au chapeau une plume, longue comme une flamme de grand mât,.. mon manteau noir, à capuchon, me couvrait le dos comme une oreille d'éléphant, etc. » Le sens du pittoresque, l'observation curieuse de l'effet d'une pose, d'un pli de vêtement, étaient, avant Nash, totalement inconnus aux romanciers anglais, et il faut venir jusqu'au XVIIIe siècle, jusqu'à Fielding ou Sterne pour voir dépasser, en cela, l'auteur de *Jack Wilton*.

Bientôt le page reprend le cours de ses aventures et voyage de nouveau sur le continent. Il visite Venise, Florence, Rome, s'abstenant, avec un soin dont il faut lui savoir gré, des banales descriptions. A quoi bon décrire les monumens de Rome ? dit-il ; tout le monde les connaît, « quiconque a seulement bu une bouteille avec un voyageur parle d'eux. » Sir Thomas More, méditant son *Utopie*, Jean de Leyde, traîné à l'échafaud, le comte de Surrey, joutant pour la belle Géraldine, François Ier vainqueur à Marignan, Érasme, l'Arétin « un des plus spirituels coquins que Dieu ait jamais fabriqués, » et d'autres personnages de la renaissance figurent dans le récit. Fidèle à la donnée picaresque, Nash nous conduit dans tous les milieux, du bouge au palais, du repaire des brigands à la cour du pape, et ne fait pas son héros meilleur qu'il ne convient : à Marignan, Wilton s'occupe surtout de discerner vite qui va être le plus fort pour embrasser avec enthousiasme son parti. A Venise, il enlève une Italienne, abandonne son maître, le comte de Surrey, et se fait passer pour celui-ci. C'est pourquoi l'honnête Nash, aussi mécontent que nous des mauvaises actions de son héros, intervient-il quelquefois, non sans désavantage pour sa donnée et pour l'effet esthétique, et fait-il connaître, malgré l'invraisemblance de prêter à Wilton de semblables remarques, son opinion à lui sur les hommes et sur les incidens du roman. C'est un effet, blâmable sans doute au point de vue de l'art, de la fougue de son tempérament ; on lui sera indulgent si l'on se rappelle qu'aucun auteur du temps ne fut jamais tout à fait maître de lui et de sa donnée. Shakspeare, même, ne résiste jamais à des tentations pareilles, et, quand une image poétique lui vient à l'esprit, peu lui importe quel personnage est en scène, il en fait un rêveur, un poète, et lui prête l'exquis langage de sa propre passion. Qu'on se rappelle comment les brigands loués pour assassiner les enfans d'Édouard décrivent la scène

du meurtre : Ils ont vu « les deux enfans... s'étreindre mutuellement de leurs bras d'albâtre innocens. Leurs lèvres étaient quatre roses sur la même tige qui, dans l'éclat de leur pleine beauté, se baisaient l'une l'autre. »

Nash, de même, intervient souvent de sa personne et coupe la parole à son page; mais ses jugemens fermes, caractéristiques, brefs sont très curieux pour l'histoire des mœurs et des lettres. Par exemple, lorsqu'il décrit la guerre des anabaptistes et l'exécution de Jean de Leyde, il résume ainsi en une phrase brusque l'opinion courante de son temps sur la secte déjà redoutable des puritains : « Voyez-vous ce que c'est que d'être des anabaptistes, des puritains, des coquins; vous pouvez passer quelque temps pour des bouchers illuminés; votre fin sera toujours : Bonnes gens, priez pour moi ! » A Wittenberg, Wilton voit jouer *Acolastus*, vieille pièce qui fut aussi populaire en Angleterre que sur le continent, et le jugement rigoureux de Nash sur les acteurs montre que l'on savait discerner à Londres entre les bons comédiens et les vulgaires histrions. Nash partageait l'opinion de Shakspeare sur les acteurs qui « surhérodaient Hérode » et il eût été de l'avis de Molière sur le jeu de l'hôtel de Bourgogne. « L'un des comédiens, dit-il, semblait travailler de ses jambes à la fabrication d'une aire en terre battue; on eût cru qu'il voulait perdre de réputation le charpentier du théâtre tant il tapait fort sur les planches. Un autre remuait les bras comme on secoue une gaule dans un poirier, et nous avions une peur affreuse qu'il ne jetât bas les chandelles suspendues au-dessus de sa tête, nous laissant tous dans les ténèbres. » Ce jugement sévère peut nous rassurer sur la manière dont étaient interprétés à ce moment les grands drames anglais. Or, ils méritaient qu'on y prît quelque peine, car, à Londres, c'était le temps de *Roméo et Juliette*, du *Songe d'une nuit d'été*, de *Richard III*.

Enfin, Nash n'a pas seulement le mérite de savoir observer les ridicules de la nature humaine et de tracer, en pleine lumière, des portraits pittoresques, tantôt dignes de Téniers et tantôt de Callot; il a, chose bien rare, surtout chez un picaresque, la faculté d'être ému. Il semble avoir prévu l'immense champ d'études qui devait s'ouvrir plus tard au romancier. Ancêtre lointain de Fielding, comme Lyly et Sidney nous apparaissent en ancêtres lointains de Richardson, il comprend qu'un tableau de la vie active reproduisant uniquement, à la mode espagnole, des scènes de comédie, est incomplet et sort de la vérité. Les plus railleurs, les plus superbes, les plus aventureux ont leurs jours d'angoisses; aucun front n'est resté à jamais uni, du sortir du berceau à l'entrée dans la tombe, et nul n'a pu vivre en spectateur impassible sans qu'un

jour son cœur battît plus vite et que sa tête s'inclinât sous la douleur. Nash a entrevu cela, et c'est pourquoi il a mêlé des scènes sombres à ses peintures de comédie. Il tombe, il est vrai, dans le mélodrame et conduit son Wilton à une sorte de Tour de Nesles où la comtesse Juliana, maîtresse du pape, se livre à des excès auprès desquels ceux de Marguerite de Bourgogne ne sont que des enfantillages. Mais, souvent, son éloquence et son émotion sont communicatives : il frissonne lui-même, l'horreur le pénètre et nous gagne ; les facéties du picaro sont bien loin de notre esprit ; le drame devient aussi terrible et aussi émouvant que chez les plus passionnés des romantiques de notre siècle à leurs meilleurs momens.

Peu de récits de notre temps sont mieux combinés pour donner le sens de l'horrible que l'histoire de la vendetta de Cutwolfe, racontée par lui-même, au moment d'être roué. Après de longues recherches, Cutwolfe a fini par trouver son ennemi, Esdras de Grenade, seul, désarmé, en chemise, loin de tout secours. Le malheureux supplie Cutwolfe, dont il avait tué le frère, de le mettre hors d'état de nuire, de le mutiler, mais de lui laisser la vie. Son ennemi répond : « Quand bien même je saurais que Dieu ne me pardonnera jamais si je ne te pardonne, je n'aurais aucune pitié de toi... Je te le jure, jamais je ne me serais donné, pour gagner le ciel, le mal que j'ai pris à te poursuivre pour assurer ma vengeance. Oh la vengeance ! divine joie, dont on ne saurait, pas plus que pour les autres joies du ciel, se lasser ni se fatiguer jamais ! Regarde comme mes pieds se sont ensanglantés à te suivre de pays en pays ! J'ai le gosier déchiré à force de t'avoir maudit ; mes dents se sont usées et réduites en poudre à grincer de fureur chaque fois que je t'entendais nommer ; à prononcer contre toi des menaces vaines, ma langue s'est enflée et ne peut tenir dans ma bouche... Ne me supplie pas ; un miracle ne pourrait te sauver ! »

La scène se prolonge ; Esdras continue à demander la vie ; il deviendra l'esclave, la chose de son ennemi. Une idée vient à l'esprit de celui-ci : « Vends ton âme au diable et je te pardonne. » Esdras, aussitôt, prononce d'horribles blasphèmes : « Je frissonnais, je tremblais de tout mon corps à les entendre, poursuit Cutwolfe ; mes cheveux se tenaient tout droits ; j'avais le cœur en feu... Il trancha d'un bon coup la veine de son bras gauche, celle qui coule directement du cœur, et il signa, du sang qui en sortit, l'abandon de son âme au démon. De plus, il pria Dieu de ne jamais lui pardonner, avec plus de ferveur que beaucoup de chrétiens n'en mettent à lui demander le salut. Ces horribles cérémonies terminées : « Ouvre la bouche, lui dis-je ; ouvre-la toute grande. Il l'ouvrit : que ne ferai

un esclave dans les angoisses de la peur? Et moi, tout aussitôt, je lui déchargeai mon pistolet dans la gorge, et il ne parla jamais plus. Je le tuai ainsi pour qu'il ne pût ni parler, ni se rétracter. Après la mort, son cadavre devint noir comme un crapaud. »

Ces discours et la vue de l'horrible supplice de Cutwolfe, font rentrer Jack Wilton en lui-même. Il regrette sa vie déréglée, épouse sa Vénitienne, retourne à l'armée du roi d'Angleterre occupé à faire grand accueil à François Ier au Camp du drap d'or, et là se termine la carrière la plus complète qui ait été fournie en Angleterre, avant Defoe, par un personnage de roman.

VI.

Nash indiquait la bonne voie, celle qui devait conduire au véritable roman. Il reste incohérent et incomplet; les diverses parties de son œuvre sont mal jointoyées; c'est un peu le défaut du genre picaresque lui-même. Mais, le premier, parmi ses compatriotes, il s'applique et réussit à conter en prose une histoire de longue haleine en ayant pour principal souci : la vérité. Il laisse à ses personnages réels, à Surrey, More, Érasme, l'Arétin, leur caractère historique, et il donne à ses personnages fictifs des travers et des qualités qui en font des êtres distincts et vivans, pareils à ceux de la vie commune. Plus de bergers langoureux avec lui, plus de déguisemens romantiques, plus de prétendus guerriers dont le casque laisse passer, comme dans l'Arioste, les boucles d'une blonde chevelure de femme. Son style est simple, vif, accommodé aux circonstances, dépouillé des fleurs de langage si recherchées de son temps; personne, sauf Ben Jonson, n'eut autant que lui, à cette époque, l'amour de la franche vérité. Avec Nash commence donc le roman de la vie réelle, dont on attribue habituellement en Angleterre l'invention à Defoe. Pour rattacher celui-ci au passé de la littérature anglaise, il faut franchir tout le XVIIe siècle et venir retrouver *Jack Wilton*, le digne frère des *Roxana*, des *Moll Flanders* et des *Capitaine Jacques*.

Le XVIIe siècle, en effet, ne produit presque pas de romans originaux; il n'ajoute à peu près rien à cette littérature, qui subit après l'époque de Shakspeare, un temps d'arrêt pour ne pas dire de décadence. La tradition de Nash se perd et l'on s'écarte même de celle de Sidney; c'est pour l'Angleterre un siècle d'asservissement littéraire; sous Élisabeth, on suivait les modes étrangères, mais librement, en les arrangeant d'après le goût national; sous les derniers Stuarts on leur est assujetti. La masse des romans lus à Londres à cette époque

consiste en simples traductions du français ; les volumineuses productions des Gomberville, des La Calprenède, des Scudéry sont mises en anglais ; et les idées françaises sont adoptées de si bon cœur que même pendant la guerre civile et sous Cromwell, cette fureur de traduire ne s'arrête pas. Dans beaucoup de livres on lit, il est vrai, tout le contraire, mais cette indication erronée vient d'un simple raisonnement *a priori* et n'a d'autre motif que l'invraisemblance d'une mode identique dans le Londres des têtes rondes et le Paris des précieuses. Dans la réalité néanmoins, *Polexandre* fut publié en anglais en 1647 ; *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*, en 1652, *le Grand Cyrus* en 1653, l'année même où Cromwell devint protecteur ; la première partie de *Clélie* en 1656.

Seulement, en France, ces romans avaient un sens et une raison d'être et ils ont laissé, malgré Boileau, une trace durable dans notre littérature. On avait, à ce moment chez nous, dans la vie réelle, dans les lettres et dans les arts, le culte des vertus mâles et fières bien que mondaines. Du commencement à la fin du siècle, les modèles de héros véritables ne manquent pas : Henri IV, Richelieu, Mme de Longueville, Condé, Louis XIV, Turenne, tantôt par leurs qualités, tantôt par leurs travers, ressemblent aux héros de romans et popularisent dans notre pays un idéal de noblesse et de grandeur. Pour plaire et être admiré, il fallait montrer un caractère élevé ; les hommes devaient être supérieurs à la fortune et les femmes paraître supérieures à l'attrait des passions ; le héros faisait étalage de fierté, la femme de chasteté. Tels étaient les personnages réels les plus admirés ; tels furent les personnages de roman et de tragédie pour qui le public montra le plus de goût, sans, du reste, distinguer entre eux. Le Cid, Alceste, Artaban, Nicomède, étaient tous gens de même famille et pas plus les uns que les autres ne paraissaient comiques ou ridicules : c'est pourquoi Montausier était bien loin de s'offenser qu'on crût retrouver en lui des traits du caractère d'Alceste, et c'est pourquoi Mme de Sévigné, admiratrice passionnée de Corneille, s'enthousiasmait d'aussi bonne foi pour les héros de romans que pour ceux des grandes tragédies, louant « la beauté des sentimens, la violence des passions, la grandeur des événemens et le succès miraculeux de leur redoutable épée. »

Mais, chez les Anglais, rien de semblable ; leur plus grand homme, Cromwell, n'a rien d'héroïque, et leurs lettrés copient les nôtres, comme Charles II copie Louis XIV, avec le même succès et à la même distance. Au lieu du *Grand Cyrus*, ils ont la *Parthénisse* de Roger Boyle : la *Conquête de Grenade* leur tient lieu du *Cid ;* Orinda remplace Arthénice, et la maison des Philips à Cardigan, l'hôtel de Rambouillet. Une seule œuvre paraît vers la fin du siècle, où se

rencontre une pensée originale, c'est l'*Oroonoko* de Mrs Behn, mais la pensée qui l'anime est d'une autre époque et appartient à une catégorie toute spéciale du roman ; avec elle, c'est le roman philosophique qui commence, farci de dissertations sur le monde et l'humanité, sur l'inanité des religions, l'innocence des nègres et la pureté des sauvages ; ce sont les idées de Rousseau avant Rousseau.

L'analyse persévérante, intime, des passions humaines, telle que l'avait entrevue Sidney, disparaît du roman jusqu'au jour où une deuxième Paméla figurera sur la scène littéraire pour émouvoir Londres et Paris, et jusqu'à Crébillon fils, qui écrira à Chesterfield : « Sans Paméla nous ne saurions ici que lire ni que dire. » Et, à cette lecture, l'auteur du *Sopha* sera « attendri jusqu'aux larmes. » L'étude des travers humains examinés de près dans diverses classes sociales, telle que l'avait entendue Nash, disparaît de même, et c'est à peine si l'on peut compter comme faisant une exception digne de marque de courts récits comme les *Aventures de Covent Garden* imitées de Furetière et de Scarron, ou des essais de roman picaresque aussi invraisemblables et ennuyeux que l'*English Rogue* de Richard Head.

Entre l'époque d'Élisabeth et le temps de la reine Anne et des George, il y a donc, pour l'histoire du roman, une longue période à peu près vide ; Richardson et Defoe se sont trouvés tellement séparés de leurs ancêtres littéraires que ceux-ci sont demeurés dans un complet oubli. « Non, ces jours s'en sont allés, » dit Keats, songeant aux fictions charmantes de la première époque, « et leurs heures sont vieilles et grises ; et leurs minutes sont enterrées sous le linceul souvent foulé des feuilles tombées depuis tant de saisons... Évanoui le cliquetis musical accompagnant la danse ; évanoui le chant de Gamelyn ; évanoui l'*outlaw* à la rude ceinture, tous évanouis dans le passé. » Avec eux bien des réputations se sont évanouies ; les doigts blancs, cerclés d'or, ne tournent plus, depuis longtemps, les pages des *Euphuès* ni des *Arcadies*, mais ils continuent à feuilleter les œuvres plus abondantes chaque jour des descendans de Greene, de Nash et de Sidney ; et c'est pourquoi ces vieux auteurs méritent, plus encore que notre admiration, notre reconnaissance ; car ils ont eu la plus nombreuse et la plus brillante postérité, peut-être la plus aimée, que jamais initiateurs littéraires aient eue en aucun pays.

J. Jusserand.

L'HYGIÈNE DES VILLES

ET

LES BUDGETS MUNICIPAUX

De toutes les sciences pratiques, l'hygiène publique est celle qui a marché le plus rapidement dans ces dernières années, et ses progrès s'expliquent par l'importance du but qu'elle se propose et par la certitude avec laquelle elle l'atteint. Elle répond complètement aux aspirations de notre époque. Dans les siècles de foi, l'humanité, les regards tournés vers le ciel, marche dans sa voie, sans se soucier des choses de la terre; les peuples vivent et meurent dans des masures inhabitables, au pied des basiliques dans lesquelles ils ont enfermé leurs aspirations et leurs espérances, pour lesquelles ils ont tout sacrifié. Plus tard, quand le dédain des intérêts matériels commence à les abandonner, et que la ferveur religieuse décroît, c'est l'affranchissement et la richesse qu'ils visent. Le goût du bien-être ne vient que plus tard : il s'infiltre dans les sociétés lorsque le niveau des croyances s'abaisse et que celui de la richesse s'élève. Alors, le souci de la vie future et celui de l'argent passent au second rang, le désir de se bien porter et celui de mourir le plus tard possible se placent au premier. Je ne veux pas dire que le souci de la santé soit incompatible avec l'élévation de la pensée et les

plus nobles aspirations de l'âme. C'est le contraire qui est la vérité. L'hygiène n'enseigne à ceux qui l'écoutent ni le culte de l'argent, ni le goût des jouissances matérielles ; elle leur inspire l'amour du travail et celui de la famille. Elle apprend aux hommes à élever leurs enfans en vue des devoirs qu'ils auront à remplir un jour et des sacrifices que le pays pourra leur demander. Elle leur montre la route à suivre pour rendre les jeunes générations saines et robustes, parce que leur progrès moral et intellectuel est à ce prix. Si parfois une âme d'élite se fourvoie dans un corps débile et difforme, c'est qu'elle se trompe. La trempe du caractère, la bonté du cœur, les austères vertus, sont les compagnes habituelles de la force et de la santé. S'il est bon d'avoir connu l'infortune pour prendre pitié des autres, s'il est vrai qu'on ne compatit guère qu'aux maux qu'on a soufferts ou qu'on redoute, la misère et la douleur prolongées sont mauvaises conseillères ; elles étouffent l'intelligence et rétrécissent le cœur. A force de souffrir, l'homme se révolte et devient égoïste, tandis que le bonheur le rend charitable. Il se fait meilleur en devenant plus heureux et, si l'hygiène a d'abord pour auxiliaires des impulsions d'un ordre peu relevé, elle ramène les sociétés dans la voie du progrès moral et intellectuel, par des chemins que seule elle peut leur ouvrir.

Les services qu'elle rend sont d'autant plus appréciés qu'ils sont évidens et palpables. La thérapeutique a des incrédules, l'hygiène n'en connaît pas. Son langage est intelligible pour tous les hommes éclairés ; elle n'impose aucun sacrifice en échange des services qu'elle rend. Compagne du bien-être et du confortable, elle marche de pair avec eux. Les dépenses qu'elle nécessite sont de l'argent bien placé, car il n'y a rien de plus dispendieux que la maladie, si ce n'est la mort, et tout ce qu'on donne à l'hygiène se traduit en fin de compte par une économie réalisée. Ces vérités sont aujourd'hui banales ; mais il était indispensable de les formuler, avant d'aborder le point particulier qui fait l'objet de cette étude.

L'hygiène publique s'adresse surtout aux agglomérations humaines, et son importance va croissant avec le chiffre des populations réunies dans un même lieu.

Dans les campagnes, elle n'exige pas les mêmes sacrifices et n'a pas les mêmes moyens d'action que dans les villes. C'est à chaque propriétaire, à chaque fermier qu'il appartient de s'occuper de son habitation, et, dans les hameaux comme dans les villages, il en est de même. La population n'est pas assez nombreuse pour constituer par elle-même une cause d'insalubrité et, s'il en existe dans le voisinage, la commune n'a pas les ressources nécessaires pour la faire disparaître à l'aide des procédés dispendieux que de pareils

travaux entraînent. L'intervention de l'hygiène publique y est donc réduite à son dernier degré de simplicité et peut se résumer dans les précautions suivantes : se servir pour l'alimentation d'eau de source ou de fontaine, et, si l'on est forcé de recourir à celle d'un ruisseau, éviter d'y puiser en aval des lavoirs ou des fabriques qui y déversent leurs produits. Ne pas faire usage d'eaux stagnantes, telles que celles des étangs et des routoirs ; éloigner les fumiers de la cour des fermes, et surtout de la voie publique ; faire disparaître les mares, les cloaques infects qu'alimentent les liquides échappés des étables ; nettoyer les ruisseaux dans lesquels chaque habitant vient déverser ses immondices ; maintenir les chemins en bon état au voisinage des habitations ; veiller à la propreté des cours, des maisons et des étables, et y entretenir une aération convenable. Tout cela ne demande qu'un peu de soin, n'entraîne aucune dépense, et pourtant chacun sait combien ces précautions si élémentaires sont négligées dans la plupart de nos campagnes : cela tient à la routine, à la paresse, et surtout à l'ignorance qui les entretient toutes les deux. Cependant, bien que cette incurie cause de temps en temps des épidémies assez meurtrières, la santé des paysans est meilleure que celle des habitans des villes, et leur mortalité est moindre dans toutes les contrées de l'Europe. La différence varie du quinzième au quart, et est d'autant plus forte que la mortalité générale est moins élevée.

Les pays où l'écart est le plus grand sont les contrées du Nord de l'Europe, remarquables par leur salubrité. La France tient le milieu. La différence y est environ d'un cinquième ; mais elle est destinée à s'accentuer bien davantage. C'est, comme je l'ai dit, une affaire d'hygiène, et il est beaucoup plus facile d'arriver à convaincre les paysans de la nécessité de prendre quelques mesures de précaution pour sauvegarder leur santé, que d'accomplir l'œuvre difficile, lente et dispendieuse de l'assainissement des grandes villes. L'état n'a pas besoin d'intervenir pour cela. Il suffira qu'il continue à répandre l'instruction dans les campagnes, en multipliant les écoles et en obligeant les paysans à y envoyer leurs enfans. Lorsque ceux-ci arriveront à l'âge d'homme, ils comprendront l'importance du bien-être et de la propreté. Ils s'appliqueront à assainir et à embellir leurs habitations. Ils prendront peu à peu le goût du confortable. Connaissant mieux leurs intérêts et leurs droits, ils sauront les faire prévaloir par la voix de leurs mandataires, dans les conseils du pays. Les terres étant mieux cultivées, les fermes mieux tenues et les paysans plus heureux, il faut espérer que le mouvement d'émigration qui les entraîne vers les villes se ralentira peu à peu, et qu'un mouvement en sens inverse s'établira parmi les populations urbaines.

L'instruction et le temps peuvent opérer ce prodige, mais, en attendant, nos campagnes se dépeuplent, les bras manquent à l'agriculture, et, tandis que l'encombrement et la misère vont sans cesse croissant dans les grandes villes, ce gouffre de l'espèce humaine, comme l'appelait J.-J. Rousseau, c'est à l'hygiène qu'il appartient de pallier les inconvéniens de ces concentrations dangereuses. Elle y est déjà parvenue en partie, et c'est merveille de voir des agglomérations de plusieurs millions d'hommes se former dans l'étroite enceinte d'une ville, de voir une population arriver à l'effrayante densité de celle de Paris, qui compte 29,000 habitans par kilomètre carré, sans être décimée par les épidémies, sans que la mortalité s'élève sensiblement au-dessus de la moyenne du pays (1).

Avant d'atteindre ce résultat, les sociétés ont passé par de bien rudes épreuves. C'est par une série de conquêtes successives qu'elles sont arrivées à la salubrité relative dont elles jouissent aujourd'hui, et chaque pas fait dans cette voie a été la conséquence d'un progrès de la civilisation. Pour se rendre compte de cette évolution hygiénique, il est indispensable de retourner en arrière, de voir comment les villes se sont formées, et d'assister aux transformations qu'elles ont subies. Il est inutile pour cela de remonter aux temps préhistoriques et aux cités lacustres, il suffit de prendre nos villes de France telles que le moyen âge nous les a léguées ; c'est par cet examen rapide que je vais commencer.

I.

Les nations récemment constituées, comme les États-Unis et les colonies australiennes, se sont installées sur un sol vierge où rien ne gênait leur expansion. Elles ont profité, en naissant, de toutes les conquêtes du passé et en ont fait l'application à la construction de leurs villes ; mais les pays comme la France ont dû subir l'évolution laborieuse des temps. Leurs cités ont vu les siècles passer sur elles et leur enlever peu à peu leur caractère primitif. Cette transformation a été lente, laborieuse et n'a pu se terminer encore dans un grand nombre d'entre elles. On se rend compte de la difficulté de cette œuvre, lorsqu'on réfléchit aux entraves qu'elle a rencontrées.

La plupart de nos villes remontent à une époque où le souci de

(1) La mortalité de la France entière a été de 22.9 au dernier recensement, et celle de Paris, de 26.2, pour 1,000 habitans.

la sécurité et de la défense était l'unique pensée de leurs habitans. Il fallait se protéger contre les bandes armées, les compagnies franches, les routiers, soldats et bandits qui battaient la campagne en vivant de pillage. Il fallait résister aux exigences des seigneurs et à leurs attaques à main armée. Les bourgeois faisaient bonne garde. Ils se réunissaient à l'appel du beffroi et couraient aux murailles. Chacun se serrait contre son voisin. Les maisons se serraient autour de l'église, qui les dominait de toute sa hauteur et semblait les protéger. Pour occuper le moins de place possible, elles s'accolaient par leurs plus larges surfaces et ne présentaient à la rue qu'un étroit pignon dont les étages surplombaient, de telle sorte que les toits semblaient près de se toucher. De la ruelle étroite qui serpentait entre ces édifices sombres, on n'apercevait qu'une bande du ciel. Les rues mal pavées étaient de véritables cloaques. Au milieu coulait un ruisseau fangeux, alimenté par les eaux pluviales qui tombaient des toitures sans gouttières. Dans ce courant sordide, les habitans venaient déverser leurs eaux ménagères et tout ce dont ils voulaient se débarrasser. Les cours, en forme de puits étroits et profonds, recevaient tout le reste, et les détritus s'y amoncelaient, jusqu'à ce qu'une pluie abondante vînt les entraîner. Les habitans profitaient de cette bonne fortune pour pousser toute cette fange au ruisseau devenu torrent, et la ville, se trouvant nettoyée, recommençait à s'infecter de nouveau, jusqu'au prochain orage. Mais les orages n'étaient pas toujours d'aussi bonne composition. Lorsque l'eau tombait en trop grande abondance, les ruisseaux débordaient et remplissaient les ruelles. Il fallait, pour passer d'un côté à l'autre, jeter un pont sur ce courant boueux; c'était le pont chancelant sur lequel, suivant l'expression de Boileau, le plus hardi laquais ne marchait qu'en tremblant. Lorsque le niveau montait davantage, l'eau se répandait dans les rez-de-chaussée situés le plus souvent en contre-bas de la rue, et y introduisait une humidité qu'aucun courant d'air, que pas un rayon de soleil ne venait dissiper. Dans la plupart des maisons pauvres, le sol n'avait ni carrelage ni plancher, et cette inondation le transformait momentanément en un petit marais. L'étroit couloir qui conduisait à l'escalier en colimaçon était également en terre battue et, pendant l'hiver, il se transformait en un sentier boueux. Les étages supérieurs, ne recevant le jour que par leur face la plus étroite et à travers les petits vitraux de leurs petites fenêtres, étaient tristes, obscurs et le plus souvent éclairés par une chandelle fumeuse.

Les logis des gens riches, plus élégans, plus commodes, n'étaient guère plus hygiéniques; ils subissaient, d'ailleurs, la solidarité du voisinage, et les épidémies ne les épargnaient pas plus que les ma-

sures dont ils étaient entourés. Ces conditions se reproduisaient dans la plupart des villes de France, et l'Italie, qui était alors à la tête de la civilisation européenne, n'était pas beaucoup plus avancée sous le rapport de l'hygiène. Dans ces grandes cités, enrichies par le commerce, embellies par les arts, les palais qui font encore aujourd'hui notre admiration se dressaient à côté de ruelles infectes, de quartiers sans issue et sans air, où grouillait la populace la plus sordide qui se puisse imaginer. La propreté des rues et des habitations était alors chose inconnue. L'Italie elle-même avait perdu les grandes traditions de la civilisation romaine, et le soin des personnes ne compensait pas ce qui manquait à celui des maisons. A une époque où le linge était un objet de luxe, où le savon était inconnu, où l'eau n'était pas toujours suffisante, on peut se faire une idée de ce qu'étaient ces populations du Midi qui, maintenant encore, ne poussent pas le luxe de la propreté aussi loin que celles du Nord.

Les villes de France n'étaient pas dans de meilleures conditions. Les palais eux-mêmes laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'hygiène. Le Louvre, au temps des Valois, exhalait une odeur détestable; de là cette habitude des parfums violens dont le goût était venu d'Italie et qui n'avaient d'autre but que de masquer cette puanteur.

Sous Louis XIV, à l'apogée de la toute-puissance royale, la cour elle-même n'avait pas cette propreté minutieuse qui est aujourd'hui l'apanage de toutes les personnes bien élevées. Tout le monde a remarqué ce qui manque au palais de Versailles, et chacun s'est demandé comment ses 25,000 habitans pouvaient se passer de cet élément indispensable de toute habitation collective. Saint-Simon donne à cet égard des détails qui ne laissent rien à désirer et qui ne permettent à personne de regretter les coutumes de ce temps-là. Et cependant Louis XIV est un des rois qui ont le plus fait pour assainir la capitale. Sous son prédécesseur, les ruisseaux des rues infectaient l'air en tout temps. Le règlement général du 30 avril 1663, pour le nettoiement de la ville de Paris, vint remédier à cet état de choses, parce que le roi tint la main à son exécution et déclara qu'il irait lui-même, à pied, inspecter la propreté des rues. Par l'édit de mars 1667, il créa la charge de lieutenant-général de la police et institua même des comités analogues aux conseils d'hygiène qui existent aujourd'hui. Il y en avait un dans chaque quartier, et les grands seigneurs, pour plaire au monarque, en revendiquaient la direction. Ces comités étaient chargés de tout ce qui concerne la propreté des rues et avaient même le droit d'infliger des amendes.

En agissant ainsi, Louis XIV avait en vue le bon aspect de sa

ville et le bien-être des habitans; mais il ne pouvait pas soupçonner l'importance hygiénique des mesures qu'il faisait exécuter. Personne alors ne connaissait les causes des épidémies formidables qui ravageaient les populations. On les attribuait à la colère du ciel et on les combattait par la prière. Nous savons aujourd'hui qu'elles étaient le résultat inévitable des déplorables conditions hygiéniques dans lesquelles on vivait alors.

Tous les fléaux populaires sont des maladies infectieuses qu'alimentent la misère, la malpropreté et l'incurie. A l'époque à laquelle nous nous reportons, elles se succédaient presque sans relâche. Il y en a dont nous ne savons plus que les noms, mais ces noms-là suffisent pour donner le frisson. C'est la grande épidémie gangreneuse du moyen âge qui s'appelait *le feu sacré*, *le mal des ardens*, *le feu Saint-Marcel*, *le feu d'enfer*. C'est la peste, qui, après être apparue au moyen âge et avoir fait 100 millions de victimes en cinquante-deux ans, est revenue après quelques siècles de répit et a désolé l'Europe sans trêve ni merci, jusqu'à la formidable explosion du XIVe siècle qui sembla devoir porter le dernier coup au genre humain. Celle-là, on l'appelait *la grande peste*, *la mort dense*, *la mort noire*, ou tout simplement *la mort*. Les gens du monde la connaissent surtout sous le nom de *peste de Florence*.

Partie du nord de la Chine, d'une contrée qui s'est appelée le Cathay jusqu'au milieu du XVIIe siècle, *la peste noire* dévasta en quatre ans toute la terre connue. On porte le nombre de ses victimes à 77 millions, dont 40 pour l'Europe. Les grandes villes d'Italie dont je parlais tout à l'heure furent presque dépeuplées. Florence, qui a donné son nom à cette épidémie, perdit, s'il faut en croire Boccace, 100,000 de ses habitans du mois d'avril au mois de juillet 1348. Gênes eut 40,000 morts, Naples en compta 60,000 et Venise 70,000. Quatre-vingts familles patriciennes furent éteintes d'un seul coup dans la ville des doges, et les membres du grand-collège se trouvèrent réduits de 1,250 à 380. Je ne parle pas de la suette, qui a fait tant de ravages en Angleterre au commencement du XVe et du XVIe siècle, de la lèpre, qui couvrit l'Europe au temps des croisades, parce que ces maladies ne font pas grande figure à côté de la peste noire.

De ces fléaux, terreur des temps passés, il ne nous reste plus qu'un souvenir qui s'efface tous les jours de la mémoire des hommes. Les uns ont disparu comme la maladie gangreneuse du moyen âge; on ne sait même plus au juste ce que c'était. D'autres, comme la suette, se sont tellement atténuées qu'on les considère comme une curiosité lorsqu'il s'en produit quelques cas sur un point du territoire. Enfin, la peste, dont le nom seul faisait jadis

trembler l'Europe, la peste a reculé peu à peu devant la civilisation, qui l'a chassée de nos contrées pour la reléguer dans des pays où elle trouve encore les conditions de son développement. Depuis la grande épidémie de Marseille, en 1720, nous ne l'avons pas revue en France; elle s'est pourtant encore montrée sur quelques points de la Méditerranée : à Malte, en 1813; à Noïa, en 1815; aux Baléares, en 1819, et, tout récemment, en 1878, elle a fait sur l'Europe un retour offensif. Elle a franchi la mer Caspienne et fait explosion sur les bords du Volga, au milieu de quelques villages de pêcheurs. Les procédés énergiques et expéditifs du général Loris Mélikof en ont eu promptement raison, et, depuis, elle reste confinée entre le Tigre et l'Euphrate; elle apparaît cependant de temps en temps en Perse et en Arabie, où elle est attirée et entretenue par la misère, la malpropreté et l'incurie des habitans.

Les gens qui ne veulent pas reconnaître le progrès font observer que le choléra a remplacé la peste et que nous n'y avons pas gagné grand'chose. Les chiffres sont là pour répondre à cette objection. La peste noire a détruit le quart de la population de l'Europe, et l'épidémie de choléra la plus meurtrière, celle de 1832, n'en a pas enlevé la quatre-centième partie. Le choléra, du reste, va lui-même en s'atténuant à chaque épidémie. Les trois premières ont causé, en France, 346,478 décès, soit 115,492 chacune, pour une population moyenne de 34 millions d'habitans que la France comptait alors, et la dernière n'a fait que 8,401 victimes, sur plus de 37 millions d'habitans. Cette décroissance est encore plus frappante lorsqu'on la constate dans un grand centre de population où les statistiques présentent plus de garanties que dans l'ensemble du territoire. C'est ainsi qu'à Paris, depuis la première invasion, les ravages du choléra ont diminué dans la proportion suivante :

Épidémie de	1832...	19,402	décès;	234.16	pour 10,000 habit.
—	1849...	19,105	—	185.31	—
—	1854...	8,300	—	78.84	—
—	1873...	855	—	4.61	—
—	1884...	913	—	4.07	—

Ce n'est pas seulement par la diminution du nombre des morts que les épidémies récentes ont signalé leur atténuation, c'est aussi par le choix de leur terrain et de leurs victimes. La dernière n'a guère frappé que les localités les plus insalubres et les personnes épuisées par une maladie antérieure, par la misère ou par l'alcoolisme. Ce sont les trois grandes villes les plus malsaines du littoral

méditerranéen, Naples, Toulon et Marseille, qui ont perdu le plus de monde. A Toulon, ce sont les marins, les soldats atteints de maladies coloniales qui ont succombé en plus grand nombre, et le chiffre des victimes appartenant aux classes aisées a été très restreint : « A Marseille, sur 1,781 personnes qui ont succombé, dit M. Guérard, ingénieur en chef du service spécial maritime, dans son rapport sur l'épidémie de 1884, trois au plus nous étaient connues et de nom seulement. »

Si les ravages que font les grandes maladies populaires, celles qu'on nomme *pestilentielles* dans le langage sanitaire, vont diminuant avec les années, il ne faudrait pas en conclure qu'elles ont perdu de leur malignité. Les germes infectieux ont conservé toute leur virulence ; c'est le terrain qui ne leur est plus favorable, parce qu'il a été modifié par l'hygiène.

La peste, sur les bords du Volga, a montré les mêmes symptômes, le même degré de léthalité qu'au moyen âge ; le nombre des décès a été tout aussi considérable, par rapport à celui des personnes atteintes ; seulement elle n'en a frappé qu'un petit nombre et elle ne s'est pas étendue au-delà de son foyer primitif. En 1884 et en 1885, le choléra s'est montré le même qu'en 1832, et on n'a pas sauvé proportionnellement plus de malades ; c'est le chiffre des personnes frappées qui a diminué, parce que les conditions n'étaient pas favorables à la diffusion des germes. Les épidémies sont comme le feu qui dévore la moitié d'une ville en bois et qui se borne à quelques maisons quand les constructions sont en pierre. Les élémens infectieux n'ont pas plus perdu leur force de germination que les grains de blé trouvés dans les tombeaux égyptiens, lesquels donnent des épis lorsqu'on les sème dans une bonne terre, et ne produiraient rien du tout si on les répandait sur l'asphalte de nos places et de nos trottoirs.

Les maladies infectieuses ne sont pas les seules que l'hygiène ait désarmées. Elle a porté son action bienfaisante sur la plupart de celles qui affligent notre espèce. Il est inutile d'en faire l'énumération, car ce résultat est tellement frappant qu'il se passe de commentaires. La durée moyenne de la vie humaine s'est accrue de plus d'un tiers depuis un siècle. Elle était de vingt-huit ans neuf mois avant la révolution ; en 1835, elle avait déjà atteint trente-quatre ans et onze mois ; en 1865, elle était à trente-huit ans et dix mois ; aujourd'hui, elle dépasse quarante ans. Ceux qui font le procès de l'hygiène, ou plutôt qui ne reconnaissent pas l'étendue de ses bienfaits, répondent à ces statistiques par une fin de non-recevoir : Cette bonification des mortuaires, disent-ils, tient à ce que les médecins sont parvenus à faire vivre une foule de petits êtres

mal venus, malingres et inutiles, qui seraient morts en naissant et dont on prolonge l'existence, sans bénéfice pour la société. Autrefois, il s'opérait, dans les premiers temps de la vie, une sélection qui ne permettait qu'aux organisations robustes d'arriver à l'âge de la reproduction, et la race se trouvait ainsi maintenue et fortifiée. Il y a là un fonds de vérité comme dans presque tous les paradoxes. L'augmentation de la durée moyenne de l'existence tient surtout à la conservation des enfans, le fait est incontestable; mais ce ne sont pas seulement les faibles que l'hygiène conserve : les maladies éruptives, la diphtérie, les entérites enlèvent les uns comme les autres, et les petits êtres qu'on a quelque peine à soustraire à la mort, pendant les premières années, deviennent souvent des hommes robustes et utiles à la société. Les épidémies, d'ailleurs, n'avaient pas autrefois les ménagemens qu'elles montrent aujourd'hui ; elles frappaient aveuglément sur les forts comme sur les faibles, et c'est déjà quelque chose que de les avoir amenées à choisir. Si les populations n'ont pas aujourd'hui la vigueur et la résistance de celles qui nous ont précédées, cela ne tient pas à ce qu'on a laissé vivre des gens qui auraient dû mourir ; cela tient au bien-être exagéré, à la vie trop confinée, à l'abus des émotions et du travail intellectuel, à l'existence trop intense, en un mot, des sociétés très civilisées. Il ne faut donc pas regretter que les maladies infectieuses se montrent plus clémentes pour les jeunes générations, qu'on ne perde plus, comme autrefois, trois enfans sur cinq, car il n'est pas de père de famille qui n'aime mieux conserver les siens chétifs et un peu nerveux que d'en perdre la moitié, afin que les autres soient plus robustes.

Il est, du reste, bien autrement facile de renforcer la constitution des jeunes sujets que de les arracher aux griffes des épidémies. Avec les habitations salubres, l'air pur, la bonne nourriture que nous pouvons leur donner aujourd'hui, il suffirait de changer leur genre de vie, de renoncer au mode d'éducation détestable où la routine nous force encore à nous traîner ; il suffirait de faire prédominer les exercices physiques, la vie au grand air et l'hydrothérapie dans l'éducation des deux sexes ; de leur apprendre à ne pas redouter comme aujourd'hui le froid, le chaud, la gêne et la douleur ; de ne plus surmener l'intelligence des garçons, de ne plus surexciter le système nerveux des filles, pour avoir, au bout de deux ou trois générations, une population plus affinée, plus élégante, et tout aussi solide et aussi résistante que celles du passé. Ce n'est pas la débilité des enfans conservés par nos soins qui constitue le danger, ce n'est pas dans le défaut de sélection que gît le péril social, c'est dans la diminution croissante de la natalité. Dans les temps désastreux dont j'évoquais tout

à l'heure le souvenir, les épidémies alternaient avec les famines et des guerres incessantes brochaient sur le tout. Tous les fléaux étaient déchaînés sur l'humanité et passaient sur elle comme la faux dans l'herbe; mais, lorsqu'ils avaient terminé leur sinistre moisson, il y avait un tel débordement de vitalité, une telle exubérance de production, qu'il suffisait de quelques années de trêve pour rétablir l'équilibre, et, à travers ces oscillations, le flot de la vie montait toujours. En dépit de tous ses malheurs, la France voyait s'accroître chaque année sa population, tandis qu'aujourd'hui qu'elle n'a plus à compter avec toutes ces calamités, elle la voit s'arrêter dans sa marche. Le nombre des naissances y dépasse à peine celui des décès, et il est à craindre que le recensement de 1886, dont le résultat sera bientôt connu, ne nous réserve encore quelque cruelle surprise. C'est là qu'est le péril social, et ce n'est pas l'hygiène qui pourra le conjurer. Elle peut empêcher de mourir, mais elle ne peut pas contraindre à naître.

Cette digression m'a quelque peu éloigné des villes d'autrefois et il est temps d'y revenir. Leur transformation a mis chez nous bien des siècles à s'effectuer. Lorsque l'ordre commença à régner dans le pays, que les routes devinrent plus sûres, les vieux châteaux firent peu à peu tomber leurs murailles et leurs ponts-levis; les villes, qui avaient jusqu'alors étouffé dans leurs enceintes, commencèrent à les franchir à leur tour pour déborder dans la campagne. Des maisons s'élevèrent sur le bord des chemins, qui devinrent peu à peu des rues. N'étant pas gênées par le défaut d'espace, elles s'entourèrent de jardins, d'enclos, de bosquets, et constituèrent, à côté de la vieille cité, une ville nouvelle où l'air, la lumière et la verdure pénétrèrent à la fois. Les constructions purent se développer en largeur, et exposer aux regards des façades moins étroites et mieux percées. Les progrès de l'architecture donnèrent satisfaction aux intérêts de l'hygiène et à ceux du bien-être. Les faubourgs, de récente création, devinrent promptement le séjour de l'aristocratie; mais le commerce resta fidèle à ses vieux quartiers, à cause de leur position centrale. Ces derniers s'assainirent quelque peu sans perdre leur caractère primitif, et, dans la plupart des villes de province, les deux parties sont encore distinctes. Chacun de nous a pu voir, dans son enfance, des rues et des maisons répondant encore à la description que j'ai tracée tout à l'heure et où les conditions de salubrité laissaient autant à désirer.

Enfin, dans ces dernières années, les grandes villes elles-mêmes ont senti le besoin de se donner de l'air, d'élargir leurs voies de circulation et de percer de larges trouées à travers leurs vieux

quartiers. Paris a donné l'exemple il y a trente ans, et cette grande opération, admirablement conduite, en a fait une cité nouvelle. Elle a dégagé ses monumens, mis en valeur ses merveilles artistiques; elle a substitué de larges voies rectilignes et bien plantées à des ruelles étroites sans air et sans lumière, remplacé par des squares riants et agréables ses tristes carrefours, multiplié les parcs et les jardins publics; elle en a fait, en un mot, la capitale la plus brillante, la plus agréable à habiter et l'une des plus salubres de l'Europe.

D'autres villes ont suivi son exemple, mais elles ne l'ont pas toujours fait avec la même intelligence. Celles du Midi, par exemple, ont voulu, comme Paris, avoir leurs grands boulevards plantés, avec de larges chaussées, des trottoirs spacieux, des perspectives rectilignes. C'était méconnaître absolument les exigences du climat et les enseignemens de l'expérience. Dans les contrées du nord, on recherche la chaleur et la lumière; l'ennemi qu'il faut combattre, c'est l'humidité. Les rues doivent donc être larges et droites, les maisons basses, afin que les rayons solaires puissent arriver jusqu'à leur pied. Dans les régions méridionales, au contraire, il faut éviter, avant tout, le soleil, se garer du vent et de la poussière. Tous les centres de population des pays chauds sont constitués d'après ces principes. Les rues de la vieille Rome avaient $1^m,75$ à $2^m,40$ de largeur, tandis que les maisons s'élevaient jusqu'à 20 mètres. C'était la hauteur maximum fixée par Auguste, au dire de Strabon, et Néron la réduisit à $17^m,70$. Les anciennes rues de nos villes du Midi sont toutes étroites et tortueuses. On en voit à Montpellier qui n'ont que $1^m,75$ de largeur et d'autres $2^m,40$. La kasbah d'Alger est un labyrinthe de ruelles étroites et enchevêtrées; les maisons se rejoignent, par les étages supérieurs, en formant des voûtes, des arceaux, des couloirs obscurs sous lesquels s'engouffrent de véritables sentiers qui ne sont accessibles qu'aux piétons, et, dans les parties les plus larges, aux petits ânes du pays. Ces dispositions ne sont évidemment pas l'idéal de l'hygiène, mais elles répondent aux exigences du climat. On se sent à l'aise au fond des petites rues de Montpellier et de Toulon où l'atmosphère est tranquille, où le soleil ne pénètre pas. On éprouve un sentiment de bien-être et de fraîcheur sur ces petites places où quelques grands platanes abritent une fontaine dont l'eau jaillit au milieu du feuillage et des fleurs, tandis qu'on évite les nouveaux boulevards, comme celui du Pérou à Montpellier, où le mistral fait rage, où la poussière aveugle, où le soleil vous poursuit de ses implacables rayons. Dans le Midi, d'après les règles tracées par Fonssagrives, les rues ne doivent pas avoir plus

de 12 mètres, à moins d'être plantées comme les boulevards de Marseille, ou garnies d'arcades comme la Via-di-Pô à Turin. Dans le nord, au contraire, les nouvelles voies doivent avoir au moins 12 mètres de largeur.

Les progrès dus à la civilisation n'ont pas porté seulement sur les voies publiques ; tous les élémens de l'hygiène urbaine en ont profité. Il faut reconnaître, toutefois, que les améliorations apportées par les siècles dans la disposition de nos cités ont plutôt visé leur élégance et leur embellissement que leur salubrité. On s'est appliqué à les décorer beaucoup plus qu'à les assainir; on a sacrifié ce qui ne se voit pas à ce qui frappe les regards. Il en est encore de même aujourd'hui. A l'exception des villes de premier ordre, où l'édilité est au courant de toutes les questions qui intéressent la santé publique, les conseils des départemens et des communes ne se montrent presque jamais favorables aux dépenses que l'hygiène réclame.

Les municipalités votent, sans hésitation, des sommes souvent considérables et obèrent leurs finances pour construire des édifices qui flattent leur amour-propre; mais s'agit-il de creuser un égout, de faire disparaître quelque cloaque infect, de donner de l'air à de vieux quartiers, les bourses se ferment et le crédit est refusé. Je pourrais citer tel département qui a contracté des emprunts démesurés pour doter son chef-lieu d'une préfecture monumentale, dont la plus grande partie demeure inoccupée. Les salons de ce palais sont aux trois quarts vides, même au jour des grandes réceptions, et, pendant ce temps-là, les routes sont dans un état déplorable.

Ailleurs, c'est un lycée grandiose, un hôpital majestueux qu'on élève. Parfois, c'est la statue d'un grand homme, né dans la ville, qu'il s'agit d'ériger à grands frais sur la place principale. Les villes, comme les particuliers, obéissent trop souvent aux suggestions de la vanité. Cela tient, il faut le dire, à ce qu'elles ne connaissent pas la nécessité des mesures réclamées par l'hygiène et qu'elles ne s'y intéressent pas. La façon dont a été exécuté l'arrêté du 18 décembre 1848 donne la mesure exacte de cette insouciance. Il a, comme on le sait, institué des conseils d'hygiène publique et de salubrité dans tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et des commissions facultatives dans les chefs-lieux de canton. Ces conseils ont pour mission d'éclairer les préfets, les sous-préfets et les maires, par lesquels ils sont présidés, sur tout ce qui peut intéresser la santé publique. Ils doivent, aux termes de l'arrêté, se réunir au moins une fois tous les trois mois et faire chaque année un rapport sur l'ensemble de leurs tra-

vaux; enfin, ils ont le droit d'initiative. Eh bien, cette institution salutaire n'a pas réalisé les espérances qu'elle avait fait concevoir. Le ministre du commerce en a fait lui-même l'aveu, dans sa circulaire du 2 juillet 1873, en rappelant qu'à cette date il y avait encore trente-neuf départemens qui n'avaient fourni aucun rapport sur leurs travaux sans donner d'excuses valables. Il en est encore de même. Les allocations votées en 1884 et en 1885 par les conseils généraux, pour assurer le service, ont été nulles dans vingt-quatre départemens et dérisoires dans la plupart des autres. Il est certain que l'administration et les conseils généraux ne montreraient ni cette indifférence, ni cette parcimonie, s'ils étaient convaincus qu'il y va de la santé et de la vie de leurs administrés; qu'il dépend d'eux de diminuer, au prix de quelques sacrifices, le tribut prélevé chaque année sur la population par les maladies endémiques, comme la fièvre typhoïde et la diphtérie; d'atténuer les ravages du choléra, dont il faut bien nous occuper, puisque nous sommes destinés à en subir les retours périodiques, tant qu'il plaira à l'Angleterre de maintenir ouverte pour lui la porte de la Mer-Rouge et tant qu'il conviendra à l'Europe de le souffrir.

L'insalubrité de quelques-unes de nos grandes villes a frappé l'attention publique lors de la dernière épidémie de choléra, et la nécessité de les assainir n'a pas été contestée; mais il ne faut pas se faire illusion, toutes les agglomérations urbaines laissent plus ou moins à désirer. Paris, pour lequel on a déjà fait tant de dépenses, Paris a suivi la loi commune. Le bon sens public ne s'y est pas trompé lorsqu'il a qualifié d'embellissemens les grands travaux exécutés il y a trente ans. L'hygiène n'en a pas profité autant qu'elle aurait pu le faire, et la ville souterraine appelle encore de grandes améliorations. L'assainissement du pays tout entier est devenu d'une nécessité urgente pour des raisons que je vais indiquer.

A la conférence sanitaire internationale de Rome, lorsque nous combattions les propositions des Anglais en matière de quarantaines, lorsque nous demandions, avec l'énergie de la conviction fondée sur l'expérience, le rétablissement des garanties sanitaires qu'on venait de supprimer et qui avaient protégé l'Europe pendant dix-sept ans, nos collègues d'outre-Manche nous répondaient : « Nous avons dépensé, depuis un demi-siècle, 4 milliards pour assainir notre pays; faites comme nous, et vous n'aurez plus à redouter les ravages du choléra. Si vous voulez que vos populations se décident à faire les sacrifices nécessaires, laissez suspendue sur leur tête cette épée de Damoclès des épidémies, qui seules peuvent leur inspirer cette crainte salutaire sans laquelle tous vos argumens échoueront. » Nous n'avons pas, est-il besoin de le dire,

acquiescé à cette doctrine par trop empirique. Nous aimerions mieux assurément, si nous étions les maîtres, refermer sur le choléra les portes de la Mer-Rouge que de courir les chances que nos voisins nous engagent à affronter; mais comme nous ne sommes pas les maîtres et que ce sont eux qui tiennent les clés, nous ne ferions pas mal de suivre leurs conseils dans la mesure de nos moyens. Il ne s'agit pas, heureusement, de dépenser des milliards, nous ne le pouvons pas en ce moment; on hésite même à demander au pays les sacrifices les plus indispensables, parce que ses charges sont déjà tellement lourdes qu'elles commencent à dépasser la mesure de ses forces. Les dépenses augmentent sans cesse et les recettes diminuent d'une manière régulière.

En 1887, la France ne paiera pas moins de 6 milliards d'impôts, en comprenant dans ce total le budget de l'état, celui des départemens et celui des communes. Le moment est donc mal choisi pour lui parler de dépenses nouvelles; aussi le but de ce travail est-il surtout de montrer que celles qui sont indispensables pour sauvegarder la santé des populations sont de nature productive, et qu'il est possible d'en diminuer le chiffre dans de très fortes proportions, en le réglant sur les ressources des localités. Les dépenses que l'hygiène réclame sont de l'argent bien placé, dans ce sens qu'elles ont pour conséquences immédiates et incontestées une diminution dans le nombre des malades et dans celui des décès. Or les maladies entraînent, par les frais de traitement et par le chômage, des pertes considérables et qui se renouvellent chaque année. La mort est plus coûteuse encore, parce qu'elle s'attaque à ce capital de premier ordre qui s'appelle la vie humaine, et sur la valeur duquel tout le monde est d'accord aujourd'hui. En Angleterre, où la population s'accroît de 12 pour 1,000 par an, où les décès, par conséquent, doivent être moins préjudiciables que chez nous, on évalue la vie d'un nouveau-né à 40 livres sterling (1,000 fr.), et celle d'un adulte à 150 livres (3,750 fr.). Les Américains évaluent à 3,500 dollars (17,500 fr.) l'existence d'un travailleur arrivé à l'âge où il va rapporter le plein nécessaire à sa vie propre et à la vie sociale. En faisant porter mes calculs sur la population de la France tout entière, sans acception d'âge ni de sexe, j'ai trouvé que chaque habitant représentait une somme de 1,097 francs (1). Quelle que soit l'évaluation à laquelle on s'arrête, il est certain que les maladies et les décès qu'on peut éviter, en

(1) Jules Rochard, *la Valeur économique de la vie humaine*, conférence faite au congrès d'hygiène de La Haye, le 23 août 1884. (*Revue scientifique* du 13 septembre 1884 et *Revue maritime et coloniale*, Paris, 1885.)

suivant les conseils de l'hygiène, coûtent beaucoup plus cher que le revenu de la somme qu'il faudrait dépenser pour s'en garantir. C'est donc, ainsi que je le disais, de l'argent placé à gros intérêts. Ce n'est pas une raison pour ne pas apporter la plus stricte économie dans l'exécution des travaux dont la nécessité est démontrée. On est trop disposé à se représenter l'hygiène ne procédant qu'à coups de millions, et il est certain que les projets qu'on voit mettre en avant pour l'assainissement des grandes villes sont de nature à justifier cette opinion. Il n'y est question que d'opérations gigantesques, d'immenses aqueducs à construire, de réseaux d'égouts à creuser, de quartiers à démolir en entier, pour les remplacer par des maisons somptueuses régulièrement alignées, par des rues larges et bien percées. Tout cela est assurément très grandiose et l'hygiène ne peut qu'approuver ces belles choses, mais les municipalités ne les voient pas du même œil. Elles regardent le total, reculent devant le chiffre des dépenses et implorent le concours de l'état. Celui-ci, ne voulant décourager personne, répond par quelque fin de non-recevoir, par quelque promesse vague, et en reste là. Rien ne s'exécute, et la ville continue à vivre dans son infection et son incurie, jusqu'à ce qu'une nouvelle épidémie vienne de nouveau soulever la question et donner lieu à de nouveaux projets, destinés comme les premiers à rester à l'état de lettre morte.

Cette marche pour ainsi dire fatale n'a pas seulement l'inconvénient d'amener des débats aussi longs que stériles ; elle aggrave la situation, en empêchant de faire l'indispensable. A quoi bon tenter une amélioration partielle lorsque les grands travaux sont à l'étude? A quoi bon entretenir ce qui va disparaître? Il faudrait renoncer à cette disposition si commune chez nous qui consiste à vouloir toujours arriver à l'idéal de la perfection, au lieu de se contenter d'une solution médiocre, mais immédiatement applicable. Tout le monde en France veut faire grand, ou ne rien faire du tout. C'est méconnaître à la fois les conseils de la sagesse et les traditions les plus respectables de l'hygiène ; car, lorsque Hercule entreprit de nettoyer les étables d'Augias, qui n'avaient pas été curées depuis trente ans, il se borna à les laver de son mieux, après y avoir amené les eaux du fleuve Alphée, et pourtant c'était un demi-dieu. Si cela se passait de nos jours, les ingénieurs, bien qu'ils n'aient aucune prétention à la divinité, ne se mettraient pas à l'œuvre pour si peu de chose. Ils voudraient placer partout des dalles de marbre et des râteliers de palissandre ; alors le roi d'Élide, ne trouvant pas, dans sa liste civile, les ressources nécessaires pour solder les frais d'un pareil projet, renoncerait à son exécution et laisserait ses chevaux et ses bœufs mourir sur leur fumier. C'est un peu ce qui se passe

dans certaines villes du littoral méditerranéen, et malheureusement ce ne sont pas les animaux qui en pâtissent. Le bon sens indique qu'il faut d'abord faire l'indispensable et puis ensuite réaliser chaque année une portion d'un programme modeste et bien compris. Il faut surtout s'attacher à tirer le meilleur parti possible de la situation que les circonstances ont créée. On ne serait pas contraint d'imposer aux populations de lourds sacrifices, si on parvenait à les convaincre de ce fait qu'une ville même insalubre peut devenir parfaitement habitable, au prix d'une propreté rigoureuse de la voie publique et des habitations, d'une surveillance constante et d'une police bien faite ; tandis que les travaux les plus dispendieux ne maintiendront pas la santé dans une localité mal entretenue, où la propreté des rues et des maisons ne sera pas l'objet de soins constans.

L'entretien de la voirie est la première dépense que doivent inscrire à leurs budgets les villes soucieuses de leur hygiène. Les travaux d'amélioration ne viennent qu'en second lieu. Ils doivent eux-mêmes être appropriés aux conditions particulières de chaque localité, à ses ressources et aux mœurs de ses habitans.

L'hygiène publique, qui est toute jeune encore, n'a pas eu le temps de se préoccuper de ces solutions particulières ; elle s'est bornée à étudier les questions à un point de vue général et absolu. Elle a eu presque exclusivement pour objectif les grands centres dont le budget se chiffre par des millions et qui ne renferment cependant pas, dans leurs enceintes réunies, le dixième de la population urbaine dont ils font partie (1). C'est une lacune qu'il importe de combler et, pour commencer, il est bon de poser dès à présent quelques principes.

II.

L'hygiène des petites villes peut se résumer en deux mots : il faut faire l'indispensable avec le moins de frais possible. La première condition, pour s'épargner des mécomptes, est de déterminer au préalable quelles sont les nécessités de premier ordre auxquelles il faut obéir d'abord. Or il en est deux qui priment toutes les autres. Toute agglomération humaine doit avant tout se procurer de bonne eau et se débarrasser promptement de ses immondices.

(1) En France, les villes au-dessus de 100,000 âmes ne représentent pas le tiers de la population urbaine totale. Les dix villes qui sont dans ce cas réunissent 4,005,378 habitans, et la population urbaine, comprenant tous les centres de population de plus de 2,000 âmes, forme un total de 13,096,542.

La question de l'eau potable est la première qui s'impose à toute société qui commence ; parce que l'eau est, après l'air atmosphérique, le premier besoin de tous les êtres vivans. C'est afin de le satisfaire que la plupart des villes et des villages se sont établis le long des fleuves, des rivières et des ruisseaux. Ces cours d'eau suffisaient au début pour atteindre le double but dont je parlais tout à l'heure. Ils apportaient aux familles groupées sur leurs bords le liquide indispensable à tous les usages de la vie, et emportaient en même temps tout ce dont les habitans avaient besoin de se débarrasser. Lorsque la population vint à s'accroître, lorsque ces petits centres se multiplièrent le long d'un même ruisseau, ce dernier ne tarda pas à se trouver insuffisant pour remplir son double office. Le village le plus rapproché de la source fut bientôt le seul à pouvoir en jouir sans inconvénient ; ceux qui étaient au-dessous n'eurent plus qu'une eau d'une pureté douteuse, et les derniers furent encore plus mal partagés. Cette dépendance existe encore dans bien des campagnes. Le même ruisseau alimente successivement plusieurs villages ; dans l'intervalle qui les sépare, il fait mouvoir des moulins et reçoit parfois les eaux résiduaires des usines situées sur ses bords. Or il est aujourd'hui reconnu que les germes des maladies infectieuses sont surtout transportés par les eaux. Des enquêtes multipliées sur la façon dont la fièvre typhoïde se propage l'avaient déjà prouvé ; la dernière épidémie de choléra en a donné la démonstration d'une manière plus éclatante encore. On a pu suivre l'évolution de la maladie pas à pas ; on l'a vue se propager, de village en village, en suivant la direction des cours d'eau dans des délais proportionnés à leur vitesse. Dans son remarquable rapport du 14 octobre 1884 à l'Académie de médecine, M. Marey en a cité un si grand nombre d'exemples, que le fait peut être considéré comme hors de doute. Ce ne sont pas seulement les villages qui sont exposés à recevoir le choléra de cette manière ; de grandes villes l'ont parfois puisé à la même source. C'est ce qui est arrivé à Gênes pendant l'épidémie de 1884. Une semaine avant que la maladie y éclatât, elle régnait dans les environs et notamment à *Bussola*. Ce village est situé sur une petite rivière, la *Scrivia*, dans laquelle les femmes viennent laver le linge. Or ce cours d'eau alimente un des aqueducs de la grande ville, le conduit Nicolaï, et on remarqua dès le début de l'épidémie qu'elle ne régnait que dans les quartiers alimentés par cet aqueduc. On ne tarda pas à en reconnaître la cause ; on ferma le canal Nicolaï, et une amélioration des plus sensibles se manifesta sur-le-champ. Dans un très grand nombre de villes, l'eau des puits est contaminée par les fosses et les puisards qui plongent comme eux dans la

nappe d'eau souterraine. On comprend, par conséquent, combien il est indispensable à la santé des populations de ne consacrer aux usages alimentaires qu'une eau irréprochable. Celle des puits est toujours suspecte, et de plus elle est peu aérée, lourde et séléniteuse. Celle des rivières est excellente lorsqu'elle n'est pas contaminée, mais il est rare qu'on puisse s'y fier. L'eau de source est donc la meilleure, et toutes les villes l'ont si bien compris que la plupart d'entre elles s'alimentent à l'aide de sources captées dans le voisinage, ou de ruisseaux pris à leur point d'émergence et amenés, à l'aide de conduites, dans des réservoirs où s'opère la distribution. Ce besoin est aujourd'hui si bien reconnu qu'une foule de petites localités s'imposent des sacrifices pour le satisfaire. Les questions *d'amenées d'eau* sont au nombre des affaires qui occupent le plus de temps, pendant les séances du comité consultatif d'hygiène publique. C'est surtout, il est vrai, pour s'en procurer une quantité suffisante que les villages se mettent en frais. Il ne suffit pas, en effet, que l'eau soit pure, il faut qu'elle soit distribuée en assez grande abondance pour faire face à tous les besoins ; il faut qu'on puisse la gaspiller. La propreté, et par conséquent la salubrité d'une ville, sont proportionnelles à la quantité d'eau qu'elle consomme. A cet égard, nous avons fait de grands progrès ; mais que nous sommes encore loin d'attacher à cet élément de l'hygiène l'importance qu'y mettaient les anciens ! Les Romains surtout nous ont laissé à cet égard de magnifiques exemples, dans tous les pays qu'ils ont occupés. Nulle part au monde et à aucune époque, l'eau n'a été répandue avec autant de prodigalité que dans la ville éternelle. Vingt-deux aqueducs lui en amenaient de véritables torrens des montagnes voisines, et ceux qui subsistent suffisent encore pour lui permettre de donner 1,100 litres par jour à chacun de ses 300,000 habitans. Il serait imprudent d'affirmer que l'hygiène ait été le mobile principal de cette libéralité. L'eau tenait une grande place dans l'existence de cette population raffinée. Elle servait à l'agrément, à la décoration des maisons romaines ; elle alimentait les fontaines, les réservoirs, les immenses bassins sur lesquels se livraient les naumachies et les bains publics, dans lesquels ce n'était pas précisément les hygiénistes qui se donnaient rendez-vous. Il n'en est pas moins vrai que cette profusion attestait des habitudes de propreté et des goûts en rapport avec le maintien de la santé, sous le climat brûlant de l'Italie méridionale. Depuis cette époque, aucune ville n'a été aussi largement dotée. La plus favorisée aujourd'hui est Marseille. Il y a un demi-siècle, elle n'avait pas plus de 65 litres d'eau à donner par jour à chacun de ses 160,000 habitans. Depuis l'emprunt qu'elle a fait à la Durance, le canal qui part de cette

rivière, près de la Roque d'Antheron, apporte à la ville et à la banlieue 3,200 litres d'eau par seconde, ce qui joint à la petite quantité que fournit l'Huveaune, donne 792 litres d'eau par jour et par habitant, quoique la population ait doublé. Toutes les autres villes de France sont bien au-dessous de ce chiffre. Paris lui-même ne dispose encore que de 510,000 mètres cubes, pour une population de 2,239,928 âmes, soit 220 litres par jour et par tête; mais, en 1889, lorsque les travaux de dérivation qui sont projetés auront été accomplis, lorsque les sources de la Vigne et de Verneuil nous amèneront chaque jour 120,000 mètres cubes de plus, nous en aurons 650,000, ce qui donnera près de 300 litres par jour et par habitant (1):

A cette époque, la ville sera assez riche en eau de source pour être en mesure d'en fournir en tout temps à la population tout entière et pour ne plus être obligée de lui faire boire de l'eau de la Seine ou de la Marne, comme elle le fait encore aujourd'hui, pendant un certain nombre de jours, à l'époque des chaleurs, quand l'eau de source devient insuffisante. En 1885, l'eau de la Seine prise à Ivry, en amont du confluent de la Marne, a été substituée à celle de la Vanne dans tout le VIIIe arrondissement, dans quelques parties du XVIe et du XVIIe, du 9 au 20 juin, c'est-à-dire pendant onze jours. En 1886, la même substitution a été opérée dans le VIIIe et, en partie seulement, dans le XVIIe, du 22 juillet au 7 août et du 2 au 23 septembre. Dans la même période, l'eau de la Marne prise à Saint-

(1) Les 650,000 mètres cubes se décomposeront comme il suit:

Eaux du service public. .	Ourcq	130.000	510.000
	Marne et Seine.	240.000	
	Arcueil et puits artésiens.	10.000	
Eaux du service privé. .	Dhuis.	20.000	
	Vanne.	110.000	

ALIMENTATION COMPLÉMENTAIRE.

Eaux du service privé. .	Supplément de débit de l'aqueduc de la Vanne, source de Cochepies. . .	20.000	140.000
	Dérivation des sources de la Vigne et de Verneuil.	120.000	
Total.			650.000

L'apport de la dérivation de l'Est (Durteint et Voulzie, Villemer et Saint-Thomas) n'est pas compris dans cette estimation, pas plus que le produit de deux nouvelles usines projetées sur la Seine, lequel ne s'élèvera pas à moins de 70,000 mètres cubes.

Maur a remplacé celle de la Dhuis, dans quelques quartiers du XXe arrondissement. Ainsi, une partie de la population de Paris a bu, cette année, pendant trente-neuf jours, de l'eau de la Seine et de la Marne; celle de l'Ourcq est consommée en tout temps dans certains quartiers, dans la plupart des casernes et dans quelques hôpitaux. On a peine à le croire lorsqu'on songe à tout ce que charrient ces deux rivières et à l'impureté de leurs eaux. Je me garderai bien d'insister sur ce sujet. Il est de ceux qu'il faut réserver pour les réunions de médecins et d'hygiénistes, devant lesquelles j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de les traiter; il vaut mieux s'en tenir à constater ce desideratum, tout en rendant justice aux efforts de l'administration pour le faire cesser et aux progrès accomplis par elle. On se rendra compte de l'un et de l'autre, si l'on veut bien se rappeler qu'en 1789 Paris n'avait que 7,986 mètres cubes d'eau à distribuer à sa population, tandis qu'un siècle après, il en aura 650,000 mètres cubes. La ration quotidienne de chacun de ses habitans se sera élevée de 13 litres à 300. Au lieu de 85 fontaines de puisage, on en comptera 17,000; au lieu de 455 concessions, il y aura 70,000 abonnemens. Ces progrès ont demandé bien du temps pour s'accomplir. L'alimentation de Paris a passé par plusieurs étapes. C'est d'abord le canal de l'Ourcq projeté en 1785, décidé en 1802, livré vingt ans après et terminé en 1837. C'est en second lieu le magnifique projet de Belgrand et les beaux ouvrages exécutés par lui de 1854 à 1878. C'est lui qui a conduit à Paris les eaux de la Dhuis en 1866 et celles de la Vanne en 1874. C'est encore lui qui a entrepris la double canalisation à la faveur de laquelle l'administration peut livrer de l'eau de source à domicile et réserver l'eau de rivière pour la voie publique. L'œuvre de Belgrand se poursuit, et l'ingénieur en chef du service des eaux de Paris, M. Bechmann, nous promet qu'elle sera terminée en 1889. Attendons avec confiance la réalisation de cet engagement.

La plupart des grandes villes de France et, entre autres, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Nantes, sont beaucoup moins bien dotées que Paris sous le rapport de la quantité; mais, en ce qui tient à la nature des eaux, la plupart des localités de quelque importance sont alimentées aujourd'hui par des sources venant du dehors et amenées en ville, dans des conditions satisfaisantes d'abondance et de pureté. Une foule de villages s'imposent même, comme je l'ai dit, quelques sacrifices pour procurer ce luxe, le seul que l'hygiène puisse leur conseiller.

La seconde condition qui s'impose à toutes les agglomérations humaines, celle de se débarrasser de ses immondices, est plus difficile à remplir. La question est aussi plus délicate à traiter dans

une revue ; aussi me bornerai-je à l'effleurer. C'est pourtant le plus grand *desideratum* de l'hygiène urbaine, dans les villes de France surtout. Si nous sommes en retard sous ce rapport, cela tient à ce qu'on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur le point capital, et partout on attend que l'accord se fasse sur les principes, avant d'entrer dans la voie des applications. La question passionne depuis quelques années le camp des hygiénistes et se le partage. Elle a été agitée dans tous les congrès ; elle a été portée devant toutes les sociétés savantes que le sujet concerne ; elle est pendante devant la commission supérieure de l'assainissement de Paris, instituée par l'arrêté ministériel du 28 septembre 1880, et tous les organes de la presse s'en sont occupés. Ce labeur n'a pas été complètement stérile ; un pas important a été franchi ; les fosses fixes et les appareils diviseurs sont aujourd'hui condamnés par tout le monde et destinés à disparaître. La divergence ne porte plus que sur un point. Les uns se prononcent pour une canalisation unique, recevant à la fois les eaux pluviales, les eaux ménagères, les balayures et ces produits tout spéciaux que les hygiénistes désignent aujourd'hui, par euphémisme, sous le nom de *matières usées*. Le second exige, pour ces dernières, une canalisation spéciale. Dans le premier système, généralement connu sous le nom de *tout à l'égout*, et qui fonctionne à Londres, à Bruxelles et à Berlin, les eaux entraînent toutes les impuretés dans un courant rapide et vont les répandre sur des terrains sablonneux qu'elles fertilisent, en s'épurant elles-mêmes. Ce moyen rapide et expéditif d'entraîner à la fois hors de la ville tout ce qui ne doit pas y séjourner suppose un réseau complet d'égouts parfaitement étanches, doués d'une pente suffisante et appropriés à cette destination. Il exige de plus une quantité d'eau considérable (dix litres par jour et par personne pour ce seul service), et une étendue de terrains sablonneux proportionnelle à la masse des eaux qu'ils doivent recevoir, et par conséquent considérable, lorsqu'il s'agit d'une grande ville. Dans le second système, les eaux pluviales et les eaux ménagères sont seules livrées aux égouts. Le reste, représentant à Paris un volume de 3,000 mètres cubes par jour, est conduit par une canalisation particulière jusqu'aux réservoirs et aux usines à transformation placées en dehors des villes. Le transport s'opère tantôt par aspiration, comme dans les systèmes Lienurr et Berlier, tantôt par pulsion à la faveur de l'air comprimé, comme dans le système Shone. Dans tous les cas, il nécessite la présence, autour des centres de population, de ces établissemens infects contre le voisinage desquels on a de tout temps protesté.

J'ai promis de ne pas m'appesantir sur ce sujet, et je m'en dispense

d'autant plus volontiers qu'il s'écarte un peu de celui que je traite. C'est surtout aux petites villes que je songe, et la question n'a été jusqu'ici traitée que pour les capitales et les villes de premier ordre. L'application de ces systèmes, quel que soit celui qu'on adopte, exige de telles dépenses que les localités de second ordre ne peuvent pas y songer. On peut juger de ce qu'il coûte par les frais que l'entretien de la voirie entraîne à Paris. Cette ville a maintenant un réseau souterrain de 1,175,196 mètres, dans lequel les égouts figurent pour 833,702 mètres. Il en manque encore 387,000. Or les égouts de premier ordre, comme le grand collecteur, reviennent à 300 francs le mètre courant, ceux de $2^m,30$ de hauteur coûtent de 100 à 120 francs et les plus petits 80 francs. La partie qu'il reste à creuser entraînera une dépense de 40 millions. L'entretien du réseau actuel, avec ses 940 égoutiers, ses 20 bateaux vannes et ses 50 wagons vannes, coûte 365,000 francs par an, soit 1,000 francs par jour. L'enlèvement des 2,000 mètres cubes de balayures désignées, en langage technique, sous le nom d'ordures ménagères et que la grande ville produit par jour, emploie 600 tombereaux et coûte 5,362,027 francs. En résumé, l'entretien et le nettoiement de la voie publique figurent au budget municipal pour une somme de 18,212,600 francs. Eh bien ! si l'on tient compte de la population des autres villes de France et de leurs revenus, on verra qu'il n'en est qu'un très petit nombre qui puissent soutenir des charges proportionnelles à celles de Paris. La propreté de cette immense ville ne laisse que très peu de chose à désirer ; ses quartiers élégans et riches sont admirablement tenus, et je connais peu de capitales qui puissent, sous ce rapport, rivaliser avec elle ; mais les dépenses que cet entretien exige sont hors de toute proportion avec les ressources des villes de province ; aussi la plupart d'entre elles n'ont-elles qu'un réseau d'égouts très incomplet. Bordeaux, l'une des plus propres et des mieux entretenues de France, n'a que 52 kilomètres d'égout pour une longueur de rues de 220 kilomètres. Il n'y a donc que le quart de la ville qui en soit pourvu. Marseille n'en avait pas du tout, il y a quarante ans. Les eaux pluviales et ménagères s'écoulaient par les rues et entraînaient toutes les impuretés de la ville dans le Port-Vieux, qui en était le réceptacle. Aujourd'hui, on a construit quelques canaux qui déversent leur contenu dans le Port-Vieux ou dans le canal des Douanes. Toulon n'en a qu'un vestige, celui du boulevard de l'Égoutier. Les autres villes sont à l'avenant. Elles se contentent, en général, de deux ou trois grandes conduites dans lesquelles se rendent les ruisseaux, et les petites n'ont parfois qu'un seul canal à ciel ouvert, qui emporte à la mer ou à la rivière

voisine tout ce qu'il plaît aux habitans de lui confier. On ne peut assurément qu'engager les municipalités à s'imposer des sacrifices pour développer leur canalisation souterraine. Il faut leur rappeler qu'à défaut d'égouts en maçonnerie, dont le prix est très élevé, on peut, comme dans beaucoup de villes étrangères, se contenter de tuyaux de grès qui coûtent moins cher et peuvent remplir le même office quand ils sont d'un diamètre suffisant; mais, en somme, l'hygiène ne doit pas se montrer trop exigeante, et, pourvu que les ruisseaux soient bien nettoyés et parcourus par une quantité d'eau convenable, pourvu que les canaux soient l'objet des mêmes soins et qu'on ne laisse rien s'y accumuler, les conditions les plus indispensables de la santé publique seront remplies.

Quant aux villages et aux hameaux, qui pratiquent le « tout au fumier » et ne peuvent pas faire autre chose, il suffit que ces dépôts soient portés à une distance convenable de la voie publique, que celle-ci soit bien nettoyée et qu'il en soit de même des ruisseaux et des cours.

La propreté des maisons est aussi nécessaire que celle de la rue; mais elle est plus difficile à obtenir, parce qu'on n'a pas le droit d'y exercer la même surveillance. Cependant, il est un point sur lequel la police peut encore avoir action : c'est celui qui concerne les logemens insalubres. La loi du 13 avril 1850, malgré son caractère facultatif, ses lenteurs juridiques et sa sanction pénale insuffisante, donne à l'autorité municipale le pouvoir d'intervenir et les moyens de remédier aux dangers les plus pressans. Cette loi, d'ailleurs, ne peut manquer d'être prochainement modifiée. Sa revision est depuis longtemps réclamée, et le projet déposé par M. Martin Nadaud sur le bureau de la chambre des députés, le 3 décembre 1881, ne restera pas toujours à l'état de lettre morte.

C'est une question du plus haut intérêt que celle-là; toutes les villes ont de ces cloaques, de ces bouges où grouille une population pauvre, malpropre et souvent suspecte. C'est là que la police fait ses plus nombreuses captures, et c'est également par là que débutent toutes les épidémies. Ces quartiers, derniers vestiges de la cour des Miracles, sont des foyers tout prêts pour les maladies contagieuses, un terrain qui ne demande qu'à être ensemencé par leurs germes, pour les multiplier et les répandre sur la ville entière.

Pour empêcher leur propagation, il n'y a pas d'autre moyen que de détruire et de désinfecter leurs repaires aussitôt que le fléau y éclate. C'est ce qui a été fait avec un plein succès, à Paris, en 1884; mais il serait infiniment préférable de prendre ses précautions à l'avance, de détruire ou d'assainir ces foyers de la contagion avant qu'elle s'y manifeste. Il en existe dans toutes les villes; mais ils sont d'autant

plus dangereux que la population est plus nombreuse et plus dense. Dans les grands centres, ce sont quelquefois des rues tout entières, de vieux quartiers, qui font tache au milieu des constructions salubres et des rues bien pavées de la ville nouvelle. Les arrondissemens excentriques de Paris en renferment encore un assez grand nombre, bien qu'on en ait détruit quelques-uns. La commission des logemens insalubres nous a débarrassés de la cité des Kroumirs, à la suite d'un rapport remarquable du docteur Dumesnil; mais il nous en reste encore d'autres à démolir.

La cité des Kroumirs, à laquelle on avait donné ce nom à l'époque de l'expédition de Tunisie, probablement parce qu'elle ressemblait à un campement de sauvages, la cité des Kroumirs réalisait le *summum* de ce que la fantaisie peut atteindre dans l'insalubre et l'immonde. C'était un terrain de 150 mètres sur 30 que l'Assistance publique affermait à un locataire principal. Celui-ci le sous-louait, au mètre carré, à des gens sans domicile, avec pleine et entière liberté de s'y construire une demeure à leur guise. Ces sous-locataires avaient rarement recours aux entrepreneurs pour l'édification de leurs domiciles. Ils allaient, la nuit, enlever aux maisons en démolition des plâtras, des planches pourries, de vieux volets hors de service, des bouts de tuyaux de poêle abandonnés sur la voie publique; ils se procuraient des lambeaux de carton bitumé pour la toiture et, à l'aide de ces matériaux, ils construisaient leurs baraques. — Il y en avait une trentaine de chaque côté du long cloaque rempli de boue fétide qui représentait la rue principale de cette étrange cité. Les voitures des chiffonniers remuaient incessamment cette fange. Dans les petites cours intermédiaires, les animaux domestiques circulaient au milieu des dépôts d'ordures de toute espèce et vivaient côte à côte avec les Kroumirs. L'infection était telle que les habitans de la cité Doré eux-mêmes se plaignirent du voisinage. Ils ont eu gain de cause et, maintenant, leur cité reste comme le type le mieux réussi d'une agglomération insalubre et comme une preuve de l'insuffisance de nos lois qui ne permettent pas de la faire disparaître. Espérons que celle de M. Nadaud sera prochainement votée et qu'elle débarrassera le XIe arrondissement de ce dédale de ruelles et d'impasses sans air et sans soleil, de ce labyrinthe de masures en ruines, de baraques en bois, en terre, en torchis, où grouille tout un monde de chiffonniers et d'industriels de même sorte. On pourra s'occuper alors des autres repaires d'insalubrité que la ville de Paris contient encore: de la cité des Singes, de celle des Bleuets, des ruelles qui entourent l'Hôtel de Ville et de la rue Sainte-Marguerite, qui a été le point de départ de toutes les épidémies récentes. Le conseil municipal a voté du reste, il y a quelques mois, l'allocation nécessaire pour l'élargir, en démolissant les maisons de tout un côté.

La suppression des quartiers insalubres, quand elle s'opère sur une grande échelle et qu'elle entraîne la démolition d'un grand nombre de maisons, implique la nécessité d'en bâtir de nouvelles, pour loger les gens qui se trouvent mis sur le pavé. On n'en a pas tenu un compte suffisant, lors de la transformation de Paris, et c'est pour cela que les grands travaux qu'on y a faits n'ont pas produit, au point de vue de la salubrité, tout le résultat qu'on était en droit d'en attendre. Ils ont assaini les quartiers du centre ; mais ils ont produit un encombrement dangereux dans les arrondissemens excentriques, où la population ouvrière a été forcée de refluer. Cet entassement s'est accru par suite de l'affluence des travailleurs de la province qui sont accourus à Paris attirés par les salaires élevés, par l'accroissement de travail que tous ces mouvemens devaient produire. L'immigration a continué pendant de longues années et, comme les nouveau-venus étaient étrangers à la population parisienne, ils se sont presque tous casés dans les logemens garnis qui existaient déjà. Le nombre de ces derniers n'a pas augmenté d'une manière sensible, et l'encombrement est arrivé à son comble. Il a produit ses conséquences ordinaires ; c'est-à-dire l'augmentation proportionnelle du chiffre des maladies infectieuses. Le nombre des décès causés par la fièvre typhoïde, la diphtérie et les fièvres éruptives a augmenté régulièrement d'année en année, jusqu'en 1882, époque à laquelle la fièvre typhoïde a pris un caractère véritablement épidémique et a appelé l'attention générale sur l'insalubrité croissante de Paris. Depuis cette époque, la situation s'est améliorée peu à peu. Cela tient à ce que le ralentissement qui s'est produit dans les constructions et dans les travaux de tout genre a forcé un grand nombre d'ouvriers à retourner en province et que l'entassement a cessé dans les logemens garnis. Le nombre de ceux qui les habitent a diminué de 21,000 depuis six ans. Le 1er octobre 1882, on comptait à Paris 11,535 logeurs et 243,564 locataires ; le 1er octobre 1886, il n'y avait plus que 10,749 logeurs et 222,644 locataires.

Il est juste de tenir compte également de la surveillance plus attentive dont ils sont aujourd'hui l'objet. A la suite de l'épidémie de 1882, M. Camescasse, alors préfet de police, a créé, pour ces logemens, un service spécial d'inspection (1) qui a rendu les plus grands services à l'hygiène et qui continue à fonctionner avec le même succès. Toutefois l'inconvénient que je signalais en commençant n'a pas complètement disparu et pourrait produire les mêmes résultats, si la reprise du travail ramenait à Paris les ouvriers de la province. Toutes les constructions nouvelles ont été édifiées dans le même des-

(1) Ordonnance du 25 octobre 1883.

sein. Elles sont toutes destinées aux classes riches. Les appartemens y sont inabordables pour les petites fortunes et *a fortiori* pour les familles de travailleurs. Il y a dans ce moment 40.000 appartemens qui ne trouvent pas de locataires, tandis que les pauvres ne savent pas où se loger. Le prix des loyers va toujours croissant, et devient un embarras sérieux pour les ménages de situation médiocre. On estimait autrefois que le loyer ne devait pas, dans un budget bien ordonné, excéder le dixième du revenu; aujourd'hui, dans les classes ouvrières, il en absorbe le cinquième et quelquefois le quart. La démolition des vieux quartiers a produit le même résultat dans quelques grandes villes et notamment à Rouen. La municipalité reconnaissant la nécessité de l'assainir, afin de diminuer la mortalité qui s'élevait chaque année à 32 pour 1.000 et pesait surtout sur les classes pauvres, s'est imposé de grands sacrifices dans les dernières années. Elle a fait disparaître une grande partie du quartier de Martainville, renommé pour son insalubrité, et le sous-sol a été purifié par des fouilles profondes; mais les habitans des maisons infectes qu'il a fallu démolir n'ont pas pu trouver place dans les constructions nouvelles. Ils sont allés, comme à Paris, s'entasser dans les autres vieux quartiers, et y créer un encombrement dangereux. Un jeune ingénieur de la ville, M. Botrel, a eu la pensée de construire, sur la rive gauche de la Seine, dans un lieu bien aéré, situé à portée des usines, une cité ouvrière dont il a soumis le plan en relief et les devis au congrès, tenu à Rouen au mois d'août 1883, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Ce projet, bien conçu et étudié avec soin, n'a pu encore recevoir son exécution.

Je ne voudrais pas aborder ici d'une façon incidente, et sans la traiter avec les développemens nécessaires, la grosse question des logemens à bon marché. Comme tous les problèmes hygiéniques, elle ne comporte pas de solution absolue. Il faut l'étudier au point de vue de chaque ville en particulier. Je la crois aussi facile à résoudre à Paris qu'ailleurs. Les terrains à bâtir ne manquent pas dans les arrondissemens excentriques; ils sont parfois un peu accidentés et dépourvus de voies d'accès, mais il serait facile de faire disparaître ces petites difficultés. Les logemens garnis sont loués à des prix tellement élevés, que les entrepreneurs trouveraient leur compte à bâtir des maisons d'ouvriers. Les capitaux, qui se sont égarés dans la voie des constructions dispendieuses, trouveraient, dans cette direction nouvelle, un emploi très suffisamment rémunérateur. Il suffirait, pour les encourager, que la ville se chargeât des nivellemens, de l'établissement des rues, des conduites d'eau et de gaz, qu'elle exonérât les propriétaires de certaines charges et de certains impôts pendant un temps déterminé. Il a été déjà fait,

dans ce sens, des essais qui ont réussi. On a élevé, boulevard Kellermann, des maisons pouvant abriter deux ménages et qui n'ont coûté que 10,720 francs. Passage Boileau, on voit des maisonnettes qui ne sont revenues qu'à 4,356 francs; d'autres qui, construites à la fois au nombre de dix, ne représentent ensemble qu'un capital de 36,000 francs. Cependant, le terrain est trop cher à Paris pour qu'on puisse bâtir des maisons pour un seul ménage. Dans toutes les classes de la société, c'est un grand luxe que de demeurer seul, et, de même qu'un petit hôtel modeste est plus dispendieux qu'un appartement de même étendue dans une maison de rapport, de même on pourra toujours loger les ouvriers à meilleur compte dans des maisons destinées à plusieurs familles qu'en leur donnant à chacune une maisonnette, comme cela se fait aux environs des grandes usines pour les familles des employés. La solution du problème est évidemment intermédiaire; elle est à moitié route entre les petites maisons coûteuses dont je parlais tout à l'heure et les grandes casernes insalubres, comme celles de la cité Jeanne-d'Arc.

La question des logemens à bon marché n'intéresse que les grands centres industriels et les villes de premier ordre. Dans les petites localités, il y a toujours assez de place et de maisons vacantes pour abriter les gens qu'on est obligé de déplacer dans un intérêt de salubrité. Il s'agit, en effet, de quelques masures à démolir ou à réparer, de quelque cloaque qu'il faut nettoyer et assainir; cela n'amène pas de grands mouvemens de population et n'implique aucune dépense pour la ville, puisque tout se fait aux frais des propriétaires. En résumé, des trois conditions fondamentales que l'hygiène impose aux villes dans l'intérêt de leur salubrité, il en est deux qui ne sont qu'une affaire de police et de surveillance, et qui n'entraînent aucune de ces dépenses devant lesquelles reculent les municipalités. Les *amenées d'eau* seules sont dispendieuses, et ce sont les sacrifices que les communes s'imposent le plus volontiers, parce qu'elles répondent à ce besoin de confortable qui va croissant avec la civilisation et qui a été de tout temps un des plus solides auxiliaires de l'hygiène; l'entretien de la propreté souterraine et la destruction des foyers d'infection ne sont pas d'une utilité aussi évidente. L'abondance des eaux est du reste la première condition d'une bonne tenue de la voie publique, car tout se tient et tout peut être obtenu à peu de frais si l'on y apporte beaucoup de soin. On peut en dire autant des autres questions municipales dans lesquelles l'hygiène a le droit d'élever la voix. Ses exigences sont partout compatibles avec l'épargne des deniers publics. Qu'il s'agisse de construire une école, un lycée,

une caserne ou un hôpital; qu'il soit question des lavoirs publics, des cimetières, des abattoirs ou de tout autre édifice communal, l'économie se concilie parfaitement avec la salubrité. Pour être harmoniques, les créations d'une époque doivent répondre à l'idée qui la dirige. La nôtre est essentiellement positive et utilitaire, il faut que ses édifices se conforment à son sentiment. Les constructions doivent être, de nos jours, confortables, hygiéniques, élégantes dans leur simplicité et surtout économiques, parce que les sociétés démocratiques n'ont pas le droit de sacrifier l'utile à l'agréable, et qu'il faut que les dépenses répondent au but pour lequel elles ont été votées.

Lorsqu'une ville de second ordre se donne le luxe d'un théâtre, d'une mairie, d'un lycée ou d'un hôpital, il faut qu'elle renonce à exciter l'admiration des voyageurs et la jalousie des localités voisines. Le temps n'est plus aux monumens artistiques, la pensée des peuples a pris une autre direction. Au moyen âge, ils élevaient à Dieu les cathédrales qui font encore notre admiration et dont les clochers montent vers le ciel comme une prière. Au XVIIe siècle, la France construisait pour le grand roi des palais décoratifs et majestueux comme lui. C'était encore le grand art sous une forme amoindrie. Aujourd'hui, les nations ne peuvent plus se livrer à de pareilles prodigalités. Elles doivent réserver leurs ressources pour le bien-être et la sécurité de la population tout entière, et ceux qui les représentent n'ont pas le droit d'en distraire une partie, pour satisfaire la vanité bourgeoise de quelques conseillers municipaux. Lorsque les villes commettent cet anachronisme, il est si peu dans l'esprit du temps, qu'il n'aboutit qu'à l'enfantement d'un de ces monumens grotesques dont on voit un si grand nombre dans les petites villes et qui ne servent qu'à attrister les regards du voyageur.

Il faut que l'hygiène s'habitue à compter avec le budget des communes. Les médecins, dans leurs conceptions, poursuivent un idéal de salubrité et de bien-être dispendieux à réaliser; les ingénieurs, de leur côté, caressent un idéal d'élégance et de richesse plus coûteux encore. Les uns et les autres doivent s'habituer à proportionner leurs exigences aux ressources des localités. Lorqu'on bâtit une école, un lycée, il suffit que l'espace, l'air et la lumière soient libéralement dispensés aux enfans qui doivent y vivre; mais il est tout à fait inutile de leur élever des palais en opposition absolue avec les demeures modestes de leurs parens; et, quand il s'agit d'un hôpital, il ne faut jamais perdre de vue que les ressources de la charité sont bornées, et que, plus on dépense d'argent pour la construction, moins il en reste pour le traitement des malades.

Ces règles élémentaires de l'hygiène publique sont aujourd'hui admises par les économistes, par les ingénieurs comme par les médecins; mais elles n'ont pas encore traversé toutes les couches sociales, elles ne sont pas arrivées partout à la connaissance des intéressés. Dans les petites localités, on y est en général assez indifférent, et cela tient à une connaissance insuffisante des nécessités qu'impose la vie en commun dans toutes les agglomérations humaines, et à l'ignorance des moyens pratiques d'y donner satisfaction. L'état doit remplir son rôle de tuteur à l'égard de ces populations et prendre en main les intérêts de leur hygiène. Il doit leur signaler les travaux indispensables, en leur imposant l'obligation de les exécuter, et les y aider au besoin. Pour remplir ce rôle de tuteur d'une manière efficace, pour présider avec méthode et économie à la transformation hygiénique du pays, il faut d'abord que l'administration se transforme elle-même, ainsi que je vais le montrer.

III.

Bien que l'hygiène des campagnes ait moins d'importance que celle des villes, on y trouve pourtant bien des améliorations à introduire et bien des causes d'insalubrité à faire disparaître. Il reste encore en France environ 500,000 hectares de marais à dessécher, sans compter les prairies noyées par les inondations périodiques de nos grands fleuves, sans compter les mares infectes, les chemins transformés pendant l'hiver en véritables fondrières et tant d'autres causes de maladies dans l'énumération desquelles je ne saurais entrer. Les défrichemens, les opérations de drainage, les terrassemens, les digues à élever, les reboisemens des hauteurs, sont au-dessus des ressources des communes, et ce sont là pourtant des dépenses doublement productives. Les défrichemens dans les régions palustres, le desséchement des marais, ont pour effet de substituer une population saine et vigoureuse à quelques pauvres familles rongées par la fièvre; ils remplacent des terrains improductifs par des champs fertiles dont le rendement a bientôt couvert les frais de transformation. Le résultat obtenu dépasse souvent toutes les espérances. Nous en avons un exemple dans le défrichement des landes de Gascogne. Depuis leur assainissement, la population a augmenté dans une proportion considérable. Le taux moyen de la vie humaine s'y est élevé d'un sixième, et le chiffre des naissances y dépasse celui des décès. D'un autre côté, il s'est développé dans le pays une richesse forestière telle que les landes, dont

on ne tirait aucun profit, sont couvertes aujourd'hui de forêts de pins et de chênes représentant une valeur de 205 millions. L'œuvre a été accomplie en entier par les communes et leur a coûté 13 millions. Elles ont donc, indépendamment de leur salubrité recouvrée, acquis un capital quinze fois plus fort que leurs déboursés.

En Italie, le défrichement du lac Fucino a produit des résultats analogues. On voit, par ces deux exemples, combien ces opérations sont fructueuses et combien la France aurait d'intérêt à continuer l'amélioration de son propre sol, au lieu de dépenser ses capitaux à poursuivre, loin de son territoire, des entreprises ruineuses et qui ne peuvent conduire qu'à des désastres financiers.

L'amélioration sanitaire des campagnes a droit, comme celle des villes, à la sollicitude de l'état. Elle doit entrer à ce titre dans le plan général de la transformation hygiénique du pays. Celle-ci doit être poursuivie avec l'esprit d'ordre et la patience que comportent les entreprises considérables. Il importe tout d'abord de savoir ce qu'il y a à faire et, pour cela, de dresser sans retard ce que j'ai appelé le *cadastre sanitaire* de la France. Il faut faire, dans chaque commune, le relevé de tous les travaux à accomplir dans l'intérêt de l'assainissement, en précisant leur degré d'urgence, et établir le devis approximatif des dépenses que leur exécution entraînera. Ce travail peut être confié au corps des ponts et chaussées, dont l'honnêteté est au-dessus de tout soupçon et le savoir au-dessus de tout éloge. Les élémens de cette enquête, une fois réunis et coordonnés au chef-lieu du département, seront transmis au ministère compétent et confiés à l'examen d'une commission spéciale chargée de les contrôler et de dresser ensuite la carte hygiénique du pays. On pourra songer alors à l'exécution de ce vaste plan, en faisant faire d'abord les travaux les plus urgens et en venant au secours des communes trop pauvres pour en solder les frais. Il leur sera alloué, à cet effet, des subventions dont le chiffre sera réglé tous les ans et fera l'objet d'un crédit spécial inscrit au budget du ministère auquel ces travaux ressortiront. Cette somme ira grandissant chaque année, à mesure que les résultats pratiques de la transformation apparaîtront. En voyant avec quelle promptitude la mortalité et les maladies diminuent sous l'influence de mesures intelligemment prises, les municipalités et les populations elles-mêmes iront au-devant de sacrifices dont elles auront reconnu l'utilité.

Une œuvre de cette importance ne peut être conduite, avec l'esprit de suite qu'elle exige, qu'à la condition d'être soumise à une direction unique et compétente. La nécessité de réunir dans une seule main tout ce qui touche à la santé publique est depuis long-

temps reconnue. Deux ministères se partagent actuellement les attributions qui lui sont relatives. Celui de l'intérieur est chargé de l'assistance, celui du commerce et de l'industrie de l'hygiène proprement dite; l'agriculture intervient également dans quelques-unes des questions du même ordre. Le défaut d'entente qui résulte de ce partage paralyse les meilleures intentions et rend toutes les réformes impossibles.

M. le docteur A.-J. Martin a fait le premier ressortir les inconvéniens de cette anarchie administrative, dans un rapport qu'il a lu à la Société de médecine publique en 1880, et qui a reçu son approbation. Depuis cette époque, toutes les sociétés savantes ont adopté les idées qui en forment la base; elles ont toutes émis le vœu qu'à l'exemple des pays étrangers, l'administration sanitaire civile fût confiée à une *direction administrative autonome*, *compétente* et *responsable*, aussi bien auprès du pouvoir central que dans les départemens (1). Le travail de M. A.-J. Martin fut présenté à la chambre des députés sous forme de pétition et renvoyé, sur le rapport de M. Beauquier, au ministre de l'intérieur, qui s'en dessaisit pour le transmettre à son collègue du commerce. Celui-ci consulta le comité consultatif d'hygiène publique de France, qui lui présenta un projet de loi très étudié sur la réorganisation des services d'hygiène.

En 1882, M. le docteur Henri Liouville, dans son rapport sur le budget du ministère de l'intérieur, fit ressortir les inconvéniens d'une dualité qui n'existe qu'en France, et, le 21 juillet 1884, il déposa sur le bureau de la chambre une proposition tendant à faire cesser une semblable anarchie. Cette réforme a été réclamée au sein même de la chambre, au nom de la santé publique, par MM. Clémenceau et Paul Bert, à l'occasion de l'épidémie de choléra de 1884 et, plus tard, par M. Thomson, à propos du vote du budget de 1886. Plusieurs ministres, entre autres MM. Pierre Legrand et Waldeck-Rousseau, s'y sont montrés favorables. Enfin, à la séance du 22 juin 1886, MM. Siegfried et Chamberland ont déposé, sur le bureau de la chambre des députés, un projet de loi concernant *l'organisation de l'administration de la santé publique*, signé de cinquante de leurs collègues appartenant à tous les groupes politiques. Il a été pris en considération par la chambre, le 26 novembre 1886, sur la proposition de la commission d'initiative.

(1) Ce vœu a été formulé à trois reprises différentes par l'Académie de médecine, deux fois par la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. Il a été reproduit dans les congrès des Sociétés protectrices de l'enfance, dans celui de l'Association française pour l'avancement des sciences, et enfin dans les congrès internationaux d'hygiène de Paris, de Turin, de Genève et de La Haye.

Ce projet, comme tous ceux qui l'ont précédé, institue une direction spéciale pour la santé et laisse au chef de l'état le soin de déterminer le ministère auquel elle sera attachée. Il crée, près de cette direction. des inspecteurs-généraux, un conseil national composé de trente-sept membres et présidé par le ministre. Il établit des inspecteurs, des conseils départementaux siégeant au chef-lieu, sous la présidence du préfet et des commissions de la santé publique présidées par le maire, dans les centres de population de quelque importance.

Les dépenses qui résultent de ces créations sont supportées, pour une moitié, par l'état, et, pour l'autre, par le département, à titre de dépenses obligatoires. La direction nouvelle a, dans ses attributions, tout ce qui concerne la santé publique, à quelque titre que ce soit. Le projet de loi entre, à cet égard, dans des détails minutieux que je ne saurais reproduire ici. Il traduit d'une manière fidèle les vœux et les aspirations des hygiénistes français. Il s'est du reste inspiré de leurs travaux. On pourrait lui faire sans doute quelques objections; mais il n'en constitue pas moins une excellente base sur laquelle les délibérations des chambres pourront avantageusement s'appuyer. Si, comme je n'en doute pas, celles-ci lui donnent leur assentiment, nous pourrons voir enfin appliquer en France les mesures de protection sanitaire dont l'utilité n'est plus contestée par personne, qui fonctionnent depuis longtemps à l'étranger et dont la mise en pratique n'est retardée chez nous que par l'indifférence des populations, l'esprit de routine et l'anarchie administrative. Si cette direction nouvelle est confiée à des hommes compétens et bien pénétrés de l'importance de leur mission, le pays ne tardera pas à en ressentir les effets: ils se traduiront par une amélioration notable dans son état sanitaire et par un abaissement de la mortalité proportionnelle aux efforts qu'on aura faits pour la réduire. Il faut espérer qu'alors nous ne serons plus, comme aujourd'hui, inférieurs sous ce rapport à l'Angleterre, à la Suède, à la Norvège et au Danemark, qui ne sont pas plus favorisés que nous sous le rapport du climat, de la race et du degré de civilisation.

JULES ROCHARD.

LE DÉISME ANGLAIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET LORD BOLINGBROKE

1. Ch. de Rémusat, *Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke; l'Angleterre au XVIIIe siècle; Études et Portraits.* — II. Leslie Stephen, *History of English thought in the eighteenth century.* — III. Robert Harrop, *Bolingbroke; a political study and criticism.*

Deux livres récens ont remis en lumière un des personnages les plus intéressans et les plus complexes du dernier siècle, Henry Saint-John, plus tard lord Bolingbroke. Déjà, il y a une trentaine d'années, M. de Rémusat lui avait fait l'honneur d'une magistrale étude; voici que M. Leslie Stephen lui consacre quelques-unes des pages les plus piquantes de sa remarquable *Histoire de la pensée anglaise au XVIIIe siècle*, et M. Robert Harrop un volume qui, nous devons le croire, ne laisse plus grand'chose à dire sur le politique et l'homme d'état. L'impression qui résulte de ces deux derniers ouvrages, c'est que, décidément, la postérité a bien jugé en reléguant Bolingbroke dans le demi-jour d'une réputation secondaire. La vanité ne paraît pas un titre suffisant à la gloire. L'orateur dont William Pitt disait qu'un seul de ses discours conservé compenserait la perte de tous les chefs-d'œuvre littéraires n'était déjà plus lu, au témoignage de Burke, et ne l'est guère davantage aujourd'hui. Le chef de parti apparaît à distance comme un brouillon ambitieux qui ne peut se consoler de la perte du pouvoir, con-

spire sans conviction en faveur de Jacques III, et ne parvient pas même à se rendre redoutable au gouvernement de George Ier. Le maître de Voltaire, en fait de libre pensée et de religion naturelle, a été grandement éclipsé par son disciple. La part importante qu'il prit à la paix d'Utrecht, les conditions avantageuses qu'il sut, en dépit des alliés, ménager à la France, lui méritent sans doute nos sympathies; mais je laisse aux historiens le soin d'apprécier ce côté de son rôle. M. Harrop est là-dessus particulièrement instructif. Ce que je voudrais faire ici brièvement ressortir, c'est le représentant le plus influent, au XVIIIe siècle, du déisme philosophique. Je dis le plus influent, parce que sa situation de grand seigneur, d'ancien ministre dirigeant, de *leader* du parti tory, jointe à un incontestable talent d'écrivain, fit plus pour la fortune du déisme que ne firent les dissertations souvent pesantes d'un Toland ou d'un Tindal. Les idées philosophiques font parfois un plus rapide chemin quand elles sont propagées par des gens qui ne font pas métier de philosophie. Il semble qu'affranchis des préjugés et des procédés d'école, non déformés par les habitudes de l'abstraction, entretenus par la vie et les occupations mondaines dans une sorte d'équilibre intellectuel, ils parlent plus naturellement que les autres le langage de la raison, et on les croit sur leur dire. De fait, ils ne s'embarrassent pas des hypothèses profondes, et, pour le vulgaire, paradoxales, auxquelles ont recours les Descartes, les Malebranche, les Leibniz. Tout en eux est ou paraît clair, parce que tout est surface. On appelle le XVIIIe siècle, en Angleterre et en France, un siècle philosophique; au fond, il l'est très peu. Ceux qui le mènent ne sont philosophes que par occasion; ils n'ont pas cet amour désintéressé des grands problèmes qui, dans une âme, ne laisse pas place à autre chose. Ils aiment la vérité, en ce sens qu'ils haïssent et combattent ce qu'ils croient être l'erreur; mais cela ne suffit pas pour être philosophe. Il y faut de plus je ne sais quel héroïque esprit d'aventure, toujours parti à la conquête du monde infini des idées, une sorte d'intrépidité dans la déduction des conséquences et de mépris des applications immédiates de la pratique, l'indifférence sincère à l'égard de ce que professe le sens commun. A ces traits, vous reconnaissez un peu Voltaire, faiblement Rousseau, pas du tout Bolingbroke, et pourtant c'est à Bolingbroke que Voltaire emprunte en partie les principes de cette religion naturelle, devenue l'évangile laïque du siècle qui se prétend le plus philosophe de l'histoire.

I.

Si l'on voulait rechercher à qui revient l'honneur d'avoir formulé le premier les principes et la méthode d'une religion exclusivement

naturelle, il faudrait l'attribuer à lord Herbert de Cherbury. Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant ici que lord Herbert n'a pas eu, jusqu'à M. de Rémusat, la place qui lui revient dans l'histoire de la philosophie. Sans être un profond penseur, il fut original. Il entreprit, avant Descartes, de déterminer les conditions essentielles pour connaître la vérité. La vérité existe; philosophes, théologiens sont sur ce point d'accord avec le sens commun. Mais comment la trouver? Les uns prétendent subordonner la raison à la foi; les autres, tout asservir à une autorité traditionnelle. Ce n'est pas là philosopher librement. Il y a dans tous les esprits certaines notions communes, principes de tous nos jugemens : là seulement sont les véritables fondemens de la certitude. Il s'ensuit que le consentement universel est le signe de la vérité. C'est dans le consentement universel, non dans les livres des philosophes, que lord Herbert cherche à la fois le point de départ et le critérium de sa philosophie.

Le rapprochement entre lord Herbert et Descartes, le *De Veritate* et le *Discours de la méthode*, s'impose de lui-même. Descartes aussi pense que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, » et que le principal « n'est pas d'avoir l'esprit bon, mais de l'appliquer bien. » Descartes aussi tient, au fond, le consentement universel pour marque suprême du vrai; car le moyen que l'évidence ne soit pas aperçue de tous les esprits, et, une fois aperçue, ne s'impose pas à tous également? De là ses étonnemens irrités en face de ses contradicteurs. Enfin, d'après lord Herbert, les principes ou notions communes « émanent d'une Providence qui a mis une certaine harmonie entre les choses et notre intelligence (1). » Descartes de même y voit « la marque de l'ouvrier sur son ouvrage. » Je ne voudrais pas prolonger un parallèle trop flatteur pour Herbert, mais comment ne pas signaler entre ces deux hommes une certaine analogie d'existence militante et vagabonde, au moins dans la jeunesse? Comment ne pas rappeler que tous deux se crurent redevables de leur méthode à une sorte de révélation surnaturelle (2)?

Sur les notions communes, les mêmes chez tous les hommes, repose tout ce qu'il y a de certain dans la religion. Il y a donc une religion naturelle, et, pour en formuler les dogmes essentiels, il

(1) De Rémusat, *Histoire de la philosophie en Angleterre*, t. I, p. 210.

(2) « C'est à Paris, écrit M. de Rémusat, qu'après avoir médité longtemps son *Traité de la vérité*, comme la pensée de toute sa vie, il le termina *un beau jour d'été*, dit-il, dans la dernière année de son ambassade. En posant la plume, inquiet du parti qu'il allait prendre, il demanda à Dieu de lui révéler par quelque signe s'il devait publier ou supprimer son livre. Il entendit alors je ne sais quel bruit inconnu qu'il jugea surnaturel, et le *De Veritate* parut (1624). »

suffira de dégager les points sur lesquels l'universalité des esprits se trouve d'accord. Herbert l'a essayé, et voici le *Credo* qu'il nous propose :

1. Dieu existe;
2. Nous avons l'obligation de lui rendre un culte;
3. C'est principalement par la vertu et la piété que nous nous acquittons de cette obligation;
4. Le repentir est efficace pour nous faire rentrer en grâce auprès de Dieu;
5. Il y a une vie future, avec des récompenses et des châtimens.

Une vérification est nécessaire; on ne peut la chercher que dans une étude historique des différentes religions. C'est ce que fit Herbert, au moins pour l'antiquité classique, dans un traité assez considérable, *De Religione gentilium*. M. de Rémusat suppose qu'il dut employer le secours de quelque collaborateur érudit. Au fond, il importe assez peu qu'Herbert ait plus ou moins exactement connu la religion des païens; ce qui nous intéresse, c'est surtout sa méthode, qui va devenir celle de tout le déisme du XVIIIe siècle, et qu'on peut ramener à ces deux principes :

Il y a un minimum de croyances religieuses fondées sur la raison : le simple bon sens les aperçoit; la réflexion les détermine avec une clarté et une précision suffisantes pour les besoins de la pratique.

En fait, dans tous les temps et chez tous les peuples, ces dogmes essentiels ont été reconnus. Ils sont le fonds immuable des religions changeantes. Ils constituent la religion naturelle, la seule qu'exigent la morale et l'ordre social, la seule que puisse accepter l'esprit humain.

Tout le reste n'est qu'impostures des prêtres ou subtilités des philosophes. La religion naturelle est tout aussi éloignée des théologies que des métaphysiques : les unes sont la perversion de la raison, les autres en sont l'abus. La nature, toujours la même et toujours infaillible, les ignore également.

On voit clairement par où ce point de vue diffère des tentatives plus ou moins heureuses qui ont pour but d'établir un prétendu accord entre la raison et la foi. Ces tentatives sont fréquentes en Angleterre, où l'orthodoxie protestante laisse plus de latitude à la libre interprétation que l'orthodoxie catholique. L'esprit anglais, on l'a remarqué souvent, n'aime pas à procéder par destructions soudaines et radicales; jusque dans le progrès il prétend respecter la tradition. Avec beaucoup de bonne volonté, il semblait possible de concilier les données de la lumière naturelle et celles de la

révélation, — à la condition toutefois que la révélation ne fût pas formulée en dogmes d'une précision trop inflexible. Depuis Culverwel, un disciple original de lord Herbert, jusqu'à Butler, en passant par Clarke, Locke et Berkeley, ç'a été l'effort principal de la pensée religieuse en Angleterre de montrer que la foi dit, avec plus d'autorité et en d'autres termes, les mêmes choses que la raison. Pour en donner la preuve, on rationalise quelque peu la foi, ou l'on étend outre mesure l'évidence de la raison. Ajoutant à celle-ci, retranchant à celle-là, on arrive à les rendre à peu près équivalentes. Ce compromis, qui finit par triompher, permit à l'esprit philosophique de ne pas cesser d'être croyant, et au chrétien convaincu de ne pas jeter anathème à la libre pensée. Berkeley lui-même n'en veut tant aux esprits forts que parce qu'il les prend pour des athées; mais son indépendance de philosophe n'est nullement gênée par sa foi. Il n'est pas, comme Malebranche, obligé de se défendre sans cesse contre des tentations ou des reproches d'hérésie, ou, comme Voltaire, de sacrifier la religion révélée pour rester fidèle à ce qu'il croit être la raison.

Tout autre est le déisme anglais. Il *minimise*, si l'on peut dire, la foi religieuse en la ramenant à la mesure du raisonnable et du démontrable, en excluant la révélation, le mystère, le miracle : *Christianity not mysterious*, tel est le titre du célèbre ouvrage de Toland, qui va ouvrir le feu de la polémique et provoquer des réfutations passionnées. Toland, qui cite Spinoza, le grand ancêtre de la libre pensée en matière religieuse, avec un respect rare pour l'époque, part de ce principe que partout où il y a probabilité, non certitude, nous devons suspendre notre jugement. Mais, dans certains cas, le témoignage aussi donne une certitude, et comme la révélation ne repose que sur le témoignage, il faut que celui-ci soit digne de foi. A quelle condition le sera-t-il? A la condition que les vérités prétendues dont il est le garant porteront « le caractère irrécusable d'une sagesse divine et d'une saine raison. » Par là se trouve exclu d'une religion véritable, non-seulement tout ce qui est contraire à la raison, mais aussi tout ce qui la dépasse. Et que devient le mystère? Il n'est plus que l'inconnu. Mais l'inconnu d'aujourd'hui sera peut-être le connu de demain. L'existence de l'Amérique était un mystère avant Christophe Colomb. De même, la révélation chrétienne était un mystère avant l'Évangile et les apôtres; mais ce qu'elle apportait au monde ne pouvait être inconcevable sous peine de ne pas être la vérité. D'ailleurs, une chose n'est pas mystérieuse parce que nous n'avons pas une idée entièrement distincte de toutes ses propriétés ou de sa nature essentielle. Autrement, un caillou, un brin d'herbe, seraient pour nous de profonds mystères, et la science serait tout entière aussi mystérieuse que la

religion. Si l'on admet, au contraire, qu'il n'y a pas nécessairement mystère partout où il n'y a pas connaissance adéquate de l'objet, on reconnaîtra que ni l'âme, ni Dieu même ne sont des mystères. De l'une ni de l'autre, en effet, nous ne connaissons l'essence; mais les propriétés de l'âme ne nous sont pas plus cachées que celles de la matière, et, quant à Dieu, rien ne nous est plus compréhensible que ses attributs.

On voit la conclusion : les vérités révélées ne sont pas d'un autre ordre que celles de la science ou de la philosophie. De part et d'autre, il y a ou il n'y a pas mystère selon le sens qu'on attache à ce mot. Partant la révélation est inutile, car tout ce qu'elle enseigne de véritable, la raison avait qualité pour le découvrir, et le reste ne compte pas.

Toland, il est vrai, faisait encore la part assez belle à cette religion dépouillée de mystère, puisqu'il admet comme rationnellement évidentes ou démontrées l'existence de l'âme, celle de Dieu et de ses attributs. Mais la raison pourra devenir plus exigeante et resserrer le cercle de ses affirmations. Au fond, comme le remarque finement M. Leslie Stephen, Toland allait contre son but. Il voulait exterminer de la religion l'inconcevable et la ramener à la mesure de la raison. Mais si l'existence de Dieu n'est pas plus mystérieuse que celle d'un brin d'herbe, si rien ne nous est plus clair que ses attributs, où donc commencera l'obscurité? La théologie devient aussi certaine que les mathématiques; tout ce qui peut être pensé sans contradiction présentera un caractère, une forme d'évidence; l'esprit ne sera pas plus embarrassé de concilier la toute-puissance divine et la liberté humaine que d'affirmer un rapport d'identité entre deux fois deux et quatre. Dès lors, la religion révélée n'a plus rien à craindre d'une raison aussi complaisante. Quel est le dogme dont elle ne pourra dire qu'il n'est pas mystérieux, à la condition que l'énoncé n'en soit pas contradictoire? La Trinité, par exemple, n'est pas plus difficile à croire que l'existence d'un caillou.

Les intentions de Toland n'en devaient pas moins paraître diaboliques aux défenseurs intransigeans de l'orthodoxie. Sans parler de Norris, le malebranchiste anglais, qui écrivit contre Toland un livre intitulé : *Account of Reason and Truth*, Peter Browne signale, à grand renfort d'injures, les effroyables conséquences auxquelles devait conduire, selon lui, le rationalisme de *Christianity not mysterious*. Si la religion est fondée sur la raison, l'autorité politique ne saurait avoir d'autre base, et que devient alors le droit divin des rois? Suit un appel au bras séculier qui dispenserait Browne d'une plus longue réfutation, car « la tolérance, écrit-il, n'est pas faite pour le blasphème et le sacrilège; » il ne demanderait pas mieux que de remettre Toland aux mains des magistrats, « non qu'il y soit poussé par quelque emportement de passion, mais parce qu'il s'in-

spire du zèle qui anime tout chrétien pour sa foi. » Voilà une charité qui aurait pu coûter cher à Toland si elle eût été partagée par le roi et ses ministres. Heureusement, le bras séculier, depuis la révolution de 1688, restait généralement sourd aux objurgations de cette nature. Browne y gagna pourtant l'évêché de Kork, et il eut, dit-on, le bon goût de reconnaître que le pauvre Toland, en lui fournissant le sujet de ses pieuses invectives, avait été pour quelque chose dans son élévation.

Mais les injures, la haine théologique pour les libres penseurs, ne sont pas des raisons. Il en fallait à Browne, et il les trouva dans une doctrine qui refuse, en matière religieuse, toute compétence à la raison. S'il n'inventa pas l'*agnosticisme*, il lui fit une sorte de popularité parmi les orthodoxes. Il publia, en 1728, sous le titre de : *Procedure, Extent and Limits of Human Understanding*, un livre qui, s'il avait rempli son programme, aurait rendu inutile la *Critique de la raison pure*. Mais Browne n'a pas de telles ambitions ; il ne voit que les besoins de sa polémique avec les ennemis de la révélation. Sa stratégie, dangereuse peut-être, ne manque pas d'habileté. En face de la raison, la situation du théologien est délicate. Tolérera-t-il son concours pour la démonstration des vérités de la foi? Il peut craindre qu'elle ne prétende bientôt à dominer, à décider toute seule : *intellectus quærens fidem*. Songera-t-il à se passer d'elle entièrement? Comment faire accepter aux hommes des vérités qu'on déclare inconcevables et de tout point étrangères à la raison? Voilà la porte ouverte à un scepticisme qui, de proche en proche, risque d'engloutir les croyances mêmes qu'on avait prétendu mettre sous sa garde. On aura beau faire, ce sera toujours une mauvaise recommandation pour la vérité que d'être présentée comme l'inintelligible pur. Le *Credo quia absurdum* n'est qu'une boutade ou un défi. Faisons donc la raison ouvrière de sa propre abdication en matière de choses divines. Qu'elle nous démontre que, dans cette sphère supérieure, elle ne peut rien démontrer. Que de l'analyse de nos facultés il ressorte avec évidence que nous ne pouvons rigoureusement rien connaître de Dieu, de sa nature, de ses attributs. Alors il sera prouvé que l'orthodoxe ne fait pas moins usage de la raison que le rationaliste ; mieux encore : seul, il en fait bon usage, puisqu'il sait y renoncer là où elle cesse, par sa constitution même, de voir clair.

Déjà avant Browne, l'archevêque de Dublin, King, dans un sermon sur la *Prédestination*, prêché en 1709, déclarait que si nous pouvons attribuer à Dieu la sagesse et la prescience, ce n'est que « par voie de ressemblance et d'analogie ; » analogie lointaine dont on ne peut tirer aucune connaissance positive, pas plus que « de la ressemblance entre une contrée et la carte de cette contrée on n'aurait le droit de conclure que cette contrée est en papier. » C'est,

sous une autre forme, le mot célèbre de Spinoza : « La pensée humaine ressemble à la pensée divine, comme le Chien signe céleste ressemble au chien animal aboyant. » Un autre prélat, Synge, archevêque de Tuam, dans une réponse à Toland, renchérissant sur King, comparait la connaissance que l'homme peut acquérir des choses divines à celle qu'un aveugle peut avoir de la lumière et des couleurs. Browne est plus explicite, sinon plus radical ; jamais positiviste n'a plus impérieusement proclamé l'impuissance de l'esprit humain en fait de théologie que ce théologien : « Nous ne pouvons, déclare-t-il, avoir de la nature divine aucune idée ou conception, ni complète, ni incomplète, ni distincte, ni confuse, ni claire, ni obscure, ni déterminée, ni indéterminée. » La véracité, la justice, la miséricorde de Dieu, diffèrent non-seulement en degré, mais en nature, des qualités qui reçoivent les mêmes noms parmi les hommes. La conséquence, selon Browne, c'est que la révélation peut seule faire luire la lumière en une telle obscurité.

L'agnosticisme mis au service de la foi ira plus loin encore. En matière religieuse, la raison n'est pas seulement impuissante : elle se contredit irrémédiablement. Telle sera la thèse de M. Mansel dans ses *Bampton Lectures*. Et ces antinomies nécessaires, Herbert Spencer les invoquera à son tour pour élever sur les débris de toute religion, positive ou philosophique, l'idole dernière de l'esprit humain, l'Inconnaissable.

Le nom de H. Spencer, devenu ainsi par une filiation directe l'héritier des théologiens qui combattaient la « superbe raison » à la manière de Pascal, donne à réfléchir. Sans doute il est agréable pour un orthodoxe de voir cette odieuse raison « invinciblement froissée par ses propres armes ; » mais, en fin de compte, c'est la pensée religieuse qui sort la plus meurtrie de la lutte. Jeu dangereux que de trop humilier la raison en lui interdisant toute compétence en fait de choses divines ; elle pourrait bien à la longue en prendre son parti et, sans accepter la foi toute faite qu'on lui présente, s'assurer que, puisqu'elle n'en peut rien savoir, il n'y a pas de choses divines. Un *fidéisme* intolérant conduit ainsi, soit au positivisme le plus plat, soit à l'athéisme le plus catégorique. Est-ce cela que l'on voulait? Le ferme génie de Berkeley, — un théologien pourtant, — ne s'y trompa pas, et, dans l'*Alciphron*, il attaque avec le bon sens le mieux trempé les King, les Synge, les Browne, en qui il voit, non sans motifs, les précieux auxiliaires des athées.

II.

Après Toland, le principal champion du déisme fut Matthew Tindal. Son principal ouvrage : *le Christianisme aussi ancien que*

la création (1730) marque le point culminant de cette grande controverse qui remplit les dix dernières années du XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe siècle en Angleterre. Voltaire quitte ce pays en 1728, rapprochement significatif. Il part tout imprégné des principes et des argumens du déisme anglais; l'ouvrage de Tindal va lui fournir de nouvelles armes. Nul doute qu'il ne l'ait mis largement à profit.

Par une coïncidence qui ne laisse pas que d'être piquante, si Voltaire fut élève des jésuites, Tindal se convertit un instant au papisme, et, on peut le supposer, de très bonne foi. Chez l'un comme chez l'autre, le rationalisme fut une protestation de la pensée comprimée. Ce n'est pas que Tindal ait eu à souffrir, comme Toland et même comme Voltaire, pour la cause de la libre pensée. Confortablement installé dans son bénéfice à Oxford, il attendit d'avoir dépassé soixante-dix ans pour publier l'ouvrage qui devait renouveler en l'aggravant le scandale de *Christianity not mysterious*. Le premier volume parut seul de son vivant : le manuscrit du second fut supprimé après sa mort par l'évêque Gibson, qui l'eut entre les mains. Procédé commode de réfutation. Mais le premier volume contenait déjà tout le venin. C'est au point de vue historique que se place Tindal. Dieu, dit-il en substance, est infiniment sage, bon, juste et il est immuable. De même, la nature humaine ne change pas. Donc, la loi que Dieu établit pour les hommes doit être parfaite et inaltérable. Comment comprendre alors que ce Dieu ait fait choix, dans la totalité du genre humain qui remplit tous les siècles de l'histoire, d'une obscure tribu, d'un peuple à moitié barbare, perdu dans un coin de l'Orient? Comment comprendre surtout que sa loi parfaite et éternelle puisse être confondue avec ce code de dogmes et de prescriptions frivoles ou ridicules qui constituent la foi et le culte des juifs et des chrétiens? Eh quoi! le Dieu de l'univers ne s'est révélé qu'à un si petit nombre de ses créatures raisonnables, et les autres pour avoir ignoré ou méconnu cette prétendue révélation sont destinées à des supplices qui ne finiront pas?

On sait tout ce que Voltaire a tiré d'un pareil thème. Sa verve est intarissable sur le soleil arrêté par Josué, sur les ordres donnés par Dieu au prophète Ézéchiel et l'étrange nourriture qu'il lui impose, sur Oolla et Ooliba, sur les démons envoyés dans des corps de pourceaux. Ces plaisanteries, dont quelques-unes n'ont d'autre fondement qu'une complète inintelligence du texte hébreu, nous laissent froids aujourd'hui. On souffre à voir un beau génie s'acharner à des procédés de polémique dont le moindre défaut est trop souvent d'offenser le goût. Mais, en somme, Tindal et Voltaire mettent le doigt sur une des plus graves difficultés qu'on puisse élever contre une religion qui s'est produite et développée dans le cours

de l'histoire. Si le Dieu des Juifs est le vrai Dieu, il faut accepter en bloc, comme l'expression de la sagesse et de la sainteté souveraines, tout ce que l'Ancien-Testament nous rapporte comme ayant été voulu, fait ou inspiré par lui. Quelles que soient les protestations de la raison humaine, c'est la raison qui a tort. Elle a tort de réclamer contre les massacres en masse des infidèles, les pieux assassinats, les prostitutions sacrées, les absurdités scientifiques. Elle est sacrilège en demandant pourquoi, les Juifs exceptés, tous les hommes, jusqu'à la venue du Christ, sont plongés dans d'invincibles ténèbres, et pourquoi, depuis le Christ, les chrétiens seuls ont chance de salut. La révélation, si elle est nécessaire pour échapper aux flammes éternelles, est difficilement conciliable avec l'idée d'un Dieu bon. Aussi les orthodoxes ont-ils plus d'une fois pris à leur compte la doctrine même exprimée par le titre de l'ouvrage de Tindal : que le Christianisme est aussi ancien que la création. La philosophie de l'histoire de saint Augustin, celle de Bossuet, n'en sont que le développement plein de grandeur. L'évolution entière de l'humanité, de toute la nature, a pour unique raison de préparer l'avènement du christianisme, puis d'en propager le développement et d'en consommer le triomphe. Seulement, la révélation était nécessaire pour annoncer au genre humain des mystères qu'auparavant il pressentait peut-être, mais qu'il eût été, par lui-même, éternellement impuissant à découvrir. — Le genre humain, réplique habilement Tindal, était incapable avec ses seules forces de découvrir vos mystères; mais Dieu doit avoir traité tous les hommes de même façon; donc les doctrines qui ne sont pas révélées à tous également ne peuvent être les doctrines que Dieu impose également à tous les hommes. La raison, seule faculté accordée à tous sans exception, doit, en conséquence, suffire pour guider tous les hommes vers la vérité. Ou la raison seule juge, ou le scepticisme universel : voilà l'alternative. Car, dit Tindal, « la tentative même de détruire la raison par la raison démontre que les hommes n'ont que la raison à qui ils puissent se confier. »

Il conviendra de se demander tout à l'heure si la raison a tant de vertu que cela. Pour le moment, suivons les conséquences que Tindal croit pouvoir tirer de sa critique. Si la raison est seule juge du vrai, de même la tendance à augmenter le bonheur du genre humain est le seul critérium de la vérité des croyances religieuses. « On ne saurait sans blasphème prétendre que Dieu exige quelque chose pour lui-même ou qu'il puisse infliger quelque châtiment qui n'aurait pas pour but l'amélioration du coupable. » Par là Tindal nie implicitement la possibilité des peines éternelles.

Les prêtres seuls, pour assurer leur crédit, ont pu imposer aux hommes des pratiques qui n'aient pas un rapport direct à leur bon-

heur. Dieu n'en est pas responsable. Obéir à la nature, voilà l'unique précepte de la religion, le résumé du culte universel. « Celui qui dirige ses appétits naturels de la manière la plus utile à la fois pour l'exercice de sa raison, la santé de son corps et les jouissances des sens (car ces trois conditions réunies constituent le bonheur), peut être certain qu'il ne pourra jamais offenser son créateur. En effet, puisque Dieu gouverne toutes choses conformément à leurs natures, il ne doit pas exiger de ses créatures raisonnables une autre conduite que celle qui est conforme à leur nature. » La religion consiste en quelques vérités que leur simplicité même nous porte à méconnaître. Elle se ramène à « une constante volonté de faire tout le bien possible, et de nous rendre ainsi agréables à Dieu en agissant selon la fin de la création. » Elle n'a pas besoin de miracles pour lui servir de témoignage; toutes les religions en ont d'ailleurs, et le seul moyen de distinguer entre les vrais et les faux, c'est de chercher si la doctrine qui les invoque en sa faveur est conforme ou non à notre raison. Le miracle est donc inutile, s'il n'est impossible, puisqu'une religion est jugée, non sur ces titres tout extérieurs, mais sur sa valeur intrinsèque. La loi naturelle, qui contient toute morale, contient aussi toute piété : il n'y a d'autre culte que de lui obéir. L'ascétisme, qui lui est contraire, est par cela même antireligieux. Le formalisme des sacerdoces ne l'est pas moins, et Tindal, à qui Voltaire emprunte peut-être sa haine du judaïsme, pourrait bien lui avoir inspiré aussi sa tendresse pour les Chinois. Voilà des gens qui ne s'embarrassent pas de pratiques absurdes, barbares ou sanguinaires! Confucius est le sage des sages; sa religion n'est que morale, et sa morale est tout humaine. Avec son positivisme utilitaire, la Chine apparaît aux déistes du XVIIIe siècle comme un pur foyer de lumière philosophique qu'aucune superstition n'a jamais terni. A vrai dire, on la connaissait peu; aujourd'hui, il en faudrait rabattre. Mais alors la Chine était un excellent argument de combat. En face de Confucius, le Jéhovah de la Bible, peu philosophe, du moins à la manière de Tindal et de Voltaire, fait pauvre figure. Et tous les Chinois, comme on sait, sont fidèles à la morale de Confucius, s'en tiennent là, ce qui les dispense entre eux des pieux massacres pour des dogmes inintelligibles, des Saint-Barthélemy, de l'inquisition. Plus un peuple est lointain, plus il est un auxiliaire commode à invoquer contre ce qu'on veut détruire chez soi.

C'est qu'en effet il s'agissait uniquement de détruire, non d'édifier. Le but n'était peut-être pas d'abolir tout entier le christianisme, mais d'en éliminer tout ce qui n'est pas la loi naturelle, c'est-à-dire, en définitive, tout ce qui fait de lui une religion. M. Leslie Stephen a sur ce point une pénétrante remarque. Le déisme, pris dans son

idée générale et chez ses principaux représentans, est la négation du progrès. Si la religion ne doit être que la morale, et si la morale est partout la même ; si la révélation naturelle de Dieu à l'homme a dû être complète et parfaitement claire dès l'origine, en sorte qu'elle se retrouve identique chez tous les peuples, malgré l'effort des sacerdoces pour la défigurer et la corrompre à leur profit, tous les cultes positifs, à mesure qu'ils se sont établis, marquent un obscurcissement de la raison et comme un recul du genre humain. L'échelle de la civilisation est précisément l'inverse de ce qu'on pouvait croire. Le sauvage est tout en haut : la nature chez lui rayonne encore dans toute sa pureté première. Le Chinois vient après, s'il est vrai qu'il s'en tienne à la morale. Juifs et chrétiens, avec leurs pratiques, leurs dogmes, leurs mystères, leur intolérance, leurs théologiens, sont aux derniers échelons. Seuls, de cette tourbe misérable que ronge et déshonore la superstition, quelques déistes, Tindal et Voltaire, par exemple, se dégagent, et montent avec effort vers les régions lumineuses où vivent, en plein ciel de la raison, les indigènes des îles Marquises et les disciples de Confucius.

C'est que la notion d'évolution est étrangère aux philosophes rationalistes du XVIIIe siècle. L'état de nature, dont pourtant Voltaire s'est moqué, leur apparaît comme un idéal dont la civilisation s'éloigne de plus en plus. Le paradoxe de Rousseau s'impose, qu'ils le veuillent ou non, à ces penseurs superficiels à qui le sens de l'histoire a si complètement fait défaut. Les orthodoxes avaient au moins le dogme de la chute, qui rendait possible et même nécessaire un relèvement, c'est-à-dire un progrès. L'humanité, pour eux, avait devant elle un but auquel la conduisait lentement et sûrement le doigt divin : le règne du christianisme sur tous les cœurs et sur toutes les volontés. Ainsi la position respective des adversaires était précisément le contraire de celle qu'ils semblent occuper aujourd'hui : les rationalistes avaient le regard tourné vers un passé chimérique ; les orthodoxes croyaient marcher vers un avenir divin. En tout cas, si quelques-uns de ceux-ci étaient tentés d'appeler aussi de leurs vœux la restauration d'un passé, c'était un passé du moins qui avait le mérite d'avoir sa place dans l'histoire ; c'était l'époque de simplicité, de foi, de vertus surnaturelles qui avait vu le christianisme s'établir et se répandre dans le monde païen.

Tindal fut combattu, mais avec moins d'âpreté que Toland. Les théologiens semblent, dès le début de la querelle, avoir épuisé toute la provision de leurs argumens. Ils ne font plus guère que se répéter. D'ailleurs, la théologie anglicane était, nous l'avons dit,

moins éloignée du déisme purement philosophique que la théologie catholique. Toland, à vrai dire, n'avait fait que tirer en toute rigueur des conséquences implicitement contenues dans des ouvrages qui n'étaient nullement suspects, ceux de Clarke, par exemple. Nous ne suivrons donc pas M. Leslie Stephen dans son intéressante revue des adversaires de Tindal : Foster, Conybeare, Leland. Ils dorment aujourd'hui dans un oubli mérité. Pourtant, toutes leurs objections ne sont pas méprisables. — La justice, disait Tindal, obligeait Dieu à donner à tous la vérité qu'il n'a révélée qu'à quelques-uns. — C'est là, lui réplique-t-on, une question non de droit, mais de fait. On pourrait supposer de même qu'il devait faire de tous les hommes de bons logiciens ; niera-t-on qu'il y ait des esprits absurdes et insensés? Les hommes peuvent avoir, *en principe*, des droits égaux en face de Dieu (voilà déjà les droits de l'homme!); en réalité, ils sont inégaux. Qui vous assure que Dieu n'avait pas de bonnes raisons pour établir cette inégalité? — Pourquoi, objecte-t-on encore à Tindal, Dieu n'aurait-il pas établi quelques prescriptions qui, sans avoir un caractère précisément moral, auraient pour ceux qui les observeraient une utilité que nous ne pouvons apercevoir? Et en admettant qu'elles soient indifférentes, est-il indifférent que l'homme soit mis en demeure de témoigner son obéissance à la volonté souveraine? Des ordres arbitraires mettront d'autant mieux à l'épreuve la soumission de la créature au Créateur, et cette soumission c'est la piété même. Enfin, il n'est pas sûr que la loi naturelle soit par elle-même si manifeste à la raison. Les principes de la morale peuvent être évidens et certains pour tous les hommes : les règles particulières et pratiques ne sont pas toujours faciles à déduire. Le code des devoirs, même en ce siècle de lumières philosophiques, est loin d'être fixé. La révélation peut être nécessaire pour affirmer, avec une autorité surnaturelle, là où l'esprit humain, livré à lui-même, ignore ou hésite. Rien ne prouve, par exemple, que le suicide fût aujourd'hui regardé universellement comme un crime si la loi positive de Dieu ne nous l'eût interdit.

Parmi les adversaires de Tindal, une place d'honneur est due à William Law. Sa *Réponse* a un ton de sincérité et comme un accent religieux qu'on cherche vainement chez les autres, plus préoccupés, semble-t-il, de mériter un évêché ou un bénéfice que de défendre la cause de Dieu. Law reproduit l'agnosticisme de Browne, mais avec une originalité qui touche à la profondeur. Le déiste parle des devoirs de Dieu envers tous les hommes, comme s'il y avait une communauté de nature entre Dieu et nous! Les orthodoxes répliquent en invoquant les droits de Dieu, mais Dieu n'est pas un roi constitutionnel exerçant certaines prérogatives dans les limites d'un ordre de choses qu'il n'a pas fait. En vérité, des deux parts, c'est

anthropomorphisme. Dieu est le créateur de l'univers, partant de l'ordre universel et de ces convenances, prétendues nécessaires, que découvre et proclame la raison. Sa volonté est antérieure à tout, elle produit cette loi morale et cette justice au nom desquelles on prétend déterminer la conduite qu'il a dû tenir envers les hommes. Elle n'a pas à se conformer à des rapports dont elle est le principe souverain. Volonté et sagesse sont en Dieu identiques et coéternelles. « Sa bonté est arbitraire et son arbitraire est bonté. »

C'était élever singulièrement le débat et le porter sur les sommets de la métaphysique. Law ressuscitait, sans le savoir peut-être, la doctrine de Duns Scott, de Descartes, celle que soutient de nos jours, on sait avec quelle distinction, M. Secretan. Soumettre la toute-puissance de Dieu à un ordre éternel et nécessaire des vérités morales ou logiques, n'est-ce pas, disait Descartes, l'assujettir, comme celle d'un Jupiter ou d'un Saturne, à une sorte de destin? Aussi Descartes va-t-il jusqu'à dire que les plus évidens axiomes des mathématiques et de la géométrie ne sont tels que parce que Dieu l'a voulu. Saint Thomas, Leibniz, Clarke, toute l'école appelée intellectualiste, soutiennent de leur côté que Dieu n'a jamais pu vouloir l'absurde, ni faire que cela ne fût vrai dont le contraire implique contradiction. Nous n'avons pas à prendre parti dans la querelle : observons seulement qu'une doctrine qui s'abrite sous le nom de Descartes ne saurait être traitée à la légère, et nous en conclurons que le déisme du XVIIIe siècle faisait preuve d'une certaine inintelligence en simplifiant à l'excès sa philosophie religieuse. On a beau vouloir tout ramener à la mesure de la raison, ou plutôt de sa raison, prétendre enfermer la science des choses divines, tel qu'il est donné à l'homme de la connaître, en un petit nombre de formules très claires et toutes populaires; la raison même soulève de nouveaux problèmes, brise le cadre artificiel des formules, obscurcit une évidence de surface, répond sans cesse aux affirmations par des doutes ou des négations qui sollicitent des recherches toujours plus âpres, en sorte que la pensée vraiment religieuse ne peut jamais se satisfaire de ses conquêtes, et que, plus elle s'enfonce en des profondeurs, plus elle aperçoit devant elle un champ d'investigation infini comme son objet.

III.

En même temps qu'elle était attaquée dans son principe même, au point de vue de sa possibilité ou de son utilité, la révélation chrétienne l'était aussi dans ses preuves externes, les prophéties et les miracles. Ici encore les déistes anglais précèdent Voltaire et lui forgent des armes dont il saura se servir merveilleusement.

Nous ne rappellerons que les noms principaux : Collins s'en prend surtout aux prophéties, Woolston et Hume aux miracles.

Collins est l'auteur célèbre du *Discours sur la libre pensée* (1713) qui lui valut les anathèmes de Berkeley, une âpre réfutation de Swift et une demi-persécution. Si on ne lui interdit pas la terre et l'eau, comme le demandait charitablement l'auteur d'un article du *Guardian*, qui n'est peut-être que Berkeley lui-même, il crut prudent de se priver quelque temps du sol de la patrie et se réfugia en Hollande. Cette chaude alerte ne le corrigea pas, et, en 1724, il publiait un *Discours sur les fondemens et les raisons de la religion chrétienne*. Il y soutient que les prophéties doivent être prises dans un sens non littéral, mais allégorique. Par exemple, la prophétie par laquelle le Christ annonce qu'il reviendra sur la terre ne s'est pas réalisée, si on la prend à la lettre, mais seulement si on l'entend au sens mystique d'une diffusion par toute la terre de la doctrine chrétienne. Collins invoque en faveur de sa thèse l'autorité d'un certain Surenhusius, érudit hollandais, qui aurait trouvé dans les auteurs du Talmud jusqu'à dix procédés pour l'interprétation des prophéties de l'Ancien-Testament.

Quelques années plus tard, Woolston appliquait le même système d'explication aux miracles. Nourri, jusqu'à y compromettre sa raison, de l'étude d'Origène, Woolston voit de l'allégorie partout. Ainsi les noces de Cana symbolisent l'union du Christ et de son église; le manque de vin signifie l'absence du Saint-Esprit ; le bon vin substitué au mauvais, c'est l'interprétation spirituelle de l'Écriture prenant la place de l'interprétation littérale, Woolston celle des docteurs orthodoxes. Et puis, il essaie de plaisanter; par malheur, il n'a pas tout à fait la légèreté de Voltaire. Qu'on en juge : au lieu de myrrhe et d'encens, les mages et les rois auraient mieux fait d'apporter à la crèche du sucre, du savon et de la chandelle. Le Christ et sa mère pourraient bien avoir trop bu aux noces de Cana, et la résurrection de Lazare est une grossière supercherie montée par le Sauveur et ses disciples. De ce fait, la condamnation prononcée par les chefs des prêtres et les pharisiens fut pleinement justifiée. Voilà où en était la glorieuse exégèse des Ewald, des Strauss, des Baur et des Renan !

Le plus étrange, c'est qu'il se trouva des théologiens pour discuter lourdement ces insanités. Un certain Smalbroke, évêque de Saint-David, alla même loin dans le ridicule. Woolston s'était moqué, avant Voltaire, des six mille diables logés par le Christ dans un troupeau de deux mille porcs. Smalbroke prouve, par Arnobe et Origène, que la gent démoniaque fut particulièrement turbulente à l'époque du Sauveur ; que, sans doute, les habitans de Gadara ont dû avoir une désagréable surprise en voyant se noyer leur richesse

porcine, mais qu'après tout c'était une juste punition ; qu'enfin trois démons dans chaque pourceau sont un moindre mal que six mille dans un seul homme ; car... etc. Deux évêques prièrent Smalbroke de supprimer, dans l'intérêt de la cause, ce triomphal argument : il refusa.

Le débat sur les miracles se relève avec Hume. Ce vrai penseur, le plus grand du siècle en Angleterre, le premier du siècle après Kant, a soumis la méthode, les preuves et les dogmes de la religion naturelle à une critique qui, pour la profondeur, ne le cède guère à celle du philosophe de Kœnigsberg ; mais je ne veux parler ici que de son célèbre argument contre les miracles, si souvent discuté et récemment encore, par Stuart-Mill. L'argument, à vrai dire, n'a pas toujours été bien compris, et M. Leslie Stephen en détermine avec beaucoup de justesse le sens et la portée. Hume ne nie pas la possibilité *a priori* du miracle. Il n'est pas contradictoire qu'un être tout-puissant, extérieur au monde et auteur de l'ordre qui s'y manifeste, puisse arbitrairement changer ou suspendre les lois qu'il a lui-même établies. Hume conteste seulement qu'en fait nous puissions jamais avoir la preuve expérimentale d'un miracle. Car cette preuve est toujours fondée sur le témoignage des hommes et, dit Hume, nous pouvons toujours nous demander lequel est le plus croyable : ou que les témoins nous trompent (volontairement ou non), ou qu'un événement se soit produit en opposition formelle avec le cours de la nature tel que l'expérience l'a toujours constaté. En d'autres termes, un fait miraculeux est un fait singulier, unique, contraire à toute induction légitime. Il est donc toujours plus légitime d'induire des témoignages mêmes sur lesquels se fonde la croyance au miracle, qu'ils sont trompeurs, car ce n'est pas un fait unique et miraculeux que les hommes se trompent ou nous trompent. L'induction légitime est donc toujours en faveur de l'illusion ou de l'imposture des témoins.

On peut, il est vrai, soutenir qu'il n'y a pas, à proprement parler, de miracles, et que les faits qualifiés tels manifestent seulement des lois de la nature encore inconnues. Mais, en ce cas, ils n'ont plus aucune valeur comme preuves d'une religion révélée. Il y faut des événemens que la toute-puissance produise directement, non-seulement sans l'intermédiaire d'aucune loi naturelle, mais en contradiction irrécusable avec toutes les lois connues, et le dilemme subsiste : ou le fait n'est pas proprement miraculeux, et alors il ne prouve rien ; ou il est prétendu miraculeux, et alors il est impossible de prouver qu'il le soit.

On cherche vainement ce qu'on pourrait répondre. Tout effort pour établir historiquement l'authenticité des miracles, et, par elle, la vérité de la révélation, toute tentative analogue à celle de Pascal

dans la seconde partie des *Pensées*, vient échouer contre l'argument de Hume. Mais le déisme philosophique n'avait pas à crier victoire. Hume n'avait pas travaillé pour lui. Les *Dialogues concerning natural Religion* portaient de terribles coups à cette religion naturelle que Toland, Tindal, Bolingbroke, Voltaire, tous les libres penseurs prétendaient édifier sur les ruines du christianisme convaincu de déraison. Il est vrai que, quand Adam Smith consentit, non sans résistance, à publier (1779) les *Dialogues* que l'amitié de Hume lui avait légués, Toland, Tindal, Bolingbroke, étaient depuis longtemps morts et Voltaire venait de mourir.

IV.

La vraie philosophie, dit Pascal, se moque de la philosophie. Le vrai philosophe, semble avoir pensé Bolingbroke, méprise et injurie beaucoup les philosophes; et le plus vraiment philosophe pour Bolingbroke, c'est Bolingbroke. Quiconque est en désaccord avec lui n'est qu'un sot, un fourbe, un insensé. Croire qu'on puisse connaître quelque chose de l'esprit, en tant que distinct de la matière, c'est le fait d'un fou. Les philosophes païens et les platoniciens chrétiens sont autant d'extravagans et d'aliénés. L'étude de la métaphysique est un simple délire et ceux qui admettent la légitimité de l'ontologie sont « de savans lunatiques. » Descartes est fou toutes les fois qu'il s'abandonne au raisonnement *a priori*; Leibniz est « un des esprits les plus creux et les plus chimériques qui se soient jamais fait un nom dans la philosophie. » Clarke, la bête noire de Bolingbroke, n'a qu'un bavardage étourdissant et dénué de sens. Wollaston a sa place marquée à Bedlam. Écoutez ce précieux jugement sur Platon : « Quand il abandonne son faux sublime, il tombe à plat et s'enfonce plus bas qu'aucun autre écrivain n'en est capable dans une fastidieuse ironie socratique, dans des raisonnemens nébuleux et hypothétiques qui ne prouvent rien, dans des allusions qui sont de pures vulgarités et qui n'expliquent ni ne confirment rien de ce qui devait être expliqué ou confirmé. » Les écrivains sacrés, cela va sans dire, ne sont pas mieux traités. « Là où l'enseignement de saint Paul est intelligible, il est souvent absurde ou puéril. » — « Il est impossible de lire le récit de Moïse sur la création sans éprouver du mépris pour le philosophe, de l'horreur pour le théologien. » Seuls Bacon et Locke trouvent grâce devant Bolingbroke, parce qu'il les croit favorables à ses vues; et il épargne Berkeley en faveur des relations personnelles du pieux évêque avec Pope, Swift et lui-même.

Des aménités de ce goût nous font déjà pressentir ce que pourra être le déisme de Bolingbroke. Puisque nous n'avons pas affaire à un métaphysicien, il faut bien que l'expérience soit pour Boling-

broke le seul guide sûr, la seule méthode légitime. Et Bolingbroke, qui n'a ni l'impartialité ni le sérieux d'un vrai penseur, poursuit les *aprioristes* de la même haine et des mêmes invectives dont il poursuivait son adversaire politique Walpole; comme Tindal et Toland, comme son élève Voltaire, il ne connaît guère qu'une philosophie de combat: c'est dire qu'il ne faut pas lui demander beaucoup de cohérence dans la doctrine ni une parfaite rigueur de raisonnement. Il affirme plus qu'il ne prouve et se contredit fréquemment. Ce sont manières de grand seigneur; bon pour les cuistres de ne pas se prononcer là où l'évidence fait défaut et d'être respectueux de la logique. Voltaire aussi a ce ton cavalier en des matières qui ne le comportent pas; mais il le fait accepter à force d'esprit et de grâce française.

Il y a pourtant dans Bolingbroke les membres peu cohérens d'une philosophie religieuse qui n'est pas absolument méprisable. D'abord il est déiste, et déiste convaincu. S'il repousse les preuves *a priori* de l'existence de Dieu (bien qu'à l'occasion il en emprunte une à Clarke), il se croit en mesure d'établir par expérience la réalité d'un Ouvrier suprême. Il en appelle d'abord au témoignage du genre humain: n'est-il pas vrai que les traditions de tous les peuples s'accordent sur ce fait que l'univers a eu un commencement? Son érudition, certes, pas plus d'ailleurs que celle de Voltaire, n'est ni bien sûre ni très étendue; mais c'est, après tout, une application légitime de la méthode expérimentale que de chercher, dans les manifestations les plus anciennes et les plus spontanées de la pensée religieuse, les titres de la croyance en la divinité. Cette méthode est celle-là même que met en œuvre avec tant d'éclat M. Herbert Spencer. Par malheur, il s'y mêle nécessairement une forte dose d'interprétation et de conjecture. Ainsi Bolingbroke va jusqu'à supposer que les premiers hommes ont bien pu voir directement le Créateur formant en différentes contrées de nouvelles races d'animaux. — Évidemment, si les auteurs primitifs des légendes cosmogoniques ont été des témoins oculaires, on ne peut leur refuser une grande valeur.

L'autre argument empirique invoqué par Bolingbroke est celui des causes finales. La puissance et la sagesse divines s'établissent expérimentalement par la considération de l'ordre universel. Mais voici où Bolingbroke devient presque original. Le spectacle de la nature nous permet, dit-il, d'induire l'existence d'un être doué d'attributs en rapport avec l'existence et l'organisation de cette nature; et ces attributs, puissance et sagesse, on peut les appeler naturels; mais il ne nous apprend rien sur la justice et la bonté du Créateur. Ce sont là des attributs moraux, et nous n'en prenons quelque notion que par l'étude de nous-mêmes et de nos semblables. L'expérience, pour Bolingbroke, n'est au fond que l'expérience sensible,

celle qui a pour objet le monde physique. Bien que nous ne puissions rien savoir de l'essence divine et du mode d'opération de la toute-puissance, les attributs naturels peuvent être raisonnablement conjecturés : à l'égard des attributs moraux, notre ignorance est beaucoup plus profonde. C'est pur anthropomorphisme que de transporter en Dieu, ainsi que le font les théologiens, les qualités et les vertus humaines : « c'est faire de Dieu un homme infini. »

Si l'on ne peut affirmer que Dieu soit bon et juste, il ne s'ensuit pas, selon Bolingbroke, que l'optimisme ait tort. « Tout ce que Dieu fait est grand et bon en soi, mais ne paraît pas toujours tel si nous le rapportons à nos idées de justice et de bonté. » En d'autres termes, l'univers a une valeur plutôt esthétique que morale; Dieu est un créateur tout-puissant, un admirable architecte : il n'est pas prouvé qu'il soit pour les hommes un juge et un père. Ou, s'il est permis de supposer en lui l'existence d'attributs moraux, ce n'est que dans la mesure où ils sont impliqués par sa sagesse. Son intelligence seule nous répond de sa moralité.

Cette curieuse doctrine, pense M. Leslie Stephen, pourrait bien avoir été suggérée à Bolingbroke par le désir d'être désagréable aux théologiens, qu'il affecte de confondre avec les athées. Que font, en effet, les théologiens? Pour rendre nécessaires la rédemption, la vie future, les peines et les récompenses éternelles, ils nous peignent l'humanité déchue, impuissante par elle-même pour le bien, plongée dans un abîme de misères. Mais qu'est-ce autre chose que nier l'ordre et l'harmonie du monde, la beauté de l'œuvre divine, la puissance, la sagesse, la bonté, la justice de son auteur? Qu'est-ce autre chose que l'athéisme? Bolingbroke ne serait optimiste que pour contredire Butler et tous les orthodoxes.

Cela est possible, mais peu intéressant pour l'histoire générale des idées. Ce qui l'est davantage, c'est de rechercher si la doctrine de Bolingbroke est une conséquence légitime de la méthode expérimentale réduite à l'observation du monde extérieur et aux inductions qu'il est permis d'en tirer. Et il semble bien qu'elle soit même la seule conséquence légitime de cette méthode quand on voit le plus grand des empiriques contemporains, Stuart Mill, aboutir à des conclusions analogues. Pour Mill, comme pour Bolingbroke, le spectacle de l'univers laisse entrevoir une puissance et une sagesse ordonnatrices, mais ne nous dit rien de la justice et de la bonté du démiurge. Bien plus : l'indifférence suprême de la nature à l'égard du bonheur humain, une sorte de raffinement dans les souffrances imméritées qu'elle inflige aux êtres sensibles, une *amoralité* absolue dans la répartition des biens et des maux entre les hommes, conduisent à penser que l'auteur, quel qu'il soit, du *cosmos*, est, ou dénué d'attributs moraux, ou impuissant à les ma-

nifester à travers les résistances d'une matière éternelle dont il n'a pu entièrement vaincre l'inconsciente perversité.

Cette dernière alternative, qui n'est pas celle de Bolingbroke, semble acceptée déjà par son disciple Voltaire. C'est ainsi que, l'une après l'autre, sortent nécessairement toutes les conséquences logiques d'une méthode. En philosophie, Voltaire, sous son apparente légèreté, a parfois des vues pénétrantes et dignes d'un vrai penseur. Il paraît avoir compris que, l'expérience ne nous donnant rien d'infini, il est contraire à toute induction expérimentale d'attribuer à Dieu l'infinité. Il tient pour le vide, avec Newton contre Descartes, et le vide, dit-il, prouve que la nature et Dieu sont finis. Donc, ni l'intelligence ni la puissance de Dieu ne sont infinies ; Dieu est borné par la résistance de la matière, et le mal est nécessaire. Dans cette application, très logique, selon nous, des données de l'expérience externe à la théodicée, Voltaire va jusqu'à soutenir que Dieu ne peut être simple, et qu'il est étendu. Certains disent bien aujourd'hui qu'il doit être un grand cerveau !

Nous ne pouvons d'ailleurs savoir que fort peu de chose de son essence. Il est aussi impossible de le nier, en face de l'ordre universel, qu'il est impossible de le connaître. Dans les prétendus attributs métaphysiques, tout est contradiction. Ce qu'il est permis de conjecturer, c'est que Dieu n'est pas une substance à part, il est dans toute la nature; il l'anime, il en est la vie, comme la sensation anime tout le corps, sans en être séparable. Il ne saurait donc être question de sa personnalité. S'il est libre, c'est à la condition d'agir nécessairement. Il n'a pas d'affections humaines ; il n'est pas un père tendre, ayant soin de ses enfans. « Le sage reconnaît une puissance nécessaire, éternelle, qui anime toute la nature, et il se résigne. » Il se résigne, mais il ne glorifie pas l'auteur des choses, parce qu'il est loin de penser que tout est pour le mieux. Voltaire repousse avec une sorte d'éloquence indignée l'optimisme de Bolingbroke, de Pope, de Shaftesbury. Pour lui, le mal est partout, et il déborde, dans l'histoire comme dans la nature, au moins dans cette partie de la nature qui est douée de sensibilité. Les animaux sont encore moins malheureux que l'homme, en dépit du carnage immense et réciproque qui est la loi même de leur conservation. « Ceux qui ont crié que tout est bien sont des charlatans. Shaftesbury, qui mit ce conte à la mode, était un homme très malheureux. J'ai vu Bolingbroke, rongé de chagrins et de rage, et Pope, qu'il engagea à mettre en vers cette mauvaise plaisanterie, était un des hommes les plus à plaindre que j'aie jamais connus, contrefait dans son corps, inégal dans son humeur, toujours malade, toujours à charge à lui-même, harcelé par cent ennemis jusqu'à son dernier moment. Qu'on me donne du moins des heureux qui me

disent : Tout est bien. » — Et séparant judicieusement l'univers physique, où la finalité lui paraît incontestable, de l'humanité où il ne voit que désordre et souffrance, Voltaire ajoute : « Si on entend par ce *Tout est bien*, que la tête de l'homme est bien placée au-dessus de ses deux épaules ; que ses yeux sont mieux à côté de la racine de son nez que derrière ses oreilles ; que son intestin rectum est mieux placé vers son derrière qu'auprès de sa bouche ; à la bonne heure ! Tout est bien dans ce sens-là. Les lois physiques et mathématiques sont très bien observées dans sa structure. Qui aurait vu la belle Anne de Boulen, et Marie Stuart, plus belle encore, dans leur jeunesse, aurait dit : Voilà qui est bien ; mais l'aurait-il dit en les voyant mourir par la main d'un bourreau? l'aurait-il dit en voyant périr le petit-fils de la belle Marie Stuart, par le même supplice, au milieu de sa capitale? l'aurait-il dit en voyant l'arrière-petit-fils plus malheureux encore, puisqu'il vécut plus longtemps? etc. »

Tel est le déisme dont Voltaire emprunte à Bolingbroke les traits essentiels, et dont il fait en France l'évangile de la libre pensée. Mais avec une circonspection qui, au milieu de ses témérités, ne l'abandonne jamais, il s'efforce d'établir (est-il bien sincère?) que ce déisme n'a rien de menaçant pour l'ordre religieux, civil et politique tel qu'il existait alors. Les déistes ne veulent supprimer aucun culte, ils ne font nul appel à la violence. Ils sont les plus soumis des sujets. La religion qu'ils professent est la religion primitive ; elle est seule universelle, seule immuable, parce qu'elle est seule conforme à la raison et à la morale ; elle n'attend son triomphe que du progrès des lumières et de la vertu. Voltaire se défendant de faire œuvre de démolisseur ! La chose est piquante et je ne sais si elle avait été remarquée.

V.

A la mort de Bolingbroke (décembre 1751), le grand débat qui avait passionné la pensée religieuse en Angleterre depuis le commencement du siècle semble épuisé. Déistes et théologiens orthodoxes sont à bout d'argumens, et l'intérêt public se lasse de polémiques où le bon goût, la courtoisie, la sincérité, font trop souvent défaut. On avait trop oublié que la religion est surtout affaire de cœur, de foi, de pratique : les âmes ne se nourrissent pas, ne se consolent pas avec des syllogismes. De là le succès presque miraculeux de la prédication de Wesley.

Je n'ai pas à retracer, même sommairement, l'histoire de ce mouvement méthodiste que M. Leslie Stephen considère comme ayant été à certains égards le fait le plus important du siècle en son

pays. J'en voudrais seulement tirer un enseignement et une conclusion.

Le déisme se donne comme une théologie uniquement fondée sur la raison. Malheureusement il ne nous dit pas ce qu'il entend par la raison. Je ne connais pas de mot sur le sens duquel on soit moins d'accord et qui ait plus besoin d'être rigoureusement défini. Pour le psychologue, la raison est cette faculté de l'intelligence qui nous fait connaître des vérités ou des principes nécessaires, c'est-à-dire dont le contraire implique contradiction. A ce compte, il n'y aurait proprement qu'une vérité rationnelle, savoir le principe d'identité, dont le principe de contradiction n'est qu'une autre expression, sous forme négative : ce qui est est ; la même chose ne peut pas à la fois être et n'être pas dans le même temps et sous le même rapport. Voit-on quelle théologie on peut édifier sur des vérités aussi élémentaires? La raison, prise en ce sens, est la plus pauvre des facultés humaines; elle n'est que l'absence de la déraison ; elle nous empêche d'être absurdes, elle ne nous apprend rien.

On ajoute, il est vrai, que la raison est aussi la faculté de former des jugemens *synthétiques a priori*, tels que celui-ci : tout ce qui commence d'exister a une cause ; qu'elle s'élève nécessairement de là à la conception d'une cause première, et que la cause première c'est Dieu même. Par le plus simple mouvement dialectique, la raison atteindrait Dieu. — Mais alors les difficultés commencent. Des hommes qui ne sont pas déraisonnables, Hume, par exemple, et Stuart-Mill, ont fait la critique de l'idée de cause et du principe de causalité; ils ont nié qu'ils eussent les caractères de nécessité, d'universalité qu'on leur attribue ; ils ont nié surtout qu'ils aient quelque valeur et quelque légitimité en dehors des limites de l'expérience. Et voilà le déiste rationaliste, qui prétend ne s'en fier qu'aux lumières infaillibles de la raison, arrêté dès son premier pas aux épines d'une discussion qui n'est pas près de finir.

On dit encore que la raison nous oblige à conclure de l'ordre universel à l'existence d'une intelligence ordonnatrice. — Ce n'est là qu'une application particulière du principe de causalité, et la conclusion n'est valable que dans la mesure où le principe lui-même est légitime. Et, d'ailleurs, cet ordre universel ne serait-il pas l'effet d'une aveugle nécessité? Qui sait si la matière éternelle n'a pas pu produire le *cosmos* par la seule vertu de ses propriétés et de son mouvement essentiels, dans le cours infini de son évolution? Depuis Lucrèce jusqu'à Spencer, l'argument des causes finales n'en est plus à compter ses adversaires qu'il serait puéril de taxer d'insanité.

On dit enfin que la raison connaît et affirme directement l'exis-

tence d'un être parfait dont il est facile de déduire les principaux attributs. S'il en est ainsi, nous sommes en possession d'une théologie vraiment et exclusivement rationnelle. Par malheur, tous les déistes dont nous avons parlé dans cette étude répudient l'argument ontologique de saint Anselme et de Descartes. Par malheur encore, cet argument a eu à subir la critique de Kant, et il n'est pas bien sûr qu'il en soit sorti sans dommage.

Sur la raison seule, en prenant le mot dans son sens le plus rigoureux, quelle théologie certaine, indiscutée, commune, ainsi que la géométrie, à tout le genre humain, pourrait-on construire? On le cherche vainement. Pour se tirer d'embarras, les déistes du XVIIIe siècle font appel au témoignage universel. Cela, disent-ils, est raisonnable, que tous les hommes sans préjugé ont cru à toutes les époques de l'histoire. Mais cette enquête historique, ils n'en soupçonnent ni les difficultés ni l'étendue. On la commence à peine aujourd'hui, et ce qui paraît en devoir sortir, ce n'est assurément pas le déisme philosophique de Bolingbroke et de Voltaire. J'en conclus que la religion, j'entends la religion naturelle, n'est pas seulement affaire de raison. Je n'ai pas à insister sur cette vérité banale, si profondément méconnue cependant par les déistes libres penseurs du XVIIIe siècle. Il est dans l'âme humaine des besoins qu'on pourrait appeler religieux, et qui donnent naissance à tout un monde de sentimens, d'intuitions, de croyances, qui n'ont rien à voir avec les propositions identiques et nécessaires de la raison. L'âme, et c'est là sa grandeur et sa puissance, affirme bien au-delà de ce qui est évident ou démontrable. Le génie et la foi sont, à des titres et dans des ordres divers, les parties vraiment hautes de notre nature intellectuelle. Tous les hommes sont également aptes à comprendre les plus simples démonstrations de la géométrie : il n'y faut que la raison ; mais très peu ont le génie, et tous ne sont pas également croyans, ni ne croient les mêmes choses. Et ces différences ne tiennent pas seulement à l'inégalité de culture intellectuelle et scientifique ; pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction trop directe avec les données de la science positive, la foi, même chez les plus éclairés, ne relève que d'elle-même. M. Renan, et après lui M. Janet, estiment que la religion est surtout chose individuelle et de for intérieur : rien de plus vrai. Voilà pourquoi la prétention de constituer une religion purement rationnelle nous paraît chimérique. Voilà pourquoi le déisme du XVIIIe siècle n'a pas satisfait les âmes religieuses et est aujourd'hui désavoué avec mépris par ceux pour qui la science est la seule religion.

L. CARRAU.

LA

DISSOLUTION DU REICHSTAG

ET LA

POLITIQUE ÉLECTORALE EN ALLEMAGNE

Il y a des assemblées qui peuvent tout se permettre ; elles amassent impunément des charbons sur leur tête. Il en est d'autres qui sont tenues de court ; on ne leur passe rien et leurs moindres peccadilles sont considérées comme des crimes irrémissibles. L'histoire dira un jour qu'en 1886 le gouvernement allemand sentit le besoin d'augmenter son effectif de paix, qu'à cet effet un projet de loi fut présenté au Reichstag, et que le Reichstag fut dissous, quoi qu'il eût accordé tout ce qu'on lui demandait, à cela près qu'on le sommait de voter la loi pour sept ans et qu'il ne voulait s'engager que pour trois ans. L'historien qui racontera cet événement aura peine à l'expliquer ; il ne comprendra pas la prodigieuse différence qu'on peut mettre dans certains cas entre un septennat et un triennat indéfiniment renouvelable, et il sera tenté d'en conclure que certains gouvernemens ont l'humeur dure, épineuse, qu'ils préfèrent un procès douteux au meilleur des accommodemens.

A vrai dire, les catholiques et les progressistes dont se composait la majorité du Reichstag avaient fait grise mine au projet de loi qu'on leur présentait. Ils s'étaient résignés de mauvaise grâce à un accroissement de l'effectif de paix dont ils ne sentaient pas la nécessité. On leur déclarait que l'Allemagne était en danger ; ils demeuraient incrédules.

Ils estimaient que l'Allemagne est de force à se défendre victorieusement contre celui de ses voisins qui aurait l'audace de l'attaquer, qu'elle n'a pas d'autres hasards à courir que les risques d'une coalition, et le gouvernement lui-même leur donnait l'assurance que, par son habileté, il avait pourvu, paré à tout, qu'aucune coalition n'était à craindre. Aussi se croyaient-ils autorisés à ne pas prendre au sérieux les dangers qu'on leur signalait. Ils savaient que toutes les fois qu'on désire obtenir de leur docilité chagrine quelque grand sacrifice et une augmentation des charges publiques, on a soin de peindre le diable sur la muraille. Ce diable ne les effrayait point; ils lisaient dans ses yeux la douceur de ses intentions très pacifiques. Cependant ils s'étaient résolus à tout accorder, à ne refuser « ni un homme ni un gros. » Ils se réservaient seulement le droit d'examiner de nouveau la question dans trois ans. A peine leur réponse fut-elle connue, on leur donna lecture d'un décret de dissolution rédigé d'avance. Ce coup de théâtre ne les étonna point; ils avaient prévu leur sort. Avant de lancer sa foudre, M. de Bismarck la leur avait montrée, il avait pris plaisir à la promener sur leurs têtes.

La presse conservatrice de Prusse n'est pas toujours bien informée; elle s'abuse quelquefois sur les desseins du chancelier de l'empire. Il y a quelques semaines, plus d'une feuille officieuse de Berlin annonçait ouvertement ou à mots couverts que si le Reichstag votait le projet de loi pour trois ans, on réussirait peut-être à s'entendre, qu'on ne se brouillerait pas sur une question d'années, que l'éternat est un principe, que le septennat n'en est pas un, qu'on trouverait les termes d'un accommodement. Ces journaux mal renseignés ou très perfides ne tardèrent pas à se raviser; ils acquirent la certitude que M. de Bismarck ne se prêterait à aucune concession, qu'il ne démordrait pas de son septennat, et ils découvrirent du même coup que le septennat est un principe aussi bien que l'éternat. Personne ne voulant céder, la crise parut inévitable.

Les députés ne se faisaient aucune illusion; ils étaient intimement convaincus que depuis longtemps M. de Bismarck cherchait une occasion de les mettre à pied, de les renvoyer devant leurs électeurs, que c'était un point résolu dans son esprit. — « Je crois, disait M. Bamberger dans la séance qui précéda le vote, que la situation de l'Europe offre aujourd'hui plus de garanties de paix qu'il y a quelques mois; mais plus on réussira à garantir la paix extérieure, plus on agira violemment contre le Reichstag, non que le chancelier de l'empire veuille le supprimer, mais il veut le tenir à sa discrétion; il entend n'avoir affaire qu'à un Reichstag souple et docile, qui accepte la responsabilité de toutes les dépenses qu'il juge utiles ou nécessaires. Le chancelier poursuit ce projet depuis vingt ans, il emploie pour arriver à ses fins tous les

moyens que lui suggère sa diplomatie inventive et il continuera cette guerre jusqu'à ce que sa volonté soit accomplie... Il y a quelques semaines déjà, ajoutait l'orateur, j'ai dit à mes amis : Nous serons dissous à propos de la loi militaire, et on entend faire de cette question une plate-forme électorale. » M. Bamberger avait été bon prophète et la discussion n'était pas encore ouverte que tous ses amis lui donnaient raison. Aussi le dénoûment de ces mémorables débats était-il connu d'avance, et, comme l'a dit un journal allemand, tous les discours étaient prononcés par les fenêtres; c'était aux électeurs des villes et des campagnes qu'on s'adressait, que, de part et d'autre, on exposait ses argumens, comme si la campagne électorale eût été déjà commencée : — « Je regrette, messieurs, disait le prince-chancelier en s'excusant de prendre pour la troisième ou la quatrième fois la parole, je regrette d'abuser de vos momens quand vos jours sont si rigoureusement comptés. » C'était le mot du destin et les condamnés n'ont point tenté d'aller en appel.

Il arrive un âge où les désirs s'apaisent, où l'esprit se modère, où l'on compte davantage avec l'opinion, comme avec les inconstances de la fortune et avec les lois communes de la vie. C'est l'âge où les grands hommes d'état, qui jadis avaient étonné le monde par l'audace de leurs entreprises et de leurs ambitions, se persuadent qu'ils furent toujours des hommes de paix, des justes méconnus, longtemps persécutés par les injustes passions de leurs ennemis. Depuis qu'il est en possession « des objets litigieux, » le chancelier de l'empire allemand, saturé de gloire, s'occupe de conserver le grand édifice qu'il a construit de ses puissantes mains et de le protéger contre tous les accidens possibles. Il a pris le rôle de modérateur des événemens ; en plus d'une rencontre et tout récemment, dans les affaires d'Orient, il a mérité ce titre « d'avocat de la paix » qu'il revendiquait l'autre jour devant le Reichstag. Quand il revient dans ses discours sur l'histoire de son glorieux passé, il s'attache à prouver à l'Europe qu'il fut toujours modéré dans ses désirs comme dans son bonheur, qu'il n'a jamais jeté sur le monde et sur ses voisins que des regards pacifiques, que ce sont les aventures qui sont venues le chercher, qu'il s'est vu forcé malgré lui de relever le gant que lui jetaient des ambitieux et des brouillons.

Dans ses derniers démêlés avec le Reichstag, M. de Bismarck a parlé plus d'une fois de son goût pour les compromis ; mais ses adversaires sont des intransigeans, dont l'obstination le désole. Il ne demande qu'à s'accorder, il a horreur des conflits, on le réduit à la nécessité de se défendre. « Je n'aspire qu'à être le député de Meppen, lui disait l'autre jour M. Windthorst, qu'il accusait de convoiter sa place. — A cette ambition, répliqua-t-il, vous ajoutez le désir de me

tracasser et de m'ennuyer. » On aurait pu croire qu'il n'a jamais molesté les catholiques, que c'est M. Windthorst qui a inventé le *Kulturkampf*. Mais quand M. de Bismarck prêche la paix, c'est toujours sur un ton belliqueux, et sa façon de se défendre est d'attaquer. Jamais il ne l'avait pris de plus haut que dans les dernières séances avec cette majorité qu'il s'occupait moins de convertir que d'humilier. « Le peuple s'est trompé quand il vous a envoyés ici... La confiance que nous avions en vous a été jadis plus grande, elle a diminué de jour en jour, elle a reçu la plus vive atteinte quand nous avons reconnu qu'il pouvait se former dans cette assemblée une majorité polonaise contre les intérêts allemands. Dès lors, j'ai abandonné tout espoir de m'entendre plus longtemps avec vous. Nous aurions dû vous dissoudre plus tôt pour cause de polonisme, nous n'aurions pas eu affaire plus tard à votre bulgarisme ; mais j'ai patienté. » Ce qui signifie : Je guettais l'occasion, je l'ai trouvée, elle me paraît bonne, je ne la manquerai pas.

La dissolution du Reichstag est le prononcé d'un jugement de divorce pour cause d'incompatibilité d'humeurs. Il ne s'était rien passé de grave entre les deux conjoints, on ne pouvait s'accuser ni d'infidélité ni de trahison ; mais les rapports étaient difficiles, pénibles, tendus, on avait beaucoup d'aigreur l'un pour l'autre. Politique étrangère ou politique intérieure, le chancelier de l'empire et la majorité conduite par M. Windthorst et M. Richter ne s'entendaient sur rien. On raconte que, sous le règne de Charles II, quand les quakers réclamèrent le privilège d'être crus en justice sur leur parole et de n'être point astreints au serment, le chancelier d'Angleterre, qui ne se piquait pas de politesse, mais qui avait l'humeur débonnaire et indulgente, leur parla ainsi : « Mes amis, Jupiter exigea un jour que toutes les bêtes de somme vinssent se faire ferrer. Les ânes lui représentèrent que leur loi ne le permettait pas. — Eh bien ! dit Jupiter, on ne vous ferrera point ; mais au premier faux pas que vous ferez, vous aurez cent coups d'étrivières. » M. de Bismarck est moins tolérant que ce chancelier d'Angleterre ; il exige que tout le monde indistinctement se laisse ferrer, et son Reichstag ayant refusé de se prêter à cette cérémonie, il s'adresse aux électeurs pour en avoir un autre.

M. de Bismarck a toujours eu des difficultés avec ses parlemens ; mais, jusqu'ici, ils s'étaient fait une loi de ne pas discuter sa politique étrangère. Ils respectaient trop son génie pour ne pas lui donner carte blanche, ils s'abstenaient même de le questionner. Le Reichstag qui vient d'être dissous s'était montré moins discret et moins respectueux. Dans ces dernières années, M. de Bismarck a dérouté plus d'une fois les Allemands par les brusques évolutions de sa diplomatie, où ils croyaient voir des incohérences de conduite. Ils n'ont pas tou-

jours pénétré les mystères de sa haute sagesse et de son savant opportunisme, qui n'aime pas à s'expliquer. Jadis, il avait su trouver dans une liaison étroite avec la Russie la meilleure garantie de ses succès et de sa liberté d'action. Du jour où le prince Gortchakof, en 1875, intervint en notre faveur, les liens se relâchèrent, l'amitié confiante fit place à l'amitié défiante et soupçonneuse, et les Russes ont pu s'en apercevoir au congrès de Berlin. Dès lors, il a paru travailler à l'isolement de la Russie; la France, qui cherchait sa sûreté dans l'amitié de l'Angleterre, ne l'inquiétait point, et l'accord qu'il conclut avec l'Autriche en 1879 était, selon ses propres expressions, « une convention de préservation mutuelle contre l'humeur inquiète et batailleuse du grand empire de l'Est. »

Cette politique antirusse fut tempérée par l'esprit pacificateur de l'empereur Guillaume, qui s'entend à verser de l'huile sur les plaies et qui, fidèle à ses vieilles amitiés comme aux traditions de sa famille, a su conserver intactes ses relations personnelles avec la maison impériale de Russie. Dans un moment où les choses semblaient se gâter, où la presse russe se déchaînait contre l'ingratitude de l'Allemagne, l'empereur s'émut, écrivit à son neveu, lui demanda une entrevue, et ils se virent à Alexandrovo. On a prétendu que M. de Bismarck blâma cette entrevue, dont il redoutait les conséquences, ou qu'il affecta de la blâmer, qu'il supplia l'empereur de retarder son départ, qu'il l'adjura de ne pas blesser le sentiment national allemand en allant sur le territoire russe. Que pouvait craindre M. de Bismarck? Il sait mieux que personne que le grand bon sens et la bonne grâce de l'empereur Guillaume n'ont jamais rien compromis.

Les grands hommes d'état sacrifient leurs fantaisies et leurs passions aux intérêts dont ils ont la garde. L'an dernier, quand les affaires de Bulgarie mirent en danger la paix de l'Europe, quand la Russie, poussée à bout, parut résolue à venger son affront, M. de Bismarck put craindre que le tsar Alexandre III, triomphant de ses préjugés, n'allât chercher au-delà des Vosges l'ami et l'allié qu'on ne trouvait pas ailleurs et qu'il ne s'établît une dangereuse solidarité entre les intérêts russes et français. Il conjura ce péril en faisant volte-face; il en revint à la politique de l'empereur, qu'il avait eu l'air de désapprouver. Selon le mot du poète :

> Comme un amant qui retire
> Chaque jour son cou du nœud,

il se dégagea doucement des obligations qu'il avait paru contracter envers l'Autriche. En 1879, deux souverains s'étaient rencontrés à Alexandrovo; en 1886, deux chanceliers conférèrent à Franzensbad. De ce

jour, on était en voie d'accommodement; des paroles ou des lettres furent échangées. En examinant de près les derniers discours de M. de Bismarck, de subtils diplomates, qui se flattent de lire entre les lignes, ont cru pouvoir inférer de son langage et de certaines déclarations, qu'il a répétées avec insistance, que si l'Allemagne, contre toute vraisemblance, était attaquée par son voisin de l'ouest, la Russie resterait neutre; que si elle était l'agresseur ou qu'elle eût des alliés, la Russie se réserverait sa liberté d'action. M. de Bismarck ne conclut que des accords casuels, où il y a des si et des mais, et nous ne pensons pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg soit disposé pour le moment à en signer d'autres.

On se rappelle la grande émotion qu'avaient excitée, dans toute l'Allemagne, les affaires de Bulgarie, et avec quelle vivacité nombre de journaux épousèrent la cause d'un jeune prince allemand qu'on avait encouragé dans ses entreprises, dans ses espérances, et qu'on abandonnait subitement à sa funeste destinée. Le sentiment national en était froissé. Les feuilles officieuses avaient souvent répété aux Allemands que leur alliance intime avec l'Autriche les mettait en état de faire la loi à l'Europe, et ils apprenaient avec une pénible surprise que, pour prévenir des complications ou des combinaisons qu'on semblait redouter, il fallait user de complaisance envers la Russie et laisser l'Orient à sa discrétion.

Ces étonnemens et ces plaintes irritèrent profondément le chancelier, et son irritation ne s'est pas calmée, puisqu'il n'a pas cru déroger à sa dignité en lisant au Reichstag quelques-uns des articles qui l'avaient le plus chagriné et qu'il empruntait indifféremment aux feuilles qu'inspire M. Richter et à celle que dirige M. Windthorst. Il accusa ces journaux d'avoir tout fait pour précipiter l'Allemagne dans une guerre contre la Russie; il compara tout Allemand qui s'apitoie sur le sort du prince Alexandre et mène à grand bruit son deuil « au comédien qui versait sur le sort d'Hécube de vraies larmes artificielles et dont Hamlet disait : Que lui est Hécube pour qu'il pleure ainsi sur elle? » — « Que nous sont les Bulgares? s'écria-t-il. Si je leur sacrifiais l'amitié du gouvernement russe, je mériterais d'être accusé de haute trahison. Que nous importent les affaires d'Orient? Y avons-nous des intérêts?.. A Dieu ne plaise que je vous accorde le triennat! Dans trois ans d'ici, quand il s'agirait de renouveler votre engagement, vous m'imposeriez peut-être la condition de déclarer la guerre à la Russie. » MM. Windthorst et Richter étaient en droit de lui répondre : « Les journaux à qui vous dites vos secrets, et où de temps à autre vous daignez écrire vous-même, changent quelquefois de langage et varient leur style. Vous nous reprochez de n'être pas aujourd'hui de votre avis; en avez-vous toujours été? »

Si le chancelier de l'empire et les chefs de la majorité du Reichstag

sont en désaccord depuis quelques mois touchant la politique étrangère, ce sont surtout les questions constitutionnelles qui les divisent, et bien habile serait l'arbitre qui réussirait à accommoder leurs différends en matière de politique intérieure. M. de Bismarck n'a jamais dissimulé l'horreur que lui inspire le régime parlementaire et l'effroi qu'il ressent à la pensée qu'un jour, sous le futur règne, l'Allemagne pourrait avoir un gouvernement semblable à celui du royaume-uni. L'omnipotence royale a pour lui le caractère d'un dogme. Quand un souverain accorde une charte à ses peuples, cette concession est toujours conditionnelle. Il renonce volontairement à quelques-uns de ses droits pour les remettre à une assemblée, qu'il autorise à voter les lois et les impôts; ces droits lui seront conservés aussi longtemps qu'elle en fera un usage très modéré et que sa contenance sera très modeste. Si elle vient à s'oublier, à parler trop haut, on lui donne impérieusement des leçons d'humilité, et si elle ne les écoute pas, on tire d'un portefeuille rouge un décret de dissolution. C'est le seul compromis qu'on ait à lui proposer. Lorsque des députés ont des dissentimens avec leur maître, on les place dans l'alternative de se soumettre ou de se démettre, et le souverain rentre provisoirement en possession de son omnipotence. Quant à l'appel au peuple, il consiste, en Angleterre et dans d'autres pays, à consulter les électeurs pour se régler sur leur avis. En Allemagne, leur réponse n'est tenue pour sérieuse que lorsqu'elle est telle qu'on la désire. — « Quel que soit le résultat des nouvelles élections, disait M. Richter, si le nouveau Reichstag exécute les volontés du chancelier, tout sera pour le mieux, et, dans le cas contraire, les choses n'en iront pas plus mal, car il dira à la nouvelle majorité ce qu'il nous a dit à nous-mêmes : Le peuple s'est trompé en vous envoyant ici. » Le véritable appel au peuple consiste à consulter la Pythie jusqu'à ce qu'elle dise ce que Philippe veut lui faire dire, et cela finit presque toujours par arriver. La Pythie se lasse, Philippe ne se lasse jamais.

M. de Bismarck n'est pas, en principe, l'ennemi des assemblées délibérantes; il les croit utiles et même nécessaires; cet homme de génie est trop de son siècle pour s'imaginer que, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, un gouvernement absolu puisse subsister longtemps sans partager avec un corps élu le fardeau des responsabilités. « Il est bon, disait-il tout récemment, que la monarchie soit tempérée par la liberté de la presse et par les discussions d'un parlement. Les parlemens et la presse peuvent rendre les rois attentifs à quelques-unes de leurs erreurs, mais leur pouvoir ne doit pas aller plus loin, sous peine d'empiéter sur le pouvoir exécutif, qui n'appartient qu'au souverain. » Le droit de remontrance et les lits de justice, voilà la meilleure des constitutions.

Les catholiques et les progressistes le soupçonnent de vouloir remanier la charte impériale qu'il a faite lui-même et qui lui a coûté tant de veilles et de sueurs; il pense sérieusement, dit-on, à supprimer le Reichstag, à le remplacer par une délégation des parlemens des états confédérés. « Vous nous aviez donné jadis la liberté du commerce, lui disait M. Richter, vous nous l'avez ôtée. Vous avez fait des lois pour protéger l'état contre les empiétemens de l'église, et vous retirez ces lois l'une après l'autre. Vous nous aviez donné le suffrage universel et le scrutin secret, et vous projetez de nous les reprendre. Vous êtes comme Saturne un de ces pères qui dévorent leurs enfans. » Le Reichstag est la représentation vivante de l'unité de l'Allemagne ; quoi qu'on en dise, M. de Bismarck n'aura garde d'y toucher. Mais toutes les fois qu'une assemblée se permettra d'avoir une volonté propre et de se constituer juge des grands intérêts du pays, il lui dira : « Qui êtes-vous pour nous juger et quelle autorité a votre verdict? Vous n'avez jamais donné à mon cœur aucune joie ni aucune lumière à mon esprit. Qui êtes-vous pour critiquer nos réformes économiques? Ne sommes-nous pas plus intéressés que vous à la prospérité de l'Allemagne? Qui êtes-vous pour amender des projets de loi approuvés par le grand état-major? Où sont vos épaulettes? » On a dit que la défiance est l'âme du gouvernement constitutionnel. La défiance parlementaire est aux yeux de M. de Bismarck le péché contre le Saint-Esprit, le seul qui ne se puisse pardonner.

Ses ennemis l'accusent encore de n'avoir dissous le Reichstag que parce qu'il désespérait de lui faire voter les monopoles de l'alcool et du tabac qu'il juge nécessaires à la prospérité de l'empire. M. de Bismarck a décidé depuis longtemps que celui qui donne est tôt ou tard le maître de celui qui reçoit, que l'empire allemand ne sera définitivement fondé que le jour où il aura conquis à jamais son indépendance financière et disposera de ressources assez abondantes pour pouvoir se passer des subsides que lui allouent chaque année les états confédérés : après avoir été à leur charge, il leur accordera à son tour des subventions, des primes de fidélité; après avoir vécu d'aumônes, il deviendra le grand dispensateur des grâces et des revenus. — « Le chancelier de l'empire, disait M. Richter dans la séance du 13 janvier, considère le Reichstag comme une machine qui doit travailler sans frottemens à lui procurer tout l'argent dont il prétend avoir besoin. Un gouvernement absolu n'oserait prendre sur sa responsabilité l'accroissement indéfini des charges publiques ; il se fait couvrir par les représentans du peuple afin que tout l'odieux de ses mesures retombe sur eux. Vous voulez de l'argent, c'est pour cela que vous pensez à nous dissoudre. Il en fut de même après la dissolution de 1878; la loi contre les socialistes ne fut qu'un prétexte. Le monopole de l'alcool, le

monopole du tabac, ne sont pas morts. Le chancelier n'abandonne jamais aucune de ses idées; il en remet l'exécution à des conjonctures plus favorables. »

Depuis la dissolution du Reichstag, M. de Bismarck a eu l'occasion de s'expliquer devant la chambre des députés de Prusse sur les projets que lui attribuent ses adversaires; il a qualifié leurs imputations de manœuvres électorales, et, du même coup, il a répété une fois encore que tout progressiste est un ennemi de la couronne, un révolutionnaire déguisé, un cryptorépublicain. — « Le chancelier de l'empire, lui a répliqué M. Richter, qui ne reste jamais court, confond souvent la fidélité à l'empire avec la fidélité à sa personne, *reichstreu und bismarcktreu*. Il range aujourd'hui M. Windthorst et le parti du centre parmi les ennemis de l'état; autrefois il négociait avec eux pour assurer le triomphe de ses réformes économiques. Il avance, il soutient que la conduite des partis d'opposition met la couronne en danger. Le seul danger qui la menace est l'excès de votre puissance. Si le Reichstag était à vos ordres, personne n'oserait vous destituer et la couronne perdrait le plus important, le plus précieux de ses droits : celui de choisir librement ses ministres. »

Selon toute apparence, M. de Bismarck a été bien inspiré dans le choix de son moment, de son occasion, du terrain où il se propose de livrer sa grande bataille. Plus que toute autre question, le septennat militaire lui offre beaucoup de chances d'être écouté de l'électeur, du *petit homme*, comme il l'appelle. Sa situation serait encore meilleure si les catholiques et les progressistes avaient rejeté l'augmentation du contingent ou élevé des chicanes sur les chiffres ou sollicité un rabais. Ils n'ont refusé « ni un homme ni un gros; » mais on n'est pas tenu de ménager ses adversaires, et la politique électorale ne connaît pas les scrupules. Il sera facile de persuader à plus d'un électeur des villes ou des campagnes que les chefs de la majorité du Reichstag n'ont accordé que ce qu'ils n'osaient pas refuser, que dans le fond leur concession est dérisoire, qu'ils se réservaient le droit de la retirer dans trois ans, que tout occupés de créer des embarras au chancelier, ils sont médiocrement touchés des hasards que peut courir l'empire allemand, que leur patriotisme est suspect, que s'il ne tenait qu'à eux, l'Allemagne serait bientôt la proie de ses ennemis. C'est à une armée impériale qu'elle est redevable de ses grandeurs; malheur à elle si, dans une heure d'aveuglement, elle confiait la garde de ses destinées à une armée parlementaire !

La question du septennat militaire procure aussi au chancelier l'avantage de faire intervenir le souverain dans la lutte électorale. Les libéraux lui reprochent d'abuser de cette auguste intervention. — « M. Richter, disait-il le 24 janvier à la chambre des députés de Prusse,

regarde comme une inconvenance de mêler le nom du roi à nos débats. S'il était conséquent, il nous interdirait d'invoquer ici le texte de la constitution, car le nom du roi y revient souvent et ses attributions y sont énumérées tout au long. Nous défendre de vous parler de lui, c'est souhaiter que la puissance royale tombe en oubli. Dans certains pays de l'Asie orientale, on cache le souverain à son peuple; mais chez nous, en Prusse, le roi est un homme puissant avec qui chacun doit compter, et quand vous nous demandez de vous en parler le moins possible, c'est pour vous mettre à l'aise. »

L'empereur Guillaume n'est pas toujours disposé à intervenir dans les débats de la politique courante. Certaines questions lui importent moins qu'à son chancelier, et il apprécie beaucoup plus que lui les douceurs de la paix et de la politique tranquille. Mais s'agit-il de l'armée, son cœur s'émeut et il élève la voix : elle est sa chose, elle est son bien; c'est lui qui l'a faite et qui l'a conduite à la victoire. Quand il reçut la députation de la chambre des seigneurs, qui lui apportait un compliment de condoléance sur le malheureux vote du Reichstag, il déclara que ce déplorable incident lui avait causé une profonde douleur : « Dites-le partout, a-t-il ajouté, je suis profondément affligé, et ma seule consolation est d'espérer que les choses iront mieux à l'avenir; mais votre démarche m'a soulagé le cœur, et je vous remercie du fond de l'âme. » Les libéraux ne peuvent se dissimuler que le manifeste de l'empereur produira une vive sensation. Quand un souverain, chargé d'ans et de gloire, crie à son peuple : « Ne touchez pas à mon épée, à l'épée de Sadowa et de Sedan! » — ce cri trouve de l'écho, et lorsqu'il affirme que le septennat militaire est nécessaire à la conservation de la paix, il faut être un progressiste endurci dans son péché pour refuser de l'en croire.

M. de Bismarck dispose aujourd'hui d'alliés, de précieux auxiliaires, qui lui manquaient autrefois. La Bavière avait un roi d'humeur sombre et farouche, qui fuyait les hommes, se dérobait au monde. Pour préserver de tout accident fâcheux ses tristes plaisirs et son mélancolique repos, il avait autorisé ses ministres à se plier, en toute rencontre, aux volontés et aux désirs d'un suzerain qu'il aimait peu. Mais ce solitaire ne se mêlait de rien; il n'usait jamais de son autorité personnelle pour réconcilier son peuple avec le nouvel état de choses, pour lui faire goûter ses assujettissemens. Il se tenait sur la réserve; il ne gênait pas, il aidait encore moins. Le roi Louis II n'est plus, et, dès son avènement, le prince régent de Bavière a donné au gouvernement impérial des garanties de son zèle et de sa complaisance. Quand il s'est rendu à Berlin, il a harangué les députés de l'Allemagne du sud, il les a exhortés à voter le septennat, il leur a parlé, plus poliment sans doute, mais avec autant d'insistance que l'aurait fait M. de

Bismarck lui-même. Désormais, le chancelier de l'empire peut se flatter de trouver à Munich de l'appui, du secours, un grand empressement à lui être agréable, un prince qui s'emploiera de grand cœur à assouplir la fierté bavaroise. Le chancelier le sait bien, et, dans un de ses derniers discours, il demandait ironiquement à M. Windthorst si les chefs du parti du centre comptaient toujours sur la Bavière, si les électeurs de ce royaume ne leur ménageaient pas quelque cruelle surprise.

M. de Bismarck espère aussi tirer quelque assistance d'un autre allié, d'un souverain bien plus considérable, beaucoup plus puissant que le prince régent de Bavière. Il compte se servir de ses bonnes relations avec le Vatican pour embarrasser et diviser le parti catholique. Le chancelier n'est pas infaillible; mais, quand il fait des fautes, il sait les réparer. Il a commis jadis une très grave imprudence en s'attaquant à l'église. M. Thiers disait de lui : « M. de Bismarck se trompe, il prend les guêpes pour des abeilles. » Les colères et les rancunes des guêpes sont redoutables, et il a souvent maudit cet essaim irrité qui voltigeait autour de lui, le harcelait sans cesse, l'inquiétait par son aigre bourdonnement, le désolait par ses cuisantes piqûres. De son propre aveu, il a commis une autre faute le jour où il faillit se brouiller avec l'Espagne pour la question des Carolines, qu'il considère aujourd'hui comme une vétille, une vraie misère, *eine Lumperei*. Mais quand il recourut à la médiation du pape Léon XIII pour apaiser cette fâcheuse querelle, il fit un coup de maître. Le saint-père s'est montré fort sensible à un tel hommage, venant de si haut. On le nourrit souvent d'un pain d'absinthe et d'amertume; ce fruit lui a paru plein de douceur.

Le discours du trône qui a été lu le 15 janvier à l'ouverture de la session du parlement prussien annonçait une nouvelle revision des lois ecclésiastiques, de ces lois de combat et de colère qui ont produit des effets tout contraires à ceux qu'on espérait. « Ce discours contient la plus belle des promesses, disait *le Moniteur de Rome*. Si le futur projet de loi répond entièrement à ces déclarations, comme nous avons des raisons de le croire, la paix n'est pas loin d'être faite. » Si le chef de l'église est satisfait, M. Windthorst a-t-il le droit de se déclarer mécontent? M. de Bismarck affirmait l'autre jour à la chambre des députés de Prusse que le souverain pontife désavouait l'opposition catholique, que les électeurs en seraient avertis avant le 21 février. On prétend que le gouvernement impérial est en possession d'une note émanée du Vatican, par laquelle Léon XIII recommande au clergé catholique de s'abstenir de toute agitation électorale. Si le saint-père est vraiment disposé à intervenir, à s'interposer, on peut être certain qu'il n'aura garde de se départir de cette discrétion circonspecte

dont il a donné tant de preuves. Mais si discrète que soit sa note, elle sera une bonne carte dans le jeu du chancelier, et M. Windthorst aura besoin de toute son autorité, de toute sa prudence, de sa dextérité consommée pour conjurer les défections et les défaillances, pour fortifier les indécis, les timorés, pour maintenir dans son parti cette discipline qui lui a valu tant de victoires.

Grands et petits moyens, M. de Bismarck ne négligera rien pour que les électeurs votent selon ses volontés. L'Europe est mise à une dure épreuve. L'année commençait bien, on annonçait une reprise des affaires; il faut renoncer à cette espérance, et les industriels, les manufacturiers allemands en sont aussi chagrinés que les nôtres. Jusqu'au 21 février, les feuilles officieuses abonderont en nouvelles alarmantes. Si l'Allemagne venait à s'inquiéter sérieusement, on aurait bientôt fait de la calmer; on lui dirait ce que disent les mères à leur enfant mutin à qui elles ont fait peur du loup : « Ne criez point; s'il vient, nous le tuerons ! »

Pour comprendre toute l'importance qu'attache le chancelier de l'empire aux élections du 21 février, il faut penser au mot prophétique de M. Eugène Richter. M. de Bismarck se préoccupe de l'avenir, comme il convient aux hommes d'état qui entendent veiller eux-mêmes jusqu'à la fin sur les destinées de leur pays et sur l'œuvre de leurs mains. — « Prendre pour plate-forme électorale le renvoi de M. de Bismarck n'aurait pas le moindre sens, lisait-on l'autre jour dans le journal de M. Richter, car chacun sait que l'empereur Guillaume ne congédiera jamais le chancelier actuel; mais si nous avons un changement de souverain pendant la prochaine période législative, le nouvel empereur aura une décision à prendre. » Qu'un jour M. de Bismarck dispose de la majorité du Reichstag, il pourra braver toutes les chances, tous les hasards d'un changement de règne, et ses jaloux, ses envieux devront s'y résigner, il sera hors d'atteinte. Pour remporter cette victoire qui lui tient au cœur, il se sert de beaucoup de choses, de beaucoup de gens et surtout de la France. C'est un honneur qu'elle n'avait point recherché, qu'elle déclinerait volontiers. Mais il faut savoir se rendre quelques services entre voisins. Nous avons droit à un dédommagement, et puisque le chancelier déclare que, dans le fond, il ne nous veut point de mal, il serait juste qu'avant peu il trouvât quelque occasion de nous témoigner sa gratitude.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

MADAME DE MAINTENON.

Madame de Maintenon, d'après sa correspondance authentique, par M. A. Geffroy, membre de l'Institut, 2 vol. Paris, 1887; Hachette.

Un homme de lettres besoigneux, d'ailleurs plein d'esprit et d'intrigue; un grand seigneur visionnaire, enflé de l'orgueil de sa race; et une princesse allemande, qui joignait à tous ses ridicules celui d'avoir des prétentions sur le *cœur* de Louis XIV, ont composé à eux trois l'histoire, ou plutôt le roman de Mme de Maintenon. La Palatine, dans ses lettres à ses bons parens d'Allemagne, a commencé par injurier celle qu'elle appelait la *concubine* du roi, pour en venir plus tard à de telles et si grossières injures que nous ne saurions les transcrire. Saint-Simon est survenu, l'historiographe secret du règne, dont on peut dire, en vérité, qu'avec tout son génie de peintre et d'écrivain nous admirerions moins les prodigieux *Mémoires*, s'ils n'étaient fondés, pour la plus grande part, sur des commérages d'antichambre ou des propos d'office. Et La Beaumelle, à son tour, altérant sciemment les lettres authentiques de Mme de Maintenon, y mêlant de sa prose, ou même en

inventant de son cru tout entières, a si bien achevé d'accréditer la légende et d'embrouiller le sujet, que personne, depuis lui, n'a pu réussir à dissiper l'une ou à éclaircir l'autre. C'est en vain que Voltaire, qui connaissait la Beaumelle, qui connaissait aussi, par fragmens tout au moins, les *Mémoires* de Saint-Simon, qui connaissait la cour, s'est efforcé de rétablir la vérité de l'histoire. En vain, depuis Voltaire, le duc de Noailles, qui lui-même y avait un intérêt direct, les a pris tous les trois tour à tour, la princesse et le pamphlétaire, le pamphlétaire et le duc et pair, en flagrant délit de mensonge. Et vainement enfin, de nos jours, l'honnête Lavallée, dans son édition de la *Correspondance*, — incomplète malheureusement, et encore plus confuse qu'incomplète, — a vingt fois convaincu La Beaumelle d'infidélité, d'erreur ou de faux même. Rien n'y a fait; on les a lus ou on ne les a pas lus, et l'on a continué, comme avant Lavallée, le duc de Noailles et Voltaire, d'écrire non-seulement l'histoire de Mme de Maintenon, mais celle de trente-cinq ans de règne, sur la parole de La Beaumelle, de la Palatine et de Saint-Simon.

M. Geffroy, qui reprend aujourd'hui la question, sera-t-il plus heureux que ses prédécesseurs? les deux volumes qu'il nous donne triompheront-ils de cette obstination dans l'erreur ou dans la mauvaise foi? et Mme de Maintenon, si souvent jugée sur de faux témoignages, le sera-t-elle une fois enfin comme tout le monde, sur ses actes et sur ses écrits? Nous l'espérons sans oser en répondre; car, si l'on sait comment le mensonge et la calomnie s'insinuent dans l'histoire, on ne sait quand ni comment ils en sortent. Mais ce que nous pouvons toujours dire, c'est que quiconque lira ces deux volumes y prendra de Mme de Maintenon une idée assez différente de celle que l'on est convenu de s'en faire. Ce n'est pas une histoire de Mme de Maintenon : M. Geffroy, sans doute, aura pensé qu'elle se confondrait trop avec l'histoire générale du règne. Ce n'est pas non plus une édition critique de la *Correspondance* entière : ni le temps n'en est encore venu, ni peut-être une pareille édition ne rendrait les services que l'on croit. Ce n'est qu'un simple *Choix de ses Lettres et Entretiens*, mais un choix qui s'étend à la vie tout entière de Mme de Maintenon, de 1648 à 1719; un choix qui n'a laissé dans l'ombre aucun endroit vraiment intéressant de cette longue existence; et, nous pouvons ajouter, un choix que nous n'eussions désiré ni plus discret, ni plus abondant, mais précisément tel qu'il est. Toutes les lettres, d'ailleurs, ont soigneusement été collationnées sur les originaux; quelques-unes paraissent ici pour la première fois, quelques autres, publiées dans des recueils peu répandus, auront, pour beaucoup de lecteurs, tout l'intérêt et le prix de l'inédit; enfin, des notes nombreuses ne laissent rien subsister d'obscur ou de douteux dans le texte. Nous n'avons

pas besoin d'insister davantage; et tandis que les historiens apprécieront l'importance du travail de M. Geffroy pour l'histoire générale, nous voudrions uniquement en dégager, si nous le pouvons, la vraie physionomie de Mme de Maintenon. L'entreprise en serait assurément difficile si nous n'avions pour nous y guider l'*Introduction* du savant éditeur.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire en Mme de Maintenon, c'est sa fortune, et, quoique la remarque en puisse paraître d'abord banale, cependant il suffit d'en suivre ou d'en pousser assez loin les conséquences pour se faire une juste idée de sa personne, de son caractère et de son rôle historique. Mais quoi! nous voulons toujours qu'une grande fortune soit l'ouvrage d'un grand dessein. On eût malaisément fait croire aux amis eux-mêmes de Mme de Maintenon que, pour monter presque au trône de France, elle n'eût pas accompli des prodiges de calcul et de diplomatie. A plus forte raison ses ennemis, et ses historiens, d'après eux, ne sauraient-ils admettre qu'elle n'ait pas été de tout temps l'ambitieuse ouvrière, énergique et active, de sa propre grandeur. Tant d'écueils, en effet, au milieu desquels elle a su gouverner! tant d'obstacles, entre elle et le roi, si nombreux, si divers, si puissans, qu'elle a l'un après l'autre aplanis, tournés ou renversés! tant de volontés hostiles qu'elle a dû désarmer! tant de complicités qu'il a fallu s'assurer! tant de maîtresses et tant de ministres! tant d'évêques et tant de confesseurs! tant de courtisans et tant de valets de chambre! comment une femme de son âge, de sa naissance et de sa condition y eût elle réussi, sans une perpétuelle attention sur elle-même, sans une vigilance de toutes les heures et de toutes les minutes, sans une science rare et singulière du monde et de la cour, sans une profondeur d'habileté, sans une vigueur surtout de résolution et de volonté, — qu'on lui attribue de confiance, et pour se dispenser d'y regarder de plus près. Cependant, comme elle le répétait assez souvent elle-même : « Dieu tout seul avait tout conduit; » Dieu, c'est-à-dire le hasard, les circonstances, l'occasion; et, en le disant, elle ne mentait point. Ni très habile, en effet, ni même très intelligente, mais avisée, mais prudente, mais adroite seulement, de cette adresse innée ou instinctive aux femmes, et bien femme en cela, quoi qu'on en ait pu dire; spirituelle, si l'on veut, mais d'un esprit tout uni, tout égal, dont le caractère ressemblait à celui de sa beauté, sans éclat et sans pointe, sans vivacité ni folie; vertueuse par goût, toujours maîtresse d'elle-même, de sa parole et de sa physionomie, en tout le reste assez ordinaire, voilà ce que la nature l'avait faite; et voilà ce qu'elle fut dans une place qui demandait, pour paraître remplie selon son étendue, d'autres qualités ou d'autres défauts peut-être, d'un autre ordre, plus voyans, si je puis ainsi dire, plus propres à frapper ou à séduire les

imaginations. Avec les qualités de Mme de Maintenon, qui ne brillaient pas en surface, qui n'enfonçaient point non plus en profondeur, mais qui sont d'usage, on fixe la fortune, on la retient quand elle vous est venue, on ne la prépare point, et dans quelque situation que le destin vous mette, on n'y est jamais déplacé, mais jamais non plus on ne l'égale tout entière. Entre la situation de Mme de Maintenon triomphante et ses qualités naturelles, il y eut toujours comme un écart ou un intervalle, et ses historiens l'ont comblé, mais aux dépens de la vérité. C'est eux qui, dupes d'elle-même bien plus encore que Louis XIV, lui ont prêté, pour l'injurier, l'astucieuse profondeur de leurs propres calculs, et qui se sont appris à détester en elle la créature ou le fantôme de leur imagination échauffée.

Une seule observation suffirait à ruiner l'échafaudage de leurs hypothèses. Qui pouvait prévoir, en 1683, la mort prochaine de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV ? et, Marie-Thérèse vivant, quel pouvait être le dessein de Mme de Maintenon? Mais j'aime mieux l'étudier en elle-même, et, sa nature étant ce que l'on vient de dire, j'aime mieux ajouter que l'expérience en elle avait confirmé la nature. Elle avait près de cinquante ans quand le roi l'épousa : une femme de cet âge, « qui n'a jamais été mariée, » comme elle le dit elle-même dans une curieuse lettre à son frère, qui n'est pas mère, qui n'a pas de famille à gouverner, peut bien vivre dix ans, vingt ans, trente ans encore, devenir centenaire; elle a vécu beaucoup plus de la moitié de sa vie. Or, quelles leçons la vie lui avait-elle données? Née dans une prison, durement élevée par une mère qui n'avait pas elle-même beaucoup d'obligations à la vie, encore plus durement traitée dans son couvent, introduite dans le monde par sa tante, Mme de Neuillant, sur le pied de *parente pauvre*, ridiculement et indécemment associée, dans sa dix-septième année, au poète Scarron, Françoise d'Aubigné, de bonne heure, avait surtout appris à se défier de la vie et des hommes, à borner ses ambitions, et comme à se retrancher, pour offrir moins de prise aux coups de la fortune, dans les longs espoirs et les vastes pensées. Devenue veuve, elle ne songea qu'à se mettre à l'abri du besoin; et pendant vingt ans, en effet, ici et là, chez les Montchevreuil ou chez les d'Heudicourt, on ne la trouve occupée que de l'unique désir d'*améliorer* sa mince condition : ce mot bourgeois lui convient à merveille. D'ailleurs, elle y procède avec sa prudence habituelle, son sens pratique, sa lenteur, son adresse vertueuse, son ambition tenace mais courte, ne donnant rien au hasard, mais n'entreprenant rien aussi que d'immédiat, de prochain, de successif. Elle vit tout entière dans le moment présent. Modeste avec cela, complaisante, prompte et habile à rendre service, elle contracte autour d'elle des amitiés sérieuses et utiles, non point avec aucune intention précise de s'en servir ou de les faire agir, mais parce

que l'on n'en saurait trop avoir, quand on est pauvre, à peine sûre du lendemain, incertaine et effrayée de l'avenir. Je dis seulement qu'à moins que la fortune ou les dieux ne s'en mêlent, ce ne sont point là des façons à conquérir les trônes ; on ne regarde point aussi haut quand on est aussi peu romanesque; mais en revanche, il est vrai, chaque avantage nouveau que l'on acquiert, on s'en empare fortement, et quand on le tient bien, on ne le lâche plus.

Il n'en faut pas davantage pour anéantir le scandaleux roman des amours de Mme de Maintenon, la prétendue lettre de Ninon, les calomnies odieuses de Saint-Simon. Qu'avec des sens aussi calmes, une raison aussi épurée, tant à perdre par une seule imprudence, et rien à y gagner, une telle femme ait pu risquer, pour obliger un fat, toute une vie de prudence, on ne le conçoit seulement pas. Mais comment le croire un instant, si l'on ajoute que le seul sentiment un peu vif, ou même passionné qu'elle semble avoir jamais eu, c'est celui de l'honneur, de « la bonne gloire, » ainsi qu'elle disait, le besoin et la soif de la considération ? « J'ai une morale et *des inclinations* qui font que je ne fais guère de mal, écrivait-elle en 1680 à l'abbé Gobelin, son directeur. *J'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions.* » L'honneur du monde, c'est sa passion à elle, comme à d'autres l'amour, l'ambition, l'avarice ou le jeu; c'est sa raison d'être, si l'on peut ainsi dire, c'est son seul motif de vivre; et auquel même on peut lui reprocher d'avoir trop sacrifié, jusqu'au point de gérer sa vertu comme un placement, — ou du moins d'en avoir eu l'air. Que si, cependant, c'était en elle un trait de sa nature plutôt qu'un effet du calcul ; si peut-être elle avait besoin de l'estime du monde comme nous voyons que d'autres ont besoin de l'admiration ou de l'étonnement de leurs semblables, est-ce vraiment un reproche à lui faire ? et quand elle vit que sa vertu devenait l'instrument de sa fortune, pourquoi veut-on qu'elle eût repoussé sa fortune ou abdiqué sa vertu? Mais elle n'avait pas fait vœu d'être une sainte, encore bien moins de persévérer dans une condition subalterne, et quand l'occasion se présenta d'en sortir honorablement, elle en sortit.

Car c'est ainsi qu'elle supplanta Mme de Montespan. Celle-ci était une autre femme, intelligente et vicieuse, hardie, passionnée, vindicative, dont l'amour depuis longtemps avait lassé Louis XIV, et qui pourtant le dominait toujours. Les rois sont comme les autres hommes : ils n'aiment pas les femmes qui font des scènes. Quand Mme de Maintenon fut une fois entrée dans la confidence du maître et de la favorite, quand son dévoûment aux enfans qu'elle avait accepté d'élever eut corrigé la première et assez peu favorable impression qu'elle avait produite sur le roi, quand enfin Louis XIV eut pu faire la comparaison

de la tumultueuse intimité de l'une au commerce toujours égal et apaisant de l'autre, Mme de Montespan, sans qu'il le sût lui-même, était déjà remplacée dans son cœur; et, pour la remplacer, Mme de Maintenon, sans habileté ni perfidie, sans hypocrisie ni calcul, sans intrigue enfin ni manœuvres, n'avait eu seulement qu'à continuer d'être elle-même. Sa vertu n'était pas allée jusqu'à se déguiser ou se contrefaire pour maintenir Mme de Montespan dans la faveur du roi. Qu'après cela, une très honnête femme, qu'une femme vraiment vertueuse n'eût pas accepté de faire l'éducation des enfans deux fois adultérins de Louis XIV et de Mme de Montespan, on peut le dire, on doit le dire, comme aussi qu'elle eût d'abord découragé l'amour du roi, pour ne pas dire qu'au premier mot elle eût quitté sa charge. C'est ici la vraie tache qu'il y ait sur la mémoire de Mme de Maintenon; et c'est le seul endroit sur lequel M. Geffroy passe peut-être avec trop d'indulgence. Disons-le donc sans essayer de la justifier sur l'exemple de l'une ou de l'autre; Mme de Maintenon, née subalterne, a porté dans toute cette affaire les sentimens d'une subalterne, et son rôle a été celui d'une servante qui s'introduit au lit de sa maîtresse. On ne l'avait point engagée pour consoler le roi des caprices de la favorite, pas davantage pour moraliser sur une liaison dont l'irrégularité lui avait seule donné accès auprès du prince. Elle sortit de sa place, qui n'était pas honorable, et elle en sortit par une trahison qu'aucune bonne intention ne saurait excuser, et non pas même celle de convertir le roi. Mais c'était à la cour de Louis XIV, où l'on ne se piquait pas beaucoup de délicatesse en amour, et, d'autre part, en fait d'honneur, Mme de Maintenon ne connaissait que celui du monde. Sa moralité était ordinaire, comme son esprit, comme son intelligence, et c'est ce que j'ai voulu dire en disant que je ne vois d'extraordinaire en elle que sa fortune.

Elle fut dans la fortune ce qu'elle avait été dans la médiocrité : extrêmement attentive sur elle-même et, plus que jamais, « sur ses gardes » contre ses passions. Même on eût dit qu'elle craignait de faire évanouir le plus glorieux et le plus imprévu des rêves, en essayant de le consolider. Pas de vains honneurs, nulle ostentation de crédit, un train de vie modeste, un air de demander pardon, et, parmi tout cela, dans la joie même du triomphe, des pensées de tristesse et de mort. » Je ne sais où vous prenez que je vous ai écrit une lettre mélancolique, — écrit-elle à son mauvais sujet de frère, au mois de juillet 1684, c'est-à-dire combien de mois après le mariage? — je n'ai aucun sujet de l'être et aussi personne ne l'est moins. » Mais elle ajoute aussitôt cette phrase significative : « Je vous ai parlé sur la mort, parce que j'y pense souvent et que je ne crois rien de bon à faire que de m'y préparer. » En effet, cette disposition à la mélancolie n'était pas nou-

velle chez elle, et bien avant le temps de sa faveur, il est intéressant de rappeler qu'on en trouve des traces dans sa *Correspondance*. C'est une pente aux idées noires, c'est une impatience des lieux où elle se trouve, c'est une agitation sans but, sinon précisément sans cause, c'est une inquiétude d'esprit, c'est l'ennui, puisqu'il faut l'appeler par son nom, « cet inexorable ennui » qui fait le fond de la vie humaine, la maladie dont on ne guérit plus quand une fois on en a senti les atteintes : « Je m'ennuie de vivre! » écrit-elle à l'un : « Si je croyais que vous pussiez contribuer à me faire vivre cent ans, dit-elle à l'autre, je vous dirais toutes les raisons que j'aurais de mourir! » jusqu'à ce qu'elle pousse enfin la plainte éloquente que Voltaire a citée : « Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! *Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer*, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? » Sans doute, c'est le roi, c'est son naïf et monstrueux égoïsme, c'est l'etiquette, c'est la vie de cour et de représentation; Marly, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, sous des noms différens la même servitude, les mêmes visages, la même comédie; mais c'est quelque chose aussi de plus profond. Le destin l'a trompé; sa fortune, cette fortune qu'on lui envie, qui met la Palatine et Saint-Simon hors d'eux-mêmes, n'a été pour elle qu'un changement de misère; en croyant assurer son repos, elle n'a fait que croître son ennui, sa lassitude, son dégoût du monde et de la vie. Et c'est pourquoi, à mesure même que son pouvoir s'affermit et s'etend, elle s'en détache lentement, pour finir, « en mettant Dieu, comme elle dit, à la place des motifs qui la faisaient agir, » par s'absorber uniquement dans la dévotion.

C'est ce qu'il ne faut pas oublier, si l'on veut bien comprendre la nature et la portée de son rôle politique. Dans sa très curieuse et très intéressante correspondance avec cette autre aventurière illustre, la princesse des Ursins, qui, elle, a vraiment gouverné les Espagnes, Mme de Maintenon se défend constamment de prendre part aux affaires. « Vous ne me croyez donc pas, madame, quand je vous dis que je n'entre dans aucune affaire, et qu'on aurait autant d'éloignement pour me les communiquer que j'ai de répugnance pour les entendre. » Qu'elle parle ainsi par politique, pour ne point se compromettre elle-même, et puis pour décourager l'indiscrétion de sa correspondante, M. Geffroy le veut, et nous l'en croyons volontiers, mais non pas jusqu'à n'en plus croire Mme de Maintenon. En réalité, elle n'a ni le goût ni l'intelligence des affaires, elle n'y trouve point de plaisir, elle ne s'y intéresse pas, et, en effet, pour s'y intéresser activement, pour en prendre, pour en revendiquer sa part, il ne faudrait pas avoir ce fonds de dégoût infini des hommes et de la vie que nous avons vu paraître tout à l'heure en elle. Elle peut

donc bien s'en laisser mettre; elle peut avoir donné quelques conseils à Louis XIV, quand il daignait lui en demander; elle peut lui avoir persuadé quelques choix; et les ministres, de leur côté, avant d'ouvrir un avis, peuvent bien s'être enquis du sien, avoir tâché de le deviner et de s'y conformer. Mais ce que l'on peut dire avec plus de certitude encore, c'est qu'elle n'intervint jamais d'une façon vraiment personnelle, qu'elle n'essaya jamais d'imposer à Louis XIV un plan de politique ou de guerre, que son action enfin fut trop insignifiante pour qu'on puisse l'en louer ou la lui reprocher. Et si l'on prouvait quelque jour qu'elle a été plus longtemps, mais moins activement mêlée aux grandes affaires que Mme de Montespan, je n'en serais pas étonné. Les affaires passaient trop sa portée pour qu'elle y pût chercher une distraction et encore moins un remède à son ennui.

Les affaires religieuses l'ont sans doute plus vivement intéressée, et cependant on n'y voit pas non plus très bien son influence. Elle est ici tout entière dans la main de ses directeurs spirituels, et elle obéit docilement aux impulsions qu'on lui donne. Sincèrement pieuse, nullement prude, moins dévote et moins superstitieuse à tous égards que Louis XIV, elle n'est d'ailleurs nullement théologienne. Elle incline au quiétisme quand Fénelon l'y entraîne, elle incline au jansénisme sous l'impulsion du cardinal de Noailles; elle se déprend également, et subitement, du jansénisme et du quiétisme sur un froncement de sourcils du roi. Mais elle s'intéresse aux questions de personnes, et visiblement elle aime à faire des abbés, des curés, des évêques. C'est à elle, notamment, que M. de Noailles doit le siège de Paris, et Fénelon celui de Cambrai. Elle aime aussi à négocier des compromis, des arrangemens, des raccommodemens, à réconcilier les amours-propres, et si elle le pouvait, par le rapprochement des personnes, à éteindre les haines théologiques. Que voit-on là qui passe la portée de son sexe, ou qui ne soit naturellement de son rôle? On serait, en vérité, trop exigeant de vouloir qu'une femme de son âge, et dans sa situation, ne se fût uniquement occupée que de bagatelles pieuses, comme de murmurer ses patenôtres, ou de broder des nappes d'autel. C'est bien assez qu'elle ait mis, non-seulement dans ses directeurs, l'abbé Gobelin ou Godet des Marais, non-seulement dans son évêque, mais encore jusque dans le curé de sa paroisse une confiance qui s'étend même aux choses qui ne les regardent point, et dont aussi bien quelques-uns ne se montrèrent pas toujours dignes. Et l'on peut dire sans doute qu'on la trouve en ceci toujours conforme à elle-même, prenant les choses par le petit côté, scrupuleuse et tâtillonne, mais non pas lui reprocher d'avoir exercé dans les affaires religieuses une réelle et active influence, et bien moins encore, là où l'on saisit les traces de cette influence, prétendre qu'elle s'y soit montrée dan-

gereuse et funeste. Deux choses lui manquaient pour le rôle qu'elle eût pu prendre et que l'on veut qu'elle ait tenu : la netteté de la conception, la promptitude et la fermeté de la décision; d'ailleurs elle n'a point fait de mal, et, avec un peu d'indulgence, on pourrait dire qu'elle a fait du bien.

En réalité, sa grande affaire, ou plutôt sa seule affaire, c'est la maison de Saint-Cyr. Elle s'y noya, si nous voulons en croire Saint-Simon, lequel ne s'aperçoit point qu'en la montrant ainsi perdue dans cette « mer d'occupations infinies, » il lui ôte lui-même, pour ainsi dire, le temps de l'intrigue et de l'ambition. On a beaucoup loué, depuis quelques années, dans Mme de Maintenon, l'honnête, habile et persévérante éducatrice, et le fait est que, si jamais elle a aimé quelque chose ou quelqu'un, c'est l'enfance et c'est l'enseignement. Elle a passionnément aimé le duc du Maine, autant du moins que ce mot convienne à sa façon d'aimer, et la dernière lettre qu'on ait d'elle, où l'une des dernières, du 9 février 1719, est pour demander des nouvelles du prince, compromis dans la conspiration dite de Cellamare et enfermé récemment à Doullens. « On dit que la citadelle est horrible ! » s'écrie-t-elle, et ce cri, de sa part, a quelque chose de maternel et de presque touchant. Au surplus, devenue presque reine, on la voit qui continue de s'occuper d'enfans, et non-seulement de ses nièces, Mlle de Mursay ou Mlle d'Aubigné, mais des enfans naturels que son frère lui adresse avec un sans gêne qui pourrait bien avoir ressemblé à de l'impertinence, et d'orphelines et d'orphelins, qu'elle élève, qu'elle marie, qu'elle dote. Elle n'aime pas moins l'enseignement, et nulle part, sans aucun doute, elle ne s'est sentie plus à l'aise qu'au milieu des religieuses et des jeunes filles de Saint-Cyr, dans ces Entretiens, dont leur reconnaissance nous a pieusement conservé le texte, et où Madame mêle à la fois son goût de moraliser et le plaisir orgueilleux de se donner elle-même en exemple de ses leçons! Ce n'est pas ici le lieu de traiter de Saint-Cyr. Il est bon seulement de remarquer que l'on ne saurait avec quelques-uns en faire « une œuvre immense; » et moins encore penser avec quelques autres qu'il y allât de « réformer » ou « renouveler » la noblesse, et la nation par la noblesse. De telles visées eussent passé Mme de Maintenon, à la fois comme trop hautes et comme trop chimériques. Mais elle se souvenait de sa jeunesse, elle se rappelait dans la fortune la misère de son enfance, les soupes qu'elle avait mendiées à La Rochelle, à la porte des Jésuites, les dindons de sa tante de Neuillant, qu'un masque sur le nez et une gaule en main, elle s'en allait paître sur les grand'-routes, et le triste logis de la rue des Tournelles, et la maison de Scarron, et les insultes des fats, et tant de petites humiliations dévorées, et sa longue servitude sous Mme de Montespan ; et Saint-Cyr est né de

là, n'a été que cela, dans la pensée de sa fondatrice : un asile ouvert à la noblesse pauvre, une protection contre le monde, rien de plus ni surtout de plus vaste ou de plus ambitieux. En quoi nous ne pensons pas diminuer l'utilité de l'œuvre, mais seulement sa grandeur, et ainsi la ramener aux proportions de l'esprit même de sa fondatrice.

Pour une raison du même genre, il est bon de rappeler encore, avec la place qu'ils tiennent dans les *programmes* de Saint-Cyr, ce goût de l'administration, du détail et du ménage qui la caractérisent. Habituée dès l'enfance à se servir elle-même, ou même à servir les autres, bien loin de se déplaire aux plus humbles occupations du ménage, Mme de Maintenon y avait pris un tel goût, que plus tard elle l'avait porté jusque dans le beau monde et qu'elle avait eu l'art, conformément à son caractère, de s'en faire un moyen de fortune : « Jamais six heures, comme elle le dit, ne la prenaient dans son lit ; » et levée la première, chez Mme d'Heudicourt comme chez les Montchevreuil, elle donnait ordre à tout, mettait la main elle-même à la besogne, balayait, rangeait, époussetait, montait à l'échelle, au besoin, pour y faire l'ouvrage du tapissier, faisait les courses, lavait, emmaillottait et couchait les enfans ; « aussi lasse à la fin du jour et aussi négligée qu'une servante. » C'est elle-même à qui nous devons ces détails ; et c'est elle aussi qui nous apprend « que les services d'amie que Mme de Montespan remarqua qu'elle rendait à Mme d'Heudicourt » furent la cause du choix que l'on fit d'elle pour élever les enfans du roi. A Dieu ne plaise que nous prétendions lui en faire un reproche ! Toutes ces occupations sont d'une femme assurément, et d'une femme comme on ne saurait souhaiter qu'il y en eût trop. Nous trouvons également naturel et louable qu'à Saint-Cyr elle fût « l'économe et la servante » de la maison, qu'elle s'occupât des provisions, qu'elle sût le nombre des tabliers, des serviettes et des torchons. Mais il est bien permis de remarquer aussi que ce souci du détail ne va pas habituellement avec les grandes pensées, les préoccupations de la politique ou de la religion, et qu'en tout cas, s'il est d'une bonne ménagère, vigilante, exacte et scrupuleuse, il ne décèle pas une intelligence supérieure, mais plutôt moyenne, raisonnable et bien équilibrée. De telles habitudes eussent pu faire la parure de Mlle Corneille ou de Mlle Racine, de la femme de La Fontaine ou de la mère de La Bruyère : elles ne les eussent pas tirées du commun, ni signalées à l'admiration ou seulement à la mémoire de la postérité. Cependant, c'est bien là, comme nous disions, et qu'on s'en doute ou non, le seul point qu'on discute : si Mme de Maintenon fut égale à sa fortune ou si, au contraire, femme ordinaire à tous égards, elle n'y fut pas inférieure, pour s'en trouver, après cela, cruellement accablée dans l'histoire.

Prêtez-lui donc, comme Saint-Simon, des qualités plus qu'ordinaires

de résolution et d'audace, une véritable et ardente ambition, des calculs et des plans, vous méconnaissez, comme Saint-Simon, son véritable caractère, et en donnant, dans l'histoire, à Mme de Maintenon un rôle qu'elle n'y a pas tenu, vous altérez, vous dénaturez, vous faussez l'histoire à son tour; et voici de quelle manière. Puisque, en effet, après avoir travaillé vingt ans, obscurément et obstinément, à se frayer un chemin vers le trône, elle ne voulut revendiquer, quand elle y fut assise, aucun des honneurs qu'elle eût pu prétendre, il faut donc qu'elle fût plus avide, en véritable ambitieuse, des réalités que de l'appareil extérieur du pouvoir. De là on se trouve conduit à chercher sa main dans toutes les affaires, — affaires politiques, affaires religieuses, affaires financières, — la preuve de son action, la trace de son influence, et, ne l'y découvrant pas, on est tenté de croire, et l'on dit qu'à toutes ses autres qualités politiques elle a su joindre une dissimulation ou une hypocrisie supérieures. Et ainsi se forme dans l'imagination je ne sais quelle idée d'un pouvoir occulte, d'autant plus actif et plus dangereux qu'il fut plus mystérieux, je ne sais quel soupçon d'une œuvre de ténèbres et d'horreur menée par des voies inconnues, je ne sais quel fantôme, enfin, dont l'inanité même échappe aux prises de la critique.

Mais, pour rendre justice à Mme de Maintenon, il suffit de la diminuer; et de la rabaisser pour la réhabiliter. Toutes les calomnies qui pèsent encore sur sa mémoire, c'est qu'on l'a crue, c'est qu'on se l'est représentée beaucoup plus intelligente, beaucoup plus énergique, beaucoup plus habile, et, en un mot, beaucoup moins ordinaire qu'elle ne le fut réellement. Car je ne pense pas, avec Saint-Simon ou la Palatine, qu'on lui en veuille de n'être pas *née*, comme on disait alors, et d'avoir usurpé près du roi des *fonctions* qui n'appartenaient qu'à la meilleure aristocratie. Mais on se figure toujours qu'elle prépara de longue date sa prodigieuse fortune, et que, l'ayant atteinte, elle en usa sans mesure. Il lui eût fallu pour cela des qualités qu'elle n'avait point, une étendue de vues dont elle était incapable, des goûts et des ambitions qui ne furent point les siens. De telle sorte qu'au fond, et à prendre comme il faut les choses, on lui reproche d'avoir été trop modérée dans l'exercice du pouvoir, puisqu'on lui reproche de n'avoir pas rempli, comme on le voudrait, la situation qu'elle avait souhaitée. Au contraire, en la réduisant à sa juste mesure, et la voyant vraiment telle qu'elle fut, dans la préparation comme dans l'usage de sa haute fortune, on trouve une femme de sens et d'esprit, froide et fière, qui manqua de plusieurs qualités, de sensibilité, par exemple, et de passion, mais peut-être surtout de franchise, honnête par goût autant que par principe, aimable d'ailleurs quand elle le voulait, mélancolique au fond; une femme, trompée ou trahie par la vie, qui tout naturellement exerça sur Louis XIV, pendant trente ans que

dura leur union, l'influence qu'exerce plus ou moins toute femme, mais qui n'eut ni le goût ni l'intelligence d'un rôle plus actif, qui garda jusqu'au dernier jour, en présence du maître, et sauf peut-être sur l'article de la religion, la timidité, la déférence, la soumission d'une épouse subalterne; et une femme dont l'histoire, enfin, eût à peine plus parlé que de Mme de Montespan ou de Gabrielle d'Estrées, si ses ennemis de cour, à force d'entasser les calomnies sur elle, n'avaient eux-mêmes fait croire à sa puissance et à son action.

C'est pourquoi, dans l'histoire générale du règne, et à mesure que l'on y regardera plus attentivement, on fera sans doute la part de plus en plus étroite à Mme de Maintenon. On reconnaîtra que la Palatine, que Saint-Simon, que La Beaumelle l'ont calomniée, mais qu'en la calomniant, et par la nature même de leurs calomnies, ils l'ont grandie démesurément. C'étaient des contemporains, puisque enfin trente ans s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Mme de Maintenon quand La Beaumelle écrivait son histoire; ils avaient les oreilles encore pleines du bruit qu'elle avait fait dans le monde, à la cour, dans cette cour qui pour eux était toute la France; les deux premiers au moins ne lui pardonnaient pas, à « la chétive veuve, » d'avoir été portée plus haut par la fortune qu'aucun Saint-Simon et que plusieurs Wittelsbach. Mauvaise condition pour en écrire l'histoire, pour apprécier ses actes à leur importance, pour démêler autour de soi le principal d'avec l'insignifiant, le réel d'avec l'imaginaire, et le vrai d'avec le faux. Nous, cependant, qui n'avons point leurs rancunes, écrirons-nous toujours comme si nous les partagions? Nous n'en aurions pas le droit, même s'il ne s'agissait dans la question que de la bonne renommée de Mme de Maintenon! Mais quand il y va de trente-cinq ans d'histoire, — et de quelle histoire! — il y a quelque chose de médiocrement généreux à faire peser tout entière, sur une malheureuse femme, la responsabilité de nos malheurs; à lui reprocher Oudenarde et Ramillies, quand d'ailleurs on ne lui sait gré ni de Steinkerque ni de Staffarde; et surtout quand à côté d'elle on trouve pour en répondre un roi qui fut aussi résolument, aussi pleinement, et aussi courageusement roi que Louis XIV.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Francillon*, pièce en 3 actes, de M. Alexandre Dumas fils (1).

« C'est sous le soleil d'Amérique, avec du sang africain, dans le flanc d'une vierge noire, que la nature a pétri celui dont tu devais naître, et qui, soldat et général de la République, étouffait un cheval entre ses jambes, brisait un casque avec ses dents et défendait à lui tout seul le pont de Brixen contre une avant-garde de vingt hommes. » Ainsi retentissait naguère, en tête du *Fils naturel*, un dithyrambe adressé à l'auteur d'*Antony*.

Le Parisien qui revendiquait si fièrement cet héroïque et presque monstrueux aïeul, Alexandre Dumas, troisième du nom, a maintenant soixante-deux ans passés; l'énergie de la race n'est pas encore épuisée en lui. Quel homme! quel admirable nègre! Il nous traite comme des blancs. Il nous fait éprouver sa force, et, à l'occasion, sa brutalité : nous en sommes bien aises. Qu'il mène le public ou le malmène, c'est de main de maître, et le public le sent. Il le tient et le gouverne à peu près comme son grand-père faisait d'un cheval. S'il y a une différence, à vrai dire, entre son jeune âge et le présent, ce n'est pas qu'il soit plus faible aujourd'hui : c'est qu'il s'amuse de préférence, ayant beaucoup joui de ses dons naturels et de son art, à des exercices à la fois plus simples et plus violens. A merveille! Ce public n'est pas celui de Racine, — un cheval bien mis, docile à de légères flexions, prêt pour le carrousel : — de bonnes saccades sur la bouche, un franc étau serré aux flancs, voilà qui ne nuit pas, de temps à

(1) 1 vol. in-8°; Calmann Lévy, éditeur.

autre, avec celui-ci, mais qui sert, au contraire, à le pousser droit sur des obstacles nouveaux, et à l'enlever. Ces moyens ne l'indignent pas, ou ne l'indignent qu'après coup : la cravache donne à ses nerfs un sursaut de vie dont il sait bon gré à qui le frappe; il est battu et content. Même il prend plaisir, ce public, à se croire plus battu qu'il n'est; double plaisir : il y gagne d'abord une sensation plus vive, et ensuite le droit de se plaindre davantage. Car il se plaint, aussitôt après avoir acclamé son vainqueur; ses plaintes se confondent avec l'écho de ses acclamations : et, de la sorte, la pièce de M. Dumas fait deux fois plus de bruit qu'une autre. « Ah! ce Dumas!.. Oh! ce Dumas! » C'est l'assemblée qui se pâme, à *Francillon;* et ces mêmes spectateurs, qui, répandus par la ville, se font un devoir de protester.

« Nous nous sommes amusés, » dit-on (et, en effet, ce robuste cavalier use surtout de cet éperon, l'esprit, pour forcer jusqu'au bout sa monture;) « nous nous sommes amusés, mais quelle histoire! M. Dumas prétend qu'une femme honnête, une femme du monde, parce que son mari la trompait, s'en est allée souper avec un passant, et qu'elle s'est vantée, le lendemain, d'avoir été la maîtresse de cet inconnu. Ce serait un conte à dormir debout, si l'humeur gaillarde et l'ironie du conteur ne tenaient les gens éveillés. Grand merci pour le divertissement, mais nous ne croyons pas un mot de ce récit. La relation de cette nuit parisienne est piquante et pleine de merveilleux : nous la goûtons, justement, comme une des *Mille et une Nuits* qui serait parisienne. » Et, après ce compliment, quiconque veut faire l'entendu, ajoute aussitôt : « Quant à la thèse... car il y en a une : oh! M. Dumas, cette fois, l'a bien cachée. Il sait que nous lui avons laissé pour compte, en mainte occasion, les discours de ses porte-parole : il s'est mêlé de notre bon sens; il a insinué son idée dans le drame de façon que nous ne sachions pas où la saisir pour la rejeter. Mais bah! Nous croquons la boulette, nous savourons les épices, et nous recrachons le poison : voici, monsieur, votre prétendu remède!.. Œil pour œil, dent pour dent, c'est la devise de votre héroïne, et vous l'approuvez. Ainsi vous professez, — par intérêt sans doute pour le mariage et pour assurer le respect de ses engagemens, — vous professez cette doctrine : l'adultère du mari et celui de la femme sont des fautes égales; or le talion est l'expression la plus naturelle de l'équité; donc une de ces fautes répare l'autre. Vous reconnaissez qu'il faut prévoir la trahison de l'époux; et vous proclamez le droit de la femme aux représailles! L'usage d'un droit, dans notre état social et politique, est un devoir : pas d'abstentions!.. Tue-le! disiez-vous naguère : et les revolvers sont partis en feu de file, aux applaudissemens des jurys. Trompe-le! dites-vous maintenant : et les restaurans de nuit vont se rouvrir, et se tirer les verroux des cabinets particuliers. Seigneur Dumas! vos commande-

mens sont terribles : Georges Dandin assassin, doña Elvire gourgandine, voilà, selon vos décrets, l'homme et la femme modernes ! » On raille de cette manière M. Dumas, en faisant des visites, de cinq à sept heures; et de sept et demie à neuf, autour d'une bonne table; et derechef, jusqu'à minuit dans les salons, — à moins qu'on n'emploie la soirée à revoir cette damnable pièce ! — Et à la thèse qu'on prête à M. Dumas, on oppose des argumens irrésistibles : on établit sérieusement que la trahison de la femme peut avoir des conséquences plus graves que celle du mari : on fait part à la compagnie de cette découverte, que les hommes n'accouchent pas ! De même, un personnage de M. Labiche déclare : « Les coqs n'ont pas de lait... » Mais sa déclaration, prise tout entière, est plus drôle : « Les coqs n'ont pas de lait... ce sont les poules. »

Je ne voudrais pas desservir *Francillon* en lui retirant cette renommée quelque peu scandaleuse, que le malin dramaturge a peut-être prévue. Cette levée de boucliers a du bon : ce frémissement d'armes attire les badauds mieux qu'un son de cloche. La vérité, pourtant, c'est que ces chevaliers du bon sens exécutent une charge contre des moulins à vent. L'auteur n'a pas mis dans sa pièce la théorie qu'ils réfutent. Il a donné à entendre que l'adultère de l'homme, s'il n'a pas de suites matérielles et directes, n'est cependant pas une bagatelle; que, selon la morale pure et dans l'ordre des sentimens, un mensonge en action, un manquement à la foi jurée est toujours un crime, qu'il soit le fait d'un homme ou d'une femme : hé ! qui peut dire le contraire? En rappelant cet axiome, on a chance d'inspirer aux hommes, parmi les tentations, un peu de cette crainte du péché qu'ils exigent des femmes. C'est pourquoi il a plu à M. Dumas que cette question de l'égalité des deux fautes, mâle et femelle, fût agitée devant nous. Je dis : agitée, rien de plus; encore n'est-ce pas lui qui l'agite, mais son héroïne. Elle est femme, elle est honnête et amoureuse : ne lui sied-il pas, quand elle raisonne ou déraisonne, de ne considérer que la morale pure et de se tenir dans l'ordre des sentimens? D'ailleurs, si, en fait, elle résout la question, c'est dans le sens contraire à celui que vous dites : réellement, elle s'est abstenue de tromper son mari. Vous parlez comme si, tout de bon, elle avait rendu offense pour offense, et comme si l'auteur lui avait crié : « Tu as bien fait ! » Mais précisément elle s'est calomniée en disant qu'elle avait ainsi vengé son affront; et l'auteur n'a de cesse qu'elle n'ait été contrainte de se justifier de cette calomnie. Tous les personnages qu'il met en scène sont émus de l'accusation qu'elle-même porte et soutient contre elle, — émus comme par l'idée d'un malheur possible, invraisemblable toutefois, et justement parce qu'il serait trop affreux; — et tout le train de la comédie n'est que le progrès de l'enquête qu'ils font

pour trouver que cette accusation est fausse. Ils le trouvent, en effet, s'écrient-ils alors, tous en chœur : « Tant pis ! » Et elle, rougit-elle de sa faiblesse? Gémit-elle : « Excusez-moi, ô femmes! j'ai laissé dépérir votre droit. Je me suis glorifiée d'un acte de justice supérieur à mon courage; apparemment j'étais trop jeune : pardonnez, pour cette fois! » Mais non, rien de semblable. Que deviennent donc les griefs dont je parlais tout à l'heure? Où portent les coups de lance de ce critique bénévole qui s'appelle légion, et qui pourraît s'appeler don Quichotte y La Palice? Il serait rigoureux, je pense, de poursuivre Racine pour excitation à l'assassinat parce qu'il a permis que Roxane fît tuer Bajazet; mais supposez qu'elle ne l'ait pas fait tuer; qu'elle ait voulu seulement, par une feinte sentence, lui faire peur, et à nous aussi; qu'il reparaisse, à la fin, bien vivant, et que tout le sérail, avec Roxane elle-même, s'en réjouisse, qui aura l'idée de condamner Racine? M. Dumas est acquitté.

S'il y a une moralité précise à tirer de cette histoire, elle est toute simple : il est fâcheux que de nos jours, à Paris, dans une partie du monde élégant, l'état des mœurs soit tel qu'une honnête femme, instruite de la trahison de son mari et désireuse de la punir par quelque moyen, puisse choisir de simuler la conduite d'une fille. Aussi bien cette moralité,— si c'en est une, — est à peu près celle qu'énonce le beau-père de l'héroïne; et si quelque personnage, en quelque endroit de cette comédie, parle expressément au nom de l'auteur, c'est bien lui et dans ce passage : la preuve, c'est qu'il y parle contrairement à son caractère. C'est donc à cette pensée qu'il faut se tenir, à moins qu'on ne veuille, par surcroît, extraire celle-ci : dans le mariage, il est prudent de ne pas trop demander à l'amour. Voyez l'héroïne : pour avoir voulu vivre avec son mari comme une maîtresse bien éprise, elle manque d'aboutir à une catastrophe. A ses côtés, voyez, d'une part, sa raisonnable amie : elle est mère, son mari est bon père, elle est satisfaite; ce ménage est heureux. Voyez, d'autre part, sa petite belle-sœur : elle épouse, à dix-sept ans, un paisible garçon de quarante-deux, qui l'avertit que la femme, une fois la maternité obtenue, doit être « indulgente à l'homme et reconnaissante à Dieu. » La leçon de modération que nous donne M. Dumas par ces exemples n'a rien d'une doctrine horrifique. Pour le coup, ne cherchons pas plus loin; ne suivons pas les mauvais plaisans qui prétendent apercevoir des conclusions exactement contraires : l'auteur, par l'aventure de Francillon, aurait voulu montrer qu'une femme bien amoureuse doit souhaiter de n'être pas mère et surtout éviter d'être nourrice. Il est vrai que, sans ces traverses, une si charmante personne n'eût pas vu son mari se déshabituer d'elle et la trahir sitôt. Mais la théorie serait impertinente, et il serait superflu de la propager : à vrai dire, même, si quelque

chose m'étonne de Francillon, c'est au moins qu'elle ait nourri. J'entends qu'on se récrie, parce qu'au moment de quitter son mari, elle fait mine de lui laisser son enfant : connaissant son caractère, j'admets avec plus de peine qu'elle ait renoncé de son plein gré, dix-huit mois durant, à la compagnie du père pour celle du fils ; — mais sans doute il le fallait pour que l'infidèle pût lui reprocher ce beau tort, et que, par un si vilain trait, il donnât barre encore mieux sur lui.

Donc, point de thèse, à proprement parler, sous cette histoire. Reste l'histoire elle-même : elle constitue une comédie de mœurs, dans laquelle éclate un drame de passion.

Dans ce milieu frivole où les hommes parlent librement aux honnêtes femmes de celles qui, par profession, sont dispensées de l'être ; où les plus pures, quelquefois, tant par contagion et par mode que pour retenir leurs maris, imitent la façon des *impures* du dehors, — voici une personne jeune, de cœur ardent, d'esprit droit et d'humeur fière ; elle aime de toutes ses forces un médiocre époux, qui d'abord se laisse aimer d'elle. Mais elle devient mère : pendant quelques mois, nécessairement, la communauté se relâche. Lorsqu'elle veut redevenir femme, lorsqu'elle rappelle son mari, juste à ce « moment psychologique, » ou physiologique, la crise éclate : le mari, qui s'est détaché de sa femme, retourne à une ancienne maîtresse ; la femme, alors, l'âme bouleversée, a une inspiration diabolique ; — mais ce diabolique est-il merveilleux dans ce coin du monde, qui, même pavé de bonnes intentions, ressemble à l'enfer ? — Pour éprouver l'infidèle, pour le punir, pour tenter sa jalousie et mettre à la question son orgueil, la femme outragée lui fait croire qu'elle l'a payé en outrage, et qu'elle a pris un amant.

Supposez un tel sujet conçu, exécuté, par un auteur de petit génie et de talent novice. Il esquissera, sans doute, un plus ou moins joli tableau de mœurs ; il y mettra, pour personnage principal, une plus ou moins gentille et curieuse figure de femme. Mais, se laissant guider par la vraisemblance la plus proche, il donnera pour prétendu complice à l'héroïne quelque galant de son monde, qui se tenait tout prêt pour la consoler, et que le mari, même par une fausse piste, saura bien vite retrouver et atteindre. Dès lors, la comédie tournera court ; elle tournera au noir, et même au rouge sang. Le plaisir du public sera bientôt fini : un duel, événement inévitable en ces conditions, mais qui prend sur le théâtre un odieux air de banalité, voilà toute l'action permise. La femme n'aura pas le temps de montrer davantage son caractère, ni le mari. A peine le nœud fait, le drame restera noué ; à moins que, tout simplement, une balle de pistolet ne le tranche : — mauvaise affaire !

A présent, voyez-la, cette affaire, entre des mains vigoureuses et

expertes. M. Dumas imagine que le prétendu complice est un inconnu. La femme a donc arrêté un passant, elle a soupé avec lui, elle jure qu'elle s'est livrée à cet homme.

Ce n'est pas étourdiment que M. Weiss, il y a une trentaine d'années, regardant la littérature nouvelle, l'appelait « la littérature brutale; » ce n'est pas aveuglément que, bientôt après, il signalait M. Dumas comme un de ses chefs. Depuis trente ans, la littérature n'est pas devenue plus timide, ni M. Dumas non plus. Mais la brutalité de l'invention que voilà n'en est pas le seul mérite : c'en est un cependant, ou du moins un avantage, car cette nouveauté secoue l'indolence publique. L'amant supposé, dans cette version, étant un inconnu, et ce passant ayant passé, le mari ne peut se précipiter contre lui. Notons, d'abord, qu'il ne peut soulager sa colère par une violence immédiate, ni se laisser tout de suite distraire du fait par une question de personne : il ne peut se donner le change et croire qu'il abolira le mal en supprimant un être de chair et d'os, ou bien en se faisant supprimer par cet adversaire ; c'est le fait lui-même, affreux en son abstraction, et indestructible, qu'il est invité à considérer, et nous avec lui : passe-temps plus philosophique et plus instructif, et d'ailleurs plus poignant, d'une horreur plus rare, qu'un duel ou la vue d'un duel. Cependant, pour s'assurer de son malheur, pour retrouver l'homme qui en fut l'instrument, il faut que ce mari ouvre une enquête : voilà de quoi faire durer notre plaisir. Et si l'étoffe ne manque pas, ce n'est pas le tailleur qui fait défaut : cette sorte d'instruction d'un procès privé, c'est un dramaturge qui la mène, et quel dramaturge ! Celui de tous les contemporains qui manie son œuvre avec le plus de puissance et de sûreté : un hercule qui a la précision d'un horloger ! Nous pouvons nous fier à lui du soin de produire, en cette simple matière, des péripéties : moins la machine est compliquée, plus il mettra d'adresse à tendre ses ressorts et de décision à les détendre. Un tel jeu sera pour lui un digne emploi de sa force et de son habileté ; le spectacle en sera pour nous un rare divertissement. Mais le plus précieux de cette innovation, — que l'amant supposé soit anonyme, — c'est que le terrain de l'action ainsi étendu devient le champ d'expériences nouvelles sur les caractères de la femme et du mari. Avec quelles ressources de sang-froid, quelle persévérance de bravoure, quelle ardeur et quel entrain de bons sentimens déviés, elle pourra soutenir le méchant rôle qu'elle s'est arrogé ! Quelle dépense d'âme elle aura le temps et les occasions de faire devant nous, et quelle sympathie en sera le prix ! Et lui, en quelle pleine lumière, et combien à l'aise il pourra exposer sa médiocrité ! Quelle curiosité s'y attachera ! Voilà notre espoir : M. Dumas ne l'a point déçu.

Le premier acte, excellemment composé, nous offre, en son mi-

lieu, un croquis de maître d'après une des parties élégantes de la société parisienne. — Quelle partie? demandent beaucoup de voix. — Ce ne sont pas ici, je le crois volontiers, les mœurs et les façons du Marais ou de la Cité; ce ne sont pas non plus, j'y consens, celles de l'arrière-région du faubourg Saint-Germain; mais ce pourraient bien être celles des Champs-Élysées. Il va sans dire que je fais de la topographie par à-peu-près et que je parle au figuré : en fait, on n'a pas toujours le quartier qu'on mérite. De l'Arc-de-Triomphe à la place Louis XV et du Cours-la-Reine au boulevard de Courcelles, c'est là pourtant que Francine, comtesse de Riverolles, et Thérèse, baronne Smith, ont le plus de chance de se rencontrer; c'est là que se pressent vraisemblablement autour d'elles,— autour de la première surtout, qui est la plus jeune, la mieux titrée, sans être la moins riche,— ces hommes plus ou moins brillans, mais également oisifs, parmi lesquels le mari ne veut être qu'un camarade privilégié ou seulement breveté, ces familiers pour qui Francine, aussi bien que pour son époux, s'appelle Francillon plus souvent que madame de Riverolles. C'est là, en effet, le rendez-vous des gens de loisir, qui veulent être des gens du bel air : à la Montée du Marais! à la Descente du faubourg Saint-Germain! et aussi à l'Arrivée des parvenus de Chicago! Dans ce district parisien, la vertu est moins rare encore que la pudeur. Il s'y trouve d'honnêtes femmes, et d'une honnêteté justement plus éprouvée qu'ailleurs; mais le jargon qu'elles entendent et même qu'elles parlent, souvent mêlé d'argot, brave un peu l'honnêteté. Les manières qu'elles permettent aux hommes dans un commerce quotidien avec elles, leurs manières à elles-mêmes, scandaliseraient quelquefois une provinciale vicieuse. C'est que, par le va-et-vient de ces hommes, il se fait d'insensibles échanges entre le monde où l'on est censé s'amuser et celui où l'on ne veut pas s'ennuyer: ils emportent du premier au second des germes d'infection des mœurs, et ce n'est pas en passant par le club, où ils font quarantaine en quarante mille points de bézigue, qu'ils pourraient se désinfecter. Aussi bien, chez le couturier, chez la modiste, au Bois, au cabaret en vogue, au café-concert, au théâtre, celles qui naguère, les jours de courses, auraient régné toutes seules dans la gloire du « pesage » et celles qui seraient restées dans les ténèbres extérieures, se coudoient aimablement. Du train dont va le monde, bientôt des fiançailles élégantes, au lieu de se faire à l'Opéra-Comique, se feront au *Chat Noir*. En attendant, on renvoie les jeunes filles dans leur chambre après qu'elles ont servi le thé : car les hommes, ainsi que le dit l'une d'elles chez M. Dumas, « s'ils ne sont pas inconvenans, sont ennuyeux. » Fâcheuse alternative! Il est vrai que, parfois, ils sont ennuyeux et inconvenans. Tels quels, pour les garder, — et, dans le nombre, il se trouve des maris, et des maris aimés, — pour les tenir,

autant que possible, éloignés du club et de chez « ces demoiselles, » il faut que « ces dames » leur permettent ou même leur offrent quelques-uns des menus agrémens dont ils ont pris l'habitude chez ces demoiselles et au club; et, s'il est permis de le dire, il ne paraît pas que ces concessions soient trop pénibles à ces dames.

Une après-dînée dans un salon de ce monde, — ou plutôt dans un *hall*, — chez un jeune ménage, entre intimes, et qui ne sont que cinq ou six, voilà exactement la petite fête à laquelle M. Dumas nous convie. Dans ces conditions, la liberté de langage et de tenue peut aller loin; elle ne va pas si loin, en somme, qu'on aurait droit de le craindre: il y a quelqu'un là, un étranger, — le public. Mais, enfin, ces gens-ci ont une occasion, s'il en existe, d'être « inconvenans; » et ils ont l'esprit de M. Dumas : comment s'étonner qu'ils ne préfèrent pas être « ennuyeux? » Ils ne le sont pas, oh ! non! J'estime particulièrement, comme un morceau achevé dans ce genre, l'entretien qui roule autour de certaine demoiselle, ancienne maîtresse du gentilhomme, — ou plutôt du *gentleman*, — qui est le seigneur de céans, Lucien de Riverolles. Et je prise fort la silhouette de cette Rosalie Michon, indiquée ici en marge de la pièce : une coquine avec bandeaux à la vierge, ainsi qu'il s'en est formé, par compensation, depuis que tant d'honnêtes femmes portent des frisons à la chien. Et je fais mes délices de cet épisode : l'apparition de Carillac, vieux compagnon de plaisir de Lucien, comme ce Stanislas de Grandredon, — spirituel entre tous, — comme cet Henri de Symeux, — relativement sévère et même prud'homme, — et admis au même titre qu'eux dans l'intimité de Mme de Riverolles. Il présente, ce Carillac, un des cas extrêmes de cette dégénérescence dont ses amis laissent voir des symptômes variés. O décadence du cerveau, et même de l'estomac! Jean de Carillac prend au sérieux la résistance de Mlle Michon, veuve de tout le reste de cette joyeuse bande; et comme la maison de cette sage drôlesse est bien tenue, il y soigne sa gastrite, et il paye les petits soins en estime, jusqu'à ce qu'il les paye de son nom : « La camomille le rend respectueux; » pour lui, un jour, elle tiendra lieu à Mlle Michon de fleur d'oranger.

Cependant, à travers cette causerie (dialogue des vivans, à coup sûr!) le caractère de Francine et même celui de Lucien, qui reste fréquemment silencieux, ont commencé de se trahir; et aussi, de se marquer les degrés où sont les sentimens de l'un pour l'autre. Francine est honnête, foncièrement honnête, et amoureuse, et fière; mais si vive, si brave, que pour peu qu'elle soit inquiète, elle sera inquiétante. Le cœur, les sens, l'esprit en éveil, elle est toute à son devoir; mais elle exige que son devoir ne lui manque pas. Lucien est un homme du monde, un peu fatigué, un peu lourd, de goûts assez grossiers, d'intellect

épais : d'humeur indifférente, à l'ordinaire, il désire évidemment qu'on ne le trouble pas : auprès du foyer domestique, il s'abîme volontiers dans la contemplation d'un journal de *sport*. A cette révélation, faite par Stanislas, que Lucien connaît une personne « qui a un mètre quatre-vingts de cheveux, » Francillon s'est approchée vivement de son mari : « Qu'est-ce que c'est que cette femme?.. Tu connais une femme qui a des cheveux plus longs que moi ? » La gentille et gamine jalousie ! Lucien y répond par des airs maussades. Mais déjà ce n'est plus de maussaderie seulement ni de gaminerie qu'il est question : par les confidences de Francine à sa tranquille amie, Mme Smith, nous avons appris d'abord qu'elle a de graves sujets de crainte ; sa gaîté même est une gaîté de nerfs, qui fait pressentir l'orage. « Elle est insupportable, » dit Lucien, tandis qu'elle va embrasser son fils. L'amie répond : « Elle vous aime trop. » Il réplique : « Elle m'aime mal. » Et Mme Smith relève le mot : « Ce que vous appelez aimer mal, c'est aimer ceux qui n'aiment pas. » Voilà, en effet, où ils en sont. Aussi, quand leurs hôtes se sont retirés, ah ! la merveilleuse scène entre le mari et la femme ! Lucien veut aller au club ; puis au bal de l'Opéra, il l'avoue ; et ailleurs, elle le devine. Elle veut le retenir. C'est le duo des *Huguenots*, transposé dans le ton de la vie moderne ; avec quel art délicat, familier, cependant énergique ! Pour empêcher l'époux de courir à la perte du bonheur commun, l'épouse le prie et s'attache à lui : tendresse chaste et ardente, ténacité ingénue et ingénieuse, menace même, à la fin, menace de représailles faite avec un sang-froid affecté, rien ne prévaut contre l'obstination du mâle, qui veut montrer qu'il est le maître de ses actions et ne doute pas qu'il restera, sans sacrifier son caprice, le maître de sa femme.

Pas plus que de cette scène, je n'espère par l'analyse donner une idée du récit que fait Francine au deuxième acte. Hardiment elle l'entame devant un ami ; elle l'achève en tête-à-tête avec Lucien. Il est mis en train, suspendu, repris, coupé, continué jusqu'au bout avec une virtuosité effrayante ; c'est une variation sur le carnaval de Paris, autrement scabreuse que *le Carnaval de Venise*, et qui ne pouvait être imaginée que sur le violon du diable : — le diable, c'est M. Dumas. Et de quel rayon s'éclairent ici deux âmes, l'une profonde, l'autre en surface ! O la présence d'esprit, la force de volonté, la douleur contenue de cette honnête femme, qui raconte à son mari, en face, qu'elle l'a suivi au bal masqué, qu'elle l'a vu avec une maîtresse, et qu'elle a soupé, séparée de lui et d'elle par une cloison, avec un amant de rencontre ! Et, pour ponctuer l'abominable discours, à chaque pause, elle jette sur la table, d'une main qui se force à ne pas trembler, les pièces justificatives de sa calomnie : le numéro du fiacre, la carte du costumier, l'*addition* du restaurant. Et elle dit tout, tout ce qui est vrai et qui peut se prouver, et même ce qui ne peut pas se prouver et qui est

faux, d'une voix sèche, aiguë, d'une voix d'acier qui nous va au cœur, et qui doit en passant lui déchirer la gorge comme une lame. Le mari, cependant, quelle figure fait-il? La figure d'un homme du monde, étonné, qui doute des faits, que la seule possibilité d'un pareil accident ne peut bouleverser jusqu'au fond de l'âme, puisqu'il n'a guère d'âme ni de fond; qui n'est pas précipité tout d'un coup aux extrémités de la colère et du désespoir; qui est contrarié seulement et dérangé, qui s'enquiert et discute de plain-pied, et pied à pied, interrogeant par brèves questions, écoutant avec patience, pour savoir exactement ce qu'il y a d'authentique dans cette désagréable aventure. Quand sa femme, au chapitre du souper, lui désigne le maître d'hôtel, « un gros...— Eugène! » interrompt-il du ton le plus naturel, en vieil habitué de la Maison-d'Or. « Eugène!.. » Le caractère, la condition, la biographie du personnage est dans ces trois syllabes, tombées naïvement de sa bouche. « Eugène » vaut une comédie.

« Est-il possible! murmurent les raisonneurs d'entr'acte (et la réponse qu'ils sollicitent est facile à trouver), est-il possible qu'une femme honnête, une femme du monde, fasse ce qu'a fait Francillon? » Ils admettraient plutôt qu'elle fît ce qu'elle n'a pas fait! Ils accordent pourtant, à qui les presse, qu'une femme honnête, une femme du monde, au moins de ce monde-ci, peut avoir l'idée d'un pareil tour, qu'elle peut en commencer l'exécution et suivre son mari au bal de l'Opéra; mais une fois là, prise de peur, elle s'enfuirait et rentrerait chez elle, un peu honteuse de l'escapade. Eh bien! pour qu'elle pousse jusqu'où va Francillon, il suffit d'imaginer que l'héroïne est douée de plus d'énergie. N'est-ce pas le droit du poète dramatique? N'admettez-vous pas qu'Hermione, en 1887, suive Pyrrhus à l'Opéra et soupe, au besoin, avec un Oreste de hasard? Francine, d'ailleurs, non-seulement demeure honnête, mais femme du monde; elle a pris soin, dans son trouble, que le masque à barbe de dentelle, qu'elle achetait chez le costumier, fût neuf, et, par avance, en entrant au cabaret, elle a payé le souper.

Autre objection : Francine, en présence de Lucien, joue trop bien son rôle; et, en même temps, elle est trop sincèrement émue.—C'est qu'elle a une intelligence peu ordinaire, et cette lucidité de la passion qui se sait dans son droit; c'est aussi qu'il y a de quoi être émue, même innocente, après une pareille nuit, et surtout lorsqu'on la raconte à son mari, et qu'on ajoute à la vérité un pareil mensonge, et qu'on guette l'effet de ces déclarations sur cet homme qu'on aime, et que, de cet effet, dépend la certitude qu'on est encore aimée de lui ou qu'on ne l'est plus! Remarquez, enfin, que Francine s'enivre de sa calomnie à mesure qu'elle parle, et que cet amer poison la soutient et l'aide à jouer son rôle, et qu'en même temps il lui donne la fièvre. Et ne vous étonnez pas, d'ailleurs, que, cette première fièvre une fois

tombée, elle persiste en sa douloureuse fable : ignorez-vous qu'on s'entête et qu'on s'acharne dans un faux témoignage, même contre soi ; qu'on se persuade presque, à la longue, surtout si l'on est femme, et qu'on touche à l'hallucination ? Et Francine, même de sang-froid, ne veut pas avoir fait et dit pour rien ce qu'il lui a tant coûté de faire et de dire : elle ment à son beau-père, à ses amis, à son amie même, pour qu'ils confirment son mensonge à son mari. Et Francine, affolée, lorsque reparaît son convive, dit à Lucien : « Voilà l'homme ! » parce que, de cette parole qui lui fait voir l'outrage, elle a une dernière chance de réveiller ses sentimens comme d'un coup de fouet, ou que du moins elle se sera vengée comme par un soufflet inutile !

Cependant, nous voilà dans le troisième acte : c'est là que le mari se fait connaître à plein, créature inerte, âme neutre en un corps d'homme. La variété n'est pas extrêmement rare dans le monde ; surtout dans ce monde élégant, où l'on en voit de pires : elle n'a jamais été, que je sache, si bien déterminée en littérature, au moins en littérature dramatique. C'est qu'il est difficile partout, et singulièrement sur la scène, de montrer le néant moral. Or, ce néant, c'est le caractère des originaux en question : il faut donc que celui du personnage soit fait de rien. On sait, depuis Sosie, que rien « veut dire rien ou peu de chose : » ici, bien entendu, c'est plutôt peu de chose. Mais que ce peu de chose est malaisé à manier ! Quel miracle de le mettre en œuvre de façon significative ! M. Dumas a fait ce miracle en certaine scène, qui est la plus originale, et, peut-être, la plus précieuse de la pièce. On y voit Lucien confessé par son ami Grandredon, à peu près comme le duc de Septmonts naguère par son témoin Clarkson ; mais que la matière ici est plus fine et l'exécution plus délicate ! Le spectacle est aussi amusant, et la leçon plus profonde. Je ne sais qu'admirer davantage : la subtile et vigoureuse ironie, par laquelle Stanislas amène Lucien à reconnaître que, dans cette situation où une conscience plus vivante et plus sensible que la sienne agoniserait de douleur, il est simplement « ahuri ; » ou bien la naïveté scélérate, — si élégante, — avec laquelle ce mari, au lieu de s'en tenir au cas tragique de sa femme, arrive, par une pente insensible, à s'occuper des comiques affaires de sa maîtresse. Un fragment de chef-d'œuvre, cette scène : l'art du moraliste dramatique ne peut ni effleurer plus légèrement le cœur de l'homme, ni, par ce jeu, y pénétrer plus avant.

Mais justement, Lucien étant ce qu'il est, de bonnes gens ont peine à croire que Francine puisse l'aimer : il est trop indigne d'elle ! Ces gens se figurent, sans doute, qu'une imperturbable équité règne dans le domaine des sentimens. Mais non, Dieu merci ! Car, s'il y a un Dieu pour les amans, comme l'assure le proverbe, il y en a un pour les maris : la société en fait foi. Où irions-nous, miséricorde ! et quelle serait

la dernière déchéance des mœurs, si les Luciens n'avaient souvent pour femmes des Francines !

Et d'autres discoureurs, ou peut-être les mêmes, se plaignent que cette comédie « ne finisse pas. » — Après que Mme Smith, par une ruse vraisemblable, et même trop facile, a extorqué à Francine l'aveu de son innocence, et que Lucien et toute la compagnie en ont pris acte, après cette dernière émotion de l'héroïne, ressentie par tout le monde, une détente se fait dans son âme et dans l'humeur de son mari, et l'auteur en profite pour arrêter là leur histoire. C'est, en effet, dans leur vie, la fin d'une période : cela suffit pour que l'œuvre dramatique soit terminée. — « La belle avance, dit-on, que ce cri final, pour Lucien et pour Francine ! Il n'en garde pas moins ses torts ; elle reste compromise par une équipée dont le souvenir est déplaisant, et par un stratagème dont la seule idée, aux yeux d'un mari délicat, serait une souillure. Peuvent-ils se réconcilier tout de bon ? Peuvent-ils encore être heureux ? Quelle garantie a-t-on qu'il ne retournera pas une fois de plus, ou dix fois, à ses vieux péchés ? Et que la malheureuse, auprès de son enfant, ne traînera pas une vie désolée ? Ou qu'elle ne se vengera pas, mais tout de bon, alors, en prenant un consolateur ? » — Quelle garantie ? Aucune. Mais ce n'est pas l'affaire de l'auteur de nous en donner. Écrivez, si cela vous plaît, une *Suite de Francillon*, et qu'elle soit à votre guise. Cette pièce est conforme à la réalité, où rien ne finit, à moins que tout le monde ne meure. Ce qu'elle a d'inachevé n'est qu'un mérite et, — nous laissant rêver, — un charme de plus.

Je me suis attaché aux beautés de cette comédie, dont plusieurs sont contestées, plus qu'à ses défauts, que je ne contesterai pas : c'est que ces beautés forment les parties essentielles de l'ouvrage, et que les défauts sont presque tous dans les parties accessoires. Un mot cependant sur les personnages secondaires. J'aime assez Mme Smith : elle est plantureuse, elle est sensée, elle est de bonne humeur et de bon conseil ; elle professe et pratique une excellente philosophie sur les libertés nécessaires à un mari ; elle est, cette belle poularde, une pondeuse et une couveuse modèle, et, de plus, une amie utile pour une jeune poulette comme Francillon. Mais la belle-sœur de celle-ci, Annette de Riverolles, ne me plaît qu'à demi : c'est que, pour moitié, c'est une jeune fille, et qui a sur la vie les lumières, — au moins les clartés mêlées d'ombre, — des jeunes filles d'aujourd'hui ; mais que, pour moitié, c'est une ingénue selon la convention du théâtre, et qui se marie un peu selon cette convention. Elle découvre qu'un homme, M. de Symeux, a une mère ; elle lui révèle que, de son côté, elle n'a pas manqué d'en avoir une : cette preuve de sympathie les fiance. La scène où ces piétés filiales échangent leurs politesses, au commencement du second acte, m'a paru froide. Autant

je goûte l'esprit et même le caractère de Stanislas, celui des amis de Lucien à qui M. Dumas a communiqué la plus large part de ses dons personnels, autant je suis incommodé par le père de Lucien, que M. Dumas, en un passage, a cependant pris pour truchement déclaré. Est-ce bien le même homme, qui à l'annonce du désastre conjugal de son fils répond par une historiette apocryphe de Brantôme ; qui, un quart d'heure après, joue aux cartes et dit à son partenaire : « Mon fils est un simple serin ; » — et qui, entre temps, déclame cette réprimande : « Fais ce que dois, advienne que pourra... Voilà de quoi traverser tous les temps et faire face à toutes les mœurs ? » Comment ! voilà le père de Froufrou, moins sensible et plus cynique, et d'un cynisme plus déplacé : M. Dumas lui donne commission pour moraliser comme le père du Menteur ! Sa morale excuse mal sa longue historiette ; l'une est peu vraisemblable auprès de l'autre, et, en cette situation, l'autre ne l'est pas du tout ; et d'ailleurs, si plaisamment préparé qu'il soit, tout ce congrès d'amis, discutant si Lucien est trompé ou ne l'est pas, met en défiance le sens commun. J'apprécie à sa valeur la silhouette de Célestin, ce valet que le mari questionne sur l'expédition de sa femme : bien que, par quelques traits, elle ressemble à une charge banale, par les principaux elle est exacte et neuve. La figure de ce Pinguet, que Francine, au troisième acte, reconnaît et désigne pour son « invité, » cette esquisse de bellâtre débonnaire, galant homme et circonspect, me semble touchée avec prudence et sûreté. Mais que cet « invité » se trouve précisément un clerc du notaire de Lucien, que ce soit lui qui se présente quand Lucien mande ce notaire par téléphone pour le consulter sur la séparation qu'il médite, — hum ! voilà qui sent un peu trop l'arbitraire de l'auteur. L'interrogatoire, que Stanislas fait subir à ce clerc en présence de Lucien, est réglé tout entier, — demandes et réponses, — avec une habileté, une fermeté merveilleuses, et le ragoût de cet épisode est des plus piquans ; mais l'artifice de cette scène est-il digne du caractère de cette comédie ?

Enfin, dans ce troisième acte, il me paraît qu'il y a un peu de confusion et des longueurs ; quelques longueurs aussi dans la deuxième partie du second, et peut-être même dans la première scène du premier. Cependant la pièce, dans son ensemble, est rapide. Notez, d'ailleurs, qu'elle tient en un seul décor et en moins de vingt-quatre heures ; et que le premier tiers est tout en causerie, et les deux autres en interrogatoires et en récits, — mais en interrogatoires comme ceux d'*Œdipe roi*, en récits comme ceux de *l'École des femmes*, qui sont « des actions, dit Molière, selon la constitution du sujet. » — Cette simplicité, cette pureté classique de la composition, a un attrait particulier dans une telle œuvre d'art, dont la matière est toute moderne.

Et de même, si nous regardons la forme, il y a des tirades qui

paraissent tirades, et dont tel passage fera dire aux épilogueurs : « Ni bien écrit ni bien parlé ! » J'aperçois, de ci, de là, quelques généralités philosophiques dont le prix est médiocre ; et quelques trivialités aussi, qui ne peuvent compter parmi les traits de mœurs : « Je me mange le sang, » n'est pas une de ces grossièretés à la mode qui classent une jeune femme parmi les élégantes. Mais, à l'ordinaire, que ce dialogue est vif ! Que le vocabulaire en est juste, et la syntaxe imitée du mouvement de la vie ! Et, dans les parties les moins heureuses de la pièce, comme dans les meilleures, circule un souffle réconfortant, qui est celui de M. Dumas. Aussi bien, c'est dans les meilleures, peut-être, que ce fait est le plus miraculeux : ces personnages, qui ne sont pas des fantoches, mais des créatures animées, et qui parlent pour leur compte, ils ont cependant le timbre et l'accent du maître. Ils nous émeuvent, ils nous intéressent comme des gens qui ont leur existence propre ; et ils nous amusent, trois heures durant, comme ferait sans peine, chez lui ou chez nous, M. Dumas.

La personne de chaque comédien, elle aussi, aide au succès de cet ouvrage. Mlle Bartet, pour Francillon, est honnête, tendre, fière et vibrante à souhait. M. Febvre, un peu trop marqué par l'âge, a pourtant bien l'air d'un *monsieur*, et du monsieur qu'est Lucien de Riverolles. Mlle Pierson est une Mme Smith accomplie ; M. Worms, un Stanislas plus parfait qu'on ne pouvait s'y attendre. M. Thiron prête au personnage du père un air de consistance ; M. Coquelin cadet ne serait pas embarrassé de se placer comme valet de pied, ni M. Prudhon comme clerc de notaire. M. Laroche est un philosophe mondain très présentable ; Mlle Reichenberg, plutôt ingénue que jeune fille, mais ingénue à la perfection, plaît encore au public ; M. Truffier donne bien l'idée d'un *clubman* extrêmement las...

Mais plus que les interprètes, plus que l'œuvre elle-même, oserai-je dire, — quelles que soient ses qualités, — ce qui nous charme ici, ou plutôt ce qui nous ravit, c'est l'auteur ; c'est sa force, dont cette virtuosité nous donne la sensation ; c'est sa belle humeur, dont cette allégresse répandue n'est qu'une émanation directe. Tous, tant que nous sommes, nous admirons M. Dumas, nous l'aimons, et, si nous avons quelque chose à lui pardonner, nous lui pardonnons avec joie, parce que le petit-fils du héros de Brixen, quarante ans — ou presque — après son début dans la vie littéraire, montre encore, avec le tempérament d'un nègre, la raison la plus acérée, l'esprit le plus brillant, le plus dur et le plus net que puisse montrer un Parisien : jamais il n'a jeté plus de feux, ce génie, qui peut s'appeler, en somme, un diamant noir.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Il n'y a pas aujourd'hui, en France, un homme à demi raisonnable qui n'ait le sentiment plus ou moins vif, plus ou moins profond du désarroi des affaires publiques, de l'abaissement de toute chose, des difficultés et des dangers de toute sorte créés au pays. Ce pauvre pays, ce bon peuple français qu'on berne en l'appelant souverain et en l'envoyant faire son éducation à l'école primaire, finit par ne plus savoir où il en est, et ceux qui se disent ses serviteurs, qui ne sont pour lui que des maîtres brouillons ou arrogans ne savent pas mieux où ils en sont, ni ce qu'ils font ni ce qu'ils veulent. C'est le seul fait évident : on va à l'aventure dans cette vie publique de tous les jours, où le bien lui-même se fait au hasard et sans suite, où les partis, sans plus s'inquiéter des redoutables réalités qui les pressent, continuent à donner leurs représentations, qui ne sont le plus souvent qu'une parodie ou une mystification.

Y aura-t-il définitivement pour cette année qui s'ouvre un budget régulier, ou bien s'en tiendra-t-on au régime des douzièmes provisoires, ce dernier mot des assemblées et des gouvernemens impuissans ? Avant que le budget soit voté jusqu'au bout, le ministère qui est né, il y a six semaines, n'aura-t-il pas sombré dans quelque échauffourée vulgaire ? En d'autres termes, la France, qui n'est pourtant pas bien difficile, a-t-elle la chance d'avoir un de ces jours, d'ici à peu, quelque chose d'à demi fixe, une loi des finances, un gouvernement, une ombre, une apparence de direction politique ? On n'en sait rien encore, ceux-là mêmes qui tiennent dans leurs mains les affaires de le

France seraient bien embarrassés de le dire. On ne sait pas quelles merveilleuses combinaisons on découvrira pour voiler les déficits et créer une illusion d'équilibre sans emprunts, sans impôts. Tout a été essayé, il y a eu, pour le moins déjà, cinq ou six budgets proposés, retirés ou mis au rebut. Le nouveau ministre des finances, à son tour, a voulu avoir son projet; il l'a préparé, il l'a proposé intrépidement, — pour l'abandonner à la première résistance, — et la question reste plus que jamais incertaine. On est à la fin du premier mois de l'année, on a déjà épuisé un des deux douzièmes provisoires qui ont été votés, il n'y a toujours pas de budget! Il n'y aura tout au plus, si tant est qu'on y arrive pour les derniers jours du second mois, qu'une œuvre décousue et disparate qu'on aura bâclée pour en finir, que le sénat n'aura pas le temps de revoir. Il n'y a pas de budget parce qu'il n'y a pas de gouvernement, parce que, si le ministère remanié qui préside à nos affaires depuis le mois de décembre a pu échapper à quelques défilés dangereux, il n'en a ni plus de force ni plus d'autorité. Il reste un peu un ministère « d'attente » comme le budget qu'il voudrait faire voter. Il vit au jour le jour, défiant de lui-même et de tout ce qui l'entoure, timide et indécis jusque dans ses bonnes intentions, inconsistant dans ses volontés, impuissant à se diriger et à donner une direction. Et la France n'a pas plus de gouvernement qu'elle n'a de budget parce que depuis longtemps elle est livrée à une politique de parti qui sacrifie tout à un âpre intérêt de domination, qui s'est accoutumée à se moquer de toutes les garanties, des règles les plus simples d'une administration équitable et prévoyante, qui ne voit dans les finances elles-mêmes qu'un moyen de donner carrière à ses passions et à ses fanatismes. C'est la vérité de la situation, — et tandis que les événemens se préparent, tandis que toutes parts s'élèvent les problèmes les plus graves, les mieux faits pour démontrer la nécessité de revenir à des conditions plus sérieuses de gouvernement, la politique de parti poursuit, autant qu'elle le peut, sa petite œuvre; elle montre une fois de plus, à propos de ce budget qu'elle ne peut pas même réussir à voter, comment elle entend surtout la paix des esprits et l'ordre financier, sans lesquels il n'y a pas de gouvernement.

Rien n'est certainement plus caractéristique que ces discussions qui ont recommencé avec la session et qui se déroulent depuis quelques jours au Palais-Bourbon, qui se promènent à travers tous les détours d'un budget de plus de trois milliards. Elles n'ont, il est vrai, rien de brillant ni de bien saisissant, à part quelques escarmouches qui, de temps à autre, animent la scène. Elles ne sont pas près de finir, elles dépassent à peine le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts; elles arrivent aux cultes, — elles n'ont pas abordé les recettes, qui résument plus particulièrement le système financier : elles nous réservent encore du bon temps, peut-être des surprises et, à

coup sûr, de monotones divagations. Elles sont cependant instructives, et, puisqu'on veut si bien instruire ce bon peuple français, il n'y aurait qu'à le conduire au Palais-Bourbon, où il pourrait apprendre mieux qu'à l'école primaire ce que ses représentans font de ses affaires. Elles ont surtout cela de curieux, ces discussions sans fin, qu'elles ouvrent des jours singuliers sur les révolutions intimes de notre vie publique: elles dévoilent les mobiles, les arrière-pensées, les obsessions des partis qui ont le pouvoir, et elles révèlent aussi le chemin que nous avons fait depuis quelques années, la dépression étrange, croissante de tous les sentimens libéraux, de toutes les idées qu'on se faisait sur l'inviolabilité de la loi, sur les garanties destinées à sauvegarder les droits et les intérêts du pays.

Autrefois, c'était une sorte de dogme, dans tous les cas un point d'honneur pour les oppositions libérales, de défendre ces droits, de réclamer la clarté dans les budgets, la précision dans l'affectation des crédits, de poursuivre d'une guerre sans merci les dissimulations de dépenses, les budgets extraordinaires par où s'écoule la fortune nationale. Aujourd'hui, les mots semblent avoir changé de sens, avec quelques euphémismes, on fait tout passer. Les émissions de dette qu'on ne veut pas avouer deviennent des moyens de trésorerie, les impôts nouveaux ne sont plus que des remaniemens de taxe, les budgets extraordinaires et les caisses de toute sorte imaginées pour déguiser les emprunts sont la chose la plus simple du monde. Sans plus de façon, dans un ministère, on crée des emplois dont le parlement ne connaît pas l'existence et on prend là où on peut pour suffire à des dépenses qui n'ont pas été autorisées. On trouvait même jusqu'ici, à ce qu'on nous a appris, dans quelque crédit inconnu du ministère de l'instruction publique de quoi payer le dîner de gala donné aux lauréats du grand concours! Cela se faisait à l'amiable sous la forme d'une gratification accordée à un employé! Bref, selon le mot d'un député, on se fait ainsi « un budget occulte qui se compose de prélèvemens sur un certain nombre de chapitres. » Survient de temps à autre, il est vrai, la cour des comptes qui signale les abus trop crians, qui fait ses observations et rappelle les règles inviolables de la comptabilité publique; mais la cour des comptes est une institution surannée des régimes réactionnaires dont on se moque! elle ne peut, d'ailleurs, faire ses observations qu'après plusieurs années,—et alors tout est passé, tout est fini! Le dîner des lauréats fait moins de bruit aujourd'hui que n'en fit autrefois la fameuse salle à manger de M. de Peyronnet. Les républicains ont des trésors d'indulgence pour les irrégularités qu'ils commettent eux-mêmes ou qui leur profitent. L'essentiel est qu'une dépense irrégulière ou régulière ait été faite pour le parti, dans un intérêt de domination ou d'élection future; l'important, surtout au ministère de l'intruction publique, est qu'elle serve à la grande

œuvre de la « laïcisation ! » Dans ce cas, emprunts ou impôts déguisés, caisses noires, détournemens de crédits, tout est légitime et absous d'avance !

Cette passion de la « laïcisation, » ou, si l'on veut, cette manie républicaine, elle s'est, bien entendu, produite sous la forme de toute sorte d'amendemens dans la récente discussion du budget. Les radicaux veillent sur leur œuvre avec un zèle qui ne laisse pas d'être embarrassant pour le gouvernement lui-même. Ils ne le cachent guère, ils ne seront satisfaits et rassurés que lorsqu'ils auront chassé la dernière « robe noire, » pour parler leur langage, ou la dernière robe grise de la dernière école. Ils croient avoir déjà conquis l'école primaire, ils veulent conquérir plus complètement l'école secondaire, et ils n'ont pas manqué de réclamer la suppression des aumôniers des lycées, comme ils avaient précédemment réclamé la suppression des chapelains des prisons ou de quelques asiles. Ils n'ont point, il est vrai, réussi encore pour cette fois. Il faut convenir, cependant, que le nouveau ministre de l'instruction publique, M. Berthelot, à part la tolérance qu'il a invoquée, un peu pour l'honneur des principes, a eu recours à une étrange raison pour sauver ses aumôniers. Ce n'est pas qu'il tînt au service religieux des lycées, il n'a pas caché l'étonnement qu'il éprouvait de se voir obligé de défendre les droits des croyances catholiques. Il y avait seulement une difficulté à laquelle les impatiens ne prenaient pas garde, dont il a fait assez naïvement la confidence à la chambre : c'est que, si les aumôniers étaient supprimés, les lycées de l'état se dépeupleraient aussitôt; les élèves seraient retirés par leurs parens, qui, sans être de bons catholiques, ont la faiblesse de tenir à la première communion, — et, dès lors, ne valait-il pas mieux temporiser, garder ces enfans pour leur donner l'éducation républicaine qui neutralisera les influences religieuses auxquelles ils sont encore soumis? L'aveu est assurément précieux et donne la mesure de ce que M. le ministre de l'instruction publique entend par la tolérance : c'est une tolérance à temps, provisoire, le mot a été dit.

Les radicaux, quant à eux, n'en sont plus à ces ménagemens, à ces considérations de tactique. Ils laïciseraient tout d'un seul coup, ils voulaient même, ces jours derniers, laïciser le plain-chant par la suppression des maîtrises, coupables, à ce qu'il paraît, « d'inspirer le sentiment religieux. » Ils ne craindraient pas d'engager toutes les forces de l'état dans leur entreprise, de faire du gouvernement un chef de secte. Ils ont déjà tant obtenu, qu'ils se flattent d'aller jusqu'au bout, avec la complicité de M. le ministre de l'instruction publique lui-même, — et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est l'accent de triomphe du rapporteur de la commission du budget opposant récemment aux résultats déjà acquis de la campagne de « laïcisation » la diminution du nombre des élèves des écoles libres, le succès décrois-

sant des souscriptions pour l'enseignement religieux. Voilà qui est singulier, en effet! Depuis des années on gaspille la fortune publique dans une guerre contre les sentimens d'une partie du pays. On pressure les contribuables, on surcharge les communes, les départemens aussi bien que l'état. On ne se contente pas de prodiguer l'argent, on menace de révocation de petits fonctionnaires, de modestes gendarmes qui n'enverraient pas leurs enfans à l'école officielle. Dernièrement encore, on trouvait tout simple de demander à M. le ministre de la marine de fermer l'école navale à des jeunes gens qui vont chercher à Jersey un enseignement choisi par leurs familles. On épuise tous les moyens, l'intimidation, la compression, les menaces arbitraires, les captations, les ressources du trésor, — puis on se tourne d'un air vainqueur vers ceux qui n'ont que leur bonne volonté, leurs propres ressources pour défendre la liberté de leurs croyances et on leur dit d'un ton plaisantin : Votre zèle faiblit, vos souscriptions diminuent, décidément vos écoles ne peuvent rivaliser avec les nôtres! C'est ce qui peut s'appeler ajouter une ironie de mauvais goût à la brutalité d'une des plus audacieuses entreprises sur la conscience d'un pays. M. le rapporteur de la commission et ses amis, qui ont l'humeur si joviale, se croient peut-être de grands novateurs, de grands champions du progrès : ils ne s'aperçoivent pas que, par tout ce qu'ils font, ils ne sont que les plagiaires des plus vieux despotismes, que, pour le moment, ce qu'ils appellent leur succès, se réduit à avoir mis la république en guerre avec le sentiment religieux et tous les sentimens libéraux de la France.

Oui, sans doute, cette tardive discussion du budget, si décousue qu'elle soit, aura eu du moins ce mérite de mettre une fois de plus en relief les deux traits les plus caractéristiques de la politique républicaine : le mépris de toute règle, de toute garantie, le goût de l'arbitraire dans les affaires publiques, et cette passion de secte qui se sert de l'omnipotence de l'état pour violenter les croyances. C'est bien là le fond du système qui a régné depuis quelques années, c'est la politique qu'on a vue à l'œuvre. Et avec cela à quoi est-on arrivé? Le système a eu le temps de porter ses fruits. On a beau se donner des airs victorieux et se reprendre à l'optimisme toutes les fois qu'une élection nouvelle dans le Nord ou dans la Manche ressemble à un succès républicain. Les résultats réels, positifs, d'une fausse politique ne sont pas moins ce qu'ils devaient être dans tous les ordres d'affaires et d'intérêts. Matériellement, on a gaspillé les plus puissantes finances; on a épuisé ou compromis la fortune publique et le crédit par les entreprises aventureuses, par les excès somptuaires d'écoles inutiles, par la multiplicité des travaux engagés sans prévoyance et sans mesure, par la prodigalité des dépenses incessamment accrues dans un intérêt de domination et de fausse popularité. On n'a rien prévu, rien cal-

culé; en dissimulant les déficits, on les a aggravés, et aujourd'hui encore on va d'expédient en expédient pour ne pas en venir au cruel aveu de la nécessité d'une liquidation, de nouveaux emprunts et d'impôts nouveaux. Moralement, on a allumé la plus dangereuse des guerres intestines. On a troublé et agité par une intolérance de secte une nation paisible au risque de l'affaiblir par les divisions nées de ces tristes querelles religieuses. Politiquement on a voulu toucher à tout, à des lois de protection sociale, à des institutions préservatrices, au personnel administratif ou judiciaire, et on a mis l'instabilité, la désorganisation partout. On a cru habile, sous prétexte d'union, de rechercher l'alliance des partis extrêmes, de partager avec eux le pouvoir; on n'a fait que passer sous la dépendance des radicaux et inaugurer cette politique de l'agitation indéfinie contre laquelle se sont élevées les élections du 4 octobre comme une sorte de première protestation, de première manifestation de lassitude et de résistance. C'était une révélation, un avertissement devant lequel on est resté un moment déconcerté, dont on a hésité cependant à saisir la portée par une infatuation obstinée, par un faux point d'honneur de parti. On a fini par créer, par laisser se développer une situation où tout est plus que jamais indécis et obscur, où le gouvernement lui-même ne sait de quel côté se tourner pour trouver son équilibre et sa force, où de toutes parts se manifeste un même sentiment, c'est que cela ne peut pas durer, c'est qu'il faut à la France une direction, un vrai gouvernement. C'est la question du jour : elle se dégage de tout un ensemble de choses, de la fatigue du pays, de l'incertitude universelle, de ces discussions mêmes du budget qui agitent tout sans rien décider. Elle devient d'heure en heure d'autant plus pressante que les circonstances font une nécessité de ne plus rien livrer à l'aventure, de mettre fin autant que possible à des divisions, à des agitations meurtrières pour l'esprit national comme pour tout gouvernement.

La question existe, c'est bien certain. La crise est évidente; elle n'est pas d'hier si l'on veut, elle continue, et en continuant elle risque toujours de s'envenimer. Mais comment en sortir? C'est ici que commence la difficulté. Est-ce le ministère d'aujourd'hui qui peut se flatter d'avoir assez d'autorité pour redresser la marche des affaires publiques en France? Ce qui est à remarquer, c'est que M. le président du conseil n'est peut-être pas le dernier à comprendre que ce n'est pas le moment d'agiter le pays, d'ajouter à des complications intérieures déjà assez sérieuses, de poursuivre et d'aggraver de périlleuses et irritantes expériences. On le dirait par instans à voir son attitude, à entendre son langage. Lorsqu'il a été récemment appelé devant la commission occupée à délibérer gravement sur la séparation de l'église et de l'état, sur l'abolition du concordat, il n'a pas caché qu'il aimerait autant n'avoir rien à dire, que l'immense majorité du pays lui pa-

raissait absolument défavorable à cette réforme ; il a refusé, dans tous les cas, son concours à la commission, déclinant pour sa part toute responsabilité. Lorsqu'on est allé lui parler de la mairie centrale de Paris, il n'a donné aucun espoir aux partisans de l'autonomie parisienne. Quand, ces jours passés, dans la discussion du budget, les radicaux ont voulu supprimer les chapelains et les aumôniers des maisons de l'état, il s'y est opposé autant qu'il a pu. Hier encore il a sauvé tout au moins le principe du budget des cultes. C'est fort bien ! Malheureusement, M. le président du conseil est un homme qui s'arrête volontiers à mi-chemin, qui veut et ne veut pas. Il fait assez souvent comme M. le ministre de l'instruction publique, il a de mauvaises raisons pour soutenir les bonnes causes. Il combat la séparation de l'église et de l'état aujourd'hui, non parce qu'il la condamne, mais parce qu'il ne lui voit pas une majorité ; il la voudra peut-être demain si on veut bien lui donner une majorité. Il laisse la porte ouverte à tout ce qu'on voudra. Il s'enlève ainsi évidemment l'autorité d'une opinion précise et résolue. Il se ressent d'une position fausse comme chef d'un cabinet qui trouve sa faiblesse dans son incohérence même, dans les contradictions et les conflits d'opinions dont il est la personnification vivante. Ce n'est pas lui, on le sent bien, qui donnera à la France le pouvoir dont elle a besoin ; mais alors d'où viendra ce pouvoir ? Comment se constituera-t-il ?

Lorsqu'il y a quelques semaines, le ministère qui vit encore venait de naître, M. Clémenceau, qui ne manque pas de sagacité dans la tactique parlementaire, plaçait M. le président du conseil dans une alternative pressante. Il lui disait à peu près : Il faut prendre votre parti, il faut vous assurer du concours de l'extrême gauche et, par conséquent, faire ce qu'elle voudra, — ou bien tournez-vous vers la droite, tâchez de faire une majorité conservatrice contre l'extrême gauche. En dehors de ces deux politiques, il n'y en a pas d'autre ! — Eh bien ! c'est là justement la première question sur laquelle tous ceux qui pourraient être appelés au gouvernement, quels qu'ils soient, ont d'abord à prendre un parti et à se prononcer. On tournera autour de la difficulté tant qu'on voudra, c'est le nœud de la situation. Peut-on se proposer sérieusement d'aller encore plus vers l'extrême gauche ? Mais c'est précisément ce qui a tout compromis, et la paix morale et les finances et l'ordre administratif, — ce qui a créé cette anarchie où l'on se débat aujourd'hui. Pour renouveler et resserrer à l'heure qu'il est l'alliance avec l'extrême gauche, il faudra nécessairement la payer ; il faudra accorder aux radicaux et un redoublement de guerre religieuse par l'abolition du concordat, et le développement des dépenses scolaires, et la mairie centrale de Paris, et l'impôt sur le revenu : ce serait, en d'autres termes, chercher un remède dans la continuation et l'aggra-

vation du mal. Ce n'est pas une solution. Ce serait aller gratuitement, sciemment, au-devant des plus redoutables crises, où la république elle-même deviendrait ce qu'elle pourrait. Il ne reste donc qu'une politique sérieuse, une évolution qui tendrait à un rapprochement, à une alliance de raison entre les fractions modérées de la chambre, et c'est aux républicains sensés, réfléchis, de savoir ce qu'ils ont à faire, comment ils doivent le faire.

Oh! assurément s'ils ont la prétention d'imposer aux conservateurs l'abdication de leurs opinions et de leurs souvenirs, le désaveu de leurs traditions et de leurs actes; s'ils veulent, à toute occasion, comme le faisait récemment encore M. le président du conseil à propos des fonds secrets, batailler avec la droite, ils n'ont pas besoin d'aller plus loin. Il est bien clair qu'ils doivent commencer par respecter leurs alliés, qu'ils auront à faire des concessions et sur les finances et sur les affaires religieuses, que les conservateurs ne peuvent entrer dans l'alliance sans obtenir des garanties pour les intérêts, les sentimens et les vœux de ceux qui les ont élus. Si les républicains que la gravité de la situation a déjà frappés ont assez de prévoyance, d'esprit politique pour donner ces garanties, pourquoi les conservateurs refuseraient-ils de se prêter à la fondation d'un gouvernement qui prendrait pour objet avoué de rendre à la France la paix morale, l'ordre financier, l'équité dans l'administration? La question de conduite qui se pose pour les républicains se pose aussi pour les conservateurs. Que dans la droite monarchique, royaliste ou impérialiste, il y ait des hommes liés par leur passé ou par des traditions personnelles, qui se refusent à ce qu'on appelle une transaction, qui tiennent à garder l'indépendance de leurs opinions et de leur position, c'est possible, cela n'a rien d'extraordinaire. Il y a toujours les ardens, les impétueux, ou si l'on veut les chevaleresques qui mettent leur honneur à protester contre les nécessités, qui se font une sorte de rôle d'une fidelité idéale et platonique; mais en même temps, dans cette masse conservatrice qui a été envoyée à la chambre aux élections dernières, il y a sûrement bien des hommes, — qui préféreraient la monarchie, cela se peut, — qui n'ont cependant reçu et accepté d'autre mandat que d'être les serviteurs honnêtes et bien intentionnés du pays.

De quoi s'agit-il après tout? Est-ce qu'il y a aujourd'hui à se prononcer sur la forme de gouvernement, sur le principe des institutions? Nullement; qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la république existe. Tous les jours on la reconnaît de mille manières, on combat ou l'on vote les mesures qu'elle propose; on renverse ou l'on soutient ses ministères. On vit bon gré mal gré dans cette légalité constitutionnelle d'où on ne peut pas sortir. Toute la question est de savoir, si au lieu de ne former qu'un escadron volant et souvent bruyant entre les par-

tis, il ne vaudrait pas mieux constituer une force coordonnée, modératrice, intervenant avec maturité et pesant de tout son poids dans les délibérations, obligeant le gouvernement à compter avec elle, acceptant au besoin les alliances qui peuvent servir au bien public? Il n'y a que quelques jours, M. de Mackau, nommé président de ce qu'on appelle « l'union conservatrice des droites, » prononçait un discours qui était tout entier un programme de modération, désavouant toute pensée « d'opposition systématique, » mettant au-dessus de tout la « défense patriotique, » la paix intérieure et extérieure, les principes sociaux sans lesquels un pays ne peut vivre : où est dans tout cela ce qui peut diviser les opinions modérées qui chercheraient à se rapprocher? Ce qu'il y a de certain, c'est que là seulement est aujourd'hui la solution, et qu'il n'est que temps d'en finir avec toutes les confusions, de rendre à la France, si on le peut, un gouvernement sérieux fait pour la représenter et pour la conduire dans les crises du monde.

Non, assurément rien n'est clair en France; rien n'est clair non plus dans bien d'autres pays, dans les affaires de l'Europe, et depuis quelques semaines il y a un peu partout en vérité une sorte d'attente maladive, comme si on était toujours à la veille des plus redoutables événemens. On ne sort pas des surprises, des paniques de bourse, des fausses nouvelles, des agitations d'opinion propagées par le complaisant télégraphe. Quand ce n'est pas de l'Orient, de la Bulgarie que vient la menace de complications prochaines, c'est au centre même de l'Occident que l'orage va éclater. Tantôt, c'est la France qui, au dire, des journaux anglais, conspire contre la paix et se prépare à la guerre de revanche contre l'Allemagne; tantôt, c'est l'Allemagne qui vient d'adresser ou qui va pour sûr adresser à la France de sérieuses représentations au sujet de ses prétendus armemens. Un jour, c'est le gouvernement français qui accroît nos forces de l'Est et qui fait construire en toute hâte des baraquemens militaires sur notre frontière; un autre jour, ce sont les Allemands qui augmentent leurs garnisons dans l'Alsace-Lorraine et qui appellent une partie de leurs réserves sous prétexte de les exercer au tir. Les nouvelles se pressent et se croisent sur le fil du télégraphe. Il y a sans doute dans tout cela des fictions, surtout des exagérations mêlées à quelques vérités, et il y aurait certainement de la part de la France quelque puérilité à ignorer que l'Alsace-Lorraine est bien gardée, que des précautions ont été prises depuis quelque temps, comme aussi à n'être point au courant de ce récent appel des réserves que les journaux d'ailleurs n'ont pas manqué d'annoncer et de commenter. S'est-il cependant produit quelque incident nouveau, plus significatif ou plus grave? Qu'y a-t-il eu de changé depuis quelques jours? Il y a eu sans doute un changement de quelque importance, non pas dans les relations des deux pays qu'on met si

souvent en présence, mais en Allemagne même? Il y a quelques jours à peine, M. de Bismarck en était encore à défendre son septennat militaire devant le Reichstag avec une vigueur d'éloquence qui ne s'est point lassée. Il n'a obtenu, malgré tout, ce qu'il demandait que pour trois ans au lieu de l'obtenir pour sept ans comme il le voulait, — et le parlement a été immédiatement dissous. Aujourd'hui, l'Allemagne est en plein mouvement d'élections, et, puisque le septennat a été la première ou, pour mieux dire, l'unique cause de la dissolution, il a nécessairement aussi le premier rôle dans l'agitation électorale. Il est bien clair que, pendant les vingt jours qui vont s'écouler encore d'ici aux élections, M. de Bismarck et tous ceux qui s'inspirent de lui ou qui croient servir ses desseins, ne négligeront rien pour émouvoir l'Allemagne en lui faisant sentir l'aiguillon du danger, pour exciter le patriotisme allemand et obtenir en fin de compte un parlement plus soumis. Le chancelier lui-même n'a pas dédaigné d'entrer en explications devant le Landtag de Berlin, d'exposer de nouveau dans son ampleur, dans sa précision la pensée du septennat, qui est tout simplement d'arriver à augmenter d'ici à un certain nombre d'années l'armée allemande de 200,000 hommes de plus. Ce qu'il faut ajouter, c'est que devant le Landtag, comme il l'avait fait devant le Reichstag, le chancelier n'a cessé de représenter cette augmentation de force permanente comme une sauvegarde défensive, comme un moyen de plus de décourager toute agression : c'est toujours pour la paix! Il n'a pas dit un mot qui laisse croire à une aggravation récente des choses.

C'est qu'au fond, en effet, au milieu de tous ces bruits qui courent le monde, les relations de la France et de l'Allemagne semblent être restées ce qu'elles étaient, correctement aisées, et on ne voit pas chez M. de Bismarck la préoccupation de sortir de la politique qu'il retraçait dans ses premiers discours sur le septennat. Lorsqu'il disait que l'Allemagne n'attaquerait pas la France, que, s'il y avait une guerre, l'empire n'aurait pas d'alliés, il ne parlait pas évidemment à la légère; ces paroles se liaient dans sa pensée à tout un ordre de considérations diplomatiques, à ses arrangemens récens avec la Russie, qui, à ce qu'il semble, ne lui aurait assuré sa neutralité que dans le cas où l'Allemagne serait attaquée et qui se serait réservé sa liberté d'action si l'Allemagne attaquait ou avait d'autres alliances. Rien n'indique jusqu'ici que M. de Bismarck soit si pressé de modifier la forte position d'attente et d'observation qu'il a prise. Avec son vigoureux génie, il se rend compte de tout. Il n'ignore pas le danger qu'il y aurait pour lui, sans parler d'autres difficultés, à déchaîner la guerre contre la France sans provocation, sans prétexte sérieux, uniquement pour en finir. Il sait que, s'il était victorieux, surtout s'il était victorieux, il créerait aussitôt à l'Allemagne les embarras d'une puissance démesurée, me-

naçante pour toutes les indépendances, pour la sécurité de l'Europe et qu'il ne tarderait pas à voir les coalitions se nouer contre lui. Il a, devant l'esprit, l'exemple de Napoléon, qui, lui aussi, ne faisait la campagne de Russie que pour en finir! Il ne serait donc pas extraordinaire que M. de Bismarck fût sincère lorsqu'il assure qu'il ne songe qu'à la défense; mais cette défense il la veut puissante, inexpugnable, il veut surtout la soustraire pour un long avenir aux mobilités de ce pouvoir parlementaire, avec lequel il a aujourd'hui à se débattre, qu'il sent grandir autour de lui. Par une prévoyance profonde, il calcule que l'empereur est nonagénaire, que M. de Moltke va l'être, que lui-même vieillit et que le jour où disparaîtraient ceux qui ont fait l'empire, qui le soutiennent de leur forte autorité, peut être un jour de crise. Si rien n'a été fait d'avance, l'organisation militaire de l'empire peut être mise en doute; si le septennat est voté, l'œuvre est assurée, on n'osera y toucher!

Ce ne sont là, si l'on veut, que des conjectures sur des desseins dont personne n'a le secret. Toujours est-il que jusqu'ici la guerre n'est pas dans les paroles de M. de Bismarck, qu'elle n'est peut-être pas dans sa pensée, qu'elle est encore moins dans la pensée de la France, et qu'au moment même où les journaux anglais en sont à mettre les deux pays aux prises, nos diplomates et nos ministres échangent des politesses à Paris comme à Berlin. Ce n'est point sans doute une garantie absolue; cela pourrait prouver du moins que rien n'est aussi compromis que le disent les mauvais augures, que la cause de la paix n'est pas encore perdue en Europe!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les conditions dans lesquelles s'est effectuée la liquidation de quinzaine ne faisaient point redouter l'accès de panique qui s'est emparé,

aussitôt après cette liquidation, du marché de Paris d'abord et, à son exemple, des marchés de Berlin, de Vienne et de Rome.

Au point de vue purement monétaire, la situation s'est bien améliorée depuis le commencement du mois. Les capitaux sont abondans, il n'est plus question des difficultés spéciales qui avaient, le mois dernier, assailli la place de New-York. Les taux de report sont revenus au niveau normal; à Berlin, la Banque de l'empire d'Allemagne a abaissé le taux de l'escompte. Les directeurs de la Banque d'Angleterre auraient pu trouver dans la situation monétaire du Stock-Exchange des raisons suffisantes de prendre la même mesure s'ils n'avaient été retenus par le désir de fortifier leur encaisse métallique en prévision de certaines éventualités.

Ce n'est donc pas la crainte d'une sorte de grève des capitaux qui a déterminé la spéculation à la hausse à procéder à une liquidation générale et violente, et quant aux craintes de guerre que l'on pourrait être plutôt tenté de considérer comme la véritable cause de la panique, elles n'en ont été plus vraisemblablement que le prétexte. En dépit de la publication du décret interdisant l'exportation des chevaux en Allemagne, de la fameuse dépêche du *Daily News*, dont les baissiers ont fait tant de bruit au début de la dernière semaine, enfin, de l'information relative à l'appel de 70,000 hommes de réserves en février par le gouvernement allemand, il est peu de personnes qui croient à l'imminence d'une guerre soit entre la France et l'Allemagne, soit entre l'Autriche et la Russie.

A la suite des incidens qui ont provoqué la dissolution du Reichstag et décidé M. de Bismarck à faire appel aux électeurs, il a été facile de prévoir que le chancelier allemand mettrait tout en œuvre pour effrayer la population de l'Allemagne sur les prétendus desseins belliqueux de la France et pour obtenir la nomination d'une assemblée favorable au septennat, mais il n'y a pas lieu de prendre au sérieux plus qu'il ne convient des démonstrations qui sont moins des actes diplomatiques, que de simples manœuvres électorales.

On pourrait donc difficilement s'expliquer, si l'on se plaçait uniquement au point de vue politique, l'émotion extraordinaire à laquelle se sont abandonnées les places financières.

Si la spéculation n'a opposé à d'insuffisantes raisons de baisse qu'une résistance incroyablement faible, si elle a cédé sans mesure comme sans raison, à une panique qui s'est étendue brusquement d'une place à toutes les autres, c'est à ses propres exagérations qu'elle doit son désastre.

La hausse des fonds d'état avait été l'œuvre d'un certain nombre de syndicats doués de plus d'audace que de ressources solides et d'espèces sonnantes. Après le syndicat qui a fait de Berlin le réceptacle

de valeurs russes pour des milliards de francs à des cours qui supposent le maintien de la paix à perpétuité, on avait vu opérer celui des rentes or autrichienne et hongroise qui, pendant un temps assez court, il est vrai, a pu tenir le Hongrois à 87 francs. On en a vu ensuite surgir d'autres pour l'Italien à 102 francs, pour l'Extérieure à 68 francs, pour le Portugais à 56 francs, pour l'Unifiée à 380 francs, pour le Turc, la Banque ottomane, etc., sans parler des syndicats spéciaux sur chaque place pour les valeurs locales, comme ceux qui ont fonctionné à Rome et ont échafaudé sur certains titres des primes fantastiques.

Les décisions prises par la chambre syndicale des agens de change depuis l'affaire Vuaflart ont arrêté net le succès de cette campagne. Les syndicats ont compris que le crédit allait leur être beaucoup plus strictement mesuré que par le passé, et dès ce moment leurs allures ont paru frappées d'indécision, de trouble, d'alarme. Les incidens politiques, les rumeurs belliqueuses ont fait le reste. Les associations syndicataires se sont tour à tour effondrées. Ce sont leurs opérations qu'on liquide ou mieux que l'on essaie de liquider depuis quinze jours. Le travail avait commencé du 15 au 24 à Paris, alors que sur les autres marchés se manifestaient des efforts de résistance à la baisse, mais à partir du lundi 24, à l'occasion de la dépêche du *Daily News*, les syndicats ont perdu pied également à Berlin et à Vienne, et le nettoyage s'est généralisé. C'est une œuvre qui s'effectue toujours avec une extrême brutalité, et ce que l'on avait déjà vu au krach des valeurs en janvier et février 1882, se reproduit dans une certaine mesure au krach des fonds d'état en janvier 1887 : on ne baisse pas, on tombe; en quelques jours, il faut l'espérer, si aucun événement grave n'intervient, on aura touché le point le plus bas de la dépréciation.

Depuis ce samedi 15, la rente 3 pour 100 a baissé de 2 fr. 15, l'amortissable de 1 fr. 10, le 4 1/2 de 1 fr. 83. En moyenne, la réaction est de 2 francs sur nos fonds. Cette moyenne atteint 3 francs et plus sur les autres fonds d'état, objet de la spéculation internationale. L'Italien a perdu 3 fr. 47, reculant de 98 57 à 95.10. Il avait même perdu le cours rond de 95 dans la journée de samedi 29 et l'a reperdu le soir même sur le marché libre, La baisse est de 3 fr. 37 sur l'Extérieure, de 3 fr. 62 sur le Hongrois, de 3 fr. 25 sur le 3 pour 100 portugais. Les diverses catégories de rentes russes ont fléchi de 1 franc à 2 fr. 25, le 4 pour 100 autrichien or de 2 francs, le Turc de 0 fr. 85, l'Unifiée de 17 francs, les Obligations ottomanes privilégiées de 10 francs, les Obligations douanes turques de 15 francs. Ces derniers titres, qu'on cotait récemment 340, sont offerts à 295. Les Obligations 6 pour 100 de Cuba perdent également 15 francs, l'Obligation nouvelle de la répu-

blique argentine a été ramenée près de son cours d'émission. Les Obligations helléniques ont baissé de 10 à 12 francs.

On avait aussi une hausse toute de spéculation sur un grand nombre d'actions depuis le mois de septembre dernier. Là encore, le public n'a pas pris grande part à l'amélioration du cours; aussi, la tempête déchaînée sur les fonds publics a-t-elle atteint par contre-coup la plupart de ces valeurs; la réaction est d'autant plus sensible que le crayon jouait un rôle plus grand dans les transactions.

La Banque de France a baissé de 80 francs, la Banque de Paris de 45, le Crédit mobilier de 40, le Crédit foncier de 36, la Banque parisienne de 36, la Banque d'escompte de 27, le Crédit lyonnais de 22, la Banque transatlantique de 10, le Comptoir d'escompte et le Crédit foncier algérien de 7 francs.

Parmi les valeurs industrielles, le Suez est en réaction de 41 francs, les Messageries de 25, les Voitures de 22, les Téléphones de 15, le Gaz, la Compagnie transatlantique, les Omnibus de 12, le Rio-Tinto de 10, la Compagnie franco-algérienne de 8, le Panama de 7, le Télégraphe de Paris à New-York de 5 francs.

Les différences sont également sensibles sur les actions de nos grandes Compagnies : 35 francs sur le Nord, 30 sur le Lyon, 17 sur l'Orléans et le Midi, 12 sur l'Est, 5 sur l'Ouest.

Les valeurs étrangères n'ont pas été moins atteintes. Société de crédit : Banque ottomane, 25 francs de baisse; Foncier d'Autriche, 30; Banque des pays autrichiens, 30; Mobilier espagnol, 15; Banque des pays hongrois, 10. — Chemins de fer : Méridionaux d'Italie, 35 francs; Andalous, Autrichiens et Portugais, 20; Saragosse, 17; Lombards, 12; Caceres, 7; Nord de l'Espagne, 5.

Il faut noter, enfin, que le marché des obligations n'a pu rester complétement soustrait aux influences qui agissaient sur le marché à terme. Les titres de la Ville et du Crédit foncier ont baissé de 4 à 5 fr. La moyenne de la réaction sur les obligations de nos grandes Compagnies, comme aussi sur celles des Compagnies étrangères de chemins de fer, a été de 3 à 4 francs. La Compagnie de l'ouest-algérien a ouvert samedi, en plein courant de baisse, une souscription publique à 52,000 obligations 3 pour 100, garanties par l'état, au prix de 355 fr. Malgré le caractère si défavorable des circonstances, cette souscription paraît avoir pleinement réussi.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

NAPOLÉON BONAPARTE

PREMIÈRE PARTIE.

Quand on veut s'expliquer une bâtisse, il faut s'en représenter les circonstances, je veux dire les difficultés et les moyens, l'espèce et la qualité des matériaux disponibles, le moment, l'occasion, l'urgence; mais il importe encore davantage de considérer le génie et le goût de l'architecte, surtout s'il est le propriétaire, s'il bâtit pour se loger, si, une fois installé, il approprie soigneusement la maison à son genre de vie, à ses besoins et à son service. — Tel est l'édifice social construit par Napoléon Bonaparte; architecte, propriétaire et principal habitant, de 1799 à 1814, il a fait la France moderne; jamais caractère individuel n'a si profondément imprimé sa marque sur une œuvre collective, en sorte que, pour comprendre l'œuvre, c'est le caractère qu'il faut d'abord observer (1).

(1) La principale source est, bien entendu, la *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, en trente-deux volumes. Par malheur, cette Correspondance est encore incomplète, et, notamment, à partir du tome VI, elle a été expurgée de parti-pris : « En général, disent les éditeurs (XVI, p. 4), nous avons pris pour guide cette idée très simple, que nous étions appelés à publier *ce que l'empereur aurait livré à la publicité*, si, se survivant à lui-même et devançant la justice des âges, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son système. » — Le savant qui a le plus assidûment étudié cette correspondance intacte dans les diverses Archives de France estime qu'elle peut comprendre environ 80,000 pièces, dont 30,000 ont été publiées dans le recueil en question; 20,000 autres ont été élaguées comme redites et 30,000 à peu près par

I.

Démesuré en tout, mais encore plus étrange, non-seulement il est hors ligne, mais il est hors cadre; par son tempérament, ses instincts, ses facultés, son imagination, ses passions, sa morale, il semble fondu dans un moule à part, composé d'un autre métal que ses concitoyens et ses contemporains. Manifestement, ce n'est ni un Français, ni un homme du XVIIIe siècle; il appartient à une autre race et à un autre âge (1); du premier coup d'œil, on démêlait en lui l'étranger, l'Italien (2) et quelque chose à côté, au-delà, au-delà de toute similitude ou analogie. — Italien, il l'était d'extraction et de sang, d'abord par sa famille paternelle (3), qui est toscane et qu'on peut suivre, depuis le XIIe siècle, à Florence, puis à San-Miniato, ensuite à Sarzana, petite ville écartée, arriérée de l'état de Gênes, où, de père en fils, elle végète obscurément, dans l'isolement provincial, par une longue série de notaires et de syndics municipaux. « Mon origine, dit Napoléon lui-même (4), m'a fait regarder par tous les Italiens comme un compatriote... Quand il fut question du mariage de ma sœur Pauline avec le prince Borghèse, il n'y eut qu'une voix à Rome et en Toscane, dans cette fa-

convenance ou politique. Par exemple, on n'a guère publié que la moitié des lettres de Napoléon à Bigot de Préameneu sur les affaires ecclésiastiques; beaucoup de lettres omises, toutes importantes et caractéristiques, sont dans *l'Église romaine et le Premier Empire*, par M. d'Haussonville.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las Cases (29 mai 1816). — « En Corse, dans une excursion à cheval, Paoli lui expliquait les positions, les lieux de résistance ou de triomphe de la liberté. Sur les observations de son jeune compagnon et sur le caractère qu'il lui avait laissé entrevoir, Paoli lui dit : « O Napoléon, *tu n'as rien de moderne*, tu appartiens tout à fait à Plutarque. » — Antonomarchi, *Mémoires*, 25 octobre 1819. Même récit de Napoléon, avec une petite variante : « O Napoléon! me dit Paoli, tu n'es pas de ce siècle; tes sentimens sont ceux d'un homme de Plutarque. Courage, tu prendras ton essor! »

(2) De Ségur, *Histoire et Mémoires*, I, 150. (Récit de Pontécoulant, membre du comité de la guerre en juin 1795) : « Boissy d'Anglas lui dit qu'il avait vu, la veille, *un petit Italien*, pâle, frêle, maladif, mais singulier par la hardiesse de ses vues et l'énergique fermeté de son langage. » — Le lendemain, visite de Bonaparte à Pontécoulant : « Attitude raidie par une fierté souffrante, dehors chétifs, figure longue, creuse et cuivrée... Il revient de l'armée et en parle en connaisseur. »

(3) Coston, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, 2 vol. (1840), *passim*. — Yung, *Bonaparte et son temps*, I, 300, 302. (*Pièces généalogiques*.) — Le roi Joseph, *Mémoires*, I, 109, 111. (Sur les diverses branches et les hommes distingués de la famille Bonaparte.) — Miot de Melito, *Mémoires*, II, 30. (Documens sur la famille Bonaparte recueillis sur place par l'auteur en 1801.)

(4) *Mémorial*, 6 mai 1816. — Miot de Melito, II, 30. (Sur les Bonaparte de San-Miniato) : « Le dernier rejeton de cette branche était un chanoine qui vivait encore dans cette même ville de San-Miniato et que Bonaparte vint visiter lorsque, en l'an IV, il vint à Florence. »

mille et tous ses alliés : « *C'est bien*, ont-ils tous dit, *c'est entre nous, c'est une de nos familles...* » Plus tard, lorsque le pape hésitait à venir couronner Napoléon, « le parti italien dans le conclave l'emporta sur le parti autrichien, en ajoutant aux raisons politiques cette petite considération d'amour-propre national : *Après tout, c'est une famille italienne que nous imposons aux barbares pour les gouverner ; nous serons vengés des Gaulois.* » Mot significatif, qui ouvre un jour sur les profondeurs de l'âme italienne, fille aînée de la civilisation moderne, imbue de son droit d'aînesse, obstinée dans sa rancune contre les Transalpins, héritière haineuse de l'orgueil romain et du patriotisme antique (1). — De Sarzana, un Bonaparte vient s'établir en Corse, et il y habite dès 1529 ; l'année d'après Florence est prise, domptée, soumise à demeure ; à partir de ce jour, en Toscane sous Alexandre de Médicis, puis sous Cosme Ier et ses successeurs, dans toute l'Italie sous la domination espagnole, l'indépendance municipale, les guerres privées, le grand jeu des aventures politiques et des usurpations heureuses, le régime des principats éphémères fondés sur la force et sur la fraude, font place à la compression permanente, à la discipline monarchique, à la régularité extérieure, à une paix publique telle quelle. Ainsi, juste au moment où l'énergie, l'ambition, la forte et libre sève du moyen âge commencent à décroître, puis à tarir dans la tige mère qui s'étiole (2), une petite branche détachée va prendre racine dans une île non moins italienne, mais presque barbare, parmi les institutions, les mœurs et les passions du premier moyen âge (3), dans une atmosphère sociale assez rude pour lui conserver toute sa vigueur et toute son âpreté. — Greffée de plus, et à plusieurs reprises, par les mariages sur les sauvageons de l'île ; de ce côté, par sa ligne maternelle, par son aïeule et par sa mère, Napoléon est un pur indigène. Son aïeule, une Pietra-Santa, était

(1) *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier.* (Lettre de Bonaparte, 29 septembre 1797, à propos de l'Italie) : « Un peuple foncièrement ennemi des Français, par préjugés, par l'habitude des siècles, par caractère. »

(2) Miot de Melito, I, 126 (1796) : « Depuis deux siècles et demi, Florence avait perdu cette antique énergie qui, dans les temps orageux de la république, distingua cette noble cité. L'esprit dominant de toutes les classes était celui de l'indolence... Presque partout, je ne vis plus que des hommes bercés par les charmes du plus heureux climat, uniquement occupés des détails d'une vie monotone et végétant tranquillement sous un ciel bienfaisant. » — (Sur Milan, en 1796, cf. Stendhal, début de *la Chartreuse de Parme*.)

(3) Miot de Melito, I, 131 : « Venant de quitter une des villes les plus civilisées de l'Italie, ce n'était pas sans éprouver une vive émotion que je me trouvais tout à coup transporté dans un pays (la Corse) qui, par son aspect sauvage, ses âpres montagnes et ses habitans vêtus uniformément d'un drap brun grossier, contrastait si fortement avec les riches et riantes campagnes de la Toscane, et avec l'aisance, je dirai presque l'élégance, des vêtemens que portaient les heureux cultivateurs de ce sol fertile. »

de Sartène (1), canton corse par excellence, où les vendettas héréditaires maintenaient encore en 1800 le régime du XIe siècle, où la guerre permanente des familles ennemies n'était suspendue que par des trêves, où, dans beaucoup de villages, on ne sortait qu'en troupes armées, où les maisons étaient crénelées comme des forteresses. Sa mère, Lætitia Ramolino, de laquelle, par le caractère et la volonté, il tient bien plus que de son père (2), est une âme primitive que la civilisation n'a point entamée, simple et tout d'une pièce, impropre aux souplesses, aux agrémens, aux élégances de la vie mondaine, sans souci du bien-être, ni même de la propreté, parcimonieuse comme une paysanne, mais énergique comme un chef de parti, forte de cœur et de corps, habituée aux dangers, exercée aux résolutions extrêmes, bref, une « Cornélie rustique, » ayant conçu et porté son fils à travers les hasards de la guerre et de la défaite, au plus fort de l'invasion française, parmi les courses à cheval dans la montagne, les surprises nocturnes et les coups de fusil (3) : « Les pertes, les privations, les fatigues, dit Napoléon, elle supportait tout, bravait tout; c'était une tête d'homme sur un corps de femme. » — Ainsi formé et enfanté, il s'est senti, depuis le premier jusqu'au dernier jour, de sa race et de son pays.

« Tout y était meilleur, disait-il à Sainte-Hélène (4) ; il n'était pas jusqu'à l'odeur du sol même ; elle lui eût suffi pour le deviner

(1) Miot de Melito, II, 30 : « D'une famille peu considérable de Sartène.» — II, 143. (Sur le canton de Sartène et les vendettas en 1796). — Coston, I, 4 : « La famille de Mme Lætitia était originaire d'Italie et issue des comtes de Cotalto. »

(2) Son père, Charles Bonaparte, faible et même frivole, « trop ami du plaisir pour s'occuper de ses enfans « et bien conduire ses affaires, assez lettré et médiocre chef de maison, mourut à trente-neuf ans d'un squirre à l'estomac, et semble n'avoir transmis que cette dernière particularité à son fils Napoléon. — Au contraire, sa mère, sérieuse, commandante, vrai chef de famille, était, dit Napoléon, « sévère dans sa tendresse; elle punissait, récompensait indistinctement : le bien, le mal, elle nous comptait tout. » — Devenue Madame mère, « elle était trop parcimonieuse; c'en était ridicule. C'était excès de prévoyance de sa part; elle avait connu le besoin, et ces terribles momens ne sortirent pas de sa pensée... Paoli avait essayé près d'elle la persuasion avant d'employer la force... Madame répondit en héroïne et comme eût fait Cornélie... 12 ou 15,000 paysans fondirent des montagnes sur Ajaccio, notre maison fut pillée et brûlée, nos vignes perdues, nos troupeaux détruits... Du reste, cette femme, à laquelle on eût si difficilement arraché un écu, eût tout donné pour préparer mon retour de l'Ile d'Elbe, et, après Waterloo, m'a offert tout ce qu'elle possédait pour rétablir mes affaires. » (*Mémorial*, 29 mai 1816, et *Mémoires d'Antonomarchi*. 18 novembre 1819. — Sur les idées et façons de Madame mère, lire sa *Conversation* dans Stanislas Girardin, *Journal et Mémoires*, tome IV.) — Stendhal, *Vie de Napoléon*. « C'est par ce caractère parfaitement italien de Mme Lætitia qu'il faut expliquer celui de son fils. »

(3) La conquête française s'opère à main armée, du 30 juillet 1768 au 22 mai 1769; la famille Bonaparte fait sa soumission le 23 mai 1769; et Napoléon naît le 15 août suivant.

(4) Antonomarchi, *Mémoires*, 4 octobre 1819. — *Mémorial*, 29 mai 1816.

les yeux fermés; il ne l'avait retrouvée nulle part. Il s'y voyait dans ses premières années; il s'y trouvait dans sa jeunesse, au milieu des précipices, franchissant les sommets élevés, les vallées profondes, les gorges étroites, recevant les honneurs et les plaisirs de l'hospitalité,.. » traité partout en compatriote, en frère, « sans que jamais un accident, une insulte lui eût appris que sa confiance était mal fondée. » A Bocognano (1), où sa mère, grosse de lui, s'était réfugiée, « où les haines et les vengeances s'étendaient jusqu'au septième degré, où l'on évaluait dans la dot d'une jeune fille le nombre de ses cousins, j'étais fêté, bienvenu, et l'on se fût sacrifié pour moi. » Devenu Français par contrainte, transplanté en France, élevé aux frais du roi dans une école française, il se raidissait dans son patriotisme insulaire et louait hautement le libérateur Paoli, contre lequel ses parens s'étaient déclarés. « Paoli, disait-il à table (2), était un grand homme, il aimait son pays, et jamais je ne pardonnerai à mon père, qui a été son adjudant, d'avoir concouru à la réunion de la Corse à la France; il aurait dû suivre sa fortune et succomber avec lui. » — Pendant toute son adolescence, il demeure antifrançais de cœur, morose, aigri, « très peu aimant, peu aimé, obsédé par un sentiment pénible, » comme un vaincu toujours froissé et contraint de servir. A Brienne, il ne fréquente pas ses camarades, il évite de jouer avec eux, il s'enferme pendant les récréations dans la bibliothèque, il ne s'épanche qu'avec Bourrienne et par des explosions haineuses : « Je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai. » — « Corse de nation et de caractère, écrivait son professeur d'histoire à l'École militaire (3), il ira loin si les circonstances le favorisent. » — Sorti de l'École, en garnison à Valence et à Auxonne, il reste toujours dépaysé, hostile; ses vieilles rancunes lui reviennent; il veut les écrire et les adresse à Paoli (4) : « Je naquis, lui dit-il, quand la patrie périssait. Trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spec-

(1) Miot de Melito, II, 33 : « Le jour de mon arrivée à Bocognano, une vengeance privée coûta la vie à deux hommes. Environ huit années auparavant, un habitant de ce canton avait tué un de ses voisins, père de deux enfans... Ceux-ci, arrivés à l'âge de seize à dix-sept ans, quittèrent le pays pour guetter le meurtrier, qui se tenait sur ses gardes et n'osait s'éloigner du village... L'ayant trouvé qui jouait aux cartes sous un arbre, ils tirent, le tuent, et en outre, par mégarde, un homme qui dormait à quelques pas de là. Les parens des deux côtés trouvèrent l'acte très juste et dans les règles. » — *Ibid.*, I, 143 : « Quand je me rendis de Bastia à Ajaccio, les deux principales familles du lieu, les Peraldi et les Visuldi, se tirèrent des coups de fusil pour se disputer l'honneur de me loger. »

(2) Bourrienne, *Mémoires*, I, 18, 19.

(3) De Ségur, *Histoire et Mémoires*, I, 74.

(4) Yung, I, 195. (Lettre de Bonaparte à Paoli, 12 juin 1789), — I, 250. (Lettre de Bonaparte à Buttafuoco, 23 janvier 1790.)

tacle odieux qui vint frapper mes regards. Les cris des mourans, les gémissemens de l'opprimé, les larmes du désespoir entourèrent mon berceau dès ma naissance... Je veux noircir du pinceau de l'infamie ceux qui ont trahi la cause commune,.. les âmes viles que corrompit l'amour d'un gain sordide. » Un peu plus tard, sa lettre à Buttafuoco, député à la Constituante et principal agent de l'annexion française, est un long jet de haine concentrée et recuite qui, contenue d'abord avec peine dans le sarcasme froid, finit par déborder, comme une lave surchauffée, et bouillonne en un torrent d'invectives brûlantes. — Dès quinze ans, à l'École, puis au régiment (1), son imagination s'est réfugiée dans le passé de son île : il le raconte ; il y habite d'esprit pendant plusieurs années, il offre son livre à Paoli ; faute de pouvoir l'imprimer, il en tire un abrégé qu'il dédie à l'abbé Raynal, et il y résume en style tendu, avec une chaude et vibrante sympathie, les annales de son petit peuple, révoltes, délivrances, violences héroïques et sanguinaires, tragédies publiques et domestiques, guet-apens, trahisons, vengeances, amours et meurtres ; bref, une histoire semblable à celle des clans de la Haute-Ecosse, — et le style, encore plus que les sympathies, dénote en lui un étranger. Sans doute, dans cet écrit comme dans ses autres écrits de jeunesse, il suit du mieux qu'il peut les auteurs en vogue, Rousseau et surtout Raynal ; il imite en écolier leurs tirades, leurs déclamations sentimentales, leur emphase humanitaire. Mais ces habits d'emprunt qui le gênent sont disproportionnés à sa personne ; ils sont trop bien cousus, trop ajustés, d'une étoffe trop fine ; ils exigent trop de mesure dans la démarche et trop de ménagement dans les gestes ; à chaque pas, ils font sur lui des plis raides ou des boursouflures grotesques ; il ne sait pas les porter et les fait craquer à toutes les coutures. Non-seulement il n'a pas appris et n'apprendra jamais l'orthographe, mais il ignore la langue, le sens propre, la filiation et les alliances des mots, la convenance ou la disconvenance mutuelle des phrases, la valeur propre des tours, la portée exacte des images (2) ; il marche violemment, à travers un

(1) Yung, I, 107. (Lettre de Napoléon à son père, 12 septembre 1784.) — I, 163. (Lettre de Napoléon à l'abbé Raynal, juillet 1786). — I, 197. (Lettre de Napoléon à Paoli, 12 juin 1789.) Les trois lettres sur l'histoire de la Corse sont dédiées à l'abbé Raynal par une lettre du 24 juin 1790 ; on les trouvera dans Yung, I, 434.

(2) Lire notamment son discours *sur les vérités et les sentimens qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur* (sujet proposé par l'académie de Lyon en 1790). « Quelques hommes hardis, *impulsés* par le génie... La perfection naît du raisonnement, comme le fruit de l'arbre... Les yeux de la raison garantissent l'homme du précipice des passions... C'était principalement par *le spectacle du fort de la vertu* que les Lacédémoniens sentaient... Pour conduire les hommes au bonheur, faut-il donc qu'ils soient *heureux en moyens?*.. Mes titres (à la propriété) se renouvellent avec ma transpiration, circulent avec mon sang, sont écrits sur mes

pêle-mêle de disparates, d'incohérences, d'italianismes, de barbarismes (1), et trébuche, sans doute par maladresse, par inexpérience, mais aussi par excès d'ardeur et de fougue : la pensée, surchargée de passion, saccadée, éruptive, indique la profondeur et la température de sa source. Déjà à l'École, le professeur de belles-lettres (2) disait que, « dans la grandeur incorrecte et bizarre de ses amplifications, il lui semblait voir du granit chauffé au volcan. » Si original d'esprit et de sensibilité, si mal adapté au monde qui l'entoure, si différent de ses camarades, il est clair d'avance que les idées ambiantes, qui ont tant de prise sur eux, n'auront pas de prise sur lui.

Des deux idées dominantes et contraires qui s'entrechoquent, chacune pourrait se le croire acquis, et il n'appartient à aucune. — Pensionnaire du roi qui l'a nourri à Brienne, puis à l'École militaire, qui nourrit aussi sa sœur à Saint-Cyr, qui, depuis vingt ans, est le bienfaiteur de sa famille, à qui, en ce moment même, il adresse, sous la signature de sa mère, des lettres suppliantes ou reconnaissantes, il ne le regarde pas comme son général-né, il ne lui vient point à l'esprit de se ranger à ses côtés, de tirer l'épée pour lui; il a beau être gentilhomme, vérifié par d'Hozier, élevé dans une école de cadets nobles, il n'a point les traditions nobiliaires et monarchiques (3). — Pauvre et tourmenté par l'ambition, lecteur de Rousseau, patronné par Raynal, compilateur de sentences philoso-

nerfs, dans mon cœur... Vous direz au riche : Tes richesses font ton malheur, rentre *dans la latitude de tes sens*... Qu'à votre voix les ennemis de la nature se taisent et avalent de rage leurs langues de serpent !.. L'infortuné a fui la société des hommes; le drap noir a remplacé *la tapisserie de la gaîte*... Voilà, messieurs, *sous le rapport animal*, les sentimens qu'il faut inculquer aux hommes pour le bonheur. »

(1) Yung, I, 252 (Lettre à Buttafuoco). « Tout dégouttant du sang de ses frères, souillé par des crimes de toute espèce, il se présente avec confiance *sous une veste de général*, unique récompense de ses forfaits, » I, 192. (Lettre à l'intendant de Corse, 2 avril 1789) : « Cela fait *de cultivation* qui nous ruine, etc. » — Pour les fautes innombrables et grossières de français, voir les diverses lettres manuscrites copiées par Yung. — Miot de Melito, I, 84 (juillet 1796). « Son parler était bref et, en ce temps, très incorrect. » — Mme de Rémusat, I, 104. « Quelle que fût la langue qu'il parlât, elle paraissait toujours ne pas lui être familière; il semblait avoir besoin de la forcer pour exprimer sa pensée. »

(2) De Ségur, I, 174.

(3) Cf. les *Mémoires* du maréchal Marmont, I, 15, pour voir les sentimens ordinaires de la jeune noblesse. « En 1792, j'avais pour la personne du roi un sentiment difficile à définir, dont j'ai retrouvé la trace et, en quelque sorte, la puissance, vingt-deux ans plus tard, un sentiment de dévoûment avec un caractère presque religieux, un respect inné comme dû à un être d'un ordre supérieur. Le mot de roi avait alors une magie et une puissance que rien n'avait altérées dans les cœurs droits et purs... Cette religion de la royauté existait encore dans la masse de la nation et surtout parmi *les gens bien nés*, qui, placés à une assez grande distance du pouvoir, étaient plutôt frappés de son éclat que de ses imperfections... Cet amour devenait une espèce de culte. »

phiques et de lieux-communs égalitaires, s'il parle le jargon du temps, c'est sans y croire; les phrases à la mode sont pour sa pensée une draperie décente d'académie ou un bonnet rouge de club; il n'est pas ébloui par l'illusion démocratique, il n'éprouve que du dégoût pour la révolution effective et pour la souveraineté de la populace. — A Paris, en avril 1792, au plus fort de la lutte entre les monarchistes et les révolutionnaires, il s'occupe à découvrir « quelque utile spéculation (1) » et songe à louer des maisons pour les sous-louer avec bénéfice. Le 20 juin, il assiste en simple curieux à l'invasion des Tuileries, et, voyant le roi à une fenêtre, affublé du bonnet rouge : « *Che coglione!* » dit-il assez haut. Puis aussitôt : « Comment a-t-on pu laisser entrer cette canaille! Il fallait en balayer quatre ou cinq cents avec des canons, et le reste courrait encore. » — Le 10 août, au bruit du tocsin, son dédain est égal pour le peuple et pour le roi; il court au Carrousel, chez un ami, et de là, toujours en simple curieux, « il voit à son aise tous les détails de la journée (2); » ensuite, le château forcé, il parcourt les Tuileries, les cafés du voisinage et regarde; rien de plus : chez lui, nulle envie de prendre parti, nul élan intérieur jacobin ou royaliste. Même son visage est si calme qu'il excite maints regards hostiles « et défians, comme quelqu'un d'inconnu et de suspect. » — Pareillement, après le 31 mai et le 2 juin, son *Souper de Beaucaire* montre que, s'il condamne l'insurrection départementale, c'est surtout comme impuissante : du côté des insurgés, une armée battue, pas une position tenable, pas de cavalerie, des artilleurs novices, Marseille réduite à ses propres forces, pleine de sans-culottes hostiles, bientôt assiégée, prise, pillée; le calcul des chances est contre elle : « Laissez les pays pauvres, l'habitant du Vivarais, des Cévennes, de la Corse se battre jusqu'à la dernière extrémité; mais vous, perdez une bataille, et le fruit de mille ans de fatigues, de peines, d'économie et de bonheur devient la proie du soldat (3). » Voilà de quoi convertir les Girondins. — Aucune des croyances politiques ou sociales qui ont alors tant d'empire sur les hommes n'a d'empire sur lui. Avant le 9 thermidor, il semblait « républicain montagnard, » et on le suit pendant quelques mois en Provence, « favori et conseiller intime de Robespierre jeune, » « admirateur » de Robespierre aîné (4), lié à Nice avec Charlotte Robespierre. Aus-

(1) Bourrienne, *Mémoires*, I, 27. — Ségur, I, 445. En 1795, à Paris, n'ayant point d'emploi militaire, Bonaparte ébauche plusieurs spéculations commerciales, entre autres une entreprise de librairie qui ne réussit pas. (Témoignage de Sébastiani et de divers autres.)

(2) *Mémorial*, 3 août 1816.

(3) Bourrienne, I, 171. (Texte original du *Souper de Beaucaire*.)

(4) Yung, II, 430, 431. (Paroles de Charlotte Robespierre. — En souvenir de cette

sitôt après le 9 thermidor, il se dégage bruyamment de cette amitié compromettante : « Je le croyais pur, » dit-il de Robespierre jeune dans une lettre ostensible, « mais, fût-il mon père, je l'eusse poignardé moi-même s'il aspirait à la tyrannie. « De retour à Paris, après avoir frappé à plusieurs portes, c'est Barras qu'il prendra pour patron, Barras, le plus effronté des pourris, Barras qui a renversé et fait tuer ses deux premiers protecteurs (1). Parmi les fanatismes qui se succèdent et les partis qui se heurtent, il reste froid et il se maintient disponible, indifférent à toute cause et dévoué seulement à sa propre fortune. — Le 12 vendémiaire au soir, sortant du théâtre Feydeau et voyant les apprêts des sectionnaires (2) : « Ah! disait-il à Junot, si les sections me mettaient à leur tête, je répondrais bien, moi, de les mettre dans deux heures aux Tuileries et d'en chasser tous ces misérables conventionnels! » Cinq heures plus tard, appelé par Barras et par les conventionnels, il prend « trois minutes » pour réfléchir, pour se décider, et, au lieu de « faire sauter les représentans, » ce sont les Parisiens qu'il mitraille, en bon condottière qui ne se donne pas, qui se prête au premier offrant, au plus offrant, sauf à se reprendre plus tard, et, finalement, si l'occasion vient, à tout prendre. — Condottière aussi, je veux dire chef de bande, il va l'être, de plus en plus indépendant, et, sous une apparente soumission, sous des prétextes d'intérêt public, faisant ses propres affaires, rapportant tout à soi, général à son compte et à son profit (3), dans sa campagne d'Italie, avant et après le 18 fructidor, mais condottière de la plus grande espèce, aspirant déjà aux plus hauts sommets, « sans autre point d'arrêt

liaison, elle reçut de Bonaparte, sous le consulat, une pension de 3,600 francs.) — *Ibid.* (Lettre de Tilly, chargé d'affaires à Gênes, à Buchot, commissaire aux relations extérieures.) — Cf. dans le *Mémorial*, le jugement très favorable de Napoléon sur Robespierre.

(1) Yung, II, 455. (Lettre de Bonaparte à Tilly, 7 août 1794). — *Ibid.*, III, 120 (Mémoires de Lucien.) « Barras se charge de la dot de Joséphine, qui est le commandement en chef de l'armée d'Italie. » — *Ibid.*, II, 477. (Classement des officiers généraux, notes de Schérer sur Bonaparte) : « Il a des connaissances réelles dans l'arme de l'artillerie, mais un peu trop d'ambition et d'intrigue pour son avancement. »

(2) De Ségur, I, 162. — La Fayette, *Mémoires*, II, 215. — *Mémorial* (note dictée par Napoléon). Il expose les raisons pour et contre, et ajoute en parlant de lui-même : « Ces sentimens, vingt-cinq ans, la confiance en sa force, sa destinée, le décidèrent. » — Bourrienne, I, 51. « Il est constant qu'il a toujours gémi de cette journée; il m'a souvent dit qu'il donnerait des années de sa vie pour effacer cette page de son histoire. »

(3) *Mémorial*, I, 6 septembre, 1715. « Ce n'est qu'après Lodi qu'il me vint à l'idée que je pourrais bien devenir, après tout, un acteur décisif sur notre scène politique. Alors naquit la première étincelle de la haute ambition. » Sur son but et ses procédés dans cette campagne d'Italie, cf. Sybel, *Histoire de l'Europe pendant la révolution française* (Trad. Dosquet), t. IV, livres II et III, notamment p. 182, 199, 334, 335, 406, 420, 475, 489.

que le trône ou l'échafaud (1), » « voulant (2) maîtriser la France et par la France l'Europe, toujours occupé de ses projets et cela sans distraction, dormant trois heures par nuit, » se jouant des idées et des peuples, des religions et des gouvernemens, jouant de l'homme avec une dextérité et une brutalité incomparables, le même dans le choix des moyens et dans le choix du but, artiste supérieur et inépuisable en prestiges, en séductions, en corruptions, en intimidations, admirable et encore plus effrayant, comme un superbe fauve subitement lâché dans un troupeau apprivoisé qui rumine. Le mot n'est pas trop fort et il a été dit par un témoin oculaire, par un ami, par un diplomate compétent, presque à cette date (3) : « Vous savez que, tout en l'aimant beaucoup, ce cher général, je l'appelle tout bas *le petit tigre*, pour bien caractériser sa taille, sa ténacité, son courage, la rapidité de ses mouvemens, ses élans et tout ce qu'il y a en lui qu'on peut prendre en bonne part en ce sens-là. »

A cette même date, avant l'adulation officielle et l'adoption d'un type convenu, on le voit face à face dans deux portraits d'après nature : l'un physique, dessiné par Guérin, un peintre sincère; l'autre moral, tracé par une femme supérieure, qui, à toute la culture européenne, joint le tact et la perspicacité mondaine, Mme de Staël. Les deux portraits sont si parfaitement d'accord que chacun d'eux semble l'interprétation et l'achèvement de l'autre. « Je le vis pour la première fois, dit Mme de Staël (4), à son retour en France, après le traité de Campo-Formio. Lorsque je fus un peu remise du trouble de l'admiration, un sentiment de crainte très prononcé lui succéda. » Pourtant « il n'avait alors aucune puissance, on le croyait même assez menacé par les soupçons ombrageux du Directoire; » on le voyait plutôt avec sympathie, avec des préventions favorables; « ainsi la crainte qu'il inspirait n'était causée que par le singulier effet de sa personne sur presque tous ceux

(1) Yung, III, 213. (Lettre de M. de Sucy, 4 août 1797.)

(2) *Ibid.*, III, 214. (Rapport du comte d'Entraigues à M. de Mowikinoff, septembre 1797) : « S'il y avait un roi en France et que ce ne fût pas lui, il voudrait l'avoir créé, que ses droits fussent au bout de son épée, ne jamais abandonner cette épée, pour la lui plonger dans le sein, s'il cessait de lui être asservi un moment. » — Miot de Melito, I, 154. (Paroles de Bonaparte à Montebello, devant Miot et Melzi, juin 1797.) — *Ibid.*, I, 184. (Paroles de Bonaparte à Miot, 18 novembre 1797, à Turin.)

(3) D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier Empire*, I, 405. (Paroles de M. Cacault, signataire du traité de Tolentino et secrétaire de la légation de France à Rome, au début des négociations pour le concordat). M. Cacault dit qu'il emploie ce mot « depuis les scènes de Tolentino et de Livourne, et les effrois de Manfredini, et Matéi menacé, et tant d'autres vivacités. »

(4) Mme de Staël, *Considérations sur la révolution française*, 3e partie, ch. XXVI, 4e partie, ch. XVIII.

qui l'approchent. J'avais vu des hommes très dignes de respect, j'avais vu aussi des hommes féroces; il n'y avait rien, dans l'impression que Bonaparte produisit sur moi, qui pût me rappeler ni les uns ni les autres. J'aperçus assez vite, dans les différentes occasions que j'eus de le rencontrer pendant son séjour à Paris, que *son caractère ne pouvait être défini par les mots dont nous avons coutume de nous servir*; il n'était ni bon, ni violent, ni doux, ni cruel, à la façon des individus à nous connus. *Un tel être, n'ayant point de pareil*, ne pouvait ni ressentir, ni faire éprouver de la sympathie; *c'était plus ou moins qu'un homme*; sa tournure, son esprit, son langage, sont empreints d'une nature étrangère... Loin de me rassurer en voyant Bonaparte plus souvent, il m'intimidait tous les jours davantage. Je sentais confusément qu'aucune émotion du cœur ne pouvait agir sur lui. *Il regarde une créature humaine comme un fait ou une chose, et non comme un semblable.* Il ne hait pas plus qu'il n'aime, *il n'y a que lui pour lui*; tout le reste des créatures sont des chiffres. La force de sa volonté consiste dans l'imperturbable calcul de son égoïsme; c'est un habile joueur dont le genre humain est la partie adverse qu'il se propose de faire échec et mat... Chaque fois que je l'entendais parler, j'étais frappée de *sa supériorité*; *elle n'avait aucun rapport avec celle des hommes instruits et cultivés par l'étude et la société*, tels que la France et l'Angleterre peuvent en offrir des exemples. Mais ses discours indiquaient *le tact des circonstances*, comme le chasseur a celui de sa proie... Je sentais dans son âme comme une épée froide et tranchante qui glaçait en blessant; je sentais dans son esprit une ironie profonde à laquelle rien de grand ni de beau ne pouvait échapper, pas même sa propre gloire, car il méprisait la nation dont il voulait les suffrages... » — « Tout était chez lui moyen ou but; l'involontaire ne se trouvait nulle part, ni dans le bien, ni dans le mal... » Nulle loi pour lui, nulle règle idéale et abstraite, « il n'examinait les choses que sous le rapport de leur utilité immédiate; un principe général lui déplaisait comme une niaiserie ou comme un ennemi. » — Regardez maintenant, dans le portrait de Guérin (1), ce corps maigre, ces épaules étroites dans l'uniforme plissé par les mouvemens brusques, ce cou enveloppé par la haute cravate tortillée, ces tempes dissimulées par les longs cheveux plats et retombans, rien en vue que le masque, ces traits durs, heurtés par de forts contrastes d'ombre et de lumière, ces joues creusées jusqu'à l'angle interne de l'œil, les pommettes sail-

(1) Cabinet des Estampes, portrait de Bonaparte, « dessiné par Guérin, gravé par Fiesinger, déposé à la Bibliothèque nationale le 29 vendémiaire an VII de la république française. »

lantes, ce menton massif et proéminent, ces lèvres sinueuses, mobiles, serrées par l'attention, les grands yeux clairs, profondément enchâssés dans de larges arcades sourcilières, ce regard fixe, oblique, perçant comme une épée, ces deux plis droits qui, depuis la base du nez, montent sur le front comme un foncement de colère contenue et de volonté raidie. Ajoutez-y ce que voyaient ou entendaient les contemporains (1), l'accent bref, les gestes courts et cassans, le ton interrogateur, impérieux, absolu, et vous comprendrez comment, sitôt qu'ils l'abordent, ils sentent la main dominatrice qui s'abat sur eux, les courbe, les serre et ne les lâche plus.

Déjà, dans les salons du Directoire, quand il parle aux hommes ou même aux femmes, c'est par « des questions qui établissent la supériorité de celui qui les fait sur celui qui les subit (2). » — « Êtes-vous marié? » dit-il à celui-ci. A celle-là : « Combien avez-vous d'enfans? » A un autre : « Depuis quand êtes-vous arrivé? » ou bien : « Quand partez-vous? » Devant une Française connue par sa beauté, son esprit et la vivacité de ses opinions, « il se plante droit, comme le plus raide des généraux allemands, et lui dit : « Madame, je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique. » — Toute égalité, toute familiarité, laisser-aller ou camaraderie s'enfuit à son approche. Dix-huit mois auparavant, quand on l'a nommé général en chef de l'armée d'Italie, l'amiral Decrès (3), qui l'a beaucoup connu à Paris, apprend qu'il passe à Toulon : « Je m'offre aussitôt à tous les camarades pour les présenter, en me faisant valoir de ma liaison ; je cours, plein d'empressement et de joie ; le salon s'ouvre ; je vais m'élancer, quand l'attitude, le regard, le son de voix, suffisent pour m'arrêter. Il n'y avait pourtant en lui rien d'injurieux, mais c'en fut assez ; à partir de là, je n'ai jamais tenté de franchir la distance qui m'avait été imposée. » Quelques jours plus tard (4), à Albenga, les généraux de division, entre autres Augereau, sorte de soudard héroïque et grossier, fier de sa haute taille et de sa bravoure, arrivent au quartier-général très mal disposés pour le petit parvenu qu'on leur expédie de Paris ; sur la description qu'on leur en a faite, Augereau est injurieux, insubordonné d'avance : un favori de Barras, le général de vendémiaire, un général de rue, « point encore d'action pour lui (5), pas un ami,

(1) Mme de Rémusat, *Mémoires*, I, 104. — Miot de Melito, I, 84.

(2) Mme de Staël, *Considérations*, etc., 3e partie, ch. XXVI. — Mme de Rémusat, II, 77.

(3) Stendhal (*Mémoires sur Napoléon*), récit de l'amiral Decrès. — Même récit dans le *Mémorial*.

(4) De Ségur, I, 193.

(5) Rœderer, *Œuvres complètes*, II, 560 (Conversations avec le général Lasalle en 1809 et jugement de Lasalle sur les débuts de Napoléon).

regardé comme un ours, parce qu'il est toujours seul à penser, une petite mine, une réputation de mathématicien et de rêveur. » On les introduit, et Bonaparte se fait attendre. Il paraît enfin, ceint son épée, se couvre, explique ses dispositions, leur donne ses ordres et les congédie. Augereau est resté muet; c'est dehors seulement qu'il se ressaisit et retrouve ses jurons ordinaires; il convient, avec Masséna, que « ce petit b... de général lui a fait peur, » il ne peut pas « comprendre l'ascendant dont il s'est senti écrasé au premier coup d'œil (1). » — Extraordinaire et supérieur, fait pour le commandement (2) et la conquête, singulier et d'espèce unique, ses contemporains sentent bien cela; les plus versés dans la vieille histoire des peuples étrangers, Mme de Staël et, plus tard, Stendhal, remontent jusqu'où il faut pour le comprendre, jusqu'aux « petits tyrans italiens du XIVe et du XVe siècle, » jusqu'aux Castruccio-Castracani, aux Braccio de Mantoue, aux Piccinino, aux Malatesta de Rimini, aux Sforza de Milan; mais ce n'est là, dans leur pensée, qu'une analogie fortuite, une ressemblance psychologique. Or, en fait et historiquement, c'est une parenté positive: il descend des grands Italiens, hommes d'action de l'an 1400, des aventuriers militaires, usurpateurs et fondateurs d'états viagers; il a hérité, par filiation directe, de leur sang et de leur structure innée, mentale et morale (3). Un bourgeon, cueilli dans leur forêt

(1) Autre spécimen de cet ascendant, sur un autre soudard révolutionnaire, plus énergique et plus brutal encore qu'Augereau, le général Vandamme. En 1815, Vandamme disait au maréchal d'Ornano, un jour qu'ils montaient ensemble l'escalier des Tuileries : « Mon cher, ce diable d'homme (il parlait de l'empereur) exerce sur moi une fascination dont je ne puis me rendre compte. C'est au point que moi, qui ne crains ni Dieu ni diable, quand je l'approche, je suis prêt à trembler comme un enfant; il me ferait passer par le trou d'une aiguille pour aller me jeter dans le feu. » (*Le Général Vandamme*, par du Casse, II, 385.)

(2) Rœderer, III, 536. (Paroles de Napoléon, 11 février 1809) : « Militaire, moi, je le suis, parce que c'est le don particulier que j'ai reçu en naissant; c'est mon existence, c'est mon habitude. Partout où j'ai été, j'ai commandé. J'ai commandé à vingt-trois ans le siège de Toulon; j'ai commandé à Paris en vendémiaire; j'ai enlevé les soldats en Italie, dès que je m'y suis présenté. J'étais né pour cela. »

(3) Notez, chez les divers membres de la famille, des traits divers de la même structure mentale et morale. *Mémorial* (Paroles de Napoléon sur ses frères et ses sœurs) : « Quelle famille aussi nombreuse pourrait présenter un si bel ensemble? » — *Mémoires* (*inédits*) par M. X..., quatorze volumes manuscrits, t. II, 543 : (L'auteur, jeune magistrat sous Louis XVI, haut fonctionnaire sous l'empire, grand personnage politique sous la restauration et sous la monarchie de juillet, est probablement le témoin le mieux informé et le plus judicieux pour la première moitié de notre siècle.) « Leurs vices et leurs vertus sortent des proportions ordinaires et ont une physionomie qui leur est propre. Mais ce qui les distingue surtout, c'est l'obstination dans la volonté, c'est l'inflexibilité dans les résolutions... Ils avaient tous l'instinct de leur grandeur. » Ils ont accepté sans difficulté « les positions les plus élevées, ils ont même fini par s'y croire inévitablement élevés... Rien n'étonnait Joseph dans son incroyable fortune; je l'ai entendu, au mois de janvier 1814, reproduire plusieurs

avant l'âge de l'affinement, de l'appauvrissement et de la décadence, a été transporté dans une pépinière semblable et lointaine où subsiste à demeure le régime tragique et militant; le germe primitif s'y est conservé intact, il s'est transmis de génération en génération, il s'est renouvelé et fortifié par des croisemens. A la fin, dans sa dernière pousse, il sort de terre et se développe magnifiquement, avec les mêmes frondaisons et les mêmes fruits qu'autrefois sur la souche originelle; la culture moderne et le jardinage français lui ont à peine élagué quelques branches, émoussé quelques épines : sa texture profonde, sa substance intime et sa direction spontanée n'ont point changé. Mais le sol qu'il rencontre en France et en Europe, défoncé par les orages de la révolution, est plus favorable à ses prises que le vieux champ du moyen âge; et il y est seul, il n'y subit pas, comme ses ancêtres d'Italie, la concurrence de son espèce; rien ne le réprime, il peut accaparer tous les sucs de la terre, tout l'air et le soleil de l'espace, et devenir le colosse que les anciens plants, peut-être aussi vivaces et certainement aussi absorbans que lui-même, mais nés dans un terrain moins friable et resserrés les uns par les autres, n'ont pu fournir.

II.

« La plante-homme, a dit Alfieri, ne naît en aucun pays plus forte qu'en Italie; » et jamais, en Italie, elle n'a été si forte que de 1300 à 1500, depuis les contemporains de Dante jusqu'à ceux de

fois devant moi cette incroyable assertion que, si son frère avait bien voulu ne pas se mêler de ses affaires après la seconde entrée à Madrid, il serait encore sur le trône des Espagnes. » Quant à l'opiniâtreté dans le parti-pris, il suffit de rappeler la démission de Louis, la retraite de Lucien, les résistances de Fesch : eux seuls étaient capables de ne pas toujours plier sous Napoléon et parfois de lui rompre en visière. — Les passions, la sensualité, l'habitude de se mettre au-dessus de la règle, la confiance en soi, jointe au talent, surabondent jusque dans les femmes, comme au xve siècle. — Élisa, en Toscane, fut « une tête mâle, une âme forte, une vraie souveraine, » malgré les désordres de sa conduite privée, où les apparences mêmes n'étaient pas suffisamment gardées. » Caroline, à Naples, « sans être plus scrupuleuse que ses sœurs, » respecta mieux les convenances; nulle ne fut plus semblable à l'empereur; « chez elle, tous les goûts se taisaient devant l'ambition; » c'est elle qui conseilla et décida la défection de son mari Murat en 1814. Pour Pauline, la plus belle personne de son temps, « nulle femme, depuis celle de l'empereur Claude, ne l'a peut-être surpassée dans l'usage qu'elle a osé faire de ses charmes; elle n'a pu en être détournée même par une maladie qu'on attribue aux fatigues de cette vie et pour laquelle nous l'avons vue si souvent portée en litière. » — Jérôme, « malgré l'audace peu commune de ses débauches, a gardé jusqu'au bout son ascendant sur sa femme. » — Sur « les empressemens et les tentatives » de Joseph auprès de Marie-Louise en 1814, M. X..., d'après les papiers de Savary et le témoignage de M. de Saint-Aignan, donne des détails extraordinaires. (Tome IV, 112.)

Michel-Ange, de César Borgia, de Jules II et de Machiavel (1). — Ce qui distingue d'abord un homme de ce temps-là, c'est l'*intégrité de son instrument mental*. Aujourd'hui, après trois cents ans de service, le nôtre a perdu quelque chose de sa trempe, de son tranchant et de sa souplesse : ordinairement la spécialité obligatoire l'a déjeté tout d'un côté et le rend impropre aux autres usages ; d'ailleurs, la multiplication des idées toutes faites et des procédés appris l'encroûte et réduit son jeu à une sorte de routine : enfin, il est fatigué par l'exagération de la vie cérébrale, amolli par la continuité de la vie sédentaire. Tout au rebours pour ces esprits primesautiers, de sang vierge et de race neuve. — Au commencement du gouvernement consulaire, Rœderer, juge expert et indépendant, qui voit chaque jour Bonaparte au conseil d'état et note le soir ses impressions de la journée, reste stupéfait d'admiration (2) : « Assidu à toutes les séances ; les tenant cinq à six heures de suite ; parlant, avant et après, des objets qui les ont remplies ; toujours revenant à deux questions : cela est-il *juste?* cela est-il *utile?* examinant chaque question en elle-même sous ces deux rapports, après l'avoir divisée par la plus exacte analyse et la plus déliée : interrogeant ensuite les grandes autorités, les temps, l'expérience ; se faisant rendre compte de la jurisprudence ancienne, des lois de Louis XIV, du grand Frédéric... Jamais le conseil ne s'est séparé sans être plus instruit, sinon de ce qu'il lui a enseigné, du moins de ce qu'il l'a forcé d'approfondir. Jamais les membres du sénat, du corps législatif, du tribunat ne viennent le visiter sans emporter le prix de cet hommage en instructions utiles. Il ne peut avoir devant lui des hommes publics sans être homme d'état, et tout devient pour lui conseil d'etat. » « Ce qui le caractérise entre tous, » ce n'est pas seulement la pénétration et l'universalité de son intelligence, c'est aussi et surtout la flexibilité, « la force et la constance de son attention. » Il peut passer dix-huit heures de suite au travail, à un même travail, à des travaux divers. Je n'ai jamais vu son esprit las. Je n'ai jamais vu son esprit sans ressort, même dans la fatigue du corps, même dans l'exercice le plus violent, même dans la colère. Je ne l'ai jamais vu distrait d'une affaire par une autre, sortant de celle qu'il discute pour songer à celle qu'il vient de discuter ou à laquelle il va travailler. Les nouvelles heureuses ou malheureuses d'Égypte ne sont jamais venues le distraire du code civil, ni le code civil des combinaisons qu'exigeait le salut de l'Égypte. Jamais homme ne fut plus entier à ce qu'il

(1) Burkhardt, *Die Renaissance in Italien*, passim. — Stendhal, *Histoire de la peinture en Italie* (introduction) et *Rome, Naples et Florence*, passim.

(2) Rœderer, III, 380 (1802).

faisait, et ne distribua mieux son temps entre les choses qu'il avait à faire. Jamais esprit ne fut plus inflexible à refuser l'occupation, la pensée qui ne venait ni au jour ni à l'heure, plus ardent à la chercher, plus agile à la poursuivre, plus habile à la fixer quand le moment de s'en occuper était venu. » — Lui-même disait plus tard (1) que « les divers objets et les diverses affaires étaient casés dans sa tête comme dans une armoire. Quand je veux interrompre une affaire, ajoutait-il, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point l'une avec l'autre et jamais ne me gênent ni me fatiguent. Veux-je dormir? je ferme tous les tiroirs et me voilà au sommeil. » On n'a pas vu de cerveau si discipliné et si disponible, si perpétuellement prêt à toute besogne, si capable de concentration soudaine et totale. « Sa flexibilité (2) » est merveilleuse « pour déplacer à l'instant toutes ses facultés, toutes ses forces, et pour les porter sur l'heure toutes à la fois sur l'objet seul dont il est affecté, sur un ciron comme sur un éléphant, sur un individu isolé comme sur une armée ennemie... Pendant qu'il est occupé d'un objet, le reste n'existe pas pour lui; c'est une espèce de chasse dont rien ne le détourne. » — Et cette chasse ardente que rien ne suspend, sauf la prise, cette poursuite tenace, cette course impétueuse pour qui l'arrivée n'est jamais qu'un nouveau point de départ, est l'allure spontanée, le train naturel, aisé, préféré de son esprit. « Moi, disait-il à Rœderer (3), je travaille toujours; je médite beaucoup. Si je parais toujours prêt à répondre à tout, à faire face à tout, c'est qu'avant de rien entreprendre, j'ai longtemps médité, j'ai prévu ce qui pourrait arriver. Ce n'est pas un génie qui me révèle tout à coup ce que j'ai à dire ou à faire dans une circonstance inattendue pour les autres, c'est ma réflexion, c'est la méditation... Je travaille toujours, en dînant, au théâtre. La nuit, je me réveille pour travailler. La nuit dernière, je me suis levé à deux heures, je me suis mis dans ma chaise longue, devant mon feu, pour examiner les états de situation que m'avait remis hier soir le ministre de la guerre, j'y ai relevé vingt fautes, dont j'ai envoyé ce matin les notes au ministre, qui maintenant est occupé, avec ses bureaux, à les rectifier. » — Ses collaborateurs fléchissent et défaillent sous la tâche qu'il leur impose et qu'il porte sans en sentir le poids. Étant consul (4), « il préside quelquefois

(1) *Mémorial.*

(2) De Pradt, *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en* 1812, préface, p. x, et 5.

(3) Rœderer, III, 544 (24 février 1809). — Cf. Meneval, *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques*, I, 210-213.

(4) Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon au conseil d'état*, p. 8. — Rœderer, III, 380.

des réunions particulières de la section de l'intérieur depuis dix heures du soir jusqu'à cinq heures du matin... Souvent, à Saint-Cloud, il retient les conseillers d'état depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, avec une suspension d'un quart d'heure, et ne paraît pas plus fatigué à la fin de la séance qu'au commencement. » Pendant les séances de nuit, « plusieurs membres tombent de lassitude, le ministre de la guerre s'endort : » il les secoue et les réveille : « Allons! allons! citoyens, réveillons-nous, il n'est que deux heures, il faut gagner l'argent que nous donne le peuple français! » Consul ou empereur (1), « à chaque ministre, il demande compte des moindres détails : il n'est pas rare de les voir sortir du conseil accablés de la fatigue des longs interrogatoires qu'il leur a fait subir; lui dédaigne de s'en apercevoir, et ne leur parle de l'emploi de sa journée que comme d'un délassement qui a exercé à peine son esprit. » Bien pis, « il arrive souvent aux mêmes ministres de trouver encore, en rentrant chez eux, dix lettres de lui, demandant d'immédiates réponses, auxquelles tout l'emploi de la nuit peut à peine suffire. » — La quantité de faits que son esprit emmagasine et contient, la quantité d'idées qu'il élabore et produit, semble dépasser la capacité humaine, et ce cerveau insatiable, inépuisable, inaltérable, fonctionne ainsi sans interruption pendant trente ans.

Par un autre effet de la même structure mentale, *jamais il ne fonctionne à vide*; c'est là aujourd'hui notre grand danger. — Depuis trois siècles, nous perdons de plus en plus la vue pleine et directe des choses; sous la contrainte de l'éducation casanière,

(1) Mollien, *Mémoires*, I, 379; II, 230. — Rœderer, III, 434. « Il est à la tête de tout : il gouverne, il administre, il négocie, il donne chaque jour au travail dix-huit heures de la tête la plus nette et la mieux organisée : il a plus gouverné en trois ans que les rois en cent ans. » — Lavalette, *Mémoires*, II, 75. (Paroles du secrétaire de Napoléon sur le travail de Napoléon à Paris, après Leipzig) : « Il se couche à onze heures, mais il se lève à trois heures du matin, et, jusqu'au soir, il n'y a pas un moment qui ne soit pour le travail. Il est temps que cela finisse, car il succombera, et moi avant lui. » — Gaudin, duc de Gaëte, *Mémoires*, III (supplément), p. 75. Récit d'une soirée où, de huit heures du soir à trois heures du matin, Napoléon examine, avec Gaudin, son budget général pendant sept heures consécutives, sans avoir une minute de distraction. — Sir Neil Campbell, *Napoleon at Fontainebleau and at Elbe*, p. 243. (Journal de sir Neil Campbell à l'île d'Elbe) : « Je n'ai jamais vu aucun homme, en aucune condition de la vie, avec tant d'activité personnelle et tant de persévérance dans l'activité. Il semble qu'il trouve son plaisir dans le mouvement perpétuel et à voir ceux qui l'accompagnent tomber de fatigue, ce qui a été le cas en plusieurs occasions où je l'ai accompagné... Hier, après avoir été sur ses jambes depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi à visiter les frégates et les transports, jusqu'à descendre dans les compartimens d'en bas parmi les chevaux, il a fait une course de trois heures à cheval, et, comme il me le disait ensuite, *pour se défatiguer*. »

multiple et prolongée, nous étudions, au lieu des objets, leurs signes : au lieu du terrain, la carte ; au lieu des animaux qui luttent pour vivre (1), des nomenclatures, des classifications, et, au mieux, des spécimens morts de muséum ; au lieu des hommes sentans et agissans, des statistiques, des codes, de l'histoire, de la littérature, de la philosophie, bref, des mots imprimés, et, chose pire, des mots abstraits, lesquels, de siècle en siècle, deviennent plus abstraits, partant plus éloignés de l'expérience, plus difficiles à bien comprendre, moins maniables et plus décevans, surtout en matière humaine et sociale. Dans ce domaine, par l'extension des états, par la multiplication des services, par l'enchevêtrement des intérêts, l'objet, indéfiniment agrandi et compliqué, échappe maintenant à nos prises ; notre idée vague, incomplète, inexacte, y correspond mal ou n'y correspond point ; dans neuf esprits sur dix, et peut-être dans quatre-vingt-dix-neuf esprits sur cent, elle n'est guère qu'un mot ; aux autres, s'ils veulent se représenter effectivement la société vivante, il faut, par delà l'enseignement des livres, dix ans, quinze ans d'observation et de réflexion, pour repenser les phrases dont ils ont peuplé leur mémoire, pour se les traduire, pour en préciser et vérifier le sens, pour mettre dans le mot plus ou moins indéterminé et creux la plénitude et la netteté d'une impression personnelle. Société, état, gouvernement, souveraineté, droit, liberté, on a vu combien ces idées, les plus importantes de toutes, étaient, à la fin du XVIIIe siècle, écourtées et fausses, comment, dans la plupart des cerveaux, le simple raisonnement verbal les accouplait en axiomes et en dogmes, quelle progéniture ces simulacres métaphysiques ont enfantée, combien d'avortons non viables et grotesques, combien de chimères monstrueuses et malfaisantes. — Il n'y a pas de place pour une seule de ces chimères dans l'esprit de Bonaparte ; elles ne peuvent pas s'y former ou y trouver accès ; son aversion pour les fantômes sans substance de la politique abstraite va au-delà du dédain, jusqu'au dégoût (2) ;

(1) Le point de départ des grandes découvertes de Darwin est la représentation physique et circonstanciée qu'il s'est faite des animaux et végétaux *comme vivans, et pendant tout le cours de leur vie*, à travers tant de difficultés et sous une si âpre concurrence ; cette représentation manque dans le zoologiste ou botaniste ordinaire, qui n'a dans l'esprit que des préparations anatomiques ou des herbiers. En toute science, la difficulté consiste à se figurer en raccourci, par des spécimens significatifs, l'objet réel, tel qu'il existe hors de nous, et son histoire vraie. Claude Bernard me disait un jour : « Nous saurons la physiologie lorsque nous pourrons suivre pas à pas une molécule de carbone ou d'azote, faire son histoire, raconter son voyage dans le corps d'un chien, depuis son entrée jusqu'à sa sortie. »

(2) Thibaudeau, *Mémoires sur le consulat*, 204. (A propos du tribunat) : « Ils sont là douze ou quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits. »

ce qu'on appelle en ce temps-là l'idéologie est proprement sa bête noire ; il y répugne, non-seulement par calcul intéressé, mais encore davantage par besoin et instinct du vrai, en praticien, en chef d'état, se souvenant toujours, comme la grande Catherine, « qu'il travaille, non sur le papier, mais sur la peau humaine, qui est chatouilleuse. » Toutes les idées qu'il en a ont eu pour source des observations que lui-même il a faites, et ont pour contrôle des observations que lui-même il fait.

Si les livres lui ont servi, c'est pour lui suggérer des questions, et, à ces questions, il ne répond jamais que par son expérience propre. Il a peu lu et précipitamment (1) ; son instruction classique est rudimentaire : en fait de latin, il n'a pas dépassé la quatrième. A l'École militaire, comme à Brienne, l'enseignement qu'il a reçu était au-dessous du médiocre ; et, dès Brienne, on constatait que « pour les langues et les belles-lettres, il n'avait aucune disposition. » Ensuite la littérature élégante et savante, la philosophie de cabinet et de salon, dont ses contemporains sont imbus, a glissé sur son intelligence comme sur une roche dure ; seules les vérités mathématiques, les notions positives de la géographie et de l'histoire y ont pénétré et s'y sont gravées. Tout le reste en lui, comme en ses prédécesseurs du xve siècle, lui vient du travail original et direct de ses facultés au contact des hommes et des choses, de son tact rapide et sûr, de son attention infatigable et minutieuse, de ses divinations indéfiniment répétées et rectifiées pendant ses longues heures de solitude et de silence. En toutes choses, c'est par la pratique, non par la spéculation, qu'il s'est instruit ; de même un mécanicien élevé parmi les machines. « Il n'est rien à la guerre que je ne puisse faire par moi-même (2). S'il n'y a personne pour faire de la poudre à canon, je sais en fabriquer ; des affûts, je sais

(1) Mme de Rémusat, I, 115 : « Au fond, il est ignorant, n'ayant que très peu lu, et toujours avec précipitation. » — Stendhal, *Mémoires sur Napoléon* : « Son éducation avait été fort incomplète... Il ignorait la plupart des grandes vérités découvertes depuis cent ans, » et précisément celles qui concernent l'homme ou la société. « Par exemple, il n'avait pas lu Montesquieu comme il faut le lire, c'est-à-dire de façon à accepter ou à rejeter nettement chacun des trente et un livres de l'*Esprit des lois*. Il n'avait point lu ainsi le *Dictionnaire* de Bayle, ni le *Traité des richesses*, d'Adam Smith. On ne s'apercevait point de cette ignorance de l'empereur dans la conversation : d'abord, il dirigeait cette conversation ; ensuite, avec une finesse italienne, jamais une question ou une supposition étourdie ne venait trahir cette ignorance. » — Bourrienne, I, 19, 21. A Brienne, « malheureusement pour nous, les moines auxquels était confiée l'éducation de la jeunesse ne savaient rien, et ils étaient trop pauvres pour payer de bons maîtres étrangers... On ne conçoit pas comment il a pu sortir un seul homme capable de cette maison d'éducation. » — Yung, I, 125. (Notes sur Bonaparte au sortir de l'école militaire) : « Très appliqué aux sciences abstraites, peu curieux des autres, connaissant à fond les mathématiques et la géographie. »

(2) Rœderer, III, 544 (6 mars 1809), 26, 563 (23 janvier 1811 et 12 novembre 1813).

les construire ; s'il faut fondre des canons, je les ferai fondre ; les détails de la manœuvre, s'il faut les enseigner, je les enseignerai. » Voilà comment il s'est trouvé compétent du premier coup, général d'artillerie, général en chef, puis aussitôt diplomate, financier, administrateur en tous les genres. Grâce à cet apprentissage fécond, dès le consulat, il en remontre aux hommes de cabinet, aux anciens ministres qui lui adressent des mémoires. « Je suis plus vieux administrateur qu'eux (1) ; quand on a dû tirer de sa seule tête les moyens de nourrir, d'entretenir, de contenir, d'animer du même esprit et de la même volonté quelques centaines de mille hommes loin de leur patrie, on a vite appris tous les secrets de l'administration. » Dans chacune des machines humaines qu'il construit et qu'il manie, il aperçoit d'un seul coup toutes les pièces, chacune à sa place et dans son office, les générateurs de la force, les organes de la transmission, les engrenages superposés, les mouvemens composans, la vitesse résultante, l'effet final et total, le rendement net ; jamais son regard ne demeure superficiel et sommaire ; il plonge dans les angles obscurs et dans les derniers fonds, « par la précision technique de ses questions, » avec une lucidité de spécialiste, et de cette façon, pour emprunter un mot des philosophes, l'idée chez lui se trouve *adéquate à son objet*.

De là son goût pour les détails ; car ils font le corps et la substance de l'objet ; la main qui ne les a pas saisis ou qui les lâche ne tient qu'une écorce, une enveloppe. A leur endroit, sa curiosité, son avidité est « insaturable (2) ». Dans chaque ministère, il en sait plus que le ministre ; et, dans chaque bureau, il sait autant que le commis. « Sur sa table (3) sont des états de situation des armées

(1) Mollien, I, 348 (un peu avant la rupture d'Amiens), III, 16. « C'était à la fin de janvier 1809 qu'il voulait qu'on lui rendît compte de la situation complète des finances au 31 décembre 1808... Ce travail put lui être présenté deux jours après sa demande. » — III, 434. « Un bilan complet du trésor public pour les six premiers mois de 1812 était sous les yeux de Napoléon à Witepsk, le 11 août, onze jours après la révolution de ces six premiers mois. Ce qui est vraiment étonnant, c'est qu'au milieu de tant d'occupations et de préoccupations diverses,.. il conservât une tradition aussi précise des procédés et des méthodes des administrations dont il voulait inspecter momentanément la situation et la marche. Personne n'avait le prétexte de ne pouvoir répondre; car *chacun* n'était *interrogé que dans sa langue;* c'est cette singulière aptitude du chef de l'état et la *précision technique de ses questions* qui seules peuvent expliquer comment il pouvait maintenir un ensemble si remarquable dans un système administratif dont il faisait aboutir à lui les moindres fils. »

(2) Mot de Mollien.

(3) Meneval, I, 210, 213. — Rœderer, III, 537, 545 (février et mars 1809). Paroles de Napoléon : « En ce moment, il était près de minuit. » — *Ibid.*, IV, 55 (novembre 1809). Lire l'admirable interrogatoire que Napoléon fait subir à Rœderer sur le royaume de Naples. Ses questions font un vaste filet systématique et serré qui enveloppe tout le sujet et ne laisse aucune donnée physique ou morale, aucun fait utile, hors de ses prises.— Ségur, II, 231. M. de Ségur, chargé de visiter toutes les places du littoral du

de terre et de mer : il en a donné le plan, et ils sont renouvelés le premier jour de chaque mois ; » telle est sa lecture quotidienne et préférée : « J'ai toujours présens mes états de situation. Je n'ai pas de mémoire pour retenir un vers alexandrin, mais je n'oublie pas une syllabe de mes états de situation. Ce soir, je vais les trouver dans ma chambre, je ne me coucherai pas sans les avoir lus. » Mieux que les bureaux du mouvement des ministères de la guerre et de la marine, mieux que les états-majors eux-mêmes, il sait toujours « sa position » sur mer et sur terre, nombre, grandeur et qualité de ses vaisseaux au large et dans chaque port, degré d'avancement présent et futur des bâtimens en construction, composition et force des équipages, composition, organisation, personnel, matériel, résidence, recrutement passé et prochain de chaque corps d'armée et de chaque régiment. De même en finances, en diplomatie, dans toutes les branches de l'administration laïque ou ecclésiastique, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral. Sa mémoire topographique et son imagination géographique des contrées, des lieux, du terrain et des obstacles aboutissent à une vision interne qu'il évoque à volonté et qui, après plusieurs années, ressuscite en lui aussi fraîche qu'au premier jour. Son calcul des distances, des marches et des manœuvres est une opération mathématique si rigoureuse que plusieurs fois, à deux ou trois cents lieues de distance, sa prévision militaire, antérieure de deux mois, de quatre mois, s'accomplit presque au jour fixé, précisément à la place dite (1). Ajouter une dernière faculté, la plus rare de toutes ; car

Nord, avait remis son rapport : « J'ai vu tous vos états de situation, me dit le premier consul ; ils sont exacts. Cependant vous avez oublié à Ostende deux canons de quatre. » — Et il lui désigne l'endroit, « une chaussée en arrière de la ville. » — C'était vrai. — « Je sortis confondu d'étonnement de ce que, parmi des milliers de pièces de canon répandues par batteries fixes ou mobiles sur le littoral, deux pièces de quatre n'eussent point échappé à sa mémoire. » — *Correspondance*, lettre au roi Joseph, 6 août 1806 : « La bonne situation de mes armées vient de ce que je m'en occupe tous les jours une heure ou deux, et, lorsqu'on m'envoie chaque mois les états de mes troupes et de mes flottes, ce qui forme *une vingtaine de gros livrets*, je quitte toute autre occupation pour les lire en détail, pour voir la différence qu'il y a entre un mois et l'autre. Je prends plus de plaisir à cette lecture qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman. » — Cadet de Gassicourt, *Voyage en Autriche* (1809). Sur ses revues à Schœnbrunn et sa vérification du contenu d'une voiture de pontonniers prise comme spécimen.

(1) Bourrienne, II, 116, IV, 238 : « Il avait peu de mémoire pour les noms propres, les mots et les dates ; mais il en avait une prodigieuse pour *les faits et les localités*. Je me rappelle qu'en allant de Paris à Toulon, il me fit remarquer dix endroits propres à livrer de grandes batailles... C'était alors un souvenir des premiers voyages de sa jeunesse, et il me décrivait l'assiette du terrain, me désignait les positions qu'il aurait occupées, avant même que nous fussions sur les lieux... » Le 17 mars 1800, piquant des épingles sur une carte, il montre à Bourrienne l'endroit où il compte battre Mélas ; c'est à San-Juliano. « Quatre mois après, je me trouvai à San-Juliano avec son portefeuille et ses dépêches, et, le soir même, à Torre-di-Gafolo, qui est à une lieue

si sa prévision s'accomplit, c'est que, comme les célèbres joueurs d'échecs, il a évalué juste, outre le jeu mécanique des pièces, le caractère et le talent de l'adversaire, « sondé son tirant d'eau, » deviné ses fautes probables; au calcul des quantités et des probabilités physiques, il a joint le calcul des quantités et des probabilités morales, et il s'est montré grand psychologue autant que stratégiste accompli. — Effectivement, nul ne l'a surpassé dans l'art de démêler les états et les mouvemens d'une âme et de beaucoup d'âmes, les motifs efficaces, permanens ou momentanés qui poussent ou retiennent l'homme en général et tels ou tels hommes en particulier, les ressorts sur lesquels on peut appuyer, l'espèce et le degré de pression qu'il faut appliquer. Sous la direction de cette faculté centrale, toutes les autres opèrent, et, dans l'art de maîtriser les hommes, son génie se trouve souverain.

Il n'y a pas de faculté plus précieuse pour un ingénieur politique; car les forces qu'il emploie ne sont jamais que des passions humaines. Mais comment, sauf par divination, atteindre les passions qui sont des sentimens intimes, et comment, sauf par conjecture, calculer des forces qui semblent répugner à toute mesure? — Dans ce domaine obscur, glissant, où l'on ne peut marcher qu'à tâtons, Napoléon opère presque sûrement, et il opère incessamment, d'abord sur lui-même; en effet, pour pénétrer dans l'âme d'autrui, il faut au préalable être descendu dans la sienne. « J'ai toujours aimé l'analyse, disait-il un jour (1), et, si je devenais sérieusement amoureux, je décomposerais mon amour pièce à pièce. *Pourquoi et comment* sont des questions si utiles qu'on ne saurait trop se les faire. » Certainement, écrit un témoin, « il est l'homme qui a le plus médité sur les *pourquoi* qui régissent les actions humaines. » Son

de là, j'écrivis sous sa dictée le bulletin de la bataille » (de Marengo). — De Ségur, II, 30. (Récit de M. Daru à M. de Ségur : Le 13 août 1805, au quartier-général des côtes de la Manche, Napoléon dicte à M. Daru le plan complet de la campagne contre l'Autriche.) « Ordre des marches, leur durée, lieux de convergence ou de réunion des colonnes, attaques de vive force, mouvemens divers et fautes de l'ennemi, tout, dans cette dictée si subite, était prévu à deux mois et deux cents lieues de distance... Les champs de bataille, les victoires et jusqu'aux jours mêmes où nous devions entrer dans Munich et dans Vienne, tout alors fut annoncé, fut écrit comme il arriva... Daru vit ces oracles se réaliser à jours fixes jusqu'à notre entrée à Munich; s'il y eut quelques différences de temps et non de résultats entre Munich et Vienne, elles furent à notre avantage. » — M. de La Vallette, *Mémoires*, II, p 35. (Il etait directeur général des postes) : « Il m'est arrivé souvent de ne pas être aussi sûr que lui des distances et d'une foule de détails de mon administration, qu'il savait assez pour me redresser. » — Revenant du camp de Boulogne, Napoléon rencontre un peloton de soldats égarés, leur demande le numéro de leur régiment, calcule le jour de leur départ, la route qu'ils ont prise, le chemin qu'ils ont dû faire et leur dit : « Vous trouverez votre bataillon à telle étape. » — Or, « l'armée était alors de 200,000 hommes. »

(1) Mme de Rémusat, I, 103, 268.

procédé, qui est celui des sciences expérimentales, consiste à contrôler toute hypothèse ou déduction par une application précise, observée dans des conditions définies : telle force physique se trouve ainsi constatée et mesurée exactement par la déviation d'une aiguille, par l'ascension ou la décoloration d'un liquide ; telle force morale invisible peut être de même constatée et approximativement mesurée par sa manifestation sensible, par une épreuve décisive, qui est tel mot, tel accent, tel geste. Ce sont ces mots, gestes et accens qu'il recueille ; il aperçoit les sentimens intimes dans leur expression extérieure ; il se peint le dedans par le dehors, par telle physionomie caractéristique, par telle attitude parlante, par telle petite scène abréviative et topique, par des spécimens et raccourcis si bien choisis et tellement circonstanciés qu'ils résument toute la file indéfinie des cas analogues. De cette façon, l'objet vague et fuyant se trouve soudainement saisi, rassemblé, puis jaugé et pesé comme un gaz impalpable que l'on renferme et que l'on retient dans un tube gradué de cristal transparent. — Partant, au conseil d'état, tandis que les autres, administrateurs ou légistes, voient des abstractions, des articles de code, des précédens, il voit des âmes, et telles qu'elles sont, celle du Français, de l'Italien, de l'Allemand, celle du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois, du noble, celle du jacobin survivant, de l'émigré rentré (1), celle du soldat, de l'officier, du fonctionnaire, partout l'individu actuel et total, l'homme qui laboure, fabrique, se bat, se marie, enfante, peine, s'amuse et meurt. — Rien de plus frappant que le contraste entre les raisonnemens ternes et graves que lui prête le sage rédacteur officiel et ses propres paroles recueillies à la volée, à l'instant même, toutes vibrantes et fourmillantes d'exemples et d'images (2). A propos du divorce qu'il

(1) Thibaudeau, p. 25. I. (Sur les jacobins survivans) : « Ce sont des artisans renforcés, des peintres, etc., qui ont l'imagination ardente, un peu plus d'instruction que le peuple, qui vivent avec le peuple et exercent de l'influence sur lui. » — Mme de Rémusat, I, 271. (Sur le parti royaliste) : « Il est bien facile d'abuser ce parti-là, parce qu'il part toujours, non de ce qui est, mais de ce qu'il voudrait qui fût. » — I, 337 : « Les Bourbons ne verront jamais rien que par l'Œil-de-Bœuf. » — Thibaudeau, p. 46 : « La chouannerie et l'émigration sont des maladies de peau ; le terrorisme est une maladie de l'intérieur. » *Ibid.*, 75 : « Ce qui soutient actuellement l'esprit de l'armée, c'est cette idée qu'ont les militaires qu'ils occupent la place des ci-devant nobles. »

(2) Thibaudeau, p. 419 à 452. (Les deux textes sont imprimés face à face sur deux colonnes). Et *passim*, par exemple, p. 84, cette peinture du culte décadaire sous la république : « On avait imaginé de réunir les citoyens dans les églises pour geler de froid à entendre la lecture des lois, les lire et les étudier ; ce n'est pas déja trop amusant pour ceux qui doivent les exécuter. » — Autre exemple de la manière dont ses idées se traduisent en images (Pelet de La Lozère, p. 242) : « Je ne suis pas content de la régie des douanes sur les Alpes ; elle ne donne pas signe de vie ; *on n'entend pas le versement de ses écus* dans le trésor public. » — Pour prendre sur le vif la parole et la pensée de Napoléon, on doit consulter surtout les cinq ou six grandes conversa-

veut maintenir en principe : « Consultez donc les mœurs de la nation : l'adultère n'est pas un phénomène, il est très commun ; c'est une affaire de canapé... Il faut un frein aux femmes qui sont adultères pour des clinquans, des vers, Apollon, les muses, etc. » Mais, si vous admettez le divorce pour incompatibilité de caractères, vous ébranlez le mariage ; au moment de le contracter, on le sentira fragile : « Ce sera comme si l'on disait : Je me marie jusqu'à ce que je change d'humeur. » Ne prodiguez pas non plus les cas de nullité ; le mariage fait, il est grave de le défaire : « Je crois épouser ma cousine qui arrive des Grandes-Indes, et l'on me fait épouser une aventurière ; j'en ai des enfans, je découvre qu'elle n'est pas ma cousine : le mariage est-il bon? La morale publique ne veut-elle pas qu'il soit valable ? Il y a eu échange d'âme, de *transpiration.* » Sur le droit des enfans, même majeurs, à des alimens : « Voulez-vous qu'un père puisse chasser de sa maison une fille de quinze ans ? Un père qui aurait soixante mille francs de rente pourrait donc dire à son fils : Tu es gros et gras, va labourer ? Un père riche ou aisé doit toujours à ses enfans la gamelle paternelle ; » retranchez ce droit aux alimens, et « vous forcerez les enfans à tuer leurs pères. » — Quant à l'adoption, « vous l'envisagez en faiseurs de lois, non en hommes d'état. Elle n'est pas un contrat civil, ni un acte judiciaire. L'analyse (du juriste) conduit aux résultats les plus vicieux. On ne peut gouverner l'homme que par l'imagination ; sans l'imagination, c'est une brute. Ce n'est pas pour cinq sous par jour, pour une chétive distinction qu'on se fait tuer ; c'est en parlant à l'âme qu'on électrise l'homme. Ce n'est pas un notaire qui produira cet effet pour douze francs qu'on lui paiera. Il faut un autre procédé, un acte législatif. L'adoption, qu'est-ce ? Une imitation par laquelle la société veut singer la nature. C'est une espèce de nouveau sacrement... Le fils des os et du sang passe, par la volonté de la société, dans les os et le sang d'un autre. C'est le plus grand acte qu'on puisse imaginer. Il donne des sentimens de fils à celui qui ne les avait pas, et réciproquement ceux de père. D'où doit donc partir cet acte ? D'en haut, comme la foudre. » — Tous ses mots sont des traits de feu dardés coup sur coup (1) ; depuis Vol-

tions notées le soir même par Rœderer, les deux ou trois conversations notées de même par Miot de Melito, les scènes racontées par Beugnot, les notes de Pelet de la Lozère et de Stanislas de Girardin, et le volume presque entier de Thibaudeau.

(1) Pelet de La Lozère, 63, 64. (Sur la différence physiologique de l'Anglais et du Français.) — Mme de Rémusat, I, 273,392 : « Vous, Français, vous ne savez rien vouloir sérieusement, si ce n'est peut-être l'égalité. Et encore on y renoncerait volontiers si chacun pouvait se flatter d'être le premier. Il faut donner à tous l'espérance de s'élever... Il faut toujours tenir vos vanités en haleine. La sévérité du gouvernement républicain vous eût ennuyés à mort. Qu'est-ce qui a fait la révolution ? La vanité. Qu'est-ce qui la terminera ? Encore la vanité. La liberté n'est qu'un prétexte. » — III, 153. —

taire et Galiani, personne n'en a lancé autant, à poignées; sur la société, les lois, le gouvernement, la France et les Français, il en a qui percent et illuminent à fond, comme ceux de Montesquieu, par un grand éclair brusque; il ne les fabrique pas industrieusement, ils jaillissent de lui; ce sont les gestes de son esprit, ses gestes naturels, involontaires, perpétuels. — Et ce qui ajoute à leur prix, c'est que, hors des conseils ou entretiens intimes, il s'en abstient, il ne s'en sert que pour penser; dans les autres circonstances, il les subordonne à son but qui est toujours l'effet pratique; ordinairement, il écrit et parle dans une langue différente, dans la langue qui convient à ses auditeurs; il se retranche les étrangetés, les saccades d'improvisation et d'imagination, les sursauts d'inspiration et de génie. Ce qu'il en garde et s'en permet n'est que pour imprimer de lui une grande idée dans le personnage qu'il a besoin d'éblouir, Pie VII ou l'empereur Alexandre; en ce cas, le ton courant de sa conversation est la familiarité caressante, expansive, aimable; il est alors en scène, et, en scène, il peut jouer tous les rôles, la tragédie, la comédie, avec la même verve, tour à tour fulminant, insinuant et même bonhomme. Avec ses généraux, ministres et chefs d'emploi, il se réduit au style serré, positif et technique des affaires; tout autre langage nuirait aux affaires: l'âme passionnée ne se révèle que par la brièveté, la force et la rudesse impérieuse de l'accent. Pour ses armées et le commun des hommes, il a ses proclamations et ses bulletins, c'est-à-dire des phrases à effet et de l'emphase voulue, avec un exposé de faits simplifiés, arrangés et falsifiés à dessein (1), bref un vin fumeux excellent pour échauffer l'enthousiasme et un narcotique

« La liberté est le besoin d'une classe peu nombreuse et privilégiée par nature, de facultés plus élevées que le commun des hommes; *elle peut donc être contrainte impunement;* l'égalité, au contraire, plaît à la multitude. » — Thibaudeau, 99 : « Que m'importe l'opinion des salons et des caillettes? Je ne l'écoute pas; je n'en connais qu'une, celle des gros paysans. » — Ses résumés d'une situation sont des chefs-d'œuvre de concision pittoresque : « Pourquoi me suis-je arrêté et ai-je signé les préliminaires de Léoben? C'est que je jouais au vingt-et-un et que je me suis tenu à vingt. » — Ses percées sur les caractères sont du plus pénétrant critique : « Le Mahomet de Voltaire n'est ni un prophète ni un Arabe: c'est un imposteur qui semble avoir été élevé à l'École polytechnique. » — « Quand Mme de Genlis veut définir la vertu, elle en parle toujours comme d'une découverte. » — (Sur Mme de Staël) : « Cette femme apprend à penser à ceux qui ne s'en aviseraient pas ou qui l'avaient oublié. » — (Sur M. de Chateaubriand, dont un parent venait d'être fusillé): « Il écrira quelques pages pathétiques qu'il lira dans le faubourg Saint-Germain; les belles dames pleureront et vous verrez que cela le consolera. » — (Sur l'abbé Delille) : « Il radote l'esprit. » — (Sur MM. Pasquier et Molé) : « J'exploite l'un et je crée l'autre. » — Mme de Rémusat, II, 391, 394, 399, 402, 389, III, 67.

(1) Bourrienne, II, 281, 342. « J'éprouvais un sentiment pénible en écrivant, sous sa dictée, des paroles officielles dont chacune était une imposture. » Sa réponse était toujours : « Mon cher, vous êtes un nigaud, vous n'y entendez rien. » — Mme de Rémusat, II, 205, 207.

excellent pour entretenir la crédulité (1), sorte de mixture populaire qu'il débite juste au moment opportun, et dont il proportionne si bien les ingrédiens que le gros public auquel il la sert a du plaisir à boire et ne peut manquer d'être ivre après avoir bu. — En toute circonstance, son style, fabriqué ou spontané, manifeste sa merveilleuse connaissance des masses et des individus; sauf dans deux ou trois cas, sauf dans un domaine élevé, écarté, et qui lui est demeuré inconnu, il a toujours touché juste, à propos, à l'endroit accessible, avec le levier approprié, avec la poussée, la pesée, le degré d'insistance ou de brusquerie qui devait être le plus efficace. C'est que, par une série de notations courtes, précises et quotidiennement rectifiées, il s'était tracé une sorte de tableau psychologique où étaient représentées, résumées et presque évaluées en chiffres, les dispositions mentales et morales, caractères, facultés, passions, aptitudes, énergies ou faiblesses, des innombrables créatures humaines sur lesquelles, de près ou de loin, il agissait.

Tâchons de nous figurer un instant l'étendue et le contenu de cette intelligence; probablement, il faudrait remonter jusqu'à César pour en découvrir une égale; mais, faute de documens, on n'a, de César, que des linéamens généraux, un contour sommaire; de Napoléon, outre la silhouette d'ensemble, nous avons le détail des traits. Lisons, jour par jour, puis chapitre par chapitre (2), sa correspondance, par exemple en 1806, après la bataille d'Austerlitz, ou, mieux encore, en 1809, depuis son retour d'Espagne jusqu'à la paix de Vienne; quelle que soit notre insuffisance technique, nous comprendrons que son esprit, par sa compréhension et sa pléni-

(1) Lire notamment les bulletins de la campagne de 1807, si blessants pour la reine et le roi de Prusse, mais, par cela même, si bien calculés pour provoquer chez les soldats le gros rire goguenard et méprisant.

(2) Dans la *Correspondance de Napoléon* publiée en trente-deux volumes, les lettres sont classées par dates. — Elles sont classées par chapitres dans sa *Correspondance avec Eugène, vice-roi d'Italie*, et avec Joseph, roi de Naples, puis d'Espagne, et il est aisé de composer d'autres chapitres non moins instructifs : l'un sur les affaires étrangères (lettres à M. de Champagny, à M. de Talleyrand, à M. de Bassano); un autre sur les finances (lettres à M. Gaudin et à M. Mollien); un autre sur la marine (lettres à l'amiral Decrès); un autre sur l'administration militaire (lettres au général Clarke); un autre sur les affaires de l'église (lettres à M. Portalis et à M. Bigot de Préameneu); un autre sur la police lettres à Fouché), etc. — On peut enfin, par une troisième classification, diviser et distribuer ses lettres selon qu'elles se rapportent à telle ou telle grande entreprise, notamment à telle ou telle campagne militaire. — De cette façon, on parvient à concevoir l'immensité de ses informations positives et à se représenter le jeu ordinaire de son esprit. — Cf., notamment les lettres suivantes : au prince Eugène, 11 juin 1806 (sur les consommations et dépenses de l'armée d'Italie); 1er et 18 juin 1806 (sur l'occupation et sur la situation militaire, défensive et offensive, de la Dalmatie). — Au général Dejean, 28 avril 1806 (sur les fournitures du ministère de la guerre); 27 juin 1806 (sur les fortifications de l'eschiera); 20 juillet 1806 (sur les fortifications de Wesel et de Juliers).

tude, déborde au-delà de toutes les proportions connues ou même croyables. — Il y a trois atlas principaux en lui, à demeure, chacun d'eux composé « d'une vingtaine de gros livrets » distincts et perpétuellement tenus à jour. — Le premier est militaire et forme un recueil énorme de cartes topographiques aussi minutieuses que celles d'un état-major, avec le plan circonstancié de toutes les places fortes, avec la désignation spécifique et la distribution locale de toutes les forces de terre et de mer, équipages, régimens, batteries, arsenaux, magasins, ressources actuelles et futures en hommes, chevaux, voitures, armes, munitions, vivres et vêtemens. — Le second, qui est civil, ressemble à ces gros volumes où, chaque année, nous lisons aujourd'hui l'état du budget, et comprend, d'abord les innombrables articles de la recette et de la dépense ordinaire et extraordinaire, impôts à l'intérieur, contributions de l'étranger, produit des domaines en France et hors de France, service de la dette, des pensions, des travaux publics et du reste, ensuite toute la statistique administrative, la hiérarchie des fonctions et des fonctionnaires, sénateurs, députés, ministres, préfets, évêques, professeurs, juges et leurs sous-ordres, chacun dans sa résidence, avec son rang, ses attributions et ses appointemens. — Le troisième est un gigantesque dictionnaire biographique et moral, où, comme en un casier de haute police, chaque individu notable, chaque groupe local, chaque classe professionnelle ou sociale, et même chaque peuple a sa fiche, avec l'indication abréviative de sa situation, de ses besoins, de ses antécédens, partant de son caractère prouvé, de ses dispositions éventuelles et de sa conduite probable. Toute fiche, carte ou feuillet a son résumé ; tous les résumés partiels, méthodiquement classés, aboutissent à des totaux, et les totaux des trois atlas se combinent pour fournir à leur possesseur la mesure de sa force disponible. — Or, en 1809, si grossis que soient les trois atlas, ils sont imprimés en entier dans l'esprit de Napoléon ; il en sait, non-seulement le résumé total et les résumés partiels, mais aussi les derniers détails ; il y lit couramment et à toute heure ; il y perçoit en bloc et par le menu les diverses nations qu'il gouverne directement ou par autrui, c'est-à-dire soixante millions d'hommes, les diverses contrées qu'il a conquises ou parcourues, c'est-à-dire soixante-dix mille lieues carrées, d'abord la France, accrue de la Belgique et du Piémont, ensuite l'Espagne d'où il revient et où il a mis son frère Joseph, l'Italie du sud où, après Joseph, il a mis Murat, l'Italie du centre où il occupe Rome, l'Italie du nord où Eugène est son délégué, la Dalmatie et l'Istrie qu'il a jointes à son empire, l'Autriche qu'il envahit pour la seconde fois, la Confédération du Rhin qu'il a faite et qu'il dirige, la Westphalie et la Hollande où ses frères ne sont que ses lieutenans, la

Prusse qu'il a soumise, qu'il a mutilée, qu'il exploite, et dont il détient encore les plus fortes places; ajoutez un dernier tableau intérieur, celui qui lui représente les mers du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée, toutes les escadres du continent, au large et dans les ports, depuis Dantzig jusqu'à Flessingue et Bayonne, depuis Cadix jusqu'à Toulon et Gaëte, depuis Tarente jusqu'à Venise, Corfou et Constantinople (1). — Dans l'atlas psychologique et moral, outre une lacune primitive qu'il ne comblera jamais, parce qu'elle tient à son caractère, il y a quelques résumés faux, notamment à l'endroit du pape et des consciences catholiques; pareillement, il cote trop bas l'énergie du sentiment national en Espagne et en Allemagne; il cote trop haut, en France et dans les pays annexés et sujets, son prestige, le reliquat de confiance et de zèle sur lequel il peut compter. Mais ces erreurs sont l'œuvre de sa volonté plutôt que de son intelligence; par intervalles, il les reconnaît; s'il a des illusions, c'est qu'il se les forge; laissé à lui-même, son bon sens resterait infaillible; il n'y a que ses passions qui puissent troubler sa lucidité. — Quant aux deux autres atlas, surtout l'atlas topographique et militaire, ils sont aussi complets et aussi exacts que jamais; la réalité qu'ils figurent a eu beau s'enfler et se compliquer; toute monstrueuse qu'elle soit à cette date, par leur ampleur et leur précision, ils lui correspondent encore, trait pour trait.

Mais cette multitude de notations n'est que la moindre partie de la population mentale qui pullule dans cette cervelle immense; car, sur l'idée qu'il a du réel, germent et fourmillent les conceptions qu'il se fait du possible; sans ces conceptions, nul moyen de manier et transformer les choses, et l'on sait s'il les manie, s'il les transforme. Avant d'agir, il a choisi son plan, et, s'il a choisi ce plan, c'est entre

(1) Cf., dans la *Correspondance* les lettres datées de Schœnbrunn près de Vienne, pendant les mois d'août et de septembre 1809, notamment : 1° les lettres et instructions très nombreuses à propos de l'expédition anglaise à Walcheren; 2° les lettres au grand juge Régnier et à l'archichancelier Cambacérès sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (21 août, 7 et 29 septembre); 3° les lettres et instructions à M. de Champagny pour traiter avec l'Autriche (19 août, 10, 15, 18, 22 et 23 septembre); 4° les lettres à l'amiral Decrès pour envoyer des expéditions navales aux colonies (17 août et 26 septembre); 5° la lettre à Mollien sur le budget des dépenses (8 août); 6° la lettre à Clarke sur la statistique des fusils en magasin dans l'empire (14 septembre). — Autres lettres, pour faire composer deux traités d'art militaire (1er octobre), deux ouvrages sur l'histoire et les empiètemens du saint-siège (3 octobre), pour interdire les conférences de Saint-Sulpice (15 septembre), pour défendre aux ecclésiastiques de prêcher hors des églises (24 septembre). — De Schœnbrunn, il surveille le détail des travaux publics en France et en Italie : par exemple, lettres à M. de Montalivet (30 septembre), pour envoyer en poste à Parme un auditeur qui fera réparer sur-le-champ une digue crevée, et (8 octobre) pour accélérer la construction de plusieurs ponts et quais à Lyon.

plusieurs autres (1), après examen, comparaison et préférence; il a donc conçu tous les autres. Derrière chaque combinaison adoptée, on entrevoit la foule des combinaisons rejetées ; il y en a par dizaines derrière chaque décision prise. manœuvre effectuée, traité signé, décret promulgué, ordre expédié, et, je dirai même, derrière presque toute action ou parole improvisée; car il met du calcul dans tout ce qu'il fait, dans ses expansions apparentes et jusque dans ses explosions sincères; quand il s'y abandonne, c'est de parti-pris, avec prévision de leur effet, afin d'intimider ou d'éblouir; il exploite tout d'autrui, et aussi de lui-même : sa passion, ses emportemens, ses défauts, son besoin de parler, et il exploite tout pour l'avancement de l'édifice qu'il bâtit (2). — Certainement, parmi ses diverses facultés, si grandes qu'elles soient, celle-ci, *l'imagination constructive*, est la plus forte. Dès le commencement, on en sentait la chaleur intense et les bouillonnemens sous la froideur et la raideur de ses instructions techniques et positives : « Quand je fais un plan militaire, disait-il à Rœderer, il n'y a pas d'homme plus pusillanime que moi. Je me grossis tous les dangers et tous les maux possibles dans les circonstances. Je suis dans une agitation tout à fait pénible. Cela ne m'empêche pas de paraître fort serein devant les personnes qui m'entourent; *je suis comme une fille qui accouche* (3). » Passionnément, avec des frémissemens de créateur, il s'absorbe ainsi dans sa création future; par anticipation et de cœur, il habite déjà sa bâtisse imaginaire : « Général, lui disait un jour Mme de Clermont-Tonnerre, vous construisez derrière un échafaudage que vous ferez tomber quand vous aurez fini. — Oui, madame (4), c'est bien cela, répond Bonaparte, vous avez raison.

(1) Il disait lui-même : « Je fais toujours mon thème de plusieurs façons. »

(2) Mme de Rémusat, I. 117, 120 : « J'ai entendu M. de Talleyrand s'écrier un jour avec une sorte d'humeur : « Ce diable d'homme trompe sur tous les points : ses passions mêmes vous échappent; car il trouve moyen de les feindre, quoique elles existent réellement. » — Ainsi, au moment de faire à lord Whitworth la scène violente qui rompit le traité d'Amiens, il causait et jouait avec des femmes et avec le petit Napoléon, son neveu, de l'air le plus gai et le plus dégagé : « Tout à coup, on vint l'avertir que le cercle était formé. Sa physionomie se transforme comme celle d'un acteur, par un changement à vue. Son teint parut presque pâlir à sa volonté; ses traits se contractèrent; » il se lève, marche précipitamment vers l'ambassadeur anglais, et fulmine pendant deux heures devant deux cents personnes. (Hansard's *Parliamentary History*, tome XXVI, dépêches de lord Whitworth, p. 1798, 1302, 1310.) — « Il disait souvent que l'homme politique doit calculer jusqu'aux moindres profits qu'il peut faire de ses défauts. » Un jour, après une de ces explosions, il dit à l'abbé de Pradt : « Vous m'avez cru bien en colère: détrompez-vous; chez moi, la colère n'a jamais dépassé ça. » (Il montrait son cou.)

(3) Rœderer, III. (Premiers jours de brumaire an VIII.)

(4) Bourrienne, III, 114.

je ne vis jamais que dans deux ans... » Sa réponse est partie « avec une vivacité incroyable, » comme un sursaut; c'est le sursaut de l'âme touchée dans sa fibre vitale, au centre. — Aussi bien, de ce côté, la puissance, la rapidité, la fécondité, le jeu et le jet de sa pensée semblent sans limites. Ce qu'il a fait est surprenant; mais il a entrepris bien davantage, et, quoi qu'il ait entrepris, il a rêvé bien au-delà. Si vigoureuses que soient ses facultés pratiques, sa faculté poétique est plus forte; même elle l'est trop pour un homme d'état; la grandeur s'y exagère jusqu'à l'énormité, et l'énormité y dégénère en folie. En Italie, après le 18 fructidor (1), il disait déjà à Bourrienne : « L'Europe est une taupinière; il n'y a jamais eu de grands empires et de grandes révolutions qu'en Orient où vivent six cents millions d'hommes. » L'année suivante, devant Saint-Jean d'Acre, la veille du dernier assaut, il ajoutait (2) : « Si je réussis, je trouverai dans la ville les trésors du pacha et des armes pour trois cent mille hommes. Je soulève et j'arme toute la Syrie,.. je marche sur Damas et Alep; je grossis mon armée, en avançant dans le pays, de tous les mécontens. J'annonce au peuple l'abolition de la servitude et du gouvernement tyrannique des pachas. J'arrive à Constantinople avec des masses armées; je renverse l'empire turc, je fonde dans l'Orient un nouvel et grand empire, qui fixera ma place dans la postérité, et peut-être je retournerai à Paris par Andrinople ou par Vienne, après avoir anéanti la maison d'Autriche. » — Devenu consul, puis empereur, il se reportera souvent vers cette époque heureuse (3), où, « débarrassé des freins d'une civilisation gênante, » il pouvait imaginer et construire à discrétion. « Je créais une religion; je me voyais sur le chemin de l'Asie, monté sur un éléphant, le turban sur ma tête, et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. » — Confiné en Europe, il songe, dès 1804, à y refaire l'empire de Charlemagne. « L'empire français deviendra la mère-patrie des autres souverainetés...

(1) Bourrienne, II, 228. (Conversation avec Bourrienne dans le parc de Passeriano.)

(2) *Ibid.*, II, 341. (Paroles écrites par Bourrienne, le soir même.)

(3) Mme de Rémusat, I, 274. — De Ségur, II, 459. (Paroles de Napoléon la veille de la bataille d'Austerlitz) : « Oui, si je m'étais emparé d'Acre, je prenais le turban, je faisais mettre de grandes culottes à mon armée; je ne l'exposais plus qu'à la dernière extrémité, j'en faisais mon bataillon sacré, mes immortels. C'était par des Arabes, des Grecs, des Arméniens que j'eusse achevé la guerre contre les Turcs. Au lieu d'une bataille en Moravie, je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient, et je revenais à Paris par Constantinople. » — De Pradt, p. 19. (Paroles de Napoléon à Mayence, en septembre 1804.) « Il n'y a plus rien à faire en Europe depuis deux cents ans; ce n'est que dans l'Orient qu'on peut travailler en grand. »

Je veux que chaque roi d'Europe soit forcé de bâtir à Paris un grand palais à son usage ; lors du couronnement de l'empereur des Français, ces rois viendront l'habiter ; ils orneront de leur présence et salueront de leurs hommages cette imposante cérémonie (1). » Le pape y sera ; il est venu à la première ; il faudra bien qu'il revienne à Paris, qu'il s'y installe à poste fixe ; où le saint-siège serait-il mieux que dans la nouvelle capitale de la chrétienté, sous la main de Napoléon, héritier de Charlemagne, et souverain temporel du souverain pontife? Par le temporel, l'empereur tiendra le spirituel (2), et, par le pape, les consciences. En novembre 1811, dans un accès de verve, il dit à de Pradt : « Dans cinq ans, je serai le maître du monde ; il ne reste que la Russie ; mais je l'écraserai (3)... Paris ira jusqu'à Saint-Cloud... » — Faire de Paris la capitale physique de l'Europe, cela est, de son propre aveu, « un de ses rêves perpétuels. » — « Parfois, dit-il (4), je voulais qu'elle devînt une ville de deux, trois, quatre millions d'habitans, quelque chose de fabuleux, de colossal, d'inconnu jusqu'à nos jours, et dont les établissemens publics eussent répondu à la population... Archimède proposait de soulever le monde, si on lui laissait poser son levier ; pour moi, je l'eusse changé partout où l'on m'eût laissé poser mon énergie, ma persévérance et mes budgets. » — Du moins il le croit ; car, si haut et si mal appuyé que doive être le prochain étage de sa bâtisse, toujours il y superpose d'avance un nouvel étage plus élevé et plus chancelant. Quelques mois avant de se lancer, avec toute l'Europe à dos, dans la Russie, il disait à Narbonne (5) : « Après

(1) Mme de Rémusat, I, 407. — Miot de Melito, II. 214. (Quelques semaines après son couronnement) : « Il n'y aura de repos en Europe que sous un seul chef, sous un empereur, qui aurait pour officiers les rois, qui distribuerait des royaumes à ses lieutenans, qui ferait l'un roi d'Italie, l'autre roi de Bavière, celui-ci landamman de Suisse, celui-ci stathouder de Hollande, etc. »

(2) *Correspondance de Napoléon*, Ier, t. XXX, 550, 558. (Mémoires dictés par Napoléon à Sainte-Hélène.) — Miot de Melito, II. 290. — D'Haussonville, *l'Église romaine et le Premier Empire*, passim. — *Mémorial*. « Paris serait devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux, ainsi que le monde politique. »

(3) De Pradt, 23.

(4) *Mémoires et Mémorial*. « Il fallait que Paris devînt la ville unique, sans comparaison avec les autres capitales. Les chefs-d'œuvre des sciences et des arts, les musées, tout ce qui avait illustré les siècles passés devait y être réuni. Napoléon regrettait de ne pouvoir y transporter Saint-Pierre de Rome; il était choqué de la mesquinerie de Notre Dame. »

(5) Villemain, *Souvenirs contemporains*, I, 175. (Paroles de Napoléon à M. de Narbonne, dans les premiers jours de mars 1812, et répétées une heure après par M. de Narbonne) La rédaction est de seconde main, et n'est qu'une imitation très adroite ; mais le fond des idées est bien de Napoléon. — Cf., ses rêves aussi démesurés sur

tout, mon cher, cette longue route est la route de l'Inde. Alexandre était parti d'aussi loin que Moscou pour atteindre le Gange ; je me le suis dit depuis Saint-Jean d'Acre... Aujourd'hui, c'est d'une extrémité de l'Europe qu'il me faut reprendre l'Asie à revers, pour y atteindre l'Angleterre... Supposez Moscou pris, la Russie abattue, le tsar réconcilié ou mort de quelque complot de palais, peut-être un autre trône nouveau et dépendant; et dites-moi si, pour une armée de Français et d'auxiliaires partis de Tiflis, il n'y a pas d'accès possible jusqu'au Gange, qu'il suffit de toucher d'une épée française, pour faire tomber dans toute l'Inde cet échafaudage de grandeur mercantile. Ce serait l'expédition gigantesque, j'en conviens, mais exécutable du XIXe siècle. Par là, du même coup, la France aurait conquis l'indépendance de l'Occident et la liberté des mers. » En disant cela, ses yeux brillent d'un éclat étrange, et il continue, accumulant les motifs, pesant les difficultés, les moyens, les chances ; il a été saisi par l'inspiration et il s'y livre. Subitement, la faculté maîtresse s'est dégagée et déployée; l'artiste (1), enfermé dans le politique, est sorti de sa gaine; il crée dans l'idéal et l'impossible. On le reconnaît pour ce qu'il est, pour un frère posthume de Dante et de Michel-Ange; effectivement, par les contours arrêtés de sa vision, par l'intensité, la cohérence et la logique interne de son rêve, par la profondeur de sa méditation, par la grandeur surhumaine de ses conceptions, il est leur pareil et leur égal; son génie a la même taille et la même structure; il est un des trois esprits souverains de la renaissance italienne. — Seulement, les deux premiers opéraient sur le papier ou le marbre; c'est sur l'homme vivant, sur la chair sensible et souffrante que celui-ci a travaillé.

H. TAINE.

l'Italie et la Méditerranée (*Correspondance*. XXX, 548), et une improvisation admirable à Bayonne sur l'Espagne et les colonies. (De Pradt, *Mémoires sur les révolutions d'Espagne*, p. 130.) « Là-dessus Napoléon parla, ou plutôt il poétisa, il *ossianisa* pendant longtemps,.. comme un homme plein d'un sentiment qui l'oppressait,.. dans le style animé, pittoresque, plein de verve, d'images et d'originalité, qui lui était familier,.. sur l'immensité des trônes du Mexique et du Pérou, sur la grandeur des souverains qui les posséderaient... et sur les résultats que ces établissemens auraient pour l'univers. Je l'avais souvent entendu, mais, dans aucune circonstance, je ne l'avais entendu développer de telle richesses d'imagination et de langage. Soit abondance du sujet, soit que toutes ses facultés eussent été remuées par la scène de laquelle il sortait et que toutes les cordes de l'instrument vibrassent à la fois, il fut sublime. »

(1) Rœderer, III, 541 (2 février 1809). « J'aime le pouvoir, moi; mais c'est *en artiste* que je l'aime... Je l'aime, *comme un musicien aime son violon;* je l'aime pour en tirer des sons, des accords, des harmonies. »

AU

PARADIS DES ENFANS

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

L'omnibus de Saint-Servan descendait lourdement les rues abruptes et étroites de cette petite ville. Tout à coup, au fond du couloir obscur d'une ruelle, une bande d'un bleu éblouissant resplendit dans le noir des murailles nues, — c'était la mer. — L'omnibus roula encore pendant quelques minutes, contourna un massif de maisons, puis s'arrêta au pied d'une vieille tour d'un gris doré, assise sur un banc de rochers. On était arrivé à la *cale* de Saint-Servan. Francine descendit d'abord de l'intérieur du véhicule, avec la Loute en laisse; puis elle tendit la main à Mme Lauverjat, que suivaient une femme de chambre et une cuisinière encombrées de paquets. Le groupe des voyageuses s'arrêta un moment, ébloui, devant la nappe bleue de la baie semée de paillettes d'argent qui scintillaient aux lueurs du matin. La Loute, à laquelle on avait ôté sa laisse, bondit sur les pierres de la *cale* et courut vers la mer qui en baignait l'extrême bord. Elle n'avait jamais vu tant d'eau, et comme sa longue captivité durant le voyage l'avait altérée, son premier soin fut d'aller avec candeur étancher sa soif dans cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

belle onde transparente; mais à peine en eut-elle lappé une gorgée qu'elle la rejeta avec une grimace, et déçue par l'amertume de l'eau salée, elle se mit à aboyer violemment des reproches à la mer. Francine riait, en plaignant la chienne de sa déconvenue, et tout en la consolant, elle ouvrait de grands yeux pour contempler ce spectacle si nouveau pour elle.

Mme Lauverjat, blasée sur les beautés des paysages maritimes, jouissait surtout de l'enthousiasme et de l'émerveillement de sa petite amie. Elle ne pouvait plus se passer de Francine ; leur intimité s'était resserrée davantage depuis l'hiver, et, quand était venu le mois d'août, c'est elle qui avait vivement insisté pour que la jeune fille l'accompagnât aux environs de Dinard, où le banquier avait loué une villa. Elle avait représenté à Mlle Labrèche que ce voyage lui serait une distraction salutaire; en outre, elle avait insinué au père Labrèche qu'un séjour au bord de la mer serait excellent pour la santé de sa fille, et elle avait triomphé des résistances du vieux garde en sollicitant la compagnie de Francine comme une grâce : — M. Lauverjat, retenu à Juvigny par ses affaires, ne pourrait la rejoindre à Saint-Énogat que vers la fin d'août; jusque-là, elle serait condamnée à rester seule, si la jeune fille ne lui rendait pas le service de l'accompagner. — Ce dernier argument flattait trop la vanité de l'ancien forestier pour qu'il y résistât. Il était fier, lui chétif, d'être sollicité par de gros *hères* comme les Lauverjat, et de se trouver en mesure de leur être utile. Il finit par consentir au voyage de sa fille, et il s'arrangea avec une voisine qui promit de s'occuper du ménage et de tenir le magasin pendant toute la durée de l'absence de Francine.

Quant à cette dernière, elle avait dit oui immédiatement, à la seule condition qu'on emmènerait la Loute. Cette question une fois résolue affirmativement, elle s'était préparée gaîment au départ.

Une seule personne avait vu ce projet de voyage d'un mauvais œil et avait formulé des objections. C'était Onésime Aubriot. En premier lieu, il se désolait d'être obligé de se séparer de Francine et de la Loute pendant deux grands mois ; il s'était tellement habitué à les voir et à les aimer toutes deux, qu'il lui semblait qu'en les emmenant on allait lui arracher une part de lui-même. En second lieu, par principe, il détestait les voyages ; enfin, il n'augurait rien de bon de cette fréquentation de Francine avec des gens d'une autre condition.

— Il n'y a pas de petit chez soi, répétait-il à Labrèche et à sa fille, et mieux vaut manger un morceau de pain au coin de son feu que se nourrir de rôti chez les autres... On ne dort bien que dans son propre lit, et, d'ailleurs, les feuilles publiques sont pleines

d'accidens de chemin de fer. Ne me dites pas que les bains de mer sont nécessaires à la santé!.. Nos pères ne les connaissaient pas, ils se baignaient dans l'Ornain et ne s'en portaient pas plus mal... Les Lauverjat abusent de vous; ils vous plient déjà à tous leurs caprices de grands seigneurs, et vous verrez que tout cela vous amènera de la tablature...

Mais Francine l'interrompait en lui mettant gentiment la main sur la bouche :

— Taisez-vous, grand égoïste, répliquait-elle, vous devriez vous réjouir au contraire de ce voyage, qui me permettra de voir du pays, et vous devriez remercier les Lauverjat d'avoir la bonté d'emmener la Loute... Vous serez bien heureux, cet hiver, d'avoir à écouter toutes les belles histoires que je vous raconterai sur la Bretagne et la mer!

A quoi Onésime, comme dans la fable des *Deux Pigeons*, répondait par un profond soupir. Ce fut très tristement qu'il prit congé de la jeune fille à la station du chemin de fer. Francine, de son côté, eut le cœur gros pendant quelques heures; mais à son âge on ne ressent pas vivement les tristesses de la séparation, et l'attrait de la nouveauté fait évaporer les larmes des adieux aussi rapidement que le soleil d'été sèche les gouttes de pluie sur les feuilles des arbres. Lorsqu'elle mit le pied sur le bateau à vapeur qui fait le service entre Saint-Servan et Dinard, elle songeait encore certainement à Onésime et à Labrèche, mais le petit monde du *Paradis des Enfans* ne lui apparaissait plus que dans un lointain baigné de soleil. Le regret de la maison absente s'adoucissait à mesure que les brumes matinales s'enlevaient, et que la nappe argentée de la mer s'élargissait au loin comme un pays merveilleux.

Devant elle, au-delà de la Rance vaporeuse et du bras de mer éblouissant, Dinard dressait en pleine lumière ses jardins en terrasses, ses maisons blanches aux toits rouges, étagées parmi des bouquets de figuiers et des buissons de roses. Derrière, la tour du Solidor fuyait dans le clapotement des vagues; tandis que, sur la droite, Saint-Malo émergeait, avec ses remparts massifs, ses vieux hôtels aux vitres étincelantes et la svelte flèche de son clocher de pierre. Les rochers avaient de belles teintes dorées, les mouettes blanches passaient en rasant le flot du bout de leur aile, une brise salée et fraîche rougissait les joues de la jeune fille et lui soufflait comme une recrudescence de vitalité, pendant que sur le pont du bateau une bande de musiciens jouait des valses. — Francine se croyait transportée positivement dans un monde enchanté, dans un de ces pays bénis du ciel dont parlent les livres de voyages, et qu'elle croyait n'exister que bien loin, sous le ciel de l'Orient et

des tropiques. Tout était nouveau pour ses yeux ébaubis : l'étendue et le mouvement de la mer, les formes étranges des rochers, la physionomie des villes trempant leurs murailles dans l'eau, la végétation plus touffue et plus foncée en couleur que celle des vignobles de Juvigny ; enfin, les costumes et les façons de parler de cette population de marins et de pêcheurs.

Sur la jetée de Dinard, un omnibus prit les voyageuses et leurs bagages et les déposa, vingt minutes après, devant la villa louée à Saint-Énogat par le banquier.

Cette villa, nommée tout simplement *le Chalet*, était située sur un banc de rochers qui domine la petite anse du Port-Riou. Le jardin, semé de résédas et de roses, descendait par des terrasses successives jusqu'aux anfractuosités de la plage. Des fenêtres, le regard embrassait une vaste étendue de mer et de côtes dentelées, depuis le bleu promontoire du cap Fréhel jusqu'aux bruns enrochemens de Saint-Malo. Les vagues moutonnaient blanchissantes autour des îlots d'Harbour et de Cézembre ; elles s'apaisaient par places et se coloraient d'une belle teinte d'un vert laiteux, puis elles accouraient de nouveau en lames courtes, frangées d'écume, et venaient s'arrondir mollement sur la plage avec une clameur mélancolique sans cesse renouvelée. — C'était si sauvagement beau et si extraordinairement attirant, que Francine, effarée et charmée à la fois, n'en pouvait plus détacher ses yeux...

La vie qu'on menait au *Chalet* était pacifique et délicieuse dans sa monotonie. Tous les matins, Mme Lauverjat prenait son bain en compagnie de Francine, tandis que la Loute allait et venait sur la plage, aboyant contre les vagues qui l'empêchaient de rejoindre les deux baigneuses. Après le déjeuner, Mme Lauverjat faisait la sieste. Comme toutes les femmes que l'embonpoint menace, elle était dormeuse et ne se sentait pas la force de réagir contre une paresseuse disposition que l'exercice seul aurait pu combattre. Abandonnée à elle-même, Francine partait sous l'escorte de la Loute et explorait le pays en tout sens. — Tantôt, à marée basse, elle suivait la plage, et pendant des heures s'amusait des étonnemens de la chienne. La Loute courait au-devant des vagues, puis, brusquement arrosée par une lame, secouait ses pattes et aboyait avec colère. D'autres fois elle s'arrêtait en contemplation devant une méduse échouée sur le sable : elle tournait avec curiosité autour de cette gélatine bleuâtre, la flairait bruyamment, puis tout à coup, avec ses pattes de devant, elle creusait frénétiquement un trou et y enterrait la méduse avec une activité comique. — Tantôt, par les sentiers de la falaise, la jeune fille poussait jusqu'en vue de Dinard et des hauteurs qui dominent la baie de l'Écluse, examinait le va-et-vient mondain de la plage du

Casino. — De belles dames aux toilettes de fantaisie causaient et lorgnaient, assises en cercle; des baigneuses aux costumes très collans, montrant sans embarras leurs bras et leurs mollets nus, sortaient des cabines roulantes et se jetaient dans la mer; de grandes filles, mêlées à des jeunes gens, jouaient au croquet sur le sable. — Francine, habituée à la vie correcte et prude de sa petite ville, était choquée des allures libres et quasi immodestes des gens qui composent le grand monde, et elle s'en revenait à la fois scandalisée et troublée par le spectacle de ces messieurs et de ces dames nageant demi-nus et jouant ensemble dans la mer.

Au remue-ménage élégant et tapageur de la plage du Casino, elle préférait les paysages solitaires et fleuris des bois qui environnent Saint-Énogat. Elle s'égarait avec bonheur sur le gazon des chemins creux enguirlandés de chèvre-feuilles, et parmi les châtaigneraies aux troncs enfouis dans les bruyères violettes. Ces verdoyantes solitudes, du fond desquelles on apercevait de temps à autre les lointains bleus de la mer, lui rappelaient les bois de la plaine de Véel et ramenaient sa pensée vers le paisible logis du *Paradis des Enfans*. Elle songeait alors au père Labrèche, qui devait bien s'ennuyer, tout seul, le soir, dans la petite maison du pont Notre-Dame, et elle se demandait ce que dirait Onésime, s'il pouvait voir ce monde si étrange de la mer et de ses hôtes.

Elle avait écrit à son père pour lui faire part de ses émerveillemens. Ce fut Onésime qui lui répondit. Heureuse d'avoir enfin des nouvelles du pays, elle montra l'enveloppe à la Loute qui la flaira longuement, et qui y reconnut sans doute l'œuvre de son vieil ami l'avocat, car, après avoir remué la queue, elle se mit à aboyer joyeusement, et toutes deux, s'échappant du Chalet, allèrent se coucher dans un creux de falaise, où Francine lut l'épître d'Onésime Aubriot.

Voici ce qu'il écrivait :

« Juvigny, ce 1er août 186..

« Ma chère enfant,

« M. Labrèche et moi, nous avons appris avec satisfaction que vous étiez arrivée sans encombre à votre nouvelle résidence et que la Loute n'avait pas trop souffert de ce pénible voyage. M. votre père, n'aimant plus beaucoup à écrire, m'a chargé de tenir la plume à sa place, et je m'acquitte avec grand plaisir de cet agréable mandat. Nous sommes enchantés de savoir que vous vous amusez au bord de l'Océan et que votre santé n'est pas éprouvée par le ré-

gime insolite des bains de mer. Néanmoins soyez prudente, car, dans le voisinage de cet élément perfide, je me suis laissé dire que les accidens sont fréquens. Surveillez bien la Loute; avec ses témérités et ses allures capricieuses, cette bête est assez étourdie pour s'élancer dans les flots. Enfin je vous recommande de ne vous risquer sur aucun bateau ou nacelle. J'ai lu dans les récits des voyageurs que les vents changent subitement, dès qu'on a quitté la terre, et qu'alors ces coquilles de noix courent risque d'aller se briser contre des récifs. — Il y a d'autres dangers, ma bonne fille, contre lesquels je voudrais vous prémunir également. Bien que je n'aie pas grande expérience de ces choses-là, je suis cependant assez avancé en âge pour ne pas ignorer à quels périls peut être exposée une jeune personne qui voyage seule, loin de l'aile de son père ou de sa mère. J'ai ouï dire que le monde des bains de mer abonde en plaisirs corrupteurs et en mauvaises compagnies. Ne vous laissez point séduire par les tentations des premiers, ni entraîner à la fréquentation des secondes. Détournez vos yeux de ce spectacle licencieux, et veillez sur vos moindres démarches avec une sage circonspection. Je sais bien que vous êtes sous la garde de Mme Lauverjat, dont le caractère est éminemment honorable, et à laquelle M. Labrèche et moi nous vous prions de présenter nos respectueuses civilités, mais, selon mon humble avis, si l'on veut être bien gardé, il faut commencer par se garder soi-même. Je vous sais trop raisonnable, du reste, pour ne pas suppléer, par un redoublement de vigilance et de sagesse, à votre inexpérience de la vie.

« Je termine cette lettre déjà longue en vous mandant les quelques nouvelles locales qui peuvent vous intéresser. Nos santés sont bonnes; il n'en est pas de même de celle de nos vignes. Le jour de la Saint-Dominique, nous avons eu ici un violent orage accompagné de grêle, qui a grièvement endommagé les raisins et compromis la vendange. La foudre est tombée sur le gros arbre du Pâquis, et le ruisseau du Naveton a débordé dans les caves du faubourg. M. Labrèche me charge de vous dire qu'il a renouvelé la commande de jouets chez le fabricant de Paris, en vue de la Saint-Nicolas prochaine, et qu'il a vendu nombre de balles et de cerceaux depuis le commencement des vacances. Tout va bien, et n'était que nous nous ennuyons après vous, la maison serait en très bon état de prospérité.— Au revoir, ma chère enfant! nous vous embrassons tendrement. Caressez pour moi la Loute et n'oubliez pas de lui mettre sa laisse quand vous irez avec elle dans la campagne. Vous savez que, lorsqu'elle est en présence des poules, cette bête ne se connaît plus, et l'air de l'Océan doit encore surexciter ses instincts pervers. Le

séjour de la mer n'est bon pour personne, et il me tarde de vous en voir revenues toutes deux. Je vous embrasse encore une fois de tout cœur.

« ONÉSIME AUBRIOT,
« Avocat. »

Cette naïve épître d'Onésime fit à la fois sourire et pleurer Francine. Dans un moment d'attendrissement, elle prit la tête de la Loute et y posa un bon baiser à l'intention de l'avocat.

Les craintes exprimées par ce dernier semblaient à Francine purement chimériques : les plaisirs du casino de Dinard ne tentaient nullement la jeune fille, et elle entendait sans envie du haut de la falaise la musique des fêtes qui s'y donnaient. Et pourtant Onésime n'avait pas eu tort de s'alarmer, car elle subissait inconsciemment l'influence du milieu nouveau où elle vivait. Ses pensées et ses sensations n'étaient plus les mêmes, dans le chalet de Saint-Énogat, que dans la tranquille maison du pont Notre-Dame, parmi le peuple innocent des jouets d'enfans et à l'abri de la petite chapelle qui se dressait à mi-chemin du pont. En même temps que des horizons non encore entrevus s'ouvraient devant ses yeux, des rêves plus tumultueux agitaient son sommeil. Involontairement son attention était sollicitée par les incidens particuliers à la libre existence des bains de mer : — flirtations de jeunes hommes et de jeunes femmes au long des chemins creux qui avoisinent la plage; — couples mystérieux cachant leurs furtives amours dans quelque villa perdue au bord de la côte. — Ces choses si peu familières forçaient son esprit de s'arrêter à des pensées qui ne lui étaient jamais venues, qui lui faisaient monter le rouge au visage et qui la retenaient rêveuse au bord des sentiers. La nature elle-même semblait s'associer à la vie mondaine pour modifier l'état de son âme. — Les étangs miroitans et calmes au fond de la verdure touffue des hêtres et des châtaigniers entraînaient sa rêverie vers des profondeurs insondées jusque-là ; les sources s'écoulant goutte à goutte dans les prés, sous un enchevêtrement de ronces et de chèvre-feuilles épanouis, avaient des susurremens câlins comme des tendresses qu'on se murmure à l'oreille ; les sentes étroites, herbeuses, au-dessus desquelles se recourbent les branches feuillues et dans l'ombre desquelles on voit çà et là rougir une digitale, lui donnaient une sensation de solitude et lui faisaient désirer de s'y promener au bras d'un ami inconnu ; le souffle de la mer, chargé d'odeurs salines et toniques, l'enveloppait comme d'une robuste caresse et lui fouettait un sang plus vif dans les veines.

Pour la première fois, l'idée de l'amour préoccupait Francine.

Tout en cheminant, solitaire dans la campagne, avec la Loute sur ses talons, elle y pensait longuement et s'adressait d'inquiétantes questions sur les caractères de ce sentiment mystérieux. La nuit, devant sa glace, en dénattant ses cheveux, elle y pensait encore, et, en constatant qu'elle était jolie, jeune, dans la fleur de sa beauté, elle se demandait si elle aimerait un jour, si elle serait aimée, et comment tout cela viendrait? — Elle n'avait jamais lu de romans; elle n'avait jamais eu à subir les confidences d'une amie trop précoce ou déjà dépravée; toujours elle avait vécu chastement entre son père et Onésime, qui, tous deux, lorsqu'ils causaient devant elle, poussaient jusqu'au scrupule le respect qu'on doit à une jeune fille. Elle était donc restée jusque-là aussi pure et aussi intacte qu'une fleur dans le bouton fermé. Mais l'amour est semblable à certaines plantes dont le mode d'éclosion et de reproduction demeure toujours obscur, même aux yeux des plus savans. Il germe sans le secours apparent d'aucun élément extérieur. Ni la solitude, ni les barrières que dresse l'éducation, ni les principes religieux n'y peuvent rien. Il éclôt à son heure, on ne sait comment et par quelle voie, mais il éclôt, et nulle précaution humaine ne peut l'empêcher de croître. Comme toutes les forces de la nature, son origine est mystérieuse et sa force d'expansion incalculable.

Pendant que ce travail latent s'opérait dans l'âme de Francine, M. Lauverjat annonçait sa prochaine arrivée au *Chalet*. Ses affaires lui laissaient quelques semaines de répit, et il comptait les passer à Saint-Énogat avec sa femme, qu'il devait ramener à Juvigny vers la fin de septembre. Il arriva un matin et parut d'abord fort heureux de se retrouver en famille après cette séparation d'un mois. Pourtant, au bout de deux ou trois journées passées en causeries amicales et en promenades le long de la plage, il accorda un peu plus d'attention à Francine, qui s'était tenue discrètement à l'écart et semblait s'effacer le plus possible afin de ne point troubler le tête-à-tête des deux époux. Il l'interrogea sur la façon dont elle passait son temps, et quand elle lui eut conté ses promenades solitaires, il se récria :

— Mais cela manque absolument de gaîté, et il me semble que vous ne mettez pas à profit les distractions qu'offre le voisinage de la mer : il y a les promenades en barque, la pêche aux crevettes à marée basse, que sais-je?

— Francine, répliqua Mme Lauverjat, ne pouvait se livrer toute seule aux plaisirs dont tu parles, et moi, je n'ai pas le moindre goût pour les exercices violens ; mais, maintenant que te voici, tu pourras lui servir de chaperon.

— Entendu! reprit le banquier, je vais me procurer des filets;

demain, la mer est basse à neuf heures, et nous partirons dès le matin pour la pêche... Qu'en dites-vous, mademoiselle Francine?

La jeune fille demanda comment on procédait à cette pêche aux crevettes.

— On suit les rigoles que la mer creuse dans les goëmons en se retirant, on patauge dans les flaques, on retourne les pierres où se cache le *bouquet*... C'est très amusant!.. Par exemple, comme on a de l'eau jusqu'aux genoux, il faut se mettre en costume de bain.

Francine rougit à la pensée de paraître aux yeux du banquier dans cette toilette sommaire, et Mme Lauverjat devina son embarras.

— Le costume vous effraie! dit-elle, rassurez-vous,.. ici on y est habitué et cela ne choque personne.

— C'est peut-être le tête-à-tête avec moi qui effraie Mlle Francine, ajouta le banquier en riant... Ma barbe, qui commence à grisonner, devrait lui inspirer confiance... D'ailleurs, nous emmènerons la femme de chambre, qui nous aidera à soulever les pierres.

Le lendemain matin, Francine, escortée de la femme de chambre, rejoignait M. Lauverjat sur la plage de Port-Riou. Le banquier avait procédé avec une certaine coquetterie à son costume de pêcheur : il avait passé un veston par-dessus son maillot rayé de blanc et de bleu ; un béret coiffait sa tête fine et déjà hâlée ; ses jambes brunes et nues jusqu'au genou faisaient saillir le modelé très ferme des mollets. Appuyé sur son filet, il regardait avec une certaine satisfaction la jeune fille à laquelle son costume de bain liséré de rouge séyait à merveille. Elle arriva près de lui, un peu gênée par ce regard masculin qui tombait sur ses jambes et ses bras nus. Il la salua, lui tendit un filet, et, la précédant sur le sable, il la guida dans la direction d'un rocher qu'on appelle le *Vidé*.

Le ciel était couvert ; la mer, fumeuse et d'un vert laiteux, s'était retirée très loin ; les rochers ressortaient en noir sur la brume ; les îlots de Harbour et de Cézembre disparaissaient presque, noyés dans une buée grise qui allait se fondre peu à peu dans le violet noir et lourd des nuages amassés à l'horizon. Dans le brouillard, on entendait au loin le cri des courlis épars sur la grève ou parmi les blocs rocheux de la falaise. — La pêche commença, et bientôt Francine fut toute au plaisir de barboter dans cette eau tiède qui lui caressait doucement les jambes, de surprendre sous les pierres les crevettes nageant entre deux eaux et qu'un adroit tour de main poussait dans le filet. Peu à peu l'animation de la pêche établit entre elle et son compagnon une familiarité innocente, et elle perdit l'embarras que lui avait causé tout d'abord le décolleté de son costume. Ils s'avançaient de plus en plus vers les roches, et la brume blanche qui les entourait faisait autour d'eux une complète solitude ; ils avaient

perdu de vue la femme de chambre, qui cheminait lentement, glissant sur le goëmon et fort gênée par ses jupes qu'elle était obligée de maintenir avec ses mains. Ils arrivèrent ainsi à un endroit où un courant plus large et plus profond les séparait du rocher. Francine n'osait s'y risquer. Alors lestement le banquier la prit dans ses bras et traversa la flaque avec lenteur. Instinctivement la jeune fille, un peu épeurée, avait posé un de ses bras sur les épaules de Lauverjat, et il pressait contre sa poitrine le buste jeune et souple dont il sentait les battemens de cœur. Ayant gagné l'autre bord, il la déposa sur une roche plate et resta dans l'eau jusqu'à mi-jambes, moins pour reprendre son souffle que pour se remettre de l'émotion que lui avait causée ce contact étroit avec ce jeune corps féminin.

Toute rouge et confuse, les cheveux à demi dénoués, les yeux brillans, Francine se tenait debout sur la pierre. Lauverjat voyait, sur la paroi sombre du rocher, se dessiner sa jolie silhouette et étinceler ses bras blancs, nus jusqu'au-dessus du coude, tout ruisselans de gouttelettes amères. Il trouvait Francine adorablement séduisante ; il sentait que, s'il allait s'asseoir près d'elle, sur cette pierre étroite, il ne serait plus maître de lui et ne pourrait résister au désir de la serrer une seconde fois dans ses bras.

A travers l'émotion sensuelle qui venait de le secouer, il vit clairement quelles seraient les conséquences de sa témérité s'il s'exposait de nouveau à la tentation. Il refréna donc le désir violent qui le poussait à se rapprocher de Francine, et, se remettant à marcher dans la flaque d'eau :

— Restez là ! dit-il d'une voix un peu étranglée, je vais contourner le rocher et voir s'il ne serait pas possible de trouver un chemin qui vous permît de regagner la plage sans traverser de nouveau le courant.

Il s'éloigna, tandis que Francine, debout sur la pierre, le regardait peu à peu disparaître derrière les blocs de granit, tapissés de bancs de moules. Elle était agitée elle-même et encore mal remise de la confusion qui l'avait prise en se sentant dans les bras de M. Lauverjat. Intérieurement elle lui savait gré de la réserve délicate qu'il avait mise à ne pas se rapprocher d'elle en ce moment. Elle éprouvait un trouble indéfinissable dont le banquier se serait certainement aperçu, et il lui semblait qu'elle serait morte de honte s'il avait pu s'en apercevoir. — Un quart d'heure se passa pendant lequel elle put reprendre son sang-froid, puis elle entendit derrière le rocher la voix de Lauverjat qui lui criait :

— Pouvez-vous monter un peu plus haut?.. Je vous aiderai de la main et nous redescendrons à pied sec.

— Parfaitement ! répondit-elle ; — et, gravissant lentement les blocs arrondis, elle atteignit une deuxième plate-forme. Le ban-

quier se dirigeait vers elle en sautant de rocher en rocher avec la légèreté et la souplesse d'un jeune homme. Le vent soulevait les pans de son veston d'étoffe légère et laissait voir en plein soleil ses membres bien découplés, son buste moulé par le maillot rayé de blanc et de bleu, son cou rond et bruni, son visage aux lèvres souriantes à travers les frisures châtaines de sa barbe fourchue. En le voyant s'élancer au-dessus des crevasses, puis retomber lestement sur les pierres incrustées de coquillages, Francine, pour la première fois, se rendait compte de la beauté masculine et trouvait un intime plaisir à arrêter ses yeux sur l'élégante silhouette de Lauverjat.

Ainsi rebondissant et souple, il arriva près d'elle : — Je vous ai trouvé un chemin pour regagner le sable sans vous mouiller ; seulement il faudra me donner la main et bien regarder où vous poserez vos pieds en sautant sur les pierres.

— Oh ! avec vous je n'aurai pas peur ! s'écria-t-elle ingénûment, et cet aveu, où l'on sentait poindre une affectueuse confiance mêlée de naïve admiration, remua voluptueusement le cœur de Jules Lauverjat.

En même temps elle lui tendit la main, et ils restèrent un moment ainsi, debout sur la plate-forme, contemplant les ondulations de la grève mouillée. Au loin, en avant, la femme de chambre, empêtrée dans ses jupes, faisait une tache blanche sur le brun doré des goëmons ; çà et là, de verts tapis d'herbes marines s'étendaient comme des coins de prés, jusqu'aux pentes douces de la plage où des enfans jouaient dans le sable. Au-dessus des falaises rocheuses, les villas de Saint-Énogat découpaient la fantaisie de leur architecture composite ; plus loin, le jaune pâle des champs d'orge ou le blanc rosé des sarrasins tranchait sur le brun foncé des roches ; du fond de la brume, le Grand Bé et la flèche de Saint-Malo émergeaient vaguement, tandis qu'en arrière on entendait le bouillonnement sourd de la mer qui remontait.

— Comme c'est beau, cela ! s'exclama Francine, ayant tout à coup la révélation des beautés naturelles qu'elle n'avait pas comprises jusque-là.

Puis tous deux, lentement, avec précaution, ils descendirent les degrés rocheux, noirs de moules. Ils respiraient avec une volupté toute nouvelle la brise humide et salubre qui imprégnait de sel leurs lèvres entr'ouvertes. Ils ne se parlaient presque pas. On eût dit qu'ils écoutaient le vague et délicieux bruissement intérieur des désirs mal définis et des sentimens inavoués qui sourdaient en eux, pareils au murmure grandissant de la mer montante.

VI.

Bien qu'à Juvigny il fût classé dans la catégorie des maris modèles, M. Lauverjat avait pour sa femme une affection bourgeoisement calme et correcte, où il entrait plus de déférence que de tendresse. Il tenait surtout en haute estime le sens pratique et l'intelligence de Mme Lauverjat, qui souvent avait été pour lui, en affaires, une conseillère utile et avisée. Ils s'étaient épousés par convenance, et si l'amour avait réchauffé les premières années de leur mariage, ce sentiment s'était fortement attiédi par l'accoutumance; même, depuis les couches malheureuses de Mme Lauverjat, on pouvait dire qu'il s'était changé en une amitié aussi respectueuse que dévouée. Néanmoins, M. Lauverjat avait toujours observé strictement ses devoirs de fidélité conjugale, et sa conscience ne lui reprochait aucun coup de canif dans le contrat matrimonial; — non qu'il fût incapable de succomber à l'attrait du fruit défendu, mais surtout parce qu'il n'avait jamais été jusqu'alors sérieusement tenté.

Jules Lauverjat, au point de vue de l'honnêteté et de la rectitude morale, appartenait à une catégorie de gens beaucoup plus nombreuse qu'on ne s'imagine. Ni perverti, ni héroïque, il était très capable de vivre vertueusement, à condition de ne point rencontrer sur son chemin de tentations trop fortes. Il ne détestait pas le péché pour lui-même, mais pour la mésestime qui s'y attache, et, avant tout, il tenait à conserver son caractère d'homme honorable. Doué de vertus moyennes, jamais il n'eût été au-devant d'une passion coupable, mais il était comme un autre très susceptible de succomber à la tentation, pourvu que la satisfaction de cette passion ne troublât pas trop profondément sa conscience et ne nuisît pas à sa respectabilité.

Depuis son arrivée au *Chalet*, les incidens d'une fréquentation continue avec une jolie personne comme Francine, les familiarités de l'existence en commun, mettaient, ainsi qu'on l'a vu, sa vertu à une rude épreuve. Plus il se trouvait associé à la vie intime de Mlle Labrèche, plus il éprouvait pour elle une recrudescence d'admiration mêlée de convoitise. — Les aubaines des surprises matinales : Francine entrevue dans un couloir, bras nus et cheveux épars, avec un peignoir boutonné à la hâte sur son cou découvert; — les privautés autorisées par le bain pris ensemble à la mer montante; — les appels échangés plaisamment de cabine à cabine; — les leçons de natation données sous les yeux de Mme Lauverjat à travers les écumeux déroulemens des lames, qui tantôt masquaient,

tantôt montraient les deux baigneurs corps à corps ; — tous ces alimens de sensualité allumaient de soudaines fantaisies dans le cerveau surchauffé du banquier. Toutefois sa circonspection ne l'abandonnait pas ; il gardait assez d'empire sur lui-même pour se raisonner et ne rien commettre qui pût alarmer l'honnêteté de Francine. Il se répétait mentalement qu'il n'était pas homme à abuser de l'inexpérience de cette jeune fille et à violer les lois de l'hospitalité. — Et pourtant il était parfois tenté avec une singulière violence!..

Souvent, le soir, après dîner, tandis que Mme Lauverjat préparait le thé, Francine et lui sortaient pour faire une promenade, au clair de lune, le long de la grève, en compagnie de la Loute. Ils revenaient très gais, surexcités par la course et par le grand air. On prenait le thé en commun, puis, après les bonsoirs échangés, chacun regagnait sa chambre. La pièce occupée par Francine se trouvait au premier étage, entre celle de Mme Lauverjat, qui couchait seule, et celle qui avait été réservée au banquier. Jules Lauverjat, tout en fumant un cigare à sa fenêtre, écoutait le va-et-vient de la jeune fille dans sa chambre, séparée de la sienne par une porte de communication qui ne fermait au verrou que de son côté. Il entendait Francine se déshabiller en adressant des paroles amicales à la Loute. Il se tenait coi, tendant avidement l'oreille. La chute légère des épingles à cheveux tombant sur la toilette, le bruit du corset qu'on dégrafait, le froissement d'une robe roulant sur le parquet, lui mettaient le cerveau à l'envers et lui ôtaient toute envie de dormir. Parfois, lorsque, pendant la promenade du soir, une familiarité plus vive de Francine, le tour plus intime de la conversation, un regard plus chaud de la jeune fille, avaient fait entrevoir à Lauverjat la possibilité d'un sentiment tendre s'éveillant brusquement dans la poitrine de Mlle Labrèche, des bouffées de désirs coupables lui montaient à la tête. Il songeait que la porte s'ouvrait de son côté, qu'il n'avait qu'à pousser la targette pour aller tomber aux pieds de cette charmante fille. Alors il frissonnait tout entier, son cœur battait jusque dans sa gorge... Mais de prudentes réflexions refrénaient impérieusement ces velléités de séduction. Il s'arrêtait, effrayé par les suites possibles d'une audacieuse entreprise, où il échouerait sans doute. — Si Francine, indignée ou effarouchée, venait à se fâcher, il se mettrait dans un joli pétrin, entre sa femme qui ne plaisantait pas sur le chapitre des mœurs et une enfant qui se plaindrait, peut-être hautement, de cette criminelle tentative. — Non, non, il fallait être sage, ou du moins ne succomber qu'à coup sûr...

Comme tous les faibles, le banquier arrangeait les choses en pactisant avec sa conscience. Il était résolu à ne rien entreprendre

qui pût le faire accuser de vouloir séduire Mlle Labrèche; mais si Francine, par hasard, venait d'elle-même au-devant de ses désirs, si une occasion s'offrait à lui de satisfaire sa passion croissante, sans qu'on pût l'accuser d'avoir tendu un piège à l'innocence de la jeune fille, ah! dame, il n'était pas de bronze et il ne promettait pas de se montrer par trop Joseph. Seulement il voulait s'assurer le bénéfice des circonstances atténuantes et réduire ses remords au plus petit volume possible. — Tout dépendrait, songeait-il, des dispositions de Francine : — Elle n'était pas un ange, elle non plus; elle était sensible, nerveuse, très excitable ; rien qu'à étudier sa figure, à voir ses yeux bleus humides, ses narines aux ailes mobiles, sa bouche aux lèvres gonflées de sang, sa poitrine facilement oppressée, on devinait une nature ardente et passionnée ; — dans la classe inférieure à laquelle elle appartenait, avec des aspirations au-dessus de sa condition, elle était condamnée à succomber un jour aux entreprises de quelque don Juan de petite ville, assez riche et assez hardi pour la séduire; — ce n'était qu'une question de temps et de circonstances, et l'amoureux vainqueur apparaîtrait inévitablement... Pourquoi ce vainqueur ne serait-il pas lui, Jules Lauverjat?.. Il était riche, jeune encore et bien fait... Si cette fillette, demi-grisette et demi-bourgeoise, était destinée fatalement à prendre un amoureux, pourquoi ne le prendrait-elle pas, lui, qui se trouvait là le premier, tout prêt à initier ce cœur jeune et passionné aux nouveautés et aux joies de l'amour?

Tandis que M. Lauverjat s'acheminait tout doucement sur la route du péché, Francine devenait le sujet de phénomènes psychologiques assez compliqués. — Elle était à la fois désorientée et grisée. Les étonnemens du voyage et les surprises de la mer; l'existence confortable du *Chalet*, si différente de la vie étroite et casanière de la boutique du *Paradis des Enfans*; les mœurs étranges du monde des baigneurs, l'avaient transportée dans une sorte de région fantastique où elle ne se sentait plus elle-même et où elle perdait la notion exacte des choses. Sa jeune imagination s'y exaltait et la tête lui tournait peu à peu. Les femmes devinent vite l'admiration dont elles sont l'objet, et les filles de dix-neuf ans sont déjà femmes sur ce point. L'attraction qu'elle exerçait sur le banquier n'avait pas échappé à la perspicacité de Francine; mais, comme les attentions de M. Lauverjat ne se manifestaient que sous une forme respectueuse et réservée, la jeune fille ne s'en alarmait point. Le milieu nouveau dans lequel elle vivait lui faisait envisager les choses avec une indulgence qu'elle n'aurait certes pas eue dans la boutique de son père. A Juvigny, où le moindre accroc aux convenances est jugé avec sévérité, Francine eût immédiatement compris le danger de se laisser admirer et courtiser de trop près par un homme marié;

au *Chalet*, cette camaraderie familière, encouragée en quelque sorte par Mme Lauverjat et pratiquée du reste largement par toute la société mêlée qui fréquente les bains de mer, ne lui paraissait nullement périlleuse.

Une fille qui se sait galantisée par un homme qu'elle trouve aimable, et qui prend plaisir à ces galanteries, glisse fatalement sur la pente de l'amour. Insensiblement, Mlle Labrèche prenait chaque jour un goût plus vif pour la compagnie de M. Lauverjat. — Dans cette primesaison de la jeunesse, l'amour est dans l'air; on aime tout naturellement, comme on respire; et l'imagination y a plus de part que les sens. Aux yeux de Francine, qui n'avait jamais connu que deux hommes : son père et Onésime Aubriot, — le banquier bien élevé, aimable, élégant et spirituel, apparaissait quasi comme un héros. Elle le trouvait à la fois imposant et séduisant, et la quarantaine de Jules Lauverjat, pas plus que sa qualité d'homme marié, n'étaient un obstacle au développement de cette tendresse toute platonique. La différence d'âge et cette circonstance qu'il n'était plus libre semblaient, au contraire, l'élever très haut et très loin, dans des régions inaccessibles; et cela mettait plus à l'aise les scrupules de la jeune fille. Elle savait qu'une distance infranchissable les séparait, que le banquier appartenait à une autre femme et qu'il ne pouvait ni ne devait songer à elle : — mais elle faisait de lui un amoureux idéal, et cela suffisait à occuper son cœur sérieusement. Elle aimait Lauverjat de cet innocent et chimérique amour que conçoivent les pensionnaires pour certains de leurs professeurs, et elle rêvait de lui, sans songer au réel danger qui pouvait résulter de pareils rêves...

Un matin de septembre, après le déjeuner, le banquier, qui regardait depuis un bon moment, avec une longue-vue, les roches grises et brunes de l'îlot de Cézembre émergeant au-dessus des flots verts, s'écria :

— Cette île m'agace avec sa plage de sable qui a toujours l'air de vous inviter à y aborder et où on n'aborde jamais!.. Avant mon départ, il faut que j'en aie le cœur net et que j'aille la visiter une fois... Veux-tu être du voyage, Nathalie? demanda-t-il en se tournant vers sa femme.

— Mon ami, répondit Mme Lauverjat, tu sais bien que je n'ai pas le pied marin et que la mer me rend malade... Grand merci! Tu feras le voyage tout seul,.. à moins cependant que Francine ne veuille te tenir compagnie?

— Qu'en dites-vous, mademoiselle Labrèche?

Francine, indécise, se penchait au balcon, regardait l'île lointaine, puis M. Lauverjat. Une partie en mer la tentait, mais, d'un autre côté, elle avait un peu peur.

— C'est que, objecta-t-elle, je n'ai jamais fait de traversée et je crains d'avoir le mal de mer.

— Bah! répliqua le banquier en riant, vous êtes solide, vous!.. D'ailleurs, je choisirai une bonne barque. — Le vent est bien tourné, il nous faudra une demi-heure pour aller là-bas et autant pour en revenir... Ajoutons une bonne heure de halte... Nous serons ici avant le dîner... C'est entendu, nous partirons à deux heures!

Il sortit pour aller organiser la partie et revint au bout d'une vingtaine de minutes : — Tout est arrangé, annonça-t-il, j'ai loué une barque sérieuse, conduite par deux marins sûrs, et elle viendra nous prendre tout à l'heure au pied des rochers du Port-Riou... En route!

Il prit une gourde de rhum, une provision de châles et de caoutchoucs, et tous trois descendirent sur la plage, escortés par la Loute, qui aboyait gaîment en courant devant eux. A peine avaient-ils atteint les rochers, qu'ils virent arriver la barque, montée par deux marins aux honnêtes figures, graves et tannées sous le béret bleu.

— Nous avons bon vent, n'est-ce pas? demanda Lauverjat en tendant au patron les châles et les caoutchoucs.

— Tout de même, répliqua laconiquement l'homme; pourtant, vous savez, avec les grains de septembre, on ne peut répondre de rien...

L'air, en effet, était devenu vif, et le ciel brouillé de bleu et de gris n'avait rien de bien rassurant...

— Vous feriez mieux de rester! s'écria Mme Lauverjat, inquiète.

— Du tout, protesta Lauverjat; que risquons-nous? D'attraper un grain?.. Il ne faut pas être poule mouillée... En mettant les choses au pis, si le temps se gâtait tout à fait, nous en serions quittes pour coucher à l'auberge de Cézembre... Est-ce que vous avez peur, mademoiselle Labrèche?

— Pas le moins du monde, repartit Francine, qui frissonnait un peu en dedans, mais qui voulait se montrer plus brave que Mme Lauverjat.

— En ce cas, embarquons! s'écria le banquier en sautant dans le bateau et en tendant la main à Francine.

La Loute avait cru qu'elle serait de la partie, et elle se préparait déjà à entrer dans la barque; quand elle vit qu'on la repoussait et que Francine partait sans elle, elle bondit vers le flot malgré la répugnance qu'elle avait pour l'eau de mer; mais, ayant reçu une vague en plein dans le nez, elle recula, se secoua et lança vers la barque de furieux aboiemens désespérés, tandis que Mme Lauverjat agitait son mouchoir vers les passagers qui s'éloignaient...

Longtemps encore les plaintes de la chienne arrivèrent jusqu'à

Francine à travers les rumeurs du flot qui grossissait à mesure qu'on gagnait le large.

— Pauvre bête! soupirait Francine, ses aboiemens me font de la peine!..

Lauverjat ne répondait rien. Il regardait la mer, puis le ciel qui se brouillait, et ne semblait qu'à demi rassuré. Un nuage noir qui passait au-dessus de leurs têtes et qui menaçait depuis quelque temps creva brusquement, et les rayures de l'averse leur dérobèrent rapidement la vue de la côte.

— Couvrez-vous, murmura le banquier à Francine, en lui aidant à s'envelopper d'un caoutchouc, et ne vous inquiétez pas... Ce ne sera rien.

La jeune fille protesta qu'elle était brave, mais elle ne pouvait se défendre d'un certain frémissement; dès que la barque se balançait un peu violemment, elle se mordait les lèvres et ses mains se cramponnaient machinalement au banc sur lequel elle était assise en face de Lauverjat.

Il n'y avait pas à dire, on était secoué. Le vent fraîchissait de plus en plus, les vagues devenaient plus fortes et plus houleuses, et il semblait à chaque instant à Francine qu'elles allaient entrer dans la barque.

— Attention à la *misaine!* cria le patron à son second.

Celui-ci lâcha de la toile, la voile se gonfla bruyamment et, brusquement, la barque vira de bord. Il y avait déjà plus d'une demi-heure qu'on était parti et, maintenant, on n'apercevait plus Cézembre que comme un point gris, tandis qu'en avant grossissait le bastion arrondi et blanchissant du fort de la Conchée.

— Ah çà! où sommes-nous? demanda Lauverjat, dont l'inquiétude croissait; nous tournons le dos à Cézembre!..

— Dame! monsieur, répliqua le patron, c'est que ça souffle du nord maintenant, nous avons vent debout, et il nous va falloir louvoyer un bout de temps.

— Il n'y a pas de danger, au moins?

— N'ayez crainte, la barque est solide, convenablement lestée, et elle en a vu bien d'autres!.. Ce n'est qu'une question de temps et de patience... Avant une petite heure et demie, nous aborderons à Cézembre.

Les deux hommes s'étaient remis à la manœuvre et ne semblaient nullement préoccupés de leurs passagers. Lauverjat, un peu pâle, regardait avec sollicitude le joli visage de Francine, tout mouillé par la pluie et les embruns; ses yeux se fixaient tendrement sur les yeux bleus de la jeune fille, qui commençaient à se cerner.

— Comme je me reproche de vous avoir emmenée par ce mauvais temps! lui dit-il. Est-ce que vous avez mal?

Elle hocha la tête négativement.

— Non, répondit-elle; seulement, c'est la première fois que je me trouve en mer, et, par momens, je ne peux me défendre d'un frisson.

Le banquier quitta son banc et alla s'asseoir près de Francine, à laquelle il prit la main.

— N'ayez pas peur, chère enfant, murmura-t-il, vous avez entendu ces hommes; il n'y a aucun danger... Appuyez-vous sur moi!

De grosses lames soulevaient la barque, puis la faisaient redescendre rapidement dans un creux liquide. Francine ne put réprimer un mouvement de terreur et se serra instinctivement plus près de son compagnon. Celui-ci étendit un bras et, le lui passant autour des épaules, comme pour la protéger contre le choc possible d'un paquet de mer, la maintint presque blottie dans sa poitrine. Francine, épeurée par les secousses de la barque, aveuglée par les rejaillissemens de l'écume, étourdie par la rumeur des vagues, ferma les yeux pour ne plus voir ce spectacle effrayant de la mer soulevée, et resta ainsi longtemps sans bouger. Dans ce demi-engourdissement, au milieu de ses terreurs, elle éprouvait un secret bien-être à se sentir appuyée contre le cœur de l'homme dont elle avait fait un héros de roman. — Lorsqu'elle souleva ses paupières alourdies, le grain était tombé, les lourds nuages plombés s'échevelaient, fouettés par une bise du nord-ouest, et, dans les intervalles bleus, le soleil reparaissait, criblant de paillettes d'or les crêtes blanches des vagues moutonnantes. La mer était toujours forte, mais elle prenait maintenant une belle couleur glauque, et cette clarté, succédant à l'ombre, avait quelque chose de tranquillisant. Francine, en levant les yeux, rencontra les regards de Lauverjat, amoureusement tournés vers elle, et, y lisant sans doute une promesse de sécurité, elle sourit timidement.

— Vous n'avez plus peur? lui demanda le banquier.

— Non; je suis seulement un peu étourdie.

— Restez près de moi, prenez patience, nous ne tarderons pas à arriver.

— C'est que... je crains de vous fatiguer.

— Moi!.. Oh! je voudrais demeurer ainsi pendant des heures et des heures!..

Tout cela était murmuré à mi-voix, très bas, comme s'ils eussent craint que la mer ne les entendît et ne s'irritât de nouveau de leur coupable familiarité.

— Vous êtes bon! soupira Francine en reposant délicieusement sa tête sur l'épaule de son voisin.

— Non! protesta-t-il d'une voix à peine distincte, seulement je vous aime!.. je vous aime!..

Elle avait refermé les yeux et, au milieu du tapage des vagues, il ne put savoir si elle avait entendu son audacieuse déclaration. Sur les paupières closes de la jeune fille, ses longs cils mouillés scintillaient au soleil, ses joues avaient pâli et ses lèvres se rapprochaient comme celles des enfans endormis. Elle ne dormait pas cependant, mais elle nageait béatement dans un demi-rêve. Elle se figurait qu'ils erraient tout seuls, loin du monde, sur des mers inconnues; tout bas, elle souhaitait que cet intime et exquis tête-à-tête ne finît jamais et qu'ils s'en allassent ainsi, bien loin, bien loin, chastement, tendrement serrés l'un contre l'autre...

Un incident prosaïque la rappela néanmoins à la réalité. On louvoyait entre Cézembre et le phare du Jardin. Le vent, loin de tomber, soufflait plus fort; la mer grossissait toujours et la barque dansait de plus belle. Francine se sentait peu à peu envahie par un étrange malaise, elle blémissait, ses traits se tiraient...

— Oh! soupira-t-elle en se raidissant contre les premiers symtômes du mal de mer, est-ce que nous allons bientôt arriver?

Heureusement pour elle, au moment où on virait encore une fois de bord, un coup de vent poussa la barque vers l'anse de Cézembre et on aborda près d'un éboulis de rochers qui formaient une petite jetée naturelle. Quand ils débarquèrent enfin sur le sable, Francine grelottait sous son manteau et ses dents claquaient. Lauverjat saisit sa gourde et, la lui présentant :

— Essayez de boire une ou deux gorgées de rhum, dit-il.

Elle obéit machinalement, porta le flacon à ses lèvres, avala une gorgée et fit la grimace.

— Oh! que c'est fort! s'exclama-t-elle, tandis que les larmes lui venaient aux yeux.

— C'est égal, doublez la dose, cela vous réchauffera.

Il la contraignit à boire encore quelques gouttes et, en effet, une chaleur soudaine sembla lui glisser par tout le corps; ses joues se rosèrent de nouveau.

— Maintenant, dit Lauverjat aux marins, nous allons jusqu'à l'auberge voir si on peut nous préparer du thé... A quelle heure repartirons-nous?

Les deux hommes se consultèrent du regard :

— Il est déjà près de cinq heures, répondit le patron, et le vent tourne tout à fait au *suroit*... Voyez ces gros nuages qui se forment du côté du cap Fréhel, nous allons avoir un orage et la soirée sera mauvaise... Sans vous commander, je crois qu'il ne serait pas prudent de partir ce soir, et je vous conseille de coucher à Cézembre...

Lauverjat, très perplexe, regardait la mer houleuse et le ciel menaçant...

— En effet, murmura-t-il, je crois qu'il y aurait de la témérité à essayer de retourner à Saint-Énogat...

— Non, non! s'écria Francine, atterrée, il faut rentrer!.. Que penserait Mme Lauverjat?..

— Elle verra le mauvais temps et elle pensera que nous n'avons pas voulu nous exposer... Je suis très contrarié moi-même... Mais, tranquillisez-vous!.. elle se rappellera ce que je lui avais dit en partant, et elle sera la première à nous féliciter d'avoir eu la prudence de coucher ici.

Il l'entraîna vers l'auberge, tenue par le gardien de l'île, et qui n'était, à proprement parler, qu'un pauvre cabaret. La maison, aux toits bas, était abritée du vent par une falaise; devant la porte s'étendait un maigre jardinet, où croissaient quelques légumes parmi de magnifiques touffes d'œillets rouges. Lauverjat exposa à la femme du gardien la nécessité où ils étaient de passer la nuit dans l'île. Cette femme n'avait qu'une chambre à donner et, dans cette chambre, un lit.

— Je vais vous mettre des draps là-haut, dit-elle au banquier, de sorte que vous pourrez vous coucher aussitôt que vous aurez soupé, car votre dame semble vannée de fatigue...

Francine baissa les yeux, puis jeta à la dérobée un regard effarouché vers Lauverjat, qui demeurait silencieux, et, voyant le mutisme de son compagnon, elle n'osa protester tout d'abord. — En attendant qu'on leur fabriquât un souper, ils allèrent se promener aux environs de l'auberge, vers les ruines d'un ancien couvent, construit jadis au flanc de la falaise... Le site crayeux et pelé était d'une sauvagerie extrême, sans un arbre, sans autres floraisons que de grands pavots jaunes au feuillage glauque.

Le banquier avait pris le bras de Francine et ils gravissaient lentement la pente de la falaise.

— Nous avons l'air de naufragés échoués dans une île déserte, dit en plaisantant Jules Lauverjat.

Mais Francine ne souriait plus; elle restait pensive, et son visage ne se déridait pas.

— Cette femme a eu l'air de croire que nous étions mariés, murmura-t-elle brusquement.

— Dame! je suppose que oui,.. répliqua le banquier.

Francine rougit jusqu'aux oreilles.

— Mais il ne faut pas le lui laisser croire! s'écria-t-elle suffoquée; nous ne pouvons pas passer la nuit tous deux dans cette chambre...

— Naturellement! répondit-il entre ses dents, et puisque cela vous choque à ce point, je la désabuserai en rentrant.

Quand ils furent de retour à l'auberge :

— Vous vous êtes trompée, dit le banquier à la femme du gardien, mademoiselle est ma nièce et elle occupera seule la chambre que vous avez préparée... Vous retirerez un matelas du lit, et je coucherai dessus dans un coin quelconque... Une mauvaise nuit est tôt passée.

Le crépuscule tombait ; ils se mirent à table dans l'unique salle du rez-de-chaussée, qui servait de dortoir à l'aubergiste et à sa femme. Francine, endolorie et mal à l'aise, toucha à peine au maigre souper qu'on leur avait préparé, et, dès que Lauverjat eut fini, elle manifesta le désir de monter dans sa chambre. Lauverjat l'y conduisit.

— Maintenant, couchez-vous, dit-il, et n'ayez aucune crainte... Il y a devant votre porte un petit palier où je ferai placer mon matelas et où je m'étendrai en sentinelle... Je vais fumer là, dehors ; ne vous inquiétez pas de moi.

Il redescendit, alluma un cigare et se promena avec agitation dans le petit jardinet en regardant au loin les vagues lueurs de la mer qui montait avec une clameur sauvage.

Les marins ne s'étaient pas trompés et le temps devenait de plus en plus mauvais. D'énormes nuages noirs couvraient déjà plus de la moitié du ciel. Le vent du sud-ouest soufflant avec violence les poussait furieusement devant lui. Les vagues enflées et soulevées venaient s'écrouler tumultueusement sur le sable de l'étroite plage. Bientôt la pluie commença de tomber et le bruit de l'averse ruisselante se mêla aux grondemens de la mer démontée. Le banquier songea que Francine devait avoir grand'peur dans sa chambre d'auberge et il s'empressa de rentrer. Il traversa la cuisine, où les deux hommes de la barque s'arrangeaient de leur mieux pour passer la nuit au coin du feu, puis il monta au premier étage. La chambre de Francine était encore éclairée. Il entr'ouvrit timidement la porte, et la première chose qu'il vit dans la pénombre fut la figure effrayée de la jeune fille. — Elle s'était assise tout habillée sur son lit, les mains jointes, et ses grands yeux aux prunelles dilatées par la terreur brillaient dans l'échevèlement de ses bandeaux dénoués.

— C'est vous, monsieur ! s'exclama-t-elle, ah ! tant mieux... Je mourais de peur !

— Je m'en suis douté, répondit doucement Lauverjat, et c'est pourquoi je me suis permis d'entrer.

— Quel vent épouvantable ! continua-t-elle en frissonnant ; il semble qu'à chaque instant la maison va être renversée... La porte ne ferme pas au verrou et tout à l'heure une rafale l'a ouverte toute grande... J'ai cru que tout allait s'abîmer et je ne sais ce que je serais devenue si vous n'étiez rentré...

Il prit une chaise et s'assit tout près d'elle, puis il lui saisit les mains et la gronda paternellement : — Il faut vous calmer, dit-il, n'ayez aucune crainte, la maison est adossée au rocher et elle est solide... D'ailleurs, je vais rester près de vous jusqu'à ce que l'ouragan soit passé.

— Oui, restez, murmura-t-elle, il me serait impossible de dormir,.. à tout moment je songe à ce que doit penser Mme Lauverjat... Combien j'ai de remords d'avoir consenti à cette promenade !..

— Chère enfant! c'est moi qui suis seul coupable; ne vous tourmentez pas, je prends tout sur moi... Rassurez-vous !

Mais elle n'était pas rassurée. La tempête redoublait, toute la maison craquait sous les coups de vent. Les vagues s'écrasaient contre les rochers avec un retentissement pareil à des fracas de tonnerre ; l'une d'elles, emportée par la rafale, vint s'abattre à quelques mètres de l'auberge et envoya un rejaillissement d'eau jusqu'à la fenêtre de la chambre. Francine poussa un cri et, perdant la tête, se blottit contre la poitrine de Lauverjat.

Il la retint dans ses bras et essaya de la réconforter en lui chuchotant des paroles câlines, comme celles qu'on prodigue à un enfant épeuré. Il resserrait tendrement son étreinte et sa bouche se trouvant au niveau du front de la jeune fille, il effleurait de ses lèvres ses épais cheveux dénoués. Paralysée par la frayeur, elle le laissait faire et se serrait instinctivement contre lui. Le contact de ce corps palpitant le grisait et il redoublait ses démonstrations affectueuses. Elle-même subissait de nouveau, comme dans la barque, l'ensorcellement de ces caresses apaisantes. Parfois elle essayait de lutter contre le trouble qui l'envahissait et cherchait timidement à se dégager, mais une plus retentissante détonation des vagues déchaînées, un plus formidable hurlement de la tempête la rejetaient tremblante dans les bras du banquier, qui l'enveloppaient avec un redoublement de câlineries tendres. Il lui murmurait de confus encouragemens mêlés de mots d'amour qui répandaient en elle une douceur soudaine. En même temps ses caresses, devenues moins paternelles, s'enhardissaient. Il lui baisait lentement les yeux. Il semblait alors à Francine que les battemens de son cœur s'arrêtaient et que tout son être allait se fondre dans une langueur d'évanouissement. Sa tête, devenue plus lourde, se renversait, son corps s'abandonnait ; tout d'un coup ses lèvres se trouvaient unies à celles de Lauverjat, et un délicieux vertige l'étourdissait...

Et ce fut ainsi, dans l'inconsciente griserie d'un demi-rêve, suivie d'un réveil troublant et d'une douloureuse crise de larmes, que la pauvre Francine devint la maîtresse de Jules Lauverjat.

VII.

Septembre touchait à sa fin, tout le monde quittait les bains de mer; les Lauverjat, avec Francine et la Loute, regagnèrent Juvigny. — Au *Paradis des Enfans*, on s'était réuni pour faire fête à Francine le soir de son arrivée. Onésime Aubriot avait apporté un lièvre qu'on avait mis à la broche en l'honneur des voyageuses, et on soupa de compagnie, avec la Loute en quatrième, assise gravement sur une chaise basse, entre sa maîtresse et Onésime. La rancuneuse bête, qui avait voyagé, au retour, dans la niche à chiens et qui ne goûtait nullement cette façon d'aller, fronçait le nez désagréablement quand on lui parlait de la mer, et semblait très heureuse d'avoir retrouvé son chez-soi. — Dans la petite maison du bord de l'eau, tout était resté dans le même état que deux mois auparavant : — sur les rayons des vitrines, les mêmes poupées à tête frisée faisaient toujours vis-à-vis aux mêmes polichinelles galonnés d'or sur toutes les coutures ; au plafond de la boutique, les cerceaux garnis de grelots frissonnaient toujours avec le même bruit argentin quand une pratique ouvrait brusquement la porte d'entrée; — le père Labrèche avait conservé le même enthousiasme pour son *terrain*, où les mûriers avaient poussé si dru qu'ils dépassaient maintenant le faîte du toit de la maisonnette ; — Onésime portait encore sa longue redingote de drap verdâtre et son même pantalon de lasting noir blanchi aux coutures : — mais si la physionomie de la maison et des hôtes du *Paradis des Enfans* n'avait pas varié, que de changemens, en revanche, s'étaient opérés dans l'esprit et même sur le visage de Francine Labrèche depuis le jour où, d'un pied léger, elle s'était élancée dans le wagon qui devait l'emporter loin de Juvigny !

Ses joues avaient pâli, ses yeux avaient un éclat fiévreux et une expression inquiète qui alarmèrent tout d'abord Onésime. Elle parlait peu et d'une voix brève qui déconcertait le timide avocat. Ses façons laconiques et brusques de répondre aux questions dont on l'accablait n'échappèrent pas non plus à l'attention du père Labrèche; seulement il mit sur le compte de la fatigue et de l'étourdissement du voyage la taciturnité et les airs absorbés de sa fille. En effet, dès qu'on se leva de table, Francine, après avoir embrassé son père et serré la main à Aubriot, annonça qu'elle avait la tête lourde et qu'elle allait remonter chez elle avec la Loute.

Pourtant, quand elle se fut enfermée dans la chambre haute, où sa malle bâillait à peine défaite, au lieu de se déshabiller, elle s'assit devant sa petite table de toilette, et, les épaules frissonnantes, la tête appuyée sur ses deux mains, elle resta longtemps immo-

bile. — Que de choses effrayantes, inattendues, s'étaient passées depuis qu'elle avait quitté cette chambrette aux rideaux blancs! La jeune fille qui avait dormi dans ce modeste lit de fer, au-dessous du bénitier orné d'un buis jauni, était-elle bien la même que la créature affolée qui s'était réveillée dans les bras de Jules Lauverjat, au fond de cette chambre d'auberge de Cézembre, tandis que le vent de mer bramait à la fenêtre?.. Les yeux fixes de Francine dardaient un regard dépaysé vers l'étroit miroir placé au-dessus de la toilette, et elle avait peine à reconnaître dans cette figure pâle, aux paupières cernées, aux traits tirés, l'innocente fille qui cousait des robes de poupée dans la boutique du *Paradis des Enfans,* — celle qu'on avait surnommée dans le quartier « la petite vierge du pont Notre-Dame. » Dans le tranquille milieu du logis paternel, sa faute lui paraissait maintenant bien autrement honteuse et criminelle que là-bas, à Saint-Énogat. En même temps, tous les détails de la brusque et irrémédiable chute lui apparaissaient avec toute leur accablante réalité : — le réveil sous les chauds et grisans baisers de son séducteur; la minute d'oubli pendant laquelle elle s'était abandonnée; l'explosion de son désespoir quand elle avait eu conscience de sa faute; les consolations, mêlées de fondantes caresses, que lui prodiguait l'autre, qu'elle ne voulait pas entendre et qu'elle écoutait cependant; — puis la honte du départ aux premières blancheurs de l'aube, et le retour muet dans la barque, qui, cette fois, poussée par un bon vent, volait droit vers la plage du Port-Riou; — enfin, l'arrivée au *Chalet* où elle n'était rentrée que vaincue par les supplications de Lauverjat; les affres de la première entrevue avec l'épouse qui la traitait en amie et qu'elle venait de si indignement tromper...

Jules Lauverjat, lui, dès qu'il s'était trouvé en présence de sa femme, avait payé d'audace, et, avec un aplomb dont il s'étonnait lui-même, avait immédiatement parlé des périls de la traversée, exprimant hypocritement le regret de n'avoir pas écouté les avis de Mme Lauverjat, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus, racontant, avec des détails comiques, la mauvaise nuit qu'il avait passée, sur une chaise, dans la cuisine, tandis que Mlle Labrèche occupait l'unique chambre de l'auberge. Francine, stupéfaite de cette habileté à mentir, sentait la rougeur lui monter au front et ne pouvait venir à bout d'articuler une seule phrase. Elle avait l'air si mal à l'aise que son attitude eût fini par éveiller les soupçons de Mme Lauverjat, si le banquier ne s'était hâté d'ajouter que la jeune fille avait été fort éprouvée par le mal de mer et qu'elle avait grand besoin de repos.

Ainsi, dès les premières heures du retour, elle avait été obligée de se faire la complice des mensonges débités par Lauverjat, et, à

partir de ce moment, il lui avait fallu mentir chaque jour, et chaque jour persister plus audacieusement dans ce système de duplicité et de tromperie qui lui faisait horreur. Bien qu'elle cherchât à fuir les occasions de tête-à-tête avec son complice, elle ne pouvait les éviter toujours, dans ce laisser-aller de la vie en plein air. Quand une femme s'est donnée une fois, il lui est bien difficile de se reprendre, et Jules Lauverjat avait été si alléché par le premier coup de dent donné dans cet exquis fruit défendu, qu'il était pris d'un désir fou d'y remordre encore. Il recherchait les possibilités de se trouver seul près de Francine avec autant d'ardeur que celle-ci en mettait à les fuir. Dans son acharnement à la poursuivre, il oubliait même les règles de la plus élémentaire prudence, et plus d'une fois il l'avait étourdiment exposée avec lui aux commentaires peu charitables des domestiques. — Heureusement, ce manège compromettant n'avait duré que peu de jours, et une semaine après le voyage à Cézembre, on avait repris le chemin de Juvigny.

Mais, maintenant qu'on était de retour, les mêmes mensonges, la même honte, les mêmes scandales n'allaient-ils pas se répéter? Et se répéter dans des conditions bien plus criminelles encore?.. Entre les murs du domicile conjugal, sous la surveillance policière d'une petite ville curieuse, bavarde et malveillante?.. Ce ne serait plus seulement Mme Lauverjat qu'il faudrait tromper, ce seraient le père Labrèche, Onésime, et tous les gens qui fréquentaient la maison du banquier. Devant cette perspective, l'honnête et franche nature de Francine se révoltait. Mais, que faire? Comment se tirer de l'abîme où elle avait roulé?.. Cesser brusquement toute relation avec la famille Lauverjat?.. Outre qu'après les gâteries dont Francine avait été comblée par la femme du banquier, cette rupture, sans cause avouable, paraîtrait louche à tout le monde et éveillerait les soupçons, comment expliquer une si étrange détermination à M. Labrèche?.. Ne faudrait-il pas tout lui avouer?.. A cette seule idée, Francine était secouée par une douloureuse terreur, et les battemens de son cœur s'arrêtaient. — Elle savait son père intraitable sur le chapitre de l'honneur et de la moralité. En recevant un pareil aveu, il serait capable de se porter à quelque violente extrémité... Il la battrait,.. mais cela n'était rien... Il la chasserait ignominieusement, et il éprouverait une telle douleur que ce serait pour lui le coup de la mort... Non, non, elle ne pouvait se résoudre à avouer.

Et puis, au fond d'elle-même, il y avait encore un motif, plus puissant que tous les autres, pour garder le silence et laisser aller les choses... La malheureuse aimait l'homme qui l'avait séduite, et qui le premier lui avait fait ressentir toutes les ivresses de l'amour. Comme la Gretchen de Faust, elle ne pouvait s'empêcher de pen-

ser, avec un frisson voluptueux, « au sourire de ses lèvres, à l'attrait de son regard, à la caressante magie de ses paroles et à ses baisers,.. » sa platonique affection s'était changée en tendresse passionnée et, unie à lui par ses remords mêmes, par l'horreur de sa faute, par l'étendue du sacrifice qu'elle lui avait fait, elle ne pouvait plus s'en détacher.

Mais alors à quoi se résoudre et quelle conduite tenir? Tandis que Francine, abîmée dans ses réflexions, se désolait et perdait la tête, le silence de la nuit envahissait la maison. La cloche de neuf heures avait depuis longtemps sonné à la tour de l'Horloge; on entendait au dehors le bruit sourd des devantures de boutiques qu'on fermait. Le pas pesant de Labrèche résonna dans l'escalier et l'ancien garde se claquemura à son tour dans sa chambre à coucher. Alors tout le logis du *Paradis des Enfans* parut plongé dans un assoupissement profond. Seule, Francine veillait toujours, immobile et le front dans les mains, écoutant avec terreur le bouillonnement de la rivière, qui lui rappelait la clameur de la mer, entendue huit jours auparavant dans la petite auberge de Cézembre. La Loute, voyant que sa maîtresse restait assise au lieu de se mettre au lit, avait quitté son panier et était venue se planter en face d'elle. Elle lui lançait de brefs grognemens, puis finissait par lever une patte et lui gratter énergiquement le genou, comme pour lui dire : — Que se passe-t-il? Pourquoi restes-tu là à te geler quand tout le monde dort?.. Francine la prit brusquement dans ses bras, la baisa entre les deux oreilles, puis se décida à lui obéir et à se mettre dans son lit, où elle s'endormit enfin d'un sommeil plein de cauchemars.

Comme elle ne s'était arrêtée à aucune résolution, le lendemain et les jours suivans, ses relations avec la maison du banquier recommencèrent sur le même pied d'intimité familière. Mme Lauverjat l'invitait à passer fréquemment l'après-midi et la soirée avec elle, et Francine se retrouvait aux heures des repas en présence de Jules Lauverjat. Bien qu'elle se fût promis d'éviter de rester seule avec lui, elle ne pouvait empêcher les regards du banquier de se fixer ardemment sur elle, ni se soustraire à de fugitifs serremens de main. Jules Lauverjat ne jouissait plus dans sa maison de Juvigny de la commode liberté de Saint-Énogat; cette contrainte que lui imposait le décorum exaspérait encore ses désirs. Il était dans toute la force d'une passion qui commence et il ne savait pas toujours se contenir. Il lui fallait maintenant se contenter de tendresses murmurées à l'oreille pendant les allées et venues de sa femme, ou de furtifs baisers volés entre deux portes et qui laissaient Francine toute frissonnante de terreur. Elle tremblait que ces audacieuses caresses ne fussent surprises par Mme Lauverjat ou épiées

par quelque domestique. Et, en effet, plus d'une fois, le manège du banquier, qui oubliait toute prudence, fut aperçu par la femme de chambre qui, déjà témoin à Saint-Énogat de certaines privautés suspectes, en fit des gorges chaudes à la cuisine, en présence de la valetaille enchantée de prendre les maîtres en défaut. — De l'office, les bavardages s'échappèrent bientôt au dehors, chez les fournisseurs et parmi les domestiques du voisinage; puis des boutiques du quartier la scandaleuse nouvelle remonta au premier étage, dans les intérieurs bourgeois et cancaniers de la société de Juvigny. Quinze jours après, toute la ville était au courant de « l'intrigue coupable du banquier Lauverjat avec la petite Labrèche. » — Cela devait arriver, dirent les gens pratiques; comprend-on aussi une pareille imprudence? Comment une femme de sens peut-elle introduire dans son intérieur une fille jolie, mal élevée et de basse condition? — Les hommes sont toujours des hommes, ajoutait une dévote, et si sérieux qu'ils soient, on ne doit pas les exposer à la tentation. — Et toutes les bonnes amies plaignirent très haut et très perfidement « la pauvre Mme Lauverjat » dont la confiance et la bonté étaient si mal récompensées. — Quant à Francine, elle devint le bouc émissaire de la masse des péchés commis peu ou prou dans la ville de Juvigny. Toutes les épouses alarmées, toutes les âmes rigoristes, toutes les filles laides lui jetèrent la pierre et ne trouvèrent pas d'épithètes assez injurieuses pour stigmatiser sa conduite.

Une après-midi de novembre, au moment où Mlle Labrèche, seule dans l'arrière-boutique, n'attendait plus que le retour de son père pour se rendre chez les Lauverjat, Onésime Aubriot entra mélancoliquement.

L'honnête célibataire avait une mine effarée et consternée qui frappa la jeune fille; mais comme il était facilement alarmiste et comme il avait l'habitude de voir des montagnes dans les moindres trous de taupe, elle ne s'en inquiéta pas autrement, et se borna à lui demander s'il était malade.

— Malade?.. oui, moralement, répondit Onésime d'un ton morne.

Il s'assit, poussa un gros soupir, tourna son chapeau dans ses doigts, puis reprit, après avoir toussé péniblement :

— Vous voilà habillée, Francine, comme si vous deviez sortir... Avez-vous quelque projet pour ce soir?

— Oui, je dois aller chez Mme Lauverjat.

— Ah! murmura Onésime en tressaillant... Ma chère enfant, continua-t-il avec l'animation d'un homme qui vient de prendre une résolution difficile, vous me rendrez cette justice que, de tout temps, je vous ai dissuadée de fréquenter la maison du banquier... Eh bien! pardonnez-moi de revenir sur ce chapitre, mais il est urgent que vous cessiez toute relation avec ces gens-là.

— A quel propos? demanda Francine qui devint subitement très pâle.

— Oh! à propos de rien, se hâta d'ajouter M. Aubriot, craignant déjà d'avoir été trop loin... C'est une idée qui m'est venue, maintenant que vous courez sur vos dix-neuf ans, parce qu'il y a un homme encore jeune dans cette maison, et que la réputation d'une jeune fille ne doit pas être effleurée, même du soupçon le plus léger.

— Est-ce qu'on dit... quelque chose sur moi? balbutia-t-elle, terrifiée.

— Oh! non, rien,.. rien encore, répéta-t-il en rougissant, mais soyez persuadée qu'on trouvera à dire, si vous continuez à vivre dans l'intimité de cette famille... Cette fréquentation n'est bonne ni pour vous, ni pour le banquier, ni pour sa femme... Le monde est méchant, le diable est malin, et, sans le vouloir, il peut se faire que vous soyez entraînée au mal... A bas!.. Loute! cria-t-il en s'interrompant pour repousser la chienne qui était venue lui flairer les mains... Ah! cette bête, cette infernale bête, c'est elle qui est cause de tout le mal!.. J'avais bien raison de regretter de vous l'avoir amenée!..

Tandis qu'il parlait ainsi à bâtons rompus, Francine sentait un froid douloureux l'envahir; ses tempes étaient serrées, ses lèvres et ses mains devenaient glacées. Elle saisit brusquement Onésime par le bras, et l'interrogeant d'un air égaré:

— Ne me trompez pas, monsieur Onésime; je vous en supplie, parlez franchement... On a dit quelque chose?..

— Eh bien! oui, avoua-t-il d'un ton désolé, oui, on a jasé... Je me hâte d'ajouter que je ne crois pas un mot de ce qu'on dit... Je vous sais pure et blanche comme la neige, ma bonne fille! Raison de plus pour imposer silence aux mauvaises langues, en cessant d'autoriser leurs commérages par votre présence chez le banquier. Songez, mon enfant, à tout le mal qui pourrait arriver si de pareilles calomnies prenaient consistance... Pensez à cette imprudente femme qui vous a accueillie chez elle, admise à sa table, et que vous paieriez d'une noire ingratitude, en détruisant involontairement la paix et la sécurité de son ménage!.. Pensez à votre père et à son chagrin mortel si de pareils bruits venaient à ses oreilles!..

— Assez! interrompit Francine d'une voix sourde, vous avez raison, monsieur Aubriot, il faut que cela finisse!.. Je vais aller tout de suite chez Mme Lauverjat, mais je vous promets que ce sera pour la dernière fois... Ayez la bonté de garder le magasin et dites à mon père de m'attendre pour souper... Je serai ici avant sept heures!..

Elle s'était coiffée, et, accompagnée de la Loute, elle se dirigeait

vers la maison du banquier. — Qu'allait-elle dire? Comment devait-elle s'y prendre pour sortir de la situation honteuse où elle se trouvait?.. Elle n'en savait rien ; les idées tourbillonnaient confusément dans sa tête... Seulement elle se répétait intérieurement : — Oui, je suis une misérable, et il faut que cela finisse !

Elle sonna, et le valet de chambre la fit entrer dans le petit salon où se tenait d'habitude Mme Lauverjat ; mais au lieu de cette dame, ce fut Jules Lauverjat lui-même qui vint au-devant d'elle.

— Mme Lauverjat est sortie, lui dit-il, dès que le valet de chambre se fut éloigné,.. nous avons une bonne heure à nous, venez dans mon cabinet, nous aurons moins de chance d'y être dérangés.

En même temps, et sans qu'elle pût se défendre, il l'entraînait à travers l'enfilade des pièces du premier étage, jusqu'à son cabinet situé à l'autre extrémité de l'appartement. — La Loute avait voulu suivre sa maîtresse, mais brusquement le banquier la repoussa dans une pièce contiguë : puis, pour plus de sûreté, il ferma au verrou la porte de communication.

La Loute n'avait jamais aimé Jules Lauverjat ; en bête jalouse, elle avait senti sans doute qu'il lui prenait une partie de l'affection de sa maîtresse, et elle ne manquait aucune occasion de lui marquer son antipathie. Aussi protesta-t-elle contre le bannissement qu'on lui infligeait, en se ruant furieusement contre la porte close et en aboyant à tue-tête. Cependant, au bout de cinq minutes, ayant constaté qu'elle dépensait sa colère en pure perte et que personne n'accourait à ses cris, elle se laissa choir lourdement sur le seuil et s'y accroupit, attendant sournoisement l'heure de prendre sa revanche.

Jules Lauverjat avait attiré Francine sur un canapé de cuir qui meublait une des encoignures du cabinet, puis, lui enlaçant la taille et lui prenant les mains :

— Chère, s'écria-t-il, enfin je puis donc vous parler, vous serrer dans mes bras librement !..

Mais la jeune fille, s'arrachant brusquement à son étreinte, s'était levée :

— Non, monsieur Lauverjat, dit-elle résolûment, j'ai assez de honte comme cela... Je sais bien qu'après la faute que j'ai commise, j'ai mauvaise grâce à me montrer sévère,.. mais je ne veux plus, je ne veux plus !..

Il s'était levé à son tour et lui avait repris les mains.

— Enfant, murmurait-il câlinement, de quoi avez-vous peur et que ne voulez-vous plus?

— Je ne veux plus mentir, tromper mon père, tromper votre femme, dans sa maison, presque sous ses yeux... J'ai été coupable

une fois, là-bas... Tant pis pour moi!.. Du moins je n'ai fait de mal qu'à moi-même, mais faire le malheur des autres, abuser de l'hospitalité qu'on me donne ici,.. non, non!

Il eut un geste de condescendance et sourit légèrement.

— N'est-ce que cela? répliqua-t-il, vous avez cent fois raison!.. Voilà justement de quoi je voulais vous parler. Écoutez... J'ai loué à une demi-lieue de la ville, près de Marbot, une petite maison qui touche à la lisière du bois et où je veux organiser un rendez-vous de chasse. La maisonnette est isolée, et nous pourrons nous y voir en toute sûreté... Trouvez-vous demain, à la nuit, sur le bord du canal, et je vous la ferai visiter...

— Jamais!.. s'écria-t-elle. Mon Dieu, suis-je déjà tombée assez bas à vos yeux pour que vous me croyiez capable d'accepter une pareille proposition?.. Je ne veux plus tromper personne ni ici, ni ailleurs...

— Ah! Francine, vous ne m'aimez pas!

— Si je ne vous avais pas aimé, je n'aurais pas eu pour vous les faiblesses qui m'ont menée où je suis. — Elle le regardait avec des yeux pleins de larmes. — Mais vous, continua-t-elle en joignant ingénûment les mains, si vous m'aimez le demi-quart de ce que vous disiez, montrez-vous bon... Aidez-moi à redevenir honnête au lieu de me pousser au mal... Oubliez ce qui s'est passé, oubliez-moi! C'est la plus grande marque de tendresse que vous puissiez me donner!..

Elle le suppliait doucement, et il la trouvait encore plus séduisante avec ses yeux bleus humides. De sorte qu'au lieu de se laisser toucher, il se reprenait pour elle d'un désir plus vif; il essayait de lui saisir les mains et de les porter à ses lèvres.

Tandis qu'elle lui résistait, ils entendirent de nouveau la Loute aboyer violemment dans la pièce voisine, puis un léger bruit de pas, — et brusquement on frappa à la porte de communication.

— Jules, es-tu là? cria une voix de femme.

C'était Mme Lauverjat. Elle venait de rendre des visites et elle rentrait très agitée. Dans deux ou trois des maisons où elle était allée, on lui avait justement parlé de Francine et, avec toute sorte d'insinuations perfides, on avait admiré son excessive confiance, on l'avait mise patelinement sur ses gardes, de sorte qu'elle revenait la tête farcie de soupçons. En arrivant, elle avait appris que Mlle Labrèche était là; les aboiemens de la Loute l'avaient attirée vers la porte du cabinet, dont elle avait vainement tourné le bouton. Alors elle avait frappé d'une main impatiente.

— Ma femme? balbutia Jules Lauverjat, venez, sauvons-nous par l'escalier des bureaux!..

Et, dans son désarroi, dans sa peur d'être surpris, il fuyait le

premier par une porte de dégagement, sans s'inquiéter de savoir s'il était suivi par Francine.

Celle-ci, un moment indécise, se demandait si elle allait s'avilir encore à cette fuite répugnante ; — mais non, elle était décidément lasse du rôle qu'elle jouait et elle voulait en finir.

— Ouvrez donc ! criait Mme Lauverjat d'un ton irrité, tandis que la chienne lançait de nouveau son aboiement glapissant.

Francine ferma la porte par laquelle M. Lauverjat s'était esquivé, puis elle courut pousser la targette qui avait mis obstacle à la brusque intrusion de la femme du banquier.

Mme Lauverjat entra, hautaine, imposante, toisa des pieds à la tête la frissonnante Francine, vit ses traits bouleversés, ses yeux humides, et d'un ton très sec lui demanda :

— M. Lauverjat n'était pas avec vous, mademoiselle ?

— Mais... vous le voyez... non, madame !

— Et vous vous étiez enfermée, seule, dans son cabinet ?.. Vous avouerez que c'est au moins singulier !.. Écoutez-moi, Francine, continua-t-elle d'une voix qu'elle essayait de rendre calme, mais où l'on sentait l'agitation d'une émotion qu'on s'efforce de comprimer, — je sors d'une maison où l'on m'a donné à entendre que j'avais tort de vous recevoir chez moi, que vous étiez fille à me tromper un jour ou l'autre avec M. Lauverjat... Dieu me pardonne ! quelqu'un a même insinué que c'était déjà fait !.. J'ai répondu que je vous croyais incapable d'une déloyauté aussi noire et je me suis bornée à hausser les épaules... Pourtant vous conviendrez que les conditions où je vous trouve, enfermée chez mon mari, avec votre chienne en sentinelle à la porte, ne sont pas de nature à me rassurer... Je vous ai toujours crue sincère, Francine, et je fais appel à votre franchise : y a-t-il un mot de vrai dans ce qu'on m'a laissé entendre ?

Pour toute réponse Francine s'était jetée aux pieds de Mme Lauverjat et murmurait avec des sanglots :

— Pardon !.. Oh ! pardon, madame !..

La femme du banquier avait brusquement pâli, ses traits avaient pris une expression très dure et elle regardait avec irritation la jeune fille agenouillée :

— Si vous me demandez pardon ! s'écria-t-elle, c'est donc que vous vous sentez coupable ?

— Oui, madame, j'ai été indigne !.. Je vous ai trompée.

— Ah ! balbutia-t-elle abasourdie, c'était vrai !.. Vous... vous avez fait cela !..

Malgré les soupçons qu'elle avait conçus, Mme Lauverjat espérait que, même en mettant les choses au pis, rien de grave et de déci-

sif n'était encore survenu. L'aveu de Francine lui révélait brutalement toute l'étendue de son désastre conjugal. L'humiliation, la jalousie, le dépit d'avoir été jouée lui firent monter au visage une flambée de colère. Elle saisit rudement la jeune fille par les poignets, la força de se relever, et, la traînant vers le canapé où l'instant d'avant Mlle Labrèche avait résisté aux caresses de son séducteur, elle l'y assit en face d'elle :

— Parlez!.. mais parlez donc! continuait-elle d'une voix sourde sans lâcher Francine et la secouant avec violence, ayez donc le courage de confesser vos turpitudes!.. Où? Quand? Comment m'avez-vous trompée?

Et lambeaux par lambeaux, moitié de gré, moitié de force, elle arrachait à la jeune fille terrifiée les preuves de l'infidélité de M. Lauverjat, les détails de la chute, toute l'histoire de la brusque surprise de Cézembre.

La honte de Francine, ses larmes et ses cris de repentir, la candeur même avec laquelle elle avouait sa faute, auraient trouvé grâce devant une nature plus généreuse. Mais la générosité n'était pas la vertu de Mme Lauverjat. Bourgeoise à l'esprit étroit et vaniteux, à l'âme rancunière, elle était à la fois profondément blessée et humiliée. Oubliant qu'elle avait la première imprudemment toléré et encouragé les dangereuses familiarités de son mari, il lui était impossible de pardonner la trahison dont Mlle Labrèche avait payé ce qu'elle nommait « ses bienfaits. » — Elle se leva furibonde, et, poussant Francine par les épaules, elle ouvrit la porte de l'escalier de service :

— Vous êtes une dévergondée! cria-t-elle sans s'inquiéter d'être entendue par les domestiques ou les commis de la banque, vous êtes cent fois plus pervertie et plus vile qu'une fille des rues!.. Sortez!..

— Madame! suppliait la malheureuse, épargnez-moi... ayez pitié!.. sinon pour moi, du moins pour mon père!..

— Pitié? s'exclamait de nouveau l'épouse outragée, pourquoi donc aurais-je pitié d'une effrontée qui n'a pas su se respecter ni respecter ma maison... Je vous chasse, entendez-vous, je vous chasse!

Et rejetant Francine sur le palier, elle ferma bruyamment sur elle la porte du cabinet de son mari.

ANDRÉ THEURIET.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES

DÉBUTS D'UN PROTECTORAT

LA FRANCE EN TUNISIE.

La conquête de l'Algérie a été une succession de combats meurtriers ; la fièvre, l'insolation, le choléra, ont emporté par milliers les soldats qu'épargnaient les balles ou le yatagan des Arabes ; elle nous a coûté des milliards, elle nous coûte encore aujourd'hui, mais nous en sommes fiers et à juste titre, car notre armée s'est montrée une fois de plus héroïque dans cette guerre interminable, et la terre d'Afrique devenue française est bien belle ; on ne pense aux sacrifices qui lui ont été prodigués que pour lui trouver plus de prix.

M. Camille Rousset poursuit, ici même, depuis deux ans, sur les commencemens de cette conquête, une étude bien instructive et qui fait comprendre à ceux qui n'étaient pas nés avant 1848 que la France y ait regardé à deux fois avant d'entreprendre sur un nouveau terrain une seconde lutte contre les Arabes. Elle s'y est décidée pourtant ; notre drapeau, si péniblement planté dans les provinces d'Alger, d'Oran, de Constantine, flotte aujourd'hui sur toutes les villes de la Tunisie, depuis les sommets de Carthage jusqu'aux oasis. En moins d'une année, cette seconde expédition était complétement terminée : elle a failli l'être en trois semaines. Non-seulement notre occupation est depuis cinq ans un fait accompli, mais

notre administration, une administration toute spéciale, est installée dans la régence ; elle ne nous coûte rien et elle a triplé les revenus du pays ; elle a trouvé le désordre, la corruption, des procès, des dettes, une population diminuée de moitié par la disette et les exactions, aujourd'hui elle a entrepris de grands travaux publics, rappelé les émigrés, dégrevé les impôts, payé des indemnités, son budget se solde chaque année par des excédens. Bien plus, en prévision d'une mauvaise récolte et pour ne point arrêter sa marche en avant, elle a constitué un fonds de réserve qui représente une année de recettes économisées ; une année d'avances ! Quel état n'envierait pas cette situation ? — La Tunisie nous récompense du désintéressement avec lequel nous avons civilisé l'Algérie.

Ce résultat n'est pas dû au hasard. — Sans doute, il ne vient à l'idée de personne de comparer les difficultés qui nous attendaient quand pour la première fois nous mîmes le pied dans les états barbaresques, et celles que cinquante ans plus tard nous rencontrâmes en pénétrant par nos routes et nos chemins de fer de la province de Constantine chez notre pacifique voisin de Tunisie : le compte-rendu militaire de cette dernière expédition tient en quelques pages ; si nous avions purement et simplement annexé la régence à l'Algérie, nous n'aurions qu'un chapitre de plus à ajouter à l'histoire de notre colonie, et un chapitre des moins intéressans, mais nous avons inauguré un système nouveau, nous avons tenté l'expérience du protectorat. C'est cette expérience qui a réussi ; par quels moyens ? Au prix de quels efforts ? En dépit de quelles complications ? — Il est utile, aujourd'hui où nous sommes engagés dans plusieurs entreprises lointaines, d'en avoir au moins une idée.

D'une façon générale, on sait que le gouvernement du protectorat laisse subsister l'administration du pays que nous occupons, la fortifie et la contrôle ; il conserve, autant que possible, ce qui ne saurait être remplacé à peu de frais et il ne remplace que lentement. Une vieille administration boiteuse marche encore mieux qu'une administration créée de la veille ; un corps habitué à ses infirmités, soumis à un régime sévère, fournit plus de travail utile que celui d'un nouveau-né. Ainsi nous n'avons pas amené à la suite de nos troupes une armée de fonctionnaires, nous nous sommes contentés d'une administration qui savait faire rentrer les impôts. — Si simplifiée que fût ainsi notre installation dans la régence, elle n'en devait pas moins bouleverser bien des usages, décevoir bien des espérances, menacer bien des intérêts. Par quels ménagemens, quelles exécutions hardies sommes-nous parvenus si vite à mener à bien une tâche aussi délicate ; comment avons-nous eu raison du fanatisme et de la défiance des Arabes, des résistances des étrangers, des exigences de quelques Français appuyés par une opinion pu-

blique hostile aux expéditions coloniales; comment, en un mot, avons-nous transformé la Tunisie, sans autres ressources que celles que nous pouvions tirer de ses ruines; comment notre occupation devenue inévitable a-t-elle fait cesser l'anarchie et le déficit?

Je me servirai pour répondre à ces différentes questions de documens officiels, de renseignemens particuliers et enfin de mes souvenirs personnels, ayant connu la Tunisie dans son orientale décrépitude et assisté pendant les deux premières années de notre protectorat à sa régénération.

I.

Quand M. Cambon arriva à Tunis, le 2 avril 1882, à bord de l'*Hirondelle*, accompagné, pour tout personnel, de deux secrétaires d'ambassade, il n'apportait aucun plan arrêté, dicté de Paris à l'avance, imposé ou préconçu, mais il comptait à juste titre sur lui-même et sur l'entière confiance du gouvernement. Il trouva le pays occupé du nord au sud par notre armée, l'administration indigène paralysée par des ingérences souvent très justifiées, mais qui n'en rendaient pas moins presque impossible l'exercice d'un pouvoir régulier: d'une part, la commission financière internationale, représentant les créanciers du bey, obligeant la Tunisie à payer ses dettes tant bien que mal, mais ne lui laissant pas de quoi vivre, de quoi payer ses fonctionnaires, entretenir ses chemins, ses ports, ses digues, ses édifices; d'autre part, les consuls étrangers exerçant chacun un pouvoir souverain en faveur de leurs nationaux. Entre tant d'autorités diverses, chaque jour éclataient des conflits: les moindres affaires mettaient aux prises plusieurs juridictions différentes, l'exécution des jugemens restait indéfiniment en suspens. Le commerce, faute de confiance et de capitaux, se mourait; les habitans de la régence ne travaillaient plus pour s'enrichir, mais pour manger; encore, une grande partie de la population, déjà décimée par la famine et les fléaux des années précédentes, s'était-elle enfuie en Tripolitaine.

La situation se présentait donc sous un aspect assez sombre à notre nouveau résident; cependant, en l'examinant de près et avec sang-froid, elle ne lui parut pas désespérée. On pouvait y porter remède, mais à la condition d'être très circonspect, modéré, éclectique, d'écarter toute idée de transformation radicale, en procédant un peu suivant la méthode des médecins d'aujourd'hui, qui comptent plus sur les soins, l'hygiène, que sur les médicamens, les saignées, et se préoccupent avant tout de rendre peu à peu des forces à leurs malades, afin que le temps et la nature puissent exercer sur eux leur bienfaisante action.

Pour rendre à la Tunisie ses forces disparues, il ne s'agissait que de lui restituer son indépendance, — car, livrée à elle-même, elle était prospère il y a trente ans, — il s'agissait de la soustraire à la tutelle trop rigoureuse de ses créanciers et des consuls, et de lui refaire un sang, une administration homogène. En d'autres termes, pour avoir chance de mener à bien la transformation dont nous avions pris la responsabilité par le traité du 12 mai 1881, il fallait tout d'abord supprimer la commission financière et les tribunaux de consulats ; bien d'autres réformes essentielles et dont nous parlerons dans la dernière partie de cette étude s'imposaient d'elles-mêmes impérieusement, mais on ne pouvait rien entreprendre aussi longtemps qu'on n'aurait pas accompli ces deux-là.

Commençons par la réforme financière.

Il n'existait pas pour nous deux moyens de délivrer la Tunisie de ses créanciers, — nous n'avions qu'à les rembourser. — On se rappelle l'histoire de la commission : les beys Achmed, Mohammed et Saddok, pour vouloir trop imiter, sans savoir au juste comment s'y prendre, la civilisation européenne, dépensèrent en innovations, le plus souvent stériles, des sommes fabuleuses ; le dernier bey dut emprunter, emprunter encore, emprunter dans des conditions si onéreuses qu'il se vit tout à coup ruiné. — Ses créanciers, pour la plupart Européens, Français en majorité, chargèrent leurs gouvernemens respectifs de sauvegarder autant que possible leurs intérêts ; ils réclamaient environ 350 millions ; après examen de leurs titres, une évaluation étant faite des revenus de la régence, — on réduisit d'un commun accord la somme à 125, portant intérêts à 5 pour 100. — Telle fut, à dater de cet arrangement qui eut lieu le 23 mars 1870, la dette générale du gouvernement tunisien. Pour être sûrs que les intérêts de cette somme leur seraient exactement servis, les créanciers se firent représenter à Tunis par une commission permanente internationale qui fut chargée non-seulement de contrôler l'administration beylicale, mais de faire percevoir par une administration à elle, investie d'un pouvoir souverain, une partie des recettes de la régence, ce qu'on appela les revenus concédés aux créanciers, les droits de douane notamment et, d'une façon générale, les taxes les plus faciles à recouvrer. — Ces taxes devaient donc fournir chaque année à la commission 6,250,000 francs au minimum, plus 250,000 francs, montant approximatif des frais d'administration, soit 6,500,000 fr., autrement dit plus de la moitié des revenus de la Tunisie dans les bonnes années. Si leur produit était inférieur à ce chiffre, les revenus que l'état s'était réservés devaient parfaire la différence. Était-il au contraire supérieur, l'excédent n'était pas versé, comme on pourrait le croire, au trésor beylical, il était affecté à l'amortisse-

ment; en sorte que l'état ne pouvait en aucun cas toucher plus de la moitié de ses revenus, mais il avait de grandes chances pour toucher moins, beaucoup moins. Or, cette moitié était loin de suffire à ses besoins, et surtout aux appétits insatiables des favoris et des aventuriers « qui vivaient au Bardo, ont dit les Arabes, comme sur l'âne blessé s'acharnent les mouches; » quand les douanes n'avaient pas produit ce qu'en attendaient les créanciers, quand il fallait que le trésor absolument vide comblât le déficit, le bey empruntait, — mais à 8. à 12 pour 100. — On voit que ce régime pouvait prolonger de quelques années l'existence de la Tunisie, non la sauver. On avait beau multiplier les impôts, exiger des plus pauvres habitans une capitation, la medjba, de 30 francs par tête, taxer tous les produits du sol sur pied, dans les marchés, à l'exportation, — le pays était las, n'en pouvait plus.

Il était donc grand temps d'intervenir. En prêtant à la Tunisie son crédit, c'est-à-dire en la couvrant de sa garantie, la France lui rendait possible, dans des conditions avantageuses cette fois, l'émission d'un emprunt, lequel servirait à convertir l'ancienne dette. Cela fait, la Tunisie se trouvait beaucoup moins obérée et devenait de nouveau maîtresse de disposer de ses ressources. Mais cette garantie de notre part était-elle prudente? Ne nous exposait-elle pas à plus de risques dans l'avenir qu'elle ne nous promettait d'avantages? Il fallut près de deux ans à la nouvelle chambre qui fut élue, il est vrai, au moment même de l'expédition tunisienne, au lendemain du bombardement de Sfax, — pour se décider à l'autoriser; deux ans pendant lesquels six ministères consécutifs eurent à gagner l'opinion, à réhabiliter la Tunisie. L'éloquence des faits vint en aide au gouvernement. Ces deux années avaient par bonheur été productives; la nouvelle administration transitoire avait réussi au-delà de toute espérance: elle annonça que ses recettes dépassaient déjà ses prévisions, que son budget, en dépit de la guerre, des émigrations et des incertitudes d'une occupation toute récente, donnait déjà des excédens, et que les budgets à venir en promettaient de beaucoup plus considérables. Ce sont en grande partie ces résultats qui ont déterminé nos représentans à ne plus tenir rigueur à la jeune colonie et à l'aider.

La dette du gouvernement tunisien ne s'était augmentée depuis l'existence de la commission que de 17 millions environ. Il s'agissait donc de rembourser 142 millions. A cet effet, avec l'autorisation de nos chambres, une rente 4 pour 100 de 6,307,000 francs, divisée en obligations de 500 francs, valeur nominale, fut émise sous la garantie de la France. Ceux des créanciers, le plus grand nombre, qui ne voulurent pas être remboursés, reçurent par préférence aux autres souscripteurs, au prix de 462 francs, des obliga-

tions nouvelles en échange des anciennes. Les charges annuelles de la Tunisie se trouvèrent ainsi réduites de plus de 1 million 1/2. Les opérations du remboursement et de la conversion eurent lieu de juin à octobre 1884 ; le jour où elles prirent fin, la commission financière était supprimée. — Le 13 octobre, on inaugura la nouvelle administration financière de la régence.

La transition s'opéra d'un régime à l'autre sans trouble, pour ainsi dire sans qu'on s'en aperçût, par les soins du vice-président de la commission financière, un Français, investi dès 1882 du titre de directeur des finances et des pouvoirs qui lui étaient nécessaires pour préparer cette transformation. — Le président de l'ancienne administration des revenus concédés, un Français aussi, fut nommé directeur des contributions diverses; le directeur des douanes avait été choisi presque une année d'avance en Algérie. Un receveur général et des inspecteurs complétèrent cette organisation peu compliquée.—Une enquête, préparée de longue main, permit aux nouveaux directeurs d'éliminer parmi les agens de la commission et de l'administration beylicale les moins utiles et de conserver ceux dont l'expérience, la bonne réputation nous offraient un précieux secours. Tous les services publics furent constitués en directions générales ou en ministères et pourvus de fonds. Chaque directeur ou chaque ministre prépare son budget spécial; la direction des finances centralise ces divers projets, y ajoute, avec le sien, le budget des recettes et établit le budget général de l'état ; le conseil des ministres et des directeurs généraux, — conseil de gouvernement que doit convoquer et consulter au moins une fois par mois le résident, — se réunit pour le discuter, l'approuver et le soumettre à la sanction du bey, après quoi le *Journal officiel tunisien* le publie. Les impôts sont perçus en vertu de lois ; chacun peut donc savoir ce qu'il doit ; les contribuables n'ont plus à craindre les mesures arbitraires et ne sont plus exposés à payer deux fois. Aucune taxe ne doit être perçue sans qu'il en soit délivré un reçu : la législation qui régissait très irrégulièrement les perceptions a été revisée, unifiée ; le produit des impôts ne peut plus être détourné de sa destination, les dépenses ne peuvent être engagées qu'en vertu d'un crédit régulièrement ouvert et sont payées sur mandat.

Les conséquences de ces innovations ne se sont pas fait attendre : les recettes ont augmenté à tel point que le nouveau gouvernement a pu élever à près de 26 millions de francs pour 1886-1887 le budget de ses dépenses, qui atteignait à peine 12 millions en 1882-1883, et se constituer un fonds de réserve de 11 millions de francs en prévision des mauvaises années (11 juillet 1886). Il est arrivé à s'assurer sur ses seules ressources, sans contribution de la métropole, un budget supérieur en fait à la subvention annuelle

de 30 millions que nous accordons au Tonkin. On peut dire qu'en quatre années, grâce à l'augmentation de ses recettes et à la réduction de sa dette, la Tunisie a quadruplé ses ressources, puisqu'en 1882, sur 12 millions elle en devait payer près de 8 aux créanciers et n'en gardait pas même 5 pour ses dépenses, tandis qu'aujourd'hui, — sans même tenir compte du fonds de réserve, — il lui en reste plus de 19. Et le pays n'est pas repeuplé comme il le sera d'ici dix années ; les cultures européennes sont dans la période des sacrifices et ne donneront les résultats qu'on attend d'elles qu'un peu plus tard. En outre, un grand nombre d'impôts ont été volontairement diminués en vue de l'avenir dès la première année ; on a sacrifié ceux qu'il était trop onéreux à la Tunisie de fournir ; on a supprimé successivement les droits d'exportation sur les blés, l'orge, les légumes, les volailles, les œufs, la farine, sur les chéchias, ces toques rouges que Tunis fabrique et expédie dans tout l'Orient, ainsi que beaucoup d'autres droits plus ou moins variables et vagues que percevaient les douanes ; on a abaissé le droit sur les huiles, supprimé le barbare droit de police dont nous ferons mention plus tard, etc. Ces dégrèvemens équivalent à des dépenses de premier établissement. Quant aux droits à l'importation, on pourrait croire qu'ils ont payé pour tous les autres et que nous les avons beaucoup élevés ; non, les traités passés par le bey dès 1868 avec l'Italie, puis avec l'Angleterre et toutes les autres puissances, lient l'administration tunisienne et lui interdisent de frapper les provenances étrangères d'un droit supérieur à 8 pour 100 à la valeur. Les douanes du protectorat perçoivent sur certains articles anglais, par exemple, 30 pour 100 de moins que les douanes algériennes. Les revenus de la Tunisie n'ont donc augmenté que parce qu'ils ont été mieux perçus, et ils seront vraisemblablement décuplés dans quelques années.

II.

Les créanciers ayant touché leur rente de 6,307,000 francs, plus de 19 millions, avons-nous dit, restent à l'état et peuvent être employés à des dépenses productives. Les deux tiers en sont consacrés aux travaux publics (7,326,000 francs au port de Tunis). Le dernier tiers se subdivise à l'infini. D'abord on paie les fonctionnaires. Les sinécures sont supprimées ; le ministre de la marine n'est plus qu'un souvenir ; celui de la guerre a cédé la place au commandant du corps d'occupation (Gal Forgemol, Gal Logerot, Gal Boulanger, etc.), qui se charge de l'organisation de l'armée, comme notre ministre résident dirige les affaires étrangères, c'est-à-dire, — cela est à noter, — sans supplément de traitement. Voilà donc, au point de vue du

budget, trois ministres et un ministère de moins; le ministère de la guerre subsiste encore, mais il ne paie plus de solde qu'à onze officiers d'infanterie indigène, à un commandant de la garde, à cinq officiers de cavalerie, six officiers d'artillerie (pour les salves) et trois chefs de musique; l'ensemble des sommes inscrites à son budget pour la solde des officiers et des soldats se monte à 120,000 francs : c'est donner à bon marché au bey la satisfaction d'avoir encore des troupes autour de son palais, — troupes qu'il ne faut pas confondre, bien entendu, avec celles que nous incorporons dans des régimens et dont nous parlerons plus loin. Les unes et les autres sont nourries, équipées convenablement et régulièrement payées.

Non moins que son armée, la maison du bey a été réduite; il est vrai que le successeur de Saddok n'a reçu l'investiture de la France qu'à la condition d'accepter à l'avance toutes ces réductions, — il a confirmé par un nouvel acte solennel, le 8 juin 1883, et même étendu les clauses du traité du Bardo; — mais combien sont loin aujourd'hui les temps d'Achmed et de Mohammed! La cour se compose de quelques généraux qui n'ont jamais servi; ce titre honorifique est recherché de tous les personnages tunisiens : on l'acquiert de la façon la plus pacifique du monde, en passant par les grades de capitaine ou commandant, colonel, comme on arrive en Turquie à ceux d'effendi, de bey, de pacha. — En souvenir, sans doute, du règne de Napoléon Ier, le seul rival de Louis XIV dans l'admiration des princes orientaux, un des anciens beys a voulu réunir autour de lui un état-major, une petite armée habillée à la française, en pantalons rouges; mais l'armée est devenue civile avec ses successeurs; elle n'a de militaire que l'uniforme. — On imagine la surprise de nos officiers quand ils pénétrèrent à Tunis et y trouvèrent tant d'étoiles et de galons! Ils eurent le bon esprit d'en sourire et de laisser faire : c'est avec un ensemble de petites concessions de cette nature, chacun apportant la sienne, qu'a pu être édifié le protectorat. A côté des généraux, deux médecins, un garde du sceau, un interprète, tel est le modeste personnel de la cour.

La famille du bey, en revanche, est nombreuse; il ne faut pas trop s'en plaindre : nous tenons ainsi ses membres les uns par les autres, et nous ne serons à la discrétion d'aucun d'eux. Qui sait si Mohammed es-Saddock aurait accepté notre occupation s'il n'avait pas eu derrière lui deux frères qui ne demandaient qu'à lui succéder? Afin de régner sur le bey sans effort, comme ses prédécesseurs ont régné malgré leurs faiblesses sur leurs sujets, nous avons intérêt à entretenir autour de lui une pépinière de successeurs qui ne nous soient pas hostiles; — par conséquent à ne pas les affamer;

— or, sur le chapitre des pensions, la nouvelle administration s'est montrée plus économe que politique; elle a réduit la liste civile d'Ali-Bey de 300,000 francs (de 1,200,000 à 900,000 fr.). La dotation des princes et des princesses, dont l'énumération remplirait une page, a été, d'année en année, rognée : elle est arrêtée actuellement au total insuffisant de 700,000 francs. Sans doute ces princes ne sont pas tous intéressans, mais ils existent, nous ne pouvons les faire disparaître; en les maltraitant, nous risquons de les rendre populaires, hostiles, peut-être redoutables; tandis qu'avec de bons procédés, quelques faveurs habilement distribuées, nous les isolons, ils deviennent bon gré mal gré nos auxiliaires. Dans les pays de protectorat, l'économie qui frappe trop rudement les chefs dont nous nous servons pour gouverner est impolitique; nous y pouvons perdre beaucoup.

Le bey réside où bon lui semble : Achmed avait fait bâtir la Mohammedia, Mohammed vivait au Bardo et à la Marsa, Saddok à Kassr-Saïd et à La Goulette; — Sidi-Ali s'est installé à La Marsa. Chaque samedi, quand il doit rendre la justice, et les jours de fête, il passe quelques heures au Bardo; c'est là, à 2 ou 3 kilomètres de Tunis, que siégeait l'administration, à l'abri des mouvemens de la populace. On trouva, non sans raison, qu'à cette distance elle échappait trop à notre contrôle, et on la transféra à Tunis, au Dar-el-Bey, quand la commission financière fut supprimée. — On mit fin à ce perpétuel va-et-vient des fonctionnaires et des solliciteurs qui parcouraient deux fois en un jour cette route assez longue à pied ou en voiture, et qui n'en étaient ni plus riches ni mieux payés; on enleva aux rats, à la poussière et à la pluie les archives du gouvernement où s'entassaient, avec les actes officiels, les reçus des fournisseurs et des prêteurs qui, souvent à la faveur de ce désordre, se faisaient payer deux fois, — les pièces des procès en cours d'instance, et aussi les titres précieux dont on se servit pour dresser le sommier de consistance des biens domaniaux. Ces archives sont aujourd'hui classées au Dar-el-Bey.

Un grand nombre de fonctionnaires furent mis à la retraite; ceux d'entre eux qui avaient rendu des services reçurent une pension, ceux qui conservèrent leur place eurent des attributions définies : on trouva en ces derniers, sans parler de leur expérience qu'aucun zèle étranger ne pouvait remplacer, une bonne volonté qui dépassa toute attente et qui permit à la nouvelle administration de marcher très vite. — Ce personnel a causé l'étonnement des hommes qui connaissent celui des administrations turque et égyptienne, auquel il est très supérieur; la Tunisie possède une race de bureaucrates modestes, assidus, prudens et qui a survécu à la désorganisation générale. Le premier ministre et le ministre de la plume, deux in-

digènes de grande famille, sont les chefs de cette administration ; à côté d'eux, un Français, délégué par la résidence avec le titre de secrétaire général du gouvernement tunisien, remplit à peu près les fonctions de sous-secrétaire d'état de la république auprès du gouvernement beylical, et représente au sein même de ce gouvernement notre contrôle ; la situation de ce fonctionnaire est délicate : il doit contrôler sans affaiblir, sans diviser ; son rôle est de tout connaître, mais non pas de tout empêcher ; il signale les réformes à introduire, entend les plaintes, les accusations ; sa présence seule est une menace pour les mauvais agens, un encouragement pour les bons, — à la condition, bien entendu, qu'il soit entièrement d'accord avec la résidence, — autrement les Arabes sont assez fins pour aller du côté du plus fort et ne plus tenir compte de son autorité.

En même temps que l'administration générale, l'administration des villes était reconstituée ; érigées en communes, une partie des recettes de l'état fut affectée à leur venir en aide, toutes leurs ressources étant passées aux créanciers ou au Bardo. — Chaque ville un peu importante a aujourd'hui son conseil municipal qui gère ses revenus, règle les questions relatives à l'entretien, à l'aménagement des rues, au bien-être des habitans, etc., et qui chaque année dresse un budget. Si ce budget est trop faible, l'état y ajoute une subvention : ainsi la ville de Tunis inaugurait le sien pour 1884-1885 avec un million de recettes dont un tiers de subvention.

Ce double sacrifice, restitution des recettes et subvention, est considérable ; il ne doit point passer inaperçu. Était-il nécessaire, ou plutôt ne pouvait-il être fait dans une autre forme, directement par l'état, sans l'intermédiaire des conseils ? — Cette question sera posée par les adversaires des municipalités dans les colonies. Leur théorie est la suivante : dans un pays que nous occupons à peine, où les indigènes et les étrangers sont bien plus nombreux que les Français, permettre aux villes de s'administrer elles-mêmes, leur donner, avec la disposition plus ou moins libre de leurs ressources, une représentation indépendante, c'est commettre une imprudence irréparable. — Les conseillers sont nommés par décret, — dira-t-on ; — sans doute, mais la liste des Européens et des israélites, dans la plupart des villes, est si peu longue, qu'en réalité le gouvernement n'a pas à choisir ; il nomme ceux qui seraient élus. — Il se débarrasse ainsi d'un grand nombre d'affaires d'intérêt local, mais il émancipe des villes encore en enfance ; livrées à des habitans de toutes les races, parmi lesquels les nouveaux venus sont les plus ambitieux et se posent en maîtres, elles ont bien des chances de devenir des foyers de discorde ; les questions locales les plus mes-

quines ou inopportunes passionnent souvent plus leurs conseils que celles d'où dépend la prospérité du pays tout entier; les indigènes se plaignent d'avoir à peine voix au chapitre dans les discussions où leurs intérêts les plus graves sont en jeu ; l'impatience des colons, la mauvaise humeur des étrangers qui se savent plus nombreux dans le pays que les Français, l'esprit processif des gens d'affaires, peuvent rapidement détruire l'effet des ménagemens qu'a pris le gouvernement pour faire accepter comme un bienfait son protectorat et soulever de sourds mécontentemens. — Au début d'une entreprise coloniale, créer des conseils municipaux, c'est éparpiller l'autorité, par conséquent l'affaiblir; plus tard, quand la colonie peut se suffire à elle-même, le danger est pire : les conseils prennent du corps, grossissent la voix, écartent de plus en plus les indigènes, qui cependant se multiplient à mesure que la prospérité de leur pays augmente, — et, le jour où la mère patrie cesse de contribuer aux dépenses de la colonie, ils parlent de rompre des liens qui ne sont plus que des entraves et réclament l'autonomie. — Les Hollandais savent si bien le peu que pèse dans ces conseils l'intérêt lointain de la métropole, qu'ils n'ont jamais admis les municipalités; elles n'ont, suivant eux, de raison d'être que sur le sol de la patrie, quand elles sont liées les unes aux autres étroitement par la solidarité nationale; la seule idée, disent-ils, que puissent avoir en commun des municipalités coloniales est celle de s'émanciper. — Les Anglais, il est vrai, en ont institué, en face même de Java, à Singapour et aux Indes, mais ils les tiennent dans une dépendance que nous sommes trop libéraux pour imposer aux nôtres et que des Français ne supporteraient pas : — il n'est d'ailleurs pas prouvé qu'ils aient eu raison de ne pas imiter leurs voisins.

Pour nous en tenir à la Tunisie, les municipalités sont constituées; elles absorbent une part des recettes de l'état; c'est là, au point de vue de la réorganisation financière, ce que nous devions constater.

III.

Ces recettes étaient perçues par les caïds, avant le protectorat. Que sont devenus ces petits souverains bien connus, ces agens du pouvoir aux fonctions multiples, à la fois généraux, préfets, trésoriers, magistrats? Dans les villes, la création d'un conseil entraînait la nomination d'un receveur municipal ; dans les provinces, qui pouvait les remplacer comme agent des finances? Personne, au début surtout. Ils sont donc restés chargés de percevoir dans ces tribus les différens impôts personnels ou fonciers; ils nous ont épargné une période de transition ruineuse pendant laquelle nous aurions

poursuivi vainement ou en aveugles les contribuables arabes merveilleusement initiés à l'art de se jouer du fisc. A la fois responsables de l'ordre et du paiement de l'impôt, il était naturel et sage de continuer à leur confier dès le début, — sous l'œil sévère de notre armée, — la police de leur territoire et un droit limité de contrainte sur les contribuables. En outre, qui était, mieux qu'eux, à même d'instruire les affaires judiciaires, de rechercher ou de faire arrêter les coupables, d'exécuter les décisions des tribunaux; de juger sur place les contraventions ou certaines affaires peu importantes, afin d'épargner aux plaideurs, à l'état, des pertes de temps et d'argent?

Leur système de perception des impôts s'appuyait sur une base de garantie pour le Trésor très ancienne, savamment construite et que nous avons été trop heureux de pouvoir conserver. Le caïd ou son khalifa n'a point affaire, comme on pourrait le croire, aux contribuables, mais aux cheiks, — sorte de maires, — qui se chargent dans chacune des tribus de la province de faire payer leurs administrés et, — cela est essentiel, — répondent pour eux. Le cheik est-il insolvable? peu importe, — car il est élu, non au suffrage universel des membres de la tribu ou du village, mais par les chefs de tente ou notables, lesquels se portent, vis-à-vis du caïd, caution de sa solvabilité. Ainsi le gouvernement, — que les contribuables aient payé ou non, — se fait verser le montant des impôts par les caïds, lesquels l'ont reçu des cheiks ou, à leur défaut, des notables; de cette façon peu de mécomptes, sauf dans les cas trop fréquens de force majeure, menacent l'état. On s'est étonné de trouver en Tunisie tant de vestiges du passé encore vivans, utilisables; on oublie toujours que le monde arabe vit de traditions. « Nous n'avons pas en face de nous, a dit M. Cambon dans un de ses spirituels discours, des anthropophages, des Peaux rouges, mais les descendans d'une société très policée, organisée depuis des siècles sur les ruines de la Carthage romaine et phénicienne. » N'est-ce pas, au reste, dans les pays où les impôts sont le plus arbitraires qu'on peut s'attendre à voir les moyens de les percevoir le mieux perfectionnés? Aussi a-t-on conservé ces moyens tout en supprimant les abus. — Le contribuable ne peut payer deux fois, avons-nous dit, c'est le principal; quant aux caïds, il s'agit de les bien choisir et de ne pas les perdre de vue. A notre arrivée, pas un n'est resté debout devant notre armée : les dénonciations avaient plu sur eux de toutes parts; on les remplaça tant bien que mal, au pied levé, le plus souvent par leurs délateurs; mais voilà ceux-ci accusés à leur tour, convaincus d'exactions, d'hostilité, pires que les anciens. Alors on s'aperçoit, par bonheur très vite, que tout le monde n'est pas capable d'être caïd, et qu'en encourageant les

contribuables à se plaindre, en leur donnant du jour au lendemain de nouveaux chefs, on risque d'augmenter le désordre et la misère publics. Les Arabes n'obéissent pas au premier indigène venu; leurs chefs sont le plus souvent descendans d'anciennes familles respectées, sinon respectables, des personnages de leur choix qu'ils suivent jusque dans l'exil. Si ceux que nous leur imposons n'ont pour titres que leur dévoûment à nos armes, ils les subissent, mais, sans rien dire, en choisissent d'autres, des chefs occultes qui organisent l'insubordination. — Nous avons donc tout intérêt à maintenir, quand ils veulent bien s'y prêter, et c'est le cas par excellence en Tunisie, les caïds dans leurs commandemens naturels ; à les maintenir, mais en même temps à leur laisser quelque dignité, un pouvoir stable et qui ne soit pas dérisoire ; autrement ils ne nous seront d'aucun secours : sans action sur leurs administrés, ils résigneront leurs fonctions s'ils ont quelque caractère ; leur situation, déjà bien délicate vis-à-vis de nos colons, ne sera pas tenable s'ils ne sentent pas à Tunis un appui solide, si leur autorité, sur laquelle, en somme, repose toute la nouvelle organisation, n'est pas reconnue des Arabes et prise au sérieux par les Européens.

Une commission d'enquête a parcouru toute la régence afin de permettre au gouvernement du protectorat de faire ses choix avec discernement ; — l'accusation comme la défense a été entendue par ce tribunal exceptionnel ; — des sentences ont été rendues : les caïds reconnus coupables ont été condamnés à restitution, remplacés par ceux qui inspiraient le plus de confiance. Nouveaux ou anciens, tous sont astreints à résider dans leurs provinces, où ils doivent faire exécuter les lois, garantir la paix. — On comprend quelle faute nous commettrions en les affaiblissant, en les déplaçant à la légère, en avilissant en un mot par notre défiance des fonctions que les meilleurs sont jusqu'à présent fiers de remplir.

Est-ce à dire que nous devons leur laisser la bride sur le cou, fermer les yeux sur leurs faiblesses? bien loin de là : — nous serions leurs dupes. Les caïds sont seuls en état d'administrer la Tunisie, présentement et pour longtemps encore, — mais ils ne l'administreront à leur honneur et à notre satisfaction que si nous sommes à côté d'eux — pour les regarder faire, — les regarder, les suivre, les surveiller. Ainsi les rôles sont distribués : eux seuls paraissent, agissent ; — les indigènes leur obéissent, — comme autrefois ; — nous sommes les juges : à nous viennent ceux qui se plaignent, à nous le beau rôle d'arbitres entre le peuple et ceux qui le gouvernent, le prestige de la toute-puissance et de l'équité. — Ceux-là seuls qui ne comprennent pas comment notre protectorat est organisé peuvent réclamer contre la part faite à la France dans la nouvelle administration ; elle a la plus belle, la plus noble, la moins

coûteuse, mais non pas la moins délicate : le contrôle. Elle soutient les uns, menace les autres, encourage, châtie, récompense ; — elle apporte en Tunisie ce que le désordre y avait étouffé, une conscience ! — Généreuse mission, mais qui n'admet pas de défaillances : pour la remplir dignement, il ne nous faudrait ni passion ni vanité soi-disant patriotiques, — ni préjugés contre les indigènes, ni fausse sensibilité à l'égard des contribuables arabes, qui sont beaucoup plus heureux sous notre sauvegarde qu'ils ne l'ont jamais été ; — ni dureté dédaigneuse envers les caïds, ni faiblesse envers les colons. — Qu'on ne s'y trompe pas, de la façon dont nous nous acquitterons de ce rôle dépend l'avenir du protectorat ; l'administration indigène vaudra ce que vaudra le contrôle ; elle obéira tout aussi bien à la raison qu'à des instincts.

Ce contrôle, à qui le confier ? — Le résident est auprès du bey, à la tête de tous les services ; il est, — sous réserve de l'approbation du gouvernement français, — le juge suprême : à côté de lui, sous ses ordres, le secrétaire général du gouvernement tunisien réunit les informations qui lui arrivent de l'intérieur, lui aussi est juge ; mais qui le renseigne ? On devine que nous sommes tout près d'un dangereux écueil : on entrevoit les difficultés, les critiques, les conflits d'attributions qui peuvent surgir si nous faisons fausse route, — si on ne nous renseigne pas exactement. — Quels hommes connaissent assez les usages, la langue des Arabes, ont assez d'autorité, sont assez froids, expérimentés, intègres, désintéressés même, courageux, robustes, pour pouvoir utilement aller s'enterrer dans des villages perdus, en imposer aux Arabes, être respectés de l'armée, parcourir à cheval les tribus, interroger, entendre, discerner, se prononcer, faire savoir au gouvernement s'il est ou non bien servi ? Improviser de tels fonctionnaires, il n'y fallait pas songer, mais où les prendre ? D'autre part, on n'avait pas de temps à perdre. On commença par adopter un moyen terme. De nombreux officiers étaient répandus à la fin de la seconde campagne de 1881 sur presque tous les points du territoire ; beaucoup d'entre eux connaissaient l'Algérie, quelques-uns parlaient l'arabe, ils venaient de pacifier le pays, leur autorité était grande, ils ne coûtaient rien ; ce fut à eux qu'on eut recours. — Dans tous les postes militaires, à côté du commandement fut institué non pas le bureau arabe, mais ce qu'on appela, pour ne plus se servir d'un mot devenu impopulaire, un bureau de renseignemens. — Le contrôle de l'administration civile et financière fut donc confié à l'armée.

Les critiques que souleva cette décision m'ont étonné tout d'abord ; elles me semblaient inspirées par un esprit de coterie très étroit, le parti-pris absurde de ne pas admettre qu'un militaire puisse remplir des fonctions civiles, et cette impression s'affermit

en moi quand j'eus visité la plupart des postes de la régence. L'uniforme et les conditions dans lesquelles se gagnent les grades donnent de bonne heure, surtout chez les Arabes, à l'officier le plus pauvre une respectabilité qu'un civil conquiert souvent à grand'peine ; nos officiers étaient donc des contrôleurs tout trouvés, sûrs, disciplinés, sérieux, — et combien sympathiques ! Je les ai vus très loin, dans des régions perdues où presque jamais un Européen ne pénètre, où l'eau malsaine manque en été, où les vivres viennent de France en boîtes de conserves, où pendant six mois tout le jour la chaleur laisse à peine d'air pour respirer, où la poste arrive à dos de mulet et rarement, où la privation est complète enfin de tout ce qui semble nécessaire à l'homme : — c'est là pourtant que j'ai rencontré des visages heureux ! — Là, sans un ami, sans un camarade même, et, sans qu'un jeune visage de femme ait chance d'apparaître jamais, vivent sous la tente ou dans des cabanes aménagées par eux tant bien que mal, avec une ordonnance et quelques cavaliers indigènes pour toute compagnie, de jeunes officiers qui parlent gaîment de leur sort, qui ne se plaignent pas. Toujours à cheval, — leur dolman décoloré, le teint hâlé, ils vont d'une oasis à l'autre, font comparaître devant eux les Arabes qui les redoutent à la fois comme des juges et comme des soldats. Je ne dirai jamais assez quel consolant spectacle donnent ces officiers qui n'ont pas le temps d'être pessimistes, pour qui le nom de Schopenhauer évoque probablement de simples idées de choucroutes et de plantureuses filles allemandes ! avec fierté, avec bonheur, ils remplissent leurs dures fonctions ; pour toute jouissance, ils ont une responsabilité.

Au début, ces contrôleurs étaient parfaits, car il s'agissait d'imposer notre autorité, quitte à organiser plus tard ; les critiques dont ils furent l'objet étaient donc prématurées, mais peu à peu il fallut bien s'apercevoir qu'ils étaient peut-être trop chevaleresques dans un pays tranquille, trop soldats ; qui leur en ferait un reproche ? La moindre irrégularité chez les Arabes choque un officier comme une infraction à la discipline : une faute, un délit, un mensonge, deviennent pour lui un manque de respect, de l'insubordination, de la révolte : il est habitué à une correction que le peuple n'observe guère quand il est chez lui, le peuple arabe surtout : de là des indignations légitimes mais trop vives, d'une part ; un malaise, une incertitude, non moins naturels, d'autre part. Si cet officier pouvait correspondre directement avec l'autorité civile, — ce qui, au point de vue de son avancement et de l'estime de ses camarades, équivaudrait à changer son uniforme pour les manches de lustrine du bureaucrate, — s'il adressait ses plaintes au résident qui seul peut savoir à quel moment, dans quelle mesure il

convient de sévir, — il n'y aurait peut-être que demi-mal, — mais c'est naturellement à ses chefs hiérarchiques, à d'autres soldats que parviennent ses rapports; ils ne sont transmis qu'en dernier lieu à l'autorité politique; — or, ces autres soldats, l'inaction leur pèse, ils se demandent s'ils sont venus en Tunisie pour y faire l'office de gendarmes, ils rêvent campagnes, razzias, périls, s'exagèrent très naturellement les moindres incidens qui pourraient toucher à la dignité du drapeau ; — leur susceptibilité est en éveil. — Dans ces conditions, il est bien difficile aux administrateurs indigènes et européens de poursuivre paisiblement leurs réformes lentes et successives; une sorte d'état de siège perpétuel paralyse le développement du pays; suspendue continuellement sur toutes les têtes, l'épée de la répression frappe quelquefois un peu trop vite et risque de provoquer plutôt que de prévenir l'insurrection. Sans doute le résident a toujours la ressource d'intervenir, d'exercer son action modératrice, à la condition qu'il en soit encore temps ; — mais en tout cas, en face de lui, qui réclame la paix, se dresse le général en chef qui ne peut guère se dispenser de soutenir son corps ; — un conflit éclate donc un jour ou l'autre infailliblement.

Ces conflits retentissans, lamentables, disons-en deux mots, tout de suite, pour n'en plus parler; — ils ont encore d'autres causes que la difficulté d'exiger des militaires en pays conquis un esprit à la fois martial et politique, puisqu'ils éclatent très souvent même entre civils ; — la vérité est que, à moins de tout savoir, de tout prévoir, nul ne les évitera jamais complétement. Une période de transition troublée par mille difficultés de ce genre menace tout établissement colonial à ses débuts. A quel moment l'armée ou la marine cesse-t-elle d'être au premier rang, quand doit-elle céder la place, elle qui a déblayé le terrain à ceux qui vont y semer? Quand sonne l'heure de l'abnégation complète après la victoire? Qui répondra nettement à cette question?

Contentons-nous de savoir que la France n'est pas seule à avoir ses conflits. Toute nation, dans des circonstances analogues, se heurte aux embarras que produisent des attributions mal définies; — les embarras s'augmentent avec la distance. Sans chercher dans l'histoire du monde entier tant d'exemples entre lesquels on n'a qu'à choisir, rappelons-nous l'apparition du pavillon allemand sur la côte occidentale d'Afrique en 1884 ; un fonctionnaire civil, le consul général Nachtigal, avait été chargé par son gouvernement d'aller prendre possession des territoires où il jugerait que ses nationaux avaient le plus d'avantages à s'installer. Il partit de Lisbonne sur un bâtiment de guerre, la *Moëwe;* avant même d'avoir pris la mer, il était en conflit avec le commandant du bâti-

ment, — exactement comme furent jadis La Salle et Beaujeu, au dénoûment près qui diffère un peu, Nachtigal étant mort d'épuisement et au sud de l'Afrique, La Salle assassiné à la Louisiane, comme on sait. — Les Hollandais à Atchin, les Anglais un peu partout, les Espagnols tout dernièrement aux Carolines, les Italiens mêmes à Massouah, ont passé, passeront sans doute encore, — en dépit des règlemens qu'ils ont tous plus ou moins minutieusement élaborés pour s'en garantir, — par ces luttes d'attributions. Consolons-nous donc, nous sommes en nombreuse compagnie, mais prenons pourtant nos mesures pour ne pas multiplier ces occasions d'imiter autrui.

D'une façon générale, on doit laisser au général en chef ou à l'amiral tout pouvoir et toute responsabilité aussi longtemps qu'il combat, mais aussitôt la paix faite ou l'ordre rétabli, investir le résident du commandement suprême, régler sans retard les préséances, les honneurs, toutes ces questions qui semblent misérables de loin, mais qu'il est imprudent de laisser résoudre sur place par les intéressés. Des hommes de haute valeur et excellens peuvent, faute de savoir à quoi s'en tenir à cet égard, compromettre la marche des affaires et se voir arrêtés par des obstacles ridicules peut-être, mais insurmontables.

En vertu d'un décret du 23 juin 1885, le représentant de la France à Tunis a pris aujourd'hui le titre de résident général; il continue à relever du ministère des affaires étrangères, où une direction spéciale, celle des protectorats, avait été créée antérieurement à ce décret; il est dépositaire des pouvoirs de la république dans la régence, a sous ses ordres les commandans des troupes de terre et de mer et tous les services administratifs. Il a seul le droit de correspondre avec le gouvernement français, sauf dans les affaires d'un caractère purement technique. Ce décret, s'il est rigoureusement appliqué, écarte presque toutes les chances de conflits; il a certainement été bien accueilli de tous, des généraux comme des magistrats, puisqu'il a mis fin à leurs incertitudes. — Les préséances sont encore à déterminer : sur ce point, différer plus longtemps de prendre un parti, c'est reculer pour mieux sauter, il est aisé de le prédire.

Nous revenons aux bureaux de renseignemens : au fur et à mesure que la pacification était plus complète, ils cessaient d'être viables; ils avaient rendu de grands services, mais ils ne pouvaient plus tarder à disparaître. Ils commencèrent par perdre le contrôle des perceptions quand furent institués, après la suppression de la commission, les inspecteurs des finances; mais pour le reste, pour toute l'administration intérieure, la question demeurait toujours posée

de savoir comment on les remplacerait, comment on recruterait des contrôleurs civils. Elle fut résolue grâce à la patience et à l'éclectisme qui ont tant facilité la plupart des réformes du protectorat. On avait eu le temps de chercher; on s'était rendu compte que, pour commencer, la qualité des agens importait infiniment plus que le nombre, et qu'un petit état-major d'élite, nous le dirons plus d'une fois, rend plus de services qu'une légion de ces fonctionnaires dont ne veut pas la métropole; peu à peu, — non pas en acceptant tous ceux qui se présentaient avec des recommandations, qui suppliaient ou menaçaient, mais au contraire en sollicitant ceux qui ne demandaient rien, des gens qui avaient un passé, une réputation irréprochables, — on arriva à pourvoir, non sans faire bien des mécontens, trois, puis quatre, puis six postes de confiance; aujourd'hui, ce nombre est doublé.

Je ne doute pas qu'on trouve en France de quoi le quadrupler bientôt, s'il en était besoin. Parmi les officiers supérieurs qui ont servi longtemps en Algérie, beaucoup ne peuvent plus supporter le climat du pays natal et prennent leur retraite comme commandans ou colonels à Constantine, Alger, Oran; ils sont encore pour la plupart vigoureux, aiment l'Afrique, y sont eux-mêmes aimés des Arabes et tout autant des officiers; — toujours énergiques, l'âge leur a pourtant appris la prudence, ils n'ont plus d'ambition; ils peuvent sans se faire de tort, sans encourir aucun blâme, mettre leurs belles qualités militaires au service du pouvoir civil, contribuer à établir la confiance, une union féconde entre leurs anciens compagnons d'armes et leurs nouveaux chefs; — et c'est à ces anciens officiers qu'on doit s'adresser, à ceux qui ne se résignent pas à vivre inutiles et qui ne demandent qu'une occasion de servir encore leur pays.

IV.

Nous en avons fini avec la réforme financière et le contrôle. Les difficultés dont nous venons de donner un aperçu sont peu de chose auprès de celles que la multiplicité des juridictions européennes à Tunis avait fait naître. La nouvelle administration comme l'ancienne avait les mains liées par les capitulations; le traité du Bardo respectant, nous l'avons vu, les conventions passées par les beys avec les puissances étrangères, celles-ci restaient maîtresses d'entretenir des consulats et des tribunaux dans la régence et d'y assurer à leurs nationaux des immunités incompatibles avec le régime régulier que nous avions à organiser. Tous les consuls conservaient leurs gardes, leurs janissaires, leurs prisons; leurs demeures étaient, comme par

le passé, des asiles pour quiconque était admis à s'y réfugier, des asiles inviolables au seuil desquels expirait plus que jamais l'autorité du bey ; chacun d'eux restait souverain d'un état distinct dans l'état. La police arrêtait-elle dans la rue, en pleine nuit, un voleur, elle s'assurait avant tout de sa nationalité, et, s'il n'était pas Arabe, devait le conduire immédiatement à son consul pour le prier de faire justice. Un malfaiteur européen était-il signalé au gouvernement par les intéressés? Au risque de le laisser échapper, on ne pouvait l'appréhender qu'en présence des janissaires de son consul, si celui-ci consentait à les fournir, sinon les poursuites étaient suspendues.

En matière immobilière, les tribunaux tunisiens étant seuls compétens, les décisions rendues par eux n'avaient souvent aucune sanction. En matière mobilière, un étranger ne pouvait être traduit en justice que devant le représentant de son pays ; ce représentant ne jugeait pas toujours lui-même : les consuls généraux, pour la plupart, avaient à leurs côtés un consul-juge, leur compatriote, avec lequel ils n'étaient pas toujours d'accord, tant s'en fallait, le magistrat cherchant d'ordinaire à se soustraire à l'influence de l'agent. L'étranger poursuivi devant ce magistrat était-il condamné, le consul pouvait atténuer la rigueur de la sentence en ne se pressant pas de l'exécuter, en accordant des délais, des faveurs même, puisqu'il devait à ses nationaux aide et protection. Avait-il gain de cause? Souvent, par une demande reconventionnelle, il faisait condamner le demandeur ; alors ce dernier s'adressait à son tour à son consul, qui reprenait le jugement : toute sentence était ainsi soumise à l'appréciation de chacun des agens qui devaient la faire exécuter. — S'agissait-il de poursuivre une association d'étrangers? autant valait y renoncer, le demandeur devant s'adresser à autant de tribunaux qu'il y avait de défendeurs de nationalités différentes ; comment espérer que ces tribunaux rendraient tous des jugemens identiques les uns aux autres? L'association avait-elle une nationalité? la poursuite semble plus facile, un seul jugement est nécessaire ; mais à combien de mains l'exécution est-elle confiée?

Encore si les Européens seuls avaient pu compter sur les privilèges consulaires, il n'y aurait eu que demi-mal, mais à côté d'eux, bien plus gênans qu'eux, pullulait une race à part, les *protégés*. On ne sait pas assez en France ce qu'on entend en Orient par un protégé ; on lit dans les journaux, de temps à autre, qu'un Européen a été maltraité par un fonctionnaire musulman, mais qu'aussitôt le consul a protesté, obtenu le châtiment du coupable et une réparation morale et matérielle en faveur de la victime ; ce qu'on ne sait pas, c'est que, très souvent, cet Européen est un nègre, un Arabe ou un juif indigène qui ne parle aucune des lan-

gues de notre continent, mais s'est affublé d'une nationalité d'emprunt pour échapper au droit commun.— De Constantinople à Beyrouth, à Alexandrie, à Tripoli, à Tunis, à Tanger, les Maltais, les Levantins, toute cette population de mercanti ou de vagabonds qui n'embellit pas les ports de la Méditerranée, jouissent de privilèges de toute sorte à l'égal des vrais Européens. Il est naturel que les indigènes soient tentés d'avoir leur part de ces privilèges quand ils les voient si généreusement distribués : un certain nombre d'entre eux, généralement les plus intrigans, s'adressent à celui des consuls qu'ils espèrent persuader pour être placés sous sa juridiction ; ceux qui réussissent sont déclarés *protégés*, c'est-à-dire que du jour au lendemain ils ne sont plus soumis à leurs juges naturels, qu'ils sont dispensés des impôts les plus lourds, exempts du service militaire, etc. Plus le gouvernement local s'affaiblit, plus les protégés se multiplient ;— ils étaient donc nombreux à Tunis. On le conçoit ; mais on comprend moins l'intérêt qu'avaient les consuls à se mettre sur les bras de pareils cliens. Les uns agissaient par humanité et dans un dessein éminemment louable, comme ils auraient donné refuge à des victimes de la tyrannie, comme font nos missionnaires et nos agens dans l'extrême Orient, comme feraient des institutions de bienfaisance ; — les autres par calcul : il entrait dans les attributions du consul d'une grande puissance, quand il voulait tenir son rang, de se montrer le plus possible aux indigènes comme un arbitre, un bienfaiteur, de les grouper, en un mot, autour de son pavillon de peur qu'ils n'allassent grossir la clientèle d'un consulat rival et lui donner la prépondérance. Mais on s'est aperçu peu à peu de ce que valait la prépondérance acquise par ce moyen : il arriva que les consuls des états qui entretenaient le moins de relations avec la Tunisie, ceux qui n'avaient pas un compatriote établi dans le pays, qui ne voyaient pas un vaisseau de leur nation en vingt années, devinrent les plus encombrans pour l'administration locale ; ils remplaçaient leurs compatriotes absens par des protégés ; il n'était bruit que de leurs réclamations ou de leurs résistances. Un d'eux fut dénoncé à l'autorité militaire, soupçonné de vendre couramment sa protection aux Arabes pour les faire échapper à la conscription. Cet état de choses fut poussé à Tunis jusqu'au scandale, jusqu'au ridicule ; la dignité du corps consulaire tout entier finit par en être atteinte ; un consul général étranger eut le courage de venir spontanément en aide au gouvernement beylical en réunissant les plus considérés parmi ses collègues et en leur signalant l'abus ; — tous reconnurent qu'il était temps d'y mettre un terme, et les agens peu scrupuleux que visait cette protestation, menacés d'être publiquement démasqués, durent s'amender.

L'institution de la protection, condamnée en principe dans l'Orient

musulman et par la France et par d'autres nations aujourd'hui, n'en existait pas moins avec tous ses excès en 1882 à Tunis; il nous suffira,— pour le rappeler sans entrer dans aucun détail,— de dire que le héros de l'affaire véritablement honteuse de l'Enfida était un protégé; — de même le général Hamida-Ben-Ayed.

Tous les privilèges ayant dégénéré en abus dans la régence, tels étaient les effets qu'arrivèrent à produire peu à peu les capitulations; ces armes défensives, précieuses quand les Européens sont les plus faibles, deviennent entre leurs mains des instrumens de combat et d'oppression le jour où ils sont tout-puissans, et ce ne sont pas les meilleurs d'entre eux qui s'en servent le plus.

Les indigènes, de leur côté, se fortifiaient comme ils pouvaient contre des lois qui n'avaient de rigueurs que pour eux; — par la ruse, la corruption, la résistance passive, ils trouvaient mille moyens de les tourner. Le désordre était passé dans les mœurs à tel point que des lois même excellentes semblaient détestables par la façon dont on les appliquait; une transformation sur ce point s'imposait, — mais dans les habitudes du pays plus que dans les lois elles-mêmes, — on eut le bon sens de le comprendre. Le vieil édifice de la législation n'était pas plus à dédaigner que celui de l'administration tunisienne; condamné à la destruction par ceux qui n'en apercevaient que les brèches, il reposait encore solide et remarquable en plusieurs parties sur ses fondations vénérées; mais, comme on arrache très prudemment, de peur d'être enseveli tout à coup sous un éboulement, le lierre, les arbres mêmes qui poussent dans des murailles abandonnées, il fallait en extirper un à un des abus séculaires, y faire circuler largement l'air et la lumière qui n'y pénétraient plus qu'à peine. Nous n'avions d'ailleurs pas à hésiter sur cette question, et, quelles qu'eussent été nos intentions, nous étions en tout cas obligés de laisser subsister, au moins dans l'ensemble et pour quelques années, les lois de la régence, puisque nous n'apportions rien à la place. La justice arabe n'est pas une institution qu'on puisse songer à remplacer du jour au lendemain; elle a, nous le savons, pour base la religion, son livre est le Coran, son tribunal la mosquée. Comme toutes les prescriptions du prophète, la loi est l'objet de commentaires et d'interprétations qui varient sans cesse, mais, telle qu'elle est, essentiellement incertaine, elle est familière aux indigènes et son origine est sacrée; si, par un amour excessif de la symétrie ou de l'équité, nous nous avisions de lui substituer la nôtre; si nous cédions à des manifestations plus ou moins spontanées comme il s'en produit parmi les Algériens en faveur du code civil,— nous nous mettrions à dos tous les Tunisiens. Les Arabes sont rarement satisfaits; en se plaignant de leur part

sur cette terre, ils espèrent faire illusion à Dieu lui-même, qui leur donnera des compensations dans la vie future; ils ne tarissent pas en récriminations contre leurs propres juges; que serait-ce s'ils avaient devant eux des magistrats chrétiens appliquant une loi étrangère! — Laissons-les donc vider entre eux, suivant les traditions qui leur sont plus chères que la vie, leurs contestations; n'intervenons que si l'intérêt des Européens l'exige.

Les tribunaux indigènes, nous l'avons dit, jugent suivant deux rites, deux des commentaires de la loi, le rite maléki et le rite anéfi; mais le rite officiel, vraiment tunisien, est le maléki. L'anéfi est celui des Turcs et de leurs descendans, de jour en jour moins nombreux à Tunis; les Arabes proprement dits ne sont pas admis à l'invoquer, on ne l'applique même plus dans les provinces; il a cependant ses juges au tribunal suprême de Tunis.

Ce tribunal suprême est le *chara*. Aux deux extrémités opposées d'une assez longue salle, où nul ne pénètre qu'en se déchaussant comme pour la prière, siègent en face l'un de l'autre, sur des divans, à droite, le tribunal maléki, à gauche l'anéfi; entre les deux, arrivant par une porte centrale qui donne sur un vaste *patio* à colonnades de marbre où se presse la foule, viennent se placer les plaideurs des deux rites et leurs avocats; un huissier les dirige, ils se prosternent, puis restent à genoux devant leurs juges respectifs. Dans cette posture, — les anéfis tournant le dos aux malékis, et parlant simultanément de deux affaires qui n'ont entre elles aucun rapport, — les plaideurs développent les argumens de la demande et de la défense. Très rapidement, pour chaque rite, un cadi interroge, dirige les débats, rend la sentence, en consultant le plus souvent du regard les autres membres du tribunal, un bach-muphti et des muphtis. Ceux-ci assistent impassibles à l'audience, couverts de voiles en cachemire brodés de soie, qu'ils disposent sur leur tête en forme d'énormes coupoles, — ensevelis sous de fins burnous superposés, tantôt neigeux, tantôt bleutés, verdâtres, pourpres, couleur de citron, de pistache, d'orange, d'abricot; rarement l'un d'eux prend la parole à voix basse et brièvement; tous sont très âgés; — aucune passion ne doit se lire sur leurs visages et faire oublier qu'ils siègent dans un temple et rendent la justice au nom de Dieu. J'ai pu assister, — par une faveur toute spéciale qu'obtint pour moi un bach-muphti que je connaissais, — à une de ces audiences solennelles; nos yeux ne connaissent plus pareil éclat: je sortis étonné, profondément frappé de ce spectacle; — depuis lors, je suis convaincu qu'il y aurait folie de notre part à vouloir toucher sans ménagemens à des traditions et même à des formes qui nous paraissent surannées depuis le « Bourgeois gentilhomme, » mais qui en imposent encore aux Arabes comme

autrefois. Contentons-nous, tout d'abord, de nous concilier les juges sans les discréditer, c'est-à-dire de les choisir plutôt parmi les personnages les plus respectables et les plus instruits que parmi ceux qui se signalent par de belles promesses ou des délations.

Les principales villes de province ont leur chara; — charamaléki; — les tribus n'ont que des cadis. — Leur compétence est indéterminée : pénale, civile, commerciale. A défaut d'une limite fixée par la loi, — limite que ne s'expliqueraient pas les Arabes, — l'usage, la nature et l'importance de la cause permettent au tribunal de province de savoir s'il doit retenir ou non une affaire; — dans le cas où il se déclare compétent, le défendeur peut demander à un muphti de Tunis une consultation écrite ou *mrazlu* et la lui présenter; le cadi en prend connaissance, mais il reste libre de juger comme il l'entend : toutefois, si sa sentence n'est pas d'accord avec l'opinion du muphti, il doit faire connaître par écrit les motifs de cette divergence, et le défendeur peut en appeler au chara de Tunis, qui statue souverainement. — On entrevoit que ces garanties de la loi laissent place à bien des abus. — Quand le chara s'est prononcé, tout n'est pas fini cependant; nous avons dit que les plaideurs étaient rarement satisfaits : il ne suffit pas de leur lire la sentence, il faut qu'ils en reconnaissent la justice; le cadi doit la discuter avec eux, la modifier au besoin, jusqu'à ce qu'elle soit acceptée de chacun. Un des adversaires résiste-t-il à outrance, on le met en prison, lui ou l'avocat qui le représente, aussi longtemps que dure son obstination.

Le chara applique la loi immuable, celle du Coran, vieille de douze siècles, très loin, par conséquent, d'être en harmonie avec l'état social du pays : chaque jour y creuse de nouveaux vides; la présence et les privilèges des étrangers dans la régence, l'extension des relations commerciales, les innovations des beys, le temps enfin, ont créé des besoins nouveaux. Les Romains complétèrent leur loi des douze tables en instituant la justice prétorienne; de même les Tunisiens ont établi à côté du chara le tribunal de l'ouzara. La compétence de ce tribunal, qui n'est autre que le ministère (*ouzir* signifie ministre), a été déterminée par les lacunes de l'ancienne législation et aussi par l'usage. Dans les questions de mariage, divorce, filiation, tutelle, succession, en général toutes celles qui concernent le statut personnel, dans les contestations relatives au droit de propriété des immeubles, le ministère n'est pas compétent; pour les autres affaires, la loi qu'il applique, faute d'un texte, c'est la coutume. Mais, peu à peu, une jurisprudence s'est formée, et, comme on a fini à Rome par réunir les édits des préteurs, on a codifié depuis notre occupation un certain nombre des décisions de

l'ouzara. — Quant à la procédure, elle était des plus imprévues : l'administration du protectorat vient de la régler. Le tribunal de l'ouzara est aujourd'hui divisé en deux sections : l'une civile, l'autre pénale. Chaque affaire civile est instruite par un délégué du ministre qui conduit la procédure, arrête contradictoirement avec les parties leurs conclusions, et présente un rapport au chef de la section. Celui-ci examine le rapport, le soumet au ministre qui donne son avis; sur cet avis, le bey statue. — Pour les affaires pénales, l'instruction est menée de même; il est à remarquer que le ministère public n'existe pas en Tunisie, ce sont les victimes, leurs parens, ou, à leur défaut, les caïds qui poursuivent la répression des crimes et des délits; l'enquête est confiée aux caïds. Ceux-ci, dans les provinces, et à Tunis le gouverneur ou férik, sont juges des affaires qui, tout en étant par leur nature de la compétence de l'ouzara, sont peu importantes. Ils n'ont plus le droit d'infliger des amendes; ils ne peuvent condamner à plus de quinze jours de prison ou de contrainte par corps, et toutes leurs décisions sont susceptibles d'appel devant l'ouzara.

L'ouzara est seul tribunal administratif pour les Arabes; — d'une façon générale, on pourrait le distinguer du chara en disant que l'un est le tribunal du bey, tandis que le second applique la justice divine. — Le bey n'intervient dans les sentences du chara que dans deux cas : s'il y a partage de voix entre les muphtis, ce qui est très rare, et s'il y a condamnation à mort.

Les condamnés sont pendus. Le droit de grâce n'appartient pas au souverain. Le châtiment n'est pas, comme dans notre législation, un exemple infligé dans l'intérêt général, à l'intention de moraliser, d'effrayer la société, — il est une réparation, une satisfaction personnelle accordée à la victime ou à sa famille, une vengeance, en un mot. La société remet à Dieu, qui juge tôt ou tard, et aux intéressés, le sort des coupables; si on les lui signale, elle se borne à fournir les moyens de les atteindre et de les punir; alors même qu'on les lui livre, elle ne leur témoigne ni colère ni mépris violent. A Tunis, les prisonniers vivent ensemble au cœur de la ville, dans de grandes salles d'où ils entendent les cris et les conversations du bazar; chacun d'eux se fait apporter matelas, coussins, tapis, couvertures, son Coran, ses pipes, ses burnous, ses turbans, son linge; ils reçoivent des visites de la ville entière, passent leurs journées en causeries, achètent des fleurs qu'ils se posent entre l'oreille et le turban, égrenant leurs chapelets d'ambre ou de santal, humant leur café et fumant. Le bagne même, la karaka, ne rompt pas les liens de confraternité qui unissent tous les Arabes; les forçats que l'on rencontre enchaînés, deux à deux, le long du canal de la Gou-

lette, travaillent de pair à compagnon avec les ouvriers du port, à côté des marchands, des flâneurs et des matelots.

Souvent un condamné se cache ou s'échappe ; s'il se réfugie dans un asile, quelle que soit sa faute, il est en sûreté. La justice arabe n'admet pas le jugement par défaut ou par contumace. Or, non-seulement certaines mosquées, des cimetières, des écoles, des chapelles, mais des quartiers entiers d'une ville, ou même des villages et leur territoire, sont considérés, de temps immémorial, comme inviolables. Aussi longtemps qu'un coupable y peut vivre, on n'ose le troubler ; on laisse ses parens, ses amis, les passans le nourrir, l'entretenir et le distraire avec une complaisance inouïe. En veut-on un exemple dont je fus témoin ?

Pendant deux années, à Tunis, sur un des prétendus boulevards qui mènent à la casbah, j'ai vu presque chaque jour, à la même place, un Arabe assis derrière la fenêtre ou devant la porte d'une mosquée. Non loin de lui, dans un petit pré, paissait une vache qu'il surveillait du coin de l'œil en murmurant ses oraisons. A le rencontrer si régulièrement, je le considérais déjà comme une ancienne connaissance, quand un hasard m'apprit qu'il était là depuis quatorze ans ! — Ancien notaire, il avait voulu s'approprier, en 1870, les biens et la clientèle d'un de ses collègues et l'avait tué. Découvert, il se réfugia dans le premier asile qu'il rencontra. Il y était encore quand je quittai la Tunisie, et tout faisait croire qu'il y terminerait ses jours ; mais si la société est indifférente, tolérante même, les parens des victimes ont la mémoire longue et l'histoire a fini très mal. Voici ce que j'en ai su :

Les fils de l'homme assassiné s'étaient chargés de monter la garde, et la surveillance qu'ils avaient établie depuis si longtemps, d'accord avec tous les leurs, bien loin de se ralentir, devenait chaque jour plus active. Les enfans qui naissaient et grandissaient relevaient les vieux, les femmes s'entendaient avec des voisines pour guetter aussi. Seize années s'étaient écoulées depuis son entrée dans l'asile, quand le notaire commit une imprudence. La vache, un matin, rompant sa corde, était sortie du petit pré ; un troupeau passait, elle suivit ; — elle allait se perdre, — il courut après... Immédiatement on le saisit (février 1886). Le tribunal ne pouvait qu'appliquer la loi ; il fut condamné. Un grand nombre d'Arabes, les muphtis, le cheik ul-Islam, le bey lui-même, eurent pitié de lui ; ils supplièrent les parens de la victime d'oublier après tant d'années ; ils leur offrirent de l'argent. Inflexibles, ceux-ci répondirent que le sang seul pouvait payer le sang, ils exigèrent l'exécution et y assistèrent, depuis les infirmes, qui s'y firent porter, jusqu'aux nouveau-nés. Un de mes amis, — ce n'est pas le bourreau, — m'a

procuré, et je conserve comme une preuve à l'appui la corde, plus solide que celle de sa vache, où ce malheureux fut pendu.

La nouvelle administration a fait fermer le plus possible de ces asiles, mais il en reste encore un bon nombre qui ne disparaîtront que peu à peu et qu'elle respecte dans une certaine mesure, quand le crime ne fait de tort qu'à des Arabes.— Tel est le rôle ingrat des organisateurs d'un protectorat : ils doivent tolérer des usages qu'ils condamnent et s'exposer à des critiques qui semblent très justifiées, plutôt que de bouleverser les coutumes du pays. Leur devoir est de modifier les lois, non pas toutes les fois que le besoin s'en fait sentir, mais quand ils peuvent en appliquer de meilleures. La justice arabe, telle que nous l'amendons peu à peu, surtout depuis que les Européens n'ont plus à comparaître devant les tribunaux indigènes en matière mobilière, fonctionne sous notre contrôle de façon peut-être à décevoir quelques rationalistes, mais aussi de façon à nous épargner bien des dépenses et des ennuis.

V.

Le véritable obstacle, celui qui devait disparaître au plus vite, avons-nous dit, c'étaient les tribunaux consulaires : comment nous a-t-il arrêté pendant plus de deux années? Combien de complications eussent été épargnées au gouvernement de la république si, comme l'Angleterre en Chypre et l'Autriche-Hongrie en Bosnie et en Herzégovine, en 1878, il avait pu les supprimer purement et simplement à partir du jour où l'occupation militaire était devenue un fait accompli ! Mais ce fait accompli, nous ne l'avons pas reconnu nous-mêmes dès le début ; nous ne prenions pas possession de la Tunisie, nous intervenions. Avec quelles intentions? on ne l'a pas su tout de suite. Pendant la première année qui a suivi l'entrée de nos troupes, après les événemens que l'on sait, il était assez naturel d'envoyer en Tunisie des régimens plutôt que des magistrats, et, en l'absence de tribunaux français, dans une ville de 120,000 habitans, dont une trentaine de mille Européens, comment pouvions-nous demander aux consuls de fermer les leurs? Les capitulations n'auraient pu être supprimées d'emblée que si nous étions entrés à Tunis après le congrès de Berlin ou avec un mandat des puissances. Or le tribunal français ne fut installé qu'en 1883 ; les négociations entamées avec les gouvernemens étrangers ne purent se poursuivre utilement qu'à dater de cette époque. Jusqu'au jour où elles aboutirent, on sait quel désordre régna dans la régence, mais on ne se fait aucune idée des complications qui ont pu se produire ; on ne s'est douté ni en France ni ailleurs

de la gravité des risques qu'ont courus les gouvernemens représentés auprès du bey en laissant se prolonger trop longtemps la plus fausse des situations; on en était si las à Tunis, que les Italiens eux-mêmes, et après eux les Maltais, signèrent des pétitions pour réclamer nos tribunaux; car je n'ai pas dit qu'à la multiplicité des juridictions qui existaient lors de notre arrivée s'en était ajouté une nouvelle, celle des conseils de guerre, dont les décisions soulevèrent des conflits sans fin. Ces conflits, que tout le monde n'avait pas le bon sens de chercher à étouffer, devenaient invariablement publics et dégénéraient en scandale, augmentant les résistances qui nous étaient opposées, de telle sorte que plus l'urgence se faisait sentir de supprimer les capitulations, moins nous avions de chance d'y réussir : nous avions trop attendu.

Pour nous en tenir aux incidens les plus connus, on se rappelle peut-être le bruit que firent dans la presse les affaires Canino, Meschino, etc. Beaucoup de nos soldats se perdaient le soir dans le dédale des rues sombres de Tunis, demandaient leur chemin à des gens qui ne les comprenaient pas; les uns riaient, d'autres se fâchaient. La querelle était rarement grave; — plusieurs de nos généraux qui ont fait partie, avant 1870, du corps d'occupation français à Rome, me disaient que là les choses se passaient bien différemment; — d'ordinaire, à Tunis, nos hommes s'en tiraient sans dommage sérieux; quelquefois ils étaient assaillis, — jamais très méchamment. — Un soir, un barbier sicilien, Meschino, avec une bande d'amis ou de cliens, vint triomphalement porter à son consul un sabre-baïonnette dont ils avaient dépouillé un zouave. Le lendemain matin, les gendarmes entraient dans la boutique du barbier, l'arrêtaient et le livraient à l'autorité militaire. Le consul italien proteste, prétend avoir seul le droit de juger son national, l'état de siège n'étant pas déclaré; le général en chef répond qu'il ne saurait laisser à un étranger le soin de faire respecter notre armée; des notes diplomatiques s'échangent entre Rome et Paris. Mais, pendant ce temps, le conseil de guerre s'est réuni, Meschino est condamné à un an de prison. Le quartier européen s'émeut, on télégraphie dans tous les sens, les journaux s'enflamment; encore un peu et le barbier, qui n'avait voulu faire qu'une mauvaise plaisanterie, devenait un personnage politique, le champion malgré lui du parti de l'opposition à la France : il se hâta de ramener l'affaire à des proportions plus modestes en se reconnaissant coupable et en demandant sa grâce au général par une lettre dont sa famille, puis toute la ville, eut connaissance, et qui lui enleva brusquement sa naissante popularité. — Un autre jour, un cocher maltais, insolent, brutal, se faisait corriger par un officier; rentré chez

lui, tout éclopé, on lui conseille de porter plainte ; mais, de son côté, l'officier a fait donner l'ordre de l'arrêter, — autre conflit. — Ailleurs, à La Goulette, un ivrogne, Canino, s'obstine à chercher querelle à une sentinelle ; une patrouille passe, on le ramasse, mais il se dégrise et s'échappe, se réfugie chez son consul : nos soldats veulent l'y poursuivre, un tumulte indescriptible faillit faire de cette arrestation un des incidens les plus graves de notre expédition ; le consul italien dut embarquer la nuit pour la Sicile, comme un conspirateur, son malheureux national et le condamner à l'exil pour qu'il ne tombe pas entre les mains de notre armée, qui l'aurait condamné sans doute à vingt-quatre heures de violon. Tous ces incidens se ressemblent ; à distance, ils paraissent risibles, ils n'en jetaient pas moins un trouble profond à Tunis et préoccupaient trois nations en Europe ; il était temps d'y mettre fin.

M. Waddington le premier obtint la suppression du tribunal consulaire anglais ; le lendemain du jour où le cabinet de Saint-James publia sa décision, 31 décembre 1883, le gouvernement italien suivit son exemple : il demanda seulement des garanties, des privilèges même ; ainsi le tribunal ordinaire doit être seul tribunal administratif ; les Italiens ne peuvent être condamnés à mort, la peine capitale n'étant pas appliquée chez eux. Quant aux autres états, aucun intérêt sérieux n'eût justifié leurs résistances ; dès lontemps, pour la plupart, ils s'étaient déclarés prêts à renoncer à leurs privilèges judiciaires le jour où nous serions en mesure de substituer nos magistrats à leurs consuls-juges. L'Allemagne nous avait rendu le service de faire connaître de la façon la moins équivoque, en ce qui la concernait, cette détermination : dès le printemps de 1882, à la fin d'avril, elle envoyait un nouveau consul-général, l'explorateur Nachtigal, en lui donnant pour instructions de se mettre tout d'abord d'accord avec la résidence française ; ceux qui, parmi les Européens et les Arabes, croyaient encore que notre occupation n'était pas définitive, que les puissances ne l'approuvaient pas, virent avec surprise un matin le nouveau représentant de l'empire se rendre au palais du Bardo, dans la voiture du chargé d'affaires de France, pour être présenté par lui au bey : une foule considérable de curieux s'était portée sur le passage du cortège. Cette cérémonie a son importance dans l'histoire de notre occupation. Trois mois plus tard, à la veille du bombardement d'Alexandrie, lord Granville prescrivait à son tour au consul anglais, à Tunis, de ne plus s'adresser au Bardo que par l'intermédiaire du résident, ministre des affaires étrangères du bey.

L'installation de notre tribunal et de nos justices de paix donna aux puissances la garantie du fait accompli : au fur et à mesure que nous obtenions d'un gouvernement étranger l'abandon de sa justice con-

sulaire, la juridiction de nos magistrats s'étendait à une nationalité de plus. Avec le plus d'éclat possible, au mois d'avril 1883, un vaisseau de guerre, le *Hussard*, avait amené à La Goulette notre personnel judiciaire venant d'Alger, de Philippeville, de Bône, environ soixante passagers. Ce chiffre a paru énorme : soixante magistrats ou auxiliaires furent installés pour remplacer quelques consuls-juges (le nombre de ces magistrats vient d'être augmenté par une loi du 19 juillet 1886). Sur ce point, on a imité l'Algérie, cela est regrettable. Les Européens s'étaient passés jusqu'alors d'un tribunal, nous avons manqué l'occasion de faire l'expérience des juges uniques; nul terrain ne s'y prêtait mieux que la Tunisie. On en aurait établi un dans chaque grande ville, les affaires ne seraient pas venues s'accumuler, au détriment les unes des autres, dans la capitale; l'économie pour les plaideurs et pour l'état eût été grande. Il est vrai que le gouvernement français n'était pas, sur ce point, très libre d'innover; ses essais sur une question qui touchait si directement aux intérêts de tous, et dans des circonstances qu'il importait de ne pas compliquer, auraient pu prolonger les hésitations des puissances; mais aujourd'hui, disent les partisans de cette réforme, rien ne nous arrête : qu'on donne des compensations avantageuses aux magistrats, ils seront trop heureux de rentrer en France, et qu'on installe à leur place ces juges uniques! A cela, on répond que, si l'expérience réussissait en Tunisie, il n'y aurait aucune bonne raison pour refuser de la faire en France, et que cette prévision suffit à la condamner.

Les fonctions des notaires sont remplies, jusqu'à nouvel ordre, pour les Européens, comme autrefois par les chanceliers de chaque consulat; le rôle des avoués par les avocats défenseurs; les avocats étrangers sont admis à plaider. Des huissiers, d'une race spéciale aux colonies, heureusement inconnue en France, sont arrivés en troupe serrée avec les agens d'affaires : sur ce point, les honnêtes gens n'ont qu'une voix, l'administration du protectorat doit accomplir une réforme que tout le monde n'ose pas réclamer, mais que tous désirent et dont l'état, le premier, doit prendre l'initiative : il faut remplacer au plus vite les huissiers en Tunisie par des fonctionnaires. Ceux-ci, recevant des appointemens fixes, n'ont pas intérêt à multiplier les procès, à allumer la guerre entre les Européens et les Arabes, à pousser une partie de la population contre l'autre, à entretenir dans le pays, aux dépens de tous et au détriment du trésor, qui, en fin de compte, en est appauvri, la défiance, la corruption, l'insécurité. Nous devons sauver la Tunisie de l'invasion des gens d'affaires; — cette race si peu française, et qui nous est odieuse, nous la laissons, par complaisance ou par faiblesse, envahir l'Afrique

du Nord et dicter ses lois; elle s'installe, elle se fortifie par la division, par la peur qu'elle inspire; on ose à peine parler de ses menées funestes; il faut pourtant la signaler et la flétrir; c'est un fléau, une végétation parasite qui étouffera, si on ne l'arrache pas à temps, tout ce qui, dans ces belles contrées, fertilisées par la France, voudrait vivre et prospérer; c'est elle qui parle déjà en Algérie d'autonomie, renie la mère patrie et cherche à détacher de nous une colonie que nous avons formée tout près de nous, autant que possible à notre image, et dont ils rêvent, suivant l'expression de M. P. Leroy-Beaulieu, de faire notre Irlande, notre ennemie. — Nous dirons peu de chose du nouveau tribunal. Recruté en Algérie, à la fois tribunal civil, tribunal de commerce, tribunal correctionnel et cour d'assises, il a la compétence civile de nos tribunaux de première instance. Quand il statue au criminel, il s'adjoint des assesseurs français, étrangers ou indigènes, suivant la nationalité des accusés, la moitié des assesseurs étant toujours français. La cour d'appel est à Alger, — provisoirement sans doute; ce choix dangereux pour l'avenir du protectorat est, en effet, en contradiction avec tout ce qu'on a voulu faire en Tunisie; il est clair que la cour d'Alger statuera suivant sa jurisprudence et sera très naturellement portée à assimiler les deux régimes que nous tâchons, au contraire, de ne pas laisser confondre.

Dix justices de paix, à compétence étendue, sont instituées, les plus importantes à Tunis, à La Goulette, à Sousse, à Sfax, à Bizerte, au Kef, les autres à Ain-Draham, à Gabès, à Nebeul, à Gafsa. Par une simplification avantageuse, ces dernières sont confiées aux contrôleurs civils qui remplissent déjà, à défaut des chanceliers ou des vice-consuls, les fonctions d'officiers d'état-civil et de notaires. Les indigènes sont sous la juridiction des juges de paix comme du tribunal de Tunis dans leurs litiges avec des Européens en matière commerciale et mobilière.

Avons-nous dit que les traitemens de ce nombreux personnel judiciaire sont payés sur le budget tunisien? Ils absorbent chaque année une somme de 253,000 piastres (150,000 francs); encore cette somme vient-elle d'être portée, pour l'exercice 1887, à 314,000. Quatre juges uniques recevant chacun 20,000 francs par an, les contrôleurs faisant l'office de juges de paix et les officiers ministériels versant leurs recettes à l'état, les dépenses de la justice passeraient inaperçues dans le budget du protectorat.

LE

MAITRE A DANSER

SOUVENIR DE COLLÈGE.

I.

Il arrivait toujours après les fêtes de Pâques, quand les premiers rameaux du vieux saule commençaient à verdir. Un jour, à la récréation de midi, on le voyait apparaître, tenant sous le bras son violon enveloppé de serge verte; il avait l'air d'une figure détachée des contes d'Hoffmann. Sans être absolument vieux, il n'avait rien de moderne. Il semblait être un trait d'union entre le XVIIIe et le XIXe siècle. Il avait retenu de son éducation première une certaine préciosité de formes qui lui donnait l'aspect d'un bibelot ancien, d'une figurine de Saxe.

Il était chaussé invariablement, quelque temps qu'il fît, d'escarpins cirés à l'œuf et de bas chinés que son pantalon de nankin, collant, découvrait jusqu'à la cheville. Il avait dû porter la culotte dans sa jeunesse, et le pantalon d'aujourd'hui n'était qu'un compromis avec la mode de son enfance. Il était toujours vêtu d'une redingote de drap marron, courte de taille et longue de jupe, ornée de boutons en métal guilloché. Bien qu'il ne la changeât jamais, elle était d'une propreté minutieuse; on la voyait blanchir aux coudes, mais aucune tache ne l'avait jamais déshonorée.

Le petit homme était laid, mais d'une laideur qui n'avait rien de vulgaire; ses yeux bridés et fins promettaient plus d'esprit qu'il n'en montrait; il avait le nez long et bourbonien, sa lèvre rigoureu-

sement rasée avait des épaisseurs voluptueuses. Son crâne pointu était surmonté d'une perruque dont la mèche centrale affectait cette forme chère à la jeunesse de Louis-Philippe. Elle était roussie par l'action de l'air et du soleil, car il tenait constamment à la main son chapeau de médecin de campagne. Il s'avançait lestement en balançant son petit corps sur ses maigres hanches; il avait à la fois la voix aiguë du clown, la forme d'un pitre, l'expression majestueuse d'un professeur, et une gaîté un peu grosse qui tranchait avec ses manières de marquis de théâtre.

D'où venait-il? Aucun de nous n'aurait su le dire. Il arrivait comme les hirondelles d'un pays inconnu, et s'en allait, sa saison faite, hiverner dans quelque village ignoré où il enfouissait comme une marmotte sa vieillesse frileuse, jusqu'aux beaux jours prochains.

Il enseignait les belles manières, celles de l'ancienne cour : le maintien, la révérence, l'art de se présenter dans un salon, la contredanse avec les figures et les pas, la valse à trois temps, lente et rythmée, et la gavotte, pour laquelle il avait une prédilection particulière. Il joignait à tout cela, comme péroraison, quelques conseils sur ce qu'on devait dire à sa danseuse.

Les élèves l'appelaient le père Marengo.

Il se nommait réellement Eudore Rousselin. On savait vaguement, par une sorte de légende, que son père, fils d'un homme d'écurie de la maison du roi, avait fait partie du corps de ballet de l'Opéra sous Louis XVI. La révolution avait rendu le danseur à ses foyers; il avait même été inquiété dans sa ville natale à cause des opinions royalistes qu'il avait conservées de sa fréquentation accidentelle avec la cour. Il s'était enrôlé dans les armées de la république, et avait obtenu au régiment la place de maître de danse, à laquelle il joignit l'état de barbier. Peu belliqueux par nature, il épousa la cantinière, dont la voiture abrita à travers l'Europe leurs amours et leurs industries.

Le père Rousselin, notre maître à danser, était venu au monde sur un champ de bataille; en mémoire de la journée, on l'avait appelé *Marengo*. Il avait traîné son enfance à la suite des armées de l'empire, aidant ses parens, quand il fut en âge, dans leurs différens métiers; il rasait avec son père, et donnait aux conscrits les premiers élémens de la danse et du maintien. Il jouait aussi du violon et du flageolet, et le soir, à l'étape, il aidait sa mère à éplucher les légumes et à confectionner l'ordinaire de la cantine.

Marengo n'avait jamais eu la taille pour faire un soldat; il était de ceux dont le nom est toujours précédé de : Petit; aussi n'avait-il pris aucun goût au métier militaire; s'il était vêtu en enfant de troupe, c'était pour utiliser les vieux uniformes de son père, et

parce qu'il ne connaissait pas d'autre accoutrement; mais il avait pris d'instinct dans l'éducation paternelle tout ce qui rappelait les choses de l'ancien temps. Il en avait les expressions un peu précieuses, les tournures de phrases et les poses recherchées.

Il dansait la gavotte et les pas des ballets de Lulli, et savait par cœur les chansons de Garat et autres bergerades de l'époque. Dans sa bouche, la belle Bourbonnaise avait encore ce parfum de critique bourgeoise que lui avait conservé la tradition.

C'était enfin un portrait réduit de son père: il n'avait rien pris du milieu soldatesque dans lequel il avait vécu, il s'était attardé dans les formes surannées d'un autre temps; le cantinier lui-même s'était efforcé de maintenir chez son fils les vestiges d'une civilisation qu'il croyait à jamais disparue.

Après Waterloo, le père et la mère Rousselin étaient rentrés dans leur pays d'origine pour continuer le petit commerce qui les avait fait vivre pendant la guerre. Quand le vieux cantinier mourut, il laissa à son fils son état, son violon, ses principes, sa clientèle et quelques biens qu'il lui enjoignit de conserver aussi précieusement que sa foi.

La mère Rousselin, aussi chauvine que son mari était ci-devant, mourut à la suite d'un voyage entrepris à pied pour voir le retour des cendres de son empereur.

Marengo, désormais seul au monde, avait abandonné le commerce de sa mère, brûlé la branche de pin qui lui servait d'enseigne, pour s'adonner exclusivement à l'art de son père; à mesure qu'il avançait en âge, il était entré plus avant dans la peau du bonhomme; en même temps que sa clientèle, son héritage, ses habits et ses mœurs, il semblait avoir pris son acte de naissance. Le seul changement qu'il apporta dans les habitudes de sa maison, fut d'accepter la place de maître de danse au collège de X... pendant la saison d'été.

Eudore Rousselin était célibataire; bien que son existence fût assez mystérieuse, et qu'on ne sût rien de lui en dehors de ses cours, on affirmait qu'il avait des mœurs austères. Il était au-dessous du niveau que les femmes consentent à regarder, aucune d'elles ne l'avait encore pris au sérieux, et lui, par timidité sans doute, n'avait jamais mis au jour les trésors de son cœur.

II.

Le collège de X... était administré par une sorte d'économe en jupon, parente éloignée du principal. Recueillie par charité d'abord,

elle s'était montrée tellement capable dans les fonctions qui lui avaient été confiées, que peu à peu elle en avait étendu le cercle, et, malgré sa jeunesse, était devenue l'âme du petit phalanstère. Sa douce influence s'étendait sur toute la maison ; elle veillait aux provisions, donnait les ordres à la cuisine, entretenait le linge, et assurait le bien-être de tous. Sœur de charité de l'infirmerie, elle employait ses heures de liberté à faire la correspondance des petits, à les aider dans leurs devoirs, ou bien raccommodait leurs vêtemens pour sauver une réprimande maternelle. Quand l'un de nous, avant la sortie, avait sa longue chevelure en désordre, elle l'emmenait dans sa chambre, l'agenouillait devant elle, et de ses belles mains remettait en place les boucles blondes de l'écolier. Ses poches étaient toujours pleines de friandises pour ceux qu'elle gâtait. Trésor d'indulgence, elle savait faire disparaître à temps les traces de méfaits, et obtenir le pardon quand le coupable était surpris. Elle avait une double clé du cachot et rendait la liberté aux prisonniers ; elle les condamnait à une prière, ou leur imposait une bonne action.

C'était une fée, nous la vénérions tous ; il y avait en elle de la sœur aînée et de la mère jeune, mais elle était aussi peu femme qu'une religieuse cloîtrée : jamais elle n'avait dû avoir de mauvaises pensées. Assurément elle n'en faisait point naître ; elle était parmi nous comme la vierge de la charité maternelle.

Bien qu'elle s'efforçât de paraître sans âge, elle n'était point âgée ; en la considérant bien, on découvrait même des traits jeunes et charmans. Si on avait pu dégager sa taille, engoncée dans une robe incolore et sous un lourd tablier de serge ; si au lieu du col noir cachant la blancheur de son cou elle avait eu le visage encadré d'un peu de linge blanc ; si ses cheveux blonds, emprisonnés sous un bonnet de lingerie, eussent épanoui leurs lourdes tresses à l'air ; si elle avait échangé ses sandales de nonne contre une chaussure plus élégante, peut-être même eût-elle paru jolie, car sa chevelure était superbe, la peau du visage d'une blancheur distinguée, ses yeux bleus pleins de douceur, et sa grande bouche sérieuse s'épanouissait parfois, dans un sourire, sur deux rangées de perles. Mais elle semblait ignorer tous ces biens ; elle accomplissait sa tâche avec un zèle facile et une gaîté constante ; elle aurait été bien surprise si on lui eût rappelé qu'elle était femme.

Parfois de jeunes professeurs de la maison avaient essayé de lui dire qu'elle était belle, mais elle avait paru si peu comprendre, qu'aucun n'était revenu à la charge. Pourtant elle s'appelait Juliette, un nom prédestiné.

III.

Chaque année, au mois de mai, nous souhaitions la fête du principal. Il fallait plusieurs semaines pour préparer les surprises et les cadeaux qu'on donnait au père Antoine.

Pendant la récréation du soir, à l'heure de la sortie du bonhomme, on se concertait à voix basse. Mademoiselle présidait. On n'était pas toujours d'accord, mais on finissait par s'entendre, et quand la somme nécessaire était assurée par une liste de souscription, on commandait les livres, qu'on habillait de belles reliures. Mlle Juliette, qui ne sacrifiait jamais l'utile à l'agréable, prélevait quelque argent pour l'armoire au linge; elle était parvenue ainsi à la garnir de belles chemises en toile de Hollande et de jolis services damassés. La veille, quand tout était prêt, on faisait l'exposition des objets dans sa chambre, et là, autour de la table, on convenait des dernières mesures. Elle avait déjà depuis longtemps préparé les sirops et les rafraîchissemens de toutes sortes, les fruits secs et les pommes d'api qu'elle avait conservés dans la mousse pour la fête.

Quand arrivait le grand jour, c'était, dès le matin, un branle-bas général dans le collège. Le père Antoine, pour laisser le champ libre, disparaissait à l'aurore. Il déjeunait chez un ami. Aussitôt qu'il avait tourné le coin de la rue, tout le petit monde arrivait dans la cour. Là, mademoiselle formait le cercle et donnait à chacun, avec sa voix claire et musicale, les instructions précises, comme on désigne le poste de combat avant la bataille.

La journée était trop courte; les préparatifs étaient à peine achevés, qu'on voyait apparaître le père Antoine, avec sa figure étonnée et sa surprise de commande à la vue de tous ses élèves en uniforme. La fanfare entonnait un vieil air que le professeur de musique avait fait apprendre pour la circonstance. Au centre, tous les professeurs, et quelques *grands* frisés, raides dans leurs habits neufs. Mademoiselle, seule en avant, dans sa modeste robe de soie noire, un gros bouquet de roses à la main. L'élève désigné s'avançait vers le père Antoine et lui débitait un compliment en vers. Il répondait d'une voix émue; puis commençait le défilé des élèves, qui venaient successivement recevoir l'accolade. A sept heures, on se mettait à table. Ce jour-là, Mlle Juliette avait ordonné un repas plus succulent, le vin pur remplaçait l'abondance, et un plat sucré s'ajoutait au dessert.

Quand le jour tombait, avant le bal, on tirait le feu d'artifice sur la terrasse qui domine la rivière; les longues traînes de feu montaient lentement au ciel, avec le bruit strident d'une étoffe qu'on déchire; les enfans poussaient des cris de joie suivis de rires sans

cause, puis de grands silences, en attendant la pièce principale. Comme les dernières étincelles s'éteignaient dans la rivière, avant que la fumée et la poudre fussent dissipées, tout le petit monde était réuni dans la salle de danse. Le père Antoine se dirigeait vers l'estrade où s'étalaient tous les présens et les examinait avec des surprises joyeuses : — C'est trop, c'est trop, mes enfans ! — Et d'une voix assourdie, le visage rouge d'émotion, les yeux humides de larmes contenues, il remerciait par des paroles simples ses élèves et ses amis. Puis, appelant Mlle Juliette qui se tenait dans l'ombre, il mettait sur ses joues roses de plaisir deux baisers retentissans. Elle, après cette récompense, s'en allait gaîment par la grande salle, frappait ses deux mains et criait : Monsieur Rousselin ! Monsieur Rousselin ! à votre orchestre, en place, en place pour la contredanse !

Mademoiselle était tout à fait charmante ainsi ; sa robe de soie, un peu brillante par place, faisait valoir sa belle taille souple et mince ; sa chevelure blonde était soigneusement coiffée, et son col de lingerie rehaussait la blancheur mate de sa belle peau de vierge.

Ce jour-là, le père Rousselin, qui avait un premier rôle dans cette fête de famille, échangeait sa redingote marron contre l'habit bleu à boutons d'or des grands jours, et remplaçait sa cravate de guingamp par une cravate de percale blanche où son menton de galoche disparaissait jusqu'aux lèvres ; il mettait un pantalon blanc, des bas de soie rosés et des escarpins à boucles d'argent. Son toupet, comme fraîchement verni, répandait à la ronde un parfum pénétrant de jasmin. Il montait sur sa chaise haute, accordait son violon et commençait une contredanse.

Les grands, ceux qui étaient frisés et qui portaient des habits civils, se précipitaient, suivis des professeurs jeunes. Souvent les danseuses venaient à manquer ; les mères, par complaisance, se mettaient de la partie, et bientôt, sans distinction d'âge, toutes les femmes tournaient aux bras des collégiens.

Vers dix heures, le père Rousselin disparaissait ; les initiés faisaient des gestes fins qui annonçaient une surprise. Bientôt la porte du fond s'ouvrait à deux battans, et le corps de ballet faisait son entrée, le maître à sa tête. Il esquissait un pas en marchant et jouait l'air sur son violon, qu'il agitait de haut en bas pour bien marquer la mesure.

Les danseurs étaient vêtus de sortes de robes bleues et roses qui les faisaient ressembler à des bergers d'Arcadie. Ils avaient tous à la main des cercles recouverts de papier d'or frangé, qui les aidaient à former des groupes pittoresques. On montait les uns sur les autres pour mieux voir ; c'était de toutes parts des ho ! et des ha ! qui remplissaient d'aise le maître et ses élèves.

Le divertissement terminé, les danses reprenaient; dans les entr'actes, le sirop de groseille coulait comme une source, et de jolies dents blanches croquaient les pommes rouges. Par les fenêtres ouvertes, de doux parfums de clématite, d'acacia et de tilleul venaient atténuer les odeurs de victuaille et de chaleur humaine. Le voisinage de la rivière apportait une fraîcheur humide d'une saveur reposante. Les lumières s'éteignaient comme les étoiles du ciel commençaient à pâlir : élèves et professeurs, les jambes brisées, remontaient aux dortoirs, le père Rousselin rentrait son violon dans sa gaine de serge, et marchait lentement vers sa maison des faubourgs.

Pendant ce temps, Mlle Juliette, qui prenait là, comme partout, plus de peine que de plaisir, faisait sa tournée du soir. Comme un instrument dont les vibrations s'éteignent, on entendait longtemps encore un murmure s'échapper des bâtimens du collège. Puis, la maison endormie, calme et fatiguée, mais heureuse, mademoiselle gagnait elle-même sa cellule de nonne.

Chaque année, les choses se passaient ainsi; les élèves se succédaient, les petits devenaient les grands, et faisaient par tradition ce qu'avaient fait leurs aînés.

Le père Rousselin, lui, semblait défier les années; sa tête de casse-noisette se creusait bien, par places, de rides nouvelles, mais il avait toujours l'œil vif et le jarret alerte. Il se plaignait parfois de sa vie solitaire et de la tristesse de son foyer; il avait souvent des crises de mélancolie; mais tout cela était si peu d'accord avec sa tournure de pantin articulé, qu'on n'y prêtait point d'attention.

IV.

Un soir d'été, à l'occasion du mariage d'un jeune professeur, le père Antoine avait réuni quelques intimes. Il invita le père Rousselin, et, après le dîner, dans le grand parloir du rez-de-chaussée, on se mit à danser.

Tous les élèves étaient endormis, à l'exception de quelques grands, qu'on avait retenus pour faire des cavaliers. L'un d'eux demanda à Mlle Juliette la faveur d'un tour de valse; elle la lui accorda, c'était une belle grâce. Le maître de danse, du haut de sa grande chaise, considérait avec inquiétude la tentative hardie de son élève; il ralentit la mesure, marquant bien le temps avec son pied; mais l'enfant, intimidé, partit à faux, ne put se rattraper, écrasa les pieds de sa danseuse, s'embarrassa dans ses jupes et finit par l'abandonner au milieu de la salle, confus de dépit et de honte.

— Petit maladroit! s'écria le maître, est-ce là ce que je vous ai

appris? — Puis, s'élançant de sa chaise, il vint enlacer de ses bras trop courts la taille fine et cambrée de Mlle Juliette, et, continuant à chanter l'air qu'il ne jouait plus, il l'entraîna dans une valse rythmée.

Ce fut l'étincelle qui mit le feu à la paille; nul ne saura jamais ce qui se passa en lui, sans doute des désirs inavoués s'éveillèrent: à partir de cette heure, le petit homme fut transformé, il avait retrouvé ses jarrets de vingt ans; ce fut elle qui demanda grâce.

Il reprit son violon, remonta sur sa chaise; et, de la soirée, ses yeux agrandis ne quittèrent plus la jeune femme.

Ce soir-là, le père Rousselin ne rentra pas directement à sa demeure, comme il le faisait d'ordinaire; il était agité, une pensée intime, pleine de douceur, lui berçait l'esprit. Il était surpris et comme égaré par la sensation qui se révélait subitement à lui; il se sentait une légèreté inconnue, comme si son âme gonflée l'eût soulevé de terre. Il avait des pensées toutes nouvelles et les exprimait, pour lui-même, dans une langue qu'il n'avait jamais parlée. Il n'osait s'avouer la cause de cette joie profonde, mais il prononça le nom de Juliette, et l'écho de son cœur lui répondit.

Il avait bien éprouvé déjà, depuis quelque temps, une certaine langueur, des joies subites suivies de tristesses sans cause. Il négligeait parfois ses leçons, et, dans ses promenades, il s'était surpris à rêver. Il restait souvent à sa table, oubliant qu'on l'avait servi, et la nuit, la tête dans sa main, il voyait arriver le jour sans avoir senti sa paupière s'alourdir. Il attribuait cet état à l'influence printanière. Une minute avait suffi pour révéler la cause à cette âme sans expérience, il était amoureux. Pour la première fois, quand l'heure semblait passée, ce petit corps avait senti un cœur ardent, passionné, plein de fougue et de chaleur. Ainsi l'enfant dont l'oiseau, tenu captif, s'échappe, ignore les mots qu'il faut dire pour le reprendre.

Il allait tête nue, le petit homme, brandissant son violon, vêtu de serge verte, levant les bras au ciel pour lui demander compte de ce qui se passait en lui.

La nuit était belle: une nuit sans lune, calme et chaude; les étoiles semblaient serties dans l'émail bleu; la rivière roulait, avec un bruit berçant, de petites vagues courtes sur son lit de cailloux; les prairies, fraîchement coupées, emplissaient l'air de senteurs de foin vert et de menthe. Il passa le pont et s'en alla s'étendre sur une meule parfumée.

Sur la rive, en face, une grande masse sombre se découpait sur le ciel. Seule, une petite lueur veillait comme l'âme de la maison endormie. Il la connaissait bien, c'était la fenêtre de Juliette. Il mit

sa main sur ses yeux et suivit par la pensée celle qui, désormais, était sa vie entière. Puis la lumière s'éteignit ; c'était, comme chaque jour, la dernière de la maison. Le père Rousselin reprit, à travers la prairie, le chemin de sa demeure. Les semelles minces de ses escarpins de danse laissaient passer les tiges du foin coupé, mais sa tête était trop près du ciel pour sentir ce qui se passait à ses pieds.

Pour la première fois, sa chambre lui parut triste, déserte, et lourde sa solitude. Il essaya en vain de mettre de l'ordre dans son esprit, mais le vieil enfant ne connaissait rien au mal subit qui venait de le frapper. En passant devant sa glace, il regarda son image et fut surpris de ne point la reconnaître. Ce n'était plus le visage qu'il était accoutumé de voir, il ne s'était jamais considéré à ce point de vue. Était-il vieux, était-il jeune encore? Il ne s'était jamais interrogé, il n'en avait que faire. Son jarret était bon et ses leçons suivies, qu'avait-il besoin de plus? Mais quand il demanda à son miroir s'il était encore un homme et qu'il lui répondit : « Non, tu es un vieillard, » il recula d'épouvante et se sentit mourir.

Il versa sur lui d'abondantes larmes.

Le lendemain, tout le jour, il erra dans la prairie : la grille du collège lui paraissait comme la porte du paradis terestre, il n'osait reparaître. Ce qu'il éprouvait était si intense, qu'il craignait que chacun le devinât. Il eût voulu guérir, et pourtant il redoutait de perdre le charme qui l'enveloppait.

Le soir, un domestique vint, de la part de mademoiselle, s'informer de la cause de son absence. Il répondit qu'il avait été fatigué, que le jour suivant il reprendrait son cours. Le lendemain, en effet, il arma sa volonté et reparut à l'heure accoutumée.

De tous les points de la grande cour, les élèves vinrent à lui.

— Bonjour, père Rousselin, vous avez été malade? Pourquoi n'êtes-vous pas venu hier?

Il répondit, comme au domestique, qu'il avait été fatigué. En effet, il était pâle ; ses yeux, malgré lui, se tournaient vers la porte du rez-de-chaussée, qu'il tremblait pourtant de voir ouvrir. C'était le sanctuaire de Mlle Juliette, et aussi son royaume. Sa chambre était située à portée du parloir, pour répondre aisément à ceux qui l'interrogeaient sur leurs enfans ; elle avait aussi sous la main la pharmacie, les provisions, les fruits, les confitures ; la lingerie venait à la suite, puis l'office et la cuisine.

La chambre, assez vaste, était meublée comme celle d'une religieuse ou d'une pensionnaire : dans un angle, un petit lit sans rideau, sec, froid, rigide, un de ces lits de solitaire faits uniquement pour dormir et qui ne semblent pas se prêter à la rêverie.

Le lit, plus qu'aucun autre meuble, a son aspect personnel ;

celui-ci avait une figure honnête. Au chevet, sur la tenture grise, un bénitier de faïence, avec un rameau de la Pâque dernière. Une table étroite servait de toilette ; comme siège, deux chaises de paille et un fauteuil dont la housse de perse dissimulait mal la forme et la sécheresse. Une petite glace, encadrée de bois noir, surmontait la cheminée, froide en tout temps ; deux vases en verre bleu contenaient, l'été, les fleurs de la saison, et l'hiver, un échantillon de celles qu'elle faisait pour la chapelle du collège. A la porte-fenêtre, des rideaux de perse décolorée ; par-dessus tout, une atmosphère honnête et un léger parfum d'iris que dégageait une armoire ancienne, aux panneaux sculptés en pointe de diamant. Près de la fenêtre, un petit piano en forme de clavecin lui servait parfois à faire répéter les enfans.

Pendant que les élèves l'entouraient, l'esprit du père Rousselin voyait mademoiselle assise à sa grande table couverte de papiers ; c'était là que, dans un instant, il irait lui faire inscrire les leçons qu'il allait donner.

Il monta lentement, suivi de ses élèves, les marches qui conduisaient à la salle d'études. D'ordinaire, son cours l'intéressait, il aimait à causer avec les enfans, à leur chanter ses chansons anciennes ; mais, ce jour-là, les pas qu'il essaya d'ébaucher ne l'élevèrent pas bien haut de terre.

Quand les élèves furent rentrés en classe, il se fit dans la cour un lourd silence, un de ces calmes de journée chaude où la nature entière semble endormie. Les fenêtres de la façade avaient leurs stores baissés comme des paupières. Les oiseaux et les arbres, les nuages du ciel même, paraissaient céder au sommeil ; à peine entendait-on dans les longs corridors, par les portes ouvertes, le chuchotement des leçons récitées.

Le maître à danser se dirigea lentement, le cœur serré comme celui d'un enfant coupable, vers la chambre de mademoiselle ; il se sentait rougir de ses pensées intimes.

Elle était sur sa porte, abritant sa tête blonde des rayons ardens du soleil avec un journal déplié qu'elle tenait à la main.

— Ha ! vous voilà, lui cria-t-elle, qu'êtes-vous devenu hier ? J'ai été presque inquiète et j'ai envoyé chez vous ; on a retrouvé votre coiffure, peut-être l'aviez-vous jetée par-dessus les moulins ?

Le pauvre homme essaya de répondre, mais il ne put trouver un mot. Il se contenta d'ébaucher un sourire, qui se perdit dans les rides de son visage.

— Non,.. j'ai été seulement ;.. mais, aujourd'hui,.. je.. Comment va votre santé, mademoiselle ?

— Moi, très bien ! Mais vous, qu'avez-vous fait pendant cette journée d'école buissonnière ?

— J'ai, j'ai... vingt-deux leçons : huit particulières et quatorze d'ensemble. Voici mes cachets. — Il tendit à la jeune femme les vingt-deux tickets qui portaient le nom des élèves.

Elle rentra et vint s'asseoir devant la table blanche; une large bande de soleil coupait obliquement la pièce, le rayon lumineux était rempli de poussière fine agitée et d'insectes bourdonnant dans l'air chaud. Il se tenait debout, lui faisant un peu d'ombre avec son maigre corps : il n'osait pas s'asseoir.

— Prenez une chaise, lui dit-elle.

Il tourna deux fois autour de la chambre sans trouver la seule qui restât, puis il finit par traîner le fauteuil de perse jusqu'au bord de la table, et s'y installa comme dans un siège de cathédrale.

— Vous dites vingt-deux?

— Oui, mademoiselle, et il appela les noms qu'il lisait sur un calepin tiré de sa poche.

— Voilà qui est fait. Très gentil, votre petit ballet de cette année; ils sont charmans, ces enfans, et dansent à ravir. Mon compliment, monsieur Rousselin.

L'occasion était belle, il la saisit d'une voix tremblante :

— Oui, parlons-en de mes élèves, surtout de celui qui a poussé l'audace jusqu'à vous faire danser; il m'a fait grand honneur!.. et pourtant je dois le bénir, le remercier au moins, car il m'a procuré la,.. le,.. l'honneur, oui l'honneur de vous serrer,.. de vous servir de...

— D'être mon cavalier. J'en suis très fière, monsieur Rousselin, surtout si vous me dites que je n'ai point été trop maladroite. Et maintenant, aux affaires ! — Et tirant de sa ceinture une petite montre d'argent : — Déjà trois heures, bonté divine, et le dîner qui n'est point commandé! — Elle se dirigea vers l'office aux provisions.

Lui resta seul, bouche béante, les bras pendans, inerte et fatigué : il n'avait plus la volonté de sortir, il sentait pourtant qu'il était ridicule de rester.

Elle rentra bientôt avec un grand panier tout plein de gousses vertes :

— Voulez-vous m'aider? dit-elle.

Sa figure se détendit dans un large sourire; il déposa, sans répondre, sa gaine de serge, qu'il avait déjà prise, et vint s'asseoir sur la chaise enfin retrouvée, tout près, tout près de son idole.

Elle avait posé à terre entre eux deux une vaste écuelle de grès. Haussant ses genoux pour faire un creux dans son tablier, elle le remplit jusqu'au bord. Pour être plus à l'aise, elle avait levé ses manches, et ses belles mains rosées faisaient éclater les gousses sous la pression de l'ongle. En tombant dans le vase, les petites boules vertes rendaient un bruit sec et sourd.

Lui, peu à peu, s'était encore rapproché; leurs genoux se touchaient presque. Il prenait timidement les gousses une à une, il suivait avec admiration le mouvement rapide des doigts de la jeune femme. Elle restait songeuse, indifférente; il était surpris qu'elle ne fût point émue, car lui tremblait et n'allait pas vite en besogne.

Elle ne disait rien, pensait à ses affaires et, certainement, avait oublié la présence de son partenaire. Lui, regardait les mains, les bras polis comme du marbre; il n'osait élever les yeux jusqu'au visage. Il avait fait deux ou trois tentatives pour engager la conversation, mais les mots ne venaient pas, les expressions humaines restaient au-dessous de sa pensée; il aimait mieux s'abstenir.

La tâche fut vite achevée, trop vite à son gré. Elle sonna pour faire emporter les légumes :

— Adieu, monsieur Rousselin! dit-elle en dénouant le tablier qu'elle avait mis pour protéger sa robe; à demain!

Il sortit lentement et s'en alla, comme les jours précédens, s'étendre dans la prairie pour contempler au-dessus des arbres de la terrasse la toiture de son temple.

Chaque jour il venait ainsi s'enivrer d'elle pendant une heure, essayant de se rendre utile pour se faire tolérer. Il l'aidait dans ses écritures, ou bien, quand elle rangeait le linge, il lui passait les piles de serviettes pendant qu'elle, perchée sur un escabeau, les plaçait dans les cases. Il lui arrivait bien parfois d'en laisser glisser une : — Maladroit! criait-elle. — C'est qu'en donnant le linge, leurs mains s'étaient rencontrées sous la pile et qu'il s'était trop attardé dans cette caresse innocente. Elle sautait lestement à terre, repliait la serviette ou le drap et le remettait en place. La besogne terminée, elle le renvoyait doucement, et lui s'en allait en emportant comme seul bonheur le : « A demain! » qu'elle laissait négligemment tomber de ses lèvres.

Souvent après l'avoir quittée, afin de s'occuper d'elle encore, il faisait de longues courses dans la campagne pour lui chercher des fleurs sauvages. Il connaissait des haies toutes pleines d'églantines à la douce odeur de thé; il allait les cueillir avant qu'elles fussent écloses, ou bien des clématites et des belles-des-prés au parfum d'amande. La nuit, il se levait pour renouveler l'eau afin qu'elles fussent fraîches, le lendemain, quand il les lui portait, comme à une madone. Si elles avaient su redire toute la confidence qu'elles avaient entendue!

Avez-vous vu parfois dans le cœur d'une rose épanouie un gros scarabée d'or dont le corsage brille au soleil comme l'armure d'un chevalier? On le croirait mort, regardez-le bien, il n'est qu'ivre. Ses antennes s'agitent lentement et ses pattes s'étirent comme pour manifester la joie qu'il éprouve au sortir d'un rêve. Si vous le tou-

chez, il essaiera de fuir en titubant, mais il se perd dans les feuilles, ses membres alourdis s'embarrassent dans les pétales, il retombe en demandant grâce... Comme un fumeur d'opium, il sent qu'il va mourir ; ne le dérangez pas, son rêve parfumé vaut mieux que la vie. Vivre au sein de celle qu'on aime, mourir d'ivresse et rester enfoui dans son cœur, n'est-ce pas l'image de la félicité sur la terre?

Marengo Rousselin vivait ainsi dans l'ombre de celle qu'il aimait ; les momens qu'il passait près d'elle suffisaient à sa joie de chaque jour, et le bonheur intime qu'il emportait en la quittant durait en lui jusqu'à l'heure de la revoir, comme en sortant d'une chambre chaude, on garde la chaleur. Il attendait toujours l'occasion d'ouvrir son âme, mais elle était lente à venir, et lui bien maladroit à la faire naître. Après tout, il était heureux ainsi ; s'il était repoussé, que deviendrait-il?

On l'avait déjà plaisanté sur ses stations prolongées dans la chambre de mademoiselle et sur ses airs élégiaques, mais elle était tellement au-dessus de tout soupçon que les propos ne dépassèrent jamais la mesure permise.

Un jour, pendant qu'elle inscrivait les leçons, quelqu'un entra dans sa chambre : — Ha! vous êtes avec votre amoureux, je vous laisse, dit-il, je reviendrai quand vous aurez fini.. — Il sortit, elle n'essaya pas de le retenir.

— Votre amoureux! reprit le maître de danse, votre amoureux! Au fait, mademoiselle Juliette, s'il disait vrai, en seriez-vous fâchée?

Elle se leva toute droite :

— Vous voulez plaisanter, monsieur Rousselin, je suppose. Si vous étiez... ce que vous dites,.. vous ne seriez pas ici chaque jour, et si je savais que votre présence chez moi fît tenir le moindre propos, je vous prierais désormais de vous abstenir. Depuis tantôt dix ans que j'habite cette maison, personne n'a encore manqué au respect que j'exige. Je n'ai jamais songé qu'une mauvaise pensée pût naître à cause de moi. J'entends rester ce que je suis, la mère, sans amour, de la nombreuse famille qui m'est confiée.

Lui aussi s'était levé, l'occasion était trop belle, il l'attendait depuis trop longtemps, il voulut brûler ses vaisseaux. Il regarda du côté de la porte pour être sûr que personne n'était à portée de l'entendre, puis se haussant de toute sa petite taille :

— Eh bien! oui, dit-il d'une voix que l'émotion rendait sourde, oui, je vous aime. — Ce mot, longtemps contenu, lui remplissait la bouche. — Vous êtes sans famille, sans fortune, sans avenir ; moi, je ne suis ni beau, ni jeune, mais j'ai quelque avoir et beaucoup d'honnêteté, mon nom vaut bien celui d'un autre, et les économies de mon cœur égalent celles de ma bourse. Mademoiselle Juliette, laissez-moi vous aimer?

Elle était redevenue calme et souriante, elle n'avait plus de colère, la sincérité de l'aveu l'avait adoucie :

— Mon pauvre père Rousselin, lui dit-elle, le printemps vous enivre sans doute. Je ne comprends pas bien ce que vous me dites, je sais seulement que vous parlez d'amour. Sérieusement, vous n'avez pas réfléchi? — Puis, le prenant par le bras comme un enfant, elle le conduisit devant la glace. Le hasard fit que leurs deux images se trouvèrent ainsi dans le même cadre.

La vérité se montra brutale : à côté de la tête jeune, blonde, pâle, élégante, austère de la jeune femme, apparut la face rubiconde, congestionnée d'émotion, du vieil homme. La saillie des pommettes, la hauteur du front dénudé, les yeux allumés, la lèvre lippue et rasée, la perruque en désordre, donnaient à sa face une tournure étrange que faisait ressortir encore le contraste de sa voisine. Pourtant l'humilité de son attitude était touchante, il semblait demander la charité.

Il fallait se fâcher ou bien rire de la déclaration, l'honnête fille obéit au second parti : elle s'en alla par la chambre, poussée par une gaîté folle qu'elle ne pouvait contenir.

Lui, restait tremblant, adossé contre la muraille, brisé par l'effort qu'il avait fait, plus encore par la cruauté qu'il venait de subir. Il ressemblait à un chien qu'on vient de battre; il prit son chapeau, son instrument et sortit écrasé.

Elle essuya ses yeux que le rire avait remplis de larmes, rappela le professeur qui marchait dans la cour, et s'efforça d'oublier l'incident.

Dans sa vie de femme sans défense, combien avait-elle subi d'assauts plus redoutables!

V.

Celui qui était venu si malencontreusement déranger l'entretien, et, sans le vouloir, en détourner le cours, était un nouvel arrivé dans le collège.

Simon Carmejade avait été nommé à la classe d'histoire par une faveur due évidemment aux opinions avancées dont il faisait grand étalage. La révolution de février l'avait surpris échoué dans une modeste institution de province; il y faisait moins d'histoire que de propagande révolutionnaire. C'était un convaincu, un de ces illuminés qui aurait mis le monde à feu et à sang pour le triomphe de ce qu'il appelait ses principes.

Son père, instituteur d'une petite commune du Midi, avait obtenu une bourse pour lui au collège communal le plus voisin. Il avait reçu là une instruction assez décousue. Esprit mal ordonné, il était

supérieur dans les études qui lui plaisaient, mais sur certaines matières il avait des lacunes complètes. Il faisait des vers et professait un véritable culte pour Musset et Hugo. Il aimait aussi Louis Blanc et Michelet, et tous ceux, en général, qui ont écrit sur la révolution. Mais il avait en horreur les classiques, la poésie banale, la littérature bourgeoise, l'instruction poncive et les enthousiasmes de commande. Quant à ses idées religieuses, elles étaient tellement obscures, le culte qu'il professait empreint d'une philosophie si nuageuse, qu'il en était à la fois le grand-prêtre et le seul croyant, quelque chose comme la religion de Swedenborg.

A l'exemple de son héros, Fabre d'Églantine, un compatriote, il avait mérité un prix de poésie aux Jeux floraux de Toulouse. Il était parti de là pour croire à sa haute destinée politique et littéraire. Mais, en quittant le collège, quand il avait dû lutter pour la vie, il sentit amèrement que ses vers ni ses aspirations ne sauraient lui donner du pain ; sans exemption et sans ressources, à vingt ans, il subit le sort commun et fut incorporé dans un régiment d'infanterie en résidence à Lyon. Intelligent et sympathique, il franchit vite les premiers grades ; il venait de recevoir l'épaulette de sous-lieutenant quand il fut cassé et dégradé pour s'être affilié, sans prudence, à une société secrète. On l'accusait aussi de propagande révolutionnaire dans son régiment. Il flattait les soldats et s'insurgeait volontiers contre ses chefs ; en un mot, il glissait sur la pente qui devait aboutir à la révolution de 1848.

Sa carrière brisée, il fut réduit à donner des répétitions et à vivre de sa demi-solde en attendant mieux. Février vint à temps pour le tirer de l'ornière. On lui offrit de rentrer dans l'armée avec son grade ; mais il était las de la vie de caserne, il préféra la chaire d'histoire au collège de X.., à laquelle il fut officiellement nommé.

C'était un grand garçon mince et un peu abandonné dans sa démarche ; le service n'avait rien laissé de militaire en lui. Il portait une épaisse chevelure noire, longue et frisante aux extrémités : son front, un peu couvert et très proéminent, annonçait une imagination vive. Il avait de grands yeux presque constamment vagues ; rarement il prenait la peine de leur donner une expression. Des pommettes saillantes ombrageaient des joues creuses ; sa bouche, grande et ferme, était surmontée par une moustache fine, une barbe courte et rare, se terminant au menton par deux pointes séparées. S'il n'avait rien de remarquable à première vue, sa figure devenait attachante pour ceux qui le considéraient attentivement.

Mlle Juliette, sans se rendre compte, l'avait souvent observé ; il ne ressemblait point aux autres professeurs ; sa tête de christ brun ne se lisait pas aussi facilement que toutes les figures banales qui

l'entouraient. Avec ses théories exaltées, sa voix un peu sombre et son accent méridional qui s'aggravait en s'animant, il lui faisait peur, et pourtant elle le regardait curieusement quand il traversait la cour ou qu'il venait comme aujourd'hui lui parler d'un élève absent.

Elle n'avait jamais analysé l'espèce d'intérêt vague qu'il excitait en elle. Elle s'abritait derrière une révolte instinctive causée par sa réputation d'athée et de révolutionnaire. Elle restait toutefois un peu surprise que celui qui proclamait de pareils principes eût une figure si douce et si intéressante ; elle en ressentait une tristesse intime, elle aurait voulu être à même de combattre ses idées et le ramener à des sentimens qui lui semblaient meilleurs. Elle n'avait jamais osé. Mais ce jour-là, après cette déclaration qui l'avait malgré tout un peu troublée, son âme se trouvait fatalement attendrie ; en le voyant entrer, elle en vint à se demander ce qu'elle aurait répondu si celui-ci avait prononcé les mêmes paroles.

Elle fut prise d'une rougeur subite à cette pensée. Lui ne comprit pas ; elle ouvrit la bouche pour demander compte de ce qu'il avait insinué ; mais, au moment de prononcer le mot d'amour, elle se mit à trembler.

Il arrive que certaines expressions prennent parfois une valeur étrange ; celle-ci en ce moment semblait à la pauvre fille un mot qu'une femme ne doit pas prononcer. Elle fit un effort pour dissimuler son trouble et donna d'un ton sec, exagéré, le renseignement dont le jeune homme avait besoin.

Quand il s'éloigna, elle le suivit du regard ; elle restait impressionnée au souvenir de ce que venait de lui dire le vieil homme, mais sa pensée suivait l'autre. En fermant les yeux, elle entendait encore les paroles brûlantes, elle se plaisait à les mettre dans la bouche de celui qui n'avait rien dit : « Laissez-moi vous aimer ! » Elle sentait en elle une confusion charmante qui la jetait dans un courant imprévu.

Quand Simon eut disparu, elle resta longtemps accoudée à sa table sans travailler.

Pendant ce temps, le père Rousselin avait traversé la grande cour déserte ; le soleil frappait en plein, une petite brise chaude soulevait doucement la poussière du sol piétiné et l'élevait en légères spirales, mêlée de feuilles sèches. Du côté de la rivière, un parfum de marécage venait adoucir l'air. En passant sous le saule pleureur qui abritait la porte, il pensa au cimetière, et l'idée de la mort lui fut douce : il comprit la légende du paradis perdu.

Tout le jour, il erra le long de la prairie sans ressentir ni la faim ni la fatigue. Il se rendait mal compte de ce qui s'était passé. Il voyait seulement sa figure contre l'autre ; il aurait voulu effacer la

sienne: mais les deux images ainsi fixées dans son esprit étaient désormais inséparables, et le rire perlé de la jeune femme lui frappait encore l'oreille d'une façon douloureuse.

L'instinct le ramena au milieu de la nuit vers son domicile désert; il était brisé. Depuis qu'il avait eu cette fatale pensée dont la douceur trompeuse le faisait vivre, il l'avait meublé d'espérances, marquant à son foyer la place de celle qui venait de le chasser à jamais. Il souffrait cruellement, car la jeunesse n'est pas toujours une question d'âge, et le pauvre homme avait gardé un cœur d'enfant sous son apparence délabrée.

Le jour suivant, il se rendit à son cours, mécaniquement, par habitude; son esprit ne le suivait pas. Ses élèves furent surpris de son air abattu. En vain essayèrent-ils des plaisanteries qu'il affectionnait et lui demandèrent-ils les chansons qu'il chantait d'ordinaire, sa bouche contractée n'eut pas un sourire.

Quand la cloche appela les enfans, au lieu d'aller comme chaque jour pour faire inscrire ses leçons chez mademoiselle, il traversa la cour sans détourner la tête, les yeux fixés devant lui; quand il eut tourné le coin de la rue, il essuya furtivement une larme.

Il en fut ainsi désormais; on s'étonna bien un peu d'abord de sa tristesse persistante; chacun disait : « Qu'a donc le père Rousselin, il est tout cassé depuis quelque temps ? » Quelqu'un avait répondu : « Il vieillit. » Mlle Juliette ajouta tout bas : — Pas assez, — mais personne n'y fit attention.

VI.

Depuis ce jour, la jeune femme s'était sentie troublée et inquiète. La déclaration brûlante du bonhomme avait ouvert son esprit sur un horizon nouveau; vierge charitable par sa destinée, elle s'était sentie presque subitement devenir femme; l'aveu de l'un l'avait éclairée sur ses sentimens pour l'autre; la sympathie qu'elle éprouvait sans la définir venait de se révéler sous sa forme naturelle : elle aimait.

Sa vie passée devenait tout à coup sans intérêt. Les passions qui viennent tard produisent de ces miracles, les semences germent vite dans les terres vierges.

Accoudée à sa table, par le coin du rideau relevé, elle épiait dans la cour le passage de Simon. Quand il avait disparu, le cœur soulevé d'émotion, elle restait longtemps la tête dans ses mains à jouir du bonheur de le sentir plus près d'elle.

Le père Rousselin passait aussi chaque jour, cassé et amaigri de plus en plus par le chagrin. Elle avait maintenant grand'pitié de lui; elle comprenait, trop tard, la douleur qu'elle avait dû lui

causer. La scène qui l'avait tant fait rire, aujourd'hui l'attendrissait par son expression sincère; elle eût voulu adoucir sa rigueur, mais elle craignait que le vieil homme ne se méprît sur ses intentions. Son âme était comme amollie, elle avait besoin d'être heureuse. Comment? Elle n'aurait su le dire, elle voulait seulement que ce fût par Simon, vers lequel elle se sentait entraînée par un sentiment si tendre et si violent; mais il ne l'aimait pas et ne l'aimerait sans doute jamais. Était-elle donc destinée à vivre ainsi entre deux amours impossibles? Maintenant elle était doublement attristée par les souffrances qu'elle imposait et par celle qu'elle commençait à ressentir elle-même.

Elle avait des inquiétudes cruelles, elle doutait de sa valeur; pourtant, en comparant, elle se sentait au moins l'égale par sa jeunesse et ses charmes de toutes les femmes qui l'environnaient, et toutes étaient heureuses.

Elle essaya de lutter, d'oublier; mais les paroles du vieil homme lui bourdonnaient au cœur : « Laissez-moi vous aimer! »

Puisque celui-ci avait su la voir, avait su s'exprimer, et avait été sincère, pourquoi lui?.. Ils étaient du même âge, tous les deux sans grandes ressources. Pourquoi ne s'aimeraient-ils pas? Chez ceux qui n'ont que l'amour pour tout partage, les obstacles n'existent guère.

Sa transformation s'opéra comme par miracle; celle qui n'était que maternelle devint de jour en jour plus femme. Comme un papillon d'automne, elle sortait de sa chrysalide. Sans rien ajouter à sa toilette, elle savait maintenant la rendre presque élégante; son beau visage surtout était éclairé d'un sourire divin, d'un sourire d'espérance.

Elle pensait à la scène de la chambre, puis à celle qui l'avait suivie : elle eût voulu maintenant la faire renaître, mais les circonstances ne s'y prêtaient pas, et, dans son impatience, elle était maladroite et ne savait que faire. Elle aurait voulu tendre la main au vieil homme, elle aurait surtout voulu que Simon... Car elle ne savait plus préciser sa pensée et dire comment elle désirait être guérie; l'avenir lui apparaissait obscur et plein de charmes. Des choses jusqu'alors inaperçues la retenaient pensive et l'emmenaient vers le bleu. Du seuil de sa porte, elle aspirait avec délices, bien avant dans la nuit, le parfum chauffé des fleurs que la brise venue de loin lui apportait, mêlé de senteurs printanières, prises derrière la muraille aux jardins d'alentour.

Qu'avait-elle donc de plus qu'avant? Rien, sinon qu'une étincelle lui avait mis le feu au cœur. C'est que la nature ne perd jamais ses droits; à l'heure qu'elle sait choisir, ceux qui l'ont oubliée la sentent se réveiller impérieuse.

Juliette n'avait pas trente ans.

Devant elle, tous les jours, de gros pigeons blancs s'aimaient en plein soleil; leur roucoulement monotone l'obsédait d'ordinaire; maintenant elle écoutait, ravie, ces chants d'amour qui traduisaient sa peine, et la vue des petits enfouis dans le duvet la rendait rêveuse.

Un matin, comme Simon gagnait lentement sa classe, mademoiselle le croisa par hasard au milieu de la cour. Le jeune homme la salua et fit un geste pour s'arrêter. Elle hâta le pas; elle n'aurait su dire pour quel motif. Un instinct de timidité s'était emparé d'elle, par une coquetterie d'esprit inattendue et par la crainte de paraître au-dessous d'elle.

Quand elle fut à quelque distance, elle s'arrêta : il ne la suivait pas; elle retourna la tête et le vit qui abordait le principal. Celui-ci, à la porte du parloir, distribuait les dépêches qu'il tenait à la main.

Simon Carmejade ouvrit précipitament la lettre que le père Antoine venait de lui remettre. Aux premières lignes, Juliette le vit pâlir. Il alla s'adosser à la muraille, autant pour s'appuyer que pour se mettre à l'ombre et achever fièvreusement sa lecture.

Le père Carmejade informait son fils que sa mère était au plus mal ; il lui demandait de venir sans retard. Simon courut après le principal qui s'éloignait et lui tendit sa lettre. Celui-ci en prit rapidement connaissance, regarda sa montre.

— Huit heures, dit-il, le courrier est à neuf, peut-être avez-vous encore le temps de le prendre, hâtez-vous.

Le jeune homme serra la main que lui tendait le père Antoine et retraversa la cour.

Juliette, en le voyant partir, avait pressenti une mauvaise nouvelle; elle était tentée d'aller à lui pour savoir, mais elle resta clouée à sa place. L'incident avait été si rapide qu'elle hésitait encore quand le jeune homme repassa devant elle, sans la voir; il avait le visage défait. Elle remonta vivement vers le principal, qui la mit au courant.

Mademoiselle rentra dans sa chambre et baissa le rideau; lui parti, ce qui se passait au dehors n'avait plus d'intérêt. Elle ne connaissait pas la mère de Simon, rien ne l'autorisait à prendre sa part de son chagrin; elle n'était pour lui qu'une étrangère : pourquoi se mettre l'esprit à la torture? Elle essaya de se raisonner, mais son âme, brusquement éveillée du rêve qui la berçait depuis quelques jours, se trouvait noyée de tristesse, en pensant qu'il n'était plus là. Le charme était rompu ; elle n'avait jamais pensé qu'il pût s'éloigner. Elle mesurait maintenant la place qu'il occupait dans sa vie, au vide qu'y laissait son absence.

Elle avait cru d'abord qu'il manquerait la poste ; elle espérait à chaque instant le voir reparaître, mais la journée s'acheva, il était réellement parti.

La pauvre fille n'avait pas plus l'expérience du bonheur que de la souffrance ; comme un enfant, elle allait tout de suite aux extrêmes ; il lui semblait qu'il ne devait jamais revenir, son père le garderait sans doute, dans quelques jours il enverrait sa démission ; elle sentait ses espérances s'évanouir.

— S'il savait au moins qu'il a emporté ma vie !

Les jours suivans furent d'une tristesse horrible. Elle n'avait personne à qui se confier, pas une amie pour se distraire ; elle avait vécu dans sa solitude agitée, sans jamais prévoir cette nécessité de la vie.

A l'heure du courrier, elle rôdait autour du père Antoine, dans l'espoir qu'il parlerait de lui ; maintenant elle devenait ingénieuse, elle amenait la conversation sur l'absent, mais le nom qui lui brûlait les lèvres n'était même jamais prononcé ; elle s'enfuyait alors, au fond du jardin, sous la tonnelle ; elle ne comprenait pas que celui qui emplissait sa pensée fût aussi indifférent aux autres.

Elle rencontrait souvent le pauvre père Rousselin ; ils s'évitaient, pourtant leur misère commune aurait dû les rapprocher. Mais la pitié qu'elle avait éprouvée quand elle était heureuse s'était changée en haine maintenant qu'elle souffrait. N'était-il pas la cause de son mal ? Pourquoi était-il venu troubler sa vie ?

Le dimanche arriva. Mademoiselle se rendit avec les élèves à la chapelle du collège. Elle avait besoin de prier ; elle ne pouvait parler aux hommes, c'était un soulagement de s'entretenir avec Dieu.

Le père Rousselin aussi ne manquait jamais les offices ; c'était chez lui, à défaut de conviction profonde, une affaire d'éducation et de bienséance. La religion faisait partie de son programme ; il eût au besoin enseigné la manière de se tenir devant Dieu. Il aimait aussi, lui, cette heure de recueillement qui le ramenait aux pratiques de son enfance.

Mais ce jour-là il était surtout venu pour la voir, ailleurs il ne pouvait que la rencontrer. Au fond de la chapelle, sans que rien pût l'en distraire, il resta agenouillé devant elle. Il lui dit mentalement tout ce qu'il avait au cœur ; un ange peut-être plaiderait sa cause ; il était heureux de la voir dans cet asile plein d'indulgence et d'amour divin d'où sa colère ne pouvait le chasser.

Il se leva avant la fin de la messe et vint s'adosser au bénitier pour lui donner l'eau sainte. Quand elle parut dans le rayon de lumière qui frappait le portail, sa jolie taille s'enlevant sur le fond sombre de la chapelle, il s'avança vers elle, les yeux baissés, lui

tendant sa main nue avec le geste qu'il enseignait pour inviter sa danseuse. Au bout du doigt brillait une perle d'eau bénite. Elle hésita un peu, puis la toucha de sa main gantée et la porta à son front.

Ce matin-là, le vieil homme s'en alla heureux, comme si le ciel venait de les unir. L'eau partagée lui semblait un présage de pardon.

Une semaine encore, mademoiselle resta sans nouvelles. La tristesse de la première heure se changeait lentement en mélancolie vague, mais elle avait perdu cette insouciance et cette bonne humeur juvénile qui étaient un de ses charmes. Elle ne jouait plus avec les enfans, elle ne savait plus les retenir quand ils venaient à sa chambre. Ses poches désormais étaient vides. Parfois elle arrêtait les élèves de Simon avec l'espoir d'entendre parler de lui, et puis elle les congédiait, rougissant de les rendre complices de ses pensées intimes.

Tout semblait changé depuis son départ. En les considérant bien, elle était surprise que les objets et les lieux fussent les mêmes. Tout pour elle était enveloppé d'une atmosphère de tristesse et d'abandon qui en modifiait l'aspect.

Le père Antoine avait été frappé de son air abattu. Un jour, il l'interrogea, elle ne sut que répondre ; son secret lui paraissait si bien caché qu'elle fut effrayée de se trahir ainsi.

Un soir, après que les élèves furent couchés, le collège avait repris son silence de cloître. Mademoiselle était sur sa porte, faiblement éclairée par les dernières lueurs du jour. Elle se sentait abattue et sans courage ; la tête appuyée à la muraille, elle regardait les étoiles qui commençaient à piquer le ciel de lueurs pâles et tremblantes ; sa jupe était pleine de fleurs qu'elle n'avait pas la force de réunir en gerbes. Dans le parloir à côté, on entendait le père Antoine causant avec ses professeurs.

Tout à coup, le guichet de la grande porte grinça dans le silence, et sous l'ombre du saule pleureur, la silhouette de Simon Carmejade se dessina vaguement. Il s'avançait, la tête basse, un peu courbé, comme quelqu'un qui vient de beaucoup souffrir.

Juliette avait dressé la tête au bruit de la porte ; en le voyant, elle étouffa un cri et courut à lui. Elle ne calculait plus ; un mouvement involontaire la portait en avant, elle le joignit avant qu'il eût dépassé le cercle d'ombre du vieil arbre. Elle lui tendit sa main qui tremblait.

— Votre mère ?

— Morte !

Elle gardait la main qu'elle avait prise ; une grosse larme chaude vint la caresser.

— Et vous revenez tout à fait?

— Oui, dit-il, tout à fait; où voulez-vous que j'aille?

— J'ai eu peur que vous ne revinssiez pas. Pourquoi êtes-vous parti sans me dire adieu? Cela m'a fait de la peine d'apprendre votre chagrin par d'autres.

Il écoutait, surpris de cet intérêt nouveau exprimé avec un accent tendre; il n'était point habitué à pareilles attentions.

Elle éprouvait maintenant un peu de malaise de la démarche qu'elle avait faite; son âme lui avait échappé, sa raison venait de la reprendre.

— Au fait, dit-elle, vous venez voir le principal, pardon de vous avoir arrêté.

Simon était lui-même dans cette disposition d'esprit où les âmes les plus froides ont besoin de charité; il avait été très malheureux, il adorait sa mère, et rien, dans la maison paternelle, n'avait adouci son absence. Depuis son départ, il souffrait sans rien dire. Cette pitié sincère, cette parole caressante qui venait lui donner cette sensation chaude de la douleur comprise et partagée, l'attendrit à l'extrême; il rendit à la main qui le pressait encore une étreinte fraternelle.

— Merci, dit-il, parlez encore, il sera toujours temps de prévenir de mon retour.

Il était surpris de rencontrer, au seuil de cette maison banale, une parole amie qui le consolait. Il éprouvait, pour la première fois, depuis de longs jours, un sentiment de repos et de détente indicible.

— Si vous saviez comme j'ai prié pendant votre absence pour celle que vous avez perdue! Mais j'oublie que vous doutez de mon Dieu et que vous ne croyez pas aux prières.

Elle avait quitté la main du jeune homme et marchait vers la maison; elle craignait sa réponse.

— Si je ne crois pas à votre Dieu, que je trouve trop petit, je crois à la prière, et je vous bénis pour le bien que vous me faites.

Maintenant elle pressait le pas; quand ils furent à la porte du parloir, elle le quitta et rentra dans sa chambre. Elle était heureuse de son retour, mais un peu inquiète de l'intérêt qu'elle avait montré dans un élan irrésistible. Elle connaissait si peu encore celui qui déjà habitait sa pensée.

Depuis cette soirée, Simon allait à la jeune femme chaque fois qu'il l'apercevait; il avait soif maintenant de cette sympathie douce. Sa douleur partagée lui semblait moins amère, celle qu'il avait perdue moins absente, puisqu'il pouvait parler d'elle.

Il raconta à Juliette son enfance et sa vie. Cette intimité rêvée par elle était devenue peu à peu une nécessité pour lui.

Elle tremblait toujours que les idées du jeune homme vinssent le diminuer à ses yeux. Elle évitait maintenant de le faire parler. Ses croyances lui tenaient au cœur; elle sentait qu'elles ne résisteraient pas à sa parole convaincue ; son espèce de mysticisme la séduisait sans la convaincre, mais il ne l'effrayait plus.

Le pauvre père Rousselin, avec cette clairvoyance à découvrir ce qu'on redoute, n'avait point tardé à s'apercevoir de leur amour naissant ; bien avant qu'eux-mêmes s'en fussent aperçus, il en avait prévu le dénoûment. Ce fut pour lui une douleur nouvelle.

Il essayait d'être stoïque et d'oublier, mais il avait des révoltes soudaines. Cette espèce de soudard aimait-il mieux que lui, saurait-il la rendre plus heureuse? Assurément non! Pourquoi alors? Pauvre père Rousselin! à ce pourquoi-là personne n'a jamais répondu.

Un jour, en sortant de sa classe, il vit Simon entrer dans son sanctuaire et fut pris d'une rage mortelle; il s'enfuit en sautillant, comme un oiseau blessé.

VI.

Un matin, la petite ville de ***, à l'heure du courrier, s'éveilla tout émue par des nouvelles graves arrivant de la capitale ; on parlait d'une insurrection formidable, d'incendies, de barricades et de guerre des rues.

La population tout entière se tenait groupée sur la place, attendant avec anxiété l'arrivée des diligences Laffite et Gaillard. Les voyageurs devaient apporter des nouvelles. Il semblait qu'on dût voir apparaître des combattans noirs de poudre.

A midi, du bout de la route, sortant des faubourgs, à l'ombre des ormeaux brûlés, apparut la lourde machine traînée par cinq chevaux ; la poussière et la sueur les avaient couverts d'une écume jaunâtre. Le cabriolet était entouré de drapeaux tricolores décolorés par le grand air.

La foule aussitôt déborda de la place et enveloppa jusqu'aux roues la voiture qui relayait.

Devant le bureau des messageries, les autorités interrogeaient le conducteur, qui avait mis pied à terre et traversait le trottoir un sac de dépêches sur l'épaule. Il semblait tout fier de l'importance que lui donnaient les événemens; il répondait bref. Avec sa casquette galonnée et sa veste brodée d'argent, il apparaissait à la foule dans une sorte d'auréole de gloire militaire. Par les glaces baissées du coupé et de la rotonde, on voyait les voyageurs noirs, pelotonnés, engourdis et indifférens, la plupart emmaillotés du costume de voyage traditionnel que les chemins de fer ont fait disparaître.

Quand les chevaux furent rattelés, le conducteur grimpa lestement à son cabriolet, un nouveau sac sur l'épaule, et de sa voix grasse et gouailleuse envoya des adieux à ses amis.

Le postillon prit ses guides, mouilla sa mèche, enleva ses chevaux d'un cri strident, et la diligence disparut bientôt dans un nuage de poussière, avec un grand bruit de ferraille et de grelots. Pendant ce temps, la foule, armée de journaux, rentrait sur la place pour discuter les événemens.

Les nouvelles arrivèrent aussitôt dans le collège par les externes, les professeurs et les parens. Les élèves, déjà surexcités par le courant politique, furent vivement impressionnés; aussi, ce jour-là, au collège de ***, le travail se ressentit des émotions de la journée; on causa beaucoup des événemens pendant la récréation du soir, et bien avant dans la nuit, malgré les protestations du surveillant, on entendit dans les dortoirs des chuchotemens prolongés.

Les enfans ont un instinct d'imitation qui les porte à prendre rapidement les idées, les costumes, et les mœurs d'une époque. A partir de ce jour, on ne s'occupa plus que de politique pendant les récréations; les jeux ordinaires furent abandonnés, les élèves fabriquaient des cocardes, les plus industrieux en faisaient commerce; ils se réunissaient par groupes et manifestaient, ou bien, se prenant par le bras comme des ouvriers en goguette, s'en allaient par les cours en chantant *la Marseillaise* et *le Chant du départ*.

Le pauvre père Rousselin était désolé; à ses peines de cœur venait se joindre le renversement de tout ce qu'il aimait depuis son enfance; il n'osait affronter le courant et montrer la révolte intime qu'il éprouvait contre les tendances du jour, mais il souffrait réellement. Jusqu'ici il avait lutté. Ses leçons étaient encore un peu suivies; il oubliait, dans un groupe de fidèles, l'abandon des ingrats. Mais après l'insurrection de juin, il fallut se résoudre. Son dernier élève le quitta, entraîné par la tourmente.

Cet abandon fut d'autant plus cruel qu'il n'était point seulement le fait d'un caprice passager, mais le résultat d'une sorte de rivalité qui s'était manifestée tout d'abord entre le professeur d'histoire et le maître de danse.

Il existait entre eux une hostilité profonde qui prenait naissance dans leurs opinions respectives. Autant l'un affectait des manières simples et un peu militaires, méprisait les formes surannées, le beau langage, et prêchait l'indépendance, autant le pauvre père Rousselin s'efforçait-il de réagir contre les principes qu'il avait toujours combattus. Son attitude seule était une critique constante des théories de son collègue. Mais Simon Carmejade était plus jeune,

plus dans les idées du jour, et surtout plus nouveau ; aussi avait-il enlevé rapidement tous les suffrages ; dans cette lutte inégale, le pauvre vieil homme devait succomber.

Les enfans, avec la cruauté et l'ingratitude qui les distinguent, avaient laissé briser leur idole de la veille sans chercher à la défendre ; ils s'étaient tournés sans exception vers le soleil levant. La danse fut définitivement abandonnée comme un art démodé.

Malgré tout, le pauvre homme se rendait chaque jour à l'heure accoutumée dans la salle déserte : aucun élève ne le suivait.

Le professeur d'histoire, en qualité d'ancien officier, avait une méthode excellente pour enseigner rapidement l'escrime et les manœuvres ; aussi lui avait-on confié le commandement des bataillons d'élèves ; il avait changé le collège en école militaire : on ne faisait plus autre chose que l'exercice, les petits avec des sabres de bois, les grands avec des carabines réformées.

Le premier résultat de ce régime fut d'introduire dans l'école comme un souffle guerrier et un sentiment de révolte auxquels les journées de juin vinrent mettre le comble. Les élèves avaient déjà *la Marseillaise*, les cocardes, les devises et les sabres de bois ; on jouait déjà aux soldats, il leur fallait maintenant jouer à la révolution : on se sentait mûr pour l'indépendance.

Le prétexte ne fut pas difficile à trouver. Il y avait au collège un surveillant qui faisait l'office de censeur. Extrêmement sévère, les élèves, pour ce motif, le trouvaient injuste. Il était hostile à cette éducation militaire, qu'il qualifiait de singerie ; de plus très pratiquant et fort attaché à la famille déchue. Les enfans, dans l'ignorance des nuances politiques, le traitaient pour ce motif de jésuite et de chouan. Ils résolurent un jour d'obtenir son renvoi.

Ils savaient que, pour changer de gouvernement, le moyen le plus sûr est de faire une révolution ; aussi fut-elle vite décidée : ils connaissaient la tradition révolutionnaire. De ce jour, la maison prit un air sombre et recueilli ; on faisait encore l'exercice, mais on ne chantait plus ; les élèves se réunissaient dans les coins, par groupes serrés, ou marchaient avec des attitudes de conspirateurs. Les petits et les externes étaient soigneusement écartés, les grands seuls faisaient partie du complot. Les douteux étaient flétris de l'épithète d'espions, et les murs couverts d'inscriptions à la craie, telles que : « Mort aux traîtres ! la liberté ou la mort ! » et autres sentences gracieuses.

Un soir, le surveillant, qui s'appelait Tesson, entra dans une salle de moyens pendant l'étude ; quelqu'un avait écrit sur la porte de son cabinet :

TESSON EST UN CAFARD.

Il venait sommer le coupable de se dénoncer. Sa demande fut accueillie par un silence gouailleur. Il se tenait debout au milieu de la classe, pâle, les bras croisés, nerveux, mais impassible.

— J'attends, dit-il, je vous donne cinq minutes; ce temps écoulé, je décimerai la salle, et je proclame doublement lâche le coupable qui laisse punir un innocent à sa place.

Le dernier mot n'était pas achevé que, de toutes les poitrines, partit un hourra d'horreur; ce fut un cri de protestation unanime; c'en était fait, la guerre était déclarée. La voix du surveillant fut aussitôt couverte par ce bruit des révolutions scolaires qu'on appelle le bourdon, mêlé de cris d'animaux et de grincement de semelles.

Tesson escalada la chaire du pion et, commençant par la droite:

— Un, deux, trois; — à dix, il nomma un élève et lui ordonna de sortir; ses voisins le maintinrent assis. Au bout de quelques minutes, le maître dut céder et sortir sous les huées des élèves.

A peine dehors, le silence se rétablit. Chacun souffla; le pauvre pion, comme un chien battu par le vent, restait au pied de la chaire, ne sachant où se fourrer. Il sortit bientôt lui-même pour consulter le principal.

On ne perdit pas une minute. Un grand, nommé Chambert, un fabricant de cocardes, monta sur une table et, prenant le ton solennel que comportait une situation aussi grave :

— Citoyens, dit-il, jurons de défendre nos droits jusqu'au bout et de ne pas dénoncer l'ami courageux qui a flétri le cafard. Que ceux qui ont peur s'éloignent pendant qu'il en est encore temps.

Personne ne broncha.

— Et maintenant, au dortoir!

Aussitôt toute la troupe s'ébranla à la suite de son chef, et les escaliers craquèrent sous les pas précipités; moins d'une minute après la sortie du pion, quarante élèves étaient réfugiés dans leur forteresse.

Le dortoir qu'ils avaient choisi était situé au second étage et garanti, par sa hauteur, de toute escalade. Le plan de défense ne fut pas longuement médité; les assiégés traînèrent jusqu'à la porte des lits en fer, qui furent empilés jusqu'au plafond, et, cette précaution prise, ils se mirent à trépigner d'aise : on était vraiment en révolution.

Chambert, qui avait lu dans l'histoire que les villes assiégées périssent toujours par la famine, enjoignit aux conjurés de montrer leurs provisions personnelles sans faire aucune réserve. Chacun s'empressa de vider sa commode et de tirer par la chambre la malle glissée sous le lit. Les paillasses furent effondrées, et bientôt, au milieu du dortoir, se trouvèrent étalées les victuailles de toute sorte

qui devaient aider à soutenir le siège. C'était maigre : deux terrines entamées, des biscuits anglais, quelques livres de chocolat, des marrons glacés, de la pâte de Regnauld, des pommes ridées et pas de pain, une cruche pleine d'eau et quelques bouteilles de liqueur passées en contrebande. On sortit également d'une paillasse des cigares et du tabac soigneusement enfouis.

A quoi servirait l'indépendance, si ce n'était pour user aussitôt de ce qui est le plus défendu? Les élèves allumèrent tout de suite les pipes et les cigares en buvant la liqueur, puis se mirent à danser une ronde formidable autour du lit aux provisions.

Bientôt chacun tomba de fatigue ; on put entendre alors derrière la porte, assourdie par la barricade, la voix du père Antoine, suppliante d'abord, puis sévère, menaçant d'une répression terrible si la révolte durait cinq minutes de plus.

Cinq minutes! C'était dérisoire ; avoir fait une révolution pour cinq minutes de liberté. Plutôt la mort! C'était la devise du moment.

Chambert se chargea de répondre :

— Le renvoi immédiat du cafard Tesson! — Amnistie pleine et entière ou rien, criait-il en déguisant sa voix.

Sur ces bases, impossible de s'entendre. Les pas du principal se perdirent dans l'escalier.

L'un des insurgés eut un trait de génie. Il arracha du lit du surveillant un rideau de percale jaune, bordé de rouge ; avec un morceau de cosmétique noir, il écrivit sur l'étoffe, en hautes lettres, les conditions de la paix :

En tête, naturellement : « République française, une et indivisible, etc.

« Tesson sera chassé comme cafard, jésuite et mauvais citoyen.

« Aucun élève ne sera inquiété pour fait d'insurrection.

« Amnistie générale pour les punitions présentes et passées.

« Le renvoi de deux ou trois pions suspects.

« Échange mutuel de parlementaires ayant mission de traiter. »

Ils étaient modérés, ils ne demandaient aucune récompense.

Après que tous eurent pris connaissance et approuvé, on attacha la loque jaune au manche d'un balai, et on tendit par la fenêtre ce projet de protocole. Agité par le vent, le drapeau jaune ressemblait à un étendard japonais ; les hirondelles effrayées battaient l'air de leurs ailes. Autour, les têtes d'enfans groupés attendaient curieusement l'effet de leur ultimatum.

Le père Antoine, exaspéré de tant d'audace, s'avança seul, laissant derrière lui les professeurs assemblés. Quand il fut à portée :

— Polissons! cria-t-il d'une voix de stentor en faisant un porte-voix de ses mains réunies, si vous n'ouvrez tout de suite, je fais

venir la gendarmerie, et vous irez en prison, misérables, galériens! Si j'étais le maître, je vous enverrais tous à Lambessa apprendre à faire des révolutions!

Il n'y avait décidément pas moyen de traiter.

L'étendard fut retiré, on referma la fenêtre et, de nouveau, on se mit à délibérer. Quelques timides proposèrent la soumission, mais leurs voix furent vite couvertes : le parti de la guerre à outrance l'emportait.

Comme ils avaient compté les ressources de nourriture, il fallut s'assurer des munitions; en cas d'assaut, il importait qu'on pût se défendre. Les lits furent brisés pour donner des barres de fer, et l'on réunit au milieu du dortoir, à côté des provisions, tout ce qui pouvait servir de projectile : tables de nuit, vases de faïence, sommiers, matelas et les mille petits objets dont les élèves ont l'habitude de bourrer leurs tiroirs et leurs poches.

Malgré les précautions du père Antoine, qui tenait à vider la querelle en famille, le bruit s'était répandu qu'une révolte venait d'éclater au collège. Le sous-préfet accourut, suivi de l'officier de gendarmerie, des professeurs, des employés de la maison et des gens du quartier. Bientôt la cour entière fut remplie de curieux.

Les mères se lamentaient pour les pauvres enfans. Tous étaient de petits saints; ils avaient été poussés à bout, bien sûr; les pères en jugeaient autrement.

Mlle Juliette, tremblante et pâle d'émotion, s'efforçait de rassurer les unes et de calmer les autres.

— Patience, disait-elle, ils ne sont pas méchans, ils vont revenir.

Le père Rousselin avait quitté le collège, comme à l'ordinaire, dans l'après-midi; ses élèves n'étaient pas revenus, il était désolé. La nouvelle sans doute n'était pas arrivée jusqu'à lui, il n'avait pas reparu.

Tout à coup, au milieu du bruit qu'avait excité la dernière négociation, il apparut, haletant; la course avait rougi son visage, ses petites jambes avaient peine à le soutenir, et, contre son habitude, ses vêtemens étaient en désordre. Il s'avança vers le père Antoine, l'interrogeant du regard sans pouvoir faire sortir une parole de sa poitrine oppressée. On le mit vite au fait; il leva les bras au ciel et resta atterré.

Les armées étaient trop près l'une de l'autre pour que l'armistice fût de longue durée. On ne fait pas de barricades pour se regarder indéfiniment le blanc des yeux.

Ce furent les insurgés qui ouvrirent le feu; comme les personnes qui emplissaient la cour s'étaient rapprochées en causant sans méfiance, les fenêtres s'ouvrirent brusquement et les élèves commencèrent à faire pleuvoir sur l'armée ennemie tous les projectiles qu'ils

avaient amassés. Quelques chapeaux furent atteints, des épaules froissées, mais les assaillans se retirèrent à distance sans grands dommages.

Le jour baissait doucement; le soleil atteignait déjà la cime des coteaux qui dominent la rivière. Les rayons obliques, en frappant les vitres, donnaient à la façade du collège l'aspect d'une maison incendiée. Le pauvre principal marchait la tête basse, les mains derrière le dos, la cravate dénouée; il ne savait quel parti prendre.

Simon Carmejade se tenait à l'écart. Cette scène l'attristait et lui causait une révolte intime. Il pensait avec regret, à cette heure, que l'exaltation qu'il avait entretenue parmi les élèves n'était pas sans influence sur l'état actuel de leur esprit. Ce résultat imprévu renversait ses idées. Il y avait là pour lui une expérience décevante. Les hommes valaient-ils mieux que les enfans? Ceux qu'il voulait rendre sages par la liberté sauraient-ils en faire meilleur usage que ceux-ci, qui débutaient par la licence?

Juliette, le voyant isolé, vint à lui. Dans sa confiance, elle pensait qu'il était seul capable de rétablir l'ordre.

— Qu'allons-nous faire? lui dit-elle; ils me font trembler avec leur violence.

Simon répondit :

— Promettre le pardon et assurer l'oubli. Si j'étais maître ici, je ferais évacuer la cour et j'irais aux pauvres égarés, seul. Je leur dirais qu'ils me font de la peine, à moi, leur ami, à vous aussi, leur mère, et j'attendrais patiemment qu'ils l'eussent compris. Chez les hommes, comme chez les enfans, il faut chercher ce chemin mystérieux qui mène au cœur et avant tout faire cesser la violence.

— Pourquoi n'essayez-vous pas de leur parler, de suivre cette route mystérieuse, que vous semblez si bien connaître?

— Ils sont bien mal préparés; à cette heure, la colère et l'orgueil les affolent; cependant, si vous le désirez, vous, j'essaierai.

— Je vous en prie, dit-elle en pliant son regard sous celui du jeune homme.

Il lui pressa la main et marcha d'un pas décidé. En se dirigeant vers la maison, Simon passa près du père Antoine :

— Monsieur le principal, lui dit-il, avant d'entamer la violence, laissez-moi tenter la douceur. Je crois n'être point sans influence sur les élèves. Je vais leur parler; j'ai l'espoir qu'ils consentiront à m'entendre.

Le principal était un esprit faible, facile à influencer; le sous-préfet, qui était pour le parti de la force, l'avait déjà convaincu quand Simon vint s'offrir.

— Je vous conseille, répondit-il d'un ton bourru, de prêcher aujourd'hui la patience et le pardon, après avoir poussé les enfans à

la mutinerie et au mépris de l'autorité, comme vous ne cessez de le faire depuis votre arrivée ici; sous prétexte de faire des soldats, vous ne faites que des insurgés. Je suis mécontent, très mécontent, monsieur!

Le bonhomme avait besoin d'une victime pour passer sa colère, Simon venait à point.

— Si je me suis trompé, répondit-il, c'est une raison de plus pour me laisser racheter mes erreurs, et je vous offre de le faire, monsieur le principal.

Le père Antoine était de ceux que l'humilité exaspère :

— Allez au diable! dit-il, nous n'avons que faire de vous ici, nous avons déjà trop de brouillons.

— Si vous le prenez ainsi, répondit Simon, je n'ai plus qu'à me retirer. Mais vous regretterez peut-être de m'avoir laissé partir.

— C'est possible. En attendant, je vous salue.

Et le bonhomme reprit sa promenade agitée.

Simon se retourna vers la jeune femme, qui écoutait avec inquiétude, lui fit un geste qui disait : — Je n'en peux faire davantage, — et, traversant la foule, sortit précipitamment du collège.

A ce moment, le surveillant, cause involontaire de l'émeute, voulut lui-même faire une tentative. Il avait à peine pris la parole que, par les fenêtres rouvertes, des objets de toute sorte furent lancés avec rage; une table de nuit l'atteignit à la jambe, il dut s'enfuir à clochepied. Le père Rousselin le reçut dans ses bras; il était temps, le pauvre homme allait défaillir. Mlle Juliette accourut, traînant un siège, sur lequel le blessé s'affaissa lourdement.

La jambe était fortement endommagée. Par la déchirure du pantalon, on voyait perler des gouttes de sang.

Mademoiselle courut à la pharmacie et rapporta du vulnéraire.

Pour la première fois, depuis bien longtemps, le vieil homme se trouvait aussi près d'elle. Leurs mains se confondaient dans le travail charitable; il maintenait l'étoffe pendant qu'elle regardait la blessure. Un léger tremblement agitait tous ses membres et le rendait maladroit; il ne disait rien, mais une sorte d'aboiement sortait de sa poitrine.

Cependant les autorités ne pouvaient se mettre d'accord. Le sous-préfet avait élevé la prétention de diriger l'assaut; les pompiers et les gendarmes refusaient d'obéir. Ils critiquaient à haute voix le plan qui leur était soumis. Le principal était au désespoir; ce n'était point assez de la révolte des élèves, il fallait encore que la guerre éclatât dans l'armée régulière.

La nuit était tout à fait venue; le blessé avait été emporté au parloir. On agitait maintenant la question de lancer la garde nationale.

Mlle Juliette, exaspérée, revenait dans la cour après avoir pansé la blessure du surveillant; elle se précipita vers les hommes en entendant la proposition des magistrats.

— Comment, dit-elle, pas un de vous ne saura trouver la parole qu'il faut dire à ces pauvres égarés! Comment, nous aurons la honte de voir mettre l'ordre chez nous par des étrangers! il faudra des soldats pour réduire des enfans! Eh bien, si les hommes ne peuvent rien, moi, une femme, je saurai me faire entendre.

Avec un geste simple et plein de grandeur, elle mit à la main l'écharpe blanche qui couvrait sa chevelure blonde et s'avança résolument vers l'ennemi.

La situation devenait grave : les enfans, qui n'auraient certainement pas voulu blesser une femme, surtout celle-ci, pouvaient la tuer sans la voir; il ne faisait plus assez clair pour distinguer.

Comme elle arrivait au pied du mur, un cri déchirant, une voix aiguë et mince domina tous les bruits. Le père Rousselin avait aperçu Mademoiselle. Il l'atteignit au moment où les projectiles commençaient à tomber. Une barre de fer venait de friser la tête de la jeune femme. Il n'était plus timide; il la prit durement par la taille, avec une force dont on ne l'aurait pas cru capable, la courba violemment à ses pieds et la couvrit de son petit corps. Il avait perdu son chapeau dans la course et se tenait droit, bravant les coups, fier d'être utile à celle qu'il aimait et d'offrir sa vie pour la protéger.

Au-dessus des cris poussés par les insurgés, on entendait sa petite voix perçante criant : — Trêve, trêve! vous ne voulez pas tuer une?..

Il n'acheva pas, il lâcha Mlle Juliette, porta vivement la main à son front, et tomba à la renverse, comme foudroyé par une balle. Un encrier de plomb l'avait atteint à la tempe droite... Le sang inondait sa face.

La jeune femme, à cette vue, oubliant le danger, se mit vivement debout.

— Lâches, lâches! cria-t-elle, vous venez de commettre un meurtre; il ne vous manque plus maintenant que de tuer une femme.

Elle agitait son écharpe blanche au-dessus de la tête du blessé.

Malgré le vacarme, sa voix fut entendue. Un des élèves se pencha pour s'assurer que ce n'était point une ruse de guerre; — en apercevant, aux dernières lueurs du jour, un corps étendu et une femme agenouillée, il jeta un cri d'alarme. Les fenêtres se refermèrent; les insurgés redevenaient des enfans effrayés du crime qu'ils avaient commis en jouant à la révolution. Ils s'interrogeaient

du regard. Lequel avait jeté la mort? Ils tremblaient de découvrir le coupable, et aussi de sentir un meurtrier parmi eux; la pensée d'un cadavre, là, tout près, leur donnait le frisson. On allait peut-être les obliger à le voir. La fièvre était tombée, ils ne disaient plus rien, ils étaient abattus; ils essayaient entre eux de se disculper à voix basse, mais tous avaient lancé des objets pouvant donner la mort; si un seul avait tué, ils étaient tous également coupables; comment cette pensée leur venait-elle si tard?

Ils espéraient encore que la blessure n'était pas mortelle, — mais quel était le blessé?

Les insurgés étaient maintenant aussi pressés de se rendre qu'ils avaient été prompts à organiser la défense; quelques-uns s'employaient déjà à déblayer la porte. Montés sur la barricade, ils jetaient les lits au milieu du dortoir, d'autres en bas les remettaient vivement en place, tous avaient un besoin vague d'agir pour ne pas penser.

Comme la porte était enfin débarrassée, quelqu'un cria derrière en heurtant avec violence :

— Ouvrez, ouvrez, vous venez de tuer le père Rousselin!

Le père Marengo! Ce fut pour eux un coup terrible; le pauvre père Marengo Rousselin, lui dont la vie était faite de gaîté, de danses et de chansons; lui dont la venue chaque jour apportait un sourire sur les lèvres; lui enfin dont le nom était synonyme de fête. Horreur! la fatalité avait voulu qu'il devînt la victime de leur folie criminelle.

La porte fut ouverte; le visage de l'émissaire apparut, violemment éclairé par la lanterne qu'il avait à la main. Sa pâleur ne laissait aucun doute. Les élèves, tête basse, descendirent lentement l'escalier obscur sans prononcer un mot. Les poitrines d'enfans étaient oppressées par une anxiété terrible.

Au bas des marches, le principal attendait, son trousseau de clés à la main; il était cramoisi de colère.

— Assassins! assassins! criait-il. Vous serez fusillés, entendez-vous, fusillés. — Pacot! Pacot! ici!

Pacot était un pauvre vieux pion qui remplissait, au collège, successivement, tous les emplois. Surveillant de cour,.. maître d'étude, concierge les jours de sortie, quand il n'avait plus rien à faire, il balayait les classes. C'était un peu le factotum et le patito de la maison. Toujours coiffé d'une calotte de velours noir élimé, il avait l'air d'un vieux sacristain. Il arriva plus tremblant que les élèves.

— Pacot, vous allez me conduire ces misérables à la salle n° 4 et vous les enfermerez en attendant les gendarmes.

VII.

Pendant ce temps, on avait transporté le pauvre père Rousselin au plus près, dans la chambre de mademoiselle, la seule qui fût au rez-de-chaussée. On l'étendit sur le lit de la jeune femme. Il était toujours sans connaissance.

Le médecin arriva et fit évacuer la chambre, qui s'était remplie de curieux. Il ne resta au chevet du malade que le principal, l'abbé qui était accouru, et Mlle Juliette, tenant une lampe pour éclairer le docteur.

Le pauvre homme ne donnait aucun signe de vie ; il était plus blanc que les oreillers sur lesquels reposait sa tête. Le sang qui filtrait à travers les linges coupait la face d'une ligne rouge qui se perdait dans son col.

Sa perruque s'était un peu dérangée ; elle penchait sur l'oreille, et donnait à son visage un aspect qui prêtait à rire, en dépit de la gravité des événemens.

Le médecin défit avec précaution le bandage. Mademoiselle, presque aussi pâle que le blessé, approcha la lampe, l'abat-jour projeta une lueur violente et ferme sur le visage. La blessure apparut dans toute son horreur : le front était ouvert depuis le sourcil jusqu'à l'oreille ; le sang, qui n'était plus contenu, s'écoula en bouillonnant sur les lèvres de la plaie béante.

Le docteur prit le crâne à deux mains.

— L'os est brisé, dit-il, et la veine ouverte. — Puis, se retournant vers le proviseur : — C'est bien grave, ajouta-t-il.

Le pouls était d'une faiblesse extrême ; on envoya chercher de l'amadou pour tamponner le front, et le sang cessa de couler.

Mademoiselle essaya d'introduire entre les mâchoires du mourant une goutte d'eau de mélisse, mais elle n'y put parvenir.

C'était sinistre. Son pantalon de nankin remonté laissait voir ses bas chinés et ses escarpins de maître de danse ; ses petites mains pendaient inertes le long des draps, au bout des manches étroites de sa redingote à boutons de métal.

Il respirait à peine : allait-il mourir ainsi ?

Le docteur demanda des sels ; mademoiselle courut à la pharmacie, il n'y en avait pas dans sa chambre, elle en ignorait l'usage pour son compte.

Elle mit le flacon sous les narines du blessé, sans obtenir le moindre signe de vie.

— Et c'est pour moi, disait-elle, pour moi, car ce plomb m'était destiné. Va-t-il donc mourir sans que j'aie pu lui dire merci ? — Peut-être à cette heure regrettait-elle sa cruauté.

Penchée sur lui, elle eût voulu maintenant lui souffler de sa vie; elle mettait la main sur le cœur, l'appelait doucement, bien doucement, les lèvres à l'oreille.

Sous la chaleur de cette haleine aimée, le vieux maître ouvrit enfin les yeux, mais sans remuer la tête, il n'en avait pas la force. Il laissa errer un regard vague autour de lui, fixa mollement le médecin et le principal, mais sans les reconnaître; il paraissait surtout étonné.

Ses yeux tombèrent enfin sur Mlle Juliette. Il eut un mouvement de joie et de reconnaissance. Il fit un effort, se retourna, et l'attirant doucement à lui : — Pas blessée, vous? Ah! tant mieux.

La mémoire lui revenait, comme au sortir d'un rêve.

Il reconnut cette chambre dont il avait été banni, et que la mort venait de lui rouvrir. Il joignit les deux mains, s'étendit doucement avec un geste de bien-être et de possession, et de nouveau perdit connaissance.

La pauvre fille souffrait cruellement; elle restait clouée au chevet du moribond par une sorte de piété filiale. L'homme avait disparu. Ses ridicules s'étaient effacés... La mort qu'on sentait présente enveloppait le groupe d'une poésie sinistre. Malgré tout, son esprit s'échappait pour aller vers l'autre; elle eût voulu les réunir, mais Simon n'avait pas reparu.

Toute la nuit, mademoiselle veilla sans prendre aucun repos. Le regard fixé sur la face du vieil homme, elle se tenait accoudée silencieuse au pied du lit. Dans la crainte d'un dénoûment fatal, le docteur n'avait pas voulu quitter le blessé; il ronflait dans le grand fauteuil de perse.

Elle était prise de terreur quand le malade était agité par un spasme; elle éveillait le médecin. Il semblait à chaque instant qu'il allait passer; le docteur soulevait la paupière, pressait le pouls, la rassurait et continuait son somme bruyant en homme habitué à ces veillées funèbres et qui n'a pas de temps à perdre en doléances inutiles.

Les nuits sont courtes en juin. Le crépuscule vint heureusement apporter une diversion consolante aux tristesses obscures. Un jour blanc envahit lentement la chambre. Mademoiselle ouvrit la porte pour laisser pénétrer le parfum du matin. Une fraîcheur aiguë et douce à la fois l'agita d'un léger frisson et contribua à l'éveiller tout à fait. Elle aspira l'air avec délices. Le temps était calme, une lueur rosée montait derrière les coteaux, la vallée était inondée de brouillard, les peupliers montraient leur tête grêle au-dessus des nuées cotonneuses; les chauves-souris chassées par le jour rentraient dans leurs tanières, éveillant les moineaux qui remplissaient l'air de leurs piaillemens d'écoliers.

Le soleil, un instant caché derrière l'écran de brume qui montait de la rivière, éclatait enfin sur le ciel pur comme un vaste éventail de feu. La lumière inonda la chambre. Le vieil homme porta la main à son visage et fit un effort pour s'abriter du jour. Le docteur et mademoiselle coururent à lui. Il ouvrit les yeux, mais son regard était vide et vague. Il ne reconnaissait personne. La raison s'était perdue pendant cette nuit de lutte contre la mort.

La fièvre était intense, le médecin n'osait se prononcer, il fallait attendre. Le blessé ne paraissait pas souffrir ; sa figure avait repris son calme. Ses yeux, fixés sur un point vague, demeuraient grand ouverts, comme ceux des enfans qui ne voient point encore et qui sourient aux anges.

Juliette, un peu soulagée par le jour qui apportait sa lumière, son parfum et sa chaleur, s'éloigna pendant qu'on déshabillait le vieil homme ; jusqu'alors, on n'avait encore osé le faire. Il ne fallait point songer à le transporter ; il resta dans la chambre de mademoiselle, qui dut s'installer elle-même au premier étage.

Le lendemain, le père Antoine avait licencié le collège ; il voulait frapper par cette grande leçon l'esprit des élèves. Ce départ précipité fit diversion pendant quelques jours à l'inquiétude de Juliette ; mais quand la maison fut déserte, que la grande cour fut devenue silencieuse, elle éprouva un vide immense.

Le pauvre père Rousselin n'était plus immédiatement menacé, mais il revenait bien lentement à la vie. Il ne se souvenait plus de rien ; la vue de sa garde-malade amenait parfois un sourire sur ses lèvres, mais il n'aurait su dire pourquoi. Le docteur craignait que la raison ne fût définitivement perdue. Pourtant il avait des heures de calme pendant lesquelles il semblait penser et se souvenir, mais c'était bien fugitif.

Au bout d'une semaine, le père Rousselin put se lever. On lui remit sa perruque et sa longue redingote. Appuyé au bras de mademoiselle, il se traîna péniblement jusqu'à la porte pour se chauffer au soleil. Elle avait mis sa chaise tout près de son fauteuil pour abriter leurs deux têtes sous une large ombrelle blanche.

Le pauvre homme était méconnaissable ; sa vieille face avait pris des tons de bois séché, son œil était atone, sa bouche seule avait conservé, dans ses plis, un sourire de béatitude inconsciente, reste des temps heureux. Il était haletant et sans force, sa tête roulait sur le dossier de son fauteuil sans qu'il pût la soutenir et la diriger. Cependant le grand air et la chaleur l'avaient ranimé. Juliette lui fit prendre un doigt de vin sucré ; sous cette influence, un peu de sang lui revint au visage. Dans un effort, sa tête s'étant inclinée du côté de la jeune femme, un rayon d'intelligence et de

mémoire traversa ses yeux agrandis. Il dégagea sa main et la tendit à mademoiselle, qui la prit; elle était glacée; il essaya de de parler, mais le son s'évanouit sur ses lèvres. Une grosse larme vint mouiller sa paupière. Juliette l'essuya du bout de ses doigts roses, puis elle le fit rentrer avec une douce autorité filiale. Quand il fut assoupi, elle revint à la porte surveiller comme chaque jour le chemin par lequel Simon devait revenir. Elle se sentait heureuse de payer au vieillard sa dette de reconnaissance, mais elle souffrait beaucoup de l'absence du jeune homme. Maintenant que le collège était licencié, qu'il n'avait plus rien à faire, peut-être allait-il partir comme beaucoup d'autres, partir sans la voir, partir après avoir éveillé en elle un sentiment de vie et d'espérance. Elle ne pouvait croire qu'il fût possible de retomber ainsi brusquement dans l'ombre après avoir entrevu le ciel.

Un jour, par une belle matinée chaude, le père Rousselin, à son réveil, s'était senti un peu de force. Quand mademoiselle vint s'informer de la nuit, elle le trouva vêtu comme autrefois; il s'était traîné à la glace pour remettre sa perruque droite et enfermer son cou dans une haute cravate de batiste. Son gilet à fleurs flottait sur sa maigre poitrine, et ses pauvres petites jambes faisaient des saillies osseuses sous son pantalon de toile jaune.

Il accueillit la jeune femme avec un joyeux sourire.

— Hein! dit-il, vous ne vous attendiez pas?.. je suis tout à fait bien. — Il se mit debout, cambra sa petite taille. — Avant peu, je pourrai reprendre mon cours.

Il avait oublié l'événement, il croyait simplement qu'il avait été malade; il essaya d'aller à mademoiselle avec cette démarche sautillante qui était sa façon de marcher; mais, au premier pas, il trébucha et serait tombé, si elle n'était venue promptement le soutenir.

— Je suis encore faible; c'est singulier, dit-il, pourtant je voudrais sortir. Si vous vouliez, vous qui êtes si bonne, si bonne, appuyé sur vous, j'irais jusqu'à la rivière.

Elle assujettit le bras du vieil homme sous le sien, et lentement, lentement, ils traversèrent la cour; il s'arrêtait à chaque pas, il était haletant, le grand air lui donnait le vertige; quand il se sentait faiblir, il s'abandonnait avec confiance sur le bras qui le soutenait, il se sentait bercé et porté à la fois. Les parfums de la jeune femme, mêlés à la senteur des plantes, enivraient sa pauvre tête affaiblie. Pour lui, cette première promenade était une caresse prolongée.

Quand ils furent arrivés à la terrasse, elle l'adossa contre la grille et traîna jusqu'à lui un siège rustique; il s'assit lourdement

et resta longtemps, sans rien dire, à regarder la prairie qui reverdissait.

Tout à coup, au bruit d'un craquement de feuilles, Juliette s'était retournée. Simon venait lentement à elle; il était pâle et maigri. Elle courut à lui.

— Enfin, vous voilà. Ah! que j'ai été inquiète et malheureuse. Vous n'avez pas revu le principal?

— Non, répondit-il. C'est ma première visite au collège, et ce n'est pas pour lui que je viens.

Sa première sortie était donc pour la voir. Elle se sentait rougir rien qu'à cette pensée. Ils marchèrent près l'un de l'autre vers le père Rousselin.

Le vieil homme, en les voyant venir, avait exprimé un mouvement de révolte. Il s'était mis à trembler en essayant de se mettre debout, mais ses forces l'avaient trahi. Que venait-il faire ici, cet homme qu'il avait oublié; maintenant qu'il avait conquis, au péril de sa vie, celle qu'il aimait, venait-il la lui disputer encore?

Sa vieille face respirait le défi. En dépit de ses forces, il semblait résolu à lutter.

Cependant Simon venait à lui, la main tendue; le vieil homme hésitait à la prendre, pourtant il lui donna la sienne. Il tremblait tellement, qu'il la garda plus longtemps qu'il n'était nécessaire; mais l'émotion, jointe à l'ivresse d'une première sortie, était trop forte pour sa pauvre tête; il laissa tomber ses bras, s'affaissa sur le dossier de sa chaise rustique et perdit connaissance.

La pauvre fille ne savait que faire, elle appela du secours. On emporta le bonhomme, qui revenait lentement à lui. En arrivant à la chambre, Juliette se retourna : Simon avait disparu.

De la journée, le père Rousselin n'adressa la parole à sa garde-malade et ne voulut accepter ses soins. Mais, tout à sa joie, mademoiselle ne fit guère attention aux boutades capricieuses de son vieil enfant.

Simon revint le jour suivant.

— Pourquoi êtes-vous parti sitôt hier? lui dit-elle.

Il parut embarrassé et ne répondit pas.

— Si j'ai fait quelque chose qui vous ait déplu, dites-le-moi franchement, pour l'éviter désormais.

— Je vous le répète, dit-il, ce sont des enfantillages.

Pourtant il quittait Juliette. Quand ils arrivaient à la porte de la chambre du bonhomme, il se refusait à entrer, et manifestait un mouvement de colère quand il voyait la jeune femme en sortir.

Quelquefois elle ouvrait son piano, et, sur sa prière, jouait au vieux maître les airs qu'il ne pouvait plus dire. Quand Simon, en entrant dans la cour, entendait le son aigre du clavecin, il retour-

nait sur ses pas, et, de la journée, on ne le voyait reparaître. Juliette finit par s'en apercevoir et refusa désormais de jouer, sans pourtant comprendre.

Le père Rousselin, maintenant, presque chaque jour prenait le bras de Juliette; il essayait ses forces. Le plus souvent, par la grande chaleur de l'après-midi, elle le conduisait au jardin, réduit parfumé, calme et ombreux, qui s'étendait derrière le collège : il était réservé exclusivement au principal, qui le cultivait de ses mains pendant les congés et les récréations. Le dimanche, l'été, on y dressait la table d'amis; on était là tout à fait à l'abri des importuns.

C'était un fouillis de plantes poussant sans art et presque sans culture. En cette saison, les arbres en fleurs s'épanouissaient au soleil. Autour des murs, une tonnelle basse, couverte de vigne, de clématites et d'aristoloches, restait noire d'ombre à côté des rayons de lumière qui, passant à travers les branches, s'étalaient sur le sol en larges taches chaudes. Un grand catalpa semait sur le sable un tapis de fleurs blanches ; par-dessus tout, un pénétrant parfum de giroflées sauvages.

Tout cela était bien capiteux pour la tête affaiblie du pauvre vieux maître à danser. En arrivant, mademoiselle l'installait bien à l'ombre. Il était longtemps encore à se remettre. Parfois, il s'endormait au pied du grand arbre, dont les grappes, en tombant, le couronnaient de fleurs. Juliette alors le quittait pour aller rêver seule. Quand il se sentait bien et qu'il était en verve, il demandait son violon, et là, pour lui et pour elle, il jouait ses airs favoris. Les cordes ne vibraient pas bien fort sous ses doigts desséchés, mais il y avait dans son exécution lente et mélancolique un charme particulier d'élégie.

Il n'avait jamais reparlé du passé ; il avait pourtant parfois dans son regard un accent de passion qui trahissait ses regrets. Un sourire de pitié pour lui-même lui venait aux lèvres ; il levait alors les yeux au ciel comme pour implorer l'oubli.

Simon ne venait presque plus. Juliette se désolait ; que devait-elle faire? Quelle pouvait être la cause de ce nouvel abandon après ces jours d'intimité qui lui avaient été si doux?

Un soir pourtant, il vint les surprendre au fond de leur sanctuaire. En apercevant le couple, il recula et voulut fuir sans bruit ; mais Juliette, qui l'attendait toujours, l'avait aperçu.

Elle le saisit par le bras ; il était pâle et plus ému qu'elle.

— Vous allez me dire ce que vous avez contre moi. Je ne vous abandonne pas que vous ne m'ayez répondu.

— Oui, dit-il, je le veux. Aussi bien je souffre assez moi-même ; c'est indigne de nous, je le confesse, mais je me révolte malgré moi de cette intimité constante avec un homme, un malade, un vieillard,

si vous voulez, mais qui n'est ni votre parent, ni même votre ami. Vous payez une dette, en cela. Je vous admire, mais la reconnaissance a des limites et ma tristesse n'en a pas.

Juliette l'écoutait ravie, elle frappait le sol d'impatience, elle attendait un mot qu'il ne disait pas.

— Vous ne voulez donc pas me dire toute votre pensée?

— Est-ce que vous ne l'avez pas devinée? est-ce que vous ne sentez pas que je suis jaloux de tout ce qui vous occupe, de tous ceux qui vous approchent?

— Oh! grand Dieu! que je suis heureuse. Oh! mon ami, je ferai tout ce que vous m'ordonnerez. Comment, c'est pour lui, pour ce pauvre être! Mais regardez-le donc et dites s'il peut entrer en moi autre chose qu'un sentiment charitable! Je ne discute pas, je suis bien trop contente. Mais, mon ami, je vous fais juge : après ce qu'il a fait pour moi, mon devoir n'est-il pas de me consacrer à lui jusqu'au bout? Ne boudez plus, venez chaque jour vous faire consoler : j'aurai deux malades au lieu d'un, mais vous, je ne veux pas vous guérir. Partez maintenant, mon âme n'est plus inquiète : mais à demain! à toujours!

Elle passa ses deux mains sur le visage de celui qu'elle aimait, et cette caresse innocente la laissa dans une sorte d'extase.

La jeune femme courut à son vieil enfant, elle eût voulu le remercier de la jalousie qu'il avait excitée : elle lui devait son bonheur; mais il sommeillait, il n'avait rien entendu. Il s'éveilla au bruit des pas de Juliette et aperçut le jeune homme qui s'éloignait.

— Qu'avez-vous, dit-il, vous êtes toute joyeuse?

— C'est que vous êtes mieux, dit-elle.

— Non, ce n'est pas le motif; vous avez plus que cela aujourd'hui.

Il lui prit la main et l'attira doucement.

— Écoutez, Juliette, laissez-moi vous appeler ainsi, maintenant... Je ne sais pas grand'chose de la vie, j'ai vécu en dedans et je me suis éveillé tard : un triste réveil! Mais j'ai vécu vite : aucune torture, aucune joie du cœur ne me sont inconnues. J'ai été si heureux et j'ai tant souffert que je crois bien que j'en meurs. — Il passa la main à son front : — Ça, dit-il, ce n'est rien, ailleurs est tout le mal. J'ai du moins retenu de cette triste aventure une grande clairvoyance à découvrir chez les autres ce que j'ai ressenti en moi. Vous aimez Simon, et Simon vous aime, c'est son plus grand mérite à mes yeux. En quittant ce monde, donnez-moi la consolation de vous savoir heureuse et la joie d'y avoir contribué. J'aurais aimé en lui des idées plus saines : vous méritez d'être la femme d'un homme bien pensant. L'amour, espérons-le, fera ce miracle. Mon bien que je vous avais offert au prix de ma personne, je vous l'abandonne sans conditions; c'est encore moi qui suis l'obligé.

Tant de courage et de grandeur d'âme devaient éclairer Juliette sur la douleur nouvelle qu'elle allait faire subir. C'était trop déjà des souffrances qu'il avait endurées à cause d'elle, il l'aimait encore assez pour la vouloir heureuse au prix du repos de ces derniers jours. Pouvait-elle accepter ce sacrifice? Non. Ce qu'elle venait de faire était mal. Elle devait cacher son amour, dût son cœur éclater, pour épargner à son vieil enfant un chagrin qui pouvait lui coûter la vie. Sa résolution était prise; elle aurait le courage de ne plus voir Simon. Comme elle eût voulu reprendre les paroles qu'elle avait dites! Elle se trouvait lâche d'avoir oublié le pauvre être dans un élan de passion involontaire. Elle voulait du moins, s'il devait mourir, que celui qui l'avait tant aimée n'eût pas la douleur de la voir à un autre.

Elle se laissa tomber aux pieds du vieil homme :

— Mon pauvre ami, lui dit-elle, vous avez fait un mauvais rêve pendant votre sommeil. Regardez-moi bien et retenez ce que je dis : — Si je ne vous ai point aimé comme vous le méritez, peut-être, soyez assuré du moins que j'ai pour vous autant d'affection que j'en puis avoir. Ne pouvant être à vous, je veux n'être à personne. Ne me parlez plus de Simon, je viens de lui faire entendre qu'il n'ait plus à songer à moi. Promettez-moi de n'y plus songer vous-même. Je vous y aiderai, je vous assure.

A mesure que la jeune femme exprimait ce pieux mensonge, le visage du vieux Rousselin montrait un bien-être égal à celui d'un malade auquel on donne de l'air. Il regardait Juliette pour s'assurer qu'elle disait vrai. Mais mademoiselle était si calme, sa parole douce et lente accusait une résolution si absolue, une franchise si réelle, qu'il éprouva une joie profonde. Il mit la main sur ses cheveux blonds.

— Maintenant, votre bras, ces fleurs me font mal.

Mademoiselle le mit sur pied; un vertige affreux le força de se rasseoir. Il fut longtemps avant de revenir à lui et put difficilement regagner sa chambre. La fièvre le prit en rentrant, et le lendemain il n'eut pas la force de sortir; il était d'une faiblesse extrême.

Simon revint; mais, comme Juliette l'avait promis, elle refusa de le voir.

Malgré tout il se levait encore, il voulait mourir en homme; si la mort venait à l'improviste, il importait de la recevoir simplement et de lui faire sa plus belle révérence.

— Je veux, disait-il, qu'on voie comment sait mourir un maître à danser de l'ancien régime.

Pourtant les syncopes devenaient plus fréquentes. Un commencement de paralysie affectait ses bras.

Un jour il pria Juliette de lui mettre une cravate blanche et de lui passer l'habit bleu des jours de fête. Elle obéit sans chercher à comprendre.

— Maintenant, dit-il, priez Simon de venir.

Elle l'envoya chercher. Quand tous les deux furent devant lui, il éclaira sa face de son meilleur sourire.

— Mes enfans, leur dit-il d'une voix attendrie, en tendant à la jeune femme un petit portefeuille vert à fermoir d'argent, voici mon cadeau de noce. Je veux fermer les yeux et m'endormir à jamais sur un tableau d'amour. Je sais que vous vous aimez : j'emporte la consolation d'avoir assuré votre bonheur. Simon, embrassez votre femme.

Le jeune homme tendit les bras. Juliette, au moment de s'y laisser tomber, se retourna du côté du vieil homme ; son visage était si peu d'accord avec les paroles qu'il avait prononcées, qu'elle recula ; il était pâle et sa bouche restait contractée par un tremblement convulsif. Les derniers sentimens humains se révoltaient et résistaient à la volonté, mais il devint promptement maître de lui. La jeune femme s'était approchée.

— C'est fini, dit-il en reprenant son bon sourire. — Maintenant, Juliette, ouvrez votre épinette et jouez-moi la Gavotte, ce sera l'air des fiançailles. — Puis, s'adressant à Simon : — Jeune homme, convenez qu'il vaudra toujours mieux que celui des Lampions.

La jeune femme ouvrit lentement le piano et commença le vieil air. Le maître se dressa sur son fauteuil, souleva péniblement ses petits pieds, chaussés d'escarpins, les agita mollement pour ébauson dernier pas ; puis, tout à coup, cessa de marquer la mesure. Juliette se retourna : il était retombé inerte, les yeux grand ouverts. Pendant que Simon ouvrait la porte pour donner de l'air, le vieillard prit les mains de la jeune femme, qui s'était agenouillée, l'attira à lui, mit ses lèvres froides sur son front et lui murmura tout bas, bien bas :

— C'est encore bon de mourir où j'aurais voulu vivre!

Il poussa un grand soupir, sa tête retomba sur le dossier du fauteuil de perse. Et cette âme trop grande dut se sentir heureuse d'échapper enfin à ce corps trop petit.

Mlle Juliette se pencha : aucun souffle ne sortait plus des lèvres du vieil homme. Elle mit le doigt sur ses paupières et les abaissa pour jamais.

On dit que ceux qui meurent emportent sur le cristal de leurs yeux l'image de la dernière personne qu'ils ont vue sur la terre ; peut-être le pauvre vieux maître à danser est-il descendu dans la tombe avec ce souvenir vivant de celle qu'il avait aimée.

ADRIEN CHABOT.

SOUVENIRS

D'UN

VOYAGE EN PERSE

II[1].

LE LITTORAL DU GOLFE-PERSIQUE ET LE FARS.

Au moment de quitter Ram-Hormuz, nous nous rendîmes chez le gouverneur de la ville pour le prier de nous faire escorter par quelques cavaliers, afin surtout qu'ils nous servissent de guides dans ces vastes plaines sans routes. « Je serais désireux, nous répondit-il, de vous donner cent cavaliers pour vous honorer et vous servir; mais actuellement le pays que vous vous proposez de traverser est si dangereux, que je ne puis laisser un seul de mes hommes s'y aventurer. »

Une partie de la nuit se passa à tenter de séduire quelque Arabe et de le déterminer à nous servir de guide. Rien ne réussit. Un seul consentit à nous accompagner jusqu'au-delà de l'Allar, qu'il nous fallait de nouveau traverser. Toutes ces hésitations nous avaient fait perdre un temps précieux, celui de la fraîcheur nocturne, et il fallut se résigner à partir à l'aurore avec la perspective d'une étape au soleil. Heureusement des nuages s'étaient formés, et nous espé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

rions qu'ils nous garantiraient pendant quelques heures de la trop grande ardeur du jour.

Notre guide nous conduisit jusqu'au bord du fleuve. C'était facile, il n'y avait pas plus de 4 kilomètres et le sentier était bien tracé. Arrivé là, il nous déclara qu'il ne connaissait pas le gué, et que d'ailleurs aucune récompense ne pourrait le décider à aller sur l'autre rive. Ennuyés de tous ces délais, nous poussons nos chevaux dans l'eau. C'est encore un torrent qui file autour de nous avec une incroyable vitesse; mais nous commençons déjà à nous accoutumer à ces fleuves rapides, et leur course impétueuse ne nous donne plus de vertige. M. Babin est sur le point d'atteindre la rive opposée. A ce moment, mon cheval tombe dans un trou, s'abat, et je me trouve plongé dans une eau glacée. J'eus quelque peine à sortir de là, gêné par mes vêtemens et par le poids de mes armes. Les mulets suivent, et tiennent bravement tête au courant; tout d'un coup, le muletier qui traversait auprès d'eux perd pied et est entraîné. Ses mains s'agitent en l'air et rencontrent par bonheur la queue d'une de ses bêtes. Sans cela, peut-être, ne l'aurions-nous jamais revu.

Un peu mouillés, mais contens malgré tout, nous examinons les alentours pour savoir de quel côté porter nos pas. Nous apercevons un petit village, nous l'atteignons rapidement. Le ket-khodâ qui gouverne ces quelques cabanes de boue et de troncs de palmiers vient à notre rencontre. Après les complimens d'usage, nous lui demandons un guide en proposant un prix élevé pour le pays. Il parut très étonné et nous crut certainement un peu fous quand il sut que nous nous proposions de gagner Bebahan si maigrement accompagnés. Ni les promesses, ni même les menaces ne déterminèrent aucun homme à venir avec nous. Le ket-khodâ nous dit d'ailleurs avec une parfaite bonne grâce que, si nous voulions attendre chez lui un état de choses meilleur, sa maison était la nôtre. Nous lui présentâmes des remerciemens en rapport avec ses offres, et, persuadés que nous finirions bien par arriver quelque part, nous prîmes la résolution d'aller tout seuls à l'aventure.

Les petits nuages du matin étaient tout à fait dissipés. Le soleil nous brûlait la peau à travers nos vêtemens mouillés, l'air chaud montait du sol et sa trépidation rendait indistincts et confus les squelettes jaunis des grands chardons.

Cependant, la figure de notre muletier devenait de plus en plus mélancolique. Tout ce qu'il entendait dire depuis la veille, ces échecs répétés dans la recherche d'un guide, lui inspiraient de grandes inquiétudes; il craignait de se faire voler ses mulets.

— Je ne puis aller avec vous plus loin, nous dit-il tout à coup; retournons à Ram-Hormuz.

— Retourne seul si tu veux ; mais nous avons besoin de tes *quatre pieds* pour porter nos bagages et nous les gardons.

Et, tout en parlant, nous rassemblons les mulets et nous les poussons devant nous. Entre le danger possible d'être volé par les Arabes et le danger certain de s'opposer à notre volonté, il n'hésite pas et prend le sage parti d'aller où iront ses bêtes.

Un soldat persan, grimpé sur son petit âne, et qui se rendait à Bebahan ne savait pas non plus quel chemin suivre. Il nous demanda l'autorisation de se joindre à nous, plus confiant pour sa sécurité dans la bonne renommée de courage dont jouissent les Européens que dans le prestige de son uniforme de soldat royal. Il n'avait d'ailleurs pas grand air, et la petite pipe à fumer l'opium passée dans sa ceinture expliquait de reste son aspect maladif. Cette coutume, pour n'être pas très répandue chez les Persans, ne laisse pas que de produire de grands ravages : car ceux qui s'y adonnent le font avec excès.

C'est de cette façon, assez peu brillante, que commença la seconde partie de notre voyage.

I.

Nous nous sommes d'abord dirigés au sud-ouest de Ram-Hormuz, sur un plateau ; puis une première descente, très brusque, nous a conduits dans la petite plaine de Zeitun et, par une seconde rampe également rapide, nous avons gagné les bords du Golfe-Persique. De là nous avons suivi la mer jusque auprès de Bender-Bouchir, et nous avons atteint Chiraz en traversant une nouvelle fois la montagne de l'ouest à l'est.

La partie du plateau voisine de Ram-Hormuz est entièrement ruinée par une guerre récente. Naguère encore, ce pays était très florissant, ainsi que l'attestent les nombreux villages groupés à droite et à gauche de la route que nous suivons. A chaque fois que nous en rencontrons un, nous lançons nos chevaux au galop pour voir si l'on ne pourrait pas y trouver à la fois un abri contre le soleil qui nous aveugle et des provisions pour déjeuner. La même scène de silence et de désolation se reproduit à chaque fois ; pas un chien n'aboie, les maisons sont vides et abandonnées. Et nous continuons notre route la tête alourdie et les oreilles bourdonnantes. Dans un seul endroit, nous trouvons un tas d'oignons, et comme nous étions depuis longtemps privés de nourriture végétale, nous nous empressons d'en faire une petite provision, qui nous dura jusqu'à Chiraz.

Après deux pénibles journées, nous arrivons dans la partie du plateau que la guerre n'a pas aussi profondément troublée. Nous pourrons désormais nous procurer un guide à chaque étape et nous

ne risquerons plus d'errer sans fin. Quel contraste avec le pays d'hier! Partout des villages... Tout autour de nous, aussi loin que nous pouvons voir, s'étendent des champs de blé mûr, superbes, la tête inclinée sous le poids des lourds épis. Du sein de cette mer dorée émergent partout les têtes des moissonneurs. Des caravanes de petits ânes, dont les oreilles et la queue sortent seuls de leur charge de gerbes, s'acheminent vers les villages.

C'est la zone qui sépare l'Arabistan du Fars. L'habitant participe des deux races arabe et persane; mais l'Aryen a imprimé à cette population son amour de la terre, son goût de la maison fixée près du blé qui mûrit. Il n'y a plus de nomades; auprès de chaque ruisseau, un bois de palmiers s'élève, et un petit village de cabanes en terre et en troncs d'arbres abrite tous ces agriculteurs.

Les blés sont loin d'être tous consommés sur place. Concentrés à Bebahan par petites caravanes, ils sont de là conduits à Bender-Dilem, et de petits bateaux les transportent ensuite par mer à Bender-Bouchir et Bassorah, où les Anglais les achètent à 5 et 7 francs l'hectolitre. Malgré la modicité du prix, ce commerce enrichit toute la région, où l'argent est très rare et a beaucoup de valeur.

Il y a parfois en Perse de terribles famines, aggravées encore par l'accaparement éhonté que pratiquent tous les fonctionnaires, lorsqu'une situation un peu élevée les met à l'abri des récriminations populaires. Au moment de notre passage, il y avait en Perse, et particulièrement à Chiraz, une véritable disette. Le peuple s'était soulevé pour faire rendre gorge aux accapareurs et avait été apaisé par de bonnes paroles. La crise avait continué : nous avons été obligés à plusieurs reprises de contraindre par la force des boulangers à nous vendre du pain. Les prix avaient décuplé, et néanmoins ils atteignaient à peine ceux de France. Par suite de l'incurie du peuple et des gouvernans, on ne s'aperçoit de la disette que lorsque la récolte est toute terminée. A ce moment, on interdit l'exportation des céréales; mais dans l'Arabistan, le blé est depuis six semaines battu, vendu et exporté; et le décret ne sert à rien.

On arrive ainsi, avec des alternances de petits pays cultivés et de grands déserts, jusqu'au bord de la mer. Le long de la côte règne une zone très riche. Les habitans, pouvant facilement vendre les produits de leurs travaux, sont très actifs. Ils s'occupent surtout à la culture des céréales et à l'élevage des chevaux. Ils en ont de superbes, et les envoient aux Indes d'une façon continue; c'est pour eux une source considérable de revenus. Malheureusement, cette bande littorale est étroite. D'ailleurs, en bien des points, elle est si plate que la mer la recouvre très loin au moment des grandes marées; dans ces parties toute culture est impossible.

Il y a de nombreuses sources de naphte, dans la région qui s'étend

au pied de la montagne. Elles sont exploitées entre Ram-Hormuz et Chouster et donnent un pétrole blanc très pur. D'autres ont été récemment trouvées à Daliki ; mais leur produit est très impur et très noir. Le pétrole suinte de partout et forme des flaques de boue noire et empestée. L'eau des ruisseaux voisins de ces points en est chargée, et la décomposition de l'hydrogène sulfuré qu'il contient y produit un épais dépôt de soufre d'un beau jaune. Depuis deux ou trois jours, nous observions que l'air était chargé d'émanations fétides qui filtraient du sol : près des sources, elles étaient plus prononcées encore. Ce fait donne à penser que la zone pétrolifère s'étend très loin, et il serait peut-être possible d'y trouver quelques points d'exploitation facile.

La seule route, actuellement pratiquée, qui met en rapport la plaine de l'Arabistan avec le reste de la Perse, est celle de Bouchir à Chiraz. Le 20 juin, nous entrions dans la montagne, avec satisfaction, car la chaleur commençait à devenir un peu forte en plaine, et nous soupirions après la fraîcheur de Chiraz ; fraîcheur toute relative d'ailleurs, car le thermomètre y marquait à l'ombre 45 degrés. Depuis longtemps, nous n'avions vu aucun objet qui rappelât notre civilisation d'Occident, aussi fûmes-nous ravis en apercevant tout à coup un pont jeté sur un torrent. Voilà donc une rivière que nous allons traverser sans risquer de nous noyer! Tout auprès, un poteau du télégraphe que les Anglais ont établi à travers toute la Perse de Bender-Bouchir à Téhéran.

La route que nous suivons est très fréquentée. Deux cents mulets partent chaque jour ou plutôt chaque nuit de Chiraz pour Bouchir ; il en passe autant dans l'autre sens. C'est un continuel bruit de clochettes. A chaque instant, on croise une caravane, les mulets passent dans un nuage de poussière, les muletiers s'appellent pour relever une bête tombée, pour refaire une charge dont l'équilibre est compromis. Nous sommes très surpris de tout ce bruit et de toute cette activité, qui succèdent pour nous presque sans transition à la vie dans les grandes plaines nues, brûlées, où l'on n'entend même pas un bourdonnement d'insecte dans les heures chaudes du jour. Le matin et le soir seulement, on voit une bande de chameaux qui passe avec des airs bizarres, ou un pâtre à demi-nu qui suit d'un air nonchalant son troupeau de chèvres. C'est du mouvement, mais ce n'est pas de l'activité.

Les caravanes qui viennent de l'intérieur apportent à Bouchir des tapis, des balles de coton, d'opium, de tabac. Elles emportent, au retour, les marchandises d'Europe amenées par les bateaux anglais : les allumettes d'Italie et d'Autriche, les cotonnades anglaises, le thé de l'Inde, les bougies et le sucre de France. Depuis quelques années, l'importation du sucre et du thé est devenue très considérable

en Perse. Il y a vingt ans, on trouvait chez les médecins de petites quantités de sucre qu'ils appelaient « sucre russe » et dont ils se servaient pour les maladies des yeux. Mais la coutume de prendre du thé, venue de Russie, a pris depuis cette époque une extension incroyable. Tous les Persans, même les gens du peuple, en prennent jusqu'à huit et dix fois le jour. Comme conséquence, le sucre est devenu une denrée de première nécessité, et il donne lieu actuellement à un grand commerce.

Ce continuel mouvement de caravanes, cette dépense considérable en journées d'hommes et de bêtes de somme, font penser tout d'abord à un très grand transit. Mais le résultat atteint est peu de chose en raison du travail produit. Au résumé, il n'arrive par jour que 25 tonnes de marchandises à Bouchir et 25 tonnes à Chiraz, en comptant à 120 kilos la charge du mulet. C'est peu, étant donné surtout que les transports se font dans la belle saison seulement, la montagne étant impraticable en hiver et au printemps. La perte de temps n'a d'ailleurs pour les muletiers aucun inconvénient, et une grosse caravane s'arrête très bien deux ou trois jours pour reposer un mulet blessé ou trop fatigué pour suivre le reste du convoi.

Sur cette route, la sécurité est complète : on trouve à la fin de chaque étape un caravansérail et un poste de gendarmes (*tofangchis*). On entretient même un peu le chemin ; lorsqu'un bloc de gypse a roulé dans le sentier, les tofangchis le brisent et en dispersent les morceaux. Ils demandent pour leur peine un pourboire aux caravanes qui passent, et ils ont soin naturellement de faire durer le travail longtemps pour qu'il passe beaucoup de caravanes.

Les *kotals*, c'est ainsi qu'on appelle les rampes escarpées qui donnent accès d'un plateau à l'autre, sont pavés, ce qui empêche les mulets de s'y tenir debout. La plupart du temps, les caravanes suivent de petits sentiers en dehors de la route et tournent ainsi l'obstacle dressé par une administration trop prévoyante pour ce cas particulier. Mais cette manœuvre n'est pas toujours possible ; tel est le cas du *Kotalé Dokhtar* (kotal de la jeune fille), nom singulier pour ce sauvage endroit. La route longe un précipice d'un côté, de l'autre une muraille à pic, la pente est très raide. Elle est pavée de calcaire siliceux qui devient extrêmement poli. Chaque pierre porte des traces de sang. Tous les mulets que l'on croise ont les genoux emportés. Les bêtes, qui sont déjà fatiguées ou malades, s'épuisent dans le violent effort nécessaire pour cette ascension ; elles tombent et ne se relèvent plus. Le chemin est bordé de squelettes blanchis. Des bandes de grands aigles tournoient au-dessus du précipice ou bien, groupés sur une tête de rocher, ils regardent silencieusement passer tous ces mulets chargés, bien certains que d'ici

le soir quelques-uns seront abandonnés et qu'il y aura festin d'entrailles palpitantes et de chair encore chaude.

II.

La constitution géologique du pays compris entre une ligne allant de Ram-Hormuz à Bebahan et la mer est peu variable. Ce sont presque partout des marnes d'où sortent par places des massifs d'un poudingue analogue à celui de Disfoul et Chouster. Tout le long de la côte règne un calcaire de formation très récente, qui renferme dans sa masse de nombreux fossiles absolument semblables aux animaux qui vivent encore aujourd'hui dans le golfe.

La plaine qui s'étend tout autour de Ram-Hormuz ressemble beaucoup à la Susiane. Sur le même sol marneux croissent les mêmes plantes; c'est au mois de juin que nous l'avons traversée. Les chardons tardifs étaient depuis longtemps jaunis; les grandes chicorées sauvages, très abondantes, ne portaient plus que des lambeaux imperceptibles et desséchés de feuilles. Le tronc seul avait échappé à la voracité des sauterelles. On entendait encore leur innombrable multitude bruire sous les hautes herbes. Il faisait une chaleur de fournaise. Il eût fallu ne pas sortir après huit heures du matin. Mais la longueur des étapes, la difficulté de s'orienter la nuit, nous obligeaient toujours à rester dehors jusque vers dix ou onze heures. Ces matinées étaient vraiment pénibles : on respirait un air embrasé, le sang affluait à la tête et produisait des bourdonnemens d'oreilles; puis la vue se troublait, les tempes devenaient douloureuses; la chaleur était d'autant plus difficile à supporter qu'elle s'ajoutait à la fatigue d'une nuit de marche. Heureusement, nous avons toujours pu gagner la fin de l'étape et éviter les insolations dont nous étions chaque jour menacés. La sécheresse était presque absolue, la nuit n'avait point de rosée; c'est grâce à cela que nous avons pu supporter d'aussi hautes températures. L'air est tellement sec en cette saison que la peau n'est jamais moite, la transpiration est évaporée à mesure qu'elle se produit.

Cette plaine est arrosée par l'Allar et quelques ruisseaux qui s'y jettent. Le long de leurs cours, le pays est un peu frais. Il y a, comme en Susiane, de grandes forêts de saules et de tamaris, et elles y sont tout aussi mal fréquentées; plus mal même, car, outre les fauves, elles abritent des gardiens de buffles arabes, sorte d'*outlaws* qui ont fui le territoire de leur cheik pour ne plus payer l'impôt. Sans maîtres, insoucieux de la ruine du pays environnant, ils suivent le long du fleuve et dans les marécages leurs buffles qui paissent la grande herbe parfumée de menthe, et ils pillent entre temps les rares voyageurs qui s'aventurent de ce côté.

Bebahan est un peu plus élevé que Ram-Hormuz ; il faut franchir entre les deux un petit seuil de poudingue. En approchant de ce point, le plateau devient pierreux, la végétation y est moins puissante : l'aspect du pays est, d'ailleurs, très différent. Ce n'est plus la plaine à l'horizon que rien ne coupe, on y trouve une quantité de ces arbres nommés par les Persans *konars*. Les pieds sont trop clairsemés pour qu'on puisse employer le mot de forêt ; mais c'est néanmoins fort boisé. La nuit, il y fait très sombre : les guides nous recommandaient toujours de ne pas passer trop près des arbres par crainte d'une embuscade. Nos chevaux, d'ailleurs, suivaient d'eux-mêmes scrupuleusement ce conseil, car le *konar* est très épineux et fait des piqûres cruelles qui s'enveniment facilement. Une étape de nuit en plaine se fait toujours au milieu d'un lourd silence, l'oreille accoutumée au pas cadencé des chevaux ne le perçoit plus et n'est sensible qu'à l'absence de tout autre son. Le feuillage épais de chaque arbre est, au contraire, rempli du mouvement des oiseaux que notre passage réveille. Le bruit des branches froissées, des faibles battemens d'ailes, qui se propage tout au long de notre chemin rompt l'écrasante impression de solitude, qui, répétée chaque nuit, cause à l'esprit un malaise particulier.

Un petit cours d'eau, affluent du Kurdistan, s'est creusé une étroite et tortueuse vallée qui coupe le plateau. Le fond du ravin n'a que 40 ou 50 mètres de largeur, et, des deux côtés, se dressent à pic deux murailles de roche dure peu élevées, mais encaissant très étroitement le ruisseau. Les roseaux, les tamaris et les lauriers-rose forment tout le long de ce ravin d'épais fourrés où clapote l'eau claire, et rien de ce frais endroit ne se laisse deviner, même à une faible distance, tant les bords sont escarpés.

Nous descendons dans le ravin, nous passons le ruisseau et nous ne savons plus où aller ; car, pour regagner le plateau, il faut grimper par des sentiers tellement à pic que nous ne pouvons songer à y engager nos mulets, bien qu'ils aient fait leurs preuves dans la montagne. Tout en haut se trouve perché un petit village ; nous crions pour demander le chemin. Peu habitués à voir cette route fréquentée par des gens honnêtes, les habitans, hommes, femmes et chiens, font une sortie en masse ; mais ils n'osent cependant pas s'aventurer jusqu'en bas. Bref, ils ne nous donnent aucun renseignement ; mais, en revanche, ils nous traitent de Turcs. Cette formidable injure nous laisse froids, mais elle blesse cruellement nos Persans. Sur ces entrefaites, le soleil se lève et nous permet de sortir de la gorge.

Un jour de marche encore, un fleuve à passer à gué, et nous sommes à Bebahan. Depuis quelque temps, on nous parle de cette ville comme d'une terre promise. Il y a, nous dit-on, des fruits en

abondance; Mahmoud, notre domestique, qui décidément se gâte à notre contact, nous insinue même qu'on pourrait peut-être y trouver du vin. Quelle déception à la vue des misérables maisons de terre qui forment la ville! On ne trouve rien au bazar, les fruits tant vantés se réduisent à quelques concombres. Au milieu des maisons jaunes éventrées et à demi ruinées, une ou deux coupoles à briques émaillées jettent seules une note un peu gaie.— Le gouverneur nous donne l'hospitalité dans son palais. C'est un Persan de Chiraz d'une grande distinction et d'une politesse parfaite. Nous constatons avec plaisir qu'il possède un jardin; nous pourrons reposer sur des arbres verts nos yeux qui sont las de regarder les herbes brûlées de la plaine. Ce n'est plus la grandeur et la fraîcheur des fourrés de Ram-Hormuz; mais nous avons cependant passé une bonne journée de repos à l'ombre des palmiers et des grands jasmins.

Sur le plateau de Bebahan, du côté de la mer, règne une petite crête de marnes à bancs de grès tendre que l'érosion a respectée. Une profonde et très étroite coupure la traverse. Il y a des passages extrêmement pittoresques, des amoncellemens de roches où circulent de minuscules torrens, de place en place une touffe de roseaux; des deux côtés, la muraille du ravin, et au-dessus de nos têtes une bande de ciel plus claire et toute semée d'étoiles. Ce *tang*, c'est le nom qu'on donne en Perse aux défilés de cette sorte, est très mal famé. Un nombre assez considérable de caravanes parcourt, à l'époque de la moisson surtout, les deux étapes qui séparent Bébahan de Bender-Dilem; elles sont très souvent attaquées et dévalisées en cet endroit, malgré la présence d'un poste de *tofangchis* qui surveille les alentours.

Le défilé débouche tout à coup sur un petit plateau qu'on traverse en moins d'une heure. Il s'arrête net du côté de la mer, et, à 500 mètres au-dessous, se trouve la grande plaine de Zeitun. Peu large de l'est à l'ouest, elle forme du nord au sud une grande bande au pied de la montagne. Le Chirin, devenu un très grand fleuve à cet endroit, la traverse dans toute sa longueur. Au long de son cours, ce ne sont que champs cultivés, rizières, oasis de palmiers, villages où nous trouvons des vivres en abondance. Il faut descendre dans cette plaine. Le sentier, très raide, serpente dans les marnes. Des érosions gigantesques, d'énormes ravinemens ont formé des précipices tout autour de nous. Il faut tenir la tête des chevaux et descendre à pied. Le soleil qui se lève colore la roche en rose léger; il n'y a pas une touffe d'herbe. Il y fait, même à cette heure, une chaleur étouffante; car, dans ces gorges nues et sauvages, fournaises pendant le jour, l'air frais de la nuit ne circule pas et la température s'y abaisse à peine par le rayonnement.

Nous dépassons la zone des villages; nous aimerions assez nous y arrêter; mais il faut traverser le fleuve, car la nuit le passage est impraticable. Nous arrivons sur la rive à neuf heures du matin, il fait déjà beaucoup trop chaud. Nous nous trouvons en face d'un fleuve aux eaux verdâtres, large, rapide, profond. Il n'est pas guéable; mais il y a un service de *quellek*. Un *quellek* est formé par une dizaine de peaux de mouton gonflées d'air sur lesquelles on dispose une claie de roseaux. Deux hommes apportent sur leurs épaules ce primitif engin de navigation et le mettent à l'eau. On vérifie que les outres ne perdent pas trop d'air et on met sur la claie une demi-charge de mulet. On peut, grâce à ce procédé ingénieux, passer de grands fleuves en ne se mouillant que les pieds. Un homme, à genoux à l'avant, rame avec une petite palette; la traversée se fait lentement, et le courant, étant très fort, nous fait dériver pendant ce temps d'une façon considérable. Nous abordons à plus de 500 mètres en aval du point d'où nous sommes partis. Le *quellek* vide dérive encore d'autant pour retourner sur l'autre rive prendre une nouvelle charge. Deux hommes l'enlèvent alors sur leurs épaules et le remontent à pied le long de l'eau. Au moment où le *quellek* part et pour s'épargner la peine de descendre à pied jusqu'au point où ils doivent le reprendre, ces deux hommes, absolument nus d'ailleurs, se jettent à l'eau et, nageant doucement, ils se font porter par le courant jusqu'à l'endroit où ils doivent recommencer leur travail. Pour passer une grande caravane, il faut plusieurs jours de ce va-et-vient. Nous en fûmes quittes au bout de deux heures, deux heures d'attente au soleil.

Le paysage qui se déroulait sous nos yeux avait, sous l'éclatant soleil, un caractère de magnifique grandeur. Le fleuve, roulant ses eaux impétueuses entre deux larges grèves de galets, séparés de la plaine par une ligne de lauriers-rose, en arrière les oasis de palmiers, et, plus loin, la montagne que nous avions descendue le matin. Inondée de clarté, elle avait des tons chauds jaunes et rouges qui tranchaient sur le ciel d'un bleu intense : pas la moindre indécision dans les contours; tout cela se détachant en lignes nettes dans une atmosphère limpide où ne flottait pas la plus légère buée. Cependant midi approchait, l'ombre se faisait rare autour de nous; la tête abritée dans une anfractuosité de rocher, le reste du corps allongé sur la pierre, et, cuisant doucement, nous attendions sans impatience la fin de cet interminable transport.

Enfin, la dernière charge est embarquée, les mulets et les chevaux, débarrassés de leurs bâts et de leurs selles, traversent à la nage. Sur la rive gauche du fleuve, il n'y a pas un seul village. Nous nous mettons à l'ombre sous un grand *konar* et nous son-

geons au repos; mais un vent brûlant s'élève, violent et sec comme le khamsin, que les Égyptiens redoutent tant; malgré la fatigue, il est impossible de s'endormir sous ce souffle ardent; nous attendons comme une délivrance la fraîcheur du soir, bien qu'elle doive être le signal du départ pour une autre étape.

Nous avons encore une descente moins abrupte que celle d'hier et une série de défilés moins redoutés des muletiers, quoiqu'ils soient beaucoup plus sauvages. Le dernier, où l'on marche plus d'une heure, a une horreur grandiose. Le fond est large à peine de 20 mètres, et des deux côtés se dressent des murailles hautes d'au moins 50 mètres; des blocs, par endroits, surplombent d'une façon inquiétante. Le fond est semé d'éboulis entre lesquels filtre le sentier; tout cela est fort imposant enveloppé du morne silence d'une nuit étouffante et sans brise. En sortant de là, nous débouchons dans une large plaine, un souffle frais arrive que nous aspirons avec volupté : c'est la brise de mer. Le soleil, en se levant, nous montre en effet au loin une petite ville aux maisons cubiques entre lesquelles s'élancent quelques palmiers, et, à l'horizon, une bande verte. C'est Bender-Dilem et le Golfe-Persique.

Le calcaire qui forme le sol de la plaine littorale est un dépôt marin récent. Le Golfe-Persique, à une époque peu éloignée de celle où nous vivons, recouvrait cette zone, et ses flots venaient battre le pied des derniers contreforts de la montagne, comme cela a lieu encore sur la côte Baloutche. Ses eaux se sont retirées peu à peu, abandonnant à l'homme des terres nouvelles à cultiver. Il est possible que ce mouvement de retrait continue encore de nos jours; la côte est très basse, hérissée de hauts fonds. A Bender-Bouchir, les navires doivent toujours mouiller au moins à 3 milles au large. Des observations de plusieurs siècles sont nécessaires pour percevoir ces mouvemens du sol si lents, comme tous les phénomènes pour lesquels le temps ne compte pas. Peut-être cependant depuis la période historique, étant donné surtout que le terrain est prodigieusement plat, la mer a-t-elle abandonné de grands espaces, et ce qui reste des ports antiques du golfe est peut-être actuellement assez avant dans les terres.

Ce calcaire, peu compact, est une excellente terre à blé; quoique les ruisseaux soient très rares, le pays n'est point sec, le voisinage de la mer donne une nappe d'infiltration, et l'on trouve l'eau partout à moins de 1 mètre de profondeur. Aussi les villages, dont la position n'est déterminée par aucun autre accident de la terre, abondent-ils et sont éparpillés au hasard dans la plaine. Beaucoup ne sont que des amas de misérables cabanes en nattes supportées par des troncs de palmiers. Les dattiers, les mimosas, les mûriers, les figuiers surtout sont d'une belle venue; ils atteignent une taille

colossale et procurent aux demeures une fraîcheur relative, en créant alentour une zone où ne se produit pas l'ardente réverbération du sol.

L'eau des puits, dont la plaine est criblée, n'est pas très bonne à boire. Elle est assez limpide ; mais elle a une forte saveur salée et amère ; néanmoins elle est encore préférable à l'eau de la plus grande partie de la Perse. Soit à cause de ces puits, soit parce qu'ils vont souvent à la mer, les habitans du littoral sont presque tous atteints du *ver de Guinée*, qui leur produit de grosses tumeurs aux bras, aux épaules ou aux jambes. A Bouchir, en particulier, ce parasite est extrêmement répandu, et il n'est pas exagéré de dire que la majorité des gens du peuple en est victime.

Il est si aisé de parcourir ce pays dans tous les sens, qu'il ne s'y est point créé de routes ; chacun va droit d'un point à un autre sans qu'aucun obstacle l'arrête. En partant, chaque jour, nous étions obligés de prendre un guide. Tantôt il nous faisait traverser de petits bras de mer de 1 kilomètre de large avec de l'eau aux jarrets des chevaux : le fond était heureusement très régulièrement plat. Puis on allait à travers des plaines toujours en droite ligne, presque toutes les nuits, après quelques heures de marche, le guide déclarait qu'il ne savait plus de quel côté se diriger. Pendant une heure, nous examinions le terrain autour de nous pour essayer de trouver une trace de sentier, un indice quelconque. Si nous apercevions un village, nous nous dirigions de ce côté ; mais dès que les aboiemens des chiens nous avaient signalés, on nous accueillait à coups de fusil. Presque toujours nous acquérions la certitude d'être bien perdus. Alors, nous ressentions une douce satisfaction, nous descendions de cheval, et, étendus sur la terre encore chaude, nous goûtions jusqu'au lever du soleil quelques heures d'un bienfaisant sommeil. Nous trouvions ce court repos dans la fraîcheur du matin bien préférable à la sieste des étouffantes après-midi. Le jour venu, le guide retrouvait son chemin et nous achevions notre étape.

Tout ce pays est splendide, au coucher du soleil surtout : les palmiers ne sont vraiment beaux qu'à ce moment du jour. Sur le ciel et sur la plaine, séparés par un horizon tout droit, s'étend une infinie variété de couleurs : le recueillement des choses gagne l'homme, le bruit cesse dans les villages. C'est l'heure de la prière. Il y a dans ces spectacles un caractère de grand calme et de grande majesté, et l'on trouve beaux au crépuscule ces paysages brûlés que le soleil a rendus insupportables le jour.

Les érosions qui ont raviné le pays ont respecté un petit massif de marnes. Ilot isolé et nu dans la période qui a précédé la nôtre, s'élevant au-dessus des eaux du golfe, tandis que se formait dans leur profondeur le dépôt calcaire qui a si bien nivelé la région, il

conserve encore ce caractère aujourd'hui, bien qu'aucune vague ne déferle à ses pieds; il se dresse au-dessus de la plaine comme il se dressait autrefois au-dessus des eaux. Ces petites collines ont, elles aussi, leur défilé. Au milieu est creusé un puits; nous nous arrêtons un instant pour faire boire nos chevaux et pour remplir nos outres. Quelques hommes arrivent, suivis par un grand troupeau de moutons qu'ils conduisent à Bouchir. On entend de très loin leur piétinement, qui soulève autour d'eux une colonne de poussière. Ils s'arrêtent auprès de nous, et l'un des pâtres puise, dans un vase de cuir fixé là, de l'eau qu'il répand dans un tronc de mûrier creusé, servant d'auge. Les moutons altérés se pressent alentour et les hommes silencieux attendent, leur long bâton sur l'épaule, le moment de reprendre la marche. C'est un tableau de la Bible entrevu dans les premières rougeurs de l'aurore, à cette heure d'engourdissement que produit le sommeil longtemps combattu. Il est rare que les voyageurs qui se croisent alors échangent d'autres paroles qu'un bref salut; puis hommes et bêtes reprennent dans un demi-sommeil une marche que la fatigue rend de plus en plus lente, jusqu'à ce que la vue de l'étape vienne ranimer tous les courages.

A l'exception de cette heure qui précède le jour, les nuits dans ce pays étaient toujours délicieuses. Sous le ciel encore bleuâtre, semé d'éclatantes constellations, les objets conservaient des silhouettes très arrêtées. L'air toujours limpide laissait voir les astres avec une incroyable netteté. Jupiter, émergeant de l'horizon, comme un feu de phare, nous donnait chaque soir l'heure du départ. Nous n'avions plus d'autres montres, celles que nous avions apportées de France nous refusant un service régulier. Lorsque le fin croissant de la lune apparaissait au firmament, marquant aux musulmans le commencement d'un mois, ils levaient au ciel la paume de leurs mains jointes et faisaient leurs dévotions. Nous étions presque tentés d'en faire autant, car la venue de la lune nous annonçait le commencement des étapes claires dans lesquelles le charme de la fraîcheur nocturne s'ajoute à celui de cette lumière blanche, d'une douceur infinie, qui permet de tout voir et qui n'aveugle pas.

Et le jour, quels beaux spectacles, tout au long de la mer! Tantôt, au bout de la plaine jaune, elle apparaissait comme un ruban bleu sombre ou vert, suivant sa profondeur; des traînées d'écume marquaient la crête des vagues. Ces lointains, d'une invraisemblable clarté, étaient splendides, à demi masqués de place en place par des bouquets de palmiers. D'autres fois, nous étions sur le rivage même, dans de petits ports où se groupaient des flottilles d'archaïques bateaux avec leur arrière surchargé de jolis ornemens en bois découpé; les grèves d'un sable fin, et indéfiniment plates étaient

couvertes de petits crabes. Effrayés à notre vue, ils se précipitaient dans leurs retraites, en se couvrant le corps comme d'un bouclier, avec leur pince droite, devenue à cet effet très large et très plate, tandis que la gauche a conservé la grandeur et la forme normales. Retirés dans leurs trous, ils en fermaient l'orifice avec cette pince, bouclier et porte-cochère. La brise du large était toujours fraîche, et l'on pouvait sortir tout le jour, aussitôt satisfait le premier besoin de sommeil.

La montagne est beaucoup plus près de la mer au sud de la Perse que du côté de Suse. A deux étapes, à l'est de Bender-Bouchir, on pénètre dans les premières gorges. Les stratifications géologiques ne diffèrent que par des détails de celles que nous avons rencontrées en allant à Malamir. On y trouve aussi superposés des marnes à banc de grès, du gypse, des marnes encore, et enfin les assises du calcaire compact. D'une façon générale, les ravinemens ont été, dans cette partie de la chaîne, beaucoup plus profonds; d'énormes éboulemens ont en partie adouci les pentes trop abruptes, et l'on conçoit que cette route ait été suivie de préférence par les piétons ou les caravanes pour descendre à la mer des plateaux de l'Iran.

Un premier *kotal* donne accès sur le plateau de Konartakhteh. Le centre de cette plaine est entièrement couvert par une forêt de palmiers. De misérables cabanes de nattes, quelques maisons de terre, forment le village auprès duquel s'élève, blanche et coquette, la maison du télégraphiste anglais. Elle est abandonnée en cette saison, l'employé, en raison de la trop forte chaleur, étant allé occuper un poste plus haut dans la montagne. Les palmiers de Konartakhteh produisent d'excellentes dattes; celles de Bassorah, dont la réputation est universelle, leur sont de beaucoup inférieures.

En sortant de ce plateau, la route suit le fond d'une profonde gorge où court un petit ruisseau d'eau saumâtre encombré de paquets d'algues. Bientôt on gravit toute la masse du gypse par un sentier appliqué au flanc de la paroi du ravin. Les pieds des mulets ont creusé leur chemin dans la roche tendre assez profondément pour qu'il se soit produit un parapet du côté du précipice. Il y a 400 mètres à monter. Une caravane est engagée avant nous dans le *kotal*; l'étroitesse du chemin ne permet pas de la devancer, et sa longue file de bêtes chargées serpente au-dessus de nos têtes.

L'ascension est fort longue, car à chaque instant un mulet s'abat et barre le sentier, arrêtant tout le convoi; il faut attendre qu'il soit relevé et rechargé sans hâte, avant de reprendre le mouvement.

Bientôt nous entendons les sonneries d'une autre caravane qui descend. Vite les muletiers se hâtent d'arrêter leurs bêtes dans toutes les parties élargies de la route, et l'on attend. Un cheval en tête, chargé de pompons et d'énormes cloches, fier du rôle important qui lui est confié et ne se laissant devancer sous aucun prétexte, le flot descendant passe devant nous. Les hommes, très affairés, n'oublient pas cependant de se faire de mutuelles politesses et de se demander réciproquement des nouvelles de leurs excellences. Ce sont des paquets de coton qu'ils emportent, et il en passe toujours. Toujours on voit, à l'échancrure qui marque sur le ciel la fin du kotal, apparaître un nouveau mulet entre ses deux ballots. Enfin, c'est tout! La caravane disparaît dans la profonde gorge d'où nous venons. On n'entend plus que le bruit de ses clochettes qui va s'affaiblissant; nous achevons notre ascension, la barbe et les cheveux poudrés à blanc par la poussière de plâtre, sans compter ce qui nous est entré dans la bouche.

Voici le joli plateau de Kamaradj avec sa coquette petite ville, dont les blancs *imam zadés*, les maisons surmontées de *badgirs*, tours carrées qui amènent l'air du dehors, s'adossent à la montagne. A la fin de juin, c'est-à-dire en plein été, la température nous paraît tout à fait douce, à nous qui venons de l'Arabistan; même le soleil de midi ne nous incommode pas. Les habitans ont déjà vu des Européens, et nous ne sommes plus en butte à l'indiscrète curiosité qui nous avait si fort fatigués à Suse, chez les Bakhtyaris et chez les Arabes.

Une route accidentée et sinueuse, où abondent les montées, les descentes et les gorges, mais où ne se trouve aucune pente trop abrupte, nous mène dans le grand plateau de Kasrân, clos de toutes parts par la montagne. C'est une des plus belles parties de la Perse. La plaine est parcourue par des eaux vives, et l'on comprend fort bien sa splendeur passée, attestée par les ruines qui s'étendent sur 20 kilomètres de Kasrân à Chapour. A la fois exempte du torride été de l'Arabistan et du long hiver des plateaux iraniens, elle jouit d'un climat charmant. C'est la limite supérieure du palmier. On peut comparer ce plateau au nord de l'Algérie; l'été, le thermomètre monte peut-être plus haut; mais comme, en revanche, il y fait beaucoup plus sec, la chaleur est plus facile à supporter. De nombreux villages sont encore aujourd'hui répandus çà et là. Des champs de blé, d'orge, des rizières couvrent une partie du plateau; mais comme il est trop étendu pour le nombre d'hommes qui y vivent, il existe encore de grands pâturages, et c'est de toute la Perse l'endroit où l'on voit les plus grands et les plus beaux troupeaux, ceux des nomades exceptés. Le *konar* des parties inférieures

de la montagne est devenu très grêle ; il est fort répandu encore, mais ne dépasse pas la taille d'un buisson ; en revanche, les myrtes fleuris forment de véritables bosquets.

De ce plateau se détache une longue gorge où l'on pénètre à travers des rizières, dans lesquelles les chevaux enfoncent jusqu'au ventre. Elle est enfermée à droite, à gauche et au fond par de hautes montagnes, et sur leurs flancs sont taillés les bas-reliefs représentant les exploits de Chapour. D'un point un peu élevé de la montagne cette étroite vallée offre le plus riant tableau. Le ruisseau qui la traverse se déroule au loin comme un long ruban verdâtre taché d'écume ; il est encadré dans la verdure des arbres et des grands roseaux. Par endroits, il disparaît en bouillonnant dans les restes d'un antique aqueduc ; en d'autres points ses eaux vives et froides comme la glace se perdent sous des massifs de myrtes, de saules, d'acacias et de figuiers.

Kasrân est une assez grande ville ; une eau limpide court dans toutes les rues. Le bazar est rempli d'étoffes de Bombay et de pacotille anglaise ; on y trouve aussi de la glace, ce qui ne fut pas sans nous causer une certaine joie. Dans toutes les grandes villes de Perse, sur les plateaux, c'est un produit commun, au point que le plus pauvre soldat peut boire de l'eau fraîche pendant tout l'été. Au milieu de la ville se trouve une petite place, et, sous les arbres, des Persans assis causent et fument leur éternel *ghalian*. Une belle piscine de pierre se trouve là, au milieu des tombes, car la place sert aussi de cimetière. Il règne alentour une grande activité : les uns y puisent de l'eau pour laver leur cheval ; les autres, tout nus, y entrent pour faire leurs ablutions. Une mosquée, entourée de maisons blanches, s'élève au milieu des palmiers, et le tout se détache sur la montagne bleue. C'est un fort joli séjour.

Le mûrier prospère dans toute la Perse, et il n'y a pas un seul ver à soie. Dans le nord, on le comprend assez, en raison du long et froid hiver ; mais à Kasran, par exemple, où il n'y a ni neige durable, ni chaleurs excessives, on ne se rend pas compte de cette absence. Des magnaneries installées là produiraient la soie à très bas prix. En communication avec l'Europe par le télégraphe ; à quatre jours de la mer, avec toute facilité par conséquent pour faire venir des approvisionnemens et pour envoyer les produits du pays ; les journées d'hommes presque pour rien ; on ne saurait trouver de meilleures conditions pour une exploitation.

Au-dessus de Kasrân, l'aspect de la montagne devient plus rude et plus sauvage ; autour des plateaux, plus étroits, se dressent des montagnes de roches éboulées, dont les durs contours disparaissent sous le vert manteau des grandes forêts de chênes. Ces arbres sont un peu rabougris ; leurs branches tordues ont des allures gri-

maçantes. Dans les périodes de disette, en particulier l'année de notre voyage, les habitans, assez clairsemés d'ailleurs, recueillent les glands et en font du pain. Au moment de la fonte des neiges, des torrens, des cascades se précipitent dans les gorges et rendent le passage impraticable. Le sommet du *Kotal Pirizan* (Kotal de la vieille femme) est le point le plus élevé de cette route; il est environ à 2,500 mètres au-dessus de la mer. Nous redescendons de là sur Chiraz, qui n'a plus que 1,660 mètres d'altitude.

Nous sommes enfin rendus dans le beau pays des mosquées à coupoles émaillées, des jardins et du vin doré. Les quelques Européens et les Arméniens qui y sont établis nous font le plus charmant accueil. De là à Téhéran, nous traverserons désormais cette partie de la Perse que Mme Dieulafoy a décrite dans *le Tour du monde* d'une façon si vivante : la Perse avec ses bazars, ses marchands, ses fonctionnaires, ses caravanes et ses muletiers, qui se distinguent de tous les autres Persans non-seulement parce qu'ils conduisent des mulets, mais encore parce qu'ils sont relativement honnêtes.

III.

Le nord de la grande plaine qui s'étend du pied de la montagne à la mer est occupé par les Arabes; le sud, à partir de Bebahan, par les Persans. Des tribus issues du mélange des deux races forment, au sud de Ram-Hormuz et tout au long de la côte, le fonds de la population.

Les Arabes de Perse, que nous avons eu surtout occasion de connaître à Suse, puisque nous vivions constamment au milieu de leurs tribus, présentent, moins que leurs voisins de Turquie, le type sémite pur. Il ne se trouve guère que chez les chefs; les autres sont plus ou moins fortement marqués du caractère des Susiens, avec lesquels ils se sont évidemment fondus. Par leur front large, par leur nez épaté, ils se rapprochent des habitans de Dizfoul; mais ils restent Arabes par la rareté et la finesse relatives de la barbe, la maigreur du mollet et la délicatesse des attaches. Leurs cheveux sont légèrement crépus; ils ne les coupent que dans la première enfance : arrivés à l'âge d'homme, ils en font le plus souvent deux longues nattes, qu'ils laissent tomber sur la poitrine de chaque côté de la tête. Leur vêtement se compose presque uniquement d'une pièce de laine, grossièrement tissée, dans laquelle ils se drapent; les riches seuls ont une robe mieux ajustée. Ils ont sur la tête la classique *koufée*, ceinte de la corde de chameau. Leur force musculaire est très faible; ce qui tient non point à leur alimentation, mais à la race : car les Loris, qui mènent exactement

le même genre de vie, sont très vigoureux. Ils sont, en revanche, doués d'une extrême résistance à la fatigue, aux privations et à la douleur. Pouvant facilement rester vingt-quatre heures sur un cheval sans prendre aucune nourriture, ils sont également bons piétons. Ils marchent indéfiniment, jour et nuit, sans s'arrêter, soutenant leurs forces avec une poignée d'herbes ou quelques têtes de chardons qu'ils épluchent à la façon d'un artichaut. A la vérité, ces prouesses, que chacun d'eux peut faire et qui n'étonnent personne, ne constituent point leur régime ordinaire; le repos au soleil est l'état qu'ils affectionnent le plus et auquel ils se livrent le plus volontiers.

Ils sont d'une violence inouïe; leur physionomie, en général assez dure, prend, lorsque la colère les domine, une expression vraiment farouche. Ces emportemens de sauvages sont, en réalité, leur moyen d'intimidation le plus efficace sur les Persans, qui demeurent épouvantés à la vue de ces faces qui se crispent, de ces yeux féroces et de ces dents blanches entre lesquelles sortent de rauques imprécations. Au reste, ils ont la main légère et sont prompts à jouer du lourd bâton qui ne les quitte jamais, à moins qu'ils n'aient un fusil ou un sabre. Leurs mouvemens impétueux sont d'ailleurs tempérés par une extrême prudence, et, vis-à-vis des Loris ou des Bakhtyaris, qui ne les redoutent point, ils ont d'autres façons d'agir. Leur colère ne suit son libre cours que si leur adversaire a peur le premier.

Très hospitaliers, faisant beaucoup moins que les Persans de vaines promesses ou de chimériques offres de services, ils sont aussi bien moins intelligens. La force brutale est leur seule manière de prendre le bien d'autrui, ce qui semble être en Perse le but de tout effort. Les Arabes sont pillards au-delà de toute expression; la maraude est à peu près la seule occupation des hommes. Ils se précipitent sur les caravanes en poussant de grands cris et en tirant des coups de feu; ils assomment à moitié ceux qui n'ont pas pu fuir assez vite et emportent tout ce qu'ils peuvent. Les plus audacieux enlèvent tout le convoi, bêtes et charges. Le cheik de la tribu prélève un tant pour cent sur la prise, et les hommes qui ont mené l'expédition se partagent le reste. Outre ces aubaines, qui sont accidentelles, il y a chaque jour un coup de main contre une autre tribu; non pas qu'ils se haïssent. « Nous ne sommes point, disent-ils, ennemis de cœur, mais seulement ennemis de buffles. » Ils entendent par là que le vol des troupeaux est seul cause de leurs querelles. Il existe ainsi entre eux une comptabilité très compliquée. Telle tribu, disent les uns, a encore tant de bêtes à nous. Alors une petite bande se met en marche, et, si les circonstances sont favorables, ils reprennent ce qui est censé leur appartenir et

même quelque chose en plus s'ils le peuvent. De ce fait, l'autre tribu devient la volée et se considère comme ayant des troupeaux à reconquérir.

Au bout de quelques années, les comptes s'embrouillent, et chacun, pour ne pas être dupe, vole tout ce qu'il peut dès que l'occasion s'en présente. D'ailleurs, voler n'a point pour eux un sens méprisant, ils montrent leur butin avec le même orgueil que s'il s'agissait de n'importe quel fait de guerre. Nous avons rencontré une fois en plaine une dizaine d'Arabes armés; ils nous saluèrent et nous demandèrent du pain. « Depuis cinq jours, nous dirent-ils, nous marchons dans le Sahara, n'ayant à manger que de l'herbe, et, par Allah! nous sommes vraiment malheureux, nous avons seulement pu voler ces deux buffles que vous voyez. » Leur infortune était encore au-dessus de leurs prévisions; car, à peine à une heure de leur campement, les propriétaires dépouillés, qui les suivaient depuis deux jours, tombèrent sur eux à l'improviste, les mirent en fuite et reprirent le chemin de leurs tentes avec les deux buffles, qui devaient commencer à trouver singulière cette promenade sans but.

Les combats qui se livrent autour des troupeaux ne sont pas toujours inoffensifs. Il y a souvent mort d'homme. En descendant l'*Ab Dizfoul*, nous avons trouvé, s'en allant au fil du courant, un Arabe tué par un coup de sabre dans le dos. Combien d'autres sont venus à Suse pour faire soigner des blessures reçues en pareille circonstance! L'un avait depuis six semaines une balle dans la poitrine, et, chose vraiment prodigieuse, il avait fait dans cet état une longue étape à cheval; un autre, avec une balle dans le mollet, fit trois jours de marche pour venir se faire panser. Leur bestiale résistance à la douleur est vraiment extraordinaire.

Les Arabes sont, en immense majorité, nomades. Ils vivent sous des tentes de laine noire que les femmes tissent elles-mêmes. Les hommes filent, et, en traversant les tribus, on les voit causer et se promener en tournant rapidement entre leurs doigts le primitif dévidoir. La tente est divisée, perpendiculairement à sa longueur, par une claire-voie de roseau ou de palmier. Un des compartimens est affecté à la vie du dehors : c'est là que le mari reçoit ses amis ou les étrangers; l'autre côté est réservé pour la vie de famille. Les femmes y séjournent le plus souvent: les jeunes, occupées au tissage des tapis ou des étoffes; les vieilles, s'employant aux plus gros travaux. Cependant, les femmes de tribus ne sont point strictement tenues au séjour dans le harem; elles vont et viennent à visage découvert, causent avec l'étranger, ce que l'on ne saurait jamais voir dans une ville persane.

Les tribus, aujourd'hui ruinées par des impôts excessifs et tou-

jours croissans, étaient; il y a quelques années, très riches. Ce fait est facile à comprendre. Les nomades retirant de leurs troupeaux le vivre et le couvert, n'ayant d'ailleurs aucun besoin factice, n'achètent presque rien; ils vendent au contraire beaucoup: la laine, le beurre, les chevaux, les mulets, les chameaux.

Au printemps, lorsque vient le moment de tondre les troupeaux, une activité inusitée secoue tous les campemens. Entre les tentes, ce ne sont que groupes de femmes tenant les moutons, tandis qu'un homme fait tomber l'épaisse toison et que les enfans dansent et glapissent. C'est le seul moment de travail pour les hommes, car les femmes sont toujours fort occupées. Il leur faut courir la plaine pour recueillir çà et là les brindilles des rares buissons. La recherche du bois à brûler est leur perpétuel souci: on les voit rentrer aux campemens par files de dix ou douze, portant sur la tête d'énormes paquets. Puis, il faut préparer les alimens, écraser le blé entre deux meules que l'on tourne à la main, pétrir, faire cuire le pain, traire les troupeaux. Les hommes aident un peu pour ce dernier travail, qui se fait au point du jour, avant le départ pour le pâturage, dans la tiède buée qui monte des tentes et de toutes ces bêtes réunies. Les jours de grosse besogne sont surtout ceux où la tribu lève le camp. Il faut tout plier, attacher et fixer sur le dos des chameaux, des mulets et même des vaches. Sur le haut des charges, on juche de tout petits enfans, sans se soucier des chutes fréquentes qu'ils font pendant l'étape: ceux qui résistent deviendront évidemment excellens cavaliers. Les premiers prêts s'en vont; les autres suivent à mesure, et c'est une pittoresque confusion de troupeaux, d'hommes, de femmes et d'enfans. Le soir on s'arrête, on plante les tentes, et l'on recommence au bout de quelques jours.

Le beurre est, après la vente des chevaux et des chameaux, la plus grosse source de revenus. Pour le fabriquer, les femmes agitent violemment une outre pleine de lait suspendue à trois bâtons croisés. Ce procédé primitif et fatigant leur permet néanmoins d'obtenir du beurre. Elles ne lui font subir aucune autre préparation que de le faire fondre pour le séparer de l'eau, puis elles le coulent dans des outres. C'est alors le *rooughan* que les Persans emploient pour leur cuisine, et dont ils sont si friands qu'ils le mangent à pleines mains jusqu'à s'en rendre malades. De petits marchands viennent acheter ces produits et porter aux Arabes les objets qu'ils ne savent point fabriquer, en particulier les outils de fer. Ces colporteurs circulent sur le territoire des tribus les plus pillardes sans être jamais inquiétés, les nomades, qui ne fréquentent pas volontiers les villes, ayant constamment besoin d'eux.

Les moutons de Perse ont de très grosses queues, masses de graisse qui se gonflent au printemps, quand la nourriture est à discrétion, et qui décroissent l'été; les bœufs ont aussi sur les épaules une bosse graisseuse. C'est un fait fort curieux que tous les herbivores vivant dans les régions où règne, pendant la plus longue partie de l'année, une sécheresse absolue, puissent ainsi accumuler dans une partie de leur corps des réserves pendant la période d'abondance et les absorber peu à peu pour s'aider à vivre dans les momens où l'herbe est rare. C'est ainsi que le chameau et le bœuf ont leur bosse et le mouton sa queue. Il y a même plus : dans l'Arabistan, où le gazon atteint une taille extraordinaire, les troupeaux n'en absorbent qu'une faible portion au printemps; il reste pour l'été une quantité considérable de vivres, secs à la vérité, mais pouvant aussi bien servir d'aliment que le foin pour nos animaux domestiques. Aussi les moutons des Arabes ont-ils la queue beaucoup moins développée que leurs congénères des plateaux persans, où la rareté du fourrage en été est plus accentuée. Les buffles, hôtes du même pays, mais vivant toujours au bord des fleuves, ne connaissent pas la période d'herbe séchée et rare, aussi n'ont-ils jamais de bosse.

Les Arabes vivent sous un régime à la fois de communauté et de propriété individuelle. Chaque chef de famille possède en propre ses bestiaux, ses ustensiles de ménage, ses vêtemens et sa tente. D'autre part, le cheik de la tribu paie impôt au gouvernement ou plutôt paie la location de la terre qu'il occupe. La jouissance d'un territoire déterminé appartient donc à toute la tribu, représentée par son chef; le fourrage est une propriété commune à toutes les familles, et les troupeaux de la tribu paissent ensemble. Si quelqu'un veut cultiver du blé, il doit d'abord verser une certaine somme au cheik; c'est en quelque sorte une sous-location du sol. Contre cet argent, la jouissance du champ, retirée à la communauté, lui est acquise pour une année; il peut cultiver, récolter et emporter le blé, qui est sa propriété. Cependant le cheik, qui paie au gouvernement pour toute sa tribu, doit retrouver l'argent qu'il a versé. Il prélève une certaine part sur la vente des bestiaux, de la laine, du blé, et chaque homme, d'ailleurs, lui paie une cote personnelle.

Le cheik est l'homme de la tribu le plus riche, celui qui possède les plus grands troupeaux et les plus belles tentes. Son autorité est toute fondée sur le respect et l'amour de ses hommes; il se montre, d'ailleurs, toujours extrêmement bienveillant avec eux, et le plus pauvre vient sous sa tente, fume son *gahlian*, boit son café sans la moindre gêne et sans aucune affectation de déférence, — fait

qui paraît monstrueux aux Persans, chez qui l'étiquette est observée avec une rare précision. Les chefs de tribu vivent entourés de l'estime générale, ne se livrant à aucun travail, restant graves, assis sous leurs tentes. Ce manque absolu de mouvement, marque de leur dignité, rend tous les vieux cheiks impotens et goutteux, ce qui contraste singulièrement avec leurs alertes et maigres sujets. Au reste, ils ne peuvent exiger aucun acte d'obéissance autre que le paiement de l'impôt, sans quoi on fuirait vers un autre campement. Le titre de cheik est héréditaire et appartient à tous les fils; mais l'autorité ne revient qu'à un seul, généralement l'aîné, à moins que le gouvernement ou la tribu elle-même n'exige que le pouvoir soit exercé par un autre membre de la famille.

Dans une région, le chef de la plus grande tribu, de laquelle les petites sont en général des rejetons, a une sorte d'autorité sur les autres cheiks. Il les réunit à un jour donné et il distribue à chacun les pâturages suivant l'époque de l'année. Les collisions qui se produiraient si deux tribus voulaient occuper en même temps le même point sont ainsi évitées. C'est aussi le moyen de tirer le meilleur parti possible des herbages. Telle partie sableuse de la plaine produit exclusivement des graminées dont l'épi est très barbelé et qu'il est impossible de faire paître aux troupeaux quand il est sec. Le grand cheik concentre, au commencement du printemps, avant que l'épi ne soit formé, toutes ces tribus à cet endroit. Cette ressource épuisée, il disperse les campemens sur tous les points où la venue des chardons empêchera de pénétrer un mois plus tard. Il réserve pour la fin les lieux où croissent l'herbe tendre et la folle avoine. Il distribue aux propriétaires de buffles les territoires qui bordent les fleuves. Son autorité ne va pas plus loin. Il a sa tribu qu'il administre comme les autres, il y perçoit l'impôt : c'est aussi à lui que les petits cheiks versent leur tribut, et il sert d'intermédiaire entre le gouvernement et eux.

Quelques-uns de ces grands cheiks groupent autour d'eux d'énormes campemens; leurs tentes noires, qui abritent parfois une population de 5 à 6,000 âmes, couvrent la plaine comme de véritables villes. Leurs cavaliers sont nombreux et hardis, et pourraient tenir tête aux troupes royales s'ils avaient le moindre soupçon de discipline. Vêtus, comme leurs hommes, de laine, un peu plus finement tissée peut-être, les cheiks ne font point montre de cette puissance et de cette richesse réelle : point d'éclatans costumes, point de belles armes ou de superbes harnachemens pour les chevaux. Sous la domination persane, tout faste extérieur serait d'ailleurs une imprudence et une tentation pour le gouverneur royal de s'emparer d'une richesse ainsi manifestée.

L'exploitation de l'Arabe par le fonctionnaire persan ressemble à une véritable curée. Les *Téhérani*, que la débauche ou le jeu ont ruinés et qui ne peuvent, à cause de la grande concurrence, refaire leur fortune à la cour, partent pour l'Arabistan, et l'impôt va toujours en croissant, car le seul principe économique, en pareille matière, est de faire rendre à chacun tout ce qu'il peut. Les nomades qui ont besoin d'un grand territoire et d'un grand calme pour nourrir leurs troupeaux dont ils vivent, sont obligés de payer. La résistance leur est impossible : quelques cavaliers battant la plaine et empêchant les troupeaux de sortir ou seulement de paître librement, et voilà la tribu affamée. La seule ressource qu'ils aient, c'est de fuir vers la Turquie, au long de la Karkhah, dans ces territoires qui, en droit, appartiennent à la Perse, mais qui, en fait, n'ont point de maîtres. Ils ont parfois recours à ce moyen extrême, et le gouvernement, privé de l'impôt régulier pour avoir trop voulu exiger, est obligé de faire des concessions. Une tribu fuit aussi parfois lorsqu'elle se trouve opprimée par un grand cheik. Dans ces conditions, dégagés de tout lien, les Arabes donnent libre cours à leurs instincts pillards que ne tempère plus la crainte d'un fort impôt extraordinaire au cas où ils seraient découverts, et il est fort dangereux de les rencontrer sur son chemin.

Les territoires désertés qui environnent Bam-Hormuz ont été envahis par ces tribus fugitives. Faute de guide, nous étions forcés de faire route le jour seulement; nous avions résolu de passer la nuit à Sultanabâd, village abandonné et ruiné; une seule famille d'Arabes, n'ayant rien à perdre, n'avait point fui. On nous avait bien parlé de pillards; mais, néanmoins, nous nous préparions à dormir lorsque notre domestique vint nous avertir que plusieurs hommes s'approchaient de nous en rampant à terre pour se dissimuler. Nous envoyons quelques balles dans cette direction, un bruit de pas précipités se fait entendre : les Arabes ont manqué leur coup et s'enfuient. Trois fois dans la nuit ils reviennent à la charge, et ils sont toujours reçus à coups de fusil. D'ailleurs, ils n'insistent pas; voyant qu'ils ne peuvent nous surprendre endormis et que nous sommes sur nos gardes, ils se retirent, n'osant affronter en face des armes qui font de si terribles détonations et dont ils ont admiré le mécanisme dans la journée. A l'aurore, un des Arabes restés dans le village consent à nous servir de guide, en nous recommandant, par-dessus tout, de casser la tête sans pourparlers à quiconque s'approcherait, sous n'importe quel prétexte, pour prendre la bride des chevaux. Nous longeons une épaisse forêt de saules. De temps en temps, de petits groupes d'Arabes en sortent avec leurs longs fusils sur l'épaule; rien dans leur aspect général n'annonce l'hon-

nêteté. Notre muletier croit décidément venu le jour de sa ruine, et, oubliant les soins affectueux dont il entoure ordinairement ses bêtes, il saute sur la charge la plus légère et sans relâche active la marche, lui qui toujours trouvait l'allure de la caravane trop rapide. Il ne retrouve un peu de calme que lorsque nous arrivons enfin dans une belle plaine cultivée et que nous quittons les territoires arabes.

Une étroite bande de terrain passant par Chouster, Ram-Hormuz et Mohammerah, marque la limite entre les Arabes et les Persans. Les habitans, cultivateurs du sol, rappellent les Farsis par leur nez long et droit; mais ils sont Arabes par la barbe et les cheveux. Ce caractère semble être celui que les Sémites croisés conservent le plus intact. Leur costume est un mélange de celui des deux peuples dont ils sont issus. Ils sont coiffés d'un turban de couleur sombre dont ils disposent les plis d'une façon toute spéciale et assez coquette. Ils parlent les deux langues avec facilité, mais ils semblent avoir une certaine prédilection pour l'arabe. C'est de cet idiome qu'ils se servent entre eux, et ils en font sentir les dures et gutturales intonations en parlant le persan. Conservant un peu de la brutalité du nomade, ils n'offrent pas l'intérieur prévenant de l'Iranien; mais ils sont plus dissimulés que lui et plus dépourvus encore de tout sens moral.

Le village de Kurdistan fut une de nos plus agréables étapes. Nous entrions dans le Fars. L'hospitalité des ket-khoda, des aghas ou des khan de villages était tout aussi cordiale que celle des nomades et beaucoup plus discrète. Nous étions seuls toute la journée : le soir seulement, ils venaient prendre de nos nouvelles, et nous causions longuement et amicalement jusqu'à l'heure de la prière. Leur esprit vif leur suggérait sur nos mœurs les questions les plus variées, et leur aimable tolérance nous épargnait les oiseuses controverses théologiques auxquelles nous étions trop souvent soumis. Ils nous donnaient, en retour, des détails sur la vie du pays. Même, au long du littoral, ils avaient connaissance de notre civilisation et des puissances européennes : la question anglo-russe en Asie centrale, qui traversait alors une de ses périodes aiguës, les intéressait vivement. Ce sont eux, d'ailleurs, qui nous donnèrent, à cet égard, des renseignemens, étant mieux informés que nous.

Les chefs de villages possèdent tous une maison de briques très habitable. Devant la porte, on voit parfois de petits canons rouillés, sans affûts, hors de service, mais dont le maître est très fier, car le canon est pour lui comme le symbole de la puissance occidentale. La maison est toujours formée de quatre corps de bâtimens

entourant une cour. La partie qui fait façade est traversée par un long couloir qui donne accès sur la cour; et des deux côtés de cette entrée se trouvent deux chambres dont le sol est couvert de nattes. Elles sont réservées aux étrangers qui s'arrêtent au village. Toute la vie intérieure des hommes de la maison se passe sous cette porte où règne un perpétuel courant d'air. C'est là qu'ils causent et fument, tandis que les femmes demeurent enfermées dans le reste du logis. C'est là qu'on se raconte toutes les nouvelles de la région et qu'on se rassemble pour écouter les derviches et les voyageurs. Il s'y passe parfois des scènes amusantes.

A Chabounkara, un singe était attaché sous cette porte. Chaque homme qui passait là, et il en passait beaucoup, enlevait sa coiffure et lui présentait sa tête. Le singe, sans manifester d'étonnement, habitué à ce manège sans doute, plongeait ses petites mains dans les longs cheveux, les écartait avec des gestes fébriles, tout en les examinant avec le plus grand sérieux. Nous comprîmes tout de suite qu'il cherchait la petite bête. Toutes les fois que son attentive application le conduisait à un résultat, sa physionomie mobile s'éclairait brusquement; il saisissait l'objet, le portait à sa bouche et, redevenu grave, il le grignotait à la manière arabe.

Parfois nos hôtes nous donnaient à choisir entre cette chambre et l'ombre d'un arbre. Nous préférions toujours ce dernier abri, parce qu'il nous permettait de ne perdre aucune des brises qui effleuraient la plaine. Nous avons ainsi passé sous de grands figuiers de charmantes journées.

Les khans qui gouvernent les petites villes des bords du golfe sont à la fois des administrateurs et des commerçans. En relations continuelles avec les maisons européennes de Bender-Bouchir et de Bassorah, ils ont acquis une façon de traiter les affaires plus en rapport avec nos mœurs que celle de leurs congénères de l'intérieur. A Chiraz, un petit marché peut durer un mois, mais il dure au moins plusieurs jours. Le vendeur demande d'abord un prix exorbitant, l'acheteur fait une offre dérisoire; puis, à chaque fois qu'ils se rencontrent au bazar, l'un baisse son prix, l'autre augmente son offre, et, au bout de quelque temps, ils s'accordent à peu près à la valeur réelle de l'objet. Mais le marchand diminue d'autant moins ses prétentions que le client lui paraît plus pressé ou plus désireux d'acquérir. Celui des deux qui a le mieux le temps d'attendre a tout l'avantage. Cette façon d'agir leur est préjudiciable vis-à-vis des Européens, auxquels ils font des prix exagérés, les voyant toujours pressés de conclure; alors ceux-ci n'achètent pas. Aussi, à Téhéran et à Bender-Bouchir, les Persans ont-ils renoncé à ces mœurs et traitent-ils les affaires d'une façon relativement rapide.

Dans les villages du littoral, le khan sortait chaque soir sur une terrasse qui regardait la mer. Ses nombreux intendans venaient un à un, apportant leurs recettes, qu'il inscrivait lui-même à mesure. Cette comptabilité durait assez longtemps, car ils font un important commerce. Puis, les affaires finies, on apportait le thé et les *gahlians*, et ils restaient là, devisant à voix basse, engourdis par la tiédeur d'une nuit d'été et bercés par le léger clapotis des vagues.

Dans les très petits villages, nous étions encore en butte à la défiance et à l'intolérance religieuse. Aïssar, en particulier, est un amas de chétives huttes; les habitans ne connaissent rien au-delà de leurs palmiers. Nous y arrivâmes dans les premiers jours du mois de rhamadan, et, comme nous ne dissimulions pas notre intention de nous restaurer, les habitans, indignés, se mirent à nous injurier et refusèrent de nous vendre des vivres. Le jeûne n'entrant point dans notre programme, nous fîmes, malgré leurs protestations, une chasse à la poule, couronnée bientôt par le plus brillant succès. L'animal tué, plumé et cuit, son propriétaire n'eut plus qu'à venir chercher l'argent qui lui était dû, et nous pûmes manger le déjeuner si étrangement conquis.

Malgré son état de ruines, Bebahan est encore la ville la plus importante de cette région. Ethnographiquement et politiquement, elle dépend du Fars, bien que les cartes la comprennent dans l'Arabistan. Son gouverneur relève de celui de Chiraz. Nous y fûmes bien accueillis. Notre hôte nous envoya un déjeuner et un dîner servis à la persane, tous les plats ensemble sur un grand plateau. Les gens de la maison nous apportèrent des *chirini*, sucreries variées, poudre de café, de sucre et d'aromates broyés ensemble. Très parfumé et délicieux, ce mélange avait sur les nerfs une action énergique, et il eut pour effet de nous tenir tout une nuit éveillés. Tous les couloirs, tous les escaliers du palais étaient encombrés de dormeurs; la promenade n'était possible que dans les jardins. Il faisait très doux au dehors; toute la maison paraissait endormie. Vers minuit, nous vîmes sortir de l'endéroun un homme portant à la main une de ces lanternes vénitiennes ayant la taille d'un petit tonneau et que les Persans appellent des *fanous*; une femme voilée marchait derrière lui d'un pas rapide. Il la conduisit à l'appartement où, le soir, nous avions vu se retirer notre hôte. Une heure avant le jour, la même femme suivait d'un pas moins rapide le même domestique portant son *fanous* et rentrait à l'endéroun. Quoique déjà habitués aux mœurs musulmanes, cette façon d'envoyer quérir une compagne par un homme de confiance et de la congédier quand le besoin de solitude se fait sentir nous parut assez originale.

Le gouverneur de Bebahan est propriétaire de nombreux mulets

et fait un gros commerce par caravanes. Il nous recommanda vivement de descendre sur le bord de la mer pour gagner Chiraz et de ne point traverser la plaine de Lichter, comme nous en avions l'intention. En cette saison, les habitans, fuyant la torride chaleur de l'été, sont tous à la montagne, et nous n'aurions pas pu, disait-il, trouver de vivres. Il nous donna une lettre pour le chef d'un détachement de *tofangchis* qu'il avait chargé d'escorter ses caravanes pour le passage d'un défilé réputé dangereux. Nous eûmes la mauvaise idée d'accepter. Une vingtaine d'hommes formaient ce poste. Ils étaient installés avec leurs femmes et leurs enfans à l'entrée du défilé; ils s'étaient construit des cabanes en nattes. Ils faisaient leur service avec une ponctualité de troupes mieux disciplinées et mieux rétribuées : ce qui nous donna une haute opinion de la sévérité du gouverneur, qui paraissait cependant un homme fort aimable. Chaque caravane avait son escorte de six ou sept hommes armés, qui l'accompagnaient jusqu'à la sortie du défilé au moins 10 kilomètres plus loin.

Nous arrivions au coucher du soleil et nous comptions partir immédiatement pour profiter de la nuit; le chef des *tofangchis* vint à notre rencontre. « Tous nos hommes sont en marche, nous dit-il. Reposez-vous quelques heures et, au milieu de la nuit, vous serez plus dispos pour partir. »

Nous nous étendons à terre à une certaine distance du village et, lorsque nous nous réveillons,.. c'était le lendemain matin. Nous aurions voulu partir. Impossible, l'escorte a besoin de quelques heures de repos et ne sera prête qu'à midi. — Il fait une température exquise, à l'aurore, quand on a bien dormi. Nous cherchons une anfractuosité du rocher pour passer la matinée à l'abri. Nous avons devant nous une petite plaine grillée, hérissée de blocs de poudingue. — Le temps se passe, l'ombre devient rare.

— Si nous partions?

— Si vos excellences l'ordonnent, mes hommes sont prêts; mais il vaudrait beaucoup mieux pour vous attendre la nuit et ne pas vous exposer au soleil, en plein midi, dans ces gorges, où il fait plus chaud que partout ailleurs.

Après tout, cet homme a raison. Au reste, puisque l'escorte n'est pas là auprès de nous, rien ne prouve qu'elle soit prête. Nous cherchons de l'autre côté du rocher une autre saillie faisant ombre l'après-midi, et nous nous disposons, sans impatience inutile, à passer quelques heures en ce lieu. Ce n'est pas qu'il soit agréable, il s'en faut de beaucoup. L'eau que nous avons bue ce matin au déjeuner nous a semblé fort bonne, quoique un peu trouble; nous en ignorions la provenance. En ce moment, nous avons devant nous, au

fond d'un trou, une petite mare, résidu des pluies auquel l'imperméabilité du sol n'a pas permis de filtrer. Ce réservoir a moins de 10 mètres carrés, mais il est assez profond. C'est là que les femmes du village viennent remplir leurs outres et, sans se soucier autrement de nous, elles procèdent à toutes les ablutions recommandées par le Prophète, avec la même liberté d'esprit que dans le hammam le plus discret. Un peu plus tard, notre muletier, passant au bord de la mare, y prend un bain complet, puis y lave ses habits; il est juste de dire qu'ils en avaient grand besoin. Nous ne bûmes pas le soir au dîner.

— La nuit venue, point d'escorte. Nous faisons charger nos mulets et nous allons nous mettre en route. Le chef du poste arrive.

— Vous partez?

— Nous partons.

— Seuls?

— Seuls.

— C'est impossible, le khan m'a donné les ordres les plus formels pour vous faire accompagner. L'escorte n'est pas prête encore. En partant, vous faites tomber ma tête. Je vais, avec ce qui me reste de *tofangchis*, vous en empêcher de force.

— Tu as le choix ou de nous faire escorter ou d'essayer de nous arrêter. Ce dernier parti n'est pas prudent.

En même temps, nous entrons dans le défilé. Bientôt quelques hommes armés courent derrière nous et se mettent à marcher à nos côtés sans dire une parole. Ils firent leur métier d'éclaireurs en conscience. Nous nous attendions à être frappés d'un bakchich en conséquence. A la sortie du défilé, nous regardons autour de nous : plus d'escorte. Ils étaient partis sans tendre la main. Ce fut un des grands étonnemens de ce voyage.

La Perse du Nord, à part Téhéran, est bien privée des ressources et du confortable européens; néanmoins, comme nous avions débuté par les pays les plus sauvages et par les plus fatigantes étapes, elle nous parut un ravissant séjour. Nous fîmes un long, mais bien intéressant voyage. Au mois de novembre, nous étions de retour à Bender-Bouchir; nous y retrouvions M. et Mme Dieulafoy et nous partions tous ensemble pour la Susiane, afin de faire, pendant l'hiver et le printemps, une seconde campagne de fouilles.

F. Houssay.

LA

MORT DE LAVOISIER

I. Archives nationales. — II. Archives de la préfecture de police, du Conservatoire des Arts et Métiers. — III. Papiers de Lavoisier, communiqués par M. E. de Chazelles. — IV. *Mémoires de Mollien.* — V. Mémoires de E.-M. Delahante (*une Famille de finance au XVIIIe siècle*, par A. Delahante). — VI. *Moniteur, Bulletin du tribunal révolutionnaire.* — VII. Rapports imprimés par ordre de la Convention.

On ne connaît généralement la mort de Lavoisier que par le récit qu'en a donné Dumas dans le cours de *Philosophie chimique*, professé au Collège de France en 1836. La leçon consacrée au fondateur de la chimie est restée présente à la mémoire des quelques auditeurs qui peuvent aujourd'hui rendre témoignage de la profonde émotion dont les saisit la parole passionnée du professeur. Cette émotion, nous l'éprouvons encore à la lecture des pages où Dumas retrace les dernières heures de Lavoisier. Quoi de plus dramatique en effet :

« En 1794, le 2 mai, un membre de la Convention, nommé Dupin, vint porter à cette assemblée un acte d'accusation contre tous les fermiers-généraux ; Lavoisier s'y trouva compris... Lavoisier était de garde ; il apprend le danger qui menace sa tête, on le prévient qu'il va être arrêté. Moment cruel ! que devenir ? que faire ? Représentez-vous le grand homme proscrit, isolé tout à coup, déjà retranché de la société par ce décret funeste, n'osant plus rentrer chez lui, errant dans ce Paris où il n'est plus d'asile qu'il puisse réclamer, qu'il ose accepter, car il porte la mort avec lui...

Il apprend que ses collègues sont arrêtés, que son beau-père est arrêté. Il n'hésite plus; il s'arrache à l'asile qu'on lui avait ouvert et va se constituer prisonnier. Le 6 mai, il est condamné à mort, et le 8 mai, jour de funeste mémoire, il monte à l'échafaud. »

Dans ce récit, malheureusement, une grande part d'erreur se mêle à la vérité. Dumas écrivait d'après des souvenirs contemporains, en dehors des documens originaux; les dates ne sont pas exactes, et il semblerait à l'entendre que la mort de Lavoisier fût un coup tellement inattendu que ses amis ne purent rien pour le sauver; en quatre jours, tout aurait été décidé : l'arrestation, le jugement, la mort. Dumas ignore les visites domiciliaires, les appositions de scellés, la longue détention à la prison de Port-Libre et à la maison des Fermes, la cruelle agonie de cinq mois qui se termina par l'échafaud le 19 floréal an II, cette réalité des faits plus sombre que la légende.

Comment Lavoisier, victime d'un jugement inique, fut-il frappé avec vingt-sept de ses collègues; quelles furent les phases de cette douloureuse tragédie; par quelle série de circonstances ne put-il être excepté du supplice, voilà ce que permettent d'établir les pièces originales tirées de nos archives publiques ou des archives de la famille de Lavoisier.

I.

La cause première de la mort des fermiers-généraux se trouve dans l'impopularité des hommes de finance chargés de percevoir l'impôt pour le compte du trésor ou de lui avancer des fonds dans les momens critiques. Banquiers de la cour, receveurs des finances, fermiers-généraux, tous ceux qui faisaient des traités avec l'état, qu'ils eussent à recueillir le montant des tailles, de la capitation, des vingtièmes, des droits d'aides ou des droits de gabelles, étaient compris sous la même dénomination de *traitans* et voués à l'animadversion générale. L'inégale répartition de l'impôt, la rigueur avec laquelle il se prélevait, les frais considérables occasionnés par sa perception, la dureté qui présidait au châtiment des fraudeurs, avaient rendu odieux à la nation tous ceux qui, à un degré quelconque, prenaient part au recouvrement des taxes. Aussi les collecteurs des tailles, les employés des gabelles étaient-ils les premières victimes des colères du peuple, qui, par l'incendie des bureaux, la lacération des registres, croyait adoucir sa misère, comme si la suppression momentanée de quelques rouages secondaires pouvait modifier la marche de la lourde machine administrative qui pressurait la matière imposable.

Parmi les traitans, les fermiers-généraux étaient les plus détes-

tés; comment ne l'auraient-ils pas été, puisque l'état leur confiait la perception des taxes les plus impopulaires, les droits d'aides ou droits sur les boissons, l'octroi de Paris, le monopole du tabac et enfin la plus odieuse de toutes, la gabelle, impôt auquel nul ne pouvait se soustraire, puisque chaque famille était taxée pour une quantité déterminée de sel qu'il fallait acheter aux magasins du roi. De plus, les diverses provinces étaient soumises à des régimes différens; la France était partagée en provinces de grandes et de petites gabelles, provinces franches, provinces rédimées, provinces de salines, etc., et le prix du sel variait considérablement à quelques heures de distance : il était de 58 livres le quintal à Angers et de 2 livres seulement à Nantes; pour les marchandises, il y avait de même des différences de droits dans les provinces dites des cinq grosses fermes et dans les provinces dites étrangères ou réputées étrangères. Aussi la contrebande était-elle incessante sur ces mille frontières intérieures; toute une armée de fraudeurs, surtout de faux sauniers, hommes, femmes, enfans, jusqu'à des soldats en activité de service; et, d'un autre côté, 23,000 employés des fermes qui, en une seule année, arrêtaient plus de 10,000 personnes et pratiquaient 2,700 saisies dans l'intérieur des maisons; une législation impitoyable qui envoyait annuellement 300 contrebandiers aux galères, où il s'en trouvait d'ordinaire 2,000, près du tiers du nombre total des forçats.

Les fermiers-généraux de Louis XV semblaient encore prendre plaisir à défier l'opinion publique en insultant à la misère du peuple par l'extravagance de leur luxe; tout Paris retentissait du bruit de leurs fêtes; on connaissait le faste de leurs hôtels et de leurs petites maisons, leurs folles dépenses pour les beautés de l'Opéra. Prodigues de fortunes qu'ils avaient plutôt gagnées dans les spéculations sur les blés ou les fournitures à l'armée que dans l'administration des fermes elles-mêmes, ils n'en faisaient pas moins haïr le nom de fermiers-généraux : tel Michel Bouret, qui mourut après avoir dévoré en étranges fantaisies la somme prodigieuse de 42 millions de livres; tel Beaujon, qui dépensait 200,000 livres par an pour que de jolies femmes, *les berceuses de M. de Beaujon*, vinssent le soir, autour de son lit, lui conter des histoires ou lui chanter des chansons jusqu'à ce qu'il fût gagné par le sommeil; tel Saint-James, qui consacrait 100,000 écus à la décoration d'un seul salon de son hôtel. Certes, ces hommes protégeaient largement les artistes et les gens de lettres; ils avaient le goût des choses de l'art, des beaux livres, des statues, des peintures; ils ont trouvé des apologistes qui en ont tracé un portrait élogieux et brillant, mais qui ont oublié de mettre en parallèle de ces luxueuses existences le dénûment profond du peuple écrasé par les agens du fisc.

Avec le règne de Louis XVI, avec l'administration de Turgot, d'autres mœurs s'établirent en France; la compagnie des fermiers-généraux s'épura; la plupart n'avaient ni les habitudes fastueuses, ni les mœurs faciles de leurs prédécesseurs, les contemporains en font foi : « Les fermiers-généraux, distingués par leur éducation, ne sont plus les financiers d'autrefois, » disait Necker, dans son *Compte-rendu* au roi, en 1781; et, dès 1775, un pamphlet, l'*Espion anglais*, faisait remarquer *que leur compagnie s'épurait, qu'elle ne ressemblait plus à ce qu'elle était autrefois, et qu'on aurait peine aujourd'hui à trouver parmi ces messieurs des copies du Turcaret.*

Quant aux fermiers-généraux qui signèrent le bail de 1786, et dont la plupart périrent sur l'échafaud, ils nous apparaissent comme des financiers probes, exacts en affaires, très attachés à leurs devoirs d'administrateurs, plus occupés de remplir leurs fonctions que de fournir des anecdotes à la chronique scandaleuse de Paris (1). Néanmoins, si la plupart se distinguent par leurs vertus privées et ne donnent plus prise aux critiques des pamphlétaires, le système des fermes générales est de plus en plus l'objet d'une réprobation universelle dont l'auteur du *Tableau de Paris* s'est fait l'écho passionné : « Je ne puis passer devant l'Hôtel des fermes, dit Mercier, sans pousser un profond soupir... Je voudrais pouvoir renverser cette immense et infernale machine qui saisit à la gorge chaque citoyen... La ferme est l'épouvantail qui comprime tous les desseins hardis et généreux. Puissent les assemblées provinciales miner ce corps financier, auteur de tant de maux et de tant de désordres! »

Aussi, lors de la réunion des états-généraux, la ferme devait-elle être une des premières à succomber parmi les institutions du passé. Les attaques vinrent d'abord des employés subalternes; tous ceux qui avaient ou croyaient avoir à se plaindre d'injustices, tous les ambitieux déçus dans leur espoir d'avancement se levèrent contre leurs chefs jusque-là si puissans. Les commis des entrées aux barrières de Paris adressent suppliques sur suppliques à l'assemblée nationale pour réclamer l'état de leur caisse de retraites, se plaignant de son fonctionnement, de son organisation; à les en croire, ils ne toucheraient de pensions que par protection, quand ils ont été blessés au service de la ferme ou mis hors d'état, par leur grand âge, de gagner leur vie.

Les fermiers-généraux ne pouvaient mépriser ces attaques répétées; en novembre 1789, ils adressèrent au contrôleur-général

(1) Un pamphlet de 1789, *Don patriotique des fermiers-généraux*, ne trouve à reprendre que les *chars superbes* de Delahante, le luxe des maisons construites par Laborde, la délicatesse et l'abondance de la table de Courmont : quant à Lavoisier, on lui reproche seulement d'avoir une loge à tous les spectacles.

un mémoire pour établir la situation de leur caisse de retraite, auquel les commis répondirent par un pamphlet d'une violence inouïe où abondent les expressions de haine : « Où trouver des maîtres plus cruels!.. Ah! s'il nous était possible de feuilleter les comptes fournis au gouvernement par la ferme, que de mystères inconnus à l'état seraient dévoilés!.. Tremblez, vous qui avez *sangsuré* les malheureux, qui avez trompé le plus bienfaisant des rois! » En vain, d'autres employés publièrent, en faveur des fermiers-généraux, des brochures où ils représentaient comme un agent révoqué pour vol l'instigateur de la supplique des commis aux entrées, ceux-ci redoublèrent leurs attaques et, dès ce moment, firent naître l'idée de confisquer, au profit de l'état, les fortunes des financiers; le point de départ des poursuites de 1793 et du jugement de 1794 se trouve dans ces paroles des commis aux entrées : « Nos adversaires redoutent le dépouillement des pièces dont ils s'obstinent à nous refuser communication, pièces d'autant plus intéressantes qu'elles feraient rentrer dans le trésor national des millions. »

L'opinion publique, cependant, réclamait énergiquement la suppression de la ferme, *ce corps*, dit le Patriote français, *dont l'anéantissement tant désiré n'est pas éloigné*. L'assemblée nationale, cédant aux vœux de la nation, abolit d'abord les gabelles, puis, le 20 mars 1791, résilia le bail consenti à Jean-Baptiste Mager, prête-nom des fermiers-généraux.

Le *Père Duchesne* exprima la satisfaction des Parisiens en apprenant la suppression du monopole du tabac et des droits d'entrée, mais il désigna en même temps les financiers aux vengeances populaires, en enjoignant aux sections de les surveiller et de leur faire regorger ce qu'ils avaient acquis par des vols et des brigandages.

Les lois qui supprimaient la ferme générale eurent un effet rétroactif, car elles décidèrent que la résiliation du bail daterait du 1er juillet 1789. Ainsi, toutes les opérations accomplies depuis cette époque devaient être considérées comme faites au nom de la nation. Cette disposition compliquait singulièrement la reddition des comptes et la liquidation de la ferme, qui furent confiées à six des anciens titulaires, Delaage, de Saint-Amant, Jacques Delahante, Puissant, Couturier et Brac de la Perrière, assistés de trois adjoints. Une somme de 6,000 livres par an fut allouée à la commission par le même décret.

II.

Lavoisier n'eut plus rien de commun, dès lors, avec l'administration financière à laquelle il appartenait depuis vingt-deux ans; il

plaça en achats de biens nationaux effectués par les soins de son cousin Parisis, de Villers-Cotterets, les fonds qui lui revenaient par la restitution de son cautionnement. Il garda ses fonctions de régisseur des poudres, accepta en avril 1791 le poste de commissaire de la trésorerie générale, et continua à déployer son activité dans les travaux du laboratoire, à la commission des poids et mesures, à l'Académie des sciences. Il paraissait à ce moment complètement détaché de cette compagnie de finances que l'assemblée nationale venait de dissoudre.

Aussitôt que le décret de l'assemblée eut été rendu, les commissaires liquidateurs se mirent à l'œuvre; mais, loin de pouvoir se consacrer exclusivement à leur travail, ils se trouvèrent obligés de poursuivre, au nom du gouvernement, la vente des sels et des tabacs que renfermaient les magasins, et de percevoir les droits de traites, de sorte que leur temps était tout entier absorbé par les affaires courantes. D'autre part, il leur fallait attendre que leurs agens eussent cessé de faire des recouvremens et transmis à la commission l'état de leurs caisses; aussi étaient-ils loin d'avoir terminé leur liquidation à la date du 1er janvier 1793, fixée par le décret de l'assemblée nationale. Heureusement, le ministre des contributions publiques, Clavières, comprit les raisons qui avaient empêché les liquidateurs de satisfaire aux ordres de l'assemblée. Il commença par les débarrasser de tout le travail étranger à la liquidation, et, dans un rapport présenté à la Convention, le 31 décembre 1792, rendit hommage à leur zèle et à leur loyauté.

La Convention, occupée du procès de Louis XVI, ne donna aucune suite au rapport de Clavières, mais les éloges du ministre des contributions publiques ne pouvaient dissiper les préventions; on supposait aux fermiers-généraux une fortune totale de 300 à 400 millions de livres, indûment acquise, et qu'en présence de la pénurie du trésor il paraissait urgent de faire rentrer dans les caisses de l'état. La vérité était loin de ce que croyait l'imagination populaire; Mollien, attaché pendant plusieurs années au contrôle de la ferme, estime que la compagnie avait perdu 80 millions environ dans la banqueroute publique, et que les trente-deux fermiers-généraux détenus auraient pu à peine réunir une somme de 22 millions de livres, en faisant argent de leurs titres, de leurs maisons et de leurs terres.

Au sein de la Convention, il existait un parti nombreux, passionné, absolument convaincu qu'il était d'une stricte justice de faire rendre gorge aux gens de finance. Dès le 26 février 1793, Carra proposa de décréter la nomination d'une commission chargée de connaître les crimes, délits et abus commis dans les finances de l'état, de revoir tous les traités faits avec l'ancien gouvernement, de juger de la légitimité des bénéfices et d'ordonner la restitution dans le cas con-

traire. Tous ceux qui auraient fait des déclarations infidèles seraient punis de mort et leurs biens confisqués ; Carra demandait de plus que les recherches de la commission s'étendissent à toutes les opérations faites depuis 1740. Les considérans du projet de décret étaient d'une violence extrême et préjugeaient les décisions de la commission :

« Non, vous ne laisserez pas ces stupides sangsues dans l'ombre du repos sans les faire dégorger de tout le sang qu'elles ont sucé sur le corps du peuple.

« Législateurs, il n'y a point de temps à perdre ; tous ces voleurs de deniers publics, ces sangsues du peuple, ces exécrables agioteurs vont se hâter de vendre leurs possessions territoriales et de fuir en portant à vos ennemis le reste de la fortune publique, si vous ne vous hâtez vous-mêmes de les prévenir. »

La proposition de Carra ne pouvait paraître exagérée à ses contemporains ; elle avait en effet son origine dans des mesures prises par la monarchie contre les gens de finance, que le régent avait traités avec la même dureté, dans les considérans de l'édit de mars 1716, portant création d'une chambre de justice. « Ils ont détourné la plus grande partie des deniers qui devaient être portés au trésor royal... » — « Les fortunes immenses et précipitées de ceux qui se sont enrichis par ces voies criminelles, l'excès de leur luxe et de leur faste qui semble insulter à la misère de la plupart de nos sujets, sont déjà une preuve manifeste de leurs malversations. Les richesses qu'ils possèdent sont la dépouille de nos provinces, la substance de nos peuples et le patrimoine de l'état. » En outre, le préambule de l'édit rappelait les ordonnances de 1545 et 1601, qui condamnaient à la peine de mort les préposés au maniement des deniers publics coupables de malversation, sans que la peine pût être modérée par les juges qui en doivent connaître.

Les fermiers-généraux furent oubliés pendant la lutte des Girondins et des Montagnards. Le 5 juin, le député Montaut, prétendant que les commissaires liquidateurs cherchaient à retarder la reddition de leurs comptes et à détourner les sommes qui leur étaient confiées, obtint un décret qui supprimait la commission, ordonnait l'apposition des scellés sur leurs papiers et la mise sous séquestre des fonds en caisse. Le lendemain, 20 millions en assignats et 9,000 livres en numéraire étaient transportés au trésor. Ainsi tout le travail de la liquidation était arrêté, au grand désespoir des commissaires, qui avaient hâte de voir approuver leur reddition de comptes. En vain s'adressèrent-ils à Clavières, à Garat, ministre de l'intérieur, à Vernier, président du comité des finances, tous reconnurent le mauvais effet d'un décret provoqué par l'initiative individuelle et dont le comité des finances ignorait même la teneur.

Clavières et Vernier ne pouvaient rien ; compromis avec les Girondins, ils étaient mis en état d'arrestation peu de jours après ; Garat seul promit d'en informer le comité de salut public, en faisant remarquer que ses démarches seraient probablement inutiles. Malheureusement pour les fermiers-généraux, les mesures prises contre eux furent toujours le résultat des motions personnelles de députés, agissant en dehors du comité des finances, et qui firent voter des décisions souvent contradictoires : d'abord Montaut, qui suspend inconsidérément le travail de la liquidation; plus tard, ce sera Bourdon (de l'Oise), qui obtiendra leur arrestation illégale, et enfin Dupin, qui les conduira au tribunal révolutionnaire.

Quelques mois après, un nouveau décret ordonna l'apposition des scellés sur les papiers particuliers des membres des diverses compagnies des finances. C'est alors que Lavoisier fit les premiers pas dans la voie douloureuse. Au moment même où le comité d'instruction publique lui confiait la mission d'organiser la nouvelle commission des poids et mesures, il voyait se présenter à son domicile du boulevard de la Madeleine deux délégués du comité révolutionnaire de la section des Piques, chargés de faire une perquisition dans ses papiers et d'apposer les scellés. Romme et Fourcroy étaient présens, envoyés par le comité d'instruction publique pour assister à la perquisition et mettre hors des scellés les objets relatifs aux poids et mesures dont Lavoisier était dépositaire. La perquisition dura deux jours, le mardi 10 septembre et le mercredi 11 ; Lavoisier protesta dignement ; il fit remarquer qu'il avait quitté la ferme générale longtemps avant sa suppression, qu'il avait refusé le remboursement total de ses fonds, en sorte que, depuis trois ans, il n'avait plus rien de commun avec son administration. Il avait rempli depuis la place de commissaire à la trésorerie nationale, dont il avait formé l'organisation actuelle, sans consentir à recevoir aucun émolument ; s'il s'était démis volontairement de cette place, c'était pour se livrer à l'étude des sciences, à des recherches relatives à l'utilité publique. Il ne se croyait pas dans la classe de ceux sur les papiers desquels la Convention avait ordonné l'apposition des scellés ; néanmoins, il se soumettait à toutes les recherches qu'on pouvait désirer ; même il les réclamait pour sa propre satisfaction.

Les commissaires, après avoir scrupuleusement examiné tous les papiers en langue française, déclarèrent *n'avoir rien trouvé qui puisse donner aucun soupçon*. Ayant découvert un paquet de lettres écrites en anglais, ils décidèrent de les renvoyer au comité de sûreté générale. Lavoisier, craignant sans doute qu'une main ennemie n'y glissât quelque pièce compromettante, demanda à joindre son cachet à celui de la section, *de manière*, dit-il, *qu'on ne puisse ouvrir le paquet renfermant la dite correspondance qu'au comité de*

sûreté générale; ce n'est pas par méfiance qu'il requiert cette précaution, mais c'est pour l'ordre (1).

Cette apposition de scellés fut de courte durée; ils furent levés le 28 septembre, en exécution d'un décret promulgué le 24 par la Convention, sur la proposition du comité des finances, qui n'avait pas perdu de vue la liquidation des diverses compagnies financières. Delamarre, l'un de ses membres, fit remarquer que la nation avait intérêt à se faire rendre promptement leurs comptes, et que le décret du 5 juin, qui avait supprimé la commission de liquidation, *contrariait visiblement ce but;* il demanda et obtint que les scellés seraient levés sur les papiers et bureaux des compagnies et sur les papiers particuliers des fermiers-généraux, des régisseurs, et des administrateurs des domaines. Ceux-ci devaient être remis en possession de tous les documens nécessaires pour qu'ils pussent présenter la totalité de leurs comptes avant le 1er avril 1794. Les fermiers-généraux obtenaient enfin satisfaction; ils purent reprendre le travail de la liquidation après une fatale interruption de cinq mois; ils s'y remirent avec tranquillité, car ils étaient sûrs de la régularité de leurs écritures et de leur comptabilité, qui, suivant Mollien, méritait sa réputation d'exactitude, les fermiers-généraux présentant leurs résultats de bonne foi et sans dissimulation.

Au moment où Delamarre obtenait le décret du 24 septembre, parut pour la première fois à la tribune l'homme qui porte devant l'histoire la plus large part de responsabilité dans le meurtre des fermiers-généraux.

Antoine Dupin, qui, avant la révolution, portait le nom de *de Beaumont* et remplissait les fonctions de contrôleur-général surnuméraire des fermes, avait été envoyé à la Convention par le département de l'Aisne. Il avait pris place d'abord sur les bancs de la Montagne, et, dans le procès de Louis XVI, avait voté contre la peine de mort. Le 26 septembre, il demanda à la Convention de compléter le décret du 24, en chargeant de la surveillance des comptes une commission de six personnes qui s'offraient *à dénoncer tous les abus en finances;* et il fit voter le lendemain des articles additionnels, par lesquels *cinq commissaires reviseurs, qui prétendent être en état de procurer des connaissances sur les abus commis et donner la preuve des malversations effectuées, sont autorisés à examiner*

(1) Les papiers en langue anglaise furent renvoyés au comité d'instruction publique, l'examen en fut confié le 29 septembre à Romme et à Fourcroy; une nouvelle délibération du 2 novembre (12 brumaire) chargea Fourcroy et Guyton-Morveau de les examiner. Cette correspondance, qui renfermait peut-être des lettres des grands chimistes anglais, semblerait avoir disparu; je n'en ai retrouvé la trace ni aux Archives nationales, ni dans les papiers de Lavoisier.

tous les comptes des baux de David, Salzard et Mager (1), *et soumettre leur travail au bureau de comptabilité sur les abus qu'ils dénonceront ou découvriront.* Le décret, en outre, excitait le zèle des dénonciateurs, en leur promettant des indemnités proportionnelles aux sommes qu'ils feraient rentrer dans les caisses de l'état ; cette commission de revision était complétée par l'adjonction de deux membres de la Convention, Jack et Dupin. Jack resta absolument étranger à la liquidation de la ferme et en laissa toute la surveillance à Dupin.

Les dénonciateurs qui s'étaient offerts spontanément étaient tous d'anciens employés des fermes. Leur chef s'appelait Gaudot ; il avait été receveur des droits d'entrée de Paris au port Saint-Paul. Introduit dans l'administration par Mollien sur la recommandation du ministre de Vergennes et du contrôleur-général d'Ormesson, il fut convaincu, en 1789, d'avoir puisé, dans sa caisse, une somme de plus de 200,000 livres et d'avoir falsifié les registres pour dissimuler ses soustractions. Voleur et faussaire, il fut condamné à la prison, parvint à s'échapper après la journée du 10 août, et se posa alors comme un patriote jeté dans les cachots de la monarchie, parce que seul il pouvait dévoiler les malversations des fermiers-généraux. En se présentant pour examiner leurs comptes, il espérait pouvoir fouiller à son aise dans leurs papiers et faire disparaître les preuves de ses crimes. Il sut recruter des complices pour sa détestable besogne, d'abord un de ses amis, Guillaume dit Châteauneuf, nature envieuse, ambitieux déçu, qui ne pouvait pardonner à ses anciens patrons de l'avoir laissé dans le grade de sous-chef, alors que des collègues, moins anciens, étaient nommés chefs de bureau, puis Vernon, directeur de Paris pour les gabelles et le tabac, Jacquard et Mottet, autrefois employés aux fermes. Ces trois derniers n'avaient aucun grief à invoquer ; l'espoir d'une récompense pécuniaire les avait décidés à se joindre à Gaudot.

La plupart des financiers ne s'inquiétèrent pas de cette nomination ; quelques-uns étaient moins confians. Suivant eux, les commissaires reviseurs, voulant à tout prix justifier leur intervention, supposeraient des délits imaginaires dont les prévenus ne seraient pas admis à se justifier ; aussi prévoyaient-ils que leur ruine serait consommée par la confiscation totale de leurs biens. Est-ce à ce moment que Lavoisier disait à Lalande qu'il s'attendait à être dépouillé de toute sa fortune, mais qu'il travaillerait pour vivre ? Aucun des fermiers-généraux ne se doutait alors des haines dont ils étaient

(1) David, Salzard et Mager étaient les signataires des baux passés en 1774, 1780 et 1786. Quand l'état passait un bail, le signataire était un prête-nom, dont les fermiers-généraux étaient considérés comme cautions. (Sur Salzard, voir Mercier, *Tableau de Paris.*)

l'objet, du sort dont ils étaient menacés; confiance naïve, que beaucoup gardèrent, d'après Mollien, jusqu'au jour où ils furent conduits à la Conciergerie. Le décret du 24 septembre ayant fixé la date du 1er avril 1794 comme dernière limite pour la liquidation de la ferme, ils se mirent au travail, en même temps que les commissaires reviseurs examinaient les pièces qui leur étaient confiées.

III.

Lavoisier ne paraît pas s'être joint à ses collègues; d'importantes occupations le retenaient alors. En même temps qu'il poursuivait ses recherches sur la dilatation des métaux pour la construction du mètre-étalon, il s'occupait d'organiser la nouvelle commission des poids et mesures, et continuait son active collaboration au bureau de consultation, qui remplissait un rôle analogue à celui de notre comité consultatif des arts et manufactures et de la Société d'encouragement; de plus, il avait à terminer ses comptes de gestion comme trésorier de l'Académie des sciences, supprimée depuis peu. Cependant son dévoûment de chaque jour à la chose publique, les services rendus à la nation comme membre des assemblées provinciales et commissaire de la trésorerie nationale, la gloire qu'il s'était acquise dans les sciences, loin de le protéger, contribuèrent à sa perte. Ses hautes fonctions à la ferme générale, à la régie des poudres et salpêtres, son titre d'ex-noble, de membre de la ci-devant Académie des sciences, à une époque où, suivant Grégoire, le titre de savant était devenu suspect, lui avaient attiré de nombreux ennemis.

Déjà il avait été, en 1791, l'objet d'une dénonciation violente de Marat, qui regrettait que Lavoisier n'eût pas été *accroché à la lanterne*, le 6 août 1789, à la suite d'une émeute où les régisseurs des poudres avaient manqué perdre la vie. Marat avait cherché, au début de sa carrière, à se faire un nom dans les sciences; avide de bruit et de gloire, il avait sollicité les couronnes académiques et exposé des théories infécondes dans un mauvais traité sur la nature du feu (1). Il avait pour Lavoisier la haine de la médiocrité envieuse; son âme, pleine de rancune, n'oubliait pas qu'en 1780, *le Journal de Paris* ayant annoncé à tort que le *Traité du feu* avait eu l'approbation de l'Académie, Lavoisier avait démenti le fait en quelques paroles dédaigneuses. Aussi, quand il posséda *l'Ami du*

(1) Dans ses *Recherches physiques sur le feu*, publiées en 1780, Marat admet qu'une bougie s'éteint dans un espace limité, parce que *l'air violemment dilaté par la flamme, ne pouvant s'échapper, la comprime violemment et l'étouffe.*

peuple, tribune ouverte à toutes les dénonciations, avec quelle âpreté il savoura sa vengeance dans une page dont la lecture soulève le dégoût, quand on pense qu'elle s'applique à un des plus nobles caractères, à une des gloires les plus pures de l'humanité :

« Je vous dénonce le coriphée des charlatans, sieur Lavoisier, fils d'un grippe-sol, apprentif chimiste, élève de l'agioteur génevoix, fermier-général, régisseur des poudres et salpêtres, administrateur de la Caisse d'escompte, secrétaire du roi, membre de l'Académie des sciences.

« Croiriez-vous que ce petit monsieur, qui jouit de 50,000 livres de rente et qui n'a d'autre titre à la reconnoissance publique que d'avoir mis Paris dans une prison, de lui avoir intercepté la circulation de l'air par une muraille qui coûte 33 millions au pauvre peuple et d'avoir transporté les poudres de l'Arsenal dans la Bastille la nuit du 12 au 13 juillet, cabale comme un démon pour être élu administrateur du département de Paris... Plût au ciel qu'il eût été lanterné le 6 août, les électeurs du district de la Culture n'auraient pas à rougir de l'avoir nommé (1). »

Marat réveillait des haines mal endormies en rappelant la part que Lavoisier avait prise à l'édification du mur d'octroi. Lavoisier avait dans ses attributions les droits d'entrée de Paris, sur lesquels la fraude s'exerçait à un tel point qu'un cinquième des marchandises entrait en contrebande au détriment de la ferme et des commerçans honnêtes, qui se plaignaient de la concurrence de confrères moins scrupuleux. Pour y remédier, il avait proposé au ministre d'entourer la ville d'un mur ; son mémoire était resté deux ans oublié dans les cartons quand Mollien l'examina et le soumit à Calonne, qui décida l'exécution du mur d'octroi et la confia malheureusement à l'architecte Ledoux. Ledoux éleva de luxueuses constructions aux barrières et dépensa plus de 30 millions de livres; aussi la mesure devint immédiatement impopulaire et constitua un grief de plus contre les fermiers-généraux. Mercier regarde les pavillons d'octroi comme de nouvelles forteresses destinées à maîtriser et à contenir la ville ; dans toutes les classes de la société, l'indignation fut la même ; le duc de Nivernais prétendait que le promoteur de cette mesure méritait la corde, et les faiseurs de bons mots de répéter :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant ;

(1) Lavoisier avait été nommé membre de la commune de 1789 par les électeurs du quartier de la Culture-Sainte-Catherine.

tandis que, dans les salons, courait le quatrain bien connu :

Pour augmenter son numéraire
Et raccourcir notre horizon,
La Ferme a jugé nécessaire
De nous mettre tous en prison.

D'un autre côté, la régie des poudres, dont Lavoisier faisait partie depuis 1774, était l'objet d'attaques répétées dans les journaux et dans les clubs, à la Société des amis de la constitution, et à la Société des amis des lois établie aux Théatins. Les quatre régisseurs, Faucheux père et fils, Clouet et Lavoisier, prirent la défense d'une administration qui avait rendu les services attendus par Turgot, depuis que ce ministre avait transformé la ferme des poudres en une régie dont l'organisation avait été confiée à Lavoisier. Ils rappelèrent que la régie avait déchargé la nation d'un impôt de 600,000 livres, inégalement réparti, en restreignant le droit de fouille des salpêtriers; qu'elle avait fait monter à 370,000 livres la récolte de salpêtre, qui auparavant était de 170,000 livres seulement; et doublé la portée des poudres nécessaires aux arsenaux. Les régisseurs ajoutaient à leur mémoire une courte notice autobiographique, s'excusant d'entrer dans des détails personnels; *mais leur patriotisme et leur honneur ont été vivement attaqués, ils doivent se défendre.*

Ainsi, dès 1791, Lavoisier se trouvait désigné à la haine des citoyens; les accusations de Marat devaient malheureusement trouver créance auprès d'amis sincères de la révolution, qui, partageant les préventions de l'époque contre les gens de finances, ne voyaient en Lavoisier que le traitant, l'ex-noble, le *ci-devant.* C'est que le dévoûment modeste à la chose publique, les services les plus éminens rendus aux sciences, ne sont connus que d'un petit nombre d'hommes, et encore, parmi ceux-ci, se trouve-t-il des êtres bassement envieux de toutes les supériorités, et qui, en les abaissant, croient s'élever, se grandir eux-mêmes.

Deux ans plus tard, à la fin de 1793, l'inimitié de Fourcroy le désignait nettement comme contre-révolutionnaire. Le 4 novembre (14 brumaire an II), Fourcroy proposait à la Société d'instruction publique connue sous le nom de Lycée de procéder à une épuration pour exclure de son sein tous les contre-révolutionnaires (1). Une commission dont il faisait partie se mit immédiatement à l'œuvre; elle

(1) Le Lycée, appelé d'abord lycée de la rue de Valois, puis lycée républicain, ne doit pas être confondu avec le lycée des arts, fondé en 1792 par Charles Désaudray.

décida que le lycée porterait le nom de *Lycée républicain*, et ne garda que vingt-sept de ses membres. Lavoisier ne trouva pas grâce devant le zèle des commissaires épurateurs et fut rayé des listes de la société. Quelques jours après, une dénonciation le signalait au comité révolutionnaire de la section du Contrat social comme entretenant des correspondances avec un émigré, Blizard, autrefois architecte du prince de Condé; le comité reconnut que la dénonciation n'était pas fondée.

Enfin, le 24 novembre (4 frimaire an II), un membre de la Convention ayant apporté un projet de décret relatif aux comptes des compagnies de finances, Bourdon (de l'Oise) s'écria : « Voilà la centième fois que l'on parle des comptes des fermiers-généraux. Je demande que ces sangsues publiques soient arrêtées, et que, si leurs comptes ne sont pas rendus dans un mois, la Convention les livre au glaive de la loi. » Aucun des membres du comité des finances ne se leva pour rappeler le décret promulgué deux mois auparavant, qui réglait les conditions de la liquidation et lui assignait pour dernière limite le 1er avril 1794. Personne ne fit remarquer à la Convention que, par un tel vote, elle paraissait se déjuger et manquer à ses engagemens, ni combien il était injuste de mettre en état d'arrestation des citoyens contre lesquels on n'invoquait aucun délit contre-révolutionnaire. Il était du devoir de Dupin de protester, de faire remarquer que la liquidation des comptes serait entravée; il garda le silence; et la Convention décida que tous les anciens receveurs des finances, tous les fermiers-généraux qui avaient signé les baux de David, de Salzard et de Mager seraient mis en état d'arrestation.

Le jour même, les mandats d'amener étaient lancés par le département de la police et mis à exécution sans retard; ils ordonnaient aux détenus d'emporter avec eux les papiers nécessaires à la reddition de leurs comptes, recommandation impuissante : comment les financiers auraient-ils pu réunir, au moment de leur arrestation, la masse de papiers qui se trouvaient à l'Hôtel des fermes! Le jour même, dix-neuf fermiers-généraux et plusieurs receveurs des finances ou administrateurs des domaines étaient écroués à l'ancien couvent de Port-Royal, transformé en maison d'arrêt pour les suspects. Le mandat d'arrêt décerné contre Lavoisier fut confié à un inspecteur de police nommé Leroy; l'administration ignorait même la véritable demeure du prévenu, car elle l'envoya chercher à l'Arsenal, qu'il n'habitait plus depuis quinze mois. A l'heure où Bourdon (de l'Oise) faisait voter le décret d'arrestation, Lavoisier présidait le bureau de consultation. Quand il en fut informé, le soir même, il était de garde comme soldat de la milice parisienne,

dont il faisait partie depuis 1789. Il pensa alors à se soustraire à une arrestation immédiate; il courut se réfugier près d'un ancien huissier de l'Académie des sciences, Lucas, qui habitait encore au Louvre, et qui, loin de redouter le périlleux honneur de sauver un proscrit, le cacha courageusement dans les locaux où tout récemment l'Académie tenait ses séances. Lavoisier espérait encore que l'urgence de ses services à la commission des poids et mesures pourrait le préserver du sort des fermiers-généraux; tout d'abord, il songea à écrire aux autres commissaires et ébaucha une lettre qu'il arrêta dès les premières lignes; puis, après deux jours de cruelles angoisses, il s'adressa hardiment au comité de sûreté générale, où siégeaient Vadier, Amar, Voulland, Jagot, Louis (du Bas-Rhin).

« *Aux citoyens représentans du peuple composant le comité de sûreté générale de la Convention nationale.*

« Citoyens représentans,

« Lavoisier, de la cy-devant Académie des sciences, est chargé, par les décrets de la Convention nationale, de concourir à l'établissement des nouvelles mesures adoptées par la Convention nationale.

« D'un autre côté, un décret nouvellement rendu ordonne que les fermiers-généraux seront renfermés dans une maison d'arrest pour travailler à la reddition de leurs comptes; il est prêt de s'y rendre, mais il croit auparavant devoir demander auquel de ces décrets il doit obéir.

« Le comité de sûreté générale concilieroit l'exécution des deux décrets si, provisoirement, il ordonnoit que Lavoisier demeurera en état d'arrestation sous la garde de deux de ses frères sans-culottes. Il observe qu'il y a trois ans qu'il n'est plus fermier-général et que sa personne et toute sa fortune garantissent sa responsabilité morale et phisique.

« Ce sextidi primaire, l'an IIe de la république une et indivisible. »

Comment put-il faire parvenir cette lettre? En quels termes le comité de sûreté générale rejeta-t-il une demande si modeste? Par quelles voies Lavoisier sut-il qu'elle était repoussée? Nul document ne nous le fait connaître; et, du reste, quelle chance de succès pouvait-elle avoir auprès du comité qui devait assurer l'exécution du décret, et que ne sollicitèrent pas de hautes influences?

Enfin Lavoisier renonça à la lutte; il quitta l'asile hospitalier du

Louvre et vint se constituer prisonnier. Le même jour que son beau-père Paulze, il fut enfermé à la prison de Port-Libre, et, sur le registre d'écrou, on lit cette mention :

« Du 8 frimaire,

« Lavoisier, cy-devant fermier-général.
« Motifs : pour reddition de comptes.

« ORDRE DE POLICE (1). »

IV.

L'ancien couvent de Port-Royal, situé rue de la Bourbe, et dont les bâtimens délabrés subsistent encore, avait été transformé, à la fin de 1793, en maison d'arrêt destinée à recevoir les suspects ; on lui donna d'abord le nom de maison de suspicion de la Bourbe, puis celui de Port-Libre, ci-devant Port-Royal (2).

Port-Libre n'avait nullement l'aspect sinistre d'une prison : pas de grilles, pas de verrous, seulement de simples loquets aux portes des cellules ; des gardiens à l'entrée des corridors et aux guichets extérieurs pour empêcher les évasions. Les hommes étaient logés dans le bâtiment du fond, ayant vue d'un côté sur le cloître, de l'autre sur les jardins, qui s'étendaient jusqu'à l'Observatoire ; le premier étage était réservé aux « citoyens riches. » Il y avait trente-

(1) Incarcérés le 4 frimaire, E.-M. Delahante, de Saint-Amant, Delaage père, Delaage de Bellefaye, Papillon d'Hauteroche, de l'Epinay, de Montcloux, Danger de Bagneux, Vente, Loiseau de Béranger, Saleur de Grisien, Delahaye, Verdun, Ménage de Pressigny, Couturier, Puissant, Duvaucel, Papillon de Sannois. — Le 5, Parceval-Frileuse. — Le 8, Deville, Lavoisier, Paulze, Didelot, Brac de Laperrière. — Le 10, Prévost-d'Arlincourt fils. — Mercier. — Le 24, Tavernier de Boulogne. — Le Bas de Courmont, Rougeot, Parceval, Maubert de Neuilly, Fabus de Vernant, de Saint-Cristau et Sanlot, qui furent plus tard emprisonnés à l'Hôtel des fermes, ne figurent pas sur les registres d'écrou de la maison d'arrêt de Port-Royal. L'arbitraire et l'ignorance semblent avoir présidé à ces arrestations ; on relâchait Papillon de Sannois comme adjoint, et on arrêtait les adjoints Delahante, de Bellefaye et Sanlot. Les ordres venaient tantôt de la commune de Paris, tantôt du comité de sûreté générale, qui décrétait d'arrestation Baudon, mort en 1779. — Rougeot était arrêté par le comité révolutionnaire de Fontainebleau plusieurs mois après ses collègues ; Laborde ne le fut qu'en thermidor. On incarcérait Lavalette avec le titre de fermier-général, et il n'avait jamais appartenu aux fermes. Quatorze autres fermiers-généraux ne furent jamais arrêtés, soit qu'on n'ait pas pensé à les poursuivre, soit qu'ils aient réussi à se soustraire aux recherches. (Archives de la préfecture de police.)

(2) C'est aujourd'hui l'hôpital de la Maternité ; j'ai pu y retrouver les cellules occupées par les fermiers-généraux et qui forment la salle Dubois, et la fenêtre de la chambre, aujourd'hui détruite, qu'habitait Lavoisier.

deux cellules, dont chacune recevait deux prisonniers. Le second étage était occupé par les détenus pauvres ; chaque corridor était chauffé par un grand poêle. En outre, au fond du corridor, se trouvait une chambre à feu, plus grande, portant le numéro 33, et, en retour, dans le bâtiment érigé le long de la rue d'Enfer, une grande salle où l'on se réunissait pour prendre ses repas en commun et qui pouvait contenir six tables de seize couverts. C'est là que le soir on s'assemblait : les femmes tricotaient ou brodaient; les hommes lisaient, écrivaient ou causaient; puis on soupait; à neuf heures, il fallait se rendre à l'appel, puis se retirer dans ses chambres, mais il était permis ensuite d'aller s'y rendre visite. Avec les financiers se trouvaient à Port-Libre le vicomte de Barrin, lieutenant-général de la promotion de 1781 ; Angran, ancien président au parlement; Chaumont de la Galaizière, intendant d'Alsace ; Caumartin, prévôt des marchands; Meulan d'Ablois, qui avait été intendant d'Aunis, puis de Limousin ; Lecoulteux-Canteleux, de la maison de banque Lecoulteux et Cie ; le comte de Bar, Mme Fougeret et Mme de Montheron, femmes de receveurs des finances emprisonnés en même temps ; Mmes de Sabran, d'Aguay, de Crosne, avec son fils, âgé de quatorze ans.

Dans les premiers jours de l'incarcération des financiers à la prison de Port-Libre, l'encombrement était tel qu'ils furent obligés, pour la plupart, de coucher dans des salles communes dépendant du bâtiment de la rue d'Enfer, où ils étaient entassés au nombre de vingt ou vingt-cinq ; c'est ce qui arriva pour seize d'entre eux dans la nuit du 9 au 10 frimaire ; des vieillards, comme Paulze, en souffrirent beaucoup, d'autant plus que leur sommeil fut troublé par l'arrivée de nouveaux prisonniers, entre autres de huit religieuses, qui auraient passé la nuit au corps de garde, si les femmes détenues ne les avaient reçues dans leurs étroites cellules. Enfin, le lendemain, les financiers furent installés dans les cellules du premier étage ; Lavoisier obtint la chambre à feu numéro 33, qu'il partagea avec son beau-père Paulze et son collègue Nicolas Deville ; aussitôt ils s'occupèrent assez gaîment d'organiser leur logement : *on pose des planches, on cloue, on scie, on charpente* (1). Lavoisier était heureux d'une installation relativement plus confortable, mais il prévoyait que sa chambre servirait de rendez-vous à ses collègues, et c'est là, en effet, que se réunirent les fermiers-généraux pour discuter leurs affaires, se chauffer, prendre leurs repas, qu'ils fixèrent au tarif modeste de 40 sols par tête, pour ne pas attirer l'attention. Dès le surlendemain de son arrivée à Port-Libre, Lavoisier se

(1) Lettre de Lavoisier.

mit au travail ; il s'occupait sans doute de la publication de ses mémoires, qu'il voulait réunir et présenter en un corps de doctrines. « J'ai commencé, écrivait-il le 11 frimaire, à prendre un genre de vie analogue aux circonstances où je me trouve : j'ay travaillé hier après-midy deux heures et demie. »

Cependant Mme Lavoisier ne restait pas inactive ; elle multipliait les démarches, malgré les recommandations de son mari de ménager sa santé et de ne pas se dépenser en tentatives inutiles. A qui s'adressa-t-elle ? Quelles protections invoqua-t-elle ? Un fragment de lettre, sans date, adressé au comité de sûreté générale, est le seul témoignage qui nous reste de ses efforts ; tout ce qu'elle put obtenir, ce fut de visiter son mari à la prison de Port-Libre. A ce moment, nous ne trouvons en faveur de Lavoisier que la déclaration stérile du bureau de consultation. Le jour même de son incarcération, Lavoisier avait écrit à ses collègues pour les prévenir de l'impossibilité où il se trouvait de continuer à présider les séances ; le bureau arrêta que *le procès-verbal ferait mention de l'estime que tous ses membres ont toujours professée pour le citoyen Lavoisier et du regret qu'il éprouvait en apprenant qu'il n'est plus à portée de partager leurs travaux.*

Les inquiétudes des fermiers-généraux durent redoubler, quand ils apprirent les résultats d'un débat ouvert à la Convention le 10 frimaire (28 novembre). Dupin ayant proposé de mettre en liberté les receveurs des finances qui avaient déjà rendu leurs comptes et ne se trouvaient pas dans les conditions du décret du 4, sa motion, bien qu'appuyée par Voulland, fut violemment combattue par Montaut : « Les receveurs-généraux ont volé la nation, dit-il, c'est à la nation qu'ils doivent rendre leurs comptes et non à d'autres voleurs nommés par nos anciens despotes. » La Convention repoussa la proposition de Dupin, et, quoique les fermiers-généraux fussent en dehors de la question, ils n'en ressentirent pas moins de vives inquiétudes en présence de l'hostilité évidente de la Convention contre les gens de finances. « Les prisonniers, ma chère amie, écrit Lavoisier à sa femme, s'affectent agréablement ou désagréablement des moindres détails qui les concernent. L'assemblée, en passant à l'ordre du jour sur les observations de Montaut et d'après le rapport du comité des finances relativement aux gens de finance qui ont rendu leurs comptes, nous avoit chagrinés. »

La situation des fermiers-généraux était pleine de menaces ; obligés de rendre leurs comptes par le décret du 4 frimaire, ils se trouvaient réduits à l'inaction, privés qu'ils étaient de leurs papiers et de leurs registres de comptabilité. Ils délibérèrent : quelques-uns des plus jeunes, dans l'espoir de recouvrer sans retard leur liberté,

proposèrent de faire l'abandon de leur fortune et de l'offrir à la Convention; mais la majorité repoussa cette motion, qui eût paru un aveu de culpabilité (1), et décida de s'adresser à l'assemblée pour obtenir que les fermiers-généraux pussent se rendre à la maison des Fermes, où ils s'engageraient à rester jusqu'à l'apuration de leurs comptes. La demande, rédigée par Delahante, fut envoyée au président de la Convention, qui la transmit immédiatement au comité des finances. Lavoisier était loin de partager la confiance de la plupart de ses collègues. Une lettre écrite à sa femme le 29 frimaire (19 décembre 1793) nous fait connaître les pensées qui occupaient son âme ; dans les premières lignes, il semble prévoir un sort funeste, puis, craignant sans doute d'attrister sa compagne, il se borne à faire allusion à la perte probable de sa fortune.

« Tu te donnes, ma bonne amie, bien de la peine, bien de la fatigue de corps et d'esprit, et moi je ne puis la partager. Prends garde que ta santé ne s'altère, ce seroit le plus grand des malheurs. Ma carrière est avancée, j'ay joui d'une existence heureuse depuis que je me connois, tu y as contribué et tu y contribues tous les jours par les marques d'attachement que tu me donnes; enfin je laisserai toujours après moi des souvenirs d'estime et de considération. Ainsy ma tâche est remplie, mais toi qui as encore droit d'espérer une longue carrière, ne la prodigue pas. J'ay cru m'appercevoir hier que tu étais triste; pourquoi le serois-tu, puisque je suis résigné à tout et que je regarderai comme gagné tout ce que je ne perdrai pas. D'ailleurs nous ne sommes pas sans espérance de nous rejoindre et, en attendant, tes visites me font encore passer de doux instans. »

Les jours s'écoulaient ; quelques amis osèrent tenter des démarches en sa faveur ; la commission des poids et mesures, qui avait perdu en lui le plus actif de ses membres et le vrai directeur de ses opérations, réclama sa mise en liberté le 28 frimaire (18 décembre) auprès du comité de sûreté générale : la demande est signée du président Borda et du secrétaire Haüy, qui, prêtre insermenté, ne craignait pas d'attirer l'attention sur lui-même en prenant la défense d'un suspect. La commission faisait remarquer que les travaux sur la dilatation des métaux et sur la détermination des poids et mesures étaient interrompus par la détention *de ce citoyen, et qu'il était urgent qu'il pût être rendu aux travaux importans qu'il a toujours suivis avec autant de zèle que d'activité.* Le comité de sûreté générale passa à l'ordre du jour, sans dis-

(1) M. Wallon avance à tort, dans son *Histoire du tribunal révolutionnaire*, que les fermiers-généraux offrirent 2 millions de livres.

et mesures. La perquisition se fit en présence des délégués du cocussion, sur la demande de Borda et d'Haüy, et, deux jours après, le comité de salut public, après avoir pris l'avis du comité d'instruction publique (1), épurait la commission des poids et mesures, en décidant que Borda, Lavoisier, Laplace, Coulomb, Brisson et Delambre cesseraient immédiatement d'en faire partie. Une demande du 1er nivôse (21 décembre) du comité des assignats et monnaies, s'adressant au comité de salut public pour obtenir que Lavoisier pût travailler dans son laboratoire, n'eut pas plus de succès.

La lettre adressée le 2 décembre à la Convention par les fermiers-généraux n'ayant reçu aucune réponse, ils envoyèrent une nouvelle pétition qui fut discutée dans la séance du 21 frimaire (11 décembre). Un député ayant proposé de passer à l'ordre du jour, Bourdon (de l'Oise) réclama le renvoi de la pétition au comité des finances ; il fut combattu par Thuriot, qui voulait qu'on accueillît sans plus ample examen la demande des fermiers-généraux. Montaut et Cambon prirent part à la discussion; leurs discours font connaître les illusions de l'assemblée sur la fortune des gens de finances. Suivant Montaut, l'examen de leurs comptes amènera une rentrée de 400 millions dans les caisses de l'état; suivant Cambon, les premiers résultats des recherches des commissaires reviseurs dévoilent pour plus de 300 millions de vols que *l'on fera bien restituer aux voleurs*. Le même jour, le comité de sûreté générale prenait un arrêté conforme aux décisions de la Convention en chargeant les députés Jack et Dupin de s'entendre avec Dufourny, président de l'administration du département de Paris, pour aménager en prison l'ancien Hôtel des fermes, et diriger la translation des détenus de Port-Libre.

De nouvelles rigueurs les frappaient en ce moment : les scellés étaient réapposés dans leurs demeures, et, peu de temps après, tous leurs biens, meubles, immeubles et revenus étaient placés sous le séquestre. Les scellés avaient été apposés chez Lavoisier en présence de sa femme, le 27 frimaire (17 décembre 1793) par les commissaires de la section des Piques, qui se transportèrent ensuite, pour exécuter la même opération, au château de Freschines, que Lavoisier posssédait aux environs de Blois, dans la commune de Villefrancœur. Deux fois les scellés furent levés provisoirement, sur un ordre du comité de sûreté générale; d'abord sur la demande des délégués du comité d'instruction publique, Guyton-Morveau et Fourcroy, chargés de retirer les objets relatifs à la commission des poids

(1) A cette époque, il y avait au comité d'instruction publique Guyton-Morveau. Fourcroy, Arbogast, Romme, Grégoire, etc.

mité et de Lavoisier, amené de la prison de Port-Libre, gardé par deux gendarmes. Qui nous dira les regards que purent échanger le prisonnier et les conventionnels? Quels sentimens devaient agiter ceux-ci en voyant devant eux, dans la condition humiliée d'un criminel, l'ancien directeur de l'Académie, l'opulent fermier-général, le savant illustre dont ils avaient si souvent sollicité l'appui et les suffrages, et que les gendarmes ramenaient à la prison, tandis qu'ils allaient siéger à la Convention, sur les bancs du parti dominant! Une seconde fois, les scellés furent levés sur la demande de Mme Lavoisier, qui obtint de retirer des pièces relatives à l'emprunt volontaire, et des mémoires de physique et de chimie destinés à l'impression; c'est une des œuvres dont Lavoisier poursuivait encore la publication pendant ses jours d'emprisonnement.

L'Hôtel des fermes fut enfin transformé en prison par les soins de Dupin; deux portes de chêne convertissaient l'antichambre en guichet, des cloisons d'épais madriers séparaient les bâtimens des maisons voisines, des grilles de fer garnissaient les fenêtres. Le 5 nivôse (24 décembre 1793), les fermiers-généraux reçurent l'avis que leur translation s'effectuerait le jour même. Avant de quitter Port-Libre, où ils s'étaient fait aimer de leurs compagnons, ils remirent 4,000 livres destinées à secourir les prisonniers pauvres et à acheter des matelas pour l'infirmerie. Leur départ fut attristé par la mort d'un détenu, Cussy, ancien valet de chambre du marquis de Coigny, qui, ne pouvant supporter sa captivité, s'était frappé d'un coup de couteau.

A trois heures, des fiacres étaient amenés; deux prévenus, accompagnés de deux gendarmes, prirent place dans chacun, et l'on se dirigea vers l'Hôtel des fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré. Quand on y arriva, au soir d'une de ces courtes journées de décembre, la nuit était venue; des pots à feu éclairaient la cour de l'Hôtel, à chaque porte se trouvait un gendarme de faction (1). L'installation des financiers à la maison des fermes paraît avoir été plus défectueuse qu'à Port-Libre; la plupart n'avaient pas de lits et couchaient sur des matelas étendus sur le sol; Lavoisier occupait une petite chambre en compagnie de son beau-père. La dépense

(1) Vingt-sept fermiers-généraux, titulaires ou adjoints, furent conduits à l'Hôtel des fermes. Mercier fut, peu de temps après, transféré dans une autre prison; il devait périr, le 26 floréal an II, avec deux de ses collègues, Prévost d'Arlincourt père et Douet; Papillon de Sannois quitta aussi l'Hôtel des fermes; il ne fut jamais poursuivi. Les fermiers-généraux, venus de Port-Libre, restaient donc au nombre de vingt-cinq à l'Hôtel des fermes, où l'on amena ensuite Le Bas de Courmont, Rougeot, Parceval, Maubert de Neuilly, Fabus de Vernant, de Saint-Cristau et Saulot.

de leur table était fixée à 5 francs par jour en assignats, et plusieurs, dont tous les biens étaient séquestrés, se trouvaient réduits à emprunter le prix de leur nourriture. Mais ils étaient heureux malgré tout d'être en possession de leurs papiers et de pouvoir terminer cette liquidation, qui paraissait, au plus grand nombre, devoir amener leur mise en liberté; ils se mirent au travail avec ardeur, y consacrant dix heures par jour. Les détenus essayaient encore de se distraire, et Delahante nous a transmis une pièce de vers médiocre adressée à ses collègues par le président du *comité grivois de l'Hôtel des fermes*.

Les commissaires reviseurs, Gaudot et ses complices, poursuivaient leur examen des comptes et refusaient de faire connaître leurs prétendues découvertes aux intéressés : ceux-ci, cependant, grâce à leurs parens et à leurs amis, qu'ils avaient la permission de recevoir, parvinrent à connaître la nature des principaux délits qui leur étaient imputés. Ils répondirent aux accusations par de courtes notes qu'ils transmettaient à la commission. Enfin, après trente et un jours, ils purent remettre leurs comptes entre les mains du comité des finances, le 27 janvier 1794, et décidèrent en outre de réfuter toutes les assertions des reviseurs dans un mémoire d'ensemble dont la rédaction fut confiée à Lavoisier.

A ce moment, les détenus paraissent avoir repris confiance dans l'avenir, *n'ayant pas laissé une seule objection sans réponse, un seul calcul sans justification, une seule justification sans preuve;* suivant Mollien, beaucoup se berçaient de l'espoir qu'ils allaient être relâchés, puisqu'ils avaient obéi aux décrets de la Convention. Ils écrivirent au comité des finances pour réclamer leur mise en liberté; mais, les reviseurs voulant encore du temps pour revoir à nouveau les documens fournis par les financiers, leur demande fut rejetée. La commission de revision termina enfin son rapport, qui fut imprimé, en germinal, par ordre de la Convention; les fermiers-généraux, accusés de vols et de dilapidations, étaient considérés comme redevables à l'état d'une somme de 130 millions. Malgré l'art avec lequel Gaudot et ses acolytes groupèrent les chiffres, ils étaient loin, comme on le voit, d'arriver à cette somme de 400 millions de livres dont ils avaient parlé au député Montaut. Indemnités et gratifications abusives, versemens tardifs dans les caisses de l'état des fonds perçus par l'impôt, prélèvement d'intérêts de 10 et 6 pour 100, tandis qu'au dire des reviseurs le bail ne leur en accordait que 4 pour 100; enfin, exaction sur le tabac râpé : tels étaient les crimes principaux dont on inculpait les financiers signataires des baux de David, Salzard et Mager. Il serait peu intéressant de reprendre une à une les imputations des commissaires reviseurs; aussi bien l'innocence des fermiers-généraux

a été reconnue par les aveux ultérieurs de leur principal ennemi, de Dupin lui-même, et par les mémoires que deux ans après l'avocat Antoine Roy présentera, au nom des créanciers de la ferme, intéressés à ce que la valeur de leur créance ne fût pas confisquée par l'état. Néanmoins, il importe de discuter les principaux chefs d'accusation, ceux qui amenèrent la mort des fermiers-généraux, et, aux yeux des contemporains, parurent légitimer leur condamnation : intérêts abusifs, retards dans les versemens au trésor, concussions sur le tabac râpé.

Les commissaires reviseurs et plus tard Dupin, dans son rapport à la Convention, accusent les financiers de s'être attribués jusqu'à 10 pour 100 d'intérêt pendant le cours du bail de David (1774-1780), tandis que les termes du bail ne leur en attribuent que 4. Cette accusation était le résultat d'une confusion volontaire : au moment de sa constitution, la compagnie devait verser une somme de 93 millions de livres; 72 millions étaient avancés à l'état, le reste était destiné à rembourser aux adjudicataires du précédent bail la valeur du matériel nécessaire à l'exploitation du sel et du tabac. Chacun des fermiers-généraux (ils étaient alors soixante) avait à fournir 1,500,000 livres, et comme peu d'entre eux possédaient une fortune assez considérable, ils empruntaient à des particuliers, heureux de placer leur argent en mains sûres. Quand ils établissaient le prix du bail qu'ils pouvaient offrir à l'état, ils faisaient entrer, dans la prévision de leurs dépenses, un intérêt de 10 pour 100 sur 1 million et de 6 pour 100 sur 500,000 livres. Cela se faisait au grand jour; l'état n'était pas obligé d'accepter les offres de la compagnie, et de fait, le traité était toujours consenti librement, après de longues discussions entre les financiers et le contrôleur-général. Cette manière de faire était approuvée par des arrêts du conseil, et elle dura jusqu'en 1780, époque à laquelle Necker abolit ce mode de rémunération et changea les bases de l'accord à intervenir avec la ferme. Quant aux intérêts à 4 pour 100 que les termes du bail de David attribuaient aux 72 millions avancés au trésor public, ils figuraient pour mémoire, les financiers ne les touchaient pas, car l'état en majorait le prix du bail à payer par la ferme; ces intérêts entraient d'une part en recettes, de l'autre en dépenses, de sorte que les fermiers-généraux, qui empruntaient à 4 1/2, retiraient des fonds avancés 5 1/2 pour 100 sur 60 millions et 1 1/2 sur 12 millions.

Le rapport des commissaires reviseurs avançait en outre que les fonds perçus par l'impôt étaient versés en retard au trésor, et qu'ils étaient employés en spéculations. A la fin de chaque exercice, la ferme demandait une quittance qui n'était remise qu'après examen

et vérification des comptes, c'est-à-dire plusieurs mois après la clôture de l'exercice, et elle portait la date du jour où elle était donnée. Il était donc de mauvaise foi de faire dater de cette époque le versement des fonds, quand il est avéré que la ferme était toujours en avance avec le trésor, dont elle acquittait les traites à vue.

Enfin, les fermiers-généraux étaient inculpés d'avoir commis des concussions sur le tabac râpé, en exagérant le mouillage, *la mouillade, et en faisant payer l'eau introduite au prix du tabac, manœuvre aussi dangereuse pour la santé du consommateur que nuisible à ses intérêts.* Cette accusation, qui nous paraît puérile aujourd'hui, fut pourtant la plus sérieuse aux yeux des contemporains, et paraît avoir décidé la condamnation du 19 floréal : « La mouillade, a dit Antoine Roy, est le cri funèbre qui a conduit à la mort les fermiers-généraux ; » et après le 9 thermidor, Dupin sera flétri du surnom de Dupin-Mouillade. Pour en comprendre l'importance, il est essentiel de rappeler les discussions passionnées auxquelles avait donné lieu, pendant près de quinze ans, la question du râpage du tabac par la ferme, question qui divisa la France en *râpistes* et *antirâpistes*.

La ferme avait le monopole du tabac et le livrait en *carottes* que le consommateur râpait au moment du besoin ; puis vint la mode des tabatières ; on trouva plus commode d'acheter le tabac en poudre, les débitans en profitèrent pour vendre des tabacs de contrebande, de sorte que les bénéfices de la ferme vinrent à diminuer à mesure que la consommation augmentait ; en une année, on put constater un déficit de 12 millions de livres dans le rendement de cet impôt. L'un des fermiers-généraux, Jacques Delahante, proposa à ses collègues d'interdire le râpage du tabac aux débitans et d'en réserver le privilège exclusif aux manufactures de la ferme. Il finit par triompher de la répugnance de ses collègues, de Paulze entre autres, et la mesure fut adoptée. Alors s'éleva une formidable opposition ; les débitans, qui avaient installé des ateliers et les nombreuses familles qui y trouvaient leurs moyens d'existence, surent mettre dans leurs intérêts plusieurs parlemens qui évoquèrent l'affaire avec passion ; l'un d'eux alla même jusqu'à avancer que le tabac râpé dans les manufactures était nuisible à la santé des consommateurs, accusation que répéteront Dupin et Fouquier-Tinville. La ferme lutta pendant quinze ans ; elle finit par triompher devant quelques parlemens, mais elle ne put vaincre l'opposition obstinée de celui de Rennes, qui l'attaquait encore à l'heure où parlementaires et fermiers-généraux disparaissaient devant un régime nouveau.

Dans quelques cas, en effet, un vice de fabrication du tabac avait donné raison aux plaintes des ennemis de la ferme, et, en 1774, Baumé et Cadet, délégués à cet effet par le ministre, avaient constaté le mauvais état de celui que fournissait l'entrepôt de Morlaix. Lavoisier lui-même avait attiré sur ce point l'attention de ses collègues ; il écrivait en 1778 : « Je crains qu'on ne porte la mouillade au-delà de ce qui conviendroit ;.. il faut être extrêmement sobre sur la mouillade, et il vaut mieux faire de légers bénéfices que de courir le risque de mécontenter le public. » Les doléances des débitans, les représentations des parlemens avaient trouvé de nombreux échos dans l'opinion ; aussi les commissaires reviseurs ne pouvaient-ils manquer de reprendre cette question pour en accabler les fermiers-généraux, auxquels ils réclamaient de ce chef la somme de 30 millions de livres; en évaluant à 14 livres la quantité d'eau introduite par quintal, et ne tenant pas compte de l'évaporation, ils prétendaient que cette eau était vendue au prix du tabac. Lavoisier répondit victorieusement; il apporta à l'appui de ses dires les tableaux de fabrication, et montra que la plus grande partie de l'eau ajoutée pour le travail était évaporée lors de la mise en vente ; qu'il en restait seulement 6 et plus tard 2 pour 100 ; de plus, la ferme en établissait le prix de vente aux débitans d'après la quantité réelle de tabac supposé sec (1).

Le rapport des reviseurs renfermait une dernière accusation : lors de la suppression de la ferme, l'assemblée nationale lui avait alloué une somme de 48 millions pour le prix des magasins de sel et des manufactures de tabac qui faisaient retour à la nation ; les fermiers-généraux, ayant établi ultérieurement que la valeur en était seulement de 26 millions, offrirent spontanément, sur le conseil de Lavoisier, l'abandon de 22 millions; les reviseurs osèrent avancer, sans aucune preuve, que ces 22 millions étaient un *fidéicommis au profit du tyran*, et, prétendant que cet abandon n'avait été consenti qu'après leurs recherches, demandaient à toucher leurs

(1) Avant 1786, la quantité d'eau était d'un dix-septième, et la ferme livrait aux débitans une 17e once quand ils en payaient 16. Après 1786, la quantité d'eau était de 2 livres 10 onces d'eau par quintal; de plus, la ferme s'efforçait, pour empêcher la contrebande, de fournir des tabacs de bonne qualité; elle rejetait une partie des feuilles par l'*époulardage* (séparation des feuilles avariées) et par l'*écôtage*, de sorte que 100 livres de feuilles sortant des magasins comme matière première donnaient seulement 75 à 78 livres de tabac râpé. — « Ce résultat, ajoutait Lavoisier dans son mémoire, détruit l'idée d'une mouillade excessive; comment supposer que la ci-devant ferme générale ait, d'un côté, pour améliorer ses tabacs, rejeté et condamné à l'incendie plus d'un tiers de la matière première destinée à leur fabrication, et que, d'un autre côté, elle les eût altérés à dessein par l'addition d'une quantité d'eau supérieure à ce qu'exigeait une bonne fabrication ? »

indemnités sur une somme totale de 130 millions, montant des vols des fermiers-généraux (1).

La discussion du rapport occupa deux séances du comité des finances; un directeur du contentieux de la ferme, Féval, dévoué à ses anciens patrons, se présenta à deux reprises pour donner au comité tous les éclaircissemens nécessaires au nom des prisonniers; on refusa de l'entendre, et le président lui fit signifier d'avoir à se retirer sur-le-champ. La délibération du comité resta secrète; Dupin, sollicité par les femmes de quelques-uns des détenus, répondit que tous obtiendraient leur mise en liberté sous peu de temps, alors qu'il se préparait à les faire tous traduire devant le tribunal révolutionnaire. Néanmoins, les angoisses étaient grandes; c'était l'heure où Fouquier-Tinville envoyait à l'échafaud, sous prétexte de complicité avec l'étranger, les fondateurs de la république, Héraut de Séchelles, Danton, Camille Desmoulins, Westermann; comment les financiers, haïs pour leurs fonctions, suspects par leur fortune et leurs titres nobiliaires, ne se seraient-ils pas sentis menacés? Cependant tous ne désespéraient pas encore; ils n'avaient commis aucun acte d'incivisme et, de plus, étant restés en dehors des luttes politiques, ils n'étaient compromis avec aucun des partis qui se disputaient le pouvoir. Lavoisier ne s'abandonna pas et prépara ses moyens de défense. Il demanda au bureau de consultation un certificat pour constater les services qu'il avait rendus à la science; une commission, composée de Coulomb, Servières et Hallé, fit adopter son rapport, dont la rédaction paraît due à Hallé, dans la séance du 4 floréal (23 avril), présidée par Lagrange. D'un autre côté, il invoquait l'appui des agens nationaux des poudres et salpêtres, Faucheux et Champy, qui essayèrent de l'arracher au tribunal en attestant qu'en qualité d'ancien régisseur des poudres, il était au nombre des citoyens désignés par un arrêté du comité du salut public comme devant être mis en réquisition pour la reddition de leurs comptes. Lavoisier s'adressa également à deux de ses anciens collègues de l'Académie, Cadet et Baumé, le fougueux adversaire des nouvelles théories chimiques, qui pénétrèrent dans sa prison pour lui remettre un certificat constatant qu'il s'était toujours opposé au mouillage du tabac, ce dont ils avaient pu s'assurer pendant leur enquête officielle de 1774. Enfin il rédigea lui-même un bref exposé de sa carrière. Sous le titre de: *Notice de ce que La-*

(1) Quatre-vingt-quinze financiers avaient participé aux baux de David, Salzard et Mager; quarante-cinq étaient morts au moment des poursuites. Les reviseurs avaient établi les reprises à faire contre eux ou leurs héritiers d'après le temps qu'ils avaient passé dans les fermes. Lavoisier était taxé à 1,204,345 livres 10 sols pour neuf ans neuf mois d'exercice comme titulaire, et à 470,000 livres pour le temps où il avait été adjoint du fermier-général Baudon.

voisier, cy-devant commissaire de la Trésorerie nationale, de la cy-devant Académie des sciences, membre du Bureau de consultation des arts et métiers, cultivateur dans le district de Blois, département du Loir et du Cher, a fait pour la révolution, il rappelait ses travaux scientifiques, ses recherches agricoles, son rôle aux assemblées provinciales, à l'assemblée constituante, à la commune de 1789, à la trésorerie nationale, au bureau de consultation, au comité des assignats et monnaies, à la commission des poids et mesures, au comité de salubrité, ses services comme garde national en activité dès les premiers instans de la révolution.

Cependant Dupin devait bientôt présenter son rapport sur les comptes des fermiers-généraux; quelques amis de Lavoisier voulurent tenter des démarches en sa faveur, il s'y refusa, paraît-il, de peur de les compromettre. Un membre de la Convention, Pierre Loysel, ancien directeur de la fabrique de Saint-Gobain, s'efforça de sauver le savant avec lequel il avait entretenu d'amicales relations; ses efforts furent impuissans. Mme Lavoisier, bravant le décret qui exilait de Paris tous les ex-nobles, essaya jusqu'au dernier moment de soustraire son mari au jugement du tribunal révolutionnaire; mais, d'après Cadet-Gassicourt, elle l'aurait, au contraire, compromis par son humeur altière. Un chimiste, négociant de la rue des Lombards, du nom de Pluvinet, fournisseur du laboratoire de Lavoisier, avait conçu le projet de le sauver en faisant intervenir Dupin lui-même. Pluvinet connaissait la belle-sœur du conventionnel, femme de mœurs légères, qu'il intéressa à son projet; celle-ci obtint de Dupin que Lavoisier serait séparé de ses collègues, transféré dans une autre prison, et que le rapport ne lui serait point défavorable. Mais Dupin se plaignit de n'avoir pas reçu la visite de Mme Lavoisier, lui reprochant de l'avoir fait solliciter par des aristocrates comme elle et de n'avoir pas daigné se présenter elle-même. Mme Lavoisier, avertie par Pluvinet, se rend chez Dupin; mais, au lieu d'arriver en suppliante, elle déclare qu'elle ne vient point solliciter la pitié pour Lavoisier, qu'il est innocent, que des scélérats seuls peuvent l'accuser : « Lavoisier, dit-elle, serait déshonoré s'il séparait sa cause de celle de ses collègues; on en veut à la vie des fermiers-généraux pour avoir leur fortune; s'ils périssent, ils mourront tous innocens. » Dupin, irrité de cette attitude, resta depuis sourd à toutes les supplications.

Le narrateur, en blâmant la conduite de Mme Lavoisier, oublie qu'elle ne pouvait demander la grâce de son mari seul, en abandonnant à l'échafaud son père, qui était au nombre des prévenus; et quand Mme Lavoisier accuse les savans de la mort de son mari, Cadet-Gassicourt est-il en droit de la taxer d'injustice, en présence du silence prudent qu'ont gardé les collaborateurs de Lavoisier?

V.

C'est le lundi 5 mai 1794 (16 floréal an II) que Dupin présenta à la Convention un long réquisitoire dont les élémens étaient empruntés au rapport des commissaires reviseurs. Après avoir insisté sur les indemnités abusives, les intérêts exigés des fonds d'avance, les exactions sur le tabac, la restitution des 22 millions, il reprocha encore aux prévenus un arrêté du conseil de 1774, imposé par le contrôleur-général Terray postérieurement à la signature du bail, et que les fermiers-généraux avaient dû subir en protestant. A peine s'il mentionne quelques-unes des réponses des prévenus aux inculpations des reviseurs. Quoiqu'il ait la précaution d'indiquer qu'un certain nombre se sont opposés aux concussions sur le tabac et que le tribunal saura distinguer entre eux, il paraît les regarder tous comme coupables; négligeant de rappeler que les lenteurs de la liquidation étaient dues aux décrets qui avaient mis les papiers sous scellés, emprisonné les financiers et suspendu pendant cinq mois leur reddition de comptes. Il ajoutait : « Si les ci-devant fermiers-généraux n'avaient pas attendu avec impatience le retour de l'ancien régime, auraient-ils différé pendant deux ans à obéir à vos décrets en s'opposant sérieusement à la reddition de leurs comptes? » Parlant au nom du comité des finances et du comité de l'examen des comptes, invoquant le long travail des reviseurs, maniant les chiffres avec habileté, Dupin devait tromper la Convention et entraîner son vote. Il fut décrété, sans discussion, que les fermiers-généraux seraient traduits devant le tribunal révolutionnaire, et cependant Dupin n'avait reproché aux détenus aucun acte d'incivisme; de quel droit demandait-il leur renvoi devant un tribunal créé expressément pour punir les crimes de contre-révolution? A quel titre celui-ci pouvait-il connaître de délits de concussion, commis, s'ils avaient été prouvés, plus de vingt ans auparavant, sous un autre régime, avec d'autres lois?

Il était plus de quatre heures quand fut rendu le décret provoqué par Dupin. Une personne présente à la séance se rendit immédiatement à l'Hôtel des fermes; le premier détenu qu'elle rencontra fut Lavoisier. Il eut la cruelle mission d'en informer ses collègues; ils l'avaient prévu, ils s'y attendaient chaque jour; aussitôt ils se hâtèrent de brûler leurs papiers intimes : quelques-uns, comme Parceval de Frileuse, passèrent les dernières heures de leur séjour aux fermes à adresser l'adieu suprême à ceux qui leur étaient chers; tous voyaient venir la mort avec une courageuse résignation, soutenus par leurs sentimens religieux ou par la conscience de leur droit et de leur innocence.

Dupin, consulté sans retard par le concierge de l'Hôtel des fermes, donna l'ordre de ne plus y laisser entrer aucune personne étrangère, en ajoutant que le décret ne pouvait être exécuté avant trois ou quatre jours. Il ne fut, en effet, transmis au tribunal que le lendemain, et enregistré seulement le 18 floréal (7 mai), mais le supplice des fermiers-généraux était trop ardemment désiré pour que l'on respectât les délais légaux ; le jour même, Fouquier-Tinville signait l'acte d'accusation et ordonnait le transfert immédiat des détenus à la Conciergerie.

La rapidité de cette mesure fut un des chefs d'accusation invoqués contre lui un an plus tard. Comment avait-il pu connaître le 16 un décret qui fut enregistré seulement le 18 ? En vain il objecta que, dans la nuit du 16 au 17, il s'était rendu au comité de salut public à deux heures du matin ; ce n'en est pas moins le 17 qu'il aurait connu le décret dont il reproduisait les termes mêmes dans son réquisitoire rédigé le 16 : « Vous voulez me faire mon procès, répond-il alors, parce que j'ai fait celui des sangsues du peuple et des contre-révolutionnaires. » C'est que le réquisitoire de Fouquier était déjà prêt, avant que la Convention eût rendu son décret du 16 ; les faits le prouvent. Le rapport de Dupin fut lu à trois heures et demie, et le jour même, à sept heures, on procédait au transfert des prisonniers. Est-il possible qu'en l'espace de trois heures Fouquier ait eu connaissance du décret de la Convention, ait rédigé son long acte d'accusation, transmis les ordres de transfert et obtenu leur exécution immédiate ? Quelle invraisemblance ! Et puisque cet acte d'accusation est la reproduction du rapport de Dupin, il faut donc que celui-ci l'ait communiqué à Fouquier avant de le lire à la Convention. Ainsi c'est bien Dupin qui poursuivait avec acharnement la mort des fermiers-généraux et conduisait la plume de l'accusateur public.

A l'Hôtel des fermes, il n'y avait plus d'espoir pour les prisonniers. Mollien, qui s'attendait à partager leur sort, projetait avec Tavernier de Boulogne de se soustraire par la mort volontaire aux angoisses d'un supplice ignominieux, *aux injures d'un peuple abusé ;* ils s'étaient procurés de l'opium et proposèrent à Lavoisier, leur ami le plus cher, de partager leur sort. Il les dissuada du suicide et sauva ainsi les jours de Mollien : « Pourquoi aller au-devant de la mort ? leur dit-il. Serait-ce parce qu'il est honteux de la recevoir par l'ordre d'un autre, et surtout par un ordre injuste ? Ici l'excès même de l'injustice efface la honte. Nous pouvons tous regarder avec confiance et notre vie privée et le jugement qu'on en portera peut-être avant quelques mois ; nos juges ne sont ni dans le tribunal qui nous appelle, ni dans la populace qui nous insultera ; une peste ravage la France, elle frappe du moins ses vic-

times d'un seul coup, elle est près de nous atteindre, mais il n'est pas impossible qu'elle s'arrête au moins devant quelques-uns de nous. Nous donner la mort, ce serait absoudre les forcenés qui nous y envoient. Pensons à ceux qui nous ont précédés, ne laissons pas un moins bon exemple à ceux qui nous suivront. » Sans doute, en rappelant ceux qui avaient déjà gravi les degrés de l'échafaud, Lavoisier pensait à ses amis des jours heureux, Bailly, son collègue à l'Académie, son collaborateur à la commune de 89, Bochard de Saron, le magistrat-académicien, Malesherbes, exécuté quinze jours auparavant.

Il avait à peine terminé que des gendarmes à cheval pénétraient dans la cour de l'Hôtel des fermes, suivis une demi-heure après de quatre grands chariots couverts. Les officiers municipaux chargés de diriger l'opération du transfert buvaient et riaient dans la chambre du concierge, tandis que celui-ci appelait lentement les prisonniers suivant l'ordre du registre d'écrou : aussitôt que quatre prisonniers avaient répondu, les gendarmes les entraînaient dans les chariots qu'on refermait sur eux. Les guichetiers, qui avaient appris depuis cinq mois à les aimer, ne craignaient pas de montrer leur douleur et fondaient en larmes. L'appel et l'enlèvement durèrent plus d'une heure ; il faisait nuit quand on se mit en marche : une double haie de gendarmes à cheval formait l'escorte, des hommes à pied portant des flambeaux éclairaient le cortège ; les prisonniers, entassés dans les chariots, souffraient horriblement ; la route fut longue, on n'atteignit la Conciergerie qu'à onze heures (1).

Arrivés à la Conciergerie, les fermiers-généraux, après la longue formalité de l'écrou, furent placés, les uns dans ces cachots dont Beugnot nous a fait connaître l'horreur, les autres dans la chambre qu'avait occupée Marie-Antoinette ; la nuit fut affreuse. Quelques-uns seulement avaient pu obtenir des lits de sangle sans matelas ni couvertures, la plupart avaient dû s'asseoir sur des bancs ou même sur le sol ; tous étaient transis de froid quand, à sept heures, au matin du 17 floréal (mardi 6 mai), on ouvrit les portes des cachots. Ils purent alors se réunir dans la chambre de la reine ; à une heure et demie, on y dressa deux tables où s'assirent les trente-deux prisonniers. Grâce à la protection de Dobsen, juge au tribunal ré-

(1) Mollien, emprisonné avec les fermiers-généraux, était le trente-troisième sur le registre d'écrou ; il s'attendait à être emmené avec ses compagnons de captivité : mais quand l'appel des financiers fut terminé, le concierge le repoussa dans l'intérieur de la prison en lui disant à voix basse : « Vous n'avez rien à faire ici. » Ce brave homme, dont Mollien a eu le tort de ne pas citer le nom, s'appelait Nécard. Il eut le soin de ne pas parler de Mollien au comité de sûreté générale : « Il fallait bien, disait-il, se consoler par quelque bonne action de tant d'autres. »

volutionnaire et parent de Delahante, la femme du concierge offrit à celui-ci, pour la nuit suivante, trois chambres pouvant contenir dix-sept prisonniers; pour chacun d'eux, un matelas et une couverture, en tout six paires de draps seulement. Delahante, forcé de choisir, désigna ses amis les plus intimes avec les fermiers-généraux les plus âgés, auxquels les draps de lit furent donnés. La plus petite des pièces fut occupée par Lavoisier et son beau-père, Paulze, pour lequel il paraît avoir eu une affection filiale. Ce fut la seconde nuit passée à la Conciergerie. Le matin du 18 (7 mai), à sept heures et demie, tous furent amenés au greffe, rigoureusement fouillés, pour s'assurer qu'ils ne portaient aucune arme, et conduits dans une salle attenante au tribunal, puis ils furent interrogés séparément.

Lavoisier comparut devant Claude-Emmanuel Dobsen, juge au tribunal, assisté du greffier Ménot, en présence de l'accusateur public. La brièveté de l'interrogatoire prouve que c'était là une vaine formalité, destinée à satisfaire à la loi et à constater simplement l'identité de l'accusé :

« Est aussi comparu Antoine-Laurent Lavoisier, âgé de cinquante ans, né à Paris, cy-devant fermier-général et membre de la cy-devant Académie des sciences, demeurant à Paris, boulevard de la Madeleine, section des Piques.

« A lui demandé de quel département il était chargé?

« A répondu qu'il n'était chargé en chef que des départemens de la Lorraine et des évêchés et du domaine de Flandre.

« S'il ne s'est point rendu coupable de dilapidations des finances du gouvernement, d'exactions, de concussions et de fraudes envers le peuple?

« Répond que, quand il a connu quelques abus, il les a annoncés au ministre des finances, notamment relativement au tabac, ce qu'il est en état de prouver par pièces authentiques.

« S'il a fait choix d'un défenseur?

« Répond qu'il n'en connaît pas, et nous lui avons nommé le citoyen Sézilles.

« Lecture faite, a signé avec nous et le greffier.

« Dobsen. — A. Fouquier. — Lavoisier. — Ménot. »

Ramenés à la Conciergerie, les fermiers-généraux, qu'on avait dépouillés de leurs assignats, n'avaient pas les moyens de payer leur dîner; ils réclamèrent le pain des prisonniers, mais la femme du concierge avait reçu l'ordre de leur servir un repas qui fût bon, acompagné de vins de choix. Quel ami inconnu veillait sur eux pour

adoucir leurs derniers momens? Était-ce le juge Dobsen, qui s'efforçait alors de sauver Delahante, Sanlot et Delaage de Bellefaye, qui avaient été seulement adjoints et n'avaient jamais eu le titre de fermiers-généraux? Était-ce Mme Lavoisier, qui jouait sa liberté et peut-être sa vie en multipliant les démarches en faveur de son père et de son mari?

Aucun indice ne faisait connaître aux accusés le jour de leur comparution devant le tribunal révolutionnaire; tous pensaient cependant que leur dernière nuit allait s'écouler, et c'est à ce moment, sans doute, que Lavoisier écrivit à son cousin Augez de Villers la lettre suivante, monument précieux de sa pensée suprême, où se montrent le légitime orgueil du savant qui a renouvelé la science, la tristesse amère du juste frappé d'une condamnation inique, le calme profond d'une conscience sûre d'elle-même :

« J'ai obtenu, écrit-il, une carrière passablement longue, surtout fort heureuse, et je crois que ma mémoire sera accompagnée de quelques regrets, peut-être de quelque gloire. Qu'aurais-je pu désirer de plus? Les événemens dans lesquels je me trouve enveloppé vont probablement m'éviter les inconvéniens de la vieillesse. Je mourrai tout entier, c'est encore un avantage que je dois compter au nombre de ceux dont j'ai joui. Si j'éprouve quelques sentimens pénibles, c'est de n'avoir pas fait plus pour ma famille, c'est d'être dénué de tout et de ne pouvoir lui donner ni à elle ni à vous aucun gage de mon attachement et de ma reconnaissance.

« Il est donc vrai que l'exercice de toutes les vertus sociales, des services importans rendus à la patrie, une carrière utilement employée pour le progrès des arts et des connoissances humaines ne suffisent pas pour préserver d'une fin sinistre et pour éviter de périr en coupable!

« Je vous écris aujourd'hui, parce que demain il ne me seroit peut-être plus permis de le faire, et que c'est une douce consolation pour moi de m'occuper de vous et des personnes qui me sont chères dans ces derniers momens. Ne m'oubliez pas auprès de ceux qui s'intéressent à moi, que cette lettre leur soit commune. C'est vraisemblablement la dernière que je vous écrirai.

« LAVOISIER. »

Pendant son séjour à la Conciergerie, il recevait un dernier hommage de la part de modestes savans, impuissans à le sauver. Le Lycée des arts, établissement libre d'instruction, fondé en 1793 par Charles Désaudray, envoyait à la Conciergerie une députation chargée de remettre à Lavoisier, le plus illustre de ses membres, un témoignage d'admiration. Était-ce une couronne, une palme? au-

cun document ne le précise, rien ne nous fait connaître les noms des citoyens qui venaient courageusement s'incliner devant le proscrit; mais le fait, mis en doute par quelques biographes, est attesté par les publications du Lycée des arts de l'an IV et de l'an VI, et le rapport de Lakanal du 4 vendémiaire an IV.

VI.

Il y avait une heure environ, le soir du 18 floréal (7 mai), que les prisonniers étaient réintégrés dans leurs chambres, quand un guichetier, les appelant individuellement par leurs noms, remit à chacun d'eux une copie de l'acte d'accusation, d'une écriture fine, peu lisible; ils s'efforçaient en vain de la déchiffrer, l'ordre leur fut donné d'éteindre leur lumière; sur les trente-deux fermiers-généraux incarcérés, vingt-huit dormirent leur dernière nuit : moins de vingt heures après ils auraient cessé de vivre.

A peine le jour fut-il levé, ce matin du 19 floréal an II (8 mai 1794), que tous les prisonniers étaient réunis au greffe, fouillés avec rigueur et dépouillés de tout ce qu'on leur avait laissé la veille : montres et bijoux : et dans la liste des objets remis le lendemain au greffe du tribunal révolutionnaire par le concierge Richard, on peut lire : « Plus une montre d'argent du nom de Berthoud, n° 2433, et une petite clef d'or qu'il a déclaré appartenir à Lavoisier, condamné à mort. » Déjà condamnés avant le jugement, préparés pour l'échafaud, ils furent conduits dans une salle attenante à la salle du tribunal, au nombre de trente et un. L'un d'eux, Verdun, protégé par Robespierre, avait été emmené dans l'intérieur de la Conciergerie. Fouquier, d'un trait de plume, avait rayé son nom sur la liste annexée au décret du 16 floréal et l'avait supprimé dans l'acte d'accusation. Les défenseurs officieux furent introduits; ils étaient au nombre de quatre; un quart d'heure seulement leur fut accordé pour conférer avec les accusés d'une affaire qui leur était inconnue; ils reçurent bientôt l'ordre de se retirer, le tribunal venait d'entrer en séance.

Il était dix heures; les accusés, *libres et sans fers*, dit ironiquement le formulaire imprimé du procès-verbal du jugement, furent conduits dans la salle du tribunal et prirent place sur les gradins. L'audience était présidée par Coffinhal, vice-président du tribunal, assisté de deux juges, Étienne Foucault et François-Joseph Denizot; chacun était assis à une table particulière sur laquelle se trouvaient une bouteille et un verre; près d'eux, Gilbert Liendon, substitut, remplissait les fonctions d'accusateur public; le greffier était Anne Ducray. Devant les gradins des accusés, le banc des

jurés où siégeait Leroy, autrefois marquis de Montflabert, aujourd'hui affublé du nom de *Dix-Août*, le coiffeur Pigeot, le luthier Renaudin, le joaillier Klispis, le vinaigrier Gravier, Auvray, employé aux diligences, avec Desboisseaux, Thoumin, Garnier, Gemond, Devèze et Ganey. En face des juges, les défenseurs officieux : Chauveau-Lagarde, Guesde, Guyot et La Fleutrie. Le défenseur de Lavoisier, Sézille, ne parut pas à l'audience; des gendarmes, baïonnettes au bout du fusil, entouraient les gradins des accusés; une foule nombreuse assistait aux débats.

A l'ouverture de l'audience, Coffinhal fit subir aux accusés un bref interrogatoire, semblable à celui de la veille; de plus, il demanda à chacun s'il était noble et ce qu'il avait fait depuis la révolution : « Les jurés, les juges eux-mêmes se permirent de tourner en dérision plusieurs réponses et de donner à d'autres l'interprétation la plus cruelle et la plus fausse (1). » Les interrogatoires durèrent une heure et demie; la séance fut suspendue pendant vingt minutes. A la reprise, le greffier donna lecture de l'acte d'accusation, puis le substitut Liendon posa une question qui ne fut pas comprise des accusés. Sanlot, interpellé par le président, répondit qu'ayant été seulement adjoint et ayant quitté la ferme depuis plus de dix ans, il n'était pas en mesure de répondre; Delaage déclara s'en référer au mémoire justificatif. Coffinhal s'adressa alors à Saint-Amand : « Voyons si M. de Saint-Amand, qui gouvernait si despotiquement la ferme générale, se trouvera plus en état de répondre. » Saint-Amand fit remarquer qu'il ne comprenait pas la question posée par l'accusateur public; alors Liendon déclara l'abandonner et reprocha aux fermiers-généraux d'avoir présenté au ministre de faux états des produits du dernier bail pour servir de base au prix de celui qu'ils proposaient à l'état. A cette inepte accusation, il était facile de répondre, comme le fit Saint-Amand, que le prix des baux se réglait d'après les états dressés dans les bureaux du ministère, et non d'après ceux qu'établissait la ferme. Coffinhal l'interrompit violemment, et signifia aux accusés d'avoir à répondre par *oui* et par *non;* le tribunal était décidé à juger sans désemparer et ne leur permettrait pas d'entrer dans des détails qui leur feraient gagner du temps. Toute défense personnelle ou collective était interdite; les financiers comprirent qu'aucun d'eux n'échapperait à la mort : un seul, Didelot, conserva l'espoir jusqu'au dernier moment. Chargé de la liquidation de la régie des domaines, il sortait chaque matin de l'Hôtel des fermes et n'y rentrait que le soir à neuf heures; un seul gardien l'accompagnait. Didelot n'avait pas été compris dans le transfert des pri-

(1) Mémoires de Delahante.

sonniers et aurait pu facilement se soustraire à la surveillance de son gardien; il avait eu la naïveté de consulter Dupin, qui lui avait assuré qu'il serait acquitté et ainsi débarrassé de toute surveillance; il vint donc, tout confiant, se constituer prisonnier à la Conciergerie; depuis quatorze ans, il avait cessé d'appartenir aux fermes.

Au moment où Coffinhal enlevait la parole à Saint-Amand, Liendon se leva pour donner lecture d'un décret de la Convention rendu le jour même; trois accusés, Delahante, Sanlot et Delaage de Bellefaye étaient mis hors des débats, comme n'ayant qu'été adjoints et n'ayant signé aucun des baux incriminés. Ce décret avait été provoqué par Dobsen ; après s'être en vain adressé à Fouquier-Tinville, qui refusa de les rayer de son acte d'accusation, quoi qu'ils ne fussent pas compris dans le décret du 16 floréal, Dobsen avait couru chez Dupin, l'avait entraîné au comité de sûreté générale, qui rédigea rapidement son rapport. Dupin en toute hâte, et c'est le seul acte qui lui fasse honneur, avait présenté à la Convention, obtenu sans discussion et transmis au tribunal le décret sauveur. Les trois adjoints furent emmenés, pâles, défaits, tremblans d'émotion, partagés entre la joie de vivre et la douleur de laisser sur les bancs leurs amis, leurs parens. Delahante y comptait ses beaux-frères, les Parceval, et de Bellefaye était séparé de son père, qui, en ce moment, eut la joie dernière de voir son fils échapper à la mort.

A peine les adjoints étaient-ils éloignés, il était une heure, que Liendon, après quelques questions insignifiantes, prononça son réquisitoire, tout empreint de la rhétorique violente et ampoulée de l'époque. Après avoir rappelé les différens genres d'exactions et de concussions, les avoir démontrés, dit le Bulletin du tribunal révolutionnaire, *d'une façon succincte et touchante*, il conclut que la mesure du crime de ces *vampires* était au comble, qu'ils réclamaient vengeance, que l'immoralité de ces êtres était gravée dans l'opinion publique, et qu'ils étaient les auteurs de tous les maux qui pendant quelque temps avaient affligé la France. Ensuite les défenseurs furent entendus : vaine apparence de légalité ! Que pouvait être la plaidoirie de ces quatre défenseurs qui avaient à parler pour vingt-huit accusés, avec lesquels ils avaient pu s'entretenir à peine un quart d'heure Hallé fit mettre sous les yeux du tribunal le rapport qu'il avait rédigé au nom du bureau de consultation, le tribunal dédaigna d'en prendre connaissance, et c'est peut-être alors que Coffinhal prononça ces paroles tristement célèbres : « La république n'a pas besoin de savans, il faut que la justice suive son cours. »

La condamnation n'était pas douteuse ; les jurés, disons-le pour

l'honneur de l'humanité, étaient sans doute convaincus de la culpabilité des fermiers-généraux, proclamée par le rapport de Dupin et le décret de la Convention, après un examen de comptes qui avait duré plus de cinq mois. Mais le tribunal révolutionnaire n'avait pas le moyen de frapper des crimes de concussions commis avant la révolution. Quel article de loi pouvait être invoqué contre les fermiers-généraux, à quel titre demander une condamnation? Le génie retors de Coffinhal, ancien procureur au Châtelet, suppléa au silence de la loi par la forme qu'il donna aux questions posées au jury :

« A-t-il existé un complot contre le peuple français tendant à favoriser par tous les moyens possibles les ennemis de la France, en exerçant toute espèce d'exactions et de concussions sur le peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et *des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens*, en prenant 6 et 10 pour 100, tant pour l'intérêt des différens cautionnemens que pour la mise des fonds nécessaires à l'exploitation de la ferme générale, tandis que la loi n'en accorde que quatre, en retenant dans leurs mains des fonds qui devaient être versés au trésor national, et en pillant et volant par tous les moyens possibles le peuple et le trésor national, et pour enlever à la nation des sommes immenses et nécessaires à la guerre contre les despotes soulevés contre la république et les fournir à ces derniers? »

Ainsi Coffinhal avait l'infamie d'accuser, sans aucun indice, les fermiers-généraux de complicité avec l'étranger, crime digne de la mort ; il inventait des accusations nouvelles dont ne parlaient ni le rapport de Dupin, ni le réquisitoire de Fouquier, et, dédaigneux de toute vraisemblance, prétendait que les intérêts abusivement prélevés avant 1780 privaient la nation des sommes nécessaires à la guerre de 1794.

Le jury à l'unanimité déclara les accusés coupables ; l'heure pressait, les charrettes attendaient la fournée des condamnés pour les conduire à la place de la Révolution, la hâte des juges était telle que la déclaration du jury ne fut pas inscrite sur la minute du jugement, comme on peut le constater encore sur la pièce originale. Dobsen relèvera ce fait lors du procès de Fouquier-Tinville.

Coffinhal prononça le jugement : « La déclaration du jury portant qu'il est constant qu'il a existé un complot contre le peuple français tendant à favoriser, de tous les moyens possibles, le succès des ennemis de la France ;..

« Que Clément Delaage, Danger-Bagneux, Paulze, Lavoisier (suivent les noms des autres fermiers-généraux), sont tous convaincus d'être auteurs ou complices de ce complot ;

« Le tribunal, après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loi, condamne les susnommés à la peine de mort (1), conformément à l'article 4 de la première section du titre Ier de la cinquième partie du code pénal dont il a été fait lecture, lequel est ainsi conçu : *Toute manœuvre, toutes intelligences avec les ennemis de la France tendant, soit à faciliter leur entrée dans les dépendances de l'empire français, soit à leur livrer des villes, forteresses, ports, vaisseaux, magasins ou arsenaux appartenant à la France, soit à leur fournir des secours en soldats, argent, vivres ou munitions, soit à favoriser d'une manière quelconque le progrès de leurs armes sur le territoire français ou contre les forces de terre ou de mer, soit à ébranler la fidélité des officiers, soldats ou des autres citoyens envers la nation française, seront punis de mort.*

« Déclare les biens des condamnés acquis à la république ;

« Ordonne qu'à la diligence de l'accusateur public, le présent jugement sera exécuté dans les vingt-quatre heures. »

C'est au moyen de cet article de loi que le tribunal frappait ses victimes ; c'est lui qu'on avait invoqué pour conduire les dantonistes à l'échafaud.

L'arrêt étant prononcé, les condamnés furent ramenés à la Conciergerie ; l'huissier Nappier signifia le jugement au concierge Richard et lui remit vingt-huit décharges individuelles, rédigées à la hâte et peut-être d'avance, et les vingt-huit condamnés furent abandonnés au bourreau. Les charrettes s'emplirent et s'acheminèrent vers la place de la Révolution ; à cette dernière heure, ceux que la mort allait frapper restèrent silencieux. Seul Papillon d'An-

(1) Les vingt-huit condamnés étaient : Delaage père, soixante-dix ans ; Danger-Bagneux, cinquante-cinq ans ; Paulze, soixante-quinze ans ; A.-L. Lavoisier, cinquante ans (né le 26 août 1743, il avait cinquante ans, huit mois et treize jours) ; Puissant, soixante ans ; de Saint-Amand, soixante-quatorze ans ; de Montcloux, soixante-huit ans ; de Saint-Cristau, quarante-quatre ans ; de Boulogne, quarante-cinq ans ; Lebas de Courmont, cinquante-deux ans ; Parceval de Frileuse, trente-cinq ans ; Papillon d'Auteroche, soixante-quatre ans ; Mauber de Neuilly, soixante-quatre ans ; Brac de la Perrière, soixante-huit ans ; Rougeot, soixante-quinze ans ; Vente, soixante-trois ans ; Fabus de Vernant, quarante-sept ans ; Deville, quarante-quatre ans ; d'Épinay, cinquante-cinq ans ; Prévost d'Arlincourt fils, cinquante ans ; E.-M. de La Haye, trente-six ans ; Ménage de Pressigny, soixante et un ans ; Saleur de Grisien, soixante-quatre ans ; du Vaucel, quarante ans ; Parceval, trente-six ans ; Didelot, cinquante ans ; Loiseau de Bérenger, soixante-deux ans.— La veuve de du Vaucel épousa George Cuvier. Le 24 floréal, trois anciens fermiers-généraux furent condamnés : Prévost d'Arlincourt père, soixante-seize ans ; Douet, soixante-treize ans, et Mercier, quatre-vingt-huit ans ; le 22 floréal on avait condamné Saint-Germain de Villeplat, soixante-sept ans ; puis le 12 prairial, Simonet de Coulmiers, quarante-deux ans ; et le 4 thermidor, Laborde, soixante ans.

teroche, voyant sur son passage la foule en carmagnole, dit dédaigneusement, par allusion à la confiscation de ses biens : « Ce qui me chagrine, c'est d'avoir de si déplaisans héritiers. »

Ils furent exécutés dans l'ordre de leur inscription sur l'acte d'accusation ; Lavoisier vit tomber la tête de Paulze, son beau-père et son ami, puis fut exécuté le quatrième. Tous subirent la mort dignement, sans faiblesse : les injures de la populace leur furent épargnées; le peuple, loin de les insulter, semblait plutôt les plaindre; il était cinq heures, et l'huissier rédigeait, impassible, ses procès-verbaux d'exécution : « Je me suis transporté à la maison de justice du dit tribunal pour l'exécution du jugement rendu par le tribunal ce jourd'huy contre Lavoisier, qui le condamne à la peine de mort, et de suite je l'ai remis à l'exécuteur des jugemens criminels et à la gendarmerie, qui l'ont conduit sur la place de la Révolution, où, sur un échafaud dressé sur la dite place, le dit Lavoisier, en notre présence, a subi la peine de mort. »

VII.

Ainsi mourut Lavoisier ; ses restes furent jetés au cimetière de la Madeleine, le silence se fit autour de son nom ; seuls, quelques amis purent exhaler leurs regrets dans l'intimité. Le lendemain, Lagrange disait à Delambre : « Il ne leur a fallu qu'un moment pour faire tomber cette tête, et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une semblable. » Pour toute oraison funèbre, les insultes des journaux ; l'un d'eux opposait le sang qui ruisselait sur l'échafaud *aux lits de pourpre sur lesquels les fermiers-généraux étendaient leur mollesse*. Quelques jours après, *la Décade philosophique*, faisant l'éloge de l'*Instruction sur la fabrication du salpêtre*, publiée, sous le voile de l'anonyme, en 1777, par Lavoisier, et dont on venait de donner une seconde édition, n'osait rappeler le nom de l'auteur au moment même où Carny utilisait, pour la défense nationale, les procédés de raffinage rapide du salpêtre dus à Lavoisier.

En présence de cette marche fatale des événemens qui, par degrés insensibles, conduisit Lavoisier de la prison de Port-Libre à l'échafaud du 19 floréal, on se demande avec angoisses si le dévoûment d'amis puissans n'aurait pu conserver cette précieuse existence; on cherche les responsabilités, et l'histoire a le droit de reprocher leur inertie aux hommes de science qui avaient fréquenté Lavoisier, qui connaissaient la puissance de son génie, la noblesse de son caractère. Quelles démarches ont faites, pour le sauver, ses anciens amis qui siégeaient à la montagne et faisaient

partie du club des jacobins? Mme Lavoisier était-elle injuste, dans l'irritation de sa douleur, en accusant les savans de la mort de son mari, et Lalande pensait-il à quelque rival de Lavoisier quand il écrivait cette phrase cruellement énigmatique : « Son crédit, sa réputation, sa fortune, sa place à la trésorerie lui donnèrent une prépondérance dont il ne se servait que pour faire le bien, mais *qui n'a pas laissé de lui faire bien des jaloux. J'aime à croire qu'ils n'ont pas contribué à sa perte?* »

Pendant cinq mois, du 4 frimaire au 19 floréal, aucun des élèves ou des collaborateurs de Lavoisier n'intervient en sa faveur : ni Monge, que ses rapports avec Robespierre compromettront après le 9 thermidor ; ni Hassenfratz, dont Lavoisier avait soutenu la candidature à l'Académie, et qui était devenu un des membres actifs du club des jacobins ; ni Guyton de Morveau, qui, aux jours de prospérité, lui adressait tant de lettres amicales; ni Fourcroy, qui, par sa conduite ambiguë et timorée, s'attirera l'accusation injuste et sanglante d'avoir demandé la mort de son maître.

Certes, ce fut là une calomnie, œuvre d'un ennemi personnel, et aucun document ne permet de trouver à cette imputation la moindre apparence de vérité :

« Pendant sept années où nous l'avons connu, dit M. Chevreul, jamais il ne s'est présenté une circonstance de nature à nous le faire juger défavorablement; comme homme public ou comme homme privé, il eut de nombreux amis qui lui restèrent fidèles. »

« Il fut accusé, dit Thibaudeau, d'avoir précipité vers l'échafaud ou laissé périr des savans qui étaient au premier rang de la carrière. Je voyais Fourcroy tous les jours, jamais je n'ai surpris une parole, un sentiment capable d'ébranler la haute estime que j'avais autant pour son caractère moral que pour ses grands talens. »

L'histoire nous le fait juger moins favorablement.

Plein de vanité et d'ambition, avide d'occuper le premier rang, — et il l'occupa après la mort de Lavoisier, — Fourcroy dut sa haute fortune à la vivacité de son intelligence, à la facilité de sa parole, à l'art avec lequel il présenta les doctrines de la chimie pneumatique, à laquelle il s'était rallié en 1786. Chimiste de second ordre, il fut professeur sans égal ; par son enseignement, par ses remarquables écrits, le *Système des connaissances chimiques* et le *Dictionnaire de chimie de l'Encyclopédie méthodique*, il eut une influence capitale sur la diffusion des idées nouvelles, il serait injuste de le méconnaître; mais sa réputation ne fut qu'un reflet de la gloire du maître, et les historiens, en les mettant sur le même plan, ont confondu le vulgarisateur habile et le génie créateur.

Fourcroy, après sa collaboration à la *Nomenclature chimique*,

avait appelé la doctrine pneumatique *la théorie des chimistes français*, parole imprudente contre laquelle protesta Lavoisier : « Cette théorie n'est pas, comme je l'entends dire, celle des chimistes français, elle est la mienne; c'est une propriété que je réclame auprès de mes contemporains et de la postérité. »

Tandis que Lavoisier était tout entier à son rôle plus obscur de membre des commissions scientifiques, Fourcroy s'avançait dans la carrière politique. Nommé à la Convention en 1793, il entrait de suite au comité d'instruction publique, où il contribuait à la suppression de l'Académie des sciences, que défendait en vain Lavoisier, soutenu par Lakanal et Grégoire; partout son ardent civisme demandait des épurations : à l'Académie des sciences, à la Société de médecine, au lycée de la rue de Valois. « Caractère faible, dénué de toute espèce de ressort, » dit M. Chevreul; « plein de versatilité, » suivant Grégoire, qui fut pendant des mois son collègue au comité, Fourcroy était de ces gens qui, sans conviction profonde, sont, en temps de révolution, menés tour à tour par l'ambition et par la peur. Asservi au pouvoir, il fut jacobin fougueux et courtisan de Bonaparte; le 18 frimaire an II (8 décembre 1793), pendant le scrutin épuratoire au club des jacobins, il répondait à Montaut qu'il n'avait pas le temps de parler plus souvent à la Convention parce qu'il nourrissait de son travail ses *sans-culottes* de sœurs et son *sans-culotte* de père, et, s'il avait professé au Lycée des arts, c'était dans l'intention de le *sans-culottiser*; et, six ans après, il mourait de chagrin, parce qu'il croyait avoir encouru la disgrâce de Napoléon.

Cependant il ne manquait pas de vertus privées; pendant la Terreur, il sauva le chimiste Darcet et eut la délicatesse de le lui laisser ignorer; il prit une part active aux grands travaux du comité d'instruction publique, mais la faiblesse de son âme l'a empêché de tenter des démarches qui eussent pu le compromettre; il l'avoue lui-même quand, dans l'éloge de Lavoisier, il s'écrie : « Reportez-vous à ces temps affreux... où la terreur éloignoit les uns des autres même les amis, où elle isoloit les individus des familles jusque dans leur foyer, où la moindre parole, la plus légère marque de sollicitude pour les malheureux qui vous précédoient dans la route de la mort, étoient des crimes et des conspirations. »

C'est donc bien la peur qui a retenu Fourcroy, et on ne saurait, pour l'excuser, admettre avec M. Chevreul que toute démarche pour sauver Lavoisier eût été inutile. Certes, à la dernière heure, au jour du jugement, il était trop tard, mais la mort de Lavoisier n'a pas été un de ces coups de foudre qu'on ne pouvait prévoir; des dévoûmens puissans, des amitiés ardentes auraient eu le temps

de se montrer. Si les membres de la Convention, amis ou disciples de Lavoisier, s'étaient réunis pour agir auprès de Robespierre, du comité de salut public, du comité de sûreté générale ou du rapporteur Dupin, s'ils avaient rappelé les grandes découvertes de Lavoisier, les services rendus à la patrie, indiqué les progrès réalisés dans la production du salpêtre et la fabrication de la poudre, s'ils avaient hautement déclaré qu'il était urgent de le mettre en réquisition pour le service de la république, qui dit que leurs voix n'auraient pas été écoutées? Borda, suspect comme ex-noble, Haüy, prêtre insermenté, ont protesté contre l'arrestation, et Monge, et Hassenfratz, et Guyton, et Fourcroy sont restés silencieux! Hallé et les autres membres du bureau de consultation témoignent en faveur de la grande victime, même auprès du tribunal révolutionnaire, et aucun conventionnel ne se joint à eux! Dupin promet à Pluvinet, homme obscur, d'arracher Lavoisier au supplice, et il aurait été rebelle aux instances de ses collègues de la Convention! Lavoisier n'aurait-il pu être sauvé quand il a suffi d'un désir de Robespierre pour que Fouquier-Tinville effaçât dans son acte d'accusation le fermier-général Verdun, qui lui dut son salut?

VIII.

Mme Lavoisier, si cruellement frappée, qui dans le même jour avait vu périr son père, son mari, ses amis les plus chers, dépouillée de sa fortune, seule, sans parens (elle avait perdu son frère (1) quelques mois auparavant), isolée dans son appartement du boulevard de la Madeleine, n'avait pas même le silence et le repos pour mesurer l'étendue de ses douleurs et pleurer ses morts, il lui fallait encore subir des visites domiciliaires.

Tous les biens de Lavoisier étaient confisqués et appartenaient à la nation, qui devait en prendre possession; dès le 25 prairial (13 juin), le pharmacien Quinquet se plaignait à la commission temporaire des arts que les objets de chimie de Lavoisier n'eussent pas encore été inventoriés. Berthollet, Fortin et Charles furent d'abord désignés, mais ce fut Nicolas Leblanc qui, une première fois, dressa un inventaire sommaire qu'il déposa le 5 messidor (23 juin) sur le bureau de la commission. Le jour même, Mme Lavoisier avait été arrêtée par ordre du comité de sûreté générale et incarcérée à la maison d'arrêt de la rue Neuve-des-Capucines, et les scellés avaient été placés sur ses meubles et sur ses appartemens particuliers. Ce n'était du reste, dans cette triste demeure,

(1) Il avait épousé la sœur de Gaudin, qui fut depuis duc de Gaëte.

que levées et appositions de scellés. Divers citoyens réclamaient des objets confiés à Lavoisier, immédiatement la commission temporaire des arts envoyait des délégués faire des recherches. Le commissaire de l'administration des domaines voulait enlever des meubles destinés à l'usage du comité de salut public, et demandait l'assistance des délégués du comité révolutionnaire de la section des Piques pour en prendre possession, et en distraire des objets appartenant à la *veuve Lavoisier*.

Mme Lavoisier, après le 9 thermidor (27 juillet), s'adressa au comité révolutionnaire de sa section, qui délivra un certificat favorable, au comité de salut public et au comité de sûreté générale, et obtint enfin sa mise en liberté le 30 thermidor (17 août 1794).

Non-seulement tous les biens de son père et de son mari étaient confisqués, mais le faible revenu de 2,000 livres qui lui restait vint bientôt à lui manquer par suite d'un nouveau rapport de Dupin du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794), et elle fut réduite, pour subsister, à accepter les secours d'un serviteur fidèle à la mauvaise fortune, Masselot, qui la nourrissait du produit de son travail.

Dupin et les commissaires reviseurs poursuivaient leur œuvre; Dupin, dans le rapport du 3 vendémiaire, établissait définitivement à 130,345,262 livres 12 sols 1 denier les reprises à exercer sur les fermiers-généraux; la nation étant en possession seulement de 67,360,090 livres 21 sols 1 denier, il rendait responsables des sommes encore dues les veuves communes de biens, les héritiers, même les enfans dotés depuis 1774 et qui devaient être tenus de restituer leurs dots. Après avoir rappelé les concussions des fermiers-généraux, il faisait l'éloge du zèle et du civisme des commissaires reviseurs et demandait qu'on fixât les émolumens qu'il convenait de leur accorder pour les récompenser de leur travail.

Cependant la nation prenait possession des biens des condamnés; à Blois, le district faisait saisir les récoltes de Freschines, la terre de Lavoisier, vendre les meubles, confisquer les livres. A Paris, la commission temporaire des arts chargeait les délégués compétens de dresser les inventaires et d'effectuer le transport des objets aux dépôts nationaux. Les uns inventoriaient les objets de chimie, la collection de minéralogie; d'autres la bibliothèque, le tout avec un ordre, une régularité dont témoignent les dossiers de la commission. Ici, c'est la liste des cartes et des livres de géographie; là, l'inventaire des instrumens de musique confisqués et déposés rue Bergère; ainsi, le 13 vendémiaire se trouve indiqué : un *piano-forte* de Zimmermann, fabriqué en 1786, estimé 400 livres, trouvé chez Lavoisier, condamné. Le tout se fait avec une rigueur de comptabilité

telle que Mme Lavoisier pourra plus tard se faire rendre sans difficulté tout ce qui a été enlevé ; les inventaires sont exactement dressés, à ce point qu'à la bibliothèque de Freschines il manquera seulement trois volumes.

L'inventaire définitif des objets de chimie fut confié à Nicolas Leblanc, le malheureux inventeur de la soude artificielle, sur la demande de Carny, chargé d'organiser l'École centrale des travaux publics (depuis École polytechnique). Leblanc y consacra quatre séances, les 19, 21, 27 et 29 brumaire de l'an III (9, 11, 17 et 19 novembre 1794), en présence des délégués de l'agence du domaine national et assisté de deux experts, un marchand verrier et un apothicaire chimiste, qui estimèrent le tout à la somme de 7,267 livres 16 sols. La collection de minéralogie fut également inventoriée le 9 nivôse ; les comités réunis d'instruction publique et des travaux décidèrent le partage des ustensiles et des objets trouvés chez Lavoisier entre le Muséum, l'Agence des mines et l'École centrale des travaux publics. Celle-ci devait avoir toute la collection de minéralogie dont le transport fut confié à Pluvinet ; elle devait partager avec le Muséum le mercure et l'oxyde rouge, dont 12 livres étaient prélevées en faveur de l'École de chirurgie.

Tout ce travail devait être en pure perte : les objets allaient être bientôt restitués à Mme Lavoisier. Le 20 frimaire an III (10 décembre 1794), les veuves et les enfans des condamnés, que la confiscation de leurs biens réduisait à la misère, avaient adressé une pétition à la Convention qui décréta de suspendre l'action des agens nationaux jusqu'à ce qu'un rapport lui fût présenté ; mais le député Lecointre, deux jours après, fit rapporter le décret du 20 frimaire, en objectant *qu'ordonner la revision d'un seul jugement serait déclarer qu'on pourra les reviser tous*. Alors, Morellet publia sa brochure : *le Cri des familles*, où il discutait avec tant de vigueur les argumens de Lecointre qu'il souleva l'opinion en faveur des veuves et des enfans des condamnés, et le 13 ventôse (3 mai 1795) la Convention décida que les objets mobiliers confisqués seraient restitués aux héritiers des condamnés, les séquestres levés sans délais et la valeur des biens vendus remboursée sur le pied et aux conditions de la vente.

Néanmoins, les fermiers-généraux ayant été déclarés redevables à la nation de près de 70 millions, la loi du 13 ventôse ne permettait pas de lever le séquestre qui frappait leurs biens, quand un membre de la Convention vint proposer de déclarer que la confiscation des biens des financiers injustement condamnés serait de nul effet, et que le séquestre serait transformé en une simple opposition jusqu'à l'apuration de leurs comptes.

L'auteur de cette proposition, présentée le 16 floréal an III, était ce même Dupin qui, un an auparavant, le 16 floréal an II, dénonçait à la tribune les exactions et les concussions des sangsues du peuple.

Dupin se sentait menacé ; le jugement inique du 19 floréal avait été rappelé au cours du procès de Fouquier-Tinville ; Villatte, un des jurés du tribunal révolutionnaire, qui fut exécuté avec Fouquier, venait de publier un libelle écrit dans sa prison : *les Causes secrètes du 9 thermidor*, où il désignait Dupin, *Dupin-Mouillade, le Robespierre des fermiers-généraux*, comme un des séides du tyran, un adepte de Catherine Théot, un homme perdu de débauches, froidement sanguinaire, qui avait dit après le supplice de ses victimes : « La guillotine est meilleure financière que Cambon. » Villatte, espion aux gages de Robespierre, avait été dénoncé par Dupin, et le dénonçait à son tour.

Dupin comprit qu'on lui demanderait bientôt compte de sa conduite au comité des finances ; par un coup hardi, il entreprit de prévenir les accusateurs. Dans sa motion d'ordre lue à la Convention, le 16 floréal an III, il arrange à sa guise le procès des fermiers-généraux, il en rejette tout l'odieux sur *la faction de Robespierre*, qui avait décidé de *battre monnaie* sur la place de la Révolution. A l'entendre, le vrai coupable est le tribunal révolutionnaire : « J'ai le cœur navré plus que je ne puis l'exprimer, dit-il en terminant sa défense, en vous disant que le décret que la Convention a rendu sur mon rapport a été le toscin de mort des fermiers-généraux. — Ils ont été envoyés à la mort sans avoir été jugés. »

La motion d'ordre, renvoyée par la Convention au comité de législation, loin de détourner le danger qui le menaçait, attira l'attention sur lui ; attaqué d'abord dans *l'Orateur du peuple*, il eut bientôt à répondre à de plus redoutables adversaires. Le 21 messidor (10 juillet 1795) paraissait la *Dénonciation des veuves et des enfans des ci-devant fermiers-généraux contre le représentant du peuple Dupin*; elle était signée de George Montcloux fils, Paulze, veuve Lavoisier, Pignon, veuve de la Haye et Papillon de Sannois ; l'ardente Mme Lavoisier paraît avoir été l'inspiratrice de ce cri de vengeance, peut-être même l'a-t-elle rédigé, car dans ses papiers se trouvent des épreuves corrigées de sa main. La brochure fut répandue à profusion, l'effet en fut immense. *Le Moniteur* du 19 thermidor se fit l'écho de l'opinion en demandant à la Convention d'ouvrir une enquête. Dupin s'empressa d'annoncer qu'il s'engageait à répondre par des faits positifs à cet *échafaudage de suppositions et de calomnies*. Tâche impossible, les faits étaient

constans. N'avait-il pas refusé d'entendre les prévenus contradictoirement avec les commissaires reviseurs ; n'avait-il pas présenté les articulations de ceux-ci comme des faits prouvés ; n'avait-il pas trompé la Convention en lui cachant la défense des accusés? De quel droit demandait-il leur renvoi devant le tribunal, quand il n'avançait aucuns faits contre-révolutionnaires à leur charge? N'avait-il pas communiqué son rapport à Fouquier, et dès le 18 floréal, la veille du jugement, n'avait-il pas demandé à procéder à l'inventaire des objets laissés à la maison des Fermes?

Sa réponse, longuement méditée, se tient dans les termes d'une vague phraséologie ; il cherche surtout à établir qu'il n'a jamais été partisan de Robespierre, il vante ses sentimens d'humanité, lui qui dénonça trois fermiers-généraux oubliés : Prévost d'Arlincourt père, Douet et Mercier, lui qui poussa Didelot à la mort en l'envoyant se constituer prisonnier à la Conciergerie. A l'en croire, il était si peu avide du sang des fermiers-généraux, qu'il aurait pu, dit-il, en faire mettre en jugement quatorze de plus, dont il connaissait les noms et les demeures, et sa conscience obscurcie ne voit pas ce qu'il y a d'écrasant pour lui dans cet aveu. Pourquoi a-t-il choisi trente-deux victimes? Pourquoi excepter quatorze fermiers-généraux, solidaires des actes de leurs collègues? La *Dénonciation* fut présentée à la Convention par le député Genissieux ; Lesage (d'Eure-et-Loire) réclama l'arrestation de Dupin, non à cause de son rapport, mais comme assassin et voleur, pour avoir dénoncé Prévost d'Arlincourt père, Mercier et Douet, et avoir volé 100,000 livres en assignats et 95 louis d'or dans le portefeuille du fermier-général de Lépinay. Dupin fut décrété d'arrestation (22 messidor an III — 13 août 1795) et déchu de son mandat de représentant du peuple. Le dernier acte de sa vie politique fut une protestation où il se défendit énergiquement de l'accusation de vol, qui est loin d'être prouvée. Remis en liberté après l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), il occupa plus tard un modeste emploi dans les contributions indirectes et mourut ignoré vers 1820. Conventionnel obscur, il ne parut un instant dans l'histoire que pour attacher son nom au souvenir d'un irréparable crime.

IX.

Mme Lavoisier, active et courageuse, s'empressa de profiter de la loi du 13 ventôse; elle réclama sans tarder et obtint, au mois de germinal an IV (avril 1796), la restitution des meubles, des papiers, des livres, des objets de laboratoire. Les ordres de restitu-

tion portent la mention : *Veuve de Lavoisier, injustement condamné.* Il lui fut permis de toucher ses revenus, et le premier usage qu'en fit cette âme généreuse fut de récompenser par des dons de terres les serviteurs qui l'avaient suivie et soutenue dans la mauvaise fortune, et de témoigner sa gratitude à Morellet, l'auteur du *Cri des familles*, en lui portant deux rouleaux de 50 louis. Ce ne fut pas un élan passager de reconnaissance ; en 1816, elle faisait encore une pension à Morellet. Quant à la liquidation de la ferme générale, elle fut confiée à une nouvelle commission de comptabilité et traîna encore plusieurs mois ; les séquestres furent d'abord convertis en une simple hypothèque, qui fut définitivement levée en 1806. Un arrêt du conseil d'état établit que les fermiers-généraux, loin de devoir 130 millions à la nation, étaient ses créanciers pour une somme de 8 millions ; aucun de leurs héritiers ne réclama sa part.

Si les honneurs funèbres avaient manqué à Lavoisier, sa mémoire restait fidèlement conservée au sein de ce Lycée des arts qui avait eu le courage de le couronner l'avant-veille de sa mort, dans les cachots de la Conciergerie. A peine Dupin fut-il emprisonné, à peine l'opinion commença-t-elle à juger plus favorablement les fermiers-généraux, que le Lycée des arts pensa à célébrer la mémoire de ses plus illustres membres. Dans la séance du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795), Lagrange prononça l'éloge de Lavoisier, et celui du chirurgien Desault. Après la lecture, deux obélisques s'élevèrent de chaque côté du bureau ; l'un deux portait le buste de Lavoisier avec ce quatrain médiocre :

Victime de la tyrannie,
Ami des arts tant respecté,
Il vit toujours par le génie
Et sert encore l'humanité.

Cet hommage ne parut pas suffisant au Lycée des arts ; huit mois après, le 15 thermidor (12 août 1796), il célébrait avec éclat *une pompe funèbre en l'honneur de Lavoisier.* L'annuaire du lycée, pour l'an VI, nous a transmis un récit détaillé de cette cérémonie, dont la mise en scène théâtrale choque notre amour de la simplicité, mais qui était bien dans le goût de l'époque.

La porte d'entrée du lycée (1) semblait donner accès à un vaste souterrain ; au frontispice, l'inscription : *A l'immortel Lavoisier.* Dans les premiers salons étaient figurés les tombeaux de Voltaire

(1) Le Lycée des arts était établi dans l'ancien cirque du jardin du Palais-Égalité.

et de Rousseau couverts de guirlandes, de verdures et de fleurs; en face de l'escalier, une pyramide de 25 pieds de haut, flanquée de peupliers fraîchement coupés, et dont la base offrait une *porte sépulcrale* ornée de cariatides de marbre blanc; au fronton : *Respect aux morts.* La grande salle pouvait contenir trois mille personnes; ornée de tentures noires semées d'hermine et soutenues par des guirlandes, elle était éclairée par vingt lampes funéraires et un immense lustre tout décorés de fleurs et de branches de cyprès. Sur chaque colonne, un écusson portant le titre d'une des découvertes de Lavoisier. Au fond de la salle, où de chaque côté s'élevaient les tombeaux de Desault et de Vicq-d'Azyr, un immense rideau *suspendu en forme de manteau ducal.* Le concours des assistans était immense, les hommes vêtus de noir, les femmes en blanc, couronnées de roses.

Le programme de la cérémonie comprenait un discours de Mulot sur *le Respect dû aux morts*; l'éloge de Lavoisier par Fourcroy et des stances de Désaudray sur l'immortalité de l'âme; enfin une sorte de cantate, un *hiérodrame*, paroles de Désaudray, dont la musique avait été composée par Langlé. Les principaux interprètes étaient les célèbres chanteurs Laïs et Chénard. Quand le rideau qui masquait le fond de la salle s'entr'ouvrit, les chanteurs et cent choristes apparurent groupés autour du tombeau de Lavoisier, que couronnait la statue de la Liberté, et quand, à la fin de la cantate, le chœur entonna ces quatre derniers vers :

Des utiles talens consacrons les bienfaits,
Ouvrons à Lavoisier les fastes de l'histoire;
Pour consacrer son génie à jamais
Qu'un monument s'élève à sa mémoire,

il apparut une pyramide décorée du buste de Lavoisier, *dont la tête était ceinte de la couronne immortelle décernée au génie.*

Mme Lavoisier, cependant, s'efforçait de rendre à son mari l'hommage le plus digne de lui, en publiant ses mémoires qu'il avait commencé à réunir pendant son emprisonnement; mais nous avons perdu le grand ouvrage d'économie politique qu'il avait projeté, et la science n'a pas connu ses recherches nouvelles sur l'analyse organique, sur la respiration, la nutrition, la chaleur animale, tout un monde de découvertes sur le point de jaillir de sa puissante intelligence.

ÉDOUARD GRIMAUX.

POÉSIE

LE PÈRE JEAN.

—

Le père Jean s'en va sous la falaise grise
Dans son vieux camion. — Cocotte, la jument
Renifle le grand air, car il fait bonne brise
Et, ce soir, les bateaux vont danser rudement!

Le vieux fume sa pipe; il suit une mouette
Qui rase le flot sombre et piaille dans le vent...
La bête tend le cou sous l'eau qui la fouette
Et le bonhomme chante! — Il a vu ça souvent
Quand il courait la mer! Il connaît les orages!
On n'a pas fait trente ans la pêche sur le banc
Sans se douter un peu comment sont les nuages,
Et ce n'est pas pour rien, morbleu, qu'on est tout blanc!
Et puis, le vent lui parle! — Il apporte au bonhomme
Les bonjours de tous ceux qui sont couchés là-bas
Sous l'eau verte! — On dirait que le vent les lui nomme!
Ah! les bons vieux amis!.. Mais la mer ne rend pas
Ceux qu'elle prend! — Un jour, son fils, un gars solide,
Est parti pour la pêche et n'est pas revenu!
Père Jean, bêtement, regarde dans le vide.
Triste et songeur! — Le vent lui souffle un nom connu!
Et bientôt quand, au plein, les deux pieds dans l'écume,
Il va de varechs lourds faire une ample moisson,
Le vieux, de temps en temps, au travers de la brume,
Cherchera si le flot ne rend pas son garçon!

Car c'est bien dur, allez, de passer sa vieillesse
Tout seul! — et sans jamais prendre un brin de repos
Avec un fils on vit presque une autre jeunesse,
Et si le père est las, le garçon est dispos!

La bête songe aussi! Sa poitrine frissonne...
Elle flaire du nez les gros galets luisans;
La falaise noircit; — au bourg, l'*Angelus* sonne
Et le vieux tasse encor les goëmons pesans!

Pauvre vieux père Jean! La mer impitoyable
Gardera ton garçon et ne te rendra rien!
Console-toi, vois-tu, car les tombeaux de sable
Ne sont pas violés et l'on y rêve bien!
Je sais que si ton fils dormait au cimetière
Sous les gazons touffus où l'herbe pousse mieux,
Tu pourrais quelquefois t'asseoir sur une pierre
Et regarder ton fils! — Te voilà déjà vieux!..
Et quand tu seras mort, sur la dune sauvage,
Personne ne viendra dans les creux de rocher,
Arracher un bouquet aux baisers de l'orage
Pour qu'il parle du flot à ton fils, le nocher!
Oh! non, personne, va, ne viendra sur sa couche
Apporter quelques fleurs pleines de sel marin,
Et le jour où la mort aura fermé ta bouche,
Aucune voix n'ira lui conter ton chagrin!
Et puis, les malheureux n'ont pas au cimetière
Le droit d'y reposer pour leur éternité,
Et l'on peut sur ses os sentir une autre bière
Quand on dort dans un sol qu'on n'a pas acheté!..
Tandis que sous la mer, parmi les algues vertes,
On peut rêver tranquille, étendu tout au fond,
Et rien ne vient troubler aux profondeurs désertes
Les marins endormis dans les rêves qu'ils font!

Père Jean, moi qui crois que l'âme prend ses fêtes
Dans les affections qu'elle eût de son vivant,
Je te dis qu'il fait bon d'être au sein des tempêtes
Lorsque l'on fut marin et qu'on aimait le vent!
D'ailleurs, quand tu t'en vas assis dans ta charette
Te courbant sous les grains, mais écoutant les voix
Qui s'en viennent du large et qu'un souffle te jette,
Ton fils, le bon marin, t'appelle quelquefois!
La mer t'en parle mieux qu'un nom mis sur la pierre;
C'est comme s'il dormait à l'ombre d'un gazon,

Car l'océan sans borne est un grand cimetière
Où tu viens, tous les jours, penser à ton garçon!

Le vent grince en courbant les ajoncs de la dune,
Les courlis, dans les rocs, jettent des cris plaintifs,
La mer pleure, et l'on voit briller dans la nuit brune
Une ceinture blanche aux flancs noirs des récifs!
La besogne est finie et la vieille charrette
Gémit en s'enfonçant dans le sable mouillé!
Assis sur un brancard, le bonhomme fouette
En tenant un fanal que la pluie a rouillé...
Il siffle entre ses dents une vieille romance
Que la tempête enlève!.. — et qu'elle portera
Au fils, qui, retrouvant un air de son enfance.
Reconnaîtra la voix du père et sourira!

BALLADE DE LA FILEUSE.

Bonne femme, filez, filez la laine blanche!
C'est la saison des nids dans les bois parfumés,
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés...
Bonne femme, filez, filez la laine blanche!

Parmi les nénuphars dormant sur l'eau dormante,
Les papillons dorés et les papillons blancs
S'en vont en tournoyant... singulière tourmente
D'ailes qu'on croit des fleurs dans les roseaux tremblans,
Parmi les nénuphars dormant sur l'eau dormante!

Vous n'irez plus au bois récolter les morilles
Qui se cachent dans l'herbe à l'ombre des ormeaux;
Bonne femme, laissez, laissez les jeunes filles
Cueillir les fruits à l'arbre en courbant les rameaux;
Vous n'irez plus au bois récolter les morilles!

On dit que vous aviez de belles boucles blondes,
Que vous portiez gaîment, bras nus, les lourds paniers,
Et qu'un fichu croisé sur vos épaules rondes,
Vous dansiez tout un soir sous les hauts maronniers...
On dit que vous aviez de belles boucles blondes!

On dit que vous aimiez Pierre, le garde-chasse,
Dont la tête passait par-dessus les taillis,
Et que sur votre cœur vous gardiez une place
Pour mettre les bouquets que Pierre avait cueillis.
On dit que vous aimiez Pierre, le garde-chasse!

Bonne femme, on en parle encore à la veillée
De la noce de Pierre! — On conte que Suzon
Était blanche, était rose,.. était ensoleillée,
Et que le garde-chasse était un beau garçon!
Bonne femme, on en parle encore à la veillée!

Est-ce vrai qu'on vous voit pleurer sur votre ouvrage
Quand, par-dessus les blés fêtés par les grillons,
Le vieux clocher du bourg annonce un mariage
Et fait peur aux oiseaux de ses gais carillons?
Est-ce vrai qu'on vous voit pleurer sur votre ouvrage?

Suzon, vous pensez donc encore au garde-chasse?
Vous marmottez son nom parfois entre vos dents;..
Si, dans votre cerveau, le souvenir se lasse,
L'amour de votre cœur est plus vieux que le temps!
Suzon, vous pensez donc encore au garde-chasse?

Depuis que Pierre est mort, Suzon, vous êtes morte!
Lorsque pour votre deuil les cloches sonneront,
Que le prêtre viendra, sur le pas de la porte,
Chercher votre cercueil, peu de gens le suivront!..
Depuis que Pierre est mort, Suzon, vous êtes morte!

On ne sait plus le nom de Suzon la fileuse...
Les filles d'autrefois et leurs doux amoureux
Dorment depuis longtemps sous la terre frileuse,
Et le chardon fleurit sur leurs tombeaux poudreux!
On ne sait plus le nom de Suzon la fileuse!

Aussi, filez en paix, filez la laine blanche,
C'est la saison des nids dans les bois parfumés,
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés...
Bonne femme, filez, filez la laine blanche!

EUGÈNE LE MOUËL.

LES

INQUIÉTUDES DU JOUR

I.

« L'Allemagne veut la paix. La France veut la revanche. Jamais elle ne s'est résignée aux pertes de territoire et d'influence qui ont suivi sa défaite. Ses difficultés intérieures qui grandissent, au lieu de rendre la guerre moins à craindre, la peuvent précipiter. Déjà un soldat a surgi, seul populaire dans la nation : cette subite fortune n'a pas de cause si elle n'atteste le retour des ardeurs militaires ; elle n'aurait pas de durée si le chef qui a réveillé l'orgueil national par des paroles ne le satisfaisait par des actes. La lutte peut éclater dans dix ans ou dans dix jours. »

Ainsi a parlé l'Allemagne. Elle peut être fière de sa puissance. A la voix de son chancelier, la Bourse a varié plus qu'après une grande bataille, les imaginations souffrent comme les intérêts, et la crainte seule de la guerre cause au monde une partie du mal que la guerre déchaînerait.

La responsabilité de ces maux doit-elle peser sur la France ?

Il est vrai que dès 1871 et au jour même où elle signait la paix, la France garda encore une ambition. Elle voulut recouvrer assez de forces pour se défendre contre de nouvelles attaques : elle ne voulut

rien au-delà. Certes, elle se sentit déchirée en perdant ses provinces, elle mêla peut-être à son deuil la consolation lointaine qu'elles n'étaient pas à jamais perdues : quel peuple renonce à l'espérance ? Le traité de Francfort lui-même ne nous y obligeait pas. Mais quand la France avoua ses desseins en constituant son armée, rien, dans les mesures proposées, résolues, exécutées, ne révéla la pensée d'une agression contre l'Allemagne. En adoptant le service universel, à l'exemple de son vainqueur, elle fixait à ce service une durée moindre ; et comme sa population, déjà plus restreinte, croissait moins vite, elle renonçait à l'égalité du nombre. Elle renouvelait son armement livré par les capitulations des armées et des villes, et demeuré dans les arsenaux du vainqueur. Enfin, l'œuvre qui absorba la plus grande partie des dépenses et se poursuivit avec la sollicitude la plus passionnée fut la fortification de la nouvelle frontière. Inutile si la France eût préparé une guerre offensive, cet immense ouvrage avait tracé sur le sol la pensée de la nation entière : elle prévoyait qu'elle pouvait être envahie de nouveau et entendait suppléer à l'infériorité du nombre par la force des positions.

Ne pas attaquer, se défendre, tel se formula pour tous le devoir de l'avenir, même aux jours où le patriotisme parlait le plus haut, lorsque le pays inaccoutumé à l'amertume de la déchéance et de l'occupation, le parlement peuplé de nos généraux, le pouvoir confié à des hommes soucieux de la grandeur nationale, avec une anxiété, puis avec une joie communes, préparaient la réforme de l'armée et saluaient sa puissance renaissante.

Mais, dans une république, les plus permanens des intérêts sont confiés à des pouvoirs temporaires, soumis à l'opinion, et l'opinion se lasse vite d'un unique amour. Dès que notre état défensif lui parut assuré, elle considéra sa tâche comme accomplie, et, ses frontières closes, s'occupa des affaires intérieures. Ce fut une seconde période où les ardeurs du pays se dépensèrent à établir une forme de gouvernement. Les intérêts militaires ne tombèrent pas en dédain, mais en silence, et, dans le silence, il y a un commencement d'oubli. D'ailleurs, il était sans péril. Nul ne songeait à porter la main sur l'œuvre accomplie, et, au milieu des violences politiques, le maréchal de Mac-Mahon qui, au pouvoir, fut un soldat, et Gambetta qui aimait l'armée, couvrirent notre réorganisation de leur compétence et de leur popularité.

Quand ce dernier disparut, le gouvernement était fondé, la réforme militaire conduite à terme.

Le jour où les intérêts publics semblent assurés, le grand péril commence pour les démocraties. Les anxiétés qui font la clairvoyance du peuple s'apaisent et ne lui désignent plus les hommes les plus capables de le servir : les politiciens apparaissent, qui, n'étant pas con-

tenus par la force de la volonté nationale, excitent dans le peuple des passions factices pour les exploiter. Cette espèce s'était vite abattue sur la France : inconnus, innombrables, tous résolus à suivre la carrière de la popularité, ils n'avaient pour s'emparer de la confiance qu'un moyen, la flatterie ; comme ils s'y voulaient dépasser les uns les autres, ils firent respirer au bon sens du peuple souverain une atmosphère de cour ; et l'influence s'adjugea par des enchères de servilité. Quand elles eurent commencé, et que chacun fut contraint de promettre un remède plus efficace aux charges publiques, il n'était pas possible qu'il ne se trouvât pas un homme pour proposer la réduction de la charge la plus lourde qui pèse sur la nation : le service militaire. Si cette réduction avait clairement paru destructive de notre force, les politiciens n'auraient peut-être pas osé la demander ; il est certain que la nation n'y aurait pas souscrit. Mais l'ignorance de tous les livrait aux sophismes. Pour en arrêter les ravages, il suffirait encore que les chefs de l'armée opposassent aux changemens une résistance unanime.

Mais, dans l'armée elle-même, les politiciens avaient pénétré. Il se trouva des généraux pour rassurer le parlement sur les suites de l'entreprise. Alors, avec la complicité du ministre de la guerre et aux applaudissemens de l'opinion confiante, se précipita cette avalanche de projets où le service militaire devient de plus en plus court. De là date une troisième période où nous sommes encore : le pays a reporté son intérêt sur la question militaire, mais c'est pour détruire l'œuvre accomplie après 1871. Il ne croit pas par ces changemens amoindrir la force alors créée, mais nul ne soutiendra que les théories aujourd'hui en faveur soient de nature à accroître la valeur de l'armée.

Sans doute la réduction dans la durée du service n'est encore qu'un projet, l'armée n'est pas néanmoins sans souffrir de vices inhérens à notre régime. La préparation de la guerre exige la permanence dans les hommes et dans les idées. Il faut que rien ne trouble dans leur œuvre ceux qui suivent l'état du monde, le jeu des alliances, et surtout ceux qui, chargés d'une tâche plus lourde encore, ont à pourvoir, dans les derniers détails, à tous les besoins des troupes, à leur commandement et à leur mobilisation. Or, en France, la diversité des partis et les luttes d'influence font du pouvoir la fonction de toutes la plus éphémère. Quel plan politique et militaire pourrait être conçu par des hommes nouveaux et tout occupés à se défendre au dedans ? Toutes les mesures d'exécution ne deviennent-elles pas plus difficiles dans une armée où les hautes autorités changent incessamment de mains, et qui, depuis la guerre, a connu dix-sept ministres ?

Il est vrai que le dix-septième semble fait pour durer davantage,

qu'il possède en France une notoriété sans égale. Mais la plus grave des erreurs serait d'attribuer à la renaissance de l'esprit belliqueux la popularité du général Boulanger. Il est un officier vaillant, on le dit bon général, mais sa popularité n'est pas celle d'un soldat, elle est celle d'un politicien. Il a eu deux idées simples. Dans un pays de suffrage universel, la foule n'a pas le loisir de juger les hommes : parmi la masse confuse de ceux qui se disputent son suffrage, elle s'attache à celui dont elle a contemplé le visage et retenu le nom. Le général a voulu être cet homme. Les occasions qu'il recherche et fait naître sans cesse de se produire, ses discours, ses voyages, ses revues, ses banquets, ses biographies, les portraits, les salves régulières que chaque jour, depuis son avènement, la presse tire pour ou contre lui, ont fait passer un visage devant des millions de spectateurs, ont contraint des millions de mémoires à retenir un nom. Il a pénétré par ce procédé grossier, mais seul efficace, dans des couches où nulle gloire politique ne pénètre; il est le seul homme connu de la France; seul connu, il est seul populaire.

De plus, dans un pays de service militaire universel, l'homme qui est chef de l'armée a une autorité directe sur tous les citoyens valides. Les lois qu'il soutient, les décrets qu'il rend, la sévérité ou l'indulgence qu'il emploie ne laissent indifférent aucun foyer. M. le général Boulanger a compris qu'il avait entre les mains la feuille des bénéfices, et qu'il suffisait de donner pour se créer par la gratitude tout un peuple de partisans. Depuis son entrée au ministère, il fait largesse de l'armée. Aux hommes d'influence, sénateurs, députés, journalistes, les nominations, les dispenses, les congés, les innombrables faveurs que rend possible l'autorité sur d'innombrables services. Surtout, il a compris qu'il avait un moyen de s'attacher d'un coup ceux qui n'osent ou ne peuvent prendre leur part des faveurs individuelles, c'était de réduire le service militaire au-delà de ce qui avait été demandé par les plus audacieux. Il a présenté un projet de loi qui donne à tous les Français la certitude de servir moins de trois années et espoir de servir moins d'un an. La nation, qui applaudit à ces changemens, n'a pas cessé d'être patriote; elle est reconnaissante au soldat qui a trouvé le secret de diminuer les charges et accroître la puissance du pays.

Et c'est ce ministre qui serait le préparateur menaçant de la revanche! C'est ce peuple, si avide d'échapper aux charges militaires, qui sentirait renaître dans son cœur la nostalgie de la guerre! Où donc s'est trahi cet Achille à la vue des armes? Est-ce en Tunisie? Le ministère n'a pas osé demander au pays l'appel des réserves, même pour lui donner sans coup férir cette province.

En Égypte, où nous avions des intérêts de premier ordre, un mi-

nistère, pour avoir proposé l'envoi de quelques troupes, a perdu le pouvoir.

Au Tonkin, où l'honneur commandait de venger l'effusion du sang français, une expédition s'est faite, mais toujours importune au pays : la seule nouvelle d'un échec après des succès signalés a suffi pour jeter bas le cabinet, et l'impopularité de cette guerre pour doubler, aux élections de 1885, les forces de l'opposition.

A l'heure présente, les menaces à peine voilées du gouvernement allemand, les provocations directes de la presse allemande, qui sur une nation inflammable seraient tombées comme l'étincelle, n'ont pas même ébranlé l'attachement invincible de la France à la paix. Le jour où le général Boulanger serait soupçonné de méditer une agression, la colère qu'il inspirerait aurait pour mesure la notoriété qu'il a conquise, et du jour où il serait odieux au peuple, il serait abandonné des pouvoirs publics.

A qui en appellerait-il alors pour poursuivre le terrible dessein qu'on lui prête ? On a vu parfois un homme s'appuyer sur les pouvoirs publics pour gouverner contre l'opinion, ou sur l'opinion pour gouverner contre les pouvoirs publics. Mais quel homme a jamais accompli un coup d'état à la fois contre la légalité et contre l'opinion?

Le reproche à faire à la France est un reproche que des Français seuls ont le droit de lui adresser. Sa faute n'est pas de songer trop à reprendre rang dans le monde, c'est de n'y pas songer assez : les querelles intestines, la nature de son gouvernement, l'absence d'hommes dignes de l'inspirer, tout la détourne d'une action même légitime au dehors.

II.

L'Allemagne, pas plus que la France, ne souhaite la guerre. Mais il y a à la fois en elle un culte naturel pour la force et une sorte particulière de mémoire qui ne lui permet jamais d'oublier les maux une fois soufferts. L'armée rappelle à chacun sa part dans la gloire de Sedan et de Metz, et, en même temps, il semble que l'Allemagne ait éternellement à venger Iena. Une telle disposition d'esprit est conservatrice des vertus militaires, rend acceptables les sacrifices qu'elles exigent et permet de soulever quand il convient la haine qui, sous la placidité germanique, veille toujours contre l'étranger.

Cette opinion, toujours favorable à l'armée et facilement favorable à la guerre, ne conduit pas seule les événemens. L'empereur règne et gouverne, et, s'il consent parfois que les parlemens tiennent avec lui

le sceptre, lui seul a la main sur l'épée : il s'est réservé, comme le devoir spécial de sa fonction, la conduite de la politique extérieure et de l'armée. Un pouvoir durable, héréditaire, qui garde le secret de ses desseins et y fait servir tout le monde, assure la perfection des services qui exigent le plus de suite, de prudence, de dissimulation, et, aux heures décisives, de promptitude.

C'est ainsi que se sont préparés tous les succès de la nation. Après le plus éclatant de tous, le travail a continué comme si rien n'était changé dans l'état des puissances. Au lendemain du traité de Francfort, l'empereur a repris, avec M. de Bismarck et M. de Moltke, la collaboration silencieuse à laquelle l'Europe devait tant de surprises et l'armée tant de force.

Au lieu d'alléger les charges militaires de l'Allemagne agrandie, et à ce moment sans rivale, le gouvernement a porté sur son armée la sollicitude toujours en éveil d'un vaincu avide de revanche. Les effectifs ont été deux fois accrus, l'armement deux fois modifié; l'infanterie vient de recevoir le fusil à magasin, l'artillerie est munie de projectiles assez puissans pour réduire les plus solides fortifications, et l'armée allemande est la seule qui soit approvisionnée de ces projectiles et de ce fusil. Néanmoins, le gouvernement a jugé nécessaire d'accroître encore les effectifs, et, il y a un mois, il demandait aux chambres les supplémens de crédits nécessaires, émettait la prétention d'obtenir le vote du budget militaire pour sept années, déclarait au parlement qu'il n'admettait pas de refus, que toute résistance entraînerait la dissolution, que tout parlement aussi indocile aurait le même sort, que, s'il le fallait, l'argent et les hommes seraient levés sans aucun vote, et que le rejet du septennat rendrait la guerre probable.

La chambre a accordé les crédits et les hommes pour trois années; le jour même, le gouvernement, refusant le don, brisait la chambre, des mesures étaient prises pour incorporer sans vote les nouveaux contingens; l'exportation des chevaux était interdite; soixante-treize mille réservistes convoqués pour un délai indéterminé rejoignaient l'armée; à l'heure présente, ils sont répartis dans les régimens de la frontière. Des corps d'armée se trouvent portés au complet de guerre, et une mobilisation qui ferait gagner plusieurs jours à ces troupes dès l'ouverture des hostilités est déjà accomplie.

Lequel des deux peuples peut armer le plus d'hommes? Lequel en a davantage sous les drapeaux? Lequel a pris les mesures qui d'ordinaire annoncent la guerre? Si la haine de l'ennemi héréditaire et les instincts belliqueux sont favorisés par le caractère du pays et la nature du régime, est-ce en France ou en Allemagne? Si des difficultés intérieures peuvent obliger un gouvernement à chercher une diver-

sion au dehors, est-ce en Allemagne ou en France qu'un grave conflit a surgi entre la couronne et la représentation nationale? Est-ce en Allemagne ou en France que le pouvoir exécutif, si les électeurs persistent à soutenir leurs élus, est acculé à une capitulation ou à la nécessité de demander à la victoire un sacre nouveau? Et si enfin la prépondérance d'une volonté maîtresse de l'armée et suspecte d'ambition est une menace pour la paix, est-ce de France ou d'Allemagne que cette impérieuse volonté se fait entendre? Est-ce en Allemagne qu'une guerre déclarée sans le concours du pays par un ministre serait le crime d'un factieux; est-ce en France que le même acte est l'exercice légitime d'un droit reconnu à un empereur par la constitution?

Aussi, bien que le chancelier de l'empire ait promis de ne pas attaquer la France et que la France n'ait pas parlé, personne en Europe ne se demande si la France veut la guerre, tout le monde se demande si l'Allemagne veut la paix. Et le jour où la paix serait troublée, le verdict du monde entier serait unanime. Il dirait sur qui pèse toute la responsabilité des malheurs déchaînés. L'Allemagne de 1887 lui rappellerait la Prusse de 1866. Il se souviendrait qu'alors la Prusse, ayant réorganisé l'armée, accru les effectifs, transformé l'armement, et seule en possession du fusil à aiguille, se sentit tout à coup émue des menées de l'Autriche contre la paix; qu'elle dénonça les préparatifs de cette puissance, tout le temps nécessaire à achever les siens; qu'enfin, pour échapper à un péril devenu intolérable, elle se précipita sur un ennemi encore occupé à rassembler ses troupes, et, contrainte de remporter la victoire due aux causes justes, se réjouit par-dessus tout de n'avoir pas eu la responsabilité de l'agression.

III.

Une chose pourtant dans le conflit serait nouvelle : la cruauté de la lutte. M. de Bismarck l'a prévu quand il déclarait, comparées à celles-là, les précédentes guerres jeux d'enfans. Il n'a pas moins nettement dit à la France l'avenir qui la menace : la chrétienne Allemagne de 1870 et sa douceur ne se retrouveront plus.

Nous pouvons mesurer, en effet, au sort que nous fit alors sa générosité le sort que nous réserverait sa colère. Mais aussi l'Allemagne devrait s'attendre à une résistance comme elle n'en n'a pas rencontré encore. La France non plus n'est pas celle de 1870, qui, sans haine et sans troupes, se laissa entraîner à la guerre. Nous nous sommes instruits à la meilleure école, celle de nos vainqueurs. Les armes ne nous manquent plus ni les hommes : tous ont été formés par de bonnes lois que

l'effort des politiciens n'a pas brisées encore ; nos officiers n'ont pas perdu leurs mérites pour y avoir ajouté l'étude et la modestie. En toute occurrence et contre tout adversaire, cette force n'est pas méprisable. Contre une agression sans prétexte et sans pitié, cette force peut devenir irrésistible.

La France est le pays des transfigurations soudaines. Ce peuple, aujourd'hui encore absorbé par ses intérêts, bornant ses regards à son propre sol, si dénué de haines qu'il ne croit pas qu'on le puisse haïr, n'offre aucune ressemblance avec le peuple qui, voyant ces intérêts perdus, ce sol envahi, obligé de comprendre enfin qu'on en veut à sa vie, sentirait à la fois en son cœur l'horreur de l'injustice et de la mort.

Ces causes morales produisent peu d'effet peut-être sur les armées du métier, mais elles influent sur les armées que forment les nations; elles ont de plus souvent le poids mystérieux jeté par le droit dans les balances du destin. Et si un premier succès, rompant les liens où notre confiance est depuis seize années prisonnière, nous rétablissait dans la liberté de notre antique allure, alors nous poursuivrions peut-être d'un élan si impétueux la fortune que nous ne la laisserions plus s'échapper. C'est l'honneur, c'est aussi la faiblesse de l'organisation allemande de n'avoir été consacrée que par des victoires : il lui manque l'épreuve des revers. Le génie allemand, incomparable pour tout prévoir, tout préparer, et mettre l'ordre dans les ensembles par l'ordre infini des détails, serait-il égal à lui-même si la guerre troublait les plans longuement établis, dispersait ce qui devait être uni, confondait ce qui devait rester distinct? Est-il assez souple et rapide pour résoudre sans cesse les problèmes aux inconnues sans cesse changeantes que posent les échecs, et surtout les échecs successifs? Y a-t-il dans le soldat lui-même l'ensemble d'initiative, de stoïcisme et de gaîté qui, dans les circonstances critiques, font de chaque homme un reconfort pour les autres, empêchent les paniques, et, aux heures où l'organisation succombe, prévient par les vertus individuelles l'irréparable désordre des masses démoralisées? L'avenir le dirait. S'il prononçait contre l'Allemagne, les conséquences ont été indiquées par le chancelier lui-même. En annonçant d'avance la dureté de sa victoire, il a légitimé la rigueur de sa défaite, et ne saurait se plaindre qu'on lui appliquât la loi portée par lui-même. Et qui, après une « attaque scélérate, » pour emprunter son langage, soutiendra que l'empire d'Allemagne n'aurait pas mérité son destin?

Il n'est pas nécessaire d'élever si haut notre espérance. Même heureuse pour les armes de l'empire, la guerre lui pourrait être funeste.

Cet empire, si grand soit-il, est une œuvre incomplète. Le génie l'a construit, mais le génie politique achève son œuvre où il crée

des institutions. Son dernier acte et non le moins nécessaire est de donner aux hommes les moyens de se passer de lui. M. le prince de Bismarck ne se hâte pas vers cette fin : plus il a étendu la patrie allemande, plus il a pris de pouvoirs. Il a écarté d'une main chaque année plus impérieuse l'influence des états confédérés, de la famille impériale, des ministres, des parlemens, et tout annulé devant la couronne au nom de laquelle il gouverne. Politique extérieure, affaires religieuses, commerce, impôts, colonies, lois, sa volonté règle, ordonne ou empêche tout. Il ne peut y avoir pour l'Allemagne plus grande révolution que la mort, la disgrâce, la maladie d'un tel homme : en lui disparaîtrait un gouvernement.

Pour que toutes les autorités, réduites à l'inaction par le chancelier, acceptent leur déchéance, il faut que la supériorité de l'homme et l'éclat de ses services le fassent de l'avis universel le plus digne de commander. Plus il est impérieux, plus il doit être infaillible. Il l'a été jusqu'à ce jour aux yeux de la patrie allemande; chaque fois que sa volonté lutte contre les pouvoirs les plus élevés ou les aspirations les plus populaires, le souvenir de ce qu'il a fait l'accompagne, combat pour lui, et l'Allemagne estime que son sort n'est pas sans consolation, de dominer le monde en obéissant à un homme.

Mais cette situation extraordinaire est due à la grandeur continue, ascendante de ses œuvres. Il en a accompli d'assez mémorables pour n'avoir pas besoin d'en accomplir d'autres. Mais s'il en tente de nouvelles, il les faut dignes de son passé. Telle est, pour cet homme, la difficulté terrible d'agir. Cette difficulté épouvante si l'on suppose qu'il entreprenne une guerre. Quelle lutte semblera courte si l'on songe à la campagne d'Autriche? Quelles victoires ne sembleront médiocres si on les compare aux prodigieux triomphes de Sedan, de Metz, de Paris? Toutes les servilités de la fortune envers ce grand politique se changent ici en rigueurs : elle l'a comblé à ce point qu'il ne saurait désormais étonner les imaginations. Or, une guerre avec la France, fût-elle favorable à l'Allemagne, serait, selon toute apparence, un long effort où les succès seraient chèrement achetés et les résultats médiocres. De quelle hauteur tomberait alors le chancelier même victorieux! Pour le prestige, il n'est pas de petits insuccès : tout ce qui ne le consacre pas le détruit. Qu'après la lutte, l'Allemagne, affaiblie d'hommes, accablée d'impôts, n'ait pour étendre sur ses blessures que le baume d'une gloire contestée, elle se prendra à douter de son chef, la vieille obéissance sera morte. Les états, aujourd'hui si dociles, trouveront contre l'hégémonie prussienne une fermeté inconnue; en Prusse même, l'opinion s'élèvera contre la dictature du chancelier. On prouvera qu'il est inutile de créer des pouvoirs exceptionnels pour aboutir à des succès ordinaires, et d'imposer à toute une nation la ser-

vitude pour ne pas mieux commander aux événemens. Le relâchement du lien fédéral entre les états et dans chaque état l'organisation d'un régime libre s'imposeront. Le résultat de la guerre sera de remettre l'autorité sur l'armée et sur la politique aux mains des assemblées, c'est-à-dire d'accomplir les deux changemens que M. de Bismarck a toujours signalés comme la ruine de l'empire.

Cette ruine sera conjurée, il est vrai, si la guerre ne réserve aux armes françaises que de nouvelles capitulations. Alors, ce qui semblait impossible sera réalisé, le chancelier semblera plus grand encore. Quel sera pour l'Allemagne le résultat immédiat de la lutte?

Le chancelier se servira de la force conquise au dehors pour arrêter d'une façon définitive les ennemis du dedans. Et l'ennemi, ce sera le pays lui-même. Des mesures seront prises pour soustraire aux curiosités indiscrètes des parlemens la politique de l'empire. Plus que jamais, tous les droits de la nation seront reconnus à l'empereur et exercés par le chancelier, c'est-à-dire qu'un souverain de quatre-vingt-dix ans et un ministre de soixante-douze consacreront le dernier effort de leur volonté victorieuse à établir au nom de leur génie le pouvoir personnel, et le legs suprême de ce génie prépare un pays vide d'ennemis au dehors, vide d'institutions au dedans.

Telles sont pour l'Allemagne les périls de la guerre. Malheureuse, elle menace son unité; incertaine, son gouvernement; et glorieuse, ses libertés.

IV.

Mais l'Allemagne et la France ne sont pas seules : l'Europe existe encore. Toute querelle entre deux peuples est un procès dont l'Europe est juge.

Aux époques respectueuses du droit, l'Europe examine si le conflit est juste : à toutes les époques, elle se demande s'il est contraire à ses intérêts. Et qu'elle l'estime inique ou dangereux, elle a deux moyens de se défendre. Elle peut maintenir la paix en se déclarant d'avance contre quiconque tenterait une agression : aucun peuple n'est assez fort pour braver la force de tous les autres. Elle peut, si elle a permis que la guerre éclate, en surveiller la marche et en limiter les conséquences : un jour vient où les belligérans, épuisés par la lutte, doivent accepter sa médiation, et sa volonté plus que la leur s'inscrit dans les traités.

L'intérêt permanent de l'Europe est qu'il ne se forme pas de trop grande puissance. La France l'a éprouvé en 1870 : c'est la jalousie

contre sa renommée importune qui a inspiré les résolutions des états et abandonné à la Prusse tous les fruits de la victoire. Ces fruits ont été tels que l'Allemagne, à son tour, a obtenu la prépondérance. Si les deux peuples en venaient aux mains, le danger de l'Europe serait manifeste. Permettre à la France de vaincre l'Allemagne serait rétablir l'ancienne suprématie dont l'Europe a voulu la fin en 1870 : permettre à l'Allemagne de vaincre la France serait grandir encore la suprématie nouvelle qui déjà inquiète l'Europe. Celle-ci ne saurait consentir que, par l'abaissement d'un des peuples, l'autre parvînt à un excès de domination dangereux pour tous.

Si donc l'empire voulait attaquer la France et obtenir par la guerre de grands résultats, il aurait à annuler d'abord cette force de l'Europe. Il ne faudrait pas qu'il fût arrêté avant la lutte comme il l'a été, en 1877, par les représentations des puissances. Il ne faudrait pas surtout qu'après, un accord de l'Europe lui enlevât les fruits de la victoire, comme lui-même les a ravis, en 1878, à la Russie par le traité de Berlin. Un peuple résolu à grandir par la conquête et arrêté par la volonté d'états plus nombreux et plus forts, qui ne prennent ni ne laissent prendre, a une seule chance de vaincre cet obstacle, c'est d'inspirer à ces états des ambitions semblables à la sienne. S'il ne veut pas être troublé dans l'accomplissement d'une spoliation, qu'il montre à ceux dont il redoute la justice d'autres pillages à commettre. La violence excite chez ceux à qui elle révèle ses plans ou le désir de la combattre ou l'espoir de l'imiter. Si elle réussit à corrompre la probité publique, la force qu'elle avait à craindre se dissout; chacun, isolé dans son iniquité, cesse de faire obstacle à l'iniquité d'autrui. Ce peuple a transformé ses juges en complices.

Il y a des heures plus favorables pour ces tentations. Quand des fortunes subites et fondées sur la force se succèdent et durent, changent l'équilibre des peuples et l'apparence même de l'honneur, donnent à la modération un aspect de misère et au devoir de niaiserie, l'immoralité du spectacle finit par glisser sa corruption dans les âmes. L'Europe est à une de ces heures. Les bouleversemens des dernières années n'ont laissé personne satisfait de son sort. L'insolente promptitude de certaines grandeurs a donné aux uns l'habitude de prendre, aux autres une avidité croissante de recevoir. Les peuples songent, de moins en moins révoltés, aux légitimités de l'audace. Lequel n'a jeté sur le monde des regards d'envie, et dans le secret de ses convoitises ne tient déjà pour sien ce qui appartient à d'autres!

Une Allemagne résolue à obtenir de l'Europe la liberté d'action ne trouverait donc pas, dans l'état présent des consciences, un obstacle insurmontable. L'obstacle sera dans l'exigence des appétits. Il n'est pas

difficile d'offrir, dans la France elle-même, des dépouilles à certains peuples dont on achèterait ainsi le concours. Mais les seuls auxquels cette récompense pourrait être donnée sont les plus petits des grands peuples, et même alliés de l'Allemagne ne formeraient pas une masse égale au reste des nations européennes. Rien ne serait sûr pour l'Allemagne dans une entreprise où elle n'aurait pas l'aveu de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie. Quelles compensations peuvent être offertes à ces trois puissances? Toutes trois sont placées par la nature ou attirées par leur commerce à l'orient de l'Europe, et c'est là seulement que l'ambition trouve des espaces où s'étendre. Là la race turque achève son déclin et occupe encore sur le sol une place qu'on sent déjà vide. L'Allemagne, le jour où elle voudrait accroître son empire à l'ouest, n'aurait rien à offrir aux plus grandes puissances de l'Europe que cette proie immense à l'est. La guerre contre la France entraînerait donc un remaniement général de l'Europe.

S'il suffisait pour tout régler que l'Allemagne abandonnât en bloc aux puissances orientales la dépouille de l'empire turc, l'Allemagne ne serait pas arrêtée peut-être par l'immensité du don : elle a proclamé qu'elle n'avait pas d'intérêts directs en Orient. Mais il ne suffit pas qu'une dépouille offerte à plusieurs soit immense, il faut qu'elle soit partageable. Si l'Autriche, l'Angleterre et la Russie avaient des prétentions sur des portions diverses de cet empire, le partage de la Turquie serait aussi simple que fut celui de la Pologne. Mais toutes les fois qu'il s'est agi de la Turquie, les sacrificateurs se sont toujours divisés avant de diviser la victime. C'est que là les puissances copartageantes ne se disputent pas seulement des territoires, mais une autorité morale et une suprématie militaire, et l'ambition de tous revendique le pouvoir.

Leurs vues ne sont pas un mystère. La Russie veut deux choses : étendre son protectorat sur les races slaves des Balkans ; être maîtresse à Constantinople pour s'ouvrir la Méditerranée et fermer la Mer-Noire. L'Angleterre veut fermer à la Russie Constantinople. L'Autriche veut devenir sur les Balkans une puissance slave. Leurs ambitions se contredisent. Le jour où ces peuples tenteraient de les réaliser, ils deviendraiant, de complices, ennemis. Comment l'Allemagne réussirait-elle à les concilier? Dès aujourd'hui, elle éprouve combien est dangereux le rôle de ceux qui soufflent l'ambition sur certains points du monde. C'est elle qui, désireuse à la fois d'éloigner l'Autriche, son ancienne rivale, et de lui offrir une compensation, lui a persuadé de chercher fortune vers l'est. L'Autriche, avant de se mettre en marche, a obtenu un traité qui lui assure, si elle est attaquée, l'assistance de l'Allemagne. On en avait conclu dans le monde où l'on cherche les conséquences des actes que l'Allemagne avait pris parti contre la

Russie. De là le zèle de l'Angleterre, et ses manœuvres en Bulgarie, pour préparer à l'influence russe un échec. Si la Russie le supportait, c'était l'indice d'une faiblesse qu'on saurait exploiter; si la Russie prétendait se défendre, elle hâtait une guerre où elle trouverait contre elle trois peuples. Ces perspectives n'ont pas paru troubler l'empire russe. Il a ressaisi le gouvernement en Bulgarie avec une vigueur telle, que l'Autriche à son tour, jugeant son prestige de puissance slave compromis si elle tolérait cette prise de possession, a demandé secours à l'Allemagne. Mais l'Allemagne n'était plus disposée à donner que des conseils. Elle a engagé l'Autriche à la patience, la Russie à la modération. Elle a semblé surtout suprise que, dans les Balkans, il fût si malaisé de favoriser un ami sans se faire un ennemi. Elle s'est cette fois dégagée, mais en laissant au monde cette impression que la Russie restait maîtresse, l'Autriche abandonnée, et qu'elle avait éprouvé elle-même son premier échec.

Or si, pour avoir voulu se mêler, même avec discrétion, aux difficultés orientales, elle s'est trouvée tout à coup près de la guerre et obligée à un recul, quels seraient ses risques le jour où elle appellerait des puissances si jalouses à résoudre un tel problème? Ce jour-là, elles déclareraient chacune leur volonté et demanderaient à l'Allemagne d'opter entre elles. Les plus ambitieuses peuvent prendre patience tant que l'heure du partage n'est pas venue, mais quand cette heure sonne, qui va pour jamais attribuer à eux ou à d'autres la dépouille, ils exigent des engagemens précis, et quiconque n'est pas pour eux est contre eux. A la veille d'une guerre, l'Allemagne devrait se prononcer.

Soutiendrait-elle les intérêts de l'Autriche, elle gagnerait par surcroît l'alliance anglaise ; mais, entre la France attaquée et la Russie, l'union serait inévitable, et l'Allemagne tomberait dans les hasards qu'elle n'a pas voulu courir il y a six mois.

Achevant l'évolution qu'elle semble décrire depuis cette époque, laisserait-elle la Russie libre en Orient, et les deux puissances se garantiraient-elles leurs conquêtes aux deux extrémités de l'Europe? L'Angleterre et l'Autriche, menacées dans leurs intérêts vitaux par la Russie, auraient un intérêt vital à la défaite de l'Allemagne et deviendraient un appui pour la France.

L'Allemagne, enfin, refuserait-elle de prendre ces engagemens positifs? Pour ne pas exciter l'inimitié de certains peuples, elle exciterait les soupçons de tous. Il apparaîtrait qu'elle se propose pour but d'affaiblir tout le monde ; puis, après avoir assuré ses propres conquêtes, de réduire la part des vainqueurs, avec le concours des mécontens, et, devenue seul arbitre de l'Europe, d'exercer sur tous les peuples son protectorat. Ceux qui auront ces craintes se garderont

de vagues espérances comme d'autant de pièges, ils ne se laisseront pas tenter par des guerres où les sacrifices leur apparaîtraient définitifs, les avantages revisables, et s'ils échappent à la passion de conquérir, ils se retrouvent en volonté et en force d'empêcher que personne grandisse en Europe. L'incertitude de l'avenir a donc pour limites la certitude d'une alternative. Ou l'encouragement donné par l'Allemagne aux ambitions aujourd'hui suspendues sur l'Europe sera trop vague pour assurer aux peuples avides la part qu'ils souhaitent, et alors la crainte d'une aventure les tiendra attachés à la paix. Ou le consentement de l'Allemagne sera précis, et comme elle promettra à un seul des parts auxquelles plusieurs prétendent, la guerre divisera l'Europe en deux camps. Cette guerre, où chacun des peuples engagés jouerait tout son avenir, serait une des plus générales, une des plus impitoyables, une des plus funestes de l'histoire.

IV.

Voilà pourquoi cette guerre n'éclatera pas.

La crainte qui s'est emparée du monde a été salutaire. Contraints de contempler en face le péril, les gouvernemens et les peuples l'ont vu plus grand encore qu'ils ne le supposaient.

Personne, en Europe, n'osera donner le signal de tels fléaux. Les peuples n'ont jamais manifesté un attachement aussi solennel à la paix. Le gouvernement, auquel sembleraient réservées les plus grandes chances dans la guerre, a déclaré qu'il ne la provoquerait pas. Son intérêt cautionne sa sincérité. Même pour lui, les triomphes seraient douteux et lointains, les malheurs certains, immédiats, et il n'a plus autant à gagner qu'il risque de perdre. Les fondateurs de l'empire ont demandé à la fortune et obtenu d'elle plus qu'elle n'accorda jamais, ils ont établi et fait accepter un excès de prépondérance qu'avant eux l'Europe n'avait supporté de personne; ils viennent d'accumuler, dans l'espace d'une vie d'homme, des œuvres et des gloires qui semblent séculaires. Aujourd'hui, chargés de jours, ils ne peuvent être sollicités que par une gloire nouvelle, celle de donner au monde le repos, de se le donner à eux-mêmes. Ils ne veulent pas achever leur vie au milieu d'une lutte dont ils ne verraient pas la fin, et se préparer les funérailles de ces rois barbares qui faisaient massacrer les hommes jusque sur leur tombeau.

Si la sagesse ou la folie d'une seule volonté commandait aux événemens, malgré le crime, malgré le fléau de la guerre, la guerre serait

à craindre. Mais en ce moment elle ne pourrait éclater en Europe que par la folie de tous. Il faudrait le consentement universel des victimes à un malheur qui n'épargnerait personne. Il faudrait que les petites nations menacées de disparaître fussent lasses de vivre, que les grands peuples se fussent mis d'accord pour procéder équitablement à la spoliation des peuples faibles, que toutes les nations eussent foi dans la modération, dans la justice, dans l'amitié éternelle de l'Allemagne. Il suffit que ces puissances s'opposent à la guerre et menacent d'une action commune le perturbateur de la paix, il suffit qu'une seule de ces puissances fasse entendre sa voix pour que la guerre devienne impossible. Il y a à la tête de ces pays des politiques trop clairvoyans pour ignorer leur intérêt et leur force. Il ne leur échappe pas que tout pouvoir illimité devient dangereux pour lui-même et pour les autres, et que s'il reste en Europe encore assez de puissances pour défendre son indépendance, il n'y en a pas une de trop. Nous y garderons notre place, incapables d'exercer la domination, puissans encore pour défendre la liberté de tous. Nous avons besoin de l'Europe, elle n'a pas moins besoin de nous, car tout ce qui serait enlevé à la force de la France serait enlevé à l'équilibre du monde.

* * *.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *la Comtesse Sarah*, drame en cinq actes, de M. George Ohnet.— Comédie-Française : *le Cercle ou la Soirée à la mode; l'Anglais ou le Fou raisonnable. — De 1 h. à 3 h.*, comédie en un acte, de M. Abraham Dreyfus (Boussod et Valadon, éditeurs).

Non, il n'est pas trop tard pour parler de *la Comtesse Sarah;* peut-être même il est trop tôt. Le soir de la première représentation, comme le public, avant d'applaudir, gardait une rigoureuse réserve, un ami de l'auteur s'informa si cette lenteur d'enthousiasme n'était pas un mauvais signe. Quelqu'un, par cette réponse, modéra son inquiétude : « Pour un drame de M. Ohnet, à présent, la première ne signifie rien ; tout dépend de la deux-centième. »

C'était l'avis d'un sage. Dans six mois, la pièce plaira-t-elle? voilà la question. Si d'ailleurs il paraît que cette époque critique, en l'état des affaires, soit trop éloignée, disons trois au lieu de six : l'ouvrage est assuré de vivre jusque-là. Chaque jour, dans un salon ou bien à table, j'entends quelque amateur juger *la Comtesse Sarah*, la juger vite et sans bonté; les interlocuteurs, naturellement, ne veulent pas se montrer moins difficiles; mais parmi ces visages animés, dans ce brouhaha hostile ou même féroce, je vois une figure immobile et muette, une figure de femme, dont les yeux disent clairement à un mari : « Tu iras demain louer une loge. » Il y a même des maris qui vont au Gymnase d'eux-mêmes et pour eux-mêmes. Il y en a, de ces gens déterminés, inébranlables dans leur foi, assez pour une centaine de chambrées. Cette clientèle servie, on verra si la vogue se déclare ou si, au contraire, le succès tombe. Et c'est alors, parmi des spectateurs indépendans, que je voudrais regarder *la Comtesse Sarah*.

C'est que le cas de M. Ohnet fournira un curieux chapitre à l'historien de nos mœurs littéraires : les tribulations d'un dramaturge heureux. En 1882, ce jeune homme fait jouer *Serge Panine*. Oui, c'est un jeune homme, et même « un jeune. » Il a produit déjà, étant laborieux, un drame assez énergique, *Regina Sarpi*, et un autre

plus tempéré, *Marthe :* l'un avec M. Denayrouse, l'autre tout seul. Il a obtenu les succès permis à son âge. Sa troisième pièce étant refusée par les directeurs, il en a fait un roman, et ce livre a été honnêtement couronné par l'Académie française ; il s'est vendu à vingt éditions : et le voilà remis en drame. C'est un ouvrage bien construit, et dont le ressort principal est un caractère. M. Ohnet sort d'apprentissage :

Sa bienvenue au jour lui rit dans tous les yeux...

Deux ans se passent, et d'un second roman, M. Ohnet tire cette comédie pathétique : *le Maître de forges*. C'est le duel de deux âmes, suscitées l'une contre l'autre par un malentendu, et qui se réconcilient à la fin : cette matière est assez noble. Une scène capitale, au deuxième acte, est conduite avec sûreté, avec force. Derechef le nom de l'auteur est applaudi. On fait encore bonne mine à sa victoire ; on laisse passer cette jeune fortune ; mais où va-t-elle? Elle va, elle va, rien ne peut plus l'arrêter. Est-ce la cinq-centième représentation ou la millième, dont le chiffre flamboie au fronton du Gymnase ? Et la province et l'étranger imitent l'engouement de Paris ! Chaste et affriolant, s'il est considéré par un certain biais, le sujet de cette pièce, en tous pays, satisfait la vertu et amuse l'imagination. Toute l'Europe, tout l'univers a les yeux fixés sur cette porte, derrière laquelle pourrait se consommer un mariage. Cependant, ce n'est pas vingt éditions du roman, mais deux cent cinquante, qui se répandent par le monde, sans faire tort à des traductions innombrables. Et *Serge Panine*, profitant de cette faveur, va jusqu'à cent cinquante. Et l'on pressent que ces œuvres prochaines, *la Comtesse Sarah*, *Lise Fleuron*, *la Grande Marnière*, *les Dames de Croix-Mort*, ne sauront pas mieux se restreindre ; l'avenir est gros, l'horizon est noir de romans de M. Ohnet... Ah ! le pauvre homme !

Oui, je le plains ; car enfin ces ouvrages sont ce qu'ils sont, — ce qu'ils seraient s'ils n'étaient que médiocrement achalandés, ou même pas du tout : en bonne justice, il n'est responsable que d'eux et non de leur succès. Mais ce bruit a forcé l'attention de quelques délicats. Ils sont peu touchés, ces gens-ci, de certains mérites, qui se trouvent ceux de M. Ohnet, et qui sont aussi, pour un dramaturge, les mérites nécessaires : si quelque chose leur plaît, dans une comédie ou dans un drame, tenez pour certain que c'est le superflu. « C'est un métier que de faire un livre, » — et surtout une pièce, — « comme de faire une pendule : » ils en conviennent avec La Bruyère ; mais ce métier, ils l'estiment peu ; ils ne regardent pas si la machine est bien ajustée, si la pendule marche, mais si les rouages en sont fins et le décor joli. L'ordre et le mouvement du récit ou de l'action, à leur gré, sont des qualités indifférentes : ils n'aiment que les caractères et le

style. Or M. Ohnet, qui sait composer et mener une fable, ne se pique pas d'inventer son langage, et ses héros, plus souvent que des caractères, sont des types. Ce peu de rareté de l'expression, aussi bien que des personnages, écœure nos raffinés; pour le public, cependant, qui n'aime guère que rien l'étonne, c'est encore une chance de lui plaire. Voilà comment l'œuvre est acclamée; voilà comment ce tapage, qui donne l'éveil à nos gens, leur paraît un scandale. Un de ces dégoûtés est-il critique de profession, et chargé, comme tel, de contribuer à la police des lettres? Il craint que M. Ohnet ne s'arroge une part de renommée qui ne serait pas la sienne; il siffle un signal d'alarme. Et, si le siffleur est un virtuose, les voisins l'écoutent, ils l'applaudissent; et bientôt, pour s'applaudir, ils siffl nt à l'unisson. Pour un qui a le droit de sentir comme il sent et le devoir d'exprimer son sentiment, dix se lèvent, qui prétendent sentir de même et qui usurpent ce devoir. Peu à peu, le chef lui-même, animé par l'exercice, redouble de verve; les autres, alors, font rage. En vérité, jamais malfaiteur ne fut dénoncé, traqué avec plus d'éclat: c'est flatteur, au moins, de mettre sur pied tant de gendarmes volontaires! M. Ohnet, à présent, n'est plus un jeune auteur, ni même un auteur, il est hors la loi, hors l'humanité. Il est l'ennemi, le monstre, qu'on imagine menaçant M. Feuillet et M. Cherbuliez aussi bien que MM. de Goncourt, M. Zola et M. Daudet, M. Paul Bourget et M. Guy de Maupassant: quel honneur! Il fait tête, lui seul, aux défenseurs zélés de tous ces écrivains: ah! que son aspect est formidable! Ce n'est pas à un simple chat, suspect de convoiter un peu plus que sa pitance, qu'on aurait attaché un pareil grelot, que dis-je? un carillon! C'est pis que la bête du Gévaudan! c'est la bête de l'Apocalypse. La fin du monde littéraire est proche. Et comment durerait-il? M. Ohnet accapare non-seulement toute la gloire, mais les moyens les plus sûrs de s'en procurer, qui sont de concevoir vulgairement et d'écrire mal. Voyez! Est-il quelqu'un d'autre à qui l'on reproche ces avantages? Mais non: apparemment, il jouit d'un monopole; c'est décourageant! Aussi bien, tous ceux qui crient haro sur cet Ohnet se croient exempts de péché; parce qu'ils imitent la sévérité d'un puriste, ils se croient purs; et j'aperçois ce jugement, charbonné sur les murailles: *M. Ohnet ne sè pas l'hortograf!..*

Ce charivari émeut beaucoup de personnes, et de celles-là qui, par leurs bravos, ont compromis notre auteur. Volontiers, aujourd'hui, elles redemanderaient leur argent, sous le prétexte que *le Maître de forges* a cessé de leur plaire. C'est avoir profité que de savoir s'y déplaire: elles veulent donc avoir profité; elles ressentent des scrupules. Au moins sont-elles embarrassées pour retomber dans un plaisir pareil: elles boudent contre leur goût et se défendent contre la tentation. Il y en a plus encore, je le crois, qui tiennent bon; qui ne doutent pas d'elles-mêmes ni de leur idole; qui n'entendent pas les

méchans avis, ou qui les attribuent au démon. Mais les spectateurs qui se laissent intimider sont justement des premiers qui voient l'œuvre nouvelle; c'est les plus frottés aux gens de lettres ou prétendues gens de lettres, et c'est précisément au spectacle, et dans les premières représentations, qu'ils s'y frottent. J'assiste à leurs angoisses. Des malins sont là qui les guettent, et les officieux de ces malins : quiconque aura ri ou pleuré, on imprimera lundi prochain qu'il est un sot; et il n'attendra pas jusque-là pour l'entendre dire. Ne bougeons pas! C'est le calme de la Terreur. Aussi que demain, ou dans un mois, ou dans six (cela ne peut manquer d'arriver), au milieu d'une pièce de Pierre ou de Paul, apparaisse un de ces lieux communs qu'on reproche à M. Ohnet, mais dont les hommes réunis, de bonne foi, font leurs délices, ah! quelle joie de se dégourdir! On trépignera d'enthousiasme avec sécurité; on se pâmera impunément. Mais patience! Pas de ces ébats, ce soir : la pièce, que ces acteurs ont le courage de représenter devant nous, est de M. George Ohnet.

Eh bien! vraiment, si l'auteur du *Maître de forges* a été trop heureux, l'expiation est aussi trop cruelle; et il est inhumain et peu philosophe de gêner à ce point le public dans ses divertissemens. O dramaturge, ô spectateurs, la paix soit avec vous! M. George Ohnet, à mes yeux, n'a rien de fantastique; il ne menace pas de dévorer M. Zola, ni même M. Anatole France; il n'est qu'un homme, et qui fait des pièces, comme c'est le droit du premier venu de s'y essayer, et qui a l'art d'y réussir mieux que le premier venu; il n'a que cinq ans de plus, aujourd'hui, qu'en 1882; et, en cinq années, *la Comtesse Sarah* n'est que son troisième drame. La toile se lève; je veux jouir du spectacle.

Voici le général de Canalheilles : un gentilhomme, un soldat, un mari à cheveux blancs; haute mine, air vénérable et chevaleresque. Voici sa femme, la Comtesse : jeune, trop jeune, bohémienne de naissance, fille adoptive d'une lady irlandaise, mariée devant nous, par le hasard d'une rencontre en Italie, à ce vieux Français; cheveux ardens, âme ardente. Voici l'aide-de-camp, Séverac, célibataire, beau ténébreux : « Séverac, » vient de « sévère, » et sa désinence sonne sec; un tel visage avec un tel nom condamne un homme à être aimé malgré lui. Voici la nièce du général, une jeune fille, une orpheline, Blanche de Cygne; elle a été créée, apparemment, « par un décret nominatif de l'Éternel, » pour être un symbole de candeur. Hé donc! Voilà quatre types. Nous en avons connu des exemplaires particuliers dans beaucoup de romans, et notamment chez M. Feuillet : ici, chacun de ces représentans d'un ordre le représente tout entier. Chacune de ces figures a un air de généralité, chacune manifeste une force élémentaire. Au théâtre, est-ce un tort? Sur une scène minuscule, dans un défilé d'ombres chinoises, la semaine dernière, j'ai vu passer la silhouette de Murat, pa-

nache en l'air, sabre au vent; à cette apparition muette, tous les cœurs ont battu : on avait reconnu ce cavalier. Combien le général de Canalheilles est plus facile à reconnaître! Tout le monde l'a vu quelque part, à moins que ce ne soit partout; et l'on a plaisir à le saluer. Et son aide-de-camp, sa femme, sa nièce, ne sont des étrangers pour personne. Réunis, par la seule définition de chacun d'eux, ils déterminent le drame. Sarah et Blanche, c'est l'âme rousse et l'âme blonde, face à face et en lutte; l'âme rousse, qui n'est qu'une âme brune (1), dorée au feu des sorcières bohèmes; et l'âme blonde qui, même incarnée dans une actrice brune, reste blonde pour les yeux de l'esprit. L'auteur le déclare lui-même : c'est « le Vésuve et la Yungfrau; » c'est « le mauvais ange et le bon; » ils vont se disputer une proie. Cette proie, c'est le cœur d'un jeune homme; ce jeune homme ne va pas sans un vieillard, à qui le mauvais ange appartient; paire douloureuse d'amis : l'un souffrira d'être ingrat, et l'autre de connaître cette ingratitude; la conscience de l'un et de l'autre sera un lieu de combat. Quoi de plus simple, et de plus intéressant, au moins pour des yeux naïfs, qu'un pareil quadrille? Une telle pièce me paraît le drame romanesque par excellence : je ne serais pas surpris ni fâché qu'elle demeurât l'unique spectacle populaire.

Jusque dans le détail, les données de l'ouvrage sont des données éprouvées; et leurs premiers développemens sont ceux que l'expérience commande : l'auteur a donc choisi, pour toucher la plupart, ce qu'il y a de meilleur; et les habiles ne doivent que sourire en le voyant justifier leurs prévisions. Pour que le conflit de sentimens fût plus atroce dans les âmes du vieillard et du jeune homme, il était bon qu'ils fussent liés par un échange de services et par une sorte de compagnonnage ou de parenté militaire. Ainsi le général de Campvallon (2) s'était fait sauver la vie, en Afrique, par le père de Louis de Camors; et Louis de Camors, en retour, avait pris le général pour protecteur. Ainsi, un peu plus tard, Philippe de Boisvilliers (3) avait soustrait aux balles des Prussiens le marquis de Talyas; et le marquis, pour récompense, lui avait obtenu le ruban rouge. De même, le général de Canalheilles a été sauvé par le père de Séverac, et en Afrique, justement; et Séverac doit au général non-seulement ses aiguillettes, mais le quatrième galon de son képi. Séverac, à ce compte, est presque un fils pour Canalheilles : si celui-ci épouse une Phèdre, il sera facilement Thésée, celui-là sera Hippolyte; et l'on sait que, dans ce temps-ci, les Hippolytes font moins de résistance que sous le règne de Diane ou bien au siècle de Port-Royal. Il est de tradition, d'ailleurs, que de telles amours s'annoncent d'abord par une antipathie réciproque : la comtesse Sarah et

(1) Voir notre revue dramatique du 1er février 1882 : *Serge Panine*.
(2) *Monsieur de Camors*.
(3) *Les Amours de Philippe*.

Séverac ne manquent pas à l'usage. Le mari a coutume de reprocher à sa femme et à son aide-de-camp la froideur qu'ils se témoignent, et de leur ménager une entrevue, et de les laisser en tête-à-tête : voilà nos personnages en règle. L'explication suit son cours ordinaire : « Non, je ne vous hais pas. — Alors, soyez mon ami. — Je vous respecte. » A un moment donné, Séverac commence à parler de sa mère : quand un homme jeune, sur le théâtre, seul avec une jeune femme, lui parle de sa mère, on sait ce que cela veut dire : si la personne est mariée, ce bon fils est bien coupable. En effet, Sarah et Séverac tombent dans les bras l'un de l'autre.

Tombent-ils, ou penchent-ils seulement? M. Ohnet, romancier, ne m'avait laissé aucun doute là-dessus ; M. Ohnet, dramaturge, est plus réservé : il y a du monde dans la salle ; et il faut qu'il y en ait demain, et que cet adultère soit aussi décent, pour les regards des jeunes filles, que les noces du Maître de forges. Cependant quelque chose m'inquiète : on ne voit pas assez comment Séverac aime Sarah ; ou plutôt (car elle le charme sans doute par un sortilège qui ne saurait se rendre visible), on ne voit pas qu'il l'aime assez. Plus violemment il serait épris, plus il serait déchiré par la passion et par l'honneur et tout ce drame en deviendrait plus émouvant. Mais, à la fin du second acte, notre héros cède à l'héroïne ; au commencement du troisième, c'est à une autre déjà qu'il parle de sa mère. Par un mouvement contraire, l'héroïne du *Maître de forges*, à la fin du second acte, haïssait le héros ; elle l'aimait au commencement du troisième. Voilà des entr'actes trop pleins de psychologie.

Ce troisième acte, pourtant, est l'honneur de l'ouvrage : c'est là que l'auteur, pour ses personnages connus, a imaginé une crise originale, et d'un genre proprement scénique. Naguère, c'est Mme de Campvallon elle-même, c'est Mme de Talyas, qui, pour échapper aux soupçons de leurs maris, fiançaient Camors à Mlle de Tècle et Philippe à sa cousine Jeanne : leur jalousie avait le temps de naître ensuite et de grandir au cours du roman. Pressé ici par les nécessités du théâtre, M. Ohnet invente une combinaison : un bravo pour le dramaturge!

Aimé de Sarah, épris de Blanche, Séverac doit partir demain pour l'Algérie. Tout à l'heure il a dit adieu au général et à ses hôtes. Il revient, comme un voleur de nuit, au suprême rendez-vous que Sarah l'a contraint d'accepter. Blanche surprend ce duo ; elle l'écoute dans l'ombre. Soudain paraît le général, amené par son ami Merlot, un bourru bienfaisant, une brute ornée des galons de colonel : les deux camarades étaient sur pied, guettant la fille de Merlot, une ingénue bourgeoise, et certain notaire, Me Frossard, qui lui fait la cour pour le bon motif et tient l'emploi de jeune premier comique, bousculé par ce père peu noble. Ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchaient ; ils trouvent ce qu'ils ne cherchaient pas. Alors Blanche sort de sa cachette ; elle dé-

clare, pour sauver le bonheur de son oncle, et l'honneur de sa tante, et la vie de l'aide-de-camp, elle déclare qu'elle-même, Sarah et Séverac tenaient là un conciliabule innocent. L'objet de ce conciliabule? C'est le notaire, par une soudaine illumination, qui l'imagine et le dénonce. Il veillait sur son ami Séverac; il avait deviné, le premier, l'amour mutuel de Blanche et du commandant; il saisit l'occasion de délivrer celui-ci, d'exaucer celle-là, de sauver toute la maison : il jure qu'on délibérait sur l'opportunité d'une demande en mariage. Ni Blanche ni Séverac ne le démentent. Le général, contenant un soupçon furieux, dit à sa femme : « C'est ma nièce, un jour, qui a mis votre main dans la mienne; mettez sa main, aujourd'hui, dans celle de Séverac. » Sarah, frémissante de dépit, sous l'œil de son époux, exécute cet ordre; et le général, à part soi, murmure : « Ils mentent tous ! »

Il est tendu avec habileté, avec énergie, ce traquenard où l'auteur prend les principaux personnages de sa pièce : ni M. Sardou ni M. d'Ennery ne sauraient mieux faire. Et considérez, s'il vous plaît, ce que n'est pas seulement un tour d'adresse ou de force. On connaît l'histoire de ce professeur de philosophie qui, avant de prouver l'existence de Dieu, mettait sur la tablette de sa chaire autant de haricots que le programme officiel annonçait de preuves : après chacune, il repoussait un haricot vers l'angle de la tablette; et, à la fin, sûr de n'avoir rien oublié, il concluait : « Tous les haricots sont dans le coin; donc Dieu existe. » A vrai dire, cependant, si Dieu existait, ce n'est pas parce que tous les haricots étaient dans le coin. Ici, de même, si nous sommes émus, ce n'est pas parce que tous ces personnages, par des moyens plus ou moins savans, sont réunis en scène : leur présence n'est qu'un signe de la vertu dramatique de l'ouvrage. Chacun d'eux éprouve des sentimens personnels, et chacun ressent, à divers degrés, ceux des autres; chacun s'éclaire d'une lumière propre et des reflets de tous ses voisins. J'ai indiqué déjà plusieurs nuances de ce tableau; quelques-unes encore : à l'heure où il déchoit de son estime, où elle le connaît pour traître et ingrat, c'est justement à cette heure que Blanche est fiancée à l'homme qu'elle aime; et lui, qui l'aime également, sait que, justement à cette heure, elle le trouve indigne d'elle. Sarah est prise de vertige entre deux abîmes de douleur : elle voit que son amant lui est infidèle, et qu'il est en danger; il faut qu'elle le livre à l'amour d'une rivale, ou à la vengeance de son mari. Voilà un soprano, un ténor, un contralto, qui ont assez de raisons de chanter : joignez à leurs voix celle du mari, un baryton, celle de Frossard, un ténorino, qui fait des arpèges d'une partie à l'autre, et celle de Merlot, une basse qui grogne convenablement, — voilà le sextuor : il est assez pathétique. Même ce premier soir, sous le feu des railleurs à l'affût, on est tout près de bisser ce finale.

Le quatrième acte, à vrai dire, est quelque peu incohérent; mais dans ce désordre, — j'en demande pardon aux censeurs, — je distingue des germes de psychologie. Sarah feint de croire que Blanche s'est sacrifiée en acceptant ce mariage; elle lui propose de le rompre; Blanche lui répond de la bonne manière : « Vous mentez en prétendant chercher mon intérêt; vous ne poursuivez que celui de votre passion. » Mais Sarah, aussitôt : « Et vous-même? A nous sauver tous, ne trouvez-vous pas votre avantage? » Alors cette conscience délicate s'inquiète : ce point me paraît touché subtilement. Comme, d'ailleurs, le caractère de l'ouvrage est le romanesque, la pauvrette se laisse emporter par son zèle : pourvu que Sarah renonce à Séverac, elle s'engage à le quitter elle-même, dans une heure, après la cérémonie nuptiale. Et Séverac, on le sait, se prêterait à cet accommodement, pourvu que sa femme lui promît de bien soigner sa mère. Mais, tandis que le mariage est célébré, Sarah, par une inspiration étrange, avoue son crime au général. Ce représentant de l'armée de terre lui pardonne avec la magnanimité d'un marin de M. Dumas : serait-il sorti de l'infanterie de marine? Après ce pardon, autre coup de théâtre, assurément préférable : « Je le tuerai! » s'écrie Canalheilles. Sa femme l'arrête : « Elle l'aime! » *Elle*, c'est Blanche, la nièce, presque la fille, du vieillard offensé : en fera-t-il une veuve? Il est pris entre sa rancune d'époux et son amour quasi paternel. Et c'est sa femme, la rivale vaincue de Blanche, qui, au lieu de le pousser à leur commune vengeance, le désarme : ce trait encore n'est pas mal trouvé. Mari et femme, après cela, nagent de conserve dans le sublime : le confesseur, pour pénitence, ordonne à la coupable de rendre à Blanche sa parole; elle s'y résout avec ivresse. Le bon ange, avec l'agrément du mauvais, emporte sa proie en paradis : que M. et Mme Séverac soient heureux!

Ils le sont, en effet, à la cantonade : nous en recevons l'assurance au dernier acte, et c'est le meilleur effet de cet épilogue, — pour l'appeler de son vrai nom, — qui ne laisse pas d'être enfantin. Au bord d'un lac d'Irlande, Sarah intercepte un billet de Blanche, annonçant au général un petit-neveu ou une petite-nièce. Après le mariage, la maternité! C'est de l'indiscrétion! L'âme blonde triomphe à l'excès; l'âme rousse, déjà languissante, s'incline vers les eaux du lac et s'y laisse tomber pour éteindre ses feux. Le général survient, avec Merlot, avec Frossard, devenu gendre de Merlot et adoré de son beau-père; la compagnie retrouve le voile de Sarah parmi les roseaux, et ne recherche rien de plus : tout cela est bien qui finit mal, puisque cette fin est l'abolition du méchant principe, à l'heure même où est garantie la perpétuité du bon. — Avais-je tort d'insinuer que cet ouvrage est un conflit de forces primitives; qu'il acquiert, pour des yeux philosophes, la valeur symbolique d'une *moralité*; qu'il satisfait pleinement

l'imagination populaire? il la divertit, il l'émeut par le spectacle de sentimens célestes et de passions diaboliques; il la rassure par la vision d'une équité dernière, le tout à la façon d'un roman; — et il offre, en son milieu, une crise inventée par un dramaturge! On peut nous offrir sans doute des régals plus rares: mais pourquoi, au banquet du public, M. Ohnet n'apporterait-il pas ce morceau? Et ne convient-il pas que les raffinés s'abstiennent des banquets, s'ils ne peuvent s'empêcher, voulant propager leurs dégoûts, de cracher dans les plats?

Je n'ai célé aucun mérite, aucun défaut de ce drame; j'ai fait à peu près comme la troupe du Gymnase : ni ma critique ni son interprétation ne sont prestigieuses. Mme Jane Hading figure la comtesse Sarah : elle la figure joliment, est-il besoin de le dire? Si seulement elle pouvait avoir moins de talent! J'ose à présent murmurer ce vœu, parce qu'il ne me paraît plus chimérique : Mme Jane Hading est déjà plus simple, en quelques passages, que dans *Sapho* et dans le *Prince Zilah*; elle se tracasse encore trop. Qu'elle se contente d'être elle-même, et qu'elle le soit avec abandon. M. Lafontaine joue le général; on connaît ses allures : c'est un vieux coursier. M. Romain, qui fait l'aide-de-camp, est plutôt un percheron. L'un caracole avec solennité; l'autre est un peu froid et lourd. Mlle Brück, pour représenter Blanche de Cygne, m'a paru trop terrestre : sa diction même, naguère assez aérienne (à la Comédie-Française, elle rappelait le chant de Mme Sarah Bernhardt), ne devient-elle pas limoneuse? Je ne m'étonnerais pas d'y voir M. Noblet, à la Comédie-Française : dans ce rôle de Frossard, personnage moins vivant que remuant, il est habile et agile.

Aussi bien, dans peu d'années, sur quelle scène, autre que celle-là qui porte son nom, la comédie se jouera-t-elle encore? Et, même là, je vois qu'on est inquiet sur le recrutement de la troupe. Les comédiens nouveaux, mais surtout les comédiennes, où sont-elles? « En vérité, quand on en cherche, on est effrayé de sa solitude; » ainsi parle une héroïne de Musset, qui cherche pourtant un oiseau moins rare: plus facilement qu'une comédienne, on trouve encore « un homme de cœur! » J'ai sous les yeux un récent mémoire; l'auteur est quelqu'un de la maison, j'entends de la maison de Molière. Il s'est rappelé que le décret de Moscou, en réglant l'étude de la déclamation, désignait les écoliers par ce titre : Élèves du Théâtre-Français. Napoléon voulait que cet illustre corps, étant comme la garde de l'art dramatique, eût, en effet, ses pupilles. On demande aujourd'hui que l'école de déclamation soit détachée du Conservatoire de musique, à l'ombre duquel, peu à peu, elle périt, et qu'elle soit rattachée à la Comédie-Française. On souhaite aussi qu'un « théâtre d'application » soit fondé où ces jeunes gens, après avoir appris la théorie, feraient l'exercice. Des auteurs, des critiques, des comédiens, je dis des plus huppés, ont apostillé ces projets. Nous avons, à l'heure

qu'il est, par une chance extraordinaire, un ministre des beaux-arts en état de citer Aristophane : puisse-t-il écouter ces vœux !

Si ce « théâtre d'application » eût existé, c'est là sans doute que M. Claretie eût remonté, pour les curieux, la petite « comédie épisodique » de Poinsinet, *le Cercle ou la Soirée à la mode*. Cette pièce dénuée d'intrigue est un joli tableau : un léger *monument*, comme dirait Moreau le Jeune, *du costume physique et moral de la fin du* XVIIIe *siècle*. Pour le physique, oui justement, c'est un Moreau le Jeune que Mlle Pierson, sous le nom d'Araminte, nous représente avec grâce et magnificence; ou peut-être un Augustin de Saint-Aubin. Pour le moral, il paraît bien que cet opuscule, daté de 1764, conserve à la postérité l'humeur et le langage des salons de l'époque. Plusieurs contemporains, naturellement, nous ont averti de nous en défier. D'après Bachaumont, Mme de Rochefort se serait écriée, non sans justice : « L'auteur n'a vu le monde qu'à la porte. » Palissot, faisant le renchéri, déclare qu'un homme qui parlerait à une femme aussi librement que ce médecin à cette jeune fille : « Bonjour, ma belle poulette! » serait jeté dehors comme un goujat. Ainsi protestaient les hérauts du bel air, cent vingt trois ans avant *Francillon*. Mais Grimm, dont le témoignage est acceptable, écrivait avec bonhomie : « C'est un tableau assez frappant des sociétés de Paris. Le ton de tous ces gens-là n'est pas trop mauvais, et c'est le principal mérite des pièces de ce genre (1). » En 1887, le public de la Comédie-Française, peu familier avec Poinsinet, attendait sans doute un autre mérite : jusqu'à la fin, il s'est tenu sur la réserve; à la fin, il a paru désappointé. Il s'est récréé, ensuite, aux faciles quiproquos de l'*Anglais ou le Fou raisonnable*, un vaudeville de Patrat, emprunté au répertoire courant de l'Odéon. M. Coquelin cadet, ou plutôt Coquelin tout court, notre seul Coquelin, y est excellent : c'est un petit-fils du fossoyeur d'*Hamlet*, habillé en *gentleman* par Boilly.

Pour achever la galerie, je signalerai encore un tableau, — encore une « comédie épisodique : » elle est datée d'hier, celle-ci; qu'on la représente demain, elle sera plus applaudie que celle de Poinsinet. *De 1 h. à 3 h.*, — ou la consultation d'un médecin à la mode, — c'est le dernier petit ouvrage de M. Abraham Dreyfus. Il n'a pas seulement sur *la Soirée à la mode* l'avantage d'être plus récent, il a celui d'être une pièce. Et, de même, toutes les précédentes saynètes de M. Dreyfus, toutes celles qu'il donne modestement, réunies en un volume (2), pour des « comédies de société, » ont sur la plupart des œuvres ainsi qualifiées cet avantage, que, pouvant se jouer « en société, » elles sont pourtant des comédies.

LOUIS GANDERAX.

(1) Cité par M. Auguste Vitu, dans une étude sur Poinsinet qui précède *le Cercle*, nouvelle édition; Ollendorff.

(2) *Jouons la comédie;* Calmann Lévy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Non, en vérité, depuis longtemps le monde n'avait passé par une crise comme celle qu'il traverse à tâtons, au milieu d'une sorte d'irritante obscurité, depuis quelques semaines. Tous les jours, à son réveil, il se retrouve sous le poids de la même obsession, flottant entre ses désirs et ses craintes, aussi prompt à s'alarmer qu'à se rassurer au moindre signe, allant d'un calme momentané et fatigué à une panique nouvelle. Dans tous les pays, au lieu de s'occuper des affaires intérieures, qui ne manqueraient certes pas aux gouvernemens et aux assemblées, on passe son temps à interroger le classique horizon de l'Europe, à scruter des mesures dont le sens est souvent dénaturé, à attendre les nouvelles qui vont secouer les bourses de toutes les capitales.

Un jour, c'est un emprunt négocié à Berlin en vue de complications prochaines ; un autre jour, c'est l'appel des réserves ou la défense d'exportation des chevaux d'Allemagne. Tantôt c'est quelque parole qui aura échappé ou qu'on aura prêtée à quelque personnage public comme M. de Moltke ; tantôt c'est un article d'un journal allemand lançant ses foudres contre la France. D'heure en heure on reprend le bilan des chances de la guerre et des chances qui restent à la paix. Les impressions se succèdent, se confondent, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, lorsqu'on en vient à serrer de plus près les faits, à examiner avec sang-froid l'état réel des divers pays, on ne trouve plus rien de précis; on trouve surtout du bruit, des commentaires sur des intentions présumées. Y a-t-il dans ces masses nationales que la guerre mettrait si terriblement aux prises la moindre animation? On ne découvre sûrement rien de semblable. Y a-t-il eu entre les cabinets de ces explications ou de ces observations qui sont souvent le prélude d'événemens plus graves? On ne le dit pas du tout. Les rapports offi-

ciels se sont-ils depuis peu envenimés ou tout simplement refroidis? Ils paraissent être ce qu'ils étaient restés jusqu'ici. Jamais il n'y aura eu une aussi étrange contradiction entre ce qu'on peut appeler la vie réelle, les dispositions populaires, les relations avouées des gouvernemens, et l'agitation qui est partout à la surface. La paix est manifestement dans le désir des peuples, la régularité est au moins en apparence dans les rapports de ceux qui décident du sort des nations : n'importe, la campagne continue plus ou moins vive selon les incidens qui se succèdent, et en mettant les choses au mieux, on est réduit, pour se donner une sorte de raison de patienter, à se dire que ce n'est peut-être qu'une affaire de quelques jours encore, que les élections allemandes, qui sont pour le 21, débrouilleront cette situation, qu'elles laisseront voir tout au moins à quoi l'on peut décidément s'en tenir. Ce sera fort heureux! Il ne reste pas moins vrai que, depuis deux mois, l'Europe vit de cette vie de fièvre, ne sachant plus si elle aura la paix qu'elle désire, qu'elle espère toujours, ou la guerre qu'elle redoute, dont on ne cesse de lui parler, — que depuis six semaines surtout il y a un poids sur toutes les relations, sur tous les intérêts. Il n'est pas moins évident que s'il y a des excitations factices ou même des spéculations équivoques dans ce trouble universel du jour, il y a nécessairement d'autres causes plus profondes, qui sont dans toute une situation, peut-être en partie en Orient depuis quelque temps, sûrement aussi à Berlin, dans la position extraordinaire de l'Allemagne, dans les impatiences d'autorité de celui qui la gouverne. Il y a sans doute des raisons de toute sorte, avouées ou inavouées, et ce qui est dans tous les cas plus évident que tout le reste, c'est que, si le monde passe aujourd'hui par une de ces crises d'instabilité où la paix semble en péril, si les intérêts souffrent, si tout est suspendu, la France n'y est pour rien.

Que les journaux allemands se plaisent à changer tous les rôles et mettent leur zèle inquisiteur à instruire le procès de notre pays; qu'ils passent leur temps à épier nos moindres gestes et nos moindres paroles, à dénaturer les actions les plus simples pour finir par déclarer que c'est la France qui veut la guerre, que c'est la France qui trouble l'eau, — ils ne font que ce qu'ils ont la triste habitude de faire depuis longtemps. Ils l'ont fait seulement dans ces dernières semaines avec une telle âpreté et de telles exagérations, avec une si visible passion de contre-vérité, qu'on ne les croit plus. Ils peuvent troubler encore quelques têtes allemandes en leur persuadant que la France tout entière est en ébullition, fourbissant ses armes, prête à entrer en campagne, impatiente de suivre le panache de M. le général Boulanger; ils n'abusent plus personne en Europe, pas même les journaux anglais, leurs bons complices de ces dernières semaines. S'il est effectivement une chose évidente, frappante, avérée pour tous les té-

moins clairvoyans, reconnue par tous les gouvernemens désintéressés, c'est que la France n'a rien fait qui ait pu donner un prétexte aux récentes alertes de l'Europe, et que, depuis le moment où la crise a paru devenir plus aiguë, elle n'a rien fait pour l'aggraver; elle a gardé un calme imperturbable. Ce n'est pas que les provocations lui aient manqué : on a fait tout ce qu'il fallait pour émouvoir ses susceptibilités; on ne lui a épargné ni les coups d'aiguillon, ni les menaces, ni même les démonstrations plus ou moins déguisées qui auraient pu l'inquiéter pour sa sûreté. Elle a opposé à tout une sorte d'impassibilité à laquelle on ne s'attendait peut-être pas. Le gouvernement n'a pas cru devoir réitérer ou multiplier des déclarations qui n'auraient servi à rien; il n'a pas, que nous sachions, laissé échapper un mot qui ait pu susciter un doute sur ses intentions pacifiques. Nos chambres se sont abstenues de toute interpellation, de toute discussion irritante. La presse elle-même s'est défendue des polémiques violentes et a mesuré ses représailles. Dans ce pays où toutes les excentricités sont possibles, pas une manifestation ne s'est produite. On pourrait dire que la France a étonné le monde par son sang-froid au milieu des excitations, si bien qu'en désespoir de cause, les journaux allemands n'ont plus eu d'autre ressource que d'attribuer ce calme à un mot d'ordre, à une discipline imposée par on ne sait qui : de sorte que si la France cède à ses émotions et parle, elle veut la guerre; si elle se tait, elle obéit à la discipline!

Au fait, que veut-on d'elle? — qu'elle respecte les traités? Elle les observe, elle ne les conteste ni ne les élude; on ne peut pourtant pas exiger d'elle qu'elle fasse tous les matins ses dévotions à la paix de Francfort, et lorsque autrefois on disait qu'il fallait « détester les traités et les respecter, » ce mot n'a jamais passé pour une provocation. — Lui demande-t-on d'être correcte, conciliante dans ses rapports avec d'anciens adversaires? Dix ministères se sont succédé, qui tous ont mis leurs soins à rendre la paix facile par la correction de leur attitude et de leurs rapports, on le reconnaît. — La France, dit-on, est trop occupée de la reconstitution de sa puissance militaire, de ses armemens; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle a entrepris cette tâche, et M. le ministre de la guerre qu'on met en scène à tout propos, dont on exagère l'importance par une tactique trop facile à saisir, M. le ministre de la guerre ne fait que continuer ce que ses prédécesseurs ont commencé. Il y a quinze ans que la France est à l'œuvre, et elle y était d'autant plus obligée qu'elle venait d'être cruellement éprouvée, qu'elle avait tout à refaire, même sa frontière, qu'elle ne pouvait rester une grande nation qu'en reconstituant ses forces pour sa défense, sans arrière-pensée de provocation. Elle en est toujours là. — Soit, poursuit-on, mais la France peut avoir des ministères moins pacifiques qui seraient tentés de se servir de son armée reconstituée, ou bien elle

peut saisir l'occasion si l'Allemagne venait à être engagée dans d'autres complications. Où veut-on en venir avec ces calculs? Voudrait-on déchaîner la guerre pour des soupçons, pour des conjectures? Prétend-on, par prévision des conflits hypothétiques de l'avenir, obliger dès ce moment la France à relever un défi ou à rendre les armes? Elle répondra sûrement, sans faiblesse comme sans jactance, qu'on vienne les prendre; mais alors il sera avéré devant l'univers qu'elle ne combat pas uniquement pour sa propre cause, qu'elle représente les indépendances offensées, même l'équilibre de l'Europe, qu'elle aura été réduite à l'inexorable extrémité de repousser la plus inique des agressions, qu'elle n'aura ni justifiée ni provoquée.

C'est là simplement la vérité. Non, ce n'est pas de la France que viennent les menaces, les démonstrations agitatrices, les défis qui troublent l'Europe; ils viennent de ceux qui ne peuvent souffrir aucune contradiction, qui se font les interprètes batailleurs, agressifs d'une politique de domination et de dictature pour l'Allemagne. M. de Bismarck, le tout-puissant chancelier de cet empire allemand qu'il a créé, qu'il soutient de son génie, est un homme assez supérieur, assez clairvoyant pour ne pas se méprendre. Lorsqu'il désavouait récemment toute pensée d'agression contre la France, il était sincère sans doute, comme il l'est toujours, avec une audace qui ne laisse pas d'être calculée; mais il subit lui-même les inconvéniens de la prepotence qu'il s'est faite, et il n'est pas à l'abri des périlleuses fascinations, des tentations de toutes les prépotences. Le chancelier de Berlin parle toujours de la paix, premier et dernier mot de ses combinaisons : rien de mieux assurément que de mettre la paix dans ses discours. Il la comprend toutefois, il faut l'avouer, avec une étrange liberté, et il emploie pour la maintenir des moyens passablement extraordinaires qui suffiraient souvent à la compromettre; il l'entend et il la pratique un peu en dictateur, jouant avec les alliances comme avec les intérêts des peuples, uniquement préoccupé de tout plier à ses desseins, aux calculs de sa politique. Napoléon, et ce n'est point apparemment rabaisser M. de Bismarck que de rappeler ce nom, Napoléon, lui aussi, parlait de la paix, bien entendu d'une paix qui ne pût pas le gêner dans sa puissance. Chaque guerre qu'il entreprenait, il la faisait par prévoyance, pour ne pas laisser grandir une difficulté, une hostilité qu'il pressentait; il commençait toujours par prétendre qu'on armait contre lui! Il se jetait successivement sur l'Autriche, sur la Prusse, même sur la Russie, il serait allé à Londres s'il l'avait pu, pour conquérir la paix, une paix qui chaque fois devait être définitive. Et c'est avec ce beau système qu'il arrivait à faire de son omnipotence le plus lourd et le plus oppressif des fardeaux pour l'Europe. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il s'en rendait compte lui-même avec la sagacité du génie. On se souvient de ce mot singulier; comme il demandait un jour familièrement

à M. de Ségur ce qu'on penserait, ce qu'on dirait de lui s'il disparaissait subitement, et que M. de Ségur mettait tout son art à lui dépeindre le deuil universel, à parler des regrets que sa mort inspirerait, « vous vous trompez, reprit vivement Napoléon, on dira *ouf!* » C'est ainsi que finissent quelquefois les prépotens!

Le chancelier de Berlin n'en est pas là sans doute, il n'est pas allé jusqu'au bout, — il n'a pas fait la campagne de Russie! Il ne peut cependant se dissimuler la réalité de sa position. Il vient de faire, pendant quelques semaines, l'expérience du danger de ces puissances excessives qui sont comme un poids sur un continent. Il l'a vu s'il l'a voulu : il n'est pas un pays où il n'y ait aujourd hui le sentiment intime, profond, que seul il dispose des événemens, que tout dépend d'un mot de lui, et où il n'y ait aussi ce malaise inévitable que cause un pouvoir exorbitant dont un geste, un mouvement, peut bouleverser toutes les relations en même temps que le crédit universel. C'est si bien le secret de la situation, qu'il y a quelques jours à peine, un éminent écrivain russe, qui passe pour avoir la faveur de l'empereur Alexandre III, qui, dans tous les cas, a une sérieuse autorité dans son pays, M. Katkof, croyait devoir se redresser contre cette toute-puissance. Il parlait, bien entendu, au point de vue russe, l'œil tourné vers l'Orient; il conseillait d'un ton un peu hautain à M. de Bismarck, après les grandes choses qu'il a réalisées dans sa vie, de se déclarer satisfait, de se borner à consolider son œuvre, de renoncer à tout autre dessein, « notamment à la prétention d'exercer une dictature sur le monde, idée napoléonienne qui, comme on le sait, n'a pas réussi au premier Napoléon. » Il n'y a certes pas dans tout cela de quoi blesser l'orgueil de M. de Bismarck, il y a peut-être de quoi réveiller chez ce grand calculateur le sentiment de sa redoutable responsabilité. Le moment est venu, en effet, pour lui de choisir : il peut se laisser entraîner par une fascination de puissance, se croire intéressé à aller jusqu'au bout, à défier l'inconnu, et alors il est malheureusement clair que le monde serait livré à d'effroyables aventures; il peut aussi, par une inspiration plus heureuse, s'arrêter comme il l'a fait plus d'une fois, consacrer ses derniers efforts à « consolider son œuvre, » comme le lui a dit M. Katkof, se faire le gardien, le protecteur de la paix, comme il l'a dit lui-même si souvent, — et à coup sûr son ascendant moral n'en serait pas diminué en Europe.

Resterait à savoir quelle influence auront sur le choix du chancelier ces élections qu'il a si violemment brusquées pour conquérir son septennat, qui sont devenues par la force des choses un événement européen autant qu'une affaire allemande. Ces élections, elles seront faites dans quelques jours, elles décideront tout, elles éclairciront, dans tous les cas, quelque peu la situation. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck n'aura rien négligé pour obtenir du scrutin populaire la majo-

rité qu'il désire, dont il a besoin pour avoir son armée fortifiée, libre du contrôle parlementaire. Il a fait jouer tous les ressorts. Il a sinon encouragé, du moins toléré cette campagne des bruits de guerre, au risque de laisser développer et grossir une tempête qui a pu le servir auprès des électeurs, que seul maintenant il peut apaiser; mais de tous les moyens dont s'est servi M. de Bismarck pour avoir le succès dans ses élections, le plus imprévu ou le plus étrange, est, sans nul doute, l'intervention du pape. Léon XIII, en fin politique, n'a pas refusé de faire écrire à son nonce à Munich pour presser les catholiques du centre de se rallier au septennat. Il l'a fait, il ne l'a pas caché, pour être agréable à l'empereur et au chancelier; il l'a fait aussi, on peut bien le penser, dans l'espoir de décider le gouvernement de Berlin à effacer ce qui reste des lois de persécution religieuse; il est intervenu enfin parce qu'il n'a vu, dans le vote demandé aux catholiques allemands, rien que de favorable à la paix. De sorte qu'avec ces bruits de guerre, qui ont pu émouvoir bien des esprits, et cette intervention du pape, qui aura sûrement son influence sur les électeurs catholiques, même sur les candidats qui résistent encore, le septennat a bien des chances de trouver une majorité. M. de Bismarck aura vraisemblablement sa victoire; il ne l'aura pas obtenue sans peine. Tout ce qu'on peut désirer, c'est que le succès de ce septennat, puisque septennat il y a, soit le signal de la fin des agitations, d'un commencement de paix dans les esprits.

Pour le moment, tout ce qu'il y a de sagesse dans nos chambres se réduit à un silence complet et expressif sur ces affaires du jour auxquelles elles n'auraient pu toucher sans péril, sans créer des embarras à ceux qui sont chargés du gouvernement de la France. C'est encore quelque chose d'avoir su résister à la tentation et éviter une occasion facile d'indiscrétions, de légèretés coupables ou de déclamations oiseuses. On en a été quitte, au Palais-Bourbon, pour se dédommager et prendre sa revanche avec le budget, où nos députés se seraient inévitablement perdus si la discussion se fût prolongée, s'il n'avait fallu se hâter pour essayer d'échapper à la déplaisante nécessité d'un nouveau douzième provisoire. On a fini par tout voter un peu pêle-mêle, au pas de course, non sans se donner chemin faisant le plaisir de quelques économies improvisées au hasard du scrutin, et il en est résulté ce qu'on appelle le budget « d'attente, » c'est-à-dire un budget qui ne résout rien, qui ne règle rien, qui laisse tout en suspens. Comme s'il n'était pas assez confus, cependant, on y a ajouté, par passe-temps, un article de fantaisie invitant le gouvernement à proposer ou à étudier un impôt sur le revenu. L'auteur de la motion n'y allait pas de main légère; il proposait du premier coup un impôt « unique et progressif. » La chambre s'est arrêtée devant ces mots suspects; elle s'est bornée à accepter le mot vague d'impôt sur le revenu, et encore le par-

tage des voix indique-t-il que le plus simple effort du gouvernement aurait suffi pour écarter cette fantasmagorie d'un impôt dénué de sens dans un pays où tous les revenus sont déjà atteints. Le fait est qu'on a probablement tenu au mot par une sorte d'habitude ou de faiblesse de parti : il y est, on l'a voté pour en finir, en s'ajournant d'un commun accord au prochain budget, où la question reviendra sans doute avec toutes ces autres questions plus sérieuses, — et l'équilibre financier, et la liquidation des déficits, et le budget extraordinaire, et les réformes fiscales, administratives, qu'on ne cesse de se promettre.

On parle toujours de réformes, surtout de celles qu'on n'accomplira jamais parce qu'elles sont irréalisables ; la plus pressante, la plus nécessaire pour le moment serait de rentrer dans l'ordre, de revenir aux sévères et fortes traditions financières, de faire revivre dans l'administration publique l'esprit d'économie et de prévoyance, de ne pas mettre l'intérêt électoral partout, même dans la protection de la fraude et des fraudeurs. La plus utile des réformes pour les politiques du jour serait de se réformer eux-mêmes, de comprendre qu'on ne gouverne pas un pays avec des passions de parti et de secte, de n'être pas sans cesse à soulever des questions oiseuses ou irritantes, comme cette commission qui, à l'heure qu'il est, vient de trouver le moyen de voter la séparation de l'église et de l'état ! C'est une œuvre vaine, sans doute ; le gouvernement n'a pas caché qu'il ne la soutiendrait pas et la chambre ne la sanctionnera pas ; mais n'admire-t-on pas l'à-propos de ces commissaires ? Ils choisissent bien leur moment, lorsque le gouvernement de l'Allemagne offre le spectacle de son alliance avec le chef de l'église, lorsqu'en France on devrait avant tout éviter tout ce qui peut diviser les esprits. M. le président Floquet, il faut l'avouer, était mieux inspiré, lorsque, ces jours derniers, payant un juste hommage à la mémoire de M. Raoul Duval, mort si prématurément dans le plein éclat de sa carrière, il ajoutait que « l'apaisement doit être la première loi de notre politique. » C'était parler avec justice et avec le sentiment vrai des intérêts de la France.

Les crises qui émeuvent le monde aujourd'hui sont de celles où sont plus ou moins engagés tous les pays, les uns directement, les autres indirectement. Elles pèsent sur toutes les politiques, sur toutes les sécurités, elles intéressent tout le monde, parce qu'on sent bien que les conflits entre grandes puissances du continent ne pourraient plus guère désormais être circonscrits. Aussi faudrait-il se garder d'ajouter à des dangers réels ces excitations factices qui compliquent et enveniment tout ; ce serait la plus simple sagesse. L'Angleterre, il faut l'avouer, ne s'est pas donné jusqu'ici dans ces crises un rôle des plus brillans, des plus utiles, au moins par ses journaux, qui, après avoir fait tout ce qu'ils ont pu pour allumer le feu, commencent peut-être à s'apercevoir qu'avec leurs polémiques et leurs commentaires, ils n'ont

servi ni les intérêts de la paix, ni les intérêts de leur pays. L'Angleterre, pour prendre ce rôle de boutefeu que lui donnent ses journaux, pour faire ainsi la leçon aux autres peuples, n'est point elle-même, après tout, dans une situation si facile et si favorable. Elle est engagée comme les autres par sa politique, par ses intérêts, dans les conflits qui peuvent menacer le monde à l'Orient ou à l'Occident, et, de plus, elle a autant que d'autres ses propres embarras : elle a ses partis décomposés, son ministère assez mal équilibré, et l'Irlande qui est toujours là, attendant ce qu'on fera pour elle.

Depuis que le parlement s'est réuni et a entendu la lecture du discours de la reine qui a inauguré la session nouvelle, quinze jours sont déjà passés, et ces quinze jours ont été employés à une discussion de l'adresse, qui autrefois était expédiée en une séance, qui maintenant traîne pendant des semaines. On a tout abordé : la démission de lord Randolph Churchill, les affaires extérieures, les affaires d'Égypte, les affaires irlandaises, — et, en définitive, après des débats assez décousus, presque aussi décousus que ceux de notre chambre, on n'est arrivé à rien de clair et de précis ; on touche à peine au terme. On attribue ces lenteurs au système d'obstruction pratiqué par les Irlandais, et on a même présenté un projet de nouveau règlement, que M. Gladstone avait déjà proposé, que lord Salisbury a repris, pour hâter l'expédition des affaires, pour dégager les discussions ; c'est aussi l'effet de toute une situation qui ne dépend pas d'un expédient de réglementation parlementaire. Le ministère conservateur se ressent visiblement de la dernière crise où il a failli disparaître presqu'à l'improviste, et d'où il n'est sorti que péniblement, avec une politique quelque peu diminuée, avec une autorité pour le moins contestée et partagée.

La vie devient laborieuse et dure pour le ministère Salisbury. Rien ne le prouve mieux que la difficulté qu'a eue le nouveau chancelier de l'échiquier, M. Goschen, à obtenir une élection à la chambre des communes pour pouvoir rester dans le cabinet. M. Goschen est sans doute un homme supérieur par ses talens, par son expérience des affaires ; il représente de plus cette alliance des libéraux modérés avec les conservateurs, qui est peut-être ce qui répond le mieux aujourd'hui à l'état de l'opinion, sans laquelle, dans tous les cas, le gouvernement est à peu près impossible dans le parlement tel qu'il est composé. Malgré tout, malgré l'alliance des amis de lord Hartington et des conservateurs, M. Goschen n'a pas moins échoué une première fois à Liverpool ; il a été vaincu au scrutin par un partisan de M. Gladstone. Il a fallu que le représentant du quartier Saint-George, à Londres, lord Algernon Percy, se devouât et donnât sa démission pour épargner au chancelier de l'echiquier quelque nouvelle mésaventure électorale dans une circonscription moins sûre. L'élection de M. Goschen dans ces conditions n'est peut-être qu'un succès assez modeste.

Évidemment, la démission passablement cavalière de lord Randolph Churchill est restée un coup assez sensible pour le ministère tory: non pas que le jeune et impétueux descendant des Marlborough fût un chancelier de l'échiquier bien sérieux; mais le coup de tête par lequel il s'est évadé du pouvoir a été le signe visible de dissentimens dont des explications récentes ont dévoilé la gravité. Ces explications, accompagnées de la divulgation d'une correspondance de l'ancien ministre avec le chef du cabinet, ont prouvé qu'il y a quelques semaines lord Salisbury voyait « l'aspect du continent très noir, » qu'il croyait à la possibilité pour l'Angleterre d'être entraînée dans « une guerre imminente, » qu'il jugeait une augmentation des forces britanniques absolument nécessaire. Lord Randolph Churchill, lui, trouvait que tout le danger était dans le système qu'on suivait, qu'une politique étrangère plus sage pourrait soustraire l'Angleterre aux luttes continentales et la tenir en dehors des luttes allemandes, russes, françaises ou autrichiennes. Il a ajouté que la politique extérieure qu'on pratiquait lui paraissait « à la fois dangereuse et sans méthode. » Il l'avait déjà dit dans ses lettres, il l'a répété à la chambre des communes avec une certaine âpreté, qui n'a peut-être pas laissé d'embarrasser ses anciens collègues. Puis il est parti pour le continent, et, en partant, il a lancé sa flèche contre l'alliance des libéraux qu'il a comparée à une « béquille » sur laquelle lord Salisbury prétend s'appuyer Tout cela ne prouve pas que le ministère de la reine Victoria soit dans des conditions bien libres et bien aisées pour conduire la politique extérieure de l'Angleterre comme il le voudrait peut-être.

Une autre difficulté qui s'est élevée, qui ne pouvait manquer de s'élever dans la discussion de l'adresse, c'est cette éternelle question irlandaise, au sujet de laquelle lord Randolph Churchill n'était peut-être pas plus d'accord avec son chef que sur tout le reste. Sans doute, le ministère, avec l'appui des libéraux amis ou alliés de lord Hartington et de M. Goschen, est assuré d'avoir une majorité dans les affaires d'Irlande, et cette alliance a des chances de se maintenir tant qu'on reste dans des termes généraux, tant qu'on ne parle que de sauvegarder l'unité de l'empire britannique. On s'est entendu, on s'entendra sur ce premier point; mais c'est précisément là que la difficulté sérieuse commence. Il s'agit toujours de savoir à quoi doit conduire cette entente, ce qu'on fera d'un commun accord pour l'Irlande. Jusqu'ici, la politique ministérielle ne s'est manifestée que par des mesures de coercition, qui n'ont eu d'autre résultat que de provoquer une recrudescence d'agitation en Irlande et de nouveaux efforts des chefs de la ligue nationale. Aux répressions, aux saisies des débiteurs récalcitrans, aux procès, les Irlandais ont répondu par des émeutes à Belfast et ailleurs, surtout par ce fameux « plan de campagne » qui est devenu le thème de toutes les polémiques, qui est tout simplement une conven

tion entre les chefs de la ligue et les fermiers pour payer aux propriétaires ce qu'on voudra. On enverra des soldats, on multipliera les procès : la question ne reste pas moins telle qu'elle est depuis longtemps entre l'Angleterre et l'Irlande, telle qu'elle vient de se reproduire devant le parlement. M. Gladstone n'a rien dit encore; il n'a même pas paru à la chambre des communes; mais un de ses lieutenans, M. John Morley, a relevé le drapeau de la politique du vieux chef libéral, et la cause irlandaise a trouvé en M. Parnell son avocat le plus naturel. M. Parnell a proposé un amendement, il l'a soutenu avec une singulière dextérité de logique, avec autant de souplesse que de vigueur, évitant d'embarrasser les libéraux dont il a besoin, éludant les explications sur le « plan de campagne » que les légistes ont déclaré une illégalité. Le gouvernement, représenté dans le débat par sir Michael Hicks-Beach, s'est défendu comme il a pu, en invoquant toujours la nécessité de rétablir avant tout la paix sociale, de faire respecter la loi et la propriété Il aura raison au scrutin; l'amendement de M. Parnell, qui blâme la politique irlandaise du cabinet et lui oppose l'éternel *home rule*, sera sûrement repoussé! Qu'en sera-t-il le lendemain? On ne sera pas beaucoup plus avancé.

On préparera, on prépare, dit-on, des lois nouvelles mêlées de concessions et de répressions. Malheureusement ce qui arrivera est connu d'avance. Si ces lois nouvelles ne donnent pas aux Irlandais ce qu'ils demandent, elles seront impuissantes; elles ne rétabliront pas la paix, elles ne désarmeront pas la résistance. On ne vaincra pas avec des palliatifs cette immortelle insurrection qui a tout un peuple pour complice, dont les chefs se succèdent et s'appellent Parnell, Sexton, Dillon, quand ils ne s'appellent plus, depuis longtemps, O'Connell. La cruelle fatalité de cette affaire irlandaise pour l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également raison : les conservateurs et les libéraux de tradition, quand ils sentent que ce que réclame l'Irlande atteint l'unité de l'empire britannique; M. Gladstone et ses amis, quand ils prétendent qu'on ne pourra réconcilier l'Irlande que par une politique de généreuse réparation et de libérale équité. Ce n'est pas le ministère de lord Salisbury qui paraît destiné à dégager victorieusement l'Angleterre de cette fatalité. Il n'est pas assez fort, et, dans le jeu incessant des partis anglais, il n'est point impossible qu'avant peu l'expérience assez peu brillante des conservateurs ne tourne au profit de M. Gladstone ou d'une politique libérale à l'égard de l'Irlande.

Voilà donc l'Italie, à son tour, placée entre ses préoccupations de diplomatie européenne et les intérêts plus lointains qu'elle s'est créés dans la Mer-Rouge, allant de l'un à l'autre et bronchant, elle aussi, sur sa route, à l improviste, dans une crise ministérielle. Ce qu'il y a d'assez curieux, c'est que cette crise, survenue à Rome à la suite d'une mésaventure aussi pénible qu'inopportune, n'est point sans quelque

analogie avec ce qui s'est passé à Paris, il y a deux ans, à l'occasion de nos affaires du Tonkin. Un ministère français y a péri, frappé à mort par une balle égarée de Langson, arrivée à Paris sous la forme d'une dépêche malencontreuse; le ministère de Rome vient d'avoir son Langson, et est tombé presque dans les mêmes conditions, victime des expéditions lointaines. Comment tout cela s'est-il passé à Rome?

L'Italie, on le sait, a fait comme d'autres son rêve de politique coloniale. Elle est allée, il y a quelques années, camper à Massouah dans la Mer-Rouge, et, une fois maîtresse de ce point du littoral, elle s'est hâtée naturellement d'étendre, pour sa sûreté, son rayon d'occupation, en établissant quelques forts avancés à dix ou douze heures de marche de Massouah. C'était une précaution militaire toute simple. Malheureusement, les Italiens se trouvaient dès lors en contact avec un monde peu connu, avec l'Abyssinie, dont le souverain, le négus ou roi Jean, est un prince ombrageux qui avait peut-être lui-même des vues sur Massouah et qui ne pouvait voir sans jalousie une occupation étrangère. Les relations, cependant, semblaient être restées d'abord assez pacifiques. Une mission composée du comte Salimbeni et de quelques-uns de ses compatriotes avait pu même, disait-on, pénétrer en Abyssinie, et dernièrement encore, ayant à répondre à des craintes manifestées dans le parlement, le ministre des affaires étrangères, le comte de Robilant, avait parlé assez dédaigneusement des quelques brigands que les soldats italiens pouvaient avoir tout au plus à repousser. On en était là, lorsque le commandant des troupes d'occupation à Massouah, le général Gené, a appris, par une espèce de sommation, que le comte Salimbeni et ses compagnons étaient captifs et peut-être en péril de mort, que des forces abyssiniennes considérables s'avançaient aux ordres d'un lieutenant du négus, Ras-Alula. Ces forces avaient attaqué un des postes italiens avancés, le fort de Saati et avaient été repoussées; le lendemain, elles avaient pris leur revanche. Quelques compagnies italiennes, surprises en marche par les soldats de Ras-Alula, avaient été taillées en pièces et massacrées. Bref, cinq ou six cents hommes avaient péri! Ces nouvelles, tombant brusquement à Rome, y ont excité une émotion extraordinaire assurément justifiee et par la mort de tant de braves gens et par l'insulte faite au drapeau italien. Le ministère s'est hâté de demander un crédit de 5 millions pour envoyer des forces nouvelles à Massouah. Le crédit, bien entendu, n'a point été refusé; mais, dès le premier moment, il y a eu dans la chambre un sentiment visible de malaise ou de défiance; on a commencé à récriminer contre l'imprévoyance des ministres; on s'est souvenu des paroles un peu légères prononcées il y a quelques jours à peine par M. de Robilant, et nombre de députés, en votant sans marchander le crédit de 5 millions, ont tenu à réserver leur opinion sur la politique du gouvernement. Le chef du cabinet, M. Depretis, a énergiquement insisté pour

avoir un vote de confiance complet, sans réserve; il l'a eu sans doute; il ne l'a obtenu toutefois qu'à une petite majorité qui l'a laissé évidemment affaibli. De là cette crise nouvelle, qui a commencé par la démission du général de Robilant et qui est devenue aussitôt la crise du cabinet tout entier.

C'est un ministère à recomposer, et la crise, on peut en convenir n'est guère opportune dans un moment où le comte de Robilant, au dire des nouvellistes, aurait été fort occupé à renouveler l'alliance de l'Italie avec les grands empires du centre. Quel genre d'avantages M. de Robilant était il occupé à conquérir dans ces négociations mystérieuses, dont il avait, dit-on, tous les fils dans les mains? On serait peut-être un peu embarrassé de le préciser, et M. de Robilant lui-même est un homme à l'esprit trop sérieux, trop droit pour engager son pays dans des entreprises qui pourraient aussi être des aventures. Ce sont des imaginations de nouvellistes. Que M. de Robilant garde la direction des relations extérieures à Rome avec M. Depretis demeurant premier ministre, ou qu'un autre cabinet se forme, la meilleure politique pour l'Italie sera toujours celle qui s'occupera de ses affaires, de cette récente affaire de Massouah d'abord, sans se perdre dans de trop profondes combinaisons de diplomatie européenne ou dans des rêves trop indéfinis d'extension coloniale. Qu'elle cultive son jardin; il est assez beau et assez en sûreté désormais pour que l'Italie n'ait rien à craindre ni rien à envier.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin janvier s'est faite sur toutes les places de l'Europe dans les conditions les plus défavorables, au milieu d'une panique universelle, sous le coup des réalisations désespérées de la spéculation qui s'était portée sur les fonds d'état.

Ce n'est pas la crainte d'une guerre imminente qui a déterminé ce *krach* des rentes françaises et étrangères. Déjà les inquiétudes provoquées par les discours de M. de Bismarck au Reichstag étaient en partie dissipées. On savait qu'il fallait s'attendre à l'éclosion de nouvelles rumeurs alarmantes destinées à intimider les électeurs en Allemagne et à favoriser la nomination d'un Reichstag où la majorité serait mieux

disposée que dans le précédent au vote du septennat militaire. Mais on comptait sur la parole donnée par le chancelier que l'Allemagne n'attaquerait pas la France, et l'on était absolument rassuré, aussi bien à Vienne et à Berlin qu'à Paris, sur les desseins de la France à l'égard de l'Allemagne.

Ce n'est pas non plus à des exigences subites de l'argent, à une élévation anormale des taux de report, que l'on peut attribuer l'effondrement des derniers jours de janvier. Le marché monétaire avait repris son allure habituelle, au point que la banque d'Angleterre, après la banque de l'empire d'Allemagne, a pu abaisser le taux de son escompte. Si, le jour de la liquidation, les acheteurs de rentes en spéculation à la coulisse ont dû payer jusqu'à 0 fr. 75 et 0 fr. 80 de report, ce n'est pas que les capitaux fissent défaut, car on reportait à 0 fr. 15 au parquet, mais la crise venait d'amener un resserrement général des crédits, et la spéculation à la hausse a sombré parce que, dans la grande majorité des cas, on a refusé de la reporter.

Nous avons dit ici, il y a quinze jours, que l'on avait usé sans mesure depuis de longs mois, sur les grands marchés européens, de la force que pouvait donner l'organisation des syndicats sur la plupart des fonds d'état. Toutes les exagérations commises sur le Hongrois, l'Italien, l'Extérieure, le Portugais et les rentes françaises se paient aujourd'hui. Sans doute, la liquidation des syndicats eût été infiniment moins désastreuse si l'état politique de l'Europe avait été plus satisfaisant et si la crainte d'une guerre imminente n'avait pas précipité la catastrophe. De toute façon, une baisse importante se serait produite. A supposer que le plus grand calme eût régné sur le continent, et que même la question bulgare eût abouti à un règlement pacifique, la reprise industrielle et commerciale qui s'annonçait dans les derniers mois de 1886 par tant de symptômes significatifs eût suffi pour forcer les promoteurs de la hausse des fonds d'état à lâcher prise.

Il est incontestable que les circonstances se sont mal prêtées à une terminaison heureuse et graduelle d'une si longue campagne de hausse. Comment des marchés financiers, surchargés d'engagemens, auraient-ils résisté à une avalanche de faits et de nouvelles qui tous tendaient à présenter comme prête à éclater une grande guerre européenne ? Il suffit, pour constater que les marchés ont encore fait preuve d'une grande solidité, de rappeler qu'en moins de quinze jours le monde financier a vu se succéder : l'article du *Daily News* et celui de la *Post*, l'appel pour un service de douze jours de 73,000 réservistes allemands, l'annonce de la convocation des délégations austro-hongroises en vue de l'adoption de mesures importantes et de crédits considérables pour la défense de la monarchie, l'interdiction d'exportation des chevaux en Russie et en Autriche, la nouvelle d'un prochain appel de cent mille hommes de réserve en Russie, l'insuccès des négociations engagées à

Constantinople pour le règlement de l'affaire bulgare, les propos belliqueux attribués à M. de Moltke, le discours du statthalter d'Alsace-Lorraine, les articles de la *Gazette de Moscou*, le désastre des Italiens à Massouah, la crise ministérielle qui s'en est suivie à Rome, le vote des 86 millions du budget extraordinaire de la guerre à Paris et les commentaires de la presse allemande sur ce vote.

La conviction bien arrêtée que toute cette agitation, si dangereuse pour le maintien de la paix, au cas où la France se fût montrée moins calme et moins réservée, n'a pour objet que d'assurer le triomphe du septennat dans le prochain Reichstag, explique suffisamment que la réaction n'ait pas fait de nouveaux progrès depuis la liquidation.

Le marché est en effet devenu beaucoup plus calme; il subit encore quelques mouvemens brusques en hausse ou en baisse; cependant les grands coups de panique ne se sont plus reproduits. Les écarts d'un jour à l'autre sont moins considérables, et les tendances sont, sinon à la hausse, du moins à la consolidation des cours. Du reste, les transactions sont en quelque sorte suspendues. Malgré l'importance extraordinaire des paiemens à effectuer après la liquidation, les intermédiaires se sont tirés à leur honneur de ce pas difficile. Tous les engagemens ont été réglés, mais cette ponctualité si remarquable n'a pas été obtenue sans de grands sacrifices. Aujourd'hui, les intermédiaires conservent une grande défiance à l'égard les uns des autres, et non pas seulement à l'égard de certains de leurs cliens. Les crédits sont étroitement limités, et les ordres à terme reçus avec circonspection.

Quant au marché du comptant, il a montré pendant quelques jours d'excellentes dispositions. Les capitaux semblaient vouloir revenir en masse à la Bourse. Sur les fonds publics, la demande était très empressée, et l'on cotait des cours bien plus élevés qu'à terme. On a atteint ainsi jusqu'à 79 francs sur le 3 pour 100 et 83 francs sur l'amortissable. On commençait à escompter des rentes, comme si le titre allait faire brusquement défaut.

Cette ardeur de l'épargne s'est bientôt attiédie, et même, vers la fin de la semaine, transformée en un semblant de méfiance. Le vote malencontreux de la chambre en faveur de l'établissement, à partir de 1888, d'un impôt sur le revenu, n'a pas été étranger à ce fâcheux revirement. Il est incontestable, au surplus, que dans l'innombrable armée des porteurs d'obligations quelques-uns ont pris peur, ou du moins ont pensé que la situation comportait des mesures de prudence. De là des ventes de titres assez continues pour que la plupart des catégories d'obligations, soit du Crédit foncier, soit des compagnies de chemins de fer, aient fléchi depuis le commencement de la crise d'une dizaine de francs.

Dans quelques semaines, lorsque les appréhensions relatives à

l'imminence d'une guerre entre la France et l'Allemagne, ou d'une conflagration en Orient, auront disparu, cette faiblesse passagère sur le marché des obligations sera promptement dissipée. En tout cas, l'occasion est assurément propice pour tous les capitaux disponibles. Les cours actuels ont été pendant longtemps dépassés et ne tarderont guère à l'être encore.

Depuis la liquidation, les cours de nos trois fonds publics et de la plupart des fonds étrangers ont subi les variations suivantes :

	Compensation 1er février.	12 février.	Différences.
Rente 3 pour 100.	77.70	77.10	— 0.60
Rente amortissable.	81.80	81.45	— 0.35
Rente 4 1/2.	106.15	106.25	+ 0.10
Italien.	93.»»	92.70	— 0.30
Hongrois.	76.»»	76.50	+ 0.50
Extérieure.	60.50	60.75	+ 0.25
Portugais.	50.50	51.62	+ 1.12
Unifiée.	355.»»	357.50	+ 2.50
Turc	13.25	13.05	— 0.20

L'Italien, qui a été précipité jusqu'à 90, aurait repris plus vivement encore si les incidens de Massouah n'avaient obligé le cabinet italien à donner sa démission. Cette complication inattendue a retardé les achats. En général, les cours actuels sont un peu plus élevés sur les fonds publics qu'au commencement de la quinzaine ; il n'y a d'exception que sur nos deux rentes 3 pour 100, sur l'Italien et le Turc. L'amélioration s'est portée aussi sur les obligations helléniques, sur les billets hypothécaires de Cuba et sur la plupart des fonds russes.

Au contraire, les titres des établissemens de crédit ont été l'objet de nouvelles réalisations. La Banque de France a perdu 50 francs à 4,100 francs ; le Crédit foncier, 7.50 à 1,280 ; la Banque de Paris, 15 à 665 ; le Crédit lyonnais, 5 à 530 ; la Banque d'escompte, 16 à 443 ; la Société générale, 7 à 452 ; la Banque parisienne, 27 à 367 ; la Franco-Égyptienne, 5 à 480 ; la Banque ottomane, 5 à 477.

Le Suez a reculé encore de 30 francs à 19.20 ; le Gaz, de 20 francs à 14.25 ; les Omnibus, de 30 francs à 10.90 ; la Compagnie transatlantique, de 7 francs à 490. Les Voitures, les Messageries, le Panama, le Télégraphe de Paris à New-York n'ont pas fléchi. L'action Franco-Algérienne s'est relevée de 12 à 15 francs à 95.

Les actions des Chemins français et étrangers se sont maintenues à peu près aux cours de compensation, sauf celles des Autrichiens, qui ont fléchi de 22 francs à 467.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIe ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1887.

Livraison du 1er Janvier.

La Bête, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 5

Les Commencemens d'une conquête. — VI. — Le Gouvernement du maréchal Clauzel (1835-1836). — Mascara, Tlemcen, La Tafna, La Sikak, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 56

Une Page de l'histoire du Mexique. — Dona Marina et Hernand Cortès, par M. Lucien BIART. 99

Le Combat contre le vice. — I. — L'Inconduite, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 126

La Critique musicale au siècle dernier. — Le Système de Gluck, par M. René de RÉCY. 171

La Légende de Caspar Hauser, par M. G. VALBERT. 202

Revue littéraire. — Jules Sandeau, par M. F. BRUNETIÈRE. 214

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225

Le Mouvement financier de la quinzaine. 236

Livraison du 15 Janvier.

La Bête, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

La Politique religieuse du parti républicain. — La Séparation de l'église et de l'État, par M. Étienne LAMY 293

Les Derniers temps de la famille de Mme de Sévigné en Provence, par M. le marquis de SAPORTA. 329

Souvenirs d'un voyage en Perse. — L'Arabistan et la Montagne des Bakhtyaris, par M. Frédéric HOUSSAY. 367
L'Angleterre et l'Irlande en 1886. — II. — Les Élections. Le Plan de campagne irlandais et le Gouvernement tory, par M. A. MOIREAU. 392
Le Bosquet du roi, par HEPHELL. 419
Revue musicale. — Théatre de l'Opéra, *Patrie!* paroles de MM. V. Sardou et Gallet, musique de M. Paladilhe, par M. Camille BELLAIGUE. . . . 447
Revue dramatique. — Odéon, *Michel Pauper, le Lion amoureux*, par M. Louis GANDERAX 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Février.

Au Paradis des enfans, première partie, par M. André THEURIET. 481
Les Commencemens d'une conquête. — VII. — La Première expédition de Constantine, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 509
La Grèce en 1886. — I. — Son État matériel, par M. Émile BURNOUF. . 547
Le Roman au temps de Shakspeare, par M. J. J. JUSSERAND. 573
L'Hygiène des villes et les Budgets municipaux, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de médecine. 613
Le Déisme anglais au dix-huitième siècle et lord Bolingbroke, par M. L. CARRAU. 646
La Dissolution du Reichstag et la Politique électorale en Allemagne, par M. G. VALBERT. 669
Revue littéraire. — Madame de Maintenon, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 681
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Francillon* de M. Alexandre Dumas, par M. Louis GANDERAX. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Février.

Napoléon Bonaparte, première partie, par M. H. TAINE, de l'Académie française. 721
Au Paradis des enfans, deuxième partie, par M. André THEURIET. 753
Les Débuts d'un protectorat. — La France en Tunisie. 785
Le Maitre a danser. — Souvenir de collège, par M. Adrien CHABOT. . . . 815
Souvenirs d'un voyage en Perse. — II. — Le Littoral du Golfe-Persique et le Fars, par M. Frédéric HOUSSAY. 856
La Mort de Lavoisier, par M. Édouard GRIMAUX. 884
Poésie. — le Père Jean. — Ballade de la fileuse, par M. Eugène LE MOUËL. 931
Les Inquiétudes du jour. 935
Revue dramatique. — Gymnase, *la Comtesse Sarah* de M. George Ohnet. — Comédie-Française, *le Cercle* de Poinsinet, par M. Louis GANDERAX. . . 950
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 960
Le Mouvement financier de la quinzaine. 971

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.79

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY